REVUE

DES

DEUX MONDES

LVIIe ANNÉE — TROISIÈME PÉRIODE

TOME LXXXIV. — 1er NOVEMBRE 1887.

Paris.— Maison Quantin, 7, rue Saint-Benoît.

REVUE

DES

DEUX MONDES

LVIIe ANNÉE — TROISIÈME PERIODE

TOME QUATRE-VINGT-QUATRIÈME

PARIS
BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES
RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1887

AP
20
R5
pér.3
t.84

20349

THÉRÉSINE

DEUXIEME PARTIE (1).

VII.

Phineas et Thérèse étaient mariés depuis quatre mois, quand un matin le courrier entra, la sacoche alourdie par des livres et des journaux, dans la grande vérandah de la Maison-Rouge. La jeune femme lisait, assise sous un palmier, pendant que Nathaniel et le créole jouaient paisiblement aux cartes. Elle se leva, jetant un regard indifférent sur l'espèce d'outre énorme qui gisait au milieu de la table. Phineas n'envoyait que deux fois par mois à Vermillion-Ville. Que lui importaient les nouvelles du monde entier, à lui, si heureux et si paisible au fond de son désert? Ses correspondans de la Nouvelle-Orléans se chargeaient d'expédier dans tous les coins du monde le coton de la Maison-Rouge, et communiquaient avec lui par le télégraphe. Depuis longtemps un fil reliait l'habitation à Vermillion-Ville. De là une grande indifférence chez les hôtes de la plantation; on n'attendait pas de lettres, et on n'en espérait pas. Tout au plus en venait-il de temps en temps quelques-unes qui méritaient une réponse pressée.

Cependant, Thérèse s'approchait de la table, et jouait négligemment avec les flots de papier qui jaillissaient de la sacoche ouverte.

(1) Voyez la *Revue* du 15 octobre.

Une enveloppe carrée, assez large, portant le timbre de la république française, attira son attention.

— Phineas, une lettre de Paris pour vous, dit-elle.

Le créole, étonné, posa ses cartes.

— De Paris? Eh! qui peut m'aimer assez pour se souvenir encore de moi après une absence de cinq ans?

Il tournait et retournait l'enveloppe entre ses doigts.

— N'avez-vous pas laissé des amis derrière vous? demanda-t-elle en souriant.

Il répliqua d'une voix un peu triste :

— Des amis, quand on est loin? quelle plaisanterie! Il est un de mes camarades d'enfance dont j'espérais mieux, pourtant. Nous nous étions retrouvés avec bonheur. Sa vue évoquait pour moi tous les souvenirs charmans d'autrefois... Ah! le beau temps, le bon temps!..

Phineas but une large gorgée de wiskey, et se mettant à rire :

— Ma parole, Nathaniel, c'est toi qui m'as corrompu. Je deviens sentimental, maintenant. Ayez l'obligeance de me donner cette lettre, ma chère Thérèse.

Et après avoir jeté un regard sur l'enveloppe, il eut un cri de surprise et de plaisir:

— De Robert! Et moi qui l'accusais!.. Cher Robert! la dernière fois que je l'ai vu, c'était à Draguignan : nous avions dîné ensemble à Cannes...

Il disait cela sans arrière-pensée, sans même se douter qu'il pouvait meurtrir la jeune femme. Elle pâlit, échangeant un regard attristé avec Nathaniel. Il l'avait comprise, lui qui savait les hontes cachées en cette âme endolorie.

Le capitaine Clavière à Phineas Dawitt.

« Paris, 15 octobre 1881.

« Tu vas être bien étonné, mon cher ami. Un jour tu m'as invité à t'aller voir, et je souriais, et je haussais les épaules, en te disant : « Est-ce qu'un officier a jamais trois mois de liberté? » L'invraisemblable est devenu vrai, et ce qui me paraissait impossible me semble naturel. Dans un mois, tu me verras arriver à la Maison-Rouge! J'entends d'ici le cri d'étonnement que tu pousseras!.. Tu sais quelle tendresse profonde j'ai pour mon frère Hyacinthe. Il a été tout pour moi, pour moi qui sans lui aurais vécu seul et abandonné. J'espérais ne plus le quitter : hélas! n'a-t-il pas

souffert mille morts quand il évangélisait les Chinois de la Corée Mais je m'apercevais avec terreur que l'inaction pesait à son cœur ardent, épris de luttes passionnées. Le vicaire-général du cardinal-archevêque de T... regrettait les épreuves subies par l'obscur missionnaire.

« L'an dernier, l'abbé se rendit à Rome ; il vit le saint-père, qui lui offrit un évêché en France. Tu connais sa modestie et son peu d'ambition : un évêché! Aurait-il assez de forces physiques pour diriger ses ouailles, pour s'occuper des finances, de l'administration d'un grand diocèse? Il y a quelques mois, mon frère reçut de Rome non plus une offre, mais un ordre. Tu sais, — ou plutôt tu ne sais pas, sans doute, — que, vers 1850, un courageux prélat, Mgr Odin, fonda une mission au Texas, pas bien loin de chez toi. En ce temps-là, il s'agissait de convertir les Indiens, qui préféraient, en général, le scalpe des prêtres à leur parole. Depuis, ces pauvres diables (c'est des Indiens que je parle!) ont été si bien pourchassés vers le Nord qu'il n'en reste plus à catéchiser. Mais les desservans sont peu nombreux dans les vastes solitudes du Texas, à ce point que le saint-père est obligé de recruter un clergé spécial pour ces pays perdus.

« Ah! si tu entendais raconter à mon frère tout ce que font ces braves gens! Un soldat s'y connaît, en courage, vois-tu : eh bien! je n'admire rien plus que l'héroïsme et le dévoûment de ces prêtres. Ils abandonnent gaîment leur patrie et leur famille pour se vouer à toutes les souffrances et à toutes les pauvretés. Je ne voudrais pas te prêter à rire : un païen de ta sorte est peu disposé à se sentir ému par des récits de missionnaires, et le plus simple est de m'arrêter. Sache donc que, l'évêque de Galveston étant mort, le pape a ordonné à Hyacinthe d'accepter la mitre. Une envie folle m'a pris : celle de l'accompagner, de passer quelques semaines avec lui dans ces terres lointaines. Sais-je à présent quand il reviendra en France? La vie est si courte et les hasards si cruels ! J'ai senti mon cœur se serrer à l'idée que je ne verrais peut-être plus jamais celui qui a bercé mon enfance et m'a fait homme. Et puis, on perd moins les absens qu'on aime quand la pensée peut continuer de les suivre dans un milieu familier.

« Galveston ! Mon imagination évoque une cité posée au bout d'un continent américain, une ville chaude, aux baraques en plâtre, aux habitans bariolés. Et je voudrais tant connaître la contrée où vivra mon frère, la maison où il logera, les paysages qu'il verra se dérouler devant lui! Le souvenir ne se compose pas seulement de faits précis qui restent gravés dans la mémoire, mais aussi de mille choses impalpables éparses dans le cœur et dans l'esprit comme

une poussière délicate : et le meilleur de notre existence en est parfumé, car ce sont les reliques précieuses de nos plus vraies tendresses.

« C'est pour le coup que Jacques me traiterait dédaigneusement de poète ! A propos de ce gentilhomme, je voudrais te donner sur lui des renseignemens exacts ; mais je ne l'ai pas vu depuis dix-huit mois. Le malheureux ne quitte plus Monte-Carlo, et je crains bien qu'il n'ait achevé de manger les bribes de son patrimoine. En ces derniers temps, il vivait avec une actrice qui, me dit-on, vient de mourir à Cannes. J'entends parler de lui, de temps à autre, par ses camarades du cercle. Ils hochent la tête d'un air mécontent, et l'un d'eux me dira, quelque jour, avec la pitié vaguement dédaigneuse du Parisien indifférent : « Encore un homme à la mer ! »

« Je reviens à mon voyage. Nous partirons dans une quinzaine de jours. Oh ! ne t'inquiète pas ! Pendant la journée trop courte que tu as passée à Draguignan, tu m'as donné tous les détails nécessaires, et je n'en ai oublié aucun. Je te préviendrai dès que nous serons à la Nouvelle-Orléans, où Hyacinthe a besoin de rester quelques jours. Quelle joie de te revoir ! L'amour est une belle chose ; je crois que l'amitié vaut mieux encore. Elle ne connaît pas les longs oublis et les lâches trahisons.

« Mille souvenirs de ton vieux camarade,

« Robert Clavière. »

VIII.

Le dîner s'achevait. Somptueusement servie, la table, couverte de fleurs éclatantes et de fruits rares, étincelait sous le reflet d'or des lampes. Assis à la droite de Thérèse, Mgr Hyacinthe racontait un épisode de sa mission en Corée. L'évêque parlait avec une simplicité poignante des dangers courus, des souffrances acceptées. Le charme d'une éloquence inspirée par le cœur est si grand que l'émotion saisissait tous les convives : même Nathaniel, pour qui la foi religieuse ne représentait cependant qu'un amas de superstitions obscures. La jeune femme écoutait avec l'ardeur de sa nature passionnée, et regardait de ses grands yeux intelligens la belle figure du prélat.

Il incarnait bien pour elle l'idée qu'elle avait de l'évêque, du chef de troupeau, du conducteur d'âmes. A quarante-cinq ans, Mgr Hyacinthe paraissait plus jeune de dix années. Ses cheveux fins et grisonnans, déjà rares, encadraient une figure maigre et pâle. Le missionnaire est resté le dernier chevalier d'une époque réaliste

qui a voulu abdiquer tout esprit de chevalerie. Comme ses frères, Mgr Hyacinthe avait connu la faim qui tord les entrailles, la soif qui consume le palais, la fièvre qui dévore les os. Attaché à un arbre par des bandits coréens, il avait reçu cent coups de bâton sur les reins : à deux cents on meurt. Sans l'apparition de trente soldats, appartenant à la garde du roi, il connaissait le martyre avant sa trentième année. S'obstinant à séjourner dans ce pays fermé à l'Europe, il avait converti au christianisme plusieurs milliers de bouddhistes. Le prélat était grand, d'une minceur à la fois nerveuse et robuste. On sentait que les privations et les épreuves avaient trempé le corps au lieu de l'user. Les yeux, larges, brillans comme des escarboucles, éclairaient la physionomie ardente. Le front était très haut, très large, un front de penseur et de savant; il formait un contraste étrange avec l'aspect général de cet homme, qui tenait plus du soldat que du prêtre. Ainsi que tous les missionnaires, Mgr Hyacinthe ne se rasait pas; il portait une moustache longue et fine : restée noire, comme la barbe taillée en pointe, elle donnait au prélat une vague ressemblance avec le cardinal de Joyeuse.

Les deux frères étaient arrivés le matin à la Maison-Rouge. A Vermillion-Ville, Phineas les attendait pour les entraîner à travers les merveilles de ce pays enchanté. Et tout aussitôt les natures diverses du capitaine et de l'évêque se révélaient par la différence des questions posées, par l'intérêt que prenait celui-ci aux hommes et celui-là aux choses. Mélancolique et rêveur, Robert se passionnait pour les splendeurs du paysage, pour l'exubérance de cette terre puissante, pour la transparence des ciels lumineux et profonds. Il ne se lassait pas de contempler ces arbres aux verdures criantes, ces fleurs aux reflets étincelans, luisantes sous le soleil comme du satin à la fois éclatant et doux.

L'évêque regardait vaguement et ne disait rien. Il voyait surtout en dedans de lui-même et des autres. Sa foi robuste, que n'avait jamais entamée une discussion entre sa raison et sa croyance, admirait également toute la création, parce qu'elle venait tout entière du Créateur. Il s'occupait plus des hommes que du cadre où ils se mouvaient. L'émancipation élevait-elle le niveau d'intelligence chez les nègres? Restait-il encore trace des superstitions jadis propagées par le voisinage des Indiens? Et un éclair s'allumait dans ses yeux noirs pendant que Phineas lui expliquait pourquoi l'on ne disait la messe à la Maison-Rouge que trois ou quatre fois par an.

Et pendant ce temps, inquiète, nerveuse, troublée, Thérèse redoutait la venue de ses hôtes. Dès la lecture de la lettre de Robert, un frisson l'avait prise. Le mariage, en calmant ses remords immédiats, ne détruisait pas le passé. Le spectre lui apparaissait toujours, cruel-

lement obstiné, évoquant le souvenir des ignominies d'autrefois. Sans doute, elle n'était plus dans une situation fausse et rentrait dans la règle ordinaire de la vie; mais sa conscience y trouvait l'allègement et non l'oubli. Thérèse sentait vaguement qu'il ne suffisait pas de se repentir pour expier. Elle aurait voulu accomplir des actions pénibles et courageuses, se dévouer à quelque entreprise ardue, user le trop-plein de son cœur purifié et de sa foi recréée. Nathaniel s'efforçait de ramener le calme dans cette âme troublée.

— Vous n'avez pas le sens commun, ma chère enfant. Il faut cependant être logique! Quand j'ai entrepris votre instruction, je ne vous ai, certes, inculqué aucune idée religieuse. Ces idées-là sont nées spontanément chez vous. Ou vous croyez ou vous ne croyez pas. Si vous croyez, vous devez admettre que le repentir efface la faute. Sortez de là si vous pouvez!

D'ailleurs, elle s'accoutumait vite à sa nouvelle existence. Elle voyait Phineas parfaitement heureux. De quoi se serait inquiété le créole? Devenue compagne légitime, Thérésine restait sa maîtresse. Lui qui ne discutait pas ses sensations, il ne songeait pas à s'étonner de ce bizarre mélange : une âme de vierge dans un corps voluptueux.

— Eh bien! lui disait-il quinze jours après leur mariage, seras-tu heureuse, à présent? Et quand on pense que j'ai failli te laisser partir ! Je peux te l'avouer aujourd'hui : j'ai durement discuté avec moi-même avant de me décider. Ce que c'est que l'empire d'un préjugé! Nous vivons seuls, retirés de tout. Qu'importe le passé!

Les paroles amoureuses de Phineas achevèrent ce qu'avaient commencé les raisonnemens de Béryot. La gaîté de Thérèse renaissait lentement. La vie calme des premières années rajeunissait l'habitation. La jeune femme partageait avec son mari et Nathaniel l'administration de l'immense domaine. Tous les trois goûtaient leur bonheur tranquille, quand brusquement était arrivée la lettre du capitaine.

La situation changeait. Phineas et Thérèse n'étaient plus seuls en face l'un de l'autre, n'ayant que Nathaniel comme témoin de leur bonheur, c'est-à-dire un confident sûr et un ami fraternel. Des étrangers venaient se mêler à leur vie. Et quels étrangers? Un camarade d'enfance de Dawitt et un évêque. En parlant de Cannes, le créole avait remué dans le cœur de Thérésine tous les souvenirs douloureux. Elle laissa son mari s'occuper avec Béryot de l'accueil qu'il convenait de faire à leurs hôtes et se retira de bonne heure, songeuse et préoccupée. Rentrée dans sa chambre,

la fenêtre ouverte, elle regardait vaguement les tulipiers gigantesques, où voletaient des oiseaux-chats, des pluviers et des coqs à fraise, alourdis de sommeil. Il montait de la plaine un murmure alangui, presque indéfinissable, qui ressemblait à des soupirs voluptueux. De grands ichneumons sautaient sur les branches ; le ciel, d'une teinte uniforme de bleu indigo, avait des langueurs infinies, et semblait regarder en souriant les amours terrestres par les yeux d'argent des immobiles étoiles. Les arbres, les oiseaux, les plantes et les fleurs avaient l'air de frissonner sous les caresses d'un universel baiser; et, de temps à autre, les flamans roses, accroupis le long des fossés remplis d'eau claire, jetaient un cri vague de plaisir.

Thérèse se laissait gagner par les lentes ivresses de la nature. Soudain deux bras enlacèrent sa taille fine. Elle s'abandonnait, fermant les yeux sous le baiser de son mari. Et maintenant il se tenait à genoux devant elle, regardant le visage de la jeune femme baigné par les molles clartés de la lune.

— Tu es adorable, murmura-t-il.

Et puis, gaîment :

— Robert sera bien étonné de me trouver maître et possesseur d'une femme légitime ! Moi qui affirmais si gravement naguère que le mariage n'était pas dans mes principes !

En entendant le nom du capitaine, elle fronça légèrement le sourcil.

— S'il peut soupçonner,.. murmura-t-elle. Oh ! j'en mourrais de honte !

— Tu es une enfant ! Que veux-tu que Robert soupçonne? N'es-tu pas la plus belle et la plus accomplie des femmes?

Il n'ajoutait pas que personne, en dehors de Nathaniel, ne connaissait leur secret. Pour les nègres qui peuplaient la Maison-Rouge, depuis cinq ans Thérèse était l'épouse. Le mariage n'avait rien changé dans la façon de vivre des deux amans. Peut-être Phineas témoignait-il à la jeune femme plus de déférence dans l'intimité, la traitant comme une fille bien née dont la destinée serait associée à la sienne. Elle se dégagea des bras de son mari.

— Asseyez-vous, mon ami, et causons, dit-elle.

— Méchante, qui veut causer quand je l'embrasse !

Elle restait débout devant lui, le regardant de ses yeux clairs.

— Vous m'avez vue toute bouleversée par l'arrivée de vos amis. C'est que les conditions de notre existence commune se trouvent subitement modifiées. Quand vous m'avez épousée, vous croyiez que nous ne quitterions jamais la Maison-Rouge, que personne n'en troublerait la solitude. Soyez franc : vivant en Europe, m'auriez-vous prise pour femme?

La question était nette; il y répondit nettement :

— Oui !

Et, comme elle courbait la tête :

— Mais tu es seule à te méconnaître, Thérèse ! Celle que tu es aujourd'hui n'est plus celle que tu étais. Il y a deux natures en toi. Je t'ai aimée pour les séductions de ton corps, et tu les a doublées par le charme de ton esprit. Pourquoi t'aimerais-je moins parce que tu es une créature complète, au lieu d'être demeurée la femme inachevée que j'ai connue ?

Il se levait et marchait nerveusement à travers la chambre.

— Et puis, je ne veux pas de ces discussions entre nous, surtout sur un pareil sujet ! Tu n'es plus la petite Thérésine qui s'exhibait sur les planches d'un café-concert, mais Mme Thérèse Dawitt, la femme d'un *gentleman* dont personne n'a mis en doute l'honneur et la loyauté ! Tu ne t'aperçois pas que tu me diminues en te diminuant toi-même. Je ne suis pas un enfant et je sais ce que je fais. En te donnant mon nom, je t'ai donné l'estime qui lui appartient. En effaçant dans mon cœur les fautes que tu as innocemment commises, je veux les avoir de même effacées dans ton esprit. Mes amis viendront : ils ne doivent trouver en toi qu'une femme digne de leur amitié. Seul je connais le passé, et je t'ai prouvé que je l'oubliais le jour où j'ai pour toujours laissé tomber ma main dans la tienne !

C'était la première fois qu'il lui parlait en époux et en maître. Elle n'avait jamais vu en lui qu'un amant sensuel. Elle glissa dans les bras de Phineas, laissant retomber sa tête sur l'épaule du créole.

Cette exhortation avait frappé Thérèse. Ses scrupules étaient donc exagérés, puisque son mari et Béryot ne les comprenaient pas? Elle se sentit plus calme et soudainement apaisée. Son anxiété ne la reprit que lorsqu'elle vit Dawitt partir pour Vermillion-Ville à la rencontre des deux frères. Quand l'évêque et Robert furent annoncés, son cœur battit comme si elle devinait que ces nouveau-venus joueraient un rôle considérable dans sa vie. Robert n'avait pas été trop étonné en apprenant que son ami le présenterait à Mme Dawitt. Malgré les vieilles et banales plaisanteries de Phineas sur l'institution du mariage, le capitaine avait toujours pensé que ce contempteur finirait comme les autres. Les plus orgueilleux passent le plus sûrement sous les fourches caudines. Mais en apercevant Thérèse, l'officier fut étrangement surpris, lui qui croyait voir une jolie créole, un peu niaise et mieux faite pour le plaisir que pour la causerie. La jeune femme le trouva distingué ; avec sa figure avenante et ses yeux intelligens où luisait la flamme d'une pensée supérieure, il ressemblait plutôt à un poète qu'à un soldat, de même que l'évêque ressemblait plutôt à un soldat qu'à un prêtre.

Lorsque les voyageurs descendirent de leur appartement pour le dîner, Robert, en pensant à Thérèse, se disait seulement : « Elle est bien belle ! » Quand les convives s'étudièrent moins, un peu animés par la gaîté du repas, il fut complètement sous le charme. Thérèse possédait une qualité rare : elle savait écouter. Pendant que parlait Mgr Hyacinthe, le visage de la jeune femme reflétait les émotions de son cœur et le trouble de son esprit. Cet homme la fascinait ; elle était domptée par son courage et son dévoûment. Nathaniel lui-même subissait l'influence de l'évêque ; et, comme celui-ci disait en souriant :

— Vous vous faites plus mauvais que vous n'êtes, monsieur Béryot. J'ai deviné tout de suite que vous ne croyiez pas. Ce n'est pas à l'École normale que vous auriez appris à devenir un catholique !

— Eh ! monseigneur, ne dites pas de mal de l'École ! On y apprend du moins à respecter les hommes tels que vous. Et quand on les connaît, on est bien près de les aimer.

Après le dîner, pendant que Nathaniel et Phineas jouaient au tric-trac, Mgr Hyacinthe resta seul avec Robert et Thérèse. Le prélat interrogeait Mme Dawitt sur ses lectures, s'étonnant de sa passion pour les poètes.

— Ils manquent de précision, madame, et c'est le grand reproche que je leur adresse. Des rêveurs, au siècle où nous sommes ! Nous ne sommes pas sur la terre pour rêver, mais pour agir. L'action, l'action, toujours l'action !

— Vous avez raison, monseigneur, répliquait-elle, parce que vous êtes moins un prêtre qu'un apôtre. Il vous est permis de dépenser en sacrifices le trop-plein de votre cœur et de votre pensée. Nous ne le pouvons pas, nous autres femmes ! Nous rêvons avec Ophélie et nous pleurons avec Desdémone ; les angoisses de Juliette, les larmes de Marguerite, le désespoir de Cornélie répondent aux émotions aiguës qui nous bouleversent. Les sensations que vous trouvez dans l'accomplissement de vos devoirs sacrés, nous les trouvons, nous, dans l'intime jouissance d'un beau vers ou d'une phrase musicale. Ah ! c'est vous qui êtes dans le vrai, monseigneur ! Mais à moins de devenir sœur de charité, que peut une femme qui veut agir et se dévouer ?

Pendant que l'évêque, fumeur comme la plupart des missionnaires, se retirait sous la vérandah, pour jouir en paix du charme de cette nuit embaumée, Robert causait à son tour avec Thérèse. Dès la première minute, elle avait exercé sur lui un empire mystérieux. Il lui semblait qu'un lien invisible s'était subitement noué entre eux. La veille, il ne savait même pas son existence, et maintenant il croyait la connaître depuis longtemps. Elle parlait, sou-

riante, et le calme qui se dégageait d'elle, la séduction de sa voix musicale, achevait la conquête de ce cœur jeune et enthousiaste. Robert n'essayait pas même de se défendre contre cette prise d'assaut ; il la subissait sans raisonner le moins du monde, vaguement heureux même de se sentir conquis et prisonnier.

Elle disait l'existence qu'on menait à la Maison-Rouge, et les nuits délicieuses après les jours éclatans, ces nuits semées d'étoiles, à peine obscurcies par de translucides ténèbres ; et les longues chasses, dans la grande cyprière, et les pêches miraculeuses pendant que volent en nuées au-dessus des vagues violettes les exocets gris et les becs-en-ciseau aux plumes frissonnantes.

Robert, que ce pays féerique ravissait, retrouvait ses impressions fugitives dans ces descriptions colorées. Les paroles de Thérèse traduisaient exactement la pensée de son hôte. Quand elle se mit à l'interroger sur Mgr Hyacinthe, là encore leurs deux cœurs battirent à l'unisson. L'évêque exerçait sur la jeune femme l'empire qu'elle-même exerçait sur Robert. Cette nature ardente, prête à tous les enthousiasmes, se sentait dominée par cet homme résigné à tous les sacrifices. Si l'extérieur du prélat n'eût pas convenu à sa mission, Thérèse n'eût pas été si rapidement gagnée. Dans la pire dévote subsiste une femme coquette. Elle se pâme pour le Sauveur pâle et crucifié. Son imagination évoque nerveusement les amours tendres et ignorées ; elle rêve les impalpables étreintes des tendresses mystiques, et dans le corps de la plus religieuse une sainte Thérèse sommeille. Robert donnait à la jeune femme les détails que le prélat cachait obstinément : sa vie partagée entre l'apostolat et la charité, sa fortune presque entièrement sacrifiée aux pauvres ; il racontait son héroïsme de soldat, fait plutôt de courage que de résignation. Et l'admiration que l'un et l'autre éprouvaient pour cet être d'essence supérieure achevait de serrer entre eux ce lien dont ils ne connaissaient pas encore la solidité.

Lorsque les hôtes de la Maison-Rouge furent réunis sous la vérandah, on arrêta le programme de la journée du lendemain. Pendant que Nathaniel ferait visiter à Mgr Hyacinthe les plantations et les cases des nègres, Phineas et Thérèse emmèneraient Robert à la chasse. La jeune femme remonta chez elle, le cœur plein de joie. Cette soirée restait l'une des plus pures et des plus belles de son existence. Robert s'efforça vainement de s'endormir. L'image de Thérèse le poursuivait sans relâche. Il revoyait son visage ravissant, son corps harmonieux aux souples ondulations. L'aimerait-il donc? Il n'osait pas s'interroger lui-même, sachant trop la réponse que sa loyauté ferait à sa passion. La femme de son ami était sacrée pour lui : l'honneur lui défendait de jeter les yeux sur elle. Et

puis l'amour ne vient pas si vite; ce n'est pas en quelques heures que le cœur est conquis pour ne plus se reprendre. Il subissait le prestige nécessaire d'une femme jeune, belle et séduisante, rien d'autre. Mais en dépit de ces raisonnemens, il continuait de songer obstinément à Thérèse. Et l'aube le surprit, les yeux ouverts, rêvant à l'image fugitive et toujours présente qui tenait sa pensée vaincue.

X.

Les chasseurs arrivaient à l'entrée de la forêt. Robert et Thérèse marchaient en avant; un peu derrière eux, Phineas donnait ses instructions aux rabatteurs. Ils allaient à travers un merveilleux paysage; mais le capitaine, habitué déjà aux surprises de ce pays enchanté, admirait sa compagne élégante et svelte sous son costume d'homme.

— Eh! mon Dieu! s'écria Thérèse en riant, comment ferons-nous pour passer?

Trois ruisseaux, affluens de la grande rivière, sortaient de la forêt pour se perdre en sillons argentés à travers les grasses prairies. Chaque année, ils débordaient pendant la saison des pluies, et le remous de ces inondations successives amoncelait à la lisière un chantier de bois mort haut de cinq mètres. Ces arbres avaient enlacé leurs branches et leurs racines dans les racines et dans les branches de tulipiers vivans qui se dressaient comme des avant-gardes frissonnantes à l'entrée de la forêt; et c'était une digue majestueuse, couverte de mousses craquantes et de plantes velues, qui formait un obstacle presque infranchissable. Un énorme aristoloche, aux feuilles ovales, dont le tronc était gros comme une barrique, avait poussé dans cette pourriture, au hasard, selon le caprice de la nature. Il lançait à droite et à gauche ses branches et ses racines pareilles à de gigantesques serpens, et l'on eût dit des reptiles innombrables prêts à tordre les chasseurs dans leurs embrassemens monstrueux. Et sur ce fond très sombre se plaquaient, comme de larges taches de rouille, des fleurs livides, sans éclat et sans parfum.

— En avant, vous autres! ordonna Phineas.

Les nègres se précipitèrent. Cinq d'entre eux portaient de redoutables coups de hache dans le barrage, pendant que les autres s'apprêtaient à couler de la poudre dans les trous déjà creusés. Les chasseurs attendaient, placés à bonne distance de la digue. Soudain, lorsque la mèche fut consumée jusqu'au bout, une puissante détonation ébranla l'immortelle forêt dans ses profondeurs. Une fumée

lourde et grise montait vers le ciel, déroulant ses spirales opaques. Et quand elle fut un peu dissipée, une entaille, large de plusieurs mètres, ouvrait un chemin semblable à une brèche dans une forteresse. Robert allait s'élancer quand Phineas l'arrêta d'un mouvement brusque :

— Attends ! dit-il.

Des bruits suspects frappaient son oreille exercée : c'étaient les grelots sinistres des serpens à sonnettes, chassés de leur asile, qui s'enfonçaient dans les bois en secouant leur tête jaune.

— En route, maintenant ! reprit le créole. Comprends-tu pourquoi je t'ai chaussé de souliers à triple semelle ? A présent, les rabatteurs vont passer devant pour déblayer le chemin. Thérèse est habituée aux branches pendantes, aux pièges de nos forêts inextricables. Toi qui ne connais que les petites futaies de France, tu te croirais perdu !

Puis, se tournant vers les nègres, il leur commanda de prendre la tête du cortège et de lâcher les chiens. Aux premiers regards, il semblait qu'il fût impossible d'entrer dans ce formidable fouillis d'arbres et de plantes énormes. Les nègres eurent tôt fait de pratiquer une saignée à travers ces obstacles accumulés par les siècles ; et les mystérieuses poésies de la forêt vierge se révélèrent à Robert, ému par la grandeur de ce spectacle nouveau. Il marchait dans une mousse drue et sèche, qui craquait sous son pied comme de l'amadou écrasé. A chaque pas, des animaux s'évadaient troublés par cette apparition de l'homme, et se sauvaient avec l'effarement naïf de l'instinct. Des rats-piloris, en train de ronger gloutonnement la moelle des joncs, passaient et repassaient dans le sentier, cherchant un abri sous les feuilles ; ou bien des écureuils, secouant leur tête gracieuse, voletaient de branche en branches, terrifiés par les hôtes inattendus qui pénétraient dans leur demeure. Cependant, les tulipiers se faisaient plus rares. Les chênes verts apparaissaient déjà, secouant des milliers de fourmis, gobées au vol par des pigeons à tête bleue. Çà et là, des arbres, au tronc uni et lisse, pareils à des colonnes de temple égyptien. Ils dressaient orgueilleusement leurs couronnes de feuilles vertes, où se perdaient de larges fleurs bleuâtres qui embaumaient l'air d'une odeur vague de giroflée.

Les chiens couraient en éclaireurs, excités par leurs maîtres : à peine donnaient-ils de la voix de temps à autre, lorsque s'envolaient des butors poussant un cri guttural. Soudain, un magnifique élan bondit à travers les herbes, et la chasse commença ; puis des biches et des lièvres, réveillés brusquement, s'élançaient avec terreur, pendant que des cerviers au pelage gris traversaient le

sentier rempli d'herbes touffues. Thérèse s'abandonnait complètement au plaisir de la chasse, ce plaisir dont elle ne se lassait jamais. Elle oubliait la présence de Robert, ne songeant qu'à jeter bas les superbes animaux qui se levaient devant elle. Le capitaine avait d'abord cédé au charme de l'imprévu, aux séductions de ces poursuites à travers les arbres millénaires. Puis, lentement, sa passion naissante le ressaisissait. Il contemplait la jeune femme animée par le plaisir, rosée par l'émotion. La lèvre humide, elle racontait les péripéties de la journée, ou bien, l'œil brillant, elle écoutait le rapport des rabatteurs. Il ne pouvait pas détacher ses yeux de cette créature nerveuse et souple.

Le soleil était haut sur l'horizon quand on fit halte pour le repas. C'était une large clairière formant un rectangle inégal dont un côté s'ouvrait, laissant apercevoir, dans une immense perspective, des champs de cotonniers et de tabac, mêlés à des maïs qui tordaient sous le soleil leur chevelure rousse. Une lumière intense s'épandait sur ce paysage lointain; et, plus près, se succédant les unes aux autres, des rizières fleurissantes et des plantations de cannes à sucre. La fraîcheur goûtée dans la clairière semblait d'autant plus délicieuse qu'on voyait, par l'échancrure de la forêt, toute cette plaine cuire et fumer sous la chaleur. Autour des chasseurs, de superbes bois-corail, comme on appelle ces arbres, à qui leur couleur cramoisie, vue de loin, donne l'apparence de jets de flammes. Derrière une triple rangée d'érables s'étageaient des masses d'érythrines, et enfin, s'enfonçant dans les profondeurs de l'horizon, des cacaoyers majestueux lançaient des rameaux énormes à travers l'espace.

Cette journée laissa dans la mémoire, dans l'imagination de Robert une impression ineffaçable. Peut-être, apparue ailleurs, Thérèse l'eût-elle moins frappé, malgré son charme irrésistible. Mais elle semblait être la déesse naturelle de ces paradis retrouvés. Et les jours qui suivirent continuèrent d'aviver l'amour en ce cœur soudainement épris. Un matin, le capitaine regardait la jeune femme, ombragée d'un large chapeau de paille, nonchalamment étendue dans un fauteuil. Elle causait gaîment, effleurant tous les sujets. Accroupie sur le sol, une quarteronne achevait de lacer les bottines de sa maîtresse. Debout derrière le fauteuil, une négresse, au visage de bronze, tenait un parasol dans une immobile attitude de sphinx. Ces deux visages de femmes, l'un d'une blancheur mate, l'autre légèrement orangé, formaient un contraste frappant avec la peau noire de la troisième, et c'était une gamme étrange de couleurs qui amusait vivement les yeux.

Thérèse revenait peu à peu à une causerie plus intime, interro-

geant Robert sur sa vie, sur ses espérances. Peu lui importait la présence de la négresse et de la quarteronne. Depuis qu'elle habitait la Louisiane, elle se pliait à son insu à la coutume des gens du pays, qui comptent pour rien les filles de couleur.

— Vous ne me parlez que de vos ambitions de soldat, dit-elle. Vos ambitions d'homme n'existent donc pas?

— Oh! si peu!

Et, comme il hochait tristement la tête :

— J'ai souvent pensé à la vie de l'officier exilé dans sa garnison. C'est très beau d'écrire que le régiment est une famille. Mais cette famille me paraît un peu bien étendue! N'avez-vous point rêvé, quelquefois, la douceur du logis paisible, le charme de la compagne aimante, la gaîté bruyante des enfans?

— Me marier!

Il ajouta avec une pointe d'amertume :

— Si Phineas était là, il vous dirait que jadis c'était mon vœu le plus cher. Tandis que maintenant...

— Vous avez changé d'idée?

— Oui.

— Pourquoi?

Il se taisait, violemment ému, craignant de trahir même par un mot la profonde impression que la jeune femme produisait sur lui.

— Je voudrais que vous me fissiez une confidence, reprit-elle.

— Ah!

— Que voulez-vous? Ici, je vis à peu près comme une sauvage! Je ne dis pas cela pour me plaindre de mon sort. Je vous affirme que la sauvagerie a du bon! Mais je n'ai entrevu l'existence qu'à travers les livres, et je n'ai guère l'occasion d'étudier un cœur d'homme sur nature, surtout un cœur d'essence fine comme le vôtre. Oh! je ne veux pas vous faire de compliment! Mais je suis heureuse que mon mari ait un ami tel que vous. Certes, vous n'êtes pas arrivé à votre âge sans éprouver ce qu'on appelle...

Elle rougissait légèrement, un peu confuse de sa question.

— ... Ce qu'on appelle une passion. En avez-vous souffert? Répondez-moi, vous un homme franc, vous une nature droite et sincère, et dites-moi si l'oubli existe, ou si l'on ne guérit jamais des blessures anciennes.

Il la regardait de ses grands yeux fixes où luisait la flamme de son amour. Il se tut pendant une minute, pour donner à son émotion le temps de s'éteindre, et d'une voix tremblante :

— Je n'ai aimé qu'une fois dans ma vie, oui, rien qu'une seule fois. Je n'ai jamais conté cette histoire à personne, car il est des sentimens exquis auxquels on doit garder le respect du silence.

Mes amis ont pu la soupçonner, non la connaître. Si je la confie à vous, pour qui je suis presque un étranger, c'est qu'une sympathie s'est établie entre nous deux; et puis j'ai le désir que rien de moi ne soit ignoré de vous. L'aventure est ancienne : je n'avais encore que vingt-cinq ans. C'était la femme d'un bellâtre, d'un homme du monde qui usait sa vie au cercle, aux courses, dans les théâtres, se souciant peu du trésor qu'il oubliait chez lui. Peu à peu, la voyant toujours seule et presque abandonnée, je pris l'habitude d'aller souvent chez elle. Lentement, j'en vins à ne plus comprendre autrement l'existence, à considérer ma journée comme vide si je n'avais point aperçu son visage. Mon régiment était alors en garnison à Paris. L'après-midi, nous passions deux heures ensemble, chez elle, et le soir, je la rencontrais à droite et à gauche, chez des amis communs. Je l'aimais; oh! je l'aimais follement! Comment se donna-t-elle à moi? Je n'ai qu'à fermer les yeux pour revoir ce jour divin où elle m'appartint tout entière, noblement, sans coquetterie ni fausse pudeur, comme une femme qui aime et veut bien se livrer, non se laisser prendre. Tout cet hiver-là, et le printemps qui suivit, je fus l'homme le plus heureux du monde. Je vivais en plein rêve, et l'exaltation de mon bonheur me faisait oublier les périls de notre amour soupçonné. Au commencement de l'été, elle partit pour une de ses terres, assez loin de Paris. Je ne la vis plus que rarement, lorsque d'aventure elle était seule; nous nous rencontrions dans un rendez-vous de chasse, où nous nous croyions à peu près hors de danger. Un jour, je fus averti qu'on me chargeait d'une mission assez périlleuse à l'étranger. La quitter! Hélas! il le fallait bien, et nous autres, officiers, nous n'avons pas le droit de discuter un ordre. Je me consolais en songeant que je ne serais pas deux mois absent, que je reviendrais bientôt. Et cependant elle tremblait et pleurait quand nous nous dîmes adieu...

La puissance du souvenir remuait les cendres éteintes du passé, et la voix de Robert décelait le trouble qui lentement s'emparait de lui. Thérèse l'écoutait charmée, émue par ce doux et simple roman d'amour.

— Elle tremblait et pleurait quand nous nous dîmes adieu. La main dans la main, nous allions silencieusement à travers les arbres qui entouraient la petite maison où nous nous étions abrités. Il avait plu le matin. Nos pieds laissaient une trace dans le terrain détrempé. Près de nous, les fleurs sauvages, pliées par le vent de tempête, se courbaient tristement, et de larges gouttes d'eau tombaient de chaque branche mouillée, pareilles aux larmes que nous avions versées...

Il s'arrêta encore une minute et reprit avec plus de force :

— Je lui avais dit qu'elle devait envoyer ses lettres là-bas, dans cette grande ville où l'on m'exilait. Pendant les trois premières semaines, elle m'écrivait très exactement, me donnant des détails qui m'inquiétaient. Son mari, brusquement devenu jaloux, affectait de parler de moi en des termes qui l'effrayaient. On eût dit qu'il savait tout. Un matin, je m'éveillai malade, avec la tête lourde, les membres rompus et une grosse fièvre. J'avais le typhus, et pendant des mois je restai ainsi entre la vie et la mort, loin de mon pays, livré à des inconnus, hanté dans mon délire par le danger de celle que j'aimais. Dès que je pus à peu près marcher, je courus à la poste, et l'on me remit trois lettres d'elle. La plus récente avait six semaines de date. Elle m'appelait à son secours, folle et désespérée ; elle m'appelait comme le seul appui qui lui restât en ce bas monde. Son mari l'avait honteusement frappée, après une scène violente, et enfin lâchement abandonnée, en lui reprochant sa trahison. Le lendemain, je roulais vers la France. Enfin, j'étais à Paris! En allant chez elle, je me sentais le cœur broyé dans un étau... Morte! morte! Elle était morte, depuis quinze jours, en criant mon nom, en m'invoquant... Et elle avait pu douter de moi à son heure dernière, me croire ingrat, oublieux, infidèle!

Il se tut; elle ne disait rien. Des larmes brillaient dans ses yeux. En parlant de l'amour ancien, il pensait à l'amour nouveau, et il lui semblait qu'en évoquant sa tendresse pour la créature morte, il avouait sa passion à la créature vivante...

X.

Après deux semaines de séjour, Mgr Hyacinthe annonça qu'il partirait le surlendemain pour Galveston. Avant de s'éloigner de la Maison-Rouge, il exprima le désir de célébrer la messe, en présence de ces nègres, privés habituellement de l'office divin. Phineas, charmé de la compagnie de Robert, souffrait à l'idée de la perdre.

— Je suis certain qu'il resterait volontiers, disait-il à Nathaniel, mais il se croit obligé d'accompagner son frère.

Et, comme le normalien haussait les épaules avec un vague sourire :

— Tu es insupportable. Pourquoi as-tu pris le capitaine en grippe?

— Je ne l'ai pas pris en grippe, ripostait Béryot en fumant sa pipe d'un air absolument dégagé des choses humaines. Est-ce que je m'occupe de ce brave garçon!

Dawitt se méprit sur la mauvaise humeur de son ami.

— Maniaque, va!

Phineas riait de bon cœur.

— Maniaque, moi? Et pourquoi, s'il te plaît?

— Parce que tu te fâches dès qu'on te dérange dans tes habitudes.

Béryot ne daigna même pas répliquer. Il voyait venir Robert, qui se dirigeait vers eux. Il semblait en effet que l'officier lui fût antipathique et qu'il évitât toute occasion de lui parler. Il s'éloigna, sous ce prétexte que Thérèse l'attendait, laissant les deux amis ensemble.

— Sais-tu ce que je disais à Nathaniel? reprit le créole gaîment; c'est que tu devrais rester encore une quinzaine avec nous. Ton frère peut fort bien se passer de toi pendant les premiers jours de son installation à Galveston. Et je serais si heureux de te garder!

Robert ne répondait rien. Les yeux perdus dans le vide, mâchonnant une feuille, il semblait n'avoir rien entendu.

— Ce serait bien simple, pourtant, continua Phineas. Mgr Hyacinthe n'a pas besoin que tu sois là...

— Mais...

— Je connais mieux que toi Galveston et tout ce qui occupe un nouvel arrivant. Je me rappelle ta lettre : très poétique, ta lettre! Tu veux parcourir le pays où vivra ton frère, pouvoir le suivre en pensée quand tu seras éloigné de lui. Peu importe donc le moment où tu le rejoindras. Ton congé? Mais il dure six mois, ton congé! Tu peux bien le partager entre nous deux.

— C'est impossible!

— Impossible! Ah! mauvais cœur! Est-ce qu'on ne t'a pas fait bon accueil? Je ne te parle pas de mon affection : tu en étais sûr. Mais ma femme t'a reçu comme un ancien ami. Voici ce que j'ai décidé : après-demain, je conduirai Mgr Hyacinthe à Vermillion-Ville, et, pendant ce temps-là, tu iras te promener à cheval avec Thérèse.

Robert fit un geste violent.

— Je t'en prie, ne me refuse pas, continua Phineas. Eh! mon cher, nous sommes arrivés à un âge où il faut se raccrocher à ses affections de jeunesse. Je suis si heureux de te sentir auprès de moi! Et que peux-tu m'opposer? Rien, non, rien,.. plus je réfléchis. Ton frère? Tu distrais seulement quinze jours à mon profit. Ton retour en France? Ton congé est de bonne longueur. Si tu continues à refuser, je croirai que tu ne m'aimes pas. Cela me rendra malheureux, et je t'en voudrai. As-tu seulement une bonne raison à me donner, une seule?

— Eh! certes!

— D'abord, j'ai ta promesse.

— Phineas...

— Certainement. Tu dois rester mon hôte tant que ton frère n'exi-

gera pas que tu l'accompagnes. Je me charge d'obtenir de monseigneur qu'il fasse cause commune avec moi...

Et il insistait amicalement, mais lourdement, ne devinant pas ce que cachaient les faux-fuyans et les refus de Robert. Celui-ci pâlissait et rougissait tour à tour. Il semblait au supplice et détournait les yeux, craignant de regarder son ami en face.

— Qu'est-ce que tu connais de notre pays? A peu près rien. Une chasse dans la forêt vierge! La belle affaire! Il n'y a pas un voyageur qui n'en puisse conter autant. Je veux que tu visites la Grande-Cyprière, que tu jettes tes filets dans le golfe. Il ferait beau voir qu'un Français vînt en Louisiane pour s'en retourner ignare comme devant! Ainsi, voilà qui est convenu : je te garde. Je vais charger Thérèse de te convaincre. Nous verrons bien si tu lui résistes!

— Ne l'appelle pas!

— Ah! tu as peur qu'elle ne triomphe!

— Phineas...

— Non, non, je vais tout lui dire. Elle réussira là où j'ai échoué. Thérèse!..

Robert était fort pâle maintenant. Le créole l'acculait au dernier retranchement. Soudain, le capitaine saisit son ami par le bras. Et comme un homme qui parle sans réfléchir :

— Tu n'as donc rien compris à mon embarras et à mon silence? dit-il.

Phineas restait interdit.

— J'aime ta femme!

— Robert!

— Parbleu! tu me dévisages d'un air stupéfait! C'est un aveu qu'on ne fait pas au mari, d'habitude. Moi, je mets mon cœur à nu, parce que je souffre, parce que j'ai besoin de crier, et qu'en me forçant à rester chez toi, tu veux me condamner à une torture nouvelle!

Toute situation un peu violente, qui se trouve en dehors des usages ou de la convention, est pour l'homme une cause de sentimens pénibles. Phineas ne s'attendait guère à une semblable brutalité, et cette rude franchise le mettait fort mal à l'aise. Il ne répliquait rien, et se promenait de long en large avec agitation, en murmurant : « En voilà une aventure!.. » Sa mine déconfite eût amené un sourire narquois sur les lèvres railleuses de Nathaniel. Eh! mon Dieu! il n'en voulait pas du tout à son ami, et trouvait tout naturel, en somme, que Robert aimât Thérèse. Est-ce qu'elle n'était pas pour lui la plus séduisante des créatures? Il ne sentait même pas sa jalousie éveillée par l'imprévu de cette confession bizarre. Si Phineas ne répondait rien, c'est qu'il ne savait trop

quoi répondre. Il craignait que ses paroles fussent ridicules ou malséantes. Que peut-on dire à un homme qui, dans un accès de chevalerie, absurde ou naïve, révèle au mari un secret aussi délicat? Puis, lentement, Dawitt en venait tout doucement à être touché de la franchise de cette confidence inattendue. Il interrompit sa promenade, et, s'arrêtant devant le capitaine :

— Ah! tu es devenu amoureux fou de Thérèse? Et tu crains de n'être plus maître de toi et de lui laisser voir la passion qu'elle t'inspire? Parbleu! c'est d'un honnête homme de me dire cela, à moi...

Il n'acheva point sa pensée. Certes, Robert faisait bien de partir, car le créole savait qu'autrement on n'évitait pas la séduction de la jeune femme. Il poussa un soupir, et répéta d'un ton un peu brusque :

— Que veux-tu, mon cher! Va-t'en!..

Un sourire errait sur la lèvre de Phineas, et la partie gaie de son caractère reprenait le dessus, après la secousse de l'émotion première. Robert lui serra silencieusement la main et s'éloigna pour préparer son départ prochain. Mille pensées contraires roulaient dans son esprit agité. Sans doute, c'était absurde de faire à un mari l'aveu qu'il n'avait pu retenir. En réfléchissant, il se trouvait tout à fait ridicule. Peu à peu, seul avec lui-même, il sentit sa tête se calmer et un peu d'ordre se mettre dans ses idées. Il aimait Thérésine, et il l'aimait d'un amour puissant, irrésistible. Pouvait-il répondre de lui, de lui possédé par une passion d'autant plus redoutable qu'elle avait été plus soudaine? Il ne fallait pas que Thérèse soupçonnât les sentimens qu'elle inspirait. Et pour cela un seul moyen : jeter entre elle et lui un tel obstacle que sa volonté même ne pût le franchir. Cet obstacle, c'était Phineas! Robert avait voulu se défendre contre lui-même en révélant tout au créole, et, en mettant son cœur à nu devant le mari, s'arracher violemment au sortilège de la femme.

Le matin même du départ, Mgr Hyacinthe dit la messe dans la chapelle de la Maison-Rouge. C'était un spectacle touchant que de voir ces pauvres gens agenouillés sur la pierre et contemplant avec un respect craintif « l'évêque, » cet être mystérieux, d'ordinaire invisible pour eux, et mal expliqué par la rudimentaire instruction qu'ils avaient reçue. Phineas assistait au service, par politesse, pour remplir jusqu'au bout son devoir d'hospitalité; Thérèse, la tête cachée dans ses mains, priait avec la ferveur de son âme ardente, pendant que Robert la dévorait des yeux. Oh! certes, il fallait fuir, fuir bien loin, les dangers de cette passion coupable!

Le service achevé, le prélat étendit les mains vers l'assis-

tance; il appela la bénédiction divine sur la maison où on l'avait généreusement reçu, sur tous ceux qui s'inclinaient religieusement devant lui. Deux chevaux, attelés à une victoria, piaffaient devant le large perron; Phineas devait escorter les deux frères, à cheval, jusqu'au premier relais. Pendant que le créole se dirigeait vers les écuries, et que Nathaniel aidait Robert à mettre en ordre les provisions de voyage, Mgr Hyacinthe entra sous la vérandah, accompagné de Thérèse. Une collation légère l'attendait. Quand il eut achevé ce repas frugal, et qu'il fut seul avec la jeune femme :

— Ma chère enfant, dit-il, je vous ai bien observée pendant les quelques jours que j'ai vécus dans votre demeure. La foi est en vous, et une foi ardente, celle qui est sincère, et qui agit. Vous êtes de celles en qui l'on peut se fier dans une heure de péril et d'abandon. Quels dangers menacent l'œuvre que j'ai entreprise? Je l'ignore. Mais tout est à craindre, et l'intolérance des missions protestantes, et surtout la pauvreté de mes prêtres. J'ai lu le récit de quelques-unes de leurs misères : c'est épouvantable! J'ai tout un clergé à organiser, à diriger; bien plus, à nourrir. Et quand la fièvre jaune éclatera, quand elle viendra faire ses ravages effroyables et réguliers comme une coupe sombre dans une grande forêt!..

Thérèse saisit la main du prélat avec élan :

— Je serai là, monseigneur!

— Je puis compter sur votre aide? N'êtes-vous pas la seule femme que je connaisse en ce pays?

Le visage de Thérèse devenait grave. Une flamme chaude luisait dans ses yeux agrandis.

— Je vous appartiens! reprit-elle d'une voix vibrante. Si vous saviez comme je suis heureuse de me donner, de me sacrifier! Je vous disais, un soir, que le malheur de nous autres femmes, c'est que nous étions condamnées au rêve, et que nous restions impuissantes dans l'action. C'est moi qui vous bénirai si vous me permettez de venir en aide à ceux qui souffrent!

Mgr Hyacinthe la contempla longuement. Il lut tant de sincérité sur ce calme visage qu'il fut ému. Il se connaissait en courage, cet homme qui n'avait jamais reculé devant rien. Un éclair aussitôt disparu illumina sa figure maigre d'ascète, et, serrant la main de la jeune femme :

— Merci, dit-il simplement.

Une demi-heure après, Phineas montait à cheval et prenait la tête du cortège, pendant que la victoria filait légèrement sur le sable fin de l'allée. Debout sur le perron, à côté de Nathaniel, Thérèse regardait ses hôtes s'éloigner, ne se doutant pas que le cœur de Robert

restait captif auprès d'elle, et que le capitaine emportait comme unique pensée le souvenir de ces quelques jours délicieux.

— Vous ne m'avez pas confié votre impression sur Mgr Hyacinthe, dit-elle après un silence.

— C'est un rude homme! Si mon cerveau ne gênait pas mon cœur, cet évêque-là m'eût converti.

— N'est-ce pas?

— Voyez-vous, mon enfant, le malheur de la religion catholique, c'est qu'elle est trop rarement représentée par des êtres pareils! Ah! la belle croyance, bien qu'absurde! C'est grand dommage que les hommes y aient mis la patte!

— Taisez-vous donc!

— Je vous scandalise? C'est vraiment comique. Il est convenu que nous ne nous cachons rien et que nous pensons à cœur ouvert. Mais que vous disait-il donc, sous la vérandah, après la messe, quelques secondes avant le départ? Lorsque vous avez reparu, vous étiez transfigurée.

Alors, d'une voix brève, elle lui répéta sa conversation avec le prélat. A mesure que Thérèse parlait le visage de Nathaniel s'éclairait.

— Alors, vous vous êtes engagée envers lui?

— Oui.

— Et s'il a besoin de vous?

— Tout ce que j'ai lui appartiendra, pour ses prêtres, pour ses pauvres, pour ses malades, pour ses sœurs de charité! Le ciel veuille qu'il fasse appel à mon dévoûment, à mon sacrifice! Rien ne me coûtera, rien ne me rebutera! Je ne me croirai bien réellement rachetée et purifiée que le jour où j'aurai souffert, où j'aurai pleuré pour la foi nouvelle qui a illuminé mon âme! Ah! corps maudit! tu serviras donc à autre chose qu'à d'exécrables plaisirs!

Une exaltation lumineuse resplendissait en elle.

— Vous êtes le père de mon intelligence, reprit-elle. Vous seul me connaissez à peu près telle que je suis. Eh bien! vous ignorez toutes mes pensées. J'ai des idées folles. Je souffre de mener une vie heureuse dans le luxe et dans l'abondance. Je voudrais être laide! Si je vous disais que j'ai désiré une maladie qui me défigurât? Mais pensez donc à cela! Me racheter en sauvant les autres, quel rêve! Le médecin croit réaliser un miracle en opérant la transfusion du sang; je ferai mieux, moi : ce sera la transfusion d'une âme!

Béryot la regardait avec stupeur, comme il eût examiné un jeune animal atteint soudainement d'une crise nerveuse. Il se mêlait un peu de crainte à sa curiosité. Il l'avait vue souvent dans cet état de surexcitation cérébrale; jamais comme à cette heure où elle espé-

rait se dévouer tout entière à une grande œuvre de charité et de sacrifice. Il la contemplait maintenant, emportée par le rêve mystique dont le reflet illuminait son visage.

— Je ne connaîtrai jamais la femme, murmura-t-il... Elle n'a pas même fait attention à *l'autre*...

Et un sourire éclairait sa lèvre railleuse. Il songeait que deux hommes avaient approché une ancienne courtisane, perdue dans un désert; deux hommes, ayant pour eux l'attrait du nouveau et de l'inconnu. L'un jeune, amoureux, séduisant; l'autre déjà mûr, et gardé contre tout entraînement par son caractère sacré. Et cette femme n'avait pas même regardé celui-là, tandis que tout son enthousiasme se portait vers celui-ci...

Thérèse rêvait toujours, regardant devant elle de ses yeux fixes. Autour d'eux montait le parfum puissant des magnolias en fleurs; les virgiliers secouaient leurs tiges, semées de cantharides jaunes, et des myriades d'oiseaux se poursuivaient en chantant dans la chaleur lumineuse et lourde.

XI.

C'est vers 1846 que Mgr Odin, vicaire apostolique du Texas, vint à Lyon d'abord, à Paris ensuite, recruter des prêtres pour desservir les colonies d'Européens établies au nord du Mexique. Depuis, le clergé de ce pays lointain est choisi parmi les missionnaires. La mortalité qui les décime est effrayante : la fièvre chaude et le choléra frappent à coups redoublés; et, de même que dans un combat meurtrier, la place du disparu est bien vite occupée par un nouveau soldat. Galveston est une ville longue, étroite, malsaine, bâtie au nord d'une île de sable. Pendant les deux tiers de l'année, le sol calciné embrase l'air et rend insupportable le séjour de la côte. L'étranger qui arrive dans le pays est forcé de subir mille souffrances qui l'affaiblissent et le préparent aux ravages des épidémies. Il voudrait se promener dans la campagne? Partout un sable fin et blanc où l'on s'enlise jusqu'aux genoux. Il voudrait boire et rafraîchir son gosier brûlé? Rien que de l'eau de pluie recueillie dans des citernes chauffées par le soleil.

Aujourd'hui, une assez belle cathédrale s'élève au milieu de la ville. Le palais épiscopal est une maison d'apparence convenable, bâtie dans un bois de figuiers, de lauriers-roses et de citronniers. Du temps de Mgr Odin, ce n'était encore que trois cabanes en planches. Mais Mgr Hyacinthe n'avait pas le désir de vivre en prélat. Avant tout, sa nature ardente le portait à la lutte : il voulait orga-

niser son clergé, visiter ses paroisses, passer la revue de ses prêtres, encourager les uns et récompenser les autres.

— Ainsi, tu veux m'accompagner dans cette visite à travers mon diocèse? demanda-t-il à son frère.

— Je ne suis venu que pour cela!

— Je crois que nous allons faire un voyage original!

Mgr Hyacinthe souriait en parlant de ce voyage *original:* c'est qu'il savait à quoi s'en tenir. Une partie de la route pourrait s'accomplir en wagon, grâce au rail-road qui relie le Texas au Mexique. Mais après? De longues courses à cheval, sous un climat de feu, à travers un pays désolé, sans les belles végétations qui égaient et assainissent la Louisiane. Ce furent pour les deux frères six semaines d'épreuves et de fatigues sans cesse renouvelées. Aux journées brûlantes succédaient des soirs énervans; et toujours des nuits troublées par l'insupportable piqûre des moustiques et des maringouins. Partout l'évêque apportait la consolation de sa présence et l'enseignement de sa parole; partout il laissait des conseils, des vivres ou de l'argent. Sa fortune personnelle, considérable comme celle de son frère, s'écoulait tout entière en charités aux pauvres et en subsides aux prêtres indigens. Ce voyage fut brusquement interrompu par une dépêche qui annonçait au prélat un sinistre trop prévu. Le choléra et la fièvre jaune venaient d'éclater ensemble et du même coup à San-Antonio.

— J'exige que tu retournes en France, dit Mgr Hyacinthe.

— Tu veux...

— Tu me dois obéissance comme à ton aîné, et ce n'est pas seulement le frère qui te parle, c'est encore l'évêque. Va-t'en!

— Ce serait une lâcheté de t'abandonner!

— Eh! à quoi me seras-tu bon? répliqua violemment Mgr Hyacinthe. Ne sens-tu pas que je me dois tout entier à ces pauvres gens qui ont besoin de moi, qui comptent sur moi? Si j'ai l'inquiétude de ta présence, une pensée personnelle me gênera dans l'accomplissement de mon devoir. Va-t'en!

C'est à l'extrémité du Texas, presque sur la frontière du Mexique, que cette discussion avait lieu. Elle dura longtemps. Robert épuisa tous les argumens pour convaincre son frère; vainement. L'évêque ne revenait jamais sur une décision prise. Mgr Hyacinthe savait que l'on entrait dans la saison dangereuse de ces climats désolés. De San-Antonio les épidémies gagneraient peut-être les autres cités de son diocèse; il voulait être libre de ses actes, et ne risquer que sa propre vie. De quel droit eût-il exposé celle de Robert? Il devait à tous l'exemple, mais il ne devait à personne de sacrifier son frère. Robert avait depuis longtemps l'habitude d'obéir à Hya-

cinthe. Il céda, le cœur gros, car il lui semblait commettre une désertion.

— Non-seulement j'exige que tu partes, acheva le prélat, mais je veux que ce soit immédiatement. Et ne te tourmente pas ! J'en ai vu bien d'autres ! Je suis solide, va !

Le surlendemain, le capitaine et l'évêque rentraient à Galveston. Un paquebot allait partir pour New-York : Mgr Hyacinthe arrêta lui-même la cabine de son frère, et voulut l'installer à bord. Il ne se sentirait tranquille que lorsqu'il serait seul en face du danger. Les adieux furent tristes. Robert partait désolé, humilié ; et son cœur se soulevait à la seule pensée qu'il laissait au milieu de cette contagion l'être qu'il aimait le plus au monde. Une dernière fois, il essaya d'amollir la volonté de son aîné. Celui-ci hochait la tête, d'un air dur, répliquant toujours :

— Je veux que tu partes. Va-t'en !

Il ne fut tranquille qu'en voyant le steamer sortir du port et gagner lentement la haute mer. Enfin, il était seul ! Tout lui manquait, médecins, sœurs de charité, médicamens. Arrivé depuis deux mois dans un pays inconnu, il ne savait à quelle porte frapper, où demander de l'aide et du soutien. Tout à coup, une idée traversa son esprit. Sans hésiter, il envoya une longue dépêche à Thérèse. Puis il partit pour San-Antonio, au cœur même du pays où le fléau sévissait. Le spectacle était désolant. Ce peuple, si gai quelques jours auparavant, s'abandonnait au désespoir. La moitié des habitans s'étaient enfuis avec ce qu'ils possédaient de plus précieux, et campaient dans les bois, près des rivières et des cours d'eau. Les rues désertes ressemblaient à ces avenues de villes mortes sur lesquelles plane un lugubre silence ; on n'y voyait que ceux qui emportaient les morts couchés, faute de cercueils, sur une peau de bœuf sèche et traînés ainsi, livides et violets, au charnier qui les pourrissait. C'était hideux ! Les cloches ne sonnaient plus ; on se parlait à voix basse, comme si l'on craignait même d'entendre une voix humaine. Parfois, quelqu'un passait rapidement, sur un boulevard, frôlant les murs, tel qu'une ombre craintive : soudain, on le voyait tomber et se tordre, subitement frappé. Bientôt l'épidémie atteignit les émigrans eux-mêmes. On se racontait tout bas que ces malheureux mouraient dans les bois, le long des rivières, abandonnés, livrés à toutes les tortures de l'agonie solitaire. Et sur cette contrée maudite, un soleil implacable, dont les rayons semaient la mort.

Mgr Hyacinthe fut terrifié. Un instant il resta presque découragé, se demandant ce qu'il ferait pour secourir ces infortunés. Tous les ans le fléau les décime, et jamais ils ne s'en méfient. Avec la molle

insouciance des peuples des pays chauds, ils croient avoir tout fait quand le mal est passé. Puis l'évêque se raidit contre cette défaillance et organisa les premiers secours. Il sentait qu'une aide puissante lui viendrait des hôtes de la Maison-Rouge.

Thérèse avait reçu sa dépêche, comme elle causait avec son mari, étendu sur le divan de cuir, sous la vérandah. Quelques jours auparavant, Phineas avait fait une chute de cheval. Sa jambe luxée lui refusait tout service. Quand il remuait, la douleur était si vive que cet homme robuste ne pouvait retenir un cri. Rien de grave, du reste. Le médecin exigeait quinze jours ou trois semaines de repos. Mme Dawitt regarda le télégramme, et un éclair flamba dans ses yeux gris :

— Lisez, dit-elle à son mari en lui tendant le papier.

Dawitt ne comprit pas tout d'abord. Le choléra et la fièvre jaune sévissaient à San-Antonio ? Eh bien ! est-ce que cela n'arrivait pas tous les ans ? Il crut que la jeune femme devenait folle quand elle ajouta d'une voix nerveuse : « Je partirai demain. » Partir ! Et pourquoi partirait-elle ? Alors, elle lui confia ce qu'elle avait confié déjà à Nathaniel : l'engagement moral pris envers Mgr Hyacinthe de le rejoindre s'il faisait appel à son dévoûment.

— Comment ! tu vas me quitter, tu veux renoncer au bien-être que tu goûtes, à la tranquillité dont tu jouis, pour aller t'enfermer avec des pestiférés ?

— J'ai promis ! Si vous étiez sérieusement malade, je resterais.

— Mais ce n'est plus de la religion, c'est de l'insanité !

Elle mit sa main sur l'épaule de Phineas, et le regardant avec une douceur infinie :

— Ne devinez-vous pas pourquoi je vous supplie de me laisser partir pour San-Antonio ? Non-seulement de me laisser partir, mais de vous unir à moi dans l'œuvre de charité que j'entreprends ? En ce moment, il vous est impossible de m'accompagner ; faites plus : laissez-moi user à mon gré de votre nom et de votre fortune.

Phineas comprit, car il la connaissait bien maintenant. En épousant le créole, Thérésine s'était dit qu'elle n'effaçait rien du passé. Eh quoi ! prétendait-elle racheter ses fautes mêmes inconscientes en vivant dans la tranquillité et le bien-être ? Ce qui désespérait Phineas, ce n'était point de voir Thérèse s'exposer au péril de l'épidémie : il pratiquait la même insouciance que ses compatriotes. Un fléau dont on entend parler depuis son enfance n'est plus un fléau. C'est quelque chose de fatal et d'inévitable, comme le retour régulier des saisons, comme l'inondation qui désole la plaine. Non, le créole raisonnait de façon plus humaine et plus égoïste. Il souffrait de ne point s'en aller avec elle, de la perdre pendant près

d'un mois, de se séparer de la compagne délicieuse sans laquelle la vie lui paraissait insupportable. Volontiers il lui eût donné la moitié de sa fortune en lui disant: « Fais-en ce que tu voudras, et ne me quitte point! » Mais comment eût-il résisté à Thérésine? Ayant consenti, il voulut au moins qu'elle attendît quelques jours avant de partir. Il ne put rien obtenir : ni qu'elle retardât le voyage jusqu'à ce qu'il fût rétabli, ni qu'elle abrégeât le temps de son séjour au Texas.

Jamais il ne l'avait vu déployer une pareille activité. Fébrile, ardente, nerveuse, elle faisait préparer des médicamens, des provisions, des monceaux de linge. Elle rédigeait vingt dépêches qu'elle expédiait à la Nouvelle-Orléans, embauchant des médecins, promettant de splendides honoraires à tous ceux qui la rejoindraient à Vermillion-Ville, afin que dix sœurs du couvent se tinssent prêtes à l'accompagner. Phineas lui permettait de jeter l'argent à pleines mains. Elle dépensait largement, heureuse de secourir ceux qui souffraient, de voler à leur aide, de risquer la mort pour laver les fautes de sa vie!

Nathaniel n'osait rien dire, mais il n'approuvait pas cette exaltation. Et comme Phineas lui demandait brusquement :

— Eh bien! que penses-tu de tout cela?

— Rien.

— Si encore je pouvais l'accompagner!

— Tu la rejoindras bientôt. Pour l'instant, tu as pris une décision sage en laissant Thérèse partir. Elle aurait trop souffert en n'exécutant pas son généreux projet. Ce qui m'inquiète le plus...

Il n'acheva point. A quoi bon tourmenter son ami? Il connaissait le caractère de Phineas. Le créole insouciant ne pensait même pas que l'épidémie pût atteindre Thérèse ou lui-même : c'était bon pour des nègres ou des filles de couleur! Les provisions réunies par Mme Dawitt partirent le soir même pour la station; et le lendemain matin, deux heures avant le lever du soleil, elle se mit en route. Sa pensée surexcitée volait par-delà les plaines, dans cette contrée où elle allait porter la consolation et l'espérance. Tout ce que cette créature ardente possédait de force intellectuelle se dépensait en projets fiévreux. Une pure joie luisait dans ses yeux. On eût dit un soldat ayant besoin de se réhabiliter, et qui marche au feu avec la volonté d'un être qui veut tout perdre ou tout sauver.

A Vermillion-Ville, les sœurs l'attendaient et montèrent en wagon avec elle. Le fléau était dans toute sa violence lorsque la jeune femme rejoignit Mgr Hyacinthe. Elle l'avait prévenu par une dépêche, et tout de suite ils se mirent à l'œuvre. Avec beaucoup d'argent, on fait ce qu'on veut dans tous les pays du monde.

D'abord, l'évêque ordonna d'établir des campemens à travers la plaine, aux alentours de la ville. Il savait combien la tente est saine pour les malades, et qu'en temps d'épidémie rien n'est plus mauvais que l'atmosphère corrompue des maisons. Thérésine veillait à tout, aidée des sœurs de charité. Les médecins, tentés par les grosses sommes que Mme Dawitt avait offertes, arrivaient de la Nouvelle-Orléans et de Galveston. Toute cette population désespérée retrouva du courage devant l'héroïsme de l'évêque et de Thérésine. Quand les mourans voyaient s'approcher d'eux cette douce consolatrice, que rien ne rebutait, à qui rien ne répugnait, un dernier rayon d'espérance luisait dans leur âme. Chaque jour, Mme Dawitt recommençait ses pieuses visites; insensible à la fatigue et à la crainte, elle se promenait souriante et paisible à travers ces misères empestées. Elle aidait les médecins à panser les malades; elle surveillait les médicamens qu'on fabriquait; elle ensevelissait les morts. Si quelques-uns parlaient de fuite, en voyant la prolongation de l'épidémie, elle se révoltait, coulant son courage dans tous les cerveaux. Et bientôt elle devint comme la souveraine de ce pays perdu : on lui obéissait aussi docilement qu'à Mgr Hyacinthe. Il suffisait qu'elle donnât un ordre pour qu'il se trouvât dix personnes prêtes à l'exécuter. Ces créoles superstitieux se plaisaient à la considérer comme une jeune divinité venue du ciel pour les secourir; et, à la voir passer toujours calme et active, on eût dit, en effet, un être d'espèce supérieure, que ne pouvaient atteindre ni le mal ni la lassitude. Comment Thérèse et Mgr Hyacinthe purent-ils résister à tant de fatigues accumulées, renouvelées tous les jours, et réparées à peine par une nuit de sommeil lourd? Il semblait à la jeune femme que chacune de ces heures où elle exposait sa vie avec délices effaçait une des heures de sa vie d'autrefois. Chaque soir, avant de revenir à l'évêché, elle entrait dans la cathédrale, et, se laissant tomber à genoux, elle priait avec sa ferveur passionnée.

— Mon Dieu, permettez-moi de me racheter, d'effacer mes hontes et de diminuer mes remords! Prenez ma beauté, prenez ma santé, prenez ma vie, mais que je ne reste plus obsédée par le souvenir d'autrefois!

Et plus le temps coulait, plus Thérèse se sentait apaisée. Elle achevait sa réhabilitation par l'abandon de son être, par un sacrifice incessamment offert. Trois semaines s'écoulèrent ainsi sans qu'elle faillît un instant dans l'accomplissement de sa tâche; trois semaines où elle fut une héroïne; non-seulement tous les jours, mais à chaque heure du jour. Un dévoûment immédiat n'atteste que le généreux élan d'un cœur élevé; mais le dévoûment qui se

renouvelle sans cesse et ne se lasse jamais ne peut venir que d'une volonté réfléchie. L'évêque admirait ce courage que rien n'effrayait, cette pensée toujours active, qui se faisaient ingénieux pour adoucir la douleur des autres. Et ce qui l'étonnait le plus, c'était la force de résistance de cette femme, dont le corps semblait infatigable.

Cependant l'épidémie diminuait; les morts étaient moins nombreuses, et grâce aux soins, à l'hygiène, à la prudence observée, on enrayait maintenant les progrès du mal. Depuis plus d'un mois que Thérèse était arrivée, Phineas lui écrivait régulièrement, la suppliant de revenir. Elle ne voulait point décourager la bonne volonté de son mari, mais elle inventait prétextes sur prétextes pour prolonger son séjour. Il lui sembla bientôt que Phineas cessait d'insister pour qu'elle retournât à la Maison-Rouge. Elle ne tarda pas à comprendre. Un après-midi, comme elle rentrait à l'évêché pour se reposer une heure, elle reçut une dépêche de son mari. Le télégramme contenait ces quatre mots : « J'arriverai ce soir. » Elle eut un mouvement de joie, presque d'orgueil. Elle se sentait heureuse de se montrer à Phineas au milieu de ce peuple qui l'admirait, qui la vénérait, qui la bénissait; puis un autre sentiment lui venait, moins personnel et plus digne de l'élévation de son esprit. Elle voulait que Dawitt partageât avec elle la reconnaissance de ces malheureux, pour lesquels il avait prodigué l'argent. Tout bas, tout bas, la coquetterie féminine, qui ne disparaît pas au milieu des émotions les plus intenses, se trouvait flattée que le créole mît tant d'empressement à la rejoindre. Il ne pouvait point se passer d'elle? Tant mieux! Tant mieux, maintenant qu'elle était une autre femme, purifiée, grandie, lavée! Maintenant qu'elle pourrait jouir de son bonheur sans que les souvenirs maudits vinssent empoisonner ses joies! Car rien ne lui restait plus à présent de ses désespoirs. La mort, vue par elle de si près, cette mort hideuse par la fièvre jaune, cette mort qu'elle avait bravée par tant de jours et de nuits, payait la rançon de la Thérésine d'autrefois. Elle réparait l'irréparable!

— Enfin, c'est toi!

Phineas ne dit que ces trois mots, et tous deux vinrent à pas lents à l'évêché, où Mgr Hyacinthe les attendait. Le soir, pour la première fois depuis que l'épidémie sévissait, le prélat consentit à goûter un peu de repos, et il exigea que Mme Dawitt en fît autant. Après le repas, l'évêque dit tout à Phineas : et l'héroïsme de Thérèse, et ses dévoûmens, et ses vaillances. Elle écoutait, rougissante, mais fière de la fierté de son mari, dont les yeux brillaient de bonheur en entendant exalter par un saint, par

un apôtre, la belle créature qu'il aimait si passionnément. Comment eût-elle redouté un malheur? Elle ne pouvait deviner que sa vie allait se briser, à l'heure même où de si pures joies l'ennoblissaient. Le choléra ne faisait plus de victimes, et la fièvre jaune semblait s'apaiser tous les jours. Dawitt voulut dès le lendemain tout voir par ses yeux, visiter cette population si éprouvée et redevenue presque indifférente depuis le ralentissement du mal. La promenade dura trois heures, et comme le créole rentrait à l'évêché avec sa femme, il se plaignit d'un léger malaise. Mais sa rude existence de planteur l'avait endurci contre la souffrance. Il dîna gaîment; et, quand il se retrouva seul avec Thérèse :

— Je suis heureux de tout ce que tu as fait. Merci!

Il lui tendait les mains, la regardant avec des yeux émus, et joyeux de la joie qu'elle montrait, heureux du bonheur qui luisait dans son regard.

— Ce que j'ai fait? murmura-t-elle. Est-ce que mon œuvre n'est pas aussi la tienne? Qu'aurais-je pu, sans ta générosité et sans ton amour?

Le créole insouciant, ce railleur accoutumé aux plaisanteries d'un sceptique comme Nathaniel, était gagné par la contagion du bien et du dévoûment.

Vers le milieu de la nuit, Thérèse, qui reposait à côté de son mari, fut éveillée par la respiration rauque de Phineas. Une lampe éclairait la chambre, jetant sa lueur pâle sur les meubles et les tentures. La jeune femme frissonna : Dawitt, étendu sur le dos, les yeux ouverts, semblait paralysé. On eût dit qu'une violente douleur l'opprimait; il portait fréquemment la main droite à son front, comme s'il eût voulu chasser une souffrance insupportable.

— Grand Dieu! qu'as-tu? s'écria-t-elle.

Il tourna les yeux vers elle, des yeux brillans d'où coulaient des larmes; ses lèvres remuèrent, mais il n'eut pas la force de prononcer une parole. Épouvantée, elle sauta à bas du lit. Phineas continuait à la regarder fixement. Thérèse prit ses mains : elles étaient froides, et froides aussi les épaules, la poitrine et les jambes. Les traits du créole se détendaient lentement. Ils exprimaient à présent un étonnement vague, presque enfantin; on voyait la peau se plaquer de marbrures rouges. Thérèse jeta un grand cri. Elle comprenait. La fièvre jaune! c'était la fièvre jaune! Avant de partir, le fléau sinistre se vengeait de celle qui l'avait obstinément combattu, en frappant l'être qu'elle aimait par-dessus tous les autres. Ah! l'épouse s'était vouée à son œuvre de sacrifice et forçait le mal hideux à s'enfuir vaincu? Le mal se retournait, et comme dernière victime choisissait l'époux! Thérèse s'élança hors

de la chambre et fit éveiller Mgr Hyacinthe. Une heure après, l'évêque avait appelé les deux meilleurs médecins de la colonie, et l'on commençait un traitement énergique.

Des saignées soulagèrent d'abord Phineas, puis il retomba vite dans un accablement profond. Thérèse avait retrouvé tout son calme en présence de cet effroyable danger. Ses yeux ne quittaient pas le jeune homme, suivant les progrès de la maladie ; elle étudiait désespérément cette face vultueuse, ces conjonctives injectées, toujours brillantes de cette malsaine ardeur que la fièvre allume. La jeune femme ne voulait permettre à personne de servir son mari. De ses mains délicates, elle lui faisait boire la potion huileuse qui calme les tortures de l'estomac, ou promenait sur tout le corps la lotion vinaigrée qui apaise les brûlures du sang. Phineas ne pouvait toujours pas dire une seule parole ; seulement les traits contractés attestaient l'atroce douleur qui le torturait. Vers le second jour, le pouls tomba brusquement, et la rougeur du visage fit place à une teinte jaune qui couvrit bientôt le corps entier par plaques très larges. Pouvait-on encore le sauver? Les médecins hochaient la tête. Ils avaient vu tant de condamnés se reprendre à la vie, tant de convalescens mourir en quelques heures ! Le troisième jour commencèrent les vomissemens, qui durèrent tout l'après-midi sans discontinuer. Et maintenant les douleurs devenaient lancinantes, non plus seulement dans la tête, mais dans les reins, dans le cou et dans les muscles de la région vertébrale. Ah! elle n'espérait plus rien, la malheureuse Thérèse ! Elle avait fait une terrible connaissance avec le fléau, pendant ce mois écoulé, et elle comprenait bien que Phineas était perdu !

La quatrième nuit revenait, une nuit chaude et lourde. A genoux devant le lit où gisait son mari, la tête dans les draps, elle pleurait. Oh! elle pleurait, le cœur cassé, sentant que tout était fini, fini! Mourir! il allait mourir, l'homme qui l'avait arrachée à son bourbier, qui l'avait faite femme, qui l'avait purifiée, grandie, sanctifiée! Et elle ne pouvait rien pour lui, rien, rien! Elle avait sauvé des indifférens, des êtres qu'elle ne connaissait pas, et ses efforts échouaient lorsqu'il fallait arracher à la mort celui à qui elle devait tout, celui pour qui elle fût morte avec joie! Elle le contemplait toujours, immobile et glacé : il continuait à la regarder obstinément; et dans ces yeux où la pensée déjà s'éteignait, elle cherchait à déchiffrer une volonté dernière. Puis, quand elle eût pleuré toute la nuit, elle se révolta. Dieu était injuste! Quoi! en échange de milliers d'existences, il ne daignait pas lui en accorder une! Il payait ses fatigues par la plus atroce des douleurs qu'elle pût endurer! Elle s'accusait maintenant de la mort de Phineas.

Le ciel exigeait que l'expiation fût complète : il ne voulait pas même lui laisser ce bonheur sans mélange qu'elle croyait avoir mérité et conquis! Aux premières lueurs de l'aube qui rosait les lauriers immobiles, Mgr Hyacinthe entra dans la chambre. Elle courut à lui :

— Ah! sauvez-le! sauvez-le! sauvez-le!

Et, se laissant glisser sur les genoux, elle implorait l'évêque comme s'il eût été plus qu'un homme, comme si sa volonté eût pu chasser loin de cette couche funèbre le spectre qui la menaçait.

— Priez,.. prions, dit-il.

Au premier regard, Mgr Hyacinthe avait compris. La dernière heure allait sonner. Il fit prévenir deux des prêtres qui demeuraient à l'évêché, et, quelques instans plus tard, il administrait au mourant le sacrement de l'extrême-onction. Puis, s'agenouillant à côté de Thérèse, que secouaient des sanglots désespérés, il pria, le cœur désolé, pour l'âme de celui qui allait partir...

Le jour s'était levé. Du grand jardin montaient les senteurs exquises des lauriers, que doraient maintenant les premiers rayons de soleil; les figuiers tendaient leurs branches chargées de fruits mûrs, et l'odeur forte des citronniers embaumait l'air. Les oiseaux chantaient gaîment, en se poursuivant à travers les arbres, dans les hautes futaies : et c'était comme une joie universelle de la nature, qui jouissait avec délices de ces quelques instans de fraîcheur avant les torpeurs brûlantes de la journée.

XII.

Lorsqu'on a perdu un être aimé, commence toute une période d'accablement, pendant laquelle le cœur saigne et l'esprit se révolte. La pensée ne peut pas et ne veut pas s'habituer à l'idée cruelle de l'irréparable. On se dit : « Plus jamais, plus jamais!.. » et l'intelligence n'accepte pas que ce soit pour toujours fini. Ce que la créature humaine a le plus de peine à comprendre, c'est la possibilité du néant. L'âme ne meurt pas quand le corps disparaît. Mais le cerveau borné n'a de l'âme qu'une conception vague et craintive, tandis que le corps, palpable, visible, matériel, résume l'idée de mort dans ce qu'elle a de plus effrayant. Puis, lentement, vient l'accoutumance, et l'on se résigne, en se laissant bercer par la pensée de l'éternité qui rapproche. Thérèse n'en était pas encore là. Elle souffrait cruellement et ne cherchait pas même l'espérance. Peut-être, entourée d'une famille, aurait-elle accepté plus vite la réalité. Mais elle se trouvait seule au monde, sans autres amis que

Nathaniel et Mgr Hyacinthe. L'évêque ne pouvait la consoler que par ses lettres, et Nathaniel jouait mal un rôle dont l'éloignaient autant son propre chagrin que sa nature un peu brusque.

Cependant, la jeune femme remplissait jusqu'au bout son devoir d'épouse. Le lendemain du service solennel célébré à Galveston par le prélat, elle ramenait pieusement à la Maison-Rouge le cercueil où dormaient les restes de Phineas.

Elle rêvait de lui élever un mausolée superbe. Déjà, en un élan de délicate tendresse, sa pensée choisissait un monticule élevé, en face des Eaux-Claires, dans la forêt de tulipiers. Par son ordre, Nathaniel faisait venir de la Nouvelle-Orléans les meilleurs ouvriers. Thérèse voulait que son mari dormît le grand sommeil au milieu de ces arbres féeriques qu'il aimait tant, dans la terre où il était né, et bercé par le chant des oiseaux qui naguère le ravissaient.

Quant aux questions d'intérêt, elles furent bientôt réglées. Par un testament écrit trois semaines après son mariage, Phineas laissait toute sa fortune à sa veuve. Aucun legs spécial pour Nathaniel. Seulement, Dawitt autorisait son vieil ami à se faire donner telle somme qu'il lui plairait de demander. La délicatesse du créole se révélait en ce détail charmant. Il savait qu'il est des affections et des dévoûmens qu'on ne peut jamais payer à leur valeur, et il voulait que Béryot choisît lui-même ce qui lui convenait. Il secoua tristement la tête quand Thérèse le mit au courant :

— Et de quoi ai-je besoin? dit-il. Est-ce que vous ne me donnerez pas toujours le gîte et la pâtée?

— Un homme tel que vous doit être indépendant.

— On n'est jamais indépendant, ma chère. La vie est un composé de petits esclavages.

— N'importe. J'entends que la volonté de mon mari soit respectée. Ce n'est pas vous, vous son meilleur ami, qui refuserez de lui obéir. Vous avez à la fois toutes les hauteurs de l'esprit et toutes les délicatesses du cœur. Vous ne me ferez pas le grand chagrin de vous dérober...

— Soit. Quand j'étais jeune, je rêvais d'avoir vingt-quatre mille francs de rente. Aujourd'hui, je suis presque vieux : la moitié me suffira.

Thérèse ne répliqua rien. Son plan était arrêté. Elle écrivit à son banquier de la Nouvelle-Orléans que, obéissant au testament de son mari, elle disposait d'une somme de deux cent mille piastres en faveur de M. Nathaniel Béryot. Elle priait qu'on transformât ce capital en rentes françaises nominatives. Et, un matin, elle remit au normalien un titre qui lui assurait quarante mille francs de revenus. Il sourit avec amertume :

— Quelle drôle d'idée de vouloir que je sois riche... à mon âge!

Cependant le travail ne chômait pas à la Maison-Rouge. Thérèse, aidée par Nathaniel, dirigeait la plantation et l'armée des travailleurs; elle se chargeait de toutes les dépêches aux correspondans. En même temps, elle passait trois heures tous les jours à surveiller le mausolée qui se dressait lentement à cent mètres du beau lac que Dawitt aimait tant. En huit mois, la construction fut terminée. Thérèse ne revit Mgr Hyacinthe qu'après un an de veuvage. Elle éprouvait l'âpre besoin de retourner à Galveston, là où elle avait été à la fois si heureuse et si malheureuse. C'est là que, pour la première fois, elle avait senti sa conscience en repos; là que Phineas avait fermé les yeux à la lumière. De plus, elle voulait laisser en cette ville une trace inoubliable de son séjour.

La jeune femme avait beaucoup changé pendant l'année qui venait de s'écouler. Elle était toujours admirablement belle, mais sa beauté avait un éclat plus vif qu'autrefois. Le visage humain reflète toujours la noblesse de la pensée. La tristesse douce qui remplissait l'âme de Thérèse la faisait plus haute et plus fière. Quant au passé ignominieux, il n'existait plus dans son souvenir : *elle l'avait oublié.*

Béryot, non plus, ne rappelait guère le Nathaniel d'autrefois. Sa gaîté était plus nerveuse, même presque affectée, comme s'il eût joué un rôle; le sceptique devenait rêveur. Et, comme la jeune femme s'en apercevait :

— Moi, rêveur! s'écria-t-il en riant. Quelle idée! Il y a des heures où je m'ennuie, voilà tout.

— C'est donc pour cela que vous êtes si remuant, vous qui refusiez de sortir et de marcher? Ne vous rappelez-vous plus vos théories? Rien n'est si malsain que l'exercice!

Il ne voulait pas avouer que la présence de Thérèse le gênait, qu'il évitait de se trouver seul avec elle, et que ses longues promenades n'étaient qu'un prétexte inventé pour elle autant que pour lui. Eh bien! oui, il l'aimait! Il l'aimait depuis que sous sa direction ce cerveau s'était ouvert à la science, à l'intelligence, à la clarté. Il l'aimait comme pouvait aimer cet homme revenu des entraînemens de la vie, dont les sens calmés ignoraient les emportemens brusques. C'était un chaste. A peine, durant les longues années de son séjour auprès de Phineas, avait-il honoré de sa préférence quelques quarteronnes dignes de ses bonnes grâces. L'amour, pour Nathaniel, c'était un sentiment fait d'adoration, de respect et d'admiration. Et il n'admirait, il ne respectait, il n'adorait personne à l'égal de Thérèse. Eh! que lui importaient les aventures du passé, à lui qui regardait la morale comme une convention! Il avait vu l'intelli-

gence de la jeune femme s'ouvrir comme une belle fleur aux premières caresses du soleil; il avait vu son âme ardente s'enthousiasmer pour toutes les idées nobles et généreuses; il avait vu sa conduite comme maîtresse, comme femme, comme veuve; avec quelle énergie elle se pliait au travail, et comment même, à présent, elle dirigeait presque toute seule une immense habitation.

Alors, pour chasser de son cœur cette passion sans espoir, il s'enfuyait au loin. Hélas! il emportait dans son cœur l'irrésistible souvenir. Ah! quels combats son esprit livrait à sa déraison! Aimer! aimer cette créature belle entre toutes les créatures! Aimer quand il neigeait sur sa tête, quand cinquante hivers voûtaient ses épaules! Le plus sage est le plus fou dès qu'une pensée de femme traverse son cerveau. Il en arrivait à redouter la présence de Thérèse, à se sentir heureux lorsqu'il ne la voyait pas, lorsqu'il pouvait inventer un prétexte pour s'enfermer chez lui. Aussi approuva-t-il chaudement son idée de construire à Galveston un hôpital qui porterait le nom de Phineas.

Elle resterait un mois ou six semaines avec Mgr Hyacinthe, et, pendant ce temps, il ne souffrirait pas de sa présence. Ce philosophe au jugement si fin analysait parfaitement le sentiment qui l'absorbait. Phineas avait aimé Thérèse avec ses sens; lui l'aimait avec sa tête. Et quand il contemplait la jeune femme, il se disait que nul homme, ayant le cœur libre, n'approcherait impunément de cette magicienne.

Elle partit pour Galveston vers les premiers jours du printemps. Veuve depuis treize mois, elle continuait à porter un deuil aussi rigoureux qu'aux premiers jours. Ses anciens amis la revirent telle que naguère, fière et calme sous son long voile noir. La communauté d'esprit était complète entre elle et le prélat. Les lettres fréquemment échangées avaient achevé de lier ces deux êtres l'un à l'autre. Mgr Hyacinthe lui racontait tout ce qui s'était passé depuis leur séparation. Deux fois par semaine, il lui écrivait les changemens introduits dans le diocèse, la venue des prêtres nouveaux, la création de paroisses établies sur les confins du territoire. Elle ne reconnut plus la ville, assainie par des travaux considérables et protégée contre les miasmes pestilentiels. L'évêque n'était pas seulement un pasteur pour ses ouailles, mais un maître et un ami. Depuis son arrivée au Texas, Mgr Hyacinthe avait tant fait, que maintenant les cœurs allaient vers lui. On le consultait sur toutes les questions qui touchaient à l'intérêt public; et Thérèse fut frappée de cette domination qu'exerçait un homme par le seul empire de son intelligence et de sa foi.

La jeune femme eut vite choisi l'emplacement où devait s'élever l'hospice « Phineas Dawitt; » car elle voulait que le nom de son mari fût gravé sur le fronton de l'édifice. Puis elle s'entendit avec

les architectes. Ce devait être une création unique aux États-Unis; une maison de santé possédant toutes les ressources et pouvant se suffire à elle-même. De plus, Thérèse transformait en fonds d'état une somme considérable, afin d'assurer à l'hôpital de gros revenus.

— Vous faites un noble emploi de votre fortune, ma chère enfant.

— Alors, vous m'approuvez?

— Eh! quelle est celle de vos actions que je n'aie point admirée depuis que je vous connais! Par malheur, il y a trop peu de femmes pareilles à vous! L'église remuerait le monde.

L'évêque et Mme Dawitt vécurent à côté l'un de l'autre pendant deux mois, partageant les mêmes travaux, étroitement unis de cœur et de pensée. Mgr Hyacinthe associait Thérèse à tous ses labeurs, à la fois si nombreux et si variés. Thérèse était frappée de la hâte que l'évêque apportait dans l'accomplissement de ses devoirs quotidiens; et comme elle l'interrogeait :

— C'est vrai, je sens que ma mission touche à son terme. Déjà plusieurs de mes amis de Rome m'ont écrit que le Saint-Père daignait être satisfait de mon œuvre.

— Raison de plus pour que vous ne l'abandonniez pas encore.

— J'ai accompli à peu près tout ce qu'on attendait de moi. Le diocèse est prospère, les missions sont organisées; j'ai créé quarante cures nouvelles. Maintenant...

Il ébauchait le geste lassé d'un homme qui, venu pour combattre, n'a pas trouvé le champ assez large pour y dépenser l'ardeur de son esprit. Thérèse devint triste.

— Je serai bien seule, murmura-t-elle, quand vous serez parti...

Elle ne voulut pas quitter Galveston sans que les travaux de l'hôpital fussent commencés, et elle posa la première pierre du monument. Une grande surprise l'attendait à la Maison-Rouge.

— J'ai reçu une visite importante pendant votre absence, lui dit Nathaniel.

— Ah!

— J'ai mieux aimé ne pas vous en parler dans mes lettres. Vous auriez pu abréger votre séjour à l'évêché, et c'eût été vous gâter un plaisir. M. Lamérac, le banquier de la Nouvelle-Orléans, est venu faire des offres pour l'achat de l'habitation.

— Vendre la Maison-Rouge!

— Non. Il pense bien que vous ne voudrez point vous séparer de la demeure où votre mari est né, où est construit son tombeau. Il propose d'acheter la plantation, et de se substituer à vous dans vos engagemens avec les noirs.

Thérésine réfléchit un instant, et d'une voix nette :

— Je refuse !

— Vous avez tort. M. Lamérac offre une somme considérable : si grosse qu'à mon avis il n'agit pas à lui seul. J'estime qu'il est le représentant d'une société d'actionnaires.

Pour la seconde fois, elle répliqua avec une décision brusque :

— Je refuse !

— Donnez-moi un argument solide, et je n'insiste pas. Il se passera longtemps avant que vous retrouviez cette bonne fortune. Vous en avez fait l'expérience depuis un an : c'est une rude besogne que de mener cette armée de travailleurs, que de surveiller les semaisons et les récoltes, que de traiter des ventes et des achats. Une femme seule ne peut y suffire.

— Je ne suis pas seule, mon ami, puisque vous êtes là.

Nathaniel semblait gêné. Cet homme si net et si franc hésitait.

— C'est que, précisément...

Les mots s'étranglaient dans sa gorge.

— C'est que,.. précisément,.. je suis forcé de vous quitter.

Elle eut un tel mouvement de stupeur que Béryot n'osa plus la regarder.

— Me quitter ! vous !

— Oui...

Thérèse tenait ses yeux fixés sur lui. Comme il ne répondait rien, elle fit quelques pas à travers la chambre. Brusquement, elle s'arrêta devant Nathaniel :

— Il y aura bientôt sept ans que nous vivons dans une intimité absolue de pensée. Je vous connais : un être comme vous ne fait rien sans raison. Abandonner la Maison-Rouge ! Pour que vous ayez conçu une pareille idée, il faut que vous ayez un motif sérieux. Lequel ?

De nouveau, il ne répondit pas ; et qu'eût-il répondu ? A son tour, il s'éloignait de Thérèse, ne sachant que dire, ne sachant que faire.

— Vous possédez un cœur élevé, une âme loyale, une conscience droite. Vous avez dû songer qu'un ami ancien ne laissait pas abandonnée à elle-même une femme dans ma position, c'est-à-dire une femme sans famille, sans appui, presque seule au monde. En dehors de vous et de Mgr Hyacinthe, je ne me connais pas un ami. Vous ai-je blessé sans m'en douter ? Alors, je vous prie de m'excuser. Êtes-vous mal ici ? Parlez, je vous en prie : je ne comprends pas !

— Me blesser, vous ? Il est impossible que vous pensiez cela une minute. Vous êtes une créature parfaite, et j'aimerais mieux douter de ma raison que de votre cœur. Mais que voulez-vous ? Je me fais vieux. La mort peut me frapper à l'heure où je l'attendrai le moins, et je suis comme l'oiseau blessé qui retourne se blottir dans son

nid. L'idée que je reposerais dans une terre étrangère, hors de mon pays, m'est insupportable. Cette préoccupation doit vous paraître étrange chez moi (il affectait de rire et de se moquer de lui-même) ; c'est quelquefois le plus sceptique qui est le plus sentimental ! Vous aimerai-je moins parce que,.. parce que j'ai le désir de revoir ma vieille Côte-d'Or? Il y a là un petit village où je suis né et où je voudrais vieillir en paix. Vous savez, quand on approche de sa fin, on pense à son commencement. Grâce à votre générosité, j'achèterai le château ; — me voyez-vous châtelain ! je ris rien que d'y penser ! — et si je suis loin de vous, ma chère Thérèse, du moins je serai près des vieux qui attendent leur fils depuis tant d'années...

Elle le regardait toujours fixement. Il parlait de rire, et ses yeux s'emplissaient de larmes, et son fin visage laissait deviner une douleur profonde. Thérèse ne comprenait toujours pas ; comment eût-elle pu soupçonner la vérité ? Mais elle sentait que la résolution de Nathaniel était bien prise, et qu'il souffrait réellement. Elle ignorait la cause de cette souffrance, mais elle ne pouvait plus mettre en doute la volonté bien nette de son ami. Il voulait partir, se séparer d'elle, rentrer en France, et non pour le motif qu'il alléguait, mais pour des raisons secrètes qu'il n'avouait pas. Peut-être, le voyant indifférent ou calme, ne lui eût-elle point pardonné un abandon inexplicable ; mais les larmes de Béryot remuaient le cœur de Thérèse. Elle n'admettait pas qu'un tel homme pût être guidé par un mobile inférieur, que cette douleur subie par lui ne fût pas réellement cruelle. Elle lui tendit la main dans un élan spontané d'affection sincère.

— Je me tais. Partez. Seulement j'ai besoin de réfléchir sérieusement à la proposition de M. Lamérac. Vous gardant avec moi, je l'aurais déclinée ; si je reste seule, je suis contrainte à l'accepter. Je vous demande de demeurer à la Maison-Rouge jusqu'à ce que cette liquidation soit finie.

La vente dura plus longtemps que Thérèse et Nathaniel ne se l'imaginaient. Il fallut cinq mois pour dresser un bilan exact de la propriété, des marchandises, des contrats passés avec les travailleurs et les correspondans. Un matin, l'acte de vente, rédigé par un notaire de Vermillion-Ville et soigneusement étudié par Béryot, fut approuvé et signé. Mme Dawitt ne se réservait en toute propriété que la Maison-Rouge et une partie du bois de tulipiers. Thérèse conservait le droit d'enclore d'une ceinture de murailles l'habitation et le parc qu'elle gardait. Elle éprouvait un réel chagrin à se séparer de ces terres qui avaient appartenu à son mari ; il lui semblait perdre Phineas pour la seconde fois. Ce chagrin fut doublé par Nathaniel, qui retournait en France comme il l'avait annoncé. Les

adieux furent tristes et tendres. Mme Dawitt souffrait de voir Béryot s'en aller, et lui souffrait de la laisser seule. Ah! s'il eût osé parler! Mais cet être délicat et fier se trouvait trop heureux déjà de n'être pas même soupçonné par la jeune femme. Et il partait le cœur brisé, croyant quitter pour toujours cette fine créature dont l'intelligence était son œuvre; il partait, sentant sa vie bien cassée en deux. Comme elles lui paraissaient loin, ces années paisiblement vécues à la Maison-Rouge! Et que d'événemens, depuis le jour où il pénétrait pour la première fois sous ce toit amical et hospitalier! Il rentrait dans une vie nouvelle, n'ayant plus la tranquillité de son esprit, vaincu par le regard d'une femme, lui le contempteur des femmes!

Thérèse tenait Mgr Hyacinthe au courant des incidens nouveaux qui agitaient sa vie. L'évêque ne vit pas plus clair que Mme Dawitt dans les pensées secrètes de Nathaniel. Comment deviner un amoureux en cet homme si pénétrant, blanchi par l'existence et la méditation? Il crut qu'en effet la nostalgie du pays natal avait pris le normalien, et que la mort imprévue de son ami, frappé en pleine jeunesse, le décidait seule à rentrer en France. Il approuva beaucoup la vente de la plantation. Dans une visite que Thérésine lui fit à Galveston quelques mois après le départ de Béryot, il s'en expliqua nettement avec elle.

— Il vaut mieux que vous ne conserviez point d'attaches dans ce pays, ma chère enfant. Il ne se passera pas beaucoup de mois avant que le saint-père ne m'ordonne de rentrer en France...

— Quoi! déjà?

— Le Vatican et le gouvernement français n'arrivent pas à s'entendre pour le choix d'un évêque à ***. Il est fort possible que l'accord se fasse sur mon nom. En ce cas, je devrais obéir. Je vous l'ai confessé déjà : ma tâche est accomplie. Je reste à mon poste tant que je n'en suis point relevé. Le jour où je quitterai le Texas, est-ce que vous ne seriez pas bien seule? Une femme supérieure par le cœur et par l'esprit, telle que vous êtes, se doit à elle-même et aux autres. M. Béryot est parti : je partirai à mon tour. Que deviendrez-vous?

Et il lui expliquait la place qu'elle pouvait occuper à Paris, avec son éducation et sa fortune. Pour l'évêque, Thérèse était une jeune fille créole, orpheline et sans famille. Mgr Hyacinthe lui parlait de ce monde parisien, si brillant et si supérieur. Elle n'y possédait point de relations? Mais ses amis, à lui, deviendraient vite les siens; sa dignité de prélat lui donnait droit de cité partout, et, grâce à lui, Thérèse serait bientôt reçue et acceptée dans les salons les plus difficiles.

Le séjour qu'elle fit à Galveston eut une grande influence sur

l'esprit de Mme Dawitt. Tout d'abord il lui fut impossible de s'en rendre compte. Elle était absorbée par les travaux de l'hôpital dédié à la mémoire de son mari : on achevait de le construire. Mais, lorsqu'elle se retrouva seule à l'habitation, elle se rappela les conseils de l'évêque. Mgr Hyacinthe ne se trompait pas : restant seule, rien ne la retenait plus en Louisiane. Ses deux amis éloignés, la plantation vendue, que ferait-elle, qui verrait-elle ? De même que Nathaniel, elle éprouvait un déchirement de cœur en songeant qu'elle se séparerait de ce pays qui l'avait purifiée, rajeunie, recréée ! Elle s'accoutuma lentement à cette idée, mais sans fixer de date à l'événement qui changerait encore une fois son existence.

Rentrer en France !

Elle revoyait, à travers son souvenir, une enfant de seize ans, frileusement cachée sous un manteau de voyage. Cette enfant ne possédait rien au monde : un prénom de chanteuse, une existence de courtisane, résumaient tout son passé. Debout à l'avant d'un paquebot, elle regardait fuir et s'effacer à l'horizon les côtes du Havre ; et, de même, peu à peu, la silhouette de cette enfant fuyait et s'effaçait, telle qu'une ombre noyée dans les vapeurs grises du lointain. A la place se dressait une jeune femme qui ne ressemblait guère à la pauvrette d'autrefois... Rentrer en France ! Avec un nom honorable, riche d'une grande fortune, lavée des souillures d'un temps qui n'existait plus. C'est-à-dire pénétrer dans un monde nouveau que Mgr Hyacinthe allait lui ouvrir, paraître sur un théâtre inconnu, elle, Thérésine ; elle, l'ancienne petite chanteuse ! Elle se berçait de ces idées étranges, réfléchissant aux caprices du destin, qui renverse en un jour les puissans de la veille, et va chercher une enfant perdue dans la boue pour la hisser au sommet. Sa raison claire et lucide entrevoyait à peu près nettement son avenir : sept années auparavant, une créature avilie et méprisée avait quitté la France, et une femme riche et respectée allait y revenir...

Est-ce que vraiment de tels changemens se produisent en une vie ? Elle n'était donc pas impossible, la réhabilitation complète, absolue, qu'elle avait tant de fois rêvée ?

ALBERT DELPIT.

(La troisième partie au prochain n°.)

LUTTE

ENTRE

LA RELIGION ET LA PHILOSOPHIE

AU TEMPS DE SOCRATE

I.

L'histoire de la Grèce est double : elle montre des faits qui excitent notre curiosité ou nous aident à former notre expérience politique, et des idées qui inspirent encore nos poètes, nos philosophes et nos artistes. C'est par les idées que les sociétés se transforment et que la civilisation se développe. La véritable histoire est donc celle de la pensée humaine ; or, vers la fin du ve siècle avant notre ère, beaucoup de pensées fermentaient dans Athènes, et un grand homme y commençait une révolution morale qui allait donner une vigoureuse secousse à l'esprit grec ; il faut aller à lui.

Par la guerre du Péloponèse, Athènes avait perdu son empire, et bien autre chose ; ses anciennes mœurs et ses vieilles croyances étaient ébranlées. Maîtres d'une moitié du monde hellénique, les Athéniens avaient vu affluer dans leur cité les hommes et les richesses ; l'industrie, le commerce avaient pris un immense essor, et, au milieu de ce mouvement général, l'esprit n'avait pu rester le prisonnier de

l'ancienne orthodoxie religieuse. Des horizons nouveaux s'étaient ouverts devant l'imagination du penseur, comme des mers nouvelles devant le navire du marchand. Eschyle, Sophocle, Hérodote, Thucydide, Aristophane, avaient rencontré, dans les voies où ils s'étaient élancés, les plus belles conceptions du génie; Phidias avait vu Jupiter; Anaxagore avait presque trouvé Dieu. Ainsi, le vieil Homère et tous les poètes qui l'avaient précédé ou qu'il inspira avaient paru, après que la race grecque se fut, comme une alluvion féconde, répandue sur les côtes de l'Asie et mêlée, par le commerce et par les armes, au monde oriental.

Le sentiment religieux s'était épuré, au moins pour quelques-uns. La conception de la divinité était plus élevée, et la grande question de l'autre vie, tout en restant fort obscure, tendait vers une solution moins grossière que celle qui en avait été donnée par Homère et Hésiode. La récompense des bons (χρηστοί) se rapprochait de celle qui leur est aujourd'hui promise. « Les âmes des hommes pieux, disent Épicharme, Pindare et Eschyle, habitent au ciel et célèbrent par des hymnes la grande divinité. » L'âme des bienheureux (μάκαρες), placée au milieu des astres, participait à la béatitude divine, et jouissait de la vue perpétuelle de la lumière pure, comme celle des élus de Dante.

Mais au-dessous des nobles préoccupations de ces grands esprits, que d'agitations stériles! Combien qui, ne pouvant créer, détruisaient; qui niaient le passé sans rien affirmer pour l'avenir; qui tournaient en dérision les lois, les mœurs, les croyances du vieux temps, sans rien mettre à leur place. Les dévots entendaient avec effroi des hommes se rire de tout ce qui faisait encore leur vie morale et religieuse, douter de leurs dieux, parodier les mystères. Beaucoup même, voyant que les prières, les sacrifices n'avaient point sauvé Athènes des plus affreuses calamités, en vinrent à penser que les croyances transmises par les aïeux pourraient bien n'être que des mensonges; déjà on volait les dieux, non pas l'argent déposé dans leurs sanctuaires, comme les Phocidiens le prendront à Delphes, mais, ce qui était un double sacrilège, les ornemens d'or qui recouvraient leurs statues (1). L'hellénisme était arrivé à ce carrefour

(1) Ainsi, au témoignage d'Isocrate (*Contre Callimaque*) furent volés au Parthénon le *Gorgoneion* et plusieurs bas-reliefs du casque, du bouclier et de la chaussure de Minerve. Démosthène, *Contre Timocratès*, 121, rappelle le vol des ailes d'or de la Victoire, et Pausanias, I, xxv, 7, et xxix, 16, parle du grand vol de Lacharès, qui, au temps de Démétrius, fils d'Antigone, prit les boucliers d'or de l'architrave et tout l'or qui pouvait encore être enlevé de la statue de Minerve. On sait ce qui est raconté, à tort ou à raison, de Denys l'ancien, pillant le temple de Proserpine et volant à Esculape sa barbe d'or, à Jupiter son manteau d'or, « trop chaud pour l'été, trop froid pour l'hiver. »

ténébreux où les religions aboutissent, lorsque le doute commence à s'attacher à elles, et où la foule s'attarde, parce que, si la croyance ne conduit plus la vie, elle commande encore aux habitudes. De là partent des routes dans lesquelles s'engagent les esprits élevés et résolus qui laissent derrière eux le passé mourir lentement et cherchent à aller au-devant de l'avenir qui s'approche.

Longtemps épars à la circonférence du monde grec, en Asie, dans la Thrace et la Sicile, les philosophes étaient tous accourus au centre, ioniens, éléates, pythagoriciens, atomistes. Depuis le siècle de Périclès, Athènes était leur champ clos : c'est là qu'avait lieu la mêlée des systèmes; là que commençait la révolution qui fit entrer le paganisme dans la période de décadence pour le peuple, de transformation morale pour les hommes supérieurs. L'ancienne religion voyait l'esprit se retirer d'elle par deux voies. Les mystères, surtout ceux d'Éleusis, avaient peu à peu dégagé, réuni et développé les élémens spiritualistes que les vieux cultes renfermaient, et, sans briser le polythéisme, tendaient à faire prévaloir l'idée d'un dieu unique. Plus hardis, plus libres, les philosophes remontaient par la raison seule à la cause première. Mais en agitant, pour l'éternel honneur de l'intelligence humaine, les grands problèmes que la religion populaire prétendait avoir résolus, ces hommes faisaient naturellement contre celle-ci acte d'insubordination et de révolte. Ils la réduisaient à n'être qu'une forme vide, un linceul de mort qui enveloppait l'état, et que, par prudence seule, par respect forcé pour les faiblesses populaires, ils se gardaient de déchirer.

Le panthéisme des Ioniens permettait bien encore à Thalès de dire : « Le monde est plein de dieux, » mais Hippocrate subordonnait leur action à des lois constantes et aux conditions de la matière. « Il n'existe pas, disait-il, de maladies divines ; toutes ont des causes naturelles. » C'était briser l'arc d'Apollon et ses flèches, qui portaient la peste et la mort dans les cités. Anaxagore, tout en proclamant une cause unique, dont Platon fera le λόγος et saint Paul le *Verbum Dei*, supprimait les auxiliaires que la foi lui avait donnés. Il osait enseigner que les aérolithes venaient du ciel, — ce que les *popolani* de Naples ne croient pas encore, — et en donnant aux pierres météoriques cette origine, il ôtait aux astres leur divinité : Mars, Vénus, Hélios n'étaient plus que des masses rocheuses incandescentes. Lorsqu'il disait : « Rien ne naît, rien ne meurt ; il n'y a partout que composition et décomposition ; chaque chose retourne d'où elle est venue, et le fond de la nature ne change pas, » il ruinait le surnaturel et, avec lui, la religion qui vit de merveilles. Xénophane, plus explicite, avait rejeté toute la théologie vulgaire et reproché aux poètes d'avoir divinisé les forces nuisibles ou favorables qui agissent

sur l'homme ; Hésiode, même Homère, n'avaient pu trouver grâce devant lui ; il leur reprochait d'avoir dégradé l'idée de la divinité, en prêtant à leurs dieux des actions et des sentimens indignes de l'Être absolu. Toutefois, Xénophane n'était point parvenu à concilier, tout en les distinguant, Dieu et le monde, la cause et l'effet. Pour sortir de ce mélange indécis de théisme et de panthéisme, son disciple, le redoutable Parménide, comme Platon l'appelle, ne trouva d'autre moyen que de nier le monde. Il le déclara une apparence vaine, et nos sens qui nous le montrent des instrumens d'erreurs. Démocrite, au contraire, réduisait le problème de l'univers à une question de mécanique ; il n'existe, selon lui, d'autre substance que celle des corps, d'autre force motrice que la pesanteur, et il se riait de ceux qui des phénomènes de la nature avaient fait des dieux. Un de ses disciples, Diagoras de Mélos, niait résolument leur existence. Pour se moquer des douze travaux d'Hercule, il jetait au feu une statue en bois du fils de Jupiter et lui demandait d'accomplir un treizième exploit en triomphant de ce nouvel ennemi. A Samothrace, les prêtres lui montraient, en preuve de la puissance de leurs dieux, les offrandes des navigateurs échappés au naufrage. « Mais combien en auriez-vous, leur dit-il, si tous ceux qui ont péri vous en avaient envoyé ? »

Tandis que les philosophes minaient la religion nationale par la raison, les poètes comiques la tuaient par le ridicule, et leur influence s'étendait rapidement chez un peuple où tout le monde lisait, même en voyage. Quel devait être l'effet produit sur la foule réunie au théâtre, quand, à Athènes, on jouait le *Plutus*, les *Oiseaux* et les *Grenouilles* d'Aristophane, qui traitent les dieux si irrévérencieusement? A la cour des tyrans de Sicile, la satire politique n'étant point de mise, l'Olympe paya pour l'Agora : les puissans du jour furent épargnés, mais les poètes vilipendèrent les anciennes puissances de la terre et du ciel. Dans ses comédies syracusaines, Épicharme faisait de Jupiter un gourmand obèse ; de Minerve une musicienne de carrefour ; de Castor et Pollux, des danseurs obscènes ; d'Hercule, une brute vorace. On sait que Plaute copia souvent ce poète audacieux, dans son *Amphitryon* par exemple ; et pourtant Épicharme était un personnage grave, dont on a fait un philosophe ! Syracuse lui éleva une statue avec cette inscription : « Autant le soleil l'emporte par son éclat sur les autres astres et la mer sur les fleuves, autant Épicharme l'emporte par sa sagesse sur les autres hommes. »

Ainsi, l'ancienne poésie qui avait vécu d'images, et la nouvelle philosophie, qui vivait d'abstractions, ne pouvaient pas s'entendre. L'une avait fait les Olympiens à la ressemblance de l'homme, l'autre

leur enlevait la forme brillante dont ils avaient été revêtus pour les réduire à n'être que des entités métaphysiques. Le dieu philosophique, nouveau Saturne, allait dévorer les dieux des poètes.

L'art eut sa part dans cette œuvre de destruction. Les parodies des dieux étaient reproduites sur des vases peints, qui, circulant partout, remplissaient le rôle de nos journaux de caricature, et popularisaient les scènes irrévérencieuses de l'Olympe que les poètes comiques avaient mises au théâtre. Nos collections en conservent un certain nombre; un d'eux, à la Vaticane, montre Jupiter à la porte d'Amphitryon. Le dieu, caché sous un masque barbu, tient l'échelle qui lui fera atteindre, comme un vulgaire coureur d'aventures galantes, la fenêtre où Alcmène l'attend. Près de lui Mercure, déguisé en esclave ventru, va faciliter l'amoureuse escalade en l'éclairant de son falot. Un autre vase, au *British-Museum,* représente Bacchus qui a enivré Vulcain, afin de pouvoir le ramener, malgré lui, dans l'Olympe où il a éprouvé des ennuis. Ailleurs, c'est Neptune, Hercule et Mercure qui pêchent à la ligne pour fournir aux bombances des dieux.

L'introduction des idées nouvelles est souvent accompagnée d'un ébranlement moral qui précède leur venue et dure jusqu'à leur triomphe. Les Erinnyes, personnification du remords qui poursuit incessamment le coupable, avaient joué un grand rôle chez les anciens Grecs; avec elles disparut la sanction pénale que la religion avait établie pour cette vie et pour l'autre. Alors les vieilles lois étant méprisées et les nouvelles n'étant pas encore établies, les hommes se trouvent suspendus dans le vide, sans autre règle que leur conscience qui chancelle et que leurs passions qui les entraînent. Du même coup, la morale humaine s'affaiblit; le sentiment du devoir diminue et les liens de la famille se relâchent. Ainsi en fut-il alors pour Athènes. « Nous avons, disait-on en face d'un tribunal, nous avons des courtisanes pour nos plaisirs, des concubines pour partager notre couche, des épouses pour nous donner des enfans légitimes et veiller au soin de la maison. » Est-ce Alcibiade qui parle ainsi? Non, c'est peut-être le plus grand des orateurs d'Athènes.

II.

Cette lutte entre la religion et la philosophie fût restée sans influence fâcheuse sur la cité si, dans le même temps, il ne s'était ouvert des écoles de doute universel et de morale facile, où l'art de parvenir remplaça le vieil et viril enseignement des vertus civiques.

Le système d'éducation ne changea pas pour l'enfant ; les anciennes études de grammaire et de musique, les exercices militaires et gymnastiques continuèrent ; mais le jeune homme se trouva enveloppé d'un autre esprit. On a souvent montré le goût d'Athènes pour les arts ; il faut parler de l'art démocratique par excellence, la rhétorique. De celle-ci naquirent deux classes d'hommes, les rhéteurs et les sophistes, qui regardèrent le talent de discourir comme étant à lui-même son moyen et sa fin. Aussi leur unique souci était-il de rendre leurs élèves des parleurs redoutables, tandis que les anciens maîtres ne cherchaient qu'à faire des citoyens et des soldats. Autrefois, on apprenait à agir ; maintenant, on apprend à parler.

C'était une conséquence inévitable du développement des mœurs et des institutions démocratiques. Périclès lui-même n'avait pas dédaigné les entretiens de Protagoras. En de petites cités où tout se fait par la parole, l'éloquence est à la fois une épée et un bouclier ; avec elle on se défend et on attaque ; avec elle on gagne une charge ou un procès, la faveur du public ou l'indulgence des juges. A Athènes, chaque jour un citoyen risquait d'être accusé ou accusateur, et il fallait plaider soi-même. Une accusation bien soutenue mettait en lumière ; un échec avait le double inconvénient d'une défaite et d'une perte sérieuse, car l'accusateur qui ne prouvait pas son dire ou n'obtenait pas, au moins, le cinquième des suffrages, payait une amende de mille drachmes. Savoir parler était donc une nécessité. Pour arriver à la notoriété publique et à la puissance, l'Agora était la route la plus sûre ; comme moyen de parvenir, les exploits militaires ne venaient qu'après les discours. Cet art de bien dire, même sans bien penser, celui de revêtir une opinion fausse des apparences de la vérité et d'éblouir le vulgaire par l'éclat des mots, ce talent de l'avocat qui, au besoin, plaide, avec une conviction momentanée, une cause qu'il sait mauvaise, était fort recherché des jeunes Athéniens, moins curieux à présent de comprendre et de chanter les hymnes des vieux poètes que d'acquérir ce que le Gorgias de Platon appelle le plus grand des biens, à savoir le talent de persuader par sa parole les juges dans les tribunaux, les sénateurs dans le conseil, le peuple dans les assemblées. Aussi accouraient-ils en foule auprès des marchands d'argumens et de subtilités, et payaient-ils à prix d'or leurs leçons. Hippias d'Élis se vantait d'avoir, en Sicile, gagné par ses leçons, dans le court espace de quinze jours, plus de 150 mines, malgré la concurrence de Protagoras, alors au comble de la célébrité. Les sages avaient jadis semé les paroles de sagesse, mais ils ne les vendaient pas ; et Socrate, Platon, s'indignaient de ces marchés que nos sociétés mo-

dernes, assises, il est vrai, sur d'autres bases, voient pourtant sans colère.

Rhéteurs qui analysaient les procédés du langage, sophistes qui analysaient les idées morales et politiques, c'était tout un. Les derniers ne formaient pas une école enfermée dans un système particulier. Ils représentaient un certain état des esprits et un des côtés de la philosophie grecque, le scepticisme. Ils ne croyaient à rien, si ce n'est à l'art de bien dire ; préparaient, chacun à sa manière, des orateurs pour les assemblées ou des discours pour les plaideurs, comme nos avocats louent leur parole ou vendent leur science, comme nos maîtres de tout genre la donnent en échange d'un salaire légitime. On croit qu'ils vinrent de Sicile à un certain jour qu'on nomme et qu'on date. On peut le dire pour Gorgias ; mais les sophistes et les rhéteurs ne sont pas un produit artificiel ; ils sortent des entrailles mêmes de la société grecque de ce temps. « Le plus grand des sophistes, a dit Platon, c'est le peuple ; » il voulait dire : c'est la démocratie, qui aime trop les beaux parleurs et a bien rarement la prudence d'Ulysse, lorsqu'il passa près des Sirènes.

Les quatre écoles qui, depuis Thalès, avaient cherché la vérité hors de l'enseignement religieux, par les seuls efforts de l'esprit, n'avaient produit que des hypothèses fondées sur des raisonnemens *a priori*. La sophistique fut la réaction qui devait inévitablement se produire contre un dogmatisme impérieux, comme le scepticisme philosophique succédera aux affirmations doctrinales de Platon et d'Aristote. Ces oscillations de l'esprit sont d'ordre naturel. Les Ioniens avaient essayé d'expliquer la création par la matière, les Éléates par la pensée, les Pythagoriciens par les nombres, Leucippe et Démocrite par les atomes. Malgré des conceptions puissantes, aucun problème n'avait été résolu, et les systèmes s'étaient brisés les uns contre les autres, sans faire jaillir la lumière. Sur la voie suivie par les philosophes, on ne voyait donc que des ruines, et il y en aura toujours, attendu que, parmi les questions qu'ils agitent, il en est qui dépassent notre intelligence, comme il est des efforts qui sont au-dessus de notre puissance musculaire. C'est l'honneur de l'esprit humain de vouloir pénétrer jusqu'aux principes des choses ; c'est le malheur de sa condition de n'y arriver jamais ; et, quand il se sent vaincu dans cette lutte pour la conquête de la vérité, il s'abandonne parfois à des négations aussi téméraires que l'avaient été les audaces métaphysiques. Ainsi en arriva-t-il en Grèce au temps où nous sommes.

La sophistique, qu'Aristote définit « une sagesse apparente, mais non réelle, » est l'avènement de l'esprit critique. Comme toute puissance nouvelle, elle ne sut ni mesurer, ni ménager ses forces.

Avec une méthode à la fois féconde et dangereuse, selon celui qui l'emploie, et qu'elle emprunta aux Éléates, la dialectique, elle prétendait tout analyser; et elle mit tout en pièces, sans rien reconstituer. Elle ne le pouvait pas, car elle fut et elle resta la négation, arme de guerre bonne pour détruire, qui ne sert pas toujours à édifier. Lorsque Protagoras, de qui nous avons cependant de belles paroles sur la justice et la vertu, disait que « l'homme est la mesure des choses, » Ἄνθρωπος πάντων χρημάτων μέτρον, cela signifiait que toute pensée est vraie pour celui qui la pense, mais seulement à l'instant où elle se produit dans son esprit ; de sorte que, sur le même sujet, à des momens différens, l'affirmation et la négation ont une valeur égale, d'où il résulte que nul n'a le droit d'établir une loi générale. Il admettait pourtant qu'il y avait des opinions, sinon plus vraies, au moins meilleures que d'autres, et que c'était l'office du sage de les substituer aux plus mauvaises. Thrasymaque de Chalcédoine allait plus loin : il estimait que le juste se détermine par l'utile ; que le droit est toujours au plus fort ; qu'enfin les lois n'ont été établies par les peuples et par les rois que pour leur avantage particulier. Dans le *Gorgias* de Platon, Polos d'Agrigente soutenait la thèse que l'intérêt personnel est la mesure de tout bien ; et il vantait le bonheur des rois de Perse et de Macédoine, qui s'étaient élevés au trône par le meurtre et la trahison. Les proscripteurs des habitans de Mélos n'avaient donc pas eu de grands efforts d'imagination à faire pour démontrer à ces pauvres gens qu'ils avaient tort de se plaindre qu'Athènes les obligeât à tendre la gorge.

Le peuple, il est vrai, ne philosophait pas. Mais il avait un autre maître, la guerre, qui lui enseignait la morale des bêtes fauves. Aux mesures abominables, plusieurs fois prises en ce temps-là, Thucydide donne pour cause la lutte acharnée que soutenaient l'une contre l'autre Sparte et Athènes, ou l'aristocratie et la démocratie. Entre elles deux, il n'y avait d'autre principe que la force, et un demi-siècle plus tard, Démosthène répétera en gémissant la sinistre formule : « Aujourd'hui, la force est la mesure du droit. »

De quelque côté que vinssent ces doctrines, on pense bien que, désastreuses pour l'état, elles l'étaient aussi pour le ciel et qu'elles mettaient les dieux en très grand péril. Protagoras disait d'eux, dans un de ses ouvrages : « Quant aux dieux, je ne puis savoir s'il y en a ou s'il n'y en a pas, car beaucoup de choses s'y opposent : en particulier, l'obscurité de la question et la brièveté de la vie. » Gorgias soutenait d'abord que rien n'existe ; ensuite, que, si quelque chose existait, il serait impossible de le connaître et d'en communiquer à d'autres la connaissance. C'était arriver, par un chemin

opposé, au même point que Protagoras, c'est-à-dire à la négation de toute certitude.

Ainsi, rien n'est vrai, mais tout est vraisemblable ; du moins à force d'art on peut donner à tout les apparences de la vérité. Donc, il n'y avait pas de thèse qui ne se pût défendre. Si de telles doctrines, bouleversement de la raison humaine, ruinaient la vertu, le patriotisme, la religion, elles n'en étaient pas moins, dans les bouches habiles qui les présentaient, fort séduisantes. Elles plaisaient à des esprits amoureux des subtilités ingénieuses et elles étaient utiles au défenseur de toute cause mauvaise. Aussi, chez ce peuple disputeur, eurent-elles de nombreux adeptes qui trouvèrent dans ce métier le moyen de briller et de s'enrichir. C'était à qui de ces prestidigitateurs surpasserait l'autre par l'étrangeté de ses thèses, par la subtilité de ses argumens, par la souplesse et l'éclat de sa parole, par son habileté à traiter sur-le-champ et successivement le oui et le non, le pour et le contre. Dans les écoles, dans les fêtes, dans les jeux publics d'Olympie, partout où beaucoup d'hommes se trouvaient réunis, on voyait aussitôt paraître un sophiste qui, se faisant donner un sujet quelconque, le traitait, quelque frivole ou paradoxal qu'il fût, aux applaudissemens des auditeurs, et ne s'avouait jamais vaincu. « Ces gens-là, dira Platon, on a beau les terrasser, ils se relèvent toujours : l'Hydre de Lerne était un sophiste. »

Mais il ne faut pas faire de la sophistique un attribut particulier de la démocratie. Critias, qui fut un des trente tyrans et un des plus abominables, ne voyait dans les institutions religieuses et dans la croyance aux dieux que l'effet d'une ruse habile. « Il fut un temps, disait-il, où la vie humaine était sans loi, semblable à celle des bêtes et esclave de la violence. Il n'y avait pas alors d'honneur pour les bons, et les supplices n'effrayaient pas encore les méchans. Puis les hommes fondèrent les lois, pour que la justice fût reine et l'injure asservie ; et le châtiment suivit alors le crime. Mais comme les hommes commettaient en secret les violences que la loi réprimait, lorsqu'elles osaient s'exercer à découvert, il se rencontra, je pense, un homme adroit et sage qui, pour imprimer la terreur aux mortels pervers, lorsqu'ils se porteraient à faire, à dire, ou même à penser quelque chose de mauvais, imagina la divinité. Il y a un dieu, dit-il, florissant d'une vie immortelle, qui sait, qui entend, qui voit par la pensée toutes choses, et dont l'attention est toujours éveillée sur la nature mortelle. Il entend tout ce qui se dit parmi les hommes ; il voit tout ce qui s'y fait. Si vous machinez quelque forfait en silence, il n'échappera point aux regards des dieux. A force de répéter de pareils discours, ce sage introdui-

sit le plus heureux des enseignemens, cachant la vérité sous le mensonge. Et pour frapper davantage, pour mieux conduire les esprits, il leur conta que les dieux habitent aux lieux d'où viennent aux hommes les plus grandes terreurs et les plus grands secours de leur vie malheureuse; aux lieux d'où s'échappent les feux de l'éclair et les terribles retentissemens de la foudre; où, d'un autre côté, brille la voûte étoilée du ciel, œuvre admirable du temps, ce sage ouvrier, et d'où part la lumière brillante des astres, d'où la pluie pénétrante descend au sein de la terre. C'est ainsi, je pense, que quelque sage parvint à persuader les hommes de l'existence des dieux. »

Athènes eut l'honneur et le triste privilège de devenir le foyer de l'esprit sophistique, dont on retrouve les traces dans les mœurs publiques de quelques-uns de ses citoyens et jusque dans sa littérature. Les tragédies d'Euripide nous en ont déjà fourni la preuve (1); la vie d'Alcibiade en est une autre. Ce personnage fut en effet un sophiste politique, brillant rhéteur en actions, comme les autres l'étaient en paroles; toujours prêt au oui et au non; aujourd'hui avec Athènes, demain avec Sparte, Argos ou Tissapherne, indifférent, en un mot, sur ces questions de patrie et de vertu qui passionnaient si fortement les contemporains de Miltiade.

Contre ces doctrines qui détachaient les citoyens de la patrie et jetaient un reflet fâcheux sur les œuvres d'un aussi beau génie qu'Euripide, des protestations s'élevèrent. Il y en eut deux fameuses, l'une au nom du passé, l'autre au nom de l'avenir. Je parle d'Aristophane et de Socrate.

Aristophane combattit Euripide, Cléon, les sophistes et Socrate, en un mot l'esprit nouveau, bon ou mauvais, sans distinction. On a vu déjà que l'Athènes de Périclès et sa démocratie belliqueuse n'avaient pas les sympathies du poète satirique. Dans les *Grenouilles*, dont l'objet est de montrer combien Euripide est inférieur à Eschyle pour la noblesse des personnages et pour la convenance du style, qui est le même dans la bouche de tous, rois ou esclaves, Aristophane fait dire à Euripide lui-même : « Par Apollon! en les faisant parler ainsi, je leur prêtais un air plus démocratique! »

Mais ce furent les sophistes qu'il attaqua le plus violemment dans la personne de Socrate, ne distinguant point en lui l'homme sensé, caché peut-être sous trop d'habiletés de parole. La pièce des *Nuées* est un pamphlet étincelant d'esprit, mordant, qui porte juste en pleine sophistique, seulement il faudrait substituer le nom d'un de ces saltimbanques en paroles dont nous avons parlé à

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er octobre 1886, l'étude sur *Euripide*.

celui de Socrate, que le poète représente suspendu au-dessus de la terre, et invoquant les déesses tutélaires des sophistes, les Nuées, dont il croit entendre la voix au milieu des brouillards. Le vieux Strepsiade, ruiné par les désordres de son fils, voudrait bien trouver le moyen de ne pas payer les dettes que le prodigue a contractées : pour cela il l'envoie à l'école des sophistes. « Qu'irai-je y apprendre ? demande le fils.

Strepsiade : — Ils enseignent, dit-on, deux raisonnemens : le juste et l'injuste. Par le moyen du second, on peut gagner les plus mauvaises causes. Si donc tu apprends ce raisonnement injuste, je ne paierai pas une obole de toutes les dettes que j'ai contractées pour toi. » Sur le refus de son fils, le vieillard se rend lui-même chez Socrate, et bientôt il y apprend à ne plus croire aux dieux. Il rencontre son fils et l'entend jurer par Jupiter Olympien. « Voyez, voyez, *Jupiter Olympien!* quelle folie ! A ton âge, tu crois à Jupiter ! »

Phidippide : — Y a-t-il en cela de quoi rire ?

— Tu n'es qu'un enfant pour admettre de telles vieilleries. Approche pourtant, que je t'instruise ; je vais te dire la chose, et alors tu seras homme ; mais ne va pas le répéter à personne !

— Eh bien ! qu'est-ce ?

— Tu viens de jurer par Jupiter ?

— Oui.

— Vois comme il est bon d'étudier : il n'y a pas de Jupiter, mon cher Phidippide.

— Qui est-ce donc ?

— C'est Tourbillon qui règne ; il a chassé Jupiter (1).

C'est le *nous avons changé tout cela* de Molière, et cette bonne dupe de Strepsiade rappelle notre bourgeois-gentilhomme. Il ne faut pas oublier qu'il a perdu son manteau et ses souliers : insinuation de vol calomnieuse, assurément, contre Socrate, et qui l'était aussi contre les sophistes.

Après cette parodie des nouvelles doctrines qui substituaient à la royauté divine de Jupiter la domination des lois physiques, le poète met en scène le Juste et l'Injuste : tous deux se livrent bataille à coups d'argumens ; le Juste trace le tableau de la vie ancienne, qui se passait au milieu des exercices de la palestre et dans la pratique de la vertu, avec la pudeur, la modération et le respect des vieillards. L'Injuste étale toutes ses séductions, et c'est à lui qu'Aristophane fait demeurer le champ de bataille, comme s'il désespérait désormais de ramener les Athéniens à la justice :

(1) Voir dans les *Oiseaux*, vers 467 et suiv., la parodie de la théogonie orphique.

« L'Injuste : — Or çà! dis-moi, quelle espèce de gens sont les orateurs?

Le Juste : — Des infâmes.

— Je le crois ; et nos poètes tragiques?

— Des infâmes.

— Bien ; et les démagogues?

— Des infâmes.

— Et les spectateurs, que sont-ils? Vois quelle est la majorité.

— Attends, je regarde.

— Eh bien! que vois-tu?

— Les infâmes sont en majorité. En voilà un que je connais pour tel, celui-là encore, et cet autre avec ses longs cheveux. Qu'as-tu à dire maintenant?

— Je suis vaincu. O infâmes, je vous en prie, recevez mon manteau ; je passe dans votre camp!

Phidippide se décide enfin à aller à l'école de Socrate. Mais le bonhomme Strepsiade ne tarde pas à s'en repentir ; on le voit accourir sur la scène, battu par son fils : « Ho! là, là! voisins, parens, citoyens, secourez-moi! On me tue! Ah! la tête! ah! la mâchoire! Scélérat, tu bats ton père! »

Phidippide : — Il est vrai, mon père.

— Vous l'entendez, il avoue qu'il me frappe.

— Sans doute.

— Scélérat! Voleur! Parricide!

— Répète les injures ; dis-en mille autres ; sais-tu que j'y prends plaisir?

— Infâme!

— Tu me couvres de roses.

— Tu bats ton père!

— Et je te prouverai que j'ai eu raison de te battre.

— L'impie! Peut-on jamais avoir raison de battre son père?

— Je le démontrerai, et tu seras convaincu.

— Je serai convaincu?

— Rien de plus simple. Dis seulement lequel des deux raisonnemens tu veux que j'emploie.

Plus loin, Phidippide dit, en parlant de la loi qui permet aux pères de battre leurs fils et défend la réciprocité : « N'était-il pas homme comme nous, celui qui porta le premier cette loi, et la fit adopter à ceux de son temps? Pourquoi ne pourrais-je pas également faire une loi nouvelle qui permette aux fils de battre les pères à leur tour? Nous vous faisons grâce de tous les coups que nous avons reçus depuis l'établissement de cette loi ; nous voulons bien avoir été battus gratis. Mais vois les coqs et les autres animaux : ils se dé-

fendent contre leurs pères, et cependant quelle différence y a-t-il entre eux et nous, si ce n'est qu'ils ne rédigent pas de décrets? » C'étaient là les raisonnemens favoris des sophistes, il est vrai en d'autres sujets. Enfin le vieillard revient à résipiscence, et, reconnaissant que les sophistes sont des fripons, il court avec un esclave, une torche dans une main, une hache dans l'autre, à l'assaut de l'école de Socrate, qu'il veut démolir et brûler avec tous ses habitans.

On sait par l'affaire de Mélos quel chemin avaient fait ces doctrines, qui donnèrent là un de leurs fruits naturels : la théorie du droit du plus fort; et l'historien se demande quel pouvait être le patriotisme de ces nouveau-venus qui, ne voyant dans le passé que d'inutiles vieilleries, mettaient leur raison individuelle, tout armée d'argumens spécieux, à la place de la raison collective de la cité, faite du souvenir des joies et des tristesses éprouvées en commun. Un d'entre eux n'a-t-il pas dit que la loi était un tyran, parce qu'elle est une gêne : opposition contre la loi civile qui mettait en péril la loi morale. Ni Lycurgue ni Solon ne parlaient ainsi, et l'on se souvient que Pindare appelait la loi « la reine et impératrice du monde. »

La Grèce avait vécu dix siècles sous un régime municipal qui avait fini par lui donner puissance, gloire et liberté, avec un patriotisme étroit, mais énergique, devant lequel le Mède avait reculé. Et voici des hommes qui minaient le respect dû à la loi, aux divinités poliades, aux croyances des aïeux. Ces nomades, errant de ville en ville, en quête d'un salaire, n'avaient plus de patrie, et ils en détruisaient l'amour dans le cœur de ceux qui en avaient une encore. Les tristes effets de cette révolution morale qui agrandit les idées, mais qui laisse les caractères fléchir à tout vent de passion, ne tarderont pas à se faire sentir : avant deux tiers de siècle, les habitans de ces villes naguère si vivantes ne seront plus que les mornes sujets de l'empire macédonien. Quand la religion part, qu'au moins la patrie reste!

Nous mettons à la charge de la sophistique assez de méfaits pour être obligé de faire aussi la part des services qu'elle a rendus en donnant une direction nouvelle aux méditations philosophiques. Les physiciens des écoles précédentes n'étaient occupés que du cosmos; les sophistes firent une part à l'étude de l'homme, de ses facultés, de son langage. En aiguisant l'esprit, à force de subtilités, ils le préparèrent pour des travaux plus utiles, et ils commencèrent l'opposition féconde entre le droit traditionnel, qui consacrait souvent des iniquités, et le droit naturel, qui ne pouvait se trouver qu'au fond de la conscience. Ces services sont dus surtout aux premiers

sophistes, qu'il faut séparer des vendeurs de paroles, leurs disciples dégénérés, parce qu'ils furent des philosophes et d'habiles dialecticiens que Socrate et Platon respectaient. Chez quelques-uns, on rencontrerait des pensées que n'auraient pas réprouvées les anciens sages. « Tous les animaux, disait Protagoras, ont leurs moyens de défense; à l'homme, la nature a donné le sens du juste et l'horreur de l'injustice. Ce sont les armes qui le protègent, parce que ces dispositions naturelles l'aident à établir de bonnes institutions. » Elle est de Prodicus, la belle allégorie d'Hercule, sollicité, au moment d'entrer dans la vie active, par la Vertu et la Volupté, et se décidant à suivre la première. Lycophron déclare que la noblesse est un avantage imaginaire; Alcidamas, que la nature ne fait pas des hommes libres et des hommes esclaves, thèse que les derniers stoïciens reprendront. A travers cette sophistique purifiée par Socrate, on entrevoit un monde nouveau qui s'élève. Ce que le citoyen va perdre, l'homme le gagnera, et la lutte entre le *jus civitatis* et le *jus gentium* que les écoles socratiques vont entreprendre sera l'histoire même des progrès de l'humanité.

Aristophane avait attaqué la sophistique avec une vigueur singulière, sans proposer d'autre remède que de fermer les écoles des philosophes et de reculer de trois générations en arrière. Mais lui-même n'a-t-il pas tous les vices de son temps, l'immoralité et l'irréligion? Le remède véritable n'était pas l'ignorance des anciens jours; on le pouvait trouver dans la science virile que venait d'inaugurer un homme, et cet homme était celui que le poète avait le plus cruellement attaqué.

III.

Socrate naquit, en 469, d'une sage-femme et d'un sculpteur appelé Sophronisque. Il était fort laid, ce qui l'aida à comprendre de bonne heure que la laideur morale seule est repoussante. On dit qu'il exerça d'abord la profession de son père, et Pausanias vit dans la citadelle d'Athènes un groupe représentant les Grâces voilées, qu'on lui attribuait. Quoiqu'il fût pauvre, il abandonna bientôt son art, que peut-être il ne pratiqua jamais, et il se mit à étudier les ouvrages et les systèmes des philosophes, ses contemporains ou ses prédécesseurs. Ces études spéculatives ne l'empêchèrent pas de remplir ceux des devoirs de citoyens dont la loi faisait une obligation : il combattit courageusement à Potidée, à Amphipolis et à Délion; à Potidée, il sauva Alcibiade blessé; à Délion, il résista un des derniers et manqua d'être pris. Les généraux disaient que, si tous avaient fait comme lui leur devoir, la bataille n'eût pas été perdue.

Indifférent à ce que les hommes considèrent comme des biens nécessaires, il s'appliquait à n'avoir pas de besoins, afin d'être plus libre, vivait de peu, marchait, l'hiver et l'été, pieds nus, couvert d'un misérable manteau; et la colère des puissans, la haine ou les applaudissemens de la multitude n'avaient pas plus d'effet sur son âme que le chaud ou le froid sur son corps. Siégeant parmi les juges des généraux vainqueurs aux Arginuses, il refusa de conformer son jugement aux passions de la foule. Quand tout pliait sous les trente tyrans, il osa leur désobéir plutôt que de faire une action injuste. Il vécut pauvre et refusa d'être riche; Alcibiade lui offrait des terres, Charmide des esclaves, le roi de Macédoine, Archélaos, sa faveur; il n'en voulut point.

Que fit donc cet homme de bien et ce citoyen courageux pour attirer sur lui tant de malveillance de la part de ses contemporains, tant d'admiration de la part de la postérité?

Le voici. Socrate s'était imposé la tâche de dégager le sens moral autour duquel les sophistes avaient assemblé d'épais nuages. Au souffle énervant et destructeur de leurs doctrines, tout chancelait. L'esprit s'adorait lui-même dans ses plus dangereuses subtilités et étouffait sous un flot de paroles la voix du juge intérieur que la nature a mis en nous. Dans l'homme, les sophistes ne voyaient que ce qui est de l'individu; Socrate y chercha ce qui est de la nature humaine. Il avait lu au fronton du temple de Delphes : « Connais-toi toi-même; » ce fut pour lui la science par excellence. Démosthène aussi dira : « Les autels les plus saints sont dans l'âme; » et le politique comme le philosophe avait raison. Car cette science de nous-même nous révèle les dons que l'humanité a reçus, avec l'obligation de s'en servir : l'intelligence, pour comprendre le bien et le vrai; la liberté, pour choisir et prendre la route qui y conduit.

Séduit par la grandeur de cette tâche, Socrate se détourna des doctrines purement spéculatives, de la recherche des causes premières, de l'origine et des lois du monde, de la nature des élémens, etc., pour méditer sur nos devoirs. Il soutint que la nature avait mis à notre portée les connaissances de première nécessité, et qu'il n'y avait qu'à ouvrir notre âme pour y lire, en traits ineffaçables, les lois immuables du bon, du vrai, même du beau; ces lois, qu'il appelait si bien, après Sophocle, lois non écrites, νόμοι ἄγραπτοι, auxquelles est attachée une sanction inévitable par les maux que leur violation entraîne. En faisant ainsi de l'homme, au contraire de ses prédécesseurs, le centre de toutes les méditations, il créait la vraie philosophie, celle qui devait faire sortir au grand jour les trésors que la conscience humaine renferme; il trouvait enfin et élevait au-dessus des erreurs, des préjugés et des injustices de temps et de lieu,

la loi naturelle, le seul flambeau humain qui puisse éclairer la route où les sociétés marchent. Montaigne dit très bien, après Cicéron : « Socrate avait ramené du ciel, où elle perdait son temps, la sagesse humaine pour la rendre à l'homme, où est sa plus juste et plus laborieuse besogne. »

En révélant une justice supérieure aux lois spéciales à chaque état, Socrate montrait qu'il est, pour les sociétés, un idéal dont elles doivent se rapprocher ; mais il demeurait respectueux de l'ordre établi ; il proclamait la sainteté de la famille, et il trouvait pour la mère, pour l'épouse, des mots qui rappellent la femme forte de l'Écriture. Ses plus illustres élèves condamneront le travail manuel ; lui, il aura le courage de dire aux possesseurs d'esclaves : « Parce qu'on est libre, n'y a-t-il donc autre chose à faire que manger et dormir? »

On a fait de Socrate un profond métaphysicien ; mais le créateur de la philosophie du bon sens ne pouvait l'emprisonner dans un système. On l'a aussi appelé un grand patriote, et l'on veut qu'il se soit proposé de changer les mœurs d'Athènes ; c'est un peu le rôle que Platon est prêt à lui donner. Nous croyons qu'il n'eut point de visées politiques si particulières et que son ambition était plus haute. Indifférent à toutes les choses du dehors, comme aucun Grec ne l'avait encore été, au point de n'être sorti volontairement d'Athènes qu'une fois ou deux, il s'occupa du dedans de l'homme et passa ses jours à regarder en lui-même et dans les autres. L'emploi de sa vie fut de gagner quelques âmes à la vertu et à la vérité. Muni de deux armes puissantes : une claire et nette intelligence qui lui faisait découvrir l'erreur, une dialectique à la fois subtile et forte qui enlaçait l'adversaire de liens indissolubles, il se donna la mission de poursuivre partout le faux. Et cette mission, il la remplit, durant quarante années, avec la foi d'un apôtre et le plaisir d'un artiste, se complaisant dans les victoires qu'il remportait sur la présomption ou l'ignorance. Ne lui arriva-t-il pas un jour (1) d'amener Théodote, la belle hétaïre, à comprendre qu'il y avait pour elle des moyens de rendre sa profession plus lucrative?

Cet enseignement de tous les instans et avec toutes gens n'était ni théorique ni apprêté ; il avait lieu au jour le jour, en tous lieux, et selon l'erreur qui se montrait. Assidu sur la place publique, non pour prendre part aux affaires de l'état, il ne s'y mêlait qu'autant

(1) Xénophon, *Mémoires*, III, 11. Socrate parle souvent de l'amitié et d'Éros, mais « le véritable amour, déclare-t-il, est celui où l'on cherche d'une manière désintéressée le plus grand bien de la personne aimée, et non celui où un égoïsme sans scrupules poursuit des fins et emploie des moyens qui inspirent aux deux amis du mépris l'un pour l'autre. » E. Zeller, *la Philosophie des Grecs*, II, p. 153.

qu'il y était obligé par la loi, il épiait au passage toute fausse doctrine pour l'arrêter, la saisir et montrer ce qu'elle cachait, le néant. On voyait se promener par la ville cet homme disgracié de la nature, au nez camus, aux lèvres épaisses, le cou gros et court, le ventre proéminent comme celui d'un Silène, les yeux bombés et à fleur de tête, mais illuminés par le génie. Il allait çà et là, quelquefois distrait et absorbé dans des réflexions profondes, jusqu'à demeurer, dit-on, vingt-quatre heures à la même place (1); le plus souvent abordant l'un ou l'autre de ceux qui passaient, ou entrant dans les boutiques des artisans, et causant avec chacun du sujet qui lui était propre. Il dialoguait toujours. De quelque vérité simple, accordée tout de suite par ses interlocuteurs, il leur faisait tirer des conséquences imprévues et les conduisait invinciblement, sans paraître intervenir lui-même, à des notions dont ils ne s'étaient pas doutés. Sa méthode devint célèbre dans l'antiquité sous le nom d'*ironie socratique;* elle apprenait à penser et à s'assurer que l'on pensait juste. Aussi s'appelait-il lui-même, en souvenir du métier de sa mère, l'accoucheur des esprits. Il amenait en effet l'artisan à concevoir, comme de lui-même, des idées plus élevées et plus rationnelles sur son art; le politique, sur les affaires de l'état; le sophiste, sur les questions qu'il agitait. Un grain de raillerie assaisonnait toujours ses conversations. Socrate ne se donnait que pour un homme en quête de la vérité, un chercheur, comme il disait; il feignait d'abord d'avoir grande confiance dans le savoir de son adversaire et de vouloir s'instruire auprès de lui; peu à peu, les rôles changeaient, et le plus souvent il le réduisait à l'absurde ou au silence. Chose singulière! ses accusateurs, le peuple, et d'illustres Athéniens le confondirent avec les sophistes. Il se rapprochait d'eux, en effet, par certains procédés de discussion, mais ils n'eurent point de plus grand ennemi. Il se plaisait à les couvrir de confusion en présence de nombreux auditeurs; car il n'allait jamais seul. A peine paraissait-il qu'un groupe se formait pour le voir pousser dans la controverse les malheureux dont il ruinait les prétentions et les systèmes. Une troupe le suivait toujours : pour la plupart, des jeunes gens que séduisaient son grand sens, sa parole facile et mordante; ils formaient son école. Autre différence avec les sophistes : il demandait à ses disciples leur amitié, mais il refusait leur argent.

Socrate a eu pour historiens deux de ses élèves, Platon et Xénophon, l'un, philosophe de génie, qui a beaucoup ajouté, précisé, interprété; l'autre, esprit d'une élévation ordinaire, nous fait en-

(1) Exagération légendaire qui sert à marquer que souvent il restait plongé dans ses réflexions jusqu'à en oublier le monde extérieur.

trer dans l'intimité du maître, mais ne se rend pas compte de l'importance de son rôle, et, par le désir de défendre sa mémoire contre l'accusation d'athéisme, il a été conduit à nous représenter un Socrate plus religieux qu'il ne l'était. Ses *Mémoires* sont une espèce d'évangile socratique : nous y voyons le sage dans son existence de chaque jour, dans cette vie de missionnaire du bon sens, éclairant chacun sur le beau, le bien, le juste, l'utile; détournant des affaires publiques les jeunes ignorans qui s'y portaient avec une folle ambition, y poussant, au contraire, les hommes capables, qu'une trop grande défiance de leur mérite en détournait, tout en fuyant pour lui-même les charges et les dignités. Il travaillait partout à rétablir la concorde, réconciliait des amis, rapprochait des frères brouillés, et inspirait à son fils les sentimens du devoir à l'égard de cette Xanthippe, qui ne fut pour lui qu'une occasion continuelle de s'exercer à la patience (1). Cette partie active et militante de la vie de Socrate ne semble pas moins admirable que la partie spéculative.

Pour celle-ci, c'est à Platon qu'il faut recourir, car Xénophon ne montre que les côtés pratiques de la doctrine du maître. Il y avait eu, avant Socrate, bien des éclairs de bon sens, et l'esprit de justice, qui est au fond de notre nature, avait plus d'une fois percé au travers de la couche épaisse d'égoïsme dont il est enveloppé. Socrate fut le premier à faire de la morale une science pour donner à l'homme des règles de conduite qui ne dépendissent ni de la tradition ni de la coutume, choses variables et changeantes selon le temps et selon les lieux. Il chercha le roc où il fallait l'asseoir, et l'ayant trouvé dans la conscience, dans le sentiment de la dignité humaine, il y construisit, avec une méthode sévère, nos obligations morales. Pour lui le juste fut celui qui comprenait ce que nous impose la société de nos semblables ; le sage, celui qui savait éviter le mal et faire le bien, de sorte que toutes les vertus tenaient

(1) Il est possible que Xanthippe ait été calomniée. — Socrate s'était marié non par amour, mais pour accomplir le devoir social imposé à tout citoyen d'Athènes, celui d'avoir des enfans légitimes. Sa femme, chargée des soins du ménage, désirait, comme toutes les mères de famille, voir l'aisance entrer dans la maison, au moins pour ses enfans, et Socrate voulut toujours rester pauvre. Cette misère volontaire, cette vie en apparence inoccupée, n'étaient pas pour adoucir un caractère naturellement difficile. Socrate a été un des hommes qui ont le plus honoré l'humanité, mais il n'a certainement pas été un bon mari, au sens que nous donnons à ce mot, ni même à certains égards comme on le comprenait à Athènes, où la loi et la coutume imposaient à tout citoyen l'obligation de travailler. Lui-même reconnaissait la justice de cette loi, puisqu'il recommande le travail manuel, mais il n'y obéit pas. Il est d'autres reproches qu'on pourrait lui adresser, et qui montreraient combien il était un étranger dans Athènes, un nouveau-venu dans le monde grec ; j'aime mieux laisser ce soin à Zeller, t. III, p. 75-76.

à une parfaite connaissance des choses et que la sagesse était de la science appliquée, par conséquent une vertu qui ne pouvait devenir que le partage de l'aristocratie intellectuelle (1). Vingt siècles avant Descartes, il émettait le principe cartésien qu'il n'y a pas d'ignorance plus honteuse que d'admettre pour vrai ce que l'on ignore, et qu'il n'est pas de bien comparable au plaisir d'être délivré d'une erreur. Ces paroles sont toujours vraies, et c'est ce que la démocratie véritable a compris quand elle a fait de l'instruction publique une des conditions essentielles de son existence.

Fût-ce une concession aux faiblesses du temps et un moyen de gagner plus d'adeptes, ou impuissance à s'élever vers un idéal supérieur, Socrate donna souvent pour but à la science l'utile. Bien qu'il ait dit : « On ne doit jamais commettre d'injustices, même à l'égard de ceux qui nous en font, ni rendre le mal pour le mal, » et tant d'autres généreuses paroles, sa morale se rapproche de l'intérêt bien entendu, lequel, d'ailleurs, n'est pas exclusif des idées de dévoûment et de sacrifice. En portant très haut le sentiment de la dignité de l'âme, en n'admettant pas que l'honnête homme puisse souffrir une tache sur sa conscience, Socrate jetait les bases du temple où les stoïciens établiront leur religion laïque, qui a eu tant d'illustres adeptes.

IV.

Comment ce juste put-il être condamné au supplice des traîtres et des assassins? Il y eut pour cette sentence trois chefs d'accusation : Socrate ne reconnaissait pas les dieux de la république ; il introduisait des divinités nouvelles; et il corrompait la jeunesse.

Les religions, qui ont la prétention d'être immuables, changent comme toutes les créations des hommes et ne vivent qu'à cette condition. Ces changemens se font, d'un côté, par une lente infiltration d'idées étrangères; de l'autre, par la révolte de certains esprits qui n'ont plus assez de confiance dans le surnaturel et cherchent à remplacer la croyance aux anciens dieux par une croyance nouvelle. Alors les mouvemens les plus contraires se produisent à

(1) La doctrine socratique aboutissait à cette proposition : la vertu c'est la science; doctrine au fond très aristocratique, puisque la science n'est le partage que du petit nombre, et, par conséquent, en formelle opposition avec les principes de la constitution athénienne. Si jamais Socrate ne viola ni ne conseilla de violer la loi, il en attaqua sans cesse l'esprit. Même on a cru pouvoir dire qu'il s'irritait de l'égalité entre les citoyens, de la douceur des rapports entre le père et le fils, le mari et la femme, les Athéniens et les étrangers, les maîtres et les esclaves, toutes choses qui ont valu notre sympathie à la législation de Solon, et à Athènes le caractère particulier de son histoire.

la fois dans la même société : l'incrédulité règne en haut (1); en bas, une foi d'autant plus aveugle, et, chez les politiques, une adhésion tout extérieure au culte officiel conservé comme *instrumentum regni*. On va en même temps aux dernières limites du scepticisme ou de la superstition, et surtout l'on va à l'indifférence religieuse. Ainsi, à Rome, en face de Lucrèce écrivant pour la jeune noblesse son poème audacieux, les cultes corrupteurs de l'Asie et de l'Égypte gagnent de proche en proche tous les bas-fonds de la cité. En France, les convulsionnaires sont contemporains de La Mettrie; à Athènes, tandis qu'Alcibiade ou ses amis bafouent les mystères et qu'Aristophane enlève aux dieux le gouvernement du monde, bien des gens fatigués de leurs anciens protecteurs, qui ne les protègent plus, acceptent les divinités sensuelles que leur apportent les innombrables étrangers accourus des côtes d'Asie au Pirée : une déesse de la Thrace, Cotytto, un dieu phrygien, Sabazios, le Syrien Adonis, et Cybèle, « la Grande Mère, » dont les prêtres éhontés mendiaient par les rues ou pénétraient dans les maisons en y portant leur déesse sur une planchette; ils expliquaient les songes, vendaient des amulettes et disputaient aux devins la curiosité de ceux qui, ne sachant plus où se prendre pour croire, s'attachaient aux charlatans religieux qui leur versaient l'ivresse du surnaturel. On délaissait les anciens rites : les uns, pour quelques idées élevées qu'ils pouvaient découvrir dans les cultes nouveaux, le plus grand nombre pour la licence des religions orgiastiques de l'Orient, les sortilèges de pieux jongleurs et les prétendues révélations des oracles orphiques.

De tout temps, le droit de s'associer avait existé à Athènes. A chaque divinité correspondait une confrérie qui accomplissait toutes les dévotions requises par son culte : les citoyens seuls pouvaient en faire partie, mais l'usage existait; les étrangers s'en autorisèrent pour former des associations religieuses, thiases, éranes, orgéons, dans lesquelles furent admis des femmes, des affranchis, même des esclaves.

Au milieu de cette promiscuité fermentaient beaucoup d'industries malsaines et de débauches du corps et de l'esprit; c'était un dissolvant actif pour la cité. Il existait bien une loi punissant de

(1) Ce mouvement avait commencé depuis deux ou trois générations. Hécatée de Milet trouvait (vers 500) beaucoup de fables ridicules dans la légende et en interprétait d'autres à un point de vue rationaliste. Cerbère devenait un serpent qui habitait une caverne du cap Ténare; Géryon, un roi d'Épire, riche en troupeaux. Thucydide ne croit pas à la race des héros distincte de celle des hommes qu'Hérodote admettait encore, et s'efforce de ramener les faits de l'âge mythique à la réalité historique, en les dépouillant de tout merveilleux.

mort ceux qui introduisaient des divinités étrangères; mais celles-ci se faisaient si modestes en arrivant et elles vivaient si longtemps dans l'ombre, que le monde officiel, ou les dédaignait, ou ne les connaissait pas. Et puis, pour l'exécution de la loi, il fallait qu'un citoyen se chargeât du rôle parfois dangereux d'accusateur. Mais sous le coup des malheurs publics, l'intolérance se réveilla. Les familles sacerdotales, par piété héréditaire et pour ne point perdre le crédit qu'elles devaient à leurs fonctions religieuses, s'entendirent, pour venger leurs dieux, avec le parti conservateur, que ces nouveautés effrayaient, et, malheureusement, la législation d'Athènes autorisait l'action publique d'*impiété*, ἀσέβεια, et elle édictait pour le condamné la peine de mort, avec la confiscation des biens, même la privation de sépulture, ce qui était une seconde mort.

Avant la guerre, Anaxagore et Diogène d'Apollonie avaient été seuls frappés; depuis la peste, les condamnations se multiplièrent. A Samothrace, Diagoras de Mélos avait échappé à la colère des Cabires; à Athènes, il fut proscrit pour avoir divulgué les mystères des grandes déesses, et l'état promit un talent à qui le tuerait, deux à qui le livrerait à la justice. Un ami de Périclès, Protagoras, condamné pour athéisme, put s'enfuir, mais périt dans un naufrage, et ses livres furent brûlés sur la place publique. Son disciple, Prodicus de Céos, par sa belle allégorie d'*Hercule au carrefour*, mettait le bonheur dans la vertu et non dans les plaisirs; mais les dieux étaient pour lui une création de l'homme qui avait divinisé les objets de sa terreur ou de sa reconnaissance; Athènes le condamna à boire la ciguë. On se souvient de l'affaire des hermès, de l'anxiété profonde qu'elle jeta dans la ville, et du grand procès qu'elle amena. Or, Socrate heurtait de front cette intolérance.

Pour lui, il était deux sortes de connaissances : les unes que les hommes peuvent acquérir, les autres que les dieux se sont réservées, et cette séparation existe toujours, car aucun esprit libre n'a encore pénétré dans la région de l'inconnaissable. Mais toujours aussi on a fait sortir de ce domaine, réservé aux dieux, des révélations qu'ils envoient par leurs oracles, leurs prophètes ou leurs représentans sur la terre. Socrate, tout en méprisant, comme l'Hector d'Homère, les signes qu'on tirait du vol des oiseaux, croyait que l'on pouvait recourir aux oracles, à condition de ne les consulter que sur des choses inaccessibles à l'intelligence, telles que l'avenir qui est le secret des dieux, et cette réserve sauvait les droits de la raison, en laissant la sagesse humaine maîtresse d'interpréter les réponses obscures des prêtres à des questions qui étaient de son ressort. Il croyait aussi aux secrets avertissemens que la divinité suscite dans l'âme de ceux qu'elle favorise. Il pensait

recevoir beaucoup de ces communications surnaturelles, et ces secrètes impulsions de son esprit lui paraissaient l'œuvre d'un démon qui l'arrêtait lorsqu'il était sur le point d'agir comme il ne le devait point faire. Dans ce démon que Socrate écoutait avec tant de docilité, nous ne verrons que les révélations inconscientes d'un sens moral développé par la plus constante application, et qui s'opéraient en lui sans qu'il sentît le travail instantané par lequel elles étaient produites.

Toutes les grandes religions ont promis des protecteurs surnaturels. Férouers de la Perse, bons génies de la Grèce, anges gardiens des nations chrétiennes, tous sont nés d'un même sentiment de piété et de poésie. Nous avons déjà entendu la voix démoniaque dans l'*Iliade* d'Homère et dans la *Théogonie* d'Hésiode; nous l'avons retrouvée dans la vieille croyance qui donnait pour protecteurs aux vivans les morts purifiés par les rites funèbres. Les philosophes l'ont acceptée lorsque, pour masquer ou justifier des doctrines qu'on aurait pu accuser d'attentat à la religion nationale, ils investissaient les démons des fonctions qu'ils retiraient aux dieux. Les *vers dorés*, qui couraient partout, peuplaient l'air de ces hôtes du ciel et de la terre; Pythagore avait enseigné que l'homme vertueux leur devait sa sagesse, et Platon, dans le *Banquet*, dans le *Phédon*, affirme ce que Ménandre répétera, que chacun a son démon familier. « Ces génies remplissent, dit-il, l'intervalle qui sépare le ciel de la terre et sont le lien du grand tout. La divinité n'entrant jamais en communication directe avec l'homme, c'est par l'intermédiaire des démons que les dieux s'entretiennent avec lui, pendant la veille ou durant le sommeil. » D'autres passages, épars dans ses livres, expliquent ce que, avec un peu de mysticisme et beaucoup de prudence, il enveloppait de voiles théologiques. « Il faut, disait-il, écouter la droite raison qui est la voix de Dieu nous parlant intérieurement. »

La foule matérialisait davantage la croyance aux démons, qui a toujours fait partie, avec plus ou moins d'intensité, de la vie morale des Hellènes. Aussi n'y avait-il rien dont on pût s'étonner à Athènes dans la prétention que Socrate avouait tout haut qu'il était en communication avec un démon. L'accusation qu'il s'attribuait un génie familier sera le prétexte jeté aux dévots et à la foule populaire; mais en se combinant avec une autre, celle de ne pas reconnaître les dieux de la cité, elle deviendra très dangereuse. Athènes, ainsi que toute ville grecque, avait une *religion d'état*, de sorte que le crime d'impiété était un crime politique, et l'on a vu quelles peines il entraînait.

Dans sa conduite de tous les jours, Socrate se gardait d'offenser le culte national. Il sacrifiait aux autels publics et dans sa maison ; il faisait aux oracles une part considérable pour les règles de la vie ; il croyait même quelque peu aux présages, sans penser que l'instinct de bêtes privées de raison fût une plus sûre garantie de la vérité que les discours inspirés par la muse philosophique. A ceux qui l'interrogeaient sur la manière d'honorer les dieux, il répondait : « Suivez les coutumes de votre pays (1) ; » et lui qui provoquait la discussion sur toute chose, il la fuyait sur ces questions. Un jour qu'on lui demanda ce qu'il pensait de la légende de Borée et d'Orithye, il répondit qu'il n'avait pas le temps de mettre d'accord et d'interpréter toutes ces histoires, sa principale affaire étant de s'étudier lui-même. « Je ne serais pas, dit-il, embarrassé de soutenir, en subtilisant, que le vent du nord a jeté Orithye sur les rochers voisins, pendant qu'elle jouait avec Pharmacée, ou qu'elle tomba du haut de l'Aréopage. Ces explications sont fort ingénieuses, mais elles demandent un habile homme, qui se donne beaucoup de peine, sans être après cela très avancé. Ne faudra-t-il pas ensuite expliquer les Hippocentaures, la Chimère, et je vois arriver à la suite les Pégases, les Gorgones et une foule de monstres bizarres ou effrayans. Je n'ai pas tant de loisir. J'en suis encore à me connaître moi-même, comme Apollon le conseille, et je trouve ridicule, dans cette ignorance de soi, de chercher à connaître ce qui est étranger. Je renonce donc à l'étude de toutes ces histoires, et je m'observe moi-même pour démêler si je suis un monstre plus compliqué que Typhon, ou un être plus doux et plus simple dont la nature a quelque chose de divin. » C'était la rupture avec l'ancienne Hellade qui, durant des siècles, avait bercé son imagination de poétiques légendes ; c'était, en même temps, l'avènement d'un esprit nouveau. Le Grec avait jusque-là regardé dans l'univers ; il va désormais regarder dans l'homme, et commencer une des grandes évolutions de l'humanité.

Cette abstention de polémique religieuse n'empêchait pourtant pas Socrate de suivre Anaxagore et de le dépasser. L'Orient et la Grèce n'avaient, sous mille formes, adoré que la nature. Le philosophe de

(1) Xénophon, *Banquet*, IV, 3. Platon aussi répète fréquemment, dans la *République* et dans les *Lois*, qu'il faut laisser aux dieux le soin de régler par leurs oracles tout ce qui concerne le culte. Dans l'*Epinomis*, ce grand révolutionnaire écrit encore que le législateur ne doit pas changer les sacrifices établis par la tradition, attendu qu'il ne sait rien de ces choses, aucun mortel n'étant capable de les connaître. « C'est Apollon, dit-il ailleurs, qui a établi le culte rendu aux dieux, aux démons et aux héros. Assis sur l'*Omphalos*, au centre de la terre, il est, pour les hommes, l'interprète de toutes ces questions. » Ce qui ne l'empêchait pas d'écrire au IVe livre des *Lois* : « Les cérémonies religieuses n'ont de vertu qu'autant que le participant a la conscience pure. »

Clazomène avait bien eu la gloire de distinguer l'intelligence du monde physique, mais son cosmos n'était encore que de la matière subtilisée; Socrate mit la philosophie sur la voie où elle devait trouver le dieu moral qui a été celui de l'Occident et de la civilisation, l'Être suprême, ordonnateur et conservateur de l'univers, n'agissant plus dans les affaires humaines, comme le fils de Saturne, selon le caprice de passions toutes terrestres. « Tant que votre esprit, disait-il un jour, est uni à votre corps, il le gouverne à son gré; il faut donc aussi croire que la sagesse, qui vit dans tout ce qui existe, gouverne ce grand tout comme il lui plaît. Quoi ! votre vue peut s'étendre jusqu'à plusieurs stades, et l'œil de Dieu ne pourra tout embrasser ! Votre esprit peut en même temps s'occuper des événemens d'Athènes, de l'Égypte et de la Sicile, et l'esprit de Dieu ne pourra songer à tout en même temps !.. Reconnaissez que telle est la grandeur de la divinité qu'elle voit tout d'un seul regard, qu'elle entend tout, est partout, qu'elle porte en même temps ses soins sur toutes les parties de l'univers. »

Malgré l'élévation de pensée que montre ce passage, il ne faudrait pas croire que Socrate ait eu une idée nette du dieu unique et personnel, ni même de la spiritualité et de l'immortalité de l'âme. Le grand dialecticien n'arrivait pas à un dogmatisme aussi précis; et l'*Apologie*, le *Phédon*, qui révèlent ses espérances, montrent aussi ses incertitudes. Ce grand sage n'en sait pas plus que nous sur la mort. Dans le *Phédon*, par exemple, à côté d'affirmations qui semblent très décisives, on lit des phrases comme celles-ci, que Socrate prononça le jour de sa mort : « J'ai l'espoir de me réunir bientôt à des hommes vertueux, sans toutefois pouvoir l'affirmer entièrement; mais pour y trouver des dieux amis de l'homme, c'est ce que je puis affirmer, *s'il y a quelque chose en ce genre dont on puisse être sûr.* — Affranchis de la folie du corps, nous converserons, *je l'espère*, avec des hommes libres comme nous, et nous connaîtrons par nous-mêmes l'essence des choses ; la vérité n'est que cela *peut-être.*— Est-il certain que l'âme soit immortelle? *Il me paraît* qu'on peut l'assurer convenablement, et que la chose vaut la peine qu'on *hasarde d'y croire.* C'est un hasard qu'il est beau de courir. *C'est une espérance dont il faut s'enchanter soi-même.* » Ces incertitudes de Socrate touchant la vie future étaient en contradiction formelle avec la croyance populaire, et ces paroles prudentes s'accordaient avec sa philosophie de l'intérêt. Il espérait sans donner la démonstration de ses espérances : sage distinction entre la foi et la raison. Mais, en voyant tous ces doutes, on comprend que le grand adversaire des sophistes ait comme eux préparé les voies au scepticisme.

Il avait beau, en effet, lorsqu'il parlait de la souveraine puissance, dire tantôt Dieu, les dieux, la divinité, même admettre sincèrement des dieux inférieurs, des génies, l'instinct populaire ne s'y trompait pas : dans un pareil système, il n'y avait point de place pour la théologie vulgaire, pour ces faiblesses, ces combats et ces vices des maîtres de l'Olympe, qui légitimaient les faiblesses et les vices de leurs adorateurs.

Que pensait-on aussi de ces paroles : « Ce qu'on entend habituellement par la sainteté n'est qu'un trafic entre l'homme et Dieu, et Dieu seul n'y gagne rien. Dis-moi, Eutyphron, de quelle utilité sont aux dieux nos offrandes et nos prières? Les bienfaits que nous recevons d'eux sont manifestes; tous nos biens viennent de leur libéralité. Mais à quoi peut leur servir ce que nous leur offrons. » Et encore : « Comment les dieux auraient-ils plus d'égard à nos offrandes qu'à notre âme? S'il en était ainsi, les plus coupables pourraient se les rendre propices. Mais non, il n'y a de vraiment justes que ceux qui, en paroles et en actions, s'acquittent de ce qu'ils doivent aux dieux et aux hommes. » C'était la négation du culte national. On avait donc raison de l'accuser d'attaques contre le polythéisme; mais était-ce là un crime? Pour nous, assurément non; pour ses contemporains, oui; car ne pas avoir la foi de tout le monde équivaut toujours, pour les croyans, à n'en avoir aucune.

Il y avait un autre chef d'accusation, qui fut le plus puissant sur l'esprit des juges : Socrate, comme tous les philosophes de ce temps, n'aimait point la démocratie. On imputait à ses leçons l'immoralité et les crimes de quelques-uns de ses disciples, de ce Critias, le plus cruel des trente tyrans, qui soutenait que la religion était une invention des législateurs pour la police des cités; de Charmide, un de ses collègues dans le sinistre comité; de Théramène, un autre des Trente; d'Alcibiade, qui fut deux fois traître à sa patrie. On lui reprochait d'avoir dit souvent « que c'était folie qu'une fève décidât du choix des chefs de la république, tandis qu'on ne tirait au sort ni un pilote ni un architecte. » — « Les rois et les chefs, disait-il encore, ne sont pas ceux qui portent le sceptre, que le sort ou l'élection de la multitude, que la violence ou la fraude ont favorisés, mais ceux qui sont habiles aux choses du gouvernement. » Il répétait ou on lui prête une autre parole, belle aussi au sens philosophique, mais qui blessait dans une ville où le patriotisme était surexcité par une lutte atroce : « Je ne suis pas d'Athènes, je suis du monde; » et il enseignait à ses disciples que la grande affaire, pour chacun, était le perfectionnement moral de l'individu, non la préoccupation des intérêts publics. Les ports, les arsenaux, les fortifications, les tributs,

lui fait dire Platon dans le *Gorgias*, tout cela n'est que frivolités. » Ce délaissement de l'activité sociale était l'abandon des idées qui, durant des siècles, avaient fait la vie de la cité, et qu'on retrouve dans les viriles paroles de celui qui fut le dernier Athénien. Pour Démosthène, « déserter le poste marqué par les aïeux est un crime qui mérite la note d'infamie. »

Quoique Socrate eût, en deux circonstances, désobéi aux Trente, il avait probablement été mis au nombre des Trois mille : autre grief aux yeux de ceux qui avaient renversé la tyrannie. On se souvenait de l'affaire des Hermès, où les sacrilèges envers les dieux avaient paru des conspirateurs contre la démocratie, et, parmi les modernes, ses plus zélés défenseurs reconnaissent qu'il y avait dans ses paroles trop peu de ménagement et de respect pour les lois de l'état.

Le tanneur Anytos, homme influent par sa fortune, zélé partisan de la démocratie, et persécuté naguère par les Trente, fut l'accusateur principal. Socrate l'avait blessé en détournant son fils de continuer l'industrie paternelle. Un mauvais poète, Mélétos, et le rhéteur Lycon aidèrent Anytos à soutenir l'affaire. Le tribunal fut celui des héliastes; cinq cent cinquante-neuf membres étaient présens. Lysias, le plus grand orateur du temps, offrit à Socrate un plaidoyer; il n'en voulut pas, et se défendit lui-même, avec la hauteur d'un homme qui n'avait nulle envie de marchander sa vie, ni de disputer aux accusateurs et aux infirmités ses soixante-dix ans. A l'accusation de ne pas croire aux dieux que révère la république, et d'introduire des divinités nouvelles, le sage répondit qu'il n'avait jamais cessé de révérer les dieux de la patrie, et de leur offrir des sacrifices dans sa maison et sur les autels publics; qu'on l'avait entendu maintes fois conseiller à ses amis d'aller consulter les oracles ou d'interroger les augures. Mais quand il parla de son *génie*, il s'éleva dans l'assemblée des murmures tumultueux. On admettait bien la vague intervention des génies dans les affaires de ce monde : c'était la tradition. Mais on se révoltait à la pensée qu'un homme eût à son service un démon familier qui le guidât dans les actes de sa vie. Cette prétention d'être en communication permanente avec les dieux parut une impiété sacrilège, et, pour une démocratie échappée d'hier à l'oligarchie, la réclamation d'un privilège si contraire à l'égalité semblait ne pouvoir venir que d'un ami de ces grands qu'on venait de précipiter. Cinquante-quatre ans après la mort de Socrate, Eschine attribuait sa condamnation à ses opinions politiques.

Après avoir confessé avec complaisance la divinité qu'il se donnait pour guide, Socrate ajouta : « Je vais vous déplaire bien davan-

tage, en vous rappelant que la Pythie m'a proclamé le plus juste et le plus sage des hommes. » Et, comme pour augmenter à plaisir l'irritation, en faisant l'éloge d'un Spartiate, il ajouta qu'Apollon avait placé Lycurgue bien plus haut encore. Quant au second chef, ses mœurs répondaient d'avance, et il somma les pères de ceux qu'il avait, disait-on, corrompus, de venir déposer contre lui. Il passa légèrement sur tout ce qui regardait la politique, et termina par le serment de désobéir, si on le renvoyait absous, à la condition de répudier la mission qu'il avait reçue au grand profit d'Athènes : celle de chercher pour lui-même et pour les autres la sagesse. « Il faut, dit-il, obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes; » parole bien grave, qui autorise toutes les révoltes et rompt le lien social, lequel est fait de l'obéissance aux lois de la communauté. Qui, en effet, après ce grand exemple, ne serait pas tenté de se mettre au-dessus de tout droit, en vertu de révélations intérieures? Évidemment, Socrate trouvait, comme le dit Xénophon, qu'en finissant ainsi, il mourait à propos. Deux cent quatre-vingt-une voix contre deux cent soixante-dix-huit le déclarèrent coupable; que deux voix se fussent déplacées, et il était acquitté. Mais il n'avait pas convenu à celui qui avait élevé si haut la dignité morale de l'homme de s'abaisser aux moyens employés par les accusés ordinaires pour gagner leurs juges. Il voulait que sa mort fût la sanction de sa vie; et, dans sa défense, c'était moins à ses juges qu'à la postérité qu'il avait parlé.

Il restait à statuer sur la peine; Mélétos proposa la mort. Socrate dit : « Athéniens, pour m'être consacré tout entier au service de ma patrie, en travaillant sans relâche à rendre mes concitoyens vertueux, pour avoir négligé, dans cette vue, affaires domestiques, emplois, dignités, je me condamne à être nourri le reste de mes jours dans le Prytanée, aux dépens de la république. » Quatre-vingts juges, que tant de fierté blessa, se réunirent aux deux cent quatre-vingt-un et votèrent la mort.

Ses dernières paroles aux juges, d'après l'*Apologie* de Platon, montrent une sérénité que Caton d'Utique, avant de se tuer, cherchera pour lui-même dans le *Phédon :* « De deux choses l'une, dit-il, ou la mort est l'entier anéantissement, ou c'est le passage de l'âme dans un autre lieu. Si tout se détruit, la mort sera une nuit sans rêve et sans conscience de nous-mêmes; nuit éternelle et heureuse. Si elle est un changement de séjour, quel bonheur d'y rencontrer ceux qu'on a connus et de s'entretenir avec les sages! Mais il est temps de nous quitter, moi pour mourir, vous pour vivre. A qui de nous est réservé le meilleur sort? C'est un secret pour tous, excepté pour le dieu. »

Il demeura trente jours en prison, sous la garde des Onze, en at-

tendant le retour de la *théorie* envoyée à Délos; car, pendant la durée de ce pèlerinage, les lois défendaient de faire mourir personne. Il passa ce temps à mettre en vers des fables d'Ésope, et surtout à s'entretenir avec ses amis des plus hautes pensées philosophiques, de l'immortalité de l'âme, de la vie future, meilleure que celle-ci. La veille du jour où le vaisseau sacré revint à Athènes, Criton, l'un de ses disciples, lui offrit les moyens de s'enfuir en Thessalie. Il les refusa, évoquant devant lui les lois de la patrie, et l'obligation morale, imposée à tout citoyen légalement condamné, de se soumettre au châtiment prononcé par les juges. Enfin, le dernier jour arriva. Socrate le consacra tout entier à l'entretien que Platon nous a conservé dans le *Phédon*. Au coucher du soleil, on lui apporta la ciguë; il la but, ferme et serein, au milieu de ses amis éplorés; le geôlier lui-même versait des larmes. Quand le froid de la mort eut envahi les jambes et commença à gagner les parties supérieures du corps, Socrate dit, avec ce demi-sourire qui trahit le scepticisme sans montrer le dédain : « Criton, nous devons un coq à Asclépios; n'oublie pas d'acquitter cette dette. » Il voulait dire que cette mort le délivrait des maux de la vie et qu'il en fallait remercier le dieu guérisseur. Quelques instans après, un léger mouvement du corps annonça que l'âme venait de le quitter (mai ou juin 399).

Les disciples de Socrate, effrayés du coup dont l'intolérance religieuse venait de frapper leur maître, s'enfuirent à Mégare et en d'autres villes. Ils y portaient ses doctrines, qui rayonnèrent sur toutes les contrées où la race grecque habitait, et qui remuèrent, au témoignage d'un d'entre eux, jusqu'à la lourde intelligence des Béotiens. Variées, comme l'homme lui-même, dont l'étude est leur commun point de départ, ces doctrines donnèrent naissance à de nombreux systèmes. Toutes les écoles, tout le mouvement philosophique du monde, viennent de Socrate; c'est le condamné du tanneur Anytos qui a fondé le second empire d'Athènes : celui de la pensée.

VICTOR DURUY.

SOUVENIRS DIPLOMATIQUES

LA

PRUSSE ET SON ROI

PENDANT LA GUERRE DE CRIMÉE

I.

L'ALLEMAGNE ET LES COMPLICATIONS ORIENTALES. — OLMUTZ. — LES DÉBUTS DE M. DE BISMARCK. — LE ROI FRÉDÉRIC-GUILLAUME IV.

La guerre d'Orient est une page glorieuse dans les annales de la France : elle lui assura le premier rang en Europe. Notre suprématie fut éphémère, il est vrai ; elle subit une irréparable atteinte après Villafranca, elle sombra après Sadowa. Mais, un lustre durant, notre politique, par sa sagesse, sa modération et par le prestige de ses armes, s'imposa à tous les gouvernemens.

M. Camille Rousset a raconté d'une façon émouvante l'histoire militaire de la campagne ; un de nos diplomates les plus éminens,

M. Desprez, nous fera connaître un jour dans leur ensemble, avec son talent, sa compétence et son autorité, les négociations dont je ne donne ici que des épisodes, et qui ont eu pour point de départ la question embrouillée des Lieux Saints et comme éclatant dénoûment le congrès de Paris.

Le travail que je publie aujourd'hui semble, à première vue, sortir du cadre que je m'étais tracé; il s'y rattache cependant. La guerre de Crimée, malgré la grande situation qu'elle a value à la France, contient en germe les causes primordiales de nos déconvenues diplomatiques en 1866 et de nos désastres militaires en 1870. Elle a posé la question italienne et hâté la solution du problème germanique en provoquant au sein de la Confédération l'antagonisme des deux grandes puissances allemandes. C'est à ce titre que j'ai cru devoir déserter, momentanément, le champ habituel de mes études, pour remonter le cours de mes souvenirs et retracer le spectacle qu'offrait la Prusse sous Frédéric-Guillaume IV, au milieu d'une grande lutte européenne, aux prises, à l'intérieur, avec les partis, et se débattant, au dehors, dans une neutralité bâtarde, équivoque.

Je me suis attaché, dans ce récit qui a pour nous plus d'un enseignement, moins à l'enchaînement précis, chronologique, des événemens qu'à leur philosophie.

L'histoire a des tristesses, mais elle a aussi des consolations. Qu'il me soit permis, avant de terminer mes travaux sur les origines de la guerre de 1870, — une tâche douloureuse, qui à toute heure me rappelle la perte de mon foyer natal, — de retracer, ne serait-ce qu'en pages rapides, les temps heureux de notre diplomatie.

J'étais second secrétaire de notre légation à Berlin en 1853, lorsque surgirent les affaires d'Orient. Je les vis naître et j'en suivis, au jour le jour, les émouvantes péripéties dans un centre politique de premier ordre, en étroite et affectueuse collaboration avec le marquis de Moustier.

A l'heure où le prince Mentchikof apparaissait à Constantinople avec tout un cortège de généraux et d'amiraux, je me trouvais, par une heureuse fortune de ma carrière, chargé d'affaires. Le premier secrétaire, M. de Gabriac, nommé ministre à Mexico, était parti, et le marquis de Moustier, qui remplaçait le baron de Varennes, n'avait pas encore pris possession du poste où, tout jeune et sans antécédens diplomatiques autres que des souvenirs de famille, il allait rendre à son pays et à l'empire naissant de grands et signalés services.

La quiétude à ce moment était profonde, plusieurs chefs de mission étaient en congé personne; n'appréhendait que l'envoyé extraordinaire du tsar auprès du sultan portait dans son paletot, devenu légendaire, des instructions qui mettraient le feu aux poudres et déchaîneraient une guerre longue et meurtrière.

Je devais donner le premier signal d'alarme et annoncer, prématurément, il est vrai, le commencement du drame.

Le baron de Manteuffel, dont il sera longuement question dans cette étude, était à cette époque le président du conseil et le ministre des affaires étrangères du roi Frédéric-Guillaume IV. Il me voulait du bien; volontiers il s'entretenait avec moi. Ses causeries m'étaient précieuses: elles m'ouvraient des horizons et fournissaient matière à d'intéressantes dépêches. En hiver, aux fêtes de la cour et aux soirées diplomatiques, le président du conseil m'admettait dans sa partie de whist, ce qui, pour un second secrétaire, était un grand honneur. On jouait à cette époque, dans la capitale de la Prusse, où dominaient l'économie et la simplicité, un modeste jeu, et suivant un antique usage, importé de la cour de Versailles, disait-on, on payait, même au palais du roi, les cartes mises à la disposition des invités (1). Les jours de veine, le ministre était radieux, communicatif. « A qui perd gagne, » dit le proverbe : je perdais volontiers en jouant contre M. de Manteuffel : c'était tout profit pour le service de l'état (2).

(1) Les joueurs mettaient chacun 20 silbergros dans le chandelier royal.

(2) Un ancien ministre résident d'Autriche, qui portait un nom bien compliqué, — il s'appelait Edler Dumreicher von Oestreich, — a écrit jadis sur la diplomatie un livre qui pourrait s'intituler le Guide du parfait diplomate. Il recommandait tout particulièrement l'étude du whist à ceux qui aspirent à l'honneur de représenter leur pays dans les cours étrangères. Il préconisait ce jeu classique dans les chancelleries, cher au prince de Talleyrand, comme un élément précieux d'information et de négociation. Il crée l'intimité, disait-il, et permet de préparer, dans un échange d'idées familières, les affaires qu'on est appelé à traiter officiellement. Bien des diplomates s'en sont bien trouvés. Un de nos envoyés à Berlin, sous le gouvernement de juillet, M. Bresson, pénétré de son utilité, faisait tous les soirs la partie du prince de Wittgenstein, le premier conseiller de Frédéric-Guillaume III; il pouvait ainsi, entre deux robbers, tâter chaque jour le pouls à la politique prussienne et contrôler les renseignemens recueillis dans la matinée. C'est le whist qui m'a permis de connaître de près, à Francfort, le comte de Buol et le prince Gortchakof, dans un salon européen, celui de la baronne de Vrintz, où se rencontraient dans les temps les plus troublés de l'Allemagne, de 1849 à 1852, les hommes marquans de l'époque. On y voyait tous les princes médiatisés de la Confédération germanique, les Hohenlohe, les Sayn-Wittgenstein, les Lœwenstein, les Reuss de tous numéros, les Neuwied, le prince de Linange, le demi-frère de la reine d'Angleterre, le landgrave de Hesse, le duc de Nassau, dépossédé en 1866, et le prince Émile de Darmstadt, que Napoléon tenait pour un de ses bons généraux. Le prince de Prusse y apparaissait parfois, mais le jeu n'avait pas d'attraits pour lui. Il avait une prédilection marquée pour l'ancienne ville

La légation de France occupait, dans ces temps lointains, l'hôtel de la comtesse de Schwerin, dans la Wilhelmstrasse, en face du ministère où se règlent aujourd'hui les destinées du monde. Souvent on causait de porte à porte. Le premier conseiller du roi était alors un homme aux allures bourgeoises, portant lunettes, simple, accessible. Il ne se dérobait pas, majestueux, aux regards des diplomates comme les kalifes d'Orient. Un matin, c'était le 21 avril 1853, je le rencontrai, sortant de son hôtel. Il vint à moi et me dit, visiblement ému, qu'il avait reçu à l'instant même une dépêche qui lui annonçait que le parti des vieux Turcs était en insurrection à Constantinople, et que la Porte s'était placée sous la protection de la Russie. — Ce sont de graves nouvelles, me dit-il; il ne me plaît pas de voir vos catholiques et nos protestans protégés par les Russes. Nous aurons tous à le regretter; je redoute des complications. — M'autorisez-vous, demandai-je, à transmettre la nouvelle à mon gouvernement? — Je vous y autorise, répondit le ministre. — La nouvelle était grosse; elle était une bonne aubaine pour un chargé d'affaires en quête d'informations, impatient d'affirmer son zèle et sa vigilance.

Je télégraphiai incontinent à Paris; ma dépêche expédiée, je me promenais avec le contentement d'un diplomate qui a fait merveille. Courte devait être ma satisfaction; en rentrant à la légation, on me remit un télégramme. J'étais interpellé par M. Drouyn de Lhuys : « Vos informations, me demandait-il laconiquement, sont-elles officielles? Répondez immédiatement. »

Je ressentis, en face de cette pressante interrogation marquée de défiance, l'angoisse d'un agent qui craint d'avoir commis une lourde méprise. J'allai trouver M. de Manteuffel la tête un peu basse. Je me demandais anxieusement si, malgré l'autorisation qu'il m'avait donnée de faire usage de sa confidence, il ne me saurait pas mau-

impériale où se faisaient élire et couronner les empereurs d'Allemagne. Il s'y arrêtait volontiers dans ses fréquentes allées et venues entre Berlin et le grand-duché de Baden. La Prusse cependant n'était rien moins que populaire à Francfort. « Si les Prussiens ne sont pas aimés, c'est parce qu'ils ne sont pas aimables, » disait le baron de Hess, un vieux conseiller autrichien. Le prince de Prusse était plus qu'aimable, il était séduisant. Aussi était-il fêté et choyé. Son apparition mettait en branle toutes les dames patriciennes, elles savouraient ses complimens marqués au coin de la vieille galanterie française. Constant dans ses affections, il ne manquait jamais de faire visite au baron de Scherf, qui représentait à la Diète, pour le compte de la Hollande, le Limbourg et le Luxembourg. Il retrouvait, dans le modeste intérieur de ce plénipotentiaire octogénaire, les souvenirs platoniques de ses jeunes années. M. de Bismarck y fait une discrète allusion dans une revue du personnel diplomatique de la Confédération. « M. de Scherf et sa famille, dit-il, sont particulièrement dans les bonnes grâces de Son Altesse Royale le prince de Prusse. »

vais gré du zèle que j'avais mis à m'en rendre l'interprète auprès de mon gouvernement.

« Mes informations, me dit très aimablement le président du conseil, n'ont pas un caractère officiel; je les ai reçues par le bureau des correspondances télégraphiques, mais je les regarde néanmoins comme positives. Du reste, je vais donner l'ordre à d'Arnim de s'enquérir sans retard à la chancellerie impériale et de me transmettre immédiatement les nouvelles que le comte de Buol peut avoir reçues de Constantinople. Comptez que je vous ferai connaître la réponse dès qu'elle me sera parvenue. »

J'étais pleinement rassuré; ma responsabilité était dégagée. Pouvais-je ne pas transmettre à mon gouvernement une nouvelle aussi grave, me venant de la source la plus autorisée!

M. de Manteuffel tint parole. Il m'écrivit dans la soirée le billet que voici : « La dépêche du comte Arnim me dit que, selon les nouvelles du gouvernement autrichien, il y a lieu de croire qu'à Constantinople on est parfaitement tranquille. Je dois pourtant remarquer que ces nouvelles sont du 11 de ce mois, tandis que le mouvement révolutionnaire, d'après mes informations, aurait eu lieu le 12. »

La foi de M. de Manteuffel, qui soupçonnait peut-être les desseins de l'empereur Nicolas, restait persistante; la mienne était plus qu'ébranlée : elle avait disparu. Il me paraissait invraisemblable que notre ambassadeur à Constantinople n'eût pas été le premier à renseigner le gouvernement de l'empereur sur un fait d'une telle portée.

Le baron de Manteuffel s'était inquiété à tort; mais l'émotion qu'il avait manifestée n'était pas feinte : elle m'avait révélé les tendances de sa politique, son antipathie pour la Russie et son penchant vers l'Occident, au moment où tout le monde croyait le cabinet de Berlin inféodé au cabinet de Pétersbourg.

C'était la moralité que je tirais dans ma correspondance de cet imbroglio, signe précurseur des événemens qui allaient éclater. « La sensation qu'a produite à Berlin ce singulier incident, écrivais-je au département, montre avec quelle inquiète sollicitude on suit ici les affaires d'Orient, et combien on s'émeut facilement aux moindres indices qui permettent d'appréhender des complications. Les réflexions qui ont échappé au baron de Manteuffel sous la première impression me paraissent utiles à consigner. Elles sont, je crois, l'expression sincère de sa pensée; elles dénotent l'attitude qu'il prendrait si la mission du prince Mentchikof soulevait la question d'Orient. »

L'événement devait justifier ces prévisions. On verra, dans le

cours de ce récit, que, si la Prusse n'a pas figuré, pendant la guerre de Crimée, au nombre des alliés de la France et de l'Angleterre, cela n'a pas dépendu du baron de Manteuffel.

La nouvelle d'une révolution à Constantinople, qui avait si fort alarmé le cabinet de Berlin, était fausse, comme plus tard celle du Tartare annonçant la prise de Sébastopol. Mais, peu de jours après mon entretien avec le président du conseil, l'envoyé du tsar démasquait ses batteries; il demandait la destitution « d'un grand-vizir fallacieux; » il réclamait, sous la forme d'un *ultimatum*, la protection des sujets chrétiens, garantie par un traité qui serait « à l'abri des interprétations d'un mandataire malavisé et peu consciencieux. » Le sultan refusa de signer sa déchéance ; le prince Mentchikof se réembarqua le 28 mai, trois mois après son entrée triomphale dans le Bosphore. La question d'Orient s'ouvrait menaçante. Au mois de juillet, les Russes franchirent le Pruth et pénétrèrent dans les principautés danubiennes. L'Europe eut la sensation frissonnante de la guerre. Des conférences s'ouvrirent à Vienne. La Russie refusa d'y paraître. L'Angleterre, la France, l'Autriche et la Prusse lui notifièrent la note célèbre des quatre garanties. Des négociations s'engagèrent; on crut à la paix, lorsque, le 5 octobre, la Turquie, en réponse à l'interprétation que le comte de Nesselrode donnait à la note des garanties, déclara inopinément la guerre à la Russie. Six mois plus tard, après la destruction de la flotte ottomane à Sinope, la France et l'Angleterre signèrent le traité du 10 mars 1854 et à leur tour ouvraient les hostilités.

I. — L'ALLEMAGNE ET LES COMPLICATIONS ORIENTALES.

Les complications orientales avaient ravivé les ressentimens et les jalousies qui, depuis Olmütz, présidaient sourdement aux relations de l'Autriche et de la Prusse. Les protestations amicales qui s'échangeaient entre les deux cours masquaient un profond antagonisme que leur diplomatie reflétait avec plus ou moins d'âcreté, selon le tempérament des agens. « Nous espérons la paix, disait le baron de Prokesch à la Diète de Francfort, et notre confiance est fondée sur les assurances de l'empereur Nicolas. » — « Nous ne pouvons nous dissimuler, disait, quelques jours après, le baron de Manteuffel aux chambres prussiennes, que la paix est gravement menacée, et notre crainte est fondée sur des faits. « Il suffisait que dans l'assemblée fédérale le délégué autrichien émît une opinion pour que le délégué prussien la combattît. Le baron de Prokesch et M. de Bismarck étaient en guerre ouverte. Les séances du Bundestag se succédaient orageuses, marquées d'incidens irritans ; les

motions se croisaient et se contredisaient. Le président de la Diète exaspérait le plénipotentiaire prussien par sa morgue et ses airs protecteurs. Ces luttes passionnées, en apparence personnelles, étaient le prélude du drame qui, après bien des péripéties, devait se dénouer à Sadowa.

A Vienne, pour tenir la Prusse à la remorque, on s'appliquait à l'isoler, à l'empêcher de jouer le rôle de grande puissance; on indisposait contre elle la France et l'Angleterre; on nous parlait de la duplicité de sa politique. A Berlin, on relevait avec bonheur, pour nous les signaler, tous les symptômes équivoques de la cour impériale; on nous faisait entendre sur tous les tons et par *tous les moyens* (1) que le comte de Buol nous amusait avec de bonnes paroles, qu'il entrait dans ses desseins de laisser les puissances belligérantes s'affaiblir pour s'emparer plus sûrement des principautés danubiennes. Le gouvernement prussien guettait les défaillances de la politique autrichienne pour les exploiter tour à tour à Paris, à Londres et à Pétersbourg, au gré de son ambition.

« Nous devons, dans nos rapports avec la Prusse, tenir grand compte, écrivait le marquis de Moustier dans une lettre particulière adressée à M. Thouvenel, le directeur politique au ministère des affaires étrangères, de sa rivalité avec l'Autriche; cette rivalité agit d'une manière constante; elle nous sert de stimulant. M. de Manteuffel veut bien marcher parallèlement avec le gouvernement autrichien, mais non pas à sa remorque; il veut faire jouer à son pays le rôle qui convient à une grande puissance. C'est une prétention que le cabinet de Vienne aussi bien que la Russie, lui ont toujours contestée, appuyés en cela par les cours allemandes. Si l'Autriche, ajoutait M. de Moustier, faisait cause commune avec la Russie, M. de Manteuffel, j'en suis convaincu, conseillerait au roi de se reporter du côté de la France et de l'Angleterre; il ferait briller à ses yeux l'espoir de ressaisir le premier rang en Allemagne, de se débarrasser de la tutelle de l'Autriche et de la Russie, et peut-être de s'entendre avec nous sur des remaniemens territoriaux après lesquels on soupire bien bas, mais très ardemment. Mais, si l'Autriche marche avec nous, la Prusse n'a plus le même espoir; il ne faudrait donc pas, si dans certaines circonstances nous sommes satisfaits du cabinet de Vienne, être alarmés de voir celui de Berlin agir d'une façon différente. Ce ne serait pas un pas vers la Russie, ce serait l'envie d'être indépendans. Ne pas encourager les velléités

(1) Le baron de Manteuffel se servait d'un de ses familiers comme intermédiaire auprès de la légation de France et de la légation d'Angleterre; c'était un israélite, initié à ses affaires, dont les indiscrétions, voulues ou involontaires, étaient précieuses.

prussiennes jusqu'au point de porter ombrage à l'Autriche, et ne pas les décourager au point de blesser la cour de Berlin et de lui enlever les illusions qu'elle se plaît à faire sur ce qu'elle pourrait attendre de nous, tel est le problème à résoudre; il ne laisse pas que d'être délicat. Tout ce que je sais des intentions et du caractère de M. de Manteuffel me dit qu'il y a intérêt à ne pas trop le tourmenter sur les choses d'une importance secondaire, en un mot à ménager sa position auprès du roi. »

La Russie jouait alors un rôle considérable dans les affaires germaniques; la plupart des cours secondaires prenaient le mot d'ordre moins à Vienne et à Berlin qu'à Pétersbourg. La diplomatie russe puisait une partie de sa force dans les complaisances des princes allemands, qui, tous plus ou moins alliés à la famille impériale, considéraient le tsar comme le défenseur résolu de leurs trônes et l'adversaire implacable de la révolution. Aussi le chargé d'affaires de Russie à Francfort, M. de Glinka, dans la pensée de troubler le concert des quatre puissances, se permettait-il d'inviter la Diète, par des communications officielles, à proclamer la neutralité armée de la Confédération germanique, qui eût entraîné l'Allemagne dans une solidarité absolue avec la politique du tsar, sans que personne y trouvât à redire, pas même M. de Bismarck, si chatouilleux cependant à l'endroit des ingérences étrangères. On se demande comment l'empereur Alexandre, en 1870, pour satisfaire une idée fixe, la revision d'une clause du traité de Paris, a pu donner carte blanche à la Prusse en Allemagne et lui sacrifier les princes, qui, au centre de l'Europe, étaient les auxiliaires les plus dévoués de sa politique. Il n'était pas douteux que le jour où, par le fait de la dissolution de la Confédération germanique, l'Autriche cesserait d'être une puissance allemande, la Russie la rencontrerait dans les Balkans en quête de dédommagemens, poussée par l'homme d'état dont elle deviendrait l'instrument après en avoir été la victime. L'empereur Alexandre, malgré les prédilections de son ministre pour la France, ne voyait, malheureusement, sous l'influence de Katkof et des comités panslavistes, que l'Orient, où sa politique exclusive devait fatalement provoquer des rivalités et des coalitions, et finalement se heurter contre l'ingratitude des populations qu'elle avait affranchies. Il lâchait la proie pour l'ombre.

La Russie ne s'en est que trop aperçue depuis; aussi a-t-elle changé de système : elle a rompu avec la politique de sentiment, dont seule elle faisait les frais. Elle laisse aux intrigues libre cours dans les Balkans, certaine que, par la force des choses, elles se dénoueront à son profit; elle se préoccupe, pour l'heure, plus de l'équilibre territorial en Europe que de la question d'Orient. Elle estime que

le jour où la France cesserait de compter, ses propres destinées seraient immanquablement compromises.

Si le prince-chancelier a voulu placer l'Allemagne, son œuvre et sa gloire, par la violence de ses procédés et le jeu complexe de sa politique, entre deux peuples profondément ulcérés, et réunir deux gouvernemens divisés de principes, sans affinité d'aucun genre, dans une action commune, par le seul fait de la solidarité de leurs intérêts menacés et sans qu'il soit besoin de traités d'alliance, on peut dire qu'il a pleinement réussi.

II. — LES DÉBUTS DE M. DE BISMARCK A FRANCFORT.

Au début de la guerre d'Orient, M. de Bismarck, entré depuis peu dans la diplomatie, faisait ses premières armes sur un théâtre ingrat, compliqué. Avant d'être nommé ministre à Francfort, il dut faire un stage d'initiation, en qualité de conseiller de légation intime, sous les ordres de M. de Rochow, le ministre de Prusse à la Diète. Ses idées réactionnaires et ses sympathies russes et autrichiennes l'avaient désigné au choix du roi ; il avait combattu l'union d'Erfurt et soutenu devant la seconde chambre, comme un acte de haute sagesse, la convention d'Olmütz, que les patriotes tenaient pour un sanglant outrage et que le prince de Prusse appelait un second Iéna. Il était loin alors de rêver l'unité allemande ; son ambition se bornait à assurer à la Prusse, dans la Confédération, une situation à peu près équivalente à celle de l'Autriche. Que ne s'est-il tenu à ce programme !

C'est dans les modestes fonctions de conseiller de légation intime, chargé de la direction des journaux, qu'il apprit l'art dans lequel il excelle de manier l'esprit public et d'en faire, pour sa politique, une force souvent irrésistible. Il organisa au siège de la Confédération, avec des ramifications dans le midi de l'Allemagne, une presse systématiquement hostile aux gouvernemens dont les tendances n'étaient pas sympathiques à la Prusse, toujours prête à incriminer leurs actes, à dénaturer leur pensée. Créer des malentendus, opérer des diversions, neutraliser l'effet produit par les journaux étrangers et s'attaquer au besoin aux personnes, tel était son système.

Les dépêches de M. de Bismarck (1) étaient abondantes, claires, judicieuses, semées d'images pittoresques et de saillies à l'emporte-

(1) *La Correspondance diplomatique de M. de Bismarck*, par M. Funck-Brentano, traduite d'après les volumes parus à Leipzig : *Preussen im Bundestag. Dr Ritter von Poschinger.*

pièce ; elles dénotaient avant tout la passion du devoir ; mais elles n'étaient tendres pour personne, ni pour l'Allemagne ni pour ceux qui la représentaient. Il traçait de ses collègues, que j'ai connus pour la plupart, des portraits fidèles, mais sans dissimuler leurs verrues : le ministre d'Autriche altérait impudemment la vérité ; son éloquence était verbeuse, sa bonhomie fausse ; celui de Bade était « ondoyant et divers ; » les rapports du plénipotentiaire wurtembergeois portaient l'empreinte de la frivolité et de la diffusion ; le délégué hessois était moins un diplomate qu'un coureur de fauves, le Saxon était sourd et le Bavarois pointilleux ; dans le nombre, il en était sans doute d'aimables et d'intelligens, mais leur politique était louche, louvoyante ; presque tous subordonnaient le devoir public à l'intérêt privé. M. de Bismarck avait beau les éplucher, il n'en trouvait que trois qui fussent, personnellement et sans réticences ; dévoués à la Prusse. Ceux qui n'aimaient pas la Prusse, et à plus forte raison ceux qui la combattaient, ne pesaient pas lourd dans son estime : il les dénonçait à la vindicte de son gouvernement, en attendant qu'il pût lui-même les persécuter. Son patriotisme était étroit, intolérant ; il n'admettait pas le patriotisme bavarois ou saxon, russe ou autrichien : il ne croyait qu'au patriotisme prussien. Il en est cependant du patriotisme comme de l'honneur : il est de tous les pays. « Il n'y a pas que l'honneur français, » disait l'empereur Alexandre, avec peu de générosité, au général Fleury, lorsque, dans des circonstances pathétiques, pour justifier la déclaration de guerre du mois de juillet 1870, il invoquait l'honneur de la France.

Le délégué prussien traçait de l'Allemagne, d'une plume passionnée, d'humilians tableaux ; il la montrait divisée, jalouse, impuissante, prête à toutes les compromissions, sinon à toutes les trahisons. Il révélait les sourdes hostilités des états du Nord, leurs menées ténébreuses ; il les croyait incapables de sacrifier à la grandeur nationale le moindre de leurs intérêts particuliers. Il s'attaquait surtout aux velléités ambitieuses des cours du Midi, toujours en coquetterie avec la France, et toujours prêtes à se coaliser avec l'Autriche contre la Prusse.

L'ultramontain voit partout la main du franc-maçon ; le libre penseur, celle du jésuite. Du jour où M. de Bismarck répudia les souvenirs d'Olmütz, il ne vit plus que le spectre autrichien.

D'humeur fière et susceptible, il ne pardonna pas à la société de Francfort ses préférences autrichiennes ; il vécut solitaire, souvent froissé. Les procédés hautains du président de la Diète, le comte de Thun, qu'il dut refréner plus d'une fois, et plus encore ceux du général de Prokesch, réveillèrent en lui les instincts batailleurs de sa

race. La foi qu'il avait dans les vertus de la sainte-alliance, et qu'il puisait dans les traditions de sa famille, s'ébranla peu à peu au contact irritant et décevant des affaires. La lumière se fit dans son esprit ; il rompit avec la politique de 1850, il s'appliqua par tous les moyens réguliers ou irréguliers à déchirer les liens que l'Autriche avait imposés à son pays. L'école historique, qui cherche dans les petites causes les grands effets, a le droit de triompher devant cette conversion inattendue, radicale. Des causes secondaires, des blessures d'amour-propre ont donné le branle au politique qui, en peu d'années, a transformé le monde. Dès lors, M. de Bismarck poursuivit la revanche ; il se souvint à toute heure que la monarchie prussienne avait failli être démembrée par les deux Hesse, la Saxe, le Hanovre, la Bavière et l'Autriche ; il n'oublia plus qu'après avoir formé une confédération restreinte avec quelques petits états du Nord, la Prusse avait dû abjurer ses ambitions et rentrer humble et repentante, les mains liées, dans le giron fédéral.

III. — OLMUTZ.

Le sort du royaume s'était trouvé un instant, en effet, par le fait des irrésolutions de Frédéric-Guillaume IV, entre les mains du prince de Schwartzenberg, un homme d'état énergique, décidé à régler les vieux comptes, « à avilir la Prusse avant de la démolir, » et à effacer de l'histoire d'Allemagne ce que M. de Beust se plaisait à appeler l'épisode de Frédéric II. Les armées coalisées n'attendaient plus qu'un signal pour s'ébranler et procéder à l'exécution fédérale de la Prusse par l'envahissement de son territoire, lorsqu'on apprit, inopinément, que le ministre de François-Joseph, au désespoir de ses alliés, la Bavière, la Saxe, le Hanovre, le Wurtemberg, Bade, Nassau et les deux Hesse, avait accepté l'entrevue que le conseiller de Frédéric-Guillaume, le baron de Manteuffel, avait sollicitée à Vienne, sur les injonctions, disait-on, de l'empereur Nicolas. Le comte de Beust raconte dans ses Mémoires que le contre-ordre, parti si inopportunément de Vienne, remua sa bile au point d'inquiéter son médecin. Ne pas jouer une partie gagnée d'avance, laisser échapper l'occasion de brider, une fois pour toutes, l'ambition prussienne lui paraissait impossible. Ses regrets ne devinrent que plus cuisans, lorsque « celui qui est aujourd'hui empereur d'Allemagne » lui avoua que, si les armées fédérales n'étaient pas entrées à Berlin, au mois de janvier 1851, c'est qu'elles ne l'avaient pas voulu. Les fautes se paient et les occasions perdues

ne se retrouvent plus (1). La brusque défaillance du prince de Schwarzenberg décida du sort des deux empires; elle sauva la Prusse, mais elle perdit l'Autriche. La direction des deux politiques ne tarda pas à changer de main: le prince de Schwartzenberg mourut en 1852, subitement, dans la force de l'âge, au moment où M. de Bismarck, converti à la politique de la revanche, allait bruyamment entrer en scène. L'armée, qui était certaine de vaincre en 1850, subit la défaite en 1866. A quoi tiennent les destinées des empires!

En passant sous les fourches d'Olmütz, le cabinet de Berlin échappait à un désastre, mais il sacrifiait à la paix la fierté nationale. Il dut renier tout ce qui s'était fait sous son inspiration en Allemagne depuis 1848: le parlement de Francfort, la proclamation de l'empire, l'union restreinte d'Erfurt. La Prusse s'engagea à rétablir sur son trône l'électeur de Hesse, le plus impopulaire des souverains, que ses partisans avaient renversé, à étouffer l'agitation révolutionnaire qu'elle entretenait dans le Holstein. Elle se prêta au rétablissement de la vieille Diète germanique, emportée par l'élan national de 1848; elle concéda des avantages économiques importans à l'Autriche et lui garantit ses possessions allemandes et non allemandes. Après avoir fait amende honorable en face de l'Europe, brûlé ce qu'elle avait adoré, refait ce qu'elle avait défait, elle envoya à Francfort M. de Rochow, un réactionnaire de la plus belle eau, et reprit piteusement, en pécheur contrit et pénitent, le collier qui lui pesait lourdement depuis 1815 et dont elle se croyait à jamais délivrée. C'était la politique du Sicambre.

L'indignation fut grande: jamais atteinte plus humiliante n'avait été portée aux aspirations d'un peuple. Tous les partis réprouvèrent la convention imposée à M. de Manteuffel, sauf le parti féodal, qui ne voyait de salut que dans le triomphe des principes réactionnaires et dans le maintien de la sainte-alliance. Les hommes éminens de l'école libérale réagirent contre le traité dès le lendemain de sa signature, par leurs paroles et leur plumes ulcérées. S'ils n'ont pas eu la fortune de présider au relèvement de leur pays, ils l'ont du moins préparée par les manifestations de leur patriotisme indigné et par leurs incessantes revendications.

Voici ce qu'écrivait, en 1851, l'un d'eux, le comte de Pourtalès, qui représentait le roi à Constantinople, sous le coup de la capitu-

(1) L'Autriche avait à ce moment trois magnifiques corps d'armée mobilisés en Bohème; quatre-vingt mille Bavarois étaient sur pied de guerre, vingt mille Saxons occupaient l'Elbe jusqu'à Troppau. Les contingens hessois, badois et wurtembergeois étaient en marche, et déjà un combat d'avant-poste s'était engagé à Bronzel, sur les frontières de la Hesse électorale, lorsque arriva le contre-ordre.

lation subie par son gouvernement: « Malgré Haugwitz, malgré George-Guillaume, notre histoire n'offre rien, à mon avis, qui puisse être comparé à la défaite d'Olmütz. Réunir les chambres et l'armée au roulement du tambour, pour recevoir un soufflet en cérémonie de gala! Être obligés de publier nous-mêmes notre honte, notre ignominie au son des trompettes, au bruit des timbales, avec protocoles et documens!.. *Mais aide-toi et le ciel t'aidera!* — Nous ne pouvons pas demander que les autres agissent pour nous, si nous-mêmes nous ne faisons rien. Si mauvaise, si honteuse que soit notre situation présente, il y a pourtant un fait que ni la lâcheté ni la trahison ne peuvent détruire: c'est que l'Allemagne a un avenir, et que la Prusse est appelée *to take the lead.* L'aveugle parti de la *Gazette de la Croix* peut étaler tant qu'il voudra son système historique, Rochow, Stahl, Gerlach échoueront, car c'est Dieu et non pas Manteuffel qui gouverne le monde... Nous agirons sans relâche contre nos bons amis Nicolas et François-Joseph; nous encouragerons les Turcs, nous conseillerons aux Italiens de se grouper autour de la maison de Savoie, nous ferons comprendre au parti national dans toute l'Europe que le Piémont et la Prusse sont les deux seuls états européens dont l'existence et l'avenir sont étroitement liés au succès de l'idée des nationalités. Nous empêcherons à tout prix l'accroissement des états moyens de l'Allemagne; puis nous attendrons le moment où l'Autriche, essayant de régler ses finances et d'organiser son système politique, fera un éclatant *fiasco* pour triompher à notre tour et rendre à Schwartzenberg avec usure ce qu'il nous a fait. »

Le programme formulé dans ces pages éloquentes couvait au fond de bien des cœurs; c'était celui du prince de Prusse. M. de Bismarck s'y rallia à son tour. Après une éclatante conversion, il attaqua « l'odieuse convention » qu'il avait défendue, pénétré des mêmes indignations patriotiques. Mais inspirées de Frédéric II, ses conceptions dépassèrent de la hauteur du génie les rêves du parti libéral. C'est par de ténébreuses combinaisons diplomatiques, par des amorces trompeuses, par des évolutions rapides, audacieuses, par le fer et le sang, et non par la liberté, qu'il entendait faire la Prusse d'abord solide et compacte, pour réaliser ensuite, par surcroît, l'unité allemande. Son œuvre est achevée aujourd'hui, sinon fondée; elle ne s'est pas accomplie, comme l'œuvre italienne, par l'attraction irrésistible des sentimens, par la toute-puissance des idées, elle s'est faite par la violence, par la spoliation. Elle a coûté du sang et des larmes, imposé d'immenses sacrifices d'hommes et d'argent; elle en imposera longtemps encore. Elle fauchera des générations et sera la ruine des états. Elle a réveillé les haines

de races qui tendaient à s'éteindre, ébranlé la prospérité de tous les pays, transformé le caractère et le tempérament allemands; elle donne de cruels démentis aux espérances de ceux qui croyaient à la solidarité des intérêts économiques, et qui s'étaient flattés que les merveilleuses découvertes de la science moderne, la vapeur et l'électricité, réconcilieraient les nations en les rapprochant. Des milliers de proscrits, dont le seul crime est la fidélité au passé, endurent, victimes de théories gouvernementales d'un autre âge, les amertumes de l'exil, frappés dans leurs intérêts et dans leurs affections.

« Je n'ai pas le patriotisme étroit d'une frontière politique, écrivait, il y a bien des années, un homme d'état autrichien, le comte de Ficquelmont, mais j'ai celui d'un Européen. J'aime l'Europe comme le berceau qui nous est commun à tous, comme le centre de notre civilisation, comme le foyer qui pénètre toutes les régions du globe. » — Quel contraste entre ces idées si larges, si humaines, et celles qui s'imposent aujourd'hui! Que nous sommes loin de la politique des nationalités, sanctionnée par le vœu et le suffrage des populations! Que sont devenus les congrès et les arbitrages que préconisait un souverain infortuné et qui devaient à jamais conjurer les luttes sanglantes? — L'avenir dira si Napoléon III n'était qu'un songe creux ou bien le précurseur d'une civilisation supérieure. Il décidera entre le programme du comte de Pourtalès et celui du prince de Bismarck; il apprendra si l'Allemagne, aux yeux du monde, n'eût pas été plus grande, plus admirée, faite par la liberté que par le fer et par le sang.

IV. — LES PARTIS EN PRUSSE.

La capitale de la Prusse, sous Frédéric-Guillaume IV, n'était pas comme aujourd'hui dominée par une volonté puissante, implacable, qui, au nom de l'état, s'impose aux plus audacieux. La haine et l'envie qu'engendrent les passions politiques s'agitaient, pendant la guerre de Crimée, dans des menées ténébreuses, autour d'un souverain honnête, mais faible et changeant.

Deux partis se trouvaient en présence, se disputant la faveur du roi, à l'heure où la Porte, sur les conseils de lord Stratford, — qui n'avait pas oublié qu'on avait refusé de l'agréer comme ambassadeur à Pétersbourg, — avait déclaré la guerre à la Russie.

Le parti libéral interprétait le sentiment public; il était appuyé, bien que discrètement, par le baron de Manteuffel, et il se sentait soutenu par les sympathies de l'héritier du trône. Le prince de Prusse, dont personne ne soupçonnait à cette époque la grandeur

future, vivait à l'écart, le plus souvent à Coblentz, plus soucieux de l'armée que des agissemens de la cour de Postdam. Il avait une trop haute idée de ses devoirs pour discuter, et à plus forte raison pour contre-carrer la politique de son frère, dont il était le premier sujet (1). Mais dans les épanchemens de l'intimité, il déplorait les influences passionnées qui s'exerçaient sur son esprit, et il appréhendait que la Prusse n'eût à faire les frais de l'alliance russe, dont il s'est servi si habilement depuis, en prenant fait et cause à la fois contre la France, l'Angleterre, l'Autriche, la Turquie et le Piémont. S'il n'avait pas l'esprit et l'érudition de Frédéric-Guillaume IV, il avait, en revanche, de la fixité dans les idées et le discernement des hommes. Jamais il n'a confondu la raison d'état avec le sentiment.

Le parti de la Croix, qui, depuis la révolution de 1848, jouait un rôle prépondérant dans les conseils de la couronne, était petit, mais puissant. Il se composait de trois nuances d'idées assez distinctes, bien qu'elles se confondissent souvent : l'idée exclusivement russe, que représentaient le général de Gerlach et son frère le président ; l'idée protestante dogmatique et piétiste, que représentaient plus particulièrement le roi et le général de Groeben ; l'idée prussienne pure, féodale, anticonstitutionnelle et ultra-conservatrice, qu'incarnait M. de Bismarck. Impopulaire dans le pays, dont il blessait les instincts, le parti de la Croix suppléait au nombre par l'audace et la violence, et surtout par son crédit auprès du souverain. C'est par lui que le ministre de Russie, à l'insu du baron de Manteuffel, arrivait à l'oreille du roi.

La politique russe avait su se créer de fortes positions à la cour et dans le gouvernement ; elle disposait de deux ministres dans le cabinet, et le sous-secrétaire d'état au ministère des affaires étrangères, M. de Lecoq, n'avait pas de secrets pour elle. Les grands dignitaires et les généraux lui étaient dévoués, et le prince Charles, à l'encontre de son frère, le prince de Prusse, affichait hautement ses sympathies pour l'empereur Nicolas et ses vœux pour le triomphe de sa cause. « Je tiens la Prusse dans ma poche, » disait le baron de Budberg dans un accès d'outrecuidance. C'est ce que nous disions aussi, en 1867, à propos des clés du Luxembourg : les poches de notre diplomatie malheureusement étaient trouées.

La Gazette de la Croix s'appliquait à faire prévaloir les tendances du parti ; elle traduisait ses passions avec acrimonie, elle ne recu-

(1) Dépêche de M. de Moustier : « On assure que le prince de Prusse voit avec un profond chagrin la position dans laquelle on a mis le pays, bien que le respect qu'il doit à son frère, dont il est le premier sujet, l'empêche de l'exprimer tout haut. »

lait pas devant les invectives, elle s'attaquait au président du conseil; souvent elle se permettait de perfides insinuations contre la cour de Coblentz : elle lui reprochait ses sympathies anglaises, elle accusait ses entours de conspirer contre l'état. La princesse Augusta n'était pas ménagée, on ne lui pardonnait pas son esprit et sa grâce ; son tort le plus grave était d'avoir sur la reine l'avantage de la maternité. Les amis de l'héritier présomptif, le comte de Goltz, le comte d'Usedom, le comte de Pourtalès, M. de Bethmann-Holweg, ripostaient avec véhémence contre les attaques de l'organe féodal dans le *Preussische Wochenblatt ;* ils s'efforçaient de soustraire M. de Manteuffel aux influences russes, et de l'entraîner vers la France et surtout vers l'Angleterre. M. de Bismarck les appelait « les conspirateurs de l'*hôtel royal*, » c'était le nom de l'hôtel qu'habitait l'un d'eux et où ils se concertaient d'habitude. Le président du conseil louvoyait entre les deux partis; il était plus enclin aux compromissions qu'aux témérités. Il s'appliquait à prémunir le roi contre les entraînemens de son cœur et de son imagination. Lorsque Frédéric-Guillaume refusait de se rendre à ses argumens, il offrait sa démission, et le souverain effrayé d'être abandonné par un ministre qui savait concilier ses actes et ses paroles, souvent contradictoires, le suppliait de reprendre son portefeuille. M. de Manteuffel s'appliquait, en s'inspirant des principes de M. d'Haugwitz, à ne s'engager d'aucun côté. « Nous ne voudrions pas, disait-il dans une circulaire qui est restée célèbre dans les annales de la diplomatie, *prendre un engagement qui nous liât.* » Il avait imaginé un moyen ingénieux pour soustraire son souverain aux instances des puissances belligérantes. Lorsqu'elles le mettaient en demeure de se prononcer, il recourait aux missions extraordinaires ; il disait que la religion du roi avait besoin d'être éclairée et, qu'avant de conclure, il désirait, par de franches explications avec les gouvernemens, dissiper les équivoques. Le comte d'Usedom, le comte de Pourtalès, le prince de Hohenzollern, le général de Willisen, le général Wedel, le général de Lindheim, le général de Groeben et le colonel de Manteuffel partaient, en effet, tour à tour, soit pour Pétersbourg et Vienne, soit pour Paris et Londres, non pour traiter, mais pour gagner du temps. « On m'a envoyé, écrivait lord Clarendon à son chargé d'affaires à Berlin, en parlant du général de Groeben, pour m'expliquer une chose inexplicable, un homme qui ne sait pas s'expliquer. »

V. — FRÉDÉRIC-GUILLAUME IV ET SON MINISTRE.

Le baron de Manteuffel, qui avait succédé à M. de Radowitz, à une heure douloureuse pour le patriotisme prussien, était un

homme éclairé, sensé, positif, mais il avait la volonté paresseuse ; il aimait mieux tourner les difficultés que de les résoudre. Regarder les événemens, se tirer d'affaire avec de bonnes paroles et ne se compromettre d'aucun côté, tel était son système. Il haïssait la Russie et détestait l'Autriche ; ses préférences étaient pour une alliance avec l'Occident, mais il était forcé de les dissimuler; il était président du conseil et ministre des affaires étrangères et, en réalité, il n'avait pas la direction de la politique. Il avait à compter avec un roi (1) demi-théologien, demi-lettré, d'une imagination versatile, éprouvant une invincible répugnance à se décider, partagé entre ses sympathies pour l'Angleterre, son aversion pour la France et sa condescendance envers son beau-frère, qui le dominait sans le ménager. L'empereur Nicolas le taxait d'idéologue; il l'appelait révolutionnaire, démagogue, dès qu'il faisait mine de résister à sa volonté.

Le roi le savait, mais il se gardait de le laisser paraître. Les lettres qu'il adressait à Pétersbourg, malgré tous les dédains qu'il endurait, restaient familières et tendres. Il avait deux marottes : il aimait à faire du légitimisme comme on en fait au faubourg Saint-Germain, au point de déraisonner lorsqu'on lui parlait de fusion, et il voulait délivrer les chrétiens du joug des musulmans. Il rêvait la disparition du croissant de Constantinople pour faire place à la croix; mais tout cela restait dans sa tête à l'état de roman. Souvent il rappelait mélancoliquement les temps lointains de sa popularité : « Mon peuple, avant 1848, disait-il, m'eût dévoré par amour; aujourd'hui, il est aux regrets de ne l'avoir pas fait (2). »

M. de Moustier, au sortir d'une audience, a tracé dans une lettre particulière, au courant de la plume, une piquante esquisse du roi Frédéric-Guillaume IV : « Ce qui m'a frappé chez le roi, disait-il, ce n'est pas tant le décousu de sa conversation, le désordre de ses idées et le peu de logique de ses raisonnemens, c'est surtout la fausseté des notions qui servent de base à ses jugemens, qui font qu'il n'y a avec lui aucun fait acquis à la discussion. Il écoute l'objection qu'on lui fait, en a l'air frappé, dit quelques mots d'approbation; puis reprend son discours, qui n'est qu'un long monologue avec lui-même, et semble ignorer qu'on ne soit pas de son avis. J'avais besoin d'entendre moi-même le roi pour me rendre

(1) Frédéric-Guillaume IV, né le 15 octobre 1795, succéda à son père, Frédéric-Guillaume III, le 7 juin 1840. Il s'était marié en 1823 à Élisabeth de Bavière; étant sans enfans, le trône revenait à son frère Guillaume, prince de Prusse. Il eut un coup d'apoplexie au mois d'octobre 1857, qui se renouvela en octobre 1858; le prince de Prusse fut alors nommé régent du royaume.

(2) *Souvenirs de M. Xavier Marmier.*

compte, comme je le fais maintenant, de l'impossibilité où se trouve M. de Manteuffel de rien mener à bien. Dans ce moment, le ministre laisse tout aller à la dérive; il regarde agir son maître jusqu'à ce qu'il le voie fatigué et prêt à lui rendre le gouvernail. Il pourrait sans doute donner sa démission, il l'a déjà offerte plus d'une fois, mais au fond il tient au pouvoir et le roi tient à lui. Il voulait absolument se retirer après le refus de la convention, mais le roi lui a fait une scène des plus vives, le traitant de traître et de misérable, qui voulait l'abandonner au milieu du danger. M. de Manteuffel est resté.

« — ... Je ne veux pas me séparer de la France et de l'Angleterre, m'a dit le roi, mais comprenez bien que je n'ai pas les mêmes intérêts que vous, ni les mêmes intérêts que l'Autriche. D'ailleurs, mon rôle à moi, c'est de me réserver pour faire entendre plus tard des paroles de paix. Qu'est-ce qui ferait jamais entendre ces paroles, si tout le monde était en guerre? Il faut que la Prusse reste comme une terre ferme, au milieu d'une inondation, pour que les rameaux fleuris de la paix puissent y pousser de nouveaux rejets.

« — Mais Votre Majesté est-elle bien sûre que dans cette île, où elle voit en son imagination fleurir des oliviers, ne sortiront pas plutôt les germes de la discorde et de la guerre?

« — J'ai écrit, interrompit le roi, une lettre à Pétersbourg, je puis le dire avec mon sang, pour supplier l'empereur de céder à la raison. S'il ne cède pas, je lui déclare que je l'abandonne, que rien ne peut le justifier à mes yeux. En attendant, quelle belle chose que l'émancipation des chrétiens en Orient! C'est la fin et la ruine de ces misérables Turcs. Je ne puis vous dire combien je les déteste, combien je voudrais les voir hors d'Europe, car c'est une honte pour nous tous qu'ils y soient encore.

« — J'ai fait observer que notre but n'était pas de tuer l'empire turc, mais de le faire vivre; que mon zèle chrétien ne pouvait m'empêcher, d'ailleurs, de préférer de beaucoup l'honnêteté des Turcs à la perversité des Grecs.

« — Comment voulez-vous, m'a dit le roi en m'interrompant de nouveau, que je parle de paix et qu'on m'écoute, si je romps tout lien avec mon beau-frère? Songez-y, nous sommes tous ici des soldats, nous avons un vif sentiment de l'honneur; comment l'honneur prussien permettrait-il de rompre des liens de parenté, des liens de quarante ans! Lorsque je parlerai de paix, on me dirait : Voilà quarante ans que vous étiez mon ami, et c'est au milieu de mes ennemie que je vous retrouve! Cependant, si l'empereur Nicolas ne veut pas céder, je serai contre lui; mais si vous ne voulez pas faire la

paix non plus, à des conditions raisonnables telles que je les conçois, alors aussi je serai contre vous, non que je veuille dire que je vous déclarerai la guerre, — jamais je ne vous ferai la guerre, jamais, — mais je me retirerai dans ma coquille, et je ne bougerai plus : on ne pourra plus rien obtenir de moi... — Méfiez-vous, ajouta Sa Majesté, de Cronstadt et de Sébastopol, ce sont deux places imprenables. Pour Dieu ! portez vos efforts ailleurs ; songez quel effet désastreux produirait en France, où nous avons tant besoin que l'empereur conserve sa popularité, de voir vos vaisseaux rentrer désemparés à Brest et à Toulon ! Dites à l'empereur qu'il ne saura jamais assez la sincérité de mes sentimens pour lui.

« — L'empereur en est parfaitement persuadé, ai-je répondu.

« — Ah ! vous me faites bien plaisir de me dire cela. Il y a cette maudite *Gazette de la Croix*, que je déteste, qui, je ne sais pourquoi, a pris pour tâche de s'attaquer à la personne de l'empereur ; je ne cesse de sévir contre elle, je la fais saisir et même suspendre. C'est ce fou de Gerlach, le frère de mon adjudant, qui me compromet. »

Le roi déplorait sans doute les polémiques qui, par leur caractère injurieux, diffamatoire, pouvaient lui causer des ennuis et provoquer des représailles dans la presse française. Comme il le disait, il faisait saisir, suspendre même la *Kreutz-Zeitung ;* mais l'incorrigible gazette recommençait de plus belle le lendemain, certaine de caresser les passions secrètes, invétérées du souverain.

Malgré les protestations qu'il venait de recueillir, M. de Moustier sortit troublé de l'audience, peu confiant dans les sympathies du roi pour l'empereur.

« Je le dis à regret, écrivait-il, je ne puis m'ôter de l'esprit que le roi Frédéric-Guillaume ne soit un des souverains de l'Europe qui aime le moins la France. Cependant, qui connaît le fond des cœurs ? Qui peut dire l'*alta mente repostum* de ce prince si mobile et si insaisissable, et néanmoins si obstiné dans ses idées, si prodigue de paroles et pourtant si dissimulé ? »

Les poètes et les philosophes n'ont pas ménagé Frédéric-Guillaume IV, bien qu'il protégeât les sciences et les lettres, qu'il eût attiré à sa cour des historiens comme Ranke et Raumer, des artistes tels que Rauch et Cornélius, et qu'il eût fait d'Alexandre de Humboldt un chambellan. Il a inspiré à Henri Heine, sous le titre : *Un nouvel Alexandre* (1), un de ses chants les plus mordans, et l'auteur de la *Vie de Jésus* l'a peint dans une satire historique, avec des citations de saint Grégoire, sous les traits de Julien l'Apostat.

(1) *Dichtungen*, t. XVII.

Le docteur Strauss l'a appelé « un romantique dans l'histoire, un dilettante qui prétend opposer son enthousiasme rétrograde à l'irrésistible marche de l'humanité. » Il a relevé ses légèretés, ses contradictions, ses décrets rendus, révoqués et repris. Dans sa préface, il a déclaré « qu'il n'a jamais détesté un homme autant que Frédéric-Guillaume IV, roi de Prusse. » Les philosophes méconnus sont féroces. Le docteur Strauss eût été moins sévère si ses doctrines et son œuvre mécréante n'avaient pas été réprouvées, en termes méprisans, à Sans-Souci.

Le roi Frédéric-Guillaume IV avait bien des travers, en politique surtout, mais il les rachetait dans sa vie privée par les plus brillantes qualités. Il n'était pas seulement l'homme le plus spirituel de son royaume, mais aussi le plus humain. La Prusse lui doit ses premières libertés et l'Allemagne le réveil de ses passions unitaires; son règne marquera comme une période d'incubation; il a préparé les voies au règne glorieux de son successeur. Sans-Souci et Postdam étaient ses résidences de prédilection. Il se complaisait dans les souvenirs de Frédéric le Grand, mais il lui manquait le sens de la réalité pour tirer parti de ses enseignemens. Sa conscience morale était plus forte que son ambition ; elle le mettait en lutte incessante avec la raison d'état. La guerre de Crimée l'avait jeté dans de cruelles perplexités. Il ne savait quel parti prendre. Ses incertitudes n'avaient fait que s'accroître lorsqu'il vit l'Autriche signer avec les puissances occidentales le traité du 2 décembre. Il protestait de son inaltérable dévoûment dans les lettres attendries qu'il adressait à l'empereur Nicolas, tandis qu'il se laissait entraîner sous l'influence de M. de Bunsen, son ambassadeur à Londres, vers les puissances occidentales. Il n'osait ni rompre avec la Russie, ni se prononcer pour l'Angleterre. Il aimait le prince Albert, il avait une affection paternelle pour la reine Victoria, il était le parrain du prince de Galles, et l'Angleterre était pour lui la grande puissance évangélique. Mais il aimait aussi sa sœur, l'impératrice de Russie; il subissait l'ascendant de son beau-frère, il avait la conviction qu'en revendiquant le protectorat de l'église grecque en Orient, l'empereur Nicolas obéissait à un devoir impérieux, à son devoir de chrétien. De là les troubles qu'éprouvait son cœur et que traduisait sa politique. On retrouve la trace de ses luttes intimes, qu'Alexandre de Humboldt appelait « le dualisme des sentimens, » dans les lettres souvent dénuées de sens pratique qu'il adressait à M. de Bunsen, son ami et son ambassadeur : « Sachez, mon cher Bunsen, disait-il, que ma neutralité sera souveraine, et si quelqu'un veut me battre, je le battrai. La position de la Prusse est trop avantageuse ; elle lui met dans les mains la possibilité de la décision suprême. Je compte que l'Angleterre

évangélique ne voudra pas affaiblir la Prusse évangélique, qu'elle ne se rendra coupable à mon égard d'aucune infamie. Prenez bien note de ceci, excellent Bunsen : je demande pour prix de ma neutralité sincère et autonome, pour prix des services que je rends à l'Angleterre dans cette funeste rupture avec la Russie et les traditions chrétiennes, je demande la garantie de mes possessions territoriales européennes, l'inviolabilité territoriale de toute la Confédération germanique, la promesse sacrée de me restituer, sans condition, mon fidèle Neufchâtel, après la paix, dans la paix, au moyen de la paix. Si je suis attaqué pendant l'*inceste* de l'Angleterre et de la France ; ou si, par suite de cet *inceste*, les deux puissances *incestueuses*, prenant la révolution pour alliée, la déchaînaient par le monde, alors je fais alliance avec la Russie, à la vie à la mort ; je connais mon devoir. » — « Je demande à l'Angleterre une réponse : veut-elle et peut-elle faire rétablir mon autorité dans ma fidèle petite principauté du Jura, aujourd'hui foulée aux pieds des impies ? Si l'Angleterre n'est pas claire et précise, j'adresserai la question à la Russie, et si la Russie non plus ne me répond pas clairement, je prierai Dieu de me rendre plus fort ! »

Le roi a écrit des lettres qui font honneur à son cœur et à son esprit, mais il en est dont la lecture est troublante, pénible. On se demande à quel mobile M. de Bunsen a cédé en les publiant, car elles ne sont pas de nature à grandir le souverain qu'il a aimé et servi. Voulait-il justifier l'insuccès de sa mission par l'incohérence de ses instructions ? Certes, sa tâche était difficile ; il n'était pas aisé de dire à des ministres anglais que l'alliance qu'ils avaient contractée avec la France était *incestueuse* et de leur demander comme prix, non pas de la coopération, mais de l'abstention, des garanties territoriales, la haute main en Allemagne et la restitution de la principauté de Neufchâtel.

« Il ne s'agit pas d'unité allemande, disait lord Clarendon à l'ambassadeur de Prusse, ni des arrière-pensées de l'Autriche, ni de la duplicité de la France ; il s'agit de réunir l'Europe dans une action commune pour maintenir l'intégrité de l'empire ottoman. Vos craintes sont de pures chimères ; l'empereur Napoléon témoigne dans les affaires d'Orient de la plus grande loyauté, du plus sérieux dévoûment aux intérêts européens. Il n'y a aucune raison de croire qu'il veuille reprendre l'idée napoléonienne et troubler le monde. » M. de Bunsen suppliait le ministre de la reine de ne pas juger la Prusse d'après la *Gazette de la Croix*, un journal d'illuminés : « Je ne la lis jamais, répondait lord Clarendon ; je ne m'occupe que des représentans du roi, et notre confiance en eux est profondément ébranlée. »

Le roi passait de l'espoir au découragement, suivant les rapports qu'il recevait de Londres, de Paris ou de Pétersbourg ; son humeur s'en ressentait. Il n'avait pas connu les hésitations en 1840 ; il avait alors ratifié des deux mains le traité du 15 juillet, bien que désintéressé dans la question d'Égypte. Il était entré résolument dans la coalition fomentée par l'empereur Nicolas contre le roi Louis-Philippe. Une guerre de l'Europe monarchique contre la France révolutionnaire était son rêve. Il avait gardé des traitemens infligés à son pays par Napoléon d'amers ressentimens, que les années n'avaient pas effacés. Inspiré par l'esprit de 1813, il s'était servi des provocations imprudentes de M. Thiers pour s'adresser aux passions germaniques et réveiller l'idée de la grande patrie allemande. Mais la situation n'était plus la même au début des complications orientales ; le faisceau de la sainte-alliance était rompu, la France et l'Angleterre combattaient sous le même drapeau, et l'Autriche étonnait le monde par l'immensité de son ingratitude en s'associant à leur cause par un traité d'alliance. L'Allemagne aussi n'était plus la même : l'empereur Nicolas, par ses hauteurs et ses ingérences, l'avait froissée; il avait contrarié ses aspirations en 1848, et la Prusse l'avait trouvé partout sur son chemin. Au lieu de la soutenir dans sa lutte contre l'Autriche, il l'avait forcée d'aller à Olmütz. Il l'avait traitée comme un parent pauvre, sans ménager ses susceptibilités. Souvent son gouvernement avait disposé d'elle sans daigner la pressentir, certain que le roi, fidèle aux dernières volontés de son père, ne déserterait jamais l'alliance russe.

Le baron de Manteuffel, cependant, avait amené son souverain, après le départ retentissant du prince Mentchikof de Constantinople, et l'occupation des principautés danubiennes, à rompre moralement avec la Russie. Il avait obtenu, à force de patience et d'habileté, l'autorisation de signer une note avec la France, l'Angleterre et l'Autriche. C'était un acte d'une haute portée; il brisait les liens de la sainte-alliance qui, depuis 1815, avaient résisté à toutes les commotions européennes. La coalition qui s'était formée en 1840 contre la France, à propos du pacha d'Égypte, sous l'inspiration passionnée de l'empereur Nicolas, menaçait de se reformer aujourd'hui contre la Russie, à propos du protectorat des chrétiens grecs en Orient, sous l'inspiration de Napoléon III. Les quatre puissances formulaient leurs exigences dans un document appelé la note des quatre garanties. Elles réclamaient la suppression du protectorat exclusif de la Russie dans les principautés, la libre navigation du Danube, la revision du traité des détroits impliquant le rétablissement de l'équilibre des forces dans la Mer-Noire et la renonciation de la Russie au protectorat des chrétiens ortho-

doxes dans l'empire ottoman, revendiqué d'une façon si inattendue et si impérieuse par son ambassadeur extraordinaire. C'était ramener la politique russe de cinquante années en arrière, détruire d'un trait de plume le travail laborieux et persévérant de sa diplomatie, porter une atteinte irréparable à son prestige sur les populations grecques et slaves, et opposer une barrière infranchissable à ses aspirations nationales.

Il avait fallu des raisons d'un ordre supérieur, l'espoir de préserver la paix, pour que Frédéric-Guillaume IV se prêtât à un acte si contraire à ses sentimens et si peu conforme au testament de son père, qui lui recommandait de ne jamais se séparer de la Russie. S'il y consentit, c'est qu'il se flattait que, par une pression morale collective, il faciliterait à son beau-frère le moyen de sortir de l'impasse où il se trouvait acculé. Il s'imaginait que sa présence dans le concert enlèverait à la notification des puissances tout caractère blessant pour l'amour-propre de l'empereur. Il le suppliait d'ailleurs, dans les termes les plus affectueux, de ne pas mettre en doute son amitié et son désir ardent de lui être secourable. Il lui en coûtait de l'abandonner; ses cajoleries n'étaient pas exemptes de remords. Il est certain que le roi n'avait cédé qu'à son corps défendant aux supplications de son ministre, et qu'il avait fallu recourir, c'était le cas de le dire, à la croix et à la bannière pour obtenir son adhésion. Mais lorsque, après le refus du cabinet de Pétersbourg, il fut question de transformer le protocole en traité, le roi résista à toutes les sollicitations. Il déclarait que, moralement, il resterait uni aux trois puissances, qu'il maintiendrait l'accord sur les bases du protocole, mais n'irait pas au-delà. « Les quatre points, disait une circulaire de son gouvernement, sont des noyaux destinés à reparaître. » L'image était hardie, mais elle traduisait la pensée du cabinet.

Le roi voulait avant tout conjurer les coups de fusil entre l'Autriche et la Russie; il voulait que l'alliance du Nord, à demi brisée par la plume, ne fût pas tranchée par l'épée. Dans sa pensée, l'évacuation des principautés danubiennes par les Russes était le but principal qu'avait à poursuivre l'Allemagne, et il était convaincu que l'Autriche, appuyée pour la forme seulement par l'armée prussienne, pourrait y entrer sans combattre et sans briser ses relations diplomatiques avec le cabinet de Pétersbourg. Il tenait avant tout à maintenir ses bons rapports avec la cour de Vienne. « Marcher d'accord avec l'Autriche serait allemand, disait-il au baron de Manteuffel. — Oui, sire, répondait le ministre, mais ce ne serait pas prussien. » Le roi n'en persistait pas moins à se rapprocher du gouvernement autrichien, avec l'espoir de le paralyser et de former

avec lui, pour se soustraire aux exigences des puissances belligérantes, la grande union allemande. La reine, sœur de l'archiduchesse Sophie, était l'ardente interprète de ses vues personnelles auprès de la cour d'Autriche. Mais ses vœux et ses doléances ne parvenaient pas à arrêter le cours des événemens.

Le marquis de Moustier ne se laissait pas troubler par les méandres de la politique prussienne. Il les suivait pas à pas, sans se décourager. « Notre position, écrivait-il, malgré la mobilité du roi, malgré les efforts de la Russie et d'une douzaine de ses partisans, se maintient et s'améliore. L'arrivée du prince de Prusse, dans quelques jours, sera pour nous une garantie de plus; il n'est pas Russe, il serait plutôt Anglais, et comme nous avons l'Angleterre avec nous, il sera pour nous à cause d'elle ; *mais, plus tard, j'espère qu'il sera avec nous pour nous seuls.* Notre alliance avec l'Angleterre ferme la bouche à ceux qui se souviennent trop de 1813 ; elle nous est très utile *comme transition.* »

Notre position s'améliorait en effet; la Prusse en était arrivée à comprendre le danger de son isolement; elle signait avec l'Autriche, le 20 avril 1854, une convention de garantie mutuelle. On reconnaissait à l'Autriche le droit de requérir l'assistance de la Prusse pour couvrir ses opérations, dès qu'elle entrerait dans les principautés danubiennes. Dans les pourparlers, on prévoyait un mouvement offensif sur la Vistule ; les plénipotentiaires estimaient qu'en une campagne on pourrait prendre Modlin et Varsovie; les généraux optimistes allaient jusqu'à discuter une marche sur Pétersbourg, avec l'appui des flottes alliées et de l'armée suédoise. La Prusse, par une convention militaire annexée au traité, s'engageait à mettre 150,000 hommes au service de l'Autriche pour la défense de ses frontières orientales; les contingens fédéraux devaient être mobilisés; il était stipulé qu'aucun corps d'armée ne serait porté du côté de l'ouest.

Le coup était inattendu pour ceux qui préconisaient l'alliance russe; ce n'était pas ce qu'ils rêvaient. Le baron de Manteuffel était l'objet d'amères récriminations; les chefs du parti de la Croix, le président de Gerlach et le feld-maréchal de Dohna, venaient dans son cabinet l'accabler de reproches.

Les adversaires de la Russie, par contre, étaient radieux; déjà ils prévoyaient un changement définitif de système qui devait leur assurer le pouvoir. Le prince de Prusse ne les encourageait pas; il persistait à se maintenir dans une grande réserve. Mais, au fond, il ne désapprouvait pas l'évolution que venait de faire le gouvernement du roi. « Le prince de Prusse, écrivait le marquis de Moustier, est au fond satisfait de la convention que le colonel de Manteuffel

a signée avec le plénipotentiaire autrichien, le général de Hess, bien qu'il eût préféré, en thèse générale, ne pas marcher à la remorque de l'Autriche; mais il trouve que cela vaut mieux que de se mettre à la remorque de la Russie. Il se loue du général de Hess, qui n'a pas insisté sur le renouvellement du traité d'Olmütz, et qui a consenti à une simple garantie territoriale pour la durée de la guerre actuelle. M. de Manteuffel travaille à soustraire son pays à la tutelle de la Russie et à se rapprocher de nous. C'est le fond de sa politique. Pour qu'elle changeât, il faudrait qu'il fût renversé, et M. de Manteuffel ne peut être remplacé. Sa chute sur la question russe serait le commencement d'une révolution, tant l'opinion qui le pousse dans cette question paraît s'accentuer chaque jour. Pouvons-nous, toutefois, attendre mieux qu'une neutralité sincère et même bienveillante pour nous? Oui, si la Prusse y voit un intérêt évident. Tant que M. de Manteuffel sera là, je le répète, nous pouvons être sûrs que la Prusse ne prendra pas parti pour la Russie. Pour en être certains, nous n'avons pas besoin d'assurances verbales ; il nous suffit de voir l'opinion publique, les sentimens hautement manifestés des masses, mais surtout de cette bureaucratie, si puissante ici, qui a la main partout, qui dirige et forme les courans, qui, plus qu'aucune autre partie de la nation, a le sentiment du patriotisme prussien et n'a pas oublié le rôle que la Prusse a joué à Olmütz, grâce à l'empereur Nicolas. C'est là ce que M. de Manteuffel représente au ministère, et c'est pour nous la garantie de sa conduite. »

VI. — LES PROLÉGOMÈNES DE BIARRITZ.

Le marquis de Moustier plaidait les circonstances atténuantes; loin d'indisposer son gouvernement contre la Prusse et ses hommes d'état, il s'appliquait au contraire de toute son autorité et de son talent à atténuer dans ses correspondances l'irritation que causait à Paris et à Londres une politique pleine de réticences. Il préparait les voies dans lesquelles M. de Bismarck, appelé à la direction des affaires, devait, dix ans plus tard, entrer si résolument. Il prévoyait que le frère du roi, arrivé au trône, rechercherait le bon vouloir de la cour des Tuileries et s'appuierait sur elle pour faire prévaloir la légitime expansion de l'influence prussienne en Allemagne. M. de Moustier poursuivait une intime entente avec le cabinet de Berlin sur toutes les questions d'ordre européen ; il n'allait pas au-delà. Il ne pouvait pas pressentir que Napoléon III, à ce moment si sage, si bien inspiré, ferait l'Italie pour la jeter dans les bras de la Prusse, qu'il laisserait péricliter son armée et serait surpris par les événe-

mens, malade et défaillant. En tout cas, il n'eût pas lié partie avec le cabinet de Berlin, s'il avait présidé à notre politique extérieure en 1866, sans se prémunir contre son ambition et son ingratitude par les plus solides garanties.

L'héritier présomptif de la couronne et son futur ministre se trouvaient, pendant la guerre d'Orient, engagés dans des voies divergentes ; ils ne partageaient ni les mêmes sympathies, ni les mêmes opinions, aux heures où le gouvernement du roi, inquiet, tiraillé en tous sens, ne parvenait à satisfaire ni la Russie ni les puissances alliées. Rien ne permettait de présager qu'un jour ils poursuivraient et réaliseraient dans une étroite collaboration les pensées ambitieuses qui les animaient tous deux. En 1854 et 1855, alors que M. de Bismarck pactisait avec le parti de la Croix et ménageait Pétersbourg, le prince de Prusse s'entourait des hommes éminens du parti libéral et portait ses regards vers Paris. « Vous allez donc faire quelque chose avec nous, j'en suis bien aise, » disait-il au marquis de Moustier, à l'occasion de la mission donnée au général de Wedel en vue d'une entente avec le cabinet des Tuileries.

L'idée d'un rapprochement entre les deux cours germait du reste à Berlin, dès le début de la guerre d'Orient, dans bien des esprits. M. de Manteuffel, bien qu'il dût signer « l'odieuse » convention d'Olmütz, pour sauver la monarchie des fautes commises par le roi et son ministre le général de Radowitz, la caressait, et déjà, en 1856, il songeait à l'Italie. Lorsqu'il revint du congrès de Paris, il me parla avec admiration du comte de Cavour. Il le tenait pour un politique de grande envergure et lui prêtait de vastes projets. Les éloges qu'il lui décernait me frappèrent d'autant plus que les rapports officiels entre Berlin et Turin étaient forts tendus. M. de Cavour avait dû laisser entrevoir à la politique prussienne, cela n'était pas douteux pour moi, des horizons nouveaux. C'est sous l'impression non effacée de ses entretiens avec le ministre piémontais qu'un an après, M. de Manteuffel envoya un personnage obscur de sa confiance à Plombières, pour pressentir l'empereur et le préparer à des remaniemens en Allemagne, en s'adressant à ses convoitises. On peut dire que cette mission occulte, qui remonte à 1857, a été le point de départ des pourparlers qui, plus tard, se sont poursuivis à Biarritz. A partir de ce moment aussi, un courant plus sympathique s'établit entre Berlin et Turin. La diplomatie prussienne commençait à flairer les avantages de l'alliance italienne.

M. de Manteuffel, toutefois, n'avait pas les visées assez hautes et l'autorité suffisante pour vaincre les préjugés de son roi et l'entraîner vers la France et l'Italie. Comme tous les hommes d'état prussiens, il rêvait l'hégémonie des Hohenzollern en Allemagne.

Mais son ambition était contenue; elle ne se révélait qu'accidentellement et discrètement. « Il y a beaucoup de choses que la Prusse pourrait désirer, » disait-il un jour à M. de Moustier d'un air scrutateur, en ajustant ses lunettes; « mais le roi éprouverait les plus grands scrupules à prendre quoi que ce soit, même ce qu'on lui mettrait dans les mains. N'a-t-il pas failli se brouiller avec Bunsen, parce qu'il lui parlait de remaniemens territoriaux? Il faudra cependant, ajoutait le ministre en soupirant, que l'Allemagne subisse des transformations, mais cela ne pourra se faire qu'à la suite d'une guerre, car personne ne peut songer à remanier d'avance la carte de l'Europe. »

M. d'Usedom, de son côté, dans une de ses missions à Londres, avait abordé la question des compensations avec lord Clarendon; il avait cherché des équivalens aux avantages que l'Autriche tirait, au détriment du commerce de la Prusse, de l'occupation des principautés danubiennes. Il faisait allusion à l'hégémonie que la Prusse revendiquait en Allemagne. Mais il n'était pas aisé de faire prévaloir la politique scabreuse des compensations auprès d'un roi mystique professant le respect du droit et du bien d'autrui. Il était réservé à M. de Bismarck, dégagé de tous préjugés et de tous scrupules, de reprendre en sous-œuvre, quelques années plus tard, avec le génie qui lui est propre, la pensée que M. de Manteuffel avait timidement rapportée du congrès de Paris, et de lui donner, au détriment de la France, par le fait des indécisions de Napoléon III, les plus larges développemens.

L'Allemagne n'est pas sortie tout d'une pièce du cerveau du prince de Bismarck. Jamais, du reste, cet homme d'état n'a poussé l'orgueil jusqu'à le prétendre. « Il s'agit de savoir, disait-il au baron de Talleyrand, le prédécesseur de M. Benedetti à Berlin, si la politique de Frédéric le Grand n'a été qu'un accident dans l'histoire de la Prusse, ou si elle est appelée à recevoir tous ses développemens (1). »

Frédéric II, ce grand génie, dont le prince de Bismarck est en quelque sorte l'exécuteur testamentaire, car il s'est assimilé sa pensée et ses procédés, a posé les jalons de toutes les routes qui devaient s'ouvrir à ses successeurs. Il leur a légué dans ses *Correspondances*, dans l'*Histoire de mon temps*, dans ses *Œuvres militaires* et dans son *Testament politique* des instructions et des préceptes dont le roi Guillaume et son premier ministre ont su tirer

(1) Lorsqu'en 1881 la *Revue* publia les *Études diplomatiques* de M. le duc de Broglie sur Frédéric II et Marie-Thérèse et *l'Affaire du Luxembourg*, les lecteurs qui méditent les enseignemens de l'histoire furent frappés en voyant, combien à cent ans de distance, la politique prussienne avait peu varié dans ses desseins et ses procédés. Les deux publications semblaient se compléter l'une par l'autre.

un merveilleux parti. On peut dire que leur œuvre, sauf l'exécution, n'est que le produit de son inspiration. Dès son avènement, il affirmait « la mission historique de la Prusse, » il songeait à une « Confédération du Nord, » il inaugurait les « propos » et les « négociations dilatoires. » Il glorifiait la politique des gages : *Beati possidentes*, disait-il, et il persiflait « la politique des pourboires. »

Pour s'assurer l'opinion des cours et des peuples, il stipendiait les gazettes et nouait commerce de lettres avec les encyclopédistes, qui étaient les *reporters* du temps. Il prodiguait les flatteries les plus épaisses au cardinal Fleury, qu'il appelait « l'Atlas de l'Europe, » l'homme d'état le plus habile que la France ait eu. « Rassurez et cajolez les Français, » écrivait-il à ses agens, « il faut faire patte de velours avec ces b... ; fortifiez les Bavarois, intimidez les Saxons, flattez les Hollandais, donnez de l'encens aux Danois, jouez-vous des Hanovriens, et f...-vous des Autrichiens. » Il disait aussi : « S'il y a à gagner à être honnête, nous le serons, et s'il faut duper, soyons fourbes (1). »

A Neisse, dans son entrevue avec Joseph II, il invoquait « le patriotisme allemand, » un mot fort nouveau et fort étrange alors, et, dans ses entretiens avec Nugent, l'ambassadeur d'Autriche, il parlait avec assurance de la conquête de l'Alsace et de la Lorraine (2). Le plan de campagne qu'il arrêtait dans son esprit et qu'il rédigea dans un accès de goutte avec la mention : *Scriptum in dolore*, a plus d'une ressemblance avec celui qui fut exécuté en 1870. Il se proposait d'attaquer la France, de l'envahir avec deux armées, l'une en Alsace et l'autre plus forte dans le Nord, pour marcher sur Paris. « Supposé, dit-il, dans ses Œuvres militaires, *qu'on prît Paris*, il faudrait bien se garder d'y faire entrer des troupes, parce qu'elles s'amolliraient et perdraient la discipline ; il faudrait se contenter d'en tirer de grosses contributions. »

« Une fois qu'il eut marqué le but, a dit M. Saint-René-Tallandier, où devait tendre l'Allemagne du Nord, il y marcha sans hésitations, sans scrupules, avec un mélange extraordinaire de fougue et de ténacité, d'allures despotiques et d'instincts libéraux, de hauteur méprisante et de sympathie humaine, tantôt dissimulé jusqu'à la fourberie, tantôt sincère jusqu'au cynisme, vrai type, non pas de Salomon ou de Mandrin, comme l'appelait tour à tour Voltaire, mais de révolutionnaire couronné, tel que le XVIIIe siècle devait le former pour l'admiration des uns et le scandale des autres. »

Il était écrit, dans les mystérieux décrets qui président à la gran-

(1) Voyez *la Politique réaliste*, par M. G. Valbert, dans le n° du 1er mars 1879.
(2) *La Question d'Orient*, par M. Albert Sorel.

deur et à la décadence des empires, que M. de Bismarck réaliserait et dépasserait les conceptions de Frédéric II. Il eut la fortune d'être appelé dans les conseils d'un prince militaire qui subordonnait tout, jusqu'à son amour-propre, à la raison d'état, et qui, en lutte ouverte avec le pays, prépara l'élément indispensable au succès : une grande et vaillante armée, dont le général de Roon était le ministre et le général de Moltke le chef d'état-major (1). L'histoire dira que M. de Bismarck possédait, suivant l'expression de Gil Blas, « l'outil universel, » qu'il mit au service de son roi son indomptable énergie, toutes les ressources de son génie politique, prépara les alliances et neutralisa les gouvernemens les plus intéressés à combattre son ambition, qu'il fut assez habile pour créer l'occasion et assez audacieux pour ne se laisser arrêter par aucun obstacle ; mais peut-être dira-t-elle aussi qu'il lui eût été difficile de réaliser le rêve de l'Allemagne, si M. de Manteuffel et le prince de Prusse avec ses amis, pendant la guerre de Crimée, n'avaient pas, par les sympathies qu'ils témoignaient à la France, préparé l'entente « sans laquelle on ne pouvait rien, » et que l'envoyé de Prusse à la Diète, pendant la guerre de Crimée jusqu'à la veille de la prise de Sébastopol, contrecarrait à Francfort en étroite communauté de sentimens avec le parti féodal.

M. de Bismarck, par son attitude au sein de l'assemblée fédérale, a empêché une rupture avec la Russie, qu'il ménageait, a-t-il dit, en vue de ses desseins futurs; il a fait reprendre fugitivement à son gouvernement sur les cours allemandes l'ascendant qu'il avait perdu depuis Olmütz, mais ce sera le mérite de M. de Manteuffel d'être parvenu dans des temps menaçans, avant la réorganisation de l'armée, avec un roi capricieux, imbu des passions de 1813, à ne pas s'aliéner la France, à s'opposer à la médiation armée qui eût laissé dans le cœur de Napoléon III d'ineffaçables ressentimens. Il a su, en tout cas, maintenir intactes les destinées de la monarchie, et réserver les forces dont il était le gardien, au souverain et à l'homme d'état qui, par leur habileté, leur vaillance et aussi par leur bonheur, devaient, avec une rapidité sans exemple, faire de la Prusse, si humble à Olmütz, si perplexe pendant la guerre d'Orient, l'arbitre de l'Europe.

G. Rothan.

(1) *La Politique française en* 1866.

LES

HÉROS DU GRAND-PORT

I.

Avec l'année 1809 s'ouvre une nouvelle phase dans les opérations navales dont les mers de l'Inde sont le théâtre. Nous prenons tout à coup l'ascendant, un incontestable ascendant, sur l'ennemi. Ce résultat est dû à trois capitaines : Duperré, Bouvet et Hamelin. Le commodore Rowley rétablit peu à peu, par sa prudence, par son activité, par son énergie, la situation que des officiers téméraires ont compromise d'une façon qui semble irrémédiable. L'honneur de la marine anglaise, dans cette période, est sauf : la gloire de la marine française n'en est que plus grande. J'ai eu le très appréciable avantage, quand j'étais enseigne de vaisseau, d'être présenté à l'amiral Rowley, commandant de l'escadre de la Méditerranée après le départ de l'amiral Malcolm. Le capitaine Lalande voulut bien m'expliquer, à cette occasion, les motifs qui lui faisaient tenir en si haute estime les services de l'officier-général devant lequel il inclinait respectueusement sa renommée naissante. Je n'hésite jamais à rendre justice à nos anciens ennemis : l'histoire ne doit pas être faite de patriotisme, mais de vérité.

Au mois de mars 1808, pendant que la *Sémillante*, convertie en

navire de commerce, achevait ses préparatifs de départ (1), on vit arriver à l'Ile-de-France deux nouvelles frégates : la *Caroline*, commandée par le capitaine Billard, et la *Manche*, sous les ordres du capitaine Dornal de Guy. A la même époque, l'ancien corsaire de Robert Surcouf, le *Revenant*, acheté par le gouverneur-général, devenait la corvette l'*Iéna*, corvette armée de 14 caronades. La colonie retrouvait ainsi une marine, bien faible marine sans doute, mais marine redoutable encore pour le commerce de l'Inde, grâce aux traditions que léguaient aux commandans Billard et Dornal de Guy leurs devanciers. Plus tard viendront la *Canonnière*, avec le capitaine Bourayne; la *Vénus*, avec le commandant Hamelin. Je ne puis suivre tous ces bâtimens dans leurs croisières ; je m'attacherai aux pas de la corvette l'*Iéna*, car c'est sur cette corvette que je vais retrouver le futur vainqueur du Tage.

Le lieutenant de vaisseau Morice a pris le commandement de l'*Iéna :* il demande et obtient pour second son ancien compagnon de la *Sémillante*, l'enseigne de vaisseau Roussin, promu au grade de lieutenant le 12 juillet 1808. Jusqu'au 8 octobre, l'*Iéna* croisa dans le golfe Persique, à l'entrée de la Mer-Rouge, dans le golfe du Bengale, partout, en un mot, où l'on pouvait se promettre l'espoir de quelque butin. Le 8 octobre 1808, au milieu de la nuit, la vaillante corvette rencontra la frégate anglaise la *Modeste*, de 46 canons. Que pouvait-elle faire contre des forces aussi supérieures? Honorer sa défaite : elle n'y manqua pas. L'*Iéna* ne se rendit qu'après un combat de deux heures cinq minutes. Les Anglais apprécièrent l'héroïsme de cette longue défense : quand les prisonniers français arrivèrent à Calcutta, le capitaine et le second de l'*Iéna* furent logés au palais du gouvernement et traités avec les plus grands égards.

Si douce qu'elle puisse être, la captivité n'en est pas moins bien lourde à supporter pour de jeunes courages impatiens de prendre leur revanche. L'échange ardemment désiré ne put être consommé qu'au bout de onze mois. Le 12 décembre 1809, un parlementaire anglais, l'*Henrietta*, débarquait Morice et Roussin à l'Ile-de-France : le 2 janvier 1810, Duperré ramenait à Morice sa corvette, reprise sur l'ennemi le 2 novembre 1809, à l'embouchure du Gange. L'ancien *Revenant*, la corvette l'*Iéna*, portait cette fois encore un nouveau nom. Les Anglais l'avaient baptisée le *Victor;* le général Decaën lui conserva ce nom, qui rappelait un heureux retour de fortune. Le lieutenant Morice en reprit le commandement. Roussin

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er octobre 1887, l'article intitulé : *les Cinq combats de la « Sémillante. »*

ne suivit pas à bord du *Victor* ce capitaine rentré d'une façon aussi inespérée en possession d'un navire valeureusement défendu ; le sort lui réservait mieux. Le 11 janvier 1810, Roussin embarquait sur la frégate la *Minerve*, commandée par le capitaine de frégate Bouvet.

Le général Decaën demandait par tous les courriers, demandait avec une insistance croissante des renforts. Le capitaine Duperré se chargea de lui en fournir aux dépens de l'ennemi. Parti de Saint-Servan avec une seule frégate, la *Bellone*, au mois de février 1809, arrivé à l'Ile-de-France le 14 mai, en croisière dès le 17 août, Duperré rentrait au Port-Louis, le 2 janvier 1810, à la tête d'une division. Le *Victor* et la frégate portugaise la *Minerve*, capturée après une heure quarante-cinq minutes de combat, faisaient cortège à l'ancien commandant de la *Sirène*. Jadis sur la *Sirène*, Duperré, à l'entrée de Lorient, avait bravé la volée d'un vaisseau de ligne : combattre des frégates ne lui semblait plus qu'un jeu. L'emphase et la déclamation me font justement horreur, et pourtant comment rester froid devant les beaux faits d'armes que j'aurai tout à l'heure à raconter ! « Je vais, se hâtait d'écrire au ministre le général Decaën, mettre le commandant Duperré à même de trouver de nouvelles occasions de s'illustrer. » Ces occasions-là vont volontiers au-devant de ceux qui les courtisent. « On n'est pas constamment heureux, me disait l'amiral Lalande, sans qu'il y ait pour cela quelque raison. »

Le 14 mars 1810, la *Bellone*, accompagnée de la *Minerve* et du *Victor*, pour lesquels le général Decaën sut faire, en quelques jours, sortir des équipages d'un sol tout brûlant d'enthousiasme, la *Bellone* reprenait la mer : le 20 août, ce n'étaient plus trois bâtimens, mais cinq, qui se présentaient, sous pavillon français, à l'entrée du Grand-Port. Deux vaisseaux de la compagnie, le *Ceylan* et le *Windham*, commandés, le premier, par l'enseigne de vaisseau Moulac, de la *Minerve*, le second, par un officier de la *Bellone*, avaient, après une résistance opiniâtre, changé de maîtres.

On ne raconte plus la bataille d'Austerlitz : à qui pourrait-on avoir la prétention d'apprendre aujourd'hui les incidens qui ont marqué le combat du Grand-Port? Ce combat-là, il est dans toutes les mémoires : il défraie les entretiens du gaillard d'arrière ; il demeurera longtemps encore la légende favorite du gaillard d'avant. Je ne puis pas cependant le passer tout à fait sous silence ; je me contenterai d'en abréger les détails. Les Anglais, pendant l'absence de la division Duperré, s'étaient emparés, le 9 juillet 1810, de l'île Bourbon ; le 14 août, ils surprenaient et occupaient, à l'entrée du Grand-Port, le fort bâti sur l'îlot de la Passe. Du Bengale, de Ma-

dras, du cap de Bonne-Espérance, des troupes, embarquées sur de nombreux transports, accouraient pour se concentrer à l'île Rodrigue. On sait que Rodrigue est située à 100 lieues environ au vent de l'île Bourbon. La base d'opérations était bien choisie. L'orage s'amassait ainsi lentement : quelques jours encore, il allait crever sur l'Ile-de-France. Soliman avait voulu supprimer Malte; Charles-Quint, Alger (1); le gouvernement de l'Inde jugeait, à son tour, nécessaire de faire disparaître « le nid de scorpions » si funeste à ses flottes marchandes.

Trompée par le pavillon français, toujours arboré sur l'îlot de la Passe, arboré également à bord de la frégate mouillée sous cet îlot, la division Duperré donne, le 20 août, à pleines voiles dans le Grand-Port. L'ennemi, à l'instant, se démasque : la frégate, le fort déploient le pavillon britannique. Au signal du commandant Duperré, la *Minerve* a pris la tête de la colonne : Bouvet, familier avec les récifs de la baie, guidera la division française au mouillage. La *Minerve* essuie les volées du fort, envoie en passant sa bordée à la frégate anglaise, et va jeter l'ancre au fond de la rade. Toute la division l'a suivie.

Que pouvaient avoir à redouter nos vaisseaux dans cette position? N'y avaient-ils pas cent fois trouvé un refuge assuré contre les forces supérieures de l'ennemi? Oui! l'asile autrefois était sûr : mais le fort qui commande l'entrée du Grand-Port n'était pas alors au pouvoir des Anglais; l'île elle-même n'était pas menacée d'un débarquement. Le Grand-Port, aujourd'hui, n'est plus un abri; c'est une nasse. Dans de telles conditions, ne pas désespérer de la défense, songer à embosser les frégates, au lieu de les incendier, sera déjà une résolution héroïque.

Les Anglais, heureusement, attaquèrent avec une audace irréfléchie : ils se laissèrent emporter par l'espoir d'un facile succès. Aussitôt que l'escadre de blocus put être avertie, elle accourut. Trois nouvelles frégates vinrent, le 22 août, rejoindre la *Néréide*, qui continuait de garder l'entrée du Grand-Port : *Néréide*, *Sirius*, *Iphigénie*, *Magicienne*, se précipitèrent vers la division Duperré, comme si la voie qui devait les mener au combat ne cachait pas d'embûches. Les bancs de coraux se signalent d'eux-mêmes sous une eau calme : ils se signalent par de larges plaques blanchâtres tachant la nappe bleue ou verte; seulement, pour apercevoir à temps le danger, il faut avoir le soleil derrière soi. Les Anglais

(1) Voyez les ouvrages intitulés : *Doria et Barberousse*, et *les Corsaires barbaresques ;* Plon, Nourrit et Ce, éditeurs. Je reviens encore sur ce sujet dans un autre ouvrage : *les Chevaliers de Malte.*

firent route avec le soleil dans les yeux. Des marins aussi consommés! qui l'eût jamais cru? La *Néréide* tire moins d'eau que les autres frégates ; elle franchit les hauts-fonds sans s'échouer. En mouillant, elle s'embosse à portée de pistolet de la division française. Le capitaine Willoughby la commande. Si la marine britannique eût eu, dans cette journée, à faire choix d'un champion, elle n'eût pu en faire sortir de ses rangs un plus brave. Bravoure et imprudence quelquefois se confondent : c'est la fortune qui en décide. Le *Sirius* et la *Magicienne* suivaient la *Néréide*. Elles s'arrêtent brusquement, la proue tournée vers la *Bellone* et vers la *Minerve*. Le même lit de coraux vient de heurter leurs quilles ; le même récif les retient serrées dans son implacable tenaille. Tous les efforts pour les dégager et les remettre à flot seront inutiles. Ce spectacle ne sera pas perdu pour le futur amiral Roussin : il s'en souviendra quand il devra, en 1833, forcer l'entrée du Tage.

La fortune abandonne donc enfin cette Angleterre que jusqu'ici elle a tant gâtée ! Pas de milieu pour les capitaines du *Sirius* et de la *Magicienne :* il leur faut, en ce jour, vaincre ou périr sur place. Mieux inspirée ou avertie par le sort de ses conserves, l'*Iphigénie* jette l'ancre à mi-chemin. La division française ouvre le feu. La *Néréide*, la première, riposte. L'action ne sera qu'un duel de canonniers ; la manœuvre n'y jouera aucun rôle. Qu'importent les avaries de mâture à ces pontons forcément immobiles ? Tout boulet qui ne frappe pas en plein bois est un boulet perdu. Les câbles de la *Minerve* et du *Ceylan* ont été coupés dès les premières volées : ces deux navires sont jetés en travers et vont s'échouer sous le vent, — la *Minerve* à demi masquée par la *Bellone*, le *Ceylan* couvert en partie par la *Minerve*. La ligne d'embossage ne forme plus qu'un bloc hérissé d'artillerie : la batterie de la *Bellone* s'est, en quelque sorte, allongée de 18 pièces, — 9 appartenant à la *Minerve*, 9 autres garnissant les flancs du *Ceylan*. — Cette forteresse de bois, à double étage et à triple redan, accable la *Néréide* de ses projectiles. Quarante bouches à feu font voler en éclats les bordages de la malheureuse frégate. L'artillerie de la *Néréide* est bientôt réduite au silence.

Le *Sirius*, négligé, est, en réalité, peu à craindre : ses pièces de chasse sont les seules qui puissent porter. La *Magicienne* occupe une position moins désavantageuse. Plusieurs de ses canons prennent en écharpe la *Minerve*. A dix heures et demie du soir, la victoire n'est plus douteuse. La *Néréide* tire un dernier coup à mitraille. Ce seul coup, — tant le hasard a de part dans les combats de mer, — va peut-être changer la face de la journée. Atteint à la joue gauche par un biscaïen, le commandant Duperré est renversé

de son banc de quart. Le vainqueur du Grand-Port en gardera la profonde cicatrice toute sa vie. J'ai entendu raconter, — car j'eus la bonne fortune d'approcher, quand j'étais encore un enfant, les acteurs de ce drame héroïque, — j'ai entendu raconter, dis-je, que, dans le désordre produit par un incident si funeste, peu s'en fallut qu'on ne jetât le corps mutilé du commandant de la *Bellone* à la mer. Semblable précipitation se rencontre souvent dans le feu de la bataille. Je pourrais citer telle dunette qui, le 17 octobre 1854, devant Sébastopol, fut dégagée de cette brusque façon. L'enseigne de vaisseau Vigoureux étendit un pavillon de signaux sur le corps du glorieux blessé qui ne donnait plus signe de vie et prit soin de le faire transporter, inconnu, caché à tous les yeux, au poste des blessés. Dans la batterie, les canonniers ne soupçonnèrent rien de ce qui se passait sur le pont : le feu ne se ralentit pas un instant.

Bouvet cependant a été prévenu : il confie la *Minerve* à son second, le lieutenant de vaisseau Roussin, et vient prendre, avec le commandement de la *Bellone*, la direction générale du combat. Collingwood a remplacé Nelson. L'amiral Roussin se rappelait encore, en 1847, les démêlés qui suivirent le triomphe éclatant du 23 août 1810 : j'ai appris de sa bouche les prétentions des officiers de la *Minerve*, les répliques indignées des officiers de la *Bellone*, chacun revendiquant pour son chef l'honneur de la journée. Comme s'il n'y avait pas dans un pareil fait d'armes assez de gloire pour tous, assez de lauriers pour les uns et pour les autres! Des duels insensés faillirent avoir lieu. Le débarquement des Anglais sur les côtes de l'île détourna heureusement les esprits échauffés de cette misérable querelle. Nous retrouvons là un des fâcheux côtés de notre humeur nationale. Il y aurait eu beaucoup à dire, beaucoup à récriminer après la bataille de Trafalgar. Les Anglais songèrent-ils à diminuer l'éclat de leur triomphe, en faisant le procès à quelques capitaines attardés, en discutant les mérites du héros qui montait le *Victory* et du commandant en sous-ordre appelé par la balle du *Redoutable* à compléter notre défaite? Le capitaine Duperré fût-il mort sur le coup, que c'est encore sur son cercueil qu'il eût fallu déposer les drapeaux anglais. Le commandement en chef répond de tout : vous lui attribuez de trop grandes responsabilités pour avoir le droit de lui disputer la conquête, n'eût-il fait que donner le signal de la charge.

Je rappelais tout à l'heure le nom de Collingwood. Quelle que soit mon admiration, — oserai-je dire ma sympathie instinctive? — pour ce sage et vertueux grand homme, je crois qu'il eût été heureux pour l'Angleterre que, le jour où Nelson fut frappé, son successeur s'appelât Bouvet : la victoire eût été poursuivie plus éner-

giquement. Bouvet, en effet, a l'audace ingénieuse, active, féconde en ressources, toujours emportée sur les ailes de l'espérance. A peine a-t-il mis le pied à bord de la *Bellone* qu'il juge la *Néréide* incapable de reprendre la lutte. C'est sur la *Magicienne* qu'il fait concentrer tout le feu dont il dispose. Des soldats longtemps victorieux ne se décident pas aisément à s'avouer leur défaite. A Reichofen, à Frœschviller, la retraite ne nous était peut-être pas, au début, interdite : nous préférâmes disputer un terrain où l'inondation croissait d'heure en heure. Du matin au soir, nous luttâmes acharnés, nous combattîmes contre des forces triples et quadruples des nôtres, impuissans à désespérer de la victoire. Les Anglais, au Grand-Port, n'avaient, d'ailleurs, pas le choix. La brise, à défaut d'échouage, les eût empêchés de rétrograder. Ils résistèrent toute la nuit ; ils résistèrent encore le lendemain. Le 24 août, au matin, le lieutenant de vaisseau Roussin, sur l'ordre du commandant Bouvet, partit de la *Minerve* pour aller amariner la *Néréide*. Plus de quarante ans après, l'affreux spectacle que le pont et la batterie de la frégate anglaise offrirent à ses regards hantait encore, comme un sinistre rêve, sa pensée : 160 morts ou blessés gisaient pêle-mêle dans une mare de sang. Ce fut au fond de l'entrepont que le nouveau commandant de la *Minerve* reçut l'épée du capitaine Willoughby, dangereusement blessé et couché dans un cadre. Il la reçut avec le respect que nous n'avons jamais su refuser au courage malheureux. Quels hommes que ceux de cette époque, et combien je me félicite de les avoir connus! J'ai appris, dès l'enfance, à les vénérer : leur souvenir aujourd'hui console et réjouit ma vieillesse.

La *Magicienne* garda son pavillon arboré pendant toute la journée du 24 août. Elle le garda jusqu'à la nuit. De temps en temps, quelque coup isolé venait affirmer qu'elle ne se rendait pas encore. Nous répondions par des salves entières. Vers neuf heures du soir, l'opiniâtre frégate avait terminé l'évacuation de ses blessés. Un jet de flamme apprit aux vainqueurs que, pour ne pas laisser leur frégate échouée tomber entre nos mains, les Anglais prenaient le parti de l'incendier. A dix heures, une explosion formidable en dispersa les débris. Le 25, au matin, une seconde éruption annonça la destruction du *Sirius*. L'*Iphigénie*, par de prodigieux efforts, était parvenue à se touer jusqu'à l'île de la Passe, se mettant ainsi hors de la portée de nos coups. Nous restions maîtres d'un champ de bataille sur lequel il n'y avait plus à ramasser que des épaves.

Le 27 août apparut à l'entrée du port la division Hamelin, composée de trois frégates et d'un brick : la *Vénus*, la *Manche*, l'*Astrée* et l'*Entreprenant*. Sommé de se rendre, le commandant de l'*Iphigénie*, le capitaine Lambert, reconnut l'impossibilité d'opposer

à tant de forces réunies le feu de sa seule frégate : il nous remit, avec l'*Iphigénie*, le fort de la Passe. Le pavillon anglais n'y avait flotté que pendant quatorze jours. N'étions-nous pas en droit de nous écrier, comme Nelson après Aboukir : « Ce n'est pas une victoire, c'est une conquête? » Jamais triomphe ne fut plus complet. Nous l'avions, il est vrai, payé cher. Les deux frégates et le *Ceylan* comptaient 150 marins et plusieurs officiers hors de combat.

Les Anglais ne nous ont pas souvent donné de ces joies-là. Ce n'était pourtant pas la dernière que nous réservaient les mers de l'Inde.

II.

Dès les premiers jours de septembre, l'*Iphigénie*, seul navire qui fût sorti intact du combat du Grand-Port, était armée avec un équipage d'élite et confiée au capitaine de vaisseau Bouvet. Le capitaine-général Decaën venait, en vertu des pouvoirs qu'il tenait de l'empereur, de conférer provisoirement ce grade à l'ancien commandant de la *Minerve*. Le 12 septembre, l'*Iphigénie* et l'*Astrée*, commandée par le capitaine Lemarant, se présentaient devant l île Bourbon. Quatre voiles, sortant, l'une de Saint-Denis, les trois autres de Saint-Paul, se réunissent et mettent le cap sur la division française. Quatre voiles! D'où peuvent-elles provenir? Bouvet ne connaît plus dans les mers de l'Inde qu'une frégate anglaise, la frégate du commodore Rowley, la *Boadicée*. Rowley aurait-il reçu des renforts de Bombay, du Bengale ou d'Europe? Il est au moins prudent de s'assurer le loisir de conférer avec le commandant de l'*Astrée*. Les deux frégates françaises virent de bord et font route au large. Les quatre voiles ennemies leur appuient vigoureusement la chasse.

Bouvet ne pouvait prévoir que cette force navale, si supérieure en nombre, se diviserait : la fortune, en cette occasion, le servit encore mieux que sa prudence. Un esprit de vertige, une ardeur irréfléchie, entraînaient alors les vainqueurs de Trafalgar : une seule leçon ne suffisait pas pour les refroidir. Au milieu de la nuit, l'*Astrée* et l'*Iphigénie* sont atteintes par un des bâtimens acharnés à leur poursuite. L'*Astrée* essuie la première le feu ; elle riposte. Son grand hunier est partagé en deux lambeaux par un boulet. Le navire anglais, sur son élan, passe outre. Il se trouve bientôt sous la volée de l'*Iphigénie*. Le combat s'engage, d'un commun accord, vergue à vergue. En moins d'une heure, l'Anglais se trouve réduit à baisser pavillon : Bouvet vient de capturer la frégate l'*Africaine*.

Arrivée le matin même d'Angleterre, l'*Africaine* était commandée par le capitaine Corbett, un des élèves favoris de Nelson. Corbett avait appliqué la méthode de son maître. Il ne demandait qu'à joindre l'ennemi, ne mettant pas un instant en doute l'issue du combat. 100 grenadiers et des officiers de la garnison anglaise de Bourbon avaient obtenu la faveur d'embarquer à son bord : joyeuse partie dans laquelle ces volontaires empressés s'attendaient à voir, suivant la promesse qui leur en était faite, « comment on prend une frégate française. » Le résultat ne répondit pas à leur attente. Jamais pareille boucherie ne précéda la défaite : l'*Africaine*, quand le combat cessa, était complètement démâtée ; le capitaine et tous les officiers, à l'exception d'un lieutenant et d'un aspirant, plus de 300 hommes sur 400, jonchaient le pont des gaillards et celui de la batterie. Les pertes de l'*Iphigénie* ne s'élevaient qu'à 9 tués et 32 blessés.

Comment nous expliquer cette énorme disproportion? Le concours de l'*Astrée* y contribua peu. L'action se passa presque tout entière entre l'*Africaine* et l'*Iphigénie*. Ceci est un fait avéré, hors de discussion. La bonne volonté ne manqua certes pas au capitaine Lamarant ; mais est-il possible d'intervenir, en pleine nuit surtout, entre deux adversaires qui se sont saisis corps à corps? Le commandant de l'*Astrée* l'essaya : ses boulets, s'il en faut croire la version du capitaine Bouvet (1), causèrent plus de dommage à la mâture de l'*Iphigénie* qu'à la coque de l'*Africaine*. Écartons donc, sans que la réputation du capitaine Lamarant en souffre le moins du monde, l'intervention de l'*Astrée*. Attribuons le succès, comme le veut une exacte justice, comme le fit le commandant Bouvet lui-même, « à la valeur des canonniers » formés par le commandant Duperré et par le capitaine Mourgues. Les canonniers de l'*Iphigénie* provenaient, en majeure partie, de la *Bellone*. Toute leur ardeur pourtant, toute leur habileté, si rare pour l'époque, n'auraient guère servi sans la tactique du capitaine Bouvet. Cette tactique, nous l'avons déjà exposée (2). Elle consistait, avant tout, à éviter les tirs obliques. Le capitaine Corbett joignit l'*Iphigénie*, les pièces de sa frégate pointées en chasse : ses canonniers, sous la grêle de boulets qui ne tarda pas à les assaillir, ne purent jamais, le premier coup tiré, ramener les affûts au milieu du sabord. Fidèle à sa coutume, Bouvet attendait l'attaque avec sa batterie pointée en belle, avec tous ses canons visant à couler bas. Un coup de gouvernail, les voiles

(1) *Précis des campagnes de l'amiral Pierre Bouvet.*

(2) Voyez, dans la *Revue* du 1er octobre 1887, *les Cinq combats de la « Sémillante. »*

de l'arrière brassées en ralingue, firent brusquement pivoter la frégate sur elle-même et amenèrent l'ennemi par son travers. La position fut habilement gardée jusqu'au moment où la frégate anglaise se trouva réduite.

Bouvet n'usa jamais de beaucoup de finesses : le ministre Decrès l'étonna fort, quand il lui demanda le secret de sa tactique. Le calme, le sang-froid, la résolution, un coup d'œil rapide, lui donnèrent en toute occasion l'avantage. Le capitaine Corbett semble, au premier abord, avoir appartenu à la même école. Bouvet, toutefois, — nous en avons pour garans ses nombreuses croisières si bien racontées par lui-même et par son biographe, M. Eugène Fabre (1), — n'eût pas commis la faute de se précipiter en avant, sans attendre la division qui le suivait. L'*english pluck* fut ici de l'étourderie. Le commodore Rowley, en effet, n'était pas éloigné : il arrivait avec une escadre improvisée par son industrie : avec sa frégate la *Boadicée* d'abord, puis avec la corvette l'*Otter* de 28 canons, le brick le *Staunch* de 16 et un vaisseau de la compagnie, le *Windham*, repris sur les Français et armé en guerre. La conduite de Corbett ne saurait trouver son excuse que dans la présomption générale qui, en ce moment, aveuglait les Anglais. L'impétuosité à la Nelson et à la Cochrane leur avait toujours réussi dans les mers d'Europe : ils crurent qu'il en serait de même dans les mers de l'Inde. Comme si des vaisseaux attaqués à la sortie du port et des vaisseaux aguerris par une traversée de trois mois pouvaient se comparer! C'est ainsi qu'ils se firent détruire au Grand-Port et qu'ils perdirent, dans la plus sanglante affaire qu'on eût jamais vue, leur cinquième frégate, l'*Africaine*.

Rowley fit son apparition sur le champ de bataille, quand tout était terminé depuis plus d'une heure. « Il promena, dit le capitaine Bouvet, ses regards sur le spectacle que nous avions l'honneur de lui présenter : son avant-garde démâtée au ras des ponts, la mer couverte de cadavres et de débris, et les frégates de Sa Majesté Impériale en ligne de bataille. Le commodore prit le parti de se replier sur les forces qui lui restaient en arrière. » N'est-ce pas ainsi qu'en pareille occasion aurait agi Fabius? Le succès justifia la temporisation du commodore Rowley : il n'est rien de tel que le succès pour ranger à son avis les historiens. Rowley n'eut pas besoin de tirer un seul coup de canon pour rentrer en possession de l'*Africaine*. A la vue de la division anglaise, ralliée, naviguant en ordre compact, Bouvet dut se résigner à faire l'abandon de la prise à

(1) *Voyages et combats*, par Eugène Fabre, 1886 ; Paris, Berger-Levrault et Cᵉ, éditeurs.

laquelle l'*Astrée* se préparait à donner la remorque. Le délabrement de sa mâture, l'épuisement de ses munitions, ne lui permettaient pas de livrer, contre des forces qu'il jugeait supérieures, un nouveau combat. Ce fut déjà beaucoup de pouvoir, avec des mâts et des vergues aussi compromis, rentrer sain et sauf à l'Ile-de-France.

Il était dans la destinée du commodore Rowley de réparer, par un incessant labeur, les fautes de tout genre commises autour de lui. Une grande expédition anglaise, nous l'avons déjà fait pressentir, s'organisait en ce moment à l'île Rodrigue. Les autorités de l'Inde croyaient les ports de l'Ile-de-France hermétiquement bloqués : ils expédiaient, sans précaution, les bâtimens de guerre isolés ; sans escorte, les transports chargés de troupes. Une corvette de la compagnie, l'*Aurore*, de 16 bouches à feu, tombait, le 20 septembre, au pouvoir de Bouvet, qui la ramassa sur sa route. Trois jours auparavant, une capture bien plus importante encore avait été accomplie par la frégate la *Vénus*, que commandait le capitaine Hamelin. Le général Abercromby s'était embarqué, dans l'Inde, sur la frégate le *Ceylan*. Il venait prendre à l'île Rodrigue le commandement en chef des troupes de l'expédition qui allait être dirigée contre l'Ile-de-France. Le vent d'est conduisit la frégate anglaise en vue du Port-Louis. Les vigies la signalèrent : à deux heures du matin, elle recevait à portée de pistolet toute la bordée de la *Vénus* lancée à sa poursuite. A quatre heures, elle était prise. Cette fois encore, Rowley eut le dernier mot. Il ne reprit pas seulement le *Ceylan*, il s'empara aussi de la *Vénus* à moitié démâtée, après une demi-heure de combat.

Rowley possédait de nouveau quatre frégates. Il était désormais en mesure de rétablir le blocus de l'île : aucun de nos bâtimens, à l'exception de l'*Astrée* et du *Victor*, n'aurait pu, quelque hâte qu'on mît à les réparer, reprendre la mer. Le sort de l'Ile-de-France ne faisait plus question. Soixante-dix voiles, — vaisseaux de ligne, frégates, bâtimens de transport, amenant près de 25,000 hommes, — atterrirent de divers côtés le 26, le 27, le 28, le 29 novembre. Nous n'avions à opposer à l'armée de débarquement du général Abercromby que 1,600 hommes environ, tout compris, soldats, miliciens, matelots. Le 3 décembre 1810, la capitulation était signée : notre pavillon disparaissait des mers de l'Inde. Grand soulagement pour le commerce anglais, mais soulagement facile à se procurer, quand, par la guerre d'escadre, on dispose de la suprématie navale.

III.

On ne juge bien un officier que le jour où cet officier est appelé à subir l'épreuve du commandement. Plus d'un, qui n'attira jamais l'attention de ses chefs, s'est révélé soudain homme de guerre accompli, quand la responsabilité est venue mettre en relief ses qualités latentes. Il en est même qui n'ont pris tout leur essor que dans le grade d'officier-général. Une belle voix, une majestueuse prestance ont fait plus d'une fois sur le banc de quart illusion. Le talent de manœuvrier lui-même n'est pas, pour briller au premier rang, une garantie suffisante. La marine anglaise a possédé de meilleurs manœuvriers que Nelson. Bouvet, en rade de Brest, lorsqu'il y commandait le vaisseau le *Gaulois*, manquait presque constamment son corps-mort : il ne manœuvrait bien qu'en présence de l'ennemi. Ce n'est donc ni le coup d'œil, ni la science, ni l'esprit, ni l'adresse, ni la force physique qui distinguent les hommes : c'est le caractère. Heureux ceux qui, comme l'amiral Hotham en Angleterre, comme l'amiral Roussin et l'amiral Baudin en France, ont su tout réunir : le port imposant, le geste altier, l'organe dominateur et le don beaucoup plus rare de commander aux événemens ! Nelson, Bruix, Lalande, avec un corps chétif, ont possédé, à un très haut degré, cette qualité suprême qui comprend toutes les autres : le sang-froid dans l'audace. Je me suis toujours senti, je le confesse, un secret penchant pour les héros gais et familiers : c'est un tort que je partage avec la race gauloise d'où je sors. Je ne méconnais pas cependant l'avantage d'une attitude qui inspire à première vue le respect : je me méfie seulement de ces gens qu'on appelle « sérieux, » parce qu'ils ne rient jamais.

Le lieutenant de vaisseau Roussin, capitaine de frégate à titre provisoire, n'avait pas encore eu, en 1810, l'occasion de donner toute sa mesure. On pouvait, à la rigueur, le confondre avec une foule de vaillans officiers, l'orgueil et l'espoir d'une marine renaissante. « Je certifie, écrivait le capitaine Bouvet, que M. Albin Roussin était premier lieutenant sur la frégate la *Minerve* que je commandais, en 1810, dans les mers de l'Inde, jusqu'à la fin de la campagne de cette frégate, qui fut honorée par trois combats. Pendant le dernier (affaire du Port-Impérial), M. Roussin eut le commandement de la *Minerve*, le lui ayant confié pour passer sur la frégate la *Bellone*, après la blessure du commandant de la division. Dans cette circonstance et toutes celles qui l'avaient précédée, M. Roussin justifia ma confiance par ses talens, son courage et son activité. Je certifie, en outre, que Sa Majesté n'a pas d'officier plus dévoué et

plus capable dans sa marine. » De pareils témoignages constituent déjà un gage des plus sérieux pour l'avenir : ne les considérons toutefois que comme un premier échelon vers la gloire. C'est la gloire, « la grande gloire, » que le capitaine de frégate Roussin était destiné à conquérir un jour.

La capitulation de l'Ile-de-France laissait à la garnison ses armes et ses drapeaux; elle garantissait aux officiers et aux équipages des bâtimens de guerre, aussi bien qu'à ceux des corsaires, la liberté. Le gouvernement anglais s'engageait à les rapatrier à ses frais. Roussin prit passage, le 11 décembre 1810, sur le parlementaire *Lord Castlereagh*. Le 19 mars 1811, après plus de huit années d'absence, il foulait de nouveau la terre natale. L'empereur voulut le voir. « Je souhaite, lui dit-il en présence d'une assistance nombreuse, que vous ayez beaucoup d'imitateurs. » Combien de braves n'auraient pas cru payer trop cher de tout leur sang un pareil éloge !

Confirmé dans son grade de capitaine de frégate, décoré de l'ordre de la Légion d'honneur à l'âge de trente ans, Roussin sentait instinctivement que toutes les aspirations lui étaient permises. L'empereur cherchait un homme : de quels rangs cet homme pouvait-il sortir, si ce n'était des rangs déjà rajeunis d'une marine que Decrès considérait comme son œuvre, et qui ne lui inspirait encore ni ombrage ni envie? L'ambition a ses mesquins côtés; on ne peut nier qu'elle n'incline aux grandes choses. Une frégate portant du 18, la *Gloire*, nom de bon augure, était en armement au Havre. Le 23 septembre 1811, à six heures du matin, Decrès fait passer ce billet au directeur du personnel, M. Forestier : « Il faut nommer pour la *Gloire* un capitaine de frégate venant de l'Inde. Il faut tout de suite donner à ce capitaine le dispositif de l'armement, ainsi que j'avais fait à Roquebert et à Raoul. » Le directeur du personnel désigne le capitaine de frégate Roussin : le ministre et l'empereur s'empressent de ratifier ce choix.

La frégate est percée de 46 sabords : elle porte, dans la batterie, 28 canons de 18; sur le pont, 16 caronades de 24 et 2 canons de 8. Roussin en prend le commandement le 1er octobre 1811. Le 10 novembre, il demande un chronomètre. Qu'on reconnaît bien là l'officier du capitaine Motard, celui que le commandant de la *Sémillante* citait déjà, en 1808, comme « un bon astronome ! » Le 14 mars 1812, l'armement est achevé. Le 2 avril, Roussin écrit : « Je n'ai encore que des hommes de nouvelle levée, et, par conséquent, tout à fait ignorans, mais nous les exerçons à l'usage du canon. » A « l'usage, » remarquez-le bien, non pas au tir. En 1812, on ne gaspillait pas ainsi les munitions : la plupart des navires

faisaient feu pour la première fois le jour du combat. Personne ne songeait alors à trouver la chose étrange. Le 14 mai, Roussin ajoute : « Mes cinq canots sont constamment armés. J'y fais embarquer tous les jours un certain nombre de jeunes gens ; mes officiers et moi nous sortons, à toutes les marées, pour les accoutumer à la mer. » La précaution est indispensable : entre de vieux matelots aguerris par mainte croisière d'hiver et des « jeunes gens » qui vont combattre, le cœur sur les lèvres, la lutte serait vraiment par trop inégale. On sait quelle mélancolie inspire aux âmes les plus fermes cette défaillance qu'apportent le tangage et le roulis.

Et dulces moriens reminiscitur Argos.

On meurt deux fois : le jour où, le navire tombant dans le creux de la lame, l'estomac vous descend dans les talons, et celui où un boulet, frappant en pleine poitrine, vous emporte. Les capitaines qui, au sortir du port, ont, sous l'empire, remporté des victoires, devaient être de rudes hommes.

Le 18 mai, nouvelle lettre du commandant de la *Gloire*. « Il se passe fort peu de jours sans que trente ou quarante hommes soient dix et douze heures dehors. » Le 12 juin, le ministre met à la disposition du capitaine Roussin une canonnière qu'on lui expédie de Dieppe. Le 1er juillet, le capitaine Roussin fait connaître au ministre que, « dans les dix-huit jours qui se sont écoulés, la canonnière a été quatorze jours sous voiles. » Le 18 octobre, le ministre ordonne que la *Gloire* « soit incessamment prête à prendre la mer. »

J'ai tenu à insister sur cette longue préparation à la sortie, parce qu'il fallait bien que l'on sût dans quelles conditions nos devanciers ont fait la guerre. N'était-ce pas une admirable génération? Faire la guerre sur terre avec des conscrits est un jeu pour une nation aussi militaire que la nôtre ; la faire sur mer avec des « jeunes gens » arrachés de la veille à la charrue, voire à leurs bateaux de pêche, doit s'appeler, pour toutes les raisons possibles, un prodige.

La *Gloire*, pour sortir du Havre, n'attendait plus qu'une occasion favorable. Cette occasion exigeait trois choses : un vent propice, une hauteur de marée suffisante, l'absence momentanée de la croisière anglaise. Le 16 novembre, une frégate et deux bricks ennemis « font des bords depuis le cap la Hève jusque par le travers de l'embouchure de la Seine. » La fraîcheur est du sud-sud-est, presque calme. Impossible de tenter l'appareillage. Roussin a cependant à sauvegarder sa réputation d'audace. C'est la première fois qu'il

commande : le ministre, les envieux l'observent. Quelle fièvre d'impatience ! Quelles anxiétés secrètes ! Un calcul imprudent, un faux pas, et la jeune renommée s'écroule. J'écris pour des marins. Je me complais à les mettre en présence des épreuves de leurs aînés : ce souvenir leur rendra peut-être celles qui leur sont réservées plus légères.

Le 20 novembre arrive un dernier renfort : quelques soldats du 3e régiment d'infanterie de marine viennent compléter l'équipage de la *Gloire*. Si l'on nous empruntait des matelots pour les envoyer en Allemagne, parfois aussi, dans la commune détresse, les conscrits prenaient le chemin de nos vaisseaux. L'armée de la Moselle avait, sous la Convention, dévoré les « canonniers bourgeois » de l'ancienne monarchie ; les champs de Lutzen et de Bautzen auront raison des débris de notre glorieuse infanterie de marine. Lisez les mémoires du duc de Raguse, vous apprendrez ce que valaient ces soldats amphibies. Le duc de Raguse déclare n'en avoir jamais vu d'aussi solides sous le canon.

Le 5 décembre 1812, la croisière ennemie qui surveille Le Havre se compose de deux frégates et d'une corvette. La marée du matin a donné sur la barre 16 pieds 8 pouces. C'est un peu moins que le tirant d'eau de la *Gloire*. Le 16, le blocus n'est plus gardé que par une seule frégate. Une belle apparence de vents d'est-sud-est, une marée plus forte que celle du 5, encouragent la sortie : Roussin saisit l'occasion aux cheveux ; il appareille à huit heures du soir ; à huit heures et quart, il est hors des jetées et fait route vers la côte d'Angleterre. Ce n'est pas là que l'ennemi, quand il s'apercevra de son absence, ira le chercher.

Pendant toute la nuit, le vent s'est soutenu avec force. Il se soutient encore le lendemain : vers deux heures du matin, il manque tout à coup. La frégate est en vue des feux du cap Lezard. Le 18 décembre, au point du jour, le capitaine Roussin se trouve au milieu de neuf bâtimens. « La plupart, nous apprend William James, n'étaient que des bâtimens de commerce. » C'est possible, mais, pour le constater, il fallait laisser ces bâtimens douteux approcher. Un grand trois-mâts, favorisé par une folle brise, est bientôt à portée de canon. Est-ce une frégate? Une corvette ? C'est, à coup sûr, un navire à batterie. On compte ses sabords. L'inspection est rassurante ; Roussin n'attend qu'un peu de vent pour attaquer. Il a rencontré, en effet, une de ces grosses corvettes que les Anglais ont armées de caronades. L'*Albacore*, — tel est le nom du navire ennemi, — porte dans sa batterie 16 caronades de 32, sur le pont 8 caronades de 11 et 2 canons longs de 6. Son équipage se compose de 121 hommes ; son capitaine est le *commander* Henry Tho-

mas Davies. Un peu plus loin se montre, également arrêté par le calme, un brick-goëlette de 14 canons, le *Pickle*, commandé par le lieutenant William Figg.

Dès que la première fraîcheur se fait sentir, Roussin laisse porter sur l'*Albacore*. Quelques coups de canon s'échangent. La corvette a conservé l'avantage du vent : elle en profite pour se retirer du feu. Faut-il la poursuivre? Faut-il se laisser entraîner vers la côte ennemie, au risque d'attirer, par le bruit d'une canonnade prolongée, de nouveaux navires de guerre? Avec une belle brise, bien établie, on pourrait accabler en quelques minutes ce bâtiment de force évidemment inférieure : un vent incertain, la proximité de la terre interdisent cet espoir. Roussin reprend sa route pour sortir au plus tôt de la Manche. C'est le parti auquel se seraient arrêtés tous les croiseurs de l'Inde. Le capitaine Motard, le capitaine Bouvet lui-même, n'ont pas donné au lieutenant de vaisseau Roussin d'autres exemples.

Au bout d'une demi-heure, la corvette anglaise rassurée revient sur ses pas : elle revient accompagnée de toute une flottille, — du *Pickle*, d'un autre brick, le *Borer*, capitaine Richard Coote, d'un cutter de 4 canons, le *Landrail*, commandé par le lieutenant John Hill. Tous ces mirmidons ne supporteraient pas une volée de la frégate française; — n'oublions pas pourtant que, dans la mer des Antilles, le capitaine Napier, sur un brick, — le *Recruit*, — a décidé, par l'obstination de sa poursuite, le 15 avril 1809, la prise du vaisseau français le *d'Haupoult*. — Mais tous se sont couverts de signaux, tous appellent à l'aide la flotte qui, d'habitude, se tient entre l'île d'Ouessant et les Sorlingues. Leur but est surtout de faire du bruit. L'*Albacore* a ouvert le feu ; ses trois compagnons envoient à leur tour décharges sur décharges. La *Gloire* se contente de répondre avec ses pièces de retraite. La nuit survient : l'*Albacore* a cessé son feu. Un de ses lieutenans, William Harman, est tué; six ou sept hommes sont hors de combat. A trois heures du matin, la brise s'élève : la frégate française est bientôt hors de vue.

En haute mer, les chances seront plus égales. Le capitaine Roussin s'établit en croisière sur le banc des Soles. Le 20 décembre, il s'empare de la corvette le *Spy* armée de 10 canons. Ce bâtiment venait d'Halifax ; il transportait en Angleterre un nombre assez considérable d'officiers et quatre-vingt-dix matelots ou soldats malades. Roussin fait jeter à la mer l'artillerie de la corvette et laisse le *Spy* continuer sa route. Un cartel a été passé avec le capitaine pour l'échange d'un pareil nombre de prisonniers français.

Le 23 décembre, au matin, un navire marchand de 450 tonneaux,

la *Minerva*, partie de Surinam avec un chargement de café, de sucre, de coton, chargement estimé à près de 1 million de francs, est capturé par la *Gloire*. En 1812, on vivait en plein blocus continental. La consigne était implacable. Le chargement de la *Minerva*, s'il eût pu atteindre un port français, y aurait probablement été confisqué ou brûlé. Nos frégates prenaient la mer avec l'ordre « de faire le plus de mal possible au commerce anglais : » il n'était pas question de parts de prise. Le capitaine Roussin fit passer à son bord l'équipage de la *Minerva* et coula le trois-mâts sur place.

Le 26 décembre, Roussin quittait sa croisière du banc des Soles et se dirigeait vers les côtes de Portugal. Il y arriva dans la nuit du 28. Des avaries dans les clefs de ses deux mâts de hune le contraignirent presque aussitôt à reprendre le large. Il est vraiment curieux d'observer à quel point la routine est tenace. Les navires, jusqu'au XVIIe siècle, naviguaient généralement, quand la brise était fraîche, sous leurs basses voiles : les huniers, voiles légères, ne se portaient que de beau temps. Peu à peu, on en fit les voiles de combat, la véritable âme du navire. Croirait-on que, malgré le nouveau rôle qu'on leur attribuait, les mâts de hune restèrent presque aussi mal appuyés que par le passé? La rentrée des œuvres-mortes était alors excessive : les haubans, les galhaubans descendaient du capelage vers la hune et vers les porte-haubans, sous un angle si aigu qu'ils n'offraient qu'un soutien tout à fait insuffisant à des espars dressés au haut des bas-mâts comme des cierges. Si du moins on les eût enfoncés profondément dans la bobèche! Loin de là : ces cierges vacillans ne recevaient aucun secours du candélabre. En d'autres termes, car, lorsqu'on parle marine, il faut bien se résoudre à employer les mots techniques, — le ton des bas-mâts ne doublait que d'une quantité beaucoup trop faible le pied des mâts de hune. Lisez les relations des combats « rendus, » — le mot indique l'époque, — pendant les dernières années du règne de Louis XVI, sous la république, sous le premier empire, vous y verrez constamment des vaisseaux français obligés de diminuer de voiles, quand les vaisseaux anglais continuent de porter les huniers hauts. Que de belles occasions cette infériorité nous a fait perdre! Marins de 1840 qui survivez encore à tant de camarades disparus, vous rappelez-vous les tons de la *Belle-Poule?* Voilà du moins une frégate qui pouvait en toute sécurité faire de la toile. Nous n'étions pas princes, nous autres! Quels assauts opiniâtres il nous a fallu livrer aux ingénieurs, nos « billets de demande » à la main, pour obtenir l'objet de notre ardente ambition : des tons semblables à ceux de la *Belle-Poule!* Le règlement! on nous opposait toujours le règlement. Et pourtant le règlement était absurde.

Pendant que le capitaine Roussin s'évertuait à consolider de son

mieux sa mâture, deux grands bâtimens de guerre apparaissent. Il n'y a pas un instant à perdre pour prendre chasse. La *Gloire* heureusement possédait, comme la plupart de nos frégates et de nos vaisseaux, — car nos ingénieurs, au fond, étaient fort habiles, — une marche supérieure. Avant la nuit, elle avait laissé les navires suspects à une telle distance que, la nuit venue, elle les perdit de vue.

La côte de Portugal décidément se trouvait trop bien gardée : Roussin alla chercher aux Açores des parages où l'on pût trouver plus de navires marchands que de navires de guerre. Qu'il revienne de l'Inde ou revienne des Antilles, un navire marchand va toujours reconnaître quelque point de cet archipel. C'est là qu'il rectifie sa position et prend de nouveau son élan pour donner dans la Manche ou dans le golfe de Gascogne. Entre les Açores et Madère, la *Gloire* s'empara de neuf bâtimens. La plupart de ces navires furent coulés ; les autres reçurent, pour les porter à Madère, les prisonniers anglais, portugais, espagnols, qui commençaient à encombrer la frégate.

Le 18 janvier 1813, le capitaine Roussin fit route pour la Barbade. Un croiseur ne saurait sans danger s'attarder longtemps sur le même terrain : sa présence y serait bientôt signalée, et c'est par la mobilité surtout qu'il peut espérer se rendre insaisissable. Les parages de la Barbade sont excellens pour guetter les navires qui reviennent du Brésil, du Para, de Cayenne, de Surinam. Le capitaine Roussin y passa pourtant huit grands jours sans apercevoir un seul navire. Tout est heur ou malheur à la guerre ; les calculs les mieux fondés y sont sans cesse déjoués par le sort.

Dans les conditions que nous créait la suprématie incontestée de la marine anglaise, la partie vraiment délicate d'une campagne de course, pendant les dernières années de l'empire, était toujours le retour au port. Le golfe de Gascogne présentait une ceinture presque continue de vaisseaux, de frégates, de corvettes et de bricks. Pour percer cette ligne de contrevallation, il fallait absolument le secours d'une tempête. Aborder nos côtes avec des vents d'est et un temps clair eût été courir à une perte certaine. La saison des vents d'ouest touchait à sa fin : le commandant de la *Gloire* reconnut la nécessité de reprendre la route de France. Il régla sa marche de façon à venir atterrir sur la sonde, vers la fin du mois de février.

Le 17 février, la tempête attendue, désirée comme la colombe de l'arche, se déclara enfin. Dans la nuit du 19 au 20, cette tempête devint une tourmente. Le 23, le capitaine Roussin jetait la sonde sur le banc de la Grande-Sole : le vent se calma soudain. Quel affreux contre-temps ! Pendant deux jours, la *Gloire* dut s'ar-

rêter et demander au ciel un nouvel ouragan. Le 25, l'ouragan répondit aux vœux des audacieux marins. Il y répondit avec un redoublement de fureur. La *Gloire* reprit sa route. Elle courait vent arrière à l'est-nord-est, sous la misaine et le grand hunier au bas ris, quand les vigies signalèrent tout à coup un navire en cape, à quelques lieues sur l'avant de la frégate. On s'approche : le navire aperçu est une corvette anglaise. — « Elle me fit des signaux, écrit dans son rapport de mer le commandant Roussin : quand elle nous eût jugés, elle augmenta de voiles pour s'échapper. J'en fis autant pour la poursuivre, mais ma position était bien moins critique que la sienne. Je puis dire, sans aucune exagération, que cette corvette était plus souvent sous l'eau que dessus. A deux heures et demie, je l'atteignis. Son capitaine manœuvra parfaitement : virant plusieurs fois de bord lof pour lof, il me contraignit à l'imiter. Mes mouvemens, beaucoup plus lents que les siens, en raison de nos longueurs respectives, lui donnaient, à chaque virement de bord, une avance qu'il fallait lui regagner chaque fois. Je ne pouvais lui envoyer que de temps en temps quelques coups de caronade des gaillards, et encore la mer était-elle si grosse que tous les coups étaient extrêmement incertains. Enfin, à trois heures et demie, j'avais atteint son travers sous le vent : il tenta pour la dernière fois la manœuvre qu'il avait déjà faite et laissa arriver subitement sur mon avant. Nous étions alors si près l'un de l'autre qu'il faillit tomber sous mon beaupré. Si je ne fusse venu au vent, je lui passais sur le corps. Il se trouvait, dès ce moment, sous le vent à moi. Saisissant entre deux lames un moment d'embellie, je pus ouvrir ma batterie et lui tirer deux volées qui m'en rendirent maître. » — Ces deux volées avaient emporté la vergue de misaine, la corne, le beaupré de la malheureuse petite corvette. Il ne pouvait plus être question pour elle de virer lof pour lof et de tenir le vent. Désemparée de son phare de l'avant, elle était nécessairement perdue. C'est ainsi que fut capturée, le 25 février 1813, à l'entrée de la Manche, la corvette à gaillards de sa majesté britannique, le *Linnet*, navire de 200 tonneaux, à peine plus grand que *la Comète*, mon second commandement; navire armé de quatorze caronades de 18 et de deux canons de 6, monté par 75 hommes d'équipage et commandé par le lieutenant John Tracey.

Le spectacle de cette chasse acharnée au milieu du tumulte des élémens n'a-t-il pas quelque chose de saisissant? Le cœur d'un vrai marin n'y résiste pas. Le patriotisme un instant fait silence et tout l'intérêt se concentre sur le chétif ennemi qui défend si courageusement sa liberté. La frégate n'a-t-elle pas, elle aussi, de superbes allures? Ses mâts craquent, ses voiles, gonflées comme des ballons, menacent à chaque instant d'éclater ; penchée sur le flanc,

elle prend l'eau par tous ses dalots et n'ose se hasarder à ouvrir ses sabords. Elle continue cependant la poursuite et passe comme l'éclair à travers les gerbes d'écume que sa proue fait jaillir. C'est beau des deux côtés ; c'est beau de mouvement et d'horreur. « J'ai vu, écrit Saint-Preux à sa sensible amante, dans le vaste océan, où il devrait être si doux à des hommes d'en rencontrer d'autres, deux grands vaisseaux se chercher, se trouver, s'attaquer, se battre avec fureur, comme si cet espace immense eût été trop petit pour chacun d'eux. Je les ai vus vomir l'un contre l'autre le fer et les flammes. Dans un combat assez court, j'ai vu l'image de l'enfer. » Qu'aurait donc dit Saint-Preux, s'il avait vécu de nos jours? Une torpille dans le flanc, et le gouffre a sa proie. N'est-il pas vraiment indispensable d'affranchir le commerçant paisible de semblables risques? J'y reviendrai, car je suis tenace, — je crois l'avoir assez prouvé dans la question des flottilles, question à laquelle je m'acharne depuis plus de seize ans, — j'y reviendrai ; mais que l'Angleterre y songe! c'est à elle que doit appartenir l'honneur de l'initiative à ce sujet. La civilisation lui en sera éternellement reconnaissante.

Le *Linnet* avait amené ses couleurs ; il n'était pas pour cela encore amariné. Jeter un équipage de prise à son bord par un temps pareil semblait impossible. Le capitaine Roussin y réussit pourtant. Il y perdit, il est vrai, toutes ses embarcations! Enfin la chose est faite : non-seulement le *Linnet* se trouve sous la garde d'un détachement français, mais la *Gloire* est parvenue à lui donner la remorque. Elle l'emporte dans ses serres vers les côtes de France. Le 26, à quatre heures de l'après-midi, la remorque casse. En ce moment critique, une voile inconnue, une frégate, apparaît à deux lieues sous le vent. Il faut abandonner le *Linnet* à son sort, car un nouveau combat est imminent. A dix heures et demie du soir, le trois-mâts aperçu et la *Gloire* se croisent à contre-bord. Les deux navires ont passé à moins de 10 pieds l'un de l'autre : s'ils s'étaient rencontrés, ils coulaient tous deux à pic. L'obscurité est si profonde, la mer si énorme, que pas un coup de canon n'est échangé.

Le temps continuait d'empirer ; le baromètre, très bas, n'annonçait point d'embellie ; la frégate se trouvait par la latitude d'Ouessant ; c'eût été une faute impardonnable que de laisser échapper une circonstance aussi propice. « Je me déterminai, écrit le capitaine Roussin, à laisser arriver pour gagner la rade de Brest. J'y ai mouillé hier, 27 février, à quatre heures et demie du soir, après soixante-douze jours de mer. La corvette le *Linnet* y a mouillé peu de temps après moi. Je crois que ce bâtiment conviendra au service de Sa Majesté pour les escortes. J'évalue le tort fait aux ennemis de Sa Majesté, pendant cette croisière, à 4 millions 1/2. »

Il aurait fallu leur en faire bien davantage encore pour les détacher de la formidable coalition en marche, à cette heure néfaste, sur la France.

Les États-Unis venaient de trouver un meilleur moyen d'inspirer à l'Angleterre le désir d'une prompte paix : ils s'étaient rendus redoutables à cette marine de guerre qui, depuis près de vingt ans, ne connaissait plus que l'offensive. Était-il donc si impossible que des esprits découragés le déclaraient, de suivre l'exemple qui nous était donné par la jeune nation dont le malheureux Louis XVI paya de la perte de son trône et de sa vie l'indépendance? Demandons-le plutôt aux Anglais. Quand les Anglais apprirent, le 31 mars 1813, le combat soutenu le 7 février devant Sierra-Leone par la frégate de sa majesté britannique l'*Amelia* contre la frégate française l'*Aréthuse;* quand ils surent que le capitaine Irby, — un des adversaires de mon père aux Sables-d'Olonne, — assailli vergue à vergue par le capitaine Bouvet, avait, dans l'espace de trois heures et demie, perdu 141 hommes, tant tués que blessés, y compris le capitaine et tous les officiers, il n'y eut qu'un cri pour reconnaître que les temps avaient changé. « Malgré l'admiration que nous devons avoir pour nos braves, s'écriait *le Times,* organe, en cette occasion, de l'opinion générale, nous ne les voyons pas sans peine exposés à des combats aussi obstinés et aussi destructifs. Depuis longtemps nous n'avions vu, de la part des Français, une telle persévérance et de pareils efforts. »

Voilà les traces glorieuses que les meilleurs élèves du capitaine Bouvet, les Baudin (1), les Roussin, s'apprêtaient à suivre. La chute imminente de l'empire ne leur en laissa pas le temps. Dans le désarroi général, le ministre n'avait guère le loisir de combiner de nouvelles campagnes. Il sentait déjà le sol trembler sous lui, le trône chanceler, la fortune de nos armes irrémédiablement atteinte. La *Gloire* fut attachée à l'escadre de Brest. Au bout de quelques mois, tout croulait. La paix était signée le 24 mai 1814; le passé reprenait possession de la France. Pour beaucoup d'officiers, ce changement de régime fut un désastre.

La Restauration cependant n'entendait accepter l'humiliation de la défaite que pour celui qu'elle s'obstinait à nommer « l'Usurpateur ; » elle la répudiait noblement, courageusement, pour la France Le roi Louis XVIII prétendit toujours, quoi qu'on en ait pu dire, rentrer en frère aîné dans la famille des rois : il eut, en plus d'une occasion, de beaux mouvemens d'orgueil vis-à-vis de ses prétendus

(1) Voyez dans la *Revue* du 1er février 1886, p. 624, le combat de la *Dryade* devant Toulon.

protecteurs. Sur un sol envahi, tout couvert encore du flot dévastateur qui se retirait lentement, ce banni, que la main de Dieu relevait tout à coup de l'exil, redressait, dans la fierté indomptable de sa race, sa haute taille de Bourbon. Prêt à s'appuyer, si des exigences incompatibles avec le vieux droit de la monarchie l'y poussaient, sur le dernier tronçon de l'épée impériale, il osait réclamer sa place, la première place, dans les conseils agités de l'Europe. Les compagnons d'Hector se serraient peu à peu autour de lui et ne demandaient pas mieux que de l'y aider. C'eût encore été pour eux une revanche.

La *Gloire* ne fut pas désarmée. On l'employa au transport des prisonniers que la merveilleuse campagne de France avait accumulés dans nos ports. Tout vaincus que nous fussions, nous avions, nous aussi, de nombreux captifs à rendre aux vainqueurs. Le commandant Roussin fit successivement trois voyages en Angleterre, un voyage à Anvers, un voyage encore de trois mois à Riga. Les missions pacifiques elles-mêmes, quand elles sont bien remplies, peuvent faire ressortir la valeur exceptionnelle d'un officier. La restauration ne s'y trompa point : elle reconnut dans le commandant de la *Gloire* un homme d'avenir et résolut sur-le-champ de se l'attacher. Le 2 septembre 1814, sur la proposition du baron Malouet, elle le faisait capitaine de vaisseau ; quelques mois auparavant, elle lui avait conféré la croix de Saint-Louis. L'empereur de Russie, de son côté, le décorait de l'ordre de Saint-Vladimir. « J'avais, écrivait, le 19 novembre 1814, au capitaine Roussin le comte Ferrand, alors le ministre de la marine, chargé le commandant de la division dont vous faisiez partie de vous faire connaître combien j'ai été satisfait du zèle et de l'activité que vous avez déployés dans cette campagne ; je saisis avec empressement l'occasion de vous renouveler les témoignages qu'il a dû vous transmettre de ma part. Je regrette que le désarmement de la *Gloire* interrompe votre activité de navigation, mais soyez persuadé que je ne perdrai pas de vue les titres que vous avez acquis, lorsque les circonstances m'offriront les moyens de vous employer d'une manière convenable et qui réponde à ma confiance dans votre expérience et votre dévoûment au service de Sa Majesté. »

Il est une aristocratie que, malgré notre fureur de nivellement, nous aurons toujours intérêt à ne point abattre : c'est l'aristocratie des hommes bien élevés. Le ministre qui écrivait la lettre que je viens de rapporter en faisait partie ; l'officier qui la recevait avait aussi le droit d'y réclamer sa place. Ne nous y trompons point : la révolution a eu, comme l'ancienne monarchie, sa noblesse. Cette noblesse, on la reconnaissait à la distinction des manières, à l'élé-

vation des sentimens, à la fierté assurée, non moins qu'à l'exquise urbanité du langage. La bonne politique commandait de lui rendre hommage et d'honorer en elle vingt années de victoires. Le rêve malheureusement fut court. L'empereur n'eût jamais songé à revenir de l'île d'Elbe, si la France lui eût présenté le spectacle d'une nation unie. Je n'en veux imputer la faute à personne, la situation était plus forte que les volontés. Lord Wellington l'avait pressenti : « La restauration, écrivait-il, succombera sous les rancunes des officiers à demi-solde. » Il eût pu ajouter : et sous les transports mal réglés de ses serviteurs les plus fidèles. Tout pouvait s'aplanir cependant, tout se fût aplani, s'il était donné à la France de vivre satisfaite, quand le prestige qui s'attache à la gloire des armes lui manque. Qu'on nous le reproche si l'on veut, ou qu'on nous en loue : notre honneur n'est pas de la même nature que celui des autres nations. On peut le foudroyer comme Encelade et Typhon, l'ensevelir sous la masse énorme de l'Etna : il fera longtemps encore par ses convulsions trembler la terre.

Quand j'étais aspirant, je me souviens d'avoir essayé, avec mes amis les *midshipmen* de la *Belvidera* et de la *Madagascar*, — Drummond, John Gore, Dillon, Mac-Gregor, Elliott, Fanshawe, Challoner, — de traduire en anglais ce mot essentiellement français : l'amour-propre. *Self-love*, *self-pride*, *self-interest*, ne nous satisfirent pas. Mac-Gregor trancha la difficulté : « L'amour-propre, dit-il, c'est la différence qu'il y a entre un *gentleman* et une canaille. » Notre amour-propre ne nous a que trop souvent poussés à jouer un jeu désespéré. En revanche, on l'intéresse facilement en lui tendant la main à la façon d'Auguste. Nous ressemblons sur ce point au chevaleresque et regretté Abd-el-Kader. La générosité, imprudente, disait-on, d'un souverain plus généreux encore par tempérament que par politique, eut-elle, à son endroit, sujet de se repentir? Si profond politique que l'on soit, il importe avant tout de bien connaître les races avec lesquelles on traite.

L'empereur revint : tous les cœurs de ses soldats volèrent à lui. La restauration ne s'en souvint que trop : 1815 n'imita pas la clémence de 1814. La marine, la première, fut mise en coupe réglée. Elle fit, ce jour-là, de grandes pertes. Le capitaine Roussin faillit partager le sort de ses vaillans camarades; la netteté de ses explications le sauva. Le ministre de la marine, M. le vicomte du Bouchage, s'honora en conservant à la marine française un officier qui devait l'illustrer.

JURIEN DE LA GRAVIÈRE.

LE SOCIALISME D'ÉTAT

DANS

L'EMPIRE ALLEMAND

I.

PROGRAMMES SOCIALISTES ET STATISTIQUE PROFESSIONNELLE.

« Quand l'Allemagne comptera 60 millions d'habitans, disait récemment, dans un groupe d'amis, au Reichstag, un des chefs du parti socialiste, par le simple effet du suffrage universel, le gouvernement passera aux mains des ouvriers. » Prié, quelques jours plus tard, de m'autoriser à lui attribuer publiquement son propos, l'auteur me répondit n'en avoir pas connaissance. Ces deux faits, l'assertion d'une conquête prochaine du pouvoir au moyen du suffrage universel d'une part, et, d'un autre côté, le refus ou la crainte de reconnaître ouvertement l'aveu échappé dans une confidence intime, caractérisent bien la situation actuelle du socialisme allemand. Les promoteurs du mouvement dont nous sommes témoins caressent l'espoir d'un triomphe à courte échéance; mais ils redoutent de compromettre le succès de leur œuvre en proclamant leurs espérances trop haut. Toutes les mesures prises par le gouvernement de l'empire pour réprimer les manifestations contre l'ordre

établi rendent les socialistes plus circonspects. Aussi bien le calme apparent et le ton modéré des députés socialistes au Reichstag ne doivent pas donner le change sur le progrès des doctrines révolutionnaires et sur leur influence croissante au sein des masses ouvrières. Les élections parlementaires, avec le nombre de plus en plus élevé des suffrages réunis par les candidats socialistes, sont un indice dont il faut tenir compte, et qui rend témoignage de l'élévation rapide des forces du socialisme, menaçant l'avenir politique de l'Allemagne de perturbations graves, en raison des progrès de la population (1).

I.

En présence du fait que près d'un million de citoyens élisent des mandataires pour réformer l'organisation de la société contemporaine, personne ne demandera plus s'il y a une question sociale. Cette question est posée définitivement, et les moyens proposés pour la résoudre préoccupent à juste titre les hommes d'état au pouvoir. Le socialisme passe, sous nos yeux, de l'état spéculatif dans le domaine des applications pratiques. Une nouvelle organisation du travail, poursuivie avec le concours du gouvernement établi, tel est le programme parlementaire actuel des députés démocrates-socialistes. Réforme toute pacifique, sollicitée par voie légale, sans violence, sans porter atteinte à la propriété acquise, les propositions à l'ordre du jour visent le code industriel qui règle les rapports entre ouvriers et patrons. Actuellement ces rapports sont réglés par la *Gewerbeordnung*, introduite dans l'Allemagne du nord en 1868 et appliquée depuis à tout l'empire allemand, sauf l'Alsace-Lorraine. Dans un projet d'initiative soumis au Reichstag, le 19 novembre 1885, les députés socialistes réclament l'institution de chambres ouvrières, d'offices du travail et de tribunaux d'arbitrages professionnels. Après avoir été discuté attentivement dans le cours de la dernière session, ce projet de loi a été renvoyé à l'examen d'une commission spéciale. Le rapport conclut au rejet des propositions socialistes, mais en reconnaissant le bien-fondé de plusieurs d'entre elles. Mieux, une nouvelle commission, nommée depuis l'ouverture de la session actuelle du parlement, s'occupe d'introduire dans la *Gewerbeordnung* une partie des modifications proposées par les députés socialistes et dont l'application paraît réalisable.

(1) Sur la population de l'empire allemand, voyez la *Revue* du 1er et du 15 janvier 1885.

L'institution des chambres ouvrières, comme l'entendent les socialistes allemands, correspond à celle des chambres de commerce et des chambres syndicales françaises. Suivant ses promoteurs, les ouvriers ont le droit d'avoir, au sein de l'état, une représentation de leurs intérêts particuliers au même titre que les autres classes de la société. Au point de vue de la démocratie socialiste, la liberté d'association est une faculté désirable, à condition de s'étendre à tous les groupes de la production. L'état des choses présent, où la classe ouvrière, sans organisation à elle propre, se trouve livrée aux chambres de commerce et aux corporations, n'est ni juste ni tolérable. Cela étant, de deux choses l'une : ou bien toutes les représentations existantes d'intérêts particuliers sont à supprimer, ou bien il faut concéder également aux ouvriers la faculté d'une organisation légale analogue. De même que le commerce a ses chambres et l'agriculture ses comices, les artisans et les ouvriers des manufactures demandent à avoir leurs chambres ouvrières issues des suffrages des intéressés et appelées à statuer sur leurs propositions. Un office impérial, *Reichsarbeitsamt*, sorte de ministère du travail établi à Berlin pour tout le ressort de l'empire, aurait pour objet, à côté des chambres ouvrières, la surveillance et l'exécution des mesures à prendre pour assurer le bien-être des ouvriers par l'intermédiaire d'offices régionaux, *Arbeitsämter*, répartis par districts de 200,000 à 400,000 habitans. A la tête de chaque office de district se trouverait un conseil du travail ou *Arbeitsrath*, assisté du nombre nécessaire d'auxiliaires, parmi lesquels pourraient figurer des femmes dans les districts présentant des industries où l'élément féminin prédomine. Les conseillers du travail seraient nommés par le ministre, chef de l'office de l'empire, pour chaque district, sur une liste de deux candidats présentée par la chambre ouvrière du district. Ces conseillers du travail auraient à fournir annuellement, à l'office central de Berlin, un rapport sur les conditions du travail dans leur district, dont toutes les usines, tous les établissemens industriels seraient inspectés au moins une fois dans le courant de l'année. Des tribunaux d'arbitres, *Schiedsgerichte*, formés en nombre égal de patrons et d'ouvriers dans les centres industriels, compléteraient l'organisation proposée pour juger en première instance les différends entre ouvriers et chefs d'établissement. Composées également par moitiés d'ouvriers et de patrons, les chambres ouvrières statueraient en dernier ressort sur les appels contre les jugemens des tribunaux d'arbitres, en même temps qu'elles appuieraient, dans leur tâche, les offices du travail des districts. Quant à la compétence particulière des chambres ouvrières, les promoteurs du projet soumis au Reichstag lui assignent

le plus large cadre. Non-seulement ces chambres, pivot de toute l'organisation nouvelle, participent à la tâche des offices du travail et jugent en dernière instance les litiges professionnels, mais leur mandat les oblige encore et surtout de signaler aux autorités compétentes les désordres dans la vie industrielle arrivés à leur connaissance, à donner un avis sur les règlemens à introduire et sur les projets de loi à présenter, à entreprendre des enquêtes et des recherches sur l'effet des traités de commerce et de navigation, sur les droits de douanes, sur les impôts, sur le taux des salaires, sur le prix des subsistances et des loyers, sur les conditions de la concurrence, sur l'enseignement professionnel et les instituts de technologie, sur l'hygiène et la mortalité des ouvriers.

Sous des apparences modestes, ce projet de modification du code industriel touche les conditions essentielles de la vie du peuple allemand. La réforme à l'ordre du jour soulève les questions les plus graves et les plus délicates de l'économie politique. Avec l'institution des chambres ouvrières, il s'agit pour les députés démocrates-socialistes tout d'abord de régler le travail de manière à obtenir une augmentation des salaires en réduisant la durée du travail quotidien. Que si vous émettez un doute sur l'efficacité du procédé, ses promoteurs répondent avec une entière conviction que les ouvriers sont plus sages, plus expérimentés, plus dignes de confiance que le croient leurs gouvernans actuels. Lisez les débats du parlement, voyez les rapports des commissions chargées de l'examen des projets de loi ouvriers, partout les orateurs socialistes parlent des merveilles réalisées du jour où l'organisation des chambres ouvrières et des offices du travail sera mise à l'épreuve. Depuis trois ans, le Reichstag consacre ses séances les plus importantes à la discussion des questions ouvrières, étudiées avec un soin scrupuleux par toutes les fractions de l'assemblée. Conservateurs et cléricaux, tout particulièrement, rivalisent de zèle par la présentation de projets d'initiative pour la protection à assurer aux travailleurs, comme correctifs aux projets socialistes dont l'application pure et simple ne se concilie pas avec les exigences de la vie réelle. Dans tous les cas, ces débats sont des signes du temps où nous vivons. Quiconque a souci de l'avenir de la société ne peut se soustraire à la nécessité d'y porter une sérieuse attention, sinon de la sympathie.

En demandant l'organisation des chambres ouvrières, les députés démocrates-socialistes proposent la réduction immédiate de la journée de travail et l'interdiction de l'emploi des détenus pour des entreprises industrielles. D'après leur projet de loi principal, présenté déjà à deux reprises, les détenus ne doivent plus être

employés pour des exploitations industrielles particulières, mais seulement pour des services publics au profit de l'état ou des communes. Dans les établissemens industriels, travaillant d'une manière continue, le même projet de loi interdit absolument l'emploi des enfans au-dessous de quatorze ans et réduit à dix heures, au maximum, la durée du travail quotidien pour les adultes. Pour les jeunes gens âgés de quatorze à seize ans, le travail est limité à huit heures par jour, et, jusqu'à dix-huit ans révolus, les ouvriers doivent pouvoir compléter leur instruction primaire dans des cours d'adultes. Le travail de nuit est défendu pour les femmes et pour les enfans au-dessous de seize ans. En été, le travail dans les fabriques, du 1er avril au 30 septembre, ne peut commencer avant six heures du matin, avant sept heures du 1er octobre au 31 mars pendant la saison d'hiver, avec deux heures d'arrêt ou de pause dans le courant de la journée, pour finir toute l'année à sept heures du soir. Dans les mines, le travail est limité à huit heures par jour, avec interdiction d'employer des femmes. L'emploi des femmes et des enfans au-dessous de seize ans se trouve également défendu dans les ateliers présentant des dangers pour la santé ou pour les mœurs. Point de travail les dimanches ni les jours fériés. Enfin, le projet de loi recommande l'affichage d'un règlement du travail dans tous les ateliers, l'introduction de paies hebdomadaires, la défense pour les patrons de vendre aux ouvriers des subsistances ou d'autres marchandises, moyennant retenue sur le salaire. Les offices du travail des districts seraient autorisés à accorder des dispenses pour ces diverses prescriptions en cas de besoin.

Obtenir ces dispositions, introduire l'organisation proposée par le projet de loi démocrate-socialiste, aux yeux de ses promoteurs, serait assurer dans un temps donné la réalisation de tout le programme de l'état ouvrier. L'état ouvrier, comme perspective idéale, trouverait sa constitution dans cette nouvelle organisation du travail. De l'aveu de M. Bebel, un des chefs du parti, l'augmentation des salaires avec la réduction du travail sous le contrôle des chambres ouvrières garantit tout le reste. A la séance du 11 mars 1885, l'orateur socialiste déclare ouvertement : « Nous ne voulons pas jouer à cache-cache. Mes amis et moi accordons volontiers que le noyau propre de notre législation se trouve dans ce projet d'organisation. Avec cette organisation en main, nous serons en mesure d'obtenir tout le reste par la loi : il n'y a point de doute là-dessus. » Malgré cette déclaration catégorique, les propositions faites au Reichstag, considérées dans leur substance, n'ont de socialiste que la signature de leurs auteurs. Ceux-ci les présentent comme une simple motion pour la protection des ouvriers, adaptée aux condi-

tions économiques actuelles. Tous les groupes parlementaires les ont accueillies avec bienveillance, sinon avec sympathie. Le ministre de l'intérieur, parlant au nom du gouvernement, n'a pas hésité à dire à cette occasion : « Si ces propositions exprimaient toute la pensée et tout l'esprit de leurs promoteurs, les auteurs du projet de loi pourraient aussi bien siéger à la droite qu'à la gauche du Reichstag. » Examinons de plus près les points essentiels de la motion : travail des détenus, journée de travail maximum, fixation du salaire, contrôle des règlemens, chambres ouvrières.

Une première proposition est relative à l'interdiction du travail des détenus pour des entreprises industrielles. L'emploi des détenus par des entrepreneurs en vertu de contrats passés avec l'administration des prisons, pensent les orateurs socialistes, porte un préjudice intolérable aux artisans et aux ouvriers libres. Les détenus travaillant à prix réduit, leur main-d'œuvre moins coûteuse permet aux entrepreneurs des prisons, qui disposent en outre de machines perfectionnées, de jeter leurs produits sur le marché avec des prix de revient si bas, que les maîtres et les artisans ordinaires ne trouvent plus leur compte à faire les mêmes articles, notamment pour la confection, la cordonnerie, les meubles. Il y a là une concurrence que les démocrates socialistes veulent écarter, en permettant l'emploi des détenus seulement pour des travaux de culture ou pour des travaux industriels au profit de l'état ou des communes. Si nous considérons toutefois que la proportion des détenus dans les établissemens pénitentiaires représente une faible fraction de la population totale, peut-être le tiers ou la moitié du nombre des vagabonds errant sur les routes de l'empire, évalués de 200,000 à 300,000 par le député Grillenberger, nous trouvons que la concurrence du travail des prisons ne compromet pas l'existence des artisans et des ouvriers libres. Une interdiction du travail des détenus pour des entreprises industrielles ne changerait pas sensiblement les conditions du marché en faveur des autres producteurs.

L'idée de restreindre et de régler la concurrence en vue d'une meilleure rémunération et d'un plus grand profit pour les ouvriers inspire également les propositions relatives à la réduction de la journée de travail. Abstraction faite de cette vérité, que la capacité de travail ou la productivité normale de chaque individu a ses limites, les socialistes posent en principe que les progrès de la technologie, les perfectionnemens incessans des machines diminuent de jour en jour le nombre de bras occupés. Par suite, le nombre d'ouvriers sans travail et sans moyens de subsistance entraîne une réduction de salaires. Les travailleurs sans ressources ne peuvent se procurer les objets de consommation produits en surabondance. On ne cher-

che plus, comme autrefois, à briser les machines nouvelles, cause présumée de la misère présente. Mais pour remédier à la misère, au manque de pain, à l'insuffisance du gain, à l'absence du bien-être pour les ouvriers on demande une diminution légale de la durée du travail quotidien, à mesure des progrès de la technologie. Introduisez la journée de travail minimum, le *Normalarbeitstag*, et vous aurez la panacée du mal social! « Nous pouvons déclarer tranquillement, dit, au nom des députés socialistes au Reichstag, M. Grillenberger, que la journée de travail normale doit être le fondement de toute réforme sociale réellement utilisable et libérale, ne reposant pas sur un charlatanisme de socialisme d'état... La limitation de la journée de travail doit apporter et apportera aux classes ouvrières une augmentation des salaires. » Or, nous l'avons vu, la durée de la journée de travail, suivant la motion socialiste, doit être réduite à dix heures au maximum. Si les signataires n'exigent pas la réduction à neuf ou huit heures au plus, c'est par raison d'opportunité, afin de rallier la majorité dans le parlement. Autrement ils demanderaient davantage; car, dans leur conviction, les progrès mécaniques sont assez avancés pour suffire avec huit heures de travail par jour aux besoins du marché allemand. Sous l'effet de la réduction de la journée de travail à huit heures, « le marché de l'Allemagne ne serait pas constamment inondé de marchandises, tandis que ceux qui produisent ces marchandises sont alimentés avec des salaires de meurt-de-faim, et. par suite, ne se trouvent pas en état de consommer ce qu'ils ont fait de leurs mains laborieuses. » Dès maintenant, d'ailleurs, une partie des États-Unis d'Amérique a appliqué la limitation du travail quotidien à huit ou neuf heures. Plus tard, tous les pays civilisés pourront s'entendre sur une réglementation commune par convention internationale, de manière à garantir chacun en particulier contre les excès ou les préjudices de la concurrence étrangère.

Désireux de protéger les ouvriers dans la mesure du possible, sans suivre dans toute leur étendue les propositions des démocrates socialistes, les groupes conservateurs et le centre catholique demandent de fixer à onze heures la durée maximum de la journée de travail dans les exploitations industrielles régulières. Au lieu d'adopter six ou sept heures du matin, avec les socialistes, pour l'ouverture des établissemens, ils permettent de commencer le travail à cinq heures et demie, avec la limite de huit heures et demie du soir pour la clôture. Le travail de nuit se trouve ainsi interdit, pour tous les ouvriers, par le fait de la fermeture des ateliers à huit heures et demie du soir au plus tard, sauf dans les établissemens à feu continu et dans les mines. Ni les mines ni les hauts-fourneaux ne devant plus employer de femmes, celles-ci ne seront plus nulle

part obligées au travail de nuit. Toutes les motions déposées pour la revision du code industriel proposent aussi d'arrêter le travail le samedi plus tôt que les autres jours de la semaine. Cet usage existe depuis longtemps en Angleterre. Il permet aux femmes mariées de s'occuper de leur ménage. M. Lohren, un des orateurs du parti de l'empire, et qui a été longtemps chef d'industrie, voit dans la fermeture moins tardive des ateliers le samedi, à cinq heures et demie du soir, le meilleur moyen d'assurer dans la pratique le repos dominical. Pour les catholiques de la fraction du centre et pour les conservateurs, le travail du dimanche serait à interdire absolument. Une enquête a été faite par le gouvernement sur le travail du dimanche dans les différens pays de l'empire, en vue des mesures à prendre. Les avis sont très partagés sur ce sujet. Tandis que le chancelier de l'empire paraît hésiter sur l'interdiction légale du travail du dimanche, les groupes conservateurs et cléricaux la réclament avec instance au nom de la morale et de l'hygiène. De leur côté, les démocrates socialistes raillent l'administration de se donner tant de peine pour savoir si le repos du décalogue sera observé ou non, et tournent en plaisanterie l'ouverture d'une enquête pour fixer l'opinion sur une question résolue depuis des milliers d'années par les économistes. Une question qui est un commandement de Dieu, comme le repos du dimanche, ne doit pas être selon eux assujettie à une sorte de votation préalable dans un état qui prétend s'imposer comme principale tâche l'application du christianisme pratique!

N'est-il pas vrai que ces efforts du gouvernement et du parlement allemands pour interdire le travail du dimanche excitent la surprise dans la France catholique? Pendant dix années consécutives, le Reichstag a dû s'occuper de la question à chaque session nouvelle. Ses promoteurs la placent en tête de tout le programme pour la législation protectrice des ouvriers, et des pétitions sans nombre ne cessent d'en solliciter la solution. Bien plus, les socialistes eux-mêmes se joignent aux députés catholiques et aux conservateurs protestans afin de garantir par la loi le repos du septième jour? Proudhon disait déjà avec raison aux ouvriers parisiens : « L'observation montre que là où le dimanche n'est pas respecté, on ne travaille pas davantage; peut-être moins qu'ailleurs. » Et Le Play a ajouté depuis : « Les peuples qui observent le décalogue prospèrent ; ceux qui y manquent s'abaissent; ceux qui le repoussent disparaissent. » Au point de vue purement physique, la capacité ou la force de travail a ses limites. Au point de vue humain, l'ouvrier, si humble que soit sa condition, ne doit pas être réduit à épuiser son existence dans un labeur sans merci. Sans temps d'arrêt, la machine la plus parfaite s'use plus tôt et ne donne pas son maximum de rendement

avec une marche sans répit. L'homme, à plus forte raison, a besoin de pauses et de loisir, pour élever son âme, pour satisfaire ses sentimens, autant que pour entretenir et conserver, avec sa santé corporelle, sa capacité de travail. Quand sévit la misère ou une exploitation excessive, incompatible avec la dignité d'une société civilisée, d'une société arrivée à l'état de culture intellectuelle, dont les peuples européens sont fiers à juste titre, cette société ne peut se soustraire à l'impérieux devoir d'écarter les abus survenus dans son milieu. La législation doit intervenir et doit être réglée, comme une garantie d'ordre, dans l'intérêt de la prospérité commune. La loi ainsi comprise est la justice.

Beaucoup d'industries, bon nombre d'établissemens ont admis la journée de travail effective de onze heures, de dix heures même, sans attendre l'introduction d'une réglementation légale obligatoire. Au témoignage du président de la corporation des mineurs en Allemagne, les ouvriers des mines atteignent leur rendement maximum avec huit heures de travail effectif. Une prolongation temporaire, en automne, par exemple, peut augmenter la productivité pendant trois à quatre semaines : passé ce délai, le rendement revient à la mesure normale, restant le même pour dix heures d'occupation comme pour une durée de huit heures. Le propriétaire de la verrerie de Gerresheim, près Dusseldorf, M. Heye, ayant abaissé de dix et onze heures à huit heures le travail des ouvriers au four, ceux-ci ne tardèrent pas à produire pendant la journée réduite autant qu'auparavant avec la journée plus longue. Dans l'industrie textile, des tisseurs expérimentés, qui ont réduit la journée de travail de douze à onze heures, en temps de crise, pour ne pas trop augmenter leur stock de marchandises fabriquées, ont constaté au bout de peu de temps la même production en onze heures qu'en douze. En Alsace, nous voyons des faits semblables, et nous en trouvons d'autres dans les monographies industrielles de Plener, de Knorr, de Brentano. D'après le *Factory Act* anglais de 1844, qui a ordonné la réduction de la journée de travail des enfans de huit à treize ans à six heures et demie, les jeunes gens de treize à dix-huit ans et les femmes occupés dans les manufactures ne peuvent travailler plus de douze heures. Or, patrons et ouvriers sont tombés d'accord librement et ont trouvé avantage à abaisser la durée du travail effectif à dix heures, soit au-dessous de la limite maximum autorisée sur territoire anglais. Bien mieux, j'ai observé à Manchester, — le climat humide de la contrée aidant, il est vrai, — dans les filatures de coton, une production plus élevée en quantité avec cinquante-six heures de travail par semaine qu'avec soixante-douze heures de travail à Mulhouse sur les mêmes machines. Dans beaucoup de centres industriels, les ouvriers de fa-

brique ont plus d'une lieue de trajet à faire pour aller de leur domicile à l'atelier. Des patrons intelligens, capables et désireux de se rendre compte exactement des conditions du travail dans leurs ateliers, reconnaîtront que la productivité de leur personnel n'augmente pas en proportion de la durée du travail, quand cette durée est prolongée outre mesure.

A en juger par les déclarations officielles, le chancelier de l'empire paraît peu disposé à donner force de loi aux décisions pour la fixation d'une journée de travail maximum et pour l'obligation du repos ou du chômage dominical. Dût la majorité du Reichstag se prononcer en faveur de ces mesures, il faudra encore l'assentiment du Bundesrath pour les rendre obligatoires en Allemagne. L'exemple de l'Autriche, qui vient d'édicter une loi sur la journée de travail normale, l'exemple de la Suisse, qui a introduit depuis 1877 la limitation de la journée à onze heures, et l'exemple de l'Angleterre, dont les établissemens industriels ont admis depuis longtemps dans la pratique une journée inférieure au maximum légal, n'ont pu amener encore les fractions libérales à soutenir les projets de réglementation des groupes conservateurs. En ce qui concerne l'emploi des femmes et des enfans, la commission spéciale du Reichstag, chargée de l'examen des différentes motions, a décidé, en 1886, d'interdire l'admission dans les fabriques des enfans au-dessous de quatorze ans, et de défendre le travail de nuit pour les femmes. Elle a décidé également que les femmes qui ont un ménage à soigner ne pourraient travailler à l'atelier plus de neuf heures par jour, sauf dispense pour des ouvrières particulièrement nécessiteuses. Enfin les ouvrières mariées, dont les enfans n'ont pas atteint l'âge de douze ans, ne devront être admises dans un établissement industriel qu'à condition d'apporter aux autorités locales la preuve que, pendant le travail de la mère, les enfans se trouvent sous la surveillance de personnes adultes. Reste à savoir maintenant si ces mesures, dictées sans doute par une bonne intention, recevront la sanction de la pratique après leur introduction dans le code industriel. Tout a été dit sur l'exploitation navrante de la femme et de l'enfant dans les manufactures, et depuis les pages émues de M. Jules Simon en France, jusqu'aux plaidoyers pathétiques de MM. Hitze et Kropatchek au Reichstag allemand, orateurs et publicistes n'ont rien épargné pour attirer sur ce point douloureux l'attention des pouvoirs publics. Oui, l'admission prématurée dans la manufacture épuise l'enfant ; la prolongation démesurée de la journée de travail exténue la jeune fille ; le maintien de la vie de famille exige la présence de la mère à son foyer. Toutes ces vérités ne peuvent être proclamées trop haut ; et l'expérience démontre particulièrement l'incompatibilité d'un travail quotidien de douze heures à l'atelier avec les obligations de la femme comme

épouse et comme ménagère. Mais en cherchant une organisation moins défectueuse, il faut éviter les mesures dont l'effet risquerait de tourner à l'encontre du but à atteindre. Limiter la journée de travail pour la femme mariée à six heures seulement, c'est, dans beaucoup de cas, exclure l'ouvrière de la fabrique; c'est encore et c'est surtout empêcher le mariage, que remplacent alors des unions clandestines, résultat certainement contraire aux vœux des promoteurs des lois protectrices de l'ouvrier.

Aussi bien les démocrates socialistes, mieux pénétrés des nécessités de la vie pratique, ne demandent pas de limiter à six heures la journée de travail pour les femmes, à cause des inconvéniens de cette restriction, dans les conditions économiques actuelles. Pour retenir la femme mariée dans son ménage et pour dispenser les enfans d'un travail prématuré, les démocrates socialistes proposent d'assurer d'abord un revenu plus élevé à la famille ouvrière ou à son chef par la fixation d'un minimum de salaire. Dans le système de réglementation du travail à l'ordre du jour, la fixation du salaire minimum devient le corollaire de la journée maximum. Les partisans de cette idée assimilent la fixation du salaire légal à la réglementation de la taxe du pain ou à la législation du taux de l'intérêt contre les abus de l'usure. L'idéal socialiste vise bien à la suppression complète du salariat et à son remplacement par le système coopératif, où tous les travailleurs participeront dans une même mesure au bénéfice des exploitations industrielles entreprises en commun. Mais, provisoirement, en attendant la constitution de l'état ouvrier, les chambres ouvrières seraient chargées de fixer le minimum de salaire pour les branches d'industrie où les ouvriers reçoivent de leurs patrons une rémunération insuffisante. Or, sans aucun doute, la plupart des ouvriers, sinon tous, sont disposés à trouver leur rémunération insuffisante. Ils auront recours aux chambres le jour où elles entreront en fonctions. Admettons que les chambres ouvrières décident d'élever le taux du salaire pour une industrie quelconque, comment les patrons, les chefs d'établissemens, qui ne peuvent pas, ou ne veulent pas, payer le minimum fixé contre leur gré, comment ces patrons seront-ils amenés à s'exécuter envers leurs ouvriers? Le projet de loi démocrate-socialiste prévoit bien le cas d'appel contre les décisions des chambres ouvrières, et il désigne l'assemblée plénière des chambres pour se prononcer en dernier ressort sur les plaintes. Mais, avec cette organisation, si le patron a payé, pendant un certain temps, des salaires que l'assemblée plénière des chambres reconnaisse trop élevés, on ne voit pas, dans le projet déposé au Reichstag, par quels moyens il pourrait se faire rembourser les excédens à son préjudice. Ce qui apparaît plus clairement, c'est la fermeture des fa-

briques et l'arrêt du travail, le chômage inévitable des ouvriers, et la ruine du patron dans tous les cas où l'industrie en question ne sera pas en état de supporter le salaire rendu obligatoire. Telle quelle, la fixation du salaire minimum obligatoire apparaît comme une utopie inapplicable d'une manière générale.

Il y a bien des industries où les salaires sont fixés par des tarifs établis de gré à gré entre ouvriers et patrons. L'association des typographes allemands en offre un intéressant exemple. Dans le cercle de Crefeld, les tisserands de soie ont aussi leur *Lohnliste* appliquée pour le travail à façon depuis 1848, et l'idéal politique des ouvriers occupés au tissage dans la province du Rhin se trouverait satisfait par l'extension de ce système. Mais des mesures réalisables par l'accord libre des intéressés d'une corporation professionnelle dans un district restreint ne se laissent pas imposer également à toutes les branches d'industrie sur la décision d'une chambre ouvrière composée d'élémens hétérogènes, comme dans l'organisation proposée par les députés socialistes. Aucun autre groupe du parlement n'a appuyé la demande relative au salaire minimum, et cela d'autant moins que les démocrates socialistes n'entendent pas établir des tarifs pour le travail à façon, mais taxer la journée de manière à assurer à tous les ouvriers un salaire égal, le même pour des services médiocres que pour un ouvrage de qualité supérieure. A leur avis, les tarifs à façon sont des salaires meurtriers : *Akkordlohn ist Mordlohn*, suivant la maxime en cours. M. Grillenberger a eu beau invoquer les traitemens des fonctionnaires, qu'il assimile à une sorte de salaire minimum garanti par l'état, le Reichstag est resté inflexible. En revanche, la majorité s'est montrée prête à concéder certaines dispositions sur les règlemens de fabrique, sous le contrôle des inspecteurs du gouvernement. Les abus relevés dans quantité d'établissemens, notamment en ce qui concerne l'application des amendes, justifient cette surveillance. Notons entre autres faits cités dans le cours des débats des prescriptions comme celle-ci : « Les ouvriers coupables de désobéissance envers leur chef subiront une retenue sur leur salaire égale à cinq journées de travail. » Et plus loin, dans le même règlement : « Le portier est autorisé à fouiller tous les ouvriers à la sortie de la fabrique aussi souvent que bon lui semblera. L'ouvrier qui découvre une infidélité et la dénonce recevra une récompense proportionnée. » Ce document débute par la déclaration que « les ouvriers promettent à leur patron attachement et fidélité en considération de l'assistance et de la sollicitude paternelle qu'ils ont à attendre de lui. » Une amende égale au montant de cinq journées de travail pour une légère contravention est bien rigoureuse. En présence d'une pareille interprétation de la « sollicitude paternelle » du

chef d'établissement, le désir de soumettre les règlemens de cette espèce au contrôle de la police des fabriques n'a rien d'excessif.

Quant aux mesures pour l'organisation de l'état ouvrier dont les députés démocrates-socialistes aspirent à préparer l'avènement, elles ne supporteraient pas l'épreuve d'une application pratique. Pour s'en convaincre, il suffit de lire le remarquable rapport de M. Lohren, déposé dans la séance du 4 février 1886, au nom de la commission spéciale des questions ouvrières en fonction depuis plusieurs années. Ce rapport, instructif à tous les titres, admet sans difficulté une participation plus large des ouvriers aux institutions appelées à soutenir les intérêts industriels et les droits particuliers des travailleurs. Dans cette voie, le gouvernement allemand a pris les devans; et les lois sur les caisses de malades et sur l'assurance contre les accidens, en attendant les autres projets en perspective, tiennent compte de l'admission des ouvriers dans l'administration de leurs affaires. En revanche, le Reichstag est opposé et ne consentira pas à la formation d'institutions qui seraient un danger pour l'ordre social existant, comme le seraient des chambres exclusivement composées d'ouvriers et menaçant de devenir, à en juger par les actes de leurs promoteurs, des corps politiques exclusifs où l'agitation communiste prendrait la place des débats économiques. Ainsi, point de chambre ouvrière ni d'office du travail soumis à l'autorité de ces chambres, même en leur donnant une composition mixte, formée de patrons et d'ouvriers en nombre égal. Au cours des débats engagés devant le parlement, les démocrates socialistes ont consenti à la formation des chambres ouvrières, composées par moitié d'ouvriers et de patrons. Mais tout d'abord ils ont voulu y faire entrer exclusivement des ouvriers travaillant de leurs mains, et ils combattent à outrance l'admission des chefs d'établissemens dans les comités mixtes pour constater les accidens de fabriques, comités qu'ils continuent à accuser d'agir dans l'intérêt des employeurs au détriment des employés.

En somme, le grave débat engagé sous nos yeux sur la question sociale aura pour résultat, dans la grande industrie, une protection plus efficace des enfans et des femmes; et en faveur des petits métiers et des artisans, une extension du droit ou du pouvoir des corporations. Au point de vue des socialistes, qui aspirent avant tout à l'édification de l'état ouvrier, les corporations sont une institution surannée, sans influence sur le bien-être des artisans, ne valant même pas le papier sur lequel sont écrits leurs statuts, en présence de la concurrence de l'industrie manufacturière et de l'exploitation capitaliste moderne. Quoi qu'il en soit de cette opinion, les syndicats professionnels organisés pour appliquer la loi d'assurance des ouvriers contre les accidens rendront néanmoins

des services sérieux. Excellens comme organes d'information sur les intérêts professionnels, tenant la place des chambres ouvrières que réclament les socialistes, ces syndicats, avec leurs comités où ouvriers et patrons sont appelés à se concerter, verront leurs prérogatives s'étendre et devront exercer une influence bienfaisante, dans les différends entre le capital et le travail. Une statistique exacte du travail et des salaires, dans leurs rapports avec la production industrielle en Allemagne, sera un des premiers fruits des syndicats d'assurance. Cette statistique servira de fondement tout à la fois à la législation ouvrière et à la politique économique du gouvernement dans l'avenir. Au Reichstag, les différentes fractions parlementaires se montrent favorables à la présentation d'un projet pour l'institution d'un bureau destiné à recevoir les offres et les demandes de travail dans les syndicats. A la chancellerie de l'empire, on prépare actuellement un projet d'assurance pour garantir des pensions aux invalides, aux veuves et aux orphelins des ouvriers. Nul n'est en état de prévoir, avant l'expérience, dans quelle mesure ce dernier projet sera rélisable. Ce que nous savons, c'est que le prince de Bismarck va de l'avant dans cette voie avec toute son énergie. L'ancien droit prussien proclame le principe du droit au travail, l'obligation pour l'état de procurer à ses citoyens les moyens d'assurer leur existence. Ce principe une fois reconnu implique comme conséquence une intervention active de l'état, une intervention contraire à la pure doctrine libérale du laisser-faire. Laisser-faire, laisser passer ! séduisante maxime, mais aussi formule vide et creuse, en fait sans usage pour les hommes d'état aux prises avec les nécessités de la politique, et que répudient tôt ou tard, par leurs actes, ceux-là mêmes qui l'ont honorée comme théorie académique et dans les hauteurs sereines de l'idéal.

II.

Qu'ils s'y prêtent ou non, les gouvernans des pays parvenus à un grand développement industriel sont tous tenus maintenant de chercher une solution à la question sociale. La force impérieuse du suffrage universel les oblige de compter avec les revendications des populations ouvrières. Une résolution des démocrates socialistes présentée à la suite des motions soumises au Reichstag, nous l'avons vu, invite le chancelier de l'empire à convoquer une conférence des principaux états manufacturiers, afin de régler les mesures à prendre en faveur des ouvriers par voie de convention internationale. Cette idée d'une convention internationale pour l'organisation du travail trouve toutefois peu d'écho dans

les cercles officiels. A Berlin, on se flatte plutôt de la pensée que l'exemple donné par l'empire allemand pour la protection des ouvriers s'imposera par la force des choses aux pays voisins, qui seront obligés à court délai de prendre des mesures semblables. Quoi qu'il en soit des améliorations positives réalisées légalement, les concessions obtenues sont loin de suffire aux députés socialistes. L'institution des chambres ouvrières et des offices du travail, demandée dans la motion Auer et consorts, ne devait être elle-même qu'une sorte de point de départ, une étape dans l'évolution sociale, un moyen d'assurer l'avènement de l'état collectiviste. Après comme avant, le but réel à atteindre et que les manœuvres de simple tactique parlementaire ne doivent pas faire perdre de vue, c'est la transformation de la propriété individuelle en propriété collective, c'est la suppression du salariat pour l'exploitation coopérative de la terre et des instrumens de travail, confisqués au profit de la communauté, en vue d'une autre répartition des produits conformément aux besoins de chacun. Convaincus d'être « les porteurs d'une nouvelle idée civilisatrice, » dont ils sont responsables dans l'histoire devant « les contemporains et envers la postérité, » les chefs socialistes répètent à chaque occasion l'annonce prophétique : « Aussi sûrement que le jour succède à la nuit, l'état démocratique-socialiste remplacera l'ordre social actuel. » Aussi, en dépit de tous les efforts pour persuader au Reichstag allemand qu'ils sollicitent son concours pour l'élaboration de lois conciliables avec les conditions économiques présentes et la constitution de la société actuelle, ces illuminés ne peuvent-ils contenir leurs instincts révolutionnaires. A travers leurs réticences percent et éclatent malgré tout les velléités d'un renversement violent de l'ordre établi.

L'organisation puissante de la démocratie socialiste en Allemagne se manifeste surtout aux élections pour le Reichstag. Chaque élection nouvelle permet de constater un accroissement rapide des forces du parti, et les conservateurs monarchistes s'en préoccupent à juste titre. Lassalle indiquait le suffrage universel direct comme un moyen infaillible pour les ouvriers de transformer par la législation les conditions du travail et d'améliorer leur bien-être. Sur ses instances, l'assemblée des délégations ouvrières réunies à Stuttgart en 1864 réclama l'introduction du suffrage universel pour les élections législatives. Le prince de Bismarck, qui préludait à la constitution de l'unité allemande, vit dans cette demande un puissant auxiliaire pour réaliser ses projets. Appuyé sur la bourgeoisie libérale, qui aspirait à l'unité, soutenu également par l'agitation ouvrière que dirigeait Ferdinand Lassalle, le futur chancelier de l'empire avait déjà proposé l'institution d'une assemblée nationale, dans un

mémoire du ministère prussien en date du 15 septembre 1863. Cette assemblée, élue par le peuple allemand, devait servir à « concilier les intérêts particuliers des différens états de l'ancienne Confédération germanique dans un sens unitaire à l'avantage de l'ensemble de l'Allemagne. » Lorsque le prince de Bismarck remit aux gouvernemens des états confédérés sa note du 10 mai 1866 pour la réforme de la constitution fédérale sur la base du suffrage universel, à la veille de la rupture avec l'Autriche, les socialistes lassalliens célébrèrent cet événement comme une conquête à leur profit, bien loin d'y voir une concession à la bourgeoisie libérale. Le *Sozial-Demokrat*, organe du parti ouvrier, déclara, le 27 février 1867, avec une satisfaction sans mélange : « Maintenant nous avons une armée sur pied. »

Cette armée du socialisme, sortie du suffrage universel et dont le suffrage universel ne cesse d'augmenter l'effectif et d'élargir les cadres, est dès maintenant plus redoutable pour l'Allemagne que les armemens des nations voisines, au-delà de ses frontières. Sans conteste, l'empire aura plus à craindre dans un avenir prochain de l'agitation de ses citoyens socialistes que des conflits avec les peuples étrangers. N'entendons-nous pas les chefs du mouvement révolutionnaire se vanter de ce que sur cinq soldats actuellement sous les drapeaux allemands, un au moins appartient au socialisme international? *Auf fünf Mann im stehenden Herr ist Einer unser*, a dit un homme du parti. Quelle confiance fonder, en temps de crise nationale, sur des hommes chez lesquels un cosmopolitisme avoué remplace le sentiment de la patrie? Comment voir sans préoccupation la rapide progression des voix socialistes, s'élevant de 124,655 à 763,128 en l'espace de seize ans? Les chiffres du tableau que voici, sur la fluctuation des suffrages obtenus par les différentes fractions du Reichstag de 1871 à 1887, nous en apprennent plus sur la situation politique de l'empire allemand que de longues dissertations :

Répartition des suffrages émis aux élections pour le Reichstag.

	1871	1874	1878	1881	1884	1887
Conservateurs. . .	549.661	359.959	749.494	830.807	861.063	1.147.206
Parti de l'empire.	346.845	375.523	785.855	379.293	387 687	736.389
Conserv. libres. .	273.857	53.853	156.117	120.507	9.728	—
Nationaux-libér. .	1.176.615	1.542.501	1.330.643	642.718	987.305	1.677.979
Union libérale. .	—	—	—	449.824	—	—
Progressistes. . .	342.409	447.538	385.084	642.164	997.004	973.104
Centre.	724.837	1.445.948	1.328.073	1.182.873	1.282.006	1 516.222
Polonais.	176.342	198.442	210.062	194 894	203 188	219.973

Démocrates soc. .	124.655	351.952	437.158	311.961	549.990	763.128
Parti du peuple. .	18.741	21.739	66.138	103.422	95.891	88.816
Guelfes hanovriens	52.341	73.436	100 288	86.704	96.388	112.827
Particularistes . .	8.517	18.644	50.675	—	—	—
Alsaciens-Lorrains	—	234.545	130.494	152.991	165.571	233.685
Danois.	18.221	19.856	16.145	14.398	14.447	12.360
Indéterminés. . .	79.119	46.318	14.721	15.210	12.689	59.253
Ensemble. .	3.892.160	5.190.254	5.760.947	5.097.760	5 662.957	7.540.938

Pour la complète intelligence de ce tableau, il nous suffira de rappeler que les trois premiers groupes, les conservateurs, le parti de l'empire et les conservateurs libres, forment ensemble la droite de l'assemblée, que le groupe du centre se compose d'élémens cléricaux et particularistes, que l'union libérale formée en 1881 représente une fraction libre-échangiste appartenant auparavant au groupe national, et qui s'est jointe depuis aux progressistes. Le parti du peuple peut être considéré comme un petit groupe de républicains modérés, tandis que les particularistes indépendans inclinent à gauche, sans se rattacher d'ailleurs à une autre fraction importante. Quant aux Guelfes hanovriens, aux Polonais et aux Danois, considérés comme des adversaires-nés de l'empire, ils sont classés souvent avec les démocrates-socialistes, dont ils ne partagent pourtant pas les tendances révolutionnaires. Aucun autre groupe du parlement ne se développe dans une proportion aussi forte, d'une manière aussi constante, que les démocrates socialistes. Aucun ne profite autant, pour sa puissance propre, de l'accroissement de la population, surtout dans les pays industriels de l'empire. D'après la loi électorale du 31 mai 1869, en vigueur pour les élections au Reichstag, est électeur tout citoyen allemand âgé de vingt-cinq ans révolus, jouissant de ses droits politiques, et ne recevant pas de secours de l'assistance publique. Tout électeur est éligible comme député, et le nombre des députés s'élève à 397 en tout : ce chiffre n'a pas varié depuis l'introduction de la constitution de l'empire et son application à l'Alsace-Lorraine, malgré l'accroissement considérable de la population.

Cet accroissement, qui n'a pas été de moins de 413,000 individus par an, pour la période de 1871 à 1885, profite presque exclusivement aux démocrates socialistes. En comptant l'excédent des naissances sur les décès, l'augmentation annuelle dépasserait un demi-million d'habitans; mais l'émigration pour les pays d'outre-mer enlève à elle seule annuellement près de 100,000 individus à l'Allemagne. Bien que l'excédent des naissances sur les décès présente une proportion bien plus forte à la campagne que dans les villes,

l'accroissement de la population se manifeste surtout pour les villes (1). Par suite du développement de l'industrie dans les grands centres, ceux-ci attirent beaucoup d'habitans des communes rurales, qui ne trouvent pas à la campagne des moyens d'existence suffisans. Or les agglomérations ouvrières sont devenues autant de foyers de propagande socialiste, le milieu propice où les idées communistes se développent, comme germent et grandissent toutes les semences dans un champ bien préparé. C'est un fait indiscutable et reconnu que le socialisme gagne en force et en étendue, sous nos yeux, ce que gagne lui-même l'accroissement de la population ouvrière dans les villes. Tout l'appoint de l'émigration des campagnes grossit les rangs de ses adeptes, formés de prolétaires sans autre ressource que le travail de leurs mains.

Ne possédant rien, ces masses du prolétariat, accumulées dans les agglomérations urbaines, n'ont rien à conserver. Aussi, à peu de chose près, le nombre de suffrages exprimés en faveur des candidats socialistes correspond-il au nombre des ouvriers de la campagne attirés ou émigrés dans les villes. Relativement à la population des villes prise en bloc, l'effectif des masses socialistes s'élève même, depuis la constitution de l'empire allemand, dans une proportion supérieure à celle de l'accroissement total de la population urbaine. La contagion du communisme s'étend donc aux ateliers ruraux. Dans l'espace des quinze dernières années, la population des villes en Allemagne, nous l'avons vu, s'est accrue annuellement de 20 à 30 pour 1,000, au lieu de 6 pour 1,000 seulement dans les communes rurales. Au recensement de 1871, nous avions sur le territoire de l'empire 2,328 villes, avec plus de 2,000 habitans, représentant une population de 14,790,708 individus, contre 18,720,530 individus dans 2,707 localités de même importance au recensement de 1880, soit une augmentation totale de 4 millions d'individus à peu près et un accroissement relatif de 28 pour 100. Pendant le même intervalle, le nombre de voix portées sur des candidats socialistes accuse une progression de 151 pour 100, en regard d'une augmentation absolue de 124,655 voix aux élections de 1871 à 311,961 voix aux élections de 1881. Depuis 1881, les progrès de la propagande pour le socialisme se sont accentués dans une mesure plus rapide encore, car, au lieu de 311,961 suffrages réunis par les socialistes en 1881, ils en ont compté 549,990 au premier tour de scrutin en 1884 et 763,128 aux élections du 21 février 1887. N'étaient le frein religieux et l'influence du clergé dans les centres industriels de culte catholique, où les ouvriers élisent des députés

(1) Voyez la *Revue* du 15 janvier 1885, page 370.

de la fraction du centre, le nombre des adhérens du programme soutenu par les meneurs socialistes aurait déjà dépassé 1 million. Incontestablement, l'extension de plus en plus forte des agglomérations ouvrières, sous l'effet de l'augmentation générale de la population, favorise l'influence du socialisme révolutionnaire.

On connaît d'ailleurs par le recensement spécial du 5 juin 1882, dont le bureau de statistique de Berlin a publié les résultats détaillés dans une série de gros volumes in-4°, la répartition de la population de l'Allemagne d'après ses moyens d'existence et les professions exercées. Suivant cette publication, — *Berufsstatistik nach der allgemeinen Berufszählung vom 5 Juni 1882*, tome II à VII de la nouvelle série de la *Statistik des deutschen Reichs* (Berlin 1884), — sur 1,000 individus recensés dans chaque pays, les différentes professions sont représentées dans la proportion que voici :

Statistique professionnelle.

États de l'empire.	Agriculture et branches annexes.	Industrie et Mines.	Commerce et Transports.	Ouvrages salariés et variables.	Professions libérales et Fonctions.	Sans profession et Détenus.
Prusse	423,9	337,6	93,0	57,7	44,2	43,6
Bavière	507,2	277,6	78,3	25,6	42,3	69,0
Royaume de Saxe	197,2	555,0	113,9	39,9	46,2	47,8
Wurtemberg	473,9	336,5	68,1	33,2	45,2	43,1
Baden	485,0	308,3	84,3	38,2	46,6	37,6
Hesse	408,8	359,1	99,6	42,0	55,4	35,1
Meklenburg-Schwerin	510,0	232,0	77,6	76,3	50,5	53,6
Saxe-Weimar	431,2	367,4	73,8	38,3	48,3	41,0
Meklenburg-Strelitz	494,7	246,3	79,2	81,0	50,3	48,5
Oldenburg	503,9	274,0	92,6	50,3	43,2	36,0
Brunswick	339,7	411,7	103,8	37,8	47,8	59,2
Saxe-Meiningen	346,9	443,9	68,9	64,3	42,6	33,4
Saxe-Altenburg	351,7	454,5	87,7	33,1	38,8	34,2
Saxe-Coburg-Gotha	345,4	449,1	78,4	39,6	46,2	41,3
Anhalt	322,4	436,5	96,2	43,5	48,7	52,7
Schwarzburg-Sondershaus	407,7	401,3	70,3	34,1	49,4	37,2
Schwarzburg-Rudolstadt	363,5	465,3	66,0	38,7	41,0	25,5
Waldeck	530,9	280,2	59,9	47,7	50,0	31,3
Reuss, branche aînée	213,7	621,3	73,3	40,0	30,6	21,1
Reuss, branche cadette	267,3	541,6	80,9	35,4	41,1	33,7
Schaumburg-Lippe	358,5	423,4	67,9	52,0	57,7	40,5
Lippe-Detmold	408,5	415,5	51,9	52,0	36,8	35,3
Lübeck	149,6	350,9	269,6	86,3	63,7	79,9
Brême	72,9	461,7	269,0	73,5	65,9	57,0
Hambourg	46,1	407,6	313,5	113,3	56,6	62,9
Alsace-Lorraine	415,6	361,4	88,4	29,1	64,5	41,0
Empire allemand	415,7	348,4	93,7	50,0	45,5	46,7

Ces chiffres de proportion, dans le tableau ci-dessus, comprennent pour chaque classe de professions : les chefs d'exploitation, leurs employés et leurs ouvriers, tout le personnel producteur, *Erwerbsthätig*, sans les domestiques et les personnes de la famille, *Dienende und Angehörige*, non occupés activement dans l'exploitation. Le recensement fait pour tout l'empire allemand porte sur un nombre total de 45,222,113 individus, dont 19,225,455 vivent directement de l'agriculture et des branches de travail qui s'y rattachent, y compris l'élève du bétail et la pêche : 16,058,080 individus tirent leurs moyens d'existence de la transformation des produits bruts ou d'industries manufacturières ; 4,531,080 du commerce et des transports ; 2,058,412 de fonctions publiques ou de professions libérales, dont 459,825 militaires ; 1,354,486 personnes figurent sans état, etc. Parmi les 45,222,113 individus recensés, il y en a 18,986,494 d'indiqués comme chefs de maison ou producteurs, tandis que les 26,235,619 autres appartiennent à leur famille ou y servent comme domestiques. Les domestiques figurent au nombre de 1,354,486, dont 702,125 du sexe féminin, dans la classe des individus occupés d'ouvrages salariés de nature variable.

Sauf le royaume de Saxe, les deux principautés de Reuss et les villes libres hanséatiques, la population agricole prédomine partout sur les autres classes. Cette population, dont une proportion de 88 pour 100 vit dans des localités de moins de 2,000 habitans, se décompose ainsi :

	Producteurs.	Familles.	Domestiques.
Chefs d'exploitation.	2.288.033	6.309.766	394.773
Personnel administratif.	66.644	128.032	13.290
Aides et ouvriers	5.881.819	4.126.248	16.850

La classe des professions industrielles, commerce et transports non compris, avec un total de 6,396,465 producteurs, présente la composition suivante :

	Producteurs.	Familles.	Domestiques.
Chefs d'exploitation établis pour leur propre compte.	1.861.502	4.141.344	263.323
Chefs d'exploitation travaillant à domicile pour compte d'autrui .	339.644	432.489	2.787
Personnel administratif.	99.076	158.086	14.157
Aides et ouvriers.	4.096.243	4.627.134	22.294

Au point de vue politique, il y a enfin intérêt à constater comment les producteurs recensés dans la classe des professions industrielles se répartissent entre les centres de population de diverse importance. Le recensement du 5 juin 1882 donne ces chiffres :

	Hommes.	Femmes.
Villes avec plus de 100,000 habitans. . . .	535.569	181.724
Villes de 100,000 à 20,000 habitans. . . .	715.648	184.054
Villes de 20,000 à 5,000 habitans.	1.006.224	223.030
Communes de 5,000 à 2,000 habitans. . . .	919.710	184.711
Communes avec moins de 2,000 habitans. .	2.091.238	353.457
Empire d'Allemagne, ensemble. . . .	5.269.489	1.126.976

Berlin, Hambourg, Francfort, Hanovre, Breslau, Dusseldorf, Elberfeld, Altona, Nurenberg, la plupart des grandes villes sont aujourd'hui représentées au Reichstag par des députés socialistes. Dans les centres industriels, où les démocrates socialistes n'ont pas la majorité, ils comptent dès maintenant des minorités imposantes, dont le chiffre va croissant à chaque élection nouvelle et augmente en proportion de l'accroissement de la population, Nulle part le socialisme n'a fait autant de progrès que dans le royaume de Saxe, celui des pays allemands dont la population est la plus dense, dont l'industrie est la plus développée, où le culte protestant domine à peu près exclusivement comme religion. Lors du recensement de 1880, la population de l'Allemagne se répartissait, au point de vue des cultes, en 28,331,152 protestans, 16,232,651 catholiques, 561,612 israélites, le reste appartenant à d'autres sectes ou sans culte avoué. Les catholiques prédominent par le nombre en Bavière, dans le pays de Baden, en Alsace-Lorraine, dans les provinces prussiennes du Rhin, de Hesse-Nassau, de Posen, de Silésie et de Westphalie. Sans aucun doute, l'influence du clergé et les pratiques religieuses plus développées au sein des populations ouvrières catholiques de l'Allemagne ont arrêté parmi celles-ci la propagande du socialisme. Aussi bien est-ce là un des motifs pour lesquels le gouvernement allemand et le prince de Bismarck proclament maintenant la solidarité des intérêts conservateurs et de l'esprit religieux par l'abrogation des lois édictées sous le régime du *Culturkampf*. Une expérience aussi décisive que pénible apprend au plus puissant des hommes d'état contemporains à reconnaître la religion comme première garantie d'ordre public. Le conseiller intime Illing, dans un rapport sur l'augmentation de la criminalité en Prusse pendant les trente dernières années, dit de son côté : « Pour

les classes inférieures du peuple, il n'y a point de morale sans religion, et si la foi religieuse, sur laquelle repose l'impératif catégorique des dix commandemens, est minée dans le peuple, le fondement de la morale tombe avec elle : l'immoralité prend la place des bonnes mœurs. » Et, plus loin : « Le caractère de la criminalité dans le cours des années ne s'est pas amélioré ; au contraire, il a empiré. Le ferment morbide qui trouve son expression dans le crime donne lieu aux préoccupations les plus sérieuses par le nombre croissant des crimes et par sa malignité croissante. »

Aucun autre parti politique n'a en Allemagne une organisation comparable à celle des socialistes. Le socialisme collectiviste grandit avec une vigueur inouïe, malgré les mesures prises pour empêcher son développement. Si les grandes villes industrielles sont en son pouvoir pour la représentation au parlement, la propagande s'étend aussi aux districts ruraux. Aux dernières élections du 21 février de cette année, des contrées jusque aujourd'hui à l'abri des menées du parti ont été entamées avec succès. Dans la circonscription de Hildesheim, notamment, le nombre des voix socialistes s'est élevé, dans l'espace de trois ans, de 500 à 2,830. En Saxe, malgré l'état de siège établi à Leipzig, les suffrages en faveur des candidats communistes se sont élevés de 129,000 en 1884 à 151,000 en 1887. A Hanovre-Linden, les socialistes ralliaient à peine 1,986 voix en 1871 : trois années après, le chiffre atteint était 3,853 ; en 1877, il s'est élevé à 5,604 ; en 1878, à 6,588 ; en 1884, à 12,180, et en 1887, à 16,526. A Berlin, la progression est plus imposante encore : en quinze ans, les suffrages du parti, limités à la quantité négligeable de 2,058 pour l'année 1871, se sont élevés à 68,535 en 1884, pour atteindre le nombre de 94,259 en 1887, en dépit des lois d'exception édictées contre les meneurs. Un manifeste communiste, répandu dans la capitale à un nombre d'exemplaires énorme, malgré tous les efforts de la police, exposait aux électeurs que « plus l'agitation pour la cause commune serait vigoureuse, plus elle hâterait le moment où le feu purifiant de la révolution dévorerait ce vieux monde rempli de crimes et de violences. » Lors d'une réunion tenue il y a quelques années, les chefs ont donné le mot d'ordre : « Pas de sociétés secrètes ni de conspirations. Contentez-vous de vous rencontrer quatre ou cinq ensemble dans vos demeures. Il n'y a pas de police qui puisse empêcher cela ; tous les agens de Berlin ne suffiraient pas pour surveiller de semblables réunions. » La parole de Bebel au Reichstag devient une réalité : « Nous avons des partisans là où vous ne les soupçonnez même pas, où la police ne pénétrera jamais. » Oui, les progrès du

socialisme révolutionnaire en Allemagne dépassent en intensité l'accroissement déjà si considérable de la population.

III.

Les revendications actuelles des députés socialistes pour la protection du travail et des ouvriers ne donnent pas l'idée du vrai programme du parti. Ce programme fut arrêté au congrès tenu à Gotha au mois de mai 1875, pour la fusion en un parti unique des associations ouvrières à tendances communistes. Nous y retrouvons la doctrine de Karl Marx sur le socialisme international et la constitution de l'état socialiste, fondé sur la confiscation de la propriété individuelle pour l'exploitation collective, en vue de la répartition des produits dans la mesure des besoins de chacun. Tout en demandant des réformes économiques adaptées aux conditions actuelles de la société et susceptibles, à leur avis, d'assurer l'organisation de l'état ouvrier par une transformation pacifique, les chefs du parti conviennent qu'en réalité la résistance de la bourgeoisie aura pour effet le renversement de l'ordre de choses existant par une révolution violente. Dans son exposé plus ou moins nuageux ou diffus, le programme de Gotha s'exprime ainsi : « Source de toute richesse et de toute civilisation, le travail, pour être d'une utilité universelle, doit être entrepris par la société elle-même. C'est à la société, à tous ses membres pris collectivement, qu'appartient en totalité le produit de ce travail. Tous les citoyens ont les mêmes droits et les mêmes devoirs pour l'exploitation commune. La part du produit pour chacun sera mesurée à ses besoins raisonnables. Dans la société actuelle, les capitalistes possèdent comme monopole des moyens de travail ou de production. Par suite, la classe ouvrière se trouve dans une complète dépendance, qui est la cause unique de la misère et de la servitude sous toutes ses formes. Pour l'affranchissement des travailleurs, il faut que les moyens de travail deviennent le lien commun de la société, que l'exploitation soit organisée dans un intérêt collectif, avec une répartition juste des profits obtenus. L'affranchissement du travail doit être l'œuvre exclusive de la classe ouvrière. Toutes les autres classes de la société ne sont, vis-à-vis de la classe ouvrière, que des masses réactionnaires. — Conformément à ces principes, le parti des ouvriers socialistes allemands s'efforcera d'arriver, par tous les moyens légaux, à l'établissement de l'état libre et à l'organisation communiste de la société ; il cherchera à briser la loi d'airain du salaire par l'abolition du système du travail salarié, à en finir avec l'exploitation de l'homme par l'homme, à faire cesser toutes les iné-

galités sociales et politiques. Le parti des ouvriers socialistes allemands, tout en exerçant plus directement son action dans les limites du pays, n'oublie pas que le mouvement ouvrier a un caractère international. Il est décidé à remplir tous les devoirs que cette situation impose aux travailleurs, pour que la théorie de l'union fraternelle des hommes devienne enfin une réalité. »

Ainsi, impossible de s'y méprendre, la profession de foi et la déclaration de principes du parti ouvrier allemand affirment le caractère international du mouvement entrepris pour l'émancipation prétendue des travailleurs, pour la substitution de l'état socialiste à la société actuelle. Cette déclaration de guerre sans merci à l'ordre existant sépare les ouvriers de toutes les autres classes sociales, sans exception. Par le fait qu'ils adhèrent au programme, les socialistes renoncent à avoir une patrie particulière : s'ils exercent encore les droits attachés à leur qualité de citoyens allemands, c'est comme moyen d'atteindre le but du communisme cosmopolite. Le programme de Gotha reflète le manifeste de l'union internationale proclamé à Londres par Karl Marx, le prophète reconnu du parti, qui prêche en termes clairs et nets la nécessité d'une révolution violente : « L'état moderne, avec son système de gouvernement, est seulement une délégation qui administre les affaires communes de toute la classe bourgeoise. La bourgeoisie a joué dans l'histoire un rôle éminemment révolutionnaire. Là où elle est arrivée à la domination, elle a détruit toutes les conditions féodales, patriarcales, idylliques. Elle a déchiré impitoyablement les liens féodaux bigarrés qui attachaient l'homme à son supérieur naturel, et n'a laissé subsister d'homme à homme d'autre lien que l'intérêt nu, que le paiement au comptant sans sentiment. Elle a dissous la dignité personnelle en valeur d'échange, et, en place des innombrables libertés garanties et bien acquises, elle a mis celle d'un libre-échange sans conscience. En un mot, elle a remplacé l'exploitation, voilée d'illusions religieuses et politiques, par l'exploitation ouverte, directe, sèche et éhontée. » De là la conclusion finale : « Les communistes dédaignent de faire un secret de leurs intentions et de leurs vues. Ils déclarent ouvertement que leur but ne peut être atteint que par le renversement violent de tout ordre social existant jusqu'à présent. Que les classes dominantes tremblent devant une révolution communiste ! Les prolétaires n'ont rien à y perdre que leurs chaînes. Ils ont à y gagner un monde. Prolétaires de tous les pays, unissez-vous ! »

Tel étant le but à atteindre, quels sont les moyens à mettre en œuvre pour y arriver ? La convention de Gotha recommande aux socialistes le suffrage universel direct, égal, obligatoire ; la législation

directe par le peuple, qui doit décider de la paix et de la guerre ; les milices nationales remplaçant les armées permanentes ; l'abolition de toute loi d'exception, en particulier des lois qui mettent des bornes à la libre manifestation de la pensée ; la justice gratuite rendue par le peuple, moyennant des tribunaux électifs ; l'éducation des enfans gratuite, égale, obligatoire. Dans les conditions actuelles de la société, les représentans élus du parti ouvrier allemand doivent réclamer tout le développement des libertés politiques ; un seul impôt progressif ; le droit illimité de coalition ; la fixation d'une journée normale de travail, suivant les besoins sociaux ; l'interdiction du travail des enfans et de tout travail de la femme, contraire à l'hygiène et aux bonnes mœurs ; des lois protectrices de la vie et de la santé des ouvriers ; une loi réglant le travail des détenus dans les prisons ; l'affranchissement des caisses de secours. Ces dernières propositions nous ramènent aux motions actuellement à l'ordre du jour au Reichstag, acceptées en partie par le parlement et par le gouvernement. Agir d'abord dans le cadre de la nationalité, en reconnaissant les devoirs de la solidarité internationale, pour réaliser la fraternité de tous les hommes et aboutir à la république universelle, voilà la tactique suivie par les socialistes allemands avec une discipline sévère et une persévérance inébranlable.

Devenue une puissance avec laquelle les pouvoirs existans se voient obligés de compter, le socialisme, en tant que parti politique, n'a pas encore vingt-cinq ans d'existence en Allemagne. En France, la fameuse formule du programme de Gotha : *à chacun suivant ses besoins*, a déjà trouvé dans les ateliers nationaux de 1848 une application, dont l'expérience n'est pas de nature à inspirer confiance dans l'efficacité de l'organisation communiste du travail. Toutefois, le mouvement socialiste qui remua chez nous les classes ouvrières pendant les dernières années du règne de Louis-Philippe ne s'est pas propagé au-delà du Rhin. Comme l'a fait remarquer ici même (1) M. Émile de Laveleye, sauf dans le pays de Baden, les ouvriers allemands n'étaient pas préparés à comprendre. L'esprit féodal régnait encore, et son influence dominait toujours dans les autres états de la Confédération germanique, bien que les institutions de l'ancien régime y eussent déjà disparu en partie. Les artisans y restaient soutenus et contenus par les corporations de métiers, que les partis conservateurs s'efforcent de consolider à nouveau sous nos yeux. La grande industrie manufacturière était, à ses débuts, bien en retard sur le développement acquis par l'exploitation capitaliste en Angleterre et en France. Les classes inférieures, ne s'imaginant pas que

(1) Voir la *Revue* du 1er septembre et du 15 décembre 1876.

leur sort pût être différent de ce qu'il était, s'y résignaient, sans se douter qu'elles pourraient obtenir un jour le droit de suffrage et jouer un rôle politique. L'idée du peuple souverain était encore étrangère à la grande masse.

Pourtant les tentatives pour amener l'ouvrier allemand à réclamer des réformes politiques et économiques, en lui montrant qu'il était malheureux, n'ont pas manqué. Ces tentatives, purement spéculatives et limitées au domaine de la littérature, ne pouvaient pénétrer au sein de populations qui lisaient peu et se mêlaient moins encore les unes aux autres, retenues comme elles l'étaient sur le territoire étroit d'une multitude de petits états sans facilités de déplacement. Il y a plus d'un siècle, dès 1774, Heinze a recommandé en Allemagne, dans son fameux *Ardighello*, la communauté des biens et des femmes. En 1795 déjà, Klinger flagelle la domination du capital dans le récit humoristique de ses voyages avant le déluge : *Reisen vor der Sündfluth*. Le déluge, dans la pensée de cet écrivain, c'était le bouleversement de l'état social d'alors sous l'effet des désordres de la classe en possession de la richesse et du pouvoir. Un philosophe célèbre, Jean-Gotlieb Fichte, dont certaines maximes sont gravées sur les murs de la salle des pas-perdus, au palais du Reichstag, devançant Proud'hon, appelle l'ordre économique de son temps une anarchie déplorable. Dans ses *Beiträge zur Berichtigung der Urtheile des Publikums über die französische Revolution*, mis au jour en 1793 et en 1796, dans la *Grundlage des Naturrechts nach Prinzipien der Wissenschaft*, il qualifie de vol le revenu des classes qui possèdent, revenu dû, selon lui, au seul producteur, sans diminution ni retenue, à charge pour l'état de régler la production systématiquement, avec garantie des débouchés et suppression de la monnaie métallique comme moyen d'échange ou d'achat. Longtemps ces dissertations philosophiques, où apparaissent les principes formulés dans le programme de nos collectivistes d'aujourd'hui, sont restées sans écho dans les masses profondes du peuple. Le prolétariat moderne n'existait pas encore, ni les grandes agglomérations manufacturières, où l'agitation socialiste devait trouver depuis son véritable élément. Nous n'apercevons la première tentative de propagande active qu'en 1818, l'année même de la naissance, à Trèves, de Karl Marx, le futur apôtre du socialisme. Cette année-là, dans la même ville, un jeune fonctionnaire, Louis Gall, plus connu peut-être par son procédé pour améliorer les vins acides, ému des souffrances des ouvriers de l'Eifel, proposa la création d'une association pour procurer à tous les sujets allemands nécessiteux du travail convenablement rétribué, avec un logement salubre et un patrimoine suffisant. Cette tentative

n'ayant pas abouti, Gall quitta le service de l'état, afin de chercher en Amérique les moyens que lui refusait la mère patrie. Au lieu des capitaux indispensables pour éteindre le paupérisme, le naïf philanthrope rapporta du Nouveau-Monde les matériaux d'un livre qu'il fit imprimer, en 1820, sous ce titre : *Où est le remède? (Was könnte helfen?)* Une société fondée ensuite sous ses auspices à Erfurt : *Gegen jede Noth des Mangels und des Uberflusses*, ne réussit pas mieux à résoudre la question sociale que l'organe de propagande des *Menschenfreundlichen Blätter*, publié à partir de 1828. Après le refus d'une demande de brevet pour l'invention d'un appareil à distiller, dont il espérait tirer 20,000 thalers destinés à créer dans un village modèle un lavoir gratuit et une boulangerie coopérative, comme premiers essais d'exploitation collective, Gall se retira en Hongrie, où il trouva l'idée de son procédé d'amélioration des vins faibles par le sucrage.

La doctrine socialiste de Gall, développée dans le recueil des Feuilles philanthropiques, comme, peu après, les publications de son émule Weitling, s'inspirent du discours de Rousseau sur l'origine de l'inégalité et des théories économiques de Fourier. A entendre ces doctrinaires, tous les biens terrestres ont leur source dans le travail. Malheureusement, les travailleurs producteurs de la richesse nationale sont livrés à la misère, non à cause de l'insuffisance de la production, mais parce que des millions d'hommes ne possèdent que leurs bras, incapables de secouer l'oppression du capital. La domination du capital ou de l'argent accumulé entre quelques mains privilégiées est l'origine de tout le mal dont souffrent les ouvriers, les petits propriétaires cultivateurs comme les artisans, qui ne peuvent obtenir une rémunération suffisante pour leur travail. Ainsi, la société se partage en deux classes : l'une qui crée la richesse sans en jouir, ce sont les travailleurs ; l'autre, formée des privilégiés de la fortune, qui jouit, en vertu de ses capitaux, du labeur des ouvriers, vivant de revenus fixes sous forme de rentes, de loyers ou de dividendes. Par suite, capitalistes et travailleurs sont séparés « en deux camps ennemis, avec des intérêts contraires : la situation des uns s'améliore dans la mesure où empire la condition des autres, en devenant de plus en plus précaire et misérable. » Comme moyen de réforme, pour réaliser un état de choses meilleur, Gall réclame pour chacun, avec le droit au travail, une existence digne de l'homme. L'association des ouvriers avec les cultivateurs doit permettre de neutraliser l'action oppressive des gros capitaux par la force du travail collectif. Telle est aussi la thèse du compagnon tailleur Wilhelm Weitling, soutenue dans ses écrits sur « l'humanité telle qu'elle est et telle qu'elle de-

vrait être, » *Die Menschheit wie sie ist und wie sie sein soll*, imprimé en 1835, et sur « les garanties d'harmonie et de liberté, » *Garantien der Harmonie und Freiheit*, publié en 1842 à Zurich. « L'égalité absolue, lisons-nous dans ce dernier ouvrage, ne peut être établie que par la destruction de l'organisation actuelle de l'état. Elle comporte seulement une administration et n'admet pas de gouvernement. Lorsque la propriété a été établie primitivement, on a pu l'admettre, parce qu'elle n'enlevait à personne ni le droit ni le moyen de devenir propriétaire, car il n'y avait pas d'argent, mais des terres en surabondance. Depuis l'instant où l'homme libre ne put plus occuper une partie du sol, la propriété, au contraire, a cessé d'être un droit. Devenue une injustice criante, la propriété apparaît maintenant comme la source du dénûment et de la misère des masses. Je vous le dis, ouvrez vos prisons et dites à ceux que vous y avez enfermés : Vous ne saviez pas plus que nous ce qu'est la propriété. Réunissons nos efforts pour abattre ces murs, ces haies, ces barrières, afin que disparaisse la cause de notre inimitié et que nous puissions vivre en frères. »

Weitling, comme Gall, a essayé l'application pratique de ses rêves humanitaires. Étant à Paris, affilié à la société secrète communiste de « l'Alliance des justes, » il fonda une pension coopérative. Selon les prévisions et les calculs du fondateur, la pension en question devait procurer annuellement à ses associés coopérateurs un bénéfice de 14,000 francs. Au bout de la première année, le gérant se sauva avec 9,000 francs déposés dans la caisse sociale, laissant comme fiche de consolation aux sociétaires les notes des fournisseurs à payer. Les premières associations socialistes allemandes se sont ainsi formées sur le sol français, après la révolution de juillet. De ce nombre fut le *Deutscher Volksverein*, constitué en 1832 dans le dessein de transformer l'Allemagne en un état unitaire avec une constitution démocratique, longtemps avant l'apparition sur la scène de Ferdinand Lassalle. Supprimée par un arrêt de la police de Paris, cette association se réorganisa, sous le nom de *Jung-Deutschland*, à l'état de société secrète. Elle inscrivit à l'article premier de ses statuts : « l'affranchissement et la régénération de l'Allemagne, avec la réalisation des principes énoncés dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. » Un autre article édictait la peine de mort contre les affiliés qui trahiraient la société. Plus tard, les visées socialistes furent ajoutées à l'action d'abord exclusivement politique de l'association, qui étendit ses ramifications aux principales villes d'Allemagne. Strasbourg avait une de ses succursales ; mais le quartier-général se trouvait à Paris et à Londres. Quand un ouvrier allemand

arrivait dans l'une ou l'autre de ces deux capitales, les affiliés de la Jeune-Allemagne lui proposaient immédiatement de l'enrôler dans leurs rangs. Ceux qui se laissaient faire étaient ordinairement les ouvriers les mieux payés. Lors de la présentation aux clubs, les embaucheurs disaient aux nouveaux arrivans : « Les ouvriers sont las de travailler pour des fainéans, de souffrir des privations, quand les capitalistes se vautrent dans l'opulence. Nous ne voulons pas plus longtemps nous laisser imposer des charges écrasantes par des égoïstes, ni respecter des lois qui maintiennent les classes les plus utiles de la société dans l'abjection, le dénûment, le mépris et l'ignorance, pour donner à quelques privilégiés les moyens de s'ériger en maîtres et seigneurs des masses laborieuses. Nous voulons nous affranchir et émanciper comme nous tous les hommes sur toute la surface terrestre, afin qu'aucun ne soit ni mieux ni plus mal considéré que les autres, mais que tous partagent également l'ensemble des charges et des peines, des joies et des jouissances, que tous, en un mot, vivent en communauté dans une condition égale. Veux-tu faire comme nous ? » Par ces affiliations et cette œuvre de propagande, Weitling espérait recruter jusqu'en 1844 un effectif de 40,000 adhérens, pour révolutionner ensuite le monde et substituer aux anciens états monarchistes de l'Europe une fédération communiste ouvrière. Rêve plein d'illusion que son ami et confident Becker s'efforçait de dissiper, en conseillant la démoralisation préalable des masses populaires avant de recourir aux moyens violens. « Nous ne sommes pas en état de conquérir le monde avec le fer brut, assurait cet autre socialiste. Nous devons d'abord le tuer moralement et le porter ensuite à la fosse. Quand le candidat à la mort, dans une dernière excitation fébrile, se précipitera sur nous avec le couteau, alors nous lui dirons : Attends, petit! Ne sais-tu pas que les enfans ne doivent pas jouer avec le couteau? Quiconque saisit le glaive doit périr par le glaive, — et nous lui abattrons la tête. »

Démoraliser le monde avant de renverser par l'insurrection la société et l'ordre établi, cette doctrine ne s'est étalée nulle part avec un aussi dégoûtant cynisme que dans la revue anarchiste de Marr, publiée à partir de 1854. Tandis que des fruits secs sortis des universités allemandes excitent les ouvriers mécontens à la révolution, la fraction anarchiste s'applique à assurer le renversement de l'état de choses existant en poussant le peuple au désespoir et en lui arrachant le respect de ses croyances d'autrefois. Dieu et la religion sont traités avec le même mépris que les institutions sociales et le gouvernement sous toutes ses formes : *Abgedroschene und abgethane Geschichten*. L'humanité, dans son évolution, doit

passer de la démocratie au communisme par l'anarchie. Pas plus que la monarchie, le gouvernement bourgeois ne profite à la masse des travailleurs. En dernier lieu, la lutte doit se continuer entre ceux qui possèdent et ceux qui ne possèdent pas. Pour l'Allemagne, Harro-Harring, l'auteur des *Schulgesänge*, recueil de chants pour les écoles, prêche avant tout le régicide :

Drei mal Dreizehn Einzelstaaten
Sollen gar ein Deutschland heissen?
So'n drei Dutzend Potentaten
Müssen dort in's Grass einst beissen.

Mais l'exécution des princes souverains ne suffit pas naturellement pour faire table rase des autorités du passé. Pour assurer l'émancipation des travailleurs, le poète Vesky jette dans le même sac les oripeaux de tous les intermédiaires parasites du gouvernement :

Lumpen, Lumpen! bringt mir Lumpen,
Ungewaschen, ungekrumpen,
Kœnigskleider, goldgestickt,
Bettlerkleider, buntgeflickt.
Ordensbänder, Bischofsmützen,
Bunte Lappen, blanke Litzen;
Alles muss in meinen Sack,
Alles muss in's Lumpenback.

De son côté, Marr s'en prenait directement au roi de Prusse dans la revue bi-mensuelle publiée avec Börnstein, en 1844, sous le titre : *Vorwärts, Pariser Signale aus Kunst, Wissenschaft, Theater, Musik und geselligen Leben.* Au dire du docteur George Adler, qui a écrit une intéressante histoire des origines du mouvement socialiste en Allemagne, — *Geschichte der ersten sozialpolitischen Arbeiterbewegung in Deutschland* (Breslau, 1885), — les gouvernemens allemands portèrent plainte à Paris contre la publication de Börnstein. Le ministère Guizot intenta des poursuites contre les rédacteurs, dont Crémieux accepta la défense, comme avocat, sollicitant les juges « de ne pas travailler pour le roi de Prusse. » Dès lors, l'agitation ouvrière, stimulée de l'étranger, se propagea à l'intérieur de l'Allemagne. Une première association à tendance socialiste se forma à Berlin en 1844, afin de prendre en main les intérêts des travailleurs.

Au courant de la même année, des désordres éclatèrent dans plusieurs centres industriels où la question sociale n'avait plus été soulevée depuis la guerre des paysans. En Silésie notamment, où vivaient, ou plutôt ne pouvaient vivre avec un salaire insuffisant des milliers de tisserands, gagnant 14 gros par semaine, soit 35 sous pour l'entretien d'une famille entière pendant sept jours, on vit démolir des toitures et brûler les inscriptions des dettes. Ces excès dans les fabriques firent appeler la force armée, qui tira sur les insurgés. Quelques-uns tombèrent sous les balles; les autres, traduits devant les tribunaux, furent condamnés à recevoir vingt-quatre coups de bâton chacun. Les troubles se communiquèrent aux villes manufacturières des bords du Rhin. A ce moment, Wilhelm Jordan, un poète estimé, invita « les quarante millions d'Allemands à prendre souci de leur bonheur terrestre plus que de leur félicité problématique dans un autre monde. Avant tout, la société a le devoir de veiller au bien-être des prolétaires, ces bêtes de somme de la société, qui vêtissent, nourrissent et font subsister doucement les riches, au prix d'une misérable pitance pour calmer leur faim. » Tandis que Jordan glorifiait l'athéisme, la république et la révolution sociale dans son *Schaum*, Freiligrath fit paraître son *Ça ira* allemand, et Karl Beck les *Lieder vom armen Mann* (chants des gueux), non moins excitans. Toutes les branches de la littérature étaient exploitées pour la propagation des idées communistes, qui, dès lors, se répandirent à travers le pays comme une épidémie, entretenue par des *Kommunisten-Verbände* clandestins et favorisée par la disette, après les mauvaises récoltes de 1846 et de 1847.

Depuis plusieurs années, Berlin était devenu le siège d'une association socialiste plus ou moins secrète. Sous ses auspices se réunit, dans cette capitale, la première assemblée ouvrière, à la date du 6 avril 1848. L'assemblée constata l'impossibilité d'améliorer le sort des travailleurs sous le régime de la libre concurrence ou du libre-échange dans son entière acception. Bien que la grande masse des ouvriers berlinois eût encore une médiocre confiance dans l'efficacité des théories collectivistes, ils envoyèrent un député, choisi dans leurs rangs, à la chambre prussienne et au parlement national de Francfort. Pendant la session du parlement de Francfort se réunit dans la même ville, le 15 juillet, un congrès des compagnons ouvriers, le *Gesellencongress*, lequel soumit à l'assemblée nationale, le 3 août suivant, une adresse réclamant le suffrage universel, l'instruction primaire obligatoire, la création d'écoles spéciales d'arts et métiers, un impôt progressif sur le revenu, un système des poids et mesures commun pour toute l'Alle-

magne, la liberté de domicile et de déplacement, la suppression des douanes intérieures, l'entrée libre des matières premières et des denrées coloniales, des droits protecteurs contre la concurrence des produits manufacturés étrangers, l'aliénation des domaines de l'état au profit des familles sans terre, l'achat de terres en Amérique pour les émigrans en cas d'excès de population. En particulier pour les ouvriers, le congrès voulait la formation de corporations nouvelles, l'institution de comités des arts et manufactures dans chaque district, l'élection d'une commission supérieure de l'industrie pour tout le pays par les comités locaux des districts, la fixation de la journée normale de travail, enfin un minimum de salaire pour les compagnons et une caisse nationale de retraite pour pensionner les ouvriers âgés devenus invalides.

Convenons-en, les propositions des compagnons ouvriers à Francfort n'avaient rien de subversif et étaient même moins exigeantes que les demandes des députés socialistes actuellement à l'ordre du jour au Reichstag. Au congrès des compagnons succéda, le 23 août à Berlin, le congrès des délégations ouvrières, sous la présidence du professeur Nees von Esenbeck, réuni celui-là pour l'organisation du travail en Allemagne, et afin d'aviser aux moyens de protéger les travailleurs contre la prépondérance du capital. Les délégués de soixante-dix associations ouvrières allemandes y procédèrent à la rédaction d'un manifeste destiné à l'assemblée du parlement national à Francfort, pour lui recommander les requêtes des ouvriers. De tout cela sortit une fédération des ouvriers allemands, *Arbeiterverbrüderung*, avec siège central à Leipzig, à laquelle s'affilièrent toutes les sociétés représentées au congrès par leurs délégués. Suivant la déclaration de l'organe officiel de cette fédération, il s'agissait désormais de résoudre la question sociale, question réduite à une lutte entre les capitalistes et les prolétaires, entre ceux qui détiennent la richesse et ceux qui sont dans la misère. Dans cette lutte, les uns combattent pour maintenir les privilèges de l'argent, les autres pour les abolir. En proclamant le principe du droit au travail, qui signifie simplement le droit de vivre, en assurant l'existence de tout homme par le travail, les ouvriers reconnaissent dans l'association la condition de leur affranchissement par une action commune et un effort collectif de tous les travailleurs appelés à s'entr'aider. Un nouveau congrès ouvrier, ouvert à Heidelberg, le 28 janvier 1849, sous la présidence de Julius Frœbel, député au parlement, examina, entre autres pétitions, une requête demandant le droit de chasse pour tout propriétaire, les petits comme les grands, preuve que l'agitation gagnait aussi les cercles ruraux. Sans l'intervention du gouvernement pour arrêter ce mouve-

ment d'émancipation, les ouvriers des campagnes se seraient joints aux ouvriers des villes pour des revendications communes. Sur toute l'étendue de l'Allemagne, jusque dans les provinces prussiennes de l'est, sur les bords de la Vistule, avaient surgi des réunions pour la formation d'institutions de secours et d'assistance, pour l'organisation de sociétés coopératives de consommation et de production, de caisses de malades et d'invalides. Ces institutions restèrent à l'état de projets, et ne devaient se réaliser que beaucoup plus tard seulement, sous l'impulsion de leurs adversaires d'alors. A ce moment-là, la société bourgeoise, prise de peur, se joignit aux gouvernemens de la Confédération pour arrêter le mouvement ouvrier en le comprimant. Les autorités prussiennes se déclarèrent, le 31 janvier 1850, contre le suffrage universel, considéré comme principe révolutionnaire. De même, à l'exemple de la Prusse, l'*Arbeiterverbrüderung* fut mise hors la loi par la Saxe et par la Bavière. Par une de ces contradictions dont la vie politique est pleine, le futur promoteur du suffrage universel en Allemagne, celui qui devait présenter plus tard, comme mesure de salut social, l'institution des caisses d'assurances par l'état en faveur des ouvriers, le comte de Bismarck, aujourd'hui chancelier de l'empire, demanda à l'assemblée fédérale, avec M. de Prokesch-Osten, un rapport de son comité de permanence sur les mesures à prendre contre les associations ouvrières dans l'intérêt de l'ordre public.

Une décision des gouvernemens confédérés, prise à la suite de cette proposition, interdit dans toute l'Allemagne les associations formées dans un dessein politique ou socialiste. C'était la réponse à l'appel du comité communiste international aux prolétaires de tous les pays, avant les journées de juin 1848, pour se soulever ensemble et se prêter un concours mutuel dans l'œuvre d'émancipation des travailleurs. Le comité central de cette association internationale avait été transféré à Paris au mois de mars précédent. Quelques douzaines d'adhérens seulement s'étaient réunis dans cette nouvelle affiliation. A leur tête était Karl Marx, qui proclamait la république universelle, au moment où surgissait à Dusseldorf Ferdinand Lassalle, dans une émeute provoquée pour refuser les impôts. Lassalle et Marx sont devenus les vrais initiateurs et les prophètes du socialisme. Doués d'un talent supérieur, tous deux d'origine israélite, jouissant d'une certaine aisance, ambitieux, autoritaires, ils ont exercé une action profonde sur le mouvement social au cours du siècle et lui ont imprimé une marque indélébile. Tous deux ont voulu sincèrement l'amélioration du sort de la classe ouvrière, dont la misère souvent imméritée les a touchés. Ils ont

consacré leur vie à cette œuvre de relèvement des déshérités de la société. Avec des moyens d'action différens, le but en vue est resté le même pour l'un comme pour l'autre, poursuivi avec persévérance, avec une énergie sans égale. Tandis que Lassalle voulait remédier au mal en substituant au salariat l'exploitation coopérative avec le concours de la monarchie dans l'Allemagne unifiée, Marx cherchait le salut dans le renversement complet de l'ordre existant, par une action combinée des prolétaires de tous les pays contre la propriété individuelle.

« Prolétaires de tous les pays, unissez-vous ! » s'écriait Marx dans son premier appel à la révolution sociale. Cette conclusion résume l'œuvre entière du grand agitateur. L'idée a pris un corps dans l'association internationale des ouvriers, dont il a été le créateur et dont il a conservé la direction occulte. Sa doctrine visait à l'émancipation des travailleurs par les travailleurs eux-mêmes. Ses ouvrages, surtout son livre sur *le Capital*, devenu la Bible du socialisme, ont eu pour objet d'établir la base scientifique irréfutable de la doctrine. Abolition de la propriété privée, centralisation du crédit aux mains de l'état dans une banque nationale; pratique de l'agriculture en grand, d'après les méthodes les plus perfectionnées; exploitation de l'industrie dans des ateliers nationaux, tels devaient être les moyens d'exploitation. Expulsé d'Allemagne pour ses opinions extrêmes, tour à tour réfugié à Paris, à Bruxelles, à Londres, Karl Marx a vécu dans l'exil, poursuivant ses études dans une retraite modeste, remuant les masses populaires à distance, sans se mêler à elle. Au sein du comité de l'Internationale, son caractère autoritaire s'est heurté contre des rivalités qui ont abouti à la dissolution de l'association, après dix années d'une existence agitée. Toutes ses recherches tendent à démontrer que le capital ou la richesse est, dans les conditions économiques actuelles, le résultat de la spoliation. Le paupérisme gagne du terrain à mesure que le capital s'accumule, d'où l'aphorisme déjà exprimé par Proudhon : « La propriété, c'est le vol. » Dans sa conviction, « le mystère du travail productif se résout en ce fait qu'il dispose d'une certaine quantité de travail qu'il ne paie pas. » — « Par lui-même, le capital est inerte : c'est du travail qui ne peut se revivifier qu'en suçant, comme le vampire, du travail vivant. » Pour remédier à cet état de choses, la victime, les travailleurs épuisés par le capital, ont dans le monde entier un intérêt, partout le même, celui de s'emparer de l'agent d'oppression et d'abolir la propriété privée ou de l'exploiter collectivement pour le bien commun de tous. De là la nécessité d'une entente des ouvriers de tous les pays et l'organisation de l'association internationale.

L'Internationale, fondée le 28 septembre 1864, à Londres, en vue de fortifier l'entente des ouvriers et d'amener une union fraternelle des travailleurs dans toute l'Europe, finit, après moins de dix années d'existence, par des rivalités de préséance entre les membres du comité directeur. Dans l'année de sa constitution, le plus populaire des chefs du socialisme allemand avait terminé brusquement dans un duel une carrière agitée et bruyante. Ferdinand Lassalle, émule et disciple de Marx, quoiqu'il se séparât dans la suite du maître pour des divergences sur les moyens d'exécution, considérait la question sociale, au fond, comme une question de l'estomac, *eine Magenfrage*. Un autre avait dit avant lui : « Engraissez les paysans, et la révolution sera frappée d'apoplexie. » Lassalle pensait, comme Karl Marx, que, pour améliorer d'une manière efficace et durable la condition des ouvriers, il fallait commencer par leur émancipation politique. Le suffrage universel était la première condition du salut, le signe de la rédemption. Ce droit de suffrage, acquis pour chacun, assurait l'avènement du quatrième état : les travailleurs pouvaient accomplir la révolution sociale avec l'arme du bulletin de vote, de même que la liberté politique donnée au monde par la révolution française de 1789 avait assuré l'avènement du tiers-état. De même que le tiers-état, la bourgeoisie libérale, a sacrifié l'ordre ancien à la liberté, la nouvelle couche, arrivant au pouvoir législatif, pourra à son tour subordonner la liberté économique à l'ordre à venir. Car, toute la misère des prolétaires, selon Lassalle, tient au régime de l'économie libérale, exploitée par les capitalistes, afin d'assurer sans entrave légale l'oppression du travail avec la domination de l'argent. Par la pratique du suffrage universel, les ouvriers, qui sont le plus grand nombre, obtiendront par la législation une organisation nouvelle du travail, susceptible de leur assurer une juste part dans la production. Puis, le pouvoir exécutif dépendant d'eux, des subventions de l'état permettront de créer des sociétés coopératives de production, grâce auxquelles la participation égale des associés au profit des entreprises industrielles remplacera immédiatement le salariat.

Au même moment où Schultze-Delitsch organisait à Berlin les banques populaires si utiles et si bienfaisantes pour les artisans et la petite industrie, Lassalle discutait avec son ami Ziegler le plan d'une grande association ouvrière coopérative, comme application pratique de ses vues. Par cette association, formée par deux cent mille adhérens, versant dans la caisse une cotisation égale au produit de deux journées de travail annuellement, le grand agitateur comptait transformer à court délai la condition de la classe ouvrière à l'intérieur de l'Allemagne. Emporté par un enthousiasme enivrant,

qu'une appréciation plus froide des choses aurait tempéré, Lassalle croyait pouvoir déterminer dans l'ordre économique un mouvement analogue au mouvement de réforme engagé par Luther par l'affichage de ses thèses sur le portail de la cathédrale de Wittemberg. Plein de confiance dans sa mission, il exposa ses idées dans une série de conférences faites à Berlin, lorsque le comité central de l'association ouvrière de Leipzig vint lui demander son avis sur la réunion d'un congrès ouvrier pour discuter les mesures à prendre ou à demander au gouvernement dans l'intérêt des travailleurs. Les questions ouvrières revenaient à l'ordre du jour, après un silence de dix années dû à la répression des mouvemens révolutionnaires socialistes de 1849. Lassalle persuada au comité de Leipzig de renoncer au projet de congrès, pour participer avec lui à l'organisation d'une association générale des ouvriers allemands. L'*Allgemeine deutsche Arbeiterverein* fut institué sous ces auspices à Leipzig, le 23 mai 1863, en présence d'environ six cents délégués, représentant onze grandes villes d'Allemagne : Hambourg, Hanovre, Cologne, Dusseldorf, Mayence, Elberfeld, Barmen, Solingen, Leipzig, Dresde et Francfort. A Francfort, le promoteur de l'association parla d'une avance de 100 millons de thalers à faire par l'état, et qui devait suffire pour assurer provisoirement l'application du système national des associations coopératives de production. En même temps, l'*Arbeiterverein* inscrivit en tête de ses statuts la revendication du suffrage universel, et Lassalle reprit ses conférences pour agiter l'idée de la constitution de l'unité nationale de l'Allemagne, sous l'égide de la Prusse, avec exclusion de l'Autriche de la confédération. Si ces dernières manifestations trouvèrent un écho au ministère prussien, le gouvernement ne mit aucun empressement à fournir l'avance des 100 millions demandés pour l'émancipation sociale du prolétariat. Bien au contraire, la police dispersa souvent les réunions du réformateur, confisqua ses écrits et l'amena devant les tribunaux sous l'inculpation de haute trahison. Au lieu de cent mille adhésions attendues pour la première année, l'association générale des ouvriers allemands réunit à peine quelques centaines de membres payant cotisation. Quelques applaudissemens dans les réunions publiques et les acclamations d'une foule, entraînée par l'éloquence de sa parole, ne suffirent pas pour entretenir longtemps chez Ferdinand Lassalle l'illusion du succès, ni ne pouvaient remplacer les ressources matérielles. Encore avait-il à intervenir à tout moment pour calmer les rivalités et les dissensions de ses lieutenans dans les sections de l'association et pour rétablir l'ordre dans la caisse, où ses versemens personnels tenaient lieu des contributions de ses prosélytes. Une mort violente et préma-

turée, pleurée par les travailleurs et suivie de magnifiques funérailles, mit fin inopinément à cette agitation, sans arrêter pourtant le mouvement engagé en vue de libérer l'ouvrier de la loi d'airain du salaire.

En effet, le mouvement ouvrier en Allemagne, d'abord trop lent au gré de ses initiateurs, n'a pas tardé à accélérer sa vitesse et à prendre des proportions énormes. L'association générale des ouvriers allemands subit bien encore quelques crises et eut à lutter contre des dissensions intérieures. Dix années durant, après la mort du maître, ses adhérens se sont divisés pour aller au même but, en suivant deux courans différens. D'une part, le groupe fidèle de la première *Association générale,* s'en tenant plus strictement au programme propre de Lassalle, et formé surtout par les socialistes des provinces du nord, voulait borner son action directe à l'Allemagne. D'un autre côté, les dissidens recrutés en Saxe et dans les états du sud, qui ont constitué le *parti des ouvriers démocrates-socialistes* sous l'impulsion de M. Liebknecht, le disciple de Marx, adoptèrent le principe d'une action internationale. En ordonnant la suppression de l'*Allgemeine deutsche Arbeiterverein,* le gouvernement prussien a provoqué la fusion des deux camps. A la suite de quelques réunions des chefs, tenues en secret, cette fusion s'est effectuée au congrès de Gotha, en 1875. Comme le programme de Gotha l'atteste, c'est la doctrine du socialisme international de Karl Marx qui a fini par l'emporter, et qui compte aujourd'hui près de 1 million de fidèles, marchant aux élections avec une discipline parfaite et une organisation que les mesures coercitives les plus énergiques ne peuvent plus ébranler. Ne réussissant pas à arrêter ce mouvement, le prince de Bismarck cherche à le modérer, en lui opposant le socialisme d'état comme une mesure de salut pour l'avenir de l'empire allemand.

CHARLES GRAD.

LA

VIE DE CHARLES DARWIN

Life and Letters of Charles Darwin, par Francis Darwin, 3 vol. in-8°, 1887.

Charles Darwin est un des plus grands penseurs qui aient encore vécu, un des hommes qui ont le plus profondément remué et fécondé le champ de la pensée humaine. Il n'eut jamais d'autre culte que celui de la science, il ne rechercha ni gloire, ni honneurs, content de tracer, dans une vie paisible et austère, son sillon large et profond, sans crainte, sans émoi, ne voyant, n'aimant, ne poursuivant que la vérité. Sa vie a un charme puissant, celui qui résulte de l'alliance de la grandeur de la pensée avec la simplicité du cœur, la modestie et le naturel, alliance trop rare, et que l'on prise doublement en raison de sa rareté même. A la connaître, on éprouve bientôt que l'affection, la sympathie, le disputent à l'admiration. Et ce n'est pas là le fait d'un artifice, d'une habileté du biographe, qui, dans le cas actuel, pourrait être suspect en sa qualité de fils. Ce n'est en effet qu'une autobiographie que cette vie de Darwin, une autobiographie écrite au jour le jour, composée de lettres intimes, adressées à des savans tels que Lyell, Hooker, Gray, Huxley, à des amis d'enfance, et dans lesquelles Darwin se révèle en toute simplicité, avec tout son naturel. Mais c'est aussi ce qui permet au lecteur de s'abandonner en toute confiance à son impression. Il sait que les pièces qu'il a sous les yeux sont authentiques et que l'on ne cherche point à surprendre sa religion.

La biographie que nous voulons analyser ici comprend trois élé-

mens distincts : une autobiographie de quatre-vingts ou quatre-vingt-dix pages, écrite par Charles Darwin lui-même pour ses enfans ; des souvenirs personnels,—répartis en différens chapitres,— de ceux-ci et de son fils Francis en particulier ; enfin, — et c'est la partie la plus importante,—des lettres de Charles Darwin, depuis sa dix-neuvième année jusqu'à l'époque de sa mort, et que relie un commentaire perpétuel de F. Darwin, commentaire consistant soit en explications que les lettres ne fournissent point, soit en extraits de missives qu'il a paru inutile de citer *in extenso*.

I.

Charles Darwin est né le 12 février 1809, à Shrewsbury. Son grand-père, Érasme Darwin (né en 1731, mort en 1802), s'est fait un nom dans les sciences par sa *Zoonomie*. L'on trouve dans cet ouvrage des aperçus ingénieux, intéressans, et, chose curieuse, le germe de la théorie transformiste, qui a été l'œuvre capitale de Charles Darwin ! Le docteur Waring Robert Darwin, fils d'Érasme, père de Charles, était un homme fort distingué, sur lequel ce dernier nous a laissé des souvenirs intéressans. C'était un praticien très répandu, fort expert, — malgré l'horreur de la vue du sang, qu'il conserva toujours et transmit à son fils, — et un homme très perspicace au point de vue psychologique, que sa pénétration et son attitude générale faisaient assez redouter. Robert Waring Darwin eut six enfans, quatre filles et deux fils : les deux fils furent Érasme *junior* et Charles. Érasme, pour lequel son frère cadet a toujours conservé une vive et touchante affection, mourut en 1881, un an avant Charles ; — il était de santé très débile et vécut inoccupé. Sur l'enfance de Charles Darwin, les premières pages de l'autobiographie nous fournissent quelques données intéressantes :

Ma mère mourut en juillet 1817 ; j'avais un peu plus de huit ans, et il est étrange que je ne puisse rien me rappeler à son sujet, si ce n'est son lit de mort, sa robe de velours noir et sa table à ouvrage curieusement construite. Dans le printemps de la même année, je fus envoyé comme élève externe à une école de Shrewsbury, où je restai un an. J'ai entendu dire que j'apprenais beaucoup plus lentement que ma plus jeune sœur Catherine, et je crois qu'à divers points de vue j'étais un méchant garçon. A l'époque où j'allai à cette école, mon goût pour l'histoire naturelle, et plus spécialement pour les collections, était bien développé. J'essayais d'apprendre le nom des plantes, et je collectionnais toute sorte de choses, coquilles, sceaux, timbres, médailles, minéraux.

Cet amour de la collection, qui fait d'un homme un naturaliste

systématique, à moins qu'il n'en fasse un maniaque ou un avare, était très profond en moi et incontestablement inné, aucun de mes frères ou sœurs n'ayant jamais possédé ce goût.

Un petit fait, durant cette année, s'est fortement gravé dans mon esprit. Il démontrera combien, dès mon jeune âge, j'étais intéressé par la variabilité des plantes.

Je racontai à un autre petit garçon (je crois que c'était à Leighton, qui devint dans la suite un lichénologue et un botaniste bien connu) que je pouvais produire des *polyanthus* et des primevères de teintes diverses en les arrosant avec certains liquides colorés. C'était naturellement une fable monstrueuse, et je n'avais jamais expérimenté la chose.

En 1818, son père lui fait suivre le cours de l'école de Shrewsbury, où il demeura sept ans.

Je n'étais pas paresseux, et sauf en ce qui concerne la versification, je travaillais consciencieusement mes classiques, sans traductions ni moyens factices. Le seul plaisir que j'aie retiré de ces études m'a été fourni par les odes d'Horace, que j'admirais beaucoup. Quand je quittai l'école, je n'étais pour mon âge ni en avance ni en retard. Je crois que mes maîtres et mon père me considéraient comme un garçon fort ordinaire, plutôt au-dessous du niveau intellectuel moyen. A ma grande mortification, mon père me dit une fois : « Vous ne vous souciez que de la chasse, des chiens, de la chasse aux rats, et vous serez une honte pour votre famille et vous-même. » Mon père, qui était le meilleur des hommes et dont la mémoire m'est si chère, était évidemment en colère et quelque peu injuste lorsqu'il prononça ces mots.

Me remémorant aussi bien que je le puis mon caractère durant ma vie d'écolier, les seules qualités pouvant être d'un bon augure pour l'avenir étaient mes goûts divers et prononcés, beaucoup de zèle pour tout ce qui m'intéressait, et un vif plaisir en comprenant un sujet ou une chose complexe.

A la fin de cette époque, il s'exerçait à faire de la chimie avec son frère Érasme.

Il me permettait de l'aider comme garçon de laboratoire dans la plupart de ses expériences. Il fabriquait tous les gaz et beaucoup de corps composés, et je lus avec soin plusieurs livres de chimie, tels que le *Chemical Catechism* de Henry et Parkes. Le sujet m'intéressait énormément, et il nous arriva souvent de travailler jusqu'à une heure avancée de la nuit.

Ceci fut la meilleure partie de mon éducation scolaire, car cela me montra par la pratique ce que signifiaient les mots de science expé-

rimentale. Nos études et travaux en chimie furent connus à l'école, et comme ce fait était sans précédent, je fus surnommé *Gaz*. Je fus réprimandé une fois en public par le premier maître de l'école, le docteur Butler, pour perdre ainsi mon temps à des sujets aussi inutiles, et il m'appela injustement un *poco curante :* comme je ne comprenais pas ce qu'il voulait dire, le reproche me paraissait terrible.

En octobre 1825, le jeune Charles Darwin, qui n'est toujours rien moins qu'un enfant prodige, est retiré de l'école, où il ne fait rien de bon, et envoyé à Édimbourg pour étudier la médecine avec son frère Érasme. Il y reste deux ans; mais, avoue-t-il, il n'y travaille guère, s'étant aperçu à divers signes que son père lui laisserait une fortune suffisante pour vivre, sans avoir besoin de se livrer à l'exercice de la médecine. Celle-ci l'intéresse médiocrement. Il se rappelle avec un frisson rétrospectif certain cours :

Les leçons de matière médicale du docteur Duncan à huit heures du matin, l'hiver, m'ont laissé de terribles souvenirs. Le docteur X... rendait son cours sur l'anatomie humaine aussi ennuyeux que lui-même, et le sujet me dégoûtait. Cela a été un des grands malheurs de ma vie que je n'aie pas été astreint à disséquer. J'aurais vite surmonté mon dégoût, et cet exercice eût été d'une valeur inappréciable pour tout mon travail futur. Ceci a été un mal irréparable, ainsi que mon inhabileté à dessiner.

Les visites à l'hôpital l'intéressent davantage, mais sont pour lui une source d'émotions désagréables ; les opérations surtout, dont certaines lui font fuir l'amphithéâtre et lui ont laissé un souvenir des plus vifs. C'était avant la découverte du chloroforme, et la vue du sang avec les cris des patiens l'impressionnèrent profondément. Cependant, durant ses vacances à Shrewsbury, il s'occupe de la médecine, visitant les malades pauvres et conférant avec son père sur le diagnostic à porter et le traitement à prescrire.

Pendant son séjour à Édimbourg, Charles Darwin donne quelque attention aux sciences naturelles et publie son premier travail, une Note (1826) sur les prétendus œufs des Flustres, dont il démontre le caractère larvaire. Il assiste aussi aux séances de la *Royal Medical Society;* il apprend à empailler ; il suit les excursions géologigues. Au cours de ces dernières, il entend de singulières choses, qui le frappent d'autant plus, rétrospectivement, qu'il en a pu mesurer toute l'étrangeté : « Durant ma seconde année à Édimbourg, je suivis des cours de géologie et de zoologie, mais ils étaient incroyablement ennuyeux ; le seul effet qu'ils produisirent sur moi fut que je pris la détermination de ne jamais lire un livre de géologie ou d'étudier cette science. »

Cette antipathie bien naturelle pour la géologie fait un singulier contraste avec la passion qu'il mettra à cultiver cette science quelques années plus tard, lors de son voyage autour du monde.

A cette époque, le jeune Charles Darwin est déjà un chasseur ardent, et cette passion dure plusieurs années, mais elle s'éteint graduellement durant son voyage. C'est pendant une de ses parties de chasse à Maer, chez les Wedgwood, ses parens, que se place un souvenir intéressant. Sir J. Mackintosh, qui le voyait beaucoup, dit un jour : « Il y a dans ce jeune homme quelque chose qui m'intéresse. » — « Cette impression, dit Darwin dans son autobiographie, doit avoir résulté surtout de l'intérêt profond avec lequel je l'ai écouté et dont il a dû s'apercevoir, car j'étais aussi ignorant qu'un porc en ce qui concernait l'histoire, la politique, la philosophie morale. S'entendre louer par un homme éminent, bien que ce puisse être une cause probable ou certaine de sentimens vaniteux, est une bonne chose pour un jeune homme : cela l'aide à marcher dans le droit chemin. »

Au bout de deux années de séjour à Édimbourg, son père juge que c'en est assez, que le jeune homme manque de dispositions pour les études médicales, et qu'il ferait bien de se diriger dans une autre voie. Cette voie est celle des ordres : Charles Darwin a été destiné à devenir *clergyman* ; l'idée ne lui déplaît pas :

Je demandai quelque temps pour réfléchir ; d'après le peu que j'avais pu penser, ou entendu dire sur la question, j'avais des scrupules à l'idée d'affirmer ma foi en tous les dogmes de l'église d'Angleterre. Autrement la perspective de devenir un *clergyman* de campagne me plaisait. Je lus avec soin *On the Creeds* de Pearson, et quelques autres livres de théologie ; et comme je ne doutais pas alors de la stricte et littérale vérité de chaque mot de la Bible, je me persuadai vite que nos dogmes devaient être intégralement acceptés.

En considérant l'ardeur avec laquelle les orthodoxes m'ont attaqué, il paraît risible que j'aie eu, à une époque, l'intention de devenir un *clergyman*. Cette intention et le désir de mon père ne furent jamais formellement abandonnés, mais disparurent sans qu'il en fût question autrement, lorsque, en quittant Cambridge, je rejoignis le *Beagle* à titre de naturaliste. Si nous devons avoir quelque foi dans le savoir des phrénologues, j'étais bien préparé pour faire un *clergyman*, à un point de vue du moins, d'après eux. Il y a quelques années, les secrétaires d'une société allemande de psychologie me demandèrent avec instances une de mes photographies. Quelque temps après, je reçus le compte-rendu d'une des réunions, au cours de laquelle la forme de ma tête semble avoir été le sujet d'une discussion publique, et un des orateurs déclara que j'avais la bosse de la révérence assez développée pour dix prêtres !

Aussitôt, il fut décidé que le jeune Darwin irait faire ses humanités à Cambridge, où il arriva à la fin de 1828, après avoir refait un peu connaissance avec le grec et le latin, grâce au secours d'un précepteur. Relativement à son séjour à Cambridge, ses lettres et son autobiographie nous fournissent des données fort intéressantes. Le genre de vie qu'il y mène est agréable, et ses souvenirs de Cambridge ont toujours eu pour lui le plus grand charme ; mais ce qu'il regrette de Cambridge, — dans ses lettres, cela est fort apparent, — ce n'est point l'*Alma Mater*, ce qu'il en aime, ce n'est pas le lieu de travail, ce sont les plaisirs et quelques amis. Darwin a toujours considéré comme entièrement perdu, au point de vue du travail et de la discipline mentale, le temps qu'il passa à Cambridge; c'est un fait sur lequel il revient volontiers, disant qu'il y a perdu son temps aussi complètement qu'à Shrewsbury ou à Édimbourg. Non-seulement Darwin ne travaille guère à Cambridge, — d'où il sort pourtant avec le dixième rang en 1831, mais il y mène une vie assez dissipée, — où la chasse, les courses et les dîners fins tiennent une place considérable. « Par suite de ma passion pour la chasse et le tir, et, quand ces exercices étaient impraticables, pour les courses à cheval à travers la campagne, je me lançai dans un monde de sport comprenant quelques jeunes gens dissipés et d'ordre inférieur. Nous dînions souvent ensemble le soir, et bien que parfois il se trouvât là des jeunes gens de caractère plus élevé, nous buvions quelquefois trop, nous chantions et nous jouions aux cartes après le repas. Je devrais être honteux de l'emploi de ces jours et de ces soirs écoulés, mais quelques-uns d'entre mes amis d'alors étaient très agréables, et nous étions tous de si joyeuse humeur que je ne puis m'empêcher de me remémorer cette époque avec un vif plaisir. »

Darwin a toutefois des goûts plus relevés, et ce genre de vie ne peut lui convenir longtemps. Ses goûts esthétiques, qui se formèrent à Cambridge, furent assez puissans, mais ils ont singulièrement diminué dans la suite de sa vie. A Cambridge, il allait souvent au musée Fitz-William admirer les œuvres d'art; il aimait la musique, allant à la chapelle pour entendre les chants, payant les enfans de chœur pour venir chanter chez lui, recherchant les sociétés musicales et les concerts. Avec cela, une oreille étrangement dressée, incapable de percevoir une dissonance, de sentir la mesure : il ne pouvait fredonner un air correctement. Pourtant, la musique lui causait un véritable plaisir; il parle souvent des « frissons qui lui passent dans la colonne vertébrale » quand il entend de belle musique. Il aimait aussi la poésie et la lecture variées.

Jusqu'à l'âge de trente ans ou environ, la poésie de tout genre, —

les œuvres de Milton, Gray, Byron, Wordsworth, Coleridge, Shelley, — me procurèrent un vif plaisir. Shakspeare fit mes délices, principalement ses drames historiques, lorsque j'étais écolier. J'ai dit aussi que la peinture, la musique surtout, me procuraient d'agréables sensations. Maintenant, depuis un bon nombre d'années, je ne puis supporter la lecture d'une ligne de poésie; j'ai essayé dernièrement de lire Shakspeare, et je l'ai trouvé si ennuyeux qu'il me dégoûtait.

J'ai aussi presque perdu mon goût pour la peinture et la musique. La musique me fait, en général, penser trop fortement au sujet que je viens de travailler, au lieu de me donner du plaisir. J'ai conservé quelque goût pour les beaux paysages, mais leur vue ne me donne plus la jouissance exquise que j'éprouvais autrefois.

D'un autre côté, les romans qui sont des œuvres d'imagination, ceux même qui n'ont rien de remarquable, m'ont procuré pendant des années un prodigieux soulagement, un grand plaisir, et je bénis souvent tous les romanciers. Un grand nombre de romans m'ont été lus à haute voix, je les aime tous, même s'ils ne sont bons qu'à demi, et surtout s'ils finissent bien. Une loi devrait les empêcher de mal finir.

Darwin a possédé à un haut degré encore, durant sa vieillesse, l'amour de la lecture légère, des romans en particulier; sur ce point, il nous fait une profession de foi singulière et intéressante : « Un roman, suivant mon goût, n'est une œuvre de premier ordre que s'il contient quelque personnage que l'on puisse aimer; et si ce personnage est une jolie femme, tout est pour le mieux. » Cette manière de voir n'est cependant pas exceptionnelle, et l'on comprend qu'un cerveau dont le travail consiste à prendre corps à corps les plus hauts problèmes de la science ne voie dans les œuvres littéraires qu'un moyen de se détendre l'esprit, et accorde ses préférences à celles qui y parviennent et qui, sans prétention à une psychologie plus ou moins cherchée, n'ont d'autre but que d'amuser et de reposer la pensée fatiguée, comme, une viande légère, un estomac épuisé par une trop forte alimentation.

Parmi les livres sérieux qui ont le plus impressionné l'esprit de Darwin adolescent, nous citerons deux œuvres, de grande valeur d'ailleurs : « Durant ma dernière année à Cambridge, je lus avec attention et intérêt les récits de voyages de Humboldt. Cet ouvrage et celui de sir J. Herschel, l'*Introduction to the Study of Natural Philosophy*, m'inspirèrent un zèle ardent. Je voulais ajouter, si humble qu'elle pût être, ma pierre au noble édifice des sciences naturelles. Aucun autre livre n'exerça autant d'influence sur moi que ces deux ouvrages. Je copiai dans Humboldt de longs passages relatifs à Ténériffe, et je les lus à haute voix, pendant une des excur-

sions mentionnées plus haut, à Henslow, Ramsay et Dawes, car j'avais, dans une excursion précédente, parlé des beautés de Ténériffe, et quelques-uns d'entre nous avaient déclaré qu'ils tâcheraient d'y aller; mais je suppose qu'ils ne parlaient pas sérieusement. Pour moi, j'étais très sérieux, et j'obtins une introduction pour un négociant de Londres, afin de m'informer au sujet des moyens de transport. »

En dehors de ses camarades de plaisir et de chasse, il sut se lier à Cambridge avec des amis plus sérieux. Quelques-uns faisaient partie du *Club des Gourmets* (ou des *Gloutons?*) dont Darwin était membre. Le club avait pour but de faire des recherches expérimentales sur des mets nouveaux, et l'on essayait chaque semaine de quelque animal jusque-là dédaigné par le palais humain. L'on essaya du faucon et d'autres bêtes; mais le zèle du club mollit après l'essai d'un vieux hibou brun, « qui fut indescriptible, » dit l'un des convives. — Darwin se lia beaucoup, — plus que cela n'avait communément lieu entre élève et maître, — avec Henslow, professeur de botanique. Cette amitié eut une influence décisive sur sa vie. Henslow était un homme de savoir très étendu, ne se contentant pas de ses connaissances spéciales, mais possédant à fond beaucoup de sujets étrangers à la botanique. C'était un érudit de premier ordre, mais il n'y avait rien de pédant en lui; son cœur et sa bonté rapprochaient ceux que son intelligence eût pu tenir à distance, et l'on sentait en lui un ami, un camarade, et non le maître.

Durant son séjour à Cambridge, Darwin ne travailla guère, a-t-il été déjà dit. Les humanités ne le séduisaient pas, les mathématiques lui répugnaient. Il n'aimait, en réalité, que la musique, la chasse et la récolte des insectes. Cette dernière occupation l'intéressait beaucoup et témoignait du vif attrait qu'avaient pour lui les sciences naturelles. Non-seulement il pratiquait l'entomologie avec un zèle infatigable, mais il inoculait encore ce goût à ses amis, les priant de chercher, durant les vacances, les insectes qui lui manquaient; tels d'entre eux, à quarante ans de distance, se rappellent encore des noms d'espèces rares auxquelles il avait réussi à les intéresser.

L'entomologie faisait du tort au programme des études, car, dans une lettre à son ami intime et parent Fox, il écrit en 1829 : « Graham a souri et m'a salué si poliment, quand il m'a dit qu'il avait été désigné pour faire partie des six examinateurs, et qu'ils étaient décidés tous à rendre l'examen tout différent de ce qu'il a été jusqu'ici, que je conclus de ceci que ce sera le diable à passer pour les paresseux et les entomologistes. »

Cela ne l'empêcha cependant pas de passer son examen, et les vacances furent joyeusement consacrées à la pêche et aux insectes.

En 1831, Darwin quitta Cambridge, ayant son grade de maître ès arts. Après une excursion géologique qu'il fit avec Sedgwick dans la partie nord du pays de Galles, excursion qui avait pour but de le familiariser avec la géologie, à l'étude de laquelle Henslow le poussait fort, il trouva à son retour, à Shrewsbury, une lettre de Henslow contenant une intéressante proposition qui cadrait bien avec les désirs de voyage du jeune naturaliste. En avril 1831, en effet, il écrivait à Fox : « J'ai en tête, — que je parle, pense ou rêve, — un projet que j'ai presque amené à éclosion, qui consiste à aller aux îles Canaries. Depuis longtemps, je désire voir un paysage et la végétation des tropiques, et, selon Humboldt, Ténériffe est un fort joli échantillon. » En mai, de nouveau : « Quant à mon projet concernant les îles Canaries, il est téméraire de me questionner ; mes amis voudraient m'y voir, tant je les harcèle de mes paysages tropicaux, etc. Eyton ira l'été prochain, et j'apprends l'espagnol. »

La lettre en question informait Darwin que G. Peacock, professeur d'astronomie à Cambridge, venait d'écrire à Henslow pour le prier de lui recommander quelque jeune naturaliste qui pût accompagner une expédition hydrographique à la Terre de Feu et dans l'archipel Indien pour faire des études d'histoire naturelle, et Henslow avait pensé à Darwin.

Peacock m'a demandé, — il lira cette lettre et vous l'enverra de Londres, — de lui recommander un naturaliste qui accompagnerait le capitaine Fitz-Roy, chargé par le gouvernement de reconnaître les côtes sud de l'Amérique. J'ai déclaré que je vous considérais comme la personne la plus capable de mener à bien cette tâche.

Ce n'est pas que je vous considère comme un naturaliste *achevé*, mais je sais que vous pouvez collectionner, observer et noter ce qui est digne d'être enregistré en histoire naturelle.

Henslow répondit à Peacock que Darwin pourrait lui convenir, et Peacock écrivit bientôt à ce dernier, lui donnant les détails de l'affaire. Darwin en référa à son ami Henslow, à son père et à son oncle Josiah Wedgwood. Henslow l'engageait vivement à accepter. Lui-même sentait combien l'offre était avantageuse, mais le docteur Darwin y était opposé pour différentes raisons : il considérait que ce voyage enlèverait à son fils le goût des habitudes sédentaires et interromprait bien inutilement sa préparation aux ordres.

Le jeune homme consulta son oncle Wedgwood. Il lui adressa la liste des objections formulées par son père, en lui demandant son

avis sur la matière. Le docteur Darwin avait grande confiance dans le jugement de celui-ci, et s'en rapportait volontiers à ce qu'il disait. La lettre de Josiah Wedgwood fut très favorable au projet. Le docteur Darwin se rendit aux raisons qui lui étaient données et accorda son consentement. Pour le décider, son fils lui disait, faisant allusion à ses dépenses un peu exagérées à Cambridge, « qu'il lui faudrait être diablement habile pour dépenser plus que sa pension à bord du *Beagle*. » A quoi le père riposta, avec un sourire d'homme qui sait ce qu'il dit : « Mais l'on m'assure que vous êtes très habile sous ce rapport. » Fort du consentement paternel, le jeune Darwin écrivit à Henslow pour lui annoncer sa décision, et se rendit à Cambridge pour savoir si la place était encore libre, prendre ses arrangemens pour le voyage et élucider un certain nombre de points importans. Il fit la connaissance de Fitz-Roy, le commandant de l'expédition, homme très jeune encore, — il n'avait que vingt-quatre ans! — mais fort entreprenant et intelligent, et pour lequel il se prit d'une vive affection.

Il alla aussi voir le *Beagle*. C'était un fort petit vaisseau de 242 tonnes, équipé en barque, portant six canons; on le classait dans la catégorie dite des *cercueils*, à cause de la fâcheuse tendance de cette sorte de navires à couler par le gros temps. L'espace y était restreint et mesuré avec une parcimonie extrême. L'équipement en était excellent et l'équipage choisi avec grand soin; plusieurs des officiers arrivèrent par la suite à des positions éminentes. La mission du *Beagle* consistait à relever les côtes de Patagonie et de la Terre de Feu, du Chili, du Pérou et de quelques îles du Pacifique, et à faire une série d'observations chronométriques en vue de déterminer la longitude de divers points du globe.

Fixé primitivement pour la fin de septembre 1831, le départ du *Beagle* ne s'effectua qu'en décembre. La période d'hésitations, d'attente, de préparatifs, fatigua fort le jeune naturaliste : « Ces deux mois passés à Plymouth ont été les plus malheureux que j'aie vécus, bien que mes occupations y fussent très variées. J'étais attristé par la pensée de quitter toute ma famille et mes amis pendant une aussi longue période, et le temps me paraissait inexprimablement lugubre. Je souffrais aussi de palpitations et de douleurs au cœur; et n'ayant acquis qu'un faible savoir médical, j'étais convaincu, comme tous les ignorans, que j'avais une maladie de cœur. Je ne voulus pas consulter le docteur, craignant d'entendre un verdict qui m'empêcherait de partir, et j'étais décidé à partir à tout hasard. »

Ce voyage fut certainement pénible pour le jeune homme; il souffrit du mal de mer à l'excès, et l'on a souvent attribué la mauvaise santé de Darwin aux épreuves que ce mal fit subir à son organisme. Les amiraux Mellersh et Sulivan, qui furent les compagnons

de Darwin sur le *Beagle*, où ils servaient en qualité d'officiers, ont donné le récit des souffrances du malheureux naturaliste. Son travail était constamment interrompu, et son énergie ne pouvait le soutenir toujours ; il s'étendait dans son hamac et travaillait alternativement. Il était installé fort à l'étroit d'après Sulivan :

L'espace étroit au bout de la table aux cartes était le seul endroit où il pût travailler, s'habiller et dormir. Le hamac restait suspendu au-dessus de sa tête dans la journée, et lorsque la mer était mauvaise et qu'il ne pouvait plus rester assis devant la table, il s'étendait dedans avec un livre.

Le seul endroit où il pût enfermer ses vêtemens consistait en plusieurs petits tiroirs dans le coin, allant d'un pont à un autre. Le tiroir d'en haut était tiré lorsque le hamac était suspendu, sans quoi il n'y aurait pas eu assez de longueur, et les crochets étaient fixés dans l'emplacement du tiroir du haut. Une petite cabine sous le gaillard d'avant était réservée à ses échantillons.

Cette installation lui suffisait cependant, et Darwin soutient même que l'exiguïté de l'espace dont il disposait lui fut très utile, en ce qu'elle lui donna des habitudes méthodiques. Sa vie s'écoulait fort paisible sur le petit vaisseau ; ses relations avec les officiers et avec Fitz-Roy étaient excellentes. Tout le monde aimait « le cher vieux philosophe, » comme l'appelaient les officiers ; « l'attrapeur de mouches, » selon la désignation des matelots. Mellersh écrit : « Je revois votre père en imagination avec autant de netteté que si j'avais encore été avec lui, la semaine dernière, sur le *Beagle;* son sourire aimable et sa conversation ne peuvent s'oublier lorsqu'on a vu l'un et entendu l'autre. Jamais un mot n'a été prononcé contre lui, et je crois que c'est le seul dont ceci puisse être dit parmi ceux que j'ai connus, et c'est beaucoup, car les personnes enfermées ensemble pendant cinq ans, sur un vaisseau, sont exposées à s'agacer mutuellement. »

C'est à la Terre de Feu que Darwin éprouva pour la première fois la singulière et instructive sensation résultant de la contemplation de l'homme sauvage : « Aucun spectacle ne peut être plus intéressant que celui de l'homme dans son état de sauvagerie primitif. On ne peut en comprendre tout l'intérêt que lorsqu'on en a fait l'expérience. Je n'oublierai jamais les hurlemens avec lesquels nous reçut un groupe de sauvages lorsque nous pénétrâmes dans la baie de Bon-Succès. Ils étaient assis sur une pointe de rochers, entourée d'une sombre forêt de hêtres ; ils jetaient leurs bras au-dessus de leur tête, et leurs longs cheveux pendans les faisaient ressembler à des esprits troublés d'un autre monde. »

De la Terre de Feu, le *Beagle* remonte la côte du Chili. Darwin fut fort malade vers cette époque, et passa six semaines au lit, à Valparaiso, atteint d'une maladie dont le diagnostic demeura toujours obscur et qui l'affaiblit beaucoup. Il commençait cependant à souhaiter le retour.

J'aimerais à savoir dans quel état vous êtes, moralement et physiquement, écrit-il à son ami Fox. *Quien sabe?* comme on dit ici (et Dieu sait qu'ils peuvent le dire, car ils sont suffisamment ignorans!); peut-être êtes-vous marié, et soignez-vous, ainsi que le dit Mlle Austen, de petites branches d'olivier, petits gages d'une mutuelle affection!

Eh! eh! ceci me remémore certaines visions d'avenir où je voyais du repos, des cottages verdoyans et des jupons blancs. Qu'adviendra-t-il de moi après ceci? Je l'ignore. Je me sens comme un homme ruiné qui ne sait ni ne se soucie de savoir comment il arrivera à se dégager.

Le retour s'effectua par Sainte-Hélène, à la fin de 1836, après une absence de cinq ans.

L'importance de ce voyage a été capitale pour la destinée de Darwin, et c'est à juste raison qu'il considérait la date du départ comme une nouvelle naissance. Les résultats de cette longue absence ne sont pas seulement ceux qu'il a consignés dans l'intéressant *Voyage d'un naturaliste*, — résumé de ses notes et de ses lettres, et dont divers fragmens ont été expédiés comme lettres à sa famille, — et dans les mémoires présentés par lui, à son retour, aux sociétés savantes. Ils sont principalement dans l'expérience qu'il acquit dans l'étude des sciences naturelles, dans les observations de toute sorte qu'il put faire, et dans les réflexions que les faits firent surgir en son esprit. Ce voyage a été pour Darwin l'initiation véritable à l'observation, à la méthode, à la science, et il paraît certain qu'il a été pour le développement de son esprit, de ses idées, l'événement capital de son existence.

Au retour du voyage, il n'est plus question pour Darwin de devenir un *clergyman*. Il s'occupe de mettre ses collections et documens en ordre pour en tirer parti. L'idée de l'église est entièrement abandonnée, sans qu'il en ait été même parlé. Au cours même de son voyage, Darwin avait bien senti que sa vie avait changé, et que ses plans originels devaient se modifier; mais il ne voyait guère en quel sens. A son retour, nulle hésitation : il sait ses caisses et ses cahiers de notes pleins d'échantillons à décrire, de faits à expliquer, et il se met au travail. « Je n'ai rien à désirer, si ce n'est une meilleure santé, afin de continuer les occupations auxquelles j'ai joyeusement décidé de consacrer ma vie. » — « Mon

père espère à peine que l'état de ma santé puisse s'améliorer avant quelques années. La déception est amère pour moi, lorsque j'arrive à la conclusion que « la course est gagnée par le plus fort,» et que je ne ferai pas grand'chose de plus que de me contenter d'admirer les enjambées que font les autres dans le domaine de la science. » C'est ce fâcheux état qui l'obligea plus tard à renoncer à la vie de Londres. Mais n'anticipons pas. A son retour, après quelque temps passé à Shrewsbury auprès de sa famille, il s'établit à Cambridge, puis à Londres, pour étudier ses collections, ses notes, et en tirer différens travaux. Son embarras est d'abord grand; il sent qu'il ne pourra suffire à tout: géologie, botanique et zoologie. A qui s'adresser pour se charger de certaines parties de ses collections, et pour que son travail ne soit pas perdu? Au début, l'on ne fait guère bon accueil au jeune naturaliste : chacun a trop à faire pour s'occuper de ses collections, si péniblement réunies. Les choses finissent cependant par s'arranger : les matériaux recueillis par Darwin ne seront point perdus, grâce à quelques collaborateurs de bonne volonté pour divers sujets dont Darwin ne peut se charger : il se réserve d'écrire un résumé de voyage et quelques monographies. Peu de temps après, il obtient du gouvernement une subvention de 25,000 francs pour la publication des résultats scientifiques de son voyage.

Son *Voyage* l'occupe fort, mais n'avance que lentement à cause des distractions de Cambridge; il voit beaucoup Lyell, avec qui il discute la géologie de l'Amérique. Durant l'automne de 1837, il est si fatigué qu'il lui faut s'arrêter un peu : ses palpitations de cœur le reprennent, le médecin lui prescrit un repos complet de quelques semaines. A la même époque, on lui propose les fonctions de secrétaire de la Société géologique, qui lui répugnent fort pour diverses raisons, parmi lesquelles son ignorance des langues étrangères et le temps que cela lui prendrait; il les accepte cependant et les conserve de 1838 à 1841. Entre temps et pour se reposer, il fait quelques excursions rapides, durant lesquelles il s'occupe de géologie : la plus importante fut celle de Glen-Roy, dont il chercha à expliquer les différentes routes parallèles d'origine glaciaire, mais sans y réussir. Il se lia beaucoup avec Lyell, à cette époque, Lyell, qui, avec ses *Principles of Geology*, venait de secouer de fond en comble la géologie classique d'alors, et de lui fournir de nouvelles et solides bases, et qui était plein de sympathie pour le jeune naturaliste. Dans plusieurs de ses lettres de cette époque, Darwin dit qu'il paresse beaucoup, mais d'une façon particulière : « J'ai été dernièrement fort tenté d'être paresseux, en ce qui concerne la géologie pure, par suite du nombre étonnant d'aperçus nouveaux qui se présentaient d'affilée et d'une façon serrée à

mon esprit sur la classification, les affinités, les instincts des animaux...

« A propos de la question des espèces, j'ai rempli livre de notes après livre de notes, de faits qui commencent à se grouper eux-mêmes et *clairement*, selon des lois secondaires.

« Je suis charmé d'avoir la preuve de votre bonté, puisque vous n'avez pas oublié mes questions sur le croisement des animaux. C'est ma marotte favorite, et je pense réellement qu'un jour il me sera possible de faire quelque chose sur ce sujet inextricable des espèces et des variétés. »

En effet, durant cette époque, — et de nombreuses allusions se rencontrent en d'autres lettres, — Darwin s'occupe beaucoup de la question des espèces ; mais nous reviendrons là-dessus plus loin.

II.

En 1840, Darwin épouse sa cousine, Emma Wedgwood, avec laquelle sa vie s'écoulera désormais pleine de paix et de bonheur pour tous deux, grâce au dévouement de l'une, à la reconnaissance de l'autre. Après son mariage, Darwin se fixe à Londres, où il mène une vie fort retirée, évitant les réunions mondaines et toute perte de temps. Il travaille beaucoup, mais sa santé est mauvaise et l'empêche d'en faire autant qu'il le voudrait. Il s'occupe de son volume sur les *Récifs de corail*. Son *Voyage d'un naturaliste* est bien accueilli de ceux qui l'ont lu, mais le nombre en est restreint. La première édition fait, en effet, partie d'une publication volumineuse : la *Zoologie du voyage du Beagle*, qui ne s'adresse qu'aux spécialistes et dont le gros public n'a cure. C'est la deuxième édition qui seule pénètre réellement dans l'*ingens pecus* des lecteurs. — Vers cette époque se place la naissance de son premier enfant, dont, en vrai naturaliste, il fait aussitôt un sujet d'observations, et ses notes sur le développement des expressions de ce jeune être deviennent le germe de son livre sur l'*Expression des émotions*. Mais sa santé ne s'accommode pas de la vie de Londres ; sa femme, d'ailleurs, ne se plaît que médiocrement dans cette ville enfermée : tous deux songent à habiter la campagne.

En se fixant à Down, Darwin comptait bien ne pas abandonner tout à fait la vie de Londres : « J'espère, dit-il, qu'en allant à Londres une fois tous les quinze jours, ou toutes les trois semaines, j'entretiendrai mes relations scientifiques et mon zèle, et que je ne deviendrai pas tout à fait une brute de province. »

Mais, en réalité, à mesure que le temps s'écoule, les visites à Londres deviennent de plus en plus rares, en raison de sa santé principalement et de son travail.

Le choix de Down fut le résultat du désespoir plutôt que d'une préférence marquée : fatigué d'avoir longtemps cherché en vain, il prit la première maison qui lui convînt tant soit peu. Down est un village fort tranquille et retiré, sur un plateau de 300 mètres d'altitude, voisin de Londres. La maison est simple, si simple qu'il faut, dès le début, y faire des additions.

C'est à Down que s'écoulera maintenant et que s'achèvera la vie de Darwin ; il ne s'absentera que rarement, à de longs intervalles, et pour raisons de santé principalement, ou pour faire des visites à sa famille et à ses amis. La vie y est tranquille, mais sa régularité, sa méthode ont quelque chose de très attachant, et il nous sera permis de nous arrêter un peu sur ce sujet. Rappelons seulement que cette esquisse se rapporte plutôt à la vie de Darwin, parvenu à l'âge mûr et dans sa vieillesse, qu'à celle qu'il menait dans les premiers temps de son installation. Les élémens nous en sont fournis par les réminiscences de Francis Darwin, qui, dans un chapitre très intéressant, nous a donné tous ses souvenirs personnels concernant la vie quotidienne de son père.

Darwin était de haute taille, mais de carrure moyenne, un peu voûté dans sa vieillesse, à mouvemens plutôt gauches. Il était maigre. Son front, fort élevé, abritait des yeux bleu gris enfoncés sous des sourcils touffus; il portait une longue barbe, très fournie, mais devint chauve. Son visage était coloré, même lorsqu'il était le plus souffrant, et le contraste entre son état intime, réel, et son apparence extérieure, était souvent extraordinaire. Son vêtement était toujours sombre, de forme aisée ; il portait un chapeau de paille ou de feutre mou, selon la saison, et, pour sortir, il jetait sur ses épaules un manteau court, sans manches, qu'à l'intérieur il remplaçait par un plaid. Étant assez frileux, il portait sur ses chaussures d'intérieur des bottes de drap fourré ; mais souvent, au cours de son travail, on le voyait enlever ces additions au costume normal : il avait trop chaud, et cela indiquait une lutte plus vive entre l'écrivain et son sujet.

L'emploi de la journée est très méthodique à Down : Darwin se lève tôt et fait une courte promenade. Avant huit heures, il a déjeuné ; de huit heures à neuf heures et demie, il travaille ; à neuf heures et demie, il vient au salon pour le courrier qu'il lit, après quoi on lui fait une lecture à haute voix jusque vers dix heures et demie. C'est toujours une lecture de roman. De dix heures et demie à midi, il travaille encore, et c'est généralement dans sa vieillesse la fin du labeur quotidien. Il sort alors, le plus souvent avec son terrier blanc, Polly, animal fort intelligent auquel son maître est très attaché. Polly est une rusée qui sait suivre ses avantages. Lorsqu'elle a faim et que son maître vient à passer, la voilà qui se

met à trembler, à geindre, à prendre une expression misérable, sachant bien que son maître ira déclarant partout qu'elle « meurt de faim, » ce qui ne peut qu'être profitable à ses intérêts à elle, Polly. Cette promenade conduit Darwin à la serre d'abord, où il va visiter les plantes en expérience, puis dans un champ qui a été spécialement arrangé en promenoir, ou encore, au dehors, dans la campagne. Le plus souvent, c'est au promenoir qu'il se rend. C'est un champ étroit, mais allongé, planté de chênes et d'autres arbres, entouré d'une haie basse, et d'où l'on découvre une jolie vue; une allée circulaire, sablonneuse, en parcourt les bords. Autrefois, Darwin en faisait chaque soir un nombre de tours fixé d'avance ; devenu plus vieux, il en fait ce que ses forces lui permettent. Il s'arrête souvent pour observer les oiseaux et autres bêtes, et son immobilité est telle qu'il arrive à de jeunes écureuils de lui grimper sur les jambes et le dos, tandis que leur mère, dans un arbre, les rappelle avec des cris d'angoisse. S'il ne va pas au *Sand-Walk*,— c'est le nom de ce promenoir habituel,— il se promène avec les siens dans le jardin, examinant les fleurs, pour lesquelles il éprouve une admiration artistique non moins vive que son admiration de botaniste pour leur structure et leurs adaptations multiples. Étant jeune homme, il a eu la passion du cheval, et, dans son âge mûr, il l'a pratiqué sur ordonnance des médecins ; mais divers accidens l'ont dégoûté de cet exercice. Au retour de la promenade, il prend son goûter. Son alimentation est simple, et il n'est pas grand mangeur. Il ne boit que très peu de vin, et il ne lui est arrivé qu'une fois, étant étudiant à Cambridge, de boire plus qu'il n'eût dû. « Je me rappelle, dit Francis Darwin, lui avoir une fois demandé, dans mon innocence d'enfant, s'il avait jamais été pris de vin, et il me répondit très gravement qu'il éprouvait de la honte à m'avouer qu'il avait une fois, à Cambridge, bu plus que de raison. » Il a une passion pour les sucreries, passion malheureuse, car elles lui sont défendues. Il promet souvent de n'en pas prendre, mais ne considère ses sermens comme valables que s'ils ont été faits à haute voix.— Après le goûter, il s'étend sur un divan du salon et lit le journal. Ses opinions politiques ne sont guère le résultat d'une profonde méditation; il se les fait en passant, mais il lit avec soin les débats parlementaires, qu'il trouve d'ailleurs démesurément prolixes et dont il rit souvent. Après cette lecture, la seule qu'il fasse *propria persona*, car tout le reste lui est lu à haute voix, il s'occupe de sa correspondance, qu'il dicte le plus souvent. Il est très méticuleux sur ce point : il a de vifs remords quand il laisse tarder une réponse, si insignifiante que puisse être l'épître de celui qui lui a écrit. Il a pourtant reçu beaucoup de lettres irréfléchies et ridicules. Toutes ont eu leur réponse courtoise et bienveillante. Il garde toutes les lettres qu'il reçoit.

Pour les réponses longues, il fait souvent un brouillon écrit sur le verso d'épreuves ou de manuscrits désormais inutiles. Il écrit avec soin, et, quand ce n'est pas lui qui tient la plume, il recommande à son secrétaire, un de ses enfans, d'écrire avec soin, surtout si c'est à un étranger que sa lettre est destinée. Toutes ses lettres sont empreintes d'une profonde courtoisie et d'une vive sympathie. — Après sa correspondance, les affaires. Il tient ses comptes très exactement et avec un soin méticuleux; il est économe, ayant à cœur de laisser à ses enfans le plus qu'il pourra, craignant pour eux un état de santé qui les empêche de gagner leur vie. Mais il est plus généreux encore qu'économe, et, à la fin de l'année, il partage entre ses enfans le surplus de ses revenus. Sa petite économie qui frappe le plus, c'est celle du papier. Il détache les feuilles blanches des lettres, il conserve tous les placards et ses vieux manuscrits, qu'il utilise pour des notes, des brouillons.

Vers les trois heures, la correspondance étant achevée, il monte à sa chambre, s'étend sur un divan, et, tandis qu'il fume une cigarette, écoute la lecture d'un roman. Il ne fume qu'au repos; pendant qu'il travaille, il prise, habitude qui date de Cambridge. A un moment, il avait renoncé au tabac; mais il se sentit si « léthargique, stupide et mélancolique, » qu'il y revint au bout d'un mois. Souvent, sous un prétexte quelconque, — pour voir si le feu de son cabinet ne tombe pas, dit-il, — il sort du salon ; mais si l'on offre d'y aller voir à sa place, il se trouve qu'il va aussi et surtout chercher une prise de tabac. Ce n'est pas un grand fumeur.

La lecture l'endort parfois, ce qu'il regrette, car la lacune qui résulte de son sommeil nécessite des explications pour l'intelligence de l'intrigue. A quatre heures, il descend et sort encore pour faire une promenade d'une demi-heure. Il rentre et travaille pendant une heure. Après quoi, nouvelle lecture à haute voix, avec une cigarette. Pendant que le reste de la famille dîne, il prend un léger repas : un œuf, une tranche de viande. Après quoi, une partie de tric-trac avec sa femme et une lecture scientifique occupent une partie de la soirée. La fin de celle-ci est consacrée à un peu de musique, — il a quelques morceaux favoris, — et à une dernière séance de lecture. Il aime beaucoup les romans; mais, comme on l'a vu, il veut qu'ils finissent bien. Un roman qui finit tragiquement lui déplaît à coup sûr. Ce qu'il aime, c'est une intrigue intéressante, avec une terminaison satisfaisante ; un roman de pure psychologie ne lui plaît guère. Ces lectures à haute voix le tiennent admirablement au courant de la littérature légère ; mais les romans n'en constituent pas le seul fonds : on lui lit aussi des biographies, des livres de voyage ; les lectures scientifiques sont les seules qu'il fasse sans aide. Il lit diffici-

lement les langues étrangères, l'allemand surtout, qu'il ne déchiffre qu'à coups de dictionnaire, et il maudit plaisamment la prolixité et l'obscurité des auteurs allemands, qu'il appelle les *verdammte* (les maudits, les damnés). Comme son esprit est très ouvert, il lit un peu de tout. Il dit même avoir du plaisir à lire les articles de revue qu'il ne comprend pas. Une fois qu'une question a occupé son esprit, il s'y intéresse à tout jamais et en suit les progrès à vingt ou trente ans de distance. C'est ainsi que, dans sa vieillesse, il a plaisir à causer des progrès de la géologie et de la zoologie, et particulièrement des questions qui l'ont occupé durant sa jeunesse. Enfin, vers dix heures, la journée est finie. Darwin n'a guère connu les nuits bienfaisantes qui reposent le corps et l'esprit. C'est la nuit qu'il souffrait le plus de ses maux mystérieux. Je dis mystérieux, car il est difficile de se rendre compte de leur nature. Il semble que son estomac fût très délicat, et peut-être y avait-il de la goutte dans son cas. Toujours est-il qu'il passait souvent des nuits d'insomnie qui le fatiguaient pour la journée suivante et durant lesquelles il se créait des soucis sans nombre.

La vie de Darwin s'est ainsi écoulée paisible, retirée, réglée d'avance heure par heure; c'était la condition primordiale pour lui de la santé relative. Il s'absente peu de Down; il ne le quitte guère que pour des cures d'hydrothérapie et des visites à des parens et à des amis, ou pour se rendre à des congrès scientifiques, les visites à Londres et les changemens de régime étant trop pénibles pour sa santé. Même dans ces cas, il s'efforce de réduire l'absence à son minimum : il discute pour une journée de plus ou de moins, et dans les rares circonstances où il vient à Londres, c'est de grand matin, si bien qu'il arrive chez ses amis à l'heure où ils se lèvent à peine. Si sa santé ne l'immobilisait autant, Darwin voyagerait volontiers, et les petites excursions qu'il fait étant en bonne santé lui laissent un souvenir des plus agréables; il aime les paysages, et toute la nature l'intéresse. Il a la manie de faire ses paquets lui-même, et commence cette opération la veille du départ, de grand matin, accompagné de Polly, qui prend un air misérable et de circonstance.

Darwin est profondément aimé de ses enfans, et il les aime tendrement. Qu'il me soit permis de donner la fin de quelques pages émues qu'il écrivit au sujet de sa petite Anne, après la mort de celle-ci, à l'âge de dix ans :

J'avais toujours pensé que, quoi qu'il arrivât, nous aurions eu pour notre vieillesse au moins un être aimant que rien n'aurait pu changer. Ses mouvemens étaient vigoureux, actifs et extrêmement gracieux. Lorsqu'elle se promenait avec moi dans le *Sand-Walk*, bien que

j'allasse vite, elle marchait devant moi, pirouettant avec élégance, sa chère figure toujours illuminée des plus doux sourires. Quelquefois elle avait avec moi des attitudes charmantes, légèrement coquettes, dont le souvenir m'attendrit. Elle employait souvent un langage exagéré, et lorsque je la raillais, en exagérant encore ce qu'elle venait de dire, je vois toujours le petit geste de tête et j'entends l'exclamation : « Oh ! papa, c'est indigne à vous ! » Nous avons perdu la joie de notre foyer et la consolation de notre vieillesse. Elle doit avoir su combien nous l'aimions tendrement; plût à Dieu qu'elle sût maintenant avec quelle tendresse et quelle profondeur nous aimions et aimerons toujours sa chère et joyeuse figure ! Que nos bénédictions l'accompagnent !

C'est un père excellent, très affectueux, très indulgent. « Je ne crois pas, dit Francis Darwin, qu'il ait jamais adressé un mot de colère à aucun de ses enfans. » Du moins, quand cela lui arrive, il a une façon de s'en excuser qui est touchante. Un de ses fils raconte qu'une fois, à propos d'une question qui préoccupait vivement l'opinion publique en Angleterre, il fit une remarque qui ne cadrait pas avec la manière de voir de son père. Celui-ci, dans un accès d'humeur, lui répliqua assez vivement. « Le lendemain matin, vers les sept heures, dit son fils, il vint dans ma chambre, s'assit sur mon lit et me dit qu'il n'avait pu dormir, en pensant qu'il avait été si fort en colère contre moi, et il me quitta après quelques paroles affectueuses. »

Les enfans, à leur tour, l'apprécient fort à tous égards, même comme camarade de jeux, et une de ses filles raconte ce qui suit : « Comme exemple de nos relations et comme preuve de la valeur que nous lui reconnaissions comme camarade de jeux, je dirai qu'un de ses fils, âgé de quatre ans, essaya de le corrompre, au moyen de l'offre de douze sous, pour le faire venir jouer avec nous à l'heure de son travail. Nous savions tous combien cette heure était chose sacrée, mais résister à douze sous nous paraissait chose impossible ! » Les enfans envahissaient souvent son cabinet de travail pour chercher de la ficelle, des ciseaux, un couteau, un marteau ; quand cela s'était produit plusieurs fois, il leur disait d'un air résigné : « Ne croyez-vous pas que vous pourriez vous abstenir de revenir ? J'ai été dérangé bien souvent. » Jamais un mot d'impatience ni de colère ; il était toujours bon et affectueux, plein de sympathie pour les occupations de ses enfans, que ce fussent leurs jeux ou leurs travaux. Avec ses invités, sa manière est charmante ; il a une façon de s'en occuper, de causer avec chacun d'eux tour à tour, qui leur rend le séjour à Down particulièrement agréable ; aucune morgue, aucune prétention ; bien au contraire, il semble toujours se considérer comme peu de chose auprès de son interlocuteur. Sa conversation est assez décousue. Sur

ses phrases se pressent des incidentes, des parenthèses, si bien qu'à la fin il se trouve parfois fort loin de son point de départ, ou encore il passe de déduction en déduction, de telle sorte qu'à la dernière conclusion l'interlocuteur a entièrement oublié les prémisses. Il bégaie un peu quand sa pensée est hésitante et il s'aide de gestes. Sa parole est exagérée; il sent vivement et sa parole s'en ressent. Même dans les descriptions, sa phrase l'emporte; c'est ainsi que, dans *l'Origine des Espèces*, il parle d'une larve de cirripède : « Avec six paires de nageoires admirablement constituées, une paire d'yeux composés magnifiques et des antennes extrêmement complexes. » — « Nous avons beaucoup ri avec lui, dit son fils, de cette phrase, que nous comparions à un boniment. » Cette tendance à s'abandonner à la forme enthousiaste de sa pensée, sans crainte du ridicule, apparaît dans tous ses écrits.

Il connaît cette tendance qu'a sa parole à l'emporter au-delà de la limite juste, et craint même d'avoir à gronder un domestique. Et, de fait, il est si rare que pareille occurrence se présente, que son fils ne se rappelle qu'un seul exemple : il lui souvient d'avoir escaladé les escaliers par pure terreur, un jour que les circonstances exigèrent une exécution domestique, tant la chose lui parut surprenante. En société, son attitude est animée et gaie. Il aime à plaisanter, à taquiner parfois; son rire est sonore et libre. Il apprécie beaucoup l'esprit des autres et l'*humour*. Huxley, — l'un des grands savans et des meilleurs écrivains anglais, en même temps qu'un homme d'un esprit très vif, — a pour lui un grand charme, et sa conversation est un régal qu'il apprécie toujours fort. Avec Lyell et Hooker, la conversation est plutôt une controverse scientifique. Malgré sa santé précaire, Darwin s'occupe beaucoup des affaires de son village; il participe à diverses institutions philanthropiques, auxquelles il prend une grande part avec son ami le *clergyman* de Down.

Sa manière de travailler peut intéresser le lecteur; aussi en dirons-nous quelques mots. Tout d'abord, il ne perd jamais une minute et s'occupe toujours; il a appris la valeur du temps sur le *Beagle*, où son travail devait nécessairement être rapide, et il lui répugne de le laisser s'écouler sans en profiter. Il est maladroit de ses mouvemens et admire fort les anatomistes habiles; quand il a réussi à achever quelque dissection délicate, il en reste « muet d'admiration. » Dans sa jeunesse, il n'emploie que le microscope simple, que préconisait tant Robert Brown, et cet instrument lui a permis de voir beaucoup de choses qu'un naturaliste moderne ne croirait pouvoir apercevoir qu'avec des outils très perfectionnés. Il aime les méthodes et les instrumens simples, et n'a pas besoin de l'outillage compliqué qui tend à envahir les laboratoires de nos jours. Il

improvise des appareils de toute sorte, ou en fait faire de grossières épreuves par le charpentier ou le serrurier du village. Sa table à dissection est une planche épaisse, et ses outils sont tout ce qu'il y a de plus élémentaire. Il travaille avec une ardeur contenue, d'une façon très méticuleuse, de manière à n'avoir pas à revenir sur ses pas. Il tient note de chaque expérience, quel qu'en soit le résultat. Il distingue les différentes catégories d'objets au moyen de fils de couleur, et sur chaque pot de graines en germination une étiquette en zinc indique la nature de l'expérience. Il a une tendance prononcée à personnifier les objets de son expérience : il en parle comme s'ils avaient leur volonté, leur idée, et semble les soupçonner de vouloir sans cesse lui jouer des tours. « Je crois, dit son fils, à propos de ses expériences sur la germination, qu'il personnifiait chaque graine sous la forme d'un petit démon qui cherchait à le tromper en sautant dans le tas, ou en se sauvant tout à fait. »

Il a une foi implicite dans ses outils, et reste saisi d'étonnement en découvrant que ses deux micromètres diffèrent sensiblement. Sa balance est un vieil appareil qui date de son séjour à Édimbourg ; son verre gradué est un verre d'apothicaire. Les expériences les plus invraisemblables, en apparence les plus absurdes, ne le rebutent jamais. Il fait une foule d'expériences d'imbécile, — c'est son expression, — et pense qu'il ne faut jamais repousser les idées les plus étranges. Avec cela, une persévérance rare, une obstination véritable, dont il s'excuse parfois. Dès qu'une idée d'expérience s'est présentée à son esprit, il faut qu'il la réalise, et l'expérimentation est son grand plaisir : c'est une distraction quand il a trop écrit. Ses livres sont des instrumens de travail, rien de plus. Le sens du bibliophile lui est étranger. Il coupe les ouvrages volumineux pour les rendre plus portatifs et commodes à la main. Il déchire dans les brochures et collections tout ce qui ne l'intéresse pas. A mesure que les livres arrivent, il les lit ou les parcourt, selon leur valeur probable ; il en fait à mesure des notes, des résumés, à la fin, en guise de tables des matières, à son usage personnel ; et les notes et brochures sont ensuite classées dans des cartons, sous des rubriques différentes. Aussi, avec ses livres déchirés, sa bibliothèque présente-t-elle un aspect étrange, peu élégant au sens du bibliophile. Sa façon d'écrire est simple : il consulte d'abord l'ensemble des notes du portefeuille se référant au sujet qui l'occupe, et fait une esquisse générale sur le verso de placards d'imprimerie ou de manuscrits. Ceci est recopié par le maître d'école de Down, le copiste attitré de Darwin. Cette copie est revue, corrigée et envoyée à l'imprimerie. Avec les placards commence le travail le plus désagréable à Darwin ; il revoit le style, —

ce qui lui déplaît le plus, — il ajoute, il retranche, il allonge, il condense, il remanie, en deux fois, au crayon, puis à la plume. Enfin, il soumet le tout à différens membres de sa famille, quêtant les conseils, les critiques. C'est Mme Darwin qui a revu les épreuves de *l'Origine des Espèces,* et c'est une de ses filles qui revoit la plupart de ses autres œuvres.

Il écrit avec difficulté, d'une façon parfois obscure, ce qui nécessite beaucoup de modifications. Souvent il s'arrête au milieu d'une phrase dont il ne peut sortir, et se dit : « Maintenant, que voulez-vous dire? » et il formule sa réponse à haute voix. La partie littéraire de son travail est celle qui lui est le plus pénible et la plus difficile. « Il me semble que mon esprit est la proie d'une sorte de fatalité qui me fait établir en premier lieu mon exposé ou ma proposition sous une forme défectueuse ou maladroite. Au début, j'avais l'habitude de réfléchir à mes phrases avant de les écrire ; depuis plusieurs années, j'ai constaté que je gagnais du temps à griffonner des pages entières, aussi vite que possible, abrégeant les mots de moitié, et à les corriger ensuite à loisir. Les phrases ainsi griffonnées sont souvent meilleures que celles que j'aurais pu écrire avec réflexion. » Quelques dessins qui accompagnent ses œuvres sont généralement faits par ses enfans, et il a pour ces figures une admiration sans limites, se sentant incapable d'en faire autant. Dans ses dernières années, il n'écrit plus, il dicte, et c'est une chose singulière que sa façon d'aller jusqu'à la limite extrême de ses forces ; il s'arrête tout à coup, disant : « Je n'en puis plus, il faut que je m'arrête. »

Sa façon de juger les travaux des autres est toujours très bienveillante, même dans le cas assez fréquent où ceux-ci n'ont qu'une médiocre valeur. Sa modestie est bien connue ; il n'a jamais été de ces affamés de gloire qui cherchent à se la procurer par tous les moyens faciles : la réclame, si chère à quelques littérateurs et à quelques savans, lui fait horreur. Il a certainement le désir de faire œuvre qui dure, il a l'ambition naturelle à un esprit sain, mais rien de plus. « Je suis sûr, dit-il, de ne m'être jamais détourné d'un pouce de ma voie pour conquérir la renommée. » L'on comprend qu'avec une pareille façon de penser, il n'attache que peu d'importance aux discussions de priorité, et il le montre bien, comme nous le verrons plus loin, à propos de sa théorie de l'origine des espèces, quand Wallace lui envoie son mémoire sur ce sujet. L'on comprend aussi que les controverses mondaines ne l'intéressent guère ; il ne s'est que très peu occupé des critiques qu'on lui a adressées ; d'ailleurs, la plupart d'entre elles ont été trop faibles, trop peu raisonnées pour mériter cet honneur. Pour la probité scientifique

de Darwin, elle est bien connue ; elle mérite de devenir proverbiale. Jamais chercheur ne fut plus consciencieux, plus exact, plus scrupuleux.

Deux petits traits insignifians en eux-mêmes montrent bien cette préoccupation de l'exactitude. M. Brodie Innes, le clergyman de Down, raconte qu'une fois, après une réunion où les affaires de la paroisse avaient été discutées, Darwin vint lui rendre visite la nuit : « Il venait pour dire qu'en réfléchissant à la discussion, et bien que ce qu'il eût dit fût tout à fait correct, il pensait que j'aurais pu en tirer une conclusion erronée, et ne voulait pas prendre son sommeil avant de s'en être expliqué. Je suis convaincu, ajoute M. Brodie Innes, que si, un jour quelconque, un fait s'était présenté à lui qui contredisait ses théories les plus chères, il aurait enregistré le fait pour le publier avant de se coucher. » L'autre fait est rapporté par M. Romanes, un de ses disciples chéris. Darwin et Romanes avaient causé ensemble le soir, et, au cours de la conversation, Darwin avait incidemment dit que le plus émouvant spectacle qu'il eût rencontré était le paysage du haut de la Cordillière. Il alla se coucher, tandis que Romanes resta au fumoir à causer avec l'un des fils de Darwin, quand, vers une heure du matin, la porte s'ouvrit et Darwin parut. Il s'était relevé uniquement pour venir dire que sa mémoire l'avait trompé ; il aurait dû parler d'une montagne du Brésil et non de la Cordillière ; après quoi, il se retira. Comme le dit M. Romanes, c'est là un trait caractéristique et qui indique bien l'extrême précision du grand naturaliste. Pour conclure, il nous sera sans doute permis de faire une citation de M. F. Darwin, qui montre bien sous quel jour il faut envisager la vie de Darwin :

A l'exception de ma mère, nul ne peut connaître l'intensité exacte de ses souffrances ni le degré de sa patience prodigieuse. Elle le préservait de tout ennui susceptible d'être détourné, et n'omettait rien de ce qui pouvait lui épargner une peine quelconque, ou l'empêcher d'être fatigué. Elle tâchait d'alléger pour lui les nombreux inconvéniens que sa maladie faisait naître.

J'hésite à parler librement d'une chose aussi sacrée que le dévoûment de toute une vie, qui sut inspirer ces soins tendres et constans. Un des principaux traits de la vie de mon père, je le répète, est que, pendant quarante ans, il n'eut jamais un seul jour de bonne santé comme les autres hommes : sa vie fut un long combat contre la fatigue et l'effort de la maladie. Et ceci, je n'ai pu le dire sans parler aussi de la condition unique qui l'a rendu capable de supporter jusqu'à la fin cette lutte et de combattre jusqu'au bout.

Comme il est toujours intéressant de savoir ce qu'un homme émi-

nent peut penser de lui-même, ajoutons un dernier passage de son autobiographie, passage un peu long, mais que l'on nous pardonnera de rapporter tel quel :

Je n'ai pas une grande rapidité de conception ou d'esprit, qualité si remarquable chez quelques hommes intelligens, par exemple chez Huxley. Je suis donc plutôt un critique médiocre. Dès que j'ai lu un journal ou un livre, l'écrit excite mon admiration ; ce n'est qu'après une réflexion prolongée que j'en aperçois les points faibles. La faculté qui permet de suivre une longue et abstraite suite de pensées est chez moi très limitée ; je n'aurais jamais réussi en mathématiques ou en métaphysique. Ma mémoire est étendue, mais brumeuse : elle suffit pour m'avertir vaguement que j'ai lu ou observé quelque chose d'opposé ou de favorable à la conclusion que je tire. Au bout de quelques instans, je me rappelle où je dois chercher mes indications. Ma mémoire laisse tellement à désirer, dans un sens, que je n'ai jamais pu me rappeler plus de quelques jours une simple date ou une ligne de poésie.

Plusieurs de mes critiques ont dit en parlant de moi : « C'est un bon observateur, mais il n'a aucune puissance de raisonnement. » Je ne pense pas que ceci soit exact, car l'*Origine des Espèces*, du commencement à la fin, est un long argument qui a réussi à convaincre un assez grand nombre d'hommes très intelligens. Personne n'aurait pu l'écrire sans être doué de quelque puissance de raisonnement.

J'ai autant d'invention, de sens commun, de jugement qu'un homme de loi ou un docteur de force moyenne, à ce que je crois, mais pas davantage. D'un autre côté, je pense que je suis supérieur au commun des hommes pour remarquer des choses qui échappent aisément à l'attention et les observer avec soin. Mon ingéniosité a été aussi considérable que possible dans l'observation et l'accumulation des faits. Et, ce qui est plus important, mon amour des sciences naturelles a été constant et ardent.

Ce pur amour a été toutefois beaucoup encouragé par l'ambition d'être estimé par mes confrères naturalistes. Dès ma plus tendre enfance, j'ai eu un vif désir de comprendre et d'expliquer ce que j'avais observé, de grouper tous les faits sous quelques lois générales.

Mes habitudes sont méthodiques, ce qui a été nécessaire à la direction de mon travail. Enfin, j'ai eu beaucoup de loisir, n'ayant pas eu à gagner mon pain. Bien que la maladie ait annihilé plusieurs années de ma vie, elle m'a préservé des distractions et des amusemens de la société.

Mon succès comme homme de science, à quelque degré qu'il se soit élevé, a donc été déterminé, autant que je puis en juger, par des qualités et conditions mentales complexes et diverses. Parmi celles-ci,

les plus importantes ont été : l'amour de la science, une patience sans limites pour réfléchir sur un sujet quelconque, l'ingéniosité à réunir les faits et à les observer, une moyenne d'invention aussi bien que de sens commun. Avec les capacités modérées que je possède, il est vraiment surprenant que j'aie pu influencer à un degré considérable l'opinion des savans sur quelques points importans.

Installé à Down, Darwin y travaille avec plus d'ardeur que jamais. Il n'est guère connu du public encore ; en dehors de certains savans qui l'apprécient fort, comme Lyell, nul ne s'occupe de lui. Son volume sur les récifs de corail voit le jour en 1842, et un autre travail sur les îles volcaniques en 1844. Le volume sur les récifs de corail présente un grand intérêt. Cette œuvre a conquis pour Darwin une place éminente dans l'histoire de la géologie; les conclusions en ont été amplement confirmées, et sa théorie est acceptée des géologues en général. De 1842 à 1854, Darwin publie divers travaux. Malgré sa mauvaise santé pendant ces douze années, il ne passe que quinze mois hors de Down, dont près de cinq mois à Malvern, à différentes reprises, pour son hydrothérapie. Ses autres excursions sont motivées par des visites à la famille et des congrès de sociétés savantes. Parmi ses œuvres de cette époque, il y a divers travaux zoologiques et géologiques entre lesquels il convient de signaler un travail géologique pour une publication de l'Amirauté, et l'ouvrage sur les cirripèdes vivans et fossiles. Ce travail lui a pris beaucoup de temps, huit ans, et il se demande souvent si le sujet en valait la peine. L'on apprend, par son *Journal*, combien de temps chaque partie de cet ouvrage lui a pris. Ce travail le fatigue et l'ennuie beaucoup ; il le trouve très aride, et la matière a été si mal étudiée qu'il reste beaucoup à faire pour lui. Ce n'est cependant pas du temps perdu, comme le montre Huxley dans une lettre à F. Darwin ; cela a été un exercice très utile, qui lui a donné l'habitude de l'anatomie pure, et lui a fait comprendre les difficultés de l'observation. Ce travail, qui l'oblige à des recherches bibliographiques étendues, lui suggère quelques idées qu'il développe dans sa correspondance avec Hooker et Strickland, en particulier sur la très fâcheuse habitude qu'ont les naturalistes de dernier ordre de chercher à se faire connaître par des descriptions de genres nouveaux ou par de nouvelles descriptions d'êtres déjà connus. Il est d'usage, en effet, que le zoologiste qui décrit une espèce à nouveau, ou pour la première fois, la baptise comme il lui convient, en accolant son nom à celui de l'animal. La description reposant en général sur des caractères purement extérieurs, il en résulte que les classificateurs, — les *coquillards*, selon l'expression vulgaire, qui provient de ce que ce sont les ama-

teurs de coquilles, de mollusques qui s'adonnent le plus à cet inintelligent exercice,—multiplient les descriptions, qu'ils font courtes, rapides, incomplètes, en général, pour le simple plaisir de substituer leur nom à celui de quelque autre zoologiste. Il y a un abus véritable, qui ne profite à personne, et complique la synonymie. Darwin réagit fortement contre cette tendance, et fait remarquer qu'il est ridicule de laisser se perpétuer une coutume qui n'est justifiable que dans le cas où le travail du descripteur est approfondi et sérieux, qui n'existe ni chez les chimistes, ni chez les minéralogistes, lorsqu'il arrive à ceux-ci de découvrir des substances nouvelles, et qui ne sert qu'à favoriser une sotte vanité et l'éclosion de mauvais travaux.

Parmi les lettres de 1842 à 1854, nous ne noterons que celles qui se rapportent à une discussion entamée avec Lyell et Hooker, sur l'origine de la houille : la théorie que propose Darwin n'a pas été acceptée; il s'y attend bien d'ailleurs, d'après l'accueil que lui font ses deux amis, et, pour s'amuser, il la soumet à deux autres naturalistes. « A ce propos, écrit-il, comme la théorie marine de la houille vous a mis si fort en colère, j'ai eu l'idée d'en faire l'expérience sur Falconer et Bunbury, et cela les a rendus plus furieux encore. « D'aussi infernales bêtises devraient être extirpées de votre cervelle, » m'ont-ils dit... Je sais maintenant comment il faut s'y prendre pour secouer un botaniste et le mettre en mouvement. Je me demande si les géologues et les zoologistes ont aussi leurs points tendres : j'aimerais à le savoir. » Il note en passant une critique fort malveillante, dans l'*Athenæum*, de la réédition du *Voyage*, dédiée à sir Charles Lyell, mais ne s'en émeut guère : il sait que les sarcasmes et les épithètes désagréables d'un critique incompétent n'ont jamais nui à une œuvre sérieuse.

A mesure que les années se succèdent, les préoccupations domestiques augmentent. A Fosc, son ami, qui lui écrit pour annoncer la naissance de son dixième enfant, il répond en envoyant ses félicitations et ses condoléances, ajoutant que, si la chose lui arrive jamais, à lui Darwin, il sera inutile d'envoyer des félicitations : les condoléances lui suffiront. Il ajoute que, chaque fils donnant autant de peine à élever que trois filles, sa famille comprend dix-sept enfans (cinq fils et deux filles). L'éducation des premiers le préoccupe fort : il trouve l'éducation classique mal adaptée à la lutte pour l'existence, et défectueuse au point de vue du développement de l'esprit. Mais ce qu'il craint par-dessus tout, c'est une faiblesse de constitution héréditaire, et, en mainte lettre, il revient sur ce point. Sa santé à lui est d'ailleurs fort mauvaise à cette époque, et l'oblige à aller faire une cure à Malvern. Son père meurt durant cette période, et son état ne lui permet même pas d'aller rendre à celui-ci les der-

niers devoirs; c'est aussi vers cette époque que la Société royale lui décerne une médaille pour le récompenser de ses travaux.

III.

La grande œuvre de Darwin, c'est l'*Origine des Espèces*. Par son importance, et par le retentissement qu'elle a eu dans les sciences qui traitent de l'organisme vivant, et par la multiplicité de ses applications, les théories développées dans ce livre méritent que nous nous y arrêtions, non pour en exposer ou discuter les principes, qui sont bien connus, mais pour en montrer le développement et signaler l'accueil qui lui fut fait.

Cette œuvre, mûrie pendant plus de vingt ans, et qui n'aurait peut-être vu le jour qu'après une incubation plus longue encore sans un heureux accident, cette œuvre a occupé l'esprit de Darwin dès une époque lointaine, dès le milieu de la période que remplit son voyage autour du monde. L'*Origine des Espèces* procède directement du voyage, durant lequel Darwin emmagasine une foule de faits qu'il ne peut expliquer au moyen des théories courantes. Comment les interpréter? A son retour en Angleterre, en 1837, il voit bien que la théorie acceptée de l'immutabilité des espèces est le point délicat des doctrines zoologiques, et cela le conduit à étudier les bases sur lesquelles elle repose. Dès le mois de juillet 1837, il écrit dans son journal : « En juillet, commencé mon premier livre de notes sur la mutabilité des espèces. J'avais été très frappé, dès le mois de mars précédent, du caractère des fossiles de l'Amérique du Sud et des espèces des îles Galapagos. Ces faits, les derniers surtout, origine de toutes mes vues. » Il se mit à lire tout ce qui se rapporte de près ou de loin à la question, s'occupant beaucoup, avec raison, des variations provoquées par la domestication, et notant tous les faits connus. Il y a certainement, dans la première édition du *Voyage d'un naturaliste*, des passages indiquant que l'idée de la mutabilité des espèces obsédait déjà l'esprit de Darwin durant son voyage; mais, ce qui est plus intéressant, c'est la comparaison des deux éditions de cette œuvre : on y trouve des différences marquées, et nombre de passages, que M. F. Darwin a su bien choisir et mettre en relief, indiquent combien cette idée s'est imposée à lui dans l'intervalle qui les sépare. C'est de 1836 à 1839, en effet, que la théorie de l'origine des espèces s'est développée et a pris corps dans la pensée de Darwin. Plus intéressant encore est l'examen du livre de notes rédigées de juillet 1837 à février 1838. La lecture en présente un puissant intérêt; on voit, par les passages qui nous en ont été conservés, tous les progrès de

la pensée de Darwin, ses doutes, ses hésitations, et aussi la conviction croissante : toute l'*Origine* est là en germe.

En 1842, puis en 1844, Darwin rassemble ces notes, ou plutôt les condense en essais demeurés inédits, dont le dernier seul, celui de 1844, existe encore. Ce travail, de 231 pages in-folio, divisé en deux parties, coïncide assez étroitement avec l'*Origine des Espèces :* la répartition seule des matières en varie sur quelques points. Craignant que sa santé ne lui permette pas d'achever l'œuvre ébauchée, Darwin nous a laissé de cette époque un document fort intéressant, une sorte de lettre-testament adressée à sa femme, et dans laquelle il la prie, au cas où il viendrait à mourir sans avoir pu achever son œuvre, de veiller à ce que son esquisse soit publiée par les soins d'une personne compétente, Lyell, Hooker, Forbes ou Henslow, par exemple, qui se chargerait, moyennant un legs spécialement affecté à cette destination, de revoir ce travail, et, au besoin, de le compléter avec des documens non encore utilisés, mais classés et réunis par Darwin. A cette époque (1844), la théorie de la variabilité des espèces est très nette dans son esprit, et il ne veut pas que son labeur demeure inutile.

J'ai lu, écrit-il à Hooker, j'ai lu des monceaux de livres d'agriculture et d'horticulture, et je n'ai cessé de réunir des faits. Des rayons de lumière sont enfin venus, et je suis presque convaincu, contrairement à l'opinion que j'avais au début, que les espèces ne sont pas immuables (je me fais l'effet d'avouer un meurtre).

Le ciel me préserve des sottes erreurs de Lamarck, de sa « tendance à la progression » et des « adaptations dues à la volonté continue des animaux! etc. » Mais les conclusions auxquelles je suis amené ne diffèrent pas beaucoup des siennes, bien que les agens des modifications soient entièrement différens. Je pense que j'ai trouvé, — c'est ici qu'est la présomption, — la manière très simple par laquelle les espèces s'adaptent parfaitement à des fins variées. Vous allez gémir et vous vous direz intérieurement : Est-il possible que j'aie perdu mon temps à écrire à pareil homme? J'aurais pensé de même il y a cinq ans.

Il reste cependant bien des points à élucider, et la correspondance échangée avec Hooker, dès cette époque, jusqu'en 1856, est particulièrement intéressante par la mention qui y est faite des observations et des expériences auxquelles se livre Darwin pour élever ou consolider les nombreux arcs-boutans de son édifice. Ici, c'est une série de lettres qui se rapportent à la distribution géographique des animaux et des plantes, et aux circonstances qui

peuvent expliquer la répartition d'espèces identiques ou voisines en des régions distantes, séparées par la mer, sujet à la fois de géologie, de zoologie et de botanique, dans lequel Darwin se complaît à l'extrême ; ailleurs, il s'agit de l'explication à fournir de la diminution ou de l'extinction des espèces, etc. Toutes ces lettres, particulièrement intéressantes par la façon dont l'on voit Darwin successivement soulever les difficultés, les discuter, les expliquer, suggérer des études nouvelles, des points de vue jusque-là négligés, le naturaliste les lira avec le plus grand profit. Signalons aussi celles où il parle de ses expériences sur la résistance des œufs à l'action de l'eau salée, sur la lutte des plantes entre elles, sur le transport des graines et des œufs.

Cela dure ainsi de 1844 à 1856. En 1856, Lyell, témoin éclairé et judicieux de ses efforts, lui conseille de reprendre son esquisse de 1844, de la développer dans un grand ouvrage, avec le secours des faits nouveaux dont il dispose. Darwin, après quelques hésitations, se décide à suivre ce conseil. Ce travail devait être fort étendu : réunissant les notes de Darwin, le résultat de ses expériences et observations, des citations empruntées à une foule de travaux, l'ouvrage devait former quatre volumes de la dimension de celui que nous connaissons sous le titre d'*Origine des Espèces*, et devait renfermer tous les faits connus pour et contre la mutabilité des formes animales. L'œuvre est commencée en mai 1856, et poursuivie jusqu'en 1858, sans autres interruptions que celles que nécessite la santé de Darwin. Au début, il croit pouvoir faire bref, mais il s'aperçoit bientôt qu'il lui faudra donner de grands développemens pour soumettre au lecteur l'état complet de la question. Le travail avance lentement : il y a des contretemps, parfois des erreurs qui désolent Darwin, l'obligeant à reprendre les questions qu'il croyait résolues. « Je suis, écrit-il, le chien le plus misérable, le plus embourbé, le plus stupide de toute la Grande-Bretagne, et je suis prêt de pleurer d'ennui sur mon aveuglement et ma présomption. Il y a de quoi me faire déchirer mon manuscrit et tout planter là en désespoir de cause. »

En revanche, aussi, il a des jouissances profondes, tant son travail l'intéresse, une fois les obstacles surmontés. Mais, en 1858, un incident se produit qui change ses plans. Wallace, alors dans l'archipel Malais, lui adresse un mémoire manuscrit *Sur la tendance des variétés à s'écarter indéfiniment du type originel*. Ce mémoire, — publié depuis, — contient presque toute la théorie de Darwin, moins les exemples et les applications. L'ayant lu, comme Wallace l'en prie, il écrit aussitôt à Lyell (18 juin 1858) :

Je n'ai jamais vu de coïncidence plus frappante ; si Wallace avait

eu le manuscrit de mon esquisse écrite en 1842, il n'aurait pu en faire un meilleur résumé. Ses propres termes sont les titres de mes chapitres. Je vous prie de me renvoyer le manuscrit : il ne me dit pas qu'il désire le publier, mais naturellement je lui écrirai et je lui offrirai de l'envoyer à n'importe quel journal. De la sorte, toute mon originalité, quelle qu'elle puisse être, va se trouver anéantie, bien que mon livre, s'il a jamais quelque valeur, n'en doive aucunement souffrir, car tout le travail consiste dans l'application de la théorie. J'espère que vous approuverez l'esquisse de Wallace et que je pourrai lui dire ce que vous en pensez.

Cette lettre caractérise Darwin, et la dernière phrase est encore bien de lui : la question de priorité lui paraît secondaire, l'essentiel est que la théorie soit publiée. Il faut dire, du reste, que dans cette circonstance, où tant de savans se fussent disputés et eussent récriminé sans fin, — nous en avons chaque jour des exemples à propos de découvertes secondaires, — Darwin et Wallace se sont conduits d'une façon particulièrement noble et généreuse, comme il convient à des esprits vraiment élevés. En fait, tous deux étaient arrivés, d'une façon indépendante, aux mêmes conclusions : Darwin avait certainement la priorité réelle, car le sujet l'occupait depuis plus de vingt ans, mais Wallace le plaçait dans une situation fausse par l'envoi de ce manuscrit, dont il ne demandait d'ailleurs pas la publication. Darwin pouvait parfaitement publier, soit son esquisse de 1844, soit un mémoire plus étendu : il n'y songe pas; dès le début, il pense à faire publier le mémoire de Wallace. Le cas est embarrassant, et il en écrit à Lyell une semaine après :

L'esquisse de Wallace ne contient rien qui ne soit déjà plus développé dans mon esquisse copiée en 1844, et dont Hooker a pris connaissance il y a une douzaine d'années. Il y a environ un an, j'ai envoyé à Asa Gray un résumé de mes vues dont j'ai gardé la copie (à cause de notre correspondance sur plusieurs points), de sorte qu'il m'est possible d'affirmer avec vérité et de prouver que je n'emprunte rien à Wallace.

Je serais très heureux de publier maintenant une esquisse de mes vues générales en une douzaine de pages environ, mais je me demande si je puis le faire honorablement. Wallace ne parle pas de la publication, et je vous envoie sa lettre. Comme je n'avais aucune intention de publier une esquisse, puis-je le faire honnêtement maintenant que Wallace m'a envoyé un aperçu de sa doctrine? Mais il m'est impossible de discerner si en publiant maintenant je n'agirais pas d'une façon vile et mesquine. Cela a été ma première impression, et

je me serais certainement guidé sur elle, si je n'avais reçu votre lettre.

Lyell lui conseille de publier tout de suite. Darwin hésite, et il se fait nombre d'objections :

Wallace pourrait dire : « Vous n'aviez pas l'intention de publier un résumé de votre théorie avant le moment où vous avez reçu ma communication. Est-il honnête à vous de retirer un avantage de ce que je vous ai communiqué mes idées librement, sans que vous me les ayez, il est vrai, demandées, et de m'empêcher ainsi de vous devancer ? » L'avantage que je retirerais serait d'avoir été décidé à publier par le fait que je sais, d'une manière privée, que Wallace est dans la même voie que moi. Il me semble dur d'être obligé de perdre mon droit de priorité, qui date de plusieurs années ; mais, d'un autre côté, je ne puis croire que ceci rende ma cause plus juste. Les premières impressions sont généralement les bonnes, et, dès le début, j'ai pensé qu'il serait peu honorable à moi de publier maintenant.

Après consultation avec Lyell et Hooker, il finit cependant par se décider, avec peine il est vrai, car, dit-il dans son autobiographie, « je pensais que M. Wallace pouvait trouver mon procédé injustifiable : je ne savais pas alors combien noble et généreux est son caractère. »

Suivant le conseil de ses amis, il rédige donc un résumé qui accompagne le travail de Wallace, et les deux œuvres sont présentées à la séance de la Société linnéenne, du 1er juillet 1858. Cette solution est la meilleure que l'on pût imaginer. D'une part, Darwin ne perd pas le bénéfice de son labeur acharné, dont l'antériorité est bien établie par la copie d'une lettre par lui adressée à Asa Gray en 1857, et par le résumé de 1844 que Hooker peut certifier reconnaître pour l'avoir lu à l'époque. D'autre part, le travail de Wallace est publié intégralement, et porté à la connaissance du public, bien qu'il n'en ait aucunement manifesté le désir, et Wallace ne peut considérer Darwin comme ayant déloyalement profité de la connaissance qu'a celui-ci de son manuscrit pour prendre les devans.

Le double travail des deux naturalistes est donc lu à la Société linnéenne, et l'impression produite est sérieuse.

Sir Joseph Hooker écrit : « L'intérêt provoqué fut considérable, mais le sujet était trop nouveau, de trop mauvais augure pour que la vieille école entrât dans la lice avant d'avoir revêtu son armure. Après la réunion, l'on en parla avec une émotion contenue : l'approbation de Lyell et peut-être un peu celle que je donnais en qualité de lieutenant de

Lyell dans l'affaire, en imposa aux membres, qui autrement se fussent insurgés contre la doctrine. Nous avions aussi l'avantage d'être familiers avec les auteurs et avec leur théorie. »

Darwin a toujours gardé à ses amis Lyell et Hooker une profonde reconnaissance pour le conseil et l'appui qu'ils lui ont donnés en cette circonstance ; ses lettres en sont un témoignage fidèle : « Je m'étais tout à fait résigné, écrit-il à Hooker, et j'avais déjà écrit la moitié d'une lettre à Wallace, où je lui abandonnais toute priorité, et je n'eusse certes pas changé d'avis sans votre extraordinaire bonté, à Lyell et à vous. »

La publication de Wallace détermine Darwin à changer ses plans. Il cesse de travailler à l'œuvre entreprise, œuvre qui devait être considérable, avons-nous dit, et se décide à faire un résumé de celle-ci, mais un résumé qui, il le voit bientôt, devra former un volume de dimensions assez considérables. Ce résumé, c'est l'*Origine des Espèces*. Il y travaille avec ardeur, tenant ses amis au courant de ses progrès, trop lents à son gré, leur envoyant le manuscrit des chapitres au fur et à mesure pour les soumettre à leur appréciation, continuant aussi à noter, à observer, à expérimenter. A cette époque se rapporte une lettre qu'il adresse à Wallace, en réponse à un billet de celui-ci, et qui indique bien le caractère particulièrement droit et la courtoisie des deux hommes : « Permettez-moi, dit-il, faisant allusion à deux lettres de Wallace, permettez-moi de vous dire combien j'admire du fond du cœur l'esprit dans lequel elles sont conçues... Je vous souhaite de tout cœur santé et entier succès dans tout ce que vous entreprendrez, et Dieu sait que, si un zèle admirable et l'énergie méritent le succès, vous le méritez amplement. Je considère ma carrière comme presque finie. Si je puis publier mon résumé (l'*Origine des Espèces*), et peut-être mon ouvrage plus étendu sur la même matière, je considérerai ma course comme fournie. »

L'éditeur Murray, qui a entendu parler, — par Lyell, semble-t-il, — du volume que prépare Darwin, offre de le publier. Darwin accepte, à la condition que Murray parcoure d'abord le manuscrit, et ne s'engage point sans en avoir pris connaissance ; il craint que l'orthodoxie de l'éditeur n'en soit blessée. Murray parcourt quelques chapitres et maintient son offre, qui est définitivement acceptée. L'impression est commencée aussitôt. La correction des épreuves est chose terrible pour Darwin. Il trouve son style détestable, souvent obscur, et, en raison du nombre des corrections, il offre à Murray d'en prendre une partie à sa charge. Ces épreuves sont communiquées à ses amis, qui lui donnent leurs impressions. Vers la fin, Darwin se sent à tel point fatigué que force lui est de se réfugier

à Ilkley, où il subit un traitement hydrothérapique, tout en achevant la correction des épreuves. Enfin, en novembre 1859, l'*Origine des Espèces* voit le jour.

Il n'entre pas dans le cadre de cette étude d'analyser cette œuvre capitale, dont divers écrivains ont déjà, ici même, entretenu nos lecteurs, à commencer par M. Laugel. L'on se rappelle que Darwin y propose une théorie nouvelle de l'origine des espèces, contraire à celle qui était jusque-là classique, à celle des créations spécifiques, et que sa théorie repose sur la variabilité et la sélection naturelle, lesquelles suffiraient à faire dériver toutes les espèces d'un nombre très restreint de types originels, grâce à des lois générales constamment en action. Il nous sera cependant permis de nous arrêter un instant sur l'accueil qui fut fait à ce livre, qui bouleversa les esprits, non point tant par ce qu'il renfermait que par l'extension logiquement imposée aux conclusions purement zoologiques par l'esprit des lecteurs intelligens. Les 1,250 exemplaires de la première édition sont enlevés le jour de la vente, et aussitôt l'éditeur Murray travaille en hâte à en tirer 3,000 exemplaires de plus. A ce point de vue, — secondaire d'ailleurs, — le succès est grand, et il indique de la part du public une ardeur considérable, ce qui ne laisse pas de surprendre Darwin. Mais ce qui intéresse plus que le succès de librairie, si significatif soit-il pour une œuvre aussi spéciale, c'est l'impression, le jugement des personnes compétentes. Darwin tient particulièrement à l'approbation de Lyell, Hooker, Gray et Huxley, qui sont à la tête des sciences naturelles. Lyell se rallie dans une grande mesure, chose fort importante pour Darwin. « D'autre part, Lyell, jusque-là le pilier des antimutabilistes (qui le considérèrent par la suite comme Pallas Athéné a pu considérer Diane après l'affaire d'Endymion), se déclara darwinien, mais non sans de sérieuses réserves, » dit Huxley dans un très intéressant chapitre par lui écrit pour l'œuvre de M. F. Darwin. Les hésitations de Lyell tiennent surtout à l'antipathie qu'il a pour un corollaire nécessaire de la théorie, l'origine simienne de l'homme. Cela ne l'empêche pas, — et c'est une preuve de grand courage et de vigueur intellectuelle de la part d'un homme qui a passé sa vie à combattre les doctrines, mal étayées, il est vrai, de Lamarck, — d'abandonner « des idées anciennes et longuement chéries, qui constituaient pour moi le charme de la partie théorique de la science, dans mes jours de jeunesse, alors qu'avec Pascal je croyais à la théorie de l'archange déchu. »

Pour Hooker, c'est un converti, — ou un « perverti, » — d'avant la lettre, et qui accepte les théories de Darwin bien avant qu'elles ne soient portées à la connaissance du public. Il publie dans le *Garde-*

ner's Chronicle un article fort élogieux. Gray, l'éminent botaniste américain, est plus que converti : c'est un adepte militant qui livre un combat formidable aux États-Unis en faveur de Darwin. Huxley se rallie aussi, et écrit à Darwin : « J'espère que vous ne vous laisserez pas ennuyer ou dégoûter par les injures nombreuses et les mésinterprétations qui, si je ne me trompe fort, vous attendent. Soyez bien persuadé que vous avez droit à la reconnaissance éternelle de tous ceux qui pensent. Quant aux roquets qui aboieront et grogneront, rappelez-vous que quelques-uns de vos amis, en somme, sont doués d'un degré de combativité qui, bien que vous l'ayez souvent et à juste titre blâmé, peut vous être d'un grand secours. J'aiguise bec et ongles en prévision de l'avenir... » Non content de déclarer ainsi sa foi, Huxley la veut proclamer à tous, et publie dans le *Times* un article admirable, — comme la plupart des productions du maître écrivain qui double l'éminent savant, — tout en faveur de Darwin. A côté de ces convertis de la première heure, il faut ranger encore Wallace naturellement, qui s'exprime en termes chaleureux, sir John Lubbock, Watson, Ramsay, von Baer, Bentham, M. Dareste, le marquis de Saporta, M. de Quatrefages, à l'opinion duquel Darwin attache une haute valeur; M. Laugel, dont l'article publié ici même est cité à diverses reprises par Darwin comme étant l'un des meilleurs. Les témoignages de sympathie venant de France sont d'autant plus agréables à Darwin que l'Académie des Sciences est assez peu disposée en sa faveur. Élie de Beaumont invente, pour l'*Origine des Espèces*, le surnom de « science moussante, » qui, selon Huxley, « le condamne à une notoriété perpétuelle ; » et Flourens publie un volume destiné, dans sa pensée, à ne plus laisser debout un seul des argumens de Darwin. « Quel jargon métaphysique jeté mal à propos dans l'histoire naturelle, qui tombe dans le galimatias dès qu'elle sort des idées claires, des idées justes! Quel langage prétentieux et vide! Quelles personnifications puériles et surannées! O lucidité! ô solidité de l'esprit français, que devenez-vous? » Flourens a oublié d'ajouter quelles sont, pour lui, les idées claires dont il parle. Cette critique laisse Darwin assez froid. « Cela me fait plaisir, dit-il, car cela montre que la doctrine se propage en France : » cela lui suffit. Huxley, moins philosophe, et que, d'ailleurs, la polémique est loin d'effrayer, ajoute en guise de réflexion : « Étant privés de la bénédiction que confère la possession d'une académie, nous ne sommes pas habitués à voir traiter de la sorte nos hommes les plus éminens, même par un secrétaire perpétuel. »

S'il y a des adeptes de la première heure, il y a aussi des ennemis acharnés. Il en est qui ne comptent pas : c'est le grand nombre, et nous n'en parlerons pas. Parmi ceux qui comptent, il faut

réserver le premier rang à Agassiz, le savant naturaliste américain. Sa critique est ce que doivent être les critiques de gens qui se respectent, solide dans le fond, courtoise dans la forme. Sedgwick, le célèbre géologue, est hostile aussi, mais ses argumens sérieux sont amoindris par l'adjonction de considérations étrangères au débat. Harvey, Wollaston, Henslow, Jenyns, sont hostiles aussi, ou bien n'acceptent qu'une petite partie des conclusions de Darwin.

Parmi les critiques adverses, dénuées de valeur scientifique, il nous faut en citer deux : celles de deux dignitaires de l'église, Haughton et Wilberforce. Celle de Haughton fut brève, dédaigneuse. Wilberforce fut amusant. Non-seulement il publie, dans la *Quarterly Review*, un article virulent, rempli, d'ailleurs, d'erreurs de toute sorte : il profite encore de la réunion de l'Association britannique pour faire une attaque, demeurée mémorable, contre l'œuvre de Darwin. L'agitation du public était grande et la foule considérable pour écouter l'évêque d'Oxford. Son discours, amusant, incisif, mais vide, ne tarda pas à l'entraîner à des personnalités, et, à un moment, il demanda à Huxley si c'était par son grand-père ou sa grand'mère qu'il se rattachait au singe. A quoi Huxley répliqua qu'il n'en savait rien, mais que cette parenté n'avait rien qui le choquât; qu'il préférait pour aïeul un singe à un homme qui se mêle de traiter les questions auxquelles il n'entend rien. Les rieurs furent du côté de Huxley, et l'évêque se retira battu. Le côté humoristique de cette critique amusa fort Darwin, qui, d'ailleurs, ne pouvait y attacher une importance quelconque. L'attitude du chanoine Kingsley est particulièrement intéressante. Il écrit à Darwin : « Depuis longtemps, par l'observation du croisement des plantes et des animaux domestiques, j'ai appris à ne plus croire au dogme de la permanence des espèces. En second lieu, j'ai appris graduellement à voir que c'est une aussi noble conception de la divinité, de croire qu'elle a créé des formes originelles susceptibles de se développer dans les formes nécessaires, selon le temps et le lieu, que de penser qu'il lui a fallu intervenir à nouveau pour combler les lacunes créées par elle. Je me demande même si la première conception n'est pas la plus élevée. » Mais c'est là une exception : le clergé est généralement opposé aux idées de Darwin. Son ami, le pasteur de Down, M. Brodie Innes, ne les accepte pas; d'ailleurs, ils ne discutent jamais ces questions ensemble; ils sont habitués à ne pas s'entendre, malgré leur étroite amitié. « M. Brodie Innes et moi, dit Darwin, avons été des amis intimes durant trente ans, et nous ne nous sommes jamais complètement entendus que sur un seul sujet, et, cette fois, nous nous sommes regardés fixement, pensant que l'un de nous devait être fort malade. »

Pour conclure, quelques passages de l'autobiographie, concernant l'*Origine des Espèces*, pourront intéresser le lecteur :

On a dit que le succès de l'*Origine des Espèces* prouvait « que le sujet était dans l'air, » ou « que les esprits étaient préparés. » Je ne pense pas que cette hypothèse soit strictement exacte, car j'ai sondé à l'occasion plusieurs naturalistes, et je n'en rencontrai jamais qui parussent douter de la permanence des espèces. Lyell et Hooker même, qui m'écoutaient avec intérêt, ne paraissaient nullement partager mon opinion. J'essayai une ou deux fois d'expliquer à des hommes distingués ce que j'entendais par la sélection naturelle, mais j'échouai d'une façon absolue.

Ce qui doit être strictement vrai, c'est que des faits innombrables et bien observés étaient enregistrés dans l'esprit des naturalistes, faits prêts à prendre leur place respective aussitôt qu'une théorie suffisamment établie se présenterait pour les recevoir. Un autre élément de succès pour mon livre fut sa dimension modérée, et ceci est dû à l'essai de M. Wallace. Si j'avais publié mon livre tel que je l'avais commencé en 1856, l'ouvrage aurait été quatre fois plus étendu que l'*Origine*, et bien peu auraient eu la patience de le lire.

Je gagnai beaucoup à en retarder la publication de 1839, époque où ma théorie fut arrêtée dans mon esprit, à 1859, et je ne perdis rien à ce délai, car il m'importait peu que l'on attribuât plus d'originalité à Wallace qu'à moi. Il est évident que son essai aida à faire accueillir ma théorie.

IV.

Nous avons dit plus haut que les dernières épreuves de l'*Origine des Espèces* furent corrigées à Ilkley, où Darwin était allé faire une cure d'hydrothérapie. Il rentre à Down peu après, au moment où le livre est publié. En même temps qu'il correspond avec ses amis, se tenant au courant de l'accueil fait à son œuvre, il s'occupe des traductions qu'on lui propose de faire, en français et en allemand. La traduction allemande ne lui plaît qu'à moitié, Bronn, l'auteur de celle-ci, ayant pris la liberté d'omettre les passages qui ne lui conviennent pas et d'ajouter ses réflexions personnelles. Singulier traducteur !

Ces affaires secondaires expédiées, Darwin se remet à l'œuvre, pour continuer son grand travail, celui auquel il travaillait quand les circonstances l'obligèrent à écrire *l'Origine des Espèces;* mais il le continue sous une forme modifiée : il se décide à prendre successivement divers points qu'il développe avec détails et publiera sous forme de livres isolés. Le 1er janvier 1860, il commence son

travail sur les *Variations des animaux et des plantes à l'état domestique*, œuvre dans laquelle il note l'abondance des variations légères que présentent ces êtres, et montre le parti qu'en a tiré la sélection artificielle, consciente ou inconsciente, exercée par l'homme, pour la production de variétés nouvelles. Le livre ne voit le jour qu'en 1868. Entre temps, Darwin a reçu la médaille Copley, la plus haute des récompenses dont la Société royale dispose. « C'est un grand honneur, écrit-il à ce propos ; mais, à part plusieurs lettres affectueuses, ces choses m'importent peu : cela montre, toutefois, que la sélection naturelle fait quelques progrès dans ce pays, et ceci me fait plaisir. » Il est à noter que la Société royale récompensait en Darwin, non l'auteur de l'*Origine des Espèces*, mais l'écrivain des *Récifs de corail*, du *Voyage d'un naturaliste*, de l'ouvrage sur les cirripèdes, etc. Cette réserve est strictement indiquée par le discours qui accompagna la remise de la médaille, et elle indique que, si les idées de Darwin étaient acceptées d'une petite élite, elles étaient encore en suspicion auprès de la foule des savans.

C'est vers cette époque qu'il fait la connaissance de F. Müller, savant pour lequel il professe la plus haute estime ; de V. Carus, qui sera désormais son traducteur attitré pour la langue allemande ; de Preyer, le physiologiste d'Iéna, qui, dans son beau livre, *l'Ame de l'enfant*, reprend l'étude ébauchée par Darwin sur le développement psychologique du nouveau-né, et à qui il écrit : « Jusqu'à présent, je suis continuellement honni et traité avec mépris par les écrivains de mon pays, mais les jeunes naturalistes sont presque tous avec moi, et, tôt ou tard, le public devra suivre ceux qui font des études spéciales sur la matière. Le dédain et les injures des écrivains ignorans me touchent peu. » Citons aussi M. A. Gaudry, à qui il fait remarquer combien c'est chose étrange que la patrie de Lamarck, de Buffon, de Geoffroy Saint-Hilaire, soit si réfractaire à l'adoption de ses vues ; M. de Saporta, dont l'appui lui fait grand plaisir ; Haeckel, qui depuis a outré le darwinisme de la façon que l'on sait ; Carl Vogt, qui n'hésite pas à prendre un rôle militant en faveur de l'*Origine des Espèces*.

Parmi les lettres de cette époque, il en est une qui est fort intéressante : elle se rapporte à une question physiologique dont le parlement était saisi, celle des mariages entre cousins germains. Darwin arrive à la conclusion, formulée dans une lettre à sir John Lubbock, que l'on ne connaît rien de précis sur la matière, et que l'idée communément acceptée de l'influence nuisible des unions consanguines repose sur des traditions, des préjugés, et non sur des faits. La question n'est pas de celles que l'on résout aisément, car une étude spéciale amena un de ses fils, George Darwin, à conclure (en 1875) qu'en l'état actuel il est impossible de se prononcer.

En 1871 se place la publication de la *Descendance de l'homme*, où Darwin s'attache à établir l'origine de l'homme d'après les principes de l'évolution et de la sélection; l'accueil qui lui est fait a beaucoup perdu de cette acrimonie qui salua l'apparition de l'*Origine des Espèces*. C'est en 1871 aussi que fut publiée l'*Expression des émotions*. D'autres œuvres suivent bientôt : la *Fertilisation des orchidées*, la *Fécondation croisée et directe*, les *Plantes grimpantes*, la *Faculté du mouvement chez les plantes*, etc. En 1875, Darwin est appelé devant la commission sur la vivisection, pour donner son avis. Sur ce point, il est très catégorique. Darwin, l'homme au cœur tendre par excellence, que l'esclavage humain a douloureusement impressionné au Brésil, qui ne maltraite jamais un animal, et dont les idées zoophiles sont si bien connues dans les environs de Down que les cochers osent à peine fouetter leurs chevaux, dans la crainte d'une verte semonce, Darwin, écrivant à Ray Lankester, dit : « Vous me demandez mon opinion sur la vivisection. Je suis tout à fait d'accord avec vous, et je la trouve justifiable quand il s'agit de recherches physiologiques véritables, mais non quand il s'agit d'une simple curiosité, à mon avis détestable et condamnable. C'est un sujet qui me rend malade d'horreur, et je n'en parlerai plus, sans quoi je ne pourrai fermer l'œil de la nuit. » Sir Thomas Farrer a recueilli le même témoignage, et a dit que Darwin était fermement convaincu que l'interdiction d'expériences sur les animaux vivans arrêterait nos connaissances sur la maladie et les remèdes à lui opposer. A l'appui de ses idées, il cite les expériences et les résultats de Pasteur, de Virchow. L'opinion de Darwin est celle de la majorité des personnes compétentes, qui savent, par expérience, ce que la médecine doit à la vivisection, et reconnaissent cependant la déférence que l'on doit à ce sentiment si naturel : l'horreur de la souffrance inutile. Il est tant de souffrances et de douleurs dont le but nous échappe, que c'est un crime que d'en augmenter sans nécessité le nombre.

En 1878, l'Académie des Sciences appelle Darwin à elle, dans la section de botanique. Il y avait eu, en 1872, une tentative pour le faire élire, tentative dont M. de Quatrefages, l'honoré naturaliste, avait pris l'initiative, semble-t-il, et à laquelle M. de Lacaze-Duthiers s'était rallié, à la grande satisfaction de Darwin, qui estimait fort ses nombreux travaux; mais cette tentative n'aboutit point. L'élection se fit en 1878; il eut 26 voix sur 39 (dont sept bulletins blancs); il écrivait à Asa Gray, élu en même temps que lui : « C'est une assez bonne plaisanterie que j'aie été nommé dans la section de botanique, étant donné que mes connaissances me permettent tout juste de savoir que la marguerite est une composée, et le pois une légumineuse. » La même année, l'académie des sciences de Berlin lui

ouvrit ses portes, et, en 1879, celle de Turin lui décerna un prix de 12,000 francs, dont il prit immédiatement une partie pour en faire don à Dohrn pour sa station zoologique de Naples, qui a tant rendu de services à la science. Les honneurs ne lui faisaient point oublier ses amis, car c'est à cette époque qu'il réussit à faire allouer à Wallace, son ami et rival, une pension gouvernementale.

Nous n'insisterons pas plus longuement sur cette dernière période de la vie de Darwin : tout son intérêt réside dans les œuvres qu'il publia, œuvres touchant surtout à la botanique, et dont nous ne pouvons entreprendre ici le résumé. Il est cependant un point qu'il nous sera permis d'effleurer en passant: c'est la question des idées religieuses du grand naturaliste. Pour la grande majorité de ceux qui en parlent sans l'avoir lu, — et le nombre en est grand, — Darwin est « un athée qui fait descendre l'homme du singe. » Athée, Darwin ne l'est pas : il n'est pas chrétien, mais il n'est pas athée. Sur ce point, son autobiographie et ses lettres sont formelles. Pendant son enfance et sa jeunesse, à l'époque du voyage, Darwin était un croyant sincère, acceptant tous les dogmes de l'église d'Angleterre,— au point même d'exciter l'hilarité de ses compagnons de voyage, qui étaient pourtant des croyans. C'est de 1836 à 1839 que Darwin a le plus réfléchi aux questions religieuses, et c'est de cette époque que date la modification de ses idées. De chrétien il devint déiste : il sentait la nécessité d'un créateur, étant donnée la création ; d'un législateur, en considérant les lois grandioses qu'il déchiffrait ; mais il ne croyait pas à une intervention occasionnelle de ce législateur, et estimait que les lois suivent toujours leurs cours, sans intervention de celui qui les a formulées dès le début. Il revient souvent sur ce point, et pense que la mort d'un être particulier n'est pas plus *nécessaire*, à un moment donné, que la variation d'un individu ou la création d'une espèce nouvelle n'est spécialement *voulue*. C'est un résultat des circonstances et non d'une volonté spéciale. « Il m'a toujours paru, dit-il, écrivant à une dame qui lui fait part de ses inquiétudes, il m'a toujours paru plus satisfaisant de considérer l'immense quantité de douleur et de souffrance qui existe dans ce monde comme le résultat inévitable de la suite naturelle des faits, c'est-à-dire des lois générales, plutôt que comme le résultat de l'intervention directe de Dieu, bien que ceci ne soit point logique, — je le sais, — quand il s'agit d'une divinité omnisciente. » Et ailleurs : « Je ne puis me persuader qu'un Dieu bienfaisant et tout-puissant ait créé les ichneumons (animaux parasitaires vivant aux dépens des chenilles qu'ils détruisent) de propos délibéré, avec la volonté expresse qu'ils vivent dans les corps des chenilles, ni que les souris doivent servir de jouet au chat. » Et encore : « La foudre tue un homme bon ou

mauvais, par suite de l'action très complexe de lois naturelles... » Darwin ne croyait donc pas à l'intervention de la divinité; pour lui, elle a formulé des lois qui vont leur chemin, sans s'en détourner jamais, et, à ce titre, il ne peut être considéré comme chrétien. « Mais dit-il, dans mes plus extrêmes fluctuations, je n'ai jamais été un athée; je n'ai jamais nié l'existence de Dieu. Je crois qu'en général, et surtout à mesure que je vieillis (il écrit en 1879), mais non toujours, l'agnosticisme représenterait le plus correctement l'état de mon esprit. » Écrivant à un jeune Hollandais, il disait : « L'impossibilité de concevoir que ce grand et étonnant univers avec nos moi consciens a pu naître par hasard me paraît être le principal argument pour l'existence de Dieu; » et dans une autre lettre, il s'exprimait ainsi : « Je crois que la théorie de l'évolution est tout à fait compatible avec la croyance en Dieu; mais il faut se rappeler que la définition de ce que l'on entend par ce nom varie selon les personnes. » Il y aurait bien des pages intéressantes à citer dans la correspondance de Darwin, se rapportant à cette grave et délicate matière, mais nous devons nous contenter de ces citations et indications sommaires. Darwin est un déiste, et non un athée, comme cela se répète couramment.

Darwin est mort le 19 avril 1882, d'une maladie de cœur. Dans le dernier mois de sa vie, il se plaignait d'une faiblesse assez grande et de troubles du côté du cœur, troubles se manifestant par des éblouissemens et des vertiges. Il vit la mort venir et ne la craignit point, et expira au milieu des siens. Sur la proposition de divers membres du parlement, il fut inhumé à l'abbaye de Westminster, entouré de ses pairs et de ses disciples, sir John Lubbock, Hooker, Huxley, le duc d'Argyll, Wallace. Il repose non loin de Newton, et c'est justice qu'une sépulture royale ait été ouverte à ces rois de la pensée.

Les œuvres de Darwin ont suscité des orages formidables, et l'apaisement est encore loin de régner dans le monde des naturalistes et des philosophes. Quelle que puisse être la portée de ces œuvres, quelle qu'en doive être la fortune, il est du moins un point sur lequel tous devront être d'accord, surtout quand ils auront lu cette correspondance, c'est la bonne foi, la sincérité profonde de Darwin. Elle éclate à chaque phrase avec une candeur inaltérable. Si l'on joint à cela le charme, la cordialité, qui sont si profondément empreints dans le caractère de Darwin, l'on comprendra qu'il soit peu de lectures aussi attachantes, et que véritablement, comme nous le disions, l'affection et la sympathie le disputent à l'admiration. C'est un éloge rare, que peu parmi les grands ont su mériter.

HENRY DE VARIGNY.

LE

JUGEMENT D'UN NÈGRE

SUR LA RACE NÈGRE

M. Edward Wilmot Blyden est un nègre pur de tout mélange, né aux Antilles, dans l'île danoise de Saint-Thomas. Dès l'âge de dix-sept ans, la nostalgie le prit ; il ressentit cet attrait mystérieux, irrésistible, qu'exerce le continent noir sur les nègres expatriés, sur ceux mêmes qui ne l'ont jamais vu. Il voulut voir les rivages de la Guinée; il lui sembla que c'était le seul endroit du monde où il pût vivre.

Liberia est, comme on sait, une colonie fondée par les abolitionnistes américains et destinée à servir de refuge aux noirs affranchis des États-Unis. Elle s'est constituée, il y a quarante ans, en république indépendante ; sa capitale est Monrovia. Ce fut à Monrovia que se fixa M. Blyden. Après avoir été sous-maître dans une maison d'éducation dirigée par un missionnaire, il devint professeur dans le collège récemment créé de Liberia. En 1864, il fut nommé secrétaire d'état. En 1866, il faisait un voyage en Orient, il parcourait l'Égypte et la Syrie. En 1871, le gouverneur anglais de Sierra-Leone le chargeait d'une mission diplomatique auprès de plusieurs chefs de tribus de l'intérieur. Six ans plus tard, il était ministre plénipotentiaire de la république de Liberia auprès de la cour de Saint-James, et le marquis de Salisbury le présentait à la reine Victoria. Il est retourné depuis dans son pays, et, en 1885, il était le candidat du parti libéral à la présidence de la république.

M. Blyden est un grand voyageur, il a visité quatre continens, et il a de bons yeux, l'oreille fine, une mémoire qui retient tout. Il observe, il juge, il compare, et son instruction est aussi solide que variée. Les têtes africaines ressemblent souvent à ces jardins créés par des mains d'enfans, et garnis de plantes arrachées sans leurs racines, coupées au ras du sol; on a beau les arroser, elles seront mortes avant la fin du jour. M. Blyden a découvert dès sa jeunesse que les racines servent non-seulement à fixer la plante au sol, mais à pomper sa nourriture, et il n'attache de prix qu'aux études approfondies, aux connaissances raisonnées. Il ne se contente pas d'enregistrer les faits, il en recherche les causes. Il a vécu dans les pays barbares comme dans les sociétés civilisées; il s'est appliqué à en démêler le caractère et les lois. Ajoutons que, savant humaniste, vrai lettré, il a étudié plus d'une grammaire, plus d'une littérature. Il lit le Coran en arabe, la Bible en hébreu; il cite Homère en grec, Virgile en latin, Shakspeare en anglais, Dante en italien. Cet homme, qui a vu et appris beaucoup de choses, joint l'agrément au savoir, et on comprend sans peine que lord Brougham, M. Gladstone, le doyen Stanley, Charles Dickens, Charles Sumner aient goûté sa conversation, entretenu avec lui un commerce de pensées et de lettres.

Quelle que soit la supériorité de son esprit, et si fier qu'il puisse être de ses amitiés, M. Blyden n'a jamais songé à renier ses origines; il craindrait de se manquer à lui-même s'il méprisait les Mandingues, les Achantis et les Foulahs. Il se sent nègre et il aime les nègres; il croit à l'avenir de l'Afrique, et cet avenir lui paraît intimement lié aux destinées de sa race. Il avait plus d'une fois exposé ses idées à ce sujet dans diverses revues anglaises ou dans des discours prononcés en Angleterre, aux États-Unis, à Monrovia. Il vient de réunir en volume ses conférences et ses articles (1). M. Blyden est un lettré, il n'est pas un homme de lettres. Il ne s'est pas piqué d'écrire un livre; il plaide une cause qui lui est chère, il la défend, selon les cas, en avocat habile, ingénieux et quelquefois éloquent, ou en philosophe persuadé que les injures, les mépris ne prouvent rien, que rien n'est méprisable dans la nature. Il pense avec saint Augustin qu'il n'y a point de doctrine si fausse qu'elle ne contienne quelque vérité; il pense avec Goethe que la plus précieuse de nos facultés est de savoir découvrir le diamant ou le cristal dans sa gangue. Il rend justice à l'Europe, à notre civilisation, quoiqu'il soit trop Africain pour l'admirer sans réserve; mais il nous demande à notre tour de ne pas refuser toute sympathie au nègre, qu'il définit « l'homme de l'amour, de la souffrance et du chant, *this man of love*

(1) *Christianity, Islam and the Negro Race*, by Edward W. Blyden, S. S. D. Late minister plenipotentiary of the Republic of Liberia at the Court of St-James. London, 1887; W.-B. Whittingham et C°.

and suffering and song. » Il nous invite à reconnaître que les noirs ont comme nous le droit de respirer, d'exister et de vivre, que comme nous ils ont un rôle à jouer dans les destinées générales de notre espèce, qu'ils sont une pièce essentielle à la grande machine du monde.

La négrophobie n'est, le plus souvent, qu'un sentiment instinctif, irréfléchi, irraisonné, une affaire de nerfs, l'effet de préjugés acquis ou hérités : les pères ont mangé des raisins verts et les dents des enfans en sont agacées. Un Américain d'esprit fort distingué et de sentimens très humains disait un jour à la grande actrice Sarah Kemble qu'il n'avait jamais plaint les malheurs de Desdémona, qu'une fille capable de s'amouracher d'un nègre méritait d'être étouffée sous un coussin. Un célèbre historien anglais, M. Freeman, qui a fait un voyage aux États-Unis où l'un de ses fils était planteur, a déclaré qu'il lui était absolument impossible de considérer un noir comme un homme et, à plus forte raison, comme un frère. Il souhaitait que chaque Irlandais établi dans la république étoilée tuât un nègre et fût pendu pour l'avoir tué. C'est ainsi que ce célèbre historien, qui ne craignait pas les plaisanteries de cannibale, proposait de résoudre du même coup deux questions embarrassantes : le problème de l'esclavage et le problème de l'Irlandais, qu'il se refusait également à considérer comme un homme et comme un frère.

Pourquoi M. Freeman méprisait-il le nègre? La seule raison qu'il en donne, c'est que le nègre est noir et que sa laideur lui paraît répulsive. Heureusement pour lui, il n'est jamais tombé, comme Scarmentado, dans les mains d'un corsaire né sur la côte de Guinée, qui lui aurait dit peut-être : « Vous avez le nez long et nous l'avons plat; vos cheveux sont tout droits et notre laine est frisée; vous avez la peau couleur de cendre et nous couleur d'ébène; par conséquent, vous n'êtes pas des hommes et vous ne pouvez être nos frères. Aussi, quand nous vous rencontrons et que nous sommes les plus forts, nous vous coupons le nez et les oreilles. » On peut être un historien de mérite et n'être pas un philosophe. Les philosophes savent que le monde est à la fois très grand et très petit, que de lieu en lieu, chaque pays a son esthétique, que d'un degré de latitude à l'autre, les goûts varient comme les habitudes. Stanley a raconté que lorsqu'il quitta l'intérieur de l'Afrique, où, durant deux ans, ses yeux s'étaient accoutumés au teint richement bronzé des indigènes, les premiers Européens qu'il rencontra sur la côte lui déplurent, que leur face pâle lui causa un étonnement mêlé d'inquiétude et de répugnance, qu'ils lui apparurent comme des malades, comme des mourans, comme des fantômes.

Les goûts et les dégoûts de M. Freeman ne sont pas des raisons. Plus sérieux est le témoignage de voyageurs en Afrique, qui sont ren-

trés chez eux médiocrement édifiés de ce qu'ils avaient vu. Dans le bassin du Niger comme dans le bassin du Congo, ils avaient trouvé des peuples enfans, paresseux, insoucians, à l'esprit mou, aux mains lâches, ne connaissant d'autre bonheur qu'une indolente quiétude, incapables de rien prévoir, vivant au jour le jour, récoltant tout juste la quantité de grain nécessaire à leur subsistance, ne mettant rien en réserve et mourant de faim dans les années maigres. Ils avaient trouvé ailleurs des mœurs farouches, des habitudes invétérées de brigandage, des tribus toujours en guerre, n'ayant ni foi ni loi, capables de toutes les perfidies comme de toutes les cruautés. Quelques-uns avaient assisté à des scènes de pillage, d'incendie et d'horreur; ils avaient vu de leurs yeux des attaques nocturnes, des villages surpris dans leur sommeil et emportés d'assaut, les vieillards égorgés, les jeunes filles et les hommes valides liés et garrottés pour être ensuite expédiés en hâte sur l'un de ces marchés impurs où se vend la chair humaine. Ils en ont conclu que le noir est une race imbécile, ou perverse, ou féroce, et que les brutes sont faites pour avoir un maître qui les gouverne à coups de fouet.

Il est impossible, comme le remarque M. Blyden, de pénétrer dans l'Afrique centrale ou tropicale, soit par l'est, soit par l'ouest, sans traverser une ceinture de contrées malsaines ou fiévreuses. Tout voyageur européen en emporte avec lui des miasmes pernicieux, ses nerfs se détraquent, sa bile se dérange, il tombe en langueur ou l'inquiétude le ronge, et le jugement qu'il porte sur les indigènes se ressent de l'inguérissable mélancolie qu'il a dans le cœur et dans les yeux : c'est Livingstone lui-même qui l'a dit. M. Blyden remarque encore que l'Afrique comprend une foule de variétés de noirs, très inégalement doués, différens d'humeur et d'habitudes, qu'il n'est pas permis de les englober tous dans la même sentence, de confondre les Foulahs qui habitent la région du Haut-Niger avec les Nubas de la région du Nil, les Mandingues, les Housas avec les Achantis, les Dahomiens ou les Yorubas avec les tribus de la Basse-Guinée et d'Angola.

Au surplus, les vices imputés aux noirs sont en partie notre ouvrage. Pourquoi certaines tribus ont-elles contracté des habitudes pillardes? Pourquoi préfèrent-elles à tout autre commerce les razzias d'hommes? Parce que les négriers musulmans du Kordofan ou du Darfour et les négriers chrétiens d'Europe ou d'Amérique leur avaient enseigné que la marchandise qui se vend le mieux est l'homme, et que le bois d'ébène trouve toujours preneur. Pourquoi certaines tribus, enfoncées à jamais dans leur torpeur, laissent-elles leurs champs en friche? Parce que, pour travailler, il faut jouir de quelque sécurité, et qu'elles ne sont sûres de rien. Le docteur Barth a trouvé dans le Bornou des ruines de villes écroulées, et il a constaté que ce pays d'épaisses forêts

et de jungles impénétrables, abandonnées au singe, à l'éléphant et au lion, avait été jadis couvert de centaines de villages, entourés de champs cultivés. Mais quoi! les Caucasiens avaient besoin d'esclaves; ils encouragèrent les razzias, les Touaregs envahirent le Bornou et en firent un désert. « Les nègres, disait Raynal, sont bornés, parce que l'esclavage brise tous les ressorts de l'âme; ils sont méchans, ils ne le sont pas assez avec vous. »

M. Blyden reproche aux ennemis de sa race leurs injustices, la précipitation et la témérité de leurs jugemens, leurs ignorances volontaires. Mais il préfère encore les négrophobes les plus endurcis à certains négrophiles tels qu'il en a connu dans la Grande-Bretagne et aux États-Unis, qui, mêlant l'arrogance à la compassion, le mépris à la tendresse, transportent dans la philanthropie le genre de sensibilité qui convient aux sociétés instituées pour la protection des animaux. Ces philanthropes déclarent au nègre, avec des yeux humides, avec un sourire confit en douceur et en miséricorde, qu'ils le regardent comme un frère, mais ils exigent que, pour reconnaître ce grand honneur qu'ils lui font, il confesse humblement l'infériorité de son espèce et leur témoigne en toute rencontre sa déférence, sa très sincère vénération. Avant que la guerre de sécession eût affranchi les noirs des états du Sud, la plupart des missionnaires leur disaient : « Vous avez une âme comme nous, et un jour vous goûterez les délices du paradis, où vous serez traités comme nos égaux. Pour mériter ce bonheur qui vous est promis, acceptez vos chaînes, votre servitude, votre abjection. Dieu a fait des maîtres pour commander et des esclaves pour leur complaire en toute chose. Votre lot ici-bas est le labeur, la pauvreté, l'obéissance qui ne raisonne jamais. Votre corps ne vous appartient pas. Vous inflige-t-on d'injustes châtimens, tenez-les pour justes si vous voulez plaire au Seigneur, et souvenez-vous que notre couleur est celle de tout ce qui est beau, de tout ce qui est noble, de tout ce qui est digne de respect et d'admiration, que la vôtre est le signe de tout ce qui est bas, dégradé et méprisable, que le diable est noir, que Dieu est blanc. »

Le nègre finissait par le croire. M. Blyden a entendu un noir, admis à jouer son petit rôle dans un *meeting* de prières à New-York, demander à Dieu « d'étendre sur l'assemblée ses mains blanches comme des lis. » Un autre s'écriait : « Frères, imaginez un bel homme blanc, avec des yeux bleus, des joues roses et des cheveux blonds; un jour nous lui ressemblerons. » M. Blyden soutient avec quelque apparence que la véritable éducation consiste à développer dans l'homme, quelle que soit sa couleur, le sentiment de sa dignité, l'estime, le respect de lui-même, et qu'un nègre à qui ses maîtres persuadent que, pour ressembler à Dieu, il devrait commencer par blanchir sa peau, se voue à l'avilissement éternel, qu'en attendant de devenir un ange, il se condamne à n'être jamais un homme.

On s'accommode plus facilement des indifférens que des faux amis. Quelques-uns des philanthropes qu'il a connus ont dégoûté à jamais M. Blyden de leur philanthropie, et leurs onctueux sermons lui causent plus de chagrin que les cruels arrêts prononcés par des politiques au cœur dur, qui déclarent froidement que, dans le grand combat pour l'existence, les faibles doivent disparaître devant les forts, que les races inférieures et improgressives sont destinées à périr, qu'un jour l'Europe conquerra toute l'Afrique, et que le nègre prendra place parmi les espèces perdues. Ainsi l'a décidé un Anglais, M. Winwood Reade, auteur d'un livre sur l'Afrique sauvage. Il affirme que l'Anglo-Saxon a reçu du ciel la mission de civiliser et d'occuper l'Afrique, et que le résultat final sera l'extermination des noirs ou leur disparition spontanée, leur extinction graduelle. « Mais, ajoute-t-il avec une grâce infinie, la postérité reconnaissante chérira leur mémoire. Quand des hôtels seront établis près des sources du Nil, quand il sera à la mode de naviguer en yacht sur les lacs du Grand-Plateau, quand les *cockneys* de Timbuctu auront leurs jardins à thé dans les oasis du Sahara, quand de parfaits *gentlemen*, bâtissant des villas dans l'Afrique centrale, auront des parcs à éléphans et des réservoirs à hippopotames, de jeunes *ladies*, installées sur des plians, à l'ombre des palmiers, verseront quelques larmes en lisant une romance intitulée : *le Dernier des Nègres*, — et le Niger deviendra un fleuve aussi romantique que le Rhin. »

Ces prédictions aimables ne sont pas pour effrayer M. Blyden. Il sait que les lois de la nature sont plus fortes que la malice des hommes, et que son peuple de forte structure est vigoureux et résistant. Il n'en va pas du nègre comme du Peau-Rouge ou de l'Australien : le voisinage du blanc ne lui est pas mortel, la civilisation européenne ne le tue pas, il continue à se reproduire et à pulluler jusque dans la maison de son maître. Malgré les milliers et les millions d'hommes que lui a pris la traite, l'Afrique est encore aussi populeuse que jamais, et l'Afrique sera toujours la patrie, le domicile du noir. L'Européen peut bien y créer des débouchés à son commerce, entretenir des intelligences avec les tribus, conclure avec leurs chefs des marchés ou des traités d'assistance mutuelle : il ne colonisera jamais la Nigritie et le Congo. La chaleur humide produit sur lui de funestes effets ; la fièvre le mine, ses forces s'épuisent rapidement, sa volonté s'affaisse, il s'exténue, il s'étiole, il languit, il dépérit, il a hâte de revoir l'Europe, et s'il est assez heureux pour y retourner, la pâleur de son front raconte l'aventure qu'il a courue : son teint est aussi blême que celui des pèlerins grecs qui avaient l'audace d'interroger les ombres dans la caverne de Trophonius.

Tout au contraire, le nègre expatrié qui respire de nouveau l'air natal recouvre bientôt la santé du corps et de l'esprit : « Il dépouille

ses craintes, ses doutes; sa raison s'affermit et la foi lui revient. Il sent que rien ne peut nuire à sa race. Aussi loin qu'il promène ses regards et sa pensée, il est entouré de millions d'hommes pareils à lui, et il ne se demande plus, comme de l'autre côté de l'océan, ce qu'il adviendra du nègre. S'il a bon cœur, il s'attendrit sur le sort de l'homme blanc, pour qui l'Afrique ne sera jamais une patrie. » En vérité, il y a peu d'apparence que les prophéties et les souhaits de M. Reade s'accomplissent jamais. Il est douteux que ses arrière-petits-enfans aient des parcs à éléphans dans l'Afrique centrale, et qu'on voie un jour de jeunes *ladies* au cœur sensible verser, à l'ombre des palmiers, des larmes charmantes et vraiment anglaises sur le tombeau du dernier des nègres.

M. Blyden est fermement convaincu, et je suis disposé à l'en croire, que l'Afrique n'aura pas le sort de l'Amérique, que le blanc n'y supplantera pas l'indigène, que l'avenir du continent noir est à jamais lié aux destinées de la race noire. Quelles seront ces destinées? Cette race est-elle condamnée à végéter dans une éternelle enfance et la sauvagerie est-elle sa loi? M. Blyden ne le pense pas; le nègre, selon lui, n'est pas un être improgressif: il est en chemin, un jour il arrivera. Dans ces derniers siècles, il a beaucoup changé. Partout où il a trouvé des maîtres insinuans et persuasifs, qui s'appliquaient à perfectionner ses instincts sans les violenter, il s'est montré capable d'éducation, de discipline. Il ne faut pas lui demander de blanchir sa peau, mais il a perdu quelques-unes de ses superstitions, il a acquis des idées auxquelles son cerveau semblait réfractaire. Faut-il désespérer de voir l'apprenti passer maître?

« Quand le soleil se couche, a-t-on dit, toute l'Afrique danse. » On a dit aussi que le nègre est le seul homme capable de chanter quand il est triste. L'Afrique chantera toujours, et je ne vois pas pourquoi elle se priverait du plaisir de danser. Mais elle renferme aujourd'hui des centaines de milliers d'hommes qui lisent, écrivent, raisonnent bien ou mal, et invoquent, soir et matin, un grand être invisible, dont la puissance souveraine a détrôné leurs fétiches. Qui a fait ce prodige? Bien que M. Blyden estime qu'il y a dans la Bible « beaucoup de choses qu'un noir ne peut digérer, et qui ne procurent à son âme aucune nourriture ni aucune joie, » il ne laisse pas d'être un bon chrétien; il pense qu'un Dieu crucifié est celui qui convient le mieux à la race que les autres races ont crucifiée, et il se flatte qu'un jour l'Évangile régnera dans toute l'Afrique. Mais en homme de bon sens, qui ne s'insurge pas contre les faits, il convient que, jusqu'aujourd'hui, le christianisme, importé à Sierra-Leone et à Liberia, s'est montré impuissant à s'assimiler les indigènes des tribus voisines, qu'en vain depuis trois cents ans l'Afrique occidentale est travaillée par le pro-

sélytisme catholique ou protestant, aucun chef de quelque autorité ne s'est laissé convertir, aucune tribu n'est devenue chrétienne. Qui a conquis l'Afrique centrale ? C'est Mahomet. Au témoignage du cardinal Lavigerie, il y a aujourd'hui du Soudan au Niger plus de 60 millions de musulmans. « Entre Sierra-Leone et l'Égypte, dit de son côté M. Blyden, l'islamisme est la seule puissance intelligente, morale et commerçante. Il a pris possession des tribus les mieux douées, il a imprimé sa marque à leur vie sociale et religieuse. Ses adhérens gouvernent la politique et le commerce de presque toute l'Afrique au nord de l'équateur. Des importantes cités qu'ils ont fondées sur le Niger et ses affluens, ils dirigent des caravanes sur tous les points de l'horizon, en Abyssinie et en Égypte, à Alger comme au Maroc, à Liberia comme dans la Gambie et jusque sur la côte du Cap. »

L'active propagation et les triomphes de l'islamisme ont excité les plaintes de plus d'un voyageur et de tous ceux qui voudraient répandre notre civilisation sur l'Afrique. Consultez le général Borgnis-Desbordes, dont l'intrépidité et la prudence ont assuré le succès de cette audacieuse expédition du Sénégal au Niger qui a fait tant d'honneur à nos armes; il vous dira que les tribus inconverties sont seules pénétrables aux influences européennes, qu'elles se laissent façonner par nous comme une cire molle, que les états musulmans nous sont fermés et hostiles, qu'en Afrique le fétichisme est notre allié naturel, que le mahométisme sera notre éternel ennemi. Interrogez M. Savorgnan de Brazza; il vous dira que le seul danger qu'il redoute pour l'avenir du Congo français, c'est le missionnaire musulman, dont les premières approches l'inquiètent et le troublent. Mais le philanthrope qui, dégagé de toute préoccupation politique, ne considère que l'intérêt des noirs, doit confesser que Mahomet leur a rendu plus d'un service. C'est par des mains chrétiennes qu'ils reçoivent l'eau-de-vie qui les tue; c'est sous l'influence de l'islamisme qu'ils deviennent des buveurs d'eau. C'est l'islamisme qui les guérit de leurs superstitions sanguinaires, les dégoûte des sacrifices humains, de l'anthropophagie, fait pénétrer quelques idées dans des têtes qu'on croyait incapables de penser, et initie des sauvages aux rudimens de la culture sociale. Il leur inspire, à la vérité, un zèle fanatique qu'ils ne connaissaient pas; mais un être qui a des haines et des affections est assurément supérieur à celui qui n'a que des sensations et des indifférences.

En entrant dans les têtes africaines, l'islamisme subit souvent d'étranges déformations; c'est une lumière qui se brise et se réfracte. Tel noir ne se sert du Coran que pour deviner son avenir; il y cherche des rubriques, des exorcismes, un moyen sûr de conjurer les accidens fâcheux qui le menacent; tel autre le vénère comme un fétiche de papier, auquel il attribue un pouvoir magique, des vertus médicinales.

On en copie certains chapitres, on en fait des décoctions, qu'on avale dévotement; si on ne guérit pas, c'est que le diable s'en est mêlé. Mais un très grand nombre de nègres trouvent un plaisir exquis et désintéressé à réciter tout haut le saint livre des heures durant; c'est leur passe-temps favori, la consolation et le réconfort de leur âme. Ils tiennent à le lire dans l'original, ils apprennent l'arabe, et cette langue, nous dit M. Blyden, a pour eux « un charme subtil et indéfinissable, une beauté et une musique sans nom. » L'appétit vient, on lit d'autres livres encore, on les explique, on les commente. Le peu de littérature et de science qui circule dans les bassins du Niger et du Sénégal procède de l'islam. Le docteur Barth avait trouvé dans l'Afrique centrale plusieurs ouvrages d'Aristote et de Platon, et une version arabe d'Hippocrate, à laquelle on rendait de grands honneurs. A Billeh, c'est-à dire à soixante milles nord-est de Freetown, M. Blyden a découvert dans une bibliothèque musulmane des traités de dévotion, de poésie, de rhétorique, d'histoire, composés par des auteurs foulahs et par des écrivains mandingues.

A quoi faut-il attribuer l'impuissance des catéchistes chrétiens en Afrique et les étonnans succès des missions musulmanes? Le christianisme, religion universelle, qu'une savante casuistique a adaptée plus particulièrement à nos besoins, à notre tour d'esprit, est devenu dans le fait la religion propre à une race qui est ou se croit supérieure à toutes les autres, et qui promène partout avec elle dans le monde son orgueil, ses étonnemens et ses mépris. Si doux, si humble de cœur que soit un missionnaire chrétien, il est le patron, le noble protecteur de ses catéchumènes, et il y a une morgue cachée dans l'indulgence qu'il leur témoigne. Il croirait se dégrader en adoptant leurs occupations et leurs plaisirs, leurs coutumes, leur genre de vie; il n'a rien à recevoir, c'est lui qui donne tout. Le mahométisme est une religion vraiment cosmopolite; il a trouvé accès chez les Mongols comme chez les Caucasiens; ses adhérens, ses convertis se recrutent parmi les fils de Sem, de Japhet et de Cham. Il ne connaît pas les distinctions de races, il ne fait pas acception des personnes et de la couleur des visages. Les musulmans ne méprisent que le mécréant, l'infidèle, qui se refuse à voir dans Mahomet le prophète de Dieu; tout homme qui croit est leur égal, eût-il les cheveux crépus, le nez épaté et les lèvres pendantes.

Que le missionnaire de l'islam arrive de Kérouan, du Caire ou du Maroc, il pratique le précepte que le Christ donnait à ses douze disciples : « Quand vous irez annoncer le règne de Dieu, n'emportez avec vous ni sac, ni pain, ni argent, et n'ayez pas deux habits. » Il ne se vante pas d'être un gentleman, il a épousé la sainte pauvreté, qui n'a rien qui lui déplaise, et il en porte fièrement la livrée. Il a pour tout

bien ses livres, ses manuscrits, la natte où il s'accroupit; ses élèves l'accompagnent, et en s'installant dans quelque bourg fétichiste, ils forment le noyau d'une école ou d'une congrégation. Il vit comme on vit autour de lui, il s'accommode aux habitudes, aux usages, aux goûts des indigènes, et il subsiste de la charité de ceux qu'il endoctrine. Le plus souvent, il n'est lui-même qu'un nègre converti; mais fût-il Arabe de naissance, il se souvient que le premier homme auquel le Prophète confia les fonctions de *muezzin* s'appelait Bilal, et que Bilal était un nègre. Il se souvient aussi qu'un poète oriental du xe siècle écrivait : « Une tache noire sur un visage blanc est un grain de beauté; une tache blanche sur une joue noire l'enlaidit. » Se sentant partout chez lui, il n'éprouve aucune répugnance à se marier avec quelque fille du continent noir, et les sangs se mêlent, les races se croisent. Est-il beaucoup de missionnaires anglais qui consentissent à en faire autant? Leurs préjugés leur sont aussi chers que leur foi. « L'Hindou qui devient chrétien, écrivait un ennemi de l'islamisme, perd sa caste sans être admis dans la société de ses maîtres; l'Hindou qui devient musulman est expulsé de sa caste, mais il devient membre de la grande fraternité de l'islam. Si un paria se fait musulman, il peut monter au trône; le paria qui se fait chrétien ne sera jamais qu'un paria. »

Si les missionnaires chrétiens de la Sierra-Leone sont tenus en échec par l'islamisme, si, jusqu'aujourd'hui, malgré leurs efforts persévérans, ils n'exercent aucune influence sur les tribus de l'intérieur, est-il permis de fonder de meilleures espérances sur le collège laïque créé récemment par la république de Liberia? Oui, répond M. Blyden, pourvu que les méthodes et les objets d'étude soient appropriés à l'intelligence du nègre. Cette maison d'éducation est encore dans la période des tâtonnemens. Faute d'argent, elle ne comptait, il y a quelques années, qu'une cinquantaine d'élèves; mais le branle était donné, et Mandingues, Foulahs ou Bassas, des chefs importans de la côte et de l'intérieur, témoignaient le désir d'y envoyer leurs fils. On apprend dans le collège de Liberia l'anglais, qui est la langue officielle de la république, l'arabe, qui est la langue littéraire de l'Afrique centrale. Mais que diront les ennemis des humanités, trop nombreux parmi nous, quand ils sauront qu'après de mûres réflexions et plus d'une expérience, un nègre leur donne tort et les accuse de ne rien entendre à l'éducation? Quoiqu'il n'eût aucun parti-pris à cet égard, et sans avoir consulté d'autre oracle que son bon sens, M. Blyden a acquis la conviction que, même en Afrique, en Nigritie, il n'y a pas de culture sérieuse des esprits en dehors des mathématiques, associées à une étude approfondie des classiques grecs et latins.

Il a prononcé à Monrovia, le 5 janvier 1881, un remarquable dis-

cours sur ce sujet. Il y déclare que l'essentiel est de développer dans le noir la faculté pensante, de fortifier son cerveau, d'affermir sa raison et de mettre son imagination même au service de son jugement. Quelque admiration qu'il professe pour les langues et les littératures de l'Europe moderne, M. Blyden ne croit pas qu'elles soient propres à former l'esprit de la jeunesse et des peuples enfans. Le noir ne réussira jamais à s'assimiler notre poésie, elle lui demeurera toujours étrangère; il ne peut se reconnaître dans Hamlet, dans René ou dans Faust; Ulysse et Achille, Thémistocle et Épaminondas, Cincinnatus et Caton parlent tout autrement à son cœur, il retrouve en eux l'humanité telle qu'il la sent en lui, et Plutarque seul peut lui fournir des modèles dignes de son imitation. M. Blyden trouve notre politique trop savante et trop compliquée, notre morale trop abstraite ou trop subtile, il estime que le *Gorgias* de Platon et l'*Éthique* d'Aristote sont plus accessibles aux esprits simples ou neufs; ces grands penseurs étaient plus près des commencemens. Les anciens, nous dit-il, ont eu le secret d'unir aux vérités profondes, à la justesse et à la vigueur de la pensée comme à la finesse de sentiment, la parfaite simplicité de la forme. On chercherait en vain dans leurs écrits un mot, une idée, une formule qu'un nègre ne puisse s'approprier. Leurs narrations sont limpides, leurs descriptions sont vivantes, ils ont tout le charme d'un naturel heureux, un air de jeunesse, de santé, et la fraîcheur du teint.

M. Blyden a une autre raison de préférer les anciens aux modernes : « Le nègre, ajoute-t-il, peut se nourrir des littératures antiques, sans risquer de s'empoisonner ou d'apprendre à mépriser sa race. Elles ne fausseront pas sa conscience, elles n'imprimeront aucune direction fâcheuse à ses penchans naturels... Dans l'étude des grands maîtres de la Grèce et de Rome, et des langues dans lesquelles ils ont écrit, nous nous accoutumerons à discipliner notre esprit, sans rien perdre de l'estime, du respect que tout homme se doit à lui-même. De toutes les connaissances que nous sommes tenus d'acquérir pour réformer notre caractère moral, politique et religieux, il n'en est pas une seule que nous ne puissions emprunter aux anciens. » Si bon chrétien que soit M. Blyden, il sait gré à Mahomet d'avoir compté un noir parmi ses plus chers disciples. Il n'est pas moins reconnaissant à Homère d'avoir rangé au nombre des plus fidèles compagnons d'Ulysse le héraut Eurybate, « rond d'épaules, à la peau noire, aux cheveux crépus. » Ulysse, lisons-nous dans l'*Odyssée*, honorait ce nègre d'une estime particulière, « parce qu'il retrouvait en lui son âme et ses pensées. »

Que tel Foulah musulman arrive à comprendre le Coran et ses commentateurs aussi bien que le plus habile théologien de Kérouan, que

tel Mandingue, qui aura étudié à Monrovia, devienne un aussi bon humaniste que tel élève d'Oxford, cela n'est pas impossible. Mais peut-on espérer qu'il se crée tôt ou tard dans les forêts ou sur les plateaux de l'Afrique des sociétés fortement assises et possédant toutes les conditions d'un gouvernement régulier? C'est la question qui se pose quand on parle de l'avenir des peuples africains. On a vu se former et croître en un jour, sous l'influence de l'islamisme, des empires aussi éphémères qu'imposans, qui, fondés par un grand homme, ne lui survivaient pas : à peine avait-il fermé les yeux, son œuvre s'écroulait comme s'écroule au premier choc un mur de briques sans ciment. Dans les régions de l'Afrique où l'islam n'a pas pénétré, on voit des tribus indépendantes, jalouses les unes des autres, guerroyant sans cesse, et dont la principale occupation est de mettre au pillage le jardin d'autrui. En sera-t-il toujours de même? M. Blyden ne le pense pas. Il est persuadé qu'un jour, sentant les avantages de la paix, concluant des alliances ou formant des confédérations, ces tribus s'appliqueront, d'un commun accord, à développer les ressources de terres grasses qui ne demandent qu'à produire. Il estime, en un mot, que les Africains se civiliseront, sans devenir pour cela des Européens.

Il est porté à croire que tous les maux de l'Afrique lui sont venus du dehors. Il dirait volontiers comme un chef Okanka, qui attribuait une épidémie de petite vérole à la présence et aux maléfices d'un voyageur blanc : « Le chef blanc est mauvais et porte avec lui une caisse pleine de maladies. Lorsqu'il passe dans un village, il ouvre la caisse et les maladies en sortent. » Il pense que les instincts de sa race sont naturellement bons, que les peuples caucasiens représentent dans ce monde la fermeté du vouloir et la dureté du cœur, que l'Africain, homme de douleur et de chant, est plus femme que tout autre homme, et que la femme a un rôle à jouer dans l'histoire de l'humanité. Il n'aime pas les grandes villes, les grandes ruches, les Babylones; l'Afrique ne les connaîtra jamais. Elle n'a de vocation ni de talent que pour les industries agricoles, mais on y verra fleurir aussi des vertus douces et patientes qui étonneront l'Europe. « Il n'y aura jamais en Afrique, nous dit-il, une Jérusalem, une Rome, une Athènes, un Londres; mais à l'ombre des forêts grandiront des Bethléhem et des Nazareth noirs, et c'est dans les Nazareth, dans les Bethléhem que naissent les prophètes et les apôtres... Je ne me suis jamais senti si près de Dieu qu'en parcourant les forêts africaines. Les arbres, les oiseaux, le ciel m'ont parlé de la grande œuvre qui s'accomplira dans ce continent. J'avais le cœur et le pied légers, je sentais qu'un esprit souffle dans les bois. »

Puisse ce rêve s'accomplir ! Mais il est difficile de croire que l'Afrique sorte jamais de sa torpeur, si l'Europe ne se charge de la réveiller.

M. Blyden est sévère pour les établissemens que la France cherche à créer dans les bassins du Niger et de l'Ogooué. Il nous prête l'absurde intention de coloniser l'Afrique tropicale. C'est un protectorat que nous aspirons à y fonder, et un vrai protecteur n'est pas un conquérant; il remplit les fonctions d'un juge de paix, qui concilie les différends, et l'office d'un bon gendarme, qui fait main basse sur les malfaiteurs. Nous désirons prouver aux noirs que, si le commerce, compris de certaine façon, entretient l'esclavage, il peut servir aussi à le détruire, et que le drapeau tricolore est un emblême de paix et de liberté. Il est raconté quelque part que les arbres voulurent un jour se donner un roi. Ils s'adressèrent d'abord à l'olivier, qui répondit : « Je ne quitterai pas le soin de mon huile pour régner sur vous. » Le figuier dit qu'il préférait la douceur de son fruit aux honneurs du pouvoir suprême. La vigne déclara que son unique souci était son bon vin, qui réjouit le cœur des hommes et des dieux. Enfin on s'adressa à l'épine, et l'épine répondit : « Je vous offre mon ombre, et si vous n'en voulez pas, le feu sortira du buisson et vous dévorera. » L'Afrique a été trop longtemps gouvernée par l'épine, et plus d'une fois le feu est sorti du buisson. L'Europe, qui lui a fait tant de mal, lui offre aujourd'hui le secours

De quelque dieu plus doux qui veille sur ses jours.

Mais il ne suffit pas que le protecteur soit humain, il est tenu d'être intelligent, et il le serait bien peu s'il prétendait imposer à des Africains ses lois et ses mœurs, mouler leur âme sur la sienne. Notre fatuité européenne se persuade trop facilement qu'il n'y a pas d'autre civilisation, ni d'autres règles de conduite, ni d'autre manière de bien vivre, ni d'autre façon d'être heureux, ni d'autres vertus, ni d'autres bienséances que les nôtres. M. de Brazza me disait un jour : « Chaque fois que je retourne au Congo, j'y laisse quelques-uns de mes sots préjugés. En y arrivant, je m'imaginais que la moralité des indigènes se mesure à l'ampleur du pagne en fil de palmier ou d'ananas qui compose tout leur costume. J'ai découvert que, tout au contraire, plus on avance dans l'intérieur, plus le pagne se raccourcit, et qu'on finit par arriver dans des endroits perdus où il se réduit à un morceau d'étoffe grand comme la main. C'est là que les femmes sont le plus fidèles. »

G. Valbert.

REVUE LITTÉRAIRE

LE CODE CIVIL ET LE THÉATRE

Le Code civil et le Théâtre contemporain, par M. Félix Moreau, agrégé à la faculté de droit d'Aix. Paris, 1887; Larose et Forcel.

On a fait des brochures sur *la Langue* et sur *la Science du droit dans les comédies de Molière*, et, à peine ai-je besoin de le dire, on y prouvait que Molière, éminent sans doute comme auteur dramatique, ne le fut guère moins comme jurisconsulte et comme praticien. Encouragé par cet exemple, un jeune agrégé de la faculté de droit d'Aix, M. Félix Moreau, qui s'excuse modestement de n'avoir encore « qu'une douzaine d'années d'études juridiques, » vient d'écrire, lui, tout un volume, de près de trois cents pages, sur l'*Ignorance de la loi dans le théâtre de M. Dumas fils*. A la vérité, ce n'est pas le titre de son livre, et, en le précisant, nous le paraphrasons, mais c'en est bien l'esprit et c'en est le fidèle résumé. « J'ai voulu rechercher, nous dit-il, quel emploi M. Dumas a fait de nos Codes, ou plus exactement de notre Code civil, et s'il n'a pas commis d'erreurs juridiques. » Voilà la préface et le dessin de M. Moreau; et voici ses conclusions : « J'ai montré que M. Alexandre Dumas n'a que *les apparences d'un jurisconsulte*,.. que *l'austère science du droit ne se laisse pas conquérir d'emblée par les intelligences les plus brillantes*,.. et que l'on ne peut accorder aucun crédit à un législateur *dont la passion va jusqu'à modifier et altérer les textes de la loi pour les besoins de sa critique.* »

Les trois premiers chapitres du livre de M. Moreau en sont peut-être les meilleurs et les plus amusans. Il y étudie, non sans esprit ni malice : dans le style de M. Dumas, les « plaisanteries et les métaphores » tirées de la langue du droit; dans le dialogue de ses comédies, les « allusions à la loi; » et dans ses intrigues enfin, « les choses et les personnes du monde juridique. » On n'en a pas fait plus ni même autant pour Molière; on ne ferait pas mieux pour un ancien, pour Plaute ou pour Aristophane. Parmi les personnes du monde juridique, il semble donc que M. Dumas ait fait un grand emploi des *notaires,* emploi neuf, au surplus, et flatteur pour la corporation ; un emploi qui vengerait les notaires, s'ils en avaient besoin, des mauvaises plaisanteries de l'ancien répertoire. Incarnation vivante de la loi, graves, impassibles, inflexibles comme elle, les notaires de M. Dumas s'étonnent d'eux-mêmes quand par hasard ils se dérident ou qu'ils s'attendrissent. « Un ancien notaire et les larmes, ça a l'air de ne pas aller ensemble, » dit Cantagnac dans *la Femme de Claude.* Dépositaires, non-seulement des fortunes, mais aussi des secrets des familles, hommes d'expérience et de bon conseil, « méthodiques » et « prosaïques, » plus boutonnés qu'un diplomate, et plus discrets qu'un confesseur, on comprend aisément que les notaires de M. Dumas, appelés, consultés et crus en toute occasion, fassent toujours dans son théâtre des personnages considérables, et même quelquefois ceux qui tiennent, si l'on peut ainsi dire, les ficelles des autres. Les plus achevés en ce genre sont le notaire Galanson, dans *la Princesse George,* et, dans *le Fils naturel,* Aristide Fressard. Mais le rôle que M. Dumas préfère encore pour eux, c'est celui de raisonneur ou de moraliste. Le notaire est décidément le Cléante ou l'Ariste de son répertoire; et il arrive bien, dans quelques pièces, comme dans *la Princesse de Bagdad,* que l'*avoué* le remplace, ou le professeur du Collège de France, comme dans *l'Étrangère;* mais ce n'est plus la même chose, et ces titres, évidemment, n'inspirent point à M. Dumas le même respect ou la même confiance. Quant aux *avocats,* dans le théâtre de M. Dumas, presque en toute occasion, ils ne sont guère « envisagés, nous dit M. Moreau, que comme faisant métier de dire des choses désagréables à la partie adverse, » ou de rendre à la société les fripons qu'une méprise de la justice nous avait momentanément enlevés. Plaisanteries « un peu vieillottes, » imputations banales et quasi calomnieuses, qu'il n'eût tenu qu'à M. Félix Moreau de réduire à néant. Les avocats, tout le monde le sait, ne font pas métier « de dire des choses désagréables » à la partie adverse ; ils en font seulement quelquefois marchandise.

De la présence de tant d'avoués et de tant de notaires dans les comédies de M. Dumas, de tous ces habits noirs et de toutes ces cravates blanches, il « appert, » comme on dit en style de palais, que M. Dumas

aime à mettre au théâtre les questions où se trouvent communément mêlés ces officiers ministériels; et c'est ce que confirme l'examen du détail de son style. Pour avoir employé correctement quelques termes de droit,— dans *Pourceaugnac* ou dans le *Malade imaginaire*, par exemple,—si l'on a donc pu prétendre que Molière devait être avocat, c'est au moins un Cujas ou un Pothier parmi nous, c'est un Demolombe ou un Toullier, que l'auteur du *Demi-Monde*, vu l'abondance des métaphores, des comparaisons, et des images qu'il tire du vocabulaire de la procédure et de la jurisprudence. M. Félix Moreau s'est complu à en rassembler dans son livre de nombreux exemples, et nous y renvoyons. L'un des plus curieux est sans doute ce passage de la *Préface* de *la Femme de Claude*, où M. Dumas interprète à sa façon, qui n'est point celle de M. Renan, la parabole de la femme adultère. « On déclare que Jésus a pardonné à la femme adultère, ce qui est absolument faux... Ce n'est pas un pardon, ce n'est même pas un *acquittement*, ce n'est qu'une *ordonnance de non-lieu*, motivée par l'*incompétence du tribunal*, qui s'était cru en droit de *juger et de condamner* cette femme. » Il est vrai qu'ici, à en croire du moins M. Félix Moreau, cette apparente précision de termes ne dissimulerait qu'aux seuls yeux des profanes une grande ignorance des usages de l'instruction et de la procédure criminelles. Mais il ne s'agit pour le moment que de l'obsession, de la monomanie, de la hantise juridique, — je me sers des mots de M. Moreau, — dont M. Dumas serait victime. Et quoique ce soient de gros mots, ou de grands mots, il faut bien accorder que M. Dumas en tient. De certaines de ses pages, il se dégage comme « une vague odeur de papier timbré; » cela sent l'étude ou le greffe; et dans quelque deux ou trois cents ans de nous, si les commentateurs en tirent cette conséquence que M. Dumas avait, aussi lui, fait son droit, comme Molière, ils se tromperont, mais non pas s'ils supposent que certaines questions de droit ont de tout temps et vivement intéressé l'auteur du *Fils naturel* et de *la Femme de Claude*.

C'est précisément là ce qui choque M. Moreau, avec « ses douze années d'études juridiques. » — « Je ne sais, dit-il, tout au début de son livre, s'il y eut, s'il y aura jamais époque mieux pourvue que la nôtre en critiques ès lois et fabricans en législation, *ne tenant les uns et les autres leur mandat que d'eux-mêmes.* » Et cela lui déplaît, que sans en avoir seulement sollicité la licence, on critique, on enseigne, que l'on prêche ou que l'on patrocine, mais encore bien plus, si l'on croit avoir découvert dans le Code civil une disposition fâcheuse, que l'on prenne sur soi de la dénoncer et d'en proposer le remède, puisque, en effet, plusieurs sortes d'hommes sont diplômés, qualifiés et même appointés pour cela. Oh! sans doute, il distingue, ou du moins il s'en donne l'air. Critique impartial, et même libéral, il n'en a pas aux su-

jets ordinaires ou favoris de M. Dumas, mais à ses « erreurs juridiques » seulement, et il essaie de nous prouver qu'elles seraient en effet de la dernière conséquence. C'est à cette science ou demi-science, puisée « dans la lecture superficielle d'un Code *bon garçon*, » qu'il fait ou qu'il voudrait bien avoir l'air de faire uniquement le procès. Et il ne reproche pas enfin le « manque de titres » à M. Dumas, mais le « manque de connaissances, » et cette présomption commune que, puisque nul en France n'est censé ignorer la loi, c'est exactement comme si tout le monde la connaissait. Mais, au fond et en réalité, sous toutes ces précautions, et au travers de tous ces déguisemens, c'est à M. Dumas lui-même, c'est au théâtre contemporain qu'il s'en prend, c'est à leur prétention de traiter au grand jour des sujets qui ne se traiteraient convenablement et utilement, d'après lui, que dans les cabinets des jurisconsultes ou dans les amphithéâtres des professeurs de droit. « Nos auteurs dramatiques semblent s'être proposé un but plus pratique, donné une mission plus sociale que l'analyse des caractères et la peinture des passions, *qui, jusqu'à nos jours, avaient fait à peu près tous les frais du théâtre.* » Voilà le vrai point du débat, et j'ajoute : voilà le véritable intérêt du livre de M. Félix Moreau. C'est la question de la thèse au théâtre, ou plus généralement dans l'art, qu'il nous invite à examiner de nouveau. En montrant que M. Dumas « avait rarement emprunté au Code, sans en dénaturer, sciemment ou inconsciemment, les dispositions, » il a voulu montrer qu'il n'appartenait pas à l'auteur dramatique de discuter les questions de droit. Et, ne demandant lui-même au théâtre que « les plus agréables émotions et les plus vives jouissances de l'esprit, » M. Félix Moreau, semblable à beaucoup de professeurs en ce point, n'est pas content, le soir, quand il ouvre le *Théâtre complet* de M. Dumas, d'y retrouver la matière de sa leçon du matin.

N'est-ce pas le moment de se souvenir qu'il y a tantôt une quinzaine d'années, l'honorable M. Cuvillier-Fleury, dans le *Journal des Débats*, et à propos de *la Femme de Claude*, avait fait déjà le même procès ou suscité la même querelle à M. Alexandre Dumas ? « A-t-il droit au crédit dans l'ordre philosophique ? demandait-il, aussi lui, comme M. Félix Moreau ; le crédit du prédicateur public, du législateur à mandat, du magistrat sur son siège, de tous ceux, en un mot, qui ont reçu de la Société mission de l'édifier, de régler sa vie et d'apprécier ses actes? » et, lui aussi, il concluait que non. Mais il était trop facile à M. Dumas de répondre que ni les Voltaire ni les Rousseau non plus n'avaient reçu mission d'écrire *le Contrat social* ou le *Dictionnaire philosophique;* et qu'ils l'ont écrit tout de même ; et que les prédicateurs publics, les législateurs à mandat, les magistrats sur leur siège en avaient été renversés, et leur Société avec eux. Et, en effet, la vérité, c'est que nous

avons tous reçu « mandat » ou « mission, » comme l'on voudra, nous tous qui tenons une plume, de nous en servir pour écrire, à nos risques et périls, ce qui nous paraît utile, juste et bon. S'il plaît à l'auteur dramatique ou au romancier d'agiter des questions « juridiques » ou « sociales, » ils en ont aussi bien le droit qu'un procureur-général celui d'écrire des romans ou des drames. A moins cependant que l'on ne déclare que l'opinion de M. Dumas sur les hommes et les choses de son temps ne saurait valoir, *a priori*, celle d'un père dominicain ou d'un député, voire d'un sénateur. Peut-être était-ce bien l'idée de M. Cuvillier-Fleury; c'est celle aussi malheureusement de beaucoup d'honnêtes gens en France, qui ne regardent guère à la valeur des choses que l'on leur dit, mais à la qualité, ou plutôt à l'estampille de celui qui les dit. Je crains un peu pour lui que ce ne soit celle aussi de M. Félix Moreau.

Je ne doute pas, en effet, qu'en demandant au théâtre « les plus agréables émotions et les plus vives jouissances de l'esprit, » M. Félix Moreau ne croie lui faire encore beaucoup d'honneur. Mais s'est-il aperçu qu'en lui refusant le droit de poser seulement certaines questions, il demandait au théâtre en général, et à M. Dumas particulièrement, pour le mieux amuser, lui, Félix Moreau, de se bien garder de le faire penser? Car de quelles « émotions » parle-t-il? et quelles sont ces « jouissances d'esprit? » celles du mélodrame ou celles du vaudeville? les « émotions » que M. Dennery nous procure? ou les « jouissances d'esprit » que nous devons à M. Valabrègue? Mais en littérature, comme en droit, j'ose l'assurer à M. Moreau, la parole n'est qu'un baladinage quand elle ne sert pas à l'expression de la pensée; et la pensée, au théâtre comme dans le roman, c'est une certaine conception de la vie, de l'homme et de la société, qui implique nécessairement l'obligation d'y avoir réfléchi. Sans la pensée, il n'y a pas de poésie, si « plastique » soit-elle, qui vaille un marbre pour parler aux yeux, pas de description qui vaille un paysage, pas de cadence ou d'harmonie qui procure à l'oreille les sensations de la musique, et généralement, sans la pensée, il n'y a pas d'art dont les effets sensibles ou sensuels ne soient supérieurs à ceux de la parole, les jouissances plus vives, et les émotions plus intenses. Les théoriciens de l'art pour l'art, en notre temps, ne l'ont-ils pas trop oublié? et, au-dessous d'eux, cette foule confuse, dans laquelle je suis fâché de ranger M. Moreau, qui ne demande à l'écrivain que de la divertir ou de la délasser de ses occupations importantes et graves, comme de faire de la politique ou d'approfondir les *Pandectes*? Le théâtre les aide à digérer; et, quand ils n'ont rien de mieux ni de plus urgent à faire, qu'il pleut et qu'ils n'ont pas de visites à rendre, pas de lettres à écrire ou de procès à solliciter, ils ouvrent volontiers un roman.

Mais au contraire, et non-seulement dans l'histoire ou dans la critique, cela va sans dire, mais dans la poésie même peut-être, mais dans le roman, et surtout au théâtre, je ne connais pas d'écrivain vraiment digne de ce nom qui ne se soit plus ou moins proposé de « prouver » quelque chose, et qui n'ait soutenu, par conséquent, avec une fortune plus ou moins heureuse, ce que l'on appelle une « thèse. » Laissez de côté la tragédie, si vous le voulez, quoique sans doute l'auteur d'*Horace*, et celui de *Mahomet*, et celui de *Ruy Blas*, — que je nomme ici sans les comparer et surtout sans les égaler, — aient voulu plus d'une fois démontrer, eux aussi, quelque chose. Et si l'auteur d'*Andromaque* et de *Britannicus* a l'air d'abord de faire exception, c'est que l'aventure tragique, empruntée à l'histoire, et forte, si l'on peut ainsi dire, d'être effectivement arrivée, enveloppe en soi, comme l'histoire même, sa moralité, son conseil, et son enseignement. Mais *l'École des femmes* est une thèse, mais *Tartufe* est une thèse, mais *le Misanthrope* est une thèse, mais *les Femmes savantes* sont une thèse, et, à moins de trouver Molière plus grand dans *l'Amour médecin* ou dans *Monsieur de Pourceaugnac*, il faut bien convenir qu'il n'a pas nui à sa gloire d'avoir discuté sur la scène la délicate question de l'éducation des filles ou celle plus délicate encore des dangers de la dévotion. Mieux que cela : de ces intrigues, si adroitement conduites, mais si négligemment nouées, et plus négligemment dénouées, par des « moyens de comédie » s'il en fut; de ce style, dont on a pu faire et dont on a fait depuis Boileau jusqu'à nos jours tant et de si justes critiques, on pourrait presque prétendre que la thèse est le support même, et que, moins *amusantes* que celles de Scarron, moins *bien écrites* que celles de Regnard, c'est la thèse ou la pensée qui mettent si haut au-dessus des leurs les grandes comédies de Molière.

Car inversement, voyez ce même Regnard, ou, de nos jours, voyez Scribe. En vers, et dans le goût classique, on n'a pas mieux écrit que Regnard, on n'a pas eu plus d'esprit, ni plus d'aisance, plus d'agilité ni de belle humeur; et, qui a mieux connu « le théâtre » que Scribe? C'est un honneur que M. Dumas lui-même n'a pas revendiqué sur l'auteur du *Verre d'eau* ou d'*Adrienne Lecouvreur* pour celui de *la Tour de Nesle*, — dont on sait s'il défend filialement la mémoire. Faute cependant d'avoir soutenu des thèses, c'est-à-dire, en bon français, d'avoir eu des idées, ou de les avoir montrées; faute d'avoir agité des questions; et, contens de nous faire rire, faute d'avoir essayé de nous faire penser, comptez ce qui survit aujourd'hui du premier, et voyez en quelle petite estime les gens même de théâtre tiennent déjà le second. S'il ne suffit sans doute pas d'introduire une thèse dans une comédie pour que la comédie soit bonne, je ne crois pas, d'autre part, que l'on trouvât une seule grande comédie qui ne contienne au

moins une thèse. Et comment, à vrai dire, la comédie pourrait-elle aller autrement à son but, en admettant qu'il fût, non pas même de *corriger*, mais seulement de *peindre* les mœurs? si les mœurs ne sont en effet que la perpétuelle et changeante accommodation de la faiblesse humaine aux nécessités de la vie sociale et aux prescriptions de la morale théorique? c'est-à-dire l'occasion, ou la matière même, de tous les cas de conscience et de tous les conflits juridiques.

Ce qui était vrai déjà du temps de Molière l'est bien plus encore de nos jours; et nous ne sommes pas devenus plus sérieux, mais plus curieux, et pour cause, de beaucoup de questions dont nos pères ne se souciaient guère. Nous n'admettons pas encore que le théâtre soit une école, une tribune, ou une chaire. Si nous n'avons que des notions vagues sur les droits du conjoint survivant ou sur la réserve de l'enfant naturel, nous ne louons pas, pour nous en éclaircir, un fauteuil d'orchestre. Et, au théâtre comme dans le roman, nous voulons toujours que la leçon ne se sépare pas du divertissement. Il n'est pas moins certain que, si les romanciers et les auteurs dramatiques ont pu jadis demeurer étrangers à tout ce qui n'était pas leur art, ils ne le peuvent plus désormais, et que leur art même s'en est corrompu, ou altéré, si l'on veut, mais aussi élargi d'autant. Cette belle indifférence dont on a tant loué le malheureux Flaubert est d'un sot, en trois lettres, et nous ne la permettons plus qu'aux artistes dont nous savons bien que tout le talent se réduit à enfiler des mots. Nous aimons que l'on nous irrite, et au besoin que l'on nous exaspère, en nous inquiétant sur les opinions que nous croyons avoir : nous nous sentons vivre en effet alors d'une vie moins égoïste que la vie quotidienne. Nous demandons encore que l'on fasse pour nous, qui n'en avons pas le loisir, cette espèce d'enquête sociale dont nous éprouvons l'intérêt et l'utilité tous les jours, s'il est vrai, comme on l'a dit, qu'il n'y ait rien de plus important pour l'homme que de connaître l'homme. Nous voulons enfin qu'en nous divertissant, ou quelquefois en nous attristant, l'art achève et complète en nous l'éducation commencée par l'expérience et par la vie. Et c'est une autre manière d'aimer ou de comprendre l'art, c'en est une pourtant; et c'est un autre art, plus utilitaire, en un certain sens, et moins pur, moins élevé comme tel, mais c'est toujours de l'art; et plus nous irons, plus on peut croire que si l'art de l'auteur dramatique et du romancier continue de se modifier, ce sera dans ce sens.

Que pensera-t-on alors du théâtre de M. Dumas? de *l'Étrangère* et de *la Femme de Claude?* ou de *l'Ami des femmes* et du *Fils naturel?* Peut-être le contraire de ce que l'on en pense aujourd'hui, quand on en loue, je ne dis pas plus que de raison, mais non pas sans quelque perfidie, les rares qualités dramatiques; — pour en attaquer d'autant

plus vivement l'esprit et les tendances. Assurément, M. Dumas est un « auteur dramatique » et un « homme de théâtre. » Il l'a prouvé de plusieurs manières : en rendant dramatiques des sujets qui ne l'étaient pas avant lui, comme son *Fils naturel* ou comme sa *Question d'argent;* et surtout en nous donnant ce qui nous manquait depuis si longtemps : un théâtre émancipé de l'imitation des modèles, un théâtre tout neuf et complètement original, dans la forme comme dans le fond, un théâtre où tout est invention, innovation, création, les sujets d'abord et les moyens ensuite. Mais, quand les parties de métier, dans ce théâtre, seraient supérieures encore à ce qu'elles y sont, le mérite éminent de M. Dumas, et sa plus durable originalité, ce sera toujours, comme il le dit lui-même, « d'avoir rendu par le théâtre plus que la peinture des mœurs, des caractères, des ridicules et des passions. » Même s'il vient un temps où l'on ne jouera plus que deux ou trois de ses comédies, on le louera encore de ne pas s'être borné au rôle d'amuseur public, et, puisqu'il avait quelque chose à dire, de l'avoir dit. En le lisant, on admirera qu'ayant mis tant de questions à la scène, il ait trouvé si souvent le moyen de les traduire en action, de les faire débattre entre tant de personnages si vivans et si contemporains. Mais ce que sûrement on lui reprochera le moins, ce sera de n'avoir pas toujours donné « son sens exact à maint article du Code ; » et ce qu'on ne lui reprochera pas du tout, ce sera d'avoir attiré l'attention publique sur ce qu'il croyait lire dans la loi de fâcheux, d'inhumain et d'inique.

Parce qu'ils tiennent un bout de certaines questions, les jurisconsultes s'imaginent assez volontiers qu'elles leur appartiennent tout entières ; et ils parlent couramment de « leur science, » comme fait de la sienne un physiologiste ou un astronome. Il y a toutefois une différence, et elle n'est pas petite. Si j'ignore les élémens mêmes de l'astronomie ou de la physiologie, c'est avec raison que l'on me dénie le droit d'en parler, attendu qu'après tout, ni mon état, ni ma fortune ou ma sécurité, ni mon honneur ne dépendent de connaître la théorie de la circulation, et bien moins encore, je pense, de la conjonction de Vénus avec le Soleil. Mais si je me trompe sur la matière du droit, on me le prouve, en fait, chèrement ou durement ; il y va de tous mes intérêts, voilà pour la pratique ; et, en théorie, conséquemment, tout ce que l'on peut faire, c'est de me montrer mon erreur, et de ruiner du même coup ma critique, mais non pas simplement et dédaigneusement me renvoyer à l'école.

Formalistes qu'ils sont, par étude et par profession, on ne saurait trop rappeler aux jurisconsultes que les formes n'existent pas en elles-mêmes ni pour elles-mêmes, mais seulement, et à la manière des cérémonies ou des observances du culte, comme conservatoires du fond.

« Comment prendre au sérieux les doléances de M. Dumas sur la condition des enfans naturels, s'écrient-ils très éloquemment, après avoir constaté qu'il ne sait pas ce qu'il faut entendre par des *alimens*, qu'il ignore les règles de la recherche de la maternité, enfin qu'il applique aux enfans naturels des textes qui s'occupent expressément des enfans incestueux ou adultérins ! » Mais quelles vétilles ! ô grands jurisconsultes ! et de quel intérêt sont-elles à la question capitale, à la seule que M. Dumas ait jamais discutée, qui est de savoir, oui ou non, s'il y a lieu d'inscrire dans nos lois la recherche de la paternité ? Voilà le motif et la raison des « doléances » de M. Dumas sur la condition des enfans naturels. Il lui paraît inique, et en tout cas fâcheux, que l'enfant soit châtié d'une faute qui n'a jamais été la sienne. Qu'importe à cela qu'il se trompe sur un détail, et même qu'il confonde l'enfant de l'inceste ou de l'adultère avec celui du hasard ou de la séduction ? Par-delà la question juridique, dont ses contradicteurs s'occupent seule, il y a une question sociale, et il y a une question d'humanité. Dans la question d'humanité, tout le monde peut-être est plus compétent qu'un vieux juge ou qu'un jurisconsulte. Sur la question sociale, on ne saurait répondre à M. Dumas qu'en montrant, si l'on le peut, que la recherche de la paternité, pour un intérêt social qu'elle garantirait peut-être, en compromettrait plusieurs autres et de plus graves. Mais pour la question juridique, je ne doute pas qu'il l'abandonnât de grand cœur aux cavillations des jurisconsultes : elle n'a pas d'importance à ses yeux, et elle n'en a guère davantage aux yeux de ceux qui croient avec lui que les lois positives ou même les coutumes sont ou doivent être censées avoir l'équité naturelle pour base, pour mesure, et pour justification.

Ou plutôt, si ; elle a son importance, mais cette importance est autre, et d'une autre nature que ne le croient peut-être les jurisconsultes. Puisque nous les voyons disputer entre eux de leur science, elle est donc moins sûre, moins faite, moins réelle qu'ils ne le disent, elle est donc plus conjecturale, plus incertaine, ou plus verbale, elle est surtout plus arbitraire. « Les bévues de M. Dumas, nous dit en effet M. Moreau, dans sa *Conclusion*, seraient, si les jurisconsultes se vengeaient, la vengeance, — non pas de l'auteur obscur de ces pages qui ne compte guère que douze années d'etudes juridiques, — mais des maîtres de la science du droit, qui, après une vie tout entière consacrée à ce labeur sans fin, après une carrière marquée par tous les succès et couronnée par tous les lauriers, constatent modestement leur *ignorance*, et n'osent qu'à peine et à regret formuler des critiques, proposer des réformes, que d'autres proposent et formulent avec la belle ardeur de l'ignorance qui ose tout, parce qu'elle ne sait rien. » Quoi ! vraiment, nous en serions là ! Le Code, ce monument auquel on n'oserait toucher que

d'une main pieuse et tremblante, les dédales en seraient si tortueux que, pour apprendre seulement à ne s'y pas égarer, ce serait trop peu qu'une « vie tout entière ! » Ces textes de loi, — qui pénètrent et qui enveloppent la vie tout entière, qui régissent l'organisation de la famille et de la propriété, la matière du mariage et celle de la filiation, qui déterminent la forme et qui sont le lien de la société civile, qui font eux seuls toute la validité des contrats et des obligations, qui nous saisissent à la naissance, et qui même à la mort ne nous lâchent pas encore tout à fait, — ils seraient si obscurs, ou plutôt si douteux, que les « intelligences les plus brillantes, » sans une longue initiation, n'en sauraient d'elles-mêmes entendre le sens et pénétrer la profondeur cachée ! Tant pis alors pour le Code, et tant pis pour la loi ! Car ce serait avouer que ce qui nous importe le plus nous est le plus difficile à comprendre, et par suite nous doit demeurer le plus étranger. Ce serait donner raison à tous ceux qui se plaignent qu'au lieu que les jurisconsultes aient été inventés pour interpréter les lois, ce sont les lois qu'il semble que l'on ait inventées pour « ouvrir une carrière » à l'esprit subtil et contentieux de nos jurisconsultes. Ce serait enfin nous rendre, si jamais nous l'avions abdiqué ou perdu, le droit d'y vouloir voir clair, et, du milieu de cette végétation parasite qui les enlace et qui les étouffe, le droit de dégager, chacun pour notre part, la justice et l'humanité.

Je sais ce que l'on peut répondre, qu'il en est du droit comme de la morale même, que les prescriptions n'en ont pu tout prévoir et régler par avance, que la jurisprudence, ayant une même origine, a le même fondement que la casuistique. Oui, la réalité, féconde en combinaisons imprévues, crée tous les jours, pour ainsi dire, de nouvelles *espèces*, auxquelles il faut bien, si l'on ne veut laisser l'arbitraire s'introduire dans la loi, que l'on applique, en les combinant eux-mêmes d'une manière nouvelle et adroite, les principes anciens. Je sais également que, si la loi morale n'est pas toujours très claire, à plus forte raison le doit-on avouer de la loi positive. Comme il y a d'ailleurs des devoirs mêmes qui se combattent, et dont on se demande lequel des deux doit l'emporter sur l'autre, il y a des lois aussi qui se rencontrent, il y a des textes qui se heurtent, il y a des dispositions qui s'opposent et qui se contredisent. Dans une société un peu civilisée, où les relations se compliquent à mesure qu'elles s'étendent, et où les intérêts ne se superposent pas, mais s'entre-croisent, la science du jurisconsulte est donc aussi nécessaire que l'est celle du casuiste aux âmes délicates, qui voudraient concilier des obligations également impératives, quoique d'ailleurs contradictoires. Mais, comme il y a toujours quelques principes de morale dont la casuistique, sous peine de mériter tout le mal que l'on en a dit, doit avoir le plus grand soin de ne pas

obscurcir la naturelle et simple clarté, de même il faut qu'il y ait quelques principes d'équité qui subsistent, universels et inébranlables, sous tous les raffinemens de la jurisprudence. On peut admettre, à la rigueur, que les jurisconsultes soient les seuls compétens, en matière de contrats ou d'obligations, de commodat et d'antichrèse; on ne peut pas admettre que la matière du mariage ou celle de la filiation échappe à l'intelligence d'un homme de bonne volonté. Là est le point. Avant d'appartenir à l'austère science du droit, il y a des questions qui relèvent de tous ceux qui y ont intérêt, comme avant de dépendre de Sanchez ou d'Escobar, il y a des cas de conscience, au moins depuis Pascal, qu'un honnête homme a tout ce qu'il faut de lumières pour examiner et résoudre.

Est-ce peut-être pour cette raison que toutes les réformes, ou presque toutes, si l'on ne peut pas dire précisément qu'elles se soient faites contre les jurisconsultes, se sont faites ou se font tous les jours en dépit et comme en dehors d'eux? Institués pour conserver le dépôt de la tradition et pour maintenir à la loi ce caractère d'immutabilité « sans lequel la loi ne serait pas tout à fait loi, » ils ont rarement osé critiquer les textes dont ils sont les respectueux et dévots interprètes. Mais si les lois ne sont pas parfaites, ne descendant plus aujourd'hui du ciel, il faut bien que ces écrivains, dont ils récusent l'incompétence, prennent quelquefois sur eux d'en demander la réforme ou l'amélioration. Les exemples fameux qu'on en pourrait citer, M. Moreau les connaît mieux que nous. Il en est un pourtant qu'il nous permettra de lui rappeler parmi les plus mémorables, et dont les jurisconsultes ne sauraient trop méditer la leçon.

En 1780, après Voltaire et après Rousseau, sous le règne humain de Louis XVI, et à dix ans de la révolution, un conseiller au grand conseil, qui s'appelait Muyart de Vouglans, publiait sur *les Lois criminelles de France dans leur ordre naturel*, un long et remarquable traité, dans lequel, contre les philosophes de son temps, et particulièrement contre l'auteur du *Traité des délits et des peines*, il défendait, soutenait, et justifiait toute la barbarie de l'ancien droit. Dirai-je que M. Félix Moreau contre M. Dumas m'a fait quelquefois songer à Muyart de Vouglans contre Beccaria? Lui aussi, comme l'agrégé de la faculté d'Aix, il reprochait à Beccaria son ignorance du droit, le conseiller au grand conseil! Que l'on osât attaquer la *confiscation* et la *torture*, il s'en étonnait, ou plutôt il s'en indignait comme d'une déclamation sacrilège, et, triomphalement, il montrait au publiciste italien la *torture* et la *confiscation* également approuvées des plus savans criminalistes et des meilleurs auteurs. « On pourrait écarter d'un seul mot tout ce que dit l'auteur sur ce sujet de la torture, disait-il, en observant qu'il ne fait que répéter ce qui a été dit par

plusieurs autres auteurs qui se sont déchaînés comme lui contre cet usage, *sans avoir pu empêcher qu'il ne se soit perpétué jusqu'à nos jours.* » Il daignait toutefois entrer en discussion, il apprenait à cet ignorant l'utilité de la torture, il en énumérait les nombreux avantages, et il finissait par ce trait inoubliable, qu'à défaut de tout autre c'était encore assez pour « justifier » la torture de « l'intérêt particulier qu'y avait l'accusé lui-même. » Je le demande à M. Moreau : si nous n'avions eu, pour améliorer la matière de l'instruction criminelle, que des Muyart de Vouglans, oserait-il m'assurer que la torture n'existerait pas encore? Mais, d'autre part, qui ne voit que ce conseiller n'aurait jamais songé seulement à en « justifier l'utilité, » si quelques auteurs « ne s'étaient *déchaînés* contre cet usage? » et qui ne saura gré à ces publicistes ignorans et incompétens de l'y avoir obligé? Quand « l'omniscience présomptueuse » de nos auteurs dramatiques ne ferait ainsi qu'inquiéter nos jurisconsultes sur la solidité de leurs positions, ce serait bien quelque chose, et dont il faudrait avoir déjà quelque reconnaissance. Mais elle fait mieux encore que cela, en reprenant à sa manière, qui est quelquefois la bonne, quelques-unes de ces mêmes questions qu'ils ne savent, eux, traiter qu'avec leur méthode et leur esprit juridique. Elle les renouvelle, en effet, en remontant, à travers les commentaires et par-delà les traditions, jusqu'à l'origine même et à la source du droit; et puisqu'il lui est arrivé de rendre à l'humanité quelques services, — d'une autre nature, à la vérité, mais non pas moins utiles que ceux des jurisconsultes, — on peut espérer qu'elle en rendra d'autres encore.

F. Brunetière.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 octobre.

Ce n'est point, il faut l'avouer, sous de rians auspices et dans les conditions les plus heureuses que s'ouvre la session nouvelle de notre parlement. Elle commence à peine, cette courte session, qui ne peut être que de quelques semaines, qui est réservée d'habitude à l'expédition tardive et sommaire d'un budget de plus de trois milliards, et déjà elle menace de mériter autrement qu'on ne le voudrait son nom de session extraordinaire. Gouvernement et chambres se retrouvent en présence à une heure assez trouble où s'élèvent toute sorte de nuages, toute sorte de difficultés, dans un moment où se manifeste partout, sous toutes les formes, le sentiment inquiet et maladif d'une situation profondément altérée et ébranlée.

On aurait beau chercher, rien n'est clair, rien n'est stable; tout est obscur, tout se ressent d'une indéfinissable faiblesse des choses et des hommes. Le ministère n'a pas été sans doute emporté du premier coup dans une bourrasque parlementaire, comme on l'en menaçait; il n'en est peut-être pas beaucoup plus solide. Il vit évidemment d'une vie précaire, ne sachant sur qui s'appuyer et où trouver une majorité, évitant de se compromettre et s'attendant à tout, restant provisoirement avec ses bonnes intentions, malheureusement assez vagues et souvent trahies. Il n'a pas, on le sent, l'autorité et la force d'un pouvoir confiant et résolu, fait pour donner une impulsion et diriger la marche : il l'a montré dès le premier jour par son attitude effacée. Les partis extrêmes, de leur côté, ne demanderaient pas mieux assurément que de renverser ce ministère à qui M. Clémenceau déclarait récemment encore la guerre à Toulon. Ils supportent impatiemment un cabinet qui a pu naître et vivre sans eux, même malgré eux. Ils hésitent cependant, ils sont revenus un peu ahuris ou refroidis au Palais-Bourbon, après tous leurs discours, leurs manifestes et leurs menaces des réunions publiques de ces dernières vacances. Ils ne sont pas sûrs du succès avec leur programme, dont les premiers articles sont l'impôt

progressif, la séparation de l'église et de l'état. Ils sentent qu'à s'engager à outrance, ils risqueraient d'assurer au gouvernement l'appui de tous les modérés, même des conservateurs de la droite. Toujours assez anarchiques pour ne pouvoir ni donner ni subir une direction, les radicaux se retranchent visiblement dans une expectative grondeuse, attendant une occasion qui sera peut-être le budget ou quelque incident imprévu.

En réalité, l'incertitude est dans tous les camps, et comme si ce n'était pas assez des faiblesses de cette situation, voici une complication de plus avec toutes ces affaires de scandaleuses révélations, qui sont venues tout aggraver, tout envenimer. Cette triste campagne de délation universelle, que le ministère n'a pas pu ou n'a pas su détourner, qui est déjà fertile en péripéties, elle a fini par prendre d'étranges proportions et par ne plus même respecter l'Élysée. Elle n'a pas sans doute éclaboussé M. le président de la république; elle a tout au moins atteint son gendre, M. Wilson, qui s'est trouvé accusé d'avoir commis toute sorte de méfaits, d'avoir abusé de sa position et de son influence. C'était déjà singulièrement délicat. La chambre, qui se réunissait en ce moment, n'a point certes simplifié l'affaire en cédant à la tentation de nommer précipitamment une commission chargée d'examiner s'il n'y aurait pas là une belle occasion d'enquête parlementaire. Peut-être le ministère ne s'est-il pas du premier coup rendu compte de la portée de cet acte un peu extraordinaire; il semble avoir été surpris, il n'a fait du moins que quelques objections assez faibles, assez molles, qui n'ont pas arrêté la chambre, — et la commission s'est trouvée instituée, improvisée, si l'on veut! Ce n'est encore, il est vrai, qu'un préliminaire, rien n'est irréparablement décidé. Seulement, M. le président de la république paraît s'être ému de cette intervention parlementaire, de cette espèce de manifestation plus ou moins indirecte de suspicion, et dans un premier mouvement il n'aurait parlé de rien moins que d'abdiquer son titre de chef de l'état, de quitter lui-même l'Élysée. M. le président Grévy a pu parler d'une démission éventuelle, il aura réfléchi sans doute; il a certainement, dans tous les cas, trop de prudence pour céder à une impatience de susceptibilité, pour ne pas attendre ce qui sera fait. De sorte que les choses sont ainsi à l'heure qu'il est : si la chambre, par une sagesse tardive, par une déférence de la dernière heure, renonce à l'enquête qu'elle a méditée, elle fait elle-même l'aveu de son irréflexion et de son imprévoyance, elle humilie son pouvoir diminué devant une nécessité dont elle se sent blessée. Si par une de ces obstinations d'orgueil qui emportent souvent les assemblées, elle veut aller jusqu'au bout, elle risque de se heurter contre le chef constitutionnel de l'état, — et à une crise ministérielle toujours possible vient se joindre la chance d'une crise présidentielle. Il ne manquerait plus que cela pour

couronner cette campagne, où à un sentiment vague de moralité publique offensée se mêlent tant d'étourderies violentes, pour éclaircir et simplifier les affaires de la France!

La vérité est que tout ce qui arrive aujourd'hui est la suite ou si l'on veut la liquidation pénible d'une situation poussée à bout, et qu'il y a partout ce sentiment que cela ne peut pas durer, qu'au moindre incident peut éclater une crise dont on ne saurait prévoir l'issue. Depuis près de dix ans, la France est la spectatrice et la victime d'une expérience dont on a maintenant sous les yeux les tristes fruits, qui finit par une sorte d'impuissance devant toutes les difficultés accumulées d'année en année, de ministère en ministère, de session en session. On a beau se faire illusion, c'est la vérité cruelle : on recueille ce qu'on a semé.

S'il est si difficile aujourd'hui d'avoir un ministère sérieux, à demi durable, c'est qu'on a laissé s'altérer toutes les conditions de gouvernement, c'est qu'on a livré successivement toutes les forces de l'état, toutes les garanties politiques et administratives, tout ce qui est l'essence du pouvoir sous la république comme sous la monarchie. — Si, au moment même où nous sommes, on est réduit à se débattre au milieu des déficits, à chercher des expédiens pour rétablir tant bien que mal une apparence d'équilibre et d'ordre dans les finances, c'est que, depuis dix ans, dans un intérêt de vaine popularité, par des calculs de parti et une tactique de captation électorale, on a gaspillé la fortune publique; on a voulu éblouir par des travaux somptueux, par des palais scolaires, on a prodigué les dépenses, les emprunts sans compter; on a mis dans le budget cette détresse à laquelle M. le président du conseil s'efforce de subvenir aujourd'hui par ses combinaisons plus ou moins ingénieuses, par la conversion d'une partie de la dette. — Si, à l'heure qu'il est, il y a ces abus, ces désordres dont on se plaint avec une indignation trop bruyante pour n'être pas un peu factice, c'est qu'en vérité il est admis depuis longtemps que les faveurs, les emplois, les distinctions sont un butin à la disposition des républicains. On ne veut pas même nommer un buraliste, un porteur de dépêches, s'il n'est républicain : c'est une monnaie comme une autre qu'on distribue en famille, et la vertu républicaine s'effarouche un peu tard. — Si le respect du droit, de la loi, des garanties les plus simples semble partout si complètement absent, c'est que les pouvoirs publics eux-mêmes donnent l'exemple du bon plaisir le plus hardi, de l'arbitraire le plus libre et le plus étrange. Sans aller plus loin, à l'instant même, il y a une commission du budget; elle ne fait, si l'on veut, qu'imiter ce qu'ont fait les commissions qui l'ont précédée. Il n'est pas moins vrai qu'elle se croit permis de désorganiser les services publics, de supprimer ce que des lois ont institué, de proposer même l'abrogation d'un traité diplomatique comme le concordat par un simple ar-

ticle du budget. C'est l'arbitraire érigé en système! Que résulte-t-il de ce régime un peu prolongé? la conséquence est claire : c'est cette situation où l'on se débat, où tout est confondu et affaibli, où le sentiment des conditions justes et vraies de la vie publique s'émousse, et où de l'instabilité, de l'impossibilité des gouvernemens naît le malaise dans le pays.

Que le ministère, qui existe encore aujourd'hui, ait senti plus ou moins distinctement le besoin de réagir contre ces courans mortels, et qu'il ait semblé, un instant, vouloir se donner le programme d'un gouvernement dégagé des plus malfaisantes influences du radicalisme, c'est bien sans doute ce qui est apparu. Pourra-t-il, ce ministère, résister longtemps à la pression des partis, qui en sont à épier chacune de ses paroles, chacune de ses actions, qui veulent lui imposer, sous prétexte de réformes toujours nouvelles, toujours plus nécessaires, une prétendue politique républicaine? Ce qui est certain, c'est qu'il est serré de près comme les autres, plus que les autres, et que les derniers incidens ne lui font pas une position plus facile. Il est déjà assailli de toutes parts. On lui demande des réformes d'impôts, des réformes d'administration ; on lui demande aussi des réformes de personnel; on lui demande surtout sa complicité dans ce qu'on médite contre le service des cultes, contre l'ambassade auprès du Vatican. Les radicaux sont dévorés du besoin de réformer, c'est-à-dire de désorganiser, en renversant, chemin faisant, quelque ministère. Et comme on ne s'arrête plus dans la voie de la désorganisation, on en vient à proposer une bien autre aventure, à mettre le siège devant une institution jusqu'ici à demi respectée, l'institution du ministère de la guerre. Il ne s'agirait de rien moins que de créer un ministre « civil » de la guerre!

Chose singulière! cette idée assez étrange par elle-même de donner un chef civil à l'armée se presente sous une apparence spécieuse : ce serait, dit-on, un moyen de bannir la politique des affaires militaires, de soustraire, par la division des fonctions, la direction technique de l'armée aux instabilités parlementaires. Il y aurait un ministre civil qui administrerait, qui serait l'homme du parlement, qui partagerait la fortune de ses collègues; il y aurait auprès de lui un chef d'état-major à peu près permanent, placé en dehors des fluctuations de la politique, representant la tradition, dépositaire des secrets de commandement, des plans de mobilisation. La combinaison peut sembler ingénieuse. Il n'y a qu'un malheur, on aurait vraisemblablement organisé l'anarchie. Il y a eu sans doute des temps où il y avait deux ministres, l'un chargé de l'administration de l'armée, l'autre chargé de la partie militaire, du personnel, des préparations de guerre ; mais au-dessus de ces deux ministres, il y avait le vrai ministre, le grand chef, Napoléon, qui rétablissait l'unité par son action, qui conduisait tout, qui

voyait tout et faisait tout. Que seraient aujourd'hui ce ministre civil et ce chef d'état-major juxtaposés? Ce serait une étrange illusion de croire que le ministre civil se résignerait modestement à administrer. Il interviendrait nécessairement en tout par son autorité sur le chef d'état-major, par les choix de personnel, par les crédits dont il disposerait. Supposez que le ministre désigné fût un homme qui a déjà joué ce rôle : il recommencerait ce qu'il a fait, il prétendrait même imposer aux généraux des plans de campagne! Et si par hasard le chef d'état-major échappait à cette action incessante, s'il réussissait à se créer une sorte d'indépendance, d'inamovibilité, c'est lui qui serait le puissant, l'omnipotent, qui disposerait réellement de la force militaire. Le plus clair est qu'on n'aurait réussi qu'à organiser les conflits, à introduire plus que jamais la politique et l'instabilité dans les affaires de l'armée. Au fond, ce qu'il y a dans tout cela, c'est la vieille jalousie républicaine, la crainte secrète, la suspicion de l'esprit militaire, et peut-être aussi, de la part de quelques-uns des partisans du ministre civil, la bonne envie de se débarrasser du ministre de la guerre d'aujourd'hui. Seulement, on ne voit pas que le moment est singulièrement choisi pour ces hasardeuses expériences, que toucher à l'heure qu'il est à l'organisation militaire qui existe, à l'esprit militaire, c'est toucher aux premiers ressorts de la puissance française, c'est affaiblir la défense nationale elle-même sans savoir où on en sera demain.

Au lieu de se livrer à tous les jeux parlementaires qui ne font qu'accroître la confusion, ou de s'essayer à des réformes chimériques, à des économies qui ne sont que puériles quand elles ne sont pas de la désorganisation, il serait bien plus simple, on en conviendra, de songer aux choses sérieuses, honnêtes et utiles qu'on pourrait faire. Au lieu de perdre son temps à renverser des ministères, à chercher le moyen de faire de l'ordre avec du désordre, à imaginer des projets et des programmes, mieux vaudrait assurément s'attacher à des réformes vraies et pratiques qui sont tout indiquées. En voilà une qu'on n'a pas à aller chercher bien loin, qui aurait l'avantage d'être tout à la fois un grand progrès moral et un précieux secours pour le budget, qui dispenserait même de nouveaux impôts : c'est la réforme du régime de l'alcool en France. M. le président du conseil, qui, en sa qualité de ministre des finances, est tenu de compter avec la réalité, a nommé une commission que préside M. Léon Say, et qui se réunit encore, qui aura sans doute ses propositions à faire au gouvernement; mais avant cette commission, il y a eu au sénat une enquête des plus sérieuses, dont les résultats ont été résumés et restent inscrits dans un rapport de M. Claude (des Vosges). On dit souvent que le sénat ne fait rien, qu'il est inutile; s'il ne fait pas toujours assez, il produit du moins parfois des travaux comme cette enquête, comme ce rapport qui en est le couronnement : œuvre d'expérience, de savoir, de raison courageuse, qui

montre en traits saisissans les effrayans progrès de la consommation de l'alcool, l'influence de cette consommation croissante sur la santé populaire comme sur la moralité publique, le rôle de la fraude dans cette industrie corruptrice, la ruine du fisc dépouillé par la ruse. Tout y est, tout est résumé en chiffres pleins d'éloquence : le réformateur peut se mettre à l'œuvre, s'il le veut!

L'alcool, oui, vraiment, le rapporteur du sénat a raison de le dire, c'est l'ennemi, — l'ennemi du travail, du foyer domestique, de la vie honnête, de la santé morale et de la santé physique des populations. Qu'on songe bien, en effet, qu'avec les années le nombre des débits de boissons alcooliques s'est rapidement et démesurément accru, qu'il est aujourd'hui de 400,000, sans y comprendre 30,000 débits qui sont à Paris, qu'il est des régions où il y a un débit par 50, 40 et même 30 habitans. La consommation par tête s'est nécessairement accrue dans la même proportion, et le budget de l'alcool consommé n'est pas aujourd'hui de moins de 1,600 millions, auxquels il faut ajouter près de 1 milliard de journées et de salaires perdus au cabaret et par le cabaret. Quelle en est la conséquence? Elle est malheureusement évidente et inexorable. L'alcoolisme produit des populations rachitiques, qui ne donnent plus même des soldats. L'alcoolisme peuple les maisons d'aliénés, les hôpitaux, les asiles; il peuple aussi les prisons par l'augmentation de la criminalité. C'est là un des côtés de cette question de l'alcool; il y a un autre côté qui n'est pas moins caractéristique et moins étrange, c'est le rôle de la fraude intervenant comme pour accélérer les effets meurtriers de la coupable industrie, en empoisonnant à bon marché les populations à la faveur d'une tolérance abusive et souvent intéressée. Lorsque l'assemblée nationale, aux derniers temps de sa vie, en 1875, faisait une loi de privilège sur ce qu'on appelait les « bouilleurs de cru, » elle voulait encourager l'industrie rurale, en dispensant de tout droit, de l'exercice, les propriétaires qui distilleraient les produits de leur propre récolte, ces produits seulement. Elle le croyait ainsi. En réalité, c'est la fissure par où la fraude a pénétré et a envahi l'industrie. Les distillateurs favorisés comme propriétaires sont devenus subrepticement des distillateurs de profession, livrant à la consommation toute sorte de produits le plus souvent nuisibles, abusant de leur privilège pour échapper à toute surveillance, à toute redevance, et il s'est formé un immense réseau de fraude au détriment du fisc. M. Claude n'hésite point à déclarer que « la fraude enlève au trésor une somme égale à celle que le trésor perçoit. » La somme retrouvée par une simple application des lois ne fût-elle que de 130 ou 150 millions, elle mettrait certainement fort à l'aise M. le ministre des finances, et la répression de la fraude serait un bienfait pour les populations: de sorte que M. Claude, en soulevant, en pré-

cisant cette question de l'alcool, propose à la fois une bonne action morale et une opération fructueuse pour le trésor.

Que fera-t-on maintenant que la question est posée? Au premier abord, rien ne serait plus simple. On a besoin d'argent, on a là un moyen de rendre au budget une précieuse ressource, sans infliger à la masse laborieuse et sobre des charges nouvelles. Oui, sans doute, c'est assez simple; mais c'est ici que l'esprit de parti reprend son rôle. Ces innombrables débits qui couvrent la France, qui empoisonnent le peuple, si on veut les taxer ou les surveiller de plus près, on risque de s'aliéner toute une clientèle républicaine. Les chefs du parti ont besoin des petits débitans. Ces producteurs et ces distributeurs d'un alcool frelaté, qu'on parle de réprimer aujourd'hui, ces fraudeurs sont aussi, le plus souvent, de grands électeurs, et la politique se fait leur complice ou leur protectrice, M. Claude a eu le courage de le dire. La politique agit à leur égard de deux façons : elle décourage les petits agens du fisc, qui craignent toujours de s'attirer de mauvaises affaires, de se créer des embarras par une répression trop zélée ou trop sévère; elle se fait aussi la patronne des fraudeurs, en faveur de qui elle intervient auprès de l'administration supérieure pour obtenir « des transactions, des remises de peines, des diminutions d'amendes. » Ce sont des sénateurs et des députés, M. Claude ne craint pas de l'avouer, qui sont les négociateurs de ces transactions, de ces restitutions d'amendes dans un intérêt électoral. Et voilà pourquoi, vraisemblablement, on ne fera rien! Toucher aux débitans et aux fraudeurs d'alcool, même avec la chance de reconquérir 150 millions pour un budget en détresse, c'est trop dangereux!

Il est bien plus simple de faire des économies sur les traitemens de malheureux employés ou de quelque vieux prêtre, sur les élèves de la Légion d'honneur dont on fermera les glorieux asiles et qu'on utilisera pour peupler les nouveaux lycées de filles. Il est bien plus facile de s'attaquer, comme le propose encore une fois la commission du budget, à la dotation des cultes, sans se préoccuper de la commotion qui peut en résulter dans le pays. On économisera, on épargnera, on lésinera sur tout, sur les services de l'état, sur les monumens, sur les arts, ne fût-ce que pour pouvoir donner à de prétendues victimes du 24 février 1848 ces « récompenses nationales, » ces subventions rétrospectives qu'un député conservateur, M. Lefèvre-Pontalis, appelait justement et spirituellement l'autre jour au Palais-Bourbon une prime à l'insurrection. Désorganiser au besoin les services publics par des économies mal entendues, et tout prodiguer, tout permettre à ceux qui votent bien, c'est le dernier mot du système. On ne continuera pas moins à parler des grandes réformes qu'on veut toujours accomplir et auxquelles le gouvernement se refuse, que le sénat surtout arrête au

passage! Seulement, la comédie commence à ne plus amuser ni abuser le pays, lassé de voir ses affaires sans cesse sacrifiées à tous les calculs et à toutes les fantaisies de parti.

Le monde européen passe quelquefois assez brusquement des surprises, des agitations, à une certaine monotonie. Un jour il est remué et mis tout à coup en éveil par l'imprévu, par les incidens bruyans, périlleux, qui se pressent et se succèdent; le lendemain il retombe dans un de ces états indéfinissables, à demi obscurs, où tout semble provisoirement au repos. Il y a un peu de ralentissement aujourd'hui, on le sent. Les incidens des dernières semaines sont déjà presque oubliés. Les négociations, s'il y en a, paraissent suspendues ou s'enveloppent de mystère. Les événemens ne se hâtent pas. On sent bien aussi cependant que ce n'est qu'une halte entre deux crises, que rien n'est fini pas plus à l'orient qu'à l'occident de l'Europe, que la Russie n'a pas dit son dernier mot dans les affaires bulgares, qu'il y a des énigmes dans les rapports des gouvernemens, que la situation, en un mot, reste incertaine et précaire. Qui éclaircira les mystères, les contradictions de la politique européenne? Qui est en position d'exercer une influence décisive, ou tout au moins de jeter un peu de lumière sur tant de problèmes qui restent obscurs, qui tiennent tous les pays dans une attente un peu inquiète? Avec le retour prochain des parlemens à Berlin, à Vienne ou à Pesth, peut-être aura-t-on les éclaircissemens qu'on ne serait pas fâché d'obtenir sur la situation diplomatique de l'Europe, sur ce qu'on veut faire dans les Balkans. Peut-être M. de Bismarck, le grand solitaire de Friedrichsruhe ou de Varzin, voudra-t-il saisir l'occasion de quelque débat devant le Reichstag pour s'expliquer avec cette franchise audacieuse et calculée qui est une de ses forces. Le chancelier de l'empereur François-Joseph, le comte Kalnoki, va sans doute, lui aussi, être obligé de répondre à quelque interpellation devant les délégations autrichiennes, et de préciser les vues du cabinet de Vienne. En attendant, c'est l'heureux allié de l'Allemagne et de l'Autriche, c'est le président du conseil d'Italie, M. Crispi, qui a tenu à donner le premier ses explications. Après son retour de Friedrichsruhe, M. Crispi ne pouvait faire moins que de parler, dût-il ne prononcer un discours que pour avoir à témoigner sa satisfaction complète de son rôle parmi les puissans du jour.

Tout avait été d'ailleurs préparé avec art pour cette manifestation qui était annoncée depuis quelque temps déjà, qui a eu lieu effectivement dans la vieille capitale piémontaise à Turin, — à laquelle se sont associés nombre de sénateurs et de députés accourus pour écouter, pour fêter le chancelier italien. L'heureux héros de l'entrevue de Friedrichsruhe a parlé de tout, de la politique extérieure aussi bien que de la politique intérieure de l'Italie, dans le discours par lequel il a couronné le banquet de Turin. Il a certainement parlé avec habileté et

même avec mesure; il a passé avec art à travers les difficultés. Malheureusement, en dépit de toutes les protestations de franchise, ses explications n'expliquent rien. Tout ce qu'il dit, on le savait d'avance. M. Crispi s'est étudié à démontrer que l'Italie, en s'alliant intimement avec les deux empires du centre de l'Europe, n'avait d'autre souci que la paix, que, s'il y avait eu conspiration à Friedrichsruhe, on n'avait conspiré que pour la paix; il a même ajouté, — c'est la seule indiscrétion qu'il s'est permise, — que M. de Bismarck, en le quittant, lui avait dit en confidence qu'à eux deux ils venaient de rendre un grand service à l'Europe! On n'en peut pas douter, puisque M. de Bismarck l'a dit, — et voilà d'un seul coup M. Crispi transformé en conservateur de l'ordre et de la paix en Europe! Seulement, après comme avant l'entrevue de Friedrichsruhe et le banquet de Turin, aujourd'hui comme hier, on est toujours réduit à se demander qui menace la paix, contre qui l'Italie particulièrement se croit obligée pour sa défense de recourir à de si puissantes combinaisons. C'est un point toujours obscur que le discours de Turin a oublié d'éclaircir. M. Crispi s'est efforcé, nous en convenons, d'atténuer l'effet de ses voyages en Allemagne et de ses vastes conceptions diplomatiques par des protestations de la plus sympathique cordialité pour la France. Il a bien voulu nous assurer qu'il n'avait que de bons sentimens pour notre pays, que jamais il ne se permettrait une offense envers un peuple ami, « lié à l'Italie par l'analogie de race, par les traditions et la civilisation; » il a bien voulu ajouter que personne ne pouvait désirer la guerre entre l'Italie et la France, que l'issue, quelle qu'elle fût, serait funeste pour les deux pays, aussi bien que pour l'équilibre européen. Le président du conseil du roi Humbert, en un mot, s'est ingénié par son langage à apaiser les susceptibilités françaises.

C'est à merveille! Malheureusement ici encore les paroles sont des paroles, et les faits sont des faits. La réalité est que M. Crispi est l'ami de la France, mais qu'il est encore plus l'ami de M. de Bismarck, et que dans le cas où surviendraient des événemens que personne ne désire, qui sont néanmoins toujours possibles, il a fait son choix, il est allé porter d'avance à Friedrichsruhe ses préférences, ses engagemens, ses ambitions. Il ne le dit pas explicitement, les faits le disent d'une manière plus significative pour lui. Il reste à savoir ce que l'Italie aura gagné à s'enchaîner à des combinaisons dont elle n'est pas maîtresse, à se jeter dans une carrière où tout est hasard. Au fond, l'intérêt le plus vrai de l'Italie serait justement de se tenir en dehors de ces grands mouvemens, où elle ne peut que se compromettre, de garder la liberté de ses résolutions. Elle désire la paix, la paix avec la France comme avec tous les autres pays, c'est le vœu le plus général au-delà des Alpes, nous n'en doutons pas. Pourquoi alors se précipiter avec une sorte d'impatience fébrile dans des alliances qui ne

font qu'asservir l'Italie à des desseins étrangers, qui peuvent l'entraîner dans des aventures périlleuses, sur la foi de faux calculs et de promesses assez décevantes. L'Italie se sent flattée d'être en tiers, à la place de la Russie, dans la triple alliance, c'est possible. C'est peut-être aussi une politique assez vaine. Le jour où la nation italienne se réveillera de cette hallucination des grandes alliances, elle reviendra tout simplement à la seule politique qui lui convienne, à une politique d'indépendance et de libéralisme qui ne la conduirait peut-être pas à Friedrichsruhe, qui ne lui a cependant pas fait tort, puisque c'est par cette politique qu'elle existe.

On parle toujours de la paix, et on a certes raison d'en parler. Le meilleur moyen de maintenir, de préserver la paix, ce n'est pas d'imaginer sans cesse de vastes combinaisons qui ne sont souvent qu'une menace de plus, c'est de mettre une bonne volonté sérieuse et sincère à dénouer pas à pas toutes les questions qui peuvent la compromettre, qui sont au moins un embarras dans des situations déjà assez difficiles. A défaut de mérite plus éclatant, c'est l'intérêt de ces récentes conventions par lesquelles la France et l'Angleterre viennent de régler de vieilles contestations, de vieux litiges qui traînaient dans leurs affaires, qui ont quelquefois compliqué leurs rapports dans ces dernières années et ont même soulevé de violentes polémiques.

Il n'y a que quelques jours encore, lord Rosebery, qui a été chef du *foreign-office*, qui le redeviendra sûrement, s'escrimait en Écosse contre le ministère, contre lord Salisbury, dont il accusait la faiblesse dans cette affaire des Hébrides qui a excité les plus vives passions en Australie. Au moment où il parlait, l'affaire était à peu près réglée. L'Angleterre et la France, par une diplomatie bien entendue et utilement pratique, se sont accordées pour mettre fin à de perpétuels conflits, à des compétitions de suzeraineté ou de protectorat sur cet archipel lointain des Hébrides. Les deux nations, en reconnaissant l'indépendance des Hébrides, se sont réservé le droit de faire concurremment, dans des conditions d'égalité, la police de ces îles pour la protection de leurs intérêts et de leurs nationaux. Elles ne font en cela que donner une forme plus précise, définitive, à d'anciens engagemens tombés en désuétude ou mal interprétés, qui revivent aujourd'hui. La France a fait quelques concessions à l'Angleterre au sujet des Hébrides; l'Angleterre, à son tour, n'a point hésité à reconnaître les droits jusqu'ici quelque peu contestés de la France sur le groupe dit des « Iles-sous-le-Vent, » qui se rattache plus particulièrement à Taïti. C'est un nid de querelles lointaines supprimé par l'arrangement nouveau; mais de ces conventions récentes conclues entre la France et l'Angleterre, la plus importante, la plus caractéristique sans nul doute, est celle qui, en consacrant la neutralisation de l'isthme de Suez, rétablit un certain accord des deux puissances dans les affaires

d'Égypte. La liberté de circulation par le canal de Suez est désormais reconnue en temps de guerre comme en temps de paix; elle devient un principe de droit international, elle est placée sous la garantie de tous les états européens appelés maintenant à sanctionner l'œuvre des deux puissances qui ont pris l'initiative de cette transaction, qui réalisent ce qu'une conférence a laissé inachevé il y a quelques années. Les journaux anglais se sont hâtés, il est vrai, de nous prévenir qu'il ne fallait pas aller trop vite et trop échauffer notre imagination, que la neutralisation acceptée et proclamée de l'isthme de Suez ne décidait pas l'abandon de l'Égypte par l'Angleterre, que la retraite des forces britanniques restait subordonnée à d'autres conditions. C'est possible : ce n'est pas une solution complète et définitive, c'est du moins un commencement de solution, un acheminement à un état plus régulier dans la vallée du Nil. C'est aussi pour la France une sorte de rentrée simple et honorable dans les affaires d'Égypte, une réparation des imprévoyances des cabinets français dans ces dernières années, et c'est le mérite de M. le ministre des affaires étrangères Flourens d'avoir conduit avec autant de tact que d'esprit de suite cette sérieuse et profitable négociation.

Certainement, il n'y a rien à exagérer, les bons journaux anglais, qui ont toujours une si ample provision de modestie et de conseils pour les autres, n'ont pas besoin de nous le rappeler. Ces dernières conventions, par elles-mêmes, ne sont qu'une œuvre partielle, limitée à des faits spéciaux, à des intérêts d'un ordre spécial; mais, en dehors même des questions qu'elles sont destinées à résoudre, elles ont peut-être une signification plus sérieuse, plus digne d'attention. Elles prouvent la bonne volonté de traiter d'intelligence les affaires d'intérêt commun entre les deux pays, un certain retour à une politique de libre et virile conciliation. Depuis quelques années, sous l'influence de bien des causes accidentelles, en partie sans doute par la faute de ces malheureuses affaires d'Égypte, si médiocrement conduites en France, il s'était introduit dans les rapports des deux peuples des acrimonies, des animosités, des jalousies que les journaux se sont chargés trop souvent d'envenimer. A quoi servent ces mésintelligences nées d'une mauvaise humeur factice plus que du sentiment profond des intérêts des deux pays? On peut sans doute dire du mal des Français en Angleterre, de même qu'en France on peut trouver parfois que les Anglais sont des alliés peu commodes, égoïstes, âpres à la défense de leurs intérêts. Tout cela est possible. En réalité, cependant, de toutes les alliances, la plus vraie, la plus naturelle, la plus sérieusement efficace, est celle des deux grandes puissances de l'Occident, des deux nations libérales. Leurs divisions sont toujours une faiblesse pour le monde; leur accord pourrait être la plus sûre garantie pour la liberté de l'Europe.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Les incidens politiques n'ont certes point fait défaut pendant la seconde quinzaine d'octobre. L'affaire Caffarel qui, pendant sa première phase, avait un caractère exclusivement judiciaire, a pris une importance politique lorsque sur ce premier scandale sont venus se greffer d'abord un incident Boulanger, puis une question Wilson.

Si l'on ajoute à ces motifs de trouble et d'inquiétude le fait que le jour même de la rentrée des chambres le ministre des finances déposait un projet de conversion du 4 1/2 ancien en 3 pour 100, impliquant la création de nouvelles inscriptions de rente perpétuelle pour plus de 1 milliard, on ne peut qu'admirer la fermeté dont le marché de nos fonds publics n'a cessé de faire preuve pendant une période aussi agitée.

Le 3 pour 100, le fonds principal de spéculation et qui devait être le plus sensible à l'influence, soit des incidens politiques, soit de l'imminence d'une grande opération financière, n'a subi que d'insignifiantes variations de cours. Pendant la première partie du mois, il s'était tenu à quelques centimes au-dessus de 82. Pendant la seconde, il ne s'est écarté parfois du cours rond en réaction que pour s'en rapprocher rapidement, n'ayant point reculé plus bas que 81.77, et constamment ramené par des spéculateurs résolus et maîtres du marché aux environs de 82 francs. C'est à ce cours qu'il reste, en reprise de 0 fr. 15 sur la clôture de la quinzaine précédente. L'amortissable et le 4 1/2 sont demeurés à peu près immobiles. Le 4 1/2 ancien qui va être converti se tient au comptant à 102.60.

Le projet de conversion, déposé par M. Rouvier, a un double objet : 1° la disparition de l'ancien fonds 4 1/2 pour 100 (37,433,505 francs en rente et 833 millions en capital nominal) et du solde de la rente 4 pour 100 (446,000 francs en rente et 11 millions en capital), et leur remplacement par une rente 3 pour 100 ; 2° un emprunt d'environ 155 millions en rente 3 pour 100, avec privilège de souscription à cet emprunt pour les porteurs des titres convertis. Les porteurs de rente 4 1/2 (ancien fonds) et 4 pour 100 auront le choix entre trois partis : 1° soit réclamer le remboursement de leurs rentes au pair, en espèces, c'est-à-dire 100 francs par 4 fr. 50 de rente 4 1/2 pour 100

et par 4 francs de rente 4 pour 100; 2° soit recevoir ce remboursement en rentes nouvelles 3 pour 100, calculées au cours qui sera ultérieurement fixé par décret (probablement 80 francs); 3° soit s'assurer le maintien de leurs arrérages actuels moyennant, d'une part, l'échange de leurs titres, comme dans le cas précédent, et, d'autre part, le paiement du supplément de rentes 3 pour 100 destiné à parfaire leur ancien revenu, paiement qui sera échelonné de façon à donner aux souscripteurs toutes facilités pour se libérer.

Le produit de l'opération sera de 150 à 160 millions, alors que le montant des crédits à ouvrir au budget extraordinaire de 1888 (guerre et marine) est seulement de 100 millions. Le surplus restera disponible, et M. Rouvier propose de l'appliquer au budget extraordinaire de 1889. La commission financière de la chambre a adopté à l'unanimité la proposition de conversion, mais en réduisant à 2 millions les frais de l'opération, que M. Rouvier avait portés d'abord à 4 millions.

La conversion ne pourrait être une cause de baisse sur les rentes que si l'on pouvait redouter de la voir provoquer la venue d'un grand nombre d'inscriptions sur le marché. Mais, d'une part, les fonds à convertir sont admirablement classés ; les intéressés accepteront en très grande majorité la réduction de revenu et garderont en portefeuille leurs nouveaux titres. D'autre part, l'emprunt ne porte que sur un capital de 155 millions, soit environ 6 millions de rente, et il est certain que la plus grande partie en sera prise par les détenteurs des anciens fonds, usant du privilège de préemption qui leur est réservé.

Les fonds étrangers sont, pour la plupart, en reprise. A Londres, malgré les manifestations tumultueuses des ouvriers sans travail, les Consolidés ont dépassé le cours de 103. Des deux côtés de la Manche, l'opinion publique a fait un excellent accueil à l'heureuse conclusion des négociations engagées entre l'Angleterre et la France pour la neutralisation du canal de Suez. Le 24 courant ont été signées, au ministère des affaires étrangères, les conventions qui établissent la neutralité du Canal et l'abandon des postes occupés par nos troupes dans les Nouvelles-Hébrides, en retour de la reconnaissance par l'Angleterre de notre protectorat sur les Iles-sous-le-Vent, voisines de nos possessions à Taïti.

La signature de ces conventions et les déclarations pacifiques faites à Turin par M. Crispi au sujet de sa visite à Friedrichsruhe auraient, selon toute vraisemblance, déterminé un mouvement de reprise sur nos fonds publics, si les préoccupations d'ordre intérieur n'eussent rendu la spéculation, sinon inquiète, du moins circonspecte.

Le bruit d'un échec des Italiens à Massaouah a été répandu à plu-

sieurs reprises et n'a pas été officiellement démenti. Les envois de troupes dans la Mer-Rouge se continuent. Le gouvernement italien s'est lancé dans une entreprise qui pèsera sérieusement sur les finances du royaume. On comprend que les acheteurs hésitent à faire franchir à ce fonds le cours rond de 99 francs.

La question du Maroc, soulevée par la nouvelle de la maladie du sultan, a perdu déjà de son acuité. Les préparatifs militaires de l'Espagne n'ont pas pris une extension inquiétante, et la rente Extérieure a pu se maintenir aux environs de 68 francs. La spéculation vise la conquête à bref délai du cours de 70 francs, et cette ambition ne paraît point démesurée.

Les 4 pour 100 or hongrois et autrichien ont bien supporté l'épreuve de la présentation des deux budgets. D'un côté de la Leitha comme de l'autre, c'est encore par un déficit que se terminent les comptes établis pour 1888; déficit de 21 millions pour l'Autriche, de 18 millions pour la Hongrie. MM. Dunajewski et Tisza ont annoncé à Vienne et à Pest le dépôt prochain de projets de loi portant augmentation des impôts sur le sucre et sur l'alcool. Le ministre hongrois a déclaré aux députés à Pest que le déficit aura disparu en 1890 pour faire place à un excédent. Les députés ont applaudi chaleureusement à cette prédiction, mais la Bourse de Vienne s'est montrée sceptique. Le Hongrois 4 pour 100 or n'en a pas moins monté d'une demi-unité pendant cette quinzaine.

Les fonds russes ont été très fermes à Berlin, où se trouve leur principal marché. La politique résolument pacifique du tsar et les efforts persévérans du ministre des finances pour améliorer la situation budgétaire auront raison du mauvais vouloir persistant d'une partie de la spéculation allemande à l'égard du crédit de la Russie.

L'Unifiée d'Égypte s'est élevée de 383 à 386; le Turc a dépassé de nouveau 14 francs: on ne saurait dire pour quel motif sérieux.

Les actions des sociétés de crédit ont donné lieu à très peu de transactions, et leurs oscillations de prix sont restées peu sensibles. Le Crédit foncier a tour à tour atteint, puis reperdu le cours de 1,400 francs, qu'il dépassera à la première éclaircie. Calme complet sur le marché de la Banque de Paris, du Crédit lyonnais, de la Société générale. La Banque transatlantique et d'autres établissemens attendent avec impatience que les questions politiques n'opposent plus de retard à l'autorisation sollicitée pour la création d'une Banque beylicale de la Tunisie.

Les titres des compagnies immobilières sont bien tenus. Il est question d'une fusion entre plusieurs d'entre elles. La Banque parisienne a réuni ses actionnaires en assemblée générale; un dividende de 15 francs a été voté. Les affaires se restreignent de plus en plus sur

les valeurs de crédit étrangères, Banque des Pays autrichiens, Banque des Pays hongrois, Crédit foncier d'Autriche, Banque ottomane.

L'immobilité est presque absolue sur les actions des chemins de fer, tant français qu'étrangers. Les recettes sont stationnaires. La spéculation délaisse provisoirement ces valeurs, qui ne sont plus l'objet que de rares transactions au comptant.

L'action Suez s'est relevée à 2,020, sur le fait accompli de la neutralisation du canal. Les porteurs d'actions de Panama, cotées 355, attendent les communications que leur a promises récemment M. de Lesseps sur les mesures à prendre en vue d'assurer le passage des navires d'une mer à l'autre, même avant l'achèvement complet du canal.

La Compagnie générale transatlantique a procédé, le 25 courant, à l'émission de 300,000 obligations 3 pour 100, rapportant 15 francs par an, remboursables à 500 francs, en soixante-quinze années (ce qui atténue dans une large mesure le bénéfice de la prime de remboursement), et offertes au public, ainsi qu'aux porteurs des obligations anciennes, au prix de 347 fr. 50, les obligations 5 pour 100 étant reçues en paiement à raison de 512 fr. 50 chacune. On ne connaît pas encore les résultats définitifs de cette opération, qui paraît toutefois avoir répondu aux espérances des administrateurs de la compagnie.

Les Voitures, les Messageries, les Magasins-généraux et la plupart des valeurs industrielles cotées à terme ont été fermes, sans beaucoup d'affaires. L'approche de l'hiver et la pensée d'augmentations probables de recettes ont provoqué des rachats sur l'action du Gaz, qui s'est relevée de 1,290 à 1,317.

Au comptant, sur le marché de certaines valeurs, règne une véritable fièvre de hausse. Citons notamment les Sociétés de Diamans, le Nickel, la Compagnie Edison. Certaines compagnies minières, comme le Rio-Tinto et le Zinc Vieille-Montagne, ont été vivement poussées. La Compagnie franco-algérienne a soumis, le 27, à l'approbation de ses actionnaires deux traités comportant, l'un la cession du domaine de l'Habra à une nouvelle société, l'autre le transfert à la Compagnie de l'Ouest algérien de l'exploitation des voies ferrées de la Compagnie franco-algérienne. Les deux traités ont été approuvés. Il serait difficile de dire qu'ils sont très favorables à la société, qui a dû, pour se tirer de grosses difficultés, se résoudre à des combinaisons forcément onéreuses. Du moins ils allègent une situation qu'il devenait malaisé de soutenir.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

ÉTUDES DIPLOMATIQUES

LA SECONDE LUTTE DE FRÉDÉRIC II ET DE MARIE-THÉRÈSE, D'APRÈS DES DOCUMENS INÉDITS.

IX[1].

CAMPAGNE DE FRÉDÉRIC EN SAXE ET PRISE DE DRESDE.

I.

Pendant que le roi de Prusse faisait retour dans sa capitale avec l'espoir d'y prendre un peu de repos, l'impératrice-reine rentrait également dans la sienne, mais pour y jouir moins paisiblement de sa nouvelle grandeur. A la porte de son palais de Schœnbrunn, elle trouvait le ministre anglais montant en quelque sorte la garde pour l'attendre, et muni de nouvelles instructions de son gouvernement, plus impérieuses et plus menaçantes encore que les précédentes. Il avait ordre d'adresser à la princesse, dès son arrivée, une dernière sommation pour obtenir, ou plutôt pour arracher d'elle son adhésion à l'acte préparé en son nom et à son insu, et où

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril, des 1er et 15 mai, des 1er et 15 juin, du 1er août, du 1er septembre et du 1er octobre.

sa signature manquait encore. En cas de nouveau refus ou de nouveaux délais, c'était la suppression, cette fois définitive, de tout concours pécuniaire ou militaire de la part de l'Angleterre, et la rupture consommée avec les deux puissances maritimes.

Il paraîtra sans doute assez étrange de voir le cabinet britannique tenter une fois de plus auprès de Marie-Thérèse, dont la fermeté, pour ne pas dire l'obstination, était connue, une démarche qui venait d'être si récemment, à deux reprises, repoussée avec dédain. On ne voit pas trop de quelle espérance le triste Robinson pouvait se flatter en revenant sitôt à la charge ; aussi ne peut-on s'expliquer cette insistance que comme l'effort désespéré d'un gouvernement placé dans le plus cruel des embarras, et se rattachant à tous les moyens de salut, de même qu'un nageur, qui sent que le flot le gagne, saisit toutes les branches qu'il trouve à sa portée, sans regarder si elles sont assez fortes pour le soutenir, et si ce n'est pas son étreinte même qui les fera rompre.

Effectivement, pendant les dernières semaines qui venaient de s'écouler. la situation du gouvernement anglais, déjà très alarmante au moment où avait été signée la convention de Hanovre, s'était singulièrement aggravée. Jamais, depuis son avènement, la dynastie de Brunswick n'avait été mise à pareille épreuve. La rébellion d'Écosse continuait à se propager avec une effrayante rapidité, et Charles-Édouard, dans sa marche sur Édimbourg, ne rencontrait aucun obstacle sérieux. Les troupes anglaises, commandées par un très médiocre général (sir John Cope) et intimidées par l'hostilité visible des populations, hésitaient et reculaient au moment d'engager la lutte. Le 17 septembre, l'héritier des Stuarts était reçu en triomphe dans la capitale et prenait possession, au nom de son père, du royaume de ses aïeux. Trois jours après, c'était lui qui venait relancer les Anglais dans la retraite qu'ils avaient choisie. Un brouillard épais, tel que l'automne en amène souvent dans cette contrée brumeuse, favorisa l'attaque des Écossais, qui, connaissant tous les accidens du terrain, vinrent facilement à bout d'adversaires réduits à combattre à l'aveugle et dans l'obscurité. Cope dut se retirer en pleine déroute. La victoire de Preston-Pans livrait à Édouard l'Écosse entière et lui ouvrait l'entrée de l'Angleterre.

Là, sans doute, il n'avait plus à compter sur la faveur populaire, et il devait s'attendre, de la part de l'esprit britannique et protestant, à une résistance plus énergique. Il était même douteux qu'il pût conduire bien loin, sur la route de Londres, ses braves highlanders, troupe aussi indisciplinée que fougueuse, très forte dans ses montagnes et sur son terrain, dépaysée et mal à l'aise dès

qu'on l'en faisait sortir. Mais ces premiers succès lui permettaient d'attendre et même de réclamer du dehors un concours plus efficace. Cette invasion française, dont le public anglais s'était inquiété, je l'ai dit, quand on y songeait à peine à Paris (et dont, en réalité, aucun gouvernement anglais n'aura rien à craindre tant qu'il sera maître de tous ses ports et de toutes ses côtes), devenait une éventualité beaucoup moins difficile à réaliser quand une armée de débarquement pouvait trouver dans l'Écosse, déjà soulevée, un accueil tout préparé d'avance et une base d'opérations. La témérité du jeune prince venait d'ailleurs en aide, d'une façon imprévue et des plus heureuses, à la lutte que la France avait à soutenir sur le continent. Il devenait donc plus intéressant, pour le cabinet de Louis XV, d'entretenir cette diversion, et la reconnaissance faisait presque un devoir de ne pas laisser succomber cet auxiliaire inattendu; aussi le projet d'envoyer en Écosse un secours effectif, — idée que le cardinal de Tencin était, la veille encore, presque seul à recommander à ses collègues, — prit devant cet appel de la fortune une consistance tout à fait sérieuse, et compta à Versailles des partisans parmi ceux qui s'y étaient jusque-là dédaigneusement refusés. Puis, l'imagination française, si facile à exalter, et qui exerçait alors à la cour autant d'empire qu'aujourd'hui dans nos chambres et dans la presse, était singulièrement séduite par le caractère romanesque d'un exploit qui rappelait les beaux temps de la chevalerie. D'Argenson, dont la nature généreuse mêlait volontiers le sentiment à la politique, ne fut pas le dernier à partager cet entraînement. Il avait résisté, je l'ai dit, à la pensée d'imposer par la force, à une nation libre, un gouvernement qu'elle aurait repoussé; mais une fois sa conscience philosophique mise en repos par l'élan spontané qui semblait ramener l'Écosse sous la main de ses anciens rois, il cédait volontiers à cet attrait d'aventures et de nouveautés, qui n'était pas le côté le moins original de son esprit, et au désir d'associer son nom au souvenir d'une entreprise héroïque.

Aussi, quinze jours après la prise d'Édimbourg, deux bâtimens partaient-ils déjà de Dunkerque, chargés d'armes, de poudre et d'argent, et comptant, au nombre de leurs passagers, un agent secret, choisi par le ministre lui-même parmi ses amis personnels. C'était un jeune président de chambre du parlement d'Aix, le marquis d'Éguilles, qui faisait partie d'un petit cénacle littéraire dont d'Argenson était un des habitués. Quel est le lecteur des œuvres de Voltaire qui ne connaît les noms de MM. de Pont de Veyle et d'Argental, ces correspondans familiers, dévoués, presque dévots du grand poète? D'Éguilles était leur neveu, élevé sous leurs yeux. Il

était, de plus, le frère de ce marquis d'Argens, célèbre dans tous les écrits du temps, et qui, obligé de quitter la France par suite des écarts d'une jeunesse orageuse, était allé s'établir à Berlin, pour y devenir chambellan du roi de Prusse, dont il devait demeurer, jusqu'à la mort, le plus humble, le plus soumis et souvent le plus maltraité des serviteurs. Était-ce cette double parenté et la nature des relations et des sentimens qui devaient en résulter, qui valurent à d'Éguilles la confiance de d'Argenson? Je ne sais, mais toujours est-il que le jeune magistrat dut partir, chargé d'aller trouver Charles-Édouard pour s'enquérir de l'état des forces de l'insurrection et de la nature comme de l'importance du secours qui pouvait en assurer le succès. Ce n'était qu'au prince seul qu'il devait révéler sa mission; pour tout autre, même pour l'entourage le plus intime, il ne devait être qu'un généreux volontaire, en quête de prouesses pour se distinguer, et venant s'attacher pour l'amour de la vaillance à la fortune d'un héros (1).

De pareils secrets sont rarement gardés : la présence sur les côtes d'Écosse de deux bâtimens sous pavillon français, débarquant des armes et des munitions, et portant à leur bord un personnage de distinction dont la qualité était enveloppée de mystère, n'aurait pu être longtemps ignorée. Un incident vint rendre tout déguisement inutile. La petite escadre fut assaillie en mer par une forte tempête et portée sous le vent d'une croisière anglaise; pour lui échapper, il fallut se hâter de venir mouiller dans un petit port attenant à la ville de Montrose, qui se trouva être du petit nombre de celles qui n'avaient pas encore pris parti pour le prétendant. D'Éguilles, alors, payant d'audace, fit débarquer les quarante-deux hommes qui composaient l'équipage de ses deux bâtimens et, se mettant à leur tête, entra à main armée dans la ville. La population, entraînée par son ardeur communicative, se déclara en sa faveur, et les magistrats royaux n'essayèrent même qu'un simulacre de résistance. Mais un tel éclat suffisait pour déchirer tous les voiles : c'était la certitude que la France allait cette fois se mettre décidément de la partie.

On eut bientôt la confirmation du fait, par un aveu en quelque sorte officiel. En vertu d'un ancien traité, la Hollande était tenue, en cas que la succession protestante fût menacée en Angleterre,

(1) Ministère des affaires étrangères. — *Correspondance relative aux prétendans*, vol. *Stuarts*, 27 septembre 1745. — Le récit de la mission du marquis d'Éguilles et sa correspondance inédite viennent d'être publiés par M. Paul Cottin, dans un volume intéressant, intitulé : *Un Protégé de Bachaumont*. Ces pièces sont tirées de la Bibliothèque de l'Arsenal. (Voir aussi, dans l'*Annale de l'École des sciences politiques* du 15 avril 1887, le travail fait sur le même sujet par M. Germain Lefèvre-Pontalis.)

de fournir pour sa défense un secours de trois bataillons, formant un effectif d'environ 6,000 hommes. Le cabinet anglais, à la surprise générale, fit savoir aux états-généraux que le temps était venu de remplir leur engagement. La réclamation pouvait paraître étrangement rigoureuse dans un moment où, pour résister aux menaces d'une invasion française, la Hollande ne disposait pas de forces superflues; mais la singularité s'expliqua quand on apprit que, pour l'envoi qu'ils avaient à faire, les états-généraux désignaient les bataillons mêmes qui, assiégés l'été précédent dans Tournay et dans Dendermonde, en étaient sortis par capitulation, avec promesse de ne plus porter les armes contre la France. C'était donc, tout simplement, un artifice convenu d'avance entre les deux puissances alliées pour faire servir, par un détour, à la défense commune, les soldats que leur serment condamnait à l'inaction.

Dès que cette résolution fut connue, le chargé d'affaires de France, La Ville, se hâta de protester contre ce qu'il regardait, non sans quelque raison, comme une violation indirecte de la foi jurée. Les Hollandais répliquèrent qu'une bande de rebelles écossais ne faisait nullement partie des troupes françaises et n'avait pu être comprise dans la défense prévue. Une polémique très vive s'ensuivit, dans laquelle d'Argenson, généreusement courroucé contre une subtilité déloyale, déploya une vigueur inaccoutumée. Son irritation fut d'autant plus grande qu'il avait tout fait, on l'a vu, pour ramener les états-généraux à des sentimens pacifiques, jusqu'à leur proposer d'être les hôtes d'un congrès et les garans d'un armistice. Cette manière de répondre à ses avances par un parjure l'exaspéra, et la Hollande étant un théâtre où on pouvait parler en public, il fit ouvertement appel à la presse pour défendre la cause de la bonne foi et de la justice. Plus d'un mémoire expédié par lui parut dans les gazettes, entre autres une adresse confiée à la plume éloquente de Voltaire et qui figure encore dans ses œuvres. En définitive, la Hollande tint bon, et le chargé d'affaires de France dut quitter La Haye, laissant à un simple secrétaire le soin de la correspondance. L'Angleterre eut donc les auxiliaires qu'elle attendait, mais il resta avéré, par les paroles mêmes que d'Argenson avait mises dans la bouche de son agent et l'ardeur qu'il avait portée dans ses protestations, que Charles-Édouard était traité par Louis XV comme une puissance alliée, et ceux qui se présenteraient pour combattre contre lui devaient désormais s'attendre à retrouver en face d'eux les armes et le drapeau de la France.

Devant le danger, cette fois réel et menaçant, l'émotion, déjà très vive quand il n'était qu'imaginaire, fut naturellement portée au comble. Pour le gouvernement britannique, la perplexité était grande.

La première chose à faire, en effet, dans une telle extrémité, c'était de rappeler à soi (jusqu'au dernier homme s'il le fallait) ce qui restait de troupes anglaises portant les armes sur le continent. Mais quel remède héroïque ! Évacuer ainsi complètement les Pays-Bas, au risque de laisser le champ libre à Maurice de Saxe, pour pénétrer, peut-être sans résistance, jusqu'au cœur de la Hollande, c'était abandonner toutes les traditions que la politique de l'Angleterre avait suivies depuis Élisabeth, et ruiner peut-être sans retour son crédit en Europe ! Douloureuse alternative dont l'Autriche seule, je l'ai déjà fait comprendre, pouvait tirer son alliée en venant pourvoir elle-même, comme c'était sa tâche naturelle, à la défense de ses possessions flamandes. Mais il était toujours clair qu'elle ne pourrait s'acquitter de ce devoir tant que, par son obstination à lutter contre Frédéric, la moitié de ses forces serait occupée en Silésie et en Bohême. De là la nécessité d'insister encore auprès de Marie-Thérèse pour obtenir d'elle, par menaces ou par prières, au nom de la reconnaissance et du péril de la cause commune, qu'en acceptant la paix en Allemagne, telle que la convention de Hanovre la rétablissait, elle se mît en mesure de pouvoir ramener toutes ses forces sur le Rhin et sur l'Escaut.

Quant au public anglais, dans le trouble où il était plongé, il ne portait peut-être pas ses vues si loin; une seule chose le touchait : la succession protestante menacée et le retour du papisme triomphant. Devant l'imminence d'un tel péril, tous les intérêts plus éloignés étaient oubliés. A tout prix surtout, il fallait terminer cette guerre d'Allemagne, qui, d'ailleurs, depuis cinq ans qu'elle durait, coûtait bien cher, et profitait plus à l'électorat de George qu'à son royaume. Puisque la convention de Hanovre donnait le moyen de s'en retirer, qu'on se hâtât donc de la mettre en œuvre et, bon gré mal gré, de l'imposer à Marie-Thérèse.

On sait avec quelle conviction, d'une sincérité parfois naïve, l'Angleterre, persuadée qu'elle représente le droit incarné, considère facilement tout ce qui contrarie ses desseins ou ses désirs comme une contravention à la morale et à la justice. Marie-Thérèse, défendant naguère ses droits héréditaires, quand l'Angleterre trouvait intérêt à les faire prévaloir, avait été portée aux nues; Marie-Thérèse, hésitant à contresigner une convention où l'intérêt anglais trouvait son avantage, perdit à l'instant le prestige de sa popularité. Peu s'en fallut que sa résistance ne lui fût imputée à trahison, et qu'on ne vît plus en elle qu'une dévote fanatique, heureuse, au fond de l'âme, de voir remonter sur le trône de l'Angleterre un prince catholique. Frédéric, au contraire, redevenait le défenseur du protestantisme, intéressé qu'il était à maintenir un ordre de succession auquel lui-même pouvait être appelé. Ce fut au point que, quand la bataille de Sohr fut con-

nue, on applaudit, dans les tavernes de Londres, à la victoire prussienne, comme si les rôles eussent déjà été changés et que le vainqueur ne fût plus nominalement l'ennemi, et le vaincu l'allié de l'Angleterre.

« La reine de Hongrie, écrit Horace Walpole, par sa bigoterie, se réjouit de tout ce qui devrait contrarier ses vœux... Je ne puis dire combien je suis heureux de la nouvelle que nous avons reçue, il y a deux jours, que le roi de Prusse a battu le prince Charles, qui l'avait attaqué juste au moment où nous venions d'obtenir la paix pour lui... Quelle odieuse maison que celle d'Autriche ! » — « La reine de Hongrie, écrit le ministre Pelham à l'envoyé anglais en Hollande, a certainement perdu l'affection du peuple, et je ne puis dire qu'elle ne l'ait pas mérité. On ne voit pas quand on finira de crier : « Soutenons la maison d'Autriche ! » et cette maison néglige entièrement l'intérêt général en vue duquel tout honnête homme lui accordait son affection. » Le sentiment public, en un mot, devint tel que, quand le roi ouvrit le parlement le 16 octobre, tout ce qu'il put faire pour ne pas provoquer une expression trop compromettante du vœu national, ce fut, dans le discours qu'il prononça, de ne parler que des dangers intérieurs, sans la moindre allusion aux affaires du dehors (1).

C'est l'écho de ce mélange d'alarmes et de colère que Robinson était chargé de porter aux oreilles de l'impératrice, en forçant une fois de plus l'entrée de son conseil. Si, pour s'encourager à reprendre sur nouveaux frais cette tâche ingrate, Robinson avait nourri quelque vague espoir de trouver l'orgueil autrichien abattu par le résultat malheureux de la journée de Sohr, il ne tarda pas à être détrompé. — « Je vis tout de suite, écrit-il, que l'air de Francfort n'avait pas contribué à rafraîchir la chaleur des impressions qui règnent ici. » — Effectivement, dans l'entourage même de l'impératrice, ministres et courtisans, exaltés par la promenade triomphale qu'ils venaient de faire dans tout le midi de l'Allemagne, étaient aussi montés qu'elle. La commission dont Robinson était chargé n'était un mystère pour personne ; on lui demandait, sur un ton provoquant, si l'Angleterre avait donc pris son parti de substituer la maison de Brandebourg à celle d'Autriche, et si on allait voir la seconde édition du traité d'Utrecht, par lequel la reine Anne, faussant compagnie à Charles VI, l'avait laissé en tête-à-tête avec la France. — « Mais, détrompez-vous, ajoutait-on, ce n'est pas la Prusse que vous sépa-

(1) *Correspondance de La Touche*, agent secret à Londres. — Ministère des affaires étrangères, 16, 26 octobre 1745 ; — Horace Walpole à Horace Mann, 4 octobre 1745.— Coxe, *The Pelhams*, chap. IX, t. I, p. 282.

rerez de la France, c'est nous qui saurons bien nous séparer de vous. » — Le seul qui, dans ce milieu si animé, parut garder un peu son sang-froid, c'était le nouvel empereur, qui, quoique très ennemi de la Prusse, l'était au fond encore plus de la France, et plus soucieux de reprendre la Lorraine que la Silésie. Aussi ne fut-ce qu'auprès de lui que Robinson trouva un accueil qui lui permit de se faire entendre jusqu'au bout, « le prince s'exprimant, dit-il, dans les termes les plus doux et même les plus tendres sur le compte du roi d'Angleterre. Mais lui-même ne se faisait pas l'illusion de croire qu'un titre changeât la réalité, et que sa dignité nominale ajoutât rien à son autorité réelle (1). »

Aussi, le langage des serviteurs faisant pressentir ce qu'on devait attendre de leur maîtresse, Robinson se borna-t-il à demander la permission de remettre un mémoire écrit. — « J'aurais craint, dit-il, que, dans le cours d'une discussion, un éclat de colère ne fît échapper de la bouche de l'impératrice un *non* fatal, et qu'ainsi l'Europe fût perdue par un monosyllabe trop vite prononcé. » — Moyennant ces précautions, l'audience, se bornant à la remise d'un document, fut assez courte et assez paisible. L'impératrice sembla seulement se donner le malicieux plaisir de faire voir au ministre anglais qu'elle en savait, sur les relations de sa cour avec le roi de Prusse, plus long que lui-même ne pouvait lui en apprendre; car, dès qu'il eut exposé en quelques mots la nature déjà suffisamment connue de la communication qu'il apportait : — « Le roi de Prusse, dit-elle, vous a-t-il promis de donner des troupes pour combattre la France? » — Et Robinson étant obligé de convenir que les engagemens de Frédéric n'allaient pas jusque-là : — « Ce serait pourtant, reprit-elle, le meilleur gage qu'il pourrait vous donner de sa sincérité. » — « Et elle se mit alors, ajoute Robinson, à me donner connaissance de la teneur d'une certaine lettre écrite par le roi de Prusse à son ministre à La Haye, où il lui faisait savoir que les intentions des Anglais étaient sûrement de tirer de lui un envoi de troupes, mais qu'il se donnerait bien de garde de leur prêter jamais un seul homme. » — Robinson dut éprouver, en voyant la princesse si bien instruite, une surprise que nous ne partagerons pas; nul doute, en effet, que la pièce qu'elle tenait à la main ne fût une de celles que les Pandours avaient saisies dans le camp prussien, à Sohr, et qu'on avait réussi à tirer, bien qu'en si mauvais état, de leurs mains.

L'Anglais ne perdit pourtant pas contenance : — « Patience, re-

(1) Robinson à Harrington, 30 octobre 1745. I perceived that the air of Francfort had very little contributed to the cooling of his reflections... — (*Correspondance de Vienne*. Record office.)

prit-il, un pas mène à l'autre; brouillons-le seulement une fois à fond (*thoroughly*) avec la France, et le reste pourra suivre.» — Puis il se permit de rappeler que, dans l'entretien précédent, l'impératrice elle-même lui avait promis qu'en octobre on ferait ce qu'on voudrait. — « Je n'ai pas dit cela, reprit-elle vivement; j'ai dit qu'en octobre on verrait ce qu'il y aurait à faire. — Eh bien! c'est tout vu, Madame : voir et consentir doivent être aujourd'hui la même chose (1). »

La réponse arriva sans tarder, telle qu'on pouvait l'attendre : négative cette fois encore sur tous les points. Pas plus en octobre qu'en août et en septembre, l'impératrice ne voulait se laisser parler d'une *paix plâtrée*. Ce refus, transmis en termes impérieux et brefs à Robinson, était accompagné de deux autres communications qui en aggravaient encore le caractère, et dont on l'autorisait à informer son gouvernement. On lui remettait en main le texte même des engagemens qui obligeaient l'Autriche à porter secours à la Saxe en cas d'agression du roi de Prusse, engagemens renouvelés en termes plus exprès que jamais, à la date même où avait paru le manifeste menaçant de Frédéric contre Auguste et son ministre (2). Puis, on lui faisait part des mesures déjà prises pour remplir cette promesse, à savoir : le rappel d'une partie des troupes autrichiennes stationnant encore sur le Rhin et aux environs de Francfort, et qui allaient venir, sous les ordres du général Grün, traverser la Bohême, pour se rapprocher de la frontière saxonne. En même temps, le prince de Lorraine, se mettant en mouvement du côté opposé avec son corps d'armée, entrerait sur le territoire même de l'électorat par la province de Lusace. On ne pouvait déclarer au cabinet anglais, sous une forme plus catégorique et ressemblant plus à un défi, la résolution de faire directement et immédiatement le contraire de ce qu'il demandait (3).

En transmettant ces pièces, Robinson ne put s'empêcher de faire remarquer que leur contenu donnait beaucoup à réfléchir. D'où venait cet excès, ce redoublement même de confiance chez l'impératrice? Que signifiaient ces mouvemens militaires inattendus, à cette saison de l'année? Aurait-on par hasard l'intention de faire de

(1) Robinson à Harrington, 30, 31 octobre 1745.— One fatal *no* bursting out through the imperial vivacity, during the altercation of a long audience might, I apprehend, be irrevocable and Europe lost for one hasty monosyllable. (*Correspondance de Vienne.* — Record office.)

(2) La pièce relative aux engagemens de l'Autriche et de la Saxe est un véritable traité servant d'addition et de complément au traité de Varsovie du 25 mai : il porte la date du 26 août, par conséquent du lendemain du traité de Hanovre.

(3) Le lecteur n'oubliera pas, dans tout le récit qui va suivre, que la plus grande partie de la province de Lusace, actuellement annexée à la Prusse, faisait alors partie de l'électorat de Saxe.

la Saxe le théâtre d'une campagne d'hiver? Puis comment expliquer cet empressement à dégarnir la ligne du Rhin, quand une armée française, toujours campée sur la rive gauche du fleuve, pouvait, si elle ne voyait plus rien devant elle, être tentée de reparaître sur la droite? Était-ce imprudence? N'était-ce pas plutôt l'indice d'un traité déjà conclu ou au moins négocié avec la France, qui préservait de ce côté de toute inquiétude? Tous les soupçons étaient permis (1).

Disons tout de suite que presque tous étaient fondés. La résistance de Marie-Thérèse, en effet, ne partait pas, cette fois, d'une vaine obstination de femme, s'acharnant contre vents et marée dans une entreprise impossible. C'était au contraire la suite d'un plan tout à fait nouveau et très pratique, combiné avec un mélange d'habileté et d'énergie qui aurait fait honneur au coup d'œil d'un véritable homme de guerre, et qui attestait en même temps la puissance de conception d'un esprit vraiment politique. Le fond de ce dessein, encore mystérieux, consistait à laisser de côté la Silésie, abordée déjà deux fois sans succès, et à aller, au contraire, en traversant rapidement la Saxe, chercher Frédéric dans ses foyers, porter le fer et le feu dans les provinces héréditaires de la maison de Brandebourg et marcher droit sur Berlin. L'intention était bien de procéder immédiatement à une opération si hardie, malgré l'état avancé de la saison et contrairement à toutes les habitudes du temps, afin d'enlever le succès par surprise. C'était là ce que signifiait ce mouvement combiné du général Grün et du prince de Lorraine, qui, entrant en Saxe par deux points opposés, et traversant l'un et l'autre l'électorat dans toute sa largeur, devaient franchir au même moment la frontière prussienne, puis converger sur Berlin, l'un en prenant à gauche par Halle et Magdebourg, et l'autre à droite par Francfort sur l'Oder, après avoir ramassé sur leur route toutes les troupes d'Auguste III (2).

Tel était le projet audacieux concerté par Marie-Thérèse, à Francfort, avec le ministre d'Auguste III, le comte Saul, l'agent saxon qui, comme on l'a vu, lui servait aussi d'intermédiaire pour suivre sa négociation avec la France. A dire vrai, cette négociation elle-même, ainsi que deux autres poursuivies au même moment sur des théâtres différens, n'étaient, dans la pensée de l'impératrice, que

(1) *Post-scriptum* de la dépêche de Robinson à Harrington, 31 octobre 1745.— Il dit formellement : « I must... humbly leave to your superior judgment, whether there is not equally to be found in the said paper one indication if not of making up with France, at least of their holding singly out... »

(2) Frédéric, *Histoire de mon temps*, chap. XIV. — Droysen, t. II, p. 571-578. — Arneth, t. III, p. 139.

des moyens d'apporter l'appui d'une habile action diplomatique à la grande action militaire qu'elle méditait.

Plusieurs choses, en effet, étaient à redouter dans l'exécution de ce grand coup de main : plus d'une mauvaise chance était à prévoir et à prévenir. On pouvait craindre en premier lieu que, malgré toutes les précautions prises pour dissimuler d'abord et hâter ensuite le passage des troupes autrichiennes à travers la Saxe, Frédéric, dont la vigilance était rarement prise à défaut, ne fût averti assez à temps de leur présence pour venir à leur rencontre, ou les devancer même chez son voisin, au lieu de les attendre chez lui. Il ne ferait ainsi que mettre à exécution ce dessein d'envahir lui-même la Saxe, si souvent annoncé pendant l'été, et auquel il n'avait renoncé que dans la confiance inspirée par sa victoire de Sohr. La Saxe alors, au lieu de servir simplement de passage aux troupes autrichiennes pour se rendre en Prusse, deviendrait, au grand désespoir d'Auguste III, le théâtre d'une lutte sanglante. D'autre part, du côté de la France, Frédéric pouvait obtenir, sinon un secours immédiat, au moins une diversion utile : supposé que le prince de Conti, voyant se dissiper par le détachement du corps du général Grün l'agglomération de forces qui l'avait fait reculer, reprît courage, repassât le Rhin et vînt menacer quelque point des possessions méridionales de l'Autriche. C'était peu vraisemblable, étant donné l'état connu de l'opinion française à l'égard des expéditions allemandes ; mais enfin c'était possible, et, pour ne rien négliger, il y avait de ce côté une précaution à prendre. Enfin l'irritation qu'éprouverait l'Angleterre à voir son indocile alliée se refuser à ses instances et braver ses menaces, suite à peu près inévitable de l'attitude provocante que l'Autriche et la Saxe allaient prendre en commun, avait ses périls qu'il fallait conjurer. La conséquence pouvait être d'établir promptement, entre les puissances maritimes et la Prusse, une alliance beaucoup plus intime que celle que la convention de Hanovre venait de stipuler. Le cabinet anglais, quels que fussent ses embarras intérieurs, avait encore à sa disposition des ressources pécuniaires qui pouvaient fournir un utile supplément au trésor épuisé de Frédéric, et lui permettre, même vaincu, même menacé et poursuivi dans Berlin, de continuer la lutte et de donner à la fortune le temps de se retourner.

Marie-Thérèse avait tout prévu et pourvu à tout. Contre le premier et le plus grave de ces périls, elle avait eu soin de se prémunir, en faisant apparaître à l'horizon cette intervention de la Russie, tenue, depuis le commencement de la guerre, comme une épée sur la tête de Frédéric, et qui avait le don de troubler le

sommeil de ses ministres. Les instances de l'envoyé autrichien à Saint-Pétersbourg venaient enfin de déterminer l'inconstante tsarine à faire un pas décisif, et Frédéric, à peine de retour à Berlin, allait recevoir d'elle la déclaration tant de fois attendue que, pour peu que la moindre atteinte fût portée à la personne d'Auguste ou à l'intégrité de ses états, un corps de douze mille Russes était prêt à marcher à sa défense. Devant cette injonction menaçante, Frédéric y réfléchirait sans doute avant de prendre une initiative qui l'exposerait au péril d'être placé entre deux feux, et le territoire saxon se trouverait ainsi rendu inviolable, par la garantie russe, tout le temps nécessaire pour que Grün et le prince de Lorraine pussent venir discrètement y chercher le point d'appui et le point de départ de l'attaque qu'ils comptaient porter au cœur même de la monarchie prussienne (1).

La négociation en cours avec la France (quel qu'en dût être le succès) avait un effet analogue, celui de prévenir toute chance de retour offensif de la part de l'armée de Conti. Non que ce fût là le but unique, ni même principal, que l'impératrice se fût proposé en engageant ces pourparlers, et qu'elle n'eût d'autre pensée que d'endormir le cabinet français par de fausses espérances. On a vu, au contraire, que rien n'était plus sérieux et même plus ardent que son désir d'échapper par une alliance nouvelle aux sacrifices exigés d'elle par l'impérieuse amitié de l'Angleterre. Mais, en attendant cette délivrance (qu'elle était prête à payer même d'un prix assez élevé), c'était encore un avantage plus modeste et nullement à dédaigner de pouvoir imposer à l'allié, encore nominal, de Frédéric des ménagemens qui, dans la crise prête à éclater, ne laisseraient rien de grave à craindre de sa part. Or, il était clair que, tant qu'on espérerait pouvoir négocier à Versailles, on n'enverrait pas à l'armée de Conti l'ordre de reprendre les hostilités sur le Rhin. Aussi, loin de se laisser décourager par le résultat imparfait de la transaction si languissamment conduite à Francfort par Bartenstein, l'impératrice se décidait-elle à envoyer à Dresde pour reprendre la conversation avec la France, — pour la mener à fin, s'il était possible, et, en tout cas, pour la prolonger et l'entretenir, — un des fonctionnaires les plus importans de sa cour, le comte d'Harrach, grand-chancelier de Bohême, avec les pouvoirs les plus étendus. Le choix seul du négociateur devait inspirer confiance dans le caractère sérieux de la mission dont il était chargé; car d'Harrach appartenait à cette partie fidèle de la noblesse de Bohême dont les chefs avaient si cruellement souffert dans leurs affections, dans leur

(1) D'Arneth, t. III, p. 130-138.

personne et dans leurs biens pendant les deux épreuves successives que l'ambition de Frédéric avait imposées à leur patrie. C'était un ennemi intéressé à faire réussir tout ce qui pourrait déplaire ou nuire à l'auteur de tant de maux.

Avec l'Angleterre, la situation était plus délicate : là, il n'y avait évidemment aucun moyen de prévenir le ressentiment d'un cabinet auquel on lançait un défi en plein visage. Mais Marie-Thérèse n'ignorait pas avec quelle répugnance le roi avait subi les conventions dont il avait fallu, en quelque sorte, lui arracher la signature, et des révélations récemment sorties des archives de Hanovre nous apprennent qu'elle s'en souvenait assez pour espérer encore d'en tirer parti. Par l'intermédiaire du ministère hanovrien, qui lui était toujours dévoué, elle faisait avertir George qu'elle préparait un coup de partie décisif, qui, en mettant à néant la puissance de Frédéric, le délivrerait lui-même des obligations auxquelles il avait souscrit avec tant de regrets. L'odieux traité qu'on vous impose, lui disait en son nom son secret porteur de paroles, vous force à nourrir dans l'empire un serpent qui vous dévorera. Qu'on me laisse faire, qu'on me laisse le temps et la liberté d'agir, et je promets de vous en affranchir. Et George, bien que très intimidé par l'état de l'opinion anglaise, et craignant à tout moment d'être pris en faute par Pelham ou par Harrington, trouvait moyen de lui faire répondre tout bas que, pourvu qu'on ne le compromît pas par des paroles imprudentes, il promettait de faire son possible afin de déjouer les mauvaises intentions (*üble intentionen*) de ses ministres (1).

On voit avec quel art était préparé, par les soins de Marie-Thérèse, l'orage qui, suivant l'expression de l'historien Droysen, allait fondre à l'improviste sur la tête de Frédéric à cette heure suprême où, échappé à tant de périls, il croyait déjà tenir une paix victorieuse dans ses mains. Quelques jours de plus, et, tiré brusquement de cette confiance un peu aveugle, il allait se réveiller en face du plus grand péril qu'il eût encore connu : assailli par deux armées sur la frontière la moins bien gardée de son royaume, et menacé d'en voir apparaître une troisième sur ses derrières; laissé en même temps, par l'abandon de la France, absolument seul devant l'Allemagne et devant l'Europe. Aucun incident de cette longue lutte ne fait mieux voir combien les deux adversaires en

(1) Ces pourparlers secrets, entretenus entre Marie-Thérèse et George II par l'intermédiaire du ministère hanovrien, sont racontés avec détail dans une publication récente faite à Berlin, d'après des documens tirés des archives de Hanovre, sous ce titre : *Die Englische Friedens-vermittelung im Jahre,* 1745, par Ernest Borkowski.— Consulter en particulier chap. II, p. 30-46.

présence étaient dignes l'un de l'autre. On peut se convaincre qu'il ne manqua à la rivale de Frédéric, pour l'égaler en tout genre, que de pouvoir, comme lui, joindre l'action à la pensée, et exécuter de sa propre main ce que son esprit savait concevoir. C'était par l'exécution, en effet, qu'allait manquer ce grand dessein, dont une femme de génie, reléguée au fond d'un palais par ses devoirs d'épouse et de mère, était forcée de confier l'accomplissement à des instrumens incapables, non-seulement d'en assurer le succès, mais même de le bien comprendre.

II.

C'était tout de suite, d'ailleurs, que la partie demandait à être jouée avec autant de résolution et d'intelligence qu'il en avait fallu pour en faire le plan; car Frédéric n'était pas de ceux qu'on peut endormir ni tromper bien longtemps. Un premier soupçon du péril nouveau qui grondait contre lui à l'horizon lui fut donné par l'empressement du ministre russe à lui apporter, dès son arrivée, la déclaration hostile concertée entre Vienne et Pétersbourg. Cette hâte lui parut suspecte, puisque, toute idée d'agression en Saxe étant de sa part indéfiniment ajournée, rien ne la rendait immédiatement nécessaire. — « Mon cher Podewils, écrit-il sur-le-champ, ne voilà-t-il pas de ces maudits incidens qui gâtent tout? » — A la réflexion, cependant, on voit qu'il en vient encore à se rassurer : la Russie est bien éloignée, pense-t-il, et il y a loin encore d'une menace à une exécution : « Tous les chiens qui aboient ne mordent pas. » Puis, à changer l'appui de l'Angleterre contre celui de la Russie, il n'est pas sûr que l'Autriche ait fait un troc à son avantage. — « On a plus besoin, à Vienne et à Dresde, d'argent que de paroles : les Anglais donnent l'un, les Russes l'autre, et, dans la nécessité de ce précieux métal, on sera obligé de faire plier l'orgueil sous la force de l'intérêt. »

Mais le lendemain, nouvelle, et, cette fois, tout à fait grave alerte. Un avis certain arrive du mouvement inexplicable du prince Charles vers la frontière de Lusace. Qu'est-ce là? N'est-ce point un piège? Veut-on l'entraîner à se mettre en prise lui-même, en faisant naître le cas prévu de l'intervention russe? — « Ne serait-ce point, écrit-il encore, pour nous attaquer par cette lisière, et, en cas qu'ils soient battus et poursuivis dans la Lusace, que ces gens-là fissent exprès pour nous mettre aux mains avec la Russie? Je ne sais ce que j'en dois penser, mais il me semble qu'il y a quelque projet caché de la part des ennemis, et l'idée que je leur prête ne serait pas trop

mal imaginée. » Quel mystère donc et quelle énigme! « En vérité, cela ne s'appelle pas vivre, mais mourir mille fois, que de passer ainsi toute sa vie dans des inquiétudes et dans une crise de dix-huit mois (1). »

Deux jours se passent encore, et une révélation inattendue vient dissiper ce que le doute ajoutait de tourment à l'inquiétude. Le 11 novembre, jour où l'on suspendait dans la principale église de Berlin les trophées de Friedberg et de Sohr, le ministre de Suède, Rudenschold, s'approche du roi, pendant la cérémonie, et l'avertit à l'oreille qu'il a une communication importante à lui faire de la part de son collègue résidant à Dresde. Il faut se rappeler que, depuis le mariage de la princesse Ulrique avec l'héritier de la couronne de Charles XII, l'heureuse influence de cette charmante jeune femme avait établi les plus affectueux rapports entre son frère et son époux; toutes les légations suédoises devenaient par là presque des ambassades de famille. Or, voici ce qu'écrivait Wolfenstiern, le ministre de Suède accrédité auprès d'Auguste III : Pendant un dîner auquel il assistait, le comte de Brühl s'était emporté, après boire, en paroles violentes contre Frédéric, et, piqué d'être contredit, s'était laissé aller à déclarer qu'on aurait fini bientôt avec cet insulteur public et ce perturbateur du repos de l'Allemagne. En le pressant alors de questions insidieuses, on avait pu tirer de lui, sans presque qu'il s'en rendît compte, tout le secret de la campagne qui allait s'ouvrir, et la soirée n'était pas finie qu'un courrier emportait le récit à Berlin (2).

La mèche était ainsi éventée, dès le premier jour, par l'incroyable légèreté du ministre saxon; et, pour Frédéric, connaître un péril, c'était déjà l'avoir à moitié conjuré. Malgré la surprise où devait le jeter une découverte à laquelle il était loin de s'attendre, et quoiqu'il eût peine à en croire ses oreilles, son plan fut fait à l'instant. Il résolut de placer un corps d'armée en observation autour de Halle, en face de Leipzig, sur le point du territoire de la vieille Prusse où on lui annonçait que devait déboucher le général Grün, tandis que lui-même, avec un autre, suivant la lisière de la frontière qui sépare la Silésie de la Lusace, s'attacherait sans bruit aux pas du prince de Lorraine pour fondre à l'improviste sur lui, en le prenant, soit en front, soit à revers, suivant qu'il trouverait l'occasion plus favorable. Il faisait ainsi face à la double attaque dont il était menacé, sans pourtant, par une entrée trop précipitée sur le

(1) Frédéric à Podewils, 6 et 7 novembre 1745. — *Pol. Corr.*, t. IV, p. 526-527.

(2) Frédéric, *Histoire de mon temps*. — Droysen, t. II, p. 589; — Carlyle, *History of Frederic the great*, t. IV, p. 195. — *Pol. Corr.*, t. IV, p. 337-395.

territoire saxon, fournir de prétexte à l'intervention de la Russie. Le cas, pourtant, était à la fois si pressant et si étrange, que, contrairement à ses habitudes, il crut devoir, avant d'agir, réunir un petit conseil de guerre composé de quelques généraux et de plusieurs de ses ministres. Mais quand il leur eut fait part de la nouvelle qu'il avait reçue, l'incrédulité fut générale; on ne voulait voir, dans la prétendue indiscrétion du comte de Brühl, qu'une ruse dont le ministre suédois avait été dupe. Personne ne consentait à croire qu'Auguste III et son ministre Brühl eussent l'audace d'appeler chez eux tous les maux de la guerre et de faire entrer dans leur cher électorat quatre armées « qui le mangeraient et le ruineraient à discrétion. » Le vieux prince d'Anhalt surtout, à qui était réservé le commandement du corps qui devait se réunir à Halle pour veiller à la défense de la frontière prussienne, se refusait presque à se charger d'une tâche qu'il regardait comme ridiculement superflue. — « Cela n'est pas vrai, cela n'est pas possible, disait-il sèchement. » — « Je vis clairement, dit Frédéric dans son *Histoire*, qu'il me prenait en pitié, comme un étourdi emporté par la vivacité de son tempérament. Il est vrai, ajoute-t-il, qu'il est de ces gens qui sont les Narcisses de leurs opinions et abondent toujours dans leur propre sens. » — Quant à Podewils, qui était aussi présent, ce n'était pas lui, avec la timidité qu'on lui connaît, qui, dans le doute, devait opiner pour le parti le plus résolu. De plus, il avait, dit encore Frédéric, quelques fonds placés dans la banque de Leipzig, et se refusait à penser que Brühl, qui y était aussi intéressé, voulût provoquer une secousse d'où la ruine de cet établissement pouvait sortir. Frédéric tint bon et fit comprendre qu'il entendait être obéi, puis il leva la séance, en se repentant peut-être intérieurement d'avoir, pour la première et dernière fois de sa vie, demandé un conseil (1).

C'était bien de songer à la Prusse, mais il fallait aussi regarder, comme avait fait Marie-Thérèse, de tous les côtés de l'horizon d'où on pouvait craindre quelque menace ou attendre quelque secours. En premier lieu, il fallait répondre à la Russie, et c'est ce que Frédéric ne crut pouvoir mieux faire qu'en autorisant son ministre à Saint-Pétersbourg à donner connaissance du texte même de la convention qu'il avait signée à Hanovre. Comme un des articles de cette convention assurait, en termes exprès, à Auguste III une garantie pour la totalité de ses états, on ne pouvait donner, sem-

(1) Frédéric, *Histoire de mon temps*, rédaction de 1746, publiée à Leipzig en 1879, p. 406-407. — Le même récit est fait, mais sous une forme plus abrégée et beaucoup moins vive, dans la seconde rédaction faite plus tard et qui figure dans les œuvres complètes du roi.

blait-il, de témoignage plus éclatant des intentions pacifiques de la Prusse et de sa résolution de respecter les droits de ses voisins. Une promesse de 100,000 écus, glissée à l'oreille du chancelier Bestuchef pour l'engager, quoi qu'il arrivât, à retarder et à entraver la marche des troupes russes, devait ajouter encore à la clarté et à l'efficacité de cette démonstration (1).

Il n'était pas moins intéressant de savoir, au plus tôt, ce que penserait l'Angleterre du dédain témoigné à Vienne et à Dresde pour les promesses et les engagemens dont le roi George et son ministère tout entier s'étaient fait fort d'obtenir la ratification. Ordre fut donc expédié sans délai à l'envoyé de Prusse à Londres de faire connaître l'attaque audacieuse dont le secret venait d'être révélé, et de mettre catégoriquement le cabinet anglais en demeure de faire respecter sa signature, si injurieusement foulée aux pieds. — « Vous vous souviendrez, lui était-il dit, de toutes les assurances les plus fortes que le roi de la Grande-Bretagne et ses ministres vous ont données, qu'ils soutiendraient par les moyens les plus efficaces et même par la pointe de l'épée ce dont ils étaient convenus avec moi par la convention de Hanovre, et qu'ils ne se laisseraient point impunément mépriser de la reine de Hongrie et de son alliée la Saxe. Voilà le cas présent, et ma volonté est que vous deviez représenter, sans le moindre délai, tout ce que je viens de vous dire, de la manière la plus forte et la plus énergique, à lord Harrington, bien que sans aigreur et dans des expressions honnêtes... Vous lui direz que c'est à présent qu'il fallait tout faire ou rien, qu'avec l'assistance du bon Dieu on ne m'attaquera pas impunément, et que, si l'Angleterre ne prenait pas de vigoureuses résolutions, je ne saurais pas me laisser prévenir. » La dépêche se terminait par ces paroles significatives : — « Que si l'Angleterre voulait soutenir ses engagemens, il était absolument nécessaire que le ministère de Hanovre fût instruit bien sérieusement de tirer la même corde là-dessus avec celui d'Angleterre, et qu'il n'agît pas dans l'empire diamétralement avec tout ce dont j'étais convenu avec l'Angleterre; que, sans cela, il y aurait un contraste fort pernicieux, et que les choses prendraient un mauvais pli. »

Ne dirait-on pas qu'avec sa merveilleuse perspicacité, Frédéric avait vu clair dans le jeu de diplomatie secrète qui s'agitait autour de George, et dont les archives hanovriennes viennent de nous

(1) Frédéric à Mardefeld, ministre de Prusse à Saint-Pétersbourg, 8 novembre 1745. *Pol. Corr.*, t. IV, p. 335-339. — Droysen, t. II, p. 596. — D'Aillon, ministre de France à Saint-Pétersbourg, à d'Argenson, 14 décembre 1745. (*Correspondance de Russie.* — Ministère des affaires étrangères.)

donner le secret? En ce cas, l'avis était bien donné, et Harrington, s'il se sentait sourdement contrecarré par son maître, était en mesure d'en profiter (1).

Mais quelle attitude prendre envers la France? Le cas, en vérité, était plus difficile. Il était dur, en effet, après l'avoir pris de ton si haut avec cette alliée et l'avoir congédiée d'un ton railleur en annonçant si cavalièrement qu'on saurait bien faire ses affaires sans elle, de venir maintenant, l'oreille basse et la conscience chargée, lui faire part de ses embarras et lui demander aide pour en sortir. A la négliger tout à fait cependant, on courait risque de blesser au vif la vanité de Louis XV, de le mettre à l'aise pour se désintéresser ouvertement de la lutte. Par là on ferait prendre une véritable consistance aux bruits, déjà très répandus, d'une entente secrètement négociée entre Versailles et Vienne. Puis, à défaut de troupes qui n'arriveraient pas à temps, la France pouvait toujours envoyer quelque argent, et le mesquin subside, repoussé naguère avec tant de dédain, serait maintenant venu assez à propos pour subvenir aux frais impérieux d'une campagne d'hiver. Avec un trésor tellement à sec que, pour le remplir, il fallait fondre la vaisselle des palais royaux, 500,000 livres versées régulièrement chaque mois n'étaient plus de refus. Aussi Podewils, tout entier au péril présent et à la misère pressante, n'hésitait-il pas à courir après ses paroles et presque à demander grâce. Il faisait venir Valori pour reprendre avec lui, article par article, la convention de Hanovre, en justifier les intentions, en démontrer l'innocence et presque les avantages. — « Le roi de Prusse, écrit Valori, est entièrement retourné vers nous par ses grands besoins d'argent... M. de Chambrier a ordre de tout dire et de représenter les besoins du roi aussi pathétiquement qu'il le pourrait (2). »

La lettre que Frédéric se décida à écrire lui-même à Louis XV ne se ressent nullement, il faut en convenir, de cette excessive émotion. Il eût été impossible, au contraire, de mettre plus de dignité et de convenance dans une démarche dont l'orgueil avait tant à souffrir. Après quelques mots de retour sur le passé et d'explications déjà plusieurs fois données sur les causes qui l'avaient conduit à traiter seul avec l'Angleterre : « Je jouirais encore du bien de la paix, dit le roi, si les intérêts de Votre Majesté ne m'avaient engagé dans la guerre présente. Ses ennemis et les miens, réunis par l'ambition, la haine et la vengeance,

(1) Frédéric à Andrié, ministre à Londres, 12 novembre 1745. — *Pol. Corr.*, t. IV, p. 327.

(2) Valori à d'Argenson, 13 novembre 1745. (*Correspondance de Prusse.* — Ministère des affaires étrangères.)

conjurent contre moi toutes les puissances de l'Europe, et travaillent avec autant d'acharnement à aliéner mes amis par leurs artifices qu'à séduire mes voisins par leur corruption. Je touche au moment que le prince de Lorraine va tenter une invasion en Silésie pour où je pars incessamment; les Saxons, renforcés d'un détachement fait de l'armée du Rhin, vont m'attaquer dans le pays de Magdebourg, tandis que l'impératrice de Russie fait marcher un corps auxiliaire de 12,000 hommes, qui s'approchent actuellement des frontières de la Prusse. J'attends de l'amitié et de la bonté de Votre Majesté des conseils dans un cas si épineux, et si Elle pourra se résoudre d'abandonner dans ce danger le dernier allié qui lui reste en Allemagne. Je ne puis me dispenser de lui dire que le cas est pressant, et que je fais un si grand fonds sur son caractère, son amitié et l'étendue de ses lumières, que je me promets tout de son assistance (1). »

« Je n'attendais rien de cette lettre, écrivait Frédéric dans l'*Histoire de mon temps*, bien des années plus tard; elle n'était que pour la forme. » Un secours militaire, non, assurément, il ne l'attendait pas; mais un secours pécuniaire, c'est moins sûr; et, de toutes les manières de le solliciter sans en convenir ouvertement, la demande d'un conseil était certainement la moins compromettante et la plus ingénieuse (2).

Tous ces points réglés avec un calme parfait, malgré l'inquiétude générale qui régnait autour de lui, Frédéric se mit en route pour rejoindre la partie de ses troupes qui avait déjà pris ses quartiers d'hiver en Silésie. Il les remit aussitôt sur le pied de campagne et les concentra autour de Liegnitz, sur la frontière même de la Lusace, dans un triangle formé par trois petites rivières : la Neiss, la Queiss et le Bober. Cette opération fut faite sans bruit, toutes les précautions étant soigneusement prises pour éviter de donner de son côté l'éveil à l'ennemi, et de laisser apercevoir que le roi était présent, averti et sur ses gardes. — « Tout ce qui venait de la Lusace, dit-il, dans son *Histoire*, avait le passage libre; mais il était interdit à tous ceux qui voulaient passer les rivières pour aller en Saxe, de sorte qu'on se procurait des nouvelles et qu'on empêchait l'ennemi d'en avoir. » Ainsi posté et pour ainsi dire caché, il attendait que le prince de Lorraine eût passé la limite du territoire saxon pour y pénétrer lui-même. Il lui importait de bien établir qu'il n'entrait chez son

(1) Frédéric à Louis XV, 15 novembre 1745. — *Pol. Corr.*, t. IV, p. 338.

(2) La phrase que je cite ne se trouve pas dans le manuscrit de l'*Histoire de mon temps*, de 1746. Ici comme au lendemain de la bataille de Fontenoy, la réalité de la situation était encore trop présente à l'esprit des contemporains pour qu'on pût essayer de la dissimuler.

voisin que contraint par une nécessité de défense personnelle. La présence des Autrichiens sur un domaine qui ne leur appartenait pas ne pouvant s'expliquer que comme le premier acte d'une agression manifestement dirigée contre lui, de concert avec le maître du lieu, personne, quand l'Autriche aurait pris l'initiative de faire entrer ses troupes en Saxe, ne pourrait reprocher à ses adversaires de répondre par une juste représaille à une véritable provocation.

A sa grande surprise, plusieurs jours s'écoulèrent sans que cette apparition des Autrichiens, toujours attendue, toujours annoncée, lui fût signalée. On apercevait bien des troupes légères circulant sur la lisière de la Bohême et de la Saxe, mais sans franchir la frontière; on signalait bien autour de Zittau une agglomération de troupes saxonnes, mais, ces troupes étant là chez elles, il n'y avait encore rien à dire. Ce retard confondait Frédéric : — « Rien encore de Lusace, écrivait-il le 21 novembre à Podewils : ou ils attendent quelque chose, ou ils ont changé de dessein, ou je n'y comprends rien. »

Il ne se trompait pas : c'était bien un changement de dessein survenu à la dernière heure, ou plutôt une déplorable défaillance. Le 14, tout était encore prêt et réglé à Dresde pour le plan concerté à Vienne. Le général Grün était arrivé à point nommé au rendez-vous avec son monde; il tenait conseil sous les yeux du roi de Pologne, avec le général des troupes saxonnes, Rustowski, en présence du comte de Brühl et de son inévitable acolyte, le confesseur Guarini. Auguste paraissait si résolu et si peu intimidé, qu'il réclamait l'honneur, pour son général, de commander, et pour ses troupes, d'ouvrir la marche dirigée par Leipzig contre le Brandebourg. Une notification imprévue du ministre russe vint subitement remettre tout en question.

Par ce nouveau message, qui atténuait les communications précédentes, sous prétexte de les expliquer, la tsarine maintenait bien à Auguste III la protection qu'elle lui avait promise, et qu'elle était toujours prête à appuyer par l'envoi d'un corps d'armée, mais elle bornait ses engagemens au cas seulement où il serait menacé d'une attaque de la part du roi de Prusse. Elle ne promettait rien s'il prenait l'initiative de se rendre lui-même l'agresseur. De plus, elle avait pu, disait-elle, elle pouvait encore admettre à la rigueur que les troupes saxonnes vinssent, en qualité d'auxiliaires, aider l'Autriche à remettre la main sur la Silésie, la Silésie étant une conquête de fraîche date, cédée seulement par une convention récente que Frédéric venait lui-même de violer. Mais une atteinte portée au patrimoine antique de la couronne de Prusse jetterait le trouble dans un état de choses garanti par des traités que la Russie était tenue de respecter : la Russie ne pouvait donc prêter son concours pour les

ébranler. Du reste, elle eût été heureuse de prévenir un conflit qu'elle regrettait, et elle offrait ses bons offices pour amener entre les combattans une transaction équitable.

La distinction entre les vieilles et les nouvelles possessions prussiennes pouvait être fondée, mais on s'en avisait tardivement, car il serait difficile de croire que Marie-Thérèse, sollicitant l'intervention d'Élisabeth, lui eût laissé ignorer en vue de quel dessein elle la réclamait. D'où venaient donc à Pétersbourg cette demi-retraite et ce changement d'attitude? Était-ce la suite des explications chaleureuses envoyées par Frédéric? Le rapprochement des dates ne permet guère cette supposition. Il ne faut donc voir là que l'effet d'un des caprices habituels à une femme indécise, peut-être aussi la prétention orgueilleuse d'une souveraine encore à moitié sauvage, et qui, admise pour la première fois dans la famille des monarchies européennes, était flattée d'y entrer en arbitre suprême, faisant la part de chacun, et tenant entre les parties adverses la balance égale.

Quoi qu'il en soit, on peut hardiment affirmer que, si Marie-Thérèse eût été présente au conseil de guerre auquel fut remise la signification russe, elle n'eût souffert ni qu'on en tînt compte ni qu'on hésitât à passer outre. Le principal effet qu'elle s'était promis de l'appui de Saint-Pétersbourg était produit, puisque le territoire saxon était resté librement ouvert au passage des troupes autrichiennes, et que Frédéric, intimidé, n'avait pas songé à prendre les devans pour le leur interdire. Ce grand résultat moral était l'important; quant au secours matériel que devaient apporter les 12,000 Russes annoncés, on n'avait jamais pu espérer qu'ils arriveraient à temps pour prendre part aux premières luttes, et il serait temps d'y songer en présence des faits accomplis et quand les alliés seraient arrivés victorieux aux portes de Berlin. La seule réponse à faire au ministre russe était donc une marche en avant résolument et victorieusement conduite.

Mais l'âme virile était à Vienne : il n'y avait à Dresde que des cœurs faibles et des esprits bornés. Auguste et Brühl, saisis de peur et perdant la tête, n'eurent plus qu'une pensée, c'était de tout faire pour complaire à la tsarine, et de rentrer strictement et à tout prix dans le programme qu'elle leur traçait. Dès lors, il ne fut plus question pour les Saxons de partir en guerre et d'entrer en Prusse par le territoire de Magdebourg. On ne songea plus à menacer Berlin de deux côtés à la fois; on se borna à laisser à Leipzig un faible corps d'observation, auquel tout mouvement en avant fut interdit, tandis que le gros des troupes autrichiennes était mis sous les ordres du prince de Lorraine pour le seconder dans sa marche sur

Francfort. Quant aux troupes saxonnes, réduites au rôle de simples auxiliaires, toute leur tâche dut consister à se porter sur la Silésie pour interrompre la communication de cette province avec la capitale. De cette sorte, l'Autriche seule aurait la responsabilité de l'agression faite sur les vieilles possessions prussiennes, et la Saxe ne s'en mêlant pas, Élisabeth n'avait plus rien à dire (1).

Ce n'était pas moins un bouleversement complet des desseins convenus; quelques jours au moins étaient nécessaires pour informer du changement le prince de Lorraine et lui laisser le temps de modifier lui-même toutes les dispositions qu'il avait déjà prises ; c'était la cause du retard dont s'étonnait Frédéric.

Le 22 novembre, cependant, le prince se mit en mouvement; mais avec quelle indécision et quelle mollesse! Ignorant la surveillance dont il était l'objet, il s'avançait tout à son aise, dispersant ses troupes pour les mieux nourrir et les loger plus commodément. Frédéric, au contraire, informé régulièrement de tous ses pas, n'attendait qu'un signal. Dès qu'il sut que la frontière saxonne était franchie, passant la rivière de Queiss sur quatre ponts déjà tout préparés, il s'y présenta de son côté. Quelque mauvaise opinion qu'il eût de la diligence du prince de Lorraine, la lenteur des mouvemens de l'armée autrichienne dépassa tellement son attente, qu'il comptait la prendre à dos, tandis qu'il ne rencontra dans le petit village de Hennersdorf que l'avant-garde composée de deux bataillons et six escadrons saxons. Les attaquer et les mettre en déroute fut l'affaire de deux heures. Le lendemain, il s'attendait à être rejoint et pris à partie par le prince de Lorraine, et se tint prêt à le recevoir ; puis, le jour suivant, ne le voyant pas venir, il allait partir pour marcher à sa rencontre : quel ne fut pas son joyeux étonnement d'apprendre que son ennemi, loin de le chercher ou de l'attendre, reculait et s'évanouissait devant lui!

Effectivement, le prince de Lorraine, confondu de trouver un obstacle sur un chemin qu'il croyait libre, prenait le parti de s'en aller au plus vite en Bohême pour réfléchir sur l'explication du fait imprévu qui causait sa surprise. — « Jamais, écrivait-il à son frère l'empereur, je n'ai éprouvé pareil embarras de ma vie. » — Cette retraite, qui se ressentait de l'émotion excessive du général, ou plutôt cette fuite, sans avoir combattu, donna le plus honteux spectacle de trouble et de désordre, au grand divertissement des populations qui, effrayées de l'aspect farouche et des

(1) D'Arneth, t. III, p. 142-143. — Droysen, t. II, p. 597-598. — Frédéric, dans l'*Histoire de mon temps*, ne paraît pas avoir compris le changement survenu à la dernière heure dans le conseil des alliés.

allures pillardes des Pandours, étaient charmées de les voir partir en si piteux état. — « La consternation des généraux autrichiens, écrivait Frédéric, doit être telle, qu'ils font marcher les troupes sans disposition, — *aille comme il peut*, — de façon que le soldat commun s'en aperçoit très bien et en parle sans réserve... On laisse en arrière chariots, bagages et tentes... Ainsi j'ai sauvé ma patrie du plus cruel des malheurs, et toute mon expédition ne me coûte que trente morts tout au plus et soixante-dix blessés. Dieu soit loué! nos ennemis sont battus sans que j'aie pu les atteindre (1). »

Un succès si facilement obtenu demandait, pour être complété, à être aussi rapidement poursuivi. C'est à quoi Frédéric s'appliqua sans perdre une heure, avec un rare mélange d'énergie et de prudence, par deux mesures prises en même temps, dont l'effet devait être d'enfermer Auguste III dans une poignante alternative. D'une part, il lui fit offrir la cessation immédiate de toute hostilité et la paix, sous la seule condition d'adhérer à la convention de Hanovre et de ne pas laisser les troupes de Marie-Thérèse rentrer dans l'électorat qu'elles venaient de quitter. Puis, au même moment, il enjoignit au prince d'Anhalt (qui, après quelque hésitation, avait pris le commandement des troupes mises en position autour de Halle) de marcher droit sur Leipzig et sur Dresde, en traitant les populations saxonnes comme des ennemis déclarés, avec toutes les rigueurs de la guerre et en n'usant d'aucun ménagement. Les deux ordres furent exécutés avec autant de célérité et de précision qu'ils avaient été transmis. Ce fut le ministre anglais à Dresde, M. Villiers, qui se chargea de faire à Auguste la communication pacifique, tandis que le prince d'Anhalt, balayant devant lui le petit corps d'observation saxon qui stationnait devant Leipzig, entrait dans cette ville tambour battant et sans rencontrer de résistance. Ainsi, on laissait à Auguste le choix ou d'apposer sa signature à un acte déjà tout préparé, qui lui assurait l'intégrité de sa situation royale, ou d'attendre qu'un vainqueur armé vînt dans son palais mettre la main sur sa personne. Frédéric avait calculé que le dilemme mettrait à une bien forte épreuve une âme d'une bien faible trempe.

Aussi, si Auguste avait été réellement maître de ses actions, l'hésitation n'eût pas été longue, et le parti de la sagesse comme de la timidité eût bientôt prévalu. D'autant plus que l'irritation était grande dans son entourage contre l'indigne conduite des Autrichiens, et qu'on lui disait hautement qu'en les abandonnant il ne ferait que leur rendre la pareille. Mais il avait auprès de lui un

(1) D'Arneth, t. II, p. 142. — *Pol. Corr.* t. IV, p. 348-350.

ministre plus occupé de sa situation personnelle que de tout autre intérêt, et qui la voyait gravement compromise, si une entreprise qu'il se vantait d'avoir conçue et qu'il avait au moins fortement conseillée tournait, par cette triste fin, à n'être plus qu'une ridicule aventure. Avant de se résigner à ce piteux dévoûment, Brühl voulut encore tenter un dernier effort. Après tout, rien n'était définitivement perdu, puisque l'armée autrichienne, ne s'étant pas engagée, était encore intacte, et que l'armée saxonne n'avait perdu que de faibles détachemens. On pouvait attendre une reprise d'action et d'énergie du prince de Lorraine, quand il recevrait (ce qui ne pouvait manquer de lui arriver) le blâme et les ordres indignés de Marie-Thérèse. L'essentiel parut donc de gagner encore quelques jours, sans exposer la personne royale à des périls qu'elle n'avait aucun goût à braver. Brühl conseilla à son maître de faire à l'envoyé de Frédéric une réponse évasive, en même temps qu'il quitterait lui-même sa capitale pour se mettre à l'abri d'un coup de main. L'avis, fait pour ménager à la fois l'orgueil et la timidité du roi, fut goûté. En conséquence, Villiers fut chargé de faire savoir au roi de Prusse que le roi de Pologne *n'était pas éloigné* d'adhérer à la convention de Hanovre, mais qu'il devait auparavant s'entendre avec la cour de Vienne, appelée aussi à prendre part à cet acte, et qu'en attendant, il était prêt à interdire aux troupes autrichiennes l'entrée du territoire saxon, pourvu que les troupes prussiennes se missent en devoir de l'évacuer de leur côté. Puis, les équipages royaux furent commandés, on passa toute une nuit à emballer les objets et les meubles précieux du palais, et le lendemain, en plein jour, aux yeux du peuple assemblé, le roi et sa famille montèrent dans une voiture découverte pour se rendre à Prague, où un asile leur était préparé. La violence publiquement constatée privait de toute valeur réelle même le consentement imparfait qui était donné aux exigences du vainqueur. Frédéric n'était pas d'humeur à se contenter de cette soumission apparente. Il lui restait donc un dernier coup à frapper pour achever sa victoire. C'est à Dresde même qu'il allait le porter (1).

DUC DE BROGLIE.

(1) Frédéric, *Histoire de mon temps*, chap. XIV et appendice. — Vaulgrenant à d'Argenson, 2 décembre 1745. (*Correspondance de Prusse.* — Ministere des affaires étrangères.)

THÉRÉSINE

TROISIÈME PARTIE (1).

XIII.

Peu de salons sont d'accès aussi difficile que celui de la duchesse de Senozan. Veuve d'un gentilhomme allié aux premières maisons de France, née elle-même dans un rang illustre, elle représentait bien la grande dame d'aujourd'hui. Belle d'une beauté brune toujours admirée, la duchesse ne prêtait à la médisance ni par ses actes ni par ses paroles. Indulgente aux fautes de son prochain, parce qu'elle se savait inattaquable ; bonne d'instinct, parce que son esprit vif lui permettait la bienveillance, elle exerçait une véritable royauté. Paris est assez long d'habitude à saluer ces royautés-là. Il lui faut du temps pour s'apercevoir de la supériorité d'une femme. Il est vrai que cette souveraineté est immuable. A soixante ans, on est encore la belle Mme X... Mme de Senozan exerçait son empire depuis son entrée dans le monde. On la savait indulgente, et cependant nul n'aurait voulu la tromper ; on la savait très riche : tous en profitaient, les malheureux comme les heureux d'ici-bas. Elle faisait aux uns des libéralités aussi larges que discrètes ; aux autres elle donnait des fêtes superbes dont on parlait pendant huit jours. « Être reçu chez la duchesse » classait un homme, comme, dans un certain monde, « être de tel cercle » plutôt que de tel autre. Que de mariages manqués parce que

(1) Voyez la *Revue* du 15 octobre et du 1er novembre.

le futur n'appartenait pas au Jockey ! A mesure que la brutale démocratie abolit les hautes distinctions sociales, il s'en forme d'autres, plus minces, mais aussi légitimes. Un peuple ne peut pas vivre sans aristocratie : trop heureux s'il a plutôt le respect du grand nom que de la grande fortune !

En cet après-midi de février, d'élégans équipages s'arrêtaient devant l'hôtel de Mme de Senozan, rue de Verneuil. La duchesse réunissait chez elle les dames patronnesses de *la Société de secours aux blessés civils* dont elle était présidente. Toutes de noble famille : à peine deux ou trois roturières acceptées par esprit politique. Ce jour-là, on causait avec animation.

— Alors, vous l'avez admise tout de suite ?

— Pouvais-je refuser ? Notre ami, Mgr Hyacinthe, insistait vivement pour qu'elle fût des nôtres.

— Et belle ? et riche ? et distinguée ?

Les questions volaient, se heurtant au passage comme des papillons légers ; et la curiosité s'éveillait sur les jolis visages qui se tournaient vers la duchesse.

— Parfaitement. Même très riche, très belle, très distinguée. C'est une Américaine.

— Encore une fille de Yankee, riposta Mme de Clérac, dont le père aura découvert une mine de pétrole ou vendu du porc salé à Chicago ! Si cette mode continue, Paris sera bientôt envahi par tous les épiciers et les charcutiers du Nouveau-Monde !

— Pourquoi pas? ajouta en riant Mme de l'Arbresle. Est-ce que Robin, l'épicier fameux, ne disait pas gravement l'autre jour : « Je donne quatre millions de dot à ma fille. Je veux qu'elle se paie un duc français ! »

— Donc, c'est une Américaine, continua Mme de Sauve avec une nuance de dédain. Elle fera concurrence aux autres !

— Voilà qui vous trompe, ma chère, interrompit la duchesse en souriant, et j'arrête net les médisances. J'ai vu cette mystérieuse inconnue, car l'évêque me l'a présentée, ici même. Ce n'est pas une Yankee, mais une créole. Sa fortune ne vient ni du pétrole ni du porc salé : pas même d'une pauvre mine d'argent. Son mari appartenait à l'une des très bonnes familles de la Louisiane. Elle est riche parce qu'elle possédait une plantation de coton, voilà tout. Et remarquez bien que ce ne sont point des propos en l'air, mais une certitude. Mgr Hyacinthe a connu M. Phineas Dawitt; il a été reçu chez lui. C'est même sur les conseils de notre évêque que cette jeune femme a pris le parti de vendre ses propriétés et de venir en France. Mais est-ce que votre ami le capitaine ne vous a point déjà parlé d'elle, ma chère Hélène ?

Et la duchesse se tournait vers une jeune femme blonde, Mme de Grissac, qui causait avec Mme de l'Arbresle.

— Le capitaine ? Attendez... est-ce qu'il m'a parlé d'elle ?... Quel capitaine, d'abord ? J'en connais tant ! M. de Grissac m'amène tous les officiers de son escadron, les uns après les autres !

La duchesse se mit à rire.

— Je parle du capitaine qui est votre ami.

— Ils sont tous mes amis !

— Dieu ! que vous êtes agaçante ! Nous n'ignorons pas que vous êtes « officier » jusqu'au bout des ongles. Je parle du capitaine Clavière, le frère de l'évêque.

— Parfaitement ! Il a pour Mme Dawitt le même enthousiasme que vous. C'est ce qui m'a rendue méfiante. Avec les hommes, on ne sait jamais.

— Mme Phineas Dawitt ! annonça le valet de pied d'une voix sonore.

Thérèse entra dans le salon vaste et bien éclairé par les lueurs gaies qui montaient du jardin. Elle portait une toilette un peu sombre qui accommodait son veuvage, vieux déjà de deux années, au bon goût d'une présentation dans le monde parisien. Une femme extrêmement belle suscite toujours, parmi les autres femmes, des antipathies nuancées de sourires. Mais Thérèse inspirait une vague déférence, à première vue, tant elle paraissait à la fois fière et modeste. On ne lisait ni timidité ni audace sur ce visage calme où se reflétait le repos d'une conscience paisible et la sérénité d'une âme très haute. Au lieu de déplaire ou de choquer les petites vanités toujours en éveil, la beauté de Thérèse frappa beaucoup les amies de la duchesse. La jeune femme remercia les dames patronnesses de vouloir bien l'accueillir si bienveillamment, elle, une étrangère, qui ne possédait point de relations dans la société parisienne.

— C'est aux États-Unis que vous avez connu Mgr Hyacinthe ? demanda Mme de l'Arbresle.

— Oui, madame.

Et de sa voix chaude, mais avec une simplicité émue, elle racontait la grandeur de la mission accomplie par le prélat ; comment il était arrivé au Texas pour se dévouer corps et âme à son œuvre, et quel dévoûment superbe il avait eu pendant la terrible épidémie.

— Vous vantez l'héroïsme de l'évêque, madame, interrompit Mme de Senozan ; lui m'a vanté le vôtre.

— Ce que j'ai fait ne compte pas, madame. Qu'aurais-je pu sans monseigneur ?

On l'interrogeait sur la Louisiane, et Mme de Grissac, se rappelant tout à coup les descriptions colorées du capitaine Clavière,

questionnait curieusement Thérèse, ne cachant pas qu'elle accusait le voyageur d'un peu d'exagération. Mme Dawitt redevenait grave, et sa pensée évoquait la Maison-Rouge, le lac des Eaux-Claires et ces merveilleux paysages dont la poésie mystérieuse imprégnait de souvenirs son âme et son esprit. Elle s'animait lentement, à mesure que sa parole vibrante faisait revivre les fleurs embaumées, les oiseaux féeriques, les ciels profonds et lumineux. Ces Parisiennes alertes et vives, si promptes à la raillerie, se laissaient gagner malgré elles par le charme de ces contrées magiques. Et quand la jeune femme se tut, il y eut un silence, comme si chacune d'elles restait captivée par le récit qu'on venait de leur faire. Thérèse se sentit un peu confuse; les regards qui la dévisageaient gênaient sa modestie vaguement craintive. A son insu, elle avait parlé plus en poète qu'en femme du monde, révélant par un mot, par une phrase, par une comparaison, la souplesse de son esprit et la grandeur de son intelligence. Il suffisait de l'entendre pour comprendre qu'elle avait beaucoup lu et que rien ne lui demeurait étranger. Elle se leva, et, après un remercîment très simple, se retira, suivie du regard à demi étonné des amies de la duchesse. C'est qu'elle ne ressemblait à personne, cette étrangère; elle était bien « elle-même. » Dès qu'elle eut disparu, chacune émit son opinion; et, si le diable espérait des médisances, il en fut pour ses frais de tentation. Mme de Clérac avoua qu'on pouvait être Américaine et en même temps d'une distinction rare; Mme de l'Arbresle se déclara enthousiaste : « Quelle beauté fière! quels yeux superbes! » Mme de Grissac avait surtout remarqué la toilette; Mme de Sauve, qui recevait des écrivains et des artistes, confessa que Mme Dawitt posséderait avant peu un salon littéraire de premier ordre.

— Il ne peut pas en être autrement, ma chère! Elle sait tout. Mgr Hyacinthe est infaillible. Il n'y a que les filles bien nées pour être éduquées de cette façon-là!

Les femmes du monde ont de grandes ressemblances avec les comédiennes. Rien de plus facile qu'un début! Tout le monde est d'accord pour louer : au commencement, on ne voit que les qualités. Les jalousies ne sont pas encore éveillées, et il ne se trouve pas une voix discordante au milieu du chœur des admiratrices. Thérèse avait charmé les plus sévères de toutes les femmes, celles que la naissance et l'éducation mettent au premier rang. A vrai dire, elle montrait tant de modestie et de simplicité que pas une de ces mondaines ne redoutait une rivale.

Et, pendant qu'on détaillait sa toilette, son esprit et son visage, elle rentrait à son hôtel de la rue de Lille, qui n'allait point tarder à devenir célèbre. Tous les Parisiens ont connu M. de Courtival, ce

gentilhomme de haute race, qui, lors de la guerre, s'engagea malgré ses soixante ans dans les zouaves pontificaux de Charette. A la bataille de Patay, voyant une grêle de balles et d'obus décimer son héroïque brigade, le général ordonna que ses hommes s'étendissent à plat ventre. Seul, M. de Courtival demeurait debout. Et comme le général passait au petit galop :

— Eh ! monsieur, cria-t-il, n'avez-vous pas entendu la consigne?

— Si fait, mon général. Mais à mon âge, quand on se couche, c'est pour ne plus se relever !

Le magnifique vieillard mourut subitement, en 1883, de la rupture d'un anévrisme. Sans héritier direct, il laissait toute sa fortune à des collatéraux épars à travers la province ; si bien que son splendide hôtel restait fermé, ne rencontrant pas d'acheteur. Où trouver maintenant des fortunes assez grandes, dans l'aristocratie, pour supporter une pareille charge? Depuis le krack, chacun est économe. Quant aux nouveaux riches, juifs ou chrétiens de tous pays, ils ne se soucient guère d'habiter le faubourg Saint-Germain. Avertie par son banquier, lors de son arrivée à Paris, Thérèse s'était empressée d'acquérir l'hôtel de Courtival, bâti entre une cour énorme et un jardin qui va jusqu'au quai.

Derrière trois portes de vieux chêne, cette cour, aux larges dalles, s'étale majestueusement, festonnée de chaînes énormes accrochées à de hautes bornes. De chaque côté, les communs, vastes à caserner les deux régimens du maréchal de Saxe ! Tout au fond, l'hôtel, avec son corps central, un peu en retrait, et flanqué de deux pavillons. On y monte par une quadruple rangée de marches dont des sphinx troublans et méditatifs supportent les balustres. Deux étages seulement : le toit aux lourdes poivrières indique le caractère particulier d'une demeure assez riche pour se donner en étendue ce qu'elle perd en élévation. Derrière l'hôtel, les arbres séculaires lancent leurs branches énormes; quand le soleil descend, dorant la masse du Trocadéro, des vols de ramiers s'enlèvent des Tuileries, et, après un lent tournoiement, traversent la Seine, dessinant leur ombre sur les ruines de la Cour des comptes ; puis ils vont s'abattre, pour leur nuitée, dans les frondaisons épaisses des ormes et des hêtres que planta, sous Louis XV, Jarris de Courtival, maréchal de France. La quiétude de cette demeure séduisait Thérésine de même qu'elle attirait le ramier voyageur. La grave solennité des grands espaces vides convenait à la tristesse de son âme ; et elle sut donner bientôt à l'ancien hôtel de Courtival cette distinction et cette élégance qui sont innées chez la femme. Elle réforma d'abord le mobilier et la disposition intérieure : le bon goût a subi tant de vicissitudes depuis le commencement du siècle !

Le vestibule, très haut, aux dalles alternées de marbre blanc et

de serpentine, était entièrement tendu de drap d'argent, reflété par de belles glaces de Venise, qui renvoyaient à l'infini les blancheurs givrées de l'étoffe. Quatre salons tournaient autour d'une galerie et d'un jardin d'hiver. Des bandes de satin jaune, brodé d'étranges chimères en velours noir, déployant des banderoles, couvraient les murs de la galerie. Des meubles portugais, constellés de cuivre, supportaient de merveilleuses porcelaines et des bronzes japonais. Le premier salon, tout en peluche rouge, était orné de quatre Delacroix. Thérèse aimait ce maître à l'impression franche jusqu'à la brutalité. Elle sentait profondément tout ce que cachait d'efforts douloureux la volonté de cet incomplet de génie. A droite s'ouvrait le salon chinois, avec un fouillis de laques rouges, d'émaux cloisonnés, de larges bandes de soie, où des hérons, au col tendu, traversaient des roseaux fléchissans et des gerbes d'iris violets. Le troisième salon, de style Louis XVI, était en satin bleu pâle, broché de légers bouquets de roses. Le lustre, la garniture de cheminée et les girandoles en porcelaine de Saxe, jetaient des gaîtés claires; et les bergers coquets, les accortes déesses de la fabrique de Meiningen semblaient sourire et tressaillir d'aise dans la lumière douce, tamisée par les stores de soie abaissés sur les hautes fenêtres. Au milieu de tout ce luxe et de toutes ces richesses, la chambre de la jeune femme gardait une extrême simplicité. Les murs étaient uniquement revêtus de sapin verni, et les tentures, les portières, faites en gros drap bleu. Au-dessous d'un Christ, pâlissant d'amertume et d'angoisse, le portrait de Phineas, dans un cadre d'ébène; en face et placés en pendans, une madone de Francesco Capelli et une copie de l'*Homme rouge* de Ghirlandajo, qui est au Louvre, exécutée par Granacci, le seul de ses élèves qui ait conquis une gloire. A côté de la chambre, communiquant par une large baie où retombait une portière de soie rouge brodée, une pièce éclairée par un jour d'en haut, comme un atelier. C'était la bibliothèque, avec ses rayons en bois d'érable incrusté d'ornemens de platine, où dormaient des livres reliés en maroquin écrasé de couleurs variées. Des rideaux et des portières, en velours de Gênes jaune et rouge, éteignaient la crudité du jour, et un tapis persan très épais, bleu et grenat, assourdissait le bruit des pas. Des tables et des sièges de toutes formes erraient à droite et à gauche; au fond, un très haut pupitre en bois d'érable. Et sur les murs, les peintres anciens associés aux peintres modernes; une nature morte de Gilles Smeyers à côté d'un troupeau de moutons de Troyon marchant dans le plein air; un échevin flamand, à la collerette empesée, de David Rickaert, près d'une *Judith* de Luc-Olivier Merson; un délicieux Coysevox coudoyait un buste de Chapu, pendant que le *Væ victis* étendait ses bras de marbre au-dessus d'une cire délicate.

Mais le plus grand luxe de l'hôtel de Thérèse, c'étaient les écuries. Déjà, à la Maison-Rouge, elle aimait passionnément les chevaux. Ce goût vif la reprenait en pleine vie parisienne. C'était la seule distraction qu'elle goûtât dans son existence sérieuse et solitaire. Chaque matin, elle parcourait les boxes éclatans, garnis de paille fraîche, aux cuivres étincelans, aux mangeoires de marbre; puis elle traversait les remises, semées de sable fin, où étaient tracées des mosaïques de terres de couleur. Toutes les formes, toutes les dimensions de voitures s'y trouvaient, depuis le mail-coach jusqu'au village-cart. L'inspection finie, Thérèse décidait quel cheval elle voulait monter, quel genre d'attelage elle choisissait pour l'après-midi. A côté de l'écurie s'ouvrait une belle sellerie, un véritable boudoir hippique, au milieu duquel des gerbes de roses, renouvelées tous les jours, s'épanouissaient dans un traîneau ancien, décoré de vernis Martin.

Le bruit s'était vite répandu qu'une Américaine millionnaire s'installait à Paris, et qu'elle transformait en un palais enchanté l'ancien hôtel de Courtival. On sut bientôt que cette Mme Phineas Dawitt, dont chacun parlait discrètement, se présentait dans le monde sous le patronage de Mgr Hyacinthe et de la duchesse de Senozan. Et quelle beauté! Quelle fortune! Quelle distinction! Quel esprit! Une autre aurait succombé sous tant d'admirations, voilées de tant de jalousies. Mais Thérèse avait un tact parfait. Elle gardait une réserve très grande, affable et gracieuse avec tout le monde, empressée auprès des femmes âgées, pour qui elle se montrait délicatement affectueuse. La plus habile tacticienne n'eût pas autrement opéré. Mme Dawitt ne cherchait pas si loin. N'ayant pas l'habitude du monde, elle faisait ce qu'elle croyait devoir faire, d'instinct, sans calculs ni préméditation. Puis Mme de Senozan s'intéressait réellement à sa protégée. Elle se plaisait à la guider, à la conseiller, lui expliquant par le menu, avec son esprit alerte, les dessous de cette haute vie parisienne qui reste, pour les non-initiés, un problème incompréhensible.

La première fois qu'elle revit Robert Clavière, ce fut dans un dîner chez Mme de Grissac. Il causait, debout, à demi caché dans une portière, quand elle entra paisible et souriante. Il pâlit en l'apercevant, et sentit que son cœur battait à se rompre. Quand il fut un peu plus maître de lui, il s'approcha d'elle, assez calme en apparence, mais remué par une violente émotion.

— Je ne m'attendais pas à vous retrouver en plein Paris, madame, dit-il. La vie éloigne et le hasard rapproche!

Une joie franche éclaira le visage de Thérèse, et tendant vivement la main au capitaine :

— Je suis bien heureuse de vous rencontrer!..

Oui, elle était heureuse et ne le cachait pas. Une flamme s'allumait dans ses grands yeux limpides, et le ressouvenir lui venait de l'habitation, des jours éclatans, des nuits parfumées, de cette chasse dans la forêt vierge, de la grande cyprière jetant sur l'onde argentée du lac ses ombres bleues et vertes.

— Il faut que je vous gronde, reprit-elle. Vous n'êtes pas encore venu me voir! Et cependant n'êtes-vous pas presque un ami ancien, le frère d'un des deux hommes que j'aime le plus au monde? Oh! je sais ce que vous allez me répondre! Vous m'avez mis votre carte... Une carte, à moi, la veuve de votre camarade d'enfance, à moi qui ai eu le plaisir de vous recevoir dans ma maison...

Elle parlait avec une vivacité gracieuse qui témoignait à Robert de son plaisir réel. Alors, il lui racontait combien Paris s'occupait d'elle, et l'admiration qu'elle excitait. Ne la voyait-on pas affable sans familiarité et pieuse sans bigoterie? Jusqu'à présent, elle n'usait de son immense fortune que pour le bien. A peine admise comme dame patronnesse de la *Société des secours aux blessés civils*, elle déployait un zèle plus actif que bruyant, visitant les malheureux, ne reculant devant aucune misère, et sortant toujours les mains vides des maisons pauvres, après y être entrée l'escarcelle pleine. Le curé de Sainte-Clotilde, sa paroisse, vantait avec émotion l'assiduité de Mme Dawitt aux offices, et ses largesses qu'on n'apprenait que par les autres. Thérèse paraissait fort étonnée en entendant le capitaine lui répéter tout cela : cette conduite lui semblait si naturelle! Mme de Grissac vint rompre leur tête-à-tête.

— Vous savez, dit-elle en riant, je ne le tolère qu'à cause de son frère l'évêque. S'il vous ennuie, envoyez-le à Mme de l'Arbresle!

Le dîner était amusant et bien composé : un de ces dîners parisiens où l'on se comprend à demi-mot. On effleure tous les sujets avec une grâce facile, et les égratignures ne vont jamais plus loin que l'épiderme. La conversation devenait même un peu leste, grâce à la facilité des mœurs, à la mode depuis une quinzaine d'années. Qu'est-ce que les honnêtes femmes ne laissent pas raconter devant elles, aujourd'hui? M. de Merens, un mondain assez spirituel, expliquait à mots couverts la mésaventure survenue, la semaine précédente, à un *clubman* fort connu. Très jaloux, il suspectait depuis longtemps la fidélité de sa femme ; ne sachant comment acquérir une preuve, il imagina de faire suivre sa volage moitié par une de ces agences dont les prospectus fallacieux promettent à leurs cliens autant de célérité que de discrétion. Malheureux époux! La dame n'avait pas un... ami, mais quatre! Et quatre rapports détaillés certifiaient au quadruple trompé les quatre rendez-vous auxquels sa douce compagne se rendait à jours fixes!

Pendant la soirée, Robert trouva le moyen de se rapprocher de

Mme Dawitt et de passer presque tout son temps auprès d'elle. Le charme ancien le ressaisissait aussi puissant qu'à la première heure. Il revivait ce jour délicieux où, sous la vérandah, il contait à la jeune femme son mélancolique et simple roman d'amour. Était-ce une illusion de ses yeux abusés par son cœur? Elle lui paraissait maintenant plus belle encore qu'autrefois; plus fière et plus paisible surtout. Il ignorait que les orages de cette conscience s'étaient apaisés. Et quand elle lui fit promettre d'aller la voir souvent:

— Souvent? répliqua-t-il avec un sourire un peu triste.

— Oui, souvent; pourquoi pas?

— Peut-être, un jour, me direz-vous que je vous importune!

— Commencez d'abord par venir!

En rentrant chez lui, rue de Babylone, Robert se demandait pourquoi elle ne l'aimerait pas. Sa piété? Il ne lui offrait pas une liaison plus ou moins passagère, mais une perpétuelle union, mais son nom honorable et honoré. Et puis, est-ce que son frère, Mgr Hyacinthe, ne serait pas le premier à user en sa faveur de l'influence qu'il exerçait sur Mme Dawitt? Sans doute, elle possédait une fortune considérable, et il est toujours malséant d'épouser une femme trop riche. Après tout, quand on a soi-même deux millions, on est un parti acceptable! Enfin, il l'aimait, il l'avait aimée dès leur première rencontre, dès leur premier regard échangé; et cette raison dominait toutes les autres chez cet être rêveur et passionné. Depuis le deuil qu'il conservait enseveli pieusement dans sa mémoire, et qui avait meurtri sa vingt-cinquième année, il n'avait jamais eu de liaison sérieuse. Son cœur restait pur et fier, non encore usé par les aventures banales ou malpropres de la vie. Et à quoi bon tant de discussions avec lui-même? Il éprouvait pour Thérèse, depuis leur rencontre à la Maison-Rouge, une invincible passion. Phineas l'avait aimée avec ses sens, Nathaniel avec sa tête : lui l'aimait avec son cœur.

XIV.

Avril s'était écoulé, et les tiédeurs du printemps égayaient les grands arbres de l'hôtel de Courtival. Thérèse recevait le jeudi, et maintenant son « jour » attirait beaucoup de monde, la duchesse et les amies de la duchesse, qui trouvaient que décidément « cette petite Américaine était une femme comme il faut. » Le patronage de Mgr Hyacinthe restait pour Mme Dawitt la plus haute des recommandations. En fait d'étrangers, Paris est devenu méfiant. Il a vu tant de farceurs demander à sa large hospitalité l'oubli de leurs antécédens fâcheux! Thérèse ne cherchait aucune relation;

elle n'usait pas de ce procédé commode qui consiste à solliciter d'adroites présentations, et à quémander incessamment des amitiés nouvelles. Elle ne déployait d'activité que pour les bonnes œuvres où l'on avait besoin d'elle ; et là, toujours présente, toujours généreuse, elle achevait de conquérir les femmes qui lui demeuraient encore hostiles.

— J'ai rarement vu un succès si prompt et une réussite si complète, disait Mme de Sauve.

Thérèse, elle-même, s'en étonnait parfois, et elle écrivait ses surprises à Nathaniel Béryot, retiré à Fresnoy, son village natal perdu au fond de la Côte-d'Or. Le normalien lui répondait exactement, la conseillant, dirigeant de loin ses actions, et gardant sur son esprit la même influence que jadis. En réalité, il s'enorgueillissait de son œuvre, et ne songeait pas sans fierté que cette Parisienne était la création de son intelligence. Combien s'en fussent peut-être scandalisés les beaux messieurs et les belles dames qui se pressaient en l'hôtel de Courtival !

Robert avait commencé par venir seulement le jeudi. Puis, invité à dîner, il se risquait à se présenter pendant la semaine ; et, toujours accueilli avec plaisir, il arrivait maintenant presque chaque jour au *five o'clock* de Thérèse. Quelquefois elle le gardait à dîner lorsque Mgr Hyacinthe, de passage à Paris, se trouvait en tiers avec les jeunes gens. Cet homme connaissait trop le cœur humain pour n'avoir pas aussitôt deviné la passion de son frère. Pourquoi lui aurait-elle déplu? Mme Phineas Dawitt était veuve, libre, très riche. Il estimait son caractère et admirait son intelligence; toutes raisons pour qu'il vît d'un œil favorable la chaste liaison qui, nouée entre Thérèse et Robert, finirait un matin par le mariage. L'imagination de la jeune femme ne marchait pas aussi vite. Sans doute, elle s'apercevait de la profonde impression qu'elle produisait sur le capitaine. Mais il lui semblait que cette passion resterait toujours dans les bornes d'un platonisme très doux. Quand une créature un peu supérieure se sent aimée, elle jouit avec délices d'une adoration contenue par le respect. Elle ne conçoit pas tout d'abord que le sentiment qu'elle inspire puisse revêtir une forme plus ardente, et même il lui déplaît d'entrevoir ou de supposer un « au-delà » moins immatériel.

Jusqu'aux premiers jours de mai, Thérèse vécut dans cette demi-quiétude d'une femme qui est bercée par une adoration à la fois éloquente et muette. Robert, à présent, venait tous les jours assez tard. Ils passaient la soirée ensemble, quand ils étaient libres l'un et l'autre. Fréquemment, Mme de l'Arbresle, ou Mme de Clérac, ou M. de Merens, ou Mme de Senozan, acceptait de dîner aussi ou de passer la soirée à l'hôtel de Courtival. Bientôt ce ne fut plus un

mystère pour personne que Robert Clavière adorait la belle étrangère. Pourquoi s'en fût-on choqué? Chacun faisait le même raisonnement que l'évêque. D'ailleurs, les belles amies du prélat acceptaient ce projet de mariage avec une complaisance inavouée. Les millions créoles auraient une fin heureuse; ils tomberaient dans une famille catholique, acquise à la bonne cause, et de laquelle on était sûr.

Il fallait bien que cette idée se présentât aussi à l'esprit de Thérèse, puisque tout le monde en causait autour d'elle. Elle s'étudia librement et loyalement. Elle gardait un culte pieux pour la mémoire de Phineas, une reconnaissance attendrie envers cet ami des mauvais jours, à qui elle devait tout. Mais se trouvait-elle libre, si elle ne consultait que sa conscience? Et pourquoi pas? Encore quelques mois, et elle serait veuve depuis trois ans. Est-ce qu'elle n'était pas seule dans la vie? N'avait-elle pas besoin d'un ami qui fût à la fois un époux et un protecteur? La seule objection qu'elle aurait pu se faire n'entrait pas même dans son cerveau. Elle ne se disait pas qu'ayant le droit de cacher au monde son existence passée, elle avait le devoir de ne la point céler à celui qui lui offrirait son nom. D'abord, depuis son rude et courageux apostolat de Galveston, elle se croyait entièrement réhabilitée; ensuite, on subit malgré soi l'influence du milieu où l'on vit. Dix années la séparaient, en somme, de ce temps maudit : il n'en restait plus rien. Elle en était là lorsqu'un soir elle vit arriver Robert un peu plus tard que d'habitude, vers sept heures.

— Est-ce que vous venez me demander à dîner? lui dit-elle.

— Vous voulez bien?

— Certainement.

— Vous êtes mille fois gracieuse.

— J'ai Mme de Clérac, Mme d'Harbran et M. de Charlepont. Allez-vous à l'Opéra, ce soir?

— Non. Je me suis excusé chez la princesse de ***, où je devais dîner. Je comptais aller au cercle, et de là achever ma soirée chez Mme de Sénozan, qui a les frères de Reszké et Dudlay.

— Voilà qui est dit. Vous restez.

On les laissa seuls de très bonne heure. A dix heures et demie, M. de Charlepont partit avec les deux jeunes femmes. Ils allaient à la même soirée.

— Voulez-vous que nous passions dans la bibliothèque? demanda Mme Dawitt.

Elle avait reçu ses hôtes dans le jardin d'hiver et le salon chinois. Mais, par une convention tacite, la bibliothèque semblait appartenir de droit au capitaine. Dès qu'elle était seule, Thérèse s'y retirait, à l'aise et tout heureuse, au milieu de ses tableaux et

de ses livres. Y admettre Robert, c'était le faire entrer dans l'intimité. Aussi aimait-il cette haute et large pièce, où ils vivaient de si bonnes heures. Les toiles qu'il admirait, Thérèse les admirait aussi; les livres qu'il prenait délicatement dans leurs rayons, la main frêle de la jeune femme les avait feuilletés. Et quand elle fut assise sur le divan bas, en face du feu clair qui flambait, malgré la saison, dans la grande cheminée :

— Eh bien! reprit-elle en souriant, voilà tout ce que vous trouvez à me dire?

Il se taisait toujours, la dévorant des yeux. Les pensées qui charmaient son cœur montaient à ses lèvres. Non, il ne pouvait plus contenir son ardente passion. Il prit la main de la jeune femme :

— Je vous aime, dit-il.

Et comme elle retirait doucement cette main qu'il venait de saisir :

— Je vous aime depuis le premier jour où je vous ai vue, depuis la première parole que vous m'avez dite. Ainsi, vous ne vous étiez aperçue de rien? Il me semblait impossible que vous ne lussiez pas dans mes yeux le secret que je voulais cacher! Et cependant j'aurais été bien malheureux si vous m'aviez deviné lorsque vous n'étiez point libre. Vous souvenez-vous de ce jour où vous m'avez interrogé sous la vérandah? Ah! curieuse, curieuse! et comme la meilleure d'entre vous a ses faiblesses par où elle ressemble à la pire! Vous vouliez savoir si j'avais aimé et souffert comme les autres... Et je vous ai conté la pauvre et douce histoire d'amour que ma jeunesse a vécue. Avez-vous compris? Et sentiez-vous dans ce récit mon irrésistible émotion? En parlant de ma tendresse pour celle qui n'était plus, je pensais à vous qui me regardiez et m'écoutiez... Et depuis que je vous ai revue, à Paris... Oh! tenez, laissez-moi vous l'avouer, il n'y a pas un jour, pas une heure où je n'aie pensé à vous, où je n'aie songé combien il serait délicieux d'être le mari d'une adorable créature telle que vous... Vous croyez que je vous aime pour votre beauté, pour tout ce qui fait de vous la plus séduisante des créatures? Non,.. je vous aime surtout pour votre bonté, pour votre esprit, pour votre intelligence. Il n'y a pas de femme aussi accomplie que vous; je n'en ai jamais rencontré une seule qui possédât votre charme irrésistible. Vous me répondriez : « Je vous aime, mais je ne vous appartiendrai jamais;.. » je pourrais en souffrir, mais je me contenterais de l'aveu que vous m'auriez fait. Être l'élu de votre cœur! Savoir que vous pensez à moi, que vous vous occupez de moi! Oh! chère, où trouver des mots pour traduire exactement ce que j'éprouve? Quand je dis « amour » en songeant à vous, ma pensée est trahie! Ce que je ressens est plus haut, plus profond, plus lumineux que

de l'amour. C'est une possession de *mon moi* que nulle expression n'est capable de rendre. Tenez, il vous est arrivé, dans votre vie, d'avoir très froid, et de vous trouver transportée soudainement dans une exquise tiédeur, qui vous pénétrait comme une caresse invisible? Eh bien! j'éprouve la même sensation lorsque je suis auprès de vous. J'arrive, le cœur glacé, et votre seule présence opère le miracle espéré...

Il parlait presque à voix basse; elle écoutait, les yeux mi-clos, bercée par ce chant d'amour qui la ravissait.

— Si je vous disais!... Oh! je peux bien me confesser à vous, à vous qui êtes si supérieure à toutes les autres. Il ne montera pas une seule raillerie à vos lèvres, j'en suis sûr! Quand je suis rentré en France, après avoir quitté la Maison-Rouge et Galveston, je vous emportais toute vivante dans mon souvenir et dans mon cœur. Il me suffisait de fermer les yeux, et je vous revoyais comme vous étiez là-bas, au milieu de cette magique nature qui semblait créée pour vous. Est-ce que j'ai souffert? Oui, mais pas comme vous pourriez le croire. Il me paraissait impossible que je ne vous revisse pas, que le lien subitement et mystérieusement noué entre nous ne se renouât pas un jour. Je ne vous *désirais* pas au sens matériel du mot, mais dans ce qu'il a de plus pur et de plus élevé. J'ai toujours cru que les êtres qui s'aimaient réellement *devaient* s'aimer. Ils ne peuvent pas plus échapper à la fatalité qui les réunit qu'on n'échappe aux autres fatalités de l'existence...

Elle se taisait toujours; alors, il se mit à genoux devant elle, et lui prenant à nouveau les mains, qu'il couvrait de baisers :

— Pourquoi ne me répondez-vous rien? Refusez-vous d'être ma femme, de porter mon nom, d'être la compagne de ma vie? Pourquoi ne me répondez-vous rien?

— Parce que je suis très heureuse...

— Thérèse!

— Oh! laissez-moi, laissez-moi toute seule, revenez, revenez demain, voulez-vous?.. J'ai besoin d'être seule, de me répéter à moi-même ce que je viens d'entendre...

— Je vous aime! M'aimez-vous?

— Je suis très heureuse...

Elle prononçait ces quatre mots avec une infinie douceur. Robert crut qu'une pudeur suprême l'empêchait de faire tout son aveu. Il lisait une vraie tendresse dans les yeux de la jeune femme!

— Je reviendrai demain, et vous me direz...

— Oui, oui...

Il s'enfuit, ayant du bonheur plein son âme. Elle l'aimait! Elle l'aimait! C'est ce que signifiaient ses paroles, et son trouble, et sa réponse. Thérèse restait seule. Alors elle ferma les yeux; un

sourire flottait sur sa lèvre. Oh! oui, elle était heureuse, bien heureuse! Enfin, on pouvait aimer en elle autre chose que ce corps qui avait allumé l'ivresse des sens! On pouvait donc l'aimer avec autre chose que la bestialité brutale, qui mêle le sentiment et la sensation, et si confusément, que dans les âpres baisers le désir seul semble parler et le cœur rester muet? On l'adorait sans uniquement la désirer! Quelques heures avant, elle songeait, avec un vague plaisir, à Robert qu'elle voyait violemment épris d'elle. Maintenant elle était toute prête à l'aimer aussi, tant elle lui avait de reconnaissance de la *deviner*, de comprendre l'idéal qu'elle caressait au fond de son cœur. Elle n'avait jamais connu que la passion inspirée par le désir. A présent elle connaissait la passion inspirée par le besoin d'infini que toute créature un peu noble porte en elle. Elle se redisait, tout bas, les paroles de Robert, pareilles à une très douce cantilène; et elle fermait à nouveau les yeux comme si leur sonorité musicale chantait dans sa mémoire ainsi que des grelots d'or. Sa femme! Et pourquoi pas? Rien ne s'y opposait; rien, pas même sa volonté, car elle la sentait plier lentement. Elle se coucha, bercée par son rêve, et s'endormit calme et souriante.

Le lendemain, à son réveil, un gai soleil illuminait les arbres touffus du jardin. Des oiseaux glissaient dans les massifs avec un joyeux sautillement. Thérèse aurait voulu que toute la nature, les hommes, les animaux et les choses pussent partager sa joie. Son cœur se gonflait d'allégresse. Oh! qu'il faisait bon vivre! Oh! que le ciel était bleu! Si elle n'aimait pas Robert comme Robert l'aimait lui-même, elle en était bien près, grâce à la mystérieuse influence d'un sentiment vrai. Et, tout de suite, elle arrêta le plan de sa matinée; car, sans doute, Robert viendrait de bonne heure, sitôt après son déjeuner. La joie qu'elle éprouvait, serait-elle donc seule à la connaître? Précisément, quelques jours auparavant, on lui avait recommandé de braves gens, qu'une longue maladie du chef de la famille réduisait à la misère. Déjà, l'avant-veille, elle avait envoyé un premier secours à ces pauvres diables; mais, à présent, elle se reprochait de n'être pas allée les voir. Elle savait si bien que la présence d'une heureuse de ce monde agit sur le moral des indigens! Thérèse commanda la victoria et partit, souriant à la brise fraîche qui fouettait son visage. Jamais elle ne mit tant d'ardeur à secourir les autres; jamais la charité ne lui parut plus douce ni meilleure à exercer; elle aurait voulu trouver une façon nouvelle d'aider ceux qui avaient besoin d'elle. Ces pauvres gens demeuraient fort loin, dans une rue étroite et obscure de Montmartre. Lorsqu'elle les quitta, il lui semblait avoir acquis le droit de goûter à pleines lèvres le bonheur qui s'offrait. Aimer et être aimée de cette façon-là! Cette pensée revenait toujours en elle,

très persistante; elle jouissait avec tout son être de cette sensation nouvelle. Au boulevard, la victoria s'arrêta. Thérèse était si absorbée qu'elle ne s'en aperçut pas tout d'abord; puis, voyant un embarras de voitures, elle ordonna à son cocher de la déposer au coin de l'avenue de l'Opéra. Le soleil luisait si gaîment qu'elle voulait marcher un peu, rentrer à pied, se mêler à la foule joyeuse qui se pressait à droite et à gauche, comme si on eût été dans un jour de fête. En arrivant aux Tuileries, elle s'arrêta une minute pour sourire à des enfans qui s'ébattaient au milieu d'une allée. Et comme les feuilles étaient d'un beau vert, lumineux et doux! Elle s'éloignait un peu de son chemin pour passer sous les arbres. En face d'elle, et venant à sa rencontre, marchait un homme d'une quarantaine d'années; il paraissait beaucoup plus vieux que son âge; Thérèse ne le remarqua même point; elle ne vit pas cet inconnu s'arrêter et la regarder avec stupeur. Puis, soudain, jetant un cri bien vite étouffé, il la contempla de ses yeux écarquillés.

— Thérésine! dit-il.

Le cri l'atteignit en plein cœur. Elle se retourna violemment, comme si on lui eût jeté une grossière insulte au visage. Qui la connaissait? qui l'appelait? Elle ne vit rien. La bande des enfans continuait à jouer gaîment sous les allées; rien qu'un individu, assez âgé déjà, voûté, mal vêtu, avec des cheveux grisonnans sous un chapeau lustré, et une redingote brillante et usée, qui tournait le dos et s'éloignait lentement. Ce ne pouvait être lui. « Thérésine! » Elle avait bien entendu, cependant; elle ne rêvait pas. Ce n'était pas une hallucination brusque, un coup de folie. Thérésine! quelqu'un possédait le droit de l'appeler Thérésine, elle, Mme Thérèse Dawitt! Elle revint sur ses pas, épiant, cherchant. Plusieurs hommes, une dizaine, étaient là. Celui-ci se promenait; celui là marchait hâtivement; un troisième, assis sur un banc, lisait un feuilleton de journal. Lequel? Lequel d'entre eux avait lancé ces trois syllabes maudites? Elle allait, le front plissé, les dents serrées. Jamais lionne traquée n'eut des mouvemens plus hautains et plus fiers. Elle sentait moins de crainte que de colère. Thérésine! Qui osait l'appeler ainsi? Qui osait, avec ces trois syllabes détestées, ressusciter le passé mort, et la fouetter devant tous avec ses ignominies oubliées? Elle ne trouvait pas, elle ne trouvait pas!

Dans sa marche brusque, elle dépassa l'homme qu'elle avait remarqué déjà. Il semblait n'avoir plus d'âge. Des rides profondes couturaient sa figure vieillotte, fatiguée, usée. Elle le dévisagea : vainement. Ces traits inconnus ne disaient rien à son souvenir. Elle ne connaissait pas plus celui-là qu'elle ne connaissait les autres,

le promeneur béat, le passant attardé, le lecteur tranquille. Alors qui, grand Dieu! qui l'avait appelée par son nom d'autrefois? La terreur remplaçait la colère maintenant. Un danger qu'on peut atteindre, eh bien! on le combat, on le saisit corps à corps, on tâche de le dominer, si on ne peut pas le fuir. Mais un danger qu'on sent et qu'on ne voit pas, si bien qu'il est impossible d'aller au-devant, comme on va bravement à l'ennemi! Elle rentra chez elle affolée. Adieu l'amour, adieu les joies qu'elle se promettait, adieu tout le bonheur qui enorgueillissait son âme! Une seconde suffisait pour détruire tout cela. Pâle, nerveuse, elle marchait à travers sa chambre, comme une bête blessée. Elle interrogeait sa mémoire; sa mémoire ne lui disait rien. Il lui était impossible de vivre ainsi, avec la certitude que quelqu'un possédait son secret. Et elle se répétait encore : « Qui, grand Dieu! qui est-ce? » O les déchiremens d'un cœur! Comme elle les comprenait maintenant qu'un grand vide se creusait en elle, et qu'elle pleurait, et qu'elle souffrait à crier! Les larmes mêmes ne purent la soulager. Et personne à qui se confier; non, personne! Comme elle se sentait seule dans cette grande ville où tant de gens se disaient ses amis! Et elle se répétait toujours : « Qui, grand Dieu! qui est-ce? » Une angoisse inexprimable l'étreignait. Elle songeait que, dans quelques heures, Robert allait venir, et que jamais elle n'oserait le regarder en face. Elle s'imaginait que maintenant il suffisait de jeter les yeux sur elle pour y lire toute la vérité.

Et pendant qu'elle se torturait l'esprit, pas une fois il ne lui vint à l'idée de se rappeler le premier jour où elle avait rencontré Phineas; et ce Jacques de Vaulcomte, ce joueur insolent et mal élevé, qui la traitait si dédaigneusement, elle, la petite chanteuse de café-concert, ramassée par un caprice sensuel, en une heure de curieuse dépravation.

XV.

Un joueur est un homme perdu. L'échéance peut être reculée, mais elle est fatale. Pour M. de Vaulcomte, la dégringolade avait été lente. Monte-Carlo et les tripots divers qui honorent Paris engloutissaient chaque année une partie de son patrimoine. La lutte dura dix ans, pendant lesquels Jacques combattit rageusement la déveine.

Le malheureux en vint à épuiser ses dernières ressources. Pendant un an ou dix-huit mois, il se soutint encore avec sa réputation passée. Ses fournisseurs lui accordaient du crédit. Quand on a été riche, on possède un vague prestige qui commande le respect, sinon la confiance. Bientôt il lui fut impossible de rester membre du

« grand cercle » dont il faisait partie. Il donna sa démission, pour ne pas subir la honte de l'affichage.

Alors il plongea. Le spectacle d'un homme qui se déclasse est lamentable à voir, et ressemble à l'éparpillement d'un vaisseau échoué, sous l'action irrésistible de la mer. Le bâtiment crie et s'indigne, comme si l'âme du vieux chêne se révoltait contre les outrages subis. Chaque lame nouvelle arrache un débris nouveau ; et toujours une plainte sourde se mêle au gémissement rythmé de la vague régulière. L'épave résiste, elle essaie de lutter contre cette force implacable et tranquille qui la ronge morceau par morceau ; tous les jours le combat recommence, et tous les jours un fragment s'engloutit dans l'abîme. Bientôt, il n'apparaît presque plus rien à fleur d'eau qu'un débris informe ; l'Océan avide a tout dévoré. Où est-il, le navire fier et léger qui riait des flots grondans et se jouait dans la tempête comme se joue l'albatros dans les tourbillons d'air ? Noyé, anéanti ; et la mer indifférente n'a pas même gardé son souvenir. Ainsi pour un homme du monde qui cesse d'appartenir au monde. Lui aussi veut résister et lutter ; il se raccroche à toutes les espérances. Elles lui échappent les unes après les autres, et la malheureuse épave humaine assiste à l'émiettement de sa réputation et de son honneur. Paris est semblable à l'Océan : il a ses flux et ses reflux ; il a ses vagues inclémentes qui submergent violemment le déclassé. L'infortuné se révolte comme le vaisseau échoué, et comme lui vainement. Celui-ci ne le salue plus, celui-là l'évite ou feint de ne pas l'apercevoir ; un troisième ébauche ce dédaigneux sourire qui atteste autant de mépris que d'indifférence. Puis les relations changent, et le niveau des camaraderies s'abaisse. On ne fait plus partie d'un cercle, mais d'un tripot ; on est lié avec les écumeurs de toutes les professions et les forbans de tous les métiers. On vit sur le boulevard et par le boulevard, riche un jour, pauvre le lendemain, selon qu'un banquier heureux, un ponte millionnaire ou un garçon de jeux imprévoyant, aura fait au déclassé l'humble cadeau de quelques louis.

Toutes ces gorgées de honte, Jacques les avait bues une à une. D'abord, il usait la générosité de sa famille, ensuite la générosité de ses amis ; puis il en venait à lasser les uns et les autres. Quand il rencontra Thérèse, il était à la côte. Traqué par ses créanciers, mal vu même au tripot, n'ayant de crédit nulle part, il ne savait plus que faire, où se réfugier, à qui mendier. En apercevant la jeune femme, il songea soudainement à Phineas Dawitt, ce camarade d'enfance prodigue et riche comme un nabab. Comment n'avait-il pas encore pensé à lui ? Certes, il ne se doutait pas de la vérité, mais un vague instinct lui disait que des relations avaient dû s'établir entre cette fille et le créole. Lui écrire ? Il fallait con-

naître son adresse, et la meilleure manière de se la procurer était encore de la demander à cette Thérèse qui paraissait devenue riche. Après tout, s'il se trompait, si aucun lien n'existait entre elle et Dawitt, il irait chez elle, il lui rappellerait leur rencontre à Cannes autrefois : et qui sait s'il ne tirerait pas plume ou aile de cette créature tant méprisée jadis? A tout hasard, il la suivrait. Oh! prudemment! Il s'apercevait bien de son trouble en s'entendant appeler, en se voyant reconnue; chasseur adroit, il ne voulait pas effrayer à l'avance ce gibier qu'il comptait conduire jusqu'à son gîte.

Dès que Thérèse s'éloigna, il fit volte-face, et, se tenant à une dizaine de mètres derrière elle, ne la perdit pas des yeux. La jeune femme marchait assez rapidement, d'une allure saccadée; Jacques rasait la devanture des maisons, se dissimulant de temps à autre sous une porte cochère. Inutile prudence! La terreur hantait l'esprit de Thérèse; elle ne pensait pas à retourner la tête. Quand elle entra dans la cour du somptueux hôtel de la rue de Lille, M. de Vaulcomte eut un mouvement de stupeur. Quoi! l'ancienne petite chanteuse habitait le palais des Courtival! Toujours possédé de son idée première, il pensa qu'elle avait fait fortune, ou que plutôt elle était la maîtresse d'un millionnaire quelconque, paisible successeur de l'héroïque marquis. Dix minutes après, un honnête commissionnaire, heureux de boire une bouteille *marquée* avec un bon camarade, donnait à Jacques tous les renseignemens désirables. L'hôtel de Courtival appartenait à Mme Phineas Dawitt, une très riche étrangère. Et quel luxe d'ameublemens! quels chevaux superbes! quelles voitures magnifiques! Tout cela narré avec les hyperboles chères aux gens du peuple. Dans le récit du naïf commissionnaire, la vie de Thérèse se changeait en un chapitre des *Mille et une Nuits;* à croire ce brave homme, cette fortune américaine ressemblait aux trésors fabuleux que la belle Shéhérazade prête aux héros de ses contes.

Jacques de Vaulcomte, en revenant vers son tripot, restait fort perplexe. Il cherchait à démêler le vrai du faux dans ce féerique et long rapport. Un fait dominait tous les autres : c'est que maintenant Thérésine se nommait Mme Phineas Dawitt. Alors, il se rappela tous les incidens de leur première rencontre, dix ans auparavant, et le caprice soudainement allumé du créole, et ses plaisanteries dédaigneuses, à lui Jacques, qui trouvait malséant de souper avec cette fille. Aussitôt, le passé presque oublié s'éclairait d'une lueur vive, et le Parisien alerte, à l'imagination dégourdie, commençait à reconstruire le roman de Thérésine. Évidemment le créole la revoyait, jadis, et à leur première rencontre avaient succédé bien d'autres nuits d'amour. Puis Dawitt

repartait pour la Louisiane, et, content de sa maîtresse passagère, lui laissait une grosse somme d'argent, avec laquelle Thérésine commençait sa fortune ! Il faut si peu de chose à ces femmes pour se hisser tout en haut ! Une fois le tremplin trouvé, elles ont tôt fait de rebondir ; et le tremplin, c'est le premier niais qu'on ruine, le second qu'on affole et le troisième qu'on déshonore. Donc Thérésine était riche, très riche même, puisqu'elle possédait l'hôtel de Courtival. Rien d'étonnant. Elle n'était ni la première ni la dernière courtisane qui ramassait des millions dans l'alcôve. La fille d'aujourd'hui ne ressemble guère à celle d'autrefois ; naguère elle crevait à l'hôpital, maintenant elle meurt dans un palais. A présent Manon Lescaut offrirait à dîner, et donnerait des nasardes aux agens effrontés qui la voudraient mener à Saint-Lazare.

M. de Vaulcomte déduisait fort bien ces raisonnemens les uns des autres, et, à vrai dire, ils ne manquaient ni de logique ni de vraisemblance. Seulement, pourquoi s'appelait-elle Mme Phineas Dawitt ? Là, les idées du joueur s'embrouillaient ; car pas un instant il ne se serait avisé de croire que son ami eût épousé la petite chanteuse. Il cherchait une explication plus simple et plus naturelle. Est-ce que très souvent une fille rangée n'emprunte pas le nom d'un de ses anciens amans ? Cela s'est vu vingt fois, cent fois. Mais alors comment admettre que dans la longue liste de ses conquêtes, Thérésine se fût souvenue du créole ? Précisément parce que Phineas était Américain, parce qu'il demeurait dans un pays perdu au fond de la Louisiane. Elle choisissait ce nom parce que Dawitt devait ignorer la fraude. M. de Vaulcomte commençait à voir clair dans ce qui lui semblait obscur. Quand il entra, le front haut et l'œil brillant, dans la salle du déjeuner, les valets de pied ne reconnurent pas le joueur décavé dont la mine rogue « collait la déveine à la partie, » à ce qu'affirmaient les pontes superstitieux. C'est qu'une lueur d'espérance filtrait dans le cœur de ce découragé.

En dehors des grands cercles, où l'on n'est admis qu'avec une certaine difficulté, il existe d'autres cercles honorables, plus accessibles aux petites bourses ; et tout en bas, dans les fonds louches du Paris vicieux, flambent pompeusement les lampes des tripots. Riches de l'argent que dévore la cagnotte, ils engloutissent la fortune et l'honneur des malheureux qui s'y acoquinent. Tout est bon au croupier enrichi qui veut fonder un de ces établissemens suspects ; il sème l'argent et les promesses pour obtenir la permission d'ouvrir ses salons. Les salons ouverts, on donne presque pour rien le déjeuner et le dîner ; d'anciens joueurs ruinés sont lancés en racoleurs et se chargent de recruter les étrangers ignorans ou les millionnaires naïfs. Celui où Jacques élisait

domicile possédait un nom officiel et un surnom. Pour la préfecture de police, il s'intitulait le cercle des Arts-Réunis; pour les habitués, la Grande-Grèce. M. de Vaulcomte campait là depuis cinq ans. A midi, tous les jours, il arrivait pour le déjeuner. Lorsqu'il avait un louis, il s'asseyait autour d'une table de baccara, en tâchant de doubler cette mise modeste. C'est ce qu'en leur langage bizarre, les décavés appellent de cette expression pittoresque : « Gagner sa matérielle. » Quand Jacques n'avait pas ce louis sauveur, il employait son après-midi à le trouver; un vieil ami qu'on apitoie, un ancien fournisseur qu'on rencontre, refusent rarement une maigre aumône. Puis, souvent, le gentilhomme se sentait en veine, reprenait confiance en son étoile, et, se risquant avec hardiesse, amassait rapidement une grosse somme. Et, précisément, ce jour-là, Jacques croyait en lui; il voyait l'avenir moins sombre que son présent. Thérésine évoquait le souvenir du passé, du temps où il jouissait encore de la moitié de son patrimoine. Il déjeuna de bon appétit, et, en se levant de table, compta sa fortune : trente francs environ. Bien peu de chose! Mais X***, le fameux croupier, était devenu millionnaire avec moins que cela. La *partie* paraissait animée; M. de Vaulcomte s'approcha du tapis vert, résolu à jouer prudemment jusqu'à ce qu'il eût une certaine somme qui lui permît de faire figure : ensuite il ouvrirait les hostilités contre cette fille impudente qui osait s'affubler du nom de son ami! Eh! certes oui! il était en veine! Une heure après, les jetons de nacre et les louis s'empilaient devant l'heureux vainqueur : il enlevait ainsi au banquier un peu plus de deux mille francs. La tentation lui vint de profiter de la chance et d'user de son bonheur retrouvé. Pendant quelques minutes, il resta hésitant, autour du tapis vert, talonné par ce désir, presque invincible, qui aiguise les nerfs et brise les volontés robustes. Pour la première fois de sa vie, peut-être, Jacques eut une lueur de raison et laissa le bon sens l'emporter sur la folie. Violemment il s'arracha à la tentation, et prit la fuite, en serrant d'une main fiévreuse le gain conquis. Enfin, il pourrait donc s'habiller comme autrefois et redevenir, d'apparence au moins, un homme du monde!

Pendant deux jours, enfermé dans la petite chambre d'hôtel meublé où il gîtait, il résuma ses idées et construisit son plan. Donc Thérésine était riche et portait le nom d'un de ses anciens amans. Eh bien! il irait chez elle, se ferait reconnaître, et qui sait?.. Quand on a bu beaucoup de honte, qu'importe une gorgée de plus! Cela ne donne pas même la nausée. Thérésine enrichie ne devait pas tenir beaucoup à ce qu'on connût par le détail son passé et l'infimité de ses débuts. Il y aurait moyen de s'entendre avec une femme intelligente. Puis elle serait heureuse, sans doute, de jeter aux orties sa

défroque menteuse. Pourquoi ne lui offrirait-il pas aide et protection, et même son nom de gentilhomme, en échange de « la forte somme » et d'une pension viagère? Le cerveau va vite. Plus on a roulé bas, plus on éprouve le besoin de remonter, et l'imagination du déclassé, excitée par l'espérance se montrait singulièrement active. Tout à coup, Jacques se heurta contre une invraisemblance. Certes, beaucoup de filles prennent pour s'en parer le nom d'un de leurs anciens amans; mais enfin elles choisissent de coutume celui qu'elles ont connu le plus longtemps. Et dans le système inventé par Jacques, les relations de Phineas et de Thérésine ne duraient que peu de semaines, deux ou trois mois au plus. Alors, comment admettre que la courtisane allât chercher si loin dans son passé? M. de Vaulcomte se buta à cette objection qu'il se faisait à lui-même : elle méritait en effet qu'on s'y arrêtât. Est-ce que par hasard?.. Et déjà il combinait de nouvelles aventures. En quelle année Phineas Dawitt avait-il passé à Cannes? En 1876. La mémoire de Jacques demeurait très nette et très précise. Cette même année, quelques mois après le départ de son ami, l'habitué de Monte-Carlo avait fait sauter la banque. Ce sont là de précieux souvenirs et qui ne s'effacent jamais de la reconnaissance d'un galant homme. Donc, en 1876, vers août, septembre ou octobre... Le mois lui échappait, par exemple. Mais peu importait, avec la solution hardie qu'il imaginait soudainement.

Dès qu'il fut convenablement nippé, M. de Vaulcomte sortit un matin vers onze heures, et se présenta dans les bureaux de la Compagnie transatlantique : il demandait à parler au directeur. Généralement, les hommes distingués qui administrent ces grandes entreprises connaissent peu les dessous malsains et mystérieux du boulevard parisien. Ainsi ils ignorent si M. Jacques de Vaulcomte, fils d'un officier-général et petit-fils d'un pair de France de Louis XVIII, est devenu le familier d'un tripot célèbre. Le directeur de la Compagnie transatlantique reçut celui qu'il croyait être encore un homme du monde avec sa courtoisie accoutumée.

— Veuillez me pardonner, monsieur, dit Jacques, si je vous trouble à l'heure de vos travaux. J'ai perdu de vue, depuis de longues années, un de mes amis d'enfance qui habitait l'Amérique. La dernière fois que je l'ai rencontré, en 1876, il allait repartir pour son pays; mais je ne me rappelle exactement ni le mois de son départ ni le nom du bâtiment sur lequel il s'est embarqué. Vous est-il possible de me donner ces petits renseignemens?

Et pourquoi non? Le directeur de la Compagnie transatlantique ne voyait aucun inconvénient à satisfaire M. de Vaulcomte. Il fit apporter un grand registre, le registre de 1876, et, à la date du 15 septembre, on retrouva cette mention très claire : « M. Phineas Dawitt

et sa femme. Cabines nos 7 et 9, New-York. » Un éclair illumina la pensée de Jacques. En apparence, il demeura impassible, n'osant pas même effleurer de sa main le papier jauni. Il craignait qu'un léger tremblement de ses doigts ne trahît sa profonde émotion. Il salua le directeur, le remerciant de sa bonne grâce et de sa courtoisie, et il sortit des bureaux, avec un air absolument détaché des choses de ce monde. « M. Phineas Dawitt et sa femme ! » Ainsi le créole avait emmené Thérésine avec lui ! Tout s'expliquait. Non pas que Jacques crût réellement au mariage de son ami avec la petite chanteuse. Pour lui, un *gentleman* vingt fois millionnaire est inévitablement un homme d'esprit, et un homme d'esprit ne commet pas une pareille sottise. Seulement, il comprenait à présent pourquoi la jeune femme portait le nom de Phineas. Sans doute, celui-ci vivait avec sa maîtresse pendant plusieurs années. Riche de ses libéralités, Thérésine continuait avec le même bonheur ses exploits galans ; et le jour où elle « se rangeait, » où elle se transformait en « demi-castor, » comme on dit dans l'argot du boulevard, elle prenait le nom du créole. Comment réclamer lorsqu'on habite au fond de la Louisiane ?

Etendu dans un large fauteuil de cuir, moelleux et confortable, Jacques ruminait ses féeriques projets. Il était rentré fort satisfait au tripot de la Grande-Grèce, et l'avenir se rosait de teintes très agréables. Un vague pressentiment lui disait que cette rencontre imprévue deviendrait la source de prospérités nouvelles. En vérité, il n'écoutait guère maintenant les appels des croupiers. Le jeu ne le tentait plus. Il allait risquer une partie bien autrement décisive. L'après-midi s'achevait, et M. de Vaulcomte poursuivait son rêve. Il allumait un cigare après un autre, cherchant un moyen pour se présenter chez Thérésine, lorsqu'un valet de pied entra dans le salon, apportant les journaux. Jacques prit *le Figaro* d'un geste machinal, et l'ouvrit avec la mine ennuyée d'un homme que la politique laisse fort indifférent. Ses yeux erraient sur la première page, quand il fit soudain un grand sursaut en lisant ces quelques lignes aux *Échos de Paris :* « Mgr Hyacinthe Clavière, évêque de X***, prêchera dimanche 29 mai, en l'église Sainte-Clotilde, à l'occasion de la Pentecôte. L'évêque de X*** est descendu, comme d'habitude, chez Mme Phineas Dawitt. » Un prélat chez Thérésine ! Et quel prélat ? Le frère du capitaine Robert, son camarade d'enfance à lui, et l'ami de Phineas ! L'émotion du joueur fut si vive qu'il prononça presque à voix haute ces quelques mots :

— L'imbécile ! il l'a épousée !

Mais elle devenait une mine d'or, cette petite chanteuse transformée en femme du monde ! Bien sûr, on ne connaissait pas son passé, et elle devait le cacher prudemment, craignant toujours qu'une in-

discrétion ne révélât son existence d'autrefois. Elle était liée avec l'évêque de X***, donc liée avec Robert et avec leurs amis ; elle allait dans le monde, on la recevait et elle recevait. Sans doute devenue très pieuse, bigote même comme ces femmes qui ont roulé à travers toutes les alcôves. Oh ! l'heureuse découverte ! Décidément, les journaux servent quelquefois à quelque chose. Les plans du gentilhomme ruiné se transformaient subitement : il entrait dans une autre voie, bien plus nette, bien plus directe. D'abord, il fallait savoir si Phineas Dawitt vivait encore. Avec l'âge et l'infortune, on devient prudent. Donc, recueillir le plus de renseignemens possible, et bien s'éclairer avant de commencer la bataille, comme font ces habiles généraux qui lancent à la découverte d'alertes escadrons de cavalerie. Les habitués de la Grande-Grèce virent, avec surprise, M. de Vaulcomte modifier des habitudes enracinées chez lui, depuis des années. Il revenait bien au gîte, à l'heure exacte, pour déjeuner et pour dîner ; mais il ne s'asseyait pas autour du tapis vert, qui semblait ne plus exercer de séduction sur lui. On apprit bientôt qu'il retournait à l'Opéra, délaissé depuis longtemps par l'ancien homme du monde. Bien plus ; il causait avec quelques-uns de ses amis d'autrefois, et d'un air d'amicale familiarité. C'est que Jacques conduisait mystérieusement, mais sûrement, son enquête. Il interrogeait celui-ci, et faisait bavarder celui-là. De l'un, il apprenait que Mme Phineas Dawitt était veuve ; de l'autre, que cette étrangère, riche à millions et très répandue dans le haut monde parisien, appartenait à de nombreuses œuvres de charité. En éparpillant ses questions sur tout le monde, M. de Vaulcomte n'éveillait les soupçons de personne. Et c'est ainsi qu'en huit jours, il reconstituait d'une manière à peu près exacte la vie de la jeune femme depuis son installation dans l'hôtel de Courtival.

Sans doute, ces renseignemens précis changeaient les projets du joueur, car un beau soir, il annonça négligemment qu'il s'absenterait pendant une semaine. Mon Dieu, oui, quelques intérêts dans le département du Nord qu'il ne fallait pas négliger ! Jacques parlait même, en cachette, d'un héritage inespéré qui venait de lui échoir. Les hôtes de la Grande-Grèce rapprochaient ce voyage inattendu des allures inaccoutumées de leur compagnon ; ils en vinrent à se convaincre les uns et les autres qu'un brusque incident modifiait tout à coup la vie aventureuse du gentilhomme. On ne lui en témoigna qu'une considération plus grande. M. de Vaulcomte partait en effet, mais pour le Midi et non pour le Nord. Peut-être jugeait-il à propos de ne point raconter ses affaires intimes à ses excellens amis. On glosa de ce voyage, entre décavés, pendant dix minutes, en attendant l'heure du dîner. Chacun émit son opinion : l'un prétendit que Jacques allait essayer à Monte-Carlo sa veine enfin retrouvée,

l'autre qu'il devait prochainement se marier. Puis les jours s'écoulèrent, et l'on cessa de s'occuper de lui. L'absence de M. de Vaulcomte dura plus longtemps qu'il ne le croyait lui-même, car pendant plusieurs semaines il ne reparut point à Paris. Qu'allait-il faire cependant, sinon creuser le piège où il s'efforcerait de pousser la malheureuse Thérèse, remontée de si bas pour tomber entre les mains de ce misérable?

XVI.

Les natures faibles cèdent tout de suite. Le ressort de leur volonté est bientôt cassé. Thérèse, au contraire, était trempée pour la lutte. Son premier sentiment de colère lui revenait. Quoi! elle aurait si énergiquement combattu pour succomber dès les premiers pas? Froidement, elle regarda la réalité bien en face. Qui possédait son secret? Qui la reconnaissait dix ans après son départ de France? Un des chanteurs du café-concert, ses camarades d'autrefois, ou Marius Flougeac, l'ancien baryton de Marseille devenu impresario? Son imagination n'allait pas au-delà, et ne se connaissant pas d'ennemis, elle ne concevait pas qu'on voulût la jeter dans l'abîme. Un fait restait indéniable. Quelqu'un pouvait mettre son nom ancien sur son visage; quelqu'un pouvait raconter sa vie de fille perdue; et non pas en susurrant quelques-unes de ses adroites calomnies qui font vite leur perfide chemin, mais en énonçant la vérité, étayée de faits clairs, nets et précis. Un frisson la secouait. Lutter! Comment lutter contre un ennemi qu'on ignore? Elle examina son visage dans une glace et se vit toute blanche, torturée par l'inquiétude, bouleversée par l'angoisse. Et Robert allait venir! Jamais elle n'oserait supporter son regard. Il lui semblait que les yeux francs du capitaine liraient son secret sur sa figure, et qu'elle ne lui cacherait rien, non, rien!

Brusquement, Thérèse prit un parti; elle défendrait sa porte, elle se dirait malade, elle ne verrait personne. Oh! non, personne! Cette malheureuse créature voulait la solitude pour discuter avec elle-même et se raidir contre le danger. Pendant que ces pensées roulaient en son esprit surexcité, le timbre de l'hôtel résonna dans le silence. Quelques minutes après, elle vit Robert descendre les degrés, traverser la cour et s'éloigner, la tête courbée. Il souffrait de n'avoir pas été reçu, il souffrait de la savoir malade, et d'être éconduit comme un indifférent. Et quand? Lorsqu'il venait d'ouvrir son cœur, d'avouer son amour, lorsqu'elle-même avait à demi confessé le sien. Le soir, un peu avant le dîner, il se présenta de nouveau et n'obtint que la même réponse : « Madame est souffrante et condamnée à fermer sa porte. » Comme il devait

être malheureux! Il ne comprendrait pas cet exil subit qui le frappait à l'heure où il devait le moins s'y attendre. Quelque chose lui disait que Robert douterait de cette maladie soudaine, qu'il y verrait une manœuvre, une coquetterie, peut-être une cruauté. Est-ce que les amoureux ne raisonnent pas toujours en n'envisageant qu'eux-mêmes? S'il allait s'éloigner d'elle! S'il allait se détacher d'elle! Robert lui plaisait seulement, quelques jours avant. Après ses paroles, si tendres, elle avait senti son cœur doucement remué; et maintenant, en craignant de le perdre, elle mesurait la profondeur du sentiment qui la dominait. Analysait-elle même bien exactement la nature de son amour? Comment l'aurait-elle pu, puisque, quelques jours auparavant, elle ne le soupçonnait pas encore?

Elle aimait, et elle avait besoin d'être aimée. Jamais elle n'eût rêvé une passion plus délicieusement caressante, plus chastement idéale. Et à l'heure où son bonheur se complétait, elle le laisserait échapper! Pourquoi? Parce qu'un inconnu lui jetait au visage son nom d'autrefois? Eh bien! non, elle lutterait, elle résisterait vaillamment. A quoi bon se désoler? Autant elle cédait tout d'abord à son découragement, autant, à cette heure, elle se raccrochait à l'espérance. Cet inconnu qui la souffletait de son passé, qui était-il, d'où venait-il? Pourquoi le redoutait-elle ainsi? Il n'osait pas même l'aborder, lui parler! Et quand même ce serait un ennemi? Il ne suffisait pas de connaître ce passé, ou un fragment de ce passé, pour reconstruire son existence: il faudrait encore des preuves. Et lesquelles pourrait-on donner? Où les recueillir, à qui les demander?

Toutes ces idées traversaient le cerveau de Thérèse, ramenant peu à peu le calme dans son esprit bouleversé. Quand elle s'éveilla le lendemain matin, elle s'accusait presque de folie. Certes, oui, elle était folle! S'épeurer parce que quelqu'un l'appelait par son nom d'autrefois? Pauvre Robert! Il souffrait sans doute, comme elle; comme elle, il redoutait une catastrophe qui détruirait soudainement son rêve de bonheur. L'après-midi commençait à peine, lorsque le jeune homme se présenta de nouveau à l'hôtel de Courtival. Il faillit jeter un cri de joie quand on lui dit que Thérèse l'attendait dans la bibliothèque. Elle l'aimait donc toujours, et sans doute le valet de chambre ne mentait pas la veille en affirmant que sa maîtresse était malade. La jeune femme vint à lui, les mains tendues.

— Excusez-moi, dit-elle; je me sentais souffrante. Il faut que vous ayez un peu d'indulgence. J'ai mes heures d'abandon et de découragement, où je dirais volontiers comme la pauvre héroïne malheureuse : « Plus ne m'est rien, rien ne m'est plus... »

— Ah! si vous m'aimiez, vous ne connaîtriez plus ces tristesses-là!

Les lèvres de Thérèse s'entr'ouvrirent pour répondre; une lueur d'hésitation passa dans ses yeux. Puis sa franchise l'emporta :

— Je vous aime, murmura-t-elle.

Robert jeta un grand cri de joie, et voulut prendre entre ses bras le corps souple de son amie.

— Non, non, je vous prie!..

— Eh bien! accordez-moi une grâce! Paris est à peu près désert, et, d'ailleurs, notre intimité est acceptée par tout le monde. Donnez-moi votre journée entière. Permettez-moi de vivre auprès de vous les heures tièdes de cet après-midi; ce soir, je vous enlèverai, et nous irons dîner ensemble sous les arbres, voulez-vous?

Elle souriait à présent. Peut-être ne se fût-elle pas abandonnée aussi vite au charme qu'il exerçait sur elle, sans la menace qu'elle croyait la veille suspendue au-dessus de sa tête.

— Soit, dit-elle. Aussi bien, si je vous rends heureux, je me rends heureuse moi-même.

Robert était fou de joie. Elle l'aimait! L'aveu était enfin sorti de ses lèvres, et maintenant tout lui disait que cette exquise et délicate créature lui appartiendrait. Aucun projet n'avait été ébauché par elle; mais il la sentait sienne, prête à devenir sa femme. L'aimer devant tous et en plein soleil! Grand Dieu! quelle joie!

Quand il la quitta vers six heures, Robert croyait rêver. Il reviendrait la prendre à la nuit pour ne plus se séparer d'elle que très tard. L'idée le hantait de dîner avec Thérèse, à la fois en plein Paris et loin de Paris. La grande ville offre peu de ressources aux amoureux qui veulent s'enfuir et cacher leur bonheur. La plupart s'en vont dans les établissemens connus et tarifés par la mode. Mais le jeune homme se révoltait à la pensée d'y conduire Thérèse. Il concevait un projet à la fois original et bizarre, et il savait d'avance qu'il plairait à Mme Dawitt. Au milieu du Jardin d'acclimatation, dans un fouillis d'arbres et de verdure, se trouve un petit restaurant que bien peu de Parisiens ont remarqué. Souvent le capitaine, épris de solitude, envoyait une dépêche pour avertir qu'il viendrait dîner le soir. Rien de plus délicieux pendant les torpeurs lourdes de l'été. Le visiteur solitaire peut se croire transporté par une baguette magique loin du boulevard. Le silence et la fraîcheur le bercent doucement; de temps en temps, les centaines d'animaux, parqués à droite et à gauche, jettent un appel voluptueux; et c'est comme une évocation des pays lointains et mystérieux, au milieu du tumulte puissant de la capitale. Lorsqu'à huit heures du soir, Thérèse se vit dans ce décor étrange, elle comprit aussitôt la pen-

sée délicate de son ami. Il voulait lui rappeler la Maison-Rouge et les poésies louisianaises. La table, dressée en plein air, s'éclairait aux lueurs fauves du soleil couchant. A droite et à gauche montaient des flots de verdure, et, sans les fils de fer tressés qui couraient le long des allées, on aurait pu se croire en pleine campagne.

— Je ne m'imaginais pas qu'une pareille oasis pût exister au milieu de Paris, dit Thérèse en souriant de plaisir. Elle me fait songer au lac des Eaux-Claires.

Des cerfs des Alpes, des chamois, des biches, avaient sauté pardessus leur grillage et, plantés à dix mètres des jeunes gens, les regardaient de leurs yeux languissans emplis de stupeur et de rêverie.

— Ne soyez pas étonnée si notre dîner a de pareils spectateurs, reprit Robert. Tous les soirs, ces animaux se sauvent de leurs cages et vont rôder dans le parc, à la clarté de la lune. J'ai souvent pensé, quand on m'a conté ce détail, qu'ils devaient se rappeler les nuits de leurs montagnes natales. Les hommes et les animaux sont d'éternels exilés. Nous nous enfuyons, nous aussi, de notre prison pour nous réfugier dans l'oubli des songes aériens : puis la réalité a tôt fait de nous ressaisir, et nous rentrons dans nos geôles plus attristés...

Un sourire éclaira le visage de Robert :

— Je prête à de simples chamois une philosophie un peu trop compliquée ! Ils ne reviennent à leurs cages que pour y retrouver la pâture du matin !

Thérèse riait à son tour, et comme elle l'interrogeait à nouveau sur sa vie ancienne, sur ses rêves, sur ses espérances, il lui chantait pour la dixième fois le doux cantique de son amour. Et tout le passé revivait, et il lui contait encore comment l'invincible amour s'était planté dans son cœur. L'ombre les enveloppait, descendant en nappes grises sur les arbres voisins. Vaguement, la lueur des globes dépolis, qu'on avait apportés sur la table, jetait une clarté tremblante. Il s'était assis près d'elle, et maintenant leur causerie se faisait plus tendre et plus intime. Des projets, si doux à rêver, un existence nouvelle à construire ! Ils habiteraient Paris pendant quatre mois d'hiver. Le reste de l'année, ils s'en iraient à travers l'Europe, promenant leur bonheur inassouvi partout où le ciel clément convie les heureux de ce monde à chercher le soleil.

Une ou deux fois, une pointe de jalousie avait traversé le cœur de Robert. Il pensait à ce mari disparu, à cet ami d'enfance, à ce premier possesseur de tant de beautés cachées et visibles. Par un phénomène psychologique dont il ne se rendait pas compte lui-même, il sentait cette jalousie germer dans son cerveau depuis qu'il avait obtenu l'aveu de la jeune femme. Auparavant, jamais une pareille idée

n'eût hanté son esprit. Il entr'ouvrit la bouche pour prononcer le nom de Phineas. Et puis une pudeur le retint. Après tout, cet homme ne vivait plus; lui, le nouvel élu, il triomphait si bien du passé que Thérésine n'hésitait pas à lui confier son avenir.

Alors, chassant ces amères et inutiles songeries, il en revint aux délices de l'heure présente, goûtant à pleines lèvres son bonheur inespéré. La soirée, d'une infinie douceur, était embaumée par les bouquets de roses écloses au milieu des parterres. Tout à coup, la lune se leva dans le ciel pur, et les animaux captifs lancèrent leur salut rauque à la pâle déesse des nuits. Puis tous se taisaient brusquement, comme pris de peur subite. Robert avait appuyé son bras sur celui de Thérèse, et ils marchaient à travers les allées, ne disant pas un mot, émus et inconsciemment troublés par le grand silence qui les entourait. Ils arrivèrent ainsi jusqu'à l'étang, assez large, dont les eaux semblaient argentées sous les pâles rayons. Au fond se dresse une grotte artificielle où vont dormir les cygnes quand le soleil est couché. On les voit de loin, éclairant l'ombre, et, tels que des apparitions blanches, glissant indolens et superbes sur l'eau immobile. A demi apprivoisés par l'habitude, ils viennent au-devant des visiteurs chercher les friandises qu'on leur apporte; et bientôt une armée de cygnes nagea doucement vers la rive où Thérèse et Robert se tenaient debout, charmés de ce spectacle imprévu. Les oiseaux blancs avançaient d'une allure régulière et lente, ouvrant à demi leurs ailes gonflées, éblouissantes sous les reflets de la lune. C'était comme une flottille féerique apparue soudainement dans ce décor, et cette symbolique vision de l'amour, émouvante comme un présage, prenait pour les jeunes gens un caractère augural.

Ils furent vite entourés des cygnes rangés en demi-cercle, dressant leur col mince, et battant l'eau très légèrement. Les rayons se déplaçaient de temps à autre, et sur l'étang, redevenu couleur d'acier, les gracieux messagers des voluptés futures se détachaient comme la neige des pommiers d'avril sur un terrain sombre. Robert glissa tendrement son bras autour de la taille de son amie. Elle ferma les yeux, laissant tomber en arrière sa tête, qui s'appuya sur la poitrine du jeune homme. Il tendit les lèvres vers ces lèvres roses qui s'offraient à lui; et c'est ainsi qu'ils échangèrent leur premier baiser d'amour...

Lorsque, deux heures plus tard, Thérèse se trouva seule dans sa bibliothèque, elle était comme grise de bonheur. Elle se sentait aimée et surtout elle aimait! Cela est si bon d'aimer, de se donner, de se dévouer! Elle aimait comme elle croyait impossible d'aimer, c'est-à-dire avec la plénitude de ses sensations renouvelées. Accoudée à sa fenêtre, qui donnait sur le parc de l'hôtel, elle restait immo-

bile, les yeux fixes, recommençant par le souvenir les heures délicieuses qu'elle venait de vivre. Son imagination évoquait le passé et l'avenir; elle se voyait heureuse à jamais avec Robert, qui remplirait d'allégresse tous les jours de son existence. Elle oubliait jusqu'à ses angoisses de l'avant-veille. Sa pensée ne s'y arrêtait même plus; ou si elle se rappelait une minute la scène des Tuileries, c'était pour n'y plus attacher d'importance. Heureuse, elle était heureuse! Et ses lèvres remuaient comme pour prononcer à voix haute ce mot exquis. Qu'aurait-elle redouté maintenant? Elle n'appréhendait plus rien. Il lui semblait que cet amour la protégeait contre toute menace, qu'il devenait comme un bouclier solide placé entre elle et les ennemis ignorés. En réalité, elle était moins seule dans la vie. Elle possédait l'ami sûr, absolu, en Nathaniel; elle posséderait l'amant immuable en Robert. A peine, en fermant les yeux, eût-elle reconnu bien, bien loin dans le passé, la petite chanteuse de café-concert, qui naguère hantait sa mémoire. Thérésine était décidément morte, cette Thérésine dont le nom la faisait pâlir quarante-huit heures auparavant. Elle allait franchir le dernier échelon et consacrer, par un mariage nouveau, la royauté nouvelle qui ferait d'elle l'une des souveraines du tout-puissant Paris.

XVII.

Il était onze heures du matin. Encore bercée par son rêve, Mme Dawitt rentrait souriante de sa promenade au Bois, quand le valet de chambre lui remit une carte de visite: « *Jacques de Vaulcomte.* » Ce nom ne disait rien tout d'abord à Thérèse. Le valet de chambre ajouta que ce visiteur inconnu se présentait comme un ami ancien de M. Phineas Dawitt. Il attendait depuis dix minutes dans le salon Louis XVI, espérant qu'on lui ferait l'honneur de le recevoir. Le domestique parlait pour l'acquit de sa conscience, car sa maîtresse ne l'écoutait même pas. Non qu'elle eût le pressentiment d'un malheur. Elle cherchait à fixer les souvenirs que lentement ces cinq syllabes éveillaient en elle. Une curiosité vague lui venait; et puis un ami de Phineas... qui pouvait-il être? Sans même entrer chez elle pour retirer son amazone et passer une robe, elle alla droit au salon Louis XVI. Sur le seuil elle s'arrêta, jetant rapidement un regard devant elle. Jacques se leva dès qu'il l'aperçut, et la saluant avec un profond respect:

— Veuillez me pardonner, madame, si je prends la liberté de me présenter chez vous à une heure aussi matinale, mais je ne fais que traverser Paris, où j'habite rarement. Je m'en serais voulu, y passant une journée, de ne point venir saluer la veuve de mon plus ancien ami.

— Monsieur...

D'un geste, elle faisait signe à M. de Vaulcomte de s'asseoir en face d'elle. Le nouveau-venu paraissait gêné, ou plutôt il était visiblement étonné. Quand on a beaucoup rôdé dans les bas-fonds parisiens, on connaît pas mal de ces aventurières qui se glissent dans le monde par fraude ou par complaisance. Mais toutes rappellent plus ou moins leur origine vulgaire; tandis que là, Jacques se trouvait en face d'une vraie grande dame. Il l'avait seulement entrevue, trois jours avant, dans le jardin des Tuileries. Un coup d'œil suffit pour reconnaître, non pour analyser. Il sentait vaguement que cette jeune femme à la lèvre hautaine, au regard loyal, ne serait pas une ennemie facile à vaincre. Au lieu d'attaquer franchement, il rusa, tournant autour de l'obstacle.

Il parla de Phineas, de leur amitié de collège, des rencontres très rares qu'ils avaient eues depuis la séparation première. Il disait tout cela d'un ton léger, ne précisant rien, n'insistant sur aucun détail, comme s'il ne voulait pas éveiller les craintes de son adversaire. Et, malgré ces précautions, il obtenait un résultat tout contraire. Jacques pouvait dorer ses paroles, mais non pas se débarrasser de ce qui décelait en lui l'aventurier louche et malfaisant.

Sans qu'il s'en rendît compte, à mesure qu'il débitait son petit discours, ses yeux ne quittaient pas les yeux de Thérèse. Mme Dawitt sentait une terreur irraisonnée s'emparer d'elle. Ce regard dur qui heurtait le sien l'épouvantait. Elle devinait un ennemi en cet homme qui se présentait brusquement; et d'autant plus que, de minute en minute, elle ressaisissait son souvenir. Oui, elle le connaissait cet étranger, cet ami prétendu de Phineas. Mais où l'avait-elle vu? où l'avait-elle rencontré? Dans quelles circonstances? Elle cherchait, et ne trouvait pas; et sa peur augmentait avec son angoisse. Oui, sa peur! Elle aurait voulu qu'il hâtât son attaque, qu'il démasquât ses batteries. Cependant, pour rien au monde, elle n'aurait prononcé un mot qui pût lui donner barre sur elle. Ce fut Jacques, impatienté, qui entama les hostilités :

— Je m'étonne, madame, que vous ne m'ayez pas reconnu tout de suite. La dernière fois que j'ai vu Phineas, il était avec vous.

— Avec moi!

Thérèse prononça ces deux mots d'une voix faible, car sa terreur, toujours croissante, l'étreignait à la gorge.

— Je me suis bien vite aperçu que vous m'aviez oublié. C'est naturel; tant d'années nous séparent de ce souper que nous avons fait à Cannes en 1876...

Il s'arrêta une minute pour jouir de son triomphe. Thérèse l'écoutait, immobile, les sourcils froncés. Sa volonté seule la soutenait.

Dans ce péril effrayant, elle sentait son énergie s'en aller lentement. Cannes! Cet homme l'avait connue à Cannes! Elle se rappelait maintenant; elle se rappelait! Par une effroyable fidélité de mémoire, elle reconstitua d'un seul coup le passé : d'un seul coup, elle eut la vision très nette de ces années maudites.

— Ah! vous avez fait un beau rêve, madame! Qui aurait cru que la petite chanteuse du café-concert dirigé par Marius Flougeac serait un jour l'une des plus grandes dames de Paris?

Il se tut de nouveau. Sa voix devenait railleuse. Il semblait sûr de son fait, et ne parler qu'en homme certain de la victoire.

— J'ai pensé que vous seriez curieuse d'avoir des nouvelles de cet excellent Marius Flougeac, et aussi... aussi de quelques-unes de vos anciennes camarades. Je viens de me promener dans le Midi à votre intention. A votre intention, mon Dieu oui! Lorsque j'ai eu l'honneur de vous rencontrer l'autre jour aux Tuileries, je ne me suis pas trompé une minute. Vous êtes de celles qu'on n'oublie jamais, madame, quand on a eu l'honneur de les voir pendant une soirée! C'est alors que j'ai eu l'idée de retrouver vos amis d'autrefois. Figurez-vous que j'ai déjeuné avec Marius Flougeac! Le brave garçon a fait fortune. Il habite une jolie bastide dans la plaine de Toulon. Quand je lui ai parlé de vous, il a sursauté de joie. « Oh! cette bonne Thérésine! s'est-il écrié. Je serai ravi de l'embrasser sur les deux joues! » Et Mlle Dahlia! vous avez oublié Mlle Dahlia? Quelle jolie voix! Vous souvenez-vous de ses minauderies charmantes lorsqu'elle chantait :

Elle s'app'lait Ernestine,
Et vendait de la sardine,
Et lui s'appelait Ernest,
Employé d'l'gar' de l'Est!

J'ai dîné avec Mlle Dahlia! Elle est mariée à Nice avec un couturier, et leurs affaires sont assez florissantes. J'ai cru qu'elle se pâmerait de joie quand j'ai prononcé votre nom...

Thérèse écoutait toujours. Elle comprenait maintenant! Cet homme voulait la dominer, lui faire peur. Son instinct l'avertissait qu'elle ne se trompait pas. Jacques de Vaulcomte la rencontrait; après l'avoir reconnue, il se disait sans doute qu'une seule preuve ne suffisait pas. Alors il partait en guerre et se présentait armé de toutes pièces. Qui douterait si trois personnes s'écriaient : « C'est bien la Thérésine d'autrefois! » Mais où voulait-il en venir?

— Vous le voyez, madame, continua l'aventurier avec un gros soupir, tous vos amis ont eu de la chance, excepté moi. Hélas! la fortune m'a cruellement poursuivi. Quand j'ai soupé avec vous, jadis, j'étais riche. Aujourd'hui, je suis pauvre. Que dis-je, pauvre?

Ruiné. Si vous vouliez cependant... Aurez-vous jamais d'ami plus sûr que moi? Paris vous croit de bonne famille créole. Ce bon Paris! il est si facile de le tromper sur l'étiquette!

Le but de l'aventurier était clair, Thérèse ne se leurra pas d'un vain espoir; elle dit d'une voix brève :

— Vous venez ici pour me vendre votre silence. Combien voulez-vous?

— Madame!

— Pas de phrases! Combien voulez-vous?

Et, gêné par cette riposte brutale, Jacques prenait la mine offensée d'un galant homme susceptible. Mais il n'était plus temps de jouer la comédie. Mme Dawitt se sentait enfermée dans une impasse : elle voulait en sortir coûte que coûte.

— Ayez au moins la franchise de votre action, reprit-elle. Jouons cartes sur table! Vous m'avez suivie, l'autre jour. Vous avez pris des renseignemens sur moi. On vous a dit que j'étais riche, très riche même. Or, vous l'avouez vous-même : vous êtes pauvre, vous êtes ruiné. Si vous avez couru les villes du Midi pour retrouver... les gens que vous me nommiez tout à l'heure, c'est que vous avez un projet. Ce n'est pas difficile à deviner. Je vous le demande donc encore une fois : combien voulez-vous?

Si bas qu'un homme soit tombé, il garde toujours une sorte de pudeur instinctive. Certes, il ne répugne pas à commettre une infamie; au moins ne veut-il pas qu'on le traite de coquin. L'attitude nette et franche de Mme Dawitt intimidait M. de Vaulcomte. Il sentait peser sur lui le regard clair de la jeune femme. Il y eut un petit silence; mais les hésitations de l'aventurier ne durèrent pas plus longtemps que ses scrupules. Il s'efforça de sourire, et d'un ton assez léger :

— C'est un vrai plaisir, madame, que de conclure une *affaire* avec vous. J'appuie sur le mot affaire, car c'en est une, n'est-il pas vrai? Décidément, vous étiez digne de la haute fortune à laquelle vous êtes parvenue. Vous me demandez quelle somme je veux toucher? Dieu me garde de poser des conditions! Je suis bon gentilhomme. Fixez-vous même un chiffre, et quel qu'il soit...

Thérèse l'interrompit d'un geste, et se leva. Elle prit sur un meuble un petit buvard en cuir de Russie, l'ouvrit et griffonna rapidement quelques mots. Et, tendant un papier à M. de Vaulcomte :

— Puisque votre silence est à vendre, je l'achète!

Il n'eut pas même le temps de balbutier une parole. Déjà Thérèse avait sonné, et un valet de pied entrait dans le salon Louis XVI.

— Reconduisez monsieur, dit-elle.

Jacques ne remarqua même pas la façon insolente dont elle

le congédiait. D'un rapide coup d'œil, il avait parcouru le papier que chiffonnaient ses mains un peu tremblantes. Thérèse priait son banquier de remettre cinquante mille francs au porteur de la lettre. Cinquante mille francs ! Pour une simple menace ! Pendant qu'il traversait la cour de l'hôtel, M. de Vaulcomte ne se tenait pas de joie. Décidément, il avait eu une bonne idée. Il allait refaire sa fortune, grâce à cette ancienne chanteuse de café-concert. Ah ! comme il se vengerait de tous ces insolens qui lui tournaient le dos depuis sa déconfiture ! Certes, en voyant de près Mme Dawitt, la moitié de ses espérances s'étaient évanouies. Il ne pouvait plus songer à épouser la veuve de Phineas. Ce drôle devinait le caractère résolu de la jeune femme à la manière hautaine dont elle l'avait reçu. Que lui importait, en somme? M. de Vaulcomte ne désirait nullement posséder une femme légitime ! Que Thérèse lui donnât de l'argent, qu'elle lui permît de recommencer son existence d'autrefois, le misérable n'en demandait pas davantage. Son ambition n'allait pas au-delà d'une vie large et facile. Il ne s'inquiétait pas de savoir d'où viendrait l'argent, pourvu qu'il en dépensât.

Toutes ces pensées traversaient son esprit, pendant qu'il s'en retournait alerte et joyeux vers le boulevard. Cet homme n'était pas un coquin vulgaire. Il se promettait bien de ne pas effrayer Mme Dawitt, de ne pas abuser du secret qui la mettait sous sa dépendance. D'ailleurs, à quoi bon tourmenter la jeune femme? Certainement, elle ne pourrait ni s'enfuir ni lui échapper. Après s'être installée somptueusement à Paris, elle ne se sauverait pas au loin, afin de se délivrer d'un ennemi. Un ennemi ? Mais il se sentait plein de sympathie pour elle, au contraire ! Au besoin même, il la défendrait, si jamais un insolent se permettait de l'attaquer devant lui !

Et, pendant ce temps-là, Thérèse était seule dans sa chambre, en proie à de folles terreurs. Il ne s'agissait pas maintenant de discuter un danger plus ou moins réel. Le danger, elle le voyait face à face. Si elle n'achetait pas le silence de cet homme, elle serait perdue. A tout prix, elle devait obtenir qu'il se tût. Elle venait de lui donner une grosse somme comme on jette un os à un chien. Mais, bientôt, M. de Vaulcomte reparaîtrait, il ferait de nouvelles menaces, elle serait forcée de le payer une seconde fois. Et, après cette seconde fois, une troisième, et, après cette troisième fois, une quatrième, et toujours, et toujours ! La malheureuse ! ce misérable la tenait dans ses griffes. Si encore elle eût été certaine qu'il ne dît jamais rien ? Et personne à qui se fier, à qui demander du secours, personne ! Nul ne pouvait venir à son aide, encore moins Robert que les autres.

Robert ! Qu'allait-elle faire avec lui maintenant ? La veille encore,

elle se croyait libre et seule au monde. Excepté Nathaniel, aucun être humain ne connaissait le passé honteux. Elle s'imaginait s'être réhabilitée, et voilà que soudain elle tombait du haut de ses espérances. Écrire à Béryot, lui dire d'accourir à Paris, le charger de la défendre? Mais Nathaniel ne serait pas plus fort qu'elle-même en présence d'un ennemi tenace et rusé. Cette femme, à l'intelligence supérieure, s'efforçait d'examiner la situation où elle se trouvait jetée à l'imprévu. D'abord avait-elle eu tort de céder tout de suite, de s'épeurer dès la première menace? Valait-il mieux jouer la comédie, feindre de ne pas comprendre, et ordonner à ses laquais de chasser ce M. de Vaulcomte?

Mais non, elle n'avait été ni faible ni imprudente. Ce drôle possédait son secret. Si elle avait nié, il l'eût accablée sous l'évidence. Et de nouveau elle se demandait : « Que faire? » Thérèse hésitait, torturée, ne sachant quel parti prendre, lorsqu'on lui annonça le capitaine. En un pareil moment! La pauvre femme crut qu'elle allait se trouver mal. Il lui semblait que Robert lirait la vérité sur son visage. Refuser sa porte? Impossible. Il arrivait, encore enivré par les souvenirs de la veille. La caresse qu'ils avaient échangée, c'était pour lui le baiser de fiançailles. Dès qu'il aperçut Mme Dawitt, il s'arrêta net, pris de peur. Les yeux hagards de Thérèse, ses lèvres blêmes, sa figure décomposée, l'épouvantaient.

— Grand Dieu! qu'avez-vous?

— Ce n'est rien : un peu de migraine...

— Est-ce que nous ne sommes pas restés trop tard au Bois, hier soir? N'avez-vous pas eu froid?

— Ne vous reprochez rien. Ce n'est qu'un petit malaise qui passera vite.

Elle souriait en parlant ainsi, calme dans sa pâleur, s'efforçant de chasser les idées terrifiantes qui l'obsédaient. Elle trompa si bien Robert qu'il s'assit auprès d'elle, et rassuré maintenant :

— Je vous aime! Vous m'avez rendu le plus heureux des hommes. Jamais je n'oublierai les heures délicieuses que je vous dois. Voulez-vous que mon bonheur soit complet? Fixez le jour de notre mariage.

Elle eut un frisson. Le jour de leur mariage! Elle ne pouvait plus épouser Robert, à présent ; à présent que ce M. de Vaulcomte la tenait en son pouvoir, qu'il était capable de la perdre si elle n'obéissait pas à ses volontés.

— Eh! quoi, vous hésitez à me répondre? reprit le jeune homme avec beaucoup de douceur. Ne m'avez-vous pas avoué que vous m'aimiez?

— Ah! c'est parce que je vous aime que je vous supplie...

Elle ne savait que dire! Une terreur la prenait à la gorge. Si Robert allait deviner, grand Dieu!

— Vous me suppliez?.. Je ne comprends pas. Est-ce que je ne suis pas prêt à faire tout ce que vous voudrez? Il vous déplaît de vous remarier sitôt? Vos scrupules sont peut-être exagérés, mais je les respecterai sans me plaindre. Je ne vous demande qu'une seule chose: c'est de me fixer une date. Dites-moi: « A telle époque je serai votre femme, » et j'accepte tous les délais qu'il vous conviendra de m'imposer.

— Robert...

— Comment, vous vous taisez encore? Après le cher aveu que j'ai reçu de vous...

Elle se leva droite, frémissante, et d'une voix nerveuse:

— Oui, je vous aime! je vous aime, et il m'est impossible de vous épouser! Ne me demandez rien de plus; c'est un secret que je ne peux pas vous confier. Je vous en prie, laissez-moi seule. Vous voyez bien que, malgré tous mes efforts, je n'arrive pas à vous cacher ce que je ressens! Je vous en prie encore, partez, laissez-moi seule! Vous reviendrez plus tard, ce soir, demain; mais à présent...

Épuisée, elle retomba sur son fauteuil, et, cachant sa tête entre ses mains, elle éclata en sanglots.

XVIII.

Cette scène imprévue restait pour Robert absolument mystérieuse. Que s'était-il passé depuis la veille? Il ne savait pas! Mais, à coup sûr, un événement bouleversait la vie de Thérèse. Rester chez elle malgré sa défense? Il l'aimait trop pour lui désobéir. Interroger quelqu'un de ses gens? Il se respectait trop pour descendre jusque-là. Et cependant une jalousie lancinante le tourmentait. Les réponses incohérentes et inexplicables de la jeune femme le jetaient dans un ordre d'idées tout nouveau. Évidemment, un incident était survenu. Lequel? Elle l'aimait, et elle refusait de l'épouser. Elle refusait! Quelques heures plus tôt, ce mariage semblait bien décidé. A présent, elle s'enfermait dans un silence obstiné quand il la suppliait d'en fixer la date. Un homme très amoureux trouve toujours le moyen de donner à sa jalousie des explications rassurantes. Mais une autre remarque achevait d'effrayer le capitaine. Quand il était entré auprès de Thérèse, elle était toute tremblante, toute pâle. Pourquoi ce malaise subit, pourquoi cette terreur qu'elle essayait vainement de cacher?

Alors, il repassait dans son esprit toute l'existence de la jeune

femme depuis son arrivée à Paris. Mgr Hyacinthe la prenait dans son obscurité et la menait pour ainsi dire par la main dans tous les salons où elle fréquentait maintenant. Les personnes qu'elle connaissait, Robert les connaissait également. M. de Mérens, M. de Charlepont, M. de Clérac et les autres jeunes gens que voyait Mme Dawitt étaient ses amis à lui, ou ses camarades de club. Jamais personne n'avait prononcé sur le compte de Thérèse un seul mot qui pût l'atteindre. Pas même une de ces plaisanteries souriantes qu'on oublie en cinq minutes. Sa vie était au grand jour, et cependant...

Et cependant sa jalousie concevait d'absurdes soupçons! Si, après tout, cette femme pieuse et charitable, qui visitait les malades et secourait les pauvres, si cette femme n'était qu'une hypocrite adroite et corrompue? Si, comme tant d'autres, elle faisait le bien ostensiblement et le mal en cachette? Si sa vertu n'était qu'un masque qui cachait son vice? En quittant l'hôtel de Courtival, Robert était rentré directement chez lui; et il se posait anxieusement toutes ces questions en marchant avec fièvre à travers sa chambre. En somme, pourquoi Mme Dawitt n'aurait-elle pas un amant? Un amant qu'elle aurait pris par ennui, par distraction, par oisiveté? Elle ne l'aimait pas, cet inconnu qu'il soupçonnait. Mais évidemment elle lui avait écrit. Les femmes sont si imprudentes! Et lorsqu'elle annonçait à cet homme qu'elle voulait le quitter, elle subissait des menaces qui la terrifiaient. C'est pour cela qu'elle tremblait, qu'elle pleurait, qu'elle refusait de fixer la date de leur union. Quelle autre explication Robert se serait-il donnée à lui-même? Certes, il aurait dû se dire que la vie de Mme Dawitt ne prêtait même pas à la médisance. Mais les hommes, même les meilleurs, n'ont qu'une piètre idée de la vertu des femmes : les uns, parce qu'ils ont eu beaucoup de maîtresses; les autres, parce qu'ils tiennent l'espèce humaine en médiocre estime.

L'imagination de Robert travaillait, et il en arrivait à construire un roman, sinon vrai, du moins vraisemblable. Mme Dawitt était veuve et ne devait rien à personne. Soit à l'étranger, soit à Paris, elle rencontrait un jeune homme qui devenait son amant. Cette liaison se continuait après l'entrée de la jeune femme dans le monde, sous les auspices de l'évêque. Un jour, elle retrouvait Robert, elle l'aimait, elle voulait rompre... Il est impossible d'être violemment amoureux sans être violemment jaloux. Or, les raisonnemens d'un homme jaloux ne sont ni modestes ni logiques. Le capitaine ne songeait pas qu'une femme telle que Thérèse ne succombe ni par vice ni par désœuvrement. Elle peut s'abandonner à un homme qu'elle aime; elle est incapable de se livrer à un caprice sans lendemain. Puisqu'elle était riche, pourquoi aurait-elle pris

un amant qu'elle n'eût pas aimé? Et puisqu'elle était veuve, pourquoi ne l'aurait-elle pas épousé après l'avoir choisi? Pendant toute la nuit, ces idées torturèrent le malheureux. Il ne ferma pas l'œil un instant. Comme il arrive toujours, sa jalousie prenait corps, et ce qu'il ne faisait que supposer la veille devenait maintenant une réalité. Elle avait un amant! Qui était-ce? Il ne se demandait plus si Thérèse était coupable ou non. Il en était sûr. Il voulait connaître l'*autre*, ce rival exécré, le poursuivre, le souffleter, user sur lui sa rage et son désespoir. Ah! la misérable femme! Comme elles sont toutes pareilles, ces créatures qui se font un masque de la religion! Et, d'ailleurs, il saurait bien chasser le souvenir maudit de sa passion morte! Il souffrait encore, mais cette souffrance ne durerait pas longtemps; avec le mépris, l'amour s'en irait...

Le mépris! En était-il donc venu là qu'il pensât de pareilles horreurs sur une femme qu'il mettait si haut! Car, malgré sa jalousie, il sentait que sa conscience s'indignait et criait. Non, Thérèse ne mentait pas. Impossible! Sa vie était trop pure, ses yeux trop sincères, sa parole trop franche. Il se rappelait tout ce que son frère lui racontait naguère : l'héroïsme de Thérèse à Galveston, son dévoûment que rien ne rebutait, son courage toujours actif, au milieu de périls toujours renaissans ; il se rappelait la conduite de Mme Dawitt à Paris, cette conduite admirée par tout le monde ; il se rappelait enfin le charme de sa causerie, la séduction de sa parole, la souplesse de son intelligence. Et, à présent, le jeune homme défendait Thérèse contre lui-même avec autant d'ardeur qu'il l'accusait une heure auparavant. Mais alors pourquoi? Oui, pourquoi? C'était toujours là qu'aboutissaient ses doutes et ses angoisses! Elle s'était troublée en le voyant, elle avait pleuré... Et, sans doute, il se serait posé cent fois les mêmes questions pour n'y point trouver de réponses, si, au matin, le sommeil ne l'eût jeté sur son lit, dompté et vaincu par la souffrance et par l'insomnie.

Pendant que la jalousie torturait Robert, M. de Vaulcomte tentait la fortune avec l'argent de Thérèse. Un seul vice est inguérissable : le jeu. Après s'être ruiné autour des tapis verts, Jacques se hâtait d'y retourner. Quand il entra au tripot vers neuf heures du soir, il y eut une émotion parmi les habitués. On ne se trompait donc pas naguère, lors de sa disparition? Il devait avoir hérité pour être si hautain. Jacques parlait haut, il appelait les valets de pied d'un ton vainqueur; il riait d'un rire sonore et insolent; le « colonel » lui-même n'était pas à l'abri de ses impertinences. Tout tripot qui se respecte possède au moins un colonel!

— Eh bien! messieurs? s'écria tout à coup M. de Vaulcomte. Est-ce que nous ne faisons pas une *petite* partie? Il y a mille louis en banque!

On raconte que les invasions de sauterelles s'arrêtent subitement dans leur vol, quand elles planent au-dessus d'une grasse province de la Mandchourie ou du Turkestan. Il y a un instant d'hésitation dans l'armée dévastatrice; et brusquement elle s'abat, avec un bruit sinistre d'armes heurtées, sur les blés, sur les herbes qu'elle dévore en quelques heures. Les habitués des bas-fonds parisiens ont un instinct pareil et une pareille gloutonnerie. Ainsi qu'une armée de sauterelles, ils s'élancèrent autour de la table de baccara, et si rapidement, qu'en cinq minutes le grand salon de jeu fut rempli. La bataille dura jusqu'à cinq heures du matin. D'abord plein d'audace, parce que la fortune se montrait favorable, M. de Vaulcomte se signala par des *abatages* invraisemblables. Les huit et les neuf qu'il énonçait d'une voix cuivrée terrifiaient ses adversaires décontenancés. Bientôt, la veine tourna. Il fut obligé de sortir de sa poche de nouveaux billets de banque. Plusieurs fois il essaya de se dérober; mais la meute des joueurs se pressait autour de lui, enhardie par la déveine du banquier. A l'aube, Jacques n'avait plus rien : pas même un louis. Il se leva de la table, repoussant avec rage son fauteuil de banquier, la tête basse, le corps usé, l'estomac vide :

— J'ai faim! dit-il.

Un valet de pied le servit sur un guéridon. Et pendant qu'il soupait, il songeait qu'après tout il serait bien bête de se décourager. Est-ce qu'il n'avait pas Mme Dawitt à sa disposition? Est-ce que la jeune femme ne possédait pas une fortune considérable? Cinquante mille francs d'un coup! Certainement, c'était un gros morceau; elle se regimberait, elle refuserait de céder une seconde fois à ses menaces. Mais avec de bonnes paroles il l'amènerait encore à lui obéir. D'abord, il promettrait d'être sage. Depuis si longtemps il en était réduit à la portion congrue! A mesure que Jacques dévorait hâtivement, ses illusions renaissaient. Le vrai joueur ne désespère jamais. Pendant les longues heures de cette nuit, il avait passé par toutes les phases de l'extrême joie et de l'extrême abattement. A son dernier coup de perte, il avait eu un mouvement de rage. Maintenant il se promettait bien de réparer son malheur. Il retournerait le jour même à l'hôtel de Courtival et se confesserait en toute sécurité. En somme, un secret qui pouvait perdre Mme Phineas Dawitt valait plus de cinquante mille francs! Il se rappelait, jusqu'aux moindres détails, son entrevue avec la jeune femme. Elle s'était montrée hautaine et dédaigneuse, mais elle avait cédé tout de suite. Pourquoi ne céderait-elle pas encore? Et le corps échiné, il se jeta sur un des divans de la salle de jeu, où il s'endormit bientôt d'un lourd et pesant sommeil.

Lorsque M. de Vaulcomte s'éveilla, midi allait sonner. Les garçons de cercle respectent toujours le repos d'un joueur qui a

perdu deux mille cinq cents louis. Il se sentait tout guilleret, cet excellent gentilhomme! Rafraîchi par quelques heures de calme, fort de cet aplomb qui ne l'abandonnait jamais, il résolut d'exécuter son projet sans tarder. Il commença par regagner la chambre garnie où il gîtait, afin d'effacer les dernières traces de cette nuit fiévreuse. Après avoir fait une toilette très soignée, il déjeuna rapidement. Puis, la lèvre souriante, la moustache en crocs, la fleur à la boutonnière, il se dirigea d'un pas tranquille, ainsi qu'un promeneur indolent, vers l'hôtel de Courtival, où Thérèse ne l'attendait guère. Certes, il lui fallait une certaine audace pour se présenter en cette maison d'où on l'avait si nettement éconduit. Mais sa confiance superbe le soutenait; il ne doutait pas de la réussite.

Mme Dawitt eut un violent battement de cœur en entendant résonner le timbre de l'hôtel. C'était Robert, sans doute! Non, ce n'était pas Robert. Lorsqu'on lui annonça M. de Vaulcomte, la jeune femme ne put retenir un cri de colère. Si elle eût cédé à son premier mouvement, elle aurait refusé de recevoir ce misérable. Mais tant de craintes, tant d'angoisses l'assaillaient depuis vingt-quatre heures! Que lui voulait-il encore? Ne l'avait-elle point payé? Serait-elle donc condamnée au supplice d'admettre constamment cet homme chez elle et de subir sa présence? Cependant, elle se révolta. Elle fit répondre qu'elle était souffrante et gardait la chambre. M. de Vaulcomte écouta le valet de pied sans broncher. Il se contenta de répliquer qu'à son profond regret, il était forcé d'insister pour voir Mme Phineas Dawitt. Il s'agissait d'une affaire de la plus haute importance.

Thérèse crut qu'en effet un incident nouveau était survenu. Ses terreurs grandissantes l'empêchaient de percevoir nettement la réalité des choses. Elle n'avait pas de nouvelles de Robert; pas même une lettre. Elle s'imagina qu'un péril inattendu la menaçait. Pourquoi Marius Flougeac ou Mlle Dahlia ne viendraient-ils pas, eux aussi? Et il lui semblait que tout son passé allait surgir subitement pour la couvrir de boue! Si M. de Vaulcomte se présentait encore, impudemment, c'était peut-être pour l'avertir, pour la mettre sur ses gardes. Elle souffrait tellement, qu'elle perdait la tête, qu'elle devenait folle.

— Je vois que ma visite vous surprend, madame, dit Jacques avec un gracieux sourire. C'est naturel. Vous avez été si généreuse...

— Ah! de grâce, monsieur!

— Croyez que ma reconnaissance vous est à jamais assurée. Hélas! la vie est ainsi faite que je suis de nouveau forcé d'avoir recours à vous. Comment ai-je dévoré le patrimoine de ma famille?

Par le jeu. Le jeu est une plaie sociale! Les gouvernemens devraient protéger les hommes contre leurs passions. Hier, en vous quittant, je comptais noblement employer la somme que vous m'avez si libéralement offerte. Le vice fatal qui a perdu ma vie l'a emportée encore une fois. J'ai joué et j'ai perdu.

Thérèse le regardait, écoutant à peine les paroles qu'il prononçait. Ainsi, c'était décidé; désormais, elle appartenait à cet homme; elle devenait son bien, sa chose. Elle serait forcée de subvenir à ses vices, de payer pour qu'il entretînt ses maîtresses, de payer pour qu'il pût jouer à son caprice, de payer pour qu'il menât la vie à grandes guides. Et cette fortune, qui ne lui appartenait pas, en somme, cette fortune, honorablement gagnée par plusieurs générations de travailleurs, serait la proie de ce misérable! Ce forban du boulevard, cet homme qui avait usé son existence dans les mauvais lieux, qui avait déshonoré un nom illustre en le traînant de tripot en tripot, serait son maître à elle, qui ne serait montée si haut que pour retomber si bas! Une colère violente la prit; elle devint toute pâle, si pâle que M. de Vaulcomte eut peur. Les yeux gris de Mme Dawitt étaient durs comme de l'acier.

— Écoutez-moi bien, dit-elle d'une voix nette. Vous connaissez mon secret. Hier, vous vous êtes présenté chez moi. Vous me menaciez de me perdre si je n'achetais pas votre silence. Ai-je eu tort ou raison de céder? Ce qui est fait est fait. Il ne me convient pas de revenir sur le passé. Mais si vous vous imaginez avoir raison de moi facilement, détrompez-vous. Agissez comme vous voudrez! Accusez-moi, calomniez-moi, si bon vous semble! En attendant, je vous chasse. Allez!

Et, d'un geste hautain, elle lui montrait la porte. M. de Vaulcomte ne s'attendait guère à cette sortie violente. Leurré par la scène de la veille, il espérait que Mme Dawitt lui obéirait la seconde fois aussi facilement que la première. Et voilà qu'elle se révoltait! Voilà que cette femme qu'il croyait avoir domptée le jetait hors de chez elle comme un serviteur pris en fraude. Un autre aurait piteusement quitté la place, mais Jacques ne se démontait pas aisément.

Vous ne me connaissez guère, madame, reprit-il, et je vois bien que vous me tenez en médiocre estime! Moi, vous menacer? Je viens vous implorer, au contraire. J'ai été imprudent, je l'avoue. Cinquante mille francs perdus en une seule nuit... c'est de l'insanité! J'ai désiré vous voir, uniquement pour vous offrir un petit traité d'alliance. Vous occupez à Paris une situation considérable. Tout le monde vous respecte; Mgr Hyacinthe a pour vous une considération très haute, et mon ami Robert Clavière...

Son ami! Ce misérable était l'ami de Robert! Thérèse frissonnait

à la pensée que ces deux hommes auraient pu se rencontrer chez elle.

— Vous avez donc tout intérêt à ce que les choses restent comme elles sont. Soyez mon alliée, et je vous affirme que vous n'aurez pas à vous en repentir. Voici ce que je vous propose. Dans ma petite promenade à travers le Midi, je me suis procuré votre extrait de naissance. Le premier venu peut en faire autant; le premier venu peut établir que vous êtes la Thérésine qui chantait naguère dans le café-concert de Marius Flougeac. Eh bien! cette Thérésine, je vous offre de la supprimer. J'ai eu le malheur, il y a plusieurs années, de perdre une amie...

Il crut de bon goût de s'arrêter pendant une seconde et de feindre une émotion discrète.

— Certes, son prénom ne ressemblait pas au vôtre, mais il est d'habiles écrivains, et avec un grattage adroit... Vous me comprenez bien, n'est-il pas vrai? A côté de l'acte de naissance, vous aurez l'acte de décès. Et si quelque malotru s'avisait un jour de prétendre que vous avez quelque chose de commun avec la petite chanteuse de café-concert, il en serait bientôt pour sa courte honte. En échange, vous me signerez un chèque de... cinq cent mille francs...

Thérèse était écœurée. Le cynisme de cet homme lui donnait la nausée. Cédant de nouveau à sa colère, elle allait le chasser de sa maison, lorsqu'un domestique se présenta. Le capitaine Clavière faisait demander si Mme Dawitt pouvait le recevoir. Robert! Robert et Jacques de Vaulcomte en face l'un de l'autre! Une peur folle la saisit. A tout prix, il fallait empêcher qu'ils ne se rencontrassent. Robert avait été l'ami de Jacques; il se demanderait pourquoi cet homme venait chez sa fiancée.

— Priez M. Clavière d'attendre un instant, dit-elle au domestique.

Et elle restait debout, tremblante, éperdue. Elle sentait grandir le péril qui la menaçait, et qui montait autour d'elle comme une vague irrésistible, prête à la submerger.

XIX.

Elle était seule avec M. de Vaulcomte. Alors elle ouvrit une porte, et lui fit signe de se cacher dans le boudoir voisin.

— Attendez-moi. Vous aurez ma réponse tout à l'heure.

Enfin! Elle se regarda dans la glace et fut effrayée de sa pâleur. Pourvu que Robert ne se doutât de rien! Elle eut un geste violent et sonna.

— Faites entrer M. Clavière, ordonna-t-elle.

Robert arrivait humble et repentant, décidé à tout avouer, et ses doutes, et ses soupçons, et les terribles pensées qui le désespéraient depuis la veille. Cependant, il fut frappé aussitôt par l'embarras que décelait le visage de Thérèse. Il la contemplait, ne disant pas un mot, cherchant à lire jusqu'au fond de ces yeux clairs, jadis si tendres, et maintenant remplis de terreur. Il s'assit auprès d'elle, et lui prenant la main :

— Je veux que vous sachiez tout, dit-il. Hier, vous m'avez épouvanté. Vous me receviez d'une façon si bizarre! J'ai cru que vous ne m'aimiez plus. Et puis, je vous voyais trembler; vos larmes coulaient malgré vous. Des frissons vous secouaient, et vous sembliez être sous le coup d'une menace invisible. Dites-moi tout. Est-ce que je ne suis pas votre meilleur ami? Maintenant encore vous n'êtes pas vous-même. Y a-t-il donc dans votre vie un mystère que vous n'osiez point m'expliquer? Si vous saviez quelles idées mauvaises m'ont poursuivi et torturé! Je vous ai accusée, je vous ai maudite, j'ai cru que vous n'étiez pas digne de moi, et je vous ai calomniée dans ma pensée, ô chère créature que vous êtes!

Thérèse jeta un cri. Maintenant, elle regardait Robert avec angoisse. Comme il était près de deviner la vérité, grand Dieu! Elle sourit, devenant tendre et câline :

— Pardonnez-moi, mon ami, je suis trop nerveuse. Mais je changerai, vous serez content de moi. Quel ravissant dîner nous avons fait ensemble, l'autre soir! Je me sens si heureuse, quand je suis toute seule avec vous...

La jalousie du jeune homme était bien loin. Il aimait Thérèse si passionnément qu'un sourire d'elle suffisait à dissiper ses soupçons. Elle allait se livrer à toute sa joie reconquise, quand elle pensa à M. de Vaulcomte qui l'attendait dans le boudoir. Qu'il entrât soudainement et tout était perdu.

— Un ordre à donner, balbutia-t-elle, et je suis à vous. Si vous êtes libre aujourd'hui, je le suis aussi. Pourquoi n'irions-nous pas à Fontainebleau?

— Quel bonheur!

— Alors, vous permettez?

Thérèse alla vers un petit bureau de laque, et s'assit sur une chaise. Rapidement, elle écrivit quelques lignes. Robert la dévorait des yeux. Que se passa-t-il dans l'âme de cet homme, amoureux, jaloux et passionné? Quelle folie traversa tout à coup ce cerveau hanté pendant la nuit par des pensées si violentes? Thérèse se levait pour appeler un domestique, lorsque le capitaine s'approcha d'elle.

— Je vous en prie, dit-il, laissez-moi lire ce papier.

— Vous voulez...

— Je veux... je ne sais pas ce que je veux! Mais si c'est un caprice, pardonnez-le-moi.

La main de Thérèse froissait le papier et le serrait nerveusement.

— C'est trop à la fin ! Je suis maîtresse, chez moi, et...

— Thérèse, je vous en supplie, donnez-moi cette feuille ! C'est de la folie, de l'aberration, mais je souffre trop depuis vingt-quatre heures...

Il y eut une révolte chez Mme Dawitt.

— Non, dit-elle d'une voix presque dure.

— Thérèse !

— Ah ! si dès aujourd'hui vous vous montrez violemment jaloux, que sera-ce donc quand nous serons mariés ?

D'un geste nerveux, Robert saisit le poignet de la jeune femme.

— Donnez-moi cette lettre ! s'écria-t-il d'une voix altérée.

— Non !

— Je le veux !

— Vous me faites mal, Robert !

— Je le veux !

— Jamais !

— Je le veux ! Je le veux !

Il ne raisonnait plus, il ne réfléchissait plus. Il lui fallait ce papier que Thérèse serrait obstinément entre ses doigts frêles. La lutte ne pouvait pas être bien longue. Robert tenait le poignet de Mme Dawitt meurtri par sa main. Il sentit que l'effort diminuait. Elle-même renonçait à la lutte. Elle ouvrit les doigts, et la lettre glissa sur le tapis. Puis, se réfugiant sur un fauteuil, Thérèse éclata en sanglots. Robert était en possession de la feuille précieuse. Deux fois il hésita avant de la déplier, et de lire ces lignes mystérieuses ou terribles d'où allait dépendre sa destinée tout entière.

« *Partez, je vous en supplie... Je ferai tout ce que vous me commanderez de faire.* »

Ces quinze mots flamboyaient devant les yeux du jeune homme. Il relut à voix haute : « *Partez, je vous en supplie... Je ferai tout ce que vous me commanderez de faire.* » C'était clair. Thérèse appartenait à un inconnu qui la dominait. Les idées de la veille se pressèrent dans le cerveau de Robert. Cet amant qu'il soupçonnait, cet amant existait. Il en avait la preuve maintenant. Mme Dawitt voulait s'affranchir, afin de l'épouser, lui, Robert ; et voilà qu'elle se heurtait tout à coup à une volonté énergique! Autrement, comment cet homme aurait-il pu la perdre ? Pourquoi aurait-elle consenti à lui obéir ? Il regardait Thérèse ! Elle pleurait tou-

jours avec de longs sanglots. Il y avait tant de désespérance en elle, qu'une lueur de pitié traversa le cœur de ce malheureux affolé par la jalousie. Doucement, Robert prit la main de Thérèse : elle la repoussa avec une sorte de rudesse, qui raviva la colère du jeune homme.

— Cette lettre vous a confondue ! s'écria-t-il. Je savais bien que vous aviez un amant !

Elle se dressa toute pâle, les sourcils froncés, l'œil éclatant :

— Non, je n'ai pas un amant, dit-elle d'une voix creuse. Mais j'en ai eu vingt !

Elle était si belle, en jetant ce formidable aveu, que Robert recula. Thérèse courbait la tête, à présent. Puis, se laissant glisser à genoux :

— Vous croyiez que j'avais voulu vous tromper, murmura-t-elle d'un ton très doux. Ah ! si vous saviez quels orages ont bouleversé mon cœur ! A présent, je me suis juré que vous sauriez tout ! Écoutez-moi avec confiance : je ne mentirai pas. Non que j'espère encore conserver votre amour ! Mais au moins je garderai votre estime...

Et, toujours agenouillée, elle commença la terrible confession. Elle dit tout, et sa naissance au fond des montagnes du Var, et de quelle manière on l'avait élevée. Puis comment à quinze ans, elle se retrouvait petite vendeuse de fleurs sans argent et sans asile sur le pavé de Cannes. Pauvre Thérèse ! Elle entrait dans la voie douloureuse, comprenant bien qu'il était aussi cruel pour elle de parler que pour Robert de l'entendre.

— J'ai juré que vous connaîtriez ma vie entière ! Oui, voilà ce que j'ai fait. J'ai mené une existence de femme perdue. Mais pensez donc à la créature que j'étais ! J'ignorais tout ce qu'on apprend aux jeunes filles de mon âge. Je ne savais pas lire, je ne savais pas écrire. On ne m'avait pas même enseigné ce qu'on enseigne aux enfans de l'école primaire. Mon imagination ne concevait rien au-delà du monde où je vivais. Et je m'enfonçais chaque jour dans la honte, sans même pouvoir mesurer ce que c'était que la honte ! J'étais la courtisane déshonorée, mais inconsciente, qui ne sait ni d'où elle vient ni où elle va. Je vécus ainsi jusqu'au jour où j'ai rencontré Phineas. La Providence voulut qu'il m'aimât assez pour m'arracher à cet abîme !

Elle s'arrêta. Les larmes l'étouffaient. Robert fit quelques pas vers elle. Cette confession brutale et sincère le remuait jusqu'au plus profond de son être.

— D'abord, je ne me rendais compte de rien, reprit-elle. J'ai suivi Phineas, sans me douter qu'il opérait le rachat de mon

âme. Ah! Dieu seul peut savoir quelle infinie reconnaissance je lui garde! C'est Nathaniel Béryot qui a coulé dans mon cerveau et dans mon cœur les idées qui me possèdent aujourd'hui. Grâce à lui, j'ai pu mesurer mon abjection et la comprendre. Comment vous exprimer le mépris que j'ai ressenti pour moi-même? J'avais mené une existence ignominieuse, et rien, non, jamais rien! ne pourrait détruire cet infâme passé que je traînais désespérément après moi! Si je vous disais tout ce que j'ai fait pour me racheter! Quelles luttes mon repentir a subies! Vous me confessiez un jour que vous trouviez admirable l'œuvre que j'ai tentée en Louisiane. Vous aviez tort. Ce que j'ai fait, je ne l'ai pas fait pour les autres, mais pour moi. Lorsque je m'exposais à la mort à Galveston, il me semblait que j'effaçais lentement le passé honteux, de même qu'un soldat qui est tué pour son pays lave toutes les souillures de sa vie!

De nouveau elle s'arrêta. Depuis le commencement de sa confession, elle était restée à genoux à la même place, immobile, écrasée. Elle ne voyait pas l'émotion qui grandissait chez Robert, ni le trouble qui le gagnait peu à peu.

— Vous savez tout à présent, acheva la malheureuse. Je ne vous ai rien célé, et j'ai mis mon cœur à nu devant vous. J'ai mal vécu, tant que j'ai ignoré ce que c'était que le mal. Quand on m'a enseigné le bien, j'ai maudit le passé, et j'ai tout fait pour me racheter devant ma conscience et devant Dieu...

Elle ne pouvait plus continuer. Les larmes l'empêchaient de parler. Si elle avait osé regarder Robert, elle aurait vu quelle énergique tendresse remplissait les yeux du jeune homme. Il s'avança vers elle :

— Thérèse! murmura-t-il.

Alors, lentement, elle redressa le front. Robert ne lui dit que deux mots :

— Relevez-vous...

Et, comme elle restait tremblante, il ouvrit les bras. Elle jeta un grand cri, se réfugiant sur la poitrine du bien-aimé. Il baisa doucement ses cheveux.

— Pauvre créature absoute par Dieu, murmura-t-il, où donc prendrais-je le droit de te condamner?

ALBERT DELPIT.

(La dernière partie au prochain n°.)

LA

PHILOSOPHIE ET LES SCIENCES

Les lecteurs de la *Revue* se souviennent peut-être d'un article de M. Claude Bernard (1), qui a paru ici même, et où l'illustre savant, en parlant du progrès des sciences physiologiques, exposait quelques-unes de ses idées sur les rapports de la philosophie et des sciences. Nous ne discuterons pas ses théories de physiologie ; ce soin concerne ses émules et ses successeurs. Mais, sans empiéter sur un terrain qui ne nous appartient pas, nous pouvons, tout profanes que nous sommes, exprimer quelque étonnement de la méthode que Claude Bernard entendait appliquer à ses études favorites. Selon lui, « la science vitale » ne peut employer d'autres méthodes, ni avoir d'autres bases, que celles de la science minérale ; il n'y a aucune différence à établir entre les principes des sciences physiologiques et les principes des sciences physico-chimiques. Les conditions des fonctions vitales et les conditions des actions minérales présentent un parallélisme complet et une relation directe et nécessaire. Pour les corps vivans aussi bien que pour les corps bruts, tout dépend du milieu où ils existent. Seulement, les animaux à sang chaud, l'homme par exemple, ont, outre le milieu ambiant, un milieu intérieur qui modifie, comme le fameux moule intérieur de Buffon, les matériaux qu'ils reçoivent du dehors.

(1) Claude Bernard, *Du Progrès dans les sciences physiologiques.* (*Revue* du 1er août 1865.)

C'est en partant d'un principe qui assimile la matière animée à la matière inerte que Claude Bernard a été amené à donner à la méthode expérimentale une importance tout à fait exagérée. Sur cette pente, il va jusqu'à soutenir que la physiologie, appuyée sur des expériences, doit régir les phénomènes de la vie. Il semble pourtant qu'avant de les régir, elle doit les observer, tels que la nature les offre à nos regards; autrement, elle met des hypothèses à la place de la réalité. L'expérimentation est sans doute fort utile, quand elle sait se borner à un service secondaire, suivant le conseil de Cuvier; mais, en sortant de ses limites, elle devient presque un roman, où l'imagination prend une part très périlleuse. Du reste, Claude Bernard n'en admire pas moins « les machines vivantes, » dans lesquelles il reconnaît les propriétés les plus merveilleuses. En risquant, après tant d'autres, une définition nouvelle de la vie, il déclare que « la vie, c'est la création, et qu'elle a son essence dans la force, ou plutôt dans l'idée directrice du développement organique. » Ce sont les termes dont il se sert. Cette idée directrice, n'en déplaise à Claude Bernard, est bien près d'être la marque d'une intelligence toute-puissante. Aussi, le physiologiste s'arrête-t-il tout à coup dans cette voie; et distinguant les causes premières et les causes secondes ou prochaines, il affirme que les causes premières sont absolument impénétrables. Il les laisse de côté, parce qu'il trouve que « le Pourquoi est une question absurde: » il veut s'en tenir au Comment, qui seul est accessible à l'homme. Néanmoins, il avoue que l'idée de finalité est indispensable à la physiologie, tandis que le physicien et le chimiste n'en ont pas besoin. En effet, il serait bien difficile de nier que l'œil soit fait pour voir; ou l'oreille, pour entendre. Par suite, Claude Bernard refuse à l'astronomie toute recherche d'une fin quelconque; et il la réduit à n'être qu'une science d'observation pure. Sur ce point, il est en opposition formelle avec le juge le plus compétent, avec Laplace, qui voit dans l'astronomie une science de calcul, à laquelle il suffit de quelques arbitraires, en très petit nombre, trois au plus, pour construire le plus solide et le plus magnifique édifice dont l'esprit humain puisse se vanter.

Quant à l'histoire des sciences, Claude Bernard la conçoit d'une façon non moins singulière. Élève ou imitateur de M. Auguste Comte, il divise tout le passé en trois périodes. Il croit, avec les positivistes, que la science a débuté par être théologique; il attribue la seconde phase historique à la philosophie, qu'il appelle aussi la raison; enfin, la troisième période, celle où nous sommes, est parvenue à l'expérience, qui est la conquête définitive. Sous un autre nom, l'expérience ainsi comprise se confond avec l'état positif de

M. Auguste Comte. Cette théorie, quelque répandue qu'elle soit, n'a pas le moindre fondement, comme on essaiera tout à l'heure de le prouver. Ce n'est qu'une réprobation sommaire du passé et une glorification vaniteuse du présent. Mais, quand on comprend dans le même anathème la philosophie ou raison et la théologie, ne devrait-on pas voir que l'on frappe du même coup la science positive, qui, pour être équitable, aurait à s'efforcer d'être un peu plus modeste, et à se demander : qu'est-ce que peut bien être la science sans la raison ?

D'après de telles conceptions sur la nature des êtres animés, sur la méthode en physiologie et sur le passé de la science, on peut pressentir le jugement que Claude Bernard doit porter de la philosophie ; il se défie beaucoup d'elle, et il la traite parfois avec une sévérité qui n'est pas loin d'être un véritable mépris. Tout en accordant que l'esprit philosophique doit régner sur toutes les connaissances humaines et sur toutes les sciences, il veut restreindre son influence à être celle d'un simple excitant ; la philosophie est bonne à provoquer l'ardeur des intelligences, en leur posant des problèmes insolubles ; mais elle est incapable de les diriger. Ce qui la perd, c'est la manie du système ; car tout ce qui est systématique effraie Claude Bernard, comme si la science s'était jamais privée de faire des systèmes, comme si la physiologie n'avait pas les siens, même de nos jours, comme si la synthèse n'était pas nécessaire et absolument inévitable après l'analyse. C'est que, dans l'opinion de Claude Bernard, la philosophie, aveuglée par ses prétentions, n'est guère qu'un tissu de rêves ; elle n'a rien de scientifique ni de précis. L'indéterminé, comme il le dit expressément, est son domaine, tandis que le déterminé est le domaine exclusif de la science. La psychologie, qui est la partie essentielle de la vieille philosophie, n'est qu'une branche subordonnée de la physiologie. Il y a donc entre la philosophie et la science une sorte d'antagonisme. « Elles peuvent bien s'unir et s'entr'aider, dit Claude Bernard, sans vouloir se dominer l'une l'autre ; mais si, au lieu de se contenter de cette union fraternelle pour la recherche de la vérité, la philosophie voulait entrer dans le ménage de la science, et lui imposer dogmatiquement des méthodes et des procédés d'investigation, l'accord ne pourrait certainement plus exister. La philosophie ne fait que suivre la marche de l'esprit humain, de même que les grands hommes ne sont que fonctions de leur temps, qu'ils représentent, mais qu'ils ne font pas. » Si nous comprenons bien la pensée du physiologiste, c'est une exclusion péremptoire qu'il oppose à la philosophie ; il ne veut pas d'elle dans la science ; et la science aurait même grand profit à s'en passer. A notre avis, c'est

là une erreur énorme; les principes, sur lesquels toute science repose, sont uniquement philosophiques; et vouloir en omettre l'étude, ce serait supprimer la science elle-même, qui, dès lors, ne s'appuierait plus sur rien.

Parmi les savans, cette opinion de Claude Bernard, qui l'énonçait en maître, est fort bien reçue; ils approuvent en général l'ostracisme énergiquement lancé contre la philosophie; elle leur est tout au moins suspecte, quand ils ne la proscrivent pas ouvertement. Ainsi, le positivisme, qui se porte fort pour la science tout entière, n'est au fond qu'une tentative de substituer à la philosophie un système qui la détruit, tout en gardant le nom sous lequel le monde l'a toujours connue. Il est vrai qu'Auguste Comte se défend d'employer encore ce nom néfaste, et qu'il tâche d'en corriger le mauvais effet par le correctif qu'il y joint; il userait d'un mot différent si la langue lui en fournissait un autre; mais il doit se résigner à celui-là, faute de mieux. Ce scrupule est mal fondé, et l'on peut rassurer M. Auguste Comte. S'il est forcé de conserver un mot malencontreux, il ne conserve pas la chose que ce mot désigne depuis un temps immémorial. Le positivisme, il faut qu'il le sache, est bien la négation de la philosophie. Qu'on en juge.

Tout d'abord, M. Auguste Comte rappelle un axiome dont personne ne conteste l'évidence : « Depuis Bacon, dit-il, tous les bons esprits répètent qu'il n'y a de connaissances réelles que celles qui résultent de faits bien observés. » Depuis Bacon, soit, quoique la justice voulût qu'on remontât beaucoup plus haut; les ouvrages d'Hippocrate et ceux d'Aristote, sans citer ceux de Galien, ni de tant d'autres, prouvent que l'observation attentive et exacte n'est pas aussi récente qu'on veut bien la faire. L'antiquité l'a pratiquée tout comme nous; elle a même proclamé que l'observation des faits est la première règle de la méthode. Mais M. Auguste Comte se hâte d'ajouter que, si l'esprit humain peut observer tous les phénomènes extérieurs, il est hors d'état, par une étrange exception, d'observer les siens propres, attendu que l'individu pensant ne saurait se partager en deux. Pour toute réponse à cette assertion surprenante, on peut renvoyer M. Auguste Comte à l'*Homo duplex* de Buffon; mais on peut en référer aussi à M. Auguste Comte lui-même. Est-ce que, dans le cours de son long ouvrage, qui est une espèce d'encyclopédie des principes les plus généraux des sciences, il n'a pas eu cent fois l'occasion d'analyser ses doutes, et de produire ses sentimens et ses réflexions personnelles, quand il avait à contredire ce que d'autres avaient pensé? A quelle source a-t-il puisé ses argumens? N'est-ce pas à son esprit qu'il a dû s'adresser? S'il n'a pas saisi sur le fait ce retour de l'esprit sur lui-même, c'est qu'il ne l'a pas voulu; ou plu-

tôt, c'est qu'il a négligé d'y regarder. Le phénomène n'en est pas moins certain; l'individu pensant se dédouble, lorsqu'il se prend pour objet de son observation. Ce privilège, qui est exclusivement celui de l'homme, s'appelle la réflexion, ou le fait de conscience. C'est mutiler l'esprit humain que lui retrancher cette faculté, dont il jouit sans cesse, bien qu'il oublie trop souvent, comme M. Comte, l'emploi perpétuel qu'il en fait.

De cette première méprise, il en est sorti une foule d'autres, qui sont presque aussi graves. Le passé de l'intelligence humaine n'a pas été mieux observé que son état actuel et permanent. Qu'est-ce que sont ces trois périodes dans lesquelles on divise tout son développement? Où a-t-on vu que la science avait été d'abord théologique, puis métaphysique; enfin, et seulement de nos jours, positive? En remontant aussi loin que nous le pouvons dans les temps écoulés, qu'y a-t-il de théologique dans la poésie d'Homère? A l'aurore de la science, qui s'annonce avec Thalès et Pythagore, six cents ans environ avant notre ère, où est la théologie? Quel caractère théologique a la théorie des nombres? Et les démonstrations de la géométrie et le pressentiment du vrai système du monde, est-ce là encore de la théologie? Un peu plus tard, est-ce par la théologie que le père de la médecine est inspiré? Ses œuvres, que nous possédons, en portent-elles la moindre trace? Et les monumens historiques d'Hérodote et de Thucydide sont-ils théologiques ou métaphysiques aussi? Même le platonisme, issu de Socrate, est-il théologique? — L'histoire naturelle d'Aristote, dans les trois grands ouvrages qui la composent, sa politique, sa météorologie, sa psychologie, sa morale, sa logique, sa métaphysique, ne sont-elles pas le résultat et le fécond dépôt des observations les plus exactes et les plus nombreuses? Ne renferment-elles pas un inappréciable trésor de faits étudiés avec autant de discernement et de soin que peut en avoir notre temps? On sait d'ailleurs comment la science s'est éclipsée avec la chute de l'empire romain, et comment elle s'est délivrée peu à peu des ténèbres et des liens du moyen âge; on sait aussi qu'à sa glorieuse renaissance, elle n'a fait que reprendre la route tracée et parcourue par l'antiquité; elle a renoué alors la chaîne des âges. Depuis quatre cents ans, ses progrès sont immenses et d'un éclat incomparable; mais, tout admirables qu'ils peuvent être, ils ne sont que la continuation du labeur des ancêtres, un héritage incessamment accru, que les siècles futurs accroîtront encore, accumulant sans fin des faits nouveaux, par les mêmes procédés dont les siècles passés se sont servis. La seule différence, c'est que le nombre des observateurs s'est augmenté prodigieusement, ainsi que les acquisitions scientifiques; la seule différence, c'est que les observa-

tions sont mieux faites et de plus en plus méthodiques. Mais les trois degrés, théologique, métaphysique, positif, n'ont rien de réel. Autant vaudrait accuser M. Comte d'être théologique, parce que, sur ses derniers jours, il a imaginé une religion qui n'avait pas plus d'avenir que le reste de son système. Cette théorie des trois périodes de la science est particulièrement chère au positivisme, parce qu'il s'en est fait un piédestal aux dépens de ce qui l'a précédé, et qu'il croit se grandir en abaissant tout ce qui n'est pas lui. Positif, c'est le vrai ; théologique et métaphysique, c'est le faux. Le positivisme est tellement satisfait de ses trois périodes qu'il les retrouve jusque dans l'individu, tout aussi bien que dans l'humanité. L'enfant commence par être théologique, dans le peu qu'il sait ; jeune homme, il est à l'état métaphysique ; adulte ou vieillard, il devient positiviste. De tels rapprochemens sont-ils sérieux ?

Ce qui l'est peut-être davantage, c'est la classification des sciences ; elle est considérée par M. Comte et son école comme le cœur et la gloire de sa doctrine. Cette tentative n'était pas précisément la première de ce genre ; on en trouverait le plus ancien germe dans la république de Platon. Depuis Bacon, nos encyclopédistes du XVIIIe siècle, et Ampère, le physicien, avaient renouvelé l'épreuve, sans beaucoup plus y réussir. Une classification des sciences est à peu près impossible, comme l'échelle des êtres, à cause de la complexité infinie de la nature : on peut demander à Cuvier, après Linné, combien une classification, même très imparfaite, rencontre d'obstacles insurmontables, non pas même pour la nature entière, mais pour un seul de ses règnes, le règne animal, à ne mentionner que celui-là. Quoi qu'il en soit, M. Auguste Comte classe les sciences selon que les faits qu'elles étudient sont plus ou moins généraux. Il commence par les mathématiques, calcul, géométrie, mécanique rationnelle ; après les mathématiques, c'est l'astronomie, qui présente les faits les plus simples ; puis, la physique ; après la physique, la chimie ; après la chimie, la physiologie, et enfin la sociologie, ou physiologie sociale. Telles sont les sciences principales, au nombre de six. Selon le positivisme, elles comprennent tout le savoir possible.

Mais la philosophie, où est-elle dans tout cela? La philosophie, répond le positivisme, consiste uniquement à condenser, pour chacune des sciences, les généralités que l'esprit humain peut en extraire ; l'ensemble de ces généralités, plus ou moins clairement déduites, forme toute la philosophie. Quant à la science de l'esprit, la psychologie faisant partie de la physiologie, soit physique, soit sociale, elle n'a pas de rang dans la série scientifique, loin d'avoir le premier rang que lui assigne la philosophie vulgaire ; tout au

plus lui ferait-on une petite place à part dans la physiologie, sous le nom de psychophysiologie. Le moi pensant, auquel croit la métaphysique, n'existe pas; c'est le cerveau qui pense, ou, mieux encore, le centre de l'encéphale, le mésocéphale, qui, chez les positivistes, remplace la glande de Descartes. Il ne faut pas dire avec Descartes : « Je pense, donc je suis ; » il faut dire : « Je sens, donc je suis. » L'impression est le fait fondamental de toute science.

Pour M. Auguste Comte et ses partisans, voilà le comble de la science ; il n'y a rien au-delà. Les sciences travaillent chacune spontanément et sans méthode commune, dans leur domaine spécial; la philosophie vient recueillir, tant bien que mal, ce qu'elles ont de plus général, c'est-à-dire de moins positif, puisque le positif, c'est l'observation, et que les généralités ne sont, après tout, que des abstractions plus ou moins hypothétiques et des inductions qui ne sont pas infaillibles. Cependant cette classification, si incomplète, passe par excellence pour l'œuvre philosophique du XIXe siècle; elle a donné à la philosophie, nous assure-t-on, la méthode positive des sciences, et aux sciences l'idée d'ensemble de la philosophie. M. Auguste Comte est venu terminer, après deux siècles, la révolution inaugurée par Descartes. Plus grand même que lui, il a remplacé définitivement la doctrine mécanique par la doctrine positiviste; maintenant la révolution est close. La philosophie pourra toujours recommencer ses inventaires, au fur et à mesure que les sciences s'étendront par de nouvelles découvertes; mais sa fonction ne changera plus; désormais, elle sait ce qu'elle est tenue de faire, si elle ne veut pas retourner à ses anciennes illusions, et retomber dans les abîmes de la métaphysique et de la théologie.

Tout indépendant que croit être M. Comte, il adjoint prudemment quelques autorités à la sienne; il les emprunte à ce passé tant déprécié, et il invoque Bacon, Descartes, Galilée, Newton, Cuvier même, dont il fait les précurseurs du positivisme. Il dédie son livre à M. Fourier, le mathématicien, et à M. de Blainville. C'est là se mettre certainement en excellente compagnie; mais cette compagnie n'est pas tout à fait celle du positivisme, et l'on peut douter que cet hommage fût bien accueilli par ceux à qui il est adressé. Bacon lui-même, quoiqu'il semble parfois incliner vers le positivisme, au sens où l'a entendu M. Auguste Comte, répète souvent que la métaphysique est la mère des sciences, en leur fournissant tous leurs axiomes, et il ne se fait pas faute de respecter la théologie. Descartes, plus résolument encore que Bacon, dit que toutes les autres sciences empruntent leurs principes à la philosophie; et il craint si peu la métaphysique qu'il n'hésite pas à déclarer que les raisons dont il se sert pour démontrer la vérité de sa méthode,

surpassent en certitude et en évidence les démonstrations de géométrie. Bien plus, il dédie ses méditations métaphysiques à MM. les doyens et docteurs de la sacrée faculté de théologie de Paris. Newton repousserait également l'honneur qu'on lui fait, en montrant le scholie général qui termine le troisième livre des *Principes mathématiques de la philosophie naturelle*, et où il proclame que le vrai Dieu est un dieu vivant, intelligent et tout-puissant, au-dessus de tout et absolument parfait. Galilée, Laplace, le Newton de notre temps, et Cuvier, ne seraient pas embarrassés de faire des déclarations non moins décisives. Peut-être le positivisme ne les accepterait-il point; mais quoi qu'en pense M. Auguste Comte, ces hommes de génie ne sont pas ses patrons; ils ne sont pas avec lui en « opposition évidente » contre l'esprit théologique et métaphysique.

Dans l'ancienne philosophie, la théorie des causes finales est celle que le positivisme attaque avec le plus d'énergie et de persévérance. Sur ce sujet scabreux, l'école positiviste se prononce avec bien plus de décision que M. Claude Bernard. Ce n'est pas seulement la cause suprême qu'elle écarte sans cependant oser la nier, mais sans l'affirmer non plus; elle écarte, même les causes secondes, quelles qu'elles soient; elle prétend se borner à la constatation des phénomènes et de leurs lois, qui n'ont point eu, à ce qu'il paraît, de législateur pour les établir et qui se sont établies toutes seules. Aristote avait proclamé hautement que la nature ne fait rien en vain; et cette grande maxime a été répétée par la plupart des philosophes : elle est d'accord avec toutes les religions et avec le sens commun de l'humanité; elle est même d'accord avec la vraie science, qui admire d'autant plus les phénomènes naturels qu'elle les connaît et les comprend mieux. Comme le dit Pascal : « L'esprit de l'homme se lassera plus tôt de concevoir que la nature de fournir; » ou, comme le dit Agassiz, qu'on peut écouter même après Pascal : « La nature cache d'inépuisables richesses dans l'infinie variété de ses trésors de beauté, d'ordre et d'intelligence. » Mais les positivistes sont implacables contre la nature, ils n'y voient ni providence ni sagesse; ils détestent une marâtre, qui répand le mal à profusion. Ils laissent donc les causes finales à la métaphysique; elles sont un instrument sans vertu; c'est un de ces problèmes que l'esprit humain s'était posés dans son enfance, et dont il continue à poursuivre la solution par tradition et par simple habitude.

A ces déclamations pessimistes, on peut répondre que, sans les causes finales, aboutissant à une cause souveraine, l'univers est inintelligible; la science n'est plus qu'un amas de faits sans liaison entre eux, et, pour nous, la nature demeure plongée dans la plus profonde obscurité. Elle peut encore servir à nos besoins, comme

elle sert aux besoins des brutes; elle ne dit plus rien à notre raison ni à notre cœur.

C'est là cependant ce que le positivisme veut nous donner pour le dernier mot de la science et de la philosophie; il est imperturbablement convaincu d'avoir résolu l'énigme agitée, depuis plus de deux mille ans, par tout ce qu'il y a de plus grand dans l'humanité. Sa foi en lui-même est si robuste et si aveugle, qu'il se persuade avoir changé de fond en comble les bases de la moralité, avec celles des sciences, et qu'il invite l'Europe civilisée à recommencer toute son éducation. Jusqu'à lui, tout a été ignorance et chaos; c'est lui qui apporte enfin la lumière que les siècles antérieurs n'avaient pas trouvée. La classification des sciences répond à tout et doit tout régénérer. Kant demandait, avec candeur, que les gouvernemens voulussent bien s'entendre pour inculquer le système de la raison pure aux peuples, qu'elle seule pouvait instruire. Auguste Comte ne présente pas une requête aussi naïve; mais pour refaire l'éducation et la moralité des peuples, le concours des gouvernemens et des souverains les mieux disposés ne serait pas de trop, s'ils se prêtaient à cette croisade.

Ampère, le physicien, bien loin d'être l'adversaire de la philosophie, comme Auguste Comte et Claude Bernard, a fait lui-même de la psychologie et de la métaphysique spiritualistes; mais, dans sa classification des sciences, il a méconnu la place réelle que la philosophie doit occuper. Il partage les sciences en deux règnes ou groupes principaux: les sciences cosmologiques et les sciences noologiques, c'est-à-dire sciences de la nature et sciences de l'esprit. Cette division était plus acceptable que celle de Bacon, adoptée par les encyclopédistes, ou que celle d'Auguste Comte. Mais commencer l'étude des choses par l'univers et ne mettre l'intelligence qu'en seconde ligne, c'est manquer gravement à la logique. Bacon avait commis la même faute, en rangeant les sciences selon l'ordre qu'il assignait aux facultés humaines: mémoire, imagination, raison; histoire, poésie, science ou philosophie. Ampère a le tort de mettre aussi la philosophie au troisième rang, après les mathématiques et la technologie, et de la faire suivre de l'ethnographie. Il n'est pas plus heureux quand, abordant les sciences philosophiques proprement dites, il les dispose dans l'ordre suivant: psychographie, logique, méthodologie et idéogénie. A l'appui de cette division, déjà peu rationnelle, il en établit une autre, encore moins justifiable, dans la psychographie: ontothétique, théologie naturelle, hyparctologie et théodicée. Mais quelques critiques qu'on puisse faire de ses bizarreries et de l'uniformité de ses dichotomies, procédé défectueux emprunté au platonisme, Ampère s'est efforcé

de servir la philosophie ; il ne l'a pas repoussée ou détruite, avec les physiologistes et les positivistes.

Il serait fastidieux de pousser plus loin cette nomenclature. A Claude Bernard, à Auguste Comte, à Ampère lui-même, on joindrait une foule de savans qui ont médit de la philosophie ou qui ne l'ont pas bien comprise. De leur part, on ne doit peut-être pas attendre ou exiger davantage. Mais que des philosophes aient attaqué la philosophie, à laquelle d'ailleurs ils étaient sincèrement dévoués, c'est ce dont on peut être surpris à bon droit. Notre siècle en compterait plus d'un exemple. Jouffroy, dans sa belle préface à la traduction des œuvres de Thomas Reid, soutient que la philosophie est une science dont l'idée n'est pas encore fixée. Tandis qu'il n'y a qu'une physique, qu'une astronomie, il y a autant de philosophies que de philosophes. Cette divergence vient de ce qu'on n'a qu'une idée vague de la philosophie. Toujours confuse, elle ignore et cherche encore quel est son objet, sa circonscription, sa méthode et son critérium. Elle s'égare de système en système, sans pouvoir s'arrêter à aucun. Aussi Jouffroy accorde-t-il aux Écossais trois mérites, entre tant d'autres : d'abord, ils ont prouvé par leurs écrits qu'il y a une science de l'esprit humain ; en second lieu, qu'il faut commencer cette science par la psychologie ; et enfin, qu'il faut modeler complètement les recherches philosophiques sur les recherches physiques. A ce prix, la philosophie peut devenir une science aussi régulière que toute autre. Mais ce qui a toujours empêché ses progrès, c'est qu'elle s'est fait de fausses idées d'elle-même ; elle s'est flattée d'être une science à part et supérieure, une science extraordinaire et unique. Il faut qu'elle rabatte de son orgueil ; la réserve qu'elle saura s'imposer recevra sa récompense dans une stabilité et un succès que les sciences naturelles ont dès longtemps conquis. Jouffroy, tout étranger qu'il peut être au positivisme, pense donc avec Auguste Comte que la philosophie est à réformer entièrement ; elle s'est trompée sur la route qu'elle a adoptée ; il faut qu'elle en change. Certes, nous partageons l'estime de Jouffroy pour les Écossais ; on ne saurait trop louer leurs études aussi sages qu'utiles ; elles leur font le plus grand honneur. Mais le respect et la reconnaissance dus aux Écossais n'empêchent pas de les juger. Leur tentative a échoué dans ce qu'elle a de plus important aux yeux de Jouffroy ; ils n'ont pas assuré la place de la philosophie à côté des sciences naturelles. Voilà plus d'un siècle que Thomas Reid écrivait ses admirables Essais ; ils n'ont pas modifié en quoi que ce soit la philosophie, qui est restée ce qu'elle était avant lui.

Kant, sur leur trace, et, non moins qu'eux, adversaire déclaré du

scepticisme de Hume, s'était cru aussi en mesure de réformer la philosophie, dont l'état lui semblait déplorable. Suivant lui, la métaphysique n'a point été assez heureuse pour prendre le caractère d'une science, quoiqu'elle soit la plus ancienne de toutes; elle n'a jamais été dans le passé qu'un pur tâtonnement entre de simples concepts. En ce point, la nature s'est montrée peu bienveillante envers l'homme ; elle a affligé notre raison du soin infatigable de rechercher la certitude métaphysique, prise pour notre intérêt le plus grand. Dans la révolution que Kant médite, il se propose d'imiter Copernic. L'astronome a démontré le vrai système du monde en faisant tourner la terre et les planètes autour du soleil, au lieu de faire tourner le soleil autour de la terre immobile. Pourquoi ne pas tenter la même inversion dans les problèmes métaphysiques? Jusqu'ici, l'on s'est figuré que notre savoir devait se régler sur les objets; il faut essayer si l'on ne réussirait pas mieux en supposant que les objets doivent se régler sur nos connaissances, au lieu de nous les procurer. Tel est le but que Kant espérait atteindre par la critique de la raison pure. L'entreprise pouvait sembler réalisable, mais elle n'était que téméraire; il était impossible qu'elle réussît, parce que le fondement en était ruineux. On ne pouvait critiquer la raison que par la raison elle-même; et, dès lors, comment la raison qui critique aurait-elle eu plus d'autorité que la raison qui est critiquée? De là, les erreurs de Kant, qui fait de l'espace et du temps de simples formes de la raison ; de là aussi, toutes les conséquences désastreuses dont le criticisme a été le point de départ. Il était inévitable que l'idéalisme sortît du système de Kant; entre ses mains, l'idéalisme s'était tenu encore dans certaines bornes; chez ses élèves, il s'est déchaîné, dans toutes ses exagérations et ses inextricables subtilités. Il en est résulté un affreux désordre, où de puissans esprits ont jeté de très brillans éclairs; mais ces lueurs éblouissantes et passagères n'ont fait qu'épaissir les ténèbres. La philosophie en est sortie encore plus décriée qu'auparavant; la métaphysique, que Kant voulait réhabiliter, est tombée plus bas que jamais dans la considération des hommes. Cette défaite bruyante et irrémédiable n'a pas peu contribué à inspirer aux savans le dédain dont ils ne se cachent pas. Les arguties ultra-scholastiques de Kant et de ses successeurs les ont repoussés et dégoûtés. Appliqué aux sciences, le kantisme est devenu ridicule, malgré sa bonne foi et les vastes monumens qu'il a élevés. Ces égaremens, du reste, n'avaient rien de nouveau ; Descartes avait essayé, deux siècles auparavant, de les prévenir, « parce qu'il avait appris, dès le collège, disait-il, qu'on ne saurait imaginer rien de si étrange et de si peu croyable qui n'ait été dit par quelqu'un des philosophes. » L'Al-

lemagne philosophique ne semble pas avoir entendu l'avertissement, quelque pratique qu'il eût été pour elle.

On le voit donc : savans et philosophes sont parfois d'accord pour dénigrer la philosophie. Mais de nos jours, pour le dire en passant, on a vu mieux encore. A la suite d'une révolution politique, l'autorité a prêté son concours à des rancunes qu'on n'osait avouer, mais qui n'en étaient pas moins vivaces. Elle a supprimé, dans les études de la jeunesse, jusqu'au nom de la philosophie; les programmes de nos lycées n'ont plus eu que des classes de logique. C'était peut-être une réminiscence de la haine de Napoléon contre l'idéologie. On aurait dit que les pouvoirs publics avaient les mêmes ressentimens que M. Auguste Comte, et qu'ils auraient aimé avec lui à effacer pour jamais un mot odieux. C'était aussi pour complaire aux savans qui étaient les promoteurs de cette réforme, qu'on appelait la bifurcation d'un nom aussi barbare que ses effets. Il paraît même que des professeurs de philosophie s'étaient prêtés à réglementer ces exécutions, oublieux du jugement de Tacite sur les empereurs, qui se figuraient, bien avant leurs copistes, qu'en brûlant des livres, on abolissait la conscience du genre humain.

Des cœurs fidèles à la philosophie se sont émus pour elle; ils l'ont crue menacée en voyant la conspiration des savans, des philosophes et des gouvernemens; peut-être même sont-ils allés, dans leur sympathie, jusqu'à redouter un dépérissement fatal, si ce n'est une mort définitive. Ces craintes honorent ceux qui les ont éprouvées, mais elles sont sans cause. Les titres de la philosophie sont imprescriptibles. La pérennité que lui promettait Leibniz a bravé de bien autres persécutions; la ciguë, les bûchers n'y peuvent rien. Victor Cousin, remontant dans sa chaire, en avril 1828, démontrait éloquemment, et pour toujours, que la philosophie appartient à l'esprit humain ; elle subsistera aussi longtemps qu'il subsistera lui-même. Entre les cinq idées essentielles qui le constituent, la philosophie est à la fois la plus haute et la plus nécessaire. Elle représente le vrai, de même que la religion, avec le culte, représente le saint, que l'art représente le beau, que l'état représente le juste et que l'industrie représente l'utile. A un certain point de vue, la vérité est encore plus indispensable que tout le reste. L'idée du vrai pénètre et soutient les autres idées, qui lui sont soumises, et qui y plongent leurs racines. L'utile, le juste, le beau, le saint et le vrai, c'est là un faisceau qu'aucune force ne peut rompre; et c'est le vrai qui en est le lien indestructible.

Qu'est-ce donc que la philosophie? Quels sont ses rapports avec les sciences? En quoi en diffère-t-elle? En quoi leur ressemble-t-elle?

Cette question a pu longtemps paraître épineuse; cependant, grâce aux enseignemens du passé et à toutes ses élaborations, la réponse est aujourd'hui plus facile qu'on ne le suppose généralement. Pour l'éclaircir, il faut interroger l'histoire avant tout, sans négliger non plus de consulter l'état actuel, qui n'est pas moins instructif. L'école positiviste convient qu'à l'origine toutes les sciences ont été cultivées simultanément par les mêmes esprits, et qu'elles formaient alors une unité. Il serait plus exact de dire qu'au début il n'y avait qu'une seule science, enveloppant toutes les autres dans son sein; c'était un germe contenant en quelque sorte les fruits et les floraisons de l'avenir. Le premier coup d'œil jeté par l'homme sur le monde où il est placé, n'a pu que lui révéler un ensemble; la vue distincte des détails n'est venue que successivement. Ce regard initiateur n'a pas été moins clair que les suivans, bien qu'il s'adressât à la totalité du phénomène, avant de s'adresser à ses parties. Le tout, mille fois plus important que les élémens dont il est formé, dut apparaître d'abord sous un aspect non pas confus, mais immense. Si, plus tard, l'intelligence de l'homme a tenté d'analyser les parties une à une, ce fut toujours pour comprendre cette totalité que l'impression primitive lui avait fait connaître, et qui reste le constant objet de notre sollicitude. Il n'a été donné à personne d'assister à la naissance de l'humanité et à ses émotions primordiales; mais, sur ce mystère, la raison peut se trouver d'accord avec les légendes religieuses. L'homme a été doué d'un désir insatiable de savoir, comme Aristote le remarque dès la première ligne de sa *Métaphysique;* et le spectacle que la science humaine ne cesse de nous offrir confirme de jour en jour ces vénérables traditions. L'homme ne renonce jamais à cette passion, qui lui est tout à la fois si naturelle et si utile; on s'est trompé en lui en faisant un crime, mais lui ne se trompe pas en s'y livrant. Eh bien! la philosophie, c'est l'étude de l'ensemble; les sciences ne sont que l'étude des parties diverses. Quand on considère les parties isolément, c'est afin de les mieux observer; mais les parties ne se comprennent bien que par leur relation avec le tout; elles y sont attachées, ainsi que les rameaux le sont au tronc de l'arbre qui les porte, quelque nombreux qu'ils soient.

Voilà le rapport le plus général des sciences à la philosophie. Mais ce rapport n'est pas le seul, il s'en faut bien. On ne tentera pas ici une nouvelle définition de la philosophie, définition manquée trop souvent. C'est un simple fait historique qu'on rappelle et qui ne peut être contesté. Le savoir humain a nécessairement commencé comme on vient de le dire; et l'épanouissement de toutes les branches du savoir, quelque large qu'il devienne, ne peut altérer en rien cette relation de la philosophie et des sciences;

elle est à cette heure aussi étroite qu'elle l'a toujours été et qu'elle le sera toujours. Il n'y a pas entre les sciences et la philosophie cet antagonisme que Claude Bernard dénonçait avec tant d'amertume. Entre elles, il n'y a aucune opposition absolue ; de part et d'autre, c'est toujours le savoir. L'unique différence, c'est que l'objet du savoir n'est plus le même. Par là s'explique encore l'erreur du positivisme sur la nature de la philosophie. Des généralités sur les mathématiques, sur l'astronomie, sur la physique, la chimie, la physiologie et la sociologie seront toujours, quelque exactes qu'on puisse les faire, des mathématiques, seront toujours de l'astronomie et le reste. Les six principales sciences du positivisme auraient beau embrasser réellement tout le savoir permis à l'homme, la science de l'ensemble manquerait encore. On n'a pas défini ce qu'est le cercle quand on a défini ce que sont le diamètre, le centre, les rayons, les arcs, les sinus et cosinus, en un mot toutes les parties et les élémens du cercle. Même après ces définitions limitées, et quoique l'idée du cercle soit impliquée dans toutes, le cercle est encore à définir. Oublier cette dernière définition, plus compréhensive que toutes les autres, c'est ne faire les choses qu'à moitié. Il en est de même pour la philosophie et les sciences. Les notions que les sciences nous procurent ne sont que partielles ; la notion totale est absente ; et, sans celle-là, les autres sont trop incomplètes pour assouvir ce légitime besoin de connaître dont l'homme se félicite, loin de s'en affliger avec Kant.

La philosophie est donc un complément et un couronnement nécessaire ; sans elle, le savoir humain serait décapité. Mais elle fait pour les sciences, dont elle est le tronc, plus que les engendrer : elle les nourrit de la même manière que l'arbre fait vivre ses rameaux. Toutes les sciences, sans aucune exception possible, n'ont qu'un procédé ; pour savoir les choses, il faut les observer, quoique d'ailleurs on les observe plus ou moins bien. Mais l'esprit humain, passionné pour le vrai, que fera-t-il afin de mieux assurer ses pas et d'éviter, autant qu'il le peut, des chutes fâcheuses? Il s'imposera une règle de conduite dans l'usage de ses facultés. C'est ce qu'on appelle la méthode, mot dont l'étymologie ne signifie que cela. Mais à qui revient le soin de chercher la méthode, d'en fixer les lois et d'en prescrire l'application? Évidemment, ce n'est à aucune des sciences particulières que ce devoir incombe. Si les mathématiques, l'astronomie, la physique ou toute autre science essaient d'étudier la théorie de la méthode, et si elles font acte de législation à l'égard des autres sciences, elles cessent par cela même d'être ce qu'elles sont ; elles manquent à leur fonction propre, pour assumer une fonction qui leur est étrangère. Cette

usurpation nuit à la science, sortie de son domaine, et sert mal au progrès. Plus d'un savant s'y est trompé, même avec le secours du génie. Epris de l'étude à laquelle on se livre, on veut l'imposer pour modèle à toutes les autres. Ainsi Laplace pour l'astronomie, ainsi Cuvier pour l'histoire naturelle, se sont laissé séduire. Pour l'un, la méthode de l'astronomie, pour l'autre, la méthode de la zoologie, est la seule méthode que les sciences devraient adopter; c'est l'école de la vraie logique. A plus forte raison, les mathématiciens sont-ils d'un pareil avis. Il est vrai que, pour soutenir leur ambition, ils peuvent invoquer l'autorité de Pascal, un de leurs maîtres, et le génie que l'on sait. Pascal avait cependant contribué à la composition de la Logique de Port-Royal, et cette collaboration aurait dû le retenir. Mais, bien que la revendication des mathématiques soit plus spécieuse que toute autre, elle n'est pas plus recevable; et quand les mathématiciens se hasardent sur le terrain de la méthode, ils désertent le leur, où ils devraient demeurer.

La méthode, guide commun et instrument de toutes les sciences, ne pouvant appartenir à aucune d'elles, revient à la science générale et ne peut revenir qu'à celle-là. C'est à elle qu'aboutit tout le savoir; c'est à elle de le conduire dans toutes ses voies, aussi sagement que le comporte l'infirmité humaine. La philosophie est donc chargée de la méthode; et, de fait, elle s'en est toujours occupée. Socrate et Platon ont eu leur méthode; Aristote a eu la sienne, qu'il a tracée presque aussi régulièrement que la traçait Descartes quand il écrivait cet immortel Discours touchant la méthode pour bien conduire sa raison et chercher la vérité dans les sciences. Victor Cousin, après avoir établi que la philosophie n'est pas autre chose que la réflexion en grand, ajoute qu'elle n'est guère qu'une méthode, et qu'aucune vérité ne lui appartient peut-être exclusivement. Cela est vrai, mais c'est un peu exagéré. La méthode n'est pas toute la philosophie, parce qu'elle en relève. Descartes a exposé les règles qu'il a suivies personnellement, sans vouloir exiger que les autres les suivent. On peut en adopter de différentes, bien que les siennes soient remplies de prudence.

Mais si les règles varient, l'obligation de la méthode ne varie pas. C'est un nouveau rapport de la philosophie avec les sciences, et un service qu'elle seule peut leur rendre. En le leur rendant, elle n'entre pas dans le ménage de la science; c'est au contraire la science qui entre dans le ménage de la philosophie, quand elle agite incidemment une question capitale qui ne la concerne pas. Le reproche de Claude Bernard tombe de lui-même. Ceci ne veut pas dire que le mathématicien, l'astronome, le chimiste, ne puissent traiter de la méthode, s'ils le veulent; mais alors ils doivent sa-

voir qu'ils ne font plus œuvre de chimie, d'astronomie, de mathématiques, mais œuvre de philosophie. Cette excursion peut leur être très profitable. La philosophie, loin de s'en plaindre, accueille les nouveau-venus ; elle est heureuse de se les acquérir et de les inspirer.

En fait de méthode, la philosophie est une science tout comme une autre, usant elle-même assidûment des procédés qu'elle conseille à autrui. Mais ici s'élève une question délicate et ardue. Où la philosophie trouve-t-elle les lois de la méthode? A quelle autorité dominatrice et incontestable les emprunte-t-elle? Est-ce elle qui les invente? C'est peu probable, puisqu'elle est la première à s'y soumettre. Alors, à quelle source supérieure lui faut-il remonter? Pour la plupart des hommes, c'est ici que l'obscurité commence ; pour la philosophie, c'est ici que la lumière éclate : c'est la raison qui confère à la méthode cette suprême autorité. Mais où l'esprit entend-il les oracles de la raison? Grâces à Dieu, depuis Descartes, on ne peut plus hésiter ; c'est l'esprit qui, en se repliant sur lui-même, trouve en lui les règles qu'il se prescrit et qui s'étendent à tout. Il est « le réceptacle des axiomes » qui doivent gouverner tout le savoir et même toute la vie de l'homme. Bacon l'avait dit ; c'est Descartes qui l'a démontré, sans laisser désormais de place un peu solide à aucune objection.

Descartes attache à la méthode plus d'importance que ne l'a jamais fait aucun philosophe ni aucun savant. Peut-être même va-t-il trop loin quand il avance que la méthode fait toute la différence entre les hommes, attendu que la raison est tout entière en chacun de nous. C'est être bien modeste, quand on a soi-même un tel génie, de se mettre sur le niveau des autres mortels. Mais la méthode n'a pas tant de vertu ; elle ne peut pas nous conférer une puissance que nos facultés n'ont pas naturellement ; elle nous apprend simplement à mieux user de celles que nous avons reçues. Mécontent de la philosophie vulgaire, « qui ne donne que le moyen de parler vraisemblablement de toutes choses et de se faire admirer des moins savans, » honteux des disputes oiseuses qu'elle prolonge depuis plusieurs siècles, se défiant de la logique et même des mathématiques, « Descartes ne veut bâtir que dans un fond qui soit tout à lui ; » il ne veut réformer que ses propres pensées, sans rien demander à celles des autres. Or l'esprit ne peut avoir que deux objets d'observation : lui-même ou le dehors, le moi et le non-moi, le subjectif et l'objectif, selon le langage de l'école. Sans nier le second terme, Descartes s'en tient au premier ; et c'est exclusivement à l'esprit qu'il se confie. L'esprit peut mettre en doute toutes choses, quelles qu'elles puissent être ; mais il ne peut pas

douter de sa propre pensée, qui lui est plus présente, s'il est possible, que son existence même. De là l'inébranlable axiome : « Je pense, donc je suis. » Dans le fait de la pensée se saisissant elle-même, il y a une clarté irrésistible et une évidence que le scepticisme le plus audacieux, avec ses plus extravagantes suppositions, ne peut obscurcir, puisque le scepticisme lui-même est bien forcé de recourir à la pensée. Tout ce que l'esprit concevra aussi clairement qu'il se conçoit lui-même sera vrai ; ce qu'il ne verra pas avec une égale évidence sera faux, ou tout au moins douteux.

D'où vient que les philosophes eux-mêmes ont en général si peu compris la fécondité et la force invincible d'un tel principe ? D'où vient que bon nombre d'entre eux l'ont combattu, non pas seulement au XVIIe siècle, mais aussi dans le nôtre ? Descartes a répondu victorieusement à toutes les critiques de son temps, après les avoir provoquées de la part de ses amis. Les critiques actuelles n'ont pas plus de valeur, et il n'y a point à s'en inquiéter davantage. L'axiome cartésien, que chacun de nous peut vérifier à toute heure sur soi-même, est l'*aliquid inconcussum* cherché par tous les systèmes antérieurs, entrevu par quelques-uns, et oublié trop de fois par les philosophes et les savans. C'est le fondement unique et resplendissant de toute certitude ; car la certitude ne vient en définitive que de l'incomparable évidence de ce premier fait, qui se répète inévitablement, et sans exception possible, dans tous les faits de connaissance. A quelque objet extérieur que l'esprit s'applique, il s'affirme d'abord lui-même par un acte de foi, qui d'ordinaire est inconscient, mais dont on peut toujours se rendre compte dès qu'on le veut. La réflexion ne dépend absolument que de nous ; à tout instant, l'esprit peut rentrer en lui-même et se prendre pour objet de sa propre attention. C'est la réflexion ainsi pratiquée qui constitue précisément le caractère distinctif du philosophe ; chaque homme peut se le donner à son gré, parce que la faculté de conscience, si ce n'est la raison, est la même dans tous les êtres humains. Comment se fait-il alors qu'il y ait si peu de philosophes ? Descartes nous l'apprend : c'est que, « pour entendre ces raisonnemens, il faut se détacher du commerce des sens, et qu'il ne se trouve pas tant d'esprits dans le monde qui soient propres pour les spéculations de la métaphysique que pour celles de la géométrie. » C'est que le fait de conscience, comme le dit Bossuet, « se passe dans un endroit de l'âme si profond et si retiré, que les sens n'en soupçonnent rien, tant il est éloigné de leur région. » C'est enfin, comme le remarque Buffon, en commençant l'étude de la nature de l'homme, que, « quelque intérêt que nous ayons à nous connaître nous-mêmes, il nous arrive trop souvent de connaître mieux tout ce qui n'est

pas nous. » Socrate avait obéi à l'oracle de Delphes : « Connais-toi toi-même ; » et il avait recommandé le divin conseil à ses semblables, après l'avoir pratiqué jusqu'à la fin et au péril de sa vie. Descartes, vingt siècles plus tard, a clos la question, en montrant le foyer inextinguible où la lumière se concentre, et d'où elle jaillit pour éclairer l'homme et l'univers. Descartes n'a peut-être pas introduit l'esprit philosophique dans le monde moderne, ainsi qu'on l'a dit, mais il l'y a tout au moins renouvelé.

A cet égard, les sciences doivent tout à la philosophie. Quoiqu'elles soient peu reconnaissantes envers elle, c'est pourtant de la philosophie qu'elles tirent toute leur certitude, et, par conséquent, toute leur puissance. Elles s'en rapportent spontanément au témoignage des sens, auxquels elles se fient, non sans motif, comme le genre humain s'y abandonne, par un instinct naturel. Sans eux, les sciences ne pourraient rien faire. Mais les sens ne sont pas infaillibles. Une réfutation qui les accable n'est pas à chercher bien loin : l'astronomie, une des sciences les plus vénérées et les plus sûres, leur donne le plus éclatant démenti, que Descartes a signalé le premier. Le lever, le coucher du soleil, et sa marche dans les vastes cieux, sont des faits quotidiens auxquels nos sens nous forcent de croire, mais que notre raison ne croit plus et qu'elle ne pourra jamais croire de nouveau. Dans quelle mesure faut-il se fier aux sens? Dans quelle mesure faut-il les récuser? C'est la philosophie seule qui l'enseigne aux sciences; par elles-mêmes, elles ne peuvent pas le savoir. Sans doute, le savant peut faire les découvertes les plus belles et les plus utiles sans avoir examiné ce qu'est l'instrument dont il se sert, quelle en est la nature et la portée. Mais l'esprit humain a plus de souci; et, après bien des efforts, il franchit toute la distance qui sépare le précepte socratique de l'axiome cartésien. Arrivé à cette limite extrême, il s'y arrête, parce qu'il ne saurait aller au-delà. Les sciences ne devraient pas en vouloir à la philosophie de les défendre contre le scepticisme, qui, depuis Ænésidème jusqu'à Hume, n'a cessé de les attaquer. Recevoir de la philosophie le secret de la méthode et de la certitude, est-ce donc si peu de chose qu'on puisse dédaigner de tels services? N'en a-t-on pas toujours le plus urgent besoin? Les sciences pourraient-elles les trouver ailleurs que dans la philosophie?

Voilà déjà bien des liens essentiels entre la philosophie et les sciences. Sont-ce les seuls? N'y en a-t-il pas encore bien d'autres? Outre la méthode et la certitude, les sciences ne font-elles pas à la métaphysique des emprunts non moins indispensables? Quand la science étudie les êtres que le monde des sens lui révèle, ne suppose-t-elle pas toujours certaines conditions indéfectibles auxquelles

ces êtres sont tous soumis? Indépendamment de leurs formes diverses et variables, n'y a-t-il pas dans chacun d'eux quelque chose qui subsiste et qui les fait être ce qu'ils sont d'une manière permanente? N'est-ce pas ce qu'on appelle la substance? Tous les êtres, en conservant leur substance, ne sont-ils pas placés dans un temps et dans un espace? Substance, espace et temps sont des idées absolument nécessaires aux sciences, qui les introduisent, sans y prendre garde, dans tout ce qu'elles observent et dans tout ce qu'elles décrivent. Qu'on dise avec Kant que ce sont là de simples concepts, qui sont dans notre raison, ou qu'on en admette la réalité hors de nous, il n'importe guère. Quelque parti que l'on prenne, il faut toujours analyser ces idées; il faut les approfondir dans leur infinitude; et comme les sciences spéciales ont un but tout différent, c'est la métaphysique qui remplit cette tâche, pour compléter l'œuvre de l'intelligence et de l'observation scientifiques. Omettre cette analyse se conçoit de la part des sciences spéciales; mais c'est une lacune que l'esprit humain doit combler, attendu que rien ne pourrait se comprendre sans ces conditions indispensables et communes. De nos jours, elles n'excitent pas moins d'intérêt que du temps de Platon et d'Aristote. Pas plus que nos ancêtres, nous ne saurions les supprimer; et même, plus la science est rigoureuse, moins elle doit penser à se priver de ce secours. Il y a bien d'autres idées que celles de l'espace, du temps et de la substance, dont la métaphysique doit se préoccuper au profit de la science; mais rappeler ces trois-là suffit; si les autres sont encore fort importantes, elles sont subalternes.

Méthode, certitude, substance, espace et durée, voilà par quelles chaînes les sciences tiennent secrètement, mais indissolublement, à la philosophie, et même à la métaphysique, tant redoutée. Parfois, les sciences ont essayé entre elles, et en dehors de la philosophie, d'autres alliances, qui semblaient plus pratiques et qui néanmoins ont échoué. Ainsi, les sciences physiques, chimiques et naturelles ont cherché à s'unir; elles n'y ont pas réussi; et quand elles ont prétendu pousser leurs études un peu avant, elles sont arrivées à des synthèses qui avaient le double inconvénient d'être partielles et hypothétiques. C'est en poursuivant un dessein de ce genre que Claude Bernard se hasardait à soumettre à une même loi le développement des êtres animés et celui des minéraux. La chimie, sans doute, peut être utile à la physiologie, comme les mathématiques le sont à l'astronomie et à une foule de sciences; mais dans chacune des sciences particulières, il se trouve toujours quelques questions réservées qui ne peuvent être comprises par les sciences voisines; et quand, de proche en proche, on parvient par la synthèse

d'une science aux principes qui la doivent sanctionner, on aperçoit que ces principes sont du domaine de la philosophie. C'est à ce centre qu'il faut toujours en revenir. Voilà comment on peut, avec Aristote, définir la philosophie : la science des principes et des causes. Parmi tant de définitions, celle-là est encore une des plus exactes, tout en étant une des plus vieilles. Ce n'est pas Descartes, non plus que Bacon, qui y contredirait. Le positivisme lui-même est contraint d'avouer qu'il y a des principes logiques, tels que celui-ci : l'effet ne peut pas contenir ce que la cause ne contient pas; et « des dispositions morales innées qui règlent le gros de la conduite. » Mais les positivistes ne nous disent pas comment nous connaissons ces principes, qui sont tout ensemble la règle de nos jugemens et la règle de nos actes. Descartes, tant blâmé, n'est pas coupable d'une omission si peu philosophique.

C'est qu'en effet l'axiome cartésien est plus que scientifique, il est éminemment moral; pour s'en convaincre, il n'y aurait qu'à voir les conséquences qui en sortent. Tout d'abord, l'esprit, en s'affirmant lui-même, se sépare de ce qui n'est pas lui; il distingue profondément l'âme du corps; et, malgré leur intime union, il ne peut plus les confondre. Ce principe a dans la science les suites les plus considérables; il l'empêche de se perdre dans le matérialisme, vers lequel elle n'est que trop portée. Si les savans obéissaient toujours à ce prudent avis, et s'ils se rendaient à cette évidence, ils s'épargneraient bien des faux pas; ils craindraient une inattention qui les mène aux plus regrettables erreurs. On n'attend pas de la science qu'elle démontre l'immortalité de l'âme et qu'elle en fournisse les preuves; mais on peut lui demander de ne pas la nier à la légère, et de vouloir bien, avant de se prononcer, peser les argumens tirés par Descartes de la nature de l'esprit.

Autre conséquence de même ordre, et non moins profitable aux sciences. Descartes a rattaché directement l'idée de l'existence de Dieu à notre propre existence. L'esprit ne peut pas rentrer un seul moment en lui-même sans avoir le clair sentiment des bornes où il est renfermé. Partant de l'idée du fini qu'il voit en lui, il ne se comprend qu'à la condition de l'idée de l'infini, parce que le contraire suppose son contraire de toute nécessité, comme la sagesse antique l'avait dès longtemps reconnu. Descartes, appuyé sur cette invincible logique, ne balance pas à affirmer que l'existence de Dieu et l'existence de l'âme sont plus certaines que les choses du dehors. C'est un mathématicien, c'est un savant qui parle ainsi. Descendons avec le philosophe dans ces profondeurs et ces lumières de la réflexion, et nous verrons que les preuves du dehors, quelque puissantes qu'elles soient encore, ne valent pas cette démon-

stration rationnelle. Certainement, on fait bien de les invoquer, à défaut de meilleures; mais celle qu'a donnée Descartes est la vraie; et, auprès de celle-là, toutes les autres pâlissent et s'effacent. L'athéisme est un des plus funestes égaremens de la science; la philosophie peut le conjurer, si la science consent à l'écouter et à rester dans ses attributions. Pas plus que pour l'immortalité de l'âme, les sciences n'ont à se prononcer sur l'existence de Dieu; mais quand elles la nient, elles ne se trompent pas moins que quand, à leur grand dommage, elles confondent la matière et l'esprit. Il paraît bien que Laplace n'a pas tenu le propos qu'on lui prête; mais il est parfaitement vrai que l'astronomie n'a point à s'occuper de cette question. La réserve même du positivisme, qui ne veut ni affirmer Dieu ni le nier, est louable, s'il ne s'agit que du devoir des sciences spéciales; mais la philosophie doit parler quand tout le reste se tait; le silence qu'on prétendrait lui imposer ne serait qu'une faiblesse de sa part. Si elle l'acceptait jamais, ce serait trahir la cause de l'humanité.

Ajoutez que cette idée de l'infini, apparaissant à notre raison, quand elle considère l'être fini que nous sommes, contient une solennelle leçon. Qu'est-ce que l'homme en présence de l'être infini? Qu'est-ce que la science humaine, toute vaste qu'elle est, en face des phénomènes prodigieux et sans nombre qui la sollicitent et qui dépassent si démesurément notre curiosité? Que sommes-nous dans cette immensité où se perd notre esprit, aussi bien que notre existence éphémère? Sans aucun doute, la science est encore dans l'homme ce qu'il a de plus fort et de plus réel; mais que les bornes de la science sont étroites! Que son cercle est restreint! Ses conquêtes les plus glorieuses, que sont-elles auprès de toutes les conquêtes qu'elle peut rêver, mais qu'elle n'atteindra jamais? Socrate avait coutume de dire que ce qu'il savait le mieux, c'est qu'il ne savait rien. Descartes avouait que tout ce qu'il avait appris n'était rien en comparaison de ce qu'il ignorait. Qui peut se flatter d'être mieux partagé que ces deux sages? Qui a le droit de ne pas ressentir autant d'humilité? N'est-ce pas là un enseignement et un exemple à l'usage de tous les temps? L'orgueil sied-il jamais à l'homme? Les sciences peuvent être fières à juste titre de leurs progrès, quand elles se rappellent leur point de départ et qu'elles voient où elles en sont arrivées. Dans cette carrière, l'homme ne rencontre que lui-même. Mais quand il porte ses regards vers l'infini ne sent-il pas que cette notion l'écrase et le réduit presque à un pur néant? Pascal a bien raison de trouver que l'homme est plus noble que l'univers, parce que l'homme comprend l'univers et que l'univers ne comprend pas l'homme. Mais, encore une fois, malgré

cette légitime noblesse, qu'est-ce que l'homme devant l'infini et devant Dieu? Il est bon que la philosophie et les sciences fassent de temps à autre ces réflexions salutaires, pour ne pas méconnaître, comme elles le font quelquefois, le véritable rôle de l'homme et pour ne pas abdiquer le leur, en se substituant à Dieu. Il s'est trouvé des savans pour refaire le monde au lieu de l'étudier, et pour être persuadés que si, à l'origine des choses, ils eussent pu être consultés, elles seraient mieux organisées qu'elles ne le sont aujourd'hui. Laissons-leur cette démence, qui heureusement n'est pas contagieuse.

Dernière considération qui doit toucher les savans non moins que les philosophes. Cet esprit qui, en s'interrogeant lui-même dans la conscience, y découvre les règles de la méthode, les fondemens de la certitude, les notions essentielles de la nature des êtres, la distinction de l'âme et de la matière, l'idée de l'infini et de Dieu, y découvre encore des choses qui nous importent plus, s'il se peut. N'est-ce pas, en effet, sur le théâtre de la conscience, dans le for intérieur, que se passent les actes les plus admirables de la vie humaine? Où la vertu, guidée par le libre arbitre et la volonté, puise-t-elle ses résolutions héroïques, ses dévoûmens, ses abnégations? Où les martyrs puisent-ils leur enthousiasme et leur indomptable courage? Où les poètes reçoivent-ils leurs inspirations? Où s'élaborent les maximes de la morale éternelle? Où se font entendre les ordres du devoir, cet « impératif catégorique » que Kant allait chercher si loin quand il l'avait en lui-même et sous sa main? La science peut-elle vouloir émaner d'une source plus haute et plus pure? N'a-t-elle pas, elle aussi, ses héros et ses martyrs, quoi qu'elle en ait moins que la philosophie? Si elle ne veut pas naître de ce sanctuaire, comme en naissent la philosophie et la métaphysique, de quelle nouvelle région de l'âme humaine pourra-t-elle venir?

Maintenant peut-on insister pour savoir si la philosophie est une science? Peut-on encore lui opposer le succès des sciences naturelles et ses constans revers? A première vue, il paraîtrait bien surprenant que la philosophie, qui procure aux sciences leur certitude et leur méthode, ne fût pas elle-même une science. Ce qu'elle conquiert par l'étude de l'esprit est-il moins assuré, est-il moins clair que ce que les sciences conquièrent en étudiant la nature? N'est-ce pas l'esprit qui fait la science? Sur les deux élémens qui la composent, n'est-ce pas l'esprit qui est l'élément invariable et constant? L'élément extérieur change; l'élément intérieur ne change pas. L'objet d'une science n'est jamais l'objet d'une autre science. La physique, la chimie, les mathématiques, en un mot toutes les sciences, ont des objets différens; mais dans toutes sans distinction,

des plus relevées aux plus humbles, l'intelligence, qui étudie tour à tour chacun de ces objets, reste identique; c'est l'intelligence qui crée la science, tandis que le phénomène extérieur n'en est que l'occasion. Jouffroy reprochait à la philosophie d'ignorer encore quel est son objet, sa circonscription, sa méthode et son critérium. Ne peut-on pas répondre à Jouffroy: l'objet de la philosophie, c'est l'étude de l'esprit par l'esprit, avec toutes les conséquences qu'il peut déduire de la réflexion; sa circonscription est celle de l'esprit, qui peut embrasser tout; sa méthode est l'observation, que l'esprit a le don d'employer d'abord à connaître ses facultés propres, avant d'en faire la discipline obligée de toutes les sciences extérieures; enfin, le critérium de la philosophie, c'est l'évidence, dont l'esprit est le seul juge, ainsi que Descartes l'a définitivement démontré? Que peut-on exiger de plus? Si ces titres ne sont pas scientifiques, quelle science peut en présenter de plus authentiques que ceux-là? C'est en vain qu'Auguste Comte nie l'observation intérieure; elle est tout aussi réelle, et l'on pourrait presque dire plus réelle que l'observation du dehors.

Mais, dit-on, pourquoi la philosophie n'a-t-elle pas fait plus de progrès quand les sciences naturelles en ont fait tant? Pourquoi s'attarde-t-elle à enfanter tous ces systèmes qui ne naissent et ne se succèdent que pour se renverser les uns les autres? Cette objection a l'apparence d'être fort grave; mais, au fond, elle ne l'est pas. Trouve-t-on que la poésie ait fait beaucoup de progrès depuis Homère? Sur cette route que l'humanité a mis trente siècles à parcourir, n'a-t-elle pas rencontré et admiré une foule de poètes à côté du plus grand et du plus parfait de tous? Dieu nous garde de comparer la philosophie à la poésie: la philosophie est le domaine de la raison, dans ce que la raison a de plus sévère et de plus fécond; la poésie est le domaine attrayant et léger de l'imagination. Cependant, entre la poésie et la philosophie, il y a cette ressemblance que l'une ne paraît pas avoir avancé plus que l'autre dans cette longue carrière de trois mille ans. Virgile en est-il moins beau, parce que son génie est autre que celui d'Homère, et que l'*Énéide* ne tient pas à l'*Iliade?* Le cartésianisme en est-il moins vrai, parce que le platonisme l'a précédé? Homère et Virgile ont charmé et charmeront à jamais tous les esprits assez délicats pour les goûter; Platon et Descartes instruiront ceux qui se mettent à leur école et qui se dévouent à ces austères méditations. C'est que la philosophie est tout individuelle, ainsi que la poésie; c'est leur point de contact, malgré les différences frappantes qui les séparent.

Le philosophe interroge sa conscience; mais il ne peut pas interroger de la même façon la conscience de ses semblables. Comme

Socrate, il ne peut qu'accoucher les autres intelligences, ou, comme Descartes, leur proposer son exemple. On ne saurait être en un autre au même degré qu'on est en soi. C'est pour son propre compte que l'individu pense; il ne peut penser pour le compte d'autrui. Quand il donne une expression à ses croyances, il ne parle qu'en son nom personnel. Son témoignage sur lui-même, sur Dieu, sur le monde et la nature, peut toujours être contesté par le témoignage contraire d'un observateur qui a vu les choses sous un autre aspect, bien qu'il les ait vues par le même procédé et sur le même théâtre. Les consciences ne varient pas moins que nos physionomies; nous avons tous un visage composé des mêmes parties, et cependant aucun de nous n'a la physionomie de ses voisins. Il en est de même en philosophie. Les systèmes y sont plus ou moins vrais, plus ou moins compréhensifs, plus ou moins conformes à la réalité; mais ils ont tous le tort, ou l'avantage, d'être individuels. C'est de là que vient la faiblesse de la philosophie, qu'on lui a si souvent objectée; mais de là aussi sa grandeur, composée surtout d'indépendance et de raison.

Les sciences ayant nécessairement un objet extérieur, matériel et sensible, qui ne varie pas, elles peuvent ajouter sans cesse des faits nouveaux à des faits antérieurement observés; elles amoncellent leurs richesses, et elles finissent par les porter au point où nous les voyons et les admirons à cette heure. C'est une gloire que personne ne peut leur refuser. Elles ne s'arrêteront même pas là, et elles ont le droit de compter sur un avenir non moins brillant que leur passé. Elles peuvent se promettre des conquêtes de plus en plus belles, et le gage de ces fermes espérances, ce sont les merveilles qu'elles réalisent chaque jour sous nos yeux. La philosophie ne saurait prétendre à une pareille fortune. Les systèmes qu'elle produit ne se joignent pas aux systèmes précédens; ils se succèdent sans s'accumuler et s'unir, pas plus que les chefs-d'œuvre de la poésie. Cette inconsistance n'enlève à la philosophie quoi que ce soit de sa puissance et de son utilité. Seulement, son influence et son action ne sont pas celles des sciences; et elles s'exercent tout autrement. Il semble donc qu'il y a dans les sciences une stabilité dont la philosophie ne jouit pas. Pourtant, que les sciences ne se hâtent pas de triompher; elles aussi ont eu, et elles auront toujours, leurs systèmes, presque aussi mobiles que ceux de la philosophie; elles subissent la loi commune. La physiologie de Claude Bernard n'est pas celle de Haller. La chimie de notre temps n'est plus celle de Lavoisier. Si la mobilité scientifique est moins grande, c'est que le champ d'études pour chaque science est plus étroit, tandis que le champ de la philosophie est sans bornes, comme les objets qu'elle

cherche à s'expliquer. Les sciences doivent en outre se dire que, placées devant l'infini, chacune dans leur sphère, elles ne l'épuiseront pas; l'analyse, poussée aussi loin qu'on voudra, ne verra jamais le terme éternellement poursuivi et éternellement inaccessible. La sience ne désespère pas cependant; pourquoi la philosophie se découragerait-elle? De loin en loin, des sciences nouvelles surgissent; ce qui prouve bien que la science n'est pas complète. Ces éclosions, que les deux derniers siècles ont vues se multiplier, ne cesseront jamais. La géologie, la chimie, l'électricité, le magnétisme, la paléontologie sont d'hier; à des symptômes non douteux, on sent que bien d'autres sciences sont à l'état d'incubation et qu'elles ne tarderont pas à naître. Pour les sciences, l'analyse ne sera donc jamais achevée, pas plus que la synthèse ne l'est pour la philosophie. Si l'une est à critiquer, l'autre ne l'est pas moins.

Si l'on pèse ces considérations, on doit comprendre comment la philosophie ne saurait devenir une science naturelle. Le conseil qu'on lui donne pour qu'elle se réforme est inspiré peut-être par une sincère sympathie et par une sorte de regret bienveillant, mais il est absolument impraticable. Les tentatives faites à plusieurs reprises ont avorté, et elles ne pouvaient pas obtenir un résultat meilleur. Les Écossais, si sensés, si attentifs, si persévérans, y ont perdu leur peine; personne ne peut espérer d'être plus heureux, parce que personne ne méritera davantage de l'être. A regarder l'objet propre de la philosophie et l'objet des sciences naturelles, on voit que l'assimilation est impossible; autant vaudrait songer à supprimer la synthèse au profit de l'analyse, ou l'analyse au profit de la synthèse. La philosophie, c'est la liberté, parce qu'elle ne s'adresse qu'à l'esprit; la science est soumise à la nécessité, parce qu'elle s'adresse à la nature, où rien ne dépend de l'homme. L'esprit se dirige comme il le veut; la science doit s'astreindre docilement à l'étude de phénomènes qui ne changent pas. Les faits sensibles peuvent être vérifiés à tout instant par un observateur nouveau, parce qu'ils sont immuables et qu'ils restent ce qu'ils sont. Mais les faits de conscience ne peuvent être connus que par celui qui les porte en lui-même; ils sont insaisissables à tout autre. Sur des objets tels que l'esprit, l'univers et Dieu, il ne peut y avoir que des opinions individuelles et absolument libres. Si jamais la philosophie arrivait à l'état de science naturelle, elle imposerait bientôt aux intelligences un Credo et un catéchisme. Des philosophes ont, à bonne intention, couru cette aventure; on sait avec quel ridicule. C'est qu'alors la philosophie, s'oubliant elle-même, passe à l'état de religion; en d'autres termes, elle se suicide. Est-ce à cela qu'on la convie, quand on lui souhaite de devenir une science telle que toutes les autres? N'est-ce

pas la méconnaître absolument? C'est peut-être à Newton qu'il faudrait faire remonter l'équivoque. Mais le grand astronome, en intitulant son ouvrage : *Principes mathématiques de la philosophie naturelle* ne songeait guère à transformer l'antique philosophie; il restreignait la philosophie naturelle à l'astronomie et à quelques autres sciences analogues, comme le font encore bien des écrivains anglais ; il ne pensait pas à provoquer une révolution, qu'on a tentée plus tard, et qu'il aurait, dans sa piété, certainement désavouée.

Si la philosophie ne peut pas prendre place parmi les sciences naturelles, elle n'est pas non plus une science unique et à part; elle ressemble au reste des sciences, en ce qu'elle vit comme elles d'observations et d'inductions. On l'a blâmée d'une prétention et d'une vanité qu'elle n'a pas. La seule différence qui puisse l'isoler est, non pas en elle-même, mais dans les objets qu'elle étudie. Ces objets ne peuvent être comparés à aucun des autres objets, parce qu'ils sont les plus grands et qu'ils comprennent tous les autres. Qu'y a-t-il au-dessus de Dieu, de la nature et de l'esprit? Est-il rien de plus nécessaire pour notre intelligence que de sonder les mystères que ces trois mots recèlent? Est-il rien de plus pratique pour la conduite de la vie et pour l'explication de notre destinée, pour les sociétés et pour les individus? La religion tâche de les interpréter, et même quelquefois d'en retenir le monopole par la force, tant l'humanité est jalouse de la solution! La philosophie n'a point à combattre la religion; elle serait tentée plutôt de la défendre, quoique souvent persécutée par ceux qui la représentent. Mais elle ne suit pas la religion comme la suivent les nations, parce que son procédé est tout autre, et que la raison, si elle peut s'accorder sur certains points avec la foi, ne peut jamais se confondre avec elle, malgré ce que Leibniz en a pensé. La foi s'en remet au témoignage et à l'autorité; la raison ne s'en remet qu'à elle seule. Elle cesserait d'être ce qu'elle est, si elle abdiquait son indépendance en quelque mesure que ce fût. Elle n'en a pas moins d'affectueuse vénération pour la religion, dont le but est le même que le sien, quoique la religion y arrive par une voie moins sûre.

De cette conformité d'objet sort une conséquence toute naturelle : c'est que la philosophie reçoit, dans l'estime des hommes, quelque chose de leur respect pour la religion. Ce n'est pas aux ministres du culte, ce n'est pas aux philosophes que s'adresse cet hommage; il s'adresse aux problèmes que la religion et la philosophie ont à résoudre, chacune à leur point de vue. Ces problèmes sont si graves, ils intéressent si essentiellement l'humanité, qu'elle ne saurait les entourer de trop de solennité. Leur grandeur majestueuse se reflète en partie jusque sur ceux qui en gardent le dépôt, sacré ou pro-

fane. Placer la philosophie à cette hauteur, est-ce la surfaire? Est-ce lui demander plus qu'elle ne peut donner? Est-ce se méprendre sur sa vraie fonction à l'égard des sciences, et même à l'égard des sociétés? S'il pouvait subsister en ceci le moindre doute, il suffirait, pour le dissiper, de recourir au passé et de voir la place que la philosophie y a toujours remplie. La voix des siècles nous répond et nous prouve que la philosophie est apparue à nos ancêtres les plus éclairés telle que nous la concevons à notre tour. C'est à la Grèce d'abord de nous dire ce qu'elle en a pensé. La Grèce est le peuple philosophique par excellence. Dans les conditions où elle a vécu, la philosophie lui a tenu lieu de religion, à côté et au-dessus de la mythologie populaire.

Pythagore, Platon, Aristote, peuvent nous sembler bien anciens, peut-être même bien surannés; mais la vérité ne vieillit pas; et puisque ces puissans esprits l'ont découverte, elle est à notre usage aussi bien qu'au leur. Qu'importe si les œuvres de Pythagore ne sont pas parvenues jusqu'à nous? N'est-ce pas lui qui a inventé ce noble mot de philosophie, où sont contenues tant de choses? En faut-il davantage pour signaler celui qui le prononça le premier à l'attention et à la gratitude de ses successeurs? Selon Pythagore, toutes les occupations des hommes en société peuvent se ranger sous trois classes : ou les hommes songent à leurs intérêts, ou ils se passionnent pour la gloire et le bruit qu'elle fait, ou enfin ils se contentent de contempler le spectacle magnifique de l'univers, sans lui rien demander que de le comprendre; « car rien n'est plus beau que la vue du ciel et des astres qui s'y meuvent, pourvu qu'en admirant l'ordre qui les régit on remonte à leur principe, que la raison seule peut concevoir. » Ces contemplateurs de l'univers, ce sont les philosophes, les amis de la sagesse. Entre les destinées humaines, la leur est la plus enviable de toutes, malgré la richesse des uns ou la renommée des autres.

Telle est, six siècles avant l'ère chrétienne, l'idée de la philosophie; très simple, mais exacte, comme il convenait à ces temps reculés et au début d'une race aussi intelligente.

Dans Platon, cette idée est déjà beaucoup moins vague. Pour lui, la philosophie est la première des sciences, parce qu'elle remonte à l'essence des êtres, en sachant la discerner sous leurs apparences matérielles et passagères. Il donne à cette science supérieure une méthode par la dialectique. Mais beaucoup plus pratique qu'on ne le suppose ordinairement, Platon s'applique à former des philosophes bien plutôt qu'à définir la philosophie. Il apprend aux chefs d'état quelles sont les qualités et les vertus qu'annoncent dès l'enfance ces natures heureuses, amies du vrai, pleines d'hor-

reur pour le mensonge, insatiables d'apprendre et apprenant facilement, désintéressées dans leur modération, leur douceur et leur magnanimité. C'est qu'avant tout Platon, en bon citoyen, songe au bien public, et que, par l'éducation des natures philosophiques, il voudrait préparer pour la société des guides capables de la bien gouverner un jour et de faire son bonheur. On s'est beaucoup raillé de ce rêve platonicien; mais la raillerie paraît bien déplacée quand on songe aux règnes d'Antonin le Pieux et de Marc-Aurèle. Il n'est que trop réel que la félicité des peuples est en proportion de la sagesse de ceux qui les gouvernent. Les sages sont partout fort rares; ils le sont plus encore à la tête du pouvoir. Du reste, Platon ne se trompe pas sur le sort qui attend les philosophes dans leurs relations avec le reste des hommes; et l'exemple de son maître, Socrate, pouvait lui faire voir jusqu'où vont parfois l'ignorance, l'envie et l'iniquité contre les plus innocens.

Avec Aristote, la philosophie est constituée dans toute sa force; elle connaît tous ses devoirs, presque aussi clairement qu'avec Descartes, deux mille ans après lui. Père et organisateur de la métaphysique, il en marque le caractère en traits ineffaçables. « A la différence des autres arts, dit-il, la science des premiers principes et des causes n'a pas un objet directement pratique; c'est là ce qu'atteste l'exemple des plus anciens philosophes. A l'origine, comme aujourd'hui, c'est l'étonnement et l'admiration qui conduisirent les hommes à la philosophie. Entre les phénomènes qu'ils ne pouvaient comprendre, leur attention, frappée de surprise, s'arrêta tout d'abord à ceux qui étaient le plus à leur portée; et, s'avançant peu à peu dans cette voie, ils dirigèrent leurs doutes et leur examen sur des phénomènes de plus en plus nombreux. C'est ainsi qu'ils s'occupèrent des phases de la lune, du mouvement du soleil et des astres, et même de la formation de l'univers. Si donc c'est pour dissiper leur ignorance que les hommes ont cherché à faire de la philosophie, il est évident qu'ils ne cultivèrent si ardemmen cette science que pour savoir les choses, et non pour en tirer le moindre profit matériel. En effet, cette science est, entre toutes, la seule qui soit vraiment libre, puisqu'elle est la seule qui n'ait absolument d'autre objet qu'elle-même. C'est la plus divine des sciences, et les dieux pourraient l'envier aux mortels, si les dieux étaient accessibles à un sentiment de jalousie. Les autres sciences peuvent être plus nécessaires que la philosophie; il n'en est pas une qui soit au-dessus d'elle. »

Aristote dit encore, en comparant l'étude des choses éternelles et celle des choses périssables : « Dans quelque faible mesure que nous puissions atteindre et toucher aux choses éternelles, le peu

qu'il nous est donné d'en apprendre nous cause, grâce à la sublimité de ce savoir, bien plus de plaisir que tout ce qui nous environne, de même que, pour les personnes que nous aimons, la vue du moindre et du plus insignifiant objet nous est mille fois plus douce que la vue prolongée des objets les plus variés et les plus beaux. » Aussi, avec quel enthousiasme, avec quels ravissemens inattendus, le fondateur de la logique, de la psychologie, de la météorologie, de la science politique, de l'histoire naturelle et de tant d'autres sciences, ne vante-t-il pas les inexprimables jouissances que nous procure la contemplation de la nature, où rien n'est à négliger, parce que tout y resplendit de puissance, de sagesse et de beauté! Mais Aristote ne se contente pas d'admirer la nature; il enseigne le moyen de la connaître. Ce moyen unique, c'est l'observation des faits, première loi de la méthode; il l'a lui-même toujours pratiquée, et il la recommande magistralement à toutes les sciences, qui doivent y rester à jamais fidèles. Bacon, au XVIIe siècle, ne faisait donc que répéter Aristote; Bacon n'inventait rien, et surtout il n'apportait pas à l'esprit humain le nouvel organe qu'il lui promettait.

Après Aristote, après Platon, après Pythagore, parlant au nom de la Grèce, Sénèque, qui peut parler au nom de Rome, s'exprime à peu près comme eux : « Ce que la philosophie, dit-il, a de plus grand et de plus estimable, c'est que la divinité n'en a donné naturellement la connaissance à personne; mais elle a accordé à tout le monde la faculté de l'acquérir; on ne la doit qu'à soi-même, on ne l'emprunte pas d'un autre. Si c'est aux dieux immortels que nous devons la vie, c'est à la philosophie que nous devons de savoir employer la vie comme il convient. La sagesse en est le fruit et la récompense. »

Après de tels enseignemens reçus des anciens, que restait-il à faire, si ce n'est ce qu'a fait Descartes? C'était de montrer à l'esprit humain, replié sur lui-même, les trésors qu'il renferme, et lui indiquer la voie qu'il doit suivre pour marcher du pas le plus assuré et le plus fécond. Descartes ne veut pas faire de la science un métier pour le soulagement de sa fortune; mais avant de se livrer sans retour à ses études solitaires, il parcourt le monde, où, pendant neuf années, « il roule çà et là, » ainsi qu'il nous le dit lui-même, observant les choses sans s'y mêler plus que ne le ferait un disciple attardé du pythagorisme. Désormais la philosophie, sans jurer sur la parole d'un maître, et tout en conservant sa pleine indépendance, doit se mettre à l'école de Descartes, parce que c'est l'école de la vérité. On s'égare dans la mesure où l'on s'en éloigne. Notre siècle agité a vu des philosophes se faire gloire de

secouer un joug tutélaire. Cet aveuglement a été châtié par des chutes inévitables, qui peut-être ne préviendront pas de nouvelles témérités; celles de Spinoza n'ont pas manqué d'imitateurs. Quant à nous, écoutons doublement Descartes lorsqu'il nous affirme, en philosophe et en juge expérimenté des choses sociales, « qu'il reçoit une extrême satisfaction des progrès que sa méthode lui a fait faire dans la recherche de la vérité, et que si, entre les occupations des hommes, purement hommes, il y en a quelqu'une qui soit solidement bonne et importante, il ose croire que c'est celle qu'il a choisie. »

Si l'esquisse qu'on vient de tracer n'est pas inexacte, si le passé de la philosophie, sa nature et sa relation avec les sciences, sont tels qu'on les a exposés, quel sérieux dissentiment peut subsister entre la philosophie et la science de nos jours? Les sciences n'ont-elles pas besoin de la philosophie toutes les fois qu'elles veulent scruter les principes sur lesquels elles reposent? La philosophie ne doit-elle pas toujours emprunter les matériaux de ses synthèses aux sciences particulières? Qu'y a-t-il de changé? Rien, absolument rien, non pas seulement depuis Descartes, mais depuis l'antiquité, notre vénérable aïeule. Ce n'est donc qu'un malentendu entre la science contemporaine et la philosophie. Par la nature même des choses, ce malentendu ne saurait être définitif, mais il peut durer longtemps. La philosophie, mère des sciences plutôt que leur sœur, comme le supposait Claude Bernard, n'a rien à craindre, et elle ne peut pas périr; mais elle peut souffrir des éclipses plus ou moins prolongées. Le spiritualisme cartésien est la vérité même, et tout système qui ne l'admet pas, ou qui le contredit, est condamné à être faux et même dangereux, soit pour la conduite de l'intelligence, soit pour l'ordre social. Mais malgré l'éclat que le spiritualisme a jeté, quand l'éloquence de Victor Cousin l'interprétait, voilà soixante ans, il n'a pas persuadé le XIXe siècle, qu'entraînent en sens contraire une foule de causes qui ne regardent plus la philosophie. C'est dans le siècle précédent que cette tendance regrettable s'est manifestée; elle s'est fortifiée de plus en plus, malgré des résistances venues de côtés divers. Aujourd'hui, elle domine dans les sciences, et l'on n'entrevoit pas de motif pour que cette aberration cesse de sitôt. On nous permettra de plaindre notre siècle, sans désespérer de l'avenir. La philosophie a traversé des temps plus durs; étant ce qu'elle est et ne redoutant pas d'être jamais dépossédée, elle se résigne sans peine à être moins en honneur; elle se passe d'une vogue qu'elle n'a jamais ambitionnée et qui pourrait la compromettre, en l'enivrant, comme il est arrivé au XVIIIe siècle, père et corrupteur du nôtre.

Actuellement, dans le monde entier, aussi bien que chez nous, les sciences obéissent au mouvement qui les emporte, et qui ne laisse pas que d'être périlleux pour elles. Pendant plus de deux siècles après la renaissance, les lettres seules avaient été cultivées et honorées, les sciences étaient restées presque en oubli et en sous-ordre. Bacon fut un des premiers à pressentir leur prochain triomphe, suite de la diffusion des lumières depuis la découverte de l'imprimerie. Le *De augmentis* et *l'Instauratio magna* n'ont pas un autre sens; et cette aspiration généreuse fit la fortune de ces deux ouvrages, d'ailleurs si loin de tenir leurs promesses. En eux-mêmes, ils étaient insuffisans; mais ils annonçaient, dans le style le plus brillant, l'avènement d'une puissance nouvelle. Les sciences allaient entrer en scène, à côté des lettres, et les remplacer, si elles le pouvaient. C'est donc une sorte de revanche que les sciences continuent à poursuivre de nos jours. Dans la lutte, la philosophie n'a pas été moins maltraitée que les lettres; elle partage la défaveur qui les atteint. Elle ne s'en étonne ni ne s'en émeut. Les lettres sont une œuvre purement humaine; elles ne demandent presque rien au dehors; elles viennent de l'esprit et ne s'adressent qu'à l'esprit. La philosophie ne fait guère autre chose, si ce n'est qu'elle substitue la raison à l'imagination et à la sensibilité. Le destin des lettres et le sien sont semblables, et elle tient à ne s'en pas séparer. Elle attendra patiemment la réaction, qui est inévitable. Quand le monde se sera saturé de science, il verra ce qui lui manque, et il reviendra aux lettres et à la philosophie, qui donnent aux sciences leur forme et leur base. Mais ces oscillations de l'intelligence chez les nations les plus civilisées peuvent être fort lentes. Des périodes d'obscurcissement succèdent à des périodes de lumière. Après la Grèce et Rome surviennent les ténèbres que le moyen âge a eu tant de peine à vaincre. D'aussi funestes cataclysmes ne sont plus à redouter; mais ce qui est toujours possible, c'est la prédominance d'un des élémens de l'esprit sur l'autre élément, relégué dans l'ombre. Aujourd'hui, l'esprit est surtout occupé des choses extérieures, et il néglige celles du dedans. On peut, sans être trop sévère, trouver que c'est là un abaissement; mais chez les peuples comme chez les individus, l'esprit peut être opprimé par la matière, bien que cette déchéance ne soit jamais que transitoire.

Deux dangers principaux menacent les sciences : d'abord, une analyse poussée à l'excès; et, d'autre part, une recherche trop assidue des applications pratiques. Ces deux déviations, également fréquentes, peuvent fausser la science en la détournant de son but. L'immensité des détails est un poids accablant; le nombre en augmente incessamment, et déjà il est presque incalculable. Il n'est

pas une branche de l'histoire naturelle qui ne se développe sans fin à mesure qu'on la cultive. Un savant peut consumer son existence entière dans l'histoire d'une seule espèce d'insectes. La prédiction de Pascal se réalise, et la nature se lasse de fournir encore moins que l'homme ne se lasse de l'étudier. L'infini de petitess n'est pas plus épuisable que l'infini de grandeur. Sans doute, on ne saurait blâmer une légitime curiosité, même ainsi bornée ; peut-être même les limites étroites dans lesquelles elle se renferme assurent-elles aux résultats obtenus plus de précision et d'exactitude. L'analyse, portée aussi loin qu'on le peut, est une des règles les plus utiles de la méthode cartésienne. Mais ces travaux, par trop minutieux, gênent la science plus qu'ils ne la secondent. Le positivisme lui-même a cru devoir s'en inquiéter ; et les synthèses d'Auguste Comte n'avaient été tentées que dans cette intention ; il voulait résumer en de brèves généralités chacune des six sciences entre lesquelles il divisait tout le savoir humain. Comte a échoué dans une entreprise qui dépassait ses forces, et qui, en outre, manquait d'un fondement assez solide. Mais la pensée n'en est pas moins juste, l'exécution seule a failli, comme pour le *Cosmos* de de Humboldt. Ce besoin de synthèse partielle est tellement réel que toutes les sciences, chacune dans leur domaine spécial, s'efforcent spontanément de le satisfaire. Quand les observations accumulées paraissent assez multipliées, on tâche de les condenser en les généralisant, afin de les mieux comprendre. C'est ainsi qu'on a été amené à faire la philosophie de l'histoire, la philosophie de la chimie, la philosophie de la zoologie, la philosophie de la nature, la philosophie des mathématiques, etc. Ce n'est plus là de la philosophie proprement dite ; mais dans la circonscription de chaque science isolée, l'esprit éprouve, à un certain moment, le même désir qui le pousse à embrasser l'ensemble des choses par la philosophie première, par la philosophie véritable. Il n'y a pas d'autre barrière à opposer à ces analyses exagérées. C'est à la science de se corriger elle-même de ce défaut, dès qu'elle sent le mal.

Le second danger est beaucoup plus sérieux ; il est moins facile de le conjurer. Sans doute, on ne saurait avoir trop de louange et d'estime pour la science assurant à l'industrie, sous toutes ses formes, ses progrès les plus réels et les plus bienfaisans. Il y aurait parti-pris d'injustice et de malveillance à nier les services que la science rend aux sociétés en dirigeant les arts, dont elles ont sans cesse l'impérieux et renaissant besoin. La vie sociale, jadis si rude et si imparfaite, a été adoucie et améliorée de toutes les manières. Il ne s'écoule pas de jour qui ne voie de merveilleuses découvertes accroître matériellement le bien-être des hommes ; une invention

en fait surgir cent autres, et c'est la science qui enfante ces prodiges dont elle est fière, autant qu'en sont étonnés ceux qui en profitent.

Les peuples reconnaissans comblent d'honneurs et de richesses les savans qui les servent si bien. Mais c'est là précisément qu'est l'écueil, d'autant plus redoutable qu'il est caché sous les plus belles apparences, et que même de grandes âmes, dédaigneuses de la fortune et de la gloire, peuvent ne pas rester insensibles à la tentation de devenir un des bienfaiteurs de l'humanité. Il faut cependant se défendre de cette séduction et de cet attrait. Le savant est, par-dessus tout et exclusivement, l'ami de la vérité; c'est à elle seule qu'il se dévoue, elle seule qu'il poursuit dans ses laborieuses investigations; pour la conquérir, il n'a pas trop de toutes ses forces et de tout son temps. Sans parler des catastrophes auxquelles l'industrie est sujette, et que le savant peut subir avec elle, en s'y livrant il fausse sa vocation; il abandonne son devoir purement scientifique pour y mêler un accessoire étranger. Dans l'industrie, on applique la science; on ne la fait pas. Le savant à qui est due une découverte peut se croire plus apte que personne à en tirer les conséquences industrielles; la pente est fort glissante. Mais alors le savant doit s'avouer qu'il va être perdu pour la science; elle veut qu'on se donne à elle tout entier pour elle-même. Il doit laisser à d'autres mains les applications, quelque faciles, quelque précieuses qu'elles soient; elles ne le regardent point, et si son cœur est sincèrement épris de la vérité, le sacrifice ne lui coûte guère; sa part reste encore la plus belle et la plus féconde; car l'industrie et la richesse ont des bornes et d'amers retours que la science ne connaît pas.

Exiger ce désintéressement absolu peut sembler excessivement sévère; et ce conseil de stoïcisme a d'autant moins de chance d'être écouté que, parmi les philosophes les plus illustres et les plus autorisés, il en est qui ne l'approuvent pas, et qui même proposent à la science et à la philosophie, pour but suprême, les applications pratiques qui servent directement à la vie et à la société. Descartes, tout spiritualiste qu'il est, incline à cette opinion; « il voudrait qu'au lieu de cette philosophie spéculative qu'on enseigne dans les écoles, on en pût trouver une pratique, par laquelle, connaissant la force et les actions du feu, de l'eau, de l'air, des astres et de tous les autres corps qui nous environnent, aussi distinctement que nous connaissons les divers métiers de nos artisans, nous les pussions employer en même façon à tous les usages auxquels ils sont propres; et ainsi nous rendre comme maîtres et possesseurs de la nature. » Descartes va même plus loin : en terminant le *Discours*

de la méthode, il annonce « sa résolution de ne consacrer le temps qui lui reste à vivre qu'à tâcher d'acquérir quelque connaissance de la nature qui soit telle qu'on en puisse tirer des règles pour la médecine. » Et d'où vient tant de prédilection pour l'art médical? C'est que le philosophe est convaincu que, « s'il est possible de trouver quelque moyen qui rende communément les hommes plus sages et plus habiles qu'ils n'ont été jusqu'ici, c'est dans la médecine qu'on doit le chercher. »

Bacon, avant Descartes, avait appliqué toutes les ressources de son génie et de son style à imprimer à la philosophie cette direction nouvelle. C'était en changer absolument le caractère et la fonction, comme devait l'essayer aussi Auguste Comte, qui se croyait l'héritier de Bacon, et qui a échoué encore plus complètement. Au temps de Bacon, la méprise se conçoit mieux; on se débattait alors contre la scholastique, d'où l'on sortait à peine; on sentait tout le vide de ses vaines formules, et l'on se précipitait avec passion à l'excès opposé, au risque de blesser la philosophie, frappée d'un anathème qu'elle ne méritait pas, et qui n'aurait dû atteindre que les ridicules de l'école. Lord Macaulay, si justement implacable envers le chancelier prévaricateur, ne trouve pas assez d'éloges pour une innovation qu'il qualifierait volontiers de prophétique. A l'entendre, c'est Bacon qui a suscité et inspiré les sciences appliquées; qui leur a révélé leur avenir et leur fécondité inépuisable; c'est lui qui a appris enfin aux philosophes à ne plus se payer de mots et à ne s'occuper que des choses; à lui qu'est dû cet incomparable développement qui a commencé à son appel et qui ne s'arrêtera plus. Lord Macaulay fait bon marché d'un titre de gloire ordinairement attribué à Bacon; l'induction avait été connue, décrite bien avant lui, et employée de tout temps; lui-même n'en a rien su tirer. Mais son vrai titre, son titre impérissable, selon Macaulay, est d'avoir démontré que la philosophie doit avoir un but pratique et ne plus être uniquement un exercice de l'esprit; en excitant les hommes à découvrir des vérités utiles, Bacon les a arrachés aux rêves d'une stérile spéculation. Aussi Macaulay, dans son enthousiasme de panégyriste, n'hésite-t-il pas à mettre l'artisan fort au-dessus du philosophe, parce que l'artisan, même le plus vulgaire, un cordonnier par exemple, est cent fois plus exact dans ce qu'il crée que le philosophe ne l'est dans ce qu'il dit. Au temps de Pompée et de César, Posidonius, blâmé par Sénèque, prônait déjà la philosophie pratique, avec autant de ferveur et aussi peu de raison.

Laissons à Macaulay la responsabilité de cette comparaison; dans sa pensée, elle n'a rien d'injurieux; et convenons qu'il a parfaite-

ment expliqué les prévisions de Bacon. Mais où nous nous séparons de lui, c'est quand il semble admettre que c'est Bacon qui a déterminé ce mouvement immense d'industrie scientifique dont nous sommes les témoins. D'abord, un progrès tout à fait analogue, quoique moins général, s'est produit dès l'antiquité. Les magnifiques monumens qu'elle nous a transmis et que nous pouvons juger malgré leurs ruines, ses entreprises perpétuelles de civilisation pacifique ou de guerre, attestent assez que la science appliquée aux arts n'a pas été plus inconnue des anciens que du moyen âge et de nous. En second lieu, le siècle même où Bacon a vécu avait réalisé bon nombre de découvertes avant qu'il n'écrivît. Son mérite, qui n'en est pas moins considérable, c'est d'avoir deviné l'explosion qui se préparait, de l'avoir encouragée, et même de l'avoir louée avant qu'elle n'éclatât dans toute son énergie. Notre temps est encore plus fertile en inventions que ne l'ont été les deux siècles précédens ; serait-il équitable de reporter à l'influence de Bacon ce que nous voyons et ce que verront nos successeurs ? Ce serait une exagération que peut excuser le patriotisme, mais que l'impartiale histoire ne ratifie pas.

Que reste-t-il des conseils éloquens et répétés de Bacon ? Ceci uniquement, si on l'en croit : que la philosophie, depuis sa plus lointaine origine jusqu'au XVIIe siècle, a fait fausse route, et qu'elle doit à tout prix cesser d'être spéculative, pour devenir pratique et utile. Avoir contre soi Macaulay, Bacon, peut-être Descartes, et certainement la plupart des savans contemporains, qui tiennent la philosophie en fort médiocre estime, c'est beaucoup ; mais cependant nous ne nous rendons pas, et nous résistons sans hésiter à ces autorités imposantes. Nous maintenons que la philosophie n'a point à se réformer ; elle n'a nullement à changer de rôle ; sa mission est bien toujours celle-là même que lui assignaient les sages de l'antiquité, quand ils la nommaient la science des choses divines et humaines. Etudier l'esprit de l'homme, la nature et Dieu, lui suffit ; c'est là son devoir : et dans la division du travail intellectuel, sa part est assez grave et assez large pour l'absorber entièrement. La tâche est si ardue qu'en s'y consacrant sans réserve, elle ne peut pas même se flatter de l'accomplir dans toute son étendue. Les questions qui lui sont confiées sont trop hautes et trop mystérieuses pour que l'esprit de l'homme n'y succombe pas quelquefois, en dépit des efforts les plus énergiques et les plus constans. Le mot de l'énigme universelle n'a été définitivement trouvé, ni par Socrate, ni par Platon, ni par Aristote, ni par Descartes. Dans les religions, ce mot n'est trouvé que pour les croyans et les fidèles ; il reste éternellement à chercher : chaque philosophe vient à son tour dé-

poser son opinion et son témoignage individuel. Quand la voix de l'interprète est assez puissante, elle est entendue par l'humanité, ou du moins par l'élite qui se dévoue au même labeur, ou qui se préoccupe des mêmes problèmes. Appeler la philosophie à devenir pratique, au sens de Bacon ou de Macaulay, c'est lui proposer de déserter son poste. Les sciences mêmes, issues de la philosophie, leur mère et leur institutrice, ne peuvent jamais s'en passer complètement, et elles ne doivent pas davantage céder à une invitation décevante. Elles non plus n'ont point à penser à l'utile; elles ne doivent penser qu'au vrai.

Est-ce à dire pour cela que la science pure et la philosophie sont sans fruit, comme Bacon le leur reproche, et stériles, comme ces vierges auxquelles il les compare? L'histoire du passé est là pour protester et prononcer sans appel. Le platonisme frayant la voie à des croyances meilleures, quatre cents ans avant l'ère chrétienne, le péripatétisme exerçant sa souveraineté bienfaisante durant tout le moyen âge, le stoïcisme soutenant les âmes défaillantes, le cartésianisme au siècle de Louis XIV, ont-ils été sans influence sur les destinées du genre humain? La philosophie du XVIIIe siècle n'a-t-elle rien fait pour son temps ni pour le nôtre? Est-ce qu'il peut y avoir deux réponses à de telles questions? Si l'on veut rapprocher les changemens qu'amènent les sciences appliquées aux arts des changemens que la philosophie cause dans le monde moral, nous nous assurons que la spéculation, tant accusée de stérilité, a été plus pratique et plus efficace que les sciences hybrides auxquelles on voudrait l'immoler. Vienne quelque nouveau génie, si Dieu nous l'accorde, dans la philosophie et dans la science, et l'on verra si notre âge reste plus insensible et plus sourd que ses devanciers, et s'il écoute moins attentivement l'heureux mortel qui lui apportera une parcelle de vérité ignorée jusque-là. Quant à renoncer définitivement aux problèmes qu'agite la philosophie, ce n'est pas à elle qu'il faut le demander; c'est à l'esprit humain.

A l'heure où nous sommes, la philosophie n'entre donc pas dans le ménage de la science, comme l'en accusait Claude Bernard; elle connaît trop bien ses propres frontières pour vouloir envahir les frontières d'autrui. Elle respecte toutes les sciences, et elle applaudit d'autant plus volontiers à leurs progrès qu'elle en profite. Plus leur domaine s'étend, plus le sien, qui ne peut pas s'étendre, devient solide. Après Copernic, Kepler, Newton, Laplace, la métaphysique ne peut plus parler du système du monde comme au temps d'Aristote; après Cuvier et la révélation des fossiles, elle ne peut pas parler du globe que nous habitons dans les mêmes termes que Voltaire, au siècle dernier. Ainsi la philosophie, loin de dédaigner le concours de la science, le réclame; elle en use, pour pénétrer

plus profondément dans les secrets de la nature et de la Providence. La psychologie même ne repousse pas l'aide de la physiologie, mais elle s'en distingue ; l'esprit, qui, pour se connaître, ne peut s'en fier qu'à lui-même, ne sait que trop qu'il est joint à un corps. Descartes, qui a fait le *Discours de la méthode*, a fait aussi le *Traité des passions de l'âme*. Mais la philosophie, malgré les emprunts qu'elle peut demander aux sciences, n'en est pas moins indépendante. Elle sent sa supériorité, non point par une illusion d'amour-propre, mais parce qu'elle est antérieure aux autres sciences et plus générale qu'aucune d'elles. La philosophie gardera la priorité qui lui est échue dans le temps et dans l'ordre universel des choses ; ce n'est pas elle qui a posé ces règles immuables ; elle y obéit comme le reste ; et le seul avantage peut-être qu'elle revendique, c'est de les comprendre aussi clairement que le permet notre trop réelle infirmité.

Concluons qu'entre les sciences et la philosophie, il n'y a pas plus aujourd'hui qu'autrefois le moindre motif de dissentiment ; elles servent toutes deux une seule et même cause, et contribuent à un résultat commun : l'interprétation de plus en plus exacte et de plus en plus large des œuvres de Dieu. D'où viennent donc des divergences qui nuisent également à l'une et à l'autre ? Elles tiennent uniquement à des préjugés dont les meilleurs esprits ne se préservent pas toujours. L'antiquité, exempte de ces préventions, n'a jamais connu une telle différence entre les sciences et la métaphysique. Les controverses de notre temps passeront comme tant d'autres, sans laisser plus de traces ; et surtout elles ne changeront rien aux relations essentielles de la philosophie et des sciences. Mais ce qu'on pourrait attendre des savans qui se plaisent à ces polémiques, ce serait de montrer un peu plus de tolérance. On a pu les avertir assez justement qu'ils renouvellent contre la philosophie la guerre que lui a faite, pendant si longtemps, la théologie. S'unir à la théologie contre la libre métaphysique, c'est une violente contradiction de la part des sciences contemporaines ; elles se l'infligent cependant, sans se douter peut-être de la faute qu'elles commettent si gratuitement. Il est vrai que jadis les persécuteurs supprimaient la personne de leurs adversaires ; aujourd'hui, on se contente de supprimer les questions ; et, du même coup, la philosophie, qui dès lors n'aurait plus de raison d'être. Toute proportion gardée entre les époques, les sciences ne se font guère plus d'honneur que la théologie, par de hautaines et insoutenables négations, ou par une indifférence peu digne d'elles.

BARTHÉLEMY-SAINT HILAIRE.

L'EXPÉDITION DU TAGE

I.

Ce n'est pas en vain qu'on s'est imprégné de l'esprit d'une époque héroïque. Les officiers de 1812 étaient des enfans quand éclata la révolution française. Toute leur éducation s'est faite sous l'influence d'événemens qui, durant un quart de siècle au moins, nous donnèrent le droit incontestable de nous appeler « la grande nation. » Nos revers maritimes ne suffisaient pas à étouffer chez eux l'orgueil dont le cœur de tout Français, à cette époque, était gonflé. On s'en prenait au gouvernement des avocats, à l'anarchie ; on se disait que le retour à la discipline, aux saines traditions militaires, ne pouvait manquer de changer bientôt le cours des choses. La confiance était prête : le moindre succès devait lui donner l'essor. En ce moment, les Duperré et les Bouvet parurent (1) : une sorte de commotion électrique ébranla la flotte tout entière. Les campagnes de l'Inde furent, pour notre marine si éprouvée en 1798 et en 1805, ce qu'avait été au XVIe siècle, pour les flottes chrétiennes de la Méditerranée, la bataille de Lépante (2). Le prestige anglais s'effaçait peu à peu ; Aboukir et Trafalgar tombaient insensiblement dans l'oubli. Nul n'aurait

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er novembre 1887, l'article intitulé : *les Héros du Grand-Port.*

(2) Voyez, dans la *Revue* du 1er décembre 1885, l'article intitulé : *Un Amiral de vingt-quatre ans.*

osé dire, après le combat du Grand-Port : « Les Anglais sont invincibles sur mer. » On ne le pensait même plus. Voilà le nouvel esprit, la nouvelle marine dont la restauration recueillit l'héritage. Elle y ajouta les souvenirs de la grande lutte engagée en 1778, terminée en 1783, et fit de cet assemblage la glorieuse marine qu'elle transmit au gouvernement de Juillet.

La plus lourde faute que nous pourrions commettre serait de vouloir dater notre histoire d'hier. Tant de révolutions ont passé sur notre malheureux pays que la foi politique y a été nécessairement fort ébranlée. Qu'il nous reste au moins le culte de la France ! Quand je compare ma carrière à celle de mon ami Drummond, que j'ai rencontré *commander*, *post-captain*, vice-amiral, amiral, après l'avoir connu *midshipman*, je ne puis m'empêcher de le trouver bien heureux de n'avoir jamais eu à servir qu'un seul et même gouvernement. La stabilité est vraiment une belle chose. A défaut de ce présent enviable, le ciel nous a du moins départi une humeur facile, indulgente, douce à nos adversaires. De trop fréquentes secousses ont amorti chez nous la haine du méchant. Le méchant en politique est, — personne ne l'ignore, — celui qui ne pense pas comme nous. Ce n'est pourtant pas assez d'être clément envers les vaincus, il faut aussi être juste. Il n'est pas un de ces pouvoirs si tristement éphémères, pas un de ces gouvernemens que nous avons successivement renversés dans un jour de colère ou dans un jour de folie, qui n'ait consciencieusement cherché, suivant ses lumières, la grandeur et la prospérité du pays remis, par un tour de roue de la Fortune, à sa tutelle.

Les aptitudes d'une nation ne se révèlent pas dès le premier jour. L'Angleterre n'est devenue une puissance maritime que vers la fin du XVIe siècle. Les flottes flamandes lui ont longtemps suffi pour conduire ses armées à l'invasion de la France. S'il ne lui eût fallu défendre ses rivages contre la Grande-Armada, si les richesses du Nouveau-Monde n'eussent allumé les convoitises de ses corsaires, il se serait peut-être passé bien des années encore avant que l'Angleterre songeât à se constituer une marine nationale. Notre marine, à son tour, prit naissance quand l'ennemi séculaire afficha la prétention de faire de la Manche une mer fermée, du domaine colonial un apanage anglais. La restauration reprenait l'une après l'autre les traditions de l'ancienne monarchie ; il eût été surprenant qu'elle ne tentât pas de faire revivre la marine de Louis XIV et de Louis XV, la marine surtout si brillante de Louis XVI. Elle aurait, je le crois, préféré, s'il eût fallu choisir, une grande flotte à une grande armée. Le continent ne l'inquiétait pas ; l'Angleterre lui faisait toujours ombrage. Peu d'années avant la révolution de 1830, on vit tout à

coup reparaître dans nos rangs, ou se préparer à y prendre place, la plupart des noms inscrits en 1778 sur les listes du grand corps : les Contenson, les Coriolis, les Maisonneuve, les Morogue, les Charitte. La base de la marine royale en 1830 n'en restait pas moins encore ce que j'ai appelé la marine de 1812.

La restauration voulait que sa marine fût une marine savante. Elle se croyait en droit d'attribuer nos revers aux grossières pratiques des officiers improvisés en 1792, et ne pensait pas que, pour commander les vaisseaux du roi, il suffît d'être « un homme de métier. » La restauration, en un mot, se faisait gloire du souvenir de Borda presque autant que de celui de Suffren. Je ne l'en blâmerai pas. Toute tendance cependant n'est bonne qu'à la condition de ne pas tomber dans l'exagération. Les observations et les calculs astronomiques prirent en quelques années une importance que le sujet ne comportait certes pas. On ne parlait plus que de distances lunaires, et l'avancement semblait en quelque sorte exclusivement promis à celui qui ferait le meilleur usage de son sextant ou de son cercle à réflexion. Un peu plus tard survint la manie des rapports. Des réputations s'établirent sur des dépêches plus ou moins bien tournées. Tout cela n'était pas en soi regrettable, pourvu que tout cela ne devînt pas puéril. Le danger eût commencé le jour où, sacrifiant à de vaines chimères, on aurait cessé de mettre en première ligne « le métier, » c'est-à-dire le grand art de manœuvrer et de combattre. J'ai vu poindre le temps où tout enseigne de vaisseau, assez riche pour payer le cens, allait, si l'on n'y prenait garde, aspirer à devenir député. Confiez donc un quart à d'aussi profonds politiques ! Le capitaine Roussin restera, par la juste proportion de ses aptitudes et de ses ambitions, un modèle achevé du véritable officier de marine. Il a été astronome, hydrographe à ses heures, négociateur, préfet maritime, ministre, représentant de son pays, dans les circonstances les plus délicates : il a mis, avant tout, sa gloire à savoir, mieux qu'un autre, conduire un vaisseau dans un chenal difficile ou au feu.

Le naufrage de la *Méduse* sur le banc d'Arguin eut, en 1816, un grand retentissement. Il servit de prétexte à une immolation générale. Les « rentrans » se virent à leur tour impitoyablement frappés. On les accusa en bloc d'ignorance. Le procédé est commode ; il a de plus l'avantage d'être assuré d'avance de la faveur publique. Dans ses enthousiasmes comme dans ses dénigremens, la France ne s'arrête jamais à mi-chemin. Pas une voix ne s'éleva d'ailleurs pour défendre le commandant Chaumaret. La seule excuse qu'on pût trouver à la perte de la malheureuse frégate fut toutefois timidement insinuée. Les cartes de cette partie de la côte d'Afrique

étaient si défectueuses! Nommé au commandement de la corvette la *Bayadère*, le capitaine Roussin fut chargé de les rectifier. Il partit de Rochefort le 29 janvier 1817. L'aviso le *Lévrier*, commandé par l'enseigne de vaisseau Legoarant, l'accompagnait; un ingénieur hydrographe, M. de Givry, dépositaire des traditions encore respectées aujourd'hui de M. Beautemps-Beaupré, devait lui prêter le secours de ses connaissances techniques.

Le 17 août, la *Bayadère* rentrait au port. Au début de l'année 1818, elle reprenait la mer pour mener à bonne fin le travail ébauché dans une première campagne. « J'ai rendu compte au roi, écrivait au commandant de la *Bayadère* le comte Molé (impassible exécuteur de la rigoureuse épuration qui suivit le naufrage de la *Méduse*), des deux campagnes successives dans lesquelles vous avez continué jusqu'aux îles de Los les reconnaissances entreprises par le chevalier de Borda en 1776. Ce savant navigateur ne les avait pas prolongées au-delà du cap Bojador. J'ai particulièrement insisté sur les difficultés que présentait l'archipel des Bissagos. L'intrépidité avec laquelle vous avez affronté les dangers d'une pareille expédition, la prudence dont vous avez fait preuve en y échappant et l'infatigable activité qui vous a conduit aux heureux résultats que vous avez obtenus, ont paru au roi dignes des plus grands éloges. Sa Majesté m'a chargé de vous en exprimer sa satisfaction. » Un ministre de Louis XVI n'aurait pas mieux dit. L'hydrographie n'a plus guère de mystères : elle n'en demeure pas moins un des exercices les plus salutaires du marin. C'est par elle qu'on apprend à fixer dans sa mémoire la configuration et le gisement des terres, les alignemens qui conduisent le navire, comme si on le plaçait sur un rail, à travers le labyrinthe des aiguilles de granite, des longues battures de roche et des sournoises surprises des bancs de sable.

Le grand titre hydrographique de l'amiral Roussin n'est pas l'exploration à laquelle le comte Molé rendait si justement hommage; le *pilote du Brésil*, magnifique levé de 900 lieues de côtes à peu près inconnues, gigantesque travail accompli sur un navire à voiles de l'année 1819 à l'année 1821, assigne au commandant de la *Bayadère* un rang bien plus exceptionnel encore parmi les officiers qui se sont voués à ces utiles et périlleux travaux. S'il ne s'agissait que d'un officier ordinaire, je pourrais insister davantage : pour un homme qui a sa place marquée aux pages les plus honorables de notre histoire, de pareils services se perdent dans le nombre. On aurait sans doute mauvaise grâce à les passer sous silence; ce n'est pourtant pas l'hydrographe qui sauvera la mémoire de l'amiral Roussin de l'oubli; ce n'est pas même le diplomate habile et prévoyant :

ce sera l'homme de guerre. Les lauriers conquis dans le Tage sont les seuls qui ne se faneront jamais.

Au mois de juillet 1821, le capitaine de vaisseau Roussin repartait pour le Brésil, à la tête d'une division navale composée de la frégate l'*Amazone* qu'il montait, de la corvette l'*Espérance*, du brick le *Curieux* et de la goëlette la *Lyonnaise*. Au mois de septembre de la même année, il reçoit l'ordre de passer, avec l'*Amazone*, dans la mer du Sud. Les frégates la *Clorinde*, commandée par le capitaine de Mackau, la *Pomone*, confiée au capitaine Fleuriau, sont déjà en observation dans les ports du Chili : elles se rangeront, dès son arrivée, sous ses ordres. « La mission ostensible, a écrit le baron Portal dans ses remarquables mémoires, était de faire des reconnaissances et des vérifications hydrographiques ; le but réel et secret, d'étudier ce qui se passait, de causer avec Bolivar et de nous préparer au rôle que nous aurions à jouer. » La situation de cette division lancée audacieusement au-delà du cap Horn fut pendant un instant assez critique. L'Angleterre, toujours prête à régenter le monde, semblait vouloir s'opposer à notre intervention en Espagne, comme elle nous menaça plus tard de s'opposer à notre expédition d'Alger. Le commandant Roussin opéra sa retraite vers les mers d'Europe, sans attendre d'instructions, ne prenant conseil que des circonstances, et montrant pour la première fois cet esprit de décision qui le marquait d'un cachet à part. Sa conduite fut approuvée : on l'en récompensa, le 17 août 1822, par le grade de contre-amiral.

Un contre-amiral de quarante et un ans ! cela ne se voit pas souvent aux jours où nous sommes. Même après le sanglant et magnifique combat livré par l'*Aréthuse* (1), le 7 février 1813, combat qui, au dire de Decrès, « laissait bien loin derrière lui celui de la *Belle-Poule* en 1778, celui de la *Nymphe* en 1780, et tous les autres qui ont eu plus ou moins de célébrité, » la promotion de Bouvet au grade d'officier-général paraîtra encore au trop scrupuleux ministre « prématurée. » Bouvet n'a que trente-huit ans ! On se contentera de le nommer officier de la Légion d'honneur. En 1822, Bouvet est toujours capitaine de vaisseau. Serait-il, par hasard, astronome insuffisant ? Rédigerait-il mal ses rapports ? Nous savons cependant par le précis de ses campagnes, opuscule excellent qu'il publia en 1840, que la plume en ses mains eut, quand il le fallait, toute la vigueur de sa vaillante épée. Les César, les Napoléon, les Bugeaud, n'ont pas mieux écrit. Bouvet était de leur école.

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er novembre 1887, l'article intitulé : *les Héros du Grand-Port*.

L'étrange oubli dont le capitaine de la *Minerve*, de l'*Iphigénie*, de l'*Aréthuse* fut victime, demeure donc, à mes yeux, inexplicable. « Je pense, j'affirme et je l'ai dit sans cesse à qui l'a voulu entendre, s'empresse de lui écrire l'amiral Roussin lorsqu'il apprend, pendant une relâche à Rio-Janeiro, la promotion du 17 août 1822, que vous êtes le premier officier de la marine de France. J'ai plus appris, pendant les dix mois que j'ai été votre second, que dans tout ce que j'ai vu ailleurs. Je n'ai jamais cru possible de me voir avant vous sur une liste... Vous m'avez fait croire que les belles actions étaient faciles en me montrant combien elles paraissaient vous coûter peu. J'ai tâché de vous imiter, mais je n'en ai eu que le désir : les occasions m'ont manqué. Vous, qui les avez trouvées et si glorieusement saisies, combien n'êtes-vous pas au-dessus de moi ! Je l'aurais appris cent fois par les étrangers si je n'en étais convaincu. Les Anglais, cher Bouvet, vous rendent une haute justice, et j'ai eu souvent l'occasion de me glorifier de vous avoir eu pour mon chef, de pouvoir aujourd'hui vous nommer mon ami. » Que pensez-vous de ce second et de ce capitaine? Vous étonnerez-vous encore qu'on soit fier d'être marin, quand la marine a produit de tels hommes?

Rentré en France le 31 décembre 1822, le contre-amiral Roussin arborait de nouveau son pavillon sur la frégate l'*Amphitrite*, le 6 juillet 1823. Il ne réclamait pas de repos ; on trouvait tout naturel de ne pas lui en accorder. Sur l'*Amphitrite* et sur l'*Amazone*, qui lui fut bientôt rendue, coursier fidèle dont il connaissait les allures, Roussin prit part aux grandes manœuvres de l'escadre d'évolutions rassemblée sous les ordres d'un illustre maître, le vice-amiral baron Duperré. La campagne fut courte : commencée le 6 juillet, elle se termina le 27 septembre.

II.

Une période de loisir s'ouvrait enfin. Durant quarante-deux mois et vingt-sept jours, le contre-amiral Roussin ne fut plus qu'un homme de bureau. Il n'y a que les capitan-pachas qui commandent toute leur vie. Il est vrai que leur vie est souvent abrégée lorsqu'ils cessent de plaire. Ne nous plaignons donc pas trop de notre sort. A l'exemple de l'Angleterre, la France créait, le 21 août 1824, un conseil d'amirauté. On espérait, grâce à cet expédient, pouvoir se dispenser de chercher dans la marine même le ministre à qui l'on confierait la conduite de ses destinées. Grande illusion, suivant moi ! La responsabilité, quelque détour qu'on prenne pour en

alléger le fardeau, ne se partage pas. « Le conseil d'amirauté entendu, » des décisions de la plus grave importance furent prises dans l'espace de quelques années. Préfectures maritimes, équipages de ligne, vaisseau-école pour l'instruction des aspirans, ordonnance du 27 octobre 1827 sur le service à la mer, sortirent presque à la fois des élucubrations qui aspiraient à reprendre en sous-œuvre la vieille maison édifiée par Colbert. On a beaucoup pâli, même en des temps récens, sur l'organisation du service des arsenaux. Je n'y attache, pour ma part, qu'un très médiocre intérêt. Les mesures réellement fécondes, mesures que l'on doit à deux règnes différens, sont, à mon sens : l'institution des écoles de spécialités et la constitution encore solide et vivace de la maistrance navale. Le contre-amiral Roussin, — c'était la plus haute marque d'estime et de confiance que le gouvernement de la restauration pût lui donner, — fut appelé, dès la création du conseil d'amirauté, à en faire partie. Si l'organisation qui nous régit encore a quelque valeur, le contre-amiral Roussin serait assurément en droit de revendiquer l'honneur d'avoir, plus que tout autre, contribué à la fonder. Je ne regretterai cependant pas pour sa gloire que ces fonctions administratives ne se soient pas prolongées outre mesure. L'amiral, dans mon humble opinion, avait un meilleur emploi à faire des rares qualités que onze années de service actif achevèrent, de 1817 à 1828, de mûrir.

En 1827, la capture de sept bâtimens français arrêtés, à l'embouchure de la Plata, par les forces brésiliennes, en vertu de doctrines que la France n'a jamais admises, fit naître entre l'empereur don Pedro Ier et le gouvernement français un conflit sérieux. Pendant des mois entiers, la diplomatie s'efforça en vain d'aplanir le différend. Il fallut se résoudre à une démonstration armée. Le contre-amiral Roussin fut placé à la tête d'une division navale composée du vaisseau le *Jean-Bart*, des frégates la *Terpsichore*, la *Nymphe*, l'*Aréthuse*, la *Magicienne*, des corvettes l'*Isis* et la *Railleuse*, des bricks-avisos l'*Iris* et le *Cygne*. L'amiral arbora son pavillon sur le *Jean-Bart* le 25 avril 1828. Au mois de mai, il quittait le port de Brest. La route du Brésil lui était familière. On ne savait pourtant pas encore que, pour couper la ligne, en d'autres termes, pour sortir du fameux et lugubre « pot au noir, » il vaut mieux ne pas se laisser intimider par l'exemple de Cabral, qui découvrit le Brésil malgré lui. S'opiniâtrer, dans la crainte des courans équatoriaux, à suivre le long de la côte d'Afrique « la route des Portugais, » est une mauvaise tactique. En s'abandonnant, au contraire, aux vents variables qui règnent sous l'Équateur, en pro-

longeant franchement sa bordée vers le continent américain, on ne tarde pas à retrouver un ciel clair et le régime régulier des alisés. Cette confiance ne nous a été inspirée que depuis une trentaine d'années par le succès de quelques capitaines américains. La route des Portugais, recommandée encore par « le pilote du Brésil, » retint assez longtemps le *Jean-Bart* dans des parages où les grains sont fréquens. Un de ces tourbillons soudains, difficiles à prévoir, surprit le fier vaisseau toutes voiles déployées, les cacatois en tête de mât, et lui coûta la perte de sa grand'vergue. L'accident me fut plus d'une fois raconté par de vieux matelots, durant les quarts de nuit, sur le gaillard d'avant de l'*Aurore*. L'amiral Roussin le supporta sans humeur et le répara si promptement, que sa traversée en fut à peine allongée. Le 5 juillet, il arrivait devant l'entrée de Rio-Janeiro.

Sans perdre un instant, sans s'amuser à parlementer avec les forts qui le hèlent, il franchit tout d'un trait les formidables passes hérissées d'artillerie. Duguay-Trouin lui a donné l'exemple, et pourtant Duguay-Trouin, s'il eût pu voir les fortifications nouvelles sous lesquelles l'escadre en branle-bas de combat et mèches allumées défile, n'aurait pu s'empêcher d'applaudir à tant d'audace. Les canonniers des batteries, pris à l'improviste, hésitent, attendent des ordres : vaisseau, frégates, corvettes, bricks, toute l'escadre, conduite par le *Jean-Bart*, est déjà hors de portée. Roussin va jeter l'ancre à 600 mètres des quais de la ville. Dès ce moment, il était maître de la position. Il salue le pavillon brésilien : le salut lui est rendu coup pour coup. Il demande une audience à l'empereur : l'audience lui est sur-le-champ accordée. En quelques jours, l'intelligence se trouve rétablie entre les deux pays. Au mois de septembre 1829, l'escadre rentrait à Brest. Le 15 septembre, l'amiral, pacifiquement victorieux, amenait son pavillon.

« Le roi, lui écrivait le ministre de la marine, a remarqué la manière franche et hardie dont vous avez débuté sur la rade de Rio-Janeiro, en venant mouiller devant cette ville, prêt à vous conduire en ami ou en ennemi, suivant les circonstances. Vous avez eu, aussitôt après, une heureuse inspiration en brusquant votre première entrevue avec l'empereur don Pedro. Il n'est pas douteux que cette démarche n'ait aplani tous les obstacles. Ainsi, monsieur le contre-amiral, vous avez amené, par votre attitude, la solution d'une difficulté qui intéressait essentiellement notre commerce, et vous avez fait consacrer pour l'avenir un principe important de droit maritime, principe qu'à l'exemple de l'Angleterre, le Brésil n'avait pas voulu jusque-là reconnaître. Il n'a point échappé au roi qu'étant à la tête de forces suffisantes pour détruire, s'il l'eût fallu,

celles que la marine brésilienne aurait pu vous opposer, vous avez su résister au désir, si naturel chez les Français, de triompher les armes à la main, et que vous avez préféré parvenir au même résultat d'une manière également honorable pour le pavillon de Sa Majesté, sans sacrifier aucun des bâtimens ni des marins qu'elle avait mis à votre disposition; sans rompre les liens d'amitié qu'il importe à la France de conserver avec la seule monarchie qui existe en Amérique. »

Le contre-amiral Roussin était déjà baron : le roi voulut le nommer gentilhomme de sa chambre. Je ne dirai pas avec un des biographes de l'amiral : « Cette faveur, il ne l'avait assurément pas sollicitée; il se montra même fort contrarié quand il apprit que le roi l'avait élevé à une distinction qui ne s'alliait ni avec les habitudes de sa vie ni avec son caractère. » J'aime à croire, au contraire, qu'il en fut très flatté.

« On ne prête qu'aux riches, » affirme le proverbe. Le contre-amiral Roussin devait l'éprouver. A peine était-il l'objet de l'attention du monarque qu'une ambition, dont il lui était bien permis de caresser secrètement la pensée, mais dont il n'eût jamais peut-être osé risquer l'aveu, se trouvait tout à coup satisfaite. Le 25 janvier 1830, l'Académie des Sciences l'appelait dans son sein par 49 suffrages sur 52 votans. Que de fois j'ai accompagné l'élu reconnaissant de l'Institut jusqu'aux portes du palais où tant d'illustrations se plaisaient à lui faire fête! Que de fois je l'en ai vu revenir heureux et pour ainsi dire rajeuni! C'était au temps où ses forces, prématurément affaiblies, lui annonçaient déjà l'inévitable déclin. Il oubliait tout, les affaires, les soucis, les souffrances, dès l'instant où il pénétrait dans ce temple serein de la science et de la sagesse.

Je vais anticiper sur les événemens : le moment cependant ne saurait être mieux choisi pour montrer les sentimens qui l'animaient envers une compagnie dont les membres ont tant fait pour la gloire de la France. L'entrée du Tage a été forcée : il a écrit au ministre, il a écrit à sa femme, il a écrit à sa mère. Maintenant il s'adresse au président de l'Académie des Sciences : « Monsieur le président, lui dit-il, ce n'est pas sans un peu de défiance que je prends la liberté de vous écrire. Privé depuis dix mois de la société de confrères qui commandent au plus haut degré mon attachement et mon respect, une si longue absence m'a sans doute effacé de leur souvenir : le leur m'est toujours présent, et j'éprouve souvent le désir de le leur dire. Une circonstance de quelque intérêt m'encourage : je me suis flatté qu'elle servirait de passeport à l'hommage de mes sentimens pour l'Académie. A la faveur du léger bruit

qui lui parviendra de Lisbonne, j'espère qu'elle distinguera avec bonté le nom d'un de ses membres. C'est dans cette confiance que je vous adresse ces deux mots. Veuillez, mons ieur le président, y voir l'expression de l'affection respectueuse que je porte à mes confrères et dont je vous prie de vouloir bien être l'interprète auprès d'eux. »

En 1830, la vieillesse ennemie n'approchait pas encore du vaillant officier-général. Le contre-amiral Roussin était alors dans toute la force, dans toute la verdeur de sa maturité. L'avenir s'ouvrait devant lui rempli de promesses : la révolution de Juillet vint brusquement fermer ces perspectives. Par bonheur, je l'ai déjà dit plus haut, si notre pays a connu, depuis l'année 1789, bien des périodes troublées, ces vicissitudes politiques, en se multipliant, ont, comme d'autres fléaux, notablement perdu de leur venin. Le gouvernement sorti des barricades ne fit de victimes que parmi ceux qui mirent leur honneur à réclamer ce rôle. Était-ce bien au moment où la flamme menaçait de gagner toute l'Europe, où la guerre étrangère semblait, pour mille motifs, prochaine et inévitable, qu'un officier de quelque valeur eût pu songer à se réfugier dans la retraite? Ni l'amiral Duperré, ni l'amiral Roussin, ni l'amiral de Rigny, ni l'amiral de Mackau, n'apprécièrent ainsi leur devoir. Ils ne sortirent pas de nos rangs. Tout bon Français en remerciera le ciel.

Au mois de novembre 1830, le contre-amiral Roussin était appelé, en qualité de préfet maritime, à prendre la direction de notre plus important arsenal, du port de Brest. Il y trouva le choléra et l'émeute, fit avec une égale énergie face aux deux calamités, mérita les bénédictions du peuple et l'estime de tous les gens de bien. Une ordonnance du 26 avril 1831 le nomma grand-officier de la Légion d'honneur. Moins d'un mois après, il était investi du commandement des forces navales destinées à exiger du gouvernement portugais « réparation des injustices dont les Français établis à Lisbonne avaient à se plaindre. »

III.

« Le monde est bien malade, monsieur l'amiral, » disait le roi Jean VI à mon père, qui, revenant de la Mer du Sud, lui était, en 1819, présenté au Brésil. En quel temps le monde n'a-t-il pas été malade? Il semblerait vraiment que notre génération ait été la seule à souffrir des agitations auxquelles il a plu au ciel de livrer l'esprit humain. A toutes les époques de l'histoire, il y a eu des satis-

faits et des mécontens, des riches et des pauvres, des enfans gâtés et des déshérités. Ne cherchons pas ailleurs, de quelque beau nom qu'on les décore, le secret des aspirations qui troublent de temps à autre les situations acquises, ne prétendant pas au fond autre chose que substituer une couche sociale à une autre. On ne peut toutefois méconnaître la profondeur de la leçon que Joseph de Maistre donnait du même coup aux gouvernans et aux gouvernés : « Je voudrais, disait-il, pouvoir me placer entre les peuples et les rois ; dire aux peuples : les abus valent mieux que les révolutions ; et aux rois : les abus mènent aux révolutions. »

Il existait de nombreux abus dans les vieilles monarchies. Je n'ai pas, ce me semble, à le prouver ; la chose est généralement admise. La période de réaction qui suivit la chute de l'empire rendit, par une pente naturelle, ces abus à la fois plus audacieux et plus crians : l'esprit de discussion qu'avait éveillé la révolution française les rendit plus difficiles à supporter. Au commencement de l'année 1820, l'Espagne se soulève ; au mois de septembre, le Portugal réclame à son tour une constitution. Chassé du Brésil par une insurrection inattendue, le roi Jean VI vient, sur ces entrefaites, reprendre, le 3 juillet 1821, le gouvernement de ses états de terre ferme. Quel chemin ont fait les idées depuis le jour où le plus débonnaire des souverains évacuait Lisbonne pour y céder la place à l'armée de Junot ! Ce ne sont plus les Portugais du 29 novembre 1806 que l'héritier de la maison de Bragance retrouve ; c'est tout un peuple en proie aux passions jusqu'alors contenues, qui, pendant quinze années, ont couvé sous la cendre. Le mot de l'empereur François à la diète de Hongrie est plus vrai que jamais : *Totus mundus stulticitat et vult habere constitutiones novas.* L'Europe en démence ne rêve qu'institutions nouvelles. Le bon Jean VI s'accommoderait assez volontiers d'un régime qui appelle des chambres, des ministres, au partage de la responsabilité royale. Il n'a pas, comme tant d'autres souverains, la fureur de gouverner par lui-même ; il se contentera fort bien de régner.

La fierté de la reine ne se soumet pas aussi aisément ; la reine s'indigne à la seule pensée d'un compromis, qui n'est à ses yeux qu'une abdication déguisée. Jean VI a deux fils. Le ciel les a faits d'humeur très différente. L'un d'eux, l'aîné, a l'esprit libéral : il est resté au Brésil, où il règne, depuis le départ de son père, sous le nom de don Pedro Ier. Le second, don Miguel, a gardé pour sa part tous les instincts despotiques de la race. Il aspire ouvertement, sans vouloir prendre la peine de s'en cacher, au trône de Portugal, quand la mort de son père rendra ce trône vacant. Le 10 mars 1826, Jean VI trouve enfin dans la tombe le repos qu'il n'a jamais

connu sur la terre. Don Miguel, après maintes péripéties, voit réaliser ses espérances : il est roi. L'absolutisme avec lui a repris l'avantage ; le Portugal se remet hardiment en marche pour remonter, si la chose est encore possible, le cours des siècles. Don Miguel ne croit pas la tâche au-dessus de ses forces et de son courage. Un nouveau coup de tonnerre éclate : la révolution s'est rendue maîtresse de la France. Que tous les souverains se tiennent sur leurs gardes ! Le fils de Jean VI reste un instant atterré. Sa nature l'emporte : il combattra la contagion par le fer et le feu. La révolution de 1830 lui est apparue comme un sacrilège ; la majesté des rois est intéressée à la proscrire et à la détester. Tels sont ses sentimens : il n'en fait pas mystère. La déportation, les emprisonnemens, les amendes, la flagellation en place publique, infligés aux Français sous le moindre prétexte, ne sont à ses yeux que l'expiation du grand attentat que son cœur abhorre. Il y allait de l'honneur, de la sécurité même du gouvernement de Juillet, de ne pas laisser de semblables offenses impunies.

Les négociations demeuraient infructueuses. Pouvait-il en être autrement? L'envoi d'une force navale devant le Tage fut résolu. L'Angleterre ne s'y opposait pas ; tout un parti dans ce parlement, où l'on a vu se manifester tour à tour des sympathies pour les causes les plus diverses, semblait même nous y encourager. L'Angleterre libérale, elle aussi, avait eu ses craintes; la révolution de Juillet les dissipa; il ne lui paraissait pas bon qu'on mît au ban de l'Europe la seule monarchie qui voulût se modeler à son image. Le gouvernement de Juillet était donc assuré d'avoir le champ libre.

La démonstration armée fut, au début, restreinte, la force employée peu considérable. Le blocus du Tage fut déclaré. Une division, placée sous les ordres du capitaine de vaisseau de Rabaudy, — encore un officier de la *Sémillante*(1), — eut mission de le maintenir. Cette division ne se composait que de la frégate la *Melpomène* et de quelques corvettes. Plusieurs navires de commerce portugais se virent brusquement arrêtés en mer. Le commandant de Rabaudy les expédia sur Brest. Le dommage n'était pas sérieux; le gouvernement de don Miguel n'en tint compte. Il fallut se résoudre à vaincre sa résistance par une agression plus directe et plus imposante. L'armement d'une escadre fut prescrit au port de Toulon. Le contre-amiral Hugon conduirait dans les eaux du Tage les forces réunies dans la Méditerrannée; le contre-amiral Roussin, — le sou-

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er février 1886, p. 611, la capture du navire anglais la *Cecilia*. L'aspirant de première classe de Rabaudy fut chargé, le 15 mars 1808, de conduire cette prise à l'Ile-de-France.

venir de Rio-Janeiro le désignait d'avance, — viendrait prendre, avec la direction supérieure des affaires, le commandement en chef de l'escadre de Toulon en même temps que celui de la division de blocus. Il arborerait à Brest son pavillon à bord du vaisseau de 90 canons le *Suffren*, magnifique navire construit, sur un plan entièrement nouveau, par un ingénieur de grand mérite, M. Leroux. Quand la triple jonction serait accomplie, la flotte d'opération ne compterait pas moins de quinze bâtimens : six vaisseaux de ligne, — je les nomme suivant le rang d'ancienneté des capitaines, — le *Marengo*, commandant Maillard de Liscourt ; l'*Algésiras*, commandant Moulac ; la *Ville-de-Marseille*, commandant de la Susse ; le *Suffren*, commandant Trotel ; l'*Alger*, commandant Leblanc ; le *Trident*, portant le pavillon du contre-amiral Hugon, commandant Casy ; — cinq grandes frégates : la *Pallas*, commandant de Forsans ; la *Melpomène*, commandant de Rabaudy ; l'*Indépendante*, commandant Couhitte ; la *Sirène*, commandant Charmasson ; la *Guerrière*, commandant Kerdrain ; — deux corvettes à gaillards : l'*Églé*, commandant Rafy ; la *Diligente*, commandant Garibou ; — deux bricks de 16 : le *Hussard*, commandant Thoulon ; l'*Endymion*, commandant Nonay.

L'effort témoignait encore une fois de la renaissance de notre marine. Après Navarin, Alger ; après Alger, le Tage. La France reparaissait sur les mers dans tout son éclat. Qu'eût-ce été si les bouleversemens politiques l'avaient épargnée ! Les navires étaient excellens ; les capitaines avaient tous fait la guerre, — la grande guerre. — L'amiral de Rigny venait, dans le Levant, de les retremper à son école. Ils unissaient la vigueur de 1812 aux habitudes de bonne tenue et de régularité contractées dans la longue fréquentation des marines étrangères.

« L'affaire dont il s'agit, écrivait, le 3 mai 1831, à M. le comte d'Argout, ministre de la marine, le général Horace Sébastiani, alors ministre des affaires étrangères, est exclusivement française. En conséquence, le commandant des forces navales doit s'abstenir avec le plus grand soin d'y mêler toute espèce de question relative à la situation intérieure du Portugal. Il doit rester entièrement étranger à toute intrigue directe ou indirecte contre le gouvernement de ce pays. » Instructions prudentes, à coup sûr, mais instructions tenues de rester avant tout secrètes : l'opinion publique ne les aurait pas ratifiées. L'opinion, en 1831, était acquise à tous les insurgés ; elle entendait formellement réserver ses applaudissemens et son approbation aux faits d'armes qui feraient sauter un trône.

L'ordre de départ expédié de Paris parvient à Brest le 9 juin au

soir. Le *Suffren* venait d'arriver de Cherbourg. Si le vent eût été favorable, l'amiral fût parti dès le lendemain. Les navires à voiles, par malheur, sont obligés de compter avec le vent. Les impatiences, les anxiétés commencent. Je vais raconter l'histoire d'une grande responsabilité ; je désire que ce soit une leçon profitable pour nos futurs officiers-généraux. Mon admiration pour l'entrée de vive force d'une escadre française dans le Tage est chez moi un héritage de famille. Mon père avait le jugement sûr, parce qu'il avait le cœur élevé : une basse jalousie n'effleura jamais son âme. Je l'ai entendu maintes fois déclarer que cette affaire, au fond peu sanglante, était un des plus beaux faits d'armes, sinon le plus beau, qui ait, dans les temps modernes, illustré nos fastes maritimes. Il m'a fallu étudier de près les difficultés de l'entreprise pour me rendre un compte bien exact des motifs qui inspiraient à mon père cet enthousiasme, au premier abord excessif. La lumière ne s'est faite que peu à peu dans mon esprit : elle est devenue éclatante quand j'ai connu par ma propre expérience ce que comporte de doutes une grave résolution à prendre. Vaincre, quand on s'y trouve en quelque sorte contraint par les circonstances, a été le lot de plusieurs; aller volontairement au-devant de l'épreuve, s'exposer au désastre pour conquérir la gloire, n'appartient qu'à la race des Roussin, des Nelson et des Suffren.

« Je suis établi sur le *Suffren* depuis hier, écrivait le 9 juin au matin l'amiral Roussin. Depuis vingt-quatre heures, les vents sont au sud-ouest, le baromètre bas. Je ne suis jamais allé à Lisbonne, et je le regrette fort, car c'est un grand avantage en toute chose que d'*avoir vu*. Les hostilités sont commencées. Si les Portugais ont un peu de sens, ils défendront l'entrée du Tage. D'où il faut conclure d'abord l'absence de pilotes, si ce ne sont des pilotes arrêtés en mer et, par conséquent, peu sûrs. » Le 11 juin, il a pris connaissance des dépêches du ministre. Il répond par le télégraphe : « Deux heures après la réception de vos dépêches, toute communication du *Suffren* avec la terre a été interrompue. Le vaisseau n'a plus qu'à filer son corps mort. Le vent, qui avait passé à l'ouest dès le 8, souffle encore de cette partie avec force. Il est impossible d'appareiller. Soyez sûr que je saisirai le premier instant favorable. » Il le disait et il devait, non pas seulement tenir parole, mais trouver *favorable* un instant qui, dans l'opinion de tous les marins, ne l'était pas.

Les ordres du ministre deviennent d'heure en heure plus pressans. Voici le nouvel avis qui, parti de Paris le 15 juin, à une heure trente minutes du soir, sur les ailes du télégraphe, parvient le même jour à Brest, à quatre heures quarante-cinq minutes de

l'après-midi : « A la suite d'une révolution, l'empereur et l'impératrice ont été forcés de quitter le Brésil. Ils viennent de relâcher à Cherbourg sur une corvette anglaise. Cela peut amener quelques changemens à Lisbonne : cependant partez. Je vous enverrai, s'il y a lieu, des instructions supplémentaires par la *Guerrière*. »

Partir ! Le 12 juin, « le vent est toujours grand frais de sud-ouest. » Le 13 juin, « il souffle de l'ouest-nord-ouest. » Dans la nuit « calme plat. » Le 14, « faible brise d'ouest-sud-ouest : grande marée. » Il était autrefois de règle à Brest de ne jamais tenter de franchir le goulet, — à moins qu'on n'eût tout à fait vent sous vergue et une brise bien établie, — en plein jusant. La marée est sans doute d'un puissant secours pour s'élever au vent, quand le vent est contraire ; seulement, si l'on s'échoue, pendant que la mer baisse, on peut se considérer comme perdu. La roche Mingan est, dans ce cas, bien autrement à craindre que les rochers de Scylla ou que le gouffre de Carybde. Le vaisseau le *Golymin* y a disparu ; la frégate l'*Aurore* a failli y rester. D'un autre côté, vouloir refouler à la fois le flot, courant contraire, et le vent, n'est tentative permise qu'à la vapeur. Une frégate, une corvette, un brick, auraient été enchaînés au mouillage. Qu'attendre d'un vaisseau de 90 canons, tout frais échappé du port, avec une maistrance inconnue et un équipage novice !

Un de ces coups de bascule familiers au régime parlementaire a remplacé au ministère de la marine le comte d'Argout par le vice-amiral de Rigny. « Mon général, écrit, le 14 juin, au nouveau ministre, l'amiral dont la résignation se trouve mise à si rude épreuve, la plus insupportable contrariété semble s'attacher à nous. Les vents d'ouest continuent depuis le 8 au matin, sans qu'il y ait eu un seul moment d'espoir de les voir cesser. Tous les meilleurs pilotes du pays sont à bord : ils sont unanimes sur l'impossibilité de sortir, tant que ce temps durera. Je vois avec désespoir le temps s'écouler. Je sais, par votre dépêche d'hier, que l'escadre de Toulon est partie le 9. Nous sommes ici, les amarres à la main, depuis quatre jours. Rien ne peut exprimer mon impatience et mon chagrin. L'idée que cette contrariété peut faire manquer la mission m'est horrible. C'est le 8 que la *maison* de douze jours de vent de nord-est a cessé, c'est-à-dire précisément vingt-quatre heures avant l'arrivée de votre estafette. Depuis ce moment, il n'y a même pas eu l'apparence d'un temps favorable. »

La plainte est ici contenue : l'amiral tient à garder le ton qui convient à une dépêche officielle. Avec ses amis, il donnera un plus libre cours à sa bile. Nous verrons mieux ainsi à quelles épreuves

le commandement en chef peut soumettre une âme inquiète, une âme soucieuse au plus haut degré de la moindre ombre qui ternirait sa réputation. L'amour-propre, je l'ai déjà dit et je l'ai toujours pensé, est le grand ressort de la machine humaine. Sans lui, les rouages, paresseux par nature, s'endormiraient. Que de souffrances pourtant dans cette tension continue de l'esprit vers l'approbation des Athéniens! Combien le sentiment de la responsabilité s'en aggrave! Jamais cœur ne fut plus épris de la gloire que celui de l'amiral Roussin. Ministre de la marine en 1840, « il fut, nous apprend un de ses biographes, atteint d'une débilité dans les jambes, résultat des fatigues de mer, du travail de cabinet et d'une chute malheureuse. » Non! ce n'est pas la fatigue, ce n'est pas le travail, ce n'est pas l'accident qu'on en veut rendre responsable, qui troubla si profondément le système nerveux de l'illustre amiral. Il s'était, — qu'on me passe l'expression, — *dévoré* toute sa vie : l'horloge ne pouvait résister indéfiniment à ces vibrations constantes ; elle perdit peu à peu l'équilibre. Les âmes froides sont heureuses. Peut-on dire qu'elles soient aussi bien préparées aux grandes choses que les âmes qui tressaillent involontairement au moindre appel? Les phrénologistes ont voulu distinguer *l'orgueil* de *l'approbativité*. L'orgueil se contente de sa propre approbation ; l'approbativité a besoin de celle des autres. Est-ce de l'orgueil, est-ce de l'approbativité que vous découvrirez dans la lettre tout intime que je vais ici transcrire?

Le 15 juin 1831, l'amiral Roussin écrit à son ami le baron Tupinier, ingénieur éminent, administrateur de premier ordre, à qui le cousin germain de mon père, le vicomte Jurien, a, depuis l'année 1827, abandonné de son plein gré la direction des mouvemens et du matériel au ministère de la marine : « Mon cher ami, lui dit-il, avez-vous quelques sentimens de pitié dont vous ne sachiez que faire? Accordez-les à un malheureux qui, eût-il tué père et mère, n'aurait pas mérité les tribulations que j'endure depuis sept jours. Vous figurez-vous ce malheureux enfermé entre quatre planches depuis le 9 du mois, l'œil et l'âme attachés à la girouette maudite qui vient sans fin et sans cesse du sud-ouest? Comprenez-vous un homme dans ma position, cloué sur la rade par l'inexorable vent d'ouest? Jamais il ne m'est arrivé pareille chose ; aussi en suis-je bouleversé et malade. Après une série de douze jours de vent de nord-est, il est trop naturel d'en avoir des contraires ; mais il faudrait pour se résigner qu'il ne fût question que d'un voyage à Constantinople. Quinze jours plus tôt ou plus tard n'y feraient rien. Mais ici! Je sais que l'escadre de Toulon est partie le 9 ; que les Portugais perdent leurs bâtimens de commerce ; que l'heure de

don Miguel est sonnée; que don Pedro est arrivé en France. Mille événemens peuvent s'ensuivre. Par quelle fatalité faut-il que je sois retenu! Impossible d'appareiller. Depuis le 8, vent d'ouest opiniâtre et forcé : il n'y a nulle chance de bouger un vaisseau. Patience donc jusqu'à la mort! Quand elle viendra, je serai bien maigre, car à la lettre j'enrage. Nuit et jour, nous sommes aux aguets. Que le moindre jour se présente, je m'y jetterai pour tâcher de réparer le temps perdu. Faites des vœux pour moi, mon cher ami; jamais je n'en ai eu tant besoin. Je vous embrasse bien affectueusement. » Clytemnestre, tremblez pour votre fille! Si le vent ne doit changer qu'à ce prix, on l'immolera.

O Nelson, votre grande âme n'eût-elle pas compati à ces souffrances morales? Ne les avez-vous pas maintes fois éprouvées? Ne vous auraient-elles pas prématurément ravi à la terre, si la balle du *Redoutable* n'eût pris les devans? Les dieux cependant se sont laissé toucher. Nous trouvons ce *post-scriptum* à la lettre que je viens de reproduire : « 15 juin, huit heures du soir : Renfort de vent de sud-ouest. Déluge de pluie. — Tempête. — A demain. » C'est la crise : espérons.

« Le 16 juin, écrit au ministre l'amiral affranchi par un coup d'audace de ses entraves, le vent d'ouest me parut maniable; le baromètre ne baissait pas; la saison n'était pas rigoureuse : je fis appareiller à sept heures du matin. Nos efforts réussirent. Le vaisseau ne manqua pas une seule évolution. A dix heures du soir, sur notre trente et unième bordée depuis le départ de la rade, nous doublâmes Ouessant. »

Trente et un viremens de bord dans l'Iroise, trente et une évolutions de jour et de nuit, au milieu de tant de rochers et d'écueils, à une époque où le phare de Saint-Mathieu éclairait seul les passes, ce n'est pas, on en conviendra, une entrée en campagne ordinaire. Il n'y a que mon ami, le commandant Grasset, — aujourd'hui contre-amiral, — qui ait renouvelé ce tour de force, mais il l'a renouvelé sur une frégate. Et puis tout le monde n'a pas le coup d'œil et le sang-froid du capitaine de la *Résolue!*

Que l'amiral Decrès avait donc raison quand il écrivait : « Désignez-moi, pour commander la *Gloire*, un officier qui revienne de l'Inde! » J'aurais pourtant préféré encore, si j'eusse été le ministre de l'empereur, un officier revenant de la Manche ou de la Mer du Nord. Voilà, suivant moi, la grande, la bonne école! Ma voix, depuis seize ans, crie dans le désert : on était trop occupé du Tonkin. Une autre voix, bien plus autorisée, celle du commandant Bouvet, fut-elle, en d'autres temps, mieux écoutée? « Je voudrais, proclamait, en 1821, l'ancien capitaine de l'*Aréthuse*, que nul ne fût

admis dans le corps des officiers de la marine royale, s'il ne justifiait avoir navigué pendant trois années au cabotage et s'il ne pouvait répondre d'une manière satisfaisante à un examen sévère sur la pratique des côtes de France, sur l'entrée des ports, sur les sondes des passes et des baies, sur les mouillages. » On traita le héros de l'Inde de barbare :

Barbarus hic ego sum, quia non intelligor illis.

Bouvet, au fond, ne demandait que ce que les Anglais ont mis en pratique depuis le temps d'Édouard IV. Je serais curieux de comparer les examens des *midshipmen* de la reine à ceux de nos aspirans. Non, certes, que je veuille déprécier le moins du monde notre vaillant corps d'officiers, mais il faut toujours avoir en vue ses plus sérieux adversaires et chercher à pénétrer quelles ont été les causes de leurs succès.

Être hors de l'Iroise, c'est déjà un grand point. La route, néanmoins, est encore longue, pour peu que le vent soit contraire, d'Ouessant à Lisbonne. « Le vent, poursuit le contre-amiral Roussin, ne s'améliorait pas. La nuaison de sud-ouest continua son cours les jours suivans. Le 22 juin, nous n'étions encore qu'à 70 lieues dans le nord-ouest de Brest. Enfin, après vingt-quatre heures de calme, la brise se leva du nord, et, le 25 à midi, je me trouvai à vue des îles Barlingues, d'où je portai sur le cap la Roque. Je me maintins à petits bords pendant la nuit. Le lendemain 26, je communiquai avec le capitaine de vaisseau de Rabaudy. Il me rendit compte qu'il avait expédié la veille la seizième prise portugaise ; que, le 16, il avait envoyé à Brest la corvette la *Diligente* pour y déposer les prisonniers et y refaire des vivres. »

IV.

Il s'est trouvé des gens pour qualifier l'entrée de l'amiral Roussin dans le Tage de « succès facile. » Oui, facile,.. comme la découverte du Nouveau-Monde ; il fallait seulement avoir le courage de l'essayer. C'est à ce courage que je veux rendre hommage. Je tiens à mettre nos jeunes officiers en présence de tous les doutes, de tous les scrupules qui assiégèrent, pendant près d'un mois, l'esprit d'un des hommes de guerre les plus résolus qu'ait possédés notre marine. Ils apprendront ainsi ce qu'il convient d'entendre par ce grand mot qui résume toute la science et toutes les épreuves

du commandement : la responsabilité. Ce que je leur offre ici n'est autre chose que *le journal de bord* de l'amiral Roussin, de l'amiral conférant avec lui-même, attestant, par un document qui ne fut jamais destiné à voir le jour, les phases que sa détermination a traversées, avant d'aboutir à l'acte de vigueur dont il importe de perpétuer le souvenir.

Que savait-on de l'entrée du Tage, quand l'amiral Roussin reçut l'ordre de la forcer, si l'obstination du gouvernement portugais lui en démontrait la nécessité? On savait qu'en 1806 et en 1807, le contre-amiral sir Sidney Smith, celui-là même dont Napoléon disait à Sainte-Hélène « qu'il lui avait fait manquer sa fortune, » s'était, quand nous occupions Lisbonne, borné à la bloquer. Depuis cette époque, les défenses du Tage étaient, d'un consentement unanime, réputées « inexpugnables. » On ne discutait plus la question. Outre ce renseignement, si positif dans sa concision, le ministère n'avait à communiquer au commandant de nos forces navales que des rapports d'émigrés. Personne n'ignore, je pense, que les rapports d'émigrés doivent toujours être tenus pour suspects. Les émigrés, — je ne les en blâme pas, — aplanissent à dessein les difficultés devant l'étranger qu'ils veulent engager à tout prix. Un échec ne pourra que leur garantir plus sûrement encore le concours dont ils ont besoin.

L'embouchure du Tage est comprise entre le fort Saint-Julien, bâti sur la terre ferme, et le fort de Bugio, élevé sur un îlot complètement isolé du rivage. Cette embouchure a un mille trois quarts de large, — 3,241 mètres, de 16 à 17 encâblures à peu près. L'espace navigable se trouve singulièrement rétréci par deux bancs qui se prolongent sous l'eau dans la direction du sud-ouest, dangereux récifs dont la présence n'est signalée, même à marée basse, que par les remous du fleuve. Ces deux traînées de roches et de sable portent le nom de Cachopo du nord et de Cachopo du sud. Entre le Cachopo du nord et le fort Saint-Julien, il existe une passe, — la petite passe, — large de deux encâblures, profonde de 10 et 11 mètres, très courte, par conséquent très facile à franchir, pourvu que le vent soit franc, bien établi, et qu'il souffle de l'arrière. Le chenal du sud est la grande porte du Tage. La profondeur de l'eau s'y maintient, pendant tout le parcours, entre 13 et 20 mètres. Cette passe, — la grande passe, — où peuvent s'engager, de tout temps et en pleine confiance, les plus forts vaisseaux de ligne, conserve, jusque dans sa partie la plus étroite, une largeur d'un mille marin au moins. La longueur du mille marin est de 1,852 mètres.

Le fort Saint-Julien, la tour de Belem, la ville de Lisbonne, occupent la rive droite du fleuve. Du fort Saint-Julien à la tour de Be-

lem, on compte un peu plus de cinq milles; de la tour de Belem aux quais de la ville, moins de quatre. Contenu par les hautes falaises de la rive gauche, le fleuve se resserre, dès qu'on a dépassé Belem : il s'épanouit, au contraire, à la hauteur de Lisbonne, passant soudain des dimensions d'un canal large d'un mille à peine à celles d'un bassin d'une capacité de 11,000 hectares.

Quant aux défenses militaires, elles étaient formidables ou méprisables, suivant les dépositions auxquelles on prêtait l'oreille. Les uns évaluaient à 300 bouches à feu l'armement des forts et des batteries échelonnés sur la rive droite; ils pensaient que la rive gauche où s'élevait la vieille tour, — Torre-Velha, — ne devait pas être moins bien pourvue d'ouvrages et d'artillerie. « Le général Junot, disaient-ils, pendant l'occupation française, s'était hâté de multiplier, avec le concours de ses officiers du génie, d'artillerie, de marine, les moyens de défense, déjà très grands, du Tage. Mouillée devant Lisbonne, l'escadre serait dominée de tous côtés, et elle aurait une armée de 12,000 hommes au moins en présence. Cette armée n'était pas à dédaigner : elle avait été organisée, exercée, depuis 1806, par des officiers anglais; elle avait fait avec distinction toutes les campagnes de la Péninsule sous le duc de Wellington. »

A en croire d'autres témoignages, cet appareil, si redoutable en apparence, n'était que pur mirage. « Il serait déplacé, écrivait un colonel portugais réfugié en France, de parler de Cascaës, ville de guerre à 5 lieues de Lisbonne, située sur le revers méridional de la montagne de Rocca, ainsi que des petits forts et des redoutes placés le long du rivage, depuis le cap du même nom jusqu'à Saint-Julien. C'est à Saint-Julien seulement que commence la défense de Lisbonne. Si l'on considère l'emplacement et la mauvaise disposition de toutes les fortifications qui défendent les deux rives du Tage, leur élévation au-dessus de la mer, les défauts de leur tracé, la hauteur énorme des profils, la grandeur extraordinaire des embrasures, la mauvaise construction des affûts, la vétusté des canons, presque tous en fer, et surtout le peu de dévoûment des soldats d'artillerie et du génie, privés de leurs meilleurs officiers, je suis tenté de croire que les seules difficultés réelles pour forcer l'entrée du Tage proviendront des bancs de sable et des rochers qui en barrent l'ouverture. »

Entre ces deux opinions, probablement extrêmes l'une et l'autre, l'amiral Roussin se sentait incliné à donner sa confiance à celle qui flattait le plus son courage. La crainte des batteries, quel qu'en pût être le nombre et la force, ne l'arrêterait pas; il ne s'inquiétait que des obstacles naturels. En revanche, il s'en inquiétait beaucoup, et

certes, marin comme il l'était, il en avait le droit. Le souvenir du combat du Grand-Port demeurait profondément gravé dans son esprit : il se promettait bien de ne pas renouveler la faute des Anglais.

« Je veux, écrivait-il *confidentiellement* au ministre, le 27 juin, réfléchir devant vous à l'affaire qui m'amène ici. Elle est assez grave pour m'occuper exclusivement, et je suis persuadé qu'elle ne vous occupe pas moins. Je vous en parlerai donc sans autre préambule que celui-ci : si je pouvais supposer que qui que ce soit pût attribuer à un motif suspect l'examen que je vais faire des difficultés de l'entreprise, je ne dirais pas un seul mot; mais, chargé et responsable d'une opération où il s'agit de l'honneur de la France, je dois compter pour rien mes susceptibilités personnelles. Je commence par répéter que je crois possible le forcement des passes du Tage avec des vaisseaux. Il est impossible de ne pas admettre qu'avec un vent fait de l'arrière, secondé par un courant de flot bien établi et un temps qui permette de voir devant soi, — car il ne faut pas compter sur des pilotes, — une ligne de vaisseaux puisse, à la condition d'en sacrifier peut-être quelques-uns, franchir ces passes, malgré les obstacles militaires et naturels qu'elles présentent.

« Ce fait posé, il faut voir quelles chances on a de réunir les conditions nécessaires. La première, celle des vents du nord-ouest au sud-sud-ouest, est extrêmement rare dans les mois de juin, juillet et août. Durant cette partie de l'année, il y a des nuaisons entières de vents du nord-est au nord, sans aucune variation. Il se pourra donc que, sous ce rapport, l'escadre trouve un obstacle invincible, au moins pour longtemps. Or, le long temps employé à croiser dans ces parages, avec une escadre nombreuse, équivaut, à bien peu près, à une impossibilité complète, à cause des avaries inévitables. La condition du vent de l'arrière est pourtant de rigueur. D'après tous les renseignemens que je reçois des hommes du pays, je trouve que : « soit qu'on prenne la petite passe, soit qu'on prenne la grande, il arrive que tous les vents dans lesquels il entre du nord *nordissent* de plus en plus en avançant dans le goulet. Ils deviennent nord-est en dedans du fort Saint-Julien, et, par conséquent, *trop près* quand on vient par la petite passe, tout à fait debout quand on entre par la grande. Conclusion : il faut absolument des vents sous vergue, c'est-à-dire du nord-ouest au sud-ouest, car si les forts ne sont pas un obstacle absolu, ce n'est sans doute qu'autant qu'il ne faut pas faire évoluer des vaisseaux sous leurs feux croisés. Dans ce cas, on ne pourrait compter sur un virement de bord. Si le vent manque ou hale de l'avant sous le fort Saint-Julien, le

salut du vaisseau est sans espoir, mouillât-il toutes ses ancres, à cause du fond de roche et du remous qui rapporte tout le flot des deux passes sur la pointe nord-est du Cachopo du nord. Si l'on n'avait qu'à sacrifier le premier vaisseau engagé dans cette situation, soit par démâtage, échouage ou saute de vent, on devrait y souscrire; mais ce vaisseau démâté, échoué ou mouillé, obstruerait en grande partie le passage fort étroit. Qu'un abordage ait lieu par le vaisseau suivant, tout le reste est arrêté, et, en définitive, on ne passe point.

« Ce raisonnement sur la petite passe s'applique encore mieux à la grande, qui serait sous le vent. Une semblable perspective donne à réfléchir. Quant aux obstacles qui succèdent au fort Saint-Julien, on s'accorde à les signaler comme très inférieurs aux premiers. Les forts intérieurs sont plus ou moins vicieux, mal placés, négligés, en y comprenant même ceux de Belem. Saint-Julien et Bugio sont la clé du Tage et de Lisbonne. Jusqu'ici, personne ne l'a encore forcée; ce qui indique au moins qu'elle ne manque pas de sûreté. Il y a donc ici, mon général, chance de perdre une escadre. Je dis *perdre*, car, s'il ne s'agissait que de coups de canon à centaines, nous n'en parlerions pas : nous passerions assurément. Mais, si nous ne passons pas! J'y réfléchirai encore beaucoup. Tout ce que je puis vous affirmer aujourd'hui, c'est qu'aucun des grands intérêts que vous m'avez confiés ne souffrira. » Voilà quelles étaient les préoccupations des Ruyter, des Nelson, des Roussin. La vapeur est venue affranchir nos amiraux de ces entraves. Il en reste d'autres. Si l'on n'a forcé, ni en 1870 ni en 1871, l'entrée de la Jahde, il y avait probablement pour cela de bonnes raisons. L'opinion publique s'étonne peut-être encore d'une inaction dont elle apprécie mal les motifs. Quand les amiraux réfléchissent, l'opinion publique ferait bien, à son tour, de réfléchir un peu. Malheureusement, ce n'est guère, dans notre pays surtout, son habitude.

Nous possédons un établissement où les ministres devraient pouvoir aller puiser des renseignemens certains pour toutes les campagnes et pour toutes les entreprises. Cet établissement se nommait autrefois le dépôt général des cartes et plans de la marine. Il a pris, je ne sais trop pourquoi, le nom de « direction du service hydrographique. » A-t-on voulu restreindre ses attributions? Ce serait un tort, suivant moi. Je proposais, en 1871, d'y faire dépouiller, analyser, tous les journaux de bord, non pas seulement au point de vue météorologique, comme on parut malheureusement le comprendre, mais dans un dessein bien autrement large. J'aurais voulu que toute expédition projetée trouvât au sein de ce dépôt, dont j'étais alors le directeur, des documens qu'on a toujours quelque

peine à se procurer quand le temps presse : si nos vaisseaux devaient jamais être appelés à opérer de nouveau dans la Baltique ou dans la Mer du Nord, qu'on ouvre les armoires où j'ai fait renfermer le travail de condensation dont M. le capitaine de frégate de Latour-Dupin consentit à se charger sur mon invitation : il en sortira, je l'affirme, des renseignemens du plus haut prix.

On ne saurait conjecturer à l'avance sur quel point les courans variables de la politique pourront un jour ou l'autre appeler l'intervention de nos escadres. Il est donc d'un sérieux intérêt de mettre en réserve, pour les divers parages du globe, un aperçu général des obstacles matériels que rencontrerait telle mission invraisemblable à l'heure où les regards sont tournés vers de tout autres points de l'horizon. Cette précaution eût probablement prévenu des illusions dont les conséquences devaient être funestes, à l'époque où fut résolu l'envoi d'un corps expéditionnaire au Mexique. Quoi de plus sincère qu'un journal de bord? Sébastien Cabot pressentit le premier le parti qu'on pourrait tirer de ces impressions notées au jour le jour. Tous les journaux de bord ne sont pas tenus avec le soin que l'amiral Roussin apportait à l'enregistrement du moindre événement de mer. A qui la faute, si ce n'est à nous, qui laissons ces précieux papiers s'entasser dans les majorités des ports, sans que personne ait la faculté ou le désir d'y jeter les yeux? Je voudrais qu'au retour de chaque campagne, les journaux de la timonerie et ceux des officiers fussent expédiés à Paris, qu'une sérieuse analyse en fût faite, qu'un rapport fût, à ce sujet, adressé au ministre, provoquant immédiatement l'éloge ou le blâme. Vous verriez bientôt quelle masse d'indications, portant sur tous les sujets, sur tous les détails, viendrait insensiblement remplir vos cartons.

Je suis bien convaincu, — permettez-moi d'en faire ici la remarque, — que nos ports, que nos rades, constamment visités par les étrangers, ne l'ont pas été sans fruit. L'amiral Roussin regrettait de n'avoir pas vu Lisbonne. D'autres yeux que les siens auraient dû avoir vu pour lui : ses anxiétés en eussent sans doute été de beaucoup diminuées. « Nous avons, me dira-t-on, les rapports des capitaines. » Je n'ai pas confiance dans les rapports. Il y a là trop de style. Si ces rapports sont succincts, ils ne disent pas assez; s'ils sont longs, on ne les lit pas. Je ne veux avoir foi que dans les journaux de bord. Les journaux de la timonerie et ceux des officiers constatent ce qui s'est passé de quatre heures en quatre heures. C'est de la photographie maritime.

Les hostilités, cependant, étaient ouvertes. Le capitaine de Rabaudy n'avait pas seul fait acte de guerre, en arrêtant les bâtimens de commerce portugais ; l'amiral Roussin, quelques jours après son

arrivée, canonnait une forteresse. C'est ainsi qu'il entendait « assurer son pavillon. » Je laisserai ici parler son propre journal, ce *memento* où il consignait chaque soir ses actes et ses impressions : « Le jeudi 30 juin, écrit-il, vu la terre de Portugal, à trois lieues, — cap la Roque; — approché jusqu'à trois milles, — mis en panne, à cause d'une brume épaisse qui borne la vue. — Les corvettes reçoivent l'ordre d'aller chercher des pilotes parmi les pêcheurs. — A neuf heures, on aperçoit un trois-mâts devant nous, tout à fait à terre. — Il est Portugais. — Le *Hussard* est de l'avant; il le canonne, mais de trop loin. — Le trois-mâts serre la côte, de manière à toucher légèrement sur la pointe du cap Razo. — Il gagne la terre néanmoins, et se dirige sur le fort Sainte-Marthe et sur la citadelle de Cascaës. Il va mouiller sous cette forteresse. Le *Hussard* prend le large. — Le *Suffren* prolonge sa route sur le navire étranger. Parvenu devant le fort, il se trouve un peu trop sous le vent pour le combattre et atteindre le bâtiment portugais mouillé. Je reprends tribord amures, — vent du nord et nord-nord-ouest. — Quand je suis assez au vent, je revire et viens combattre le fort à demi-portée, le navire à 150 toises. — Le fort tire sur nous. Les boulets nous dépassent de 300 toises. — Le fort fait usage de peu de ses pièces, faute de monde, sans doute, car il a beaucoup de canons. Nos boulets lui arrivent en grand nombre. — Le Portugais amène. — Un canot et deux officiers vont à son bord et s'en emparent. — Nous continuons, le fort et nous, à nous canonner. Quand nous l'avons dépassé, la *Melpomène* nous imite et combat à son tour. Nous revirons pour nous élever de nouveau au vent et serrer encore une fois le fort à la même distance. — Le bâtiment portugais file sa chaîne, appareille et nous rallie. — Après avoir reviré une troisième fois sur le fort, nous le laissons et prenons le large avec notre prise. C'est le *Wellington* de 450 tonneaux, venant de Bahia, chargé de sucre, coton, cuirs, etc., parti le 16 avril 1831. Je lui donne un équipage et l'expédie pour Brest. — Fait signal de satisfaction à la *Melpomène*. — Beaucoup de nos boulets ont touché le fort. Les boulets du fort nous ont tous beaucoup dépassés; un seul nous a touchés sans accident. — Le fort m'a paru manquer de monde, mais il a au moins 100 pièces. C'est le fort Santa-Martha et le fort San-Antonio-da-Guia. C'est une citadelle à plusieurs rangs de batteries. »

De vaisseau à forteresse, il se passe souvent des choses étonnantes. Voici ce que j'ai vu devant Sébastopol, au mois d'octobre 1854. Un brick de commerce autrichien, chargé de foin pour le compte des Anglais, part un matin du mouillage de la Katcha pour se rendre à Balaklava. Le vent était court, la brise faible : le courant rapproche peu à peu le navire de la côte. Le capitaine veut

prendre la bordée du large; il manque deux fois de suite à virer. Les forts de Sébastopol ouvrent le feu. Capitaine et équipage s'embarquent dans la chaloupe qui était à la traîne et abandonnent le brick à son sort. Plus de 100 canons foudroient le navire déserté, le foudroient sans l'atteindre. Les Russes cependant tiraient bien. Le brick, impassible, les perroquets hauts, les basses voiles amurées, continue majestueusement sa route, sous les bordées de fer qui redoublent. Il va s'échouer doucement, la proue à terre, sur un lit d'algues et de sable, au fond d'une petite anse couverte par le monticule de la quarantaine. La Fortune a conduit cet aveugle par la main. Les Russes ne l'aperçoivent plus : ils le savent là pourtant, et s'acharnent à faire pleuvoir leurs projectiles dans la baie, au jugé. Nous allâmes sur-le-champ le visiter. Trois obus seulement l'ont touché. L'un a troué le grand perroquet; le second a traversé la guibre; le troisième est venu mourir, sans éclater, auprès de la claire-voie du pont. Nous attendîmes la nuit pour alléger ce brick si visiblement protégé par la Providence, et parvînmes sans grand'peine à le remettre à flot. La manœuvre fut habilement et intrépidement conduite par un des aides-de-camp de l'amiral, le lieutenant de vaisseau Giovanetti. Le brick, dès qu'il flotta, — on lui avait rendu son capitaine et ses matelots, — reprit tranquillement sa route vers Balaklava. Si le capitaine était resté à bord, il serait aujourd'hui rangé parmi les héros. Il est vrai que ce capitaine n'eût peut-être pas aussi bien gouverné que le hasard. L'entrée de l'anse était étroite, difficile à saisir : le meilleur timonier pouvait la manquer.

Le contre-amiral Roussin, en vertu du vœu formellement exprimé par le ministre, demeurait, tout placé qu'il fût à la tête d'une escadre, le préfet maritime titulaire du port de Brest. Le contre-amiral Le Coupé, major-général, le remplaçait pendant son absence. L'amiral Roussin adressa, le 1er juillet, à l'officier-général qui le suppléait, la dépêche suivante : « Mon cher général, je vous envoie une assez belle prise que je viens de faire à la pointe de l'épée. Elle s'était réfugiée sous les forts, où nous sommes allés la chercher et la prendre. Nous avons échangé un certain nombre de coups de canon qui ont ruiné pas mal de pièces. Les Portugais ont été moins adroits. L'escadre de Toulon a été aperçue au cap Saint-Vincent, il y a cinq ou six jours, mais le vent de nord-est, forcé comme à l'ordinaire, s'oppose au ralliement aussi bien qu'à d'autres opérations. »

V.

Partie de Toulon le 8 juin, cette division, attendue avec impatience le 1er juillet, était plus qu'un renfort; elle constituait, à elle

seule, toute la solidité de la force navale mise à la disposition de l'amiral Roussin. Rien n'eût été possible sans son concours. Les vaisseaux de ligne qui la composaient provenaient de l'ancienne escadre du Levant. Ce n'étaient donc pas des vaisseaux novices, mais des vaisseaux lentement exercés, formés à la meilleure des écoles. L'amiral de Rigny se réservait, quand viendrait la discussion du budget, de le faire remarquer à la chambre. Ce fut son grand argument, lorsqu'il lui fallut emporter d'assaut le maintien en principe d'une escadre d'évolutions permanente. Importante conquête dont nous sommes redevables à la sagacité d'un ministre hors ligne et au succès presque invraisemblable de l'expédition du Tage!

Ce qui rehaussait encore la valeur de ce puissant secours, c'est qu'il était amené par un officier-général réputé à bon droit un de nos meilleurs hommes de mer et de guerre, par l'ancien commandant de la frégate l'*Armide*, de cette frégate que les Anglais saluaient, à Navarin, de leurs acclamations, par le contre-amiral baron Hugon. Né à Granville, inépuisable pépinière de marins, le 31 janvier 1783, Gaud-Amable Hugon touchait alors à la cinquantaine. Il conservait encore toute sa verdeur. Sous des dehors un peu rudes, ce vétéran des campagnes de l'Inde cachait un grand fonds d'instruction et une bonhomie souriante, indice de la plus sérieuse bonté. Il appartenait cependant à la vieille école. Les aspirans ne l'auraient jamais trouvé familier. Quand ils l'accompagnaient à terre dans son canot, ils devaient se tenir respectueusement à l'extrémité de la chambre de l'embarcation, sans capote cirée, quel que fût le temps; assis les bras croisés, réservés et silencieux, sur le bout du banc. L'amiral daignait-il leur adresser la parole, c'était pour leur demander « l'âge de la lune. » Il fallait répondre à l'instant et ne pas perdre de temps à consulter sa mémoire. Un aspirant qui n'eût point connu, à un jour quelconque, l'âge de la lune, courait le risque d'être mal noté. L'amiral Hugon me rappelle encore aujourd'hui le général Pélissier dans les momens où l'épais sourcil noir de ce chef honnête et rigide ne se fronçait pas. C'était la même inflexibilité apparente, le même amour de la discipline, la même équité scrupuleuse dans l'appréciation des services. Les bons officiers, les vaillans matelots, rencontraient dans l'amiral Hugon un sérieux protecteur, un patron peu verbeux, peu démonstratif, profondément pénétré néanmoins des devoirs qu'il lui semblait avoir contractés envers les braves gens qui s'étaient, comme lui, donnés tout entier à la dure profession dont il avait fait le culte et l'honneur de sa propre vie. Le doux besoin de plaire fut la force et le charme de l'amiral Lalande : l'amiral Hugon ne demandait que de l'obéissance.

A l'âge de douze ans, en 1795, il s'était engagé sur un bâtiment de l'état. Il y servit d'abord en qualité de mousse, puis de novice, acquit à la dérobée, je ne sais trop dans quelle école d'hydrographie, les connaissances nécessaires pour devenir aspirant le 28 novembre 1798; fut nommé enseigne de vaisseau le 5 juillet 1805, lieutenant le 23 juin 1810, capitaine de frégate le 1er septembre 1819, capitaine de vaisseau et gouverneur de l'île de Gorée le 23 mai 1825. Rien n'annonçait encore, à cette époque, qu'il deviendrait un jour vice-amiral, commandant d'escadre, sénateur, grand'croix de la Légion d'honneur. Dans un temps où les fils de famille commençaient à briguer, — et non pas sans éclat, — l'héritage des Guichen, des de Grasse, des Suffren, le capitaine Hugon restait jusqu'à un certain point, le modeste fils de ses œuvres, le type, si j'osais m'exprimer ainsi, de l'officier de fortune; disons mieux, de l'officier dépourvu de toute protection. Les Anglais auraient dit effrontément qu'il lui manquait la chose sans laquelle il n'était guère, — il y a vingt ou trente ans du moins, — d'avancement possible dans leur marine : l'*interest*. Le commandement de l'*Armide* le mit soudain en lumière. Il sortit de la journée de Navarin, non pas seulement honoré, mais illustre. Il en sortit sacré par les cris d'admiration de trois escadres. Dans l'expédition d'Alger, on lui confia la partie la plus difficile, le soin de conduire en Afrique une flottille de 500 bâtimens de transport. Le 1er mars 1831, il était nommé contre-amiral et prenait à Toulon le commandement de l'escadre destinée à rallier, devant Lisbonne, l'amiral Roussin, — son ancien, mais son égal de grade. Il eût pu ambitionner le premier rang; il se montra satisfait du second, appréciant, avec toute la droiture de son âme, les éminentes qualités qui avaient dicté le choix du gouvernement.

En même temps que ce lieutenant dévoué, irréprochable, arrivaient à l'amiral Roussin des capitaines comme en eût souhaité Nelson : Maillard de Liscourt, digne à tous égards de l'honneur qui devait lui échoir de prendre la tête de l'escadre pour la conduire dans les passes du Tage; Moulac, le commandant du *Ceylan* au Grand-Port, Moulac dont le nom seul faisait tressaillir d'enthousiasme les vieux matelots. — Quand il mourut dans les mers du sud, un quartier-maître se suicida, dit-on, pour ne pas lui survivre. — De La Susse, l'organisateur sans rival, le véritable fondateur du bon ordre à bord de nos bâtimens; Leblanc, le commandant à la puissante carrure, à la voix de tonnerre, fait pour dominer les élémens; Casy, en qui l'amiral Lalande se plaisait à voir une sorte de Souvarof provençal. — « Les Anglais, disait-il, feraient bien de prendre garde à Casy. Cet homme-là, si on le laissait approcher, vous enlèverait un vaisseau du premier bond. Les

Provençaux entre ses mains deviennent des lions. Avec ses harangues, ses drapeaux, ses fanfares, ses tambours-majors, il a l'art de leur inculquer le fanatisme militaire. » Casy était le capitaine de pavillon de l'amiral Hugon. Je ne parle pas de Trotel, le commandant du *Suffren :* l'amiral Roussin l'avait choisi; tous les officiers du port de Brest le lui auraient désigné.

Que de gages de victoire! Le vent seul pourrait les rendre stériles. L'amiral Roussin avait renoncé à se plaindre. L'aurait-on compris à Paris? Son journal seul recevra désormais la confidence de ses secrètes angoisses. « 1er et 2 juillet. — Temps brumeux, grande brise, fraîchissant de plus en plus du nord au nord-nord-est. — Je donne le commandement de la prise à l'élève de première classe Lefèvre. Il a l'élève de deuxième classe Gervaise pour second. — La brise devient furieuse. — Temps clair au haut du ciel, très brumeux à l'horizon. — Temps forcé. — Obligé de carguer la misaine et de mettre le perroquet de fougue sur le mât pour attendre les corvettes, qui font des signaux de conserve. — Malgré les deux ris pris, on s'aperçoit au jour que le grand mât de hune est rompu sous la noix. Il faut le changer. — Le vent est tel que je ne vois pas ce qu'il sera possible de faire d'une escadre dans de semblables circonstances.

Du 2 au 3 juillet. — Beau temps. — Grand frais de nord-est. — Grosse mer. — A huit heures, le grand mât de hune est guindé. Le grand hunier est rétabli, ainsi que le grand mât de perroquet. — A dix heures, nous apercevons le cap la Roque au nord-est et le cap Spichel à l'est. — Prolongé la bordée de babord dans le golfe formé par ces deux caps. — Je ne suis pas fâché d'avoir cette occasion de l'étudier. Les côtes sont arides, pelées et sablonneuses, mais leur approche est saine. Le cap Spichel est élevé et abrupt au sud et à l'ouest. Il est plat au sommet. Un phare le surmonte et, un peu à l'est, à la même hauteur, est un édifice qu'on dit être le couvent de *Nossa Senhora da Cabo.*

Du 3 au 4 juillet. — Beau temps. — Grande brise du nord-nord-est et nord. La brise mollit en approchant de terre; la mer s'adoucit. — Augmenté de voiles. — Prolongé babord amures pour pénétrer dans le golfe du Tage. La mer y est belle, les côtes sont saines. — A deux heures et demie, viré vent devant. — On trouve vingt-huit brasses, en virant à 4 milles de terre. — Sur l'autre bord, le vent fraîchit de nouveau; la mer redevient grosse. — La brise est toujours forte, l'horizon moins fumeux. La terre, moins couverte, me donne l'espoir que le temps s'améliore. — Repris les ris pour ménager les mâts de hune qui me paraissent de mauvaise qualité. — Au jour, la division ralliée. — A six heures, le cap la Roque est à 3 lieues est-nord-est. — A huit heures, la brise est un

peu moins violente. — Largué un ris. — Je m'approche de terre. — Une fois sur le méridien du phare de Guia, je mets en panne au milieu des bateaux de pêche et je leur remets tous ceux de nos prisonniers portugais qui ne sont pas marins, avec leurs effets. Il y en a vingt-neuf. Ils conviennent tous qu'ils ont été traités avec égard et humanité. — Quand cette opération est terminée, je prends le large et je rejoins la *Melpomène*, qui continuait, avec les bricks, de croiser au vent. — Vent toujours très frais de nord-nord-ouest au nord-est. — Le flot nous entrait rapidement dans le Tage.

Du 4 au 5 juillet. — Beau temps, brumeux. — Vent de nord-est fraîchissant de plus en plus. — Je crains de ne pouvoir tenir ici sans avaries majeures. Je crois également impossible que l'escadre, tant que ce vent durera, puisse me rallier. Cette perspective est désespérante. — *Rien ne change depuis vingt-cinq jours.* Une brume épaisse et humide couvre l'horizon. A 10 degrés de hauteur, on voit à peine la terre, dont nous sommes à 4 milles, et le vent est grand frais. J'ai ordonné de remplir les caisses en fer d'eau de mer : le vaisseau donne beaucoup de bande.

Du 5 au 6 juillet. — Beau temps, belle brise, un peu moins forte qu'à l'ordinaire. Au jour, plusieurs bateaux à vue sont visités. A cinq heures, on aperçoit le cap la Roque 7 milles à l'est. »

Que de réflexions, dans le cours de cette laborieuse croisière, durent agiter l'esprit de l'illustre amiral ! Sommes-nous bien sûrs qu'il ne se dit pas souvent, comme Agamemnon :

> Heureux qui satisfait de son humble fortune
> Vit dans l'état obscur où les dieux l'ont caché !

La mission sur laquelle il bâtissait en secret tant d'espérances menace de tourner mal. Il aura bataillé des mois entiers avec la mer, et reviendra peut-être au port, humilié, plein de confusion, ramenant des vaisseaux harassés, sans avoir obtenu du gouvernement portugais la moindre satisfaction. « *Rien ne change depuis vingt-cinq jours,* » écrit-il. Rien ne change et l'eau se consomme. S'il fallait lever le blocus ! On croit facilement que ce qui vous intéresse intéressera les autres. Pour moi, ces notes intimes, que l'amiral consigne chaque soir sur son journal, me mettent, mieux que tous les rapports du monde, en communion avec ses pensées. Je le vois dans sa chambre, soucieux, assombri, dépouillant cette sérénité de commande qui est un des devoirs les plus impérieux du chef. Rien ne change ! Nous n'entrerons pas à Lisbonne. Il a dicté ses ordres pour la nuit. Il se jette, souvent tout habillé, sur sa couchette. Ce n'est pas, malgré les fatigues de la journée, le repos qu'il y trouve.

Rien ne change ! La phrase revient incessamment dans ses rêves. Il faut que la gloire soit chose bien tentante pour qu'on la poursuive à travers tant d'épreuves. Rien ne change !

Je rouvre le journal de bord, dont je n'ai pas voulu jusqu'ici retrancher une seule ligne : je le rouvre, m'attendant à y trouver le même accent désespéré. L'impression, cette fois, est moins triste. « 6 juillet, sept heures et demie. — La frégate la *Didon* se fait reconnaître, écrit l'amiral Roussin. — J'appelle le capitaine de Châteauville à bord. Il a quitté l'escadre hier à quelques lieues à l'ouest-sud-ouest. »

Le capitaine de Châteauville ! Voilà, certes, une excellente recrue ! L'âme d'un preux sous l'uniforme de capitaine de vaisseau. Toutes les aventures que les mers de l'Inde pouvaient réserver aux officiers qui servirent dans ces lointains parages sous l'empire, Châteauville les avait traversées. C'était lui qui commandait le vaisseau-école l'*Orion*, quand je faisais, de 1828 à 1829, mon noviciat d'élève. Les vieux matelots nous contaient les histoires les plus merveilleuses sur notre brave commandant. « Il avait été, dans sa jeunesse, disaient-ils, amiral de l'Imam de Mascate, compagnon de Surcouf à bord du corsaire la *Confiance*, puis maître coq à bord d'un navire de commerce américain. » Nous le contemplions avec un respectueux étonnement. Tous ses traits, toute son attitude, respiraient la noblesse. Cet officier de l'empire descendait en droite ligne de la marine de Louis XVI. Rien n'avait pu altérer sa vieille foi de chrétien et de chevalier. Sous ses ordres, la *Didon* valait un vaisseau de ligne. On en pourra bientôt dire autant de la frégate la *Pallas* qu'amène de Toulon le contre-amiral Hugon. La *Pallas* est commandée par M. de Forsans, — un autre Châteauville.

VI.

Le 7 juillet, à midi, l'escadre de Toulon paraît dans l'ouest, rangée sur deux colonnes. L'amiral Roussin saisit sa longue-vue. — Huit bâtimens ! Ils y sont bien tous. Voici, outre le *Trident*, le *Marengo*, l'*Alger*, la *Ville-de-Marseille*, l'*Algésiras* ; une frégate de 60 canons, la *Pallas* ; une corvette à gaillards, la *Perle*, et un brick, le *Dragon*. « Beau temps, toujours fumeux, écrit l'amiral.— Fraîche brise de nord-est. Les terres chargées de nuages blancs.— Assez belle mer. — J'appelle à poupe le *Trident* et le *Marengo*. — Je signale à l'escadre de s'élever au vent, à petits bords. — Je suis salué. — Je rends le salut de sept coups de canon. — Le contre-amiral Hugon vient à bord. Je conviens avec lui que nous irons mouiller à 1 mille de la pointe de Cascaës, pour conférer ensemble

sur la mission. — Je dis au capitaine du *Marengo,* qui vient aussi à bord, qu'il prendra le commandement de l'escadre pour l'entretenir à petits bords au vent.—Tout cela expédié, je fais route pour le mouillage avec le *Suffren*, le *Trident*, la *Melpomène*, l'*Église* et l'*Endymion*. L'escadre louvoie. — A cinq heures, je mouille à 1 mille de Cascaës, la citadelle me restant au nord 1/2 ouest du compas. Il y fait calme plat, tandis qu'en arrivant, nous ne pouvions qu'à peine porter les huniers à deux ris. — Mes conserves mouillent près de moi, par vingt brasses, fond de sable. — Dans la nuit, assez beau temps. Calme.—Au matin, vent de nord-nord-ouest, qui fraîchit, à mesure que le soleil monte sur l'horizon. — A neuf heures, l'escadre est à vue. — Je l'appelle au mouillage et la fais mouiller près de moi. Mon intention est de la faire voir en entier à Lisbonne, qu'on aperçoit assez clairement à 3 lieues dans l'est-nord-est. Les capitaines viennent à bord, où je les appelle, afin de conférer avec eux sur les opérations futures. »

Le mouillage de Cascaës est une véritable trouvaille. Il va singulièrement simplifier la tâche de l'escadre. Grande brise au large, calme à terre : cela se rencontre souvent. Seulement, il faut le savoir. Voilà ce qu'on gagne à pouvoir se dire : *J'ai vu*. Et nous continuons à ne rien voir, à tourner imperturbablement chaque année dans le même cercle ! Heureusement, nous avons la consolante assurance de vivre, jusqu'à la fin des siècles, en paix avec tout le monde : il n'y a donc nulle urgence de modifier sur ce point nos allures. On ne dira pas d'ailleurs que l'amiral Roussin ait pris le gouvernement de don Miguel en traître. Il lui a fait constater l'habileté de ses canonniers ; il lui donne maintenant toute facilité pour apprécier la force de ses vaisseaux : si les Portugais négligent de se mettre en défense, la faute n'en sera vraiment pas à notre plénipotentiaire.

Je ne connais rien d'imposant comme l'aspect de la chambre de conseil à bord d'un vaisseau-amiral, quand des capitaines, la plupart blanchis sous le harnais, y apportent un avis appuyé de 74, de 80, de 90 canons. J'ai eu ce spectacle une fois dans ma vie. Je ralliais l'amiral Lalande au mouillage d'Ourlac. Sur un signe de l'ambassade de Constantinople, l'amiral forçait l'entrée des Dardanelles. Il ne se le fît pas fait dire deux fois. En pénétrant dans la chambre de conseil où s'étaient rassemblés tous les commandans de l'escadre, il me sembla voir Nelson et ses capitaines devant Copenhague. Un vaisseau de ligne, et plus encore un vaisseau cuirassé, c'est bien autre chose, avouez-le, qu'un régiment. Et, d'abord, c'est une partie infiniment plus considérable de la fortune publique. Vous possédez, je suppose, vingt navires cuirassés : quelle importance

attribuez-vous à l'officier qui commande une de ces puissantes unités? Le grade de colonel me paraît ici inférieur à la gravité de la fonction. En tout cas, je voudrais que deux navires de haut bord accouplés, — deux matelots de combat, comme je les appelai jadis, — fussent toujours placés sous les ordres d'un contre-amiral.

« J'expose aux capitaines, écrit l'amiral Roussin, l'objet de la mission. Ils sont tous d'avis, ainsi que les pilotes, que l'escadre ne peut entrer dans le Tage qu'avec un vent sous vergue, c'est-à-dire du nord-ouest au sud-sud-est par l'ouest. Je leur remets des instructions sur l'entrée, sur les préparatifs du passage et du combat, un ordre du jour aux équipages, un tableau de l'ordre de marche et de l'ordre de bataille. »

Le journal de bord, on le voit, devient bref. Pas une phrase inutile : le temps presse. C'est pour son ami, le baron Tupinier, que l'amiral Roussin garde ses effusions : « Mon cher ami, lui écrit-il le 8 juillet, me voici en face du dénoûment ; mais je commence à craindre qu'il ne tourne mal. Les vents sont cloués du nord-est au nord. Il faut absolument vent arrière ou vent largue pour faire entrer ici une escadre, sous peine de la jeter à la côte. Je ne connaissais point Lisbonne. Je n'ai pas eu le temps de discuter l'affaire et de présenter des objections. La brièveté des instructions que j'ai reçues et la couleur pressante qu'elles avaient m'ont porté à penser qu'il n'y avait qu'à se baisser et courir. Mais voici bien d'autres affaires. Nous sommes en pleine saison de vents de nord-est. Ils durent depuis deux mois, sans autre interruption que des calmes, et cela ira ainsi, assurent les pilotes, jusqu'à la fin d'août. Ajoutez que l'escadre, n'ayant plus que quarante-cinq jours d'eau, ne peut guère rester ici plus de vingt-cinq jours. Et si, durant ce temps, les vents d'ouest ne viennent pas ! On n'avait donc nuls renseignemens sur Lisbonne ! Nuls renseignemens, si ce n'est les *on-dit* des jeunes bavards qui font claquer leur fouet quand il n'y a rien à faire, et qui baissent le ton quand ils sont là, — comme je le vois ici. Nous sommes aujourd'hui sous la dépendance absolue du vent. La force de Lisbonne est autant dans la nature des localités, des bancs, des vents et des courans que dans les forteresses. Les Portugais les regardent comme *inexpugnables*, par la raison qu'elles n'ont jamais été forcées. Il n'y a que le vent arrière qui puisse réduire aux obstacles militaires les difficultés. Adieu, mon ami. Je commence à avoir de bien cruelles inquiétudes. La saison a mille chances pour une contre nous, quoiqu'il ne faille que quelques heures de vent d'ouest pour entrer. Je ne suis qu'à deux lieues des forts. Je vous embrasse. »

Que faire au mouillage de Cascaës, pendant que le ciel, vainement imploré, reste sourd? Prendre les dernières dispositions de combat? Tous ces préparatifs serviront-ils jamais? L'amiral se décide à envoyer à Lisbonne un parlementaire. Ne verrons-nous là qu'un moyen détourné de tromper la fiévreuse impatience qui grandit chaque jour? Il est pourtant loyal, avant d'en arriver aux dures extrémités d'une entrée de vive force, d'offrir encore une fois au gouvernement portugais l'occasion d'éviter les calamités qui le menacent. La loyauté est l'essence même du caractère de l'amiral Roussin. Tous ceux qui l'ont connu lui rendront cette justice. L'amiral Roussin expédie donc à Lisbonne le brick le *Dragon*, commandé par le capitaine de frégate Deloffre. Un de ses adjudans, le lieutenant de vaisseau de Cayeux, prendra passage sur le *Dragon*, et ira remettre au vicomte de Santarem, ministre des affaires étrangères de don Miguel, deux plis cachetés : un de ces plis renferme l'ultimatum officiel; l'autre contient une lettre confidentielle.

L'ultimatum s'exprime ainsi : « Monsieur le vicomte, les réclamations réitérées de M. le consul de France et la note remise le 16 mai à Votre Excellence, par M. le capitaine de vaisseau de Rabaudy, ont dû lui expliquer suffisamment les motifs qui m'amènent devant Lisbonne. Je viens y maintenir les demandes consignées dans cette note. Si Votre Excellence me fait immédiatement connaître qu'Elle est disposée à traiter sur ces bases, le présent débat peut se terminer sur-le-champ. Dans le cas contraire, la guerre se trouvant déclarée de fait entre la France et le Portugal, toutes les conséquences qu'elle entraîne peuvent être prévues : elles ne se feront pas attendre. Je prie Votre Excellence de ne pas différer sa réponse de plus de vingt-quatre heures. »

Le style ne peint-il pas l'homme; et me blâmera-t-on si je me permets de l'appeler un style *nelsonien?* N'est-ce pas Nelson encore qui, devant Copenhague, eût pu, sans manquer à sa gloire, signer la lettre suivante : « Monsieur le vicomte, mon parlementaire porte à votre gouvernement les demandes officielles du mien. En remplissant ce devoir, je ne crois pas qu'il doive m'empêcher de tenter un moyen d'en tempérer la rigueur. Cette lettre confidentielle a pour objet de vous engager, de vous prier même, de préférer, dans l'alternative que je vous ai présentée, le rétablissement encore possible de la paix à la continuation certaine d'une guerre imminente. Établi devant le Tage avec une escadre française, j'entrerai dans ce fleuve. Vous en doutez peut-être, monsieur le vicomte, mais Votre Excellence ne saurait nier que le succès de cette tentative ne soit au moins possible. Je le prouverai. Il s'agit donc

de savoir si la ville de Lisbonne, si la capitale de votre pays, restera exposée au danger qui la menace. J'ai cru que la démarche que je fais ici, en vous offrant le moyen de l'en garantir, dût-elle échouer, nous honorerait tous deux, car la confiance qu'elle suppose ne marche qu'avec l'estime. »

Tels sont les procédés habituels de nos marins. L'amiral Baudin n'en connut point d'autres (1). Un beau langage, quand il n'est pas soutenu, au besoin, par des actes, n'a cependant pas plus d'importance qu'une composition d'écolier ou une dissertation de rhéteur. L'amiral Roussin confie une fois de plus à sa *table de loch* les pensées intérieures qui l'agitent : « J'ai fait, écrit-il, le recensement de l'eau des bâtimens. Il faut que nous soyons entrés avant vingt ou vingt-cinq jours. Cette position est bien critique. Je suis décidé à ne point tenir compte des obstacles matériels de guerre, mais le vent de l'arrière est *indispensable*. On ne peut compter sur des viremens de bord sous le feu des batteries. Il n'y a nul doute qu'il faille essayer d'entrer. Nous essaierons, certainement, *mais avec du vent*. »

Le parlementaire est parti à dix heures du matin. L'amiral Roussin arpente sa dunette à grands pas : la longue-vue à la main, il suit attentivement et avec anxiété la marche du *Dragon*. Le brick se dirige vers la passe du sud. Au même moment, une galiote hollandaise entrait, par la passe du nord, dans le Tage. « Elle a ses bonnettes, remarque l'amiral. Elle les garde jusque sous le fort Saint-Julien, c'est-à-dire tant qu'elle court à l'est. Le vent n'a donc pas dévié du nord-nord-ouest, comme il est ici. Mais il est très faible. Le navire a bonnettes et cacatois. Sa vitesse ne serait pas suffisante pour une escadre qui entrerait de vive force. Parvenu par le travers du fort Bugio, le *Dragon* met en panne. Il dérive en dedans avec le courant et passe à l'est du fort Saint-Julien. Quand il est passé, il prend tribord amures et revient sur ce fort. Une demi-heure après, il paraît faire route pour Belem. »

L'amiral ne vous a-t-il pas fait, depuis le jour où il est monté sur le *Suffren*, partager ses émotions? Sans être bachelier, il sait peindre ce qu'il voit, rendre ce qu'il éprouve. Sa résolution est arrêtée; sa confiance hésite encore. Et pourtant on sent instinctivement qu'il passera. Il a si bien étudié le terrain, si minutieusement pesé toutes les chances? La fortune serait vraiment habile, si elle réussissait à le prendre en défaut. Déjà le *Marengo*, l'*Algésiras*, l'*Alger*, la *Pallas*, viennent d'appareiller. Ces bâtimens ont ordre

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 février 1836, page 772, la lettre écrite par l'amiral Baudin avant l'attaque de Saint-Jean-d'Ulloa.

de croiser à petits bords devant le mouillage de Cascaës et d'y paraître tous les matins, pour peu que le vent semble de nature à favoriser l'entrée. « Nous serons ainsi plus tôt prêts, écrit l'amiral. Un appareillage en masse demanderait trop de temps, vu la longueur des touées et les mauvaises qualités des cabestans. » Nous avons affaire, remarquez-le bien, à un homme qui sait son métier. Aucun détail ne lui échappe.

Le 10 juillet, à quatre heures vingt minutes du soir, le *Dragon* rapporte la réponse du vicomte de Santarem. L'amiral Roussin inscrit sur son fidèle registre, sur ce registre confident de ses plus secrètes pensées, l'impression qu'il en ressent : « Le gouvernement portugais, écrit-il, refuse les satisfactions demandées par la France. Il offre de traiter à Londres. C'est refuser. J'entrerai dans le Tage à la première occasion favorable. Je prends mes dernières dispositions. » Tout le gréement, en effet, est déjà bossé pour le combat. Les renseignemens recueillis par le commandant du *Dragon* sur sa route ont plutôt affermi qu'ébranlé la résolution de l'amiral : « Le fort de Saint-Julien est armé de 62 canons : 35 battent au sud, 20 au sud-ouest, 7 à l'est. Le calibre paraît être du 24. Bugio a haut et bas, 12 pièces battant à l'ouest, au nord et au nord-est. Viennent ensuite : le fort Feitoria, 5 canons à embrasures; Paço d'Arcos, 2 canons; Sant-Amaro, 2 canons; le fort das Maias, 8 canons à embrasures. Il y a sur rade, vis-à-vis la Corderie, trois frégate de 48, deux corvettes et un brick. Le vaisseau le *Jean VI* et une troisième corvette sont mouillés un peu plus haut que l'*Alcantara*. La brise, nord-ouest et nord-nord-ouest, a toujours diminué, au fur et à mesure que le brick entrait dans le fleuve. Aussitôt Saint-Julien doublé, calme. Trois minutes après, une brise d'est-nord-est s'élève. Elle souffle fraîche jusqu'au mouillage. Le courant y mène le brick en quarante-cinq minutes. On est resté dix minutes sous le feu du fort Saint-Julien, de l'ouest à l'est. »

M. de Cayeux ajoute : « Le conseil s'est rassemblé au palais de don Miguel. Un officier de marine est venu nous chercher. Nous avons été introduits auprès du ministre. Le commandant du *Dragon* a remis la lettre de l'amiral. Le vicomte de Santarem a paru très ému ; il a reçu le message en tremblant. Une partie du ministère a été changée depuis huit jours ; mais le comte de Bast nous déteste et fait dominer son opinion contre nous. Quand nous avons mis pied à terre, le peuple est accouru de toutes parts. Il paraissait avide de connaître l'objet de notre envoi. La police prenait soin de ne laisser approcher personne. Malgré tout, un grand nombre de Portugais portaient la main à leur chapeau, non sans crainte évidente d'être remarqués. »

« J'entrerai, » a dit l'amiral Roussin. Le moment est venu : moment solennel où vont se jouer une belle réputation militaire et une escadre dont la perte serait un deuil immense pour la France. Le vent est-il donc devenu tout à coup propice? Le vent n'a guère varié; mais il a suffi au *Dragon :* pourquoi ne suffirait-il pas à l'escadre? Qu'il la conduise seulement au-delà du fort Saint-Julien : le courant de flot fera le reste.

VII.

Le soleil du 11 juillet 1831 se lève. Nous possédons le rapport officiel de l'amiral Roussin sur cette imposante journée. Tout le monde l'a lu. C'est une belle page d'histoire. Nous lui préférons cependant le simple récit inséré dans la table de loch, où nous n'avons cessé de puiser à pleines mains. Ici, nulle emphase : des faits. L'amiral se raconte à lui-même sa gloire, — sa grande gloire, — dépouillée de tout artifice de rédaction.

« Du lundi 11 au mardi 12 juillet. — A neuf heures du matin, vent de nord-ouest. Je me décide à entrer. — Je fais appareiller. — L'escadre rallie. — Je gouverne sur elle. — Mon ancre est levée à dix heures : elle est cassée. — J'expédie mes dernières instructions à tous les bâtimens. — Je signale de serrer le vent tribord amures. — La mer est grosse, la brise forte, la brume épaisse. — A midi quarante-cinq minutes, la distribution de mes ordres, confiée aux avisos, est terminée. La marée favorable doit finir à trois heures. Il n'y a plus de temps à perdre, — viré lof pour lof et formé l'ordre de bataille babord amures :

Colonne de gauche. — *Marengo, Algésiras, Suffren, Ville-de-Marseille, Trident, Alger, Pallas, Melpomène, Didon.*

Colonne de droite. — *Endymion, Églé, Dragon, Perle.*

A une heure quarante-cinq minutes, laissé arriver dans la passe du sud. — Gouverné sur le vaisseau de tête, entre les forts Saint-Julien et Bugio. — A deux heures, ces forts ouvrent leur feu. — Nous sommes encore trop loin. — A deux heures dix minutes, nous ouvrons le nôtre sur le fort Saint-Julien. Les corvettes et les frégates canonnent le fort Bugio. — Nous passons ensuite successivement devant les forts intérieurs. — Tous combattent, mais avec maladresse. Quand nous sommes par le travers, ils se taisent.

A trois heures, arrivés devant Paço d'Arcos. — Le *Marengo* et l'*Algésiras* n'ont pas aperçu le signal de *continuer*. Ils mouillent au poste que je leur avais assigné dans la première partie du plan d'attaque. Voyant que je continue, ils remettent sous voiles et suivent l'escadre. Chef de file alors, le *Suffren* arrive, à quatre heures,

devant le fort Belem, qu'il range à 60 toises. Il le canonne. Ayant ensuite passé sous tous les forts, je mouille en face du palais neuf, vis-à-vis la Corderie. Une partie de l'escadre mouille à l'ouest de moi. Je donne ordre à l'autre de se porter sur l'escadre portugaise qui est embossée dans l'est et de la combattre ou amariner. La *Pallas* lui tire quelques coups de canon ; l'escadre portugaise, composée d'un vaisseau, trois frégates, trois corvettes et deux bricks, répond par quelques coups et amène. — Toute l'escadre française mouille le long des quais, depuis Belem jusque devant Lisbonne. A six heures, j'envoie un parlementaire sommer le gouvernement portugais de donner satisfaction. »

Vainqueur, tenant la ville de Lisbonne, le palais du roi, sous son canon, l'amiral Roussin avait encore peine à s'expliquer la facilité de son succès : « N'est-ce pas, se demandait-il, un fait incroyable, qu'après avoir tiré près de 15,000 coups de canon, en défilant, pendant trois heures et demie, sous vingt forts, qu'on prétendait formidables, les pertes de l'escadre se soient bornées aux plus légers accidens? Tout le poids du jour est tombé de l'autre côté. C'était justice. »

Les plus grands hommes de mer ne sont pas exempts de faiblesse : ils croient, en semblable occasion, à l'intervention de la Providence. « Ma chère mère, écrivait l'amiral Roussin à la pieuse et vénérable femme qui mourut presque centenaire, et pour laquelle sa tendresse filiale ne se démentit jamais, avez-vous une église où vous puissiez raisonnablement rendre sa politesse au bon Dieu ? Il nous a visiblement touchés de son doigt, et c'est bien le moins qu'on l'en remercie. Mais reçoit-il toujours à Arc-sur-Tille dans une grange ? Toutefois, grange ou église, je ne doute pas que vous ne teniez à le remercier de sa bonté pour nous ; au besoin, je vous en prie, trop mauvais sujet que je suis peut-être pour m'en acquitter à suffisance moi-même. Le miracle est assez visible. Il ne paraîtrait pas douteux, si nous étions seulement moins vieux de cinq ou six siècles. Comment croire, en effet, naturel qu'on puisse se tenir pendant quatre heures sur une route de 3 lieues, sous plus de 200 canons, sans y laisser pieds ou ailes ? Nous n'avons pas eu vingt hommes blessés et l'ennemi a été foudroyé. »

Tout n'était pas fini cependant. Si le gouvernement portugais se réveillait ! S'il amenait de l'artillerie sur la rive, s'il élevait de ces ouvrages en terre contre lesquels la marine s'est de tout temps, — avant l'invention de la mélinite, — déclarée impuissante ! S'il mettait l'escadre au défi de détruire la ville ! S'il lui rendait, par des attaques incessantes, le mouillage intenable ! C'est ici que la contenance de l'amiral me paraît plus que jamais digne de la grande

nation qu'il représente. Tout le servira : sa mâle assurance, la superbe attitude de ses vaisseaux et jusqu'à ce ton brusquement impérieux que le vainqueur d'Austerlitz avait enseigné à ses lieutenans.

A six heures et demie du soir, le 11 juillet, le vicomte de Santarem reçoit la lettre suivante : « Monsieur le ministre, vous voyez si je tiens mes promesses. Je vous ai fait pressentir hier que je forcerais les passes du Tage. Me voici devant Lisbonne. Tous vos forts sont derrière moi et je n'ai plus en face que le palais du gouvernement. Ne provoquons point de scandale. La France, toujours généreuse, vous offre les mêmes conditions qu'avant la victoire. Je me réserve seulement, en en recueillant les fruits, d'y ajouter des indemnités pour les victimes de la guerre. J'ai l'honneur de vous demander une réponse immédiate. »

Le gouvernement de don Miguel s'inclina devant la mauvaise fortune. A dix heures du soir, le vicomte de Santarem répondait : « Excellentissime seigneur, j'ai l'honneur de déclarer à Votre Excellence que le gouvernement de Sa Majesté très fidèle, voulant éviter, par tous les moyens possibles, les désastres qui pourraient résulter des derniers événemens, adopte les bases proposées dans la dépêche de Votre Excellence du 8 courant. »

La soumission ne s'est point fait attendre : les négociations, néanmoins, menacent tout à coup de traîner en longueur. L'amiral Roussin jette de nouveau son épée dans la balance : « Monsieur le vicomte, écrit-il le 13 juillet au ministre de don Miguel, vous me poussez à bout, et j'ai l'honneur de vous prévenir que cela ne peut vous réussir... Je m'en suis rapporté à votre parole, et je ne souffrirai pas plus longtemps les conséquences de mon erreur. J'attends Votre Excellence ou la personne autorisée qu'elle désignera aujourd'hui ou demain jusqu'à midi. Je la recevrai à mon bord et non ailleurs. »

Où donc l'amiral Roussin a-t-il pris le style de ses dépêches, lui qui n'a jamais reçu de leçons que de M. Petit-Genet? N'est-ce point sur ce ton que les empereurs romains parlaient aux Goths et aux Francs? L'*imperatoria brevitas* ne s'enseigne pas dans les collèges. Ce que nous entendons, c'est la marine de 1812 ; la révolution de Juillet lui a rendu son fier accent. La révolution de Juillet, — ce sont mes souvenirs personnels qu'ici j'interroge, — fut, avant tout, une révolution bonapartiste, la revendication des vétérans de César, attendant naïvement qu'au bruit de leur triomphe le duc de Reichstadt accourût de Vienne. Tout prêts à élever l'objet d'une inébranlable idolâtrie dans leurs bras, il leur semblait revenir une seconde fois de l'île d'Elbe. Que peuvent la sagesse, les bienfaits d'un gouvernement, — la restauration était assurément un gouvernement

bienfaisant et sage, — contre de tels transports? On ne songeait guère à la république dans ce temps-là! Pour la masse de la nation, la république, c'était encore la Terreur. Avec le drapeau tricolore s'éveillèrent sur-le-champ tous les souvenirs de l'empire. Faut-il s'étonner que l'amiral Roussin en retrouvât presque à son insu le langage?

Le 14 juillet, le traité de réparation fut signé, à bord du *Suffren*, par le chargé de pouvoirs du gouvernement portugais, M. Antonio Kavrio d'Abreu Castello Branco. Le vicomte de Santarem le ratifia le jour même. Le 26 juillet, à quatre heures et demie du soir, la division du contre-amiral Hugon reprenait la route de Toulon; le 14 août seulement, l'amiral Roussin, nommé vice-amiral par ordonnance du 26 juillet, reprenait, de son côté, la route de Brest. Il emmenait, avec les frégates la *Sirène*, la *Guerrière*, qui étaient venues le rejoindre, la *Didon*, la *Pallas*, le *Dragon*, combattans du 11 juillet, et, pour mieux attester encore sa victoire, toute l'escadre portugaise, à l'exception du vieux vaisseau le *Jean VI*.

Par une de ces arguties familières aux faibles, le gouvernement portugais avait essayé de contester la validité de la capture. Ses forts étaient réarmés; l'escadre française ne comptait plus dans ses rangs qu'un seul vaisseau de ligne. L'occasion était bonne pour venger l'honneur national, pour reconquérir d'un seul coup tout l'ascendant perdu. « Les navires portugais, affirmaient les gazettes de Lisbonne, ne sortiraient pas du Tage. » A cette heure critique, reportons-nous au journal de l'amiral Roussin. Ce sera la dernière page que j'en veuille extraire : « Du 13 au 14 août. — Au jour, branle-bas de combat.— A neuf heures vingt minutes, la brise se faisant du nord-nord-ouest au nord-nord-est, nous mettons sous voiles. La *Melpomène* et la corvette l'*Égle* restent en station dans le Tage. J'ai donné mes instructions à M. de Rabaudy. — Appareillé le premier et voulant sortir le dernier, je mets en panne et signale aux autres bâtimens de forcer de voiles; mais ils sont de beaucoup en retard. Le courant de jusant me fait sortir malgré moi. A onze heures, je suis dehors. Les forts n'ont fait aucun mouvement hostile. Les dégradations que nous leur avons causées en entrant sont réparées, malgré les assurances de M. de Santarem. »

Le triomphe ne laissait plus rien à désirer. L'amiral Roussin força deux fois l'entrée du Tage : la première fois avec une escadre, la seconde avec une division. L'Angleterre, par la bouche de lord Wellington, s'en déclara publiquement humiliée. Quel Français, en revanche, n'aurait dû sentir battre son cœur avec plus de fierté? La France, au contraire, resta froide. Ce n'était pas une victoire qu'elle attendait; c'était une révolution. Et puis le succès, pour être à ses

yeux éclatant, n'avait pas coûté assez cher. Je voudrais l'habituer à mieux juger des choses maritimes. Tel est surtout le but que je me suis proposé dans ce récit.

Une armée de cent mille hommes n'aurait que difficilement obtenu ce qu'une flotte, au fond peu considérable, venait de réaliser en quelques jours : la paix scellée par des réparations, sans la moindre lacune; le drapeau d'un gouvernement nouveau et à peine reconnu de l'Europe, affirmé sous les murs de la capitale qui se croyait le mieux à l'abri de toute insulte. Il était juste de nommer le chef de l'expédition vice-amiral, de l'élever le 11 octobre 1832 à la pairie. Il n'eût pas fallu oublier le capitaine Maillard de Liscourt. L'amiral Roussin demandait pour ce vaillant chef de file le grade de contre-amiral. Chez nos voisins, la récompense ne lui eût pas manqué. Les Anglais ont le sens des affaires navales; nous avons beaucoup à progresser encore avant de l'acquérir. Le commandant Maillard de Liscourt est mort capitaine de vaisseau. Lui aussi, il porta la peine d'une déception causée par les visées les plus chimériques. Le maréchal Sébastiani avait très prudemment déclaré que l'expédition du Tage devait rester une question toute française. L'amiral Roussin s'en souvint, et voilà peut-être pourquoi sa gloire, si justement enviée par tous les marins du monde, attend encore une statue. La politique gâte tout ce qu'elle touche : elle a l'haleine fétide des harpies.

Contrariée par les calmes et par les vents du nord, la traversée de retour fut lente. Comme l'amiral Hugon, l'amiral Roussin, — n'en déplaise à mon savant confrère M. Faye, — avait foi dans les phases de la lune. Je trouve dans son journal cette mention, qui témoigne tout au moins de ses espérances : « Du 18 au 19 août. — Belle lune de treize jours. » — J'y rencontre aussi cet aveu : « Du 19 au 20 août. — Je suis assez gravement malade depuis quelques jours. » On l'eût été à moins! Par quelles angoisses cet esprit toujours aux aguets avait passé! Il n'y a pas que les poètes qui souffrent de leur organisation nerveuse; les héros en sont peut-être plus cruellement encore tourmentés. Héros et poètes, au demeurant, c'est tout un. Enfin, le 1er septembre, à dix heures du matin, on aperçoit dans une éclaircie le bec du Raz. Le 2 septembre, la division, accompagnée de ses prises, mouille à Brest.

Je me trompe fort, ou ce récit, d'où j'ai écarté à dessein tout ce qui aurait pu en rompre l'unité, ne sera pas lu sans fruit par les hommes du métier, par ceux-là surtout qui peuvent avoir, un jour ou l'autre, une grande résolution à prendre. La réputation des défenses du Tage était usurpée : sans l'amiral Roussin, le préjugé subsisterait encore.

JURIEN DE LA GRAVIÈRE.

LE

PLAT DE TAILLAC

SOUVENIRS DE L'AGENAIS.

I.

— Liro! liro! liro!

Une troupe de canards se précipita vers la porte principale de la métairie de la Tuque. Cette porte, festonnée de roses grimpantes, encadrait une svelte et brune figure de jeune fille, qui, la manche relevée jusqu'au coude, mêlait des grenailles dans le grand plat creux qu'elle tenait à la main.

— Liro! liro!

Elle posa le plat sur le *sol*, sur l'aire d'argile battue, crevassée par la chaleur, qui s'étendait devant la vieille maison basse, solidement construite en pierre, contre laquelle un figuier déployait son large éventail. C'était le repas de midi des canards; le soleil dévorait la campagne vibrante de chants d'insectes et violemment péné-

trée de la senteur capiteuse qui s'exhalait des haies voisines, un fouillis magnifique d'églantiers et de chèvrefeuilles.

— Jésus-Maria! dit, en s'essuyant le front, un homme assis à l'extrémité du banc qu'abrite ce toit avancé dont l'ombre se détache si franche, si vigoureuse, sur l'ardente blancheur des murs. Jésus-Maria! nous ne cuirons guère mieux chez le diable!

— Ne vous y fiez pas pour votre compte, Mingo, répondit en riant la jeune fille. Vous faites de trop bonnes affaires dans ce monde-ci, vous le paierez dans l'autre, pecayré!

— Moi, de bonnes affaires?.. Tu es folle, ma pauvre Caussadette, folle, je te dis! Le métier de peillerot est perdu aujourd'hui. Nous n'avons plus l'occasion ni d'acheter ni de vendre depuis que les vignes sont ruinées. On épargne, on marchande...

— Baste! attendez que je vous plaigne! reprit Caussadette en allongeant un coup de houssine à la grosse truie qui s'approchait sournoise, pour disputer leur pitance aux canards. Ceux-ci gloutonnement se bousculaient au bord du plat, où les plus voraces étaient entrés tout entiers; dans leur hâte d'avaler, ils éparpillaient autour d'eux des grains qui n'étaient pas perdus, car aussitôt, avec de faibles piaillements, une douzaine de poussins, conduits par leur mère, les picoraient, se glissant pour cela dans le cercle des convives légitimes, jusque sous leurs ailes agitées, sous leurs becs en spatule qui claquaient. Et bientôt d'autres petits cris, poussés de la prairie voisine, se rapprochèrent. Une dinde majestueuse, portant haut sa coiffe rouge et traînant sa robe de moire, accourut, suivie d'une nombreuse lignée, pour avoir sa part du régal, mais elle arrivait trop tard; en moins de temps qu'il n'en faut pour le dire, les canards avaient expédié leur besogne, sans laisser le plus petit grain de millet. Dame dinde donna un coup de bec dépité au plat vide sur lequel se fixait depuis quelque temps l'œil du peillerot. Il était plein de ruse, plein de curiosité, toujours en éveil, ce petit œil noir étincelant sous une arcade sourcilière hérissée. A la manière tenace dont il se posait sur les choses, on eût dit qu'il en prenait possession. Et, de fait, Mingo, en quelque lieu qu'il se trouvât, procédait toujours à une sorte d'inventaire. Rien ne lui échappait; il avait aussitôt déterminé la valeur de chaque objet, avec la volonté, si cet objet lui plaisait, de s'en rendre acquéreur au meilleur compte possible. Surnommé l'Agasse, il n'avait pas de la pie seulement le bec aiguisé, la démarche sautillante et le noir plumage, il en avait aussi les instincts de rapine. C'était un véritable nid de pie que sa boutique d'Astaffort, où, dans la rue des Espagnols, s'entassaient pêle-mêle les chiffons, les vieux meubles, les débris de toute sorte.

Cependant Caussadette (on appelait ainsi la fille du bonhomme Caussade ; elle était Caussadette comme Mingo était l'Agasse, comme Jean Caussade, à l'humeur piquante et peu commode, était Poivre, comme son propre amoureux à elle, Prospérine, était Brillant, bien qu'il se nommât Pierre Damousse ; en Gascogne, l'opinion publique ou l'usage vous baptise) ; Caussadette donc était rentrée dans la maison pour rassembler les peaux de lapins et les guenilles qui attendent le passage prévu du peillerot chez les bonnes ménagères. Tout est parcimonieusement recueilli, tout se vend, et Caussadette avait hérité des qualités d'ordre, de scrupuleuse économie qui distinguaient sa défunte mère, laquelle, Dieu merci, n'avait jamais laissé un fil se perdre. Cet éloge revenait sans variantes, mais continuellement, sur les lèvres du mari de feu Françoise Caussade, qui le décernait non moins volontiers à sa fille.

Resté seul, Mingo, se levant avec les précautions du chat qui guette une proie, sautilla jusqu'au plat que venaient d'abandonner à regret les canards, le prit dans ses deux mains et lui fit subir un examen attentif.

C'était une sorte de bassin de forme oblongue, un peu ébréché, maculé de terre et de crasse. A peine sur le bord distinguait-on les reflets brillans de la faïence, et il eût été impossible de reconnaître les détails de la décoration sous une croûte épaisse et sans nom à laquelle avaient contribué tous les animaux de la basse-cour ; mais dans le creux, mollement repliée sur elle-même, comme si elle eût chauffé tout de bon ses anneaux luisans au soleil, se prélassait une couleuvre. Vraiment on l'eût cru vivante, si vivante que l'Agasse, ému de peur et s'imaginant qu'un serpent venait prendre possession avant lui de l'objet de sa convoitise, faillit le laisser échapper. « Voilà, pensa-t-il, une idée, pas trop ragoûtante, de mettre pareille bête au beau milieu d'un plat. »

Jetant encore une fois son regard de pie vers la maison, des profondeurs de laquelle Caussadette venait de crier : « Patience, j'ai fini... » il tira son couteau de sa poche, gratta quelque peu, et entre ses dents étouffa le juron habituel à tout Gascon qui se respecte.

La couleuvre était couchée sur un lit de mousse merveilleusement imitée, et toutes ces petites bosses qui l'entouraient, informes, c'étaient, une fois nettoyées, des écrevisses, des grenouilles, des coquilles.

— F... ! répéta l'Agasse. Je gage que M. Lacassaigne m'en donnerait un bon prix, lui qui aime les drôleries qui ne ressemblent à rien.

Mais Caussadette lui criait du grenier :

— Je viens! je viens! votre jument en aura sa charge!

Il se dirigea vivement vers un grand puits, luxe suprême que les métayers des environs, contraints d'aller chercher assez loin leur eau, ce liquide rare, enviaient à la métairie de la Tuque. Autour du puits, l'argile, dure comme pierre partout ailleurs, était délayée par l'eau répandue et formait une boue couleur d'ocre. Le peillerot en ramassa une poignée, barbouilla de son mieux ce qu'il avait nettoyé avec tant de soin, puis retourna s'asseoir sur le banc au pied du figuier. Son œil indifférent affectait d'observer une escouade de petits nuages gris qui pommelaient le ciel au sud-ouest.

— La journée ne finira pas sans pluie, dit-il à la jeune fille lorsqu'elle reparut.

On eût juré qu'il n'avait été occupé en son absence qu'à interroger l'horizon.

— Que le bon Dieu vous entende! répliqua Caussadette; la terre a grand soif, et voilà que nos foins sont rentrés ou il s'en faut de peu. Mon père est ce matin après les derniers.

— Il va bien, le *papay?*

— *Ey balent;* il est vaillant, dit Caussadette en vidant son tablier devant le peillerot, qui leva les bras au ciel d'un air désolé.

— Que voulez-vous que je fasse de tout ce rebut? Il n'est bon qu'à m'embarrasser, grogna-t-il, tandis que la petite ménagère faisait valoir avec volubilité la beauté de ses peaux de lapins, de son duvet de volaille trié soigneusement et de quelques loques sordides qu'elle avait presque envie de garder tant elles pouvaient être utiles encore.

On se disputa longuement, la voix de Caussadette s'élevant criarde et récriminatrice, tandis que le peillerot, armé de sa romaine, pesait avec la préoccupation de tricher à son profit. Mais, s'il avait la main exercée, Caussadette était méfiante; elle se défendait donc; mille injures volaient sur ses lèvres rouges comme une gousse de piment, sur ses jolies lèvres souriantes auxquelles n'étaient étrangers ni les gros mots ni les mots lestes: ces mots-là sont, dans le Midi, compatibles avec l'honnêteté. Enfin, après d'interminables débats, on tomba d'accord sur le poids, et Mingo alla chercher l'énorme besace qui pendait sur les deux flancs de son cheval, spectateur patient du marché. Pauvre vieille jument grise! il ne lui arrivait pas souvent d'avoir, comme à la Tuque, l'ombre bienfaisante d'un ormeau pour s'y reposer au frais! Les arbres *couscoutés* au profit des bestiaux, réduits à l'état de balais, donnaient un médiocre abri le long des chemins poussiéreux qu'elle avait coutume de parcourir. Dans l'une des poches de la besace alla s'engouffrer le butin du peillerot, de l'autre fut tiré tout un

assortiment de fil, d'aiguilles, d'écheveaux de laine, de chapelets, de pots de pommade, que l'Agasse étala sur le banc. Il était colporteur aussi bien que chiffonnier et ne payait jamais qu'en nature. Un mouchoir jaune fixa d'abord l'admiration de Caussadette. Elle poussait aussi loin que possible l'art que toutes les filles de l'Agenais mettent à nouer de cent façons différentes ce mouchoir de tête, qui sied aux physionomies vives. La belle couleur! la jolie étoffe! Quel effet produirait ce jaune soyeux et clair sur ses bandeaux de jais! La tentation fut forte, mais aussitôt vaincue.

— C'est trop cher! soupira Caussadette en se tournant vers les pelotons de fil, qu'elle se mit à choisir.

— Va! lui dit l'Agasse, passe-toi tes fantaisies. Ton père ne t'a jamais rien refusé.

— C'est pourquoi, répéta sagement Caussadette, étant maîtresse de notre argent, je préfère le garder.

— N'as-tu pas honte à ton âge et gentille comme tu l'es de te montrer avare? Brillant, quand il reviendra du pays d'Alger, te trouvera plus belle avec ce mouchoir-là.

— Brillant me trouve belle comme je suis... Tenez, faites notre compte.

Et la discussion recommença très âpre. Le prix des aiguilles, du fil, des laines que Caussadette avait mis de côté dépassait, à en croire l'Agasse, celui des chiffons. Elle soutenait furieusement le contraire.

— S'il fallait combattre ainsi avec chacun, je ne ferais pas beaucoup d'affaires dans ma journée. Voyons, n'aurais-tu pas quelque autre chose à me vendre? Ce mouchoir te tient au cœur... Je serais arrangeant.

— Nenni, je n'ai plus rien.

— Pourtant,.. si tu cherchais un peu...

Et l'Agasse, promenant des regards fureteurs autour de lui, feignait de chercher avec elle.

— Tiens, il y a là un plat...

— Le plat des canards? dit la petite avec une moue incrédule.

— Il est délabré, j'en conviens; mais on rencontre quelquefois des originaux qui demandent du vieux. Peut-être me restera-t-il sur les bras. N'importe, j'en courrai le risque.

— Vous me donneriez votre foulard jaune pour ce plat? demanda Caussadette méfiante.

— Si tu m'en priais un peu, ma foi, oui! J'aime obliger les *gouyates* quand elles te ressemblent.

Caussadette éclata de rire :

— C'est donc que vous y trouveriez votre avantage. Écoutez, ce

plat est dans la borde depuis que je la connais; il y était bien avant ma naissance; je ne peux pas vous le vendre sans le consentement de mon père.

— Té! le voilà justement qui revient, ton père. Nous allons nous entendre. — Eh! *addiou*, Caussade!

— Eh! *addiou*, Mingo! (Il prononçait *Minnego* d'une voix chantante et sonore) : *Què disés?..*

Jean Caussade avançait sans se presser à la tête de ses bœufs, qui traînaient une lourde charrette de foin. C'était un grand homme sec, d'une cinquantaine d'années, sommairement vêtu d'une chemise rose et d'un pantalon de toile retenu par une ceinture rouge. Sa maigreur dantesque, son teint basané, sa rude crinière grisonnante, ses paupières que l'on eût dites charbonnées à plaisir tant elles étaient brunes, sa mâchoire saillante armée de fortes dents, les traits allongés et sévères de son visage imberbe, tout indiquait chez lui un Gascon de bonne race. Il ressemblait à don Quichotte, surtout en ce moment où il brandissait comme une lance sa toucadère.

— La faim me tourne la gorge et le goûter doit être prêt. Entrez, Mingo.

— Nenni. Un verre de vin, si vous y tenez, et je pars... avec ce plat dans ma besace, dit le peillerot en faisant mine de glisser la vieille faïence parmi les chiffons.

— Oh! vous ne l'avez pas encore, dit Caussadette avec un clignement d'intelligence à l'adresse de son père.

— Quand je te dis, s'écria l'Agasse, que j'apporterai pour le remplacer une jolie augette de pierre à tes poulets.

— Un plat neuf pour un vieux plat! dit le bonhomme en se grattant la tête.

— Et un joli mouchoir par-dessus le marché, ajouta la fille en toussant pour le mettre sur ses gardes.

Jean Caussade parut longuement ruminer cette offre exorbitante. La surprise lui coupait la parole.

— Je vais vous dire, Mingo. Il est bien laid, ce plat, bien sale, mais j'y tiens tout de même. Il m'est venu de mon père, qui l'avait hérité du sien, qui... On ne sait pas à quel Caussade il remonte, ce plat-là! C'est vieux comme le monde, oui, et plutôt que de le vendre, j'aimerais mieux le laisser à Prospérine comme mes parens me l'ont laissé.

— N'en parlons plus, dit le peillerot en posant le plat par terre d'un air d'indifférence qui fit regretter à Caussade d'avoir refusé trop vite, mais sa fille lui souffla tout bas à l'oreille :

— Hé! soyez donc tranquille, papay! Il reviendra!

— Si pourtant on m'en offrait un bon prix...

— Ce bon prix, je vous le donnais, finassé que vous êtes! Vous manquez une occasion,.. à votre aise! Vous avait-on jamais offert *à rez* de cette saleté? ajouta-t-il en repoussant le plat du bout de son pied avec dédain.

— C'est que personne peut-être ne l'avait vu... On sait bien que vous ne faites pas de mauvais marchés, mon compère!

Le peillerot, sans répondre, avait jeté la besace sur son cheval, mettant à part les peaux de lapins qui se balançaient le long des flancs décharnés de la pauvre bête :

— *Adichats*, la compagnie!

— *Adichats*, Mingo!

Il s'éloignait avec lenteur, croyant qu'on le rappellerait; mais déjà Caussadette était occupée à remplacer le vieux plat par un autre, en disant à son père :

— Nous n'avons qu'à attendre qu'il ait parlé à ces *moussus* de la ville qui aiment le vieux.

— Voir venir vaut un écu, répondit sentencieusement le père.

— Un écu! répéta-t-elle. Qui sait?.. Davantage encore, peut-être...

Là-dessus, tous les deux allèrent s'attabler devant la soupe aux fèves et les artichauts crus trempés dans du vinaigre que l'on arrosa d'un coup de vin, quoique le paysan gascon ne soit plus aussi prodigue de ce breuvage qu'à l'époque heureuse où la vigne n'était point malade.

II.

— Eh bé! reprit le père; cette lettre que le facteur t'a remise hier, tu ne m'en as pas parlé, je crois?..

— Vous étiez à vos foins; mais la voilà.

Et tandis que Jean Caussade, les mains allongées sur ses genoux, se reposait du travail matinal et de la lumière aveuglante des champs, dans l'ombre fraîche de la vaste cuisine, aux fenêtres en meurtrières, où depuis longtemps déjà s'était éteint le petit feu de sarment, qui laissait derrière lui sa bonne odeur, l'odeur pénétrante des ramilles fumeuses à demi brûlées, elle lut, du ton monotone que l'on prend à l'école, une longue lettre d'Afrique.

Brillant apportait dans la correspondance beaucoup plus de régularité qu'elle-même. Il avait une belle écriture, et volontiers il contait avec la verve d'une imagination intarissable, deux raisons pour aimer écrire. D'ailleurs, cette fois, à l'en croire, il pouvait se vanter de quelques hauts faits. Dans une escarmouche contre les Bédouins,

il s'était bien conduit; un coup de sabre l'avait retenu, il est vrai, quelques jours à l'hôpital... Baste! Il n'avait jamais été malade, en somme, au régiment, depuis cette fièvre de l'année précédente, qu'il appelait poétiquement la « fièvre des lauriers roses, » l'attribuant à la floraison exubérante des lauriers d'Algérie, dont les pétales pleuvent dans les cours d'eau, les empoisonnant ainsi. Un beau pays tout de même,.. qu'il ne serait pas fâché de quitter définitivement! Les femmes couraient bien un peu après lui; elles n'étaient pas mal dans leur genre, mais il ne voyait que sa Prospérine!

Et Prospérine riait, amusée plutôt qu'attendrie. Elle aussi ne voyait que Brillant, ce qui ne l'empêchait pas d'aller danser le dimanche avec autant de gaîté ou même de coquetterie que si elle eût été libre, et pour ce qui était de la blessure, le père et la fille jetaient les hauts cris, mais pas plus sérieusement qu'il ne fallait. Sans doute, ni l'un ni l'autre ne la croyait bien profonde. C'était leur habitude de dire en riant que cet intrépide soldat eût été digne de naître au village de Montcrabeau, où se trouve la pierre de Menterie. De cette pierre-là, du reste, selon la légende, tous les Gascons sont sortis.

Il plaisait cependant à Caussadette de croire que *soun amic* s'était exposé; elle ne se serait pas soucié de lui s'il n'eût été brave. Ce service militaire survenant à l'heure même où ils se promettaient l'un à l'autre les avait chagrinés; mais il fallait se faire une raison : tous les garçons en passaient par là. Et quand il était venu en congé, Brillant était si fier sous son uniforme de spahi! Un pacha, un prince des Mille et une nuits n'eût pas paru à Caussadette plus magnifiquement accoutré, plus exotique, plus supérieur à l'humanité vulgaire. Elle l'avait promené partout en triomphe. A eux deux, ils faisaient certainement un beau couple; lui alerte, remuant et souple, du vif-argent dans ses membres, l'œil hardi et vainqueur, les cheveux noirs moutonnant sur sa jolie tête juvénile et mâle tout ensemble. dont M. Osmen Delbos, le peintre, s'était inspiré pour un saint Sébastien qui ressemblait à quelque bandit romantique des Abruzzes; elle, provocante, avec un balancement des hanches et une légèreté dans la démarche qui eussent suffi pour qu'on la remarquât, n'eût-elle pas eu de grands yeux gris, étranges sur ce teint olivâtre, des yeux tour à tour enjôleurs et malins, dont une longue frange de cils ne réussissait pas à étouffer les éclairs. Avant un an, ils seraient mari et femme. Caussadette attendait ce jour avec impatience; elle était de ces filles pressées qui fredonnent en elles-mêmes la chanson :

Moun pay, ma may maridatme...

« Mon père, ma mère, mariez-moi, je le veux, je le veux, je le veux ! » Non sans regretter toutefois que son beau spahi ne dût être, une fois débarrassé du manteau dont il se drapait si bien, qu'un simple laboureur. Quelque artisan aisé eût mieux satisfait son ambition ; mais, comme elle le répétait souvent dans un soupir qui n'avait rien de sentimental : « Quand on n'a pas d'anneau, il faut se marier avec un lien d'osier. » Et le lien d'osier offert par Brillant ne lui déplaisait pas. Sans doute, il n'était encore que domestique dans une métairie ; pas plus que son père à elle, il ne pouvait dire *a nosto*, chez moi, mais cela ne l'empêchait pas d'avoir un peu de terre que faisait valoir avec la sienne Basile Damousse, le frère aîné. Cela s'arrondirait peut-être, on travaillait ferme ;.. on était jeune.

L'esprit occupé de Brillant et de sa lettre, mais aussi du plat aux canards, Caussadette suivit son père dans le pré. Elle savait au besoin, si mignonne qu'elle fût, aider aux plus rudes travaux comme un homme. Avant la nuit, la dernière charretée de foin rentra. L'orage pouvait venir maintenant ; mais il ne vint pas, malgré la prédiction du peillerot et les prières que M. le curé avait faites pour attirer la pluie sur les blés et sur la vigne. Les petits nuages menaçans s'étaient dissipés au coucher du soleil, laissant le ciel nocturne d'une pureté de saphir, et, par myriades incalculables, les étoiles s'allumèrent, et le clair de lune ruissela sur la métairie silencieuse, permettant à ses hôtes de se coucher sans chandelle, et le rossignol commença de turlurer son hymne d'amour infatigable aux branches du grand ormeau, tandis que Caussadette se retournait dans son lit, inquiète en réfléchissant qu'elle avait eu tort de mettre le plat à tremper dans l'eau de savon, ces amateurs à moitié fous qui recherchent le vieux aimant peut-être aussi la crasse, qui d'ailleurs sert à cacher les fêlures. Puis il lui sembla que trois louis tout neufs tombaient des mains de l'Agasse dans son tablier, et, sur cette vision dorée, elle s'endormit le cœur battant de joie. D'autres encore que Caussadette avaient à la même heure l'esprit préoccupé du plat si parfaitement ignoré la veille encore. Le hasard était intervenu de nouveau pour précipiter l'entretien que le peillerot se promettait bien d'avoir avec son meilleur client, M. Lacassaigne.

M. Lacassaigne, juge au tribunal d'Agen, n'habitait avec suite sa propriété de Roc, non loin d'Astaffort, que pendant les vacances ; mais, toute l'année, il y faisait de courtes apparitions à intervalles irréguliers, profitant pour cela des loisirs que lui laissaient ses devoirs austères de magistrat. Ce qu'il venait voir à Roc, avec l'empressement d'un amoureux à visiter sa maîtresse, c'étaient ses

chères collections, collections de toute sorte; on naît collectionneur comme on naît poète. M. Lacassaigne, méthodique, et par-dessus tout épris de classifications, de nomenclatures, de catalogues, eût collectionné, faute de mieux, des boutons de culotte, mais ses connaissances en archéologie lui permettaient de se livrer à des distractions plus nobles. Membre de toutes les sociétés de sciences et d'art de sa province, il rassemblait les chartes et les papiers de famille qui pouvaient servir à l'histoire des diverses localités. Les peillerots de sa connaissance l'aidaient dans cette chasse, et l'Agasse, entre autres, quoiqu'il ne sût pas lire, lui avait déniché, avec le flair d'un limier, des parchemins très précieux. Si M. Lacassaigne était friand de vieilles écritures, il l'était presque autant de vieux bahuts. Le petit château de Roc, auquel sa position arrogante au-dessus de la vallée du Gers et les hautes murailles qui l'entourent donnent de loin l'aspect d'une place forte, recélait toutes les armoires, tous les cuivres, toutes les faïences découverts depuis un quart de siècle dans les métairies à vingt lieues à la ronde. C'était, comme le disait complaisamment son propriétaire, un petit hôtel de Cluny, mais purement gascon, et de la Gascogne agenaise, une judicieuse décentralisation comptant parmi les idées fixes, toutes fort inoffensives, de M. Lacassaigne. Quelque pressentiment, comme il en vient aux antiquaires, poussa ce jour-là le digne homme de Roc à Astaffort. Laissant sa voiture près de l'église, à l'endroit où les protestans furent jadis si bien accommodés par les catholiques que, seul, le prince de Condé avec un serviteur, échappa au massacre, il descendit machinalement la rue des Espagnols. Un instinct plus fort que sa volonté le portait chez Mingo, dit l'Agasse. Si la suggestion eût été à la mode en ces parages, on aurait pu croire que le peillerot lui avait soufflé à travers l'espace une curiosité dont il comptait profiter.

— Té! vous voilà donc, monsieur Lacassaigne?

Mingo était tapi dans son repaire, comme l'est une araignée au centre de sa toile, vérifiant de l'œil et des doigts les rapines de la journée, vaquant, lui aussi, à une manière de classement qui n'était pas des plus faciles. Autant eût valu entreprendre de débrouiller le chaos que de se reconnaître parmi les objets hétérogènes qui jonchaient le grenier au seuil duquel s'arrêta hésitant, si brave qu'il fût, M. Lacassaigne. La boutique du peillerot était divisée en trois compartimens superposés, d'aspects tout à fait dissemblables. Au rez-de-chaussée, c'était une épicerie très correcte, avec annexe de mercerie et de menues *nouveautés*, le tout parfaitement tenu par Mme Mingo, la grosse Catinette, une personne accorte, malgré ses moustaches. Le premier étage recélait quelques meubles anciens

réparés et cirés à souhait; mais, pour connaître par excellence le nid de l'Agasse, un nid de pie désordonné, incohérent, où figurait tout ce qu'il avait pu ramasser, vieux chiffons, débris immondes, il fallait monter jusqu'au faîte, que connaissaient seuls les habitués de la maison. Plus d'une fois, M. Lacassaigne avait fait, dans ce réceptacle, d'heureuses trouvailles, au risque d'être dévoré par la vermine : les collectionneurs n'y regardent pas de si près.

— Té! monsieur Lacassaigne, vous m'auriez vu demain. J'ai trouvé une petite chose...

— Des papiers?.. interrompit le juge, qui ne songeait en ce moment qu'à publier sur le manoir de Manlèche, ancien monastère de templiers, une monographie pour laquelle les documens lui manquaient.

— Mieux que des papiers, une petite chose qui sera d'un bel effet dans votre salle.

— Quelque faïence? Il n'y a rien de beau dans le pays. D'ailleurs, je ne saurais qu'en faire, mes dressoirs en sont surchargés, mes murs en sont couverts, dit M. Lacassaigne avec la mauvaise humeur d'un homme désappointé.

— Vous ne devez pas en avoir de pareille à celle-là! C'est un plat, dit Mingo en quittant sa position accroupie au milieu des guenilles et des tessons de bouteilles, pour se rapprocher de son client et lui parler tout bas, un plat comme je n'en ai jamais vu. Il est bordé d'herbes et de bêtes que vous croiriez naturelles plutôt qu'imitées, et au milieu, il y a, couchée sur des feuilles, une grande couleuvre brillante qui n'est pas peinte, elle non plus, et qu'on prendrait dans la main si elle ne faisait peur.

— Une couleuvre en relief!.. s'écria M. Lacassaigne, qui s'était mis à écouter très attentivement, tandis que le regard perçant du peillerot, attaché sur lui, guettait ses impressions. Une couleuvre émaillée en relief? Ce serait, par impossible, un Palissy?.. Où avez-vous déniché cela?..

— Un Palissy? répéta l'Agasse en évitant de répondre. Palissy, c'est le nom d'une rue d'Agen,.. rue Bernard-Palissy...

— C'est aussi le nom d'un potier dont les ouvrages sont... assez estimés... Mais il a été imité par de nombreux élèves, dit négligemment M. Lacassaigne, qui commençait d'avoir envie du plat et ne tenait pas à révéler sa valeur au marchand.

— Ah!.. Vous verrez bien ce qu'il en retourne, vous qui connaissez tout, si vous voulez venir avec moi un jour à la borde...

— Quelle borde?

— A la borde où je l'ai trouvé, dit l'Agasse, qui ne pouvait permettre qu'il y allât tout seul.

— Dès demain, mon ami.

— Dès demain!.. Son ami!.. Oh bé! il l'achètera, pensa le peillerot.

— Ce sera me rendre grand service, monsieur Lacassaigne, reprit-il hypocritement; car, voyez-vous, le marché est fait, le plat m'appartient: je n'ai plus qu'à aller le prendre, et vous me direz si je ne l'ai pas payé trop cher. Mais demain je ne pourrais pas, il y a une vente à Nérac;.. disons lundi, si vous voulez.

Il craignait tout simplement de montrer trop d'empressement à Jean Caussade en retournant si vite chez lui. Ces paysans sont malins. Dès qu'on leur offre cinq francs d'un objet, ils croient qu'il en vaut cinquante. Le mieux est d'avoir l'air de ne pas s'en soucier.

— Le matois compte m'empêcher d'aller sur ses brisées. Il veut une commission! pensait de son côté M. Lacassaigne en s'éloignant. Tâchons de ne pas la donner trop forte. Après tout, si vraiment c'est un Palissy... Pourquoi pas?..

Sanguin et optimiste, il se persuadait sans peine tout ce qu'il pouvait désirer. Qu'y avait-il à cela de trop invraisemblable? L'illustre inventeur des figulines était Agenais. — Sur ce point, le juge archéologue tenait ferme avec son éminent collègue, M. Cazenove de Pradines, contre les biographes rivaux qui réclament Palissy pour la Saintonge, le Périgord ou le Limousin. — Il était de la Capelle-Biron du diocèse d'Agen et non des autres Capelle et des autres Biron qui le revendiquent. Donc il avait pu avoir des fours dans l'Agenais. Oui,.. mais Palissy n'inventa ses rustiques figulines qu'après les voyages qui firent surgir en lui le naturaliste, le géologue; ce fut à Saintes, qu'à travers les rudes labeurs de sa vie d'ouvrier, ses rêveries de poète, tant de misères et tant d'amertumes héroïquement supportées, le pauvre peintre-verrier poursuivit et trouva les émaux qui ont fait sa gloire; ce fut à Saintes que se développa son génie, patronné ensuite par le connétable de Montmorency, récompensé par la reine. S'il fallait croire la description de l'Agasse... — Mais comment se fier au dire d'un ignorant? Cependant cet ignorant avait des yeux qui souvent voyaient juste, et d'ailleurs aurait-il pu imaginer des signes si parfaitement caractéristiques? — S'il fallait s'en rapporter à la description de l'Agasse, le plat en question serait bien postérieur à l'ère des tâtonnemens de Palissy, de ses espérances si souvent manquées qui le faisaient tourner en dérision... Peut-être ce plat merveilleux venait-il de la Saintonge! Mais quelles vicissitudes en ce cas avaient pu l'amener dans une métairie lointaine?

Tout en cherchant à se les représenter, le châtelain de Roc oubliait de presser le pas des deux petits chevaux du Gers qui le

traînaient. Il en résulta que Mme Lacassaigne tança vertement son époux ; la cloche avait sonné deux fois, le rôti serait brûlé ; il n'en faisait jamais d'autres, quand il allait visiter le royaume des puces. C'était le nom dédaigneux qu'elle donnait à la boutique du peillerot. En vain essaya-t-il de lui expliquer tout l'intérêt qu'avait eu cette visite. Elle répondit avec colère qu'il était libre d'ajouter indéfiniment à ses archives des manuscrits illisibles grignotés par les rats, mais que, pour sa part, elle ne supporterait plus qu'il entrât dans sa maison un seul morceau de vaisselle fêlée.

III.

Le lundi suivant, à la fin du jour, Caussadette, qui plus d'une fois avait fait le guet dans l'espoir, sans cesse déçu, de voir revenir le cheval du peillerot, poussa tout à coup un cri joyeux. Elle en était à regretter presque, une minute auparavant, de n'avoir pas accepté l'augette en pierre et le foulard jaune en échange du vieux plat, car, plus elle regardait celui-ci, plus il lui semblait détérioré. L'apparition d'une jardinière conduite par un monsieur aux côtés duquel se prélassait l'Agasse, lui rendit toute son ambitieuse confiance.

Elle appela : — Papay ! — Et le père et la fille furent sur la route, avant même que ne s'arrêtât la jardinière.

— Voilà M. Lacassaigne que j'ai rencontré par hasard en chemin et qui m'a offert une place dans sa voiture jusqu'au Pergain où j'ai affaire, dit l'Agasse plus que jamais armé de ruse. Et moi je lui ai dit : — Voulez-vous voir la plus jolie borde du canton et la mieux tenue ? Arrêtons-nous chez Jean Caussade.

— Pour *poulite*, elle est *poulite*, répondit le vieux Poivre, aussi rusé que lui.

— Votre fille l'est davantage encore, insinua galamment le juge, sans que ce compliment direct fît rougir Caussadette.

— A votre service, dit le métayer.

Avec une sorte de malice, les Caussade montrèrent tout ce qu'ils possédaient aux visiteurs, hormis le plat pour lequel ceux-ci étaient venus : l'étable d'abord, l'étable basse et fraîche, où deux paires de vaches, à la fois laitières et bêtes de somme, se reposaient des fatigues du jour ; le toit aux porcs, où une jeune famille à peau rose, à queue en tire-bouchon, au groin barbouillé de son, s'aligna par rang de taille pour se faire admirer, avec des petits grognemens satisfaits ; le poulailler à claire-voie perché près du grenier, et auquel accédaient les poules par un chemin de sarmens entrelacés, tendu en pente douce ; le pigeonnier, une tour détachée d'assez

fière apparence; le potager rempli d'abeilles, de lis et de roses; la maison enfin, défendue contre les mauvais sorts par une petite croix pieusement clouée sur sa porte. L'intérieur se composait de deux pièces, que séparait une galerie profonde, sans autre plancher que la terre battue, sans autre plafond que de grosses poutres auxquelles s'accrochaient le *cambajou* et le *cervelatz*, sans autres fenêtres que des ouvertures étroites pour éviter les impôts et aussi la lumière trop éclatante de l'été; mais les murs étaient blancs, bien lavés à la chaux, et il régnait partout un aspect général de propreté, partout une saine odeur de romarin, de serpolet, de lavande. Les pays pauvres gagnent de sentir bon à l'absence d'engrais accumulés. D'un côté se trouvait la cuisine, avec le grand lit à rideaux du père de famille, la pierre à laver, le cabinet de chêne aux lourdes ferrures, la vaste cheminée dont le manteau abrite le coffre au sel sur lequel on s'assoit; de l'autre s'ouvrait la chambre de Caussadette, qui inspira de discrets madrigaux à M. Lacassaigne. Il envia galamment, en effet, la nichée de petits canards qui, à l'abri d'un paravent de planches brutes, partageait ce réduit avec la jeune fille et la poule noire qui couvait au fond de certain tonneau, non loin d'une couchette surmontée de l'image enluminée de *Damon et Henriette*, avec encadrement de couplets. Il s'attendrit sur les habitudes pieuses que semblait indiquer le petit autel, où, aux pieds d'une sainte Vierge, étaient placés, dans des vases dorés, deux gros bouquets de fleurs toutes fraîches, avec une couronne jaunie de première communiante; mais Caussadette remarquait fort bien que le bon *moussu* pensait à toute autre chose qu'à ce qu'il disait, que du regard il interrogeait le *cabinette*, le dressoir, les moindres recoins, d'un air d'impatience et d'ennui.

— Maintenant, dit-elle, vous connaissez la Tuque. Vous avez tout vu.

— Tout?.. répéta le juge.

— Non, dit le peillerot, tu ne nous as pas tout montré. Ce vieux plat...

— Quel plat? demanda Caussadette, en regardant innocemment son père.

— Le plat de tes canards, le plat à la couleuvre, celui que je t'achète.

— Oh! interrompit Jean Caussade, le marché n'est pas signé; nous y sommes trop attachés à ce plat-là...

— Jusqu'à refuser de me le faire voir? dit en riant le juge.

— Nenni... Attendez un peu.

Et Caussadette, se dirigeant vers l'armoire, en tira un objet soigneusement enveloppé. Avec lenteur, elle dépouilla du papier,

des linges qui le protégeaient, ce plat qui, pendant de longues années, était resté exposé à toutes les intempéries des saisons et aux profanations des bêtes. Maintenant, il était parfaitement propre, ce qui permettait d'apprécier sa beauté première et de juger, hélas! des outrages irrémédiables que cette beauté avait reçus. L'émail, d'un brun violâtre, intense, que Palissy appliqua souvent à ses fonds, ne s'était laissé ni rayer ni entamer d'aucune manière, mais la bordure se trouvait ébréchée à deux endroits, et les bestioles qui la composaient, écrevisses, lézards, coquilles, alternant avec de délicats feuillages, avaient partout terriblement souffert. Ce qui restait presque intact, c'était le centre, la belle couleuvre paresseusement endormie sur la mousse, et de chaque côté de laquelle ruisselait un filet d'eau limpide et bleuâtre où semblaient nager les petits poissons, où d'un mouvement vif et naturel allaient sauter les grenouilles, tapies dans la végétation des marécages.

— Pardieu! c'est bel et bien un Palissy! grommela le juge, qui ne put retenir un mouvement de surprise et d'admiration.

Il eut beau s'écrier ensuite : — Quel dommage qu'il ne soit pas mieux conservé! — Jean Caussade et sa fille s'étaient poussé le coude, et l'Agasse était édifié sur le mérite de sa trouvaille. Trois paires d'yeux avides restèrent braquées sur la physionomie trop sincère du juge, qui se disait en admirant les détails exquis çà et là mutilés :

— Un Palissy de la meilleure époque,.. de l'époque postérieure aux médailles, antérieure aux personnages et aux arabesques, un de ces bassins rustiques où il s'est surpassé, tandis qu'il habitait Saintes, avant la vogue toujours croissante qui à Paris le conduisit à faire du métier. Quel sentiment de la nature! Comme tout cela est vrai, joliment observé, d'un relief hardi, d'une couleur profonde!..

— Nous irons bien jusqu'à cinquante francs? vint lui dire l'Agasse en se penchant tout près de son oreille.

Il répondit par un signe affirmatif, et le peillerot entraîna Jean Caussade hors de la chambre, laissant M. Lacassaigne tourner et retourner son plat avec de gros soupirs, que Caussadette, plantée devant lui, le poing sur la hanche, s'efforçait d'interpréter.

— *Ey bien praube!* (Il est bien pauvre, il est bien malade!), dit-elle d'un ton interrogateur, n'y tenant plus.

— Si malade qu'il n'aurait dans le commerce aucune valeur.

Elle hocha la tête :

— Mais pour ceux qui aiment le vieux?

— Le vieux doit être bien conservé.

Elle se mit à rire avec un coup d'œil malin à la tête chauve de M. Lacassaigne.

— Qui dit vieux, dit démoli.

— Pas à ce point. Vos bêtes lui ont fait grand tort.

Et il se mit à expliquer que le premier mérite d'une vieille faïence était d'être sans brèche ni fêlure, malgré les siècles. Ce plat n'était qu'une ruine.

Elle affectait de comprendre et, d'un ton doux, résigné, murmurait les grands mots gascons : — Que *vouletz?*.. Que voulez-vous?.. — *Es atuou.* — C'est comme ça! — Mais, au fond, elle pensait : « Il a envie du plat et il ne veut pas le payer son prix. »

Tout à coup, Poivre rentra avec fracas, en se débattant contre l'Agasse qui le tenait par la manche :

— Vingt *francs?*.. vingt *francs?*.. Vous moquez-vous de moi?.. J'aimerais mieux le rendre aux poulets et aux canards!

— Je dis trente!.. pour trente, c'est convenu? reprenait le peillerot.

— Pas pour quarante! pas pour cinquante, tonnerre de Diou!

— Écoutez, Jean Caussade, dit le juge en intervenant; puisque vous ne pouvez vous entendre avec Mingo, je vais vous faire des offres, moi, des offres justes et raisonnables, qui seront, je vous l'affirme, avantageuses pour vous.

Le bonhomme se rapprocha d'un air méfiant, mais attentif.

— Ce plat, s'il était entier, vaudrait peut-être beaucoup d'argent; mais, dans l'état où il est, vous ne réussirez pas à le vendre aux amateurs sérieux. Moi, je le prends tel quel, parce que les morceaux m'en semblent jolis, et que je ne tiens pas au plus ou moins de valeur marchande de la pièce, mais seulement au plaisir de regarder ce qui en reste. Comprenez-vous?

Poivre, qui n'avait rien entendu, sauf les mots : « beaucoup d'argent, » fit signe que oui.

— Je vous offre, une fois pour toutes, cent francs, pas un sou de plus. Est-ce fait?..

Le propriétaire du plat eut un éblouissement. Cent francs pour cette chose laide, cassée, qui ne tenait point l'eau! Les bourgeois étaient fous! Mais peut-être, en cherchant bien, en trouverait-il de plus parfaitement fous encore que M. Lacassaigne. Il demanda donc à réfléchir. Cent francs, ce n'était guère! Il se rappelait maintenant que son père lui avait toujours dit qu'il tenait de son arrière-grand-père que ce plat était une vraie fortune.

— Aussi, dit M. Lacassaigne goguenard, le laissiez-vous dehors par tous les temps, livré aux coups de pied et aux coups de bec?

— *Que vouletz? que vouletz?*.. répétait Jean Caussade avec angoisse. Mais, ajouta-t-il, frappé d'un trait de lumière, si vous le

trouvez en trop mauvais état, nous avons d'autre vieille vaisselle, plus vieille encore, bien sûr, et qui n'a pas un éclat de moins. *Mira!..*

Il alla chercher une demi-douzaine d'assiettes, qui représentaient, imprimés en gris, des personnages royaux : Napoléon, Marie-Louise, la duchesse d'Angoulême, Louis XVIII.

— *Ey poulite,* répétait-il en les caressant, avec la conviction profonde que tout ce que recélait sa maison était objet de prix, puisqu'un méchant plat de rebut pouvait valoir cent francs.

— Joli, cela? s'écria le juge sans vouloir les regarder. C'est horrible!.. Vous vous moquez de moi! Je donne cent francs du bassin à la couleuvre et je ne veux plus rien voir. Vous viendrez me rendre réponse au Roc. Je n'y suis que pour huit jours. Par conséquent, dépêchez-vous.

Il pinça la joue de Caussadette, qui lui montra en retour toutes les perles engageantes de sa bouche; puis, aussi lestement que le permettaient un gros ventre et des jambes courtes, se hissa dans la jardinière, où, à son tour, l'Agasse monta, l'oreille basse, en répétant :

— Vous avez tout perdu! Voilà ce que c'est que de se passer de moi! Il fallait lui lâcher les écus un à un.

— Me prend-il pour un *pec,* pour un imbécile, qui répond avant de s'être informé? dit Jean Caussade à sa fille. Il faudra voir! Deux avis valent mieux qu'un.

— Cent francs! répétait Prospérine ébahie. Cent francs!

— Nous lui en ferons donner le double, *petito.* Il suffira de le laisser languir. Écris le nom de l'ouvrier qui a fait le plat. Moi, je l'ai déjà oublié. Demain, je vais à Gardère. Je parlerai, sans avoir l'air d'y toucher, à M. Osmen Delbos, qui s'y connaît! Et toi surtout ne jase avec personne en attendant. Chat qui miaule n'est pas chasseur.

— Ni homme sage, grand parleur, acheva la jeune fille avec une pirouette.

IV.

M. Osmen Delbos, qui mettait sur ses cartes artiste-peintre, était une personnalité fort originale. Natif de Mautauban, il s'était écrié, à l'heure où la gloire de M. Ingres jetait tant d'éclat sur sa ville natale : *Anch' io son pittore!* — Un instant, ce fut chez les Montalbanais comme une rage de peinture; chacun se croyait doué de génie, chacun voulait imiter le grand compatriote. Delbos, plus

vite qu'aucun autre, s'arrêta essoufflé sur le chemin où il avait espéré fournir une belle carrière, et qui ne lui offrait que des épines. Il dépensa le peu qu'il possédait à lutter contre ce que les mécontens appellent toujours l'injustice et le mauvais goût du public, et finalement se consola d'être méconnu en se faisant, faute de réputation, une tête démodée de rapin qu'on regardait bon gré mal gré : barbe rousse en éventail, cheveux longs, béret crânement rejeté sur l'oreille. Ajoutez à cela une pipe énorme qui semblait, tant il la quittait rarement, l'appendice naturel de son visage, un nez non moins colossal que l'on eût dit rougi par de copieuses libations, au temps même où le pauvre diable avait tout juste de l'eau à boire, et vous aurez une idée approximative de la physionomie d'Osmen Delbos. Ayant épuisé la mauvaise fortune dans sa ville natale, il avait essayé des ressources que pouvait lui offrir Agen. Hélas! même dans cette ville hospitalière, ses succès de peintre se bornèrent d'abord à la commande de quelques enseignes.

Il en était là quand le portrait d'une jolie dame de comptoir, qui trônait au café de la Comédie, attira l'attention des nombreux adorateurs du modèle. Osmen Delbos devint tout à coup à la mode; il fit trois ou quatre portraits à deux cents francs, auxquels la critique locale accordait une remarquable allure d'élégance, un parfum de *high-life* très apprécié par ceux que l'on nomme encore des *gandins* en province. Delbos avait le génie des accessoires : cravache à pomme d'or, badine, bottes vernies, carreau dans l'œil, boutons de manchettes, il excellait à rendre tout cela; on lui pardonnait, en retour, quelques fautes de dessin et une couleur grise, celle de M. Ingres, disait-il, qui s'accordait mal avec sa crinière fulgurante, sa trogne cardinalisée, son type d'impressionniste à outrance.

Sur ces entrefaites, un propriétaire des environs d'Agen engagea l'artiste à venir passer l'été chez lui pour peindre à forfait les membres de sa famille, qui se trouva fort nombreuse. Delbos ne crut gagner à ce marché que d'être nourri grassement pendant six mois; mais, en réalité, l'expédition eut des résultats beaucoup plus sérieux. Sa bonne humeur, ses charges d'atelier, sa verve comique obtinrent un vif succès; on raconta partout les exploits du peintre et du boute-en-train. Delbos, à ce double titre, se vit appelé de côté et d'autre, recherché, fêté, adulé. Dès lors commença pour lui la vie nomade dont il se fit une spécialité. Il erra de telle maison à telle autre, chaque année, du printemps à la fin de l'automne, chassant, pêchant, marivaudant avec les dames, lutinant les bergères, vivant partout comme coq en pâte, et payant son écot par quelque facile barbouillage. Les grands parens, les enfans, les ani-

maux favoris lui étaient confiés; il immortalisait la silhouette du *castet* ou de la *chartreuse*, embellissait toutes choses et tout le monde, plantait des tours où il n'y avait qu'un pigeonnier, dissimulait les rides sous des roses, flattait la vanité de celui-ci, la coquetterie de celle-là, attrapait quand même la ressemblance, content des autres et content de lui en somme, quoiqu'il eût certainement abaissé son idéal depuis le temps où il rêvait d'égaler M. Ingres.

— Je vais chez les bourgeois, disait-il, en commensal et en ami, comme jadis les peintres de la Renaissance chez les rois et chez les papes.

L'hiver le retrouvait en ville, assidu au théâtre, au café de la Comédie et sur la promenade du Gravier, où il lorgnait les grisettes en allant faire sa partie de dominos. Pour le moment, Osmen Delbos avait pris gîte chez M. Cazassus, dont Jean Caussade, dit Poivre, était le métayer. C'était la seconde saison qu'il passait à Gardère, ce qui expliquait que le bonhomme le connût si bien et qu'il fût au courant de ses hautes capacités. Certes, ce personnage important, avec sa pipe et sa grande barbe, devait en savoir aussi long que M. Lacassaigne, mais il fallait s'y prendre adroitement pour le faire causer. Poivre n'était pas des plus sots. Il feignit de n'être venu à Gardère que pour entretenir son maître de l'importante question des sainfoins et aussi du malheur de certains pruniers qui promettaient peu de pruneaux cette année-là, étant dévorés par les chenilles; puis, en s'en allant, il passa comme par hasard devant le pavillon de jardin fort délabré qui servait d'atelier à M. Osmen Delbos.

Le peintre lui jeta un bonjour amical par la fenêtre, et Poivre, selon l'usage, demanda permission de lui toucher la main. Après quoi, le fin renard demeura en extase devant un portrait en pied que venait d'achever Delbos : le plus jeune des fils de la maison debout, sous d'épais ombrages, qui n'avaient jamais existé dans ce pays absolument découvert; mais l'imagination fertile de l'artiste y avait remédié; il lui fallait un parc. Le petit Cazassus, coquettement vêtu de nankin, poursuivait donc à toutes jambes son cerceau sous la verte profondeur d'une magnifique charmille. Cet enfant était en réalité fort chétif, quoique Delbos lui eût prêté libéralement des mollets d'athlète, ce qui n'empêcha pas le malin Poivre de s'écrier :

— Té! c'est bien M. Gaston, avec son grand col blanc et ses petits yeux de travers!

Averti par cette critique ingénue, Delbos corrigea la reproduction trop fidèle du strabisme de M. Gaston, se bornant à laisser aux petits yeux la grâce équivoque d'un faux regard. Jamais hommage rendu à son talent ne l'avait flatté ainsi depuis le jour où le

chien de Mme Lacassaigne avait jappé d'allégresse devant l'image de cette brave dame, une image vivante, on ne pouvait le nier après semblable épreuve.

— Et comment va la *drôle?* demanda-t-il en repoussant son béret sur une crinière un peu éclaircie par les ans, mais encore flamboyante. A quand la noce?

— Il faut que le mari revienne du régiment, répondit Poivre, et jusque-là, Dieu sait tout ce qui peut arriver... *Autremint*, demanda-t-il sans transition aucune, connaissez-vous, M. Delbos, — vous qui savez tant de choses, — un homme qui s'appelle... qui s'appelait... Palissy?..

Il avait répété tout le long du chemin le nom magique que sa fille avait mis par écrit, de crainte de l'oublier.

— Palissy?.. Je n'en connais qu'un seul, et il n'est pas probable que vous l'ayez rencontré, mon brave.

— Un homme des anciens temps, puisque mon grand-père...

Poivre s'interrompit. L'heure des confidences n'était pas venue; il voulait seulement se renseigner.

— Vous ne parlez pas, je suppose, de Bernard Palissy, un artiste d'il y a trois cents ans et davantage?

— Trois cents ans?.. Peste! Vous dites?.. Un artiste comme vous alors?

Tout le monde savait qu'Osmen Delbos s'intitulait artiste peintre.

— Oui, dit l'autre en se rengorgeant, avec cette différence que je fais des portraits et qu'il faisait des pots.

— Et des plats aussi?..

— Pardieu!.. Et bien d'autres choses... Pourquoi me demandez-vous cela?

— Pour savoir si on les paie bien cher, ces pots, ces plats, toutes ces choses qu'il a faites?

— Cher?.. Elles sont sans prix. J'ai vu, moi qui vous parle, un plat de Palissy qui avait été vendu vingt-cinq mille francs.

Vingt-cinq mille francs!.. Il y avait vingt-cinq mille francs là-bas, à la Tuque, dans ce *cabinette* dont on ne pensait même pas à retirer la clé! L'inquiétude pénétra dans le cœur de Jean Caussade, en même temps qu'une joie folle, et même un peu avant. La crainte des voleurs, auxquels il n'avait jamais songé jusque-là, s'empara de lui. C'en était fait de la tranquillité de sa vie.

— Et comment était-il, ce plat de vingt-cinq mille francs?

— Je ne me rappelle pas bien... Il y avait au milieu une anguille, une couleuvre, que sais-je?

— Et des coquillages tout autour?.. avec des feuilles?.. demanda

d'une voix défaillante Poivre en s'appuyant au mur pour ne pas tomber.

— Sans doute! Vous avez donc vu des figulines?.. Je suis curieux de savoir où, par exemple!

Maintenant l'heureux Poivre pouvait jeter le masque; il était édifié.

— Chez nous, à la Tuque, il y a un plat que M. Lacassaigne est venu voir l'autre jour et dont il offre cent francs! Ce filou, l'Agasse, me l'aurait bien échangé contre un mouchoir, s'il avait pu. C'est facile à tromper, ceux qui ne savent pas. Tonnerre de Diou! vingt-cinq mille francs!

— Écoutez, Caussade, dit Delbos, qui ne voulait pas se brouiller avec le juge, toutes les pièces de Palissy n'ont pas la même valeur, en admettant que le plat soit de lui...

— M. Lacassaigne l'a reconnu.

— Eh bien! soit. Il en existe plus d'un qu'on a eu pour cent sous.

— M. Delbos en a envie à son tour, et il veut me tromper comme les autres, pensa le vieux Poivre incrédule.

Il était certain de ne plus pouvoir arracher un mot de vérité au peintre, puisque celui-ci avait désormais intérêt à mentir. Aussi le quitta-t-il bientôt, sous prétexte qu'il était tard. Mais si tard qu'il fût, il trouva le temps de s'arrêter au Pergain avant de rentrer chez lui, pour commander une bonne serrure, destinée à la porte de sa maison, qui ne s'était jamais fermée qu'au loquet. A partir de ce moment aussi, l'unique fenêtre de la métairie, assez large pour livrer passage à un homme, fut munie d'un lourd volet qu'on tira tous les soirs.

— Il faut faire bonne garde, *filleto*. C'est vite emporté, un si petit paquet. Te voilà riche, un fameux parti! Trop beau, ma foi, pour ce gueux de Brillant.

— Sera-t-il étonné! sera-t-il content! disait Caussadette éperdue.

— Hé! tu aurais pu attendre, mieux choisir; une fille riche trouve aisément quelqu'un qui ne soit pas en loyer, quelqu'un qui ait aussi de l'argent et surtout un métier. Du train dont va la vigne, les cultivateurs seront bientôt ruinés. L'amour s'en va, on perd sa bonne mine, mais la maison, quand on en a une, la maison reste aux enfans.

— Si vous avez raison, papay, répondit la jeune fille, il n'est plus temps d'y penser.

Elle y pensa cependant maintes fois, sans cesser pour cela d'aimer Brillant de tout son cœur, et ses lettres au pauvre spahi s'en ressentirent. Il les trouva froides, il y démêla un peu de hauteur, sans s'expliquer d'abord pourquoi, car les Caussade ne lui avaient

rien dit de leur nouvelle fortune, dont il fut averti ensuite par la rumeur publique. Son frère et ses amis lui écrivirent que la Tuque recélait un vieux plat qui attirait les bourgeois des environs, prêts à l'acheter au poids de l'or. Prospérine était devenue un parti magnifique, et il était à craindre qu'elle ne se contentât plus de lui. Le père du moins s'en allait répétant partout qu'un mariage n'était jamais fait avant que le maire et le curé y fussent passés. Basile Damousse n'augurait rien de bon de ces propos; il était urgent, selon lui, que le frère revînt garder et défendre sa place; mais un soldat ne quitte pas son régiment quand il veut, et Brillant ne put obtenir de congé.

V.

Gens et circonstances, tout sembla vouloir contribuer à l'affolement des Caussade père et fille. Osmen Delbos y aida plus que personne. Venu d'abord à la Tuque dans des intentions sérieuses pour réparer le mal qu'il avait fait, et décider le trop ambitieux propriétaire du plat à le céder moyennant un prix honnête au juge Lacassaigne, il s'aperçut vite que tous ses raisonnemens se brisaient contre l'obstination du bonhomme. Impatienté, il changea de tactique; après avoir entrepris de prouver que l'œuvre mutilée de Palissy n'avait nulle valeur, hormis celle que pouvait lui assigner une fantaisie, il revint brusquement à son genre ordinaire : la charge.

— C'est ainsi? dit-il. Vous êtes bien résolu à tenir ferme? Eh bien! vous avez raison, mon brave. Vous déjouez nos projets, malin que vous êtes! Nous voulions tous abuser de votre ignorance; c'était notre droit d'amateurs. Mais quelle ruse ne baisserait pavillon devant la vôtre? Apprenez donc, ô sagace Caussade, que cet objet vaut beaucoup plus même que vous ne le supposez. Ce n'est pas vingt-cinq mille, ce n'est pas trente mille francs que vous devez demander, c'est... Je crains vraiment de rester au-dessous du véritable chiffre. Votre plat, il est décrit dans les anciens catalogues; inutile de vous le cacher plus longtemps, puisque vous devinez tout : c'était le chef-d'œuvre de Bernard Palissy, qui y tenait comme à la prunelle de ses yeux, pressentant qu'il ne pourrait jamais rien faire de comparable. Un ouvrier infidèle le lui vola. En vain ses illustres protecteurs mirent-ils la police en campagne : on ne retrouva jamais cette pièce rarissime. Faut-il, parbleu, s'en étonner? Elle était si bien cachée! Qui donc serait venu la découvrir à la Tuque? D'aucuns ont dit, mon cher Caussade, que Palissy était mort à la Bastille, où les gui-

sarts l'avaient fait enfermer pour cause de religion; ce fait est inexact : le grand artiste est mort de douleur d'avoir perdu son chef-d'œuvre, le plat que voici, et qui vous sera acheté, je gage, pour le musée du Louvre. Voyez-vous, il n'y a que le gouvernement qui puisse le payer son prix! Les particuliers sont trop pauvres.

Jean Caussade, la bouche béante, les yeux arrondis, écoutait avec un mélange d'angoisse et de délices ; il écoutait ce jargon à demi incompréhensible, sans savoir au juste si c'était du français et si le loustic se moquait de lui; le Louvre, les guisarts, la Bastille, les catalogues, les chefs-d'œuvre, tous ces mots, qu'il entendait pour la première fois, dansaient dans sa tête une sarabande confuse; mais il avait bien entendu ceci, prononcé d'un ton très sérieux : « Ce n'est pas vingt-cinq mille francs que vous en devez demander, c'est davantage. » Le reste lui importait peu.

Caussadette avait beau murmurer toute tremblante : — J'ai peur qu'il ne soit fou, M. Osmen Delbos, — le père croyait ce qu'il lui plaisait de croire.

— Soyez tranquille, dit en se tordant de rire Delbos à son ami Lacassaigne, vous aurez la même consolation que le chien du jardinier : si le plat n'est pas à vous, il ne sera du moins à personne.

Et il raconta quel hameçon il avait fait gober à cet imbécile de Poivre, réduit pour toujours à n'être plus que le gardien jaloux d'un morceau de poterie cassée.

L'histoire se répandit, amusa tout le monde; parmi ceux que la curiosité attirait chez Caussade, plus d'un continua la plaisanterie, l'enjolivant chaque fois de nouveaux détails, renchérissant sur la valeur du plat; de sorte que le bonhomme demeurait persuadé qu'il possédait un trésor. Jour et nuit il était sur le qui-vive, alarmé par le moindre bruit, soupçonnant chacun des desseins les plus noirs. Les voisins eux-mêmes n'étaient reçus qu'avec méfiance; il avait l'œil sur eux, ne les admettant qu'avec répugnance dans la chambre où le plat se dissimulait aux regards, sous une triple serrure, derrière un fusil chargé. Cette incessante préoccupation le faisait maigrir.

— Vous ne tiendrez pas longtemps à un pareil métier, lui disait Caussadette; vous vous brûlez le sang, on vous voit tous les os; à votre place, je le donnerais au premier qui m'en offrirait seulement une douzaine de mille francs. Nous serions assez riches.

— Y penses-tu? Après ce que m'a dit M. Osmen Delbos!.. C'est égal, il est bien dur d'être sans le sou et forcé de travailler avec un plat de dix mille écus peut-être au fond de son armoire!

Et il calculait ce que le prix du plat représentait de terre dans un pays où l'hectare vaut quinze cents francs. Souvent, pendant les travaux de la moisson, il s'arrêtait pour embrasser la campagne d'un grand geste, comme s'il en eût pris possession :

— Tu seras à moi quand je voudrai ! pensait-il.

Le dimanche, en allant à la messe au village du Pergain, duquel dépend Taillac, il s'arrêtait sur la hauteur qui domine les bords verdoyans du Gers, et les bois qui dérobent Manlèche, et les mamelons où se dresse ici le joli clocher de Sempeserre, plus loin l'altière silhouette de l'ancien château-fort des évêques de Lectoure. Il jetait son dévolu sur les champs les plus productifs ; il s'expliquait à lui-même, en les discutant, les motifs d'un choix judicieux :

— Je ferai ici ou là telle ou telle culture, j'aurai tant de paires de bœufs. Oh ! si ma pauvre Françoun avait eu l'esprit de me donner un garçon pour hériter de tout cela ! Si seulement j'étais encore libre de choisir mon gendre !..

Les rêves de Caussadette, quoi qu'on puisse penser des rêves de jeune fille, ressemblaient beaucoup à ceux de son père. Elle avait perdu une bonne partie de sa gaîté ; le pli soucieux de l'ambition semblait nouer, en les rapprochant, ses longs sourcils noirs. Au lieu de rechercher comme autrefois les occasions de causer, elle s'isolait volontiers, gagnant, sa besogne faite, tel champ écarté au centre duquel s'élevait un noyer magnifique. Ce noyer était le plus bel arbre d'alentour; elle l'admirait depuis son enfance, maintenant elle enviait de le posséder. Oui, elle achèterait ce champ, elle ne serait plus réduite à ramasser furtivement comme une pauvresse les noix tombées ; toute la cueillette serait à elle,.. à elle cette ombre si épaisse, si étendue où l'on trouvait refuge contre le soleil. Si, de son côté, Brillant lui avait apporté, en échange d'une si belle pièce de terre, une maison propre et bien bâtie !.. N'était-il pas humiliant que tout le bien vînt de son côté? Elle était assez joliment tournée pour épouser un beau garçon qui fût riche aussi par surcroît. Depuis peu, un charron d'Astaffort, un meunier du Pergain, lui faisaient les yeux doux,.. deux partis sortables. Certes, ils en voulaient à son argent; avant qu'elle n'eût une dot, ils la regardaient à peine; mais Brillant était-il donc beaucoup plus désintéressé? Il savait sa nouvelle fortune, bien qu'il affectât de se taire là-dessus, — fausseté toute pure, — et ses lettres étaient devenues tendres, flatteuses, emmiellées comme elles ne l'avaient jamais été auparavant. On accuse toujours d'avoir la rage le chien que l'on veut noyer. Au lieu de comprendre que le pauvre amoureux mourait de crainte et plaidait indirectement sa propre cause, Caussadette lui prêtait des senti-

mens vils. Elle aurait dû sentir que c'était son propre cœur qui s'endurcissait, premier effet de la fortune, et que des passions nouvelles, orgueil ou cupidité, venaient la détourner de l'amour; mais on ne se connaît guère; elle préférait faire à Brillant un injuste procès.

Peut-être eût-il suffi qu'il se montrât pour mettre en déroute les ennemis invisibles qui cherchaient à lui nuire dans les entretiens de Caussadette avec elle-même sous le grand noyer; un baiser est parfois bien persuasif et fait taire tous les raisonnemens; mais, hélas! le malheureux était loin; il ne pouvait se défendre d'aucune façon, et ses affaires continuaient à se gâter. En y réfléchissant, Caussadette lui découvrait toute sorte de petits défauts qu'il avait en réalité, mais que jusque-là elle n'avait jamais voulu admettre. Son imagination les grossissait, les envenimait; elle se remémorait surtout une circonstance grave qui avait failli les brouiller autrefois : Brillant s'était attardé certain dimanche à jouer presque toute la nuit; le goût du jeu est un travers gascon. Elle lui avait pardonné, parce qu'il jurait de ne jamais recommencer; mais avait-il tenu parole? La veille encore elle eût dit oui, elle était sûre de sa sincérité; maintenant elle doutait, dans son désir inavoué de lui trouver des torts. Hélas! il n'en avait qu'un, celui d'être resté pauvre, tandis qu'elle-même devenait ou croyait devenir riche.

Son père, du matin au soir, lui répétait : — Si ma langue avait pu se sécher dans ma bouche le jour où j'ai consenti à ton mariage avec Brillant, cela eût mieux valu pour nous! Épouser un homme qui n'a jamais été que domestique et puis soldat, toi qui, si je venais à mourir aujourd'hui, hériterais de vingt-cinq mille francs! N'est-ce pas pitié?..

Longtemps Caussadette écouta les lamentations de son père en silence, l'air triste et irrésolu. Enfin, un jour, elle répéta après lui : — Tant qu'on n'est pas allé ensemble devant le maire et le curé, une parole peut se reprendre.

Caussade ne se le fit pas dire deux fois; il écrivit à Brillant une lettre pleine de raisons fort mauvaises qui masquaient la véritable. Sa fille avait changé d'idée, mais on resterait bons amis. — A quoi Brillant répondit, avec un emportement qui parut mettre les torts de son côté, qu'il ne regrettait point une femme capable de préférer l'argent à tout. Son dernier mot, — car il ne voulait pas entendre parler d'amitié, il était décidé à ne plus seulement la reconnaître, — son dernier mot était pour l'assurer que lui, riche ou pauvre, serait resté le même.

— Bah! on dit toujours cela d'avance! fit observer Caussade avec un hochement de tête sceptique. Il aurait fallu voir.

— Pauvre Brillant, il m'aimait bien! murmura l'ingrate Prospérine.

— Té! c'est difficile d'aimer une belle fille! Tous les autres t'aimeront de même, et ils auront mieux qu'un lit de paille à te donner.

— Il a tant de chagrin, papay, pour se montrer si fâché!

— Sois donc tranquille! Est-ce que ces chagrins-là durent chez les garçons?.. Je parie qu'il est déjà consolé. Les *gouyates* de là-bas s'en chargeront.

Mais cette assurance ne parut être nullement agréable à Caussadette. Un éclair passa dans ses yeux gris, devenus presque noirs; puis, du bout du doigt, elle chassa une larme et s'enfuit dans sa chambre, dont la porte fut fermée avec fracas.

— Ces folles ne savent ce qu'elles veulent! pensa le père en haussant les épaules. Enfin, nous voilà débarrassés d'un meurt-de-faim qui nous aurait tout pris sans nous rien apporter.

V.

L'été se passa dans une agitation, une fièvre indescriptibles. En vain Caussade avait-il fait des démarches jusqu'à Agen; le conservateur du musée lui avait parlé d'une manière décourageante, mais sans l'impressionner beaucoup; il attendait le chaland que lui annonçait toujours M. Osmen Delbos avec des rires qui auraient dû le mettre sur la voie d'une mystification. Non pas! Une voiture ne pouvait passer sans qu'il tressaillît, persuadé qu'elle lui apportait enfin des offres de Paris. A peine osait-il s'éloigner de la maison, tant il craignait que l'occasion attendue ne se présentât en son absence; cette préoccupation le gênait pour ses travaux, qui furent maintes fois négligés, ce qui lui valut des reproches de son maître, M. Cazassus. Avec quelle impatience on supporte d'être réprimandé quand on se sent à deux doigts de cette liberté d'action que la richesse procure!

L'humeur toujours assez irritable de Poivre s'aigrissait, celle de Caussadette devenait revêche; la fille n'avait goût à rien de ce qu'elle faisait, le père se montrait sans motif grondeur, presque brutal; plus d'entente, plus de paix dans leur demeure jadis si gaîment hospitalière, ouverte au premier venu et autour de laquelle maintenant aboyait jour et nuit un gros chien de garde qui faisait peur à la marmaille, aux mendians, aux voisins; plus d'accueils, plus de longs bavardages sur le pas de la porte; les pierres elles-mêmes avaient l'air rébarbatif et soupçonneux.

L'automne approchait; la récolte du maïs avait succédé à celle des blés, les vendanges étaient venues, autant de prétextes à danses et à chansons dont Caussadette avait profité de son mieux

pour s'étourdir. A la *despeloucade*, une tristesse invincible, mêlée d'appréhensions et de vagues remords, la saisit. C'était pendant ces veillées d'octobre sur l'aire où l'on s'assied côte à côte, garçons et filles, que Brillant, derrière un tas de maïs qui s'élevait à vue d'œil, les séparant des autres groupes d'éplucheurs, lui avait fait comprendre qu'il la désirait pour femme. Son cœur infidèle battait en se rappelant cette nuit-là, si brillamment éclairée par la lune. Tandis que les barbes qui enveloppent chaque épi tombaient, s'amoncelaient sous ses mains actives, les joyeux couplets, les contes, les devinettes, les rires s'entre-croisaient sans interruption ; puis, la besogne achevée, on s'était levé en chantant, et le rondeau d'usage avait été dansé avec allégresse par les jeunes couples qui venaient de se provoquer, de s'entendre, de conclure des fiançailles muettes sous ce beau ciel où semblaient étinceler par milliers les torches nuptiales.

Ni le meunier du Pergain, ni le charron d'Astaffort, aucun des nouveaux amoureux de Caussadette, n'avait profité de la *despeloucade* pour se déclarer une bonne fois. Ils attendaient la transmutation du plat de Palissy en bon argent sonnant. S'ils courtisaient la soi-disant héritière au bal du dimanche, c'était avec précaution, sans trop s'avancer. Le meunier n'était plus jeune, le charron était fort laid ; ni l'un ni l'autre n'avait d'esprit. Quelle différence avec Brillant! A peine Prospérine pouvait-elle prendre sur elle d'être coquette avec eux, bien que la coquetterie fût le fond même de sa nature. Elle démêlait trop bien leurs sentimens, leur but : — Le plat était-il vendu? — Qu'offrait-on du plat? — Ils l'entretenaient toujours de ce plat maudit!

— Vraiment, pensait-elle avec dépit, on croirait que c'est lui seul qu'ils cajolent!

Comme elle regrettait le temps où Brillant ne lui parlait que d'elle-même! Comme les lettres que naguère elle recevait d'Afrique lui manquaient! Elle ne savait plus rien de là-bas, car les Damousse, qui avaient épousé la rancune de leur frère, se détournaient sur son passage. Les jours lui semblaient longs comme des siècles ; l'ennui comptait chaque heure, chaque minute. Quand elle se regardait dans son petit miroir, Caussadette se trouvait moins jolie, et c'était vrai ; il suffit pour devenir laide de n'être plus aimée et de se sentir mécontente de soi-même. Combien de fois pleura-t-elle dans son oreiller des larmes de rage avant de s'endormir! Brillant ne devait pas avoir grand'peine à trouver mieux qu'elle en Afrique, changée comme elle l'était! Son imagination le lui représentait tenant compagnie à des dames qu'elle connaissait par les descriptions du spahi, de belles dames en vestes brodées

d'or, en pantalons de soie, les yeux peints en noir, les ongles teints en rouge, des chapelets de fleur d'oranger au cou, des pièces d'or dans les cheveux et tenant entre leurs lèvres le bout d'un long tuyau qui sentait bon l'essence de rose. Il l'oubliait certainement avec ces païennes-là, et il avait bien raison. Caussadette était plus passionnée que tendre, la jalousie parlait très haut chez elle, et tout en ce moment contribuait à son humiliation, à son dépit. Peut-être ne se fût-elle pas adressé de si cruels reproches, si le plat eût été vendu et si le charron, tout ridicule qu'il fût dans son rôle d'amoureux, l'eût bel et bien demandée en mariage.

A mesure que les mois s'écoulaient, elle avait des doutes croissans sur le prétendu trésor, mais elle eût essayé en vain de les faire partager à son père. Si les acheteurs ne se décidaient pas, les curieux affluaient en assez grand nombre : on voulait voir de près le fameux plat, s'amuser de l'illusion de son propriétaire, qui commençait à passer pour fou. En marchandant, en discutant, on réussissait à lui faire dire mille sottises. Le journal d'Agen publia sur le plat de Taillac un article dont Caussade ne comprit pas l'ironie, quand M. Osmen Delbos vint le lui lire.

— Comment! ajouta le peintre, en faisant observer avec malice que cette publicité pourrait bien avoir pour effet d'attirer les voleurs ; comment, personne n'est encore venu de Paris? J'ai averti pourtant de grands personnages. Que voulez-vous? Il faut un peu de patience. On ne se défait pas d'un objet de cette valeur comme d'un boisseau de blé.

L'Agasse était pour Jean Caussade un aussi mauvais conseiller que M. Delbos lui-même. Le rusé peillerot, tout en voyant qu'il y avait dans cette affaire une large part d'exagération et même de plaisanterie, comprenait fort bien que le plat était un morceau enviable. Il engageait donc son possesseur à ne pas se laisser empaumer par des gens qui avaient intérêt à spéculer sur sa simplicité.

— Nous autres, pauvres, disait-il, faisant cause commune avec lui, nous ne savons pas... — Et, sans trop mentir, il jurait ses grands dieux que pas plus que Caussade lui-même, il ne se doutait de la véritable importance de « la marchandise » quand il lui avait fait ses premières offres. — On ne parle plus que de votre plat. Tôt ou tard, vous en tirerez grand parti. Gardez-le soigneusement... Attendez.

L'Agasse avait ses projets : revenir un jour quand Caussade, désabusé, découragé, serait prêt aux concessions et obtenir à vil prix cet objet, auquel personne ne penserait plus.

Caussadette cependant se demandait avec effroi si, à force d'attendre, on ne lui laisserait pas le temps de devenir vieille fille. Brillant avait quitté le service en novembre, et, depuis un mois qu'il était de retour, il l'évitait ; mais elle avait pu s'assurer de loin qu'il était plus joli garçon que jamais, et fort occupé à courir après toutes les filles, qui ne le rebutaient guère. Aurait-elle donc la mortification de le voir marié avant qu'elle ne le fût elle-même ?

VI.

Noël les rapprocha malgré eux. Brillant fit comme *guilloné* le tour des métairies avec les autres jeunes gens, qui s'en vont de maison en maison répéter l'ancien chant du gui et quêter pour le gâteau colossal que l'on distribue ensuite par morceaux à tous ceux qui ont généreusement répondu aux souhaits de bonne année. La belle voix éclatante de son fiancé d'autrefois remua Caussadette jusqu'au fond de l'âme. Il y eut un regard échangé entre eux : regard de dédain et de colère de la part de l'amant éconduit, regard timide et presque suppliant du côté de la jeune fille. A la messe de minuit, ils se retrouvèrent près du bénitier. Caussadette, d'un mouvement spontané, presque involontaire, trempa sa main dans l'eau bénite pour l'offrir ensuite tout humide à Brillant, qui hésita une seconde, changea de couleur, et enfin d'un geste brusque effleura les doigts tremblans qui se tendaient vers lui. Pendant l'office, elle surprit, chaque fois qu'elle leva la tête, les yeux de celui qui était devenu son ennemi braqués sur elle, mais ces yeux pleins de reproches se détournaient vite, avec une expression de mépris qui semblait rebuter les excuses, que du reste Caussadette croyait être bien décidée à ne pas faire. Pourtant le 3 janvier, jour du grand marché aux mouchoirs d'Astaffort, l'ayant rencontré sur la route, comme l'un et l'autre se rendaient à la foire, elle prononça en passant un *adichats* auquel il répondit à peine. Le chemin était désert. Elle fit quelques pas, sans qu'il essayât de la rejoindre, puis elle s'arrêta en s'attardant à rattacher son soulier, lui laissa prendre un peu d'avance et repartit sur ses talons. Il ne parut pas y prendre garde. Le bruit léger d'un petit pied qui piaffait sur la terre sonore avait beau se rapprocher de lui, il marchait très droit, la tête haute, si complètement indifférent que Caussadette ne se possédait plus de dépit. Arrivée derrière lui, tout près, elle n'y put résister davantage :

— Brillant ! murmura-t-elle.

Brusquement alors, il se retourna; son visage était si méchant qu'il lui fit peur.

— Que me voulez-vous?..

— Brillant?.. On peut bien ne pas se détester pourtant quand on ne s'aime plus. Faisons la paix.

Mais le jeune homme secoua la tête :

— Qu'aurais-tu à me dire? Viens-tu, par hasard, m'annoncer ton mariage avec le Matou?

Matou était le surnom du meunier Oustri (surnom qu'il devait aux mœurs assez légères d'un célibat prolongé); plus d'une fois déjà, Caussadette avait pensé qu'il lui serait désagréable d'être appelée la Matoute.

— Le Matou n'a pas plus de chances que Jacquille Faubec, répondit-elle, faisant allusion au charron d'Astaffort.

— Oui, je sais,.. chances égales... Tu vas peut-être les épouser tous les deux, pour être plus riche?

— Je serais riche encore si je n'épousais ni l'un ni l'autre, répondit Caussadette, piquée au vif par le sarcasme. Non, ce que j'avais à te demander plutôt, c'était de ne pas oublier de m'inviter à ta noce avec Zélie Caminade.

— Zélie Caminade?.. C'est une bonne fille, une fille qui est capable de trouver que mieux vaut gens qu'argent.

— Dommage qu'elle ne soit pas belle.

— Elle n'est pas laide non plus. Et au moins l'enseigne ne ment pas; elle ne promet que ce qu'elle donne. Ne me parlez pas des belles filles sans cœur!

— On a vite fait de dire d'une fille qu'elle est sans cœur quand elle obéit à son père, dit Caussadette d'une voix étranglée.

Mais Brillant n'eut pas le temps de répondre. D'autres passans se rapprochaient, des gens du Pergain qui allaient à la foire.

Ne voulant pas paraître causer ensemble, ils se séparèrent vivement, et, quand il fut un peu loin, Brillant entonna à tue-tête la chanson des filles d'Astaffort :

Dans Astaffort, le petit bourg,
Les filles sont faites au tour;
Elles voudraient se marier,
On ne les a pas demandées.

Bien que Caussadette ne fût pas d'Astaffort, l'outrage s'adressait trop directement à elle, et le rouge de la honte lui monta aux joues, tandis que le vent lui apportait un lambeau affaibli du dernier couplet :

. . . . . .

Il vaudrait mieux être brûlé
Que choisir entre ces coquettes!

— Oh! pensa-t-elle, c'est bien fini entre nous. Jamais nous ne nous parlerons plus!

Et, en effet, ils se tournèrent le dos jusqu'au milieu de février, époque, cette année-là, du carnaval. Comment auraient-ils pu éviter alors de se rencontrer au bal?

On dansait chez Bacchus, au son du violon endiablé de Jean l'aveugle; les jeunes gens accouraient de tous côtés, prêts à payer les chandelles qui garnissaient les lustres en papier découpé ou qui se voilaient de transparences roses au fond des lanternes vénitiennes. Sur les cartouches enguirlandés décorant les murs et les solives de la salle, quatre mots tracés en grosses lettres de couleur : Paix et Décence, Concorde et Respect, rappelaient d'avance à l'ordre les tapageurs. Caussadette arriva escortée de ses deux galans, pour apercevoir aussitôt Brillant qui donnait le bras à la petite Caminade. La colère et le chagrin qu'ils éprouvèrent l'un et l'autre les poussa pendant toute la soirée à se montrer, lui volage et elle coquette, plus qu'ils ne l'avaient encore jamais été. Ce fut comme un combat acharné dans lequel, en feignant de s'amuser chacun pour son propre compte, ils ne songeaient qu'à s'insulter, à s'entre-déchirer, à se faire réciproquement souffrir. Et cette lutte cruelle touchait à son paroxysme quand, au moment de s'en retourner chez elle avec une bande de jeunes filles qui déjà l'attendaient à la porte, Caussadette tout à coup vint se planter devant Brillant. Quel démon la poussait à le défier, car c'était un défi insolent qui étincelait dans ses yeux enfiévrés, à moins que ce ne fût du désespoir.

— Té! vous me ferez bien danser peut-être, si je le veux?..

Il répondit par un regard non moins agressif, non moins haineux, non moins farouche.

— Pourquoi pas?

Et, tandis que Jean l'aveugle accordait son violon, il la saisit avec autant de violence que s'il se fût disposé à la battre.

Hélas! cette étreinte où il entrait, à leur insu, plus d'amour que de colère, suffit pour les changer tous les deux. En la serrant contre lui, Brillant sentit qu'il chérissait toujours cette créature si fausse et si mauvaise; et à peine fut-elle reprise dans les bras qui l'avaient enlacée si souvent que Caussadette se demanda comment elle avait pu croire qu'elle serait jamais heureuse sans celui-là! Chacun d'eux à la fois devina par miracle

ce qui se passait chez l'autre. Deux minutes auparavant, ils croyaient si bien se haïr! Et toutes les paroles n'auraient servi qu'à envenimer cette haine; mais la main dans la main, unis, cœur contre cœur, ils ne se parlaient pas, et tous les malentendus se dissipaient sans qu'ils eussent besoin d'y aider davantage. A peine leurs pieds touchaient-ils la terre; ils étaient emportés par la joie bien au-dessus du monde où il y a des pauvres et des riches, des perfidies et des rancunes, des brouilles et des raccommodemens. Ce fut l'heure la plus belle de leur vie, le moment divin où la destinée propice intervient, déjouant tous les calculs de notre volonté, nous imposant le bonheur. Ils ne se rappelaient plus s'ils étaient chez Bacchus, dans une salle de bal éclairée par les chandelles du carnaval, ou bien sur l'aire de la Tuque, la nuit des fiançailles, alors que la lune en son plein brillait si doucement sur la meule d'argent formée par la soyeuse dépouille des épis de maïs. N'était-ce pas le rondeau chanté ce soir-là que jouait maintenant Jean l'aveugle? Certes, il le jouait pour célébrer leurs noces.

Après avoir goûté cette ivresse de l'oubli absolu pendant un temps qu'il eût été incapable de déterminer, Brillant songea enfin à dire ce qu'il tournait dans sa cervelle depuis le jour de la foire, avec le désir fou de demander des explications devant lesquelles l'entêtement, une sorte de mauvaise honte, l'arrêtaient chaque fois.

— Vrai, balbutia-t-il tout oppressé, c'était pour obéir à ton père?

A quoi Caussadette répondit assez hypocritement du même ton :

— Puisque tu vois que je t'aime!

— Ni Matou ni Faubec alors?..

— Je resterais plutôt fille toute ma vie.

— Mais ton père voudra-t-il?..

— Oh! tant qu'il sera riche, jamais...

— Nous sommes donc perdus!

— Qui sait? Viens demain causer sous le noyer à la brune.

— Si je te reconduisais ce soir?

— Garde-t'en bien! Il faut que nous paraissions aussi fâchés que jamais.

Et, le quittant avec une révérence moqueuse :

— Eh bien! je l'avais parié, dit-elle tout haut, que je le ferais danser avec moi. *Adichats*, la compagnie!

On peut croire que Brillant, qui avait à prendre une revanche, exigea des arrhes de réconciliation sérieuses le lendemain sous le grand noyer, mais rien ne transpira de cette entrevue.

Caussadette, pendant les jours qui suivirent, affecta de parler assez mal à l'ex-spahi, qu'elle avait forcé, disait-elle, de lui rendre les armes devant tout le village, et qui ne se permettrait plus après cela de lui faire grise mine. En même temps, elle annonçait à son père, avec une satisfaction visible, que Matou s'était presque déclaré, qu'il ne dépendait que d'elle de devenir, à Pâques, la plus grosse meunière du pays. On entrait dans la première semaine de carême, qui fut marquée par une catastrophe à la métairie de la Tuque.

VI.

Jamais Jean Caussade ne laissait un jour se passer sans s'assurer par lui-même que le plat reposait en sûreté au fond de son armoire. Pour cela, il allait chercher dans certain pot, juché sur une planche à la hauteur du plafond, la clé du *cabinette*, dûment enveloppée d'un vieux bas, au milieu de maints objets hétérogènes qui dissimulaient sa présence. Il tournait cette clé dix fois dans la serrure, puis, debout devant la porte ouverte, il contemplait son trésor avec un mélange d'impatience et de piété.

— Combien de temps, lui disait-il, resteras-tu à ne rien faire? Qui me débarrassera de toi? Quand donc y aura-t-il à ta place quelques bons sacs d'écus? Jusqu'à présent, tu ne m'as procuré que du souci. Je ne dors que d'un œil... Je ne vis que pour te garder, pour te soigner, pour te montrer à des imbéciles qui ne t'achètent pas. Il est temps que cela change.

Tantôt il injuriait le plat, tantôt il lui prodiguait des douceurs; puis, refermant la porte : — Ce sera pour demain peut-être... Tu dois finir par t'ennuyer là-dedans!

Il faut croire que le plat s'était ennuyé outre mesure dans sa prison ténébreuse et qu'il complotait de disparaître, car un dimanche matin, comme Jean Caussade, ayant revêtu sa chemise blanche et son habit neuf, allait lui jeter un regard avant de sortir, il découvrit avec horreur que l'armoire était vide. Serrure intacte, aucune trace d'effraction, mais plus de plat... C'était à croire qu'il n'avait jamais existé, qu'on ne l'avait vu qu'en rêve, et qu'à ce rêve doré un brusque réveil mettait fin. Caussade avait la mine en effet d'un dormeur mal éveillé, tandis que, se frottant les yeux, il sentait les cris expirer dans sa gorge.

— Prosp... — Il ne put achever ce nom, devint pourpre, puis, pâle comme la mort, battit l'air de ses mains, renversa une chaise et réussit enfin à pousser un juron formidable.

De sa chambre, où elle était en train de se coiffer pour la messe, Prospérine accourut tout échevelée. Caussade lui montra l'armoire :

— On nous l'a pris... Il n'est plus là...

— Le plat?..

Les clameurs de Caussadette retentirent jusque sur la route.

Impossible! impossible! personne n'était entré. Elle n'avait pas quitté la maison. Elle aurait vu les voleurs! L'armoire était-elle donc ouverte ou forcée?..

Non! le pot de terre sur la planche, la clé dans son vieux bas, il avait trouvé chaque chose à sa place.

C'était donc quelqu'un qui connaissait les êtres?.. Son père avait donc parlé? Elle pouvait jurer pour son compte que jamais, au grand jamais, elle n'avait dit à personne où l'on cachait la clé. Vite, il fallait prévenir les gendarmes.

Et elle criait, et elle pleurait, et elle arrachait, dans sa douleur, ses beaux cheveux noirs.

— Nous sommes perdus, nous sommes ruinés! Mon mariage, papay! Plus de dot! Je resterai fille toute ma vie!

— Eh! reste fille, le beau malheur! répliquait le père, dans l'exaspération d'un brutal égoïsme; pourvu que je retrouve mon plat!

Au bruit qu'ils faisaient tous les deux, des passans qui se rendaient à l'église entrèrent effrayés. Ils comprirent d'eux-mêmes, plutôt qu'on ne les mit au courant, et, tout en riant sous cape de la déconvenue du voisin, ils lui témoignèrent la plus vive sympathie :

— Prenez garde à Caussadette! disaient-ils pour le détourner de son idée fixe; elle fait peur, elle est blanche comme un linge. Tenez, la voilà qui prend des convulsions!

Et, en effet, Prospérine à demie vêtue, en jupon et les cheveux pendans, se démenait comme une frénétique, sans paraître s'apercevoir qu'elle n'était pas seule.

Caussade la laissa aux mains des femmes qui s'apitoyaient et courut faire sa déclaration à la gendarmerie, puis avertir le maire (c'était son propriétaire, M. Cazassus), se concerter avec lui. Deux heures après, tout le Pergain et une bonne partie d'Astaffort savaient que le fameux plat dont Poivre attendait une fortune avait été volé. C'était la punition d'un orgueil qui avait offensé tant de gens. Nul au fond n'en était fâché, bien que les envieux de la veille vinssent d'un air de bonne foi l'aider dans ses suppositions, dans ses recherches.

— Il y était pas plus tard qu'hier matin, répétait Jean Caussade

en se tordant les bras ; il y était, je l'ai vu, je l'ai touché. Prospérine a gardé la maison, tandis que je restais auprès de ma vache qui a vêlé un veau mort, car tous les malheurs nous tombent à la fois. Ça ne peut pourtant pas être le vétérinaire? Il n'est venu que lui. J'ai couché dans l'étable, c'est vrai, auprès de la vache pour lui faire des remèdes la nuit, mais Prospérine a l'oreille fine comme une souris, et d'ailleurs la maison était fermée en dedans à double tour. Enfin, le chien n'a pas aboyé !

Il ne soupçonnait point que sa fille, profitant de la sollicitude qui le retenait dans l'étable, eût couru à travers les ténèbres, par un vent furieux et une pluie battante, jusqu'à la métairie des Damousse, où Brillant attendait chez son frère la Saint-Jean pour se louer. La jupe relevée très haut sur son cotillon court de drap rouge, elle perdait ses sabots, elle entrait jusqu'à la cheville dans les ornières profondes des chemins de Gascogne, ses vêtemens dégouttaient de pluie ; elle prolongeait sa peine en faisant force zigzags pour dérouter l'attention et la curiosité, comme s'il y avait eu chance qu'aucun chrétien fût dehors par un temps pareil. Haletante, elle s'était glissée sous un hangar dépendant de la métairie, où scintillait, à l'extrémité opposée des bâtimens, une lumière unique. Là, elle avait fait, en sifflant trois fois, le signal convenu, et une seconde lumière était apparue à la lucarne de l'espèce de grenier qu'habitait Brillant ; l'échelle se trouvant alors éclairée, elle avait grimpé aussi vite que le permettait le paquet dont elle était embarrassée.

— S'il me surprenait, balbutia-t-elle défaillante, je serais une fille morte. Tu es sûr que ton frère et ta belle-sœur ne m'ont ni vue ni entendue ?

— Sois tranquille, je guettais ; personne ne se doute...

— Maudit plat ! Nous vaut-il du tourment ! Tiens, je le casserais volontiers pour en finir.

— Cela serait bien malin, s'il a vraiment du prix ! Mais sais-tu que nous faisons une vilaine chose ? Tu voles ton père, et moi je te sers de recéleur ; nous mériterions la prison si l'on nous surprenait à présent.

Elle eut un geste d'insouciance qui signifiait clairement : « Qui veut la fin veut les moyens. »

— Oui, cela te va bien de prêcher, quand c'est pour toi que je me suis mise dans cet état-là...

Pris d'une grande pitié, d'une grande reconnaissance, d'émotions plus vives aussi, car elle était charmante quand même dans sa pâleur et son désordre, il la couvrit de caresses. Une joie fière lui faisait sauter le cœur. Elle s'exposait ainsi à cause de lui, elle lui sacrifiait tout, elle remettait entre ses mains cet argent qui les

avait séparés, elle commettait par amour une mauvaise action qu'il était assez sot pour lui reprocher presque... Au diable les scrupules!

Caussadette s'arracha de ses bras, refusant de se laisser réchauffer.

— Nous avons, s'écria-t-elle, bien autre chose à faire! Vite... Dans ta paillasse, n'est-ce pas?..

Prestement elle défit le lit du jeune homme, y glissa le plat entre deux couches de paille, remit le matelas en place, ramena les couvertures et puis éclata de rire.

— Qui donc maintenant se douterait?.. On ne viendra pas le chercher là. Et il n'en sortira, entends-tu, que le jour de notre mariage.

Une rougeur, à ce mot, colora ses joues pâlies, une flamme brilla dans ses yeux.

— Prospérine, tu es sûre que, sans cela, ton père n'aurait jamais dit oui?

— Oh! jamais!

— Et maintenant?..

— Maintenant... ne sois pas trop pressé.

— Je suis pressé de rendre le plat, dit Brillant, qui avait pris au régiment des idées d'honneur. Et plus pressé encore, ajouta-t-il, très pressé de t'appeler ma femme.

Elle l'embrassa, en répondant à son oreille.

— Laissons passer le carême et profitons-en pour mettre le bon Dieu de notre côté.

Sa voix était basse et tendre, et si douce, une voix que Brillant ne lui connaissait pas, et le dernier baiser qu'elle lui donna avant de redescendre rapidement l'échelle et de s'échapper dans la nuit fut un vrai baiser d'amour. Pour cela il se fût fait, pensa-t-il, recéleur, voleur, tout ce qu'elle eût voulu, assassin au besoin. Mais tandis qu'il le sentait encore brûlant sur ses lèvres, Caussadette, redevenue prudente et positive, s'assurait que rien n'avait pu dénoncer sa fuite, s'appliquant à bien cacher ses vêtemens trempés qui l'auraient trahie. Elle n'oublia aucune précaution; elle prépara, en habile comédienne, un rôle qui ne fut pas très difficile à jouer, car la fatigue et les frayeurs de la nuit avaient secoué ses nerfs; il lui fallait pleurer, crier, s'abandonner à l'orage qui bouillonnait en elle, et qui finalement éclata, nous l'avons vu, de manière à tromper tout le monde.

— La petite, s'entre-disait-on, est encore plus vexée que Caussade.

Le jour même, cependant, après avoir passé toute la matinée sur

son lit, sans répondre autrement que par des plaintes aux soins empressés et aux condoléances des voisines, elle déclara tout à coup à son père anéanti qu'elle irait entendre les vêpres au Pergain. C'était un moyen de rencontrer Matou. Elle voulait avoir le cœur net sur ses intentions, y voir clair.

— Les choses étant aussi avancées entre vous que tu me l'as dit, il ne reculera pas, fit observer Caussade, qui refusait de goûter et restait accroupi devant l'armoire, les coudes sur ses genoux, le menton sur ses poings.

— Il faudra voir! répondit-elle sèchement. Il faudra voir s'il ne se conduit pas avec nous comme nous nous sommes conduits avec Brillant.

Le père soupira, et elle crut remarquer qu'il y avait déjà une sorte de vague regret dans ce soupir.

Quand elle revint des vêpres, il était dans la même attitude, contemplant toujours la place vide qui avait été celle du plat, comme s'il se fût attendu à voir revenir par magie ce qui, par magie aussi, avait disparu.

En entendant rentrer sa fille, il ne releva pas la tête, et l'expression de son visage épouvanta Caussadette.

— Si je l'avais rendu fou! pensa-t-elle.

S'appuyant doucement d'une main à son épaule :

— Papay!..

Détourné un moment de sa rêverie morne, il prononça le nom de Matou à voix basse.

— Matou?.. il se cache, il ne me parle plus; il m'épousera pourtant si le plat se retrouve.

Elle riait d'un rire amer, et de nouveau le regard stupide de Caussade plongeait dans les profondeurs de l'armoire.

— A moins, murmura-t-il, se parlant à lui-même, — à moins que ce ne soit le diable!..

On peut supposer que ces mots, prononcés avec une superstitieuse terreur, firent germer, dès ce soir-là, dans l'esprit inventif de Caussadette, le projet qu'elle exécuta par la suite.

VII.

Des prières bien contradictoires durent importuner le ciel jusqu'à la fin du carême. Le vieux Poivre, pour le gagner à sa cause, se montrait d'une ferveur exemplaire, qui ne pouvait rivaliser qu'avec la dévotion assez nouvelle de Caussadette; celle-ci recommandait ses amours à tous les saints du paradis, tandis que celui-là demandait

aux mêmes saints de lui rendre son argent. Pâques survint néanmoins sans que le plat fût retrouvé, sans que les affaires de Brillant non plus eussent fait grand progrès.

L'impatience qu'éprouvait Caussadette d'amener une réconciliation entre lui et son père devenait de la fièvre. Depuis les premiers jours de mars, les prés commençaient à s'émailler de ces jacinthes bleues et de ces narcisses jaune d'or dont le parfum enivrant semble monter à la tête des jeunes filles, car leur éclosion coïncide chaque année avec force mariages. Jamais on n'avait vu tant de narcisses et tant de jacinthes, jamais le printemps ne s'était annoncé si précoce et si doux. La Tuque, toutefois, était dans la tristesse; le plat ne se retrouvait point, et Caussade était tombé malade d'anxiété, malade de chagrin. Il demeurait cloué sur son lit au moment de la semaille des avoines, à la veille du labourage de la vigne, répétant sans cesse, comme dans le délire, que nul ne lui rendrait son bien, que nul ne lui prendrait sa fille, et, à ce dernier malheur, il pouvait s'attendre, en effet, le meunier Matou et Faubec le charron s'étant retirés avec un ensemble qui ne faisait point honneur à leur désintéressement. Ce fut alors que Brillant trouva l'occasion de prouver sa générosité; il vint, sans rappeler par un mot le passé si offensant pour lui, proposer à Caussade de l'aider ou même de le remplacer dans ses travaux, puisqu'il était libre à cette heure, ne devant se louer qu'à la Saint-Jean suivante.

— Vous ne pourriez guère jusque-là, lui dit-il, trouver un domestique; je viens vous servir en ami.

— Amis semés épais et clairs sortis! murmura Caussade, toujours armé d'un proverbe. On l'a bien vu depuis que nous sommes dans la peine; mais on dit aussi qu'un ami vaut mieux que cent parens. Tu me fais voir que c'est la vérité... Je ne m'y serais pas attendu de ta part.

— Té! pourquoi donc? dit Brillant. Vous aviez vos raisons pour me renvoyer, j'ai les miennes pour revenir.

Il se montra si infatigable et si intelligent travailleur dans cette saison où la terre exige des soins presque incessans, que Caussade soupira derechef et plus d'une fois en songeant qu'il avait pu repousser un pareil gendre.

— Mais, répétait-il, les regrets ne servent de rien.

Comme si sa vie ne se fût pas consumée en regrets! Et vraiment il avait eu lieu de se plaindre : sur les bras, une fille mécontente, aigrie et pressée de se marier; dans la poche, point d'argent et au corps une mauvaise fièvre! Aucun moyen avec cela de mettre la gendarmerie sur la trace des voleurs qui l'avaient dépouillé, des voisins qui se moquaient de lui...

— Que n'avez-vous accepté mes cent francs! lui disait M. Lacassaigne.

— Ou seulement mon foulard et mon augette, reprenait l'Agasse en ricanant.

Que répondre à cela?... Quelle honte et quel dépit! Il aurait eu mauvaise grâce, dans sa position actuelle, à faire le dédaigneux; aussi quand Caussadette l'avertit un matin en confidence, du ton d'une fille qui se résigne à quelque pis-aller, que Brillant recommençait à lui parler mariage, il fut aussi content qu'il pouvait l'être désormais en ce monde. Au moins, il n'aurait plus à consoler une fille de mauvaise humeur, et Brillant viendrait travailler chez lui jusqu'à ce qu'il eût pris une métairie à son compte.

— Mais, répliqua-t-il, c'est bientôt dit de se marier : où veux-tu que je trouve de l'argent? L'année dernière a été mauvaise, nous sommes sans le sou, et il serait joli qu'après avoir passé pour riches, nous n'ayons pas de quoi faire seulement une noce convenable! Oh! si j'avais encore mon plat, ce serait différent!

— Si vous aviez encore votre plat, pensa Caussadette, il faudrait d'abord le vendre et, dans aucun cas, vous ne voudriez de Brillant.

Elle sentait, d'ailleurs, que l'objection de son père était juste; une noce ne laisse pas que d'être coûteuse! Il y a deux jours de festins et de danses; il faut acheter le trousseau, des draps par douzaines. Caussade n'avait jamais été riche, mais il avait eu pendant des semaines l'illusion de l'être, ce qui revient au même, et, pendant ce laps de temps, il avait formé mille projets. Déroger, en y renonçant, lui semblait chose aussi pénible que si le vol du plat l'eût fait tomber en réalité de la richesse à la misère.

— Attends un peu! dit-il finalement à sa fille.

Mais celle-ci était conseillée tout autrement par les narcisses d'or et les petites jacinthes bleues qui la grisaient de leur haleine chaude et musquée, par les rossignols qui recommençaient à chanter leurs amours, par le printemps qui fleurissait de tous côtés. Orgueilleuse, au fond, comme Caussade, elle n'aurait pas admis non plus un mariage sans noces; d'autre part, M. le curé refusait au confessionnal de lui donner l'absolution tant qu'elle n'aurait pas réparé ses torts envers son père, restitué l'objet volé. Sans absolution, il n'est point de mariage. Mais, en rendant le plat, elle exposait Brillant à être congédié une fois de plus. Que de difficultés réunies! Une idée lumineuse vint presque à la fois aux deux jeunes gens, une idée qui s'accordait d'ailleurs avec les mœurs du pays. Si le mariage religieux doit être accompagné de toilettes, de réjouissances, de frais de toute sorte, le mariage civil, lui, n'entraîne aucune cérémonie,

aucune dépense. Aussi arrive-t-il parfois que, dans les familles besogneuses, les fiancés, avec leurs parens et leurs témoins, aillent tout simplement à la maison commune, puis le garçon retourne chez lui et la fille chez elle, jusqu'au jour parfois éloigné où leur union est bénie à l'église. Brillant eut recours au seul moyen qui pût empêcher Caussade de manquer à sa parole. Le jour des Rogations, il redevint fiancé en titre devant tout le pays. On vit les deux jeunes gens suivre côte à côte la procession qui part, dès le lever du soleil, au son des litanies, pour faire le tour de la paroisse.

Une brise fraîche gonflait les vieilles bannières de lampas usé; sous la lumière rose du matin, les châsses d'argent étincelaient, tandis qu'un long ruban, la file serrée des fidèles, hommes et femmes, se déroulait parmi les blés verdissans avec de lentes psalmodies qui appelaient la miséricorde divine sur les moissons à venir. Arrivé devant une croix de pierre qui marque la limite de la paroisse, le curé s'arrêta; d'un geste solennel, il jeta de l'eau bénite aux quatre coins de l'horizon et sur la foule agenouillée pêle-mêle dans un guéret. Le recueillement était si profond que l'on entendait, sans en perdre une note, le cri-cri des grillons. Au milieu de ce grand silence, Caussadette laissa tomber sa main dans celle de Brillant, sous les yeux du père, qui comprit, car au retour il dit à son futur gendre :

— Tu n'es pas intéressé comme les autres, et tu n'as ni méchanceté ni rancune ; je crois que tu rendras ma fille heureuse.

— Je n'ai pas de rancune, répondit Brillant avec un sourire fin, mais pourtant je me rappelle que vous m'avez donné votre fille une fois et que vous me l'avez reprise. Qu'est-ce qui me répond que vous n'allez pas recommencer?

Caussade hocha tristement la tête. Combien peu était-il probable que la fortune vînt de nouveau mettre sa loyauté à l'épreuve !

— Je veux des garanties, poursuivit Brillant. Puisque la noce doit tarder, il faut que nous soyons mariés d'abord à la maison commune.

— Si cela vous convient à tous les deux,.. dit Caussade avec une certaine indifférence.

Tout lui était devenu égal depuis qu'il avait perdu vingt-cinq mille francs, car il ne parlait plus du plat en racontant son aventure, mais de la somme que ce plat était censé représenter. Avoir possédé vingt-cinq mille francs et se trouver trop pauvre à l'improviste pour pouvoir célébrer honnêtement les noces de sa fille!

— *Es ataou!* murmurait-il avec plus de rage que de résignation, en marchant d'un pas alourdi vers l'église, *es ataou,* c'est comme ça!

M. le curé célébra la messe sans savoir que l'abus contre lequel il tonnait volontiers allait se renouveler dans sa paroisse. Le retard indéfini du mariage religieux est souvent une cause de scandale, plus d'une mariée qui n'a nul droit à la fleur d'oranger venant s'agenouiller ensuite au pied des autels. Brillant et Caussadette devaient être cependant plus patiens que bien d'autres. Ils savaient que cette attente ne durerait pas longtemps, Mme Cazassus, qui s'était toujours montrée favorable à leur mariage, promettant d'obtenir que son mari facilitât les choses, sans compter le cadeau personnel qu'elle comptait faire à Prospérine, qui était sa filleule. Et puis les fiancés avaient en tête autre chose encore que l'amour, un problème à résoudre, un problème assez compliqué pour absorber momentanément toutes leurs facultés. Il avait été plus aisé, en effet, de dérober le plat qu'il ne serait facile de le rendre sans éveiller les soupçons de Caussade.

— Je ne vous comprends pas, disait souvent Caussadette : vous laissez nos voleurs dormir tranquilles. Il faudrait vous remuer.

— *Qué vouletz, filleto ?* Il n'y a pas d'indices, comme disent les gendarmes et M. Cazassus.

Des indices... Faire naître, sans se trahir, des indices suffisans pour que le plat fût retrouvé, voilà ce qui faisait travailler le cerveau de Brillant et celui de Caussadette. Ils ne pouvaient être l'un à l'autre avant d'être venus à bout de ce dilemme.

Un soir, celle qui n'était encore que devant la loi Mme Damousse promenait sa perplexité sur la route entre Taillac et le Pergain, cherchant un moyen d'en finir, et le trouvant de moins en moins à mesure qu'elle se creusait l'esprit. Elle venait d'atteindre le joli cimetière planté de cyprès qui entoure une petite église en pierre grise au clocher tronqué, jadis église paroissiale de Taillac, quand soudain elle fit halte et frappa ses mains l'une contre l'autre : un *eureka* en gascon lui était monté aux lèvres.

C'était vers la fin de mai, il avait plu tout le jour, et les églantines des haies en fleur s'effeuillaient sous les gouttes d'eau qui chargeaient leurs délicates corolles. Le long d'une de ces haies, celle qui borde la route juste en face du cimetière, sautillait, tremblotait dans l'obscurité une petite lumière. Cette lumière, élevée à quelque hauteur au-dessus du sol, s'arrêtait par intervalles, puis reprenait sa course fantasque, sans que l'on pût distinguer celui ou celle qui la portait. Caussadette cependant aperçut en approchant davantage une forme rabougrie de femme déguenillée, boiteuse et apparemment contrefaite, qui, courbée jusqu'à terre, semblait chercher quelque chose sur l'herbe et parmi les feuilles avec une extrême attention. Caussadette savait ce qu'elle cherchait ; il n'est pas rare

que le soir, après la pluie, les femmes se mettent ainsi à chasser les escargots. On les fait, sans plus de préparation, griller tout vivans sur la cendre chaude, — régal médiocre, mais fort apprécié par les pauvres en ces parages.

— C'est vous, la Torte? dit-elle en abordant l'étrange chasseresse.

Celle-ci tourna d'un mouvement brusque son visage basané, hagard et barbu. Elle n'avait pas l'habitude d'être saluée de ce ton amical; il y avait bien des années qu'elle ne jouissait d'aucune considération dans le pays.

La grosse tête branla d'étonnement sur les épaules inégales, quand Caussadette ajouta :

— J'avais justement besoin de vous rencontrer; je voulais vous demander de venir la semaine prochaine laver notre lessive.

Jamais la Torte n'avait été appelée chez les Caussade; peu de gens en somme se souciaient de l'employer, sauf à la moisson et aux vendanges, où tous les bras sont mis à réquisition. Elle était libre et accepta l'aubaine qui s'offrait; un jour fut pris, après quoi la petite lumière se remit à danser le long du chemin, ainsi qu'un feu follet, tandis que Caussadette rentrait au logis, légère et joyeuse.

— Papay, dit-elle à son père, qui était plongé comme à l'ordinaire dans les réflexions les plus sombres, savez-vous à quoi j'ai pensé tout l'heure en me promenant? Je me disais que vraiment vous n'aviez pas fait tout ce qu'il fallait pour retrouver notre argent.

— Tu me répètes toujours la même chose, répliqua Caussade avec humeur. Il est perdu. Ni le bon Dieu ni les hommes ne peuvent rien contre cela... J'ai eu beau les appeler à mon secours...

— Mais vous n'avez pas essayé du diable, interrompit hardiment Caussadette.

— Du diable?

— Oui, j'ai idée que le diable était dans cette affaire-là, et que c'est à lui qu'il faut nous adresser. A quoi donc serviraient les sorciers si on ne leur demandait rien?

Caussade prit son air goguenard :

— Les sorciers! il n'y en a plus qui vaillent... s'il y en a jamais eu, ajouta-t-il en hésitant devant chaque parole, car, incrédule en principe, il ne tenait pas cependant à se mettre mal avec les puissances des ténèbres. — Tu sais bien que, quand ma vache à été malade, je suis allé à Gégun, voyant que le vétérinaire ne pouvait rien pour elle. Eh bé! j'ai payé très cher une ordonnance qui ne l'a pas empêchée de crever.

Le sorcier de Gégun était renommé, en effet; chaque mercredi

les cliens lui arrivaient en foule, mais ce personnage ne se montrait qu'escorté d'un médecin, en sorcier civilisé, soucieux de la justice.

— Ne me parlez pas de vos sorciers à la nouvelle mode, dit Caussadette en haussant les épaules. J'aurais plus de confiance cent fois dans la Torte!

— La Torte! répéta son père avec mépris; tu sais bien qu'elle ne peut plus rien depuis que Bourdillette l'a frappée. Il y a dix ans que la Torte n'est pas plus sorcière que toi.

— On le dit, répliqua sèchement la jeune fille, mais personne n'en sait rien au juste, et moi je lui ai vu faire des choses... Té ! vous n'y croiriez pas... C'est inutile de vous les raconter.

— Dis toujours !

— Nenni, puisque vous vous moquez de moi. Du reste, pour la décider à reprendre son métier, il faut maintenant trop de cérémonies.

— Et moi je n'ai pas d'argent à lui donner, répliqua Caussade.

Il demeurait pensif pourtant; ce que venait de dire sa fille l'avait frappé.

VIII.

La Torte était le rejeton misérable et dégénéré d'une famille de sorciers, jadis fameuse dans le pays : chacun sait que la magie est un don héréditaire; son aïeul avait légué à un fils presque aussi puissant que lui-même le surnom expressif de Boundiou, qu'il tenait des gens du Pergain, pour la raison probablement qui fit jadis décerner le nom d'Euménides aux Furies, car il était redoutable plutôt que bienfaisant. Sous son règne, les gens devinrent si craintifs qu'ils n'osaient plus se marier le mercredi, jour où la puissance des sorciers est sans limites; ils n'osaient voyager, semer, vendre, acheter, faire le pain, ni le mercredi ni le vendredi, ce qui les gênait fort, le dimanche étant consacré au repos, en sorte qu'il ne leur restait plus pour vivre à leur guise que quatre jours sur sept. Auprès de la maison des Boundiou, il y avait un endroit désolé où l'herbe ne voulait pas croître, tant le diable aimait à y danser c'était là que le sorcier donnait ses consultations, et la source voisine passait pour avoir prêté son eau claire à bien des maléfices.

Vers l'âge de trente ans, celle que l'on devait appeler plus tard l'estropiée, mais qui, malgré la bosse et l'air chétif qui contribuaient à l'enlaidir, était alors la Boundiou, resta seule dépositaire des secrets amassés par ses aïeux. Elle en tira fort ha-

bilement des moyens d'existence jusqu'au soir néfaste de sa lutte avec une certaine Bourdillette, dont elle prétendait avoir eu à se plaindre. Ayant rencontré cette femme en train de faire de l'herbe le long d'un fossé, elle lui mit la main sur la tête et lui jeta un sort. Bourdillette, qui était une vigoureuse gaillarde, se rappela fort à propos que l'on conjure tout maléfice en frappant la sorcière; elle riposta par un coup si terrible que celle qui le reçut roula dans le fossé profond et pierreux, d'où on la retira estropiée. Ce fut la mort de la Boundiou; il ne resta plus que la Torte, un être difforme, clochant du pied gauche et dégoûtée une bonne fois de la magie, qui lui avait valu si triste aventure. Depuis dix ans et davantage, comme l'avait dit Caussade, on ne s'adressait plus à elle, et, ayant cessé de la redouter, on lui faisait payer par des mépris la renommée sinistre dont ses parens avaient profité pour mettre chacun à contribution. L'accueil aimable qu'elle reçut à la Tuque, quand elle vint y laver la lessive, l'étonna donc et la flatta sans doute. Elle se montra plus communicative qu'elle ne l'avait été depuis longtemps. Une rasade qui arrosa l'inévitable soupiquet de haricots fricassés à la graisse avec beaucoup d'ail réussit à lui délier la langue; elle ne refusa de causer que sur la sorcellerie, dont le nom seul, quand il était prononcé, produisait une contraction farouche de ses sourcils en broussailles.

— C'est bien dommage, lui dit Caussadette, que vous l'ayez laissée à tout jamais. J'aurais aujourd'hui une belle occasion de vous faire gagner de l'argent, sans que vous preniez pour cela grand'peine.

Et avec les plus adroites cajoleries, elle insinua que ce devait être un jeu pour une personne de son savoir et de son expérience que de retrouver un objet perdu.

La Torte secoua la tête. Évidemment elle n'avait plus foi en elle-même, ni peut-être en son art. Le coup que lui avait porté une main hardie, cette chute funeste dans le fossé avaient rompu sa baguette magique en même temps que ses os; elle était devenue timide et gardait rancune aux conjurations, sachant ce qu'il en pouvait coûter; elle craignait les pièges, les ennemis, les vengeances, affectant de ne point comprendre quand il était question de sorts ou de secrets. Cependant, pressée par Caussadette, elle finit par avouer, non sans répugnance, qu'autrefois, en effet, on la consultait presque autant pour les objets perdus que pour les maladies, que c'était même sa spécialité.

— Si aujourd'hui encore on vous demandait d'essayer,.. en vous payant bien? hasarda Caussadette.

Elle fit un geste indécis.

— Il faut plus d'une journée de travail pour gagner cinq francs, poursuivit la tentatrice, et cinq francs, je vous les remettrais volontiers d'avance.

Les prunelles fauves de la Torte s'allumèrent.

— Tenez, les voici, ils sont à vous, et mon père vous donnera une autre pièce si le plat se retrouve.

La sorcière ne répondit rien et mangea jusqu'au dernier haricot du soupiquet sans qu'il fût davantage question de sorcellerie, tandis que Caussadette lui racontait en détail l'histoire du plat perdu. Elle n'écoutait guère, mais réfléchissait plutôt. Son regard avide ne quittait pas la grosse pièce neuve qui reluisait sur la table, et, en se levant, elle l'empocha d'un air délibéré.

C'était accepter tacitement le marché. Caussadette put dire à son père sans crainte d'être démentie :

— La Torte se charge de notre affaire, pour rien, entendez-vous? Nous ne lui donnerons cinq francs que si elle la mène à bonne fin.

— A ce compte-là, je ne demande pas mieux que de laisser faire, répliqua Caussade, sceptique à demi. Seulement, n'en parlons pas, on se moquerait de nous, personne ne croit plus à la Torte.

Et cette importante opération, la grande lessive de la fin de mai, suivit son cours. En la coulant, la Torte, enveloppée des vapeurs du cuvier, reprenait déjà figure de magicienne ; on eût dit, à la voir abîmée dans ses pensées profondes, qu'elle cherchait à rattraper la formule de quelque incantation. Le clic-clac du battoir accompagna de longs entretiens entre la sorcière et celle qui, tout en ayant recours à ses prétendues lumières, savait mieux qu'elle-même où elle la conduisait. Caussadette étendit son linge un gai sourire aux lèvres : tout marchait si bien ! Son prochain mariage, le bon, le seul, le mariage à l'église, lui semblait si parfaitement assuré ! N'y avait-il pas plaisir avec cela, pour une personne de son humeur, à mystifier tant de monde, car tout le village y serait pris, sauf M. le curé ! Tromper son père, une fois de plus, ne lui semblait pas chose répréhensible ; c'était pour réparer l'effet d'un premier mensonge qui lui-même n'avait fait à personne aucun tort réel. D'ailleurs, ne tenait-elle pas de Caussade ce proverbe avec tant d'autres : « Qui n'attrape est attrapé? »

Brillant, seul, aurait pu s'inquiéter d'avoir une femme aussi finaude, mais il n'y songeait pas, étant trop content de voir réussir les ruses que l'amour en somme leur avait inspirées à tous les deux.

La lessive terminée, la Torte fut retenue à souper ; c'était un mer-

credi ; la journée, trop chaude, menaçait de se terminer par des torrens de pluie ; tous les petits nuages qui avaient flotté depuis le matin sur le bleu ardent du ciel semblaient se précipiter, comme des soldats à l'attaque, vers certain point de l'horizon où le tonnerre grondait, faible encore, derrière un épais rideau noir. La bourrasque, en effleurant les prés, couchait l'herbe et le sainfoin ; elle secouait les haies odorantes dont se détachait une pluie de fleurs roulées pêle-mêle avec des tourbillons de poussière sur les chemins, au bord desquels se tordaient gauchement les arbres *couscoutés*, agitant leur plumet grêle dans des convulsions spasmodiques. Avec mille cris de détresse, les oiseaux éperdus avaient cherché avant l'heure un abri pour la nuit. Dans l'air, chargé d'électricité, tournoyaient les moucherons taquins, agressifs; le beuglement énervé des vaches ressemblait à une plainte, et les humains se ressentaient de cet état troublant de l'atmosphère.

Par un temps semblable, les pythonisses devaient rendre leurs oracles : si peu sorcière qu'elle fût restée, la Torte n'aspirait pas impunément sans doute les effluves qui montaient de la terre surchauffée, crevassée comme au feu de l'enfer. Une fenêtre ouverte laissait entrer dans la grande cuisine de mystérieuses influences avec le sourd grondement de la foudre, la lueur intermittente des éclairs et le parfum exaspéré du seringat. Était-ce l'effet de l'orage, était-ce l'effet du pinot, un vin cuit très capiteux, dans la composition duquel excellait Caussadette ? Quoi qu'il en fût, les yeux de braise de la Torte étincelaient, et ses narines bestiales avaient de nerveuses palpitations, tandis que Brillant et sa fiancée se renvoyaient la balle pour l'amadouer, en racontant les exploits légendaires des Boundiou, les prodiges accomplis par leur art. Ces histoires étonnantes, presque toutes inventées à mesure, la Torte ne se les rappelait pas trop, même celles dont en personne elle avait été l'héroïne, prétendait-on, mais pourquoi aurait-elle nié ce qui lui faisait honneur? Peut-être après tout était-ce la vérité pure. Le pinot aidant, elle cessa d'en douter, et répondit aux flatteries par des confidences. Elle s'exalta, se vanta; l'attention que lui accordaient ses hôtes l'inspirait si bien qu'on put croire que sa jactance serait intarissable. Au souffle de l'orgueil et de l'illusion, la laideur de cette créature devint véritablement diabolique, et Caussade, accoudé à la table, commença tout de bon à se dire qu'il y avait chez elle quelque chose d'extraordinaire, outre la bosse, la barbe et la soif inextinguible qui la caractérisaient. Lui aussi, contre son habitude, avait bu un coup de trop ; le pinot, qui réveillait l'imagination de la Torte, tournait son esprit vers la supersti-

tion; récalcitrant tout à l'heure, il se rendait malgré lui. Le jeune couple était seul à garder le sang-froid nécessaire.

— Allez! nous savons bien de quoi vous êtes capable! s'écria Caussadette, interrompant à la fin les vantardises de la sorcière. Montrez-nous une bonne fois que vous n'avez pas changé, comme le croient quelques imbéciles, et que vous êtes toujours la fille de votre père. Les Boundiou sont plus habiles que ce sorcier de Gégun, qui fait le monsieur, je l'ai toujours dit. Il ne tiendrait qu'à vous de gagner, comme lui, une fortune.

Cette idée du gain, s'ajoutant à la douceur de l'encens qu'on lui faisait si adroitement respirer, acheva de décider la Torte. Jouait-elle la comédie? Revenait-elle sérieusement à la tradition transmise de père en fils dans sa famille? Se sentait-elle redevenir sincère, grâce au pinot, grâce à l'orage, grâce à la confiance qui lui était de nouveau témoignée, — qui donc le dira? Ce qui est certain, c'est qu'elle se leva tout à coup si fièrement qu'elle parut avoir grandi de plusieurs pouces; il y avait à la fois de l'égarement et une étrange autorité dans son geste, dans les paroles brèves que laissait échapper sa bouche, tandis qu'elle enjoignait à Brillant d'aller chercher dans le bûcher des branches sèches de laurier, puis à Caussadette de fermer toutes les portes, toutes les fenêtres, et à Caussade de boucher le haut de la cheminée avec une brique. Chacun de ses ordres était accompagné en sourdine d'un roulement de tonnerre, qui ressemblait à quelque réponse mugie par les esprits infernaux, obéissant à son appel.

— Regardez bien, prononça la Torte, regardez de quel côté va la fumée.

En même temps, elle mettait le feu aux branches de laurier, l'oreille tendue pour recueillir certains pétillemens fatidiques. Une flamme qui commençait à s'élever au-dessus de l'âtre fut rabattue par le bouchon de la cheminée, des nuages de fumée remplirent la chambre, dégageant une bonne odeur amère et s'échappant en spirales à travers un carreau cassé de la fenêtre.

— Té! s'écria la Torte, il est passé par là!

— Le plat?..

Tous se précipitèrent pour tâcher de suivre, à la lueur des éclairs, le chemin que prenait cette fumée révélatrice; mais ils ne virent absolument rien que le petit cimetière de Taillac, bizarrement illuminé, avec ses noirs cyprès rangés en silhouettes massives autour du clocher gascon à cloches apparentes.

— Le voleur, déclara la Torte, a suivi le mur du cimetière.

— Qui sait s'il ne l'a pas enterré là?.. hasarda Caussadette d'une

voix frémissante, que couvrit soudain le plus terrible des coups de tonnerre. La maison en fut ébranlée ; on aurait cru que la terre tremblait. Machinalement, Caussadette fit un signe de croix, qui suffit sans doute à mettre en fuite le diable, complice de la Torte, car celle-ci ne voulut plus rien dire. Revenant brusquement aux réalités de la vie, elle prétendit qu'il était tard, qu'il lui fallait regagner sa demeure, et rien, ni prières, ni promesses, ne put la retenir. Elle permit cependant à Brillant de l'accompagner ; c'était son chemin : tous les soirs, il s'en allait coucher au Branna, dont son frère était métayer.

Les Caussade ne l'attendaient plus que le lendemain matin, mais deux heures après, ils furent éveillés en sursaut par les coups de poing violens qu'il donnait à la porte. Le père se leva en toute hâte, comprenant qu'une affaire de très haute importance pouvait seule le ramener ; la fille accourut de son côté, palpitante d'émotion.

— *Qué disés?..* Que s'est-il passé?

Aussi agité qu'eux-mêmes, Brillant fit d'abord remarquer combien il était extraordinaire que ce gros orage se fût dissipé sans une goutte de pluie. Certainement il avait été évoqué par la Torte ; ce devait être une manière de s'entretenir avec les démons.

— Toi, un soldat, tu crois de pareilles sottises ! s'écria Caussade, essayant sans grand succès de jouer à l'esprit fort.

— Écoutez donc, j'ai vu ce que j'ai vu...

Alors il raconta que les éclairs qui se succédaient de minute en minute lui avaient montré, comme s'il eût fait jour, la grande croix du cimetière de Taillac, au moment où il passait devant avec la Torte. Deux fois elle avait attiré son attention là-dessus, en ajoutant : « On dirait que la croix a bougé. » Brillant avait eu le tort de plaisanter sur la vertu que possède le pinot pour faire danser les objets devant celui qui en a trop bu. Elle avait répété encore avec un regard menaçant : — La croix a bougé, mais qui donc ira voir, qui donc osera creuser la terre des morts? — Jusqu'à sa porte, la sorcière ne s'était plus laissé arracher une parole ; mais, arrivée là, elle lui avait ordonné de l'attendre, tandis qu'elle cueillerait près de la fontaine des sauges et des menthes que Brillant s'était chargé de remettre sans retard à Caussade, en lui répétant de minutieuses recommandations. Il fallait qu'il les fît bouillir dans de l'eau de son puits tirée à minuit, après qu'il aurait frappé trois fois le seau dont il allait se servir avec une baguette de coudrier. L'eau bouillante devait servir à asperger le bahut où était naguère l'objet volé, la terre de la chambre et toutes les chaises. Puis Caussade n'oublierait pas d'en boire une gorgée dans le creux de sa main six jours de suite

en regardant le cimetière. Rendez-vous lui était donné par la Torte pour le mercredi suivant, à la nuit tombée, sous la grande croix; avant tout, il fallait qu'ils eussent la précaution de faire dire une bonne messe.

Caussade, tout en haussant les épaules, alla au coup de minuit puiser de l'eau avec les cérémonies indiquées. Brillant, qui était resté pour l'aider dans ses opérations, choisit, selon le commandement exprès de la sorcière, la dernière bourrée du bûcher, celle qu'on ne pouvait avoir qu'après avoir démoli la pile entière; Caussadette s'arma d'un grand soufflet pour allumer le feu, qui devait être clair et vif; bientôt l'eau aromatisée chanta dans la chaudière, et les pratiques occultes qui s'ensuivirent ne furent interrompues qu'au chant du coq.

VIII.

S'il y a au monde un lieu paisible et silencieux, protégé contre l'envahissement des passions humaines, c'est bien le petit cimetière de Taillac. Il est situé à l'écart de la route, au milieu des champs, sur la verdure desquels ses grands cyprès se détachent en noir, dépassant le petit mur d'une blancheur orientale. La messe n'est plus célébrée qu'une fois l'an, le jour de Saint-Jacques, patron de l'endroit, sous le toit délabré de l'église aux vitraux absens, au clocher curieusement décapité, refuge des hirondelles.

Dans ce coin solitaire où la mort apparaît si poétique et si douce, il semble qu'on ne puisse porter que de religieuses pensées; pourtant la cupidité, la crainte, le remords, se combattaient dans l'âme tourmentée de Caussade lorsqu'il y pénétra, le mercredi venu, à l'heure dite, sa pioche sur l'épaule, accompagné de Brillant qui portait une lanterne; Caussadette avait refusé de les suivre.

Ce mercredi-là était aussi un 13, jour deux fois favorable par conséquent aux mystères des sorciers, et la nuit était sans lune, sans étoiles, très obscure. En atteignant la croix où devait s'accomplir ce qu'il considérait en lui-même comme une profanation, Caussade sentit redoubler sa terreur. Le sol béni qu'il foulait recouvrait les os de sa défunte femme; il n'était jamais entré là que pour prier. Tous les morts à figures familières, sans exception gens de Taillac qui le connaissaient ou avaient connu ses aïeux, n'allaient-ils pas lui reprocher de troubler leur repos?

Une voix caverneuse le fit tressaillir :

— Êtes-vous prêts? demandait-elle. N'aurez-vous pas peur? Nous

allons peut-être voir des choses qui vous feront regretter d'être venus.

Brillant leva sa lanterne vers le visage sombre et soucieux de la Torte, assise sur une pierre. Il y avait quelque temps déjà qu'elle attendait, assez embarrassée de la fin de l'aventure. Elle se demandait comment elle avait été amenée à prescrire des fouilles dans le cimetière, le pinot ayant apparemment trop embrouillé ses idées le soir de l'oracle pour qu'elle pût se rendre compte de ce qui lui était suggéré. Après tout, elle ne risquait rien, car il paraissait peu probable que le plus intrépide osât creuser en terre sainte. Son client y renoncerait ; elle saurait bien lui souffler des scrupules, des terreurs : la première phrase déjà n'était pas maladroite ! Caussade, en l'écoutant, crut être environné de fantômes. Il regarda furtivement autour de lui, s'épongea le front, prit sa pioche, la laissa retomber.

— Non, dit-il enfin, à ce prix-là j'aime encore mieux ne pas le retrouver. C'est un péché trop grand.

— Vous me donnerez tout de même ce que vous m'avez promis, Jean Caussade, dit effrontément la sorcière, qui n'avait pas d'autre préoccupation. Cent sous... — Et elle tendit la main. — Ce n'est pas ma faute si le cœur vous manque.

Mais Brillant, d'un geste résolu, avait relevé la pioche :

— Je prends le péché sur moi, déclara-t-il. Que Dieu me pardonne. — Puis, comme au hasard, il frappa un grand coup.

Inquiète, la Torte s'était levée. Caussade se tenait à l'écart, avec l'air de dire : « Je m'en lave les mains, » enchanté au fond qu'un autre eût plus de courage que lui, fier de son gendre, et se félicitant d'avoir trouvé un pareil protecteur pour Prospérine. Ces spahis ne craignaient rien, ni les vivans ni les morts, ni Dieu ni le diable !

Le diable... il était avec eux, car un fait étrange venait de se produire ; le fer de la pioche avait heurté quelque chose qui n'était pas la terre, ni de la pierre non plus, quelque chose qui rendit un son creux... Si c'était tout simplement le couvercle d'une bière ! Caussade eut le frisson à cette pensée, mais apparemment elle n'était pas venue à Brillant, car il continuait de creuser et, à la clarté de la lanterne que tenait maintenant la Torte, apparut une caisse en bois rudement façonnée, qui n'avait nulle ressemblance avec un cercueil. En un clin d'œil, on eut fait sauter quelques méchans clous qui la tenaient fermée, et alors on reconnut, tout au fond, le plat lui-même, le fameux plat de Taillac !

— C'est lui ! balbutia Caussade en se jetant sur son trésor, qu'il serrait follement contre sa poitrine.

Mais la plus étonnée de la compagnie fut certes la sorcière, qui se laissa choir sur le sol avec un grand cri. Elle ne se croyait pas si savante ; sa puissance recouvrée soudain et grandie au centuple l'épouvantait. Du reste, cette conquête finale du plat lui profita beaucoup plus qu'à Jean Caussade lui-même. Dès le lendemain, l'histoire circula dans toutes les bouches ; on se demanda bien un peu comment le plat avait pu venir échouer à cet endroit, mais on se dit surtout que la Torte était aussi grande sorcière que jamais, et ceux qui l'avaient le plus tournée en ridicule s'empressèrent chez elle. Le premier saisissement passé, la fille des Boundiou se montra digne de sa race et de sa nouvelle fortune, pénétrée d'une foi qui ne devait plus l'abandonner et qui lui permit sans doute d'accomplir des miracles, car elle passe, à l'heure qu'il est, pour guérir les malades, bêtes et gens, pour assurer des héritages et pour prédire l'avenir avec un invariable succès. Tant il est vrai que pour être fort il suffit de croire fermement en soi-même. Pourtant, après avoir retiré le plat des entrailles de la terre, elle n'a pas pu susciter l'acquéreur qu'attend toujours le pauvre Caussade. Quand un étranger passe devant la Tuque, les gens lui disent en riant sous cape, pas trop haut, car le vieux mérite toujours son surnom de Poivre et il ne fait pas bon l'attaquer :

— Té! voici la maison du plat de Taillac!

M. le curé a pardonné aux Damousse, depuis la Saint-Jean qui éclaira leurs noces de ses feux de joie ; M. Lacassaigne a cessé de faire des offres modestes et toujours repoussées pour obtenir le plat ; l'Agasse tourne encore autour d'un marché avantageux, mais sans beaucoup d'espoir ; Osmen Delbos, artiste peintre, continue ses éternelles charges ; il a pris un croquis du chef-d'œuvre de Palissy pour le communiquer à tous les musées céramiques de France.

En somme, Jean Caussade est loin de renoncer à son rêve. S'il n'achète pas autant de terre qu'il en souhaiterait, ses petits-fils du moins seront riches.

Th. Bentzon.

POÉSIE

A UNE PIÈCE D'OR.

D'une somme hier dissipée
Il me reste une pièce encor.
Elle est brillante et bien frappée;
C'est un vieux napoléon d'or.

Pris d'une tristesse soudaine,
Je vois luire, au creux de ma main,
Le front lauré du capitaine
Et son fier visage romain.

Je deviens pensif et je songe,
O fragment des pesans lingots!
Que c'est ton éternel mensonge
Qui fait les hommes inégaux.

Car, si la haine entre eux persiste,
C'est par ton attrait spécieux;
Car tu rends le riche égoïste,
Car tu rends le pauvre envieux;

Car le talent d'or et l'obole
Font seuls les petits et les grands.
Sur leur métal, comme un symbole,
Sont gravés les traits des tyrans.

Même le lourd billon de Sparte
S'orne d'un profil belliqueux.
César et le grand Bonaparte
Brillent sur l'or plus puissant qu'eux.

Il est bien le pouvoir suprême.
L'Iscariote, aux Oliviers,
Sûr d'avoir vendu Dieu lui-même,
Fait tinter ses trente deniers!..

Pièce d'or, reine des monnaies,
Que tant de mains voudraient saisir,
Rien pourtant de ce que tu paies
Ne vaut la peine d'un désir.

Tu donnes la volupté brève.
Mais quel trésor, quel million
Paierait la douceur d'un beau rêve,
D'une suave illusion?

Crésus passe l'hiver à Nice,
Court les eaux thermales, l'été.
Mais perd-il son teint de jaunisse?
On n'achète pas la santé.

Ce mets exquis qu'un gourmand touche
En brouet noir se convertit;
Un goût de cendre est dans sa bouche.
On n'achète pas l'appétit.

— Juif, cette esclave est la plus belle.
Montre-la-moi, nue en plein jour...
Mais le libertin n'obtient d'elle
Que ta grimace, ô noble amour!

Vois ce lâche au cœur plein de rage,
Ce difforme au front attristé...
Tient-on boutique de courage?
Est-il un marchand de beauté?

Pour tout l'or de Californie
Nul n'acquiert le laurier fatal,
Planant sur l'homme de génie
Qui meurt, obscur, à l'hôpital;

Et les sacs d'écus qu'on entasse
Ne sauraient payer les vingt ans
Du joyeux vagabond qui passe,
Une fleurette entre les dents!

Malgré vos duretés, ô riches,
Je me sens pour vous indulgent,
Quand je songe aux bonheurs postiches
Qu'on vous donne pour votre argent.

On étouffe au théâtre, on crève.
La Patti va donner le sol...
Dans le bois où la lune rêve,
J'écoute un divin rossignol.

Payez très cher la courbature,
La gastrite et ce qui s'ensuit...
Elle est à vil prix, la nature.
Le soleil couchant est gratuit.

Pièce d'or aux doigts du poète,
Je sens, quand j'y réfléchis bien,
Que pour moi tu n'étais pas faite.
Ce que j'aime ne coûte rien.

En vain, médaille solitaire,
Tu dardes ton fauve reflet.
Plus mon regard te considère
Et plus ta splendeur me déplaît.

O vieux napoléon! je pense
Que rarement tu fus donné
Comme une juste récompense,
Comme un salaire bien gagné.

Je distingue, avec un malaise,
Ton millésime et ton poinçon.
Pièce d'or de mil-huit-cent-treize,
As-tu payé la trahison?

L'Empereur courait aux défaites.
Pour toi, l'un de ses généraux
A-t-il, Judas en épaulettes,
Vendu la France et son héros?

Oui, c'est ton début dans le monde;
Et, depuis lors, certainement,
Tu payas plus d'un acte immonde
Et plus d'un travail infamant.

Aveugle, le pied sur sa roue,
La Fortune t'a dû lancer
A tout hasard et, dans la boue,
Les drôles t'allaient ramasser.

Tu fus parfois de sang tachée;
Tu roulas sur les tapis verts;
L'avare avec soin t'a cachée
Dans les plus rigoureux hivers.

Souvent tu fus mise, discrète,
Par un vieillard aux yeux luisans
Dans la main de la proxénète
Dévoilant un sein de quinze ans;

Et, dans ta froide indifférence,
Tu payais, sans t'en émouvoir,
Le matin quelque conscience
Et quelque débauche, le soir.

Mais, malgré ta honte et tes crimes,
Je me l'avoue avec effroi,
Pour ses appétits légitimes
Un poète a besoin de toi !..

Oh! le temps lointain, l'âge antique,
Où l'aède mélodieux,
Pour gagner son repas rustique,
Chantait les héros et les dieux!

O barbarie hospitalière!
Il entrait, jamais étranger,
La lyre au dos, blanc de poussière,
Sous le chaume heureux du berger

Et s'asseyait dans la famille
Qui contemplait son front rêveur,
Tandis que la plus jeune fille
Lavait les pieds du voyageur!..

Mais quel regret en moi j'allume?
Je méconnais l'esprit nouveau.
Poète, tu vis de ta plume.
L'indépendance, c'est très beau.

Vends-nous ta joie ou ta détresse,
Tes doux rêves, tes pleurs navrans;
Surtout décris-nous ta maîtresse.
Il nous en faut pour nos trois francs.

Jette pour solder la taverne,
Ton cœur sanglant sur le chemin,
Et la société moderne
Mettra ce louis dans ta main.

Comprends quelle erreur est la tienne.
Un César, esprit juste et sûr,
L'a fort bien dit : — L'or, d'où qu'il vienne,
Sent toujours bon, est toujours pur.

Eh bien, non! Mon dégoût proteste.
En toi, métal si respecté,
Ce que je hais plus que le reste,
C'est ta menteuse pureté.

Sang du meurtre ou vin de l'orgie,
Rien n'a pu jamais te souiller.
Je vois briller ton effigie
Comme au sortir du balancier.

Hélas! en toi, pièce maudite,
Je reconnais avec horreur,
Cet air d'innocence hypocrite
D'un siècle qui t'a dans le cœur!..

Mais, tandis que je t'examine
Et te demande ton secret,
Un pauvre, œil creux et triste mine,
Au seuil de ma porte apparaît.

Il me tend la main, je la serre
En y laissant mon humble don...
Tu peux soulager la misère,
Pièce d'or, et c'est ton pardon!

FRANÇOIS COPPÉE.

REVUE MUSICALE

Théâtre de l'Opéra : Le centenaire de *Don Juan*. — La cinq-centième représentation de *Faust*.

Les solennités se succèdent à l'Opéra. On y a fêté Mozart, on y a fêté Gounod; l'un avec respect, l'autre avec amour. Que voulez-vous? Gounod n'a pas, comme Mozart, ce défaut capital dont parlait Henri Heine : celui d'être mort. Il est vivant, et très vivant; on s'en est bien aperçu l'autre soir.

N'allons pas au moins, sous prétexte de coïncidence entre les deux anniversaires, égaler les deux maîtres. Gounod serait le premier à nous en vouloir. Mozart n'est pas le plus grand des musiciens; comme disait Rossini, il est le seul, il est le dieu; Gounod n'est que l'un de ses prophètes. Et pourtant, de ces deux œuvres inégales : *Don Juan* et *Faust*, inégales parce que la première n'a jamais eu et n'aura peut-être jamais d'égale, de ces deux œuvres représentées devant le même public, dans le même appareil, la seconde a eu le succès le plus grand, la seconde a paru la plus émouvante et la plus belle. Il faut bien le dire : *Don Juan* a pâli, a langui; on s'est ennuyé, oui, ennuyé, en écoutant cette merveille. Demandez-le au public : au public officiel du pre-

mier soir, au public ordinaire du lendemain; demandez-le aux critiques; tout le monde vous le dira ou vous le laissera entendre. Je ne sais quel mauvais air flottait dans la salle de l'Opéra, mais quand le rideau s'est levé sur le buste de Mozart, quand M. Lassalle, entouré de ses camarades en costumes variés, trop variés, a récité une poésie obscure et funéraire, la petite tête de marbre blanc, si fine d'ordinaire et si charmante, m'a paru triste; je n'ai pas retrouvé sur cette bouche le sourire accoutumé. Le jeune maître centenaire semblait nous dire avec mélancolie : « Vous me rendez hommage, c'est vrai, mais par convenance plus que par entraînement; vous m'applaudissez du bout des doigts; vous m'honorez encore, mais vous ne m'aimez plus. » Et pourtant nous aurions tous pu lui dire, comme le disciple à Jésus : « Maître, vous savez bien que je vous aime. »

Oui, nous l'aimons toujours, Mozart, le seul artiste, avec Raphaël, qui se soit fait une place sacrée et comme divine dans l'admiration, dans l'adoration de l'humanité. Nous l'aimons toujours, *Don Juan*, le chef-d'œuvre des chefs-d'œuvre, beau d'une beauté unique, presque surnaturelle, autour de laquelle s'est formée depuis un siècle une auréole de gloire. Bien entendu, il ne peut plus s'agir aujourd'hui de l'analyser, de l'attaquer ni de le défendre. Ouvrez la partition au hasard, ou lisez-la d'une haleine, vous serez confondu. Tout est là-dedans, l'esprit et le cœur, tous les sentimens et toutes les passions : l'amour, la haine, l'audace, la peur, le rire et les larmes. Le mélange constant, la fusion du drame et de la comédie, de la musique pathétique et de la musique bouffe, fait de *Don Juan* une œuvre exceptionnelle, diverse comme la vie et vraie comme elle. Et que les théories actuelles, que les grands mots et les systèmes du jour ne nous donnent pas le change; qu'on ne voie pas en *Don Juan* un opéra de concert, un assemblage de morceaux sans cohésion, une réunion de personnages sans consistance. Les caractères sont nettement arrêtés; les types sont fixés et s'imposent. Il suffit du récitatif sur le corps du commandeur, de l'autre récitatif en présence d'Ottavio et de l'air foudroyant qui suit, pour dresser, debout et vivante, doña Anna, la tragique orpheline. Pour tailler en plein marbre la statue du commandeur, la phrase du cimetière suffirait, phrase sépulcrale et glacée, qui donne presque l'impression matérielle du froid, de la nuit et de la mort. Mais n'a-t-il pas, le convive de pierre, n'a-t-il pas, pour achever sa physionomie terrible, la dernière scène de l'ouvrage, le dialogue avec Don Juan, l'une des plus sublimes créations du génie humain? Et Leporello! est-il assez vivant, ce valet glouton, peureux et paillard, copie ou plutôt caricature de son maître; bon vivant et mauvais drôle, en qui s'abaissent et s'encanaillent les vices élégans et fiers du grand seigneur? Il faudrait disséquer le personnage, montrer son ironie et sa sensualité

dans l'air célèbre : *Madamina, che catalogo è questo!* sa poltronnerie dans le sextuor, dans le duo du cimetière, dans la scène finale. Et Don Juan lui-même! que n'en dirait-on pas, que n'en a-t-on pas dit!

> Il en est un plus grand, plus beau, plus poétique,
> Que personne n'a fait, que Mozart a rêvé.

Je ne sais trop si Mozart, qui ne philosophait guère, a rêvé le don Juan de Musset, cet insatiable chercheur d'amour, qui souffre de sa recherche vaine et qui finit par en mourir. Ne l'oublions pas, Mozart était la musique même; il n'était guère que cela, et, pour un musicien, c'est quelque chose. Le héros de Musset l'aurait étonné sans doute. Mozart aurait peu compris ce pâle jeune homme, ce maladif enfant du siècle, courant, à travers la débauche et le crime, à la poursuite de je ne sais quel idéal psychologique et prétentieux. Il eût été plutôt de l'avis de Molière : « Tu vois, dit quelque part Sganarelle, tu vois en mon maître un épouseur à toutes mains. » Voilà bien ce que Mozart aussi dut voir dans don Juan : un libertin, qui ne manque, il s'en faut, ni de grâce ni de grandeur ; le plus beau, le plus hardi des libertins, mais un libertin, et presque rien de plus. Aussi bien, cela suffit pour créer une figure immortelle. Ah! le beau parleur d'amour! d'amour tragique qui va jusqu'au crime : au viol, à l'assassinat; d'amour léger, à fleur de chair, pour des paysannes ou des suivantes. Mozart se préoccupe peu de psychologie; il n'a pas d'arrière-pensées, il ne songe guère à poser en musique des énigmes morales, et ce qui le prouve, c'est la banalité même des aventures de don Juan. A qui don Juan chante-t-il les deux plus ravissantes de ses chansons d'amour : *Là ci darem la mano* et la sérénade? A une paysanne et à une chambrière. Musset l'a créé de toutes pièces, et peut-être à sa propre image, ce don Juan qu'il nous montre :

> ... Fouillant dans le cœur d'une hécatombe humaine,
> Prêtre désespéré, pour y chercher son Dieu.

Mais il ne l'a pas vu dans Mozart, ou du moins nous ne pouvons l'y voir avec lui. Ce qu'il a très bien vu, sans autant subtiliser, c'est la double beauté de la sérénade, de la page la plus fameuse, au moins la plus populaire de la partition. Les vers resteront à côté de la mélodie, pour la faire mieux comprendre et plus aimer. Le chant de la sérénade est d'une galanterie, d'une amabilité à la fois libertine et tendre; il est plein de soupirs et de caresses. Quant à l'accompagnement... Tenez, il vaut mieux citer le poète :

Mais l'accompagnement parle d'un autre ton.
Comme il est vif, joyeux! avec quelle prestesse
Il sautille! — On dirait que la chanson caresse
Et couvre de langueur le perfide instrument,
Tandis que l'air moqueur de l'accompagnement
Tourne en dérision la chanson elle-même
Et semble la railler d'aller si tristement.
Tout cela, cependant, fait un plaisir extrême,
C'est que tout en est vrai; c'est qu'on trompe et qu'on aime.
. . . . . .

Oui, la beauté de la chanson de Mozart lui vient de cette vérité universelle, de cette signification profonde. Nous avons ici bien autre chose, bien plus qu'une sérénade ordinaire. La sérénade de *Don Juan* est un de ces éclairs de génie (on en compte peu de pareils), qui dans une âme découvrent toutes les âmes, dans un homme quelconque le type de l'humanité. Voilà les mélodies qu'on pourrait appeler infinies; l'esprit se perd en elles, comme le regard dans le ciel ou sur la mer. Et pour qui ces quelques notes immortelles? Non pas pour doña Anna, non pas pour la charmante Zerline, mais pour une soubrette, une fille de rencontre, qui n'a pas de rôle, pas même de nom. Une aussi divine chanson pour une amourette! Sentez-vous la leçon? — Sentez-vous, dans ce contraste, le dédain de l'être aimé, et le culte, j'allais dire l'amour de l'amour? Qu'importe ce qu'on aime, « qu'importe le flacon? » ce que chante don Juan sous la fenêtre, ce n'est pas l'amante, c'est l'amour.

Il faudrait dire bien davantage; il faudrait insister, non plus sur les caractères, non plus sur la portée pour ainsi dire morale de cette musique, mais sur sa beauté spécifique et absolue. Au point de vue exclusivement musical, rien n'approche de *Don Juan*, et rien sans doute n'en approchera jamais. De la première note à la dernière, on peut y admirer la perfection irréprochable de la forme sonore. Comme en peinture, en sculpture, en architecture, il n'est rien d'aussi pur, d'aussi beau qu'une tête de Raphaël ou de Phidias, qu'une colonne du Parthénon, rien en musique n'est aussi beau, aussi pur qu'une phrase de *Don Juan*, n'importe laquelle.

Voyez : nous voulions dire d'abord comment et pourquoi *Don Juan* nous avait ennuyé; en sortant du théâtre, nous avions hâte de le dire. Mais nous avons repris la partition, et voici que nous avons seulement tâché de dire pourquoi elle nous ravissait toujours. La mauvaise impression causée par cette reprise peut être attribuée d'abord à l'interprétation. Nous n'avons entendu, pour notre part, ni Mme Lureau-Escalaïs dans Élvire, ni MM. de Reszké dans Leporello et don Ottavio. Leporello, c'était l'autre soir M. Delmas, qui s'en est tiré à son honneur.

Il chante d'une voix magnifique, avec netteté et vigueur. Le comédien ne vaut pas le chanteur; mais le rôle est si difficile, surtout pour un Français ! Mme d'Ervilly, qui remplaçait Mme Escalaïs, chante, hélas! avec aussi peu de sûreté que d'assurance. C'est dommage, l'organe est agréable. Quelle artiste il faut pour ce rôle d'Elvire, ce rôle ingrat de femme gênante! Qui donc saurait dire avec l'accent, avec la gradation voulue de reprise en reprise, l'air : *Mi tradi quell'alma ingrata*, imprudemment rétabli à l'Opéra? Qui donc? Mme Devriès peut-être. Elle chanta jadis magistralement au Conservatoire cette page austère, qui veut, comme l'ensemble du rôle, une cantatrice de grand style. Cette cantatrice, hélas! ne la cherchez pas à l'Opéra; n'y cherchez même pas une cantatrice de style moyen. Le grand vide de *Don Juan*, le vide qui compromet le plus l'ensemble de l'œuvre, c'est l'absence d'une doña Anna. Mme Adiny se démène et se surmène en vain dans ce rôle, qu'il faut chanter comme la Krauss, ou pas du tout. Quant à don Juan, on peut ne pas le chanter, surtout ne pas le représenter comme Faure, et le bien chanter pourtant. C'est le cas de M. Lassalle. Sachons-lui gré notamment de dire la sérénade telle que Mozart l'a écrite; cette déférence fait honneur à l'artiste. Mme Bosman est une avenante Zerline; M. Sentein, qui joue Masetto, nous a paru le plus naturel de ses camarades, le plus à l'aise dans son rôle. M. Bataille est moins à l'aise dans le sien. C'en est fait de la dernière scène, si une voix terrible ne sort pas de la cuirasse de pierre, et l'autre soir il n'en sortait presque rien.

Mais *Don Juan* a contre lui, à l'Opéra, plus qu'une interprétation de second ordre; il a les conditions mêmes dans lesquelles on le donne chez nous : la traduction française, notre habitude d'un répertoire tout différent, un théâtre enfin qui convient à ce répertoire et à lui seulement.

Toute traduction française de *Don Juan* est une trahison : celle de Duprez comme celle de Blaze et Deschamps, comme celle, horrible entre toutes, qui figure dans l'édition Littolf. D'aucuns, parmi les avancés de la musique, reprochent à Mozart de n'avoir pas le génie dramatique, de méconnaître ou de mépriser la vérité de la déclamation, de mettre sur les paroles de la musique quelconque. Mais ce sont les traducteurs qui mettent des paroles quelconques sous la musique du maître, et qui faussent et dénaturent ainsi l'accent nécessaire et l'expression vraie. Mozart, surtout le Mozart de *Don Juan*, avait, autant que les dramaturges lyriques du jour, l'intelligence et le respect de la parole humaine. Il ne chantait pas pour ne rien dire. Qu'on étudie plutôt l'admirable appropriation des notes aux mots dans l'air de doña Anna : *Or sai chi l'onore*, et dans le récit précédent, qu'on regarde encore l'entrée du commandeur, cet appel terrible sur le nom seul de :

Don Giovanni! qui traduit en : *Don Juan-an!* ne ressemble plus qu'au cri d'un âne.

Non-seulement les paroles nous choquent, mais la conception musicale et dramatique de l'œuvre nous étonne. Auprès des grands hommes d'aujourd'hui, même d'hier, tous moins grands que lui cependant, Mozart a déjà l'air d'un primitif. Il faut, pour l'entendre et pour l'aimer, sortir un peu de nous-mêmes, de nous-mêmes tels que nous ont faits *le Freischütz, Guillaume Tell, Robert, les Huguenots, Lohengrin, Faust, Carmen.* Dans *Don Juan,* les personnages entrent et sortent chacun à leur tour; ils viennent chanter des airs, des duos, des trios, des ensembles, sans que leur arrivée ou leur départ s'explique le moins du monde. Pourquoi, par exemple, doña Anna, Zerline, doña Elvire, don Ottavio, Leporello et Masetto se rencontrent-ils la nuit dans un terrain vague, au milieu des démolitions, sinon pour chanter un admirable sextuor? Comment se justifie le trio des masques autrement que par sa beauté mélodique et vocale? Que nous fait le triste Ottavio, promenant piteusement les deux dames en noir? Et puis, entre les morceaux qui se suivent à la file, au lieu d'un récitatif pathétique et varié, nous avons le *parlando* italien, scandé par de pauvres petits accords de quatuor, et qui fait çà et là comme des trous dans la trame musicale. Il n'y a peut-être dans *Don Juan* que deux exemples, sublimes il est vrai, de récitatif déclamé : celui de doña Anna sur le corps de son père, et la grande scène de l'aveu à don Ottavio. Le reste est en *recitativo secco,* et en airs, ou plutôt en morceaux. Toute l'expression dramatique se cache alors dans la mélodie même, et pour la faire ressortir, il faudrait absolument des chanteurs de premier ordre.

Oui, de grands chanteurs et un petit théâtre. Mozart avait écrit *Don Juan,* disait-il, pour lui-même et pour quelques amis. C'est entre amis qu'il faudrait l'entendre, et dans un cadre moyen où tous les détails porteraient, où ne se perdrait pas un sourire, pas une larme de cette exquise musique. Que peut faire l'orchestre de Mozart dans la salle, que peuvent faire ses personnages sur la scène de l'Opéra? Toute la partition se perd dans l'immensité; on croirait l'entendre en plein air. Et puis ce ballet, si bien réglé, si bien dansé, si réjouissant à l'œil, est déplacé au milieu de *Don Juan;* il en trouble les proportions et l'équilibre. Si Mozart n'a pas composé de ballet, c'est qu'apparemment il le croyait inutile, n'en déplaise à messieurs les abonnés parisiens. Décidément on aura beau faire, nous n'aurons jamais à l'Opéra le véritable *Don Giovanni, dramma giocoso in due atti.* L'art n'a pas de patrie, soit; mais certains chefs-d'œuvre en ont une. Transportez le Parthénon dans la plaine Saint-Denis, un jour de pluie, ce ne sera plus le Parthénon.

Si l'on a été froid pour Mozart, on ne l'a pas été pour Gounod, et

l'enthousiasme de la seconde soirée a fait oublier la tiédeur de la première. Mozart ne sera pas jaloux. Il applaudirait lui-même, s'il revivait, un maître qu'il appellerait son disciple. Gounod a raison de tant aimer Mozart; il sent bien que Mozart l'aurait aimé.

L'illustre auteur de *Faust* a voulu nous faire une fois les honneurs de son œuvre, et, comme il dirait en son langage mystique, nous donner la communion de sa main. C'était un beau spectacle, et qui n'avait rien que d'auguste et de touchant. Nulle affectation, nulle réclame. Le maître avait dignement refusé toute apothéose; il a été simple et modeste. Une émotion délicieuse a dû le pénétrer quand il a levé son bâton d'ivoire, quand il a vu renaître à son appel son glorieux chef-d'œuvre, quand il a entendu revenir à lui du fond du passé et flotter autour de sa tête blanchie les mélodies fidèles, filles de sa jeunesse et de son génie. Il a dû ressentir une seconde fois la joie de créer, et la ressentir dans dans toute sa plénitude et toute sa pureté, sans la fatigue de l'effort et sans l'angoisse du doute.

Qu'on ne s'y trompe pas : on a acclamé l'autre soir un grand homme et une grande œuvre. Nous avons, hélas ! à nous reprocher, depuis Berlioz, depuis Bizet, assez d'erreurs, assez de dénis de gloire, pour avoir le droit, le devoir même, de dire la vérité, fût-ce à un vivant, et de ne lui marchander ni l'admiration ni la reconnaissance. *Faust*, voyez-vous, n'est pas seulement l'opéra par excellence de notre pays, mais l'opéra de notre époque. Aujourd'hui, toute la musique française, ou presque toute, est née de celle-là. Gounod a été une source, et longtemps encore nous boirons à ses ondes. Voilà la musique de notre génération, de notre jeunesse, et, comme dit le marquis de Posa, il faut toujours aimer les rêves de sa jeunesse. Quels rêves nous a fait rêver Gounod, l'incomparable musicien d'amour !

L'amour domine l'œuvre entier de Gounod, et *Faust*, son chef-d'œuvre; l'amour compris comme il ne l'avait pas été encore. Mozart même n'avait pas trouvé de ces accens. Les pages galantes de *Don Juan:* le duo avec Zerline et la sérénade; les deux airs de Chérubin et celui de Suzanne dans *les Noces de Figaro;* le duo de *la Flûte enchantée*, en dépit d'une forme plus belle sans doute, nous touchent et surtout nous troublent moins que l'acte du jardin. Le duo de Raoul et de Valentine est plus sublime, et moins délicieux que celui de Faust et de Marguerite; le duo de *Lohengrin* est plus mystique; il est moins humain. Ah ! l'acte du jardin, qu'à l'origine on parla, dit-on, de supprimer comme faisant longueur ! Là surtout s'est révélé naguère un artiste original, une inspiration inconnue. *Faust* est une œuvre variée; on y rencontre autant de grandeur et de puissance que de tendresse et de grâce, mais l'acte du jardin demeure la merveille des merveilles.

Nulle oreille, nulle âme ne résiste à la séduction de ces mélodies, douces comme des baisers. Écoutez Faust à genoux, écoutez Marguerite à sa fenêtre. De tels chants n'avaient pas été chantés ; jamais la musique n'avait été aussi pleine de volupté et de langueur.

L'acte entier, comme l'âme de Marguerite, n'est « que tendresse et qu'amour. » Faust d'abord est seul dans le jardin ; d'un geste impatient, il a renvoyé Méphistophélès. L'orchestre frissonne, un trouble vague l'envahit, un chant de clarinette passe. Rien de plus chaste, de plus respectueux, que le récit et la cavatine célèbre : *Salut ! demeure chaste et pure !* Qu'on se rappelle la sérénade de *Don Juan* et que l'on compare. Faust ne s'est pas affublé d'un manteau de laquais pour courtiser une chambrière ; c'est bien lui, lui tout entier, qui chante sous la sainte fenêtre. Il ne chante même pas pour Marguerite ; il oserait à peine encore. Il chante pour l'humble maison, pour les fleurs du jardin. Cette cavatine est une prière ; elle pourrait se dire à genoux. Faust est réellement revenu à la timidité, à la pudeur des premières amours. Les notes hésitent à sortir de ses lèvres, elles craignent de rompre le charme de la solitude et du silence, de profaner l'air qu'une vierge seule a respiré. Un instant le chant s'anime et se passionne, mais presque aussitôt il se maîtrise, et l'adorable rentrée ramène la mélodie, qui s'achève sans qu'un mouvement trop prompt, sans qu'un désir sensuel en souille l'ineffable pureté. Tout est pur ici : la phrase musicale, les harmonies qui l'enveloppent, jusqu'au solo de violon qui lui donne des ailes. Quelle pureté encore et quelle transparence dans la chanson du roi de Thulé ! Ces couplets qu'on répète depuis trente ans, il semble qu'on les connaisse à peine. La chute ne nous en avait jamais paru si charmante : *Ses yeux se remplissaient de larmes !* Sur le mot *larmes* s'offraient dix cadences banales, une seule exquise : Gounod a trouvé celle-ci.

De plus en plus, l'atmosphère se charge d'amour. Sous les arbres où descend la nuit, les deux couples passent tour à tour, l'un rieur et bavard, l'autre rêveur et parlant bas. Il faudrait tout souligner ici. L'orchestre est aussi tendre que les voix. La première ritournelle du quatuor, ce trait enroulé de violons, est déjà une caresse. Et quand les quatre parties se fondent, le trio des masques est égalé, sinon dépassé : le style n'est pas moins pur et l'émotion est beaucoup plus grande. Chaque personnage garde son rang, son importance relative et son langage naturel. Les : *Vous n'entendez pas* de dame Marthe se détachent avec gaîté. Marguerite se défend toujours plus faiblement, et Faust insiste : *Mon cœur parle, écoute*, murmure-t-il avec une fièvre croissante. Ah ! si l'on pouvait citer des notes comme des mots, qu'il y en aurait à citer ici ! Non-seulement des notes, mais des phrases ; par exemple, la phrase idéale de Marguerite, livrant à Faust son âme

d'enfant, lui disant ses misères de chaque jour et ses chagrins passés, l'absence de son frère et la mort de sa petite sœur. Vraiment, on peut écouter *Faust* au lendemain de *Don Juan*. De semblable musique ne redoute aucun voisinage.

La lune s'est levée lentement, et les fleurs, entr'ouvertes sous la main du démon, respirent à pleins calices. Marguerite s'assied, frissonnante, et, des lèvres de Faust agenouillé, monte une phrase divine. On a écrit bien des duos d'amour, on n'en a peut-être jamais écrit de pareil. En tout cas, on n'en a jamais écrit d'aussi exclusivement amoureux. Le duo des *Huguenots*, par exemple, n'est pas seulement un duo d'amour. Même aux bras de Raoul, Valentine frémit d'épouvante; elle ne lui livre que pour retarder sa fuite l'aveu qu'elle eût voulu taire. Mais dans la nuit tiède et complice de son cœur, Marguerite attentive, abandonnée, prête l'oreille à la voix, à la voix seule qui, pour la première fois, l'enivre. L'amour, l'amour est maître absolu ici; on ne chante, on n'écoute que lui; pour lui naissent ces mélodies qui sont dans toutes les mémoires. La musique ne dira jamais avec autant d'élan, d'enthousiasme ce que c'est que l'amour : *Il t'aime, ah! comprends-tu ce mot sublime et doux?* La voix de Faust fait explosion au-dessus d'un orchestre qui s'épanche et ruisselle. Puis, un brusque silence; un soupir de cor à travers la nuit, et sur quelques accords harmonisés et instrumentés avec une poésie extraordinaire, ce seul mot : *Éternelle!* répété par les deux voix réunies, flotte si longtemps, qu'il ferait presque croire, en effet, à l'éternité de l'amour.

L'ivresse envahit de plus en plus les deux jeunes âmes; du fond même de l'orchestre, sous le chant alterné de Faust et de Marguerite, montent des souffles de volupté, des bouffées d'amour. Après le paroxysme de la passion, voici l'adoration presque muette et les longs regards noyés. Des harpes lentement perlent leurs accords; des flûtes, des cors emplissent l'air de molles sonorités, et quand Marguerite achève de chanter, quand les notes se dérobent une par une à son souffle haletant, on a presque sur les lèvres la sensation de son baiser.

L'acte pouvait finir ici; mais, comme si ce n'était pas encore assez d'amour, Gounod a retardé de quelques pages l'étreinte suprême. Et de quelles pages! La progression n'était pas achevée tout à l'heure. Faust seul avait supplié Marguerite; maintenant la nature entière l'adjure d'aimer. La pauvre enfant ouvre sa fenêtre; elle écoute, et les rossignols chantent; elle respire, et la brise embaume; les feuilles des arbres, les étoiles tremblent comme elle. D'abord une note seule tinte lentement, puis une autre s'unit à elle, toutes se rapprochent et s'enlacent; elles-mêmes se cherchent et se fondent en harmonies délicieuses. De l'orchestre épanoui une petite voix s'élève et soupire d'amour. Qu'elle est pénétrante, cette petite voix! Que de parfums elle

éveille, que d'effluves et de murmures! La mélodie insinuante monte doucement vers Marguerite et s'empare de tout son être. Sûre enfin de sa victoire, elle éclate, et le rideau tombe sur une explosion triomphale.

Voilà le sommet de l'œuvre et le comble du sentiment qui la domine; l'acte du jardin, c'est l'essence même du génie de Gounod. Il faudrait maintenant redescendre ce long chemin d'amour, en admirer les stations désormais douloureuses : la chambre de Marguerite, l'église, la mort de Valentin, enfin et surtout la scène de la prison, suprême purification, transfiguration divine. Il faudrait montrer aussi que *Faust* est avant tout, mais non pas uniquement, une œuvre d'amour, que tous les sentimens de l'âme y occupent une place, et une place glorieuse, que pas une corde ne manque à la lyre. La tâche serait aisée, mais longue. Et puis n'est-elle pas superflue? Qu'est-il besoin d'apporter notre humble pierre à l'édifice de gloire debout et tout entier? Après la cinq-centième représentation de *Faust*, il n'y a qu'à s'incliner devant le maître, à l'applaudir et à le remercier.

Faust a été mieux interprété que *Don Juan*. Mme Lureau-Escalaïs elle-même a montré dans les deux premiers actes des qualités nouvelles : de la douceur, de la grâce, presque de la poésie. Elle a dit avec réserve sa phrase d'entrée, avec naïveté la chanson du roi de Thulé, avec tendresse le duo d'amour. Çà et là, des détails compris, des accens justes. Mais, dès le troisième acte, hélas! les défauts ont reparu. Il ne faut pas crier ainsi. Quand une pauvre fille va mourir, brisée de lassitude et de honte, quand elle remet son âme à Dieu, elle le fait doucement, dans l'extase et non dans la colère, sans jouer des coudes ni frapper du pied. On ne parle pas sur ce ton aux « anges purs, » aux « anges radieux, » sous peine de les faire s'envoler.

Quant à MM. de Reszké, c'est plaisir de les entendre ensemble et de les louer de même. Voilà de vrais, de grands artistes, et si nous disons d'eux toujours la même chose, c'est parce que c'est toujours la même chose. Et cependant, non. M. Édouard de Reszké chante Méphistophélès de mieux en mieux. Son interprétation du rôle est, je crois, la vraie. Il le joue à la fois avec esprit et avec grandeur, avec une bonhomie large, qui n'exclut ni l'élégance ni la noblesse. De sa voix splendide, M. Édouard de Reszké peut et sait tout obtenir : l'extrême puissance et l'extrême douceur.

Faust demandait au démon la jeunesse; elle lui a été donnée, cette fois, et avec toutes ses grâces : jeunesse de visage et jeunesse de cœur. Jamais le rôle de Faust n'a été tenu comme par M. Jean de Reszké. Chanter à volonté le *Prophète* et *Faust*, et les chanter ainsi, c'est d'un artiste hors ligne. M. de Reszké chante tout avec le même talent, avec le même bonheur. Oui, il y a du bonheur, de la joie, dans

cette voix et dans ce cœur. Il y a la chaleur, la flamme, toutes les qualités sympathiques et communicatives. Avec M. de Reszké, les rôles les plus connus semblent encore nouveaux. Il a révélé au public les beautés du premier acte, entre autres le superbe récitatif de la malédiction. Il a dit la cavatine avec une minutieuse perfection; on a aussi bien chanté, jamais mieux. Depuis les débuts des deux frères, le public a pris son temps pour comprendre quels artistes il avait devant lui; mais il a compris enfin, et cette fois le voilà conquis.

Gardons-nous d'oublier l'orchestre. Il a joué comme ne jouerait aucun orchestre au monde. Voilà ce que font ces messieurs quand ils veulent et quand on veut. M. Vianesi, depuis trois mois, a ranimé cet orchestre, qui s'en allait mourant. Le nouveau chef bat la mesure, que son prédécesseur caressait d'une main sénile. Il dirige avec une netteté sans raideur, avec une élégance sans mauvais goût. Son unique défaut, qu'il y veille, est la tendance à prendre les mouvemens trop vite, à les presser et à les rétrécir. On s'en est aperçu surtout dans *Faust*, que M. Vianesi a conduit quelques jours après Gounod; les mouvemens du maître n'étaient déjà plus observés. Mais le répertoire en général est bien mené par M. Vianesi. Des nuances disparues se retrouvent, les instrumens chantent; les *pizzicati* se détachent, précis et légers; le soin et la conscience semblent revenir.

Aussi bien, malgré ses faiblesses, ne nous plaignons pas trop de notre Opéra. Quand on vient d'entendre à Madrid *le Prophète*, ou ce qu'ils appellent ainsi là-bas, on est édifié sur les théâtres de musique étrangers. Les nôtres pourraient prendre pour devise le mot de Mirabeau : « Humble quand je me considère, fier quand je me compare. »

CAMILLE BELLAIGUE.

REVUE DRAMATIQUE

Théâtre-Libre : *Sœur Philomène*, pièce en 2 actes, tirée du roman de MM. Edmond et Jules de Goncourt, par MM. Jules Vidal et Arthur Byl. — Gymnase : *l'Abbé Constantin*, comédie en 3 actes, tirée du roman de M. Ludovic Halévy, par MM. Hector Crémieux et Pierre Decourcelle. — Odéon : *l'Agneau sans tache*, comédie en 1 acte, de MM. Armand Ephraïm et Adolphe Aderer.

Je tremblais pour *Sœur Philomène :* j'ai tant d'attache à ce petit roman ! Parmi les œuvres de MM. de Goncourt, il en est que j'estime plus robustes ou plus curieuses ; mais j'aime celle-ci entre toutes. Je lui garde une tendresse, une piété singulières. Je n'ignore pas que, chez beaucoup d'âmes classiques, le nom seul de ces novateurs, — entré de force avec le bruit d'ouvrages plus récens, — éveille la méfiance ou même l'horreur : s'il s'en trouvait, dans le nombre, quelqu'une de mes amies, c'est de *Sœur Philomène* que je ferais choix pour l'apprivoiser. Il ne me paraît pas qu'on puisse résister à son charme : on doit l'aimer comme une personne. Et, au fait, n'est-ce pas de la personne de l'héroïne qu'émane cette influence ? Et vous et moi, si nous sommes attirés vers elle, n'est-ce pas en communion avec les auteurs ? Leur sympathie entraîne la nôtre, et si la figure qu'ils nous présentent est particulièrement aimable, c'est qu'ils l'ont particulièrement aimée. J'entends qu'ils l'ont choyée, en la modelant et l'animant, juste avec le sentiment qu'il fallait : une dilection spéciale, qui se pourrait définir une véné-

ration familière et attendrie. Pour y toucher, ils ont eu eux-mêmes ces mains légères et retenues, ces chastes caresses qu'ils lui prêtent dans l'exercice de son ministère, autour du corps des malades, — et aussi le geste respectueux, signe de reconnaissance et presque d'adoration, par lequel des doigts encore faibles frôlent ses doigts pâles ou sa robe de laine blanche.

Il convient de reconnaître, à l'honneur de MM. de Goncourt, ce trait de leur nature et de leur talent : cette délicatesse de femme ou de convalescent, tournée au bénéfice de l'art. Sans doute, ces esprits jumeaux, penchés sur l'humanité « saignante, » apparaissent ailleurs comme des chirurgiens peu dégoûtés, peu ragoûtans; ils ont ici quelque chose de la grâce consolante des sœurs de charité. Ces mêmes hommes, qui devaient signer *Germinie Lacerteux,* et dont le survivant signerait seul *la Fille Élisa*, ont pu écrire *Sœur Philomène.* C'est que la délicatesse dont nous parlons n'est pas seulement l'habileté (en ce sens, l'opérateur, lui aussi, quelque brutal qu'il paraisse, est le plus souvent délicat); c'est encore une certaine finesse aristocratique du cœur. Jusqu'au fond de l'âme, et surtout au fond, MM. de Goncourt sont gens de bonne compagnie. Entre hommes, ou lorsqu'on est supposé entre hommes, ils n'ont pas peur d'un gros mot, je le sais : si vos oreilles sont prudes, n'entrez pas sans frapper! Mais je défie que vous surpreniez ces francs artistes en flagrant délit de grossièreté de sentimens. Avant M. Zola, — sinon avant Victor Hugo, — ils donneront droit de cité dans le roman au vocable introduit dans l'histoire par Cambronne..; mais dans cette salle d'hôpital, où ils viennent chercher des études pour leur tableau, voyez comme ils pensent à Béranger, « à cet auteur qui a trouvé *drôlichon* de faire entrer au paradis une sœur de charité et une fille d'Opéra, avec des états de service se valant à ses yeux : » ils y pensent « comme on penserait à un goujat en goguette (1). » Le sujet de ce livre-ci, enfin, s'il faut le rappeler d'une seule phrase, — mais alors c'est de paroles imaginées exprès que je voudrais me servir, plus subtiles que les nôtres et plus pudiques, — c'est, dans un hôpital, l'amour d'une religieuse pour un interne... Eh bien! tout inquiétante que soit la matière, l'intention des auteurs est si pure, leur observation si loyale, leur émotion si généreuse, — et leur style si juste, — que l'œuvre d'art ne saurait blesser ni même alarmer les consciences.

Au théâtre, cependant, cette innocence de l'œuvre d'art pourrait-elle durer? C'était la première question et la plus grave. Il ne s'agissait pas, à la vérité, de produire *Sœur Philomène* sur une estrade publique, mais dans un lieu presque secret, à tout le moins discret,

(1) *Journal des Goncourt,* 2 vol. in-18; Charpentier, éditeur.

choisi par des amateurs de littérature et où n'auraient accès que d'autres amateurs, critiques de profession ou bénévoles. Cette exhibition à huis-clos serait toujours moins risquée. Mais, dépourvue des commentaires de l'écrivain, cette histoire n'aurait-elle pas des obscurités suspectes, et qui prêteraient à de fâcheuses imaginations, à de scandaleuses méprises? Ou bien, ne l'aurait-on pas éclairée d'un jour trop vif, et qui dévorerait les nuances? Contre une pire hypothèse, le nom de M. de Goncourt et le titre d'amis qu'il donnait aux adaptateurs, aussi bien que le caractère de toute l'entreprise, étaient des garanties assez rassurantes : on n'aurait pas surchargé le tableau de couleurs criminelles, et fait de la religieuse une impudique, ni de l'interne un sacrilège. Non! Mais si l'on ne montrait que ces deux faits, crûment illuminés : la sœur est amoureuse, la sœur n'est pas coupable, — adieu la vie et la grâce de l'ouvrage! Il ne resterait qu'une image assez déplaisante, encore qu'édifiante : une sainte Thérèse de mélodrame.

A propos, — c'était la seconde question, — y avait-il dans ce roman l'essence d'un drame? Une religieuse, au chevet des malades, lie amitié avec un interne; dans leur « service » commun est admise une fille perdue, dont ce jeune homme fut le premier amant, et que lui-même est chargé d'opérer; aux souvenirs qu'elle évoque, à la pitié passionnée qu'il témoigne, la religieuse sent remuer la jalousie dans son cœur, elle reconnaît la nature de son attachement, elle est prise de scrupules et d'angoisses; la fille meurt, l'interne se désole, la religieuse a l'âme déchirée. Voilà toute l'action.

Il est vrai que le chagrin de l'interne a une portée peu ordinaire : pour en suivre les effets, le récit se prolonge. Ce jeune homme cherche des consolations dans l'absinthe : un jour, par gageure d'ivrogne, il fait mine d'embrasser la sœur; elle le frappe au visage. Cet épisode, à la rigueur, fournirait un incident au metteur en scène. Enfin, juste avant le baisser du rideau, les dernières pages du livre pourraient se traduire en un tableau muet : qui ne se rappelle cette veillée funèbre, interrompue par une touchante visite? Plus désespéré encore depuis sa vilaine sottise, toujours hanté par la vision de sa maîtresse dont il a entamé la chair, tenu à distance à présent par sa chaste amie, l'interne s'est tué, il s'est tué à sa manière, discrètement terrible : après une dissection, il s'est piqué la main avec son bistouri. Un camarade, pendant la nuit, garde son corps : dans un demi-sommeil, il voit une forme blanche apparaître, s'agenouiller auprès du lit et se mettre en prière. Au matin, il ne trouve plus sur la table une mèche de cheveux qu'il avait coupée pour la mère de son ami... Elle est présentée à ravir, cette mélancolique anecdote qui suggéra la première idée du livre; mais dans ce livre, en somme, elle n'est que la fin d'un épilogue : tout ce qui suit la mort de Romaine, l'ancienne maîtresse de Barnier,

n'est pas autre chose. Et tout ce qui précède la rencontre de sœur Philomène et de Barnier, tout cela n'est qu'un prologue, et du genre le moins dramatique, — la monographie de la sensibilité d'une fille du peuple destinée à entrer en religion : comment la nature et l'éducation y conspirent; comment la tendresse de l'enfant, de la jeune fille, est excitée, puis déçue ; comment son caractère est façonné pour un monde supérieur, qui lui est brusquement fermé. Aimante et déclassée, on voit comme elle sort de son emploi naturel et de sa caste, et ne trouve d'autre issue que la porte d'un couvent : à merveille! Mais, de ce premier tiers du livre, il n'est rien qui se puisse exposer sur un théâtre; et le dernier, à cette lumière, semblerait languissamment rattaché au reste. Il faut donc en revenir là : trois personnages déterminent le cercle de l'action, la religieuse, l'interne, la fille. Et celui des trois en qui est le foyer de vie, celui-là ne s'ouvre pas et ne saurait s'ouvrir aux deux autres ; et aucun de ceux-ci ne doit pénétrer son secret... Dans ce roman, y a-t-il un drame?

Enfin ce drame, ou ce prétendu drame, — voici la troisième question, — ne serait-il pas horrible, ou plutôt lugubre, ou pis encore, nauséabond? « C'est affreux, cette odeur d'hôpital qui vous poursuit. Je ne sais si c'est réel ou une imagination des sens, mais sans cesse il nous faut nous laver les mains. » Cette impression des auteurs, notée alors qu'ils préparaient le roman, le public, à son tour, n'allait-il pas l'éprouver? Cette écœurante puanteur n'allait-elle pas souffler de la scène dans la salle? Voilà toutes mes craintes.

Vive la peur, ma foi ! Elle aiguise le plaisir qu'on ressent, après l'alerte, à se retrouver sain et sauf avec ce qu'on aime : *Sœur Philomène* a triomphé. MM. Jules Vidal et Arthur Byl ont fait preuve de modestie et de modération : ils n'ont rien mis au théâtre qui ne fût dans le roman ; ils n'ont pas pris, cependant, tout ce que le roman contenait. Garder ainsi le cœur d'un ouvrage, le traiter avec tant de prudence et de dextérité, ce n'est pas un petit mérite. Ces jeunes gens ont rapproché, ils ont lié des parties de dialogue empruntées au livre, et la disposition de ces fragmens est si heureuse que la mosaïque reproduit le tableau. Les nuances principales, qui n'étaient pas les moins délicates, sont ici conservées. Bien plus ! un tel courant de vie morale, un tel flot de sentimens circule et se laisse deviner d'un bout à l'autre de la pièce que la vertu dramatique du sujet se révèle à ceux qui doutaient d'elle, et peut-être à M. de Goncourt : il ne savait pas qu'il eût fait ce drame !.. Le mot, à la réflexion, paraît-il ambitieux pour ces deux petits actes? Dans la fin du premier, on peut signaler une façon trop brusque; çà et là, au cours du second, dénoncer quelques trous. Disons au moins que c'est une esquisse dramatique, assez fine pour satisfaire des yeux subtils ; —

assez fine aussi pour que la grossièreté de certaines gens, si d'aventure ils avaient pénétré dans la salle, n'aperçût guère une occasion d'éclater ; — assez pourvue d'intérêt pour tenir en haleine, au moins une heure durant, ce public d'élite; — assez noble enfin pour que l'émotion qu'elle procurait ne fût nullement déplaisante : l'art purifie tout!

Au milieu de la salle de garde, auprès de l'interne accoudé à sa table, voici bien sœur Philomène, debout dans la blancheur de son voile et de sa jupe, semblable à « une lumière. » Et voici bien leur amitié : une camaraderie pure, bienfaisante au prochain, et, dans les quarts d'heure de loisir, gentiment secourable à l'un et à l'autre. Barnier amuse la religieuse en lui rapportant les bruits du dehors; et à la manière dont elle les écoute, à quelques-unes de ses réponses, à la façon mélancolique dont elle parle de la famille, des enfans, de ces biens qui lui sont défendus et qui seront permis au jeune homme, à un demi-mot, ou plutôt à un demi-ton de sa voix, on devine un regret qu'elle ne s'avoue pas et un désir qu'elle ignore. A ce médecin peu croyant, comme à un malade, elle rappelle avec douceur, avec enjouement, l'idée de son Dieu; elle ne soupçonne pas qu'elle soit jamais tentée de se perdre avec lui, mais elle voudrait le sauver avec elle. Pour commencer, n'en fait-elle pas le complice de ses menues charités, de ses bonnes œuvres de luxe? Elle l'envoie chez ses pauvres, elle le paie en prières. J'aurais voulu qu'on nous montrât cet orphelin presque adopté en commun, au lit de mort de sa mère, par la religieuse et par l'interne, cette petite tête sur laquelle s'est faite l'union mystique de leurs tendresses. Au deuxième acte, alors qu'il assistera la souffrance et l'agonie de Romaine, Barnier, par quelque parole ou quelque geste un peu rude à l'adresse de l'enfant, aurait fait jaillir du cœur de Philomène la jalousie et l'amour. N'importe : au fond de ce cœur transparent, et sans que la bouche le trahisse, nous voyons naître le drame. Nous le sentons qui se poursuit, à présent, derrière la dispute de Barnier et de ses camarades. Après que la sœur s'est retirée, autour du déjeuner servi, une conversation d'étudians a commencé : devis naturels de carabins, où ne se décèle pas l'inspiration d'un auteur, le ferme propos d'abuser de l'horrible. Toute naturelle aussi, l'aisance de la sortie et de la rentrée de Barnier qui se lève de table, appelé par un infirmier, pour délivrer une accouchée, revient, se lave les doigts à la fontaine, et reprend le repas et l'entretien. Un des convives, diseur de méchans riens et de banales calomnies, déblatère contre les religieuses; Barnier lui répond avec une familière éloquence; il improvise, en le ponctuant d'un juron qui est la garantie de sa sincérité, un magnifique éloge de ces saintes filles. Et quand son adversaire prétend douter de son désintéressement et livre

à la malice de l'auditoire son intimité avec sœur Philomène, il lui rive le caquet au bord du bec... Dégagé des choses du sentiment, Barnier n'a jamais aimé qu'une femme. Et voici qu'on l'apporte, cette femme, la misérable Romaine, dans la salle voisine, et que Barnier lui-même reçoit la mission de torturer son corps.

Maintenant c'est le dortoir, où s'enfoncent deux files de lits; entre les deux, au bout de l'allée, un autel, avec une statue de la Vierge. Et c'est, au premier plan, la plainte de Romaine, cette paysanne dont la débauche parisienne et ses violens hasards n'ont pu ruiner entièrement la vigoureuse beauté : elle veut vivre, elle veut aimer encore, elle veut aimer cet homme, le premier qu'elle ait connu, elle le supplie en même temps et l'injurie comme un bourreau. Inclinée sur ce lit de douleur, c'est la pitié de l'homme, et c'est aussi ce charitable amour qui s'attache à la courtisane malheureuse, cet amour désespéré qui veille une maîtresse mourante. Et, passant au pied de cette couche, c'est la promenade de la sœur, la sévérité de sa foi morale, l'indignation de sa jalousie; c'est d'abord son farouche silence, et puis sa voix, soudainement durcie : « Numéro 29, vous parlez trop haut! » Et, tout à coup, parmi l'humble commérage des convalescentes, c'est la controverse passionnée de la religieuse et de l'interne, l'une attestant son Dieu, l'autre blasphémant cet impassible témoin des douleurs humaines. Et, enfin, c'est l'agonie de la pauvre fille, ses gémissemens, la chanson de son délire, alternant avec la prière du soir, que la sœur récite au fond de la salle, avec les répons des malades, chuchotés à l'unisson, — avec tout ce concert d'actions de grâces qui s'exhale, par une ironie sacrée, de ce lieu de souffrance et de mort. Un grand cri... Tout est consommé. Barnier s'approche de la sœur : « Cessez vos prières : elles sont vaines. — Pas plus que votre science. »

Drame inachevé, peut-on dire; — inachevé comme *On ne badine pas avec l'amour :* « Elle est morte!.. Adieu Perdican. » Barnier emporte ailleurs son chagrin; sœur Philomène peut ici pleurer à son aise, pendant des années et des années. — L'œuvre troublante de Musset m'a poursuivi d'un souvenir, depuis ces déclamations presque lyriques de la religieuse et de l'interne jusqu'à leurs derniers accens. Et songez qu'entre ces murs où résonne et s'élève un pareil écho, tout à l'heure, au ras du sol, voletaient les propos d'une récréation de carabins!.. Est-ce une soirée perdue? Vous ne le penserez pas. Mais ce que je ne puis rendre, c'est la communication d'idées et d'émotions entre cette humble scène et cette petite salle. Allant et venant de plain-pied avec le public, ces personnages ne sont pas des héros de théâtre, mais des créatures mêlées à notre humanité. Sous le nom de Barnier, M. Antoine, le créateur, le directeur du Théâtre-Libre, est l'un

d'entre nous : il ne parle pas, il ne gesticule pas en comédien. Même ces apprenties actrices, Mlle Deneuilly, Mlle Sylviac, ont gagné un peu de son naturel. Et voilà aussi pourquoi nos yeux sont mouillés. — Après leurs visites à l'hôpital, MM. de Goncourt, naguère, « s'arrachaient » de leur mélancolie « par quelque distraction violente. » Pour nous remettre d'aplomb, après *Sœur Philomène*, il ne faut pas moins que ce rare divertissement : *l'Évasion*, de M. Villiers de l'Isle-Adam, quelque chose comme un monologue où s'exaspère jusqu'à la charge une fantaisie d'artiste, où s'exalte jusqu'au grandiose une fantaisie de poète. Un acteur, M. Mévisto, a reproduit curieusement cette silhouette de forçat, — un croquis d'Henri Monnier en marge des *Misérables* de Victor Hugo.

Ah! ce n'est pas le moment de mépriser les gens de bonne volonté qui cherchent pour l'art dramatique des sentiers nouveaux : le pavé des vieilles routes est usé, glissant; depuis le commencement de la saison, quelles déplorables chutes! Au Gymnase, une comédie gaie, ou qui devait l'être; au Vaudeville, une comédie annoncée comme pathétique; l'une d'un auteur consommé, l'autre d'un dramaturge novice, mais justement loué pour ses romans; toutes les deux gisent déjà sur la voie de l'oubli, et pour quelle faute ? Il est certain que M. Gondinet, empêché par la maladie, n'a pu « mettre au point » son ouvrage; il est probable, au moins, que M. de Glouvet, par inexpérience, a péché dans tel ou tel détail de l'exécution. Mais le crime essentiel des deux pièces, le crime qui les a condamnées, c'est qu'elles remettaient sous les yeux du public un spectacle qu'il pensait avoir vu trop souvent. C'est pourquoi *Dégommé*, c'est pourquoi *le Père*, n'ont pas vécu. A l'Odéon, *la Perdrix*, lancée par des jeunes gens, avait plus de gaucherie que de hardiesse; *le Marquis Papillon*, — inspiré pourtant d'une belle humeur d'adolescent, — ne butinait que les fleurs artificielles du vieux vaudeville : prose ou vers, après quelques jours se sont évanouis dans le vide. Les alexandrins de *Maître Andrèa*, où sonnait le savoir-faire de M. Blau, avaient le tort de conter une histoire connue. *Jacques Damour*, tiré par M. Léon Hennique d'une nouvelle de M. Zola, n'était qu'une ébauche. Depuis la réouverture des théâtres, une seule pièce nouvelle a réussi glorieusement : *l'Abbé Constantin*.

Est-ce donc que l'*Abbé Constantin* est révolutionnaire ? Il l'est peut-être à sa façon. Le roman de M. Ludovic Halévy, en littérature, il y a de cela bientôt six ans (1), fit l'effet d'un 9 thermidor, — sans guillotine. En même temps qu'un assez joli coup de maître, c'était un petit coup d'état : les honnêtes gens respirèrent. Après l'orgie naturaliste et ses cruautés, après tant de récits authentiques ou de fables dont les per-

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 janvier et du 1er février 1882.

sonnages vivaient mal, semblaient impunis et pourtant ne finissaient pas bien, les héros de ce petit livre donnaient soudain l'exemple de l'innocence et du bonheur. Oui, vraiment, ils osaient paraître en public dénués de tout crime, de tout vice, de toute mauvaise habitude, et même de toute mésaventure. Ils se dispensaient de l'adultère, et des autres misères humaines, et même de la misère. A la dernière page, si l'on eût commencé par là, on les eût trouvés rayonnans de béatitude et d'or, comblés de joie et de richesse : au moins les aurait-on pris pour des coquins... Eh bien! non, en remontant le cours de leur histoire, on les voyait toujours purs, jusqu'au berceau. N'était-ce pas de quoi s'étonner? Ce fut un scandale honorable.

L'innocence et le bonheur de ses héros, pour un auteur, sont de grands avantages : à de noirs procès-verbaux, l'enfantine humanité préférera toujours les contes bleus. Mais quoi! ces avantages ne suffisent point : il ne faudrait pas que la critique les fît payer trop cher en les signalant avec malice. A quiconque les lui reprocherait ou l'en féliciterait perfidement, M. Ludovic Halévy aurait le droit de dire : « Faites-en donc usage, et imitez-moi ; je vous le donne en mille! » Et, de fait, son 9 thermidor n'a pas eu de suites. Les encouragemens ont assez abondé : le désir d'un succès pareil a dû germer dans bien des cœurs, et même dans plusieurs qui n'avaient pas de parti-pris pour la vertu. Citez-moi un autre *Abbé Constantin!* C'est que ce petit livre a de rares qualités, oui, les plus rares aujourd'hui, où tant d'autres se trouvent à profusion sur le marché des lettres; et, dans ce temps où nombre de beaux ouvrages sont fourmillans de défauts, il n'en a guère. La caractéristique du talent de M. Ludovic Halévy, c'est la prudence. Il n'emploie pas ces couleurs qui peuvent réjouir les yeux, mais qui peuvent aussi les blesser, et qui, même les ayant réjouis, risquent de passer de mode: un simple trait, voilà son procédé, mais un trait juste et fin ; on ne dessine pas plus nettement. Sur une œuvre ainsi exécutée, on ne voit guère que le temps ait de prise : un bon garant, M. Anatole France, a pu dire que ce petit livre était « né classique. » Et cette sobriété, qui est une élégance, la plus sûre et la plus durable, et cette parfaite mesure, qui suppose l'entière maîtrise de soi, M. Ludovic Halévy sait la garder en toutes choses, même dans sa morale; regardez-y de près : il n'y a pas, dans l'*Abbé Constantin*, un débordement de vertu. Savez-vous que ces fameux avantages, dont nous parlions tout à l'heure, sont des avantages terribles? Dieu m'en préserve! Si je racontais l'histoire d'un bon petit lieutenant, filleul d'un bon vieux curé, qui épouse une bonne jeune fille, munie d'une bonne dot, je serais entraîné à prêcher. M. Ludovic Halévy, point: au moment précis où les malins qui le guettent supposent qu'il va tourner au sermonnaire, il s'arrête; il est plus malin qu'eux. Écoutez-le plutôt :

« Il ne vit plus qu'une chose : le devoir, qui était de ne pas abandonner sa mère âgée et souffrante. Dans ce devoir simplement accepté et simplement accompli, il trouva le bonheur... » — Ah! ah! se disent les mauvais sujets, qui attendent un sermon : Berquin va commencer... — Eh bien! non, Berquin ne commence pas; en deux mots, M. Ludovic Halévy a fini : « D'ailleurs, au bout du compte, ce n'est guère que dans le devoir que se trouve le bonheur. » Et c'est tout! N'est-ce pas irréprochable? Cette maxime pourrait servir d'épigraphe au volume; je la retrouve dans Montaigne : « Quand, pour sa droiture, je ne suivrais le droit chemin, je le suivrais pour avoir trouvé, par expérience, qu'au bout du compte, c'est communément le plus heureux...» Montaigne ajoute même,— comme s'il avait marié souvent des officiers pauvres à des jeunes filles riches : — « ... et plus utile. » Et Montaigne, que je sache, n'est pas un précurseur de Berquin.

La grâce de ce roman, celle d'une morale modérée offerte en un style modéré, cette grâce toute française, — et dont un si parfait exemplaire est peut-être unique, — MM. Hector Crémieux et Pierre Decourcelle ont eu l'art de la faire sentir sur la scène. Et d'abord, pour former ce premier acte, ils ont transféré avec soin tous ces jolis détails qui remplissent à peu près les deux tiers du livre; ils les ont rassemblés dans ce décor, le plus propre au sujet et le plus agréable qu'eût proposé l'écrivain : le jardin du presbytère. Ils leur ont gardé ou donné l'animation nécessaire au théâtre; ils l'ont perpétuée si bien qu'on ne croirait pas voir des morceaux choisis d'un roman, mais la vive exposition d'une pièce neuve. — C'est aujourd'hui que se vend le domaine de Longueval : des voisins, désireux d'acquérir telle ou telle partie, attendent les nouvelles ou les apportent. Le chœur se félicite, lorsqu'arrive à grand pas, essoufflé, poudreux, gémissant, un dernier messager, l'abbé en personne : tout le domaine, réuni à la fin de la vente, appartient désormais à une étrangère! Mme Scott et sa sœur vont régner sur la contrée : deux Américaines, deux hérétiques! « Deux charmantes hérétiques, en tout cas, » murmure Paul de Lavardens, ce petit Parisien qui, sans les connaître, est allé au bal chez elles; mais ce n'est une consolation ni pour sa mère, ni surtout pour le curé. Celui-ci reste seul avec son filleul, le lieutenant d'artillerie Jean Reynaud, et sa servante Pauline. Surviennent les deux sœurs : elles sont charmantes, en effet, mais hérétiques, point du tout. « Catholiques, Pauline! elles sont catholiques! » Elles occuperont, à l'église, le banc du château, quand le curé dira la grand'messe; elles passeront, une fois la semaine, au moins, devant la tombe du père de Jean : à la bonne heure! En attendant, elles s'invitent, sans cérémonie, à partager la soupe et le gigot apprêtés par Pauline. Et, à la fin du dîner, M. le curé, à qui son neveu a oublié de pincer le bras, ayant eu la faiblesse de s'en-

dormir, elles le réveillent en douceur par trois couplets de romance. « Il me semble, dit Bettina pour conclure, que je vais aimer ce pays. » Il nous semble, à nous, qu'elle va aimer ce jeune homme.

Nous savons, connaissant le volume, que tout finira bien ; mais le diable, en cette histoire gouvernée par le bon Dieu, c'est que tout commence bien aussi, et continue de même. Le bon Dieu, quand il est si bon, ne se montre pas auteur dramatique : pour nous intéresser, au théâtre, il faut que l'innocence trouve quelques obstacles sur le chemin du prix Montyon. Or la seule péripétie du roman est un petit voyage de l'artilleur : il va passer trois semaines dans un camp. L'absence du jeune premier, pour le dramaturge, est d'une médiocre ressource : elle ne donne guère qu'un entr'acte. Un long entr'acte, et puis le dénoûment, voilà quelle était la suite naturelle de cet heureux début. M. Ludovic Halévy l'avait bien vu, sans doute, et c'était la raison de sa réserve. MM. Hector Crémieux et Pierre Decourcelle, pour combler ce fâcheux intervalle, ont imaginé une querelle, et même un duel, entre Jean Reynaud et Paul de Lavardens. Ils ont inventé quelques scènes (la première moitié du second acte), pour établir la rivalité de ces deux amis plus solidement que dans le livre, — plus pesamment aussi; mais la dispute est bien amenée, bien menée. Le duel justifie plus fortement (il le fallait peut-être ici) la délicieuse escapade de Bettina, sa course matinale, en petits sabots, par la pluie, alors que le régiment défile sous la terrasse : elle veut savoir, à présent, si Rodrigue est revenu intact de sa rencontre avec don Sanche. Nous ne la suivons pas sur la terrasse ; mais nous voyons les gentils apprêts de son départ; nous entendons les trompettes qui s'approchent, qui passent, qui s'éloignent; et voici qu'elle rentre, l'aimable espiègle! Et qui tient, au-dessus de sa tête, le grand parapluie retourné par le vent? C'est le vigilant abbé Constantin. Ces ingénieux tableaux nous rappellent, mieux que nous ne pouvions l'espérer, une fin de chapitre exquise.

Au dernier acte, un spirituel épisode : Mme de Lavardens épie et surprend avec joie, parce qu'elle la prend à la lettre, une déclaration que son fils, en généreux vaincu, adresse à Bettina pour le compte du vainqueur. Enfin, nous reconnaissons les deux scènes capitales qui terminent le roman : la confidence de Jean à son parrain, aveu d'un amour sans espoir; la confession à haute voix de Bettina, proclamation d'un amour qui s'offre et qui ravit le désespéré au septième ciel.

M. Lafontaine est un abbé vénérable et charmant; M. Noblet, un Parisien authentique, échappé de son club pour se griser un peu dans une soirée de la colonie étrangère, puis se dégriser autant qu'il faut sous une insulte, comme s'il avait reçu au visage un verre d'eau froide; Mlle Darlaud semble une Américaine empruntée aux aquarelles

de Mme Madeleine Lemaire. M. Marais, un artilleur bourgeoisement héroïque, fera battre bien des cœurs; Mme Marie Magnier, Mme Desclauzas, communiqueront leur joviale humeur à bien des chambrées de Parisiens et de provinciaux.

Ce bon abbé Constantin!.. On est bien aise qu'il soit abbé. Il pourrait jouer le même rôle à peu près, s'il était médecin, cultivateur ou vieillard sans profession. Mais on n'aurait pas le même plaisir à l'honorer d'un bravo. Et, tenez! l'Odéon, ces jours-ci, nous a donné *l'Agneau sans tache*, un élégant badinage de MM. Ephraïm et Aderer: le sujet de ce pastiche (style Restauration) est le stratagème dont un mari s'avise pour préserver sa femme des galanteries d'un petit cousin; celui-ci, une sorte de Chérubin-Tartufe, a pour précepteur un ecclésiastique. Si quelque plaisanterie avait compromis la robe du prêtre en cette aventure, elle aurait, du même coup, gâté le succès de l'ouvrage: quitte pour la peur, assurément, le public l'a pourtant ressentie. Et, l'autre soir, au Théâtre-Libre, quelle tirade a soulevé le plus d'acclamations? Le panégyrique des sœurs de charité. Ah! le temps est loin où l'on représentait *Napoléon en paradis!* Selon le goût de Béranger, dans ce vaudeville, on voyait une danseuse et une sœur, Zéphirine et sainte Camille, se présenter ensemble à saint Pierre. La danseuse, nécessairement, avait subi force tentations; mais ce nigaud de saint Pierre supposait que sa compagne, protégée par les murailles de l'hôpital, était restée pure : « Et les carabins! s'écriait la fille d'Opéra,.. pour qui les comptez-vous? »

En novembre 1830, on applaudissait à ce trait-là. Mais plus de trois mois ont passé depuis la chute d'un gouvernement clérical!.. Le vent de Fronde, à Paris, souffle toujours, mais il tourne. Des personnes pieuses, naguère, ont dû souhaiter qu'on interdît sur la scène le port du costume religieux; c'est les mécréans aujourd'hui qui réclameraient, s'ils étaient avisés, la séparation de l'Église et du théâtre!

LOUIS GANDERAX.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 novembre.

Où donc s'arrêtera ce torrent d'ignominies qui passe à travers nos affaires et menace de tout entraîner? Quand donc en aura-t-on fini avec les divulgations scandaleuses, les délations, les enquêtes, les contre-enquêtes, les tripotages, les dégradations et les confusions? Le fait est qu'à voir comment tout marche et se complique, on n'est peut-être pas si près d'en finir, d'échapper à cette tyrannie des indignités du jour. C'est une vraie fatalité: plus on va, plus on semble se perdre dans cette vaste et vulgaire anarchie où de proche en proche tout est compromis, où il ne reste rien d'intact, où l'on ne sait plus comment se ressaisir et retrouver une direction, un point d'appui. Des affaires sérieuses de la France, des intérêts les plus pressans du pays, on ne s'en occupe même pas : on n'a plus le temps, la liberté et le sang-froid. Depuis qu'elles sont réunies, les chambres ont à peine touché d'une main négligente, d'un esprit distrait, à quelques lois mal bâclées, et la conversion de la dette, qu'elles ont expédiée sans y regarder de trop près, a failli sombrer entre deux interpellations. Tout cède à l'obsession du moment; tout est à la grande affaire, aux trafics de décorations, aux abus d'influence, au bruit croissant des révélations accusatrices, à la guerre engagée contre M. Wilson, aux coups de théâtre d'audience, aux péripéties d'un procès de police correctionnelle qui, en s'étendant par degrés, finit par mettre en cause les institutions et les hommes, par devenir le procès du régime tout entier. C'est le torrent déchaîné qui grossit et se précipite dans son cours troublé, qu'on ne peut plus ou qu'on ne sait plus arrêter, qu'on finit par abandonner à lui-même, sans savoir ce qu'il emportera sur son passage!

Cette étrange affaire, il faut l'avouer, elle a commencé assez gauchement, et d'une façon assez mesquine; elle a été plus que médiocrement conduite par des hommes qui ne savaient visiblement ni ce qu'ils faisaient ni où ils allaient. De quoi s'agissait-il au début? On a découvert, par le hasard d'une délation obscure, les opérations louches de deux ou trois intrigantes d'un ordre subalterne, faisant métier de mettre une influence équivoque et un crédit douteux au service de quelques imbéciles à la recherche de décorations ou d'emplois. C'est là le point de départ. On a malheureusement aussi surpris dans ces manèges suspects les noms de deux généraux, — l'un sous-chef d'état-major au ministère de la guerre, l'autre sénateur, — victimes des entraînemens d'une vie besogneuse. C'était évidemment une complication pénible : elle aurait pu cependant encore être dominée par une autorité un peu ferme intervenant à propos, lorsqu'une indiscrétion a livré l'incident aux journaux, qui se sont hâtés naturellement de l'aggraver en lui donnant une portée démesurée et un retentissement redoutable. Il est clair qu'après avoir procédé avec une certaine légèreté dans l'instruction secrète de police suivie jusque-là, on a dès ce moment perdu un peu la tête. On a été quelque peu étourdi, et par le bruit de toutes les polémiques accusatrices des journaux, et par la découverte de la correspondance de divers personnages publics, même de quelques autres généraux compromis, et surtout par l'apparition du nom du gendre de M. le président de la république, de M. Wilson, dans ces intrigues vulgaires. Ministres, préfecture de police, parquet, se sont embrouillés, et l'action judiciaire s'en est visiblement ressentie. La chambre, réunie sur ces entrefaites, s'est hâtée de mettre dans cette venimeuse affaire un peu plus de confusion encore, en prétendant ouvrir, à côté de l'action judiciaire déjà engagée, une enquête parlementaire qui est devenue un instant une complication politique par un conflit de tous les pouvoirs.

Ce n'était rien encore, ce n'était du moins qu'un désordre de plus dans un désordre moral déjà assez sensible. Ce qui a tout aggravé et tout précipité, c'est que le jour où le procès correctionnel s'est ouvert devant le 10e chambre, on s'est trouvé en présence d'un vrai coup de théâtre de prétoire, d'un fait inexplicable et inexpliqué jusqu'ici. Par un hasard étrange, il est apparu brusquement, avec une évidence presque inexorable, que le dossier des accusés les plus subalternes n'avait pas été respecté, que des lettres de M. Wilson avaient été retirées, remplacées, refaites après coup. A quel moment de l'instruction et comment ces soustractions, ces substitutions ont-elles pu s'accomplir? Qui a pu se prêter à fausser, par de tels subterfuges, l'action de la justice? Quels sont les coupables et les complices? Où sont-ils? On ne le sait pas encore, on ne le saura peut-être même pas. Toujours est-il que ce seul fait a suffi pour laisser entrevoir toute une partie mysté-

rieuse et inavouée dans une affaire déjà assez scabreuse, pour offrir de nouveaux alimens à toutes les suspicions. La situation s'est trouvée rapidement aggravée. Les accusés de la 10e chambre, à commencer par le général, frappé le premier pour ses tristes complicités, n'ont plus été que des comparses disparaissant dans cette phase nouvelle d'une déplorable aventure. M. Wilson, plus que jamais compromis, appelé aujourd'hui comme témoin, peut-être demain comme prévenu devant la justice, a mis M. le président de la république lui-même dans la position la plus fausse et la plus délicate. Le ministère, pressé par la chambre qui est intervenue encore une fois, ne s'est sauvé peut-être qu'en livrant en partie sa propre dignité, en partie l'indépendance de la magistrature, en suspendant, sous le coup d'une sorte de sommation, le procès déjà engagé, pour ouvrir une nouvelle action judiciaire coïncidant aujourd'hui avec l'enquête parlementaire. En un mot, tout est confondu; tout s'est aggravé, envenimé en peu de temps, et, ce qui pouvait n'être à l'origine qu'une affaire de police correctionnelle, ou une affaire disciplinaire à l'égard de quelques généraux, est devenu par degrés un immense gâchis moral et politique, peut-être le commencement d'une périlleuse crise de gouvernement et d'institutions. C'est la suite des faits qui se déroulent depuis plus d'un mois et qui viennent se résoudre dans l'anarchie la plus caractérisée.

On en est là aujourd'hui. Assurément toutes ces intrigues dévoilées, toutes ces malheureuses compromissions surprises au hasard d'une instruction décousue, toutes ces agitations intéressées d'un monde équivoque et famélique, tous ces faits brutalement mis à nu, sont une offense pour la moralité publique. Rien n'est plus pénible, plus humiliant que de voir des trafiquantes de bas étage, des agens véreux de toutes les spéculations, usurper une sorte de crédit, et des hommes qui devraient avoir un sentiment plus fier de leur position se laisser entraîner dans des relations suspectes, dans des manèges indignes, — devenir même quelquefois les complices de commerces inavoués. Que la justice se montre inflexible, quand elle peut mettre la main sur ces coupables intrigues, eût-elle à exercer ses sévérités contre des personnages qu'elle ne se serait pas attendue à rencontrer dans de pareilles aventures, rien de mieux, rien même de plus rassurant pour l'opinion. Il ne faudrait pas cependant tout dénaturer, tout exagérer, par une sorte de passion contagieuse de diffamation. A y regarder de près, tous ces faits si violemment commentés et envenimés n'ont réellement pas l'importance qu'on leur donne. Ils sont de l'ordre le plus mesquin, ils restent limités. Puisqu'on parle toujours de décorations, on ne distingue pas le fait précis d'une décoration recherchée et obtenue à prix d'argent. On ne voit pas la preuve saisissable que la corruption et la vénalité aient pénétré dans nos administrations publiques. Par eux-mêmes, ces faits, qui alimentent

depuis un mois toutes les polémiques, restent isolés, réduits à de médiocres proportions; ils ne mériteraient pas surtout de provoquer tant de bruit, de passionner tout un pays, de devenir peut-être la cause d'une redoutable crise publique. En réalité, ce qu'il y a de plus grave dans ces misérables incidens, c'est l'explosion d'anarchie dont ils ont été l'occasion ou le prétexte, c'est cette situation altérée, épuisée, qu'ils ont mise à nu, où il semble que toutes les idées de justice régulière et de gouvernement aient disparu, où tous les pouvoirs éperdus et troublés se heurtent dans une vaste confusion. Ce qu'il y a, en un mot, de plus sérieux, de plus inquiétant dans ces faits, c'est moins ce qu'ils sont par eux-mêmes que ce qui se passe autour d'eux.

S'il est, en effet, un phénomène saisissant et tristement significatif, c'est cette sorte de surprise effarée qui s'est manifestée depuis quelques semaines, qui se traduit par une incohérence universelle. La vérité est que rien n'est à sa place, que le sentiment des plus simples conditions d'un régime régulier semble émoussé et obscurci partout, dans les administrations comme dans l'état, dans le gouvernement comme dans les partis. La chambre, bien entendu, a donné l'exemple de toutes les confusions; elle a voulu faire sentir son autorité par une enquête parlementaire. Elle avait certainement le droit d'ouvrir une enquête; elle en a abusé par une sorte d'outrecuidance parlementaire. On a eu beau lui dire qu'elle s'engageait dans une voie sans issue, elle n'a rien écouté : elle voulait avoir son enquête, elle l'a décidée, — et, par une subtilité de parti, elle a voulu donner à cette enquête une couleur républicaine en l'étendant non plus seulement aux faits du moment, mais à tout, — en se donnant la mission de « faire respecter l'administration de la république, » de prendre au besoin à partie « ceux qui auraient porté atteinte à l'honneur et à la considération de cette administration. » La chambre a voté ce qu'elle a voulu : que peut-elle faire? Quelle est la sanction de ses décisions? Où a-t-elle pris le droit de menacer ceux qui auraient, selon elle, porté atteinte à la considération républicaine? Elle n'a pas vu qu'elle se mettait dans l'alternative de poursuivre l'œuvre la plus vaine ou de s'ériger en pouvoir omnipotent, étendant sa juridiction sur l'administration tout entière, sur toutes les administrations, — et même sur de simples citoyens. Ce n'est pas tout. Le jour où s'est produit cet étrange incident des lettres substituées, la chambre encore une fois n'a pu contenir son impatience; elle a obligé, séance tenante, le ministère à suspendre un procès, à interrompre l'œuvre d'un tribunal. Vainement on lui a fait remarquer qu'elle se substituait à la justice, qu'elle confondait tout : elle ne s'est point arrêtée, et voilà aujourd'hui deux enquêtes ouvertes, l'une au Palais-Bourbon, l'autre au Palais de Justice. La commission parlementaire mande et interroge M. le préfet de police et ses agens. Le juge d'instruction mande et interroge, de son côté, les mêmes agens sur les mêmes faits, —

et tout marche ainsi ! Autre spécimen de cette anarchie du jour. On ne peut se dissimuler que depuis l'origine de cette triste affaire il y a un conflit ouvert entre la préfecture de police, qui procède avec une certaine désinvolture, qui ne met pas toujours une parfaite correction dans ses saisies de papiers, qui garde des dossiers pendant un mois, — et la magistrature qui se plaint. Entre la préfecture et le parquet on se querelle, et nous assistons à cet étrange spectacle d'un échange de notes rectificatives, doucereusement acrimonieuses, auxquelles viennent se joindre au besoin les notes ministérielles qui n'éclaircissent rien.

Ainsi la préfecture de police est en guerre avec la justice, la magistrature se plaint de la préfecture de police, la chambre se met de la partie pour tout compliquer, pour tout embrouiller, le ministère se sent impuissant : bref le gâchis est complet, et si tous ces faits qui émeuvent l'opinion depuis quelque temps ont pris une importance qu'ils ne devaient pas avoir, c'est la faute de cette anarchie qui est partout aujourd'hui, qui à la vérité se prépare depuis des années. C'est la suite de tout un passé, de toute une politique. En définitive, la chambre, avec ses manies d'usurpation, ne fait en ce moment que ce qu'elle a toujours fait, ce que la commission du budget fait encore à l'heure qu'il est, et si elle a contribué à ce vaste désordre, c'est qu'il ne s'est pas trouvé un ministère pour la diriger, pour lui résister au besoin, pour lui faire sentir la nécessité d'un vrai gouvernement. Si l'administration est incohérente, si la magistrature elle-même semble affaiblie et incertaine, c'est que depuis longtemps on travaille à tout désorganiser. On parle toujours de faveurs illicites, de décorations, et il n'est point douteux que, s'il y a des abus ou des délits, on doit les réprimer ; mais est-ce que, depuis longtemps, il n'est pas entendu, dans le parti républicain, que décorations et faveurs sont une monnaie électorale, que tout est permis dans l'intérêt républicain ? Est-ce que ce n'est pas là aussi un coupable abus, une véritable fraude ? On va ainsi pendant des années, et puis on s'étonne de voir l'anarchie éclater ! On recueille ce qu'on a semé, et, au lieu de chercher toute sorte de remèdes empiriques, on ferait beaucoup mieux de reconnaître tout simplement que le seul moyen de se relever est de revenir à une politique faite pour rendre l'autorité et la force au gouvernement, la confiance au pays. C'est pour le moment la seule moralité à tirer de toutes ces misères au milieu desquelles on se débat.

Aujourd'hui comme hier, en dépit de toutes les déclarations et de toutes les assurances d'un optimisme calculé, il y a plus d'équivoques et de mauvaises apparences que de signes favorables dans les affaires de notre vieux monde. Plus que jamais peut-être l'état, de l'Europe reste incertain et obscur ; il dépend de tant de circonstances diverses, de tant d'événemens prévus ou imprévus, qu'on ne pourrait dire, sans présomption, où l'on en sera demain. Cette situation européenne, qui

a déjà changé bien des fois, qui changera encore, elle peut se ressentir jusqu'à un certain point du passage, jusqu'ici fort douteux, maintenant vraisemblable et prochain, de l'empereur Alexandre III à Berlin; elle peut dépendre surtout, à l'heure qu'il est, d'un de ces événemens sur lesquels la puissance humaine ne peut rien, de l'éventualité d'un changement de règne, qui semble se préparer d'heure en heure en Allemagne.

C'est là l'inexorable réalité, en effet. L'empereur Guillaume, malgré son robuste tempérament, malgré l'énergie avec laquelle il se défend, plie visiblement sous le poids des années, et paraît à tout instant être au bout de sa longue et prodigieuse existence; il peut finir dans une crise soudaine. Son héritier direct, le prince Frédéric-Guillaume, celui qu'on appelait le prince Fritz, est depuis quelque temps déjà atteint d'une maladie implacable qui met prématurément sa vie en danger. On l'a conduit, il y a quelques mois, en Angleterre, où il a paru une dernière fois, par un effort de volonté, au jubilé de la reine, et où il ne s'est pas guéri; on l'a conduit, il y a quelques semaines, en Italie, à Baveno, à San-Remo, où son état s'est rapidement aggravé. Depuis quelques jours, médecins anglais et allemands appelés autour du prince semblent garder peu d'illusions sur la nature du mal et sur l'inévitable dénoûment. D'une heure à l'autre, en peu de temps, si l'on veut, une catastrophe peut survenir, et la couronne de Prusse et d'Allemagne passerait, sans avoir même effleuré le front de l'héritier direct, sur la tête du petit-fils de l'empereur Guillaume, d'un prince de moins de trente ans, arrivant au trône avec les passions et les ambitions de sa race, avec les impétuosités et l'arrogance d'une jeunesse infatuée. La transition, qui n'est encore qu'en perspective, ne laisserait peut-être pas d'être difficile et périlleuse. Ce n'est point, sans doute, que le nouveau règne dût nécessairement inaugurer une politique nouvelle, un nouvel ordre d'événemens, et que tout fût changé du jour au lendemain. La situation ne serait pas moins sensiblement modifiée. Avec le vieil empereur, l'âge, la satisfaction d'une immense gloire qu'on ne veut pas compromettre, sont des garanties de prudence, et lorsque surviennent à l'improviste de ces incidens qui mettent à l'épreuve les relations internationales, on peut être sûr que le premier mouvement est à la sagesse, à l'esprit de conciliation. Le prince qui, selon toutes les apparences, était destiné à succéder à son père, à l'empereur Guillaume, et qui a eu lui-même sa part dans les succès militaires de la Prusse, le prince Frédéric a toujours passé pour aimer la paix, pour avoir des goûts relativement libéraux; il aurait probablement porté sur le trône un esprit assez calme, libre de préjugés et d'animosités. Le prince Guillaume, qui peut être appelé demain à ceindre la couronne royale de Prusse et la couronne impériale d'Allemagne, est jeune encore, il n'a pas fait la guerre; il a les

goûts soldatesques, il y joint, dit-on, de violentes impatiences d'action, et il ne paraît pas manquer de confiance en lui-même. Il peut trouver aussi dans les agitations socialistes de l'Allemagne des difficultés croissantes, qu'il sera tenté de trancher ou de détourner par les diversions guerrières. En un mot, avec un nouveau souverain à l'humeur un peu vive, tout ne sera point évidemment facile. Et c'est ainsi que toutes ces éventualités de changement de règne à Berlin mettent dans la situation européenne d'étranges obscurités, de dangereuses incertitudes; elles sont pour le moment une complication de plus au milieu de tant d'autres complications que la diplomatie est toujours occupée à dénouer ou à détourner avec ses savantes combinaisons.

A dire toute la vérité, la diplomatie ne dénoue rien le plus souvent, et elle ajoute quelquefois elle-même aux complications qu'elle prétend apaiser. Elle s'agite beaucoup, precisément parce qu'elle sent que tout est incertain et précaire autour d'elle, que tout est livré au hasard; elle s'épuise en négociations artificieuses, elle combine des alliances et elle ne réussit, en définitive, qu'à créer une situation de plus en plus troublée et tendue, où il n'y a ni sûreté, ni garantie, où tout est factice et obscur du côté de l'Orient comme en Occident. La diplomatie a sans doute, de temps à autre, ses grandes conceptions, ses combinaisons préservatrices sur lesquelles elle compte pour maintenir ou remettre l'ordre partout. Elle a aujourd'hui ce qu'on appelle la triple alliance, cette triple alliance centrale, qui n'a pas toujours été, il est vrai, ce qu'elle est maintenant, qui, dans sa métamorphose la plus récente, date de quelques mois et a été dernièrement confirmée, peut-être complétée, à Friedrichsruhe. C'est une alliance fort commode, dont M. de Bismarck reste toujours maître, et où il fait entrer qui il veut, un jour la Russie, un autre jour l'Italie, sans jamais changer de but.

Qu'en est-il réellement de cette alliance sous sa forme nouvelle, telle qu'elle paraît avoir été délibérée et arrêtée là où tout se décide, à Friedrichsruhe? Quelle en est la signification et quelles en seront les conséquences dans l'état présent de l'Europe? Quelle garantie offre-t-elle pour la paix générale, pour la solution de toutes les questions qui partagent l'opinion européenne, notamment de cette question bulgare, qui est peut être un des secrets des dernières délibérations des chancelleries? Les commentaires se succèdent depuis quelques jours; on dit naturellement ce qu'on veut. Le président du conseil du roi Humbert, encore tout chaud des conversations de Friedrichsruhe, a, le premier, donné le signal des explications dans son discours de Turin; il a parlé en homme un peu pressé de publier sa bonne fortune, et ce qu'il y a de plus clair, c'est que l'Italie est désormais admise parmi les gardiens de l'ordre européen, c'est que M. Crispi, l'ancien lieutenant de Garibaldi, par une étonnante et rassurante con-

version, est aujourd'hui un des conservateurs de la paix, du droit, de l'équilibre des nations! Le chancelier de l'empereur François-Joseph, le comte Kalnoky, a eu à son tour, ces jours passés, l'occasion de s'expliquer et devant la délégation hongroise et devant la délégation autrichienne. Le comte Kalnoky a parlé en homme provisoirement sûr de son affaire. Il n'a point hésité à représenter comme la première et souveraine garantie de la paix l'alliance de l'Autriche, de l'Allemagne et de l'Italie, cette alliance à laquelle l'Angleterre se rattacherait au besoin dans les affaires d'Orient. Il s'est exprimé avec un certain art sur la question bulgare, sur la politique du cabinet de Vienne, sur les relations de l'Autriche et de la Russie, relations qui, sans avoir peut-être un caractère de parfaite cordialité, restent courtoises et pacifiques. Sans rien brusquer, il en a dit assez pour être compris à Pétersbourg, pour laisser entendre que l'Autriche, toujours préoccupée de sa position en Orient, appuyée par ses alliés, n'admettrait en aucun cas l'intervention d'une seule puissance, surtout d'une puissance rivale, dans les Balkans. M. de Kalnoky a eu tout le succès qu'il désirait auprès de ses délégations, de même que M. Crispi a eu son succès à Turin. Dans toutes ces explications italiennes et autrichiennes, du reste, comme s'il y avait un mot d'ordre, on ne parle que de la paix, du respect des traités et de tous les droits, d'un accord défensif. S'il y a autre chose dans l'alliance, on ne le dit pas, c'est le secret de l'avenir; on se contente de parler du présent avec la confiance d'hommes satisfaits de leur rôle.

Oui, sans doute, tout le monde est content ou paraît l'être. L'Italie est contente, elle est entrée dans une sainte-alliance d'un nouveau genre, et elle s'y trouve bien! Il y a bien encore, il est vrai, des Italiens qui se sentent mal à l'aise devant cette politique, qui la jugent dangereuse ou inutile et qui le disent. M. Crispi se chargera de les convertir à la grande diplomatie, de leur démontrer que l'Italie doit être trop heureuse de se voir l'alliée ou la protégée, pour ainsi dire, de l'empire d'Allemagne! L'Autriche, elle aussi, est satisfaite. Elle se sent garantie; elle a pu en douter quelquefois, elle se croit plus sûre aujourd'hui d'être soutenue dans sa politique si elle venait à être attaquée. Bref, à en juger par les discours, la satisfaction est universelle: tout est pour le mieux! L'alliance dont on fait tant de bruit, qu'on s'efforce de commenter pour l'instruction du monde, cette alliance n'a, comme on le dit, d'autre objet que la défense commune, le maintien de la paix, l'inviolabilité des traités; c'est entendu! Il y a seulement une petite difficulté: ceux qui contractent de ces engagemens en partie inconnus, en parlant toujours de la paix, ne s'aperçoivent pas qu'ils parlent pour ne rien dire, qu'ils n'abusent personne, que des alliances de ce genre ne signifient rien ou qu'elles sont faites justement en vue d'une guerre prévue, préparée par eux-mêmes:

elles sont tout simplement une coalition ou elles ne sont qu'un puéril expédient d'occasion ! On veut, dit-on, maintenir l'inviolabilité du droit international et assurer le respect des traités. C'est fort bien. Voici cependant une circonstance curieuse ! Il y a un point particulier en Europe où un traité signé avec quelque solennité est manifestement en suspens : c'est la Bulgarie. Là, à Sofia, à Philippopoli, il ne reste plus rien du traité de Berlin, il ne reste même rien d'un ordre quelconque. Organisation publique, conditions de souveraineté et de suzeraineté, régime légal des deux provinces, de la Bulgarie et de la Roumélie, tout, depuis plus de deux ans, est en confusion. Chose bizarre pourtant ! cette triple alliance faite, dit-on, pour assurer le respect des traités, paraît jouer ici un rôle un peu étonnant. M. Crispi encourage les Bulgares dans leurs résolutions d'indépendance, et leur propose presque sa protection, — en leur demandant leur reconnaissance ! L'Autriche, sans aller jusqu'à reconnaître la régularité de tout ce qui s'est fait en Bulgarie et la légalité de la situation du prince Ferdinand de Cobourg, a pour le prince des préférences et des sympathies qu'elle ne déguise même pas. L'Angleterre ne demanderait pas mieux que de soutenir tout ce qui aggraverait et rendrait irréparable la scission entre les Bulgares et la Russie. M. de Bismarck jusqu'ici ne dit rien. Voilà un traité bien défendu par des diplomates réunis, dit-on, pour garantir le respect des conventions !

Comment sortira-t-on de là ? On n'en sortira pas vraisemblablement sans passer par bien des péripéties et des incidens imprévus, peut-être même sans qu'il y ait des révolutions nouvelles dans les rapports des gouvernemens. La fortune diplomatique est changeante. L'Italie s'est montrée fort glorieuse, et son premier ministre s'est hâté de triompher pour elle, le jour où elle a paru prendre dans l'ancienne triple alliance, — l'alliance des trois empereurs, — la place laissée vide par la Russie. Est-elle bien sûre qu'il n'y aura pas pour elle quelque revirement, quelque mécompte, que M. de Bismarck, avec sa facilité d'évolution, ne se sera pas servi de l'Italie pour quelque calcul du moment, comme il l'a déjà fait plus d'une fois ? Il y a des Italiens, si nous ne nous trompons, qui ont eu déjà des doutes, qui ont flairé quelque subterfuge de haute diplomatie. Il y a quelques semaines, lorsque M. Crispi s'est rendu, de son propre mouvement ou sur un geste encourageant, à Friedrichsruhe, le moment était unique : l'empereur Alexandre III, qui était à Copenhague, venait de laisser passer l'occasion, qui lui était offerte, de visiter l'empereur Guillaume à Stettin, et il paraissait décidé à ne pas toucher le territoire de l'Allemagne à son retour en Russie. M. de Bismarck n'était peut-être pas fâché de montrer au tsar qu'il n'avait que le choix des alliés : il avait l'Italie toute prête pour jouer son jeu ! Que s'est-il passé depuis ? On a eu le temps de réfléchir. L'empereur Alexandre, retenu par une maladie de ses

enfans, a prolongé son séjour au château de Fredensborg, auprès de Copenhague. La navigation de la Baltique pouvait devenir plus difficile. Le retour en Russie par la Suède risquait d'être pénible pour la famille impériale. Toujours est-il que, pour une raison ou pour une autre, Alexandre III, près de rentrer à Saint-Pétersbourg, s'est décidé à passer par l'Allemagne et à aller jusqu'à Berlin. Il ne doit y rester que peu de temps, quelques heures seulement, dit-on, assez pour voir l'empereur Guillaume, sans s'attarder dans la capitale prussienne. Peu importe le nombre des heures; le seul fait du voyage a son importance.

Il se peut, sans doute, que la visite d'Alexandre III à l'empereur Guillaume reste un acte de courtoisie et de suprême déférence d'un petit-neveu à l'égard d'un vieil oncle. Il se peut fort bien aussi que le passage du tsar à Berlin ait une influence sur la marche des affaires, sur la direction que M. de Bismarck donnera à la politique qu'il se propose de suivre avec ses alliés en Orient. En un mot, l'interprétation de la triple alliance peut dépendre des rapports que le chancelier allemand se croira intéressé à renouer avec la Russie. C'est là toute la question! Et voilà comment la situation européenne reste ce qu'elle était, avec ses incertitudes, ses ambiguïtés et ses faiblesses, en dépit de tous les traités plus ou moins secrets, de tous les commentaires et de tous les discours!

C'est une vieille tradition pour les ministres anglais d'assister tous les ans au banquet d'inauguration du nouveau lord-maire de la cité de Londres, et tous les ans le premier ministre saisit l'occasion du banquet de Guildhall pour exprimer ses opinions sur les affaires de l'Europe, sur la politique extérieure et intérieure de l'Angleterre. Cette année, la cérémonie avait une originalité particulière : c'est pour la première fois que le chef municipal élu par la cité est d'une origine étrangère et de la religion romaine. Le nouveau lord-maire, qui est établi depuis longtemps, il est vrai, en Angleterre, M. de Keyser, est Belge de naissance et catholique de religion. C'est lui qui a reçu, avec la somptuosité et les pompes surannées de l'étiquette traditionnelle, les membres du corps diplomatique invités avec les ministres de la reine. Le discours que lord Salisbury a prononcé au festin pantagruélique de Guildhall ne laisse point assurément d'avoir sa signification et son importance. Le chef du cabinet britannique, sans se faire trop d'illusions sur les causes du malaise et du trouble répandus en Europe, a témoigné une certaine confiance dans la durée de la paix; il a parlé en ministre d'une politique pacifique. Déjà, au banquet de 1886, il s'était hasardé à prophétiser la paix pour l'année où nous entrions, et il ne s'est pas trompé. Peut-être espère-t-il le même bienfait pour cette année qui va s'ouvrir : il en sera ce qui pourra, c'est un vœu honnête et assez vague pour n'être pas compromettant. Ce

qui est plus précis et plus significatif dans le discours de Guildhall, c'est la netteté avec laquelle lord Salisbury s'est exprimé sur un des points les plus essentiels de la politique du jour. Évidemment le premier ministre de la reine Victoria a tenu à faire un acte public, quoique tout moral, d'adhésion à l'alliance des puissances centrales de l'Europe et à leurs déclarations pacifiques; il a voulu démontrer que l'Angleterre n'était pas insensible à l'appel que le chancelier autrichien, M. de Kalnoky, et le président du conseil italien, lui avaient adressé dans leurs récens discours. Le comte Kalnoky et M. Crispi ont exprimé la confiance que l'appui et les sympathies de l'Angleterre ne leur manqueraient pas dans l'œuvre de paix qu'ils prétendent poursuivre; lord Salisbury leur a répondu galamment, en leur envoyant les témoignages de ses sympathies, en ajoutant que l'Angleterre n'avait pas de plus vif désir que de voir la paix garantie, que c'était pour elle une politique traditionnelle de maintenir les traités souscrits et acceptés par l'Europe, de respecter aussi l'indépendance des peuples.

C'est bien, si l'on veut, une adhésion morale à la triple alliance ou plutôt au programme pacifique qu'elle se donne. L'Angleterre particulièrement ne refusera pas, à coup sûr, son appui et ses sympathies à ceux qui voudront contenir l'influence de la Russie en Orient, dans les Balkans; elle a soutenu, tant qu'elle l'a pu, le prince Alexandre de Battenberg à Sofia, elle serait vraisemblablement toute prête encore à soutenir le prince Ferdinand de Cobourg. On ne saurait cependant se méprendre sur la vraie pensée anglaise, et il ne faudrait pas exagérer la portée d'une déclaration peut-être un peu platonique. L'Angleterre, qui s'est rarement engagée dans les alliances continentales, n'est probablement pas plus disposée aujourd'hui à se lier d'avance, à prendre fait et cause pour toutes les parties connues ou inconnues du programme de cette triple alliance, à laquelle elle offre ses vœux et ses sympathies. Ce n'est pas sa tradition, comme le dit lord Salisbury, comme l'ont dit si souvent les ministres anglais. N'y eût-il pas cette raison déjà puissante d'une vieille tradition pour un empire qui a tant d'intérêts lointains et compliqués, le cabinet qui existe aujourd'hui aurait bien d'autres raisons de rester mesuré et circonspect; il les trouverait au besoin dans la situation intérieure, dans les difficultés de la campagne qu'il a engagée pour « pacifier » ou, en restant plus vrai, pour réduire l'Irlande. Le cabinet conservateur a obtenu, dans la session dernière, tous les bills de coercition qu'il a jugés nécessaires; il les applique aujourd'hui, et il peut s'apercevoir qu'il est entraîné aux mesures les plus violentes sans décourager l'esprit national irlandais. Il a fait récemment mettre en jugement un des chefs irlandais, M. O'Brien, il l'a fait condamner, et, après sa condamnation, il a essayé de lui infliger les plus durs traitemens dans sa prison; il n'a pas pu aller jusqu'au bout. A défaut de M. O'Brien, s'il reste prisonnier, d'autres chefs irlandais

prendront sa place dans le combat; M. Dillon a déjà commencé, et, à côté des Irlandais, les libéraux, conduits par M. Gladstone, sont plus que jamais résolus à continuer la lutte contre la politique ministérielle. Le cabinet de lord Salisbury a aujourd'hui le pouvoir, il le gardera quelques mois encore, jusqu'à la session prochaine; il n'est pas sûr que d'ici là la répression implacable qui se déploie en Irlande n'ait pour effet de raviver et de fortifier l'opinion libérale en Angleterre.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

L'événement financier de la quinzaine a été le vote par la chambre et le sénat du projet de loi relatif à la conversion du 4 1/2 pour 100, immédiatement suivi de la publication dans le *Journal officiel* du décret et de l'arrêté réglant les conditions matérielles de l'opération.

Les propriétaires de rentes 4 1/2 ancien et 4 pour 100 auront à choisir entre les trois partis suivans : demander le remboursement, accepter la conversion en 3 pour 100, ou bien joindre à cette acceptation la souscription, dont le droit leur est réservé par privilège, à la somme de rente en 3 pour 100 dont leur inscription se trouve réduite par la conversion.

Ceux qui voudront être remboursés devront en faire la demande et effectuer le dépôt de leurs titres dans un délai de dix jours, du 14 au 23 novembre. Ils recevront, en même temps que le capital, soit 100 fr. par titre de 4 fr. 50 de rente, les intérêts courus du 22 septembre 1887 à la date assignée pour le remboursement des rentes non converties, date qui sera fixée par décret, mais qui ne pourra dépasser le 22 décembre 1887. Le silence des porteurs de titres sera considéré comme un acquiescement à la conversion. Les rentes dont le remboursement n'aura pas été demandé dans le délai fixé ci-dessus seront converties à raison de 0 fr. 833 de rente 3 pour 100 pour 1 franc de rente 4 1/2 pour 100, et de 0 fr. 937 de rente 3 pour 100 pour 1 franc de rente 4 pour 100, ce qui donne le chiffre suivant : 3,748 francs de rente 3 pour 100 contre 4,500 de rente 4 1/2, ou 4,000 francs de rente

4 pour 100. Un arrêté du ministre des finances déterminera l'époque de l'échange des titres convertis.

Les détenteurs de rentes 4 1/2 ancien ou 4 pour 100, qui désireront user de leur droit de préférence sur le surplus des rentes à émettre pour combler l'écart entre leur ancien et leur nouveau revenu, ne devront pas se contenter d'une attitude purement passive. Il leur faudra dans le délai de dix jours, du 14 au 23 novembre courant, déjà indiqué, effectuer le dépôt de leurs titres, et souscrire l'engagement d'acquitter, au taux de 80 fr. 10 par 3 francs de rente, le montant de la rente 3 pour 100 complémentaire auquel ils ont droit. Ce montant devra être égal à la différence entre la rente 4 1/2 ou 4 pour 100 présentée à la conversion et la rente 3 pour 100 attribuée en échange, et il ne sera pas admis de souscription inférieure. Le détenteur de titres de rente pour 4,500 francs en 4 1/2 pour 100 présentés à la souscription aura par conséquent droit de souscrire 752 francs de rente 3 pour 100 à 80 fr. 10. De même le porteur de 4,000 francs de rentes 4 pour 100 pourra souscrire 252 francs de rente 3 pour 100.

Lorsque la rente 3 pour 100 était, il y a peu de jours encore, aux environs de 82 francs, ce privilège de souscription était un sérieux attrait en faveur de la conversion, puisqu'il assurait pour le sixième des nouvelles rentes remplaçant les anciennes un bénéfice d'environ 1 fr. 75 par chaque 3 francs de rente. Aujourd'hui, l'attrait est déjà beaucoup moindre, après la baisse si violente du jeudi 10 où, sur l'incident fameux des lettres soustraites ou falsifiées, il a semblé que tout l'édifice gouvernemental allait se détraquer.

Il n'était question que de crise ministérielle et de démission du président de la république; la chambre enjoignait aux ministres d'interrompre le cours de la justice, et finalement, sous la pression de l'émotion générale, on ouvrait une nouvelle enquête judiciaire sur les mêmes faits qui déjà étaient l'objet d'une enquête parlementaire. Pendant quelques heures, le gâchis a été complet, et la rente 3 pour 100, dans la journée de vendredi, a fléchi jusqu'à 80.50, pour remonter, il est vrai, à 81.90. Samedi, enfin, bien que les esprits fussent plus calmes, et que la situation parût moins critique, la rente est restée à 80.72.

A ce prix, l'écart en bénéfice offert aux souscripteurs de la rente nouvelle ne dépasse plus 0 fr. 62, ce qui est peu, si l'on songe qu'un nouvel incident pourrait le faire immédiatement disparaître, au moment même où s'ouvre la période laissée aux porteurs de titres pour faire connaître leur désir d'être remboursés en espèces.

Cependant, même si les cours de la rente 3 pour 100 ne se relevaient pas, les porteurs de rentes 4 1/2 et 4 pour 100 auront encore intérêt à convertir et à souscrire. L'écart des cours n'est pas, en effet, le seul avantage qui leur soit offert. Ils n'auront pas à verser immédiatement

l'intégralité de leur souscription. Au moment du dépôt des titres à convertir, il sera payé 18 francs par 3 francs de rente. Le solde de 62 fr. 10 sera versé en deux fois, 30 francs le 1er avril 1888 et 32 fr. 10 le 1er juillet 1888. Malgré ce fractionnement, les souscripteurs n'en recevront pas moins le montant intégral des deux coupons trimestriels payables le 1er avril et 1er juillet 1888, ce qui diminue d'environ 0 fr. 85 le prix auquel leur est concédée la rente, et le ramène à 79 fr. 25 pour la partie souscrite complémentaire.

Il est bien certain que ces avantages n'ont de réalité qu'à la condition que les rentes se maintiennent au moins aux environs des cours actuels, 80 fr. 70 pour le 3 pour 100 et 101 francs pour le 4 1/2 ancien. Une nouvelle baisse d'une unité rendrait la conversion plutôt onéreuse pour les porteurs, qui s'empresseraient de déposer leurs titres avec une demande de remboursement. L'état, qui s'est engagé en ce cas à rembourser au plus tard le 22 du mois prochain, se verrait dans une position très difficile, si ces demandes atteignaient un chiffre élevé. Il trouverait, à la vérité, à la Banque de France, tout le concours nécessaire, et les rentiers recevraient sans aucun retard le montant en capital de leurs rentes déposées, mais l'état garderait sur les bras la masse de titres en 3 pour 100 créée en vue de la conversion, et qui serait restée sans emploi. Qu'en ferait-il? Qui la prendrait? et à quel prix? Ce serait un coup funeste porté au crédit de la France, et le marché aurait peine à faire bonne contenance.

Mais cette éventualité ne se réalisera pas. Il faudrait, pour que la rente 3 pour 100 tombât au-dessous de 80 et le 4 1/2 ancien au pair, que le pis que l'on puisse prévoir arrivât précisément du 14 au 23 novembre, la démission du président de la république, ainsi que la mort du prince héritier ou de l'empereur d'Allemagne, ou de tous les deux.

Ce qui est vraiment triste, au point de vue financier, dans ce qui se passe depuis la rentrée des chambres, c'est qu'au milieu de tant d'interpellations, de séances agitées, de votes d'ordres du jour pur et simple, d'enquêtes judiciaires ou parlementaires, on semble complètement oublier qu'il y a un budget à voter. Personne ne s'occupe ni ne parle de ce malheureux budget, et nous sommes déjà au milieu de novembre. Il est clair que tout le monde en a pris son parti, et que, cette année encore, on compte se tirer d'affaire en votant des douzièmes provisoires, expédient désastreux pour la bonne gestion des finances du pays, mais commode pour la législature.

Nos affaires intérieures n'ont pas été la seule cause de l'ébranlement qu'a subi notre marché. Les informations défavorables publiées sur l'état de santé de l'empereur d'Allemagne et du kronprinz ont tout d'abord provoqué des ventes nombreuses, à Vienne et à Berlin, sur toutes valeurs locales ou étrangères. De plus, la décision prise par la Banque de l'empire d'Allemagne de ne plus admettre les fonds russes

parmi les valeurs pouvant servir de nantissement aux prêts sur gages a produit une très fâcheuse impression, en accusant avec une nouvelle vigueur la tension des relations entre les deux pays. On a répondu officieusement qu'il ne s'agissait pas là d'une mesure isolée, et que la Banque de l'empire d'Allemagne était résolue à étendre cette exclusion à toutes les valeurs étrangères. On peut trouver étrange à Saint-Pétersbourg, en tout cas, que la Banque ait cru devoir commencer par les valeurs russes, et cela quelques jours à peine avant la visite du tsar à Berlin. Les fonds russes ont brusquement baissé de plus d'une unité, mais se sont depuis relevés en partie, sans regagner leurs anciens cours.

La baisse de l'Italien a été un motif non moins sérieux de découragement pour l'ensemble de la spéculation à la hausse. Il s'est produit une crise immobilière à Rome. La fièvre des constructions y a sévi depuis quelques années, grâce aux facilités de crédit que de grands établissemens financiers offraient aux acquéreurs de terrains et aux entrepreneurs. Récemment, le crédit s'est resserré, et l'activité des constructions a dû se ralentir. De là un malaise général, mais non un *krach* au sens propre du mot. Une autre considération a encouragé la spéculation à vendre de la rente italienne, c'est que le déficit du budget atteindra au moins 80 millions, et se grossira encore des dépenses de l'expédition de Massaouah, le premier crédit de 20 millions étant épuisé. De 98.30, l'Italien a reculé rapidement à 96.62. A moins de complications nouvelles et imprévues, on peut présumer que la baisse n'ira guère plus loin, la perspective du coupon à détacher dans six semaines devant bientôt ramener des acheteurs.

L'Extérieure a baissé d'une unité, 66 1/2 au lieu de 67 1/2, de même le Hongrois, 80.60 au lieu de 81.60, de même le Portugais à 56.75. Les valeurs turques ont eu pendant quelques jours une tendance meilleure : la rente atteignait 14.15, et la Banque ottomane 500. Cette progression était fondée sur la probabilité du maintien prolongé du *statu quo* dans la péninsule des Balkans, et sur l'annonce de résultats plus satisfaisans obtenus dans l'exploitation de la Régie des tabacs. Le courant général a ramené ces titres aux anciens cours, 13.82 et 492. L'Unifiée a reculé de 3 fr. 75, après détachement du coupon semestriel.

Ainsi, la plupart des fonds d'état, — les Consolidés étant tenus en dehors ainsi que les rentes étrangères, qui ne donnent lieu qu'à de très rares transactions au comptant sur notre place, telles que les rentes belge, hollandaise, suédoise, etc., — ont baissé très notablement cette quinzaine, et, de ce chef seul, il eût été difficile à nos propres fonds de se tenir au niveau précédent. Le recul est de 1 fr. 02 sur le 3 pour 100, de 0 fr. 70 sur l'amortissable, de 1 fr. 50 sur le 4 1/2 ancien et de 0 fr. 82 sur le 4 1/2 nouveau, la comparaison étant établie

entre les cours de compensation du 2 novembre et les prix de clôture du 12.

Les valeurs n'ont pas été épargnées, et plusieurs ont même été fortement atteintes. Il faut faire toutefois exception pour l'action de la Banque de France, qui s'est approchée du cours de 4,300, gagnant une cinquantaine de francs pendant cette quinzaine, à cause des bénéfices que l'on suppose devoir résulter pour l'établissement du concours qu'il peut être appelé à donner à l'état à propos de la conversion.

La Banque de Paris a fléchi de 23 francs à 741, le Crédit foncier de 20 francs à 1,363, et pourtant il n'est pas téméraire de prévoir que la conversion pourra être aussi une source de profit pour cette institution. Le Crédit lyonnais est en baisse de 12 francs à 553, la Banque d'escompte de 15 à 453, les Dépôts de 7 à 600, la Banque parisienne de 25 à 340, le Crédit mobilier de 12 à 305, le Crédit industriel de 15 à 575, la Lænderbank autrichienne de 12 à 456, le Mobilier espagnol de 8 à 123, la Banque du Mexique de 6 à 527. Les actions du Comptoir d'escompte et de quelques sociétés comme la Banque transatlantique, le Crédit foncier d'Algérie, la Société générale, et la plupart des Compagnies immobilières, ont donné lieu à des affaires très limitées et n'ont point subi de changemens de cours.

Les transactions n'ont pas été plus actives sur les actions de nos grandes compagnies. Le Nord seul a reculé de 15 francs à 1,525. Parmi les obligations, quelques-unes ont fléchi de 1 ou de 2 francs, comme celle du Nord, ramenée de 408 à 405. En général, il y a eu peu de fluctuations sur ce marché de l'épargne, où les émotions de la spéculation n'ont pas encore eu leur contre-coup.

Les chemins étrangers ont tous fléchi, les Autrichiens de 3 francs à 463, les Lombards de 5 à 177, le Nord de l'Espagne de 6 à 338, le Saragosse de 3 à 272, les Portugais de 10 à 630, les Méridionaux de 12 à 775.

Le Suez a reculé de 2,000 à 1,985, le Gaz de 1,307 à 1,300, les Allumettes de 710 à 700, les Omnibus de 1,150 à 1,140, les Voitures de 690 à 680, le Télégraphe de Paris à New-York de 110 à 102, les Téléphones (sur lesquels le versement du dernier quart est appelé) de 505 à 490. Le Rio-Tinto a été porté jusqu'à 265, puis ramené à 245; un acompte de dividende de 3 shillings a été annoncé sur ce titre.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

CHARYBDE ET SCYLLA

PROVERBE.

Un boudoir élégant. — Lampes allumées. — Du feu dans la cheminée.

PERSONNAGES :

Henri LATOURNELLE, jeune maître des requêtes. Joli garçon, mais un peu raide et gourmé.
Madame DU VERNAGE, sa belle-mère.
ODETTE, sa femme.
BAPTISTE, domestique.
JULIE, femme de chambre.

(La scène est à Paris.)

LATOURNELLE, seul. Il marche à travers le boudoir d'un air préoccupé, s'arrêtant par intervalles, pour regarder l'heure à sa montre. — BAPTISTE entre et dépose les journaux sur un guéridon.

LATOURNELLE.

Ces dames sont-elles rentrées ?

BAPTISTE.

Mme du Vernage rentre à l'instant, monsieur ; mais Madame n'est pas encore rentrée. (Baptiste sort.)

(Latournelle recommence sa promenade. Au bout de quelques minutes, madame du Vernage entre.)

MADAME DU VERNAGE.

Bonjour, mon ami. (Latournelle salue froidement.) Est-ce qu'Odette n'est pas encore rentrée?

LATOURNELLE.

Non, madame.

MADAME DU VERNAGE, s'étendant sur une chaise longue.

Pauvre enfant!.. Du reste, mon ami, il n'est encore que sept heures...

LATOURNELLE.

Oui,.. et comme elle n'est dehors que depuis midi!..

MADAME DU VERNAGE, sans répondre, prend un ouvrage de crochet dans un panier et se met à travailler.

LA TOURNELLE fait encore quelques pas dans le salon, et s'arrêtant tout à coup devant sa belle-mère.

Ah çà! chère madame, quelle vie mène-t-elle décidément, votre fille?

MADAME DU VERNAGE, avec calme.

Mais elle mène une vie fort agréable, mon cher monsieur; elle fait des visites à ses amies; elle va au Louvre, au Bon-Marché, au Printemps,.. et puis nous allons voir ensemble tout ce qui est à voir, les musées, les expositions, car, Dieu merci, je l'accompagne un peu partout depuis que vous avez cessé de lui faire cet honneur-là,.. du moins dans la journée,.. depuis que vous vous êtes mis en tête de la bouder, je ne sais pas pourquoi!

LATOURNELLE.

Oh! mon Dieu! si, vous savez pourquoi, chère madame... Pendant les premiers temps de notre mariage, j'ai été parfait pour Odette, et je dois dire que sa conduite à elle-même était alors convenable... Puis, — il y a sept ou huit mois, — elle prend tout à coup les allures d'un cheval échappé... Elle court dans Paris, comme une aliénée, du matin au soir;.. elle sort dès l'aurore, elle rentre à peine pour dîner,.. et quand j'essaie de l'interroger sur l'emploi de son temps, elle me fait des réponses vagues, embarrassées,..

qui, certainement, ne m'inquiètent pas, mais qui, pourtant, me paraissent fort extraordinaires.

MADAME DU VERNAGE, travaillant toujours tranquillement.

Rappelez vos souvenirs, mon ami... Votre femme n'a commencé à mener cette vie en l'air dont vous vous offusquez que le jour où vous l'avez abandonnée à elle-même, en lui laissant voir clairement le mépris que vous professiez pour sa pauvre petite personne... Vous affectiez de fuir sa compagnie, de vous dérober au tête-à-tête,.. et je vous ai même vu plus d'une fois sommeiller devant elle ou faire semblant, ce qui n'était pas agréable pour cette jeune femme.

LATOURNELLE.

Et à qui la faute, madame, je vous prie, si nos entretiens étaient impossibles,.. si votre fille ne trouvait pas quatre mots à me répondre quand je lui parlais?..

MADAME DU VERNAGE.

Vous lui parliez politique!

LATOURNELLE.

Je ne lui parlais pas politique, je lui parlais littérature, beaux-arts, histoire, sciences naturelles ;.. bref, je frappais à toutes les portes et je les trouvais toutes fermées... Eh bien! je vous le demande encore,.. madame, à qui la faute?.. Je ne connaissais pas votre fille, moi, quand je l'ai épousée,.. car on ne connaît jamais que très superficiellement la jeune fille qu'on épouse;.. mais vous, madame, vous la connaissiez parfaitement, et vous me connaissiez aussi ;.. vous saviez que, sans être ennemi des distractions mondaines, j'étais un homme de goûts sérieux, un homme occupé,.. un esprit, si j'ose le dire, un esprit cultivé... Vous saviez, d'un autre côté, que votre fille, bien douée sans doute sous le rapport physique, était une personne de goûts purement frivoles, dépourvue de toute culture intellectuelle, sans aucune lecture, dénuée enfin de tout ce qui peut alimenter une conversation intéressante... Eh bien! comment avez-vous pu croire que l'association de deux êtres aussi mal assortis pût jamais être heureuse?

MADAME DU VERNAGE, froidement.

Ayant élevé ma fille moi-même, je n'ai pu lui apprendre que ce que je savais.

LATOURNELLE.

Mais, c'est ce que je vous reproche, chère madame!.. Vous ne pouviez ignorer qu'on demande aujourd'hui aux jeunes personnes une instruction, des connaissances, des lumières, qu'on n'exigeait pas de la génération à laquelle vous appartenez... Sentant votre insuffisance, vous auriez dû vous adjoindre quelques maîtres supplémentaires,.. car, enfin, je suis vraiment curieux de savoir ce que vous lui avez appris, à votre fille?

MADAME DU VERNAGE.

La politesse, mon ami!..

LATOURNELLE.

Elle ne savait même pas son histoire sainte!.. Je me rappelle qu'un jour, au Salon, elle me demanda le sujet d'un tableau... Je répondis que c'était une Salomé... « Salomé? qui est-ce ça? » me dit votre fille... Cela fit rire autour de nous... Croyez-vous que ces choses-là ne mortifient pas un mari et qu'elles ne le découragent pas de promener sa femme dans les musées ou n'importe où?

MADAME DU VERNAGE.

Je vous avoue qu'en apprenant l'histoire sainte à ma fille, je n'avais pas cru devoir insister sur Salomé.

LATOURNELLE.

La vérité est qu'avec votre vieux fonds aristocratique et votre fanatisme réactionnaire, vous nourrissez une sainte horreur pour tous les progrès modernes, et en particulier pour les lycées de jeunes filles... Si vous aviez eu le bon esprit de mettre votre fille dans un de ces admirables établissemens...

MADAME DU VERNAGE, déposant brusquement son ouvrage.

Si j'avais mis ma fille dans un de ces admirables établissemens, j'aurais cru commettre un crime envers son futur mari.

LATOURNELLE, amer.

Vous comptiez donc, madame, lui faire épouser un ignorant et un sot?

MADAME DU VERNAGE.

Je comptais, au contraire, lui faire épouser un homme instruit et même un homme d'esprit, — et je voulais réserver à cet homme d'esprit le très précieux privilège de cultiver lui-même, ou du moins de perfectionner à son gré, l'intelligence de sa femme. J'espérais qu'il comprendrait toute la douceur et aussi toute la force que ces relations, de maître à disciple, peuvent ajouter aux liens d'un jeune ménage. Je me serais crue très coupable d'enlever d'avance à mon gendre le prestige de sa supériorité aux yeux de sa jeune femme;.. car, si une jeune femme n'admire pas son mari, elle ne l'aime pas assez,.. entendez-vous cela? Il faut, par conséquent, qu'elle reconnaisse en lui un être supérieur, une sorte d'archange qui daigne la prendre sur ses ailes pour l'élever peu à peu dans la lumière,.. et vous n'avez pas idée combien un tel enseignement, à peine sensible, et qui semble n'être qu'une forme un peu plus sérieuse de l'amour, touche, attendrit, attache un cœur de femme !.. Mais non!.. vous auriez voulu que votre femme sortît d'un lycée, armée de toutes pièces, comme Minerve du cerveau de Jupiter!.. Mon Dieu! je sais que c'est un système très glorifié aujourd'hui que de pousser à fond l'éducation des femmes avant le mariage... Mais, pardon! quand vous formez ainsi dans une sorte de moule officiel l'intelligence d'une jeune fille, êtes-vous bien sûr que vous ne la mettez pas d'avance en contradiction, en hostilité même, sur plus d'un point, avec le monsieur qui l'épousera? Ses idées sur toutes choses, que vous fixez ainsi d'une manière définitive, ne risquent-elles pas de heurter celles de son mari?.. ses connaissances acquises de lui déplaire?.. Ne peut-il arriver, d'ailleurs, par hasard, que l'inégalité d'instruction se trouve alors du côté du mari, qui en souffrira dans sa dignité, tandis que la femme ne pourra se défendre d'un secret mépris pour son seigneur et maître?.. Bref, en vertu de toutes ces considérations et de quelques autres que je vous épargne, je suis pour qu'une mère achève jusqu'à la perfection l'éducation morale de sa fille, mais qu'elle se contente d'ébaucher son éducation intellectuelle, de lui donner, comme dit Molière, *des clartés de tout*,.. et de préparer enfin le terrain à son mari... C'est ainsi que j'ai compris ma tâche, — et je l'ai remplie... Permettez-moi de vous demander si vous avez rempli la vôtre?

LATOURNELLE.

Et je vous demande, moi, madame, quelle mine votre fille aurait faite, si j'avais prétendu lui imposer deux ou trois heures de classe tous les matins?.. car il n'en aurait pas fallu moins!

MADAME DU VERNAGE.

Il ne s'agissait pas de lui faire la classe... Il s'agissait de saisir, au jour le jour, dans le cours ordinaire de la vie, les occasions d'étendre son esprit, de rectifier ses jugemens, d'éclairer son goût, d'élever sa pensée,.. et, certes, ce n'est pas à Paris que ces occasions-là manquent.

LATOURNELLE.

Mon Dieu! madame, je vais toucher un point très délicat... Je voudrais respecter vos illusions maternelles,.. mais je crains que vous ne vous abusiez un peu, et même beaucoup, sur les aptitudes de votre fille... C'est un esprit d'une telle frivolité, que je le regarde, quant à moi, comme incapable de la plus légère application.

MADAME DU VERNAGE.

Ah! mon ami, si vous saviez comme j'ai envie de rire!

LATOURNELLE.

Je n'en ai pas envie, moi, madame,.. car la frivolité poussée au point où je la vois chez votre fille n'est pas seulement un ridicule,.. elle est un danger,.. un désordre moral, qui conduit fatalement une femme à l'oubli de tous ses devoirs... Parmi toutes ces agitées à petite cervelle, qui passent leur existence à courir les magasins, à flirter autour du lac et à se gorger ensuite de sandwichs, de foies gras et de malaga jusqu'au dîner, en connaissez-vous beaucoup qui soient d'honnêtes femmes? Moi j'en connais fort peu... Enfin, madame, pour tout vous dire, votre fille est en train de perdre ma confiance,.. elle l'a même perdue!

MADAME DU VERNAGE.

Ah! permettez, mon ami...

LATOURNELLE.

Car il n'y a pas seulement de l'insanité dans la vie qu'elle mène, il y a aussi du mystère,.. de l'équivoque... Odette manque de franchise avec moi;.. plus d'une fois, j'ai su qu'elle m'avait trompé sur l'emploi de ses journées... De plus, elle s'enferme souvent dans sa chambre,.. elle a des tiroirs secrets... où elle cache quelque chose,.. apparemment les lettres qu'elle écrit ou celles qu'elle reçoit... Il y a trois jours, comme j'étais entré chez elle un peu à l'impro-

viste, je l'ai vue serrer précipitamment des paperasses dans un de ses meubles à secret,.. et elle est devenue rouge jusqu'aux cheveux...

MADAME DU VERNAGE.

Ah! ma foi!.. c'est trop fort!.. Je n'y tiens plus!.. C'est vous, mon cher monsieur, qui allez rougir jusqu'aux cheveux... Savez-vous ce qu'elle cache dans ses tiroirs, cette petite femme frivole, puérile, incapable?.. C'est d'abord son brevet de capacité de premier degré... qu'elle a obtenu aux derniers examens de l'Hôtel de Ville...

LATOURNELLE, stupéfait et un peu incrédule.

Non... chère madame?..

MADAME DU VERNAGE.

Si, cher monsieur,.. et ce n'est pas tout. Elle se prépare maintenant à l'examen de juillet pour le brevet supérieur... Vous savez, à présent, où elle passe ses journées depuis six ou sept mois;.. elle les passe à suivre des cours, et quand elle s'enferme dans sa chambre, c'est pour rédiger ses notes ou pour faire ses études de dessin... Non, non, je vous en prie, ne me cachez pas cette petite larme qui glisse au coin de votre œil,.. elle me fait plaisir,.. elle me fait oublier vos impertinences... (Elle lui prend les mains.) Ah çà! vous étiez donc très malheureux, mon pauvre garçon?..

LATOURNELLE, avec émotion.

Très malheureux.

MADAME DU VERNAGE.

Vous l'aimez donc un peu malgré tout, mon horrible fille?

LATOURNELLE.

Beaucoup! (Il lui baise la main.)

MADAME DU VERNAGE, retirant doucement sa main.

Non!.. pas moi,.. pas moi,.. ce n'est pas moi qu'il faut remercier, c'est elle seule. Car, moi, ce n'était pas trop mon avis. Je voyais des inconvéniens,.. mais elle l'a voulu... « Comme cela,

maman, me disait cette fillette, je ne lui laisserai pas d'excuse... » (Elle prête l'oreille.) La voilà!.. Elle va être désespérée que je l'aie trahie... Elle voulait vous réserver la surprise jusqu'au brevet supérieur...

ODETTE, entre vivement.

Me voilà!.. Un peu en retard peut-être, mais... (Elle s'interrompt en remarquant l'attitude embarrassée de sa mère et de son mari, et elle ajoute à demi-voix) : Qu'est-ce qu'il y a?

MADAME DU VERNAGE.

Ma fille, tu vas me gronder,.. mais ton mari avait la tête aux champs,.. il sentait du mystère,.. il souffrait... Je lui ai tout dit...

ODETTE.

Oh! maman!

HENRI, lui tendant les bras.

Embrasse-moi! (Elle se jette à lui tout émue.) Ma chère petite!.. comme c'est gentil!.. comme c'est bien!

ODETTE.

Tu es content?

BAPTISTE, paraissant au fond

Madame est servie!

DANS LA SALLE A MANGER.

—

Une table servie. — Latournelle, Mme du Vernage et Odette entrent dans la salle en causant gaîment. — Puis ils se mettent à table. — Baptiste va et vient pour le service.

LATOURNELLE, riant.

Ce qui m'étonne le plus, c'est qu'aucune de tes amies ne m'ait révélé ton secret...

ODETTE.

C'est qu'elles ne le savaient pas.

LATOURNELLE.

A la bonne heure!

ODETTE.

Mais tout ce que j'ai dépensé de ruses et de mensonges, hélas!

(Ils commencent à dîner.)

LATOURNELLE.

Tu me montreras tes cahiers,.. tes notes,.. cela m'amusera extrêmement!

ODETTE.

Tout ce que tu voudras.

LATOURNELLE.

Et, vraiment, tu penses au brevet supérieur?

ODETTE, très animée, et un peu grisée par la circonstance.

Certainement!.. Et je l'aurai!..

LATOURNELLE.

C'est qu'il n'est pas facile du tout, l'examen pour le brevet supérieur!..

ODETTE.

Je sais bien,.. mais j'y mettrai le temps nécessaire... Et puis, j'ai d'excellens professeurs... M. Chevreau-Lambert, pour le français et la littérature...

LATOURNELLE.

Ah! Chevreau-Lambert... Diable!

ODETTE.

Lui-même... M. Renaudot, pour l'histoire et la géographie... M. Tellier, pour les sciences... Hamel-Druot, pour le dessin... Enfin, la fleur des pois.

LATOURNELLE.

Ils ne doivent pas s'ennuyer, ces messieurs!.. (A madame du Vernage): Et dites-moi, chère madame, est-ce que vous accompagnez Odette à ses cours?

MADAME DU VERNAGE.

Je l'accompagne à certains cours, mon ami, et pas à d'autres,.. ça dépend des professeurs...

ODETTE.

Tu as joliment bien fait, maman, de ne pas venir ce soir chez Renaudot... Nous étions au moins une quinzaine d'élèves dans son petit salon,.. un poêle et le gaz avec cela... J'ai failli étouffer,.. ça manquait trop d'oxygène:.. rien que de l'azote et de l'acide carbonique...

LATOURNELLE.

Ah! ah! bravo!... Tu sais la chimie, maintenant!..

ODETTE.

Oh! les élémens, seulement... Voyons! fais-moi quelques questions... pas trop difficiles...

LATOURNELLE, se troublant un peu.

Quelques questions?.. sur la chimie?..

ODETTE.

Oui.

LATOURNELLE.

Pourquoi?.. Ce n'est pas la peine... Je m'en fie à toi...

MADAME DU VERNAGE.

Puisque ça lui fait plaisir, mon ami...

LATOURNELLE, embarrassé.

Eh bien! voyons,..attends... Sur la chimie?.. voyons!.. Qu'est-ce que c'est que le gaz?

ODETTE.

Quel gaz?

LATOURNELLE.

Le gaz d'éclairage,.. le gaz de la suspension, par exemple?

ODETTE.

C'est de l'hydrogène.

LATOURNELLE.

Parfaitement!.. Ça suffit! (A madame du Vernage): Elle sait!.. Elle sait!

ODETTE, gaîment.

Veux-tu me donner un peu de chlorure de sodium, mon ami?..

(Latournelle, après un moment d'hésitation, passe à sa femme une bouteille d'eau minérale qui est près de lui.)

ODETTE.

Mais non, Henri... Je te dis du chlorure de sodium, et tu me donnes de l'eau de Saint-Galmier!.. Du chlorure de sodium,.. du sel, enfin!

LATOURNELLE.

Ah! du chlorure de sodium!.. parbleu!.. voilà... (Il lui passe la salière.) Et en histoire, ma chère, es-tu aussi forte qu'en chimie?.. Mais on ne vous demande que l'histoire de France, je crois, à ces examens?..

ODETTE.

Pour le premier degré, oui;.. mais pour le deuxième, on demande l'histoire générale,.. et j'en ai déjà appris ou repassé une grande partie.

LATOURNELLE, riant.

Alors tu sais ce que c'était que Salomé, maintenant?

ODETTE.

Je crois bien!.. Salomé, fille d'Hérodiade, — laquelle avait épousé Hérode en secondes noces. Hérodiade était la belle-sœur d'Hérode,

et ce fut ce mariage, regardé comme incestueux chez les Juifs, qui provoqua les reproches et les anathèmes de saint Jean-Baptiste! Pour s'en venger, Hérodiade jura la mort de l'apôtre... Elle fit demander sa tête à Hérode par sa fille Salomé, qui l'obtint en fascinant Hérode par le charme de sa danse... Il y a même tout lieu de supposer qu'elle ne s'en était pas tenue à la danse, et qu'il y eut quelque chose de plus marqué entre elle et son beau-père,.. ce qui n'était pas très joli, mais dans cette famille-là...

LATOURNELLE, qui est devenu soucieux peu à peu, l'interrompant.

Comment! Qu'est-ce que tu dis donc là, Odette?.. je n'ai jamais entendu parler de ça, moi!..

ODETTE.

M. Renaudot dit que c'est une hypothèse très vraisemblable, parce qu'il est impossible d'expliquer autrement que par la violence de la passion et du désir l'acte sanguinaire auquel Hérode se laissa entraîner, attendu que ce prince n'était pas naturellement cruel.

LATOURNELLE, qui l'a écoutée avec une impatience croissante.

Comment! pas cruel,.. Hérode?.. Et le massacre des innocens, ma chère!..

ODETTE.

Pardon, mon ami, mais je crois que tu confonds les deux Hérode... Celui du massacre des innocens, le tien, était Hérode le Grand, 40 ans avant J.-C., — et le mien, celui de Salomé, étai Hérode Antipas, fils de l'autre, — un an après J.-C.

LATOURNELLE.

Es-tu sûre?

ODETTE.

Oui, mon ami.

LATOURNELLE.

Du reste, tous ces temps-là sont tellement confus

MADAME DU VERNAGE, toussant.

Hem! hem!

LATOURNELLE.

Vous dites, chère madame?..

MADAME DU VERNAGE.

Rien du tout, mon ami.

LATOURNELLE, mangeant.

Délicieuses, ces petites timbales aux crevettes... Ma pauvre Odette, tu as dû t'ennuyer cruellement depuis sept grands mois, au milieu d'un travail si sérieux, si creusé...

ODETTE.

Non, pas trop... Tu sais, comme a dit le poète :

Le travail est souvent le père du plaisir.

LATOURNELLE.

Ah! du Boileau! Très bien! très bien!.. Mais il faut convenir que ce vers n'est pas un de ses meilleurs...

ODETTE, simplement.

Mais il n'est pas de Boileau, mon ami, il est de Voltaire...

LATOURNELLE, un peu troublé, puis se remettant et affectant de rire.

Ah! bravo! tu n'es pas tombée dans le piège!..

ODETTE.

C'était un piège?

LATOURNELLE.

Naturellement... Je voulais savoir si tu étais bien sûre de tes auteurs. Tu comprends que je ne pouvais m'y tromper,.. Boileau n'a jamais écrit un vers aussi plat que celui-là... Voltaire lui-même, du reste, est habituellement mieux inspiré,.. surtout dans ses poésies légères... Ainsi, par exemple, son quatrain : « Glissez, mortels,.. n'appuyez pas!.. » C'est charmant!

ODETTE, le regardant.

Est-ce encore un piège, mon ami?

LATOURNELLE, inquiet.

Comment?.. Non... pourquoi?

ODETTE.

C'est que ce quatrain n'est pas de Voltaire.

LATOURNELLE.

Tu crois?..

ODETTE.

Il est du poète Roy;.. ce sont des vers écrits au-dessous d'une gravure représentant des patineurs :

Sur un mince cristal, l'hiver conduit leurs pas;
Le précipice est sous la glace;
Telle est, de vos plaisirs, la légère surface :
Glissez, mortels, n'appuyez pas!

LATOURNELLE.

Enfin, quoi qu'il en soit, ils sont charmans!.. C'est ce que je disais!

MADAME DU VERNAGE, toussant.

Hem!

LATOURNELLE.

Vous dites, chère madame?

MADAME DU VERNAGE.

Je ne parle pas, mon ami, je mange tranquillement...

(Baptiste présente le plat de rôti.)

LATOURNELLE, un peu aigre.

Qu'est-ce que c'est que ce rôti-là?.. Encore du bœuf?.. Voyons, ma chère Odette, ce n'est pas un jour comme aujourd'hui que je voudrais te gronder!.. Mais, je t'en prie, au nom du ciel et de la terre, donne-moi quelquefois du veau et de l'agneau, au lieu de ce gros mouton et de ce gros bœuf qui finissent par m'écœurer!..

ODETTE.

Mon ami, c'est que la chair de veau et d'agneau est, comme tu sais, presque entièrement composée de fibrine et d'albumine, ce qui n'est guère sain, surtout pour toi qui es un lymphatique...

LATOURNELLE.

(Répétant à part, avec ennui : Lymphatique !) (Haut.) Est-ce que tu apprends aussi la médecine ?

ODETTE.

Quelques notions... dans ce qui touche à la chimie, à l'hygiène...

LATOURNELLE, à madame du Vernage.

Ne pensez-vous pas, chère madame, qu'on en demande vraiment trop à ces jeunes femmes,.. qu'on les surmène, qu'on leur surcharge le cerveau ?

MADAME DU VERNAGE.

Mais non, mon ami.

(Une pause de silence.)

LATOURNELLE, reprenant d'un air assez sombre.

Et ces professeurs qui vous examinent, ils sont convenables au moins, j'espère ?

ODETTE.

Oh ! très convenables ;.. cependant, quelquefois, il y en a qui manquent un peu de goût. Ainsi, pendant un examen pour le brevet supérieur, auquel nous assistions maman moi,.. tu te rappelles, maman ? — un de ces messieurs posa cette question à la jeune aspirante qui passait...—C'était à propos de l'anneau de Gygès :..—« Pouvez-vous me dire, mademoiselle, ce que c'était que le roi Candaule ? — Le roi Candaule, monsieur ?.. — Oui, mademoisele;.. il arrive tous les jours qu'on fait allusion à son histoire,.. il y a même des tableaux qui représentent la scène principale de sa vie... Il n'est donc pas inutile d'en savoir quelque chose... » Et comme la pauvre fille rougissait et se taisait : « Alors, mademoiselle, reprit-il, décidément, vous ne savez pas ce que c'était que le roi Candaule ? — Pardon, monsieur, — dit-elle alors brusquement,

— c'était un imbécile ! » Ces messieurs se mirent à rire, et elle fut reçue... Moi, je l'ignorais absolument, l'histoire du roi Candaule;.. mais en sortant de l'examen, j'ai vite consulté ta biographie Michaud,.. et j'ai trouvé.

LATOURNELLE, inquiet.

Qu'est-ce que tu as trouvé ?

ODETTE.

Eh bien !.. comme cette demoiselle,.. j'ai trouvé que c'était un imbécile !

LATOURNELLE.

Et l'examinateur donc !

MADAME DU VERNAGE.

Un dilettante !

ODETTE.

Tu ne manges pas de chaufroix, mon ami ?

LATOURNELLE, qui s'assombrit de plus en plus.

Non,.. je te remercie,.. pas très faim... J'ai pourtant pris beaucoup d'exercice, aujourd'hui... Je suis allé de mon pied, rue de Presbourg, dire adieu à Dussailly ...

ODETTE.

Ah ! il fait son voyage, décidément, Dussailly ?..

LATOURNELLE.

Oui,.. il part en Amérique ;.. il part même, dès ce soir, au Havre.

ODETTE.

Oh ! Henri, qu'est-ce que tu dis là ?.. Si M. Chevreau-Lambert t'entendait, il tomberait en convulsions !

LATOURNELLE.

Pourquoi ça ?

ODETTE.

Parce qu'il n'y a pas de faute de langue qui l'exaspère comme celle que tu viens de commettre... par mégarde, bien certainement.

LATOURNELLE.

Quelle faute de langue ?

ODETTE.

Il part en Amérique... Il part au Havre... au lieu de : — *Il part pour l'Amérique. Il part pour Le Havre !..*

LATOURNELLE.

Mais, je lis cela tous les jours... partout, moi !

ODETTE.

Justement... Chevreau-Lambert nous disait encore ce matin qu'il n'y a pas de faute de français plus commune aujourd'hui, ni plus grossière,.. et qu'il faut renvoyer cette expression vicieuse aux loges de concierge d'où elle est sortie...

LATOURNELLE, décontenancé.

Mais enfin,.. vraiment,.. je ne vois pas la raison...

ODETTE.

La raison, mon ami, c'est que la préposition *en*, qui indique l'arrivée, le séjour dans un lieu, l'*intériorité*, comme on dit, est contradictoire et inconciliable avec le mot partir, qui indique avant tout l'idée de départ, de direction d'un lieu vers un autre, et il en est de même de la préposition *à*... Le seul cas où il soit permis d'employer le verbe partir avec les prépositions *en* et *à*, c'est lorsque le sujet du verbe est censé être arrivé à destination... Par exemple : *Un tel est parti à Rome, est parti en Amérique depuis longtemps...* mais *il part à Rome, il part en Amérique...* Jamais !.. jamais !.. jamais !..

LATOURNELLE, s'épongeant le front.

(A part.) Il fait chaud ! — (A haute voix, avec humeur) : Oui, c'est possible;.. mais avant de te livrer à ces études de grammaire trans-

cendante, ma chère petite, tu n'aurais peut-être pas mal fait de perfectionner un peu ton écriture, tout bonnement !

ODETTE.

Mais j'y ai bien été forcée pour mon examen... J'ai aussi un maître d'écriture, et tu verras avec une douce surprise que je suis devenue une véritable artiste...

... Dans l'art ingénieux
De peindre la parole et de parler aux yeux !

(Ils se lèvent de table.)

LATOURNELLE.

Ah ! du bon Boileau, cette fois !

ODETTE, le regardant gaîment.

Non,.. dis,.. tu le fais exprès ?

LATOURNELLE.

Comment ça ?.. ce n'est pas de Boileau ?

ODETTE.

Tu le sais bien, voyons !.. c'est de Brébeuf,.. dans la *Pharsale !*

LATOURNELLE, se levant.

Ah ! Brébeuf !.. dame ! Brébeuf... Je l'ai un peu perdu de vue, moi, Brébeuf, je l'avoue.

MADAME DU VERNAGE, à qui il donne le bras

Elle est ferrée, n'est-ce pas ?

LATOURNELLE, accablé.

Très ferrée !

MADAME DU VERNAGE.

Et jugez quand elle aura le brevet supérieur !

(Ils passent dans le boudoir.)

BAPTISTE ET JULIE, qui vient l'aider à desservir.

JULIE.

Qu'est-ce qu'ils avaient donc à bavarder comme ça aujourd'hui? On les entendait de l'office!

(En ce moment, Latournelle revient du boudoir dans la salle et soulève la portière.)

BAPTISTE, sans le voir, répondant à Julie.

Ah! tu as perdu, ma fille, va!.. Madame a collé monsieur tout le temps!.. Ce que j'ai ri!.. (Il se retourne et aperçoit Latournelle.)

LATOURNELLE, sévère.

Allez, je vous prie, me chercher mon étui à cigarettes dans mon paletot.

BAPTISTE.

Bien, monsieur!

DANS LE BOUDOIR

—

MADAME DU VERNAGE, ODETTE, seules un instant.

ODETTE.

Est-ce possible, maman?.. Comment!.. vraiment, il me soupçonnait?

MADAME DU VERNAGE.

Il ne te soupçonnait pas précisément, mais il était inquiet,.. un peu jaloux... Il ne faut pas te plaindre de ça, mon enfant!

(Latournelle rentre.)

ODETTE, lui prenant les mains.

Comment! vilain! vous étiez jaloux?.. Vous aviez de mauvaises idées sur moi?..

LATOURNELLE.

Pas du tout!.. Seulement, je ne comprenais pas tous ces mystères!

ODETTE.

Rassure-toi, malheureux!

Mon âme vierge encor, dans le sommeil des sens,
Des folles passions ignore les tourmens!

LATOURNELLE.

Mais c'est rassurant tout juste ce que tu me dis là!

ODETTE.

C'était pour placer ma citation... Tu sais de qui ils sont, ces vers-là?

LATOURNELLE.

Ma foi non!.. — Attends! Ça doit être de Racine, pourtant, dans *Phèdre*,.. rôle d'Hippolyte?..

ODETTE.

Encore un gage!.. Ils sont de Legouvé!.. Maintenant, mon petit Henri, je vais te chercher mon brevet, mes cahiers de notes et mes dessins d'après le relief, et tu verras si je me donne de la peine pour te plaire :

Et si de t'agréer, je n'emporte le prix,
J'aurai, du moins, l'honneur de l'avoir entrepris!

(Elle sort en courant, puis reparaissant aussitôt en soulevant la portière) :

De qui sont-ils, ceux-là?

LATOURNELLE.

Dame!.. ça doit être de Corneille,.. dans le *Cid?*..

ODETTE.

Enfant!.. c'est de Lafontaine! (Elle part.)

LATOURNELLE, MADAME DU VERNAGE.

(Latournelle fait quelques pas en fumant une cigarette, puis il jette sa cigarette au feu et s'assoit dans une attitude d'accablement.)

MADAME DU VERNAGE.

Eh bien! cher ami, pourquoi avez-vous l'air hébété?

LATOURNELLE.

Hébété, c'est beaucoup dire... ennuyé, c'est possible.

MADAME DU VERNAGE.

Pourquoi ennuyé?.. Vous vouliez une femme instruite,.. vous l'avez!.. Qu'est-ce qu'il vous faut encore?

LATOURNELLE.

Je voulais une femme instruite, assurément,.. mais je ne voulais pas une espèce de femme savante à la façon de Molière, une pédante toujours prête à faire étalage d'une insupportable érudition... Comment! on ne peut pas dire un mot maintenant sans qu'elle y ajoute un commentaire scientifique,.. une remarque grammaticale... ou une citation littéraire;.. c'est agaçant.

MADAME DU VERNAGE.

Du moins, vous ne pouvez plus dire qu'elle n'a pas de conversation.

LATOURNELLE.

Mais sa conversation n'est pas une conversation, chère madame, c'est une conférence!

MADAME DU VERNAGE.

Vous devez comprendre, mon ami, que cette jeune femme éprouve un empressement naturel de déballer son petit savoir, surtout devant vous qui lui reprochiez si amèrement son ignorance. Mais c'est un premier moment à passer,.. cela se calmera,.. cela se régularisera,.. soyez-en sûr... .

LATOURNELLE, bourru.

Soit! mais, en attendant, il y a un point, chère madame, sur lequel je vous prierai d'appeler son attention... Elle ne devrait pas affecter, comme elle le fait, de me reprendre, de me rectifier, quand il m'arrive d'avoir par hasard quelque légère défaillance de mémoire... Cela me ferait jouer devant le monde et même devant mes domestiques un personnage pénible... De plus, je vous dirai, chère madame, que ses études me paraissent dirigées d'une manière déplorable;.. on lui apprend mille choses inutiles,.. et même plus qu'inutiles,.. des choses qui lui altèrent le goût et qui la font sortir du ton qui convient à une femme distinguée.

MADAME DU VERNAGE.

Tout à fait mon avis! — Mais je vous répéterai, mon ami, ce que j'avais l'honneur de vous dire il n'y a qu'un instant:.. si vous aviez daigné faire son éducation vous-même, vous lui auriez appris ce que vous désirez qu'elle sache, et vous ne lui auriez pas appris ce que vous désirez qu'elle ne sache pas,.. et tout serait pour le mieux... Et si je ne craignais de manquer à la déférence que je vous dois, j'ajouterais que vous m'ennuyez... Quand votre femme se montre ignorante et frivole, vous poussez des cris de paon;.. elle étudie, elle s'instruit, elle se donne des peines infinies, et vous criez plus fort!.. Si vous voulez lui faire perdre la tête, c'est le vrai moyen, je vous en avertis... Vous n'êtes pas un imbécile comme le roi Candaule;.. par conséquent, j'espère que vous me comprendrez... Bonsoir!.. (Elle se lève pour se retirer.)

LATOURNELLE.

Non,.. je vous en prie, chère madame, ne m'abandonnez pas dans une circonstance aussi délicate, aussi critique... Je reconnais que vous êtes une femme de bon conseil... Eh bien! veuillez me conseiller... Je désirerais véritablement qu'Odette renonçât à poursuivre des études qui me paraissent, je le répète, déplorablement dirigées... Comment pourrais-je m'y prendre pour cela, sans la froisser et sans la décourager?

MADAME DU VERNAGE.

D'abord descendez du haut de votre cravate;.. ensuite parlez à son cœur et parlez-lui avec le vôtre... C'est encore ce qu'il y a de plus habile et de plus sûr avec nous autres... Je l'entends;.. dois-je sortir ou rester?

LATOURNELLE.

Restez!

MADAME DU VERNAGE.

Comme Arnold! (Elle se rassoit.)

(Odette rentre. apportant des cahiers et des rouleaux de papier.)

ODETTE, gaîment, Elle dépose son paquet sur une table.

Voilà!.. Mon brevet d'abord!.. (Elle lui remet le brevet.)

LATOURNELLE, après l'avoir contemplé.

Tu me le donnes, n'est-ce pas?.. Je tiens à le garder parmi mes souvenirs les plus précieux.

ODETTE.

Tu es gentil! — Et puis mes notes!

LATOURNELLE, parcourant les cahiers :

Ah! chère petite, comme tu as travaillé! C'est effrayant,.. c'est merveilleux!.. Et ce gros rouleau?..

ODETTE.

Mes études de dessin d'après le relief. (Elle déroule un dessin sous les yeux de son mari.)

LATOURNELLE, en admiration.

Qu'est-ce que c'est que ça?

ODETTE.

Ça?.. c'est une feuille d'acanthe du temple de Mars vengeur, et ça! ce sont les oves du caisson du temple du même Mars vengeur.

LATOURNELLE.

Mais, c'est très bien, cette ronde-bosse;.. ça tourne... C'est vraiment très bien... (A madame du Vernage) : N'est-ce pas, madame? Voyez donc! (Il passe le dessin à madame du Vernage.)

MADAME DU VERNAGE.

Oui, mon ami; c'est très bien, ça tourne en effet parfaitement...

LATOURNELLE.

Et, dis-moi, ma chère mignonne, est-ce que tu ne trouves pas que tu en sais assez?

ODETTE.

Oh! non... Je veux absolument avoir le brevet supérieur!

LATOURNELLE.

C'est pour m'être agréable, n'est-ce pas?

ODETTE.

Certainement... D'abord...

LATOURNELLE.

Comment... d'abord?.. et ensuite?

ODETTE, câline.

Ensuite,.. c'est pour m'être agréable à moi-même, parce que j'espère;.. je m'étais toujours dit que le jour où je t'apporterai le brevet supérieur, tu me donneras... un cheval,.. un petit cheval...

LATOURNELLE.

Et si je te donnais le petit cheval demain et un gros baiser tout de suite, renoncerais-tu sans trop de peine au brevet supérieur?

ODETTE, lui tendant la joue.

Je te crois!

LATOURNELLE.

Marché conclu! (Il l'embrasse.)

MADAME DU VERNAGE.

Vous n'êtes pas encore si bête que je croyais, vous! — Embrassez-moi aussi, mon ami!

(Il l'embrasse. — La toile tombe.)

OCTAVE FEUILLET.

ÉTUDES DIPLOMATIQUES

LA SECONDE LUTTE DE FRÉDÉRIC II ET DE MARIE-THÉRÈSE, D'APRÈS DES DOCUMENS INÉDITS.

X[1].

DERNIERS INCIDENS ET FIN DE LA LUTTE.

La population saxonne, abandonnée par son souverain, et à la veille d'avoir, ou à affronter une lutte sanglante, ou à subir les douleurs de l'invasion, restait naturellement dans une grande angoisse. Mais de tous les habitans de Dresde, le plus en peine peut-être était encore le ministre de France, le marquis de Vaulgrenant, qui, en face des événemens dont la rapide succession se déroulait sous ses yeux, ne savait véritablement plus quelle contenance tenir. Brühl n'avait pas manqué de lui faire savoir qu'un grand personnage de la cour d'Autriche allait venir de Vienne, chargé de la mission expresse d'engager avec lui, sur nouveaux frais, une négociation tout à fait sérieuse. Lui-même avait, on l'a vu, des pou-

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril, des 1er et 15 mai, des 1er et 15 juin, du 1er août, du 1er septembre, du 1er octobre et du 15 novembre.

voirs en poche, avec l'ordre d'en faire usage, positivement donné, bien que parfois singulièrement commenté par d'Argenson. Mais il semblait qu'une lenteur désespérante fût l'attribut de tout ce qui tenait à l'Autriche, généraux ou diplomates : le comte d'Harrach, aussi difficile à remuer que le prince de Lorraine, bien qu'annoncé de jour en jour depuis un mois, n'arrivait pas. M. d'Arneth nous apprend qu'il avait cru devoir passer au camp autrichien en Bohême, et qu'il s'y attardait, occupé qu'il était à apaiser le cri de mécontentement qui s'élevait dans toute l'armée contre son général. Mais en attendant, ce délai laissait Vaulgrenant en quelque sorte sur des épines. Encore officiellement allié de Frédéric, mais secrètement en intelligence avec Auguste, quel parti devait-il prendre, quel langage tenir en présence du conflit aigu dont il était témoin? Fallait-il applaudir au succès des armes prussiennes, ou compatir aux embarras du ministre saxon? Que dire et même que penser, quels vœux former au fond de l'âme? Où était l'intérêt de la France et de son roi? où le devoir de leur représentant (1)?

Et ce n'était pas de Versailles qu'il pouvait attendre la lumière. Les instructions de d'Argenson, de plus en plus obscures et contradictoires, se ressentaient à la fois et du trouble auquel le ministre lui-même était en proie et des divisions qui partageaient le cabinet dont il faisait partie. Là, la confusion était au comble. La reprise imprévue des hostilités par l'Autriche, le revirement qui s'en était suivi dans l'attitude de Frédéric, les instances nouvelles et presque suppliantes de son envoyé, avaient porté les dissidences intérieures du ministère français au dernier degré de la vivacité et de l'aigreur. Si d'Argenson n'eût suivi que l'impulsion de ses instincts, au moindre signe de repentir venu de Berlin, il eût tendu les bras tout ouverts à l'enfant prodigue. Loin de fermer l'oreille aux prières de Chambrier, il se laissait presque convaincre par lui que la convention de Hanovre, dictée par les meilleures intentions, n'avait fait que poser des bases très acceptables pour une paix européenne. Il en venait à penser que le seul tort de Frédéric était d'avoir manqué de confiance et agi sans le prévenir. — « Pourquoi ne m'avoir rien dit? s'écriait-il; il savait pourtant bien *que je suis Prussien de la tête aux pieds, parce que je suis bon Français.* » — Mais ses collègues n'étaient pas si faciles à attendrir ni si prompts à passer l'éponge sur un grief dont au fond ils s'applaudissaient d'être en mesure de profiter. Orry déclarait plus haut que jamais que sa bourse était vide, et qu'il n'en tirerait pas un écu pour venir

(1) Dr Arneth, t. III, p. 149-150. — Vaulgrenant à d'Argenson, 17, 20 et 29 nov. 1745. (*Correspondance de Saxe.* — Ministère des affaires étrangères.)

en aide, non aux embarras supposés du roi de Prusse, mais à son avidité insatiable. Quant à Tencin, les succès inespérés de son royal client écossais l'avaient littéralement enivré. Voyant déjà un prince catholique sur le trône de la Grande-Bretagne, il se souvenait, pour la première fois peut-être de sa vie, qu'il était cardinal, et demandait si c'était le moment de courir après une alliance protestante qui donnait tant d'embarras et rapportait si peu de profit. Que pourrait-on souhaiter de plus que l'avènement d'un souverain ami à Londres et une paix glorieuse avec l'Autriche? Le seul argent utilement dépensé était donc celui qui allait servir à assurer le succès de Charles-Édouard par l'envoi d'un corps de débarquement. Maurepas et Noailles, peut-être moins animés, faisaient écho dans ce même sens. C'était à chaque séance du conseil un de ces débats si bruyans que (suivant une expression de d'Argenson que j'ai déjà rapportée) on n'aurait pas entendu Dieu tonner. Quant au roi, il laissait parler et crier, flottant entre sa déplaisance pour le nouvel empereur et le ressentiment qu'il éprouvait des procédés blessans et des moqueries de Frédéric. N'avait-on pas eu soin de lui faire savoir que cet incorrigible railleur plaisantait tout haut de l'empressement que le vainqueur de Fontenoy avait mis à quitter son armée pour venir porter ses lauriers aux pieds de la marquise de Pompadour (1)?

En sortant de ces séances orageuses, d'Argenson, forcé de se conformer aux vœux de la majorité, devait se faire l'exécuteur du plan de conduite qu'il venait de combattre, mais il s'acquittait de cette tâche ingrate avec une mauvaise grâce qu'il ne prenait plus la peine de cacher. On eût dit, en vérité, qu'il n'épargnait rien pour intimider et décourager son propre agent. Avant tout, disaient les instructions ministérielles, il faut être constamment sur vos gardes et bien vous assurer que les avances qu'on vous fait ne couvrent pas un piège pour alarmer l'Angleterre et obtenir d'elle des modifications avantageuses à la convention de Hanovre. En ce cas, ajoutait d'Argenson (faisant reparaître discrètement son idée favorite), il y aurait une manière de se tirer d'affaire sans tout briser : ce serait de proposer la convocation d'un congrès général. A d'autres momens, il semblait prendre plaisir à transmettre les résolutions du conseil sous une forme compliquée qui les rendait à peu près inapplicables, et il faut dire qu'il n'avait pas beaucoup de peine à y réussir, car le concert était loin d'être parfait, même entre

(1) Chambrier à Frédéric, 19 et 26 novembre 1745. — (Ministère des affaires étrangères). — Droysen, t. II, p. 615. — D'Argenson à Chavigny, 17 novembre et 5 décembre 1745. (*Correspondance de Bavière.*— Ministère des affaires étrangères.)

les partisans de la négociation autrichienne. D'accord sur le but, ils différaient sur la voie à suivre pour l'atteindre. Plusieurs se méfiant, non sans raison, du désintéressement et de la loyauté du comte de Brühl, auraient voulu que Vaulgrenant se ménageât, à l'insu du ministre saxon, quelques entretiens directs et en tête-à-tête avec le plénipotentiaire autrichien. D'autres, craignant de déplaire à Philippe V et surtout à l'ardente Farnèse, désiraient que le comte de Bêne, ministre d'Espagne à Munich, fût admis en tiers dans les pourparlers, sans pourtant qu'il fût trop encouragé à mettre en avant des exigences exagérées. D'Argenson faisait passer à Vaulgrenant ces recommandations diverses, sans se mettre en peine de les concilier. — « De la sorte, dit-il dans une note écrite de sa main, il y aura trois négociations : la première vraie avec l'Autriche en particulier ; la deuxième fausse en participation avec Brühl ; la troisième illusoire et complètement fausse avec Brühl et Bêne. Je conviens que ce sera fort difficile : M. de Vaulgrenant s'en tirera comme il pourra ; mais tel est le système du conseil et les embarras où ceci nous jette : de gros risques pour peu d'espérance. » — Enfin, comme s'il eût juré de faire perdre l'esprit à son correspondant, il ne manquait jamais de lui rappeler, en terminant toutes ses lettres, qu'à aucun prix le roi ne voulait rien faire qui tendît à dépouiller le roi de Prusse d'aucune de ses possessions. « Plus la reine de Hongrie, répétait-il, témoigne de vouloir s'attacher, préférablement à toutes choses, à recouvrer une province aussi riche et aussi à sa convenance que la Silésie, plus nous devons avoir à cœur que la Prusse la conserve. »

Cette reprise de la Silésie étant le but unique que poursuivait Marie-Thérèse en se rapprochant de la France, recommander à Vaulgrenant de n'y pas concourir, au moins indirectement, c'était lui enjoindre de conclure un contrat annulé d'avance, comme disent les juristes, pour défaut de cause. Dans ces conditions, il était superflu d'ajouter, comme d'Argenson le fit pourtant une fois en termes exprès, que la négociation était entreprise *plutôt pour n'avoir rien à se reprocher que dans l'espoir de la conduire à bonne fin.* L'aveu était inutile : la chose se comprenait de reste (1). »

Comment Vaulgrenant s'y serait-il pris pour passer entre tant d'écueils et ménager tant de points délicats? C'est ce qu'il est difficile de dire, car le jour où le comte d'Harrach était enfin décidément

(1) D'Argenson à Vaulgrenant, 13 et 20 novembre, 1er décembre 1745. (*Correspondance de Saxe.* — Ministère des affaires étrangères.) — Il y eut bien, dans le cours de la négociation, quelques insinuations faites par l'agent saxon pour décider la France à prêter son concours armé à l'Autriche contre la Prusse ; mais, sur le refus très net de Vaulgrenant, on n'insista pas.

attendu, ses courriers déjà arrivés et ses logemens tout préparés, fut celui même où, la nouvelle de la capitulation de Leipzig parvenant à Dresde, le roi et toute sa famille se décidaient à quitter la ville. Averti à temps, l'envoyé autrichien rétrograda naturellement et vint retrouver à Prague le cortège royal. De là, à la vérité, Brühl fit savoir tout de suite à Vaulgrenant qu'il ne tenait qu'à lui de profiter aussi du voisinage, et qu'il trouverait à Prague, s'il y venait sans retard, l'envoyé autrichien dans les dispositions les plus conciliantes et même les plus empressées. Mais Vaulgrenant répondit très sensément que, la France étant encore en guerre ouverte avec l'Autriche, la présence de son représentant sur une terre ennemie ferait un éclat qui révélerait le secret de la négociation avant même qu'elle fût entamée. Rien de plus naturel, au contraire, que d'Harrach vînt à Dresde s'entendre avec la régence qui gouvernait, au nom du roi, dans un moment où les plus graves intérêts de sa souveraine étaient en jeu sur ce théâtre même. Ce sera une manière, écrivait Vaulgrenant à d'Argenson, en lui envoyant sa réponse, de voir si on y va de franc jeu avec nous, ou si on veut seulement nous amuser. Il dut bientôt être convaincu que les intentions étaient sérieuses, car d'Harrach, se rendant à son invitation, fit annoncer qu'il allait venir (1).

Mais, pendant que ces correspondances étaient rapidement échangées entre les capitales si rapprochées de la Saxe et de la Bohême, les mauvaises nouvelles se succédaient à Vienne : d'abord la retraite ignominieuse du prince de Lorraine, puis l'entrée victorieuse de l'armée prussienne en Saxe, enfin la fuite du roi de Pologne, dont l'effet était bien d'éviter de sa part une soumission immédiate, mais qui n'attestait pourtant pas une résolution de résistance à toute épreuve. Ces échecs n'ébranlaient pas le courage de l'impératrice, qui ne perdit pas un instant pour envoyer au prince de Lorraine l'instruction de se mettre immédiatement en marche et de tendre vers Dresde par la voie la plus directe, afin de couvrir à tout prix cette capitale. Elle préparait en même temps tous les ordres nécessaires pour faire revenir vers le nord tout ce qui restait de soldats autrichiens stationnant sur le Rhin, dès le lendemain du jour où, la paix avec la France étant conclue, aucune précaution ne serait plus à prendre de ce côté. Mais ses conseillers étaient plus émus. Qu'allait-il arriver, se demandaient-ils avec effroi, si on était de nouveau abandonné par la fortune, puis délaissé par un allié timide, n'ayant pu réussir à conclure avec la France et n'étant plus à temps de profiter de la mé-

(1) Brühl à Vaulgrenant, 7, 8, 11 et 12 décembre. — Vaulgrenant à Brühl, 9 et 11 décembre 1745. (*Correspondance de Saxe.* — Ministère des affaires étrangères.)

diation de l'Angleterre, en un mot, suivant l'expression que M. d'Arneth emprunte à un document qu'il cite : entre deux chaises assis par terre. On insista donc auprès de Marie-Thérèse, et on finit par obtenir d'elle, non de révoquer les pouvoirs donnés au comte d'Harrach, mais d'en joindre de nouveaux destinés à lui servir, au pis-aller, dans un cas d'extrême nécessité. Si le malheur s'attachait encore une fois aux armes de l'Autriche, — si l'alliance avec la France était reconnue impraticable, — alors, mais alors seulement, le plus tard possible, et quand tout autre moyen de salut aurait échoué, d'Harrach fut autorisé à apposer sa signature à la convention de Hanovre, à côté de celle du roi d'Angleterre ; et ce fut muni de cette double instruction, qui allait le rendre pour un jour arbitre de la destinée de son pays, que le plénipotentiaire autrichien arriva à Dresde le 15 décembre. Il y entra au bruit du canon d'une bataille vivement engagée, au même moment, à peu de distance de la ville (1).

C'était le prince d'Anhalt qui, suivant le plan dicté par Frédéric, se présentait devant la capitale de la Saxe pour en enlever de force l'entrée. Il avait tardé un peu plus que ses instructions le lui prescrivaient, d'abord dans l'espérance que, par suite de la demi-soumission et de la fuite du roi de Pologne, les portes de la ville s'ouvriraient d'elles-mêmes devant lui ; puis il avait tenu à se rendre maître, à Torgau et à Meissen, des ponts qui faisaient communiquer les deux rives de l'Elbe, afin d'assurer un passage au gros de l'armée prussienne, qui, n'ayant rien à faire en Lusace, devait tendre à se rapprocher du nouveau théâtre de la guerre. Ce délai, qui lui faisait perdre quelques jours, et que Frédéric blâma sévèrement, aurait pu sauver la cause des alliés ; car le général saxon Rustowski en avait profité pour réunir toutes les troupes de l'électorat autour de Dresde, et le prince de Lorraine, remis en campagne par les ordres pressans de Marie-Thérèse, y arrivait lui-même à grandes journées par la route de Leimeritz et de Freyberg. Le 13 au soir, il y était déjà de sa personne et tenait conseil avec Rustowski sur les moyens de résister à l'attaque qui se préparait. Nul doute que, par une rapide concentration de toutes les forces saxonnes et autrichiennes, la ville, au moins ce jour-là, eût été préservée. Tout manqua encore une fois, faute d'énergie et de concert ; mais dans cette occurrence, au moins, l'Autrichien ne fut pas le plus coupable. Le prince de Lorraine était prêt et offrait d'amener tout son monde. Ce fut Rustowski qui se persuada qu'il était en état, avec ses bataillons saxons, d'arrêter, peut-être de repousser, le prince d'Anhalt. Il engagea le prince à ménager ses troupes, afin de les

(1) D'Arneth, t. III, p. 157, 158, 443.

tenir en réserve pour le cas très probable où le roi de Prusse, dont la marche vers Dresde était déjà annoncée, viendrait en aide à son lieutenant intimidé ou vaincu.

Ce n'était pas là, nous apprend Frédéric dans son *Histoire*, le seul motif qui décidait le général saxon à refuser un secours d'où pouvait dépendre le sort de la journée. La vérité est qu'il croyait avoir fait choix, pour attendre les Prussiens, d'une position qu'il regardait comme inexpugnable, et qu'il voulait garder pour lui-même tout l'honneur du plan qu'il avait formé. L'idée dont il tenait ainsi à se réserver le mérite n'était autre chose, nous dit encore Frédéric, que la reproduction à peu près exacte des dispositions prises par le maréchal de Saxe à Fontenoy. Il avait remarqué une certaine ressemblance entre la plaine qui s'étend de Dresde au petit village de Kesselsdorf (et que d'Anhalt devait traverser) et celle qui longeait l'Escaut devant Tournay. Là régnait aussi un ravin profond, pareil à celui qui, placé sous le feu du bois de Barry, avait joué un si grand rôle dans la journée du 11 mai. C'était en profitant de cette fortification naturelle et en la complétant par des retranchemens garnis d'artillerie que Rustowski, à l'exemple de Maurice, croyait pouvoir attendre en sûreté l'attaque de l'ennemi.

Mais deux situations peuvent être analogues sans se ressembler complètement. La position prise par Rustowski était plus forte peut-être sur sa droite que celle de Fontenoy, puisque le ravin, dont le fond était hérissé de rochers et de grands arbres, aboutissait à l'Elbe, et que, de ce côté, le passage était entièrement fermé. En revanche, sur la gauche, le village de Kesselsdorf restait absolument découvert, et ce fut de ce côté que le prince d'Anhalt, jugeant tout de suite où était le point faible, porta toute la vigueur de son attaque. Telle était pourtant l'excellence du modèle suivi par Rustowski que, malgré cette imperfection, la copie, pendant les premières heures, se comporta comme l'original. Deux tentatives des Prussiens, dirigées contre le village de Kesselsdorf, furent repoussées successivement, comme l'avaient été à Fontenoy celle de Cumberland, par le feu très bien nourri des batteries saxonnes. D'Anhalt songeait déjà à la retraite, quand les Saxons, exaltés par leur succès et voulant y mettre le comble, firent la faute capitale de sortir de leurs retranchemens pour suivre l'ennemi qui s'éloignait. Par suite de cette fausse manœuvre, ils se trouvèrent placés eux-mêmes devant leurs batteries qui durent cesser de tirer; d'Anhalt, qui vit l'imprudence, se retourna vivement pour fondre, avec sa cavalerie, sur les bataillons qui s'étaient mis en prise, et, les contraignant à reculer à leur tour, pénétra à leur suite dans le vil-

lage et se trouva ainsi avoir pris à revers toute la ligne des retranchemens.

Tout n'était pas dit pourtant, car les Prussiens allaient à l'autre extrémité de la même ligne commettre un écart de conduite analogue : le jeune prince Maurice d'Anhalt, second fils du général, placé, avec la gauche de l'armée prussienne, en face du sommet du ravin, voulant avoir sa part de la victoire du jour, se mit, sans en avoir reçu l'ordre, en tête d'emporter sur ce point le passage de haute lutte, malgré les difficultés du terrain. Les hommes éprouvèrent la plus grande peine à gravir les rochers couverts de neige et de glace, et n'auraient pu s'y maintenir si les Saxons eussent fait le moindre mouvement pour les en déloger. Rien n'eût été plus aisé que de les précipiter dans la fondrière, et si, à ce moment d'incertitude, le prince de Lorraine, qui s'était retiré à peu de distance en arrière du champ de bataille, eût été appelé ou fût accouru d'instinct au bruit du canon qu'il devait entendre, la fortune pouvait encore changer d'aspect. Mais, ou le prince ne s'informa de rien, ou on ne lui fit rien savoir, et il resta immobile toute la journée pendant que ses alliés périssaient. Personne ne venant en aide ni aux soldats découragés, ni au chef décontenancé, la déroute devint complète : armée et général, dit Frédéric, rentrèrent à Dresde en pleine course. Le conseil de régence se réunit à l'instant, et nulle défense n'étant plus possible, le commandant de la garnison dut aller porter au général prussien la soumission de la ville.

La nuit cependant était venue, nuit d'alarmes et d'angoisses dont l'ombre et le trouble dérobèrent aux regards l'arrivée silencieuse du comte d'Harrach. Ce fut en traversant des rues encombrées de blessés et de fuyards que le plénipotentiaire autrichien se rendit, sans être reconnu, chez le ministre de France. Le lieu, l'heure, la gravité des circonstances, tout rendait étrangement solennel cette entrevue mystérieuse qui pouvait changer la face de l'Europe, et dont le secret a été religieusement gardé jusqu'à nos jours pour la postérité.

L'entretien s'engagea immédiatement sur les conditions de la paix, mais tout de suite la différence de l'attitude des deux négociateurs, telle que la révèle le ton de leurs dépêches, fut très significative. D'Harrach était pressant, ardent, animé du feu de toutes les passions de sa souveraine et de ses ressentimens personnels. Il parlait haut et ferme sans crainte de s'avancer, de se découvrir. Il ne dissimulait pas d'ailleurs que c'était à prendre ou à laisser, et que, si la France ne se décidait pas, l'Autriche, abandonnée de tous ses alliés, serait contrainte de céder à la Prusse. En face de lui,

Vaulgrenant, réservé, inquiet, regardant à toutes ses paroles, semblait n'avoir d'autre souci que de ne pas dépasser d'une ligne ni d'un mot la lettre de ses instructions, pour n'encourir, en aucun cas, de l'autorité indécise et partagée dont il dépendait, ni désaveu ni reproche. La France reproduisait les mêmes exigences qu'à Francfort, mais Marie-Thérèse s'était beaucoup relâchée de la rigueur de ses premiers refus. En Flandre, elle cédait Ypres, Furne et Beaumont, ne résistait plus que pour garder Tournay et Nieuport. En Italie, elle accordait à l'infant d'Espagne Parme, Plaisance, Pavie même au besoin ; mais d'Alexandrie et de Tortone, possessions du roi de Sardaigne, que réclamait également la France en faveur de son client espagnol, elle ne voulait pas qu'il fût question. La distinction était naturelle. En Lombardie et dans le Parmesan, c'étaient des droits personnels ou des revendications à elle propres, auxquels elle renonçait ; mais en Piémont, rien ne lui appartenait : elle croyait ne pas pouvoir sans déshonneur faire des concessions aux dépens d'un allié qu'elle n'avait ni prévenu ni consulté. Aussi, dans le cours de la conversation, fut-il évident (Vaulgrenant en convient) que l'*ultimatum* était moins net, moins positif en ce qui touchait la Flandre qu'en ce qui regardait l'Italie. Vaulgrenant, au contraire, fut intraitable sur le moindre comme sur le plus important des articles. Il était autorisé sur certains points à faire de légères concessions : il ne les proposa pas et ne les laissa, il le dit lui-même, *entrevoir que faiblement*. A l'aube du jour, on se sépara sans avoir pu rien conclure (1).

Ainsi, on a tout ensemble la surprise et le regret de le constater, la France pouvait, ce jour-là, assurer à la fois l'extension et la sécurité de sa frontière ; non-seulement cet avantage lui était offert, mais on lui tenait en quelque sorte la main pour la forcer d'y souscrire. Elle renonça (non sans quelque effort pour se dérober à ces instances) au prix si noblement acheté par les victoires de Maurice de Saxe, uniquement afin de réserver à un infant d'Espagne la chance plus que douteuse d'acquérir la possession de deux citadelles qui n'avaient jamais relevé de la couronne des rois catholiques et qui, en définitive, ne devaient jamais lui revenir. Le fait, en lui-même assez étrange, paraît encore plus incroyable quand on songe que le ministre qui imposait cette abnégation à son envoyé, non-seulement ne professait aucune prédilection pour l'alliance espa-

(1) Vaulgrenant à d'Argenson, 16 décembre 1745. (*Correspondance de Saxe.* — Ministère des affaires étrangères.)— Quant à la Flandre, est-il dit dans cette dépêche, il a offert Ypres et Furnes avec l'indépendance de l'abbaye de Saint-Hubert, et a joint de lui-même Beaumont et Chimay.

gnole, mais se plaignait hautement, dans toutes ses dépêches, du joug que faisaient peser sur la France les obligations contractées envers le couple royal qui trônait à Madrid. N'allait-on pas le voir quelques jours après lui-même (j'aurai peut-être à le raconter) offrir au roi de Sardaigne des conditions de paix qui devaient exciter, non-seulement le déplaisir, mais le courroux, presque la fureur d'Élisabeth Farnèse? Ce n'était donc pas l'Espagne, mais bien la Prusse, qui tenait au cœur du ministre français. Si ses instructions commandaient de briser, sur un si faible prétexte, un simulacre de négociation qu'il n'avait jamais voulu prendre au sérieux, ce n'était pas même pour ménager les espérances chimériques d'un petit-fils de Louis XIV et du gendre de Louis XV; mais c'était le conquérant de la Silésie qu'il ne voulait pas laisser troubler dans la jouissance de sa possession. Comment alors ne pas s'affliger en pensant que l'occasion manquée ne devait pas se retrouver, et que, trois ans plus tard, après une nouvelle série de luttes et de triomphes, la France, lassée de vaincre, devait accepter, presque avec reconnaissance, une paix qui, restituant l'intégrité des Pays-Bas à l'héritière de Charles-Quint, n'accrut pas d'une ligne le sol français?

Vaulgrenant sortait cependant la conscience tranquille, presque soulagée, de la conférence, car, en rendant compte du résultat, il se montrait bien plus satisfait de n'avoir rien compromis que contrarié de n'avoir rien obtenu : — « Je me suis tenu ferme, disait-il, sur mes propositions ; j'ai parlé avec simplicité, sans marquer ni trop de désir ni trop d'éloignement, et par la façon dont je me suis expliqué, je crois n'avoir rien dit ni de trop ni de trop peu. » — Tout autre était le langage du comte d'Harrach, véritable cri d'impatience et de désespoir : — « Vous verrez, écrivait-il, par ma relation ci-jointe, que je n'ai pu faire que de l'eau claire avec Vaulgrenant, avec lequel j'aurais mieux aimé finir en lui accordant tout ce qu'il a demandé que de signer la paix de Breslau, auquel cas j'aurais proposé pour fonds toutes les argenteries des églises, la vaisselle et diamans de la noblesse, qui les aurait donnés volontiers contre le roi de Prusse. Je voudrais m'arracher les yeux de me voir à la veille d'être celui qui devra forger moi-même les chaînes et l'esclavage perpétuel de notre auguste impératrice et de toute sa postérité. »

Puis, profitant de ce que sa présence à Dresde n'était pas connue pour ne prendre encore aucun parti décisif, il se retirait à Pirna, dans le camp du prince de Lorraine : et de là, entouré d'une armée qui frémissait en se voyant contrainte de céder sans avoir même combattu, et d'accord avec le général qui sentait, bien que trop tard, toute l'humiliation de son attitude, il envoyait à Vienne

de nouveaux plans de campagne, engageant l'impératrice à tenir ferme, dans l'espoir qu'on pourrait faire patienter aussi le roi de Pologne jusqu'à l'arrivée des Russes, et faire encore « tourner la tête au Tamerlan que nous avons à combattre (1). »

Mais rien ne peut arrêter le cours une fois précipité des événemens, surtout quand une main habile ne les laisse pas dévier du sens où les a une fois portés la fortune. Dès le 18, Frédéric, déjà en marche le jour du combat, arrivait devant Dresde pour y recueillir les fruits d'une victoire qui était son œuvre au moins autant que celle du général qui avait livré la bataille. Il y était attendu par des populations tremblantes, qui ne savaient quel sort leur réservait un vainqueur dont l'humeur intraitable était redoutée même de ses propres serviteurs, et dont le portrait leur avait été tracé sous les couleurs les plus noires. Il parut tout de suite n'avoir d'autre souci que de les rassurer. Le roi de Pologne, ne pouvant se faire suivre de toute sa famille, avait laissé à Dresde ses plus jeunes enfans. La première visite de Frédéric fut pour eux, et, en les comblant d'amitiés et de caresses, il exprima, avec une sensibilité assez bien jouée pour sembler sincère, le regret qu'Auguste et la reine eussent paru craindre, en fuyant devant lui, d'être inquiétés dans leurs personnes. Par son ordre, la discipline la plus sévère fut imposée aux troupes d'occupation, afin de ne donner lieu à aucune plainte d'exaction et de violence. Étalant la confiance pour mieux l'inspirer, il se montra à plusieurs reprises sur la promenade sans gardes et sans suite. L'Opéra, très bien pourvu, par Auguste, de chanteuses et d'artistes italiens, était le divertissement favori de la ville, et la pièce en cours de représentation se trouvait être un drame lyrique dont le héros était Arminius, le défenseur de l'indépendance germanique; on l'avait composé tout exprès en l'honneur d'Auguste et de Marie-Thérèse et pour célébrer leur union contre l'invasion française. Non-seulement Frédéric ne demanda pas qu'on fermât le théâtre, ou qu'on changeât de sujet, mais il commanda une solennité de gala pour s'y faire voir, et laissa chanter, sans paraître s'en émouvoir, des couplets dirigés contre les traîtres à la patrie et les amis de l'étranger. Sur sa demande, la princesse Lubomirska, chez qui il était logé, convia à plusieurs réceptions brillantes les seigneurs, les dames de distinction, les lettrés, les artistes; il prit plaisir à les éblouir par la variété de ses connaissances et toutes les grâces d'une conversation piquante. Il rappelait aimablement qu'il était venu à Dresde dix-sept ans auparavant, amené, encore tout jeune,

(1) Vaulgrenant à d'Argenson, dépêche citée. — D'Arneth, t. III, p. 443, 444.

par son père, auprès du vieil Auguste, et faisait à ceux qui lui avaient été alors présentés la politesse de les reconnaître. A la belle comtesse Fleming, la reine de la beauté et de l'élégance, il demandait si elle se souvenait que, encore enfans l'un et l'autre, ils avaient fait des parties de musique, et qu'elle lui avait fait don de sa première flûte. On sortait enchanté de ces entretiens : les dames surtout étaient ravies. — « Attendait-on, disaient-elles, ce terrible Mars sous les traits de cet aimable Apollon? » — Dans une seule circonstance, Frédéric ne put retenir sa langue ni mettre un frein à la causticité habituelle de son humeur. Ce fut dans une visite qu'il fit à la somptueuse demeure du comte de Brühl. On l'introduisit dans un cabinet où était renfermé un assortiment complet de chevelures postiches : — « Que de perruques, dit-il, pour un homme sans tête! » — Mais le comte de Brühl comptait beaucoup d'ennemis à Dresde, qui ne furent pas fâchés de se divertir à ses dépens. Enfin, le comble fut mis à la joyeuse surprise du public quand on vit le roi, à la tête de ses généraux, célébrer un *Te Deum* dans la cathédrale, en actions de grâces de sa victoire, et édifier l'assistance par la convenance de son attitude. — « On ne s'attendait à rien de pareil, nous dit Droysen, d'un prince à qui on avait déjà fait une réputation d'irréligion. » — A partir de ce moment, il fut convenu que c'étaient les intrigues du jésuite confesseur du roi de Pologne qui avaient répandu des calomnies sans fondement contre un des vrais soutiens de la religion protestante.

Les conditions de la paix imposées au roi de Pologne se ressentirent du désir qu'éprouvait son vainqueur de reconquérir la faveur populaire de l'Allemagne. Malgré les conseils de plusieurs de ses ministres et des généraux qui auraient voulu qu'on tirât meilleur parti de la victoire, rien ne fut changé aux termes de la convention de Hanovre, sauf l'addition de 1 million d'écus de contributions de guerre. Auguste n'était plus ni en mesure ni en humeur de refuser le salut et le trône offerts à si bon compte. Son consentement ne se fit pas attendre (1).

Restait à savoir quel parti l'Autriche allait prendre, et si, maîtresse encore d'une armée qui n'avait pas été mise à l'épreuve, elle imiterait sans plus de résistance la soumission de son allié. Plusieurs jours se passèrent dans l'incertitude à cet égard, d'Harrach restant à Pirna, dans l'espoir de recevoir de nouveaux ordres, sans se décider à faire usage et sans même parler à personne des pouvoirs qu'il avait en main. Mais Frédéric ne parut mettre aucun

(1) Frédéric, *Histoire de mon temps*, chap. XIV. — Droysen, t. II, p. 634 et suiv. — Carlyle, t. IV, p. 225.

empressement à s'enquérir d'un résultat qu'il regardait désormais comme inévitable. Il laissa même voir qu'il préférait conclure avec le roi de Pologne un acte séparé, pensant bien que, quand on serait décidément convaincu à Vienne qu'on n'avait plus à compter sur aucun auxiliaire, force serait de s'exécuter. Il ne se trompait pas : à l'annonce de la soumission d'Auguste, puis de l'échec de la négociation française, un douloureux conseil fut tenu devant Marie-Thérèse. Comment résister, quand on n'avait plus à attendre aucun secours d'aucun côté de l'horizon, ni de l'Angleterre irritée, ni de la Saxe écrasée, ni de la France insensible aux offres qui auraient dû la séduire? Comment engager le combat, surtout avec un général aussi malheureux (pour ne rien dire de plus) que Charles de Lorraine, sur un territoire où Frédéric régnait et parlait désormais en maître, au milieu de populations empressées de se jeter dans ses bras? Le cas d'extrémité prévu était arrivé, et l'ordre fut envoyé à d'Harrach de céder à la nécessité; mais l'impératrice ne voulut pas l'écrire elle-même : ce fut Bartenstein qui le rédigea dans des termes laconiques où le regret était aussi visible que le dépit. Puis le courrier était à peine parti qu'un autre était expédié à sa suite. La princesse, craignant que, dans un accès de découragement, son envoyé ne dépassât ses instructions, lui rappelait que les stipulations de la convention de Hanovre étaient l'extrême limite de ses concessions, et que, si on lui demandait d'y ajouter même une ligne, il devait rompre à l'instant l'entretien et ordonner la reprise des hostilités ; puis, faisant revenir Vaulgrenant sur-le-champ, en passer sans discussion par toutes les exigences de la France. D'Harrach, très contrarié du premier ordre, un peu consolé par le second, se rendit enfin à Dresde, le 22 décembre, espérant au fond de l'âme que le vainqueur, exalté par son succès, se laisserait aller à former quelque prétention nouvelle, ce qui permettrait de tout remettre en question.

Mais ce fut un plaisir que Frédéric n'eut garde de lui faire; au contraire, dès que l'envoyé autrichien fut annoncé, il se vit accueilli à bras ouverts; et le point principal, l'abandon de la Silésie une fois concédé, tout ce qu'il put demander, — reconnaissance immédiate de François Ier comme empereur, — garantie réciproque des états allemands des deux couronnes, — maintien de toutes les limites posées par le traité de Breslau : Frédéric accorda tout, allant même au-devant avec une grâce protectrice et une coquetterie ironique. D'Harrach, sentant la malice (d'autant plus qu'il était, à ce qu'il paraît, grand railleur lui-même de son naturel), ne pouvait cacher son dépit d'être si bien reçu : — « J'ai passé une heure et demie, écrivait-il, avec le roi de Prusse dans son cabinet; il m'a

presque toujours adressé la parole, et comme c'est un esprit caustique, j'ai eu toutes les peines du monde à retenir le péché originel dans mes répliques. Peste soit de toutes les négociations! Celle que j'avais le plus à cœur n'a eu aucun succès,.. celle que je déteste avance avec un succès incroyable! » — Et, en sortant de l'audience, il montrait aux amis que l'Autriche avait encore à Dresde (ils étaient nombreux) les termes qui lui étaient proposés; il leur demandait si on pouvait s'expliquer qu'ils ne fussent pas plus sévères, et si tant de modération ne cachait pas quelque piège (1).

Le 23, au matin, cependant, tout était réglé, et l'acte définitif allait être rédigé dans la journée, quand on vint annoncer à Frédéric l'arrivée d'un messager de l'ambassade de France à Berlin, porteur d'une lettre de Louis XV. La communication ne pouvait arriver plus à point pour compléter son triomphe.

Ce n'était pas l'ambassadeur lui-même qui apportait la missive royale, comme il semble que c'eût été le devoir de son poste : Valori confesse dans ses *Mémoires* qu'il n'avait pas osé se risquer à mêler sa personne, si récemment maltraitée, au chœur d'ovations enthousiastes qui devait entourer le vainqueur. Il venait, en effet, d'avoir un avant-goût des rebuts qu'il aurait eu à souffrir dans une compagnie où il n'était pas appelé. Étant venu à la cour pour apporter comme tout le monde ses félicitations, il y avait rencontré l'aide-de-camp que Frédéric envoyait aux deux reines, sa femme et sa mère, pour leur annoncer la nouvelle de l'heureuse issue de la crise. L'officier l'aborda et le prit à partie pour lui dire à haute voix : « Le roi me charge, monsieur, de vous faire savoir qu'il sait triompher de ses ennemis sans le secours de ses alliés. »

« L'apostrophe, dit Valori, m'embarrassa un peu : » on le conçoit sans peine. Dès lors, pourquoi aller chercher à Dresde de nouvelles avanies? Il y tomberait au milieu de conférences ouvertes entre la Saxe, l'Angleterre et l'Autriche, où on ne lui ferait sûrement pas la grâce de l'admettre, et où, tout le monde ayant la parole, excepté la France, il resterait à la porte dans une sotte attitude. Il se décida donc à charger de l'envoi son secrétaire d'Arget, le même qui avait témoigné tant de courage et de présence d'esprit dans le guet-apens de Jacomirs, et qui, délivré moyennant rançon, était venu rendre compte à Frédéric lui-même de tout ce qu'il avait observé pendant sa détention dans le camp autrichien. Le roi avait été frappé de son intelligence, et témoignait le désir de l'attacher à sa personne. C'était donc un visage agréable qu'on envoyait à Frédéric pour s'acquitter d'une commission qui courait le risque de ne pas l'être.

(1) D'Arneth, t. III, p. 156-166, 444-445.— Valori, *Mémoires*, t. I, p. 255-256.

Valori affirme (j'ai peine à le croire) qu'il ne connaissait pas le contenu de la lettre qu'il confiait à son secrétaire; s'il l'eût connu, il eût éprouvé bien plus de répugnance encore à en faire la remise lui-même, car c'était la réponse de Louis XV à la demande de secours et de conseils que Frédéric lui avait adressée dans un jour d'extrême péril. Elle s'était fait attendre six semaines, et voici dans quels termes elle était conçue :

« Monsieur mon frère, Votre Majesté me confirme dans sa lettre du 15 novembre ce que je savais déjà de la convention de Hanovre du 26 août. J'ai dû être surpris d'un traité négocié, conclu, signé et ratifié avec un prince mon ennemi, sans m'en avoir donné la moindre connaissance. Je ne suis point étonné que vous ayez refusé de vous prêter à des mesures violentes et à un engagement direct contre moi ; mes ennemis doivent connaître Votre Majesté : c'est une nouvelle injure que d'avoir osé lui faire des propositions indignes d'elle. Je comptais sur votre diversion; j'en faisais deux puissantes en Flandre et en Italie ; j'ai occupé sur le Rhin la plus grosse armée de la reine de Hongrie. Mes dépenses et mes efforts ont été couronnés du plus heureux succès. Votre Majesté en a fort exposé les suites par le traité qu'elle a conclu à mon insu. Si la reine de Hongrie y avait souscrit, toute son armée de Bohême se serait tournée subitement contre moi. Ce ne sont pas là des moyens de paix... Je n'en ressens pas moins l'horreur des périls que vous courez; rien n'égale l'impatience que j'ai de vous savoir en sûreté, et votre tranquillité sera la mienne. Votre Majesté est en force; Elle est la terreur de ses ennemis ; Elle a remporté sur notre ennemi commun des avantages considérables et glorieux ; l'hiver qui suspend les opérations militaires avec cela suffirait pour la défendre. Qui est plus capable que Votre Majesté de se donner des bons conseils à Elle-même? Elle n'a qu'à suivre son expérience, et par-dessus tout son honneur. Quant aux secours, ils ne peuvent consister qu'en subsides et en diversions. J'ai offert des subsides à Votre Majesté; j'ai fait toutes les diversions qui m'ont été possibles, et je continuerai par les moyens qui assurent le mieux le succès... J'augmente mes troupes, je ne néglige rien, je presse tout ce qui pourra pousser la campagne prochaine avec la plus grande vigueur. Si Votre Majesté a des vues capables de fortifier mes entreprises, je la prie de me les communiquer ; je ne doute pas des lumières qu'elles en peuvent tirer, et je me concerterai toujours avec grand plaisir avec Elle. — Comme je finissais ma lettre, j'apprends les heureux succès des armes de Votre Majesté et la fuite de ses ennemis devant sa personne; c'est de tout mon cœur que je lui en fais mes complimens, et je suis, monsieur mon frère, etc... »

Si la lettre eût été expédiée quinze jours plus tôt, au moment où Frédéric se voyait contraint de réclamer des secours qu'on était en droit de lui refuser, et si elle eût été destinée à préparer le coup de théâtre d'un changement de politique, — si c'eût été, en un mot, un congé donné en termes polis à l'alliance prussienne, — le fond et la forme n'eussent manqué ni de dignité ni d'adresse. Les griefs qui justifiaient de notre part de légitimes représailles s'y trouvaient accusés dans des termes dont la modération même accroissait la sévérité ; la demande de conseil, qui dissimulait mal, de la part de Frédéric, une pétition d'une autre nature, était repoussée avec une ironie assez fine qui n'eût pas mis les rieurs du côté du solliciteur ; enfin les victoires des armes françaises, fièrement rappelées, pouvaient paraître une réponse méritée à d'indécentes railleries. Mais arrivant à contretemps, au moment où l'allié infidèle avait su se passer de la France et où la France avait manqué l'occasion de se passer de lui, terminée par un *post-scriptum* complimenteur et suivie d'une dépêche où d'Argenson se montrait *transporté de joie* des succès prussiens, une pareille épître n'était plus qu'une boutade d'humeur impuissante. Il ne sied pas à la majesté royale de se plaindre d'une injure, quand le châtiment immédiat ne doit pas suivre, et il n'est jamais utile d'offenser ni un ami douteux avec qui on ne veut pas rompre, ni un ennemi caché qu'on n'espère pas intimider.

D'Arget, dès son arrivée, demanda à remettre la pièce en main propre au roi ; il n'obtint pas cette faveur sans quelque peine : le roi, lui fit-on dire, assistait à un concert et ne voulait pas se déranger. La remise une fois faite, une audience lui fut assignée pour le lendemain, à cinq heures du matin. Le roi le garda en tête-à-tête une heure et demie, lui parlant de toutes choses avec une bienveillance hautaine et un calme affecté. — « Je ne devais pas m'attendre, dit-il, au ton de la lettre du roi de France ; ce n'est qu'une ironie ; il ne me laisse rien à espérer, et me conseille de prendre le parti que je trouverai le plus sage. Eh bien ! il est pris : je fais la paix avec la Saxe et la reine de Hongrie. J'ai couru trop de périls ; je suis las de jouer quitte ou double : mon armée et mon peuple ont besoin de repos. La constance même de la fortune m'étonne ; je craindrais de m'exposer de nouveau à ses caprices. J'ai assez de gloire, puisque j'ai obligé mes ennemis à me demander la paix dans leur capitale par l'organe du grand chancelier de Bohême. » Il ajouta qu'une fois rentré dans la neutralité, il s'emploierait de bonne grâce pour le rétablissement de la paix générale ; et, se posant déjà en arbitre, il indiqua à quelles conditions, dans sa pensée, la France avait droit de prétendre et ferait sagement de se

prêter, et, la singularité, c'est que ces conditions étaient presque mot pour mot, sans qu'aucun des deux interlocuteurs pût s'en douter, celles-là mêmes que Vaulgrenant avait tenues dans sa main quarante-huit heures auparavant (1).

D'Arget, à qui Valori, sans doute, avait fait la leçon, crut le moment venu de demander au roi si, maître de la situation comme il l'était, il ne serait pas digne de lui, au lieu d'en garder seul le bénéfice, de l'étendre à ses alliés, en les faisant comprendre dans le traité qu'il allait conclure. Quel plus beau rôle que d'être le héros de l'Allemagne et le pacificateur de l'Europe! — « J'en conviens, mon cher ami, dit le roi, mais le rôle est trop dangereux, un revers me mettrait à ma perte. A mon dernier départ de Berlin, si la fortune m'eût été contraire, je me voyais un monarque sans trône et mes sujets dans la plus cruelle oppression. Ici, c'est toujours échec au roi; j'en appelle à vous-même; enfin, je veux être tranquille. — Mais, reprit d'Arget, la reine de Hongrie ne renoncera jamais à la Silésie; et, avec le temps, tôt ou tard... — Ah! mon ami, dit le roi en l'interrompant, l'avenir est au-dessus de l'humanité; j'ai acquis, que d'autres conservent. Je ne crains rien ni de la Saxe ni de l'Autriche pour les dix ou douze ans qui me restent à vivre : je n'attaquerai désormais pas un chat que pour me défendre, et je verrais le prince Charles à la porte de Paris sans m'en remuer. — Et nous à la porte de Vienne? » reprit d'Arget sur le même ton d'indifférence. La vivacité hardie de la repartie ne troubla pas Frédéric. — « Oui, je vous le jure; enfin, je veux jouir. Que sommes-nous, nous autres hommes, pour enfanter des projets qui coûtent tant de sang! Vivons et faisons vivre! » — Le reste de l'entretien, dit d'Arget, se passa en discours généraux sur la littérature et les spectacles (2).

Vingt-quatre heures après, la paix était signée avec l'Autriche, et Frédéric ne perdait pas un moment pour en envoyer la nouvelle à Louis XV, dans une lettre dont l'amertume trahissait bien plus d'irritation qu'il n'avait voulu en laisser voir à d'Arget. — « Monsieur mon frère, disait-il, je m'attendais à des secours réels de la part de Votre Majesté, après la lettre que je lui avais écrite en date du mois de novembre. Je n'entre point dans les raisons qu'Elle peut avoir d'abandonner ainsi ses alliés à leur propre fortune; cela fait

(1) Frédéric désigna en particulier, comme les points que la France pouvait réclamer dans les Pays-Bas, Ypres, Furnes et Tournay, et, en Italie, Parme et Plaisance.

(2) D'Arget à d'Argenson, 25 décembre 1745. (*Correspondance de Saxe.*— Ministère des affaires étrangères.)— La lettre de d'Arget est insérée dans les *Mémoires* de Valori, t. I, p. 190, mais le texte est abrégé. J'ai cru devoir moi même retrancher des longueurs inutiles.

que je sens doublement le bonheur de m'être tiré d'un pas très scabreux par la valeur de mes troupes : si j'avais été malheureux, Votre Majesté se serait contentée de me plaindre, et j'aurais été sans ressource. Votre Majesté veut que je prenne conseil de mon esprit : je le fais, puisqu'Elle le veut, et il me dicte de mettre promptement fin à une guerre qui, n'ayant point d'objet depuis la mort du défunt empereur, ne cause qu'une effusion de sang inutile... Il me dit qu'il est temps de penser à ma propre sûreté, que la fortune est changeante, et qu'après tout, je n'ai aucun secours d'aucune espèce à attendre de mes alliés... Les Autrichiens et les Saxons ont envoyé ici des ministres pour négocier la paix, et, après la lettre de Votre Majesté, il n'y a plus qu'à signer. Après m'être acquitté de ce que je dois à l'état et à ma propre sûreté, aucun sujet ne me tiendra plus à cœur que de pouvoir être de quelque utilité à Votre Majesté. »

Un billet à l'adresse de Valori, pour le charger d'expédier cette réponse, était plus maussade encore : — « Monsieur, voici la réponse que j'ai faite au roi, votre maître, à la lettre que vous venez de m'envoyer de sa part... Si cette nouvelle ne fait pas plaisir à votre cour, elle ne peut s'en prendre qu'à elle-même, n'ayant jamais voulu m'assister ni de subsides suffisans, ni de troupes... Pour notre personnel, je crois que nous pouvons rester amis tout comme auparavant. Pour moi, je suis content d'avoir la consolation de n'avoir jamais été aux aumônes du roi de France. Je suis avec estime, monsieur, etc. » — Et, en *post-scriptum :* — « La paix est faite; tu l'as voulu, tu l'as voulu, etc. (1). »

On s'explique difficilement le ton d'aigreur, et presque d'insulte, qui règne dans ces deux pièces. Parvenu au comble de ses vœux, jouissant à la fois du bienfait de la paix et de tout l'honneur de la victoire, Frédéric gardait un tel avantage de situation sur son royal correspondant qu'il n'avait nul besoin et qu'il n'était pas digne de son esprit politique d'en abuser à ce point. Dans la neutralité où il se félicitait de rentrer, son intérêt était de ménager les deux adversaires dont la lutte allait se continuer sous ses yeux, au besoin même d'entretenir leur conflit, non de les pousser à bout l'un et l'autre, au risque de leur faire naître la pensée de s'unir un jour contre lui. La France, d'ailleurs, avait encore un service à lui rendre : c'était d'occuper l'Autriche pour l'empêcher de reprendre haleine et de songer même à revenir sur les conditions qu'elle avait dû subir. La prudence, cette qualité qui fit rarement défaut à Frédéric, lui commandait donc d'avoir égard à l'émotion naturelle

(1) Frédéric à Louis XV et à Valori, 25 décembre 1745. — *Pol. Corr.*, t. IV, p 389-390.

d'un allié justement froissé de son abandon, et de panser la blessure au lieu de l'envenimer. Même dans ce premier moment, l'extrême irritation du roi de Prusse n'a pas d'explication naturelle; mais ce qu'on peut encore moins comprendre, c'est qu'il ait conservé de la lettre malencontreuse de Louis XV un tel ressentiment que, trente ans encore après, mettant la dernière main au texte définitif de ses Mémoires, il ait consacré un long développement à réfuter un document tombé dans l'oubli. Il est encore plus singulier de lui en voir travestir les termes et les pensées de manière à prêter à un souverain, dont un excès d'orgueil ne fut jamais le défaut, une outrecuidance burlesque digne d'un matamore de comédie. Rien de plus étrange assurément, et de moins digne de la royauté comme de l'histoire, qu'une controverse posthume de cette nature. En y regardant de près, cependant, le lecteur de l'*Histoire de mon temps* croit apercevoir quel est le sentiment qui domine dans cette tirade si étrangement passionnée. Ce qui est le plus amèrement reproché au roi de France, c'est l'allusion qu'il avait osé faire au succès de son armée dans les Pays-Bas. C'est le souvenir de Fontenoy, qui, même après un demi-siècle écoulé, semble importuner encore le vainqueur de Friedberg et de Sohr : — « J'ai fait de grandes choses, se fait-il dire par Louis XV dans le langage ridiculement hautain qu'il met dans sa bouche. On a aussi parlé de vous. » — Voilà le trait qui est gravé dans le cœur. Louis XV s'était comparé un jour à Frédéric : cette présomption, bien que rudement châtiée depuis lors, ne lui fut jamais pardonnée ; il y a des rivalités d'auteur, même sur le trône, et la grandeur du génie ne préserve pas des petitesses de la vanité.

Si ce jugement n'est pas téméraire, il dut se trouver, parmi les hommages que Frédéric reçut de toutes parts, dans ce moment si brillant de son existence, un en particulier qui, plus que tout autre, lui fut sensible, car il partait du vainqueur de Fontenoy lui-même. Au récit de la brillante expédition dont la Saxe venait d'être le théâtre, Maurice éprouva, en qualité de connaisseur et à un point de vue pour ainsi dire esthétique, une telle admiration que, malgré le chagrin que, comme enfant de la Saxe, il devait éprouver de l'humiliation de son ancienne patrie, — malgré la contrariété que la paix qui en était la suite devait causer au commandant d'une armée française, — il ne put se défendre de donner cours à ses sentimens et d'en envoyer directement l'expression au héros lui-même : — « Sire, lui écrivit-il, l'expédition que Votre Majesté vient de terminer si rapidement est si brillante que, comme militaire, je lui en dois mon compliment. Je n'ai pas pu m'empêcher, comme Saxon, de compatir aux maux qu'a éprouvés la Saxe ; mais mon admiration

pour tout ce qui s'y est passé n'en est pas moins au-dessus de l'expression. Les manœuvres savantes et judicieuses de Votre Majesté présentent un canevas fort étendu à la méditation. Je ne puis assez l'admirer, et, depuis Alexandre et César, je ne crois rien de si grand et de si frappant. La conduite que Votre Majesté a tenue dans cette guerre contre les Saxons ressemble et surpasse assurément les belles, les rapides expéditions de ces deux grands hommes, qui entreprenaient des guerres et les terminaient en peu de jours. Recevez avec bonté, Sire, cet hommage, qui ne peut être soupçonné de flatterie, et que l'admiration du sublime m'arrache, malgré l'amertume qu'un si grand événement a dû naturellement répandre dans mon âme (1). »

Frédéric voulait rentrer, avant les fêtes de la nouvelle année, dans la capitale de ses états reconquis. Il quitta donc Dresde dans les derniers jours de décembre, sans même attendre les ratifications de Vienne. Dans la foule empressée qui vint le saluer au moment de son départ, Vaulgrenant et d'Harrach, obligés l'un et l'autre, peut-être à regret, à cette politesse, durent se rencontrer et revenir encore une fois sur les détails de leur conversation nocturne. Vaulgrenant se montra tout de suite très inquiet de savoir si d'Harrach, dans son tête-à-tête avec le roi, n'avait rien laissé transpirer de la négociation clandestine. L'Autrichien se hâta de le rassurer, puis, lui montrant une bague surmontée d'un diamant de prix qu'il avait au doigt : — « Voilà, dit-il, le présent que j'ai reçu en souvenir de ce malheureux traité ; mais j'aurais mieux aimé avoir coupé le doigt qui le porte que de l'employer à cette signature. » — Il lui exprima ensuite l'espérance que leurs pourparlers ne resteraient pas complètement sans fruit et pourraient préparer dans l'avenir (*à la fin des fins*, dit-il) une voie plus facile à l'accommodement de leurs deux cours. — « En ce cas, ajouta-t-il, qu'elles s'entendent directement et sans recourir aux intermédiaires, qui ne font qu'embrouiller le métier. » — Et il lui indiqua le nom de deux de ses amis personnels, l'un résidant à Londres et l'autre à Bruxelles, à qui on pourrait s'adresser si on avait quelque chose à faire dire secrètement à Vienne (2).

Nulle description n'est nécessaire pour imaginer, et aucune ne

(1) Maurice de Saxe à Frédéric, sans date (décembre 1745). — (Ministère de la guerre.) — Cette lettre est aussi insérée dans les œuvres de Frédéric, t. XVII, p. 301.

(2) Vaulgrenant à d'Argenson, 26 et 28 décembre 1745. (*Correspondance de Saxe.* — — Ministère des affaires étrangères.) — La première de ces deux dépêches contient l'envoi d'une lettre de d'Harrach à Vaulgrenant ; la seconde, un récit de leur conversation.

serait suffisante pour bien peindre, la réception enthousiaste qui attendait Frédéric dans cette ville de Berlin qu'il avait laissée, six semaines auparavant, tremblant pour sa propre sécurité, et où il rentrait pacifique et triomphant, deux fois couronné par la victoire. « Vive Frédéric le Grand! » Ce fut le cri qui retentit d'un bout de la cité à l'autre, et auquel la postérité à fait écho. Ce que nous savons des sentimens qui animaient Marie-Thérèse, et qu'elle avait fait partager à ses sujets, laisse aussi facilement deviner avec quel morne abattement fut reçue à Vienne la nouvelle du traité conclu à Dresde. « La plus lamentable défaite, dit l'ambassadeur vénitien Erizzo, n'aurait pas causé plus de douleur. » Rien assurément ne prouve mieux que, pour agir sur l'esprit des peuples comme pour déterminer la suite des événemens, une forte impression morale pèse souvent d'un plus grand poids que les plus importans résultats matériels; car, après tout (M. d'Arneth le fait observer avec raison), de cette seconde lutte engagée contre l'ennemi de sa grandeur, l'Autriche sortait intacte, n'ayant perdu, cette fois, ni un pouce de son territoire ni une parcelle de sa puissance effective : tout ce qui venait d'être cédé à Dresde avait déjà été accordé à Breslau deux années auparavant; et, dans cet intervalle, Marie-Thérèse avait acquis, sans nouveau sacrifice, l'avantage de rajeunir la tradition des Habsbourg en fixant le saint-empire dans sa nouvelle famille, et elle avait même su se délivrer, par la soumission humiliée de la Bavière, de la seule rivalité qu'eussent redoutée ses aïeux. C'était Frédéric, au contraire, qui, ne retirant aucun profit de ses nouvelles victoires, se trouvait, en définitive, avoir en pure perte versé le sang, dépensé l'argent, risqué le repos de ses sujets. Il semblait donc que, dans le partage de ses faveurs, la fortune eût donné à Marie-Thérèse la réalité dont elle ne laissait que l'ombre à Fréderic; mais c'était une ombre entourée d'une auréole lumineuse dont le reflet éclairait les voies de l'avenir. Personne ne s'y trompa. — « Vous verrez, disait avec désespoir l'électeur de Trèves au résident de France, que ce prince va être plus redoutable que ne l'a jamais été la maison d'Autriche, et qu'il fera trembler l'Europe. »

Mais quel fut, peut-on se demander, l'effet produit en France par cette paix où nous n'étions pas compris, et qui nous laissait, pour la seconde fois, porter seuls tout le poids d'une coalition? C'est ce dont on a, au premier moment, quelque peine à se rendre compte. Ce qu'il y a de certain, c'est que rien ne ressembla au cri d'indignation et d'angoisse qui s'était élevé, deux ans plus tôt, quand le traité de Breslau éclata comme un coup de foudre au milieu d'une confiance générale. L'événement, au contraire, fut pris avec un calme relatif, tenant à plus d'une cause qu'il est intéressant de

discerner. D'abord, personne n'était surpris : une première épreuve avait préparé à la récidive; les plus naïfs avaient cessé de croire à la fidélité prussienne. Le traité de Hanovre était ébruité, commenté depuis trois mois par tous les gazetiers d'Europe ; l'effet, pour parler le mauvais langage de nos jours, en était escompté d'avance. Puis le mal était moins grand cette fois, et le danger surtout bien moins urgent. Nul rapport entre la situation de Maurice de Saxe, campé victorieusement devant Bruxelles, et celle de Broglie et de Belle-Isle enfermés, presque affamés, dans Prague. L'hiver commençait à peine; on avait donc le temps de réfléchir : ce n'était que matière à spéculation, sur laquelle les politiques et les nouvellistes pouvaient raisonner à l'aise, chacun suivant sa propension naturelle.

Celle de d'Argenson nous est connue, et il ne paraît pas que la disposition optimiste avec laquelle il accueillait tout ce qui partait de Berlin ait ressenti à ce moment critique même un jour d'ébranlement. D'abord, il voulut douter jusqu'à la dernière heure de la soumission de l'Autriche; il la voyait déjà continuant la lutte sans alliés, dans des conditions qui l'auraient mise bientôt à deux doigts de sa ruine. Ce serait alors, pensait-il, le moment de reprendre avec avantage la négociation prématurément entamée par le comte d'Harrach : la paix acceptée par la Saxe n'aurait été ainsi qu'un pas fait vers une pacification générale. Puis, quand il n'y eut plus moyen d'ignorer à quel prix Marie-Thérèse avait acheté son repos en Allemagne, d'Argenson n'eut pas seulement (ce qui eût été fort sage) le bon sens de ne pas témoigner un dépit inutile et de ne pas se répandre en récriminations amères, qui n'auraient abouti, en irritant un vainqueur, qu'à faire à la France un ennemi de plus. Cette note de modération, commandée par la dignité et par la prudence, fut vite dépassée. Revenant avec une sorte d'entraînement à ses idées favorites, d'Argenson se prit à considérer qu'après tout, la Silésie restant acquise à la Prusse, le but principal de la guerre, l'affaiblissement de l'Autriche, était atteint, et qu'il s'agissait seulement de garder à tout prix ce résultat important. D'où il conclut que, pour prévenir une revanche et un retour offensif toujours possibles de l'Autriche, l'intérêt de la Prusse lui commanderait de continuer à s'appuyer sur la France, et afin de faire mieux sentir à Frédéric cette communauté d'intérêt et de le déterminer à se conduire en conséquence, il ne vit rien de mieux, au lieu de s'éloigner de lui avec froideur, que de l'attacher, au contraire, et de l'enlacer, pour ainsi dire, par de nouveaux liens d'amitié et de reconnaissance. Ce calcul, qu'il n'a pas déguisé dans ses Mémoires ni dans sa correspondance, et dont quelques-uns de ses historiens lui

ont fait honneur, fut visible dès son premier entretien avec le ministre de Prusse Chambrier. Sans cette explication, — je dirais volontiers sans cette excuse, — le langage qu'il tint dans cette conversation (qui dut avoir lieu le jour même où arrivait à Versailles la lettre insolente de Frédéric) serait vraiment inexplicable de la part d'un ministre de Louis XV.

Voici comment Chambrier lui-même rend compte de sa conférence : — « Le marquis d'Argenson m'a parlé de la manière suivante sur l'accroissement de Votre Majesté. Il m'a dit : — « Vous savez, monsieur, comme je pense sur les liaisons du roi votre maître avec le mien, et qu'en vérité personne n'est plus zélé que moi pour la continuation et le resserrement, s'il est possible, de l'amitié la plus étroite entre ces deux princes, parce que ce sont leurs intérêts ; mais je vous avouerai cependant que j'aurais désiré, pour la gloire du roi de Prusse et l'avantage du roi mon maître, que la paix du roi de Prusse avec la reine de Hongrie ne se fût pas faite, ou que, si elle s'était faite, ce fût conjointement avec la France, rien n'étant plus aisé au roi de Prusse, quand il a vu que la Saxe était à ses pieds et que la reine de Hongrie souhaitait de s'accommoder avec lui, que de dire à cette princesse qu'il voulait bien faire la paix avec elle, pourvu qu'elle fût commune à la France et à ses alliés. De cette manière, le roi de Prusse faisait le coup le plus glorieux qu'il pût jamais faire, et ses liaisons avec nous n'auraient pas reçu la plus légère atteinte, au lieu que, de *cette manière (sic)*, nous restons dans l'embarras. Il faudra bien tâcher de nous en tirer ; nous y ferons de notre mieux, en recourant aux moyens qui sont dans l'état, quoique épuisé, je l'avoue, pour soutenir une guerre qui pouvait finir tout d'un coup, si le roi de Prusse avait bien voulu un peu se souvenir de nous. » — Suivent certains détails d'un caractère confidentiel et tout à fait intime sur les mesures que la France allait prendre pour faire face à la situation nouvelle où la laissait son isolement ; puis, Chambrier reprend : « — Enfin, le marquis d'Argenson m'a dit qu'il était si convaincu de la nécessité qu'il y avait pour le bien des intérêts réciproques que Votre Majesté et le roi son maître fussent étroitement unis, qu'il était, lui, d'Argenson, du sentiment que Votre Majesté fût le centre politique de tous les intérêts de la France dans le nord et dans l'empire, et qu'il ordonnerait, de la part du roi son maître à tous les ministres de France qui sont en Allemagne et dans le nord de ne se conduire que suivant les intérêts de Votre Majesté et conformément à ce que Votre Majesté ferait insinuer par ses ministres aux ministres de France ; qu'il croyait que Votre Majesté connaissait trop ses véritables intérêts pour ne pas conserver de son côté la confiance et l'ouverture de cœur qui conviennent aux mêmes intérêts. »

D'Argenson tint parole; ordre exprès fut envoyé à tous les agens français, non-seulement de ne montrer aucune humeur, mais de parler de la paix de Dresde comme d'un événement heureux, dont la France n'avait qu'à se féliciter, et de continuer à concerter leur conduite avec les agens prussiens comme si rien n'était venu trahir leur confiance. S'adressant même en particulier à Valori, qui était naturellement le plus difficile à convertir, d'Argenson terminait son exhortation par cette assertion au moins hasardée : — « J'ai toujours été convaincu que le roi de Prusse avait fait, dans les vertus civiles, le même progrès que dans les vertus militaires. Effectivement, il s'est conduit dans tout ceci avec franchise. » — Des serviteurs n'ont qu'à obéir : aussi les ministres français, dans les diverses cours, s'exprimèrent-ils unanimement, sur l'événement qui défrayait toutes les conversations, dans des termes qui leur attirèrent les complimens des gazetiers autrichiens sur les sentimens de *philosophie chrétienne* dont ils faisaient preuve (1).

Tout le monde, à la vérité, et surtout tous les collègues de d'Argenson, n'étaient pas, sinon aussi bons chrétiens, du moins aussi philosophes que lui. Plus d'un (Chambrier le rapporte) demeura convaincu que, la Prusse une fois pacifiée et mise à l'abri de tous les orages, son souverain n'aurait pas un désir bien pressant de faire partager autour de lui les bienfaits du repos dont il allait jouir. Il pourrait bien, au contraire, être tenté d'attiser le feu entre les deux grandes puissances qui restaient en lutte, pour les épuiser l'une par l'autre, et s'élever lui-même à leurs dépens et sur leurs ruines. Mais ceux-là mêmes qui pensaient ainsi, une fois le mal fait et irréparable, ne trouvaient, non plus, nul avantage à en montrer trop d'irritation ni d'alarme. La vraie manière d'y porter remède, suivant eux, c'était, pour la France, de tourner ses regards et ses forces vers le terrain où le succès de ses armes était glorieusement incontesté. Pousser activement la marche audacieuse de Maurice de Saxe en Flandre; soutenir les progrès plus lents, plus modestes, mais pourtant continus de Maillebois en Italie; enfin appuyer par un secours effectif les prodiges que Charles-Édouard faisait en Écosse, c'était là, suivant eux, la seule voie à suivre pour se consoler et se venger en même temps des échecs définitivement subis au-delà du Rhin. Raisonnant ainsi, ils n'étaient pas éloignés de trouver qu'après tout il était heureux de n'avoir plus, sous aucun prétexte, à s'occuper des affaires d'Allemagne, et d'être délivré, même à tout prix, de l'allié exigeant et suspect qui tendait toujours à nous ramener vers cette ingrate con-

(1) Chambrier à Frédéric, 6 janvier. — D'Argenson à Valori, 28 janvier 1746. (*Correspondance de Prusse.* — Ministère des affaires étrangères.)

trée. Telle était l'impression assez générale, différente assurément de la chaleur affectée de d'Argenson, mais aboutissant en pratique à peu près à la même conduite. Et c'est bien là, en effet, la conclusion à laquelle nous voyons arriver un observateur bourgeois, dont le bon sens ne manquait pas de perspicacité : — « Voilà, dit le chroniqueur Barbier, le grand-duc reconnu empereur et la reine de Hongrie impératrice : il faudra bien que la France et l'Espagne les reconnaissent aussi. Nous n'avons plus que faire dans l'Allemagne ; il ne reste plus que deux objets : la Flandre et l'Italie (1). »

L'alliance prussienne ne se brisait donc pas cette fois par une rupture violente ; elle tombait en quelque sorte d'elle-même, de guerre lasse, d'un consentement commun, par suite d'un dégoût et d'un détachement réciproques. C'était l'effet de ce refroidissement insensible qui, dans les relations politiques comme dans la vie privée, est plus mortel pour l'amitié qu'une querelle ouverte. On se séparait sans colère, mais sans regret, sans désir de se revoir, uniquement parce qu'on avait cessé de compter sur l'appui et la fidélité mutuels. Et, à le bien prendre, cette indifférence, qui accueillait en France la fin d'une alliance naguère si avidement recherchée, n'était-elle pas elle-même l'indice que, par suite de l'élévation soudaine de la Prusse, une altération profonde s'était opérée dans les rapports des grands états de l'Europe et dans les conditions de leur équilibre ?

N'y avait-il pas là comme une aperception confuse de ce fait, qu'en face d'une grandeur nouvelle, le rôle de l'ancienne politique était terminé ? L'alliance de la Prusse avait eu pour nous son utilité et son prix tant que l'Autriche, exerçant sur l'Allemagne une domination souveraine, faisait peser sur notre frontière du nord la menace d'une force prépondérante. Mais, en face de l'Autriche affaiblie et de l'Allemagne divisée désormais entre deux puissances en état de se tenir tête l'une à l'autre, l'intérêt avait disparu avec le danger. Rien ne nous appelait plus à prendre part à cette lutte de deux ambitions rivales, et si nous étions encore un jour amenés à y intervenir, ce devait être plutôt pour tenir entre elles la balance égale, et empêcher la plus jeune, la plus audacieuse, en écrasant l'autre, de s'élever à son tour à une grandeur inquiétante. A ce point de vue de notre sécurité future, la Prusse victorieuse, aux mains d'un grand homme, était déjà peut-être plus à craindre que l'Autriche humiliée. Était-ce là ce que sentait vaguement l'esprit public ? Etait-ce ce nuage chargé de la foudre qui apparaissait dans

(1) Barbier, janvier 1746.

le lointain? C'est possible : l'instinct populaire voit souvent plus loin et plus juste que les hommes d'état de profession, dont les regards sont arrêtés par une barrière de traditions et de préjugés.

Mais si le changement survenu dans les relations mutuelles des états de l'Europe centrale était plutôt entrevu que compris à Paris, à Vienne et à Berlin, au contraire, où régnaient de vrais politiques, le fait était plus nettement reconnu, et, de part et d'autre, on se préparait à se comporter en conséquence. Pour Frédéric, c'était parti-pris et chose faite. Le rôle que le traité de Westphalie avait assigné à la Prusse, comme à toutes les puissances secondaires allemandes, — celui de client de la France défendu par elle contre la prépondérance de l'Autriche, — n'avait jamais été, nous l'avons vu, accepté par lui qu'à regret, et il ne s'y était prêté qu'en frémissant. Son attitude envers Louis XV n'avait pas cessé d'être celle d'un pupille insolent et indocile, qui se rit, à sa barbe, d'un tuteur débile et vieilli. Mais, devenu cette fois tout à fait majeur, il avait résolu de secouer même l'apparence de l'amitié et de la protection françaises. Une double expérience venait de lui apprendre que l'appui de nos armes ne lui donnait qu'une aide imparfaite et compromettante, en faisant peser sur sa tête la responsabilité des maux de l'invasion étrangère. Il avait vu avec quel art Marie-Thérèse savait, dans ses proclamations et ses manifestes, émouvoir la fibre nationale en excitant contre lui toutes les susceptibilités de l'orgueil tudesque. Il venait d'entendre retentir à ses oreilles des refrains patriotiques à l'honneur de l'Autriche contre les alliés de l'étranger. C'est un avantage qu'il ne voulait plus laisser à sa rivale. D'ailleurs, au point de grandeur où il était parvenu, il ne s'agissait plus seulement pour lui de résister à l'Autriche, mais de la remplacer. S'affranchir de sa domination, c'était peu ; l'égaler même n'était pas assez : il se sentait désormais en mesure de lui disputer la prééminence. Il avait dû laisser, sans trop de regret, à Marie-Thérèse, l'héritage de la dignité impériale, voyant bien qu'au fond le saint-empire romain n'était plus qu'un édifice vermoulu, devant lequel même ne s'inclinait qu'à regret, depuis Luther, plus de la moitié du corps germanique. Mais, pour achever de détourner les yeux des populations de cette décoration vaine et de ce simulacre sans vie, il fallait leur apprendre à chercher à Berlin la vraie capitale, et dans la dynastie dont le roi de Prusse était le chef l'espoir de la patrie allemande.

Seulement, si l'on voulait se présenter à l'Allemagne sous cet aspect patriotique, la première condition était de cesser à tout prix d'être suspect de la moindre connivence pour ce qu'on appelait déjà alors, et ce qu'on appelle encore aujourd'hui au-delà du Rhin,

l'ambition française. Que si, donc, pour maintenir le degré de gloire et de puissance qu'il avait acquis, de nouvelles luttes étaient imposées au vainqueur de Friedberg et de Sohr, et qu'un auxiliaire dût encore être cherché au dehors, ce ne serait point aux armées françaises qu'il irait le demander. Leur présence importune avait trop fatigué leurs hôtes. La protestante Angleterre, rapprochée de lui par des sympathies de religion, d'origine et de parenté, pouvait lui fournir le secours beaucoup moins onéreux de sa marine et de ses subsides. L'alliance de la Prusse et de l'Angleterre, telle que l'avait inaugurée, à l'insu et au détriment de la France, la convention de Hanovre, allait ainsi devenir le pivot des futures combinaisons diplomatiques de Frédéric, et si ce récit doit être continué, ce sera du côté de Londres, en effet, qu'on le verra tourner sa pensée, et orienter dans cette direction nouvelle le vaisseau pavoisé par la victoire dont il tenait en main le gouvernail.

Au même moment, une révolution inverse s'opérait dans l'esprit de Marie-Thérèse. L'annonce imprévue de cette même convention de Hanovre, unissant dans une intimité occulte la Prusse et l'Angleterre, l'avait brusquement poussée (avec quelle ardeur nous l'avons vu) dans la voie d'un rapprochement avec la France. On aurait tort de croire que ce fut là seulement un effet passager de l'irritation et de la surprise, ou un accès de capricieuse impatience. C'était la particularité de ce caractère de Marie-Thérèse, auquel aucun autre en vérité ne ressemble dans l'histoire, de réunir des qualités qui, étant ordinairement l'apanage de sexes différens, peuvent paraître incompatibles. Dans le cas présent, la vivacité, la clairvoyance propres à la jalousie féminine, vinrent chez elle en aide à la pensée virile et réfléchie d'un esprit vraiment politique. L'ambition prussienne, soutenue, appuyée par l'Angleterre, ce fut pour elle un trait de lumière : elle se vit en présence d'un danger menaçant son empire et sa race, auquel nul autre ne pouvait être comparé. Frédéric maître de la Silésie, c'était l'ennemi attaché à ses flancs, et pouvant à toute heure porter le fer dans son sein. Qu'était-ce alors, auprès de cette inimitié intime et domestique, que la rivalité surannée des maisons de France et de Habsbourg? Avec la France, on se battait à distance depuis des siècles pour un degré plus ou moins étendu de pouvoir et d'influence ; avec la Prusse, c'était un combat corps à corps, pour le fond même de la dignité et de l'existence, et dans ce duel, dont le centre même de l'Allemagne serait le théâtre, l'Angleterre, qui déjà s'éloignait, ne pouvait plus lui être d'aucun secours. De là cette main tout de suite tendue vers la France, et qui, si elle ne fut pas saisie alors, ne devait plus être retirée. Chose étrange et presque inouïe, pendant trois années

encore, les troupes autrichiennes et françaises devaient se rencontrer, et en venir aux mains avec des succès inégaux sur les champs de bataille des Pays-Bas et de l'Italie; et malgré cette hostilité continue, pas un seul jour cette pensée d'une réconciliation avec la France ne sortit de l'esprit de l'héritière de Charles-Quint. En paix, comme en guerre, ce fut le dessein auquel elle travailla sans relâche, jusqu'à ce qu'enfin, après dix ans d'efforts, par le fameux traité de Versailles de 1756, elle réussit à le réaliser.

Je ne connais rien qui démontre mieux combien est vrai dans le monde moral et politique, plus encore que dans le monde matériel, l'axiome de l'ancienne école : *Nil natura per saltum.* Lorsque pour la première fois parut au jour ce traité de 1756, objet de tant de controverses, qui mit sur la même ligne de combat les drapeaux de France et d'Autriche, que n'a-t-on pas dit, que n'a-t-on pas pensé de ce rapprochement imprévu! Quel coup de théâtre! quelle surprise chez les contemporains! et, depuis lors, que de commentaires chez les historiens! A quels futiles incidens ne s'est-on pas plu à attribuer cette mémorable révolution diplomatique et militaire? Que de puériles anecdotes! C'est tantôt un billet flatteur de Marie-Thérèse à la marquise de Pompadour, tantôt une plaisanterie de Frédéric sur les amours de Louis XV, qui a, dit-on, déterminé la France à abandonner sa politique traditionnelle. Et voilà, s'écrient avec une condoléance véritable ou affectée les historiens français salariés par Frédéric ou aveuglés par une sotte admiration pour lui, à quoi tiennent les destinées des empires et ce qui fait verser le sang des peuples! Erreur ou mensonge. Le résultat qui éclata alors était préparé de longue date, et ce n'était pas seulement la France, c'étaient tous les acteurs du drame européen, Autriche, Prusse, Angleterre, qui, avant de reparaître sur la scène, avaient changé, dans les coulisses, de costume pour être prêts à changer de rôle. Ils obéissaient tous, avec plus ou moins d'hésitation, ceux-ci par calcul, ceux-là par instinct, à une nécessité de situation à peu près irrésistible. En réalité, l'avènement d'une grande puissance armée dans les plaines du Brandebourg ne pouvait manquer d'altérer tout l'ancien système fédératif de l'Europe, de même que, si (pour faire une supposition chimérique) une nouvelle planète venait à apparaître dans l'espace, tout l'ordre du système solaire, décrit par Copernic et Newton, en serait nécessairement troublé.

A ce point de vue, la convention de Hanovre et la négociation infructueuse entamée à Dresde, ces deux faits, l'un trop négligé, l'autre resté inconnu jusqu'à nos jours, jettent une vive lumière sur la suite des événemens dont nous subissons encore, même aujour-

d'hui, la conséquence. Il est certain que, si Vaulgrenant et d'Harrach étaient sortis la main dans la main de leur dernier entretien, la guerre de la succession d'Autriche se serait terminée dans des conditions analogues à celles où s'est engagée la guerre de sept ans. Seulement, il est permis de penser que, les circonstances étant différentes, le succès final l'eût été également. En 1745, les Pays-Bas, qu'une paix précipitée ne devait pas tarder à rendre à l'Autriche, étaient conquis presque en entier; en nous en abandonnant une partie, Marie-Thérèse ne faisait que consacrer le résultat glorieusement conquis par les victoires de Maurice de Saxe, et le prix de notre alliance se trouvait ainsi d'avance acquitté par elle, le jour même du contrat. On ne voit pas qui aurait eu le droit de disputer à la France un avantage aussi légitimement obtenu. On voit encore moins qui, à cette heure, en aurait eu la force : ce n'était point, assurément, l'Angleterre, avec Charles-Édouard aux portes de Londres, et sa royauté tremblante, qui rappelait précipitamment tous ses soldats du continent. Serait-ce Frédéric avec ses armées épuisées et son trésor à sec? On peut en douter. S'il l'eût tenté cependant, s'il eût passé, dans ses rapports avec la France, d'une neutralité malveillante à une hostilité directe, il aurait trouvé à qui parler; il n'aurait pas eu affaire, comme dix ans plus tard, à des Soubise et à des Clermont. Maurice était vivant, et n'aurait pas conduit nos armées aux désastres de Rosbach et de Minden.

Je persiste donc à penser qu'il y eut pour la France, à ce moment critique, une occasion singulièrement favorable et déplorablement perdue, que n'auraient laissée échapper ni le coup d'œil d'aigle de Richelieu, ni l'adresse de Mazarin, ni la vigilance royale de Louis XIV. Mais Richelieu, Mazarin et Louis XIV étaient dans la tombe, et leur génie, enseveli avec eux, ne devait plus revivre.

Duc de Broglie.

THÉRÉSINE

DERNIERE PARTIE (1)

XX.

Robert tenait encore Thérèse éperdument serrée entre ses bras. Soudain il fut ressaisi par le souvenir de M. de Vaulcomte. Il était là, le misérable, là, dans la pièce voisine! Et il avait tout entendu peut-être, tout, depuis la confession terrible de la jeune femme jusqu'au pardon miséricordieux de son fiancé. Il avait tout entendu! Et, à cette idée, un frisson de rage secouait le capitaine, qui restait pâle, les nerfs tordus par cette violente scène. Il savait ce que valait ce drôle. La pensée qu'un tel homme possédait le secret de Thérèse lui devenait insupportable. Il s'élança vers le boudoir et jeta un cri : personne!

Robert croyait si bien voir Jacques en face de lui qu'il demeura un instant immobile. Puis ses idées se calmèrent peu à peu, et il aperçut clairement la réalité des choses. Évidemment M. de Vaulcomte avait peur. L'héroïque aveu de Mme Dawitt le livrait pieds et poings liés à la discrétion de Robert. Le gentilhomme déchu

(1) Voyez la *Revue* du 15 octobre et des 1er et 15 novembre.

croyait dominer cette créature, il croyait la terrifier en la menaçant de tout révéler à son fiancé. Et voilà qu'elle prenait les devans, au contraire. Elle ne cachait rien de sa vie passée. Si bien que maintenant c'était en face de l'officier que lui, Jacques, se trouverait, et non plus en face d'une femme privée de protection!

Le capitaine s'expliquait aisément l'épouvante de M. de Vaulcomte, si audacieux jadis. Un homme bien né entre dans la vie avec la somme de bravoure, à peu près égale, qui échoit à toute créature. Puis l'éducation exerce l'instinct, que la dignité de la vie transforme en vertu. Mais toutes les vertus se tiennent : chaque mauvaise action, chaque tare ignominieuse, est comme une rouille ineffaçable qui ronge peu à peu les sentimens élevés. Lorsqu'il est tombé tout en bas, en pleine infamie, celui qui avait naguère du cœur, de la volonté, de l'énergie, reste veule et lâche. Robert ne se trompait pas. Jacques frissonnait, en effet, à l'idée de voir apparaître le capitaine, résolu à le châtier. Un duel? En toute autre occasion, un duel ne lui aurait peut-être pas fait peur. Il en comptait même quelques-uns d'heureux dans sa vie aventureuse. Mais, ce qui l'épouvantait, c'était une querelle avec cet ami d'enfance mortellement offensé. A mesure que Robert raisonnait de la sorte, il se traçait un plan de conduite. Une idée tenace le dominait : trouver le misérable et le punir. Il le dit nettement à Thérèse.

— Votre passé? Je dois être seul à le connaître. Nathaniel Béryot ne compte pas : il sera mon meilleur ami, comme il est aussi le vôtre. Mais un homme a osé vous menacer; il vous a outragée; je le tuerai.

— Robert!

— Oh! ne craignez rien! Je crois à la justice! Et, cette fois du moins, la justice sera servie par la force.

— Et c'est pour moi...

— N'êtes-vous pas mienne déjà? Dans quelques jours, ne porterez-vous pas mon nom? Cet homme s'est condamné lui-même.

Pauvre Thérèse! Ce n'était pas assez que Robert lui eût pardonné par un élan de cœur généreux et bon; il fallait encore qu'il se battît pour elle, qu'il risquât sa vie, qu'il affrontât l'épée d'un misérable. Une femme s'exagère toujours les risques d'un duel. Elle ne les connaît que par des récits débités à droite et à gauche, et souvent grossis à dessein, par la forfanterie des héros ou des comparses. Du moins, Mme Dawitt, n'ayant pu confier à Robert son émotion première, s'efforça de dompter sa peur et de paraître souriante. La femme d'un si vaillant homme ne voulait pas se lamenter comme une créature faible et sans énergie. Un dernier élan de ten-

dresse les jeta dans les bras l'un de l'autre, et le capitaine partit. Il allait provoquer celui qui possédait le secret de Thérèse.

Son premier mouvement fut de se rendre au tripot où le joueur élisait domicile. Après s'être informé assez longuement, un valet de pied répondit que M. de Vaulcomte n'était pas au cercle. Sans doute on le trouverait chez lui. Pour n'avoir pas reparu au cercle depuis vingt-quatre heures, il devait être malade. Robert n'obtint pas une réponse plus satisfaisante à l'hôtel meublé où gîtait M. de Vaulcomte. Celui-ci était en voyage. Tout autre se serait lassé de cette poursuite infructueuse, mais le capitaine avait au cœur une volonté tenace et réfléchie. Évidemment il ne se trompait pas dans ses conjectures ; quelques heures auparavant, Jacques s'enfuyait lâchement. Après avoir menacé une femme, il se sauvait devant l'homme accouru pour la défendre.

Donc, ce misérable se cachait. A tout prix, le jeune homme voulait le rejoindre. Certaines consciences ne sont pas bien difficiles à séduire. En glissant cinq louis dans la main d'un valet, Robert eut tous les renseignemens qu'il désirait. Jacques était parti la veille, par le rapide du soir, à destination de Monte-Carlo, en ordonnant qu'on lui envoyât à l'hôtel de X*** les lettres adressées à son domicile. Le capitaine n'avait pas besoin d'en savoir davantage. Il s'éloigna, toujours aussi ferme et aussi résolu, comme un soldat en mission qui va de l'avant, et ne se laisse arrêter par aucun obstacle.

Et, en effet, Jacques se chauffait au soleil de la Méditerranée ! Les cinquante mille francs perdus, en une seule nuit, avaient rendu à ce décavé un peu de son crédit envolé. Avec cinq cents louis qu'on emprunte, on peut tenter la fortune ; et, depuis longtemps, M. de Vaulcomte rêvait de renouveler ses exploits de jadis, de faire sauter la banque comme en 1876. A peine descendu de wagon, il courut au trente-et-quarante, et joua heureusement jusqu'à onze heures du soir. Il revint à son hôtel, fort joyeux, caressant de la main les billets satinés qu'il sentait frissonner dans sa poche. Le second jour, la bonne veine continua. Superstitieux, ainsi que ses pareils, il resta convaincu que, même lui échappant, Thérésine lui portait chance. Il s'endormit aussi allègrement que le premier soir. Le réveil fut moins gai. Il allait sonner le valet de service, lorsque la porte de sa chambre s'ouvrit soudainement. Jacques jeta un grand cri :

— Robert !

— Oui. C'est moi. Je vous poursuis depuis deux jours. Maintenant, je vous tiens ; vous ne m'échapperez plus.

Robert était si pâle, ses yeux si éclatans, que l'effroi de M. de Vaulcomte se changea soudainement en terreur. Néanmoins, il essaya

d'accepter, avec son ironie habituelle, les paroles violentes de son ancien ami.

— Que diable! monsieur mon ex-camarade, on ne surprend pas les gens au lit, ou on leur permet au moins de s'habiller!

Le capitaine eut un geste de mépris. Pendant que le joueur revêtait, en hâte, un costume du matin, Robert alla fermer la porte à double tour et mit la clé dans sa poche.

— Maintenant, causons, reprit négligemment M. de Vaulcomte, puisqu'il paraît que nous avons à causer!

— Assez de mensonges, et plus de comédie! Vous savez parfaitement pourquoi je viens. Vous étiez dans le boudoir de Mme Dawitt. Vous avez tout entendu. Donc, vous n'ignorez pas que je connais vos infamies.

— Des gros mots,.. tout de suite!

— Pas de gros mots, des faits!

Le joueur essaya de prendre une allure dédaigneuse :

— Vous voulez vous battre avec moi?

— Oui.

— Et vous comptez bien me tuer?

— Oui.

— Comme cela, tout de suite, à peine débarqué? Peste, monsieur, vous allez vite en besogne!

En réalité, M. de Vaulcomte avait si peur qu'il en était pâle. Mais cet homme rusé savait, avant tout, rester maître de lui-même. Que de fois, dans le cours de sa vie aventureuse, il s'était tiré d'un mauvais pas, grâce à la féline prudence qui ne l'abandonnait jamais! Depuis quelques minutes, il ébauchait un plan vague pour échapper à cette terrible colère. D'un geste machinal, il prit une cigarette et l'alluma.

— Pardon, monsieur... Ma question vous semblera peut-être indiscrète;.. mais, puisque vous avez le désir de me tuer, vous trouverez du moins naturel que je désire savoir de quelle façon! Vous comptez vous battre à Monte-Carlo?

— Oui. Ce soir. Le plus tôt possible, enfin!

— Vous êtes accompagné de vos témoins, sans doute?

— Deux de mes camarades de la garnison de Nice. Ils attendent les vôtres, ici, dans cet hôtel.

— Fort bien. Vous êtes un homme de précaution. Je vais choisir deux de mes amis... Oh! pas des officiers comme vous! De simples joueurs comme moi...

Jacques semblait plein de sang-froid. Mais on voyait aisément, à la blancheur de ses lèvres, au léger tremblement de ses doigts, qu'il était fort peu rassuré. Si, après tout, son coup d'audace ne réus-

sissait point? Bah! Les niais sont toujours dupés par les habiles. Et depuis longtemps il tenait en médiocre estime ce Robert Clavière, qui ne savait que marcher droit dans la vie.

— Ainsi, monsieur, voilà qui est entendu. Je vais présenter mes témoins aux vôtres. Mais, pardon... Qu'est-ce que nous leur dirons, à ces témoins?

Robert releva la tête. Il sentait un danger dans ces paroles de M. de Vaulcomte, quelque chose comme une raillerie cachée.

— Hé! monsieur, répliqua-t-il, vous savez aussi bien que moi de quelle façon se règlent ces affaires-là! Nous inventerons ensemble un prétexte qui expliquera tout : une querelle de jeu, une discussion politique, ce que vous voudrez!

Un éclair de joie traversa les yeux éteints du joueur. Ce n'était plus Robert qui était son maître, mais lui qui tenait Robert.

— Fort bien imaginé, monsieur, reprit-il. Cependant, vous me semblez méconnaître la réalité de la situation où nous sommes. Vous tenez beaucoup à me tuer, et moi je tiens beaucoup à rester vivant. J'accepte donc une rencontre sérieuse, à la condition qu'elle soit loyale. Pourquoi voulez-vous que j'aille mentir à mes témoins? Une querelle de jeu, une discussion politique, entre nous, des camarades de collège? Allons donc! personne n'y croirait!

La colère de Robert grandissait peu à peu. Où Jacques voulait-il en venir? Le capitaine commençait à craindre que sa vengeance ne lui échappât.

— Alors, dit-il nerveusement, vous aimez mieux avouer votre infamie à vos amis et aux miens?

— Parfaitement, répliqua M. de Vaulcomte d'un ton dur.

— Vous vous déshonorez!

— C'est possible! Mais je déshonore aussi celle qui sera votre femme!

— Misérable!..

Qu'importaient à Jacques les injures? Il touchait au but maintenant.

— Vous êtes un lâche! dit le capitaine. Après avoir menacé une femme, vous vous êtes sauvé. J'arrive afin de vous punir, et, pour la seconde fois, vous vous évadez devant le châtiment! Vous ne comprenez donc pas que l'un de nous deux est de trop? Dans un mois, Mme Dawitt sera ma femme. Il faut que je me batte avec vous, et je me battrai, parce que je le veux! Vous m'avez menacé de tout révéler à vos témoins? Nous verrons si vous osez le faire! Tantôt, à la maison de jeu, ou dans le jardin, peu importe, je vous souffletterai devant tout le monde. Quand le scandale sera public, vous serez bien forcé de me demander raison!

Jacques souriait d'un air ironique :

— Vous oubliez toujours la question des témoins ! Que vous me provoquiez, ici, dans ma chambre, ou que vous me provoquiez devant cent personnes, cela revient au même : je n'en dirai pas moins la vérité aux amis qui voudront bien m'assister. Vous prétendez me forcer à me battre ? Soit. Mais la question n'est pas de savoir si le duel aura ou n'aura pas lieu. Vous voulez, vous, que le vrai motif de notre rencontre soit ignoré. Moi, je ne le veux pas. Vous venez m'insulter dans ma chambre, au saut du lit, à dix heures du matin. Et comme je décline l'honneur de me couper la gorge avec vous, vous me menacez de m'insulter en public ? Faites-le ! Un duel, et je dis tout ! Pas de duel, et je me tais. Je vous laisse vous marier, je disparais même au besoin, si cela peut vous être agréable,.. à condition que vous m'y aidiez un peu, car je vous avouerai que je suis fort gêné en ce moment ! L'argument est sans réplique : ce n'est pas la peine d'insister... Vous m'avez compris.

Oui, Robert avait compris ! A mesure que ce misérable parlait, il sentait sa colère décroître et le sang-froid lui revenir. Il était en présence d'un terrible danger ; il ne pouvait ni se le dissimuler ni éviter de le regarder en face. En provoquant M. de Vaulcomte, il espérait, malgré le dégoût qu'il lui inspirait, trouver un homme qui saurait au besoin payer les félonies commises en mettant l'épée à la main. Ils s'étaient rencontrés si peu souvent depuis le souper de Cannes, en 1876 ! En dépit de ses raisonnemens de l'avant-veille, le capitaine en était resté toujours à l'homme brave et résolu que naguère il avait connu. Décidément son instinct ne le leurrait pas : maintenant il ne voyait devant lui qu'un forban du boulevard, un aventurier lâche et sournois, qui n'hésiterait pas à se couvrir lui-même de honte, pourvu que cette honte rejaillît jusque sur une femme.

Que lui répondre ? Que répliquer à ces paroles infâmes, mais logiques ? Robert aimait éperdument Thérèse. Il allait l'épouser, lui donner le nom que sa mère portait jadis, c'est-à-dire ce qu'il y avait de plus sacré pour lui. Et voilà que le jour où il voulait venger cette femme adorée, il ne le pouvait pas ! Il rencontrait l'ignominie d'un homme, et tout son espoir s'écroulait. Le capitaine restait là, debout, dans cette chambre, pendant que mille idées contraires se heurtaient dans sa tête. Et quelque biais qu'il prît, il aboutissait toujours au même point : M. de Vaulcomte les tenait, Thérèse et lui, en son pouvoir. Aucun moyen de lui échapper. Ce coquin pourrait impunément les menacer l'un et l'autre : tout cela parce qu'ils avaient un secret dans leur vie ! Le capitaine regarda encore son ennemi, qui fumait impertinemment une cigarette ; puis il sortit

moins irrité que désespéré, car il ne savait plus comment se retenir au bord de l'abîme où il se sentait rouler.

XXI.

Restée seule, après le départ de Robert, Thérèse réfléchit à la conduite qu'elle devait tenir. Elle demeurait livrée à elle-même. Jamais plus qu'en cette heure douloureuse elle ne sentit l'isolement profond de sa vie. Ses amis? Elle ne pouvait rien leur confier. Même si Mgr Hyacinthe se présentait à l'improviste, elle devrait demeurer silencieuse et souriante. Tout à coup, elle jeta un cri de joie. Non, elle n'était point seule, puisqu'elle possédait un ami sûr et dévoué comme Nathaniel!

Mme Dawitt n'hésita pas une minute. Elle calcula que, si elle envoyait immédiatement une dépêche à Fresnoy, dès le lendemain matin, Béryot serait auprès d'elle. Il n'ignorait rien de sa vie, d'ailleurs : pas même ses amours avec le capitaine. Depuis son installation à Paris, elle écrivait presque chaque jour à son ancien maître. Et de même, presque chaque jour, celui-ci lui répondait.

Pourtant sa joie de le revoir fut gênée par une inquiétude vague. Nathaniel ne se ressemblait plus à lui-même. Il avait maigri. Un air de lassitude, de tristesse, avait succédé à sa gaîté railleuse d'autrefois. Il paraissait même embarrassé en face de son amie. Thérèse avait ordonné qu'on l'introduisît dans la bibliothèque aussitôt son arrivée.

— Comme je suis heureuse de vous embrasser! dit-elle.

Il la contemplait avec des yeux charmés.

— Ma chère enfant! si vous êtes heureuse, est-ce que je ne suis pas heureux aussi? Il y a tant d'idées communes entre nous, quoique vous soyez une croyante et moi un sceptique! N'ai-je pas deviné le premier tout ce qui dormait dans ce cerveau-là?

Il mettait paternellement la main sur la tête de Thérèse. Brusquement il se leva, et, regardant tout autour de lui :

— Vous ne travaillez plus guère, n'est-il pas vrai, depuis que vous possédez une si belle bibliothèque? Ne voyez pas d'ironie dans mes paroles. Ce n'est qu'un souvenir d'autrefois. Je me rappelle le temps heureux où nous nous désolions, parce que la cargaison de livres n'arrivait pas!

Il resta un moment silencieux, comme si le passé l'absorbait entièrement; puis s'asseyant auprès de Mme Dawitt :

— Aux choses sérieuses, à présent, continua-t-il. Vous m'avez télégraphié que vous aviez besoin de moi : je suis venu.

Alors elle lui dit tout : comment Robert l'avait aimée dès la

première minute; ensuite l'émotion du capitaine, la retrouvant libre et veuve à Paris; et de quelle façon, lui avouant son amour, il lui demandait de devenir sa femme. Pauvre Nathaniel, il savait tout cela aussi bien que Thérèse! Est-ce qu'elle ne le lui avait pas écrit? Et, même, si elle lui eût caché la vérité, ne l'aurait-il pas devinée dès l'abord? Ce qu'il ignorait, c'étaient les menaces de M. de Vaulcomte, et la scène déchirante où la malheureuse avait tout confessé à Robert. En écoutant ce récit pénible, Nathaniel eut un frisson. Certes, il admirait Thérèse de pousser si loin son amour, d'avoir été héroïque au point de se dégrader aux yeux de l'homme qu'elle adorait. Mais le pardon chevaleresque du capitaine le remuait jusqu'au plus intime de son être. Béryot avait trop d'amour pour ne point haïr un rival préféré; il avait l'âme trop haute pour refuser de lui rendre justice. Mme Dawitt s'était bien aperçue que son ancien maître n'éprouvait que peu de goût pour Robert. Jadis, à la Maison-Rouge, il ne s'en cachait pas; et, dans ses lettres, il affectait de parler fort peu de « M. Clavière. » Cette fois, il ressentait une admiration si réelle qu'il exprima franchement sa pensée :

— Ce que vous me dites me rassure, ma chère enfant. J'ai maintenant le ferme espoir que vous serez heureuse. L'homme qui s'est conduit, comme votre fiancé, est mieux qu'un galant homme : c'est un cœur généreux, capable de tous les dévoûmens et de tous les sacrifices. Et cependant...

Il n'osait point achever sa pensée.

— Pourquoi vous arrêter? demanda Thérèse, déjà inquiète.

— C'est que je voudrais vous poser une question délicate... Une femme connaît toujours l'homme qu'elle aime, surtout une femme comme vous. M. Clavière est-il jaloux?

Elle rougit et ne répondit point. Elle comprenait ce que cachait de profond la demande de son ami. Robert pouvait avoir pardonné par un élan de générosité presque surhumaine; qu'adviendrait-il si plus tard la jalousie du passé le ressaisissait subitement? Mais non, elle ne doutait pas de Robert : il était incapable de se souvenir quand il avait promis d'oublier. Est-ce qu'il l'épouserait, s'il n'était pas sûr de lui autant que d'elle-même? Elle ne se disait pas que l'homme, même le meilleur, n'est qu'un être faible et inconstant. A cette heure, Thérèse ne pensait qu'au péril couru par le jeune homme.

— Vous avez eu raison de me faire venir, dit Béryot, puisque vous étiez seule. Rassurez-vous : M. Clavière ne court aucun péril.

— Pourquoi?

— Parce qu'il ne se battra pas. Eh! je vois bien que je vous étonne, ma chère enfant! Si vous étiez moins troublée, moins ner-

veuse, vous auriez été tout de suite de mon avis. Celui qui est assez lâche pour menacer une femme fera tout pour éviter un duel. Rappelez-vous le proverbe espagnol : « Personne n'est brave tous les jours. » M. de Vaulcomte a eu de nombreuses affaires d'honneur sans doute; accidens inévitables avec la vie déshonorée qu'il menait. Mais je vous affirme qu'il ne répondra pas à la provocation du capitaine. Il se battrait peut-être demain avec le premier venu, avec moi, par exemple; pas avec un homme qu'il a mortellement offensé!

A mesure qu'il parlait, Thérèse se sentait plus calme. Non que son inquiétude eût entièrement disparu; cependant, la logique sincère de son maître exerçait sur elle une influence.

Pendant toute la journée, ils ne se quittèrent pas. Nathaniel ne parla plus des confidences qu'il venait de recevoir. Il paraissait préoccupé, presque triste, et comme dominé par une idée qu'il voulait garder pour lui seul. Thérèse le conduisit au Bois et le ramena pour dîner à l'hôtel de Courtival. Elle se réjouissait de passer la soirée en tête-à-tête avec lui, d'évoquer, dans une causerie, les souvenirs de leur vie louisianaise. Mais sitôt qu'ils furent rentrés dans la bibliothèque, en se levant de table, il pria son amie de l'excuser, allégnant des affaires importantes négligées depuis trop longtemps : puisque aussi bien il était à Paris, il en profiterait pour les régler. Thérèse n'insista pas, certaine que Nathaniel ne l'aurait point délaissée sans une nécessité absolue.

— Rentrerez-vous tard? demanda-t-elle seulement.

— Oh! pas du tout : vers onze heures.

— Alors venez me voir; je vous attendrai ici.

Pauvre femme! elle était si heureuse depuis l'arrivée de Nathaniel qu'elle souffrait à la pensée de se retrouver seule.

A peine dans la rue, il héla un fiacre et se fit conduire rue des Fossés-Saint-Victor. La voiture s'arrêta devant une vieille maison, humide et malpropre, que la pioche des démolisseurs devait abattre l'année suivante. Nathaniel descendit prestement du fiacre et s'arrêta au rez-de-chaussée, devant une grande porte. On y voyait, sur une plaque bleue, deux fleurets enlacés, avec ces mots en majuscules :

Salle d'armes pour jeunes gens.

Tous les hommes de trente-cinq ans ont connu jadis le père M***. Cet ancien prévôt de régiment, célébrité de la rive gauche, donnait régulièrement des leçons dans les lycées, dans les collèges et à l'École normale. Avait-il une méthode excellente? Pouvait-on le

comparer aux maîtres tireurs d'aujourd'hui? Peu importe. Il était illustre! Sa renommée remplissait tous les internats, et plus d'un gamin, grisé par le prestige de l'épée, s'imaginait sérieusement que le père M*** était un grand homme. Quand on introduisit Nathaniel dans le logis du vieux professeur, il y eut d'abord une scène assez comique. Aucun des deux ne reconnaissait l'autre! Tant d'années écoulées et tant de générations d'escrimeurs les séparaient du temps passé! Quand Nathaniel se nomma, le vieux bonhomme poussa un cri de joie :

— Ma foi, mon cher ami, vous avez un peu changé depuis 1860! Quel bon vent vous amène? J'ai entendu parler de vous. Je sais que vous avez eu des malheurs, mais il paraît que vous êtes riche aujourd'hui. Ma foi, tant mieux! La fortune a tant d'indulgence pour les gredins qu'elle peut bien sourire quelquefois à un honnête homme. Mais je bavarde... Évidemment vous ne venez pas chez moi sans intention. Est-ce que je puis vous rendre service?

— Un très grand service.

— Bravo!

— Jadis, j'étais un de vos meilleurs élèves. Depuis, j'ai habité la Louisiane pendant plusieurs années. Je faisais des armes tous les jours. Malheureusement, je n'ai pas touché un fleuret depuis trois ans; et, à mon âge, il n'en faut pas plus pour se rouiller.

Le visage du père M*** exprimait une complète stupéfaction.

— Est-ce que par hasard!..

— Oui, j'ai un duel, répliqua froidement Béryot. Du moins je me battrai avant quinze jours. Il faut que je tue mon adversaire, au risque d'être tué moi-même.

Nathaniel avait prononcé cette phrase très simplement, mais avec énergie. Une légère émotion remua le cœur du vieux prévôt. Il comprit que les paroles de son ancien élève cachaient quelque chose de grave. Il soupçonna, qui sait? quelque drame féminin où une passion tardive jetait cet homme déjà blanchi par l'âge.

— Je comprends, dit-il, vous voulez que je *vous tâte?*

— Oui. De plus, tâchez qu'on ignore ma visite chez vous. J'y tiens; car je pouvais aller dans une salle quelconque, au lieu de vous déranger à neuf heures du soir.

— Diable! c'est donc mystérieux?

— Très mystérieux et très pressé.

— Eh bien! je vous attendrai demain matin, à sept heures. Mes élèves n'arrivent guère avant neuf heures. Nous aurons le temps de travailler.

Avec toute la délicatesse d'un vieillard qui a connu bien des souffrances dans sa vie, le maître d'armes désira savoir ce que Natha-

niel avait fait depuis son départ de l'université : il apprit ses premiers mécomptes aux États-Unis, et le bonheur retrouvé dans les solitudes de la Maison-Rouge. Puis on reparla du passé, du bon vieux temps où le père M*** s'écriait d'une voix de stentor, ébranlant la salle d'escrime de Sainte-Barbe : « Allons, messieurs, apprenez à devenir des chevaliers français ! » Lorsque Nathaniel quitta la rue des Fossés-Saint-Victor, il se sentait plus léger d'esprit, presque joyeux. Thérèse s'en aperçut, dès qu'il entra dans la bibliothèque, un peu après onze heures.

— Ce n'est pas pour vous faire un reproche, dit-elle avec un sourire; mais votre promenade dans Paris vous a plus égayé que toute une journée passée avec moi !

— Les vieux Parisiens sont incorrigibles, ma chère ! Le boulevard les rajeunit.

Elle aurait voulu ne point lui parler des inquiétudes qui la poignaient. Ce fut Nathaniel lui-même qui aborda ce sujet douloureux. Il mettait un soin délicat à panser les blessures de la pauvre femme, de même que fait un habile chirurgien. Et, maintenant, il essayait de la rassurer, de lui montrer l'avenir sous des couleurs moins tristes, malgré les angoisses qu'elle ne parvenait pas à cacher. Lorsqu'elle lui parlait de Robert (et elle en parlait presque tout le temps), il lui répétait ses argumens favoris. Le capitaine l'aimait, il allait l'épouser : donc elle serait heureuse. Elle n'avait même pas à craindre pour lui; ce duel tant redouté n'aurait pas lieu. Et quand elle répliquait que, s'il n'avait pas lieu, en effet, elle et lui seraient à la merci de M. de Vaulcomte, Béryot trouvait encore de nouvelles objections à lui opposer. Est-ce que tout ne s'arrange pas? Et comme l'on a tort de se préoccuper du lendemain ! M. Clavière ne se battrait pas, parce qu'on ne se battait pas contre M. de Vaulcomte. Que valaient les calomnies d'un misérable contre une femme dont la vertu était consacrée, contre un homme dont la loyauté était proverbiale? Nathaniel rendait à Thérèse le plus grand des services : il calmait son esprit surexcité, il apaisait sa nature nerveuse. Quand ils se séparèrent à une heure avancée, Mme Davitt était moins découragée. D'ailleurs, elle recevrait le lendemain une longue lettre de Robert, sans doute, et cette pensée lui faisait du bien.

Lorsqu'ils se retrouvèrent pour le déjeuner, la jeune femme remarqua de nouveau la bonne humeur de son ami. Le normalien se frottait les mains. Très content, le père M*** ! Décidément, trois années de paresse n'avaient rien fait perdre à Nathaniel de son ancienne habileté. Sans doute le poignet manquait un peu de souplesse et les jambes d'élasticité; mais il avait gardé ces ripostes vives et

ces attaques foudroyantes, qui provoquaient jadis l'admiration de Phinéas.

— Vous attendiez des nouvelles de M. Clavière, ma chère enfant; en avez-vous reçu?

— Le rapide de Marseille arrive assez tard. Je n'aurai point de lettre avant une heure.

Elle achevait à peine que la cloche de l'hôtel retentit dans le silence de la cour. Elle devina tout de suite : c'était *lui!* Déjà de retour? Le cœur de Thérèse battait à rompre. Qu'est-ce que Robert allait lui dire? Qu'est-ce qu'elle allait apprendre?

C'était Robert, en effet. Il avait médité, pendant les seize heures de son voyage. Comme un homme habitué aux rudes épreuves, il avait regardé bien en face la situation violemment critique où il se trouvait jeté. Il aimait Thérèse; il l'aimait assez pour que l'aveu terrible de la jeune femme n'eût en rien entamé son respect et son admiration. Restait M. de Vaulcomte. Que faire pour se débarrasser de cet homme? Il ne pouvait pas admettre cependant que le secret de sa compagne appartînt à ce misérable. Mille projets contradictoires se heurtaient dans son esprit. Puisqu'il ne trouvait rien de bien, il demanderait conseil à Thérèse. En toute autre occasion, il eût gardé son tourment pour lui seul. Maintenant il sentait le besoin de recourir au bon sens si net et si précis de Mme Dawitt.

Quand on l'introduisit dans la bibliothèque, il fut étonné d'abord de la voir presque tranquille. Mais il comprit tout de suite en la trouvant avec Nathaniel. Le charme du maître agissait sur l'élève. En apercevant son fiancé, Thérèse courut vers lui :

— Eh bien? s'écria-t-elle d'une voix un peu tremblante.

Sans périphrase, Robert leur dit tout. Il raconta cette scène brutale, dans une chambre d'hôtel, où sa loyauté, son courage s'étaient brisés contre la lâcheté d'un homme. Elle écoutait, muette, la tête baissée. Et une ride se creusait sur son front blanc, et l'amertume de ses souvenirs la prenait à la gorge. Toutes les réflexions faites par Robert, elle les faisait à son tour. Elle se révoltait à la pensée de rester l'esclave d'un être vil et dégradé. Non-seulement il posséderait son secret, à elle, mais encore son secret à lui, Robert. Eh bien! cela ne pouvait pas être! Quoi! ces deux hommes se rencontreraient, et M. de Vaulcomte oserait regarder en face le capitaine! La malheureuse sentit qu'elle touchait à une heure décisive de sa vie. Elle releva la tête, et d'une voix ferme :

— Écoutez-moi, Robert : notre existence à tous les deux dépendra de ce que je vais dire et de ce que vous répondrez. Je crois

que je vais remplir mon devoir; quoi qu'il arrive, ne doutez jamais ni de ma franchise ni de mon amour.

Mme Dawitt était fort pâle, Robert la contemplait presque effrayé, ne comprenant pas. Déjà Nathaniel se levait pour se retirer; elle le retint d'un geste :

— Restez! vous êtes mon ami. Je désire que vous m'entendiez.

Prenant la main de Robert, elle ajouta avec une tendresse infinie :

— Je vous aime de toute mon âme! Vous connaissez ma vie entière, je ne vous ai rien caché ; rien, ni ce que j'ai fait de bien, ni ce que j'ai fait de mal. L'autre jour, dans un accès de bonté enthousiaste, vous m'avez serrée entre vos bras, nommée votre femme. Ah! votre cœur en ce moment-là était bien près du mien! Depuis vous avez réfléchi peut-être. L'aveu que vous seul deviez recevoir, un autre l'a entendu. Ce passé sur lequel vous jetiez l'oubli, un autre l'a découvert. Je ne veux pas qu'il y ait entre nous un mécompte ni une surprise. Je vous rends votre parole : vous êtes libre!

— Thérèse, vous ne m'aimez plus!

— C'est parce que je vous aime que je parle ainsi. Je tiens votre pardon de votre générosité, non pas de votre volonté réfléchie. Tant que mon secret n'était qu'à vous seul, vous pouviez m'épouser. Aujourd'hui...

— Aujourd'hui, rien n'est changé! Je vous épouse parce que je vous aime, parce que je vous estime, parce que je vous respecte! Où serait la justice si notre bonheur à tous les deux dépendait de la volonté d'un misérable? Où serait la conscience si nous n'étions pas assez forts pour le mépriser?

Elle se laissa glisser dans ses bras, oubliant la présence de Nathaniel, qui les regardait, le front plissé, mais les yeux pleins de larmes, avec un mélange d'ironie douloureuse et d'involontaire émotion.

— Bien dit, monsieur! s'écria-t-il. Seulement, Mme Dawitt et vous, commettez une petite erreur : vous n'avez rien à craindre de M. de Vaulcomte.

Et comme ils restaient stupéfaits tous les deux :

— Je vous donne ma parole d'honneur que, dans quinze jours, vous serez débarrassés de lui.

XXII.

Sans la maison de jeux qui le déshonore, Monte-Carlo serait un enchantement. Nulle part la mer n'est d'un bleu plus intense et le

ciel d'un éclat plus doux. La nature s'est plue à créer un merveilleux paysage, embaumé par les orangers et les citronniers en fleurs : les hommes sont venus, et le paradis s'est changé en enfer. Rien de plus lamentable que de voir ces poétiques avenues, où les coquines de tous les mondes coudoient les aventuriers de tous les pays.

Nathaniel gardait précieusement dans sa mémoire le récit du capitaine. Il savait où trouver M. de Vaulcomte. Mais comment se lier avec lui? Il fallait agir assez rapidement pour que Thérèse fût bientôt rassurée, et assez habilement pour que Jacques n'eût aucune méfiance. On n'est pas vainement un normalien, successeur d'About; on n'a pas mené pour rien la vie joyeuse d'un écolier farceur. Béryot avait été préoccupé tout d'abord par le désir de sauver son amie : maintenant la gaîté habituelle de son caractère reprenait le dessus. Il s'amusait déjà de la petite comédie qu'imaginait son esprit ingénieux.

De coutume, M. de Vaulcomte descendait de sa chambre vers dix heures et demie. Il retenait sa place au trente-et-quarante, et s'installait à une table de restaurant, toujours la même. Les joueurs n'ont guère d'appétit. La passion des cartes remplace tous les autres goûts un peu vifs. Jacques mangeait assez vite, et ce matin là, il ne semblait guère disposé à remarquer le voisin que le hasard lui donnait. Celui-ci se tourna tout à coup vers M. de Vaulcomte, et d'un ton très insinuant :

— Excusez-moi, monsieur, si je vous importune : voulez-vous me permettre de vous demander un petit renseignement?

Le gentilhomme décavé eut le geste las d'un penseur qu'on trouble au milieu des plus graves méditations. Décidé à ne se laisser rebuter par rien, Béryot reprit tranquillement :

— Voici ce dont il s'agit, monsieur. Je suis arrivé à Monte-Carlo ce matin. Vous savez,.. quand on a eu beaucoup à travailler...

Et il ébauchait un sourire vaguement niais.

— J'étais notaire, monsieur... Notaire dans une petite ville...

La physionomie du gentilhomme exprima un souverain mépris :

— Eh! que voulez-vous?..

— De grâce, laissez-moi finir. Après vingt ans de labeur, je me suis retiré avec une certaine fortune. De plus, j'ai recueilli dernièrement un héritage sur lequel je ne comptais pas du tout : cinq cent mille francs! C'est une somme, n'est-il pas vrai? Alors l'idée m'est venue d'en risquer une partie à la roulette. Vous trouvez cela ridicule? C'est qu'on raconte, chez nous, des choses si extraordi-

naires sur les jeux de Monte-Carlo! Il paraît qu'on peut doubler sa fortune en vingt-quatre heures!

Et toujours avec un rire *bêbête*, Nathaniel examinait M. de Vaulcomte, qui trouvait déjà son voisin très intéressant. Il sourit, et railleusement :

— Je comprends. Vous me supposez un habitué de ce pays enchanteur, et vous désirez me demander quelques conseils?

— Précisément. Et si je ne craignais d'abuser...

— Ne craignez pas, cher monsieur! Le Christ a dit : « Aidez-vous les uns les autres! »

Dès son arrivée, Nathaniel Béryot s'était affublé d'un nom paisible. Il s'appelait, pour la circonstance, Henri Bernard. Ravi de l'aubaine, M. de Vaulcomte, en quelques paroles, commença d'initier son nouvel ami aux mystères du trente-et-quarante et de la roulette. Le normalien l'écoutait d'un air naïf qui remplissait de joie le gentilhomme. Le bon imbécile! Et comme ce serait amusant et facile de duper un pareil gobe-mouches! Le prétendu tabellion prenait le parti de tout admirer. N'était-ce pas le meilleur moyen de plaire à son compagnon? Après avoir savouré une tasse de café, Jacques proposa enfin d'entrer dans la maison de jeux.

— Bien sûr, vous vous moquerez de moi, reprit Nathaniel. Mais je n'oserai jamais m'asseoir devant une de ces grandes tables. Comme vous seriez bon, si vous vouliez bien...

— Quoi donc, cher monsieur Bernard?

— Me permettre de vous confier mon argent! Je vous prierais de jouer à ma place. Nous serions comme des associés.

Chacun de ces mots réjouissait davantage M. de Vaulcomte. Il la croyait pourtant bien éteinte, la race de ces bourgeois de province qui se laissent plumer comme ils auraient pu faire au temps d'Henry Monnier et de Gavarni. Alors, c'était donc vrai, elle existait encore? Et le ciel, enfin souriant, après tant d'orages, permettait au décavé de rencontrer au bon moment un des plus rares spécimens de cette espèce déjà disparue. Les arrangemens furent vite conclus : Henri Bernard remit à « son associé » une somme de dix mille francs. Celui-ci se chargea de les faire « travailler » au profit de la communauté.

Il arrive qu'un aigrefin n'ait pas les méfiances d'un honnête homme; d'autre part les joueurs, à la fois superstitieux et craintifs, ont des crédulités vraiment extraordinaires. Un autre se serait dit que, pour un provincial, M. Henri Bernard déposait son argent d'une façon trop allègre entre les mains d'un inconnu. M. de Vaulcomte jugeait, au contraire, cette conduite fort naturelle. On veut jouer

et l'on est timide? Eh! mon Dieu! c'est bien simple! On s'adresse à un habitué, qui vous aide de ses conseils et de son expérience. Cette explication donnait un air de vraisemblance à toute l'aventure. D'ailleurs, pourquoi le gentilhomme eût-il trouvé suspectes les naïvetés d'Henri Bernard? Cet homme, de taille fluette et mince, aux cheveux déjà blanchis, à l'apparence chétive, ne pouvait inspirer ni doute ni soupçon. Certes, les mains petites et les pieds fins de l'étranger n'appartenaient guère à un provincial qui s'avoue un peu gauche et un peu lourd; la flamme du regard, si extraordinaire chez Nathaniel, aurait dû inquiéter M. de Vaulcomte. D'abord, celui-ci n'était pas observateur : ensuite, il luttait sans le savoir contre un être dix fois plus spirituel que lui. Béryot tenait le plus souvent les yeux baissés avec un sourire niais, figé aux coins de ses lèvres. Enfin, il confiait des billets de banque à son associé : cet argument vainqueur possédait une éloquence persuasive!

Pendant les deux ou trois premiers jours, Nathaniel tint fidèlement compagnie au décavé, qui, grâce à lui, redevenait riche et presque insolent. En effet, la *communauté* était heureuse, et Jacques gagnait beaucoup de billets de mille francs, comme au temps de sa belle jeunesse. Il retrouvait son audace d'autrefois. La confiance dans sa force, pour le lutteur, est la moitié du succès. Bientôt Béryot se lassa de passer la journée entière dans l'ennui d'une salle de jeux.

— Je me confie entièrement à vous, dit-il à Jacques... Moi, je vais faire quelques promenades. Par ces claires journées d'été, ce pays est superbe!

M. de Vaulcomte s'inquiétait fort peu de la présence ou de l'absence de M. Henri Bernard, notaire : il gardait la caisse et n'en demandait pas davantage. De plus, une circonstance imprévue se présenta juste à point pour expliquer l'indifférence de son associé. Parmi les étrangers établis à la Condamine, aux portes de Monte-Carlo, se trouvait une jeune Anglaise, très malade de la poitrine. Miss Dorothy Hollfer habitait avec sa tante, la seule parente qui lui restât. La phtisie dévastait lentement toute cette famille. Miss Hollfer,— ou plutôt miss Dolly, comme on l'appelait, — n'avait pas plus de vingt-deux ou vingt-trois ans. Elle se savait condamnée et semblait très résignée au sort inévitable et prochain qui la frapperait. Nathaniel fit sa connaissance un soir, comme elle rentrait en voiture avec sa tante. Le cocher, fort brutal, prétendait qu'on ne le payait pas assez cher. Béryot, qui rêvait aux étoiles, dut intervenir et corriger vertement le drôle.

Miss Lambs, la tante de Dolly, le remercia chaleureusement, avec

une mimique exubérante qui accompagnait ses moindres paroles. La jeune fille regardait, non sans intérêt, cet homme de cinquante ans, aux allures fines, qui répondait, avec une simplicité modeste, à des complimens un peu exagérés. A côté de Dolly, gravement assis sur son derrière, un caniche café au lait, nommé Bibelot, examinait l'étranger de ses yeux intelligens et vifs. Nathaniel escorta les deux femmes jusqu'à leur maison, et promit d'aller les voir, puisqu'on voulait bien l'y convier. Il tint parole dès le lendemain, et conquit aussitôt l'amitié de la jeune fille. La pauvre enfant goûtait, grâce à lui, le seul plaisir qui lui fût encore permis. L'esprit de Béryot, son inépuisable érudition, les anecdotes gaies dont il semait ses récits, amusaient beaucoup Dolly et la faisaient rire aux larmes, d'un rire toujours coupé par une toux sèche et douloureuse ; mais qu'importait à la petite Anglaise? Elle disait souvent :

— Puisque je n'y suis pas pour longtemps, qu'on me laisse au moins m'amuser pendant que j'y suis!

Miss Hollfer était gracieuse, menue plutôt qu'amaigrie par le terrible mal qui la dévorait. Nul en la voyant ne l'aurait condamnée à mort. C'était un arbuste charmant rongé à l'intérieur par un insecte invisible. Elle avait vu tous les siens disparaître les uns après les autres. Maintenant, c'était son tour : elle attendait. Sa bonne humeur semblait inaltérable. Son rire, sans doute, sonnait quelquefois bien faux, mais, pour s'en apercevoir, il fallait la patiente attention d'un Béryot. Celui-ci prit l'habitude d'aller chaque jour voir Dolly à la Condamine; le soir, les deux Anglaises le retrouvaient dans les jardins de Monte-Carlo. Certes, la jeune fille s'étonnait un peu qu'un M. Henri Bernard, simple bourgeois de province, fût un homme si supérieur. Alors elle se disait à elle-même :

— Bah! je n'ai pas le temps de m'occuper de tout cela! Je suis forcée de mettre les bouchées doubles!

Miss Lambs partageait l'enthousiasme de sa nièce pour leur nouvel ami. Nathaniel connaissait à fond la littérature anglaise. La vieille fille pouvait bavarder à son aise sur des sujets qui lui tenaient à cœur. Elle n'en demandait pas davantage. Infortunée miss Lambs! elle ressemblait à Dolly, comme une caricature ressemblerait au tableau de maître d'après lequel on l'aurait copiée. La nièce, jolie, avec les cheveux noirs, les yeux bruns et la peau blanche; la tante, prétentieuse, avec les cheveux frisés au fer, les yeux soulignés au crayon noir et les joues couperosées!

Béryot ne quittait plus les deux femmes ; à peine voyait-il M. de Vaulcomte à l'heure des repas. Depuis quelques jours, celui-ci se montrait d'une humeur moins joyeuse. La veine tournait; décidé-

ment, la banque reprenait, un à un, tous les billets de banque d'abord conquis par l'heureux joueur. Tant et si bien qu'un beau matin, Jacques fut obligé de demander à son associé dix autres billets de mille francs.

— Nous sommes donc bien malheureux maintenant? dit Henri Bernard avec un air un peu mécontent.

— Très malheureux. J'ai perdu non-seulement notre gain, mais encore mon argent et le vôtre.

— Diable!

— Je n'ai pas voulu vous ennuyer tous ces jours-ci. Vous filiez le parfait amour avec votre Anglaise...

Il y eut une légère contraction sur le visage de Nathaniel; mais elle disparut bien vite.

— A propos, tous mes complimens, mon cher. Elle est ravissante, cette petite! J'y pense! Avez-vous toujours confiance en moi, malgré les désastres que j'ai subis?

— Parfaitement. Quelle somme désirez-vous?

— Quinze mille francs.

— Je vais chercher l'argent à l'hôtel et je vous l'apporte.

Jacques ne souhaitait pas d'autre réponse. La même vie recommença. M. de Vaulcomte continuait de jouer et Nathaniel d'aller voir les deux Anglaises. Un après-midi, celui-ci trouva Dolly un peu triste.

— Qu'avez-vous donc, ma chère enfant? dit-il en lui baisant la main.

— J'ai peur d'être obligée de quitter La Condamine. Les médecins sont stupides. Ils savent très bien que je suis perdue : rien ne peut me sauver : et ils s'obstinent à me faire changer de place! Que je sois ici, à Menton ou à Madère, qu'est-ce que cela fait? La chaleur ne m'empêchera pas de mourir!

Elle disait cela en éclatant de rire, en montrant ses dents blanches; et Nathaniel l'écoutait, le cœur serré, car chaque jour il voyait les progrès du mal.

— Mon Dieu! reprenait gaîment Dolly, les docteurs se disent peut-être que je vais rester en place pendant l'éternité : ils me donnent du mouvement pendant que je suis encore vivante!

Miss Dorothy Hollfer partit, en effet, pour Madère quelques jours plus tard. Béryot en éprouva un vrai chagrin.

— Pauvre enfant! murmura-t-il. Elle ne se doute guère qu'elle m'a aidé à sauver Thérèse!

Sans le prétendu *flirt* avec la jeune Anglaise, jamais M. de Vaulcomte ne se serait expliqué les absences d'Henri Bernard.

Comment! un individu s'associe avec un autre joueur, il lui confie son argent, et il ne surveille même point la partie! D'ailleurs, la déveine ne se lassait pas. Nathaniel dut, pour la troisième fois, puiser dans son portefeuille. M. de Vaulcomte ne pouvait guère se méfier d'un homme, en vérité, parce qu'il lui donnait complaisamment de l'argent!

Miss Dorothy Hollfer était partie depuis une semaine, quand un soir, après le dîner, Jacques dit brusquement :

— Décidément, mon cher, ici nous perdons trop. J'ai envie de tailler une banque à Nice. Qu'en pensez-vous?

— Soit! répliqua Nathaniel en tressaillant.

C'est qu'enfin le moment était venu, ce moment que le normalien espérait depuis plus de trois semaines. Il avait demandé quinze jours à Thérèse; et, depuis un mois bientôt, il jouait sa comédie ridicule de provincial imbécile. Il reprit d'un ton léger :

— Vous avez raison. Je suis superstitieux... Nous aurons peut-être plus de chance au baccarat qu'au trente-et-quarante.

Quelques heures plus tard, ils entraient tous les deux dans un des cercles de Nice. Jacques en faisait partie, et le règlement lui permettait d'amener Nathaniel avec lui.

— La banque est aux enchères! criait une voix sonore au moment où ils pénétraient dans la grande salle de jeux illuminée.

— Deux cents louis, répliqua froidement M. de Vaulcomte.

Puis se tournant vers son compagnon :

— Bernard, êtes-vous de moitié avec moi?

— Ma foi, non. Jouez d'abord tout seul; nous verrons ensuite.

Chacun choisit sa place. Béryot s'assit au numéro 1, à côté de Jacques, qui commença de *tailler* avec son air résolu et hautain. Un grand changement s'opéra subitement sur le visage du normalien. Henri Bernard redevenait Nathaniel Béryot. Les yeux retrouvaient leur flamme disparue; le regard prenait son acuité pénétrante, comme chez les êtres que fait agir une énergique volonté. L'heure sonnait enfin! Béryot tenait l'ennemi guetté depuis si longtemps! Mais nul ne faisait attention à lui : autour d'une table de baccarat, personne ne s'occupe de son voisin. On ne songe qu'à soi-même et au banquier. Une demi-heure se passa de la sorte. Tout à coup, d'un geste nerveux et rapide, Béryot laissa tomber sa main sur la main de Jacques :

— Vous trichez! dit-il d'une voix mordante.

Il y eut un tumulte. Tout le monde se leva : on parlait, on pérorait, on tâchait de s'expliquer. Et les interrogations se croisaient,

vives et heurtées, pendant que cinq ou six joueurs s'accrochaient après M. de Vaulcomte pour l'empêcher de se précipiter sur Nathaniel. Les uns et les autres quêtaient des renseignemens. Quel était ce monsieur? D'où venait-il? Qui l'avait présenté au cercle? L'étonnement devint de la stupeur quand on apprit que cet étranger était un ami de Jacques. Alors les bons joueurs se regardèrent d'un air idiot! Ils ne comprenaient plus! M. de Vaulcomte, non plus, ne comprenait pas. Quelle folie avait soudainement traversé la tête de cet Henri Bernard? Au surplus, l'heure n'était pas aux réflexions. Quand un scandale pareil se produit, les conséquences sont inévitables. L'insulté provoque l'insulteur; les deux hommes échangent leurs cartes, et tout doit se terminer sur le terrain.

Nathaniel était sorti, très calme, et, pendant ce temps, les habitués du cercle entouraient Jacques, afin de lui prouver leur sympathie ou leur amitié. Non que les membres du club eussent beaucoup d'estime pour l'aventurier; mais enfin on croyait être à peu près certain qu'il ne trichait pas.

M. de Vaulcomte ne s'expliquait pas cette injure gratuite lancée par son associé de la veille. Pourquoi? Sous quel mobile? Était-il sincère, ou ne l'était-il pas? Comment! depuis trois semaines, ils vivaient presque intimement l'un à côté de l'autre, et une telle communauté d'intérêts aboutissait à un pareil outrage? Et puis par quelle aberration d'esprit cet Henri Bernard, ce personnage niais et craintif, osait-il provoquer un adversaire aussi dangereux que M. de Vaulcomte? Le soupçon ne lui venait pas encore que le prétendu notaire jouait une comédie. Comment deviner aucun rapport, même lointain, entre cet homme et Robert?

Rentré à l'hôtel, Nathaniel écrivit une longue lettre à Thérèse. Après l'avoir relue, il haussa les épaules et la déchira en mille morceaux. Qu'importait sa confession dernière à cette femme qui en aimait un autre? Il adorait Mme Dawitt, il allait jouer sa vie pour elle, et il en était heureux, voilà tout. Il ouvrit la fenêtre de sa chambre et s'accouda au balcon, respirant l'air doux de la nuit. Il avait de noirs pressentimens; peut-être ne tuerait-il M. de Vaulcomte qu'à la condition d'être aussi tué par lui. Eh bien! soit, après tout. Il mourrait! Quand on a vécu toute une existence d'homme, que peut-on regretter si on ne laisse rien ni personne derrière soi? En somme, il était plus à envier qu'à plaindre : il aurait la joie de mourir pour l'être qu'il aimait le plus au monde!

Restait la question des témoins. Jacques en trouverait facilement, puisqu'il était dans son milieu familier. Mais comment ferait-il, lui Nathaniel, qui ne connaissait personne à Nice? Il n'hésita pas.

Le lendemain, de bonne heure, il alla droit à la caserne et demanda l'adresse du colonel du 111e de ligne. Au collet des soldats, il avait remarqué que ce régiment tenait garnison dans la ville. Arrivé chez le colonel, Nathaniel lui raconta son histoire; comment, venu à Monte-Carlo pour se distraire, il s'était pris de querelle, à l'improviste, avec M. de Vaulcomte. Il suffisait que l'officier entendît le nom de l'aventurier pour qu'il donnât tout de suite raison à cet inconnu qui se présentait chez lui.

— Vous avez une mauvaise affaire sur les bras, monsieur, dit-il en hochant la tête. Je connais de nom votre adversaire. Sa réputation est assez mauvaise. Il est bon tireur, à ce qu'on m'a raconté. Et vous, tirez-vous bien?

— Plutôt bien que mal, mon colonel. Et puis j'ai la conscience nette, et cela compte pour quelque chose!

Béryot prononça ces paroles avec une fierté si noble, que l'officier lui tendit la main par un élan de sympathie.

— Bien, monsieur! Je prierai deux lieutenans de vous assister.

Béryot remercia chaleureusement le colonel, et rentra chez lui, afin d'attendre les amis de Jacques. A midi, les quatre témoins étaient d'accord. Il fut convenu qu'on se battrait à l'épée, avec le gant de salle, dans le jardin d'une propriété particulière. Chacun des adversaires serait assisté d'un médecin, et il faudrait intervention de tous les deux pour que le duel cessât. Les deux officiers du 111e revinrent annoncer à leur client quelles étaient les conditions arrêtées.

— C'est à merveille, messieurs, répliqua-t-il en souriant. Mon honneur est entre vos mains : je suis tranquille!

Les jeunes gens croyaient devoir prendre une mine de circonstance : ils s'aperçurent bientôt que la bravoure de Béryot ne laissait rien à désirer. Celui-ci les invita à déjeuner, et, pendant tout le repas, il fut étincelant d'esprit. Le plus jeune des convives, Louis de Graney, arrivait de Coléah. Le normalien lui parla de cette petite ville comme un homme qui sait l'Algérie par cœur. Le plus âgé, Paul Humbert, était Basque : et Béryot connaissait toutes les légendes de ce beau pays, plein de poésie et de soleil. Cet après-midi resta dans le souvenir des deux lieutenans comme un des plus charmans de leur vie. Ils rencontraient si peu souvent un pareil causeur! On eût dit que, se sachant près de sa fin, Nathaniel voulait se montrer, pendant les dernières heures de sa vie, plus brillant que jamais. Éblouissant de verve, d'une gaîté infatigable, mais un peu nerveuse, il étonnait surtout Paul Humbert. L'officier éprouvait une véritable sympathie pour ce galant homme, qui allait se battre avec un pareil entrain.

— Bah! mon cher lieutenant, ne faites donc pas attention! Et surtout ayez confiance en moi. Vous verrez que je joue assez bien de l'épée!

Quand on arriva sur le terrain, Louis de Graney et Paul Humbert ne reconnurent plus leur compagnon de quelques heures. Le sourire disparaissait de ses lèvres. Il redevenait très calme, très froid, absolument maître de lui. Une volonté si ferme luisait dans ses yeux éclatans, que Jacques, en le regardant, demeura stupéfait. Peut-être alors M. de Vaulcomte eut-il la prescience de la vérité. Peut-être devina-t-il qu'il se trouvait devant l'homme qui châtierait toutes ses iniquités anciennes! Les deux adversaires furent placés en face l'un de l'autre, et Paul Humbert dit d'une voix grave :

— Allez, messieurs!

On vit tout d'abord qu'ils voulaient s'étudier, se *tâter*, avant de commencer la partie sérieuse. Brusquement Nathaniel attaqua M. de Vaulcomte, et d'une façon si violente que celui-ci rompit de plusieurs pas. Béryot redoubla de nervosité et de vigueur; les épées se froissèrent encore une fois, puis les deux hommes se fendirent en même temps. Il y eut un grand cri. Le fer de Nathaniel traversait le cœur de son ennemi. Jacques râlait sur le sol, l'écume aux lèvres, livide, hideux, et Béryot s'affaissait évanoui entre les bras de ses témoins. L'épée du gentilhomme, entrée sous le sein droit, avait percé le corps de part en part.

Nathaniel rouvrit les yeux soudain; d'un geste faible de la main, il fit signe à Paul Humbert de venir à lui.

— Est-*il* blessé? murmura-t-il.

— Mort!

Un éclair de joie flamba dans le regard de Béryot, qui respirait péniblement; on voyait qu'il souffrait beaucoup, qu'il faisait un effort presque surhumain pour parler.

— Vite!.. vite!.. écrivez, je vous en prie... Un mot... tout de suite... au télégraphe...

Et, se retenant à cette vie qu'il sentait lui échapper, il put dicter ces mots, que le lieutenant traça au crayon sur son calepin :

« Il est mort. Vous êtes libre. Adieu. Je vous aimais... »

XXIII.

Nathaniel ne devait pas succomber. Quand une blessure d'épée n'est point mortelle, elle guérit assez vite. Combien de rencontres, après lesquelles les adversaires, grièvement atteints, se sont remis

en quelques semaines? Le duel ayant eu lieu à Nice, on avait transporté le normalien dans une de ces propriétés qui sont la parure de l'Esterel. Aussitôt le télégramme reçu, Thérèse avait pris le train et était venu s'installer au chevet de son ami. Elle et Robert éprouvaient une profonde gratitude pour cet homme généreux, dont le dévoûment assurait leur avenir. Que craignaient-ils maintenant? Quel danger nouveau pouvait les atteindre? Le secret fatal, mort avec M. de Vaulcomte, ne les menacerait plus. Thérèse seule connaissait la dépêche dictée par Béryot d'une voix défaillante. Le capitaine ne voyait en lui qu'un ami sûr et fraternel. Il se disait que personne au monde, à présent, ne pourrait jeter à la face de Mme Clavière le passé maudit et détesté.

La convalescence de Nathaniel et le départ de Thérèse donnaient des loisirs à Robert : il en usa pour réaliser un rêve doucement caressé. A l'entrée de la forêt de Fontainebleau, entre Chailly et Barbizon, se dresse une grande villa presque perdue au milieu des fleurs et des arbres. Dès que le jour du mariage fut fixé, le capitaine se rendit acquéreur de cette propriété, qui appartenait à un riche financier. Une armée d'ouvriers envahit la maison : le fiancé voulait qu'elle fût digne de son adorable compagne. On tendit les murs d'étoffes précieuses; le mobilier, en bois de santal incrusté, fut délicatement choisi par les soins mêmes de Robert. Il venait de l'exposition d'Anvers, et le capitaine fut contraint de le disputer à prix d'or à un banquier juif de Vienne. La pièce, qui servirait de chambre à coucher à la jeune femme, fut la copie exacte de celle qu'elle occupait à la Maison-Rouge. Robert se la rappelait minutieusement. Il conservait un si fidèle souvenir des quelques jours vécus en Louisiane! Pour le jardin et le parc, il se confia à l'un des premiers artistes de Paris. Bref, en trois semaines, la demeure lourde et cossue de l'homme de bourse fut transformée, comme par une baguette magique, en un véritable paradis.

L'annonce du mariage souleva peu d'émotion : tout le monde l'attendait. D'ailleurs, à cette époque de l'année, Paris n'est plus à Paris. Les élégans se sauvent à l'étranger, aux eaux ou à la mer. Cette heureuse circonstance permit aux deux jeunes gens de satisfaire un de leurs plus chers désirs. Ils n'aimaient guère ces longues cérémonies célébrées en grande pompe, où le peuple fait la haie pour admirer les toilettes; où des artistes illustres chantent d'une voix grasse des *Agnus Dei* que personne n'écoute; où pas un des assistans n'est recueilli, parce que tout le monde bavarde : si bien qu'un mariage est comme une scène de comédie, et que l'accessoire devient la chose importante, pendant que la bénédiction nuptiale n'est plus que l'accessoire!

Eux, au contraire, se marieraient dans une humble église de campagne, sans luxe, sans tapage, sans fracas. Des indifférens ne chercheraient pas à lire sur leur visage quelles émotions ils éprouvaient. Leurs témoins et quelques amis : rien de plus. Il arrive d'habitude que les curés des différentes paroisses s'entendent pour ne pas se « voler leurs messes ; » mais l'influence de Mgr Hyacinthe devait aplanir tous les obstacles.

Par une splendide journée d'été, Robert et Thérèse arrivèrent dans l'église de Chailly, calmes et sourians, appuyés l'un sur l'autre, au milieu des beautés radieuses d'une campagne chaude et parfumée. La vieille chapelle est assez loin du village. A droite, le cimetière clos de murs tout blancs et rempli de fleurs vivaces ; à gauche, un petit bois de chêne où les oiseaux gazouillent follement. Il faut traverser un coin de ce bois pour arriver à l'église ; et les jeunes gens entendaient sur leur passage le chant des fauvettes, qui leur souhaitaient la bienvenue. Nathaniel, très pâle encore et à peine remis de sa blessure, servait de témoin à Thérèse avec le capitaine de Grissac. Durant les longues heures où Mme Dawitt le veillait, Béryot et la jeune femme s'étaient pour ainsi dire tacitement compris. Pas un mot, pas une allusion ne devait jamais rappeler la fin de la dépêche envoyée de Nice : « Adieu, je vous aimais. » Mais, pendant les trois quarts d'heure de la messe, Thérèse ne put s'empêcher de penser douloureusement à la tristesse de son vieil ami. Certes, il souffrait tout bas de la perdre ainsi pour jamais ! Cependant elle n'avait pas hésité à lui demander d'être son témoin à cette heure décisive de sa vie.

Mgr Hyacinthe avait achevé d'unir Thérèse et Robert ; les rares amis présens s'approchèrent des époux pour leur serrer la main. Puis, successivement, chacun s'éloigna, et ils restèrent seuls. Enfin ils étaient mariés ! Ils s'appartenaient bien définitivement : désormais la mort seule pourrait séparer ceux-là que le prêtre et la loi avaient joints. Robert conduisit sa femme à la villa qu'elle ne connaissait pas encore. Il désirait que ce fût pour elle une suprême surprise. Elle jeta un cri de joie en entrant dans cette chambre à coucher patiemment ornée par le délicat amour de son mari.

Un autre homme, violemment amoureux d'une pareille femme, se fût hâté peut-être de savourer l'immédiate jouissance d'une possession divine. Mais un être aussi raffiné que Robert savait graduer les joies passionnelles d'un amour partagé. Il voulait vivre la journée entière avec cette créature exquise, avec cette élue de son cœur et de son esprit. Elle était à lui ; aucune puissance ne la lui disputerait plus. A quoi bon des empressemens vulgaires

rappelant ces amours de rencontre qui se dépêchent d'être heureuses ?

Thérèse avait choisi, à l'hôtel de Courtival, le valet qui lui inspirait le plus de confiance. Ce garçon, nommé Antoine, devait les servir avec Aurélie, la femme de chambre, pendant tout le temps de leur séjour à Chailly. Les deux époux commencèrent par déjeuner, assis l'un à côté de l'autre. Et quand le repas fut terminé, vrai repas d'amoureux, coupé par des rires et des baisers, ils montèrent dans une victoria qui les emporta au loin, à travers la forêt. Quand ils se sentirent bien séparés des hommes, ils quittèrent leur voiture pour s'enfoncer dans les bois. C'était une solitude exquise et nuptiale. Rien ne troublait le silence des grands arbres ; à peine une brise douce qui glissait entre les feuilles frissonnantes. Blottis au milieu des hautes herbes, ils parlaient à voix basse, se disant toujours et toujours leur immuable tendresse, ébauchant des projets pour l'avenir, pour cet avenir que rien désormais ne pouvait leur enlever.

Ah ! la délicieuse journée où les heures s'enfuyaient rapides comme des minutes ! Leur amour était complet : amour des sens et du cerveau. Si leurs corps ne se possédaient pas encore, leurs âmes s'unissaient déjà. Et quand ils revinrent, à pas lents, par les sentiers parcourus, ils se dirent que beaucoup de journées s'ajouteraient à cette journée, et qu'ils boiraient désormais à la coupe toujours offerte d'un bonheur toujours nouveau.

Ils dînèrent seuls, comme seuls ils avaient déjeuné, servis par les mêmes gens, placés l'un près de l'autre comme le matin. Quand la nuit vint, ils descendirent dans le parc, amoureusement enlacés. Elle s'assit sous les arbres, dans un grand fauteuil de paille. Agenouillé à ses pieds, sur le gazon, il baisait voluptueusement ses lèvres, étreignant avec transport sa taille flexible, entrecoupant ses caresses de sermens passionnés et doux. Enfin l'heure espérée sonna ; ils allaient s'appartenir. Les étoiles souriaient dans le ciel estival. Les jeunes gens revinrent à la villa, sentant leurs cœurs déborder d'ivresse. Quelle belle nuit d'amour, chaude et parfumée ! Et comme, après tant d'épreuves, ils méritaient bien d'être heureux enfin !

Thérèse attendait Robert. Elle tomba dans ses bras, presque pâmée d'avance, affolée d'amour, assoiffée de caresses. Alors, en cette femme que la nature avait créée sensuelle, que son existence première avait dressée aux plaisirs, il y eut un réveil brutal et violent de ses ardeurs longtemps assoupies. Elle désirait Robert non-seulement avec tout son cœur, mais avec toutes les vibrations de son corps. Ce n'était

pas une épouse très aimante, partageant les transports d'un mari désiré, mais une maîtresse tendre, exaspérée et délirante. Thérèse redevenait Thérésine. Elle aimait pour la première fois de sa vie, et elle aimait avec sa chair autant qu'avec son âme. A son insu, elle mettait dans ses caresses folles tout ce que la galanterie donnait jadis de sortilèges à la pauvre fille de Cannes. Dans cette bacchante, Robert ne reconnaissait plus la femme qu'il avait aimée et épousée. Ces transports le ravissaient et l'épouvantaient. Comment retrouver la créature hautaine et pieuse, l'amie de Mgr Hyacinthe, la mondaine dédaigneuse et respectée, en cette maîtresse ivre de baisers, aussi habile à les rendre que passionnée pour les recevoir ?

. . . . . .

Le soleil était déjà haut sur l'horizon, Robert se leva. Thérèse dormait toujours. Son corps souple et gracieux se modelait harmonieusement sous la blancheur des draps froissés. La tête appuyée sur son bras, elle souriait, les lèvres entr'ouvertes, et montrant un peu de ses dents blanches. Elle rêvait, heureuse, et lui, lui debout, la regardait les sourcils froncés, avec des yeux fixes, où luisaient des idées étrangement nouvelles. Il sortit de la chambre et descendit dans la cour. Il appela un palefrenier et fit seller un cheval. Dix minutes après, il galopait en pleine forêt. Il avait besoin d'air, de solitude et d'espace!

Mille pensées violentes s'entre-choquaient dans son cerveau. Il se rappelait les aveux de Thérèse, cette existence de pécheresse qu'elle lui avait confessée. Oh! il se rappelait tout maintenant, et dans les moindres détails! Qui venait-il d'épouser? Une créature façonnée à la volupté par les amans qui la payaient jadis. Alors, ces baisers qu'elle lui donnait, d'autres les lui avaient enseignés? Dans les bras de celui-ci ou de celui-là, elle avait appris naguère ces caresses enfiévrées qui le rendaient fou! Alors, il frissonnait à la fois de colère et de désir. Du feu courait dans ses veines, et une rage s'emparait de lui. Il devenait atrocement jaloux! Et jaloux de tout le monde, puisqu'il lui était impossible de discerner personne !

Qui étaient-ils, ces amans d'une nuit ou d'une heure, qu'elle lui avouait il y a quelques semaines, pleurante et prosternée à ses genoux? Elle ne se rappelait même pas leurs noms ni leurs visages! C'étaient des inconnus, qui avaient passé pour la déshonorer et la flétrir! Une courtisane! Et cette courtisane, c'était sa femme! Il l'avait épousée, elle portait son nom!

Après tout, que pouvait-il lui reprocher? Est-ce qu'il ignorait le passé, quand, après cette confession, il la serrait dans ses bras,

en lui disant : « Je pardonne et j'oublie ? » Mais à qui pardonnait-il, en somme, lorsque l'amour de son cœur inspirait la clémence de ses lèvres ? A Mme Phineas Dawitt, à la veuve d'un homme honorable et honoré, son ami à lui, le compagnon de son enfance. Lorsqu'il parlait d'effacer l'existence ignominieuse d'autrefois, il voyait la femme du monde qu'entourait le respect universel, qui s'attirait l'admiration de tous par sa piété, par ses bonnes œuvres, par son héroïsme.

Et voilà qu'en cette nuit de noces, la courtisane réapparaissait, victorieuse ! Voilà qu'au lieu de satisfaire et d'exciter sa passion pour Thérèse, les caresses de cette créature ravivaient le dégoût que méritait Thérésine ! Vainement l'air du matin fouettait le visage de Robert. La paix ne rentrait pas dans le cerveau de ce malheureux. Il en revenait toujours là : « Elle a eu cent amans, et je ne peux pas les connaître ! » Il tournait et retournait dans son esprit cette pensée abominable : « Je suis jaloux, et ma jalousie enveloppe tout le monde, parce qu'elle ne peut préciser personne !.. Puis lorsqu'il fut las d'éperonner son cheval, las de galoper par les sentiers feuillus, il tourna bride et revint du côté de la villa.

Qu'allait-il dire à sa femme ? Rien. Elle pouvait lui répondre qu'elle avait tout avoué et qu'il avait tout pardonné. Lui reprocherait-il de l'aimer tellement que ses caresses étaient trop ardentes ? Reprocherait-il à la femme légitime d'être aussi une maîtresse emportée ? Absurdité ! Il ne pouvait que se taire et garder sa souffrance pour lui seul...

Mais en souffrant, il serait heureux ! Cette nuit de noces, qui subitement allumait sa fureur, lui laissait des souvenirs délicieux et enflammés. A mesure qu'il se rapprochait d'elle, sa raison était jalouse, et son corps reconnaissant. Il se rappelait avec de plus lâches frissons les baisers de cette magicienne...

Alors seulement il comprit combien serait atroce leur existence commune. Tour à tour l'amour et la jalousie, le présent et le passé, se livreraient bataille ; tour à tour il l'adorerait et il la mépriserait ; tour à tour il voudrait la fuir et il aurait envie d'elle !

Du moins, pendant cette première journée, Robert eut assez d'empire sur lui-même pour que Thérèse ne devinât rien. Il fut préoccupé et même sombre. Il allégua un léger mal de tête, et la jeune femme ne s'inquiéta pas davantage. Enfin la nuit revint. Cette nuit dont il attendait le retour avec tant de gratitude et tant de rancune !

Et ce furent les mêmes baisers, les mêmes caresses, les mêmes transports ! Comme les étreintes de Robert répondaient aux siennes,

Thérèse ignorait les pensées atroces de cet homme, qui lui devenait plus étranger à mesure qu'il la possédait davantage! Au matin, de même que la veille, Robert s'arracha d'auprès de l'enchanteresse; et, de même que la veille, il s'enfuit tout seul à travers bois. Ainsi le sort en était jeté! Il faudrait qu'il vécût désormais cette vie déchirée : follement amoureux pendant la nuit, follement jaloux pendant le jour!

Mais on ne joue pas la comédie perpétuellement. Une heure devait venir où Thérèse devinerait la fatale vérité. Robert n'était plus le même : son visage pâle, ses yeux sombres, ses traits convulsés, exprimaient clairement sa douleur. Cependant, Mme Clavière ne soupçonnait pas les idées cruelles qui hantaient le cerveau de son mari. Et peut-être cette situation étrange se fût-elle prolongée quelques semaines encore, sans un incident brusque qui décida de leur avenir à tous les deux.

Chaque matin, Robert recommençait la course effrénée qui rafraîchissait au moins ses nerfs. Un jour, Thérèse s'éveilla au moment où il partait. Elle sourit et tendit vers lui ses bras attrayans dans un élan de tendresse ardente. Son corps sortait à moitié du lit découvert, et ses beautés se montraient dans toute leur splendide nudité. Il se dégageait de cette superbe créature un parfum d'amour si troublant, elle semblait si bien créée pour l'exaltation des sens, que Robert frémit de la tête aux pieds. Sous le coup des pensées lancinantes qui le torturaient, le jeune homme ne vit plus en elle sa femme légitime, sa compagne, celle qui portait son nom : elle lui apparut comme un démon de luxure et de perversité. Toute son existence repassa devant ses yeux, ainsi qu'un éclair fantastique. Il la regardait avec des yeux hagards.

— Je te tends les bras et tu restes loin de moi? murmura-t-elle.

Et, comme il demeurait toujours immobile, sans répondre :

— Grand Dieu! que t'ai-je fait, Robert? Pourquoi cette colère dans tes yeux? Il y a quelques heures encore, tu me serrais éperdument sur ta poitrine! Et maintenant,.. et maintenant tu as l'air de me haïr!

Le visage du malheureux se décomposa :

— Eh bien! oui, je te hais!

Cette réponse brutale frappa Thérèse en plein cœur. Elle ne comprenait pas, elle ne devinait pas. Alors, avec une éloquence exaspérée, Robert lui dit tout. Il lui avoua ses jalousies, ses colères, ses fureurs, et comment la violence même de son amour, à elle, avait suscité la violence de son ressentiment, à lui!

Elle écoutait, presque terrifiée.

— C'est de l'aberration ! Mon passé? Tu le connaissais ! Je t'ai confessé toutes mes fautes, prosternée à tes genoux ! Je t'ai dit tout ce que j'ai fait de mal, quand je ne savais pas encore ce que c'était que le mal. Tu m'as pardonnée ; et aujourd'hui tu me reproches injurieusement la passion qui m'a jetée dans tes bras! Il est impossible que ce soit ton cœur qui ait parlé ! Car enfin tu m'aimes, tu me l'as dit, tu me l'as prouvé ! Pendant des mois, je t'ai vu tendre, et d'une tendresse qui me ravissait ! Lorsqu'un misérable m'a outragée, c'est malgré moi que tu as voulu risquer ta vie pour me venger et me défendre. Et maintenant tu as la colère dans le regard et la menace sur les lèvres ! Qu'y a-t-il donc de changé en moi ! Quelle différence vois-tu entre la femme que j'étais et la femme que je suis?

Cet élan d'indignation fiévreuse rendait Thérèse plus belle encore. Sa chemise de fine batiste moulait nettement sa poitrine et sa gorge. Ses magnifiques cheveux noirs, déroulés en longues tresses, coulaient sur ses épaules et ses bras nus. Robert restait à la même place, immobile, cachant sa tête entre ses mains. Enfin il releva le front et fit quelques pas vers le lit où elle se tenait à demi dressée, pâle et frémissante :

— Je ne vous accuse pas ! dit-il d'une voix sourde. Le coupable, ce n'est pas vous, c'est moi. Non, je n'ai pas le droit de vous reprocher le passé, puisque je le connaissais ! Appelez cela du nom que vous voudrez, subite folie ou jalousie insensée. Je ne peux pas moi-même analyser ce que j'éprouve ! Mais je souffre comme un damné ! Mais je sais que, depuis que je vous ai possédée, là, dans ce lit, mon cœur est divisé, comme arraché en deux moitiés ! Je vous aime et je vous hais. J'adore avec toutes les forces de mon désir la femme que vous êtes : je méprise avec toutes les forces de ma jalousie la femme que vous avez été !

Il la frôlait presque. Par un mouvement brusque, elle l'enlaça de ses bras ; la chemise glissa le long du corps. Robert fut secoué de tout son être, lorsqu'il sentit cette chair souple et palpitante se coller contre lui.

— Robert ! Robert ! je te jure que, depuis huit jours, c'est une folie diabolique qui te possède ! Pourquoi me parles-tu d'un passé que nul ne soupçonne, et que j'ai moi-même effacé à force de sacrifices !

Elle se serrait contre lui, et la tiédeur d'un jeune sang faisait brûler le sien dans ses veines. A demi renversée, elle appuyait sa tête pâle sur cette poitrine qui ne la repoussait pas. Les parfums grisans de l'exquise et troublante créature bouleversaient le reste

de raison du jeune homme. A ces lèvres offertes, il allait tendre les siennes, pour les unir dans un long baiser. Soudain la réalité le ressaisit tout entier.

— On n'efface jamais le passé,.. murmura-t-il en la repoussant...

Elle retomba en travers du lit, les yeux fermés.

— Non! on n'efface pas le passé, reprit-il. Ce qui a été subsiste et subsistera toujours! Pardonne-moi, Thérèse, oh! pardonne-moi, je t'en supplie! Il m'est impossible de t'exprimer tout ce que je souffre! Je sais bien pourtant ce que tu souffres, toi, et je te plains du plus profond de mon âme. Nous étions fous en espérant que j'oublierais ce qui ne peut pas s'oublier! Quand tu m'as fait ta confession si loyale et si noble, je t'ai relevée et prise entre mes bras avec un élan très sincère. Est-ce ma faute si je suis poursuivi par le spectre de ton existence d'autrefois? Je deviendrais méchant, vois-tu, à continuer la vie que je traîne depuis huit jours. Je te regarde, là, à demi nue, dans la magnificence de tes beautés offertes... Je t'aime et je te désire, je sais que tu me désires et que tu m'aimes,..j'ouvre les bras pour te reprendre, pour te caresser, pour te posséder... Horreur! je me dis que d'autres t'ont prise, possédée et caressée aussi! Alors la jalousie me secoue, tes aveux me poursuivent, et je me rappelle soudainement tout ce dont je ne veux pas me souvenir! J'étais un insensé! On ne répare pas l'irréparable...

De nouveau il cachait sa tête dans ses mains. Thérèse demeurait immobile, tenant toujours ses yeux fermés.

— Non, je ne peux pas,.. je ne peux plus! Je t'adore, et je fuis! Si je te rends malheureuse, tu es déjà vengée! Va! j'emporte avec moi, dans la plaie, l'arme qui m'a frappé! Et quand je serai à mille lieues de l'endroit où tu es, je t'aimerai toujours et je te désirerai insatiablement!

Tout à coup, il éclata en sanglots. Puis, tournant la tête comme pour ne pas la voir une dernière fois, il se précipita hors de la chambre. Thérèse s'était dressée. Quand il disparut, elle jeta un grand cri, un cri lamentable et désespéré. Et, tordant ses bras, elle roula évanouie sur cette couche nuptiale à jamais déserte.

XXIV.

Depuis cinq jours elle était seule, farouche ainsi qu'une bête blessée qui se cache pour mourir. Ses domestiques la servaient, ne comprenant rien au brusque départ de M. Clavière, à l'anéantisse-

ment où s'enfonçait leur maîtresse. Un matin, Aurélie lui demanda si elle était malade. Elle ne répondit même pas. A quoi bon? Malade, oh! oui, bien malade! Le grand ressort de la vie se brisait. Thérèse se levait le plus tard possible; puis, après avoir déjeuné sans appétit, elle descendait au jardin. Là, elle s'asseyait dans un *rocking-chair*, se chauffant au soleil, glacée par le froid intime, aigu, de la douleur. Aucun de ses amis ne l'aurait reconnue. Ses larges yeux gris étaient sans flamme et sans éclat. Dans son regard, une immobile fixité, comme si elle eût cherché à distinguer à travers l'espace un invisible fantôme. Indifférente à tout, elle ne connaissait plus rien ni personne. C'était une créature finie, absolument finie.

Six semaines s'écoulèrent ainsi. La villa ressemblait à ces maisons de malades où l'on ne parle qu'à voix basse, où ceux qui marchent, glissent silencieusement avec des frôlemens d'ombres. Aurélie et Antoine étaient consternés. Ils croyaient qu'après une querelle violente, les époux s'étaient séparés. Ils ne devinaient pas que leur maîtresse s'en allait très lentement, minée par un mal mystérieux. Ce mal, c'était sa *pensée* qui la rongeait. Elle repassait toute son existence, depuis la première minute où elle avait réfléchi, jusqu'au violent départ de Robert. Cette créature, dont l'âme était si pure et l'intelligence si haute, se heurtait brusquement à un obstacle qu'elle ne parvenait pas à franchir. Elle se disait perpétuellement : « Pourquoi est-il parti?.. Pourquoi? » Et elle ne trouvait aucune réponse à cette question formidable.

Robert l'aimait passionnément. Alors, comment l'abandonnait-il? Cette femme ne pouvait pas raisonner comme cet homme. Elle ne concevait pas que les fautes anciennes eussent tué la tendresse de son mari. Sa conversion à la piété catholique, jadis, à la Maison-Rouge, l'avait fait croire aux théories décevantes de l'église. Elle s'était imaginé naïvement qu'une parole du prêtre peut remettre les péchés commis. Et voilà que brutalement la réalité se dressait contre elle, et l'écrasait!

Thérèse traîna cette existence végétative jusqu'à la mi-novembre. Depuis le retour du froid, elle ne descendait presque plus au jardin et quittait à peine son appartement. Aurélie dirigeait la maison toute seule, comprenant, avec son instinct d'ancienne paysanne, que mieux valait encore laisser sa maîtresse plongée dans ses cruelles songeries. Deux ou trois fois, cependant, elle essaya de l'arracher à ses méditations. Des lettres s'entassaient sur une table, mêlées de quelques télégrammes. Thérèse ne voulait même pas les ouvrir. A quoi bon? Les nouvelles du monde extérieur ne l'intéressaient plus à présent.

Vers le commencement de décembre, la température s'abaissa subitement : de gros nuages noirs annonçaient les bourrasques prochaines. Mme Clavière prit ce prétexte pour ne plus même sortir de sa chambre à coucher. Elle continuait à ne point parler, à ne point lire. Enfoncée dans un large fauteuil, qu'on roulait près de la fenêtre, Thérèse usait ses journées à regarder devant elle, dans l'espace. Un matin, comme la servante ouvrait les rideaux, la pauvre créature dit ces trois mots, avec une expression de surprise enfantine : « De la neige ! » Il neigeait, en effet, depuis quelques heures ; et toute la journée d'épais flocons tombèrent dans le jardin, sur les allées, sur les arbres. Les grands chênes dépouillés ressemblaient à de grands spectres tendant leurs bras décharnés. Pour la première fois, il y eut comme un apaisement sur le visage de Thérèse. On eût dit que des idées nouvelles remuaient dans ce cerveau, qu'une lueur d'espérance filtrait dans ce cœur brisé.

Vers le soir, la jeune femme s'enferma chez elle. Quand elle fut bien assurée de rester seule, elle ouvrit les armoires et deux ou trois malles closes depuis son arrivée à la villa. Elle chercha quelque temps ; puis, ayant trouvé une robe décolletée, à longue traîne, elle murmura d'une voix presque joyeuse :

— J'avais cette toilette quand je *l'*ai revu à Paris. C'était à dîner chez Mme de Grissac. *Il* m'aimait déjà...

Ses doigts maniaient l'étoffe avec une sorte de volupté.

— Je vais me faire belle,.. très belle,.. dit-elle encore à voix basse.

Thérèse portait une robe de chambre épaisse et chaude, toute noire. Elle la retira, comme pour se dévêtir. Puis, allumant toutes les bougies des candélabres, elle se regarda dans la haute glace. La jeune femme souriait, ses yeux gris s'éclairaient d'une flamme étrange. Elle murmura une seconde fois :

— Je veux me faire belle,.. très belle...

Et elle commença lentement à se parer. Elle se rappelait, très exactement, de quelle façon elle était habillée à ce dîner de Mme de Grissac. Dans son coffret à bijoux, elle prit la même rose de diamans qui étincelait, un peu à droite, au milieu de l'épaisseur brune de ses cheveux. Elle apportait un soin minutieux à ces actes étranges, comme si elle procédait à sa dernière toilette, la toilette du condamné qui va monter sur l'échafaud. Et quand ce fut terminé, elle se contempla de nouveau des pieds à la tête.

— Il m'aimait,.. je mérite d'être aimée ;.. pourquoi est-*il* parti ? Pourquoi ? J'ai bien réfléchi depuis des mois : je n'arrive pas à comprendre...

Elle s'abandonna quelques minutes à une sombre méditation,

tenant l'index de sa main gauche appuyé sur son front. Elle reprit, parlant toujours avec cette même voix sans rythme des folles :

— Heureusement, je vais m'offrir à des baisers qui ne me tromperont pas!

Elle jeta une mante sur ses épaules, et ouvrit doucement la porte de sa chambre. Quand elle se fut engagée dans le grand escalier, elle marcha très lentement, afin que les domestiques ne l'entendissent point. Arrivée au fond du vestibule, elle glissa une petite clé dans la serrure et se trouva dehors, sur le perron.

La neige tombait toujours en flocons réguliers. C'étaient comme des oiseaux très petits et très blancs qui s'abattaient les uns après les autres et jonchaient le sol silencieusement. Un tapis immaculé s'étendait sur la longueur des allées désertes. Thérèse hésita une minute au moment de descendre dans le jardin. Puis, avec un hochement de tête sauvage, elle se précipita en avant. Elle portait des mules très fines sur ses bas de soie. La sensation glaciale fut si douloureuse qu'elle eut peine à retenir un cri. Après une violente secousse, une contracture tordit son corps; puis, ce fut une brûlure lancinante. Mais résolument Thérèse marcha droit devant elle. Quand elle fut au milieu du jardin, elle rejeta la mante qui la couvrait. Et, se croisant les bras, elle laissa la neige tomber sur ses épaules nues...

Ce fut d'abord si atroce qu'elle eut un sentiment de révolte. L'instinct de la conservation faillit vaincre la volonté. Mais non, elle devait mourir, et d'une mort qui, pour tout le monde, n'eût pas l'apparence d'un suicide!

Elle était debout, dans sa blancheur spectrale, sous cette blanche neige qui tombait, qui tombait, égale, meurtrière. La blanche lune, humide et voilée, épandait une lueur blanche sur toutes ces blancheurs désolées. Et l'on eût dit une apparition fantastique dans ce paysage d'hiver tout blanc, tout blanc.....

.....

Le hasard voulut que, dix minutes plus tard, Aurélie montât dans la chambre de sa maîtresse. Voyant la pièce vide, elle courut au cabinet de toilette : vide aussi! Alors elle regarda autour d'elle. Des armoires ouvertes, des cartons béans, des toilettes dépliées : partout le désordre d'une hâte fiévreuse. Elle eut comme une hallucination de la vérité. Cette fille, de nature dévouée, aimait assez sa maîtresse. Elle voyait Mme Clavière souffrir si cruellement que peu à peu cette affection s'était fortifiée. Elle appela au secours : à ses cris, Antoine accourut, et tous les deux s'élancèrent dans le jardin. Ils découvrirent la malheureuse Thérèse affaissée sur elle-même, presque évanouie. Com-

ment se trouvait-elle là, décolletée, en grande toilette, sur cette neige épaisse et glacée ? Ni l'un ni l'autre ne prit le temps de comprendre ; ils la soulevèrent dans leurs bras, afin de la transporter dans son lit.

Quand Thérèse revint à elle, enfouie sous les couvertures, elle n'avait plus sa raison. Le délire hantait ce cerveau, secoué depuis quatre mois par tant de pensées cruelles. Antoine attela en toute hâte, pour aller à Melun chercher un médecin. Celui-ci se fit raconter l'accident avec les plus grands détails. Il ne put d'abord se prononcer devant cette malade à demi folle et brûlée par la fièvre.

Le lendemain, une pleurésie se déclara. Aurélie se lamentait de voir sa maîtresse abandonnée dans cette effroyable crise. Quoi! une créature si enviée, si admirée, n'avait pas un ami auprès d'elle! Bien qu'elle perdît un peu la tête, la pauvre fille eut la présence d'esprit d'envoyer deux dépêches : l'une à Mgr Hyacinthe, l'autre à Nathaniel Béryot. Elle était sûre que celui-ci se trouvait à Fresnoy ; quant à l'évêque, il ne quittait guère son diocèse.

Ce fut lui qui arriva le premier. Thérèse, toujours fort malade, avait cependant recouvré connaissance.

— Pourquoi est-ce votre femme de chambre qui m'a envoyé cette dépêche? demanda-t-il.

Il se tenait assis au chevet du lit, serrant entre ses mains la main de sa belle-sœur. Elle le regarda fixement ; puis elle courba la tête sans répondre. L'évêque crut que la fatigue l'empêchait de parler. Il la baisa doucement au front, et, passant dans la pièce voisine, il pressa le bouton d'une sonnette. Aurélie apparut aussitôt, et dit tout ce qu'elle savait. Un matin, elle et Antoine avaient entendu de terribles éclats de voix ; ensuite, après une scène violente, M. Clavière était parti à pied. Depuis, pas une nouvelle.

— Il n'a pas écrit à madame?

— Non, monseigneur.

L'évêque était stupéfait. Quelques mois auparavant, il avait reçu une lettre de son frère. Celui-ci annonçait qu'il allait faire un voyage. Mgr Hyacinthe avait supposé naturellement que Thérèse accompagnait son mari. Depuis, Robert donnait de temps en temps signe de vie par une lettre timbrée du Righi, par un télégramme daté du Tyrol. Que se passait-il donc? Quel drame brisait brusquement le bonheur de ces deux créatures? Comment le prélat se serait-il inquiété de son frère et de sa belle-sœur, puisqu'il les croyait se promenant au loin, dans les pays baignés de soleil,

dérobant leur bonheur aux regards des indifférens? Voilà que, soudain, il découvrait la catastrophe, sans rien apercevoir de ses causes!

Il se résigna à ne plus interroger Thérèse jusqu'à ce qu'elle fût rétablie. Sa surprise fut grande, le lendemain, quand sa belle-sœur lui adressa la parole d'elle-même. Ainsi que la veille, il se tenait auprès d'elle. Tout à coup elle lui prit la main :

— Comme vous êtes bon d'être venu! murmura-t-elle. Je me disais que j'allais mourir, là, toute seule, de même qu'une abandonnée!

— Pourquoi mon frère n'est-il pas là?

— Il ne m'aime plus! murmura-t-elle.

— Mais c'est impossible! Je connais Robert, je connais son cœur. Il n'est pas un être capricieux et léger!

— Il ne m'aime plus! redit-elle encore.

— Pourquoi aurait-il cessé de vous aimer, quelques jours après votre mariage?

— Plus tard,.. plus tard,.. soupira-t-elle d'une voix très douce.

Le prélat comprit qu'elle garderait obstinément le silence sur les causes de la cruelle séparation. Pourquoi? Il ne devinait pas.

C'est à Nathaniel seulement qu'elle raconta l'effroyable scène. Béryot était parti de Fresnoy immédiatement; mais les télégrammes sont lents à parvenir au fond de la Côte-d'Or. De même que Mgr Hyacinthe, il croyait les jeunes époux en voyage. La dépêche d'Aurélie le consterna. Ce fut bien pis quand Thérèse le mit au courant de la brutale réalité. Oh! elle lui dit tout, tout! Elle ne cachait rien à cet homme, qui pénétrait dans les replis les plus profonds de son cœur. Tant de réflexions, depuis des mois, s'étaient accumulées dans son esprit!

— A vous de m'expliquer ce que je ne peux parvenir à comprendre! s'écria-t-elle. Dans quelques jours, dans quelques semaines du moins, je serai morte: que je ne meure pas sans savoir pourquoi j'ai perdu mon bonheur! Il m'a dit qu'il était jaloux! Jaloux de mon passé? C'est impossible, puisqu'il le connaissait tout entier!

Nathaniel jugea qu'il fallait d'abord calmer cette ardente nervosité. Plus tard, quand elle serait guérie (si elle guérissait), il serait temps de lui faire voir la vérité en face.

Thérèse se trompait. La mort devait la trahir comme l'amour. Lentement, péniblement, la pleurésie disparut. Au bout de six semaines, la malade pouvait se lever et faire quelques pas dans sa chambre. A présent, elle se sentait presque heureuse, bercée par ces deux affections fidèles. Béryot demeurait à la villa à poste

fixe; Mgr Hyacinthe, lui, donnait à sa belle-sœur tout le temps que n'exigeaient pas les soucis de son diocèse. Béryot, qui s'illusionnait et la croyait à peu près rétablie, s'inquiéta cependant de la voir toujours si maigre et si pâle.

— Je la trouve effroyablement changée, dit-il un matin au docteur en le reconduisant jusqu'à la porte. Cette toux sèche, ces joues creuses, cette poitrine qui halète, me tourmentent au dernier point. Faudra-t-il donc bien du temps avant qu'elle ne se remette tout à fait?

— Hélas! monsieur, répliqua le docteur avec un soupir, je crains bien qu'elle ne se remette jamais.

— Jamais!

— La pleurésie s'en va, mais la phtisie reste. Dès que Mme Clavière sera en état de voyager, je l'enverrai à Menton.

Nathaniel eut un frisson. Il revit, dans un éclair, le visage de la petite Dolly; il l'entendit, lorsqu'elle lui disait de sa voix qui riait douloureusement : « — Qu'importe que je meure ici ou là, puisqu'il faut que je meure! » Et Thérèse serait ainsi, grand Dieu! Comme la pauvre miss Hollfer, elle se sentait dépérir, chaque jour, rongée par un mal mystérieux, comme par un animal invisible qui lui mangerait la poitrine! Dès que Mgr Hyacinthe revint à la villa, Nathaniel lui répéta les paroles du médecin. Une ombre glissa sur le visage de l'évêque.

— Soit, dit-il; vous la conduirez dans le Midi. Je tâcherai d'être assez libre pour y passer un mois avec elle. Mais ce qui est de mon devoir avant tout, c'est de contraindre mon frère à revenir auprès de cette mourante.

— Savez-vous donc où lui écrire?

— J'ai reçu une lettre de lui il y a huit jours. Il est à Vienne. Ne vous inquiétez de rien : cela me regarde.

Il fallut attendre quinze jours avant de pouvoir transporter Mme Clavière dans un wagon. Comme elle ressemblait peu à la belle et radieuse jeune femme, admirée de tout Paris un an auparavant! C'était le spectre de la Thérèse d'autrefois. Ses yeux gris semblaient encore plus grands dans son visage aminci, émacié. La pâleur mate de son visage, cette pâleur pareille à de la nacre précieuse, avait fait place à une blancheur maladive. Ce pauvre corps, jadis si beau, flottait dans les étoffes de laine qui le couvraient; les mains, si distinguées et si fines, avec leurs ongles transparens et rosés, s'allongeaient maintenant, semées de petites rayures rouges, semblables à des stries presque invisibles. Thérèse ne se rendait pas compte de son état : elle croyait que la mort ne voulait pas d'elle. Après avoir espéré un repos prochain dans la tombe, elle

ne trouvait qu'une lente agonie. Cette moribonde s'imaginait qu'on ne l'envoyait à Menton que pour presser la guérison définitive de sa pleurésie! D'ailleurs, qu'elle fût ici ou là, à quoi bon? Nulle espérance ne dorait sa vie. Elle recouvrerait la santé sans doute : et puis après?

Nathaniel montra tout ce que peut une affection tendre et délicate. En huit jours, il eut installé sa chère malade dans une villa spacieuse, appuyée contre la montagne. Devant la terrasse, la mer bleue, où se jouaient les rayons du soleil. Il fit venir de l'hôtel de Courtival et de la villa de Chailly tous les objets familiers dont la jeune femme aimait à s'entourer. Celle-ci eut bientôt autour d'elle les tableaux de maîtres où elle aimait à jeter les yeux, les poètes préférés qu'elle se plaisait à feuilleter. Et toujours la présence de Béryot, qui s'ingéniait à la distraire, à l'amuser, à lui parler de toutes les choses qui pouvaient égayer son esprit. Thérèse vécut ainsi deux mois, persuadée qu'elle se remettait un tout petit peu chaque jour, et qu'en reprenant toute sa santé, elle retrouverait les jouissances d'une vie honorable et digne, sinon celles de l'amour partagé. Ce fut pendant cette période qu'elle aborda nettement avec Nathaniel la grande question qui la préoccupait : « Pourquoi Robert était-il parti ? »

— Oui, vous avez longtemps cherché! s'écria Béryot. Et vous cherchez encore, et vous ne comprenez pas, et vous ne pouvez pas comprendre! Un cerveau de femme n'imagine pas ce qu'il y a d'égoïsme dans le cœur de l'homme. Vous ne concevez pas la cause de la jalousie de votre mari! Pourquoi jaloux, puisqu'il connaissait le passé?

— Non-seulement il le connaissait, dit-elle d'une voix très douce, mais encore il l'avait pardonné.

— Pardonné? Oui, dans le premier mouvement, par un élan de générosité. On s'éblouit soi-même avec ces générosités-là! Puis la réflexion arrive, suivie bientôt du repentir. Vous aimiez Robert de toute votre âme et de tout votre corps. Il s'est dit que vous aviez été avec d'autres ce que vous étiez avec lui. Un homme redoute toujours le passé de la femme qu'il aime. Presque toujours il peut le déterminer, ce passé qui le hante et l'obsède! Il peut mettre un nom sur un visage, provoquer celui-ci ou celui-là, venger sa douleur en satisfaisant sa rancune. Votre mari ne pouvait pas. Sa jalousie flottait dans un vague effroyable. Il se disait : « Elle a eu des amans! » Quels amans? Et dans les transports d'amour que vous éprouviez pour lui, il croyait retrouver l'odeur de tous ces exécrables baisers!

Nathaniel parlait brutalement, pareil au bon chirurgien qui, d'un coup net, enfonce le bistouri dans la plaie. En regardant Thérèse,

il eut le regret de sa rude franchise. Son visage s'inondait de larmes. Elle pleurait; oh! elle pleurait désespérément.

— Je comprends,.. murmura-t-elle d'un voix brisée. Les prêtres ont menti, les philosophes ont menti, les poètes ont menti! Les premiers disent qu'on pardonne à la femme coupable, parce que le repentir lave le péché et que la miséricorde de Dieu est infinie. Les seconds disent qu'on pardonne à la femme coupable, parce que la morale universelle n'admet pas de châtiment sans rémission. Les troisièmes disent qu'on pardonne à la femme coupable, parce que l'amour efface tout. Ce n'est pas vrai! Ce n'est pas vrai! Où donc trouver un exemple plus épouvantable que le mien? Je suis née tout en bas, je ne savais rien, je ne n'étais qu'une brute! Vous avez ouvert mon intelligence et éclairé mon cœur. A partir de ce jour, je crois n'avoir offensé ni la loi religieuse ni la loi humaine. Je me suis réhabilitée devant Dieu, d'abord; ensuite, devant ma conscience; enfin, aux yeux du monde. Et je me suis brisée contre les mépris de Robert! C'était fatal! La réhabilitation d'une pécheresse est impossible! L'homme pardonne et n'oublie pas. Dieu seul peut oublier, *parce qu'il efface!*

A partir de ce jour, Thérèse fut plus calme. Une hautaine résignation remplaçait maintenant ses inutiles désespoirs. Cependant, la phtisie faisait tous les jours de nouveaux progrès. La malade s'en allait lentement, et Nathaniel s'apercevait bien qu'elle n'avait plus que peu de mois à vivre. Thérèse seule ne se voyait pas si près de la mort. Avec son besoin d'activité cérébrale, elle formait des projets pour l'avenir. Elle se vengerait de l'existence obstinément cruelle en rendant le bien pour le mal. La souffrance n'aigrit que les âmes inférieures. Les êtres dont la nature est un peu élevée sont grandis, au contraire, par les épreuves qu'ils subissent. Trahie dans son espoir, Mme Clavière voulait prendre sa revanche. Son mari la fuyait; elle restait abandonnée, privée de l'ami naturel et du protecteur légal? Soit. Elle serait la protectrice et l'amie de tous les déshérités de la vie! Elle racontait à Béryot ses projets. Avec sa grande fortune, que de choses il lui serait possible d'accomplir! Et le pauvre homme retenait à peine ses larmes, en écoutant cette noble femme parler de l'avenir, quand l'avenir pour elle était si court!

La trêve ne dura guère. Un après-midi du mois d'avril, par un beau soleil souriant et chaud, le médecin se déclara plus satisfait. Il permit que Thérèse fît une promenade en voiture avec son ami. Tous les deux allèrent visiter une grande fabrique de poteries, située à peu de distance de la ville. Beaucoup d'étrangers, ceux qui passent l'hiver à Menton s'y donnent assez souvent rendez-vous.

En arrivant dans le Midi, Thérèse avait soulevé bien des sympathies autour d'elle. On se racontait tout bas son histoire, histoire mal connue et vaguement romanesque. On disait que cette jeune Américaine, plusieurs fois millionnaire, après avoir épousé par amour le frère de Mgr Hyacinthe, s'était vue brusquement délaissée. L'évêque, interrogé par ses curieuses amies, Mme de Sénozan, Mme de Clérac ou Mme de L'Arbresle, ne donnait aucun détail : il se contentait de juger sévèrement la conduite de son frère. Les belles dames de Paris, en écrivant à Nice ou à Cannes, ne manquèrent pas de grossir encore les bruits qui couraient : si bien que le respect inspiré par la jeune femme se doublait d'une pitié profonde.

Lorsqu'elle pénétra dans le grand hall de la poterie, où sont exposées les faïences en terre colorée, on la regarda beaucoup. Elle passa bientôt dans une pièce voisine, et, toujours accompagnée de Nathaniel, y séjourna quelques minutes. Quand elle rentra dans le hall, elle entendit cette phrase qu'une autre visiteuse disait à son mari : « — La pauvre femme est perdue ; elle n'a pas deux mois à vivre ! » Thérèse s'aperçut qu'il se faisait un grand silence à son apparition. On semblait gêné, embarrassé. Celle-là même qui venait de prononcer des paroles si malencontreuses, détournait la tête, toute confuse. Mme Clavière prit nerveusement le bras de Nathaniel :

— Sortons, murmura-t-elle d'une voix altérée.

Ils remontèrent en voiture. Béryot essaya de causer avec son amie. Elle garda le silence. Mais, de retour à la villa, Thérèse ôta son chapeau d'une main fébrile, et, retirant l'épais manteau qui la couvrait, se regarda longuement dans une glace. Elle vit son visage très pâle, avec des rougeurs vives aux pommettes ; elle vit ses yeux brûlant d'une fièvre malsaine ; elle songea que depuis la fin de la pleurésie, elle ne cessait pas de tousser d'une toux sèche, surtout aiguë et douloureuse pendant la nuit ; puis elle examina ses mains et remarqua que ses ongles semblaient soulevés à la racine. Alors, se tournant vers son ami, elle dit, d'une voix sourde :

— Cette femme avait raison : dans deux mois je serai morte !

Thérèse avait assez lu pour reconnaître la marche de la phtisie, cette phtisie qu'on lui cachait, et si habilement, qu'elle s'était aveuglée sur son état. Vainement Nathaniel essaya de la détromper. Son amie ne l'écoutait plus : elle réfléchissait. Assise dans un fauteuil, la tête légèrement penchée en avant, la malade regardait fixement devant elle, dans le vide. Tout à coup, elle éclata en sanglots, et, saisissant avec fièvre la main de Béryot :

— Je ne veux pas mourir! s'écria-t-elle. Oui, c'est vrai, dans un moment de désespoir, j'ai offert mes épaules nues à la neige! Oui, je sentais alors avec délices la mort glaciale m'envahir et pénétrer dans mes veines! A présent... j'ai peur! Je peux encore faire du bien aux autres et à moi-même! J'ai vingt-six ans; l'avenir qui s'ouvre devant moi est long et plein de promesses! Je ne veux plus mourir, je ne veux plus, non! je ne veux plus!

Et elle pleurait, se tordant les bras; et cette malheureuse créature, qui avait couru frénétiquement à un suicide atroce, se révoltait à l'idée de cette tombe où elle se sentait glisser. Elle passa une nuit épouvantable, coupée de délire et de rêves affreux, et ne s'endormit qu'au matin, anéantie. Il fallut plusieurs jours pour qu'elle retrouvât un calme relatif. Elle ne parlait presque plus à Nathaniel, et s'enfermait dans un silence farouche.

Puis, comme son instinct la guidait toujours vers des idées hautes, son esprit surexcité s'apaisa et s'ennoblit encore. Elle songea que cette mort était son œuvre, en somme. Elle l'avait préparée et voulue. Que pouvait-elle maintenant demander à la vie? Sa destinée ressemblait à ces météores qui jettent un éclat rapide et disparaissent brusquement. Elle mesura les joies qu'elle avait goûtées, les douleurs qu'elle avait souffertes : et elle se résigna.

Dès lors, Thérèse se montra presque gaie. Elle acceptait tout : non-seulement la mort qu'elle sentait prochaine, mais aussi la maladie, qui la torturait chaque jour davantage. Un matin que Nathaniel essayait de lui dire quelques mots de consolation, elle eut un sourire vague :

— Ne sentez-vous pas, mon ami, qu'*elle* sera une délivrance? Je *l'*ai passionnément appelée là-bas, à Fontainebleau. Puis j'ai eu un accès de désespoir, l'autre jour, quand j'ai entendu qu'*elle* frappait à ma porte; je n'étais qu'une enfant sans courage, sans volonté...

Depuis quelque temps, la mourante ne parlait plus de Robert. Nathaniel, comprenant bien qu'elle y pensait à chaque instant, aurait voulu la distraire de ces cruelles songeries. Il s'efforçait d'intéresser son esprit par des lectures, par des causeries et des retours sur leur existence d'autrefois. Thérèse l'écoutait un moment, mais pour retomber bien vite dans ses rêves. Un matin, vers le milieu du mois de mai, ils causaient tous les deux dans le jardin, en face de la mer. La brise, légère et parfumée, caressait doucement les feuilles des orangers et des citronniers dans les parterres. Aussi loin que la vue pouvait s'étendre, on n'apercevait que des vagues bleues et violettes, où les rayons de soleil jetaient des pointes d'or très fines. La jeune femme regardait autour d'elle,

sans tristesse, avec ce sourire mélancolique qui semblait figé sur ses lèvres pâles.

— Dans six semaines ou deux mois, je n'y serai probablement plus, dit-elle. Tenez, je serais heureuse de dormir ici mon grand sommeil, près de cette maison où j'aurai vécu mes dernières heures. Vous achèterez la propriété ; vous mettrez beaucoup de fleurs autour de ma tombe ; et sur la pierre mon nom, mon vrai nom : Thérésine ! Oh ! pas Thérèse surtout ! Thérèse n'a fait que souffrir, tandis que Thérésine a été heureuse...

Puis, violemment, elle prit la main de Nathaniel ; et, avec une passion étrange :

— Et je me cache de vous,.. de vous, mon meilleur ami ! C'est une idée qui m'est venue. J'y pense et j'y repense tout le temps, à chaque heure du jour et de la nuit. Je ne voudrais pas mourir sans avoir revu Robert ! Je voudrais lui dire adieu et lui donner mon dernier baiser !

Ce cri de tendresse échappé à une créature agonisante remua profondément Béryot. Il comprenait maintenant le silence de son amie. Elle ne lui disait rien, à lui, parce qu'elle causait tout bas avec l'*autre,* avec celui qui était loin et qu'elle aimait d'autant plus qu'il la faisait souffrir davantage. Où le trouver, maintenant ? Nathaniel allait écrire à Mgr Hyacinthe, quand une dépêche de l'évêque arriva. Il annonçait sa venue prochaine. Et, en effet, vers la fin de la semaine, le prélat s'installait auprès de Thérèse, devinant bien que le dénoûment approchait.

— J'ai prévu le désir de la pauvre enfant, dit-il à Béryot, quand celui-ci lui eût confié le vœu suprême de son amie. Depuis près d'un mois, j'ai suivi de loin Robert. En ce moment, il est à Naples. Emportez cette lettre, et, lorsque mon frère l'aura lue, c'est avec lui que vous reviendrez.

Nathaniel partit le lendemain. Mgr Hyacinthe avait tout dit à Thérèse. Une joie pure illuminait le visage de la jeune femme. Enfin, le ciel exauçait donc son dernier désir ! Elle le verrait encore une fois, celui qu'elle aimait du plus profond de son âme, celui qu'elle adorait malgré la féroce dureté de son abandon ! Elle passait maintenant ses journées étendue sur une chaise longue, car elle pouvait à peine marcher. Mais qu'importait, à présent, qu'on lui défendît de se lever ? Elle ne se plaignait plus de la toux qui déchirait sa poitrine, ni du râle qui la rongeait affreusement. Elle était joyeuse et riante.

— Vous comprenez, monseigneur, ce n'était pas possible ! Je devais le revoir ; j'avais bien mérité cette consolation ! Le destin m'en a refusé tant d'autres ! Robert n'est pas méchant : quand il saura

que je n'en ai plus que pour peu de temps, il sautera en wagon et reviendra ici!

Elle comptait les jours. Aurélie avait acheté un petit calendrier, et Thérèse faisait des calculs en étudiant la marche des trains de San-Remo jusqu'à Naples. Elle y pensait le jour, elle y pensait la nuit. Nathaniel avait quitté Menton tel jour; tel jour, il entrerait à Naples. Il ne faudrait pas longtemps pour voir Robert et le décider. Ils seraient de retour ensemble vers les premiers jours du mois de juin. Et comme Robert l'embrasserait, comme il la caresserait, comme il lui demanderait pardon de l'avoir rendue si malheureuse!

Un soir, une dépêche arriva. Nathaniel avertissait qu'il n'avait pas trouvé Robert : celui-ci venait de partir pour Catane. Mais Béryot suppliait Thérèse de ne pas se désoler. Il allait s'embarquer pour la Sicile; ce ne serait qu'un retard de quelques jours... Un retard! Et Mgr Hyacinthe se demandait si Thérèse serait encore vivante, au retour des deux hommes. La maladie marchait avec rapidité, et Thérèse souffrait le martyre. Elle ne pouvait même plus rester étendue sur la chaise longue. Il fallait qu'elle demeurât couchée, et c'est à peine si on lui permettait de se lever une heure tous les matins. Mgr Hyacinthe ne la quittait guère. Mais dès qu'elle se trouvait seule, elle reprenait ses calculs avec une sorte de joie enfantine. La pauvre créature y mettait une intensité d'esprit extraordinaire. Sa pensée suivait obstinément les deux voyageurs. Sur son lit, à côté d'elle, s'étalait une carte d'Italie, et son imagination, détachée des choses extérieures, volait par-delà l'espace.

Seconde dépêche! Celle-ci venait de Catane, très longue, très détaillée. Nathaniel avait retrouvé Robert; et le jeune homme, après avoir lu la lettre de son frère, s'était mis à fondre en larmes. « Partons, partons vite! » s'était-il écrié. Et ils revenaient ensemble. Ils revenaient!

— Vous voyez que la vie a quelquefois du bon, monseigneur, murmura-t-elle d'une voix éteinte. Dans quatre jours, dans cinq jours, peut-être avant, il sera ici, près de moi, et j'entendrai sa douce voix, et je verrai son cher visage!..

Alors Thérèse recommença ses calculs encore une fois. Troisième dépêche : ils étaient à Rome. Puis encore une autre dépêche : ils étaient à Florence. Une joie céleste rayonnait sur le visage de Thérèse. Comme ils voyageaient vite, mon Dieu! Robert l'aimait donc toujours, puisqu'il se dépêchait ainsi?

Un dernier télégramme arriva; Béryot annonçait que Robert et lui seraient à Menton le lendemain matin, à onze heures. Un frisson de joie secoua la mourante. Elle frappa ses mains l'une contre

l'autre, ainsi qu'une petite fille à qui l'on promet une partie de plaisir.

— Plus qu'un jour et une nuit! balbutia-t-elle.

Elle ne ferma pas l'œil un instant. Naguère elle effaçait les jours; maintenant elle tenait les yeux fixés sur sa montre, et sa pensée effaçait les heures! Comme elle fut longue, cette nuit, cette dernière nuit! Enfin l'aube parut et le soleil se leva, rosant le ciel bleu. Thérèse, à présent, comptait les minutes qui la séparaient de son bonheur. Mgr Hyacinthe était assis près du lit, à côté d'elle, serrant sa main fiévreuse.

Elle dit lentement :

— Le train entre en gare... Ils descendent... Je les devine, je les sens, je les vois... C'est étrange! ma pensée a une lucidité infinie... Ils montent en voiture, ils arrivent...

Thérèse se tut, et laissa retomber sa tête sur l'oreiller. Une exquise félicité l'envahissait. Dans quelques minutes, ils seraient réunis... Elle suivait la voiture, elle entendait le galop des chevaux.... Et soudain un bruit de roues devant la grille de la villa. Eux, enfin! ils étaient là!

Le visage de la jeune femme avait recouvré sa beauté divine. Les yeux grands ouverts, elle se laissait aller à son ivresse. Un bruit de pas rapides retentit dans l'escalier,.. la porte s'ouvrit!.. Nathaniel parut : il était seul. L'effet fut si puissant, que cette mourante épuisée, ruinée par la souffrance, eut encore la force de se dresser à demi :

— Robert! Robert! Où est Robert?

Nathaniel restait au seuil de la chambre, muet, immobile, le visage décomposé.

— Robert! Où est Robert? s'écria-t-elle encore une seconde fois.

— Il m'a quitté à San-Remo... Il n'a pas eu le courage de venir, et...

Une angoisse indicible crispa le visage de la malheureuse. Il fallait qu'elle trouvât dans la mort une déception aussi cruelle que dans la vie! Thérèse retomba en arrière, les cheveux épars sur l'oreiller. Elle dit seulement :

— Ah!

Et, dans ce cri, son âme s'envola.

ALBERT DELPIT.

LA

QUESTION HOMÉRIQUE

Histoire de la littérature grecque, par MM. Alfred et Maurice Croiset. — Tome Ier. *Homère, la Poésie cyclique, Hésiode*, 1 vol. in-8°, Ernest Thorin.

Il y a, disions-nous ici même, dans une étude dont se souvienent peut-être encore quelques-uns des lecteurs de la *Revue* (1), il y a bien des manières de lire Homère, et, ce jour-là, nous cherchions à montrer quel parti l'archéologue pouvait tirer de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* pour l'histoire des arts primitifs de la Grèce et de son industrie naissante. Aujourd'hui, c'est à un autre point de vue que nous nous placerons pour rouvrir et feuilleter ces poèmes, que ne saurait manquer de relire plusieurs fois dans sa vie tout homme qui aime les lettres grecques et qui a eu l'honneur de les enseigner. L'attention de tous ceux qui s'intéressent encore à l'antiquité vient d'être appelée de nouveau sur un problème qui divise les meilleurs esprits et qui, dans les premières années de ce siècle, a provoqué des débats passionnés sur ce que l'on est convenu d'appeler la *Question homérique*.

Ce réveil d'une discussion qui a longtemps occupé la critique et qui n'est pas près de finir, nous le devrons à un ouvrage dont le premier volume, le seul qui ait paru jusqu'ici, est presque tout entier consacré à la poésie épique ; nous voulons parler de cette *Histoire de la littérature grecque*, au frontispice de laquelle on lit les noms de deux frères, MM. Alfred et Maurice Croiset. L'un et l'autre étaient bien préparés à l'entreprise en vue de laquelle ils ont asso-

(1) *Homère, d'après les plus récentes découvertes de l'archéologie*, 15 juillet 1885.

cié leurs efforts. Ce fardeau est trop lourd pour les épaules d'un homme seul; de tous ceux qui ont conçu cette haute ambition, aucun, ni Mure, ni Ottfried Muller, ni Bernhardy, ni Bergk n'a pu remplir tout son programme et aller jusqu'au bout de la voie. Ceux qui s'y engagent aujourd'hui de concert ont une longue habitude de travailler et de penser en commun; l'exacte correspondance des destinées a encore resserré les liens que le sang avait créés. La maison paternelle les avait formés dans les mêmes disciplines; un peu plus tard, les mêmes maîtres les avaient initiés au culte des modèles classiques, aux mystères de cette religion qui compte encore quelques fidèles; ils ont ensuite passé par la même école et suivi la même carrière; ils occupent, l'un à Paris et l'autre à Montpellier, des chaires pareilles. Ils auraient pu se contenter d'être gens de goût et professeurs excellens; c'est une tentation à laquelle ne cèdent, dans notre université française, que trop d'esprits distingués; ceux-ci se sont astreints au dur labeur de composer et d'écrire. Comme s'ils avaient conçu de bonne heure la pensée de l'ouvrage considérable dont ils nous offrent aujourd'hui les prémices, toutes leurs recherches ont porté sur des parties de cet ensemble qu'ils s'apprêtent à embrasser tout entier. C'est ainsi que M. Maurice Croiset a su parler, avec une élégance aisée qui était bien de mise en un pareil sujet, du plus spirituel des sophistes grecs, de Lucien, que l'on a souvent comparé à Voltaire; il l'a, d'une main adroite, replacé dans son milieu, entre le polythéisme, qui n'obtient plus que des respects vides de croyance, et le christianisme qui commence par en bas la conquête de la société gréco-romaine; il a fait connaître, par une complète et lucide analyse, l'œuvre très variée du brillant écrivain (1). Quant à M. Alfred Croiset, il suffira de rappeler son étude sur Pindare, où un si vif sentiment des beautés originales du poète thébain s'allie à une érudition si curieuse et si sûre, que n'effraient point les problèmes les plus ardus, la difficulté de restituer la métrique des odes et de se faire une idée de la musique qui leur servait d'accompagnement (2). La magistrale édition de Thucydide n'a pas été accueillie avec moins de faveur; elle a trouvé grâce devant les philologues les plus exigeans, et elle a gagné le suffrage des lettrés les plus délicats (3).

(1) Croiset (Maurice), *Essai sur la vie et les œuvres de Lucien*, 1 vol. in-8°, 1882; Hachette.

(2) Croiset (Alfred), *la Poésie de Pindare et les lois du lyrisme grec*, 1 vol in-8°, 1880; Hachette.

(3) Thucydide, *Histoire de la guerre du Péloponèse*, texte grec, publié d'après les travaux les plus récens de la philologie, avec un commentaire critique et explicatif, et précédé d'une introduction, par M. Alfred Croiset. Livres I-II, 1 vol. in-8°, 1886; Hachette.

Un sens des plus fermes y préside à l'établissement du texte ; une profonde connaissance du vocabulaire et de la grammaire aide l'éditeur à choisir entre les leçons que lui fournissaient les manuscrits; les notes sont sobres et précises. L'introduction renferme tous les renseignemens nécessaires sur l'histoire de Thucydide et de son livre; mais ce qui en fait surtout le prix, ce sont les pages où le critique définit la méthode de son auteur et celles où il montre comment s'est formée la prose attique, quels sont les caractères qui la distinguent et qui l'ont rendue propre à jouer, dans le monde antique, comme l'instrument par excellence de la pensée, un rôle dont rien n'approche, si ce n'est celui dont la prose française s'est emparée dans les temps modernes, et qu'elle a su soutenir avec tant d'éclat depuis trois siècles.

Ces pages, qui ont été si vivement goûtées par ceux qui ont été les chercher dans les prolégomènes d'une édition savante, nous les retrouverons à leur place dans l'ouvrage où les deux collaborateurs se proposent de suivre, depuis ses commencemens jusqu'à son terme, le développement organique du génie grec et l'évolution de sa pensée; on y verra reparaître, appropriés aux exigences d'un autre cadre, leurs travaux et leurs idées sur la poésie lyrique et sur la sophistique du temps des Antonins. Avant de prendre leur élan, MM. Alfred et Maurice Croiset ont ainsi mesuré le champ qu'ils se proposent de parcourir; ils en ont exploré les chemins; ils ont écrit par avance quelques-uns des chapitres du livre dont ils ont osé concevoir le plan, et qu'ils auront, je le souhaite et je l'espère fermement, le bonheur d'achever, car ils sont jeunes encore : ils n'ont pas dépassé la moitié de cette longue vie sur laquelle semblent avoir le droit de compter ceux qui font un bon emploi de leurs heures, sans abuser de la force qui est en eux et sans la laisser s'engourdir dans l'oisiveté.

Dans ces conditions mêmes, il leur faudra bien des années pour atteindre le but qu'ils se sont fixé. La carrière s'étend devant eux comme à perte de vue; aucune autre littérature n'a eu une longévité qui se puisse comparer à celle de la littérature grecque. Lorsque l'historien cherche dans l'épopée homérique les matériaux qu'elle a mis en œuvre, il remonte bien au-delà d'Homère, et, tout décidé qu'il soit à s'arrêter au seuil de la période byzantine, au moins est-il tenu de descendre jusqu'aux Julien et aux Libanius, aux Basile et aux Chrysostome; c'est environ treize ou quatorze siècles d'une incessante et prodigieuse activité d'esprit qu'il s'agit de faire passer sous les yeux du lecteur, au moyen d'une série de tableaux qui conservent à chaque époque et à chaque groupe d'écrivains l'expression particulière de sa physionomie propre, sa vivante originalité. Pour

ne pas se laisser effrayer par la grandeur de la tâche, il faut être soutenu, comme le dit l'auteur de la préface, par « cet enthousiasme qui est nécessaire aux œuvres de longue haleine (1) ; » il faut l'être par la sympathie et l'estime d'un public d'élite. Cet enthousiasme ne s'éteindra pas ; il sera entretenu, il sera réchauffé sans cesse par les découvertes et les surprises de cette longue exploration, par l'infinie variété de tous les beaux ouvrages que les deux voyageurs rencontreront à chaque détour du chemin ; l'accueil fait par les gens de goût à cette première partie répond de celui que les volumes suivans trouveront auprès des mêmes lecteurs. Il va d'ailleurs de soi que ceux-ci ne seront pas toujours, sur tous les points, de l'avis des deux historiens ; mais ce n'est pas ici le lieu de s'arrêter aux discussions minutieuses et aux chicanes de détail. Ce qui fait l'intérêt du livre, c'est le compte qu'il rend de la naissance et du développement de la poésie épique. M. Maurice Croiset est un disciple modéré de Wolf ; malgré la discrétion de sa critique et la finesse de ses jugemens, il n'a pas réussi à nous convaincre. Nous saisirons donc cette occasion pour exposer les vues que nous a suggérées à nous-même une lecture attentive et complète de l'*Iliade*.

I.

Il y a quelques années, j'avais à ouvrir un cours de littérature grecque devant des auditeurs qui ont le droit de beaucoup demander à leurs maîtres, devant les élèves de l'École normale ; c'était par Homère et par la question homérique que je devais commencer. Ma première préoccupation avait été de savoir comment étaient posés, à cette heure, les problèmes sur lesquels j'avais à me prononcer ; or je n'avais pas tardé à reconnaître que, dans ces derniers temps, la critique n'avait guère fait que tourner toujours dans le même cercle, sur les traces des grands érudits de la première moitié du siècle ; elle n'avait pas présenté de solutions vraiment nouvelles ; elle avait plutôt discrédité, en les poussant jusqu'à leurs conséquences extrêmes, celles qui, pendant un certain temps, avaient paru sur le point de prévaloir. Un critique d'un esprit d'ailleurs vigoureux et pénétrant, Paley, n'allait-il pas jusqu'à soutenir, par des raisons dont quelques-unes pouvaient sembler presque spécieuses, que l'*Iliade* et l'*Odyssée*, sous leur forme actuelle, ne s'étaient constituées qu'après les guerres médiques, dans le cours du

(1) Cette préface est signée de M. Alfred Croiset.

ve siècle (1)? Comment faire pour prendre parti, pour choisir entre toutes ces hypothèses qui se détruisent l'une l'autre, très fortes tant qu'il ne s'agit que d'ébranler et de renverser la théorie contraire, très faibles et bientôt ruinées jusque dans leurs fondemens dès qu'elles sont à leur tour attaquées et battues en brèche par un vigoureux assaillant? Où chercher un moyen terme entre la conception un peu enfantine dont se contentait la bonhomie de nos pères et ces systèmes tout arbitraires où l'on exalte la poésie et où l'on supprime le poète, entre les pensées que suggère au critique l'étude comparative des littératures et cette vérité d'expérience qu'il n'y a pas, dans l'histoire des lettres et des arts, de grand monument où un homme de génie n'ait mis la main et laissé l'empreinte de sa personne exceptionnelle et sacrée? C'est dans l'analyse et, si l'on peut ainsi parler, dans la dissection des deux épopées, que l'on dit trouver la justification de toutes ces hypothèses; pour mesurer le degré de confiance qu'elles méritent, le mieux ne serait-il pas de fermer, au moins pour un temps, tous ces gros livres où la matière est souvent si mince, tous ces programmes, toutes ces thèses où la polémique, presque toujours pédantesque, prend parfois des allures injurieuses? Le plus sûr n'est-il pas de s'adresser aux deux sœurs immortelles, à l'*Iliade* et à l'*Odyssée*, pour les interroger en toute franchise et pour tâcher de saisir leur réponse?

L'heure des vacances avait sonné; je partais pour aller passer l'automne à la campagne, dans un village de la côte normande; tout ce que je tirai de ma bibliothèque, ce fut un dictionnaire et l'Homère de Boissonade, celui qui fait partie de cette jolie collection des poètes grecs que ce fin helléniste s'amusa jadis à publier, sans autre ambition que de fournir un texte correct aux honnêtes gens qui auraient envie de mettre dans leur poche un Sophocle ou un Théocrite et de l'emporter en promenade ou en voyage (2). Les volumes sont petits et très bien imprimés, sur papier de fil, avec des caractères nets et fermes que Jules Didot avait fondus tout exprès; il y en a quatre pour Homère: deux pour l'*Iliade*, deux

(1) *Homeri quæ nunc exstant an reliquis cycli carminibus antiquiora jure habita sint*, auctore F. A. Paley, M. A., Homeri *Iliadis*, Hesiodi, Æschyli editore. Londres Norgate. Dans un article de la *Revue critique* (20 septembre 1879), nous croyons avoir montré combien était paradoxale et impossible à soutenir la thèse de M. Paley, fondée tout entière sur des assertions gratuites ou sur des textes et sur des faits mal interprétés; elle n'a d'ailleurs, que nous sachions, été admise par aucun critique dont l'opinion compte.

(2) *Poetarum græcorum sylloge*, 24 vol. in-32, 1823-1826, chez Lefèvre. En 1867, voici comment l'éditeur définissait lui-même son entreprise : Ces volumes, disait-il dans la préface du tome i^er, l'*Anacréon*, c'étaient des « libelli belluli, qui otio magis et deambulationi litteratorum conveniunt quam studiis reconditioribus. »

pour l'*Odyssée* et pour les *Hymnes*. Au bas des pages, point de notes, ni critiques ni explicatives; l'éditeur suppose que l'on sait, comme lui, assez de grec pour ne pas être embarrassé par les difficultés qui arrêteraient les écoliers; tout ce qu'il semble avoir mis là du sien, ce sont quelques *notules*, comme il les appelle, qui sont reléguées à la fin des volumes. Il les donne, comme il le confesse non sans une pointe d'ironie, telles qu'elles lui venaient à l'esprit, pendant qu'il corrigeait les épreuves. Rien de plus inégal et de plus capricieux que cette annotation; il est tel chant de l'*Iliade* qui ne lui suggérera que deux ou trois observations, tandis que, pour tel autre, les remarques se presseront bien plus nombreuses sous sa plume. Ici, ce sera quelque correction ingénieuse qu'il propose d'un air souriant et détaché; là, quelque leçon généralement admise qu'il discute brièvement, ou quelque conjecture d'un de ses devanciers qu'il écarte d'un mot malicieux. Le plus souvent, ce sont des rapprochemens inattendus que lui fournit sa vaste lecture, ou bien des citations d'auteurs inédits qu'il était seul à avoir lus dans les manuscrits de la Bibliothèque royale; lui qui pèche d'ordinaire plutôt par excès de sobriété, il abuse un peu de Planude. Dans cet érudit qui ne s'est jamais attaqué au texte d'aucun grand écrivain classique, qui n'a pas formé d'élèves et qui n'a exercé aucune influence sur les philologues ses contemporains, il y a toujours eu, malgré la précision de sa science, quelque chose de l'amateur et, qu'on nous passe l'expression, du dillettante.

Ces *notules*, qui sont servies à part, comme ces plats que se réservent les gourmets, on peut, à volonté, s'en donner le régal ou n'en tenir aucun compte; elles ne gênent pas le lecteur qui veut se mettre seul en face du texte grec et en recevoir l'impression directe. C'était ce que je voulais tenter; dans mes courses solitaires par les sentiers de la falaise ou « sur le rivage de la mer retentissante, » je ne pouvais donc avoir meilleurs compagnons que ces volumes discrets, d'où ne sortirait aucune voix qui prévînt mon jugement, qui risquât de troubler mon tête-à-tête avec Homère. Chaque matin et chaque après-midi, j'en prenais un avec moi et, pour l'ouvrir, j'allais me cacher loin des importuns, tantôt dans quelque verger dont j'avais appris à franchir la haie, tantôt dans une petite anse où des rochers tout noirs de coquillages me dérobaient à la vue. Une fois établi dans ma retraite, je m'empressais de reprendre ma lecture là où je l'avais laissée la veille. Suivant les jours, elle avançait plus ou moins vite. Je ne manquais jamais de marquer au passage, pour en chercher le sens quand je serais de retour à la maison, les mots qui m'étaient inconnus; un coup de crayon suffisait à me les rappeler, et il y avait telle séance où, entraîné par le charme du récit, j'allais d'un trait jusqu'au bout de

quelqu'une des grandes scènes du poème; d'autres fois, quelques vers m'occupaient toute une matinée; un épisode, moins encore, une comparaison, une simple épithète, me suggéraient des réflexions que je jetais à la hâte, en abrégé, sur les marges de mon exemplaire; le soir, je les développais et les tirais au clair; je rédigeais et je classais ces notes, d'où je comptais tirer la matière de mon enseignement. Tantôt assis dans ces prés que les humides caresses du vent d'ouest gardent éternellement verts, tantôt étendu sur le sable humide de la grève, jusqu'au moment où la marée montante venait me mouiller les pieds et m'avertir de la fuite des heures, j'employai ainsi trois mois, qui comptent parmi les temps les plus heureux de ma vie, à lire l'*Iliade* de la première à la dernière ligne. Je souhaitais, j'espérais en faire autant pour l'*Odyssée*, et celle-ci aurait été plus vite lue; chaque jour, la langue homérique me devenait plus familière. Le temps me manqua pour remplir tout mon programme; ce n'est pas aux seuls collégiens que les vacances paraissent toujours trop courtes. A peine avais-je terminé l'*Iliade* que le moment était venu de retourner à Paris, pour y reprendre la chaîne de ces occupations multiples et brisées qui ne permettent pas à l'esprit de se recueillir, de se dégager du présent, et d'avoir du passé, par instans, une vision aussi pleine et aussi claire que l'est celle du paysage entrevu, la nuit, à la lueur d'un éclair. Depuis lors, la vie est ainsi faite, je n'ai jamais retrouvé les quelques semaines de loisir qui m'auraient été nécessaires pour reprendre et pour achever cette lecture.

L'étude que j'avais entreprise est donc restée incomplète; mais n'est-ce pas surtout de l'*Iliade* que se sont occupés les critiques qui ont émis une opinion sur les origines de l'épopée? N'est-ce pas d'elle qu'ils partent et à elle qu'ils reviennent toujours, dans leurs raisonnemens et leurs conjectures? L'*Iliade* est le plus beau des deux poèmes; c'est aussi le plus ancien, comme les Grecs l'avaient senti, ce qu'ils disaient à leur manière en attribuant l'*Iliade* à la la jeunesse et l'*Odyssée* à la vieillesse d'Homère. Arrivez à montrer qu'il convient de voir dans l'*Iliade* l'œuvre d'un homme de génie qui ordonne et qui utilise les matériaux poétiques élaborés par ses prédécesseurs, et la preuve sera faite pour l'*Odyssée*. Plus on descend dans le temps, plus on s'éloigne de la période vraiment primitive, de celle où les *aèdes*, les chanteurs comme Phémios ou Démodocos, célébraient, dans des récits de courte durée, tel ou tel de leurs héros favoris, racontaient telle ou telle de ses aventures et de ses prouesses, et mieux on s'explique la naissance d'un poème digne de ce nom, où, dans un cadre spacieux et d'un ferme dessin, viennent se grouper et agir de concert plusieurs de ces personnages dont chacun avait eu d'abord son histoire séparée, sa *geste* parti-

culière, comme disaient nos ancêtres. C'était là le progrès organique, la marche régulière et naturelle; partout et toujours, dans ses créations successives, l'esprit humain va du simple au composé. C'est le premier Homère, celui de l'*Iliade*, qu'il s'agit de dégager des ombres qu'a épaissies autour de lui la critique *assembleuse de nuages*, pour prendre une expression homérique; une fois celui-ci retrouvé, le second, celui de l'*Odyssée*, suit la fortune de son devancier; la statue reparaît, en pleine lumière, debout sur son piédestal.

II.

On l'a déjà deviné : nous sommes de ceux qui croient à l'existence d'Homère; mais nous sommes arrivé à cette conviction par une voie un peu différente de celle qu'ont suivie ceux que l'on peut appeler, comme on dit aujourd'hui, les conservateurs libéraux; nous donnerons ce titre aux critiques qui, tout en tenant grand compte des observations, souvent si fines et si pénétrantes, de Wolf et de ses continuateurs, ne peuvent se décider à admettre que les vrais auteurs de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* soient Onomacrite d'Athènes, Zopyre d'Héraclée et Orphée de Crotone. Ce qui surtout a frappé les défenseurs de la tradition, ce que plusieurs d'entre eux ont fait ressortir avec beaucoup de force et de talent, c'est la qualité partout pareille et la couleur uniforme de la langue; c'est, dans la description des mœurs et de l'état social, dans l'expression des sentimens et des idées, cette suite et cette cohérence parfaites qui ne sauraient se rencontrer que dans un ouvrage où tout est bien d'une seule et même venue ; c'est la constance avec laquelle les caractères se soutiennent jusqu'au bout, tels qu'ils se sont annoncés et posés tout d'abord; c'est enfin et surtout l'unité de la composition, unité que l'on s'attache à rendre sensible en prouvant que toutes les péripéties de l'action s'expliquent par la colère d'Achille, par « cette colère funeste » qui, comme le disent les premiers vers du poème, « causa aux Grecs des milliers de maux, jeta chez Hadès beaucoup d'âmes vaillantes de héros, et fit de leurs corps la pâture des chiens et des oiseaux de proie; ainsi s'accomplissait la volonté de Zeus. »

La critique française, qui répugne d'instinct aux conceptions vagues et qui aime les idées claires, a été en général, dans ce siècle, plutôt portée à réagir contre les systèmes qui sont nés des *Prolégomènes* de Wolf. Sans fermer les yeux ni les oreilles à ce qu'il y avait de juste dans les observations des novateurs, sans méconnaître les différences profondes qui séparent l'*Iliade* de l'*Énéide*, par exemple, ou des épopées modernes, elle a défendu

pied à pied le terrain, et, à de rares exceptions près, elle ne s'est pas résignée à sacrifier la personnalité d'Homère. Edgar Quinet, malgré ses sympathies pour la science allemande, avait donné l'exemple dans plusieurs essais qui ont paru ici même, et, dans les derniers jours de sa longue vie, après avoir relu Homère auprès de moi, et souvent avec moi, il revenait sur cette question; dans son dernier livre : *l'Esprit nouveau*, il défendait encore les opinions chères à sa jeunesse, et mettait à son plaidoyer une chaleur et une verve que l'âge ne paraissait pas avoir refroidies (1). Sainte-Beuve était du même avis, et l'on ne relira pas sans profit et sans plaisir l'article qu'il écrivait sur ce sujet, en 1843, à propos d'une traduction d'Homère qui venait de paraître (2). On a pris l'habitude de demander au grand critique plutôt ses jugemens sur les auteurs modernes et contemporains que ce qu'il pense des écrivains de l'antiquité. C'est qu'il ne s'est attaqué à ceux-ci que de loin en loin, comme pour se dépayser et pour se reposer ainsi, par une sorte de voyage, des études où il s'enfermait d'ordinaire; mais aussi, lorsqu'il cède à cette tentation, avec quelle vivacité de goût et quel accent ému il parle des anciens, un peu comme s'il les découvrait, comme s'ils avaient encore pour lui, chaque fois qu'il les retrouve sur son chemin, tout l'attrait de la nouveauté !

Sainte-Beuve, dans ces pages qui sont trop oubliées, ne faisait guère que donner ses conclusions; mais, en même temps que lui et après lui, d'autres critiques ont essayé d'exposer la question dans son ensemble, de discuter et de réfuter un à un les argumens des sceptiques, de montrer l'invraisemblance de leurs hypothèses et ce qu'elles impliquent de contradictions. Personne ne s'est acquitté de cette tâche avec une dialectique plus nerveuse et plus incisive que M. Havet dans un de ses premiers ouvrages, dans une thèse de doctorat à laquelle il n'a manqué, pour devenir populaire, en dehors du cercle fermé des érudits, que d'avoir été écrite en français, au lieu de l'être dans un latin excellent (3). M. Jules Girard s'est prononcé dans le même sens, et les auditeurs de ses leçons de l'École normale et de la Sorbonne, ceux qui regrettent qu'il soit sitôt descendu de sa chaire, n'ont pas oublié son cours de 1869; ils se rappellent comment ce fin connaisseur des lettres grecques s'entendait à renouveler les aspects d'un débat que l'on pouvait croire épuisé, avec quelle ingénieuse adresse il mettait le doigt sur les points faibles des systèmes, quel sentiment sincère et tout personnel de la poésie homérique il portait dans cette contro-

(1) *De la poésie épique* (*Revue* du 1er janvier 1836); *Poëtes épiques*, Homère (*Revue* du 15 mai 1836); *l'Esprit nouveau*, 1 vol. in-8°, 1875.

(2) *Portraits contemporains*, t. III, p. 408-433 : Homère.

(3) *De Homericorum poematum origine et unitate*, 1 vol. in-8°, 1843.

verse. C'est que, depuis bien des années, il entretenait avec cette poésie un doux et familier commerce ; il n'était pas de ceux comme il y en a tant, même parmi les plus renommés, qui dissertent sur Homère sans l'avoir jamais lu ailleurs que dans une traduction (1).

Après ces maîtres, on n'aurait plus rien à dire, si on ne se plaçait à un point de vue un peu différent. Par de nombreux exemples empruntés à d'autres civilisations primitives, ils ont prouvé que le poète et le public auquel il s'adressait ont pu se passer de l'écriture, le premier pour composer son œuvre, le second pour en recevoir et en transmettre le dépôt. On a très bien compris ce qu'avaient pu être la puissance et la ténacité de la mémoire quand elle était toujours exercée, et, comme dirait un ingénieur, sous pression ; mais ce que l'on n'a pas assez montré, ce me semble, c'est comment, dans de telles conditions, l'intelligence avait pu prendre assez de souplesse et de force pour être capable d'enfanter des œuvres qui eussent ces caractères d'ampleur et d'unité que nous admirons dans l'*Iliade*.

Une première étude s'imposerait au critique qui aurait l'ambition de ne négliger aucune des données du problème : ce serait l'étude, une étude méthodique et approfondie, de la langue d'Homère. On devrait en relever toutes les particularités et les classer sous les trois chefs que comporte toute analyse de ce genre : phonétique, morphologie et syntaxe; mais cet inventaire n'aura de valeur qu'à la condition d'être poussé jusque dans le dernier détail, ce qui ne saurait se faire que dans des travaux tout techniques, destinés aux philologues de profession. Ici, l'on se bornera à deux remarques ; elles portent sur des faits qui avaient déjà frappé les commentateurs anciens et que les modernes ont soumis à un examen plus rigoureux.

« Il ne suffit pas à Homère, dit Dion Chrysostome, de mêler ensemble les diverses façons de parler des Hellènes et de s'exprimer tantôt en éolien, tantôt en dorien, tantôt en ionien ; il faut encore qu'il parle *olympien*, διαστὶ διαλέγεσθαι (2). » N'insistons pas sur l'allusion que renferment ces derniers mots à ce que les anciens appelaient la *dionymie homérique*, c'est-à-dire à quelques rares passages de l'*Iliade* dans lesquels le nom d'un même objet ou d'un même personnage est donné deux fois, d'abord dans la langue des hommes, puis dans ce que le poète appelle la *langue des dieux*; selon toute apparence, les termes qu'il indique comme appartenant au seul parler des dieux sont des termes déjà vieillis

(1) La leçon d'ouverture du cours de M. Jules Girard a été publiée dans la *Revue des cours littéraires* du 20 mars 1865.

(2) Dion Chrysostome, *Orationes*, XI, 23.

de son temps, qui empruntaient à la désuétude où ils étaient déjà presque partout tombés je ne sais quel air mystérieux et sacré. Quant aux formes doriennes, on a reconnu, en y regardant de plus près, qu'il n'y en a pas, à vrai dire, dans l'*Iliade;* de celles que l'on qualifiait ainsi, les unes n'étaient nées que de leçons incorrectes qui ont été corrigées dans les meilleures éditions du texte, et les autres s'expliquent par les habitudes du dialecte éolien (1). Ce qui subsiste, c'est le mélange de l'éolisme et de l'ionisme. Comme M. Croiset le fait remarquer, les formes éoliennes se rencontrent tout d'abord dans un grand nombre de locutions traditionnelles; mais l'emploi de l'éolisme dans la langue homérique n'est pas restreint à ces formules et à ces épithètes consacrées. On trouve ailleurs encore que, dans cette sorte de répertoire traditionnel, dans des passages qui n'ont pas ce caractère, beaucoup de formes éoliennes substituées à des formes ioniennes quand la nécessité de la mesure l'exige; on les trouve même là où elles sont, non pas indispensables, mais simplement plus commodes.

Tout fréquent que soit le retour de ces formes, c'est l'ionien qui fait le vrai fond de la langue épique; mais il est difficile d'admettre que cet ionien corresponde exactement à celui qui aurait été parlé, du temps où sont nés ces poèmes, dans l'une ou l'autre des villes de l'Ionie. Ce qui rend cette hypothèse très invraisemblable, c'est le fait bien constaté que le poète a souvent le choix, pour un même mot, pour une même flexion, casuelle ou verbale, entre trois ou quatre formes différentes, qui ont d'ailleurs absolument la même valeur; or, l'expérience le prouve, nulle part, chez aucun peuple, le langage vivant et spontané ne reste dans cette indifférence qui serait un embarras pour l'esprit; toujours, parmi toutes les formes que pourraient lui fournir ses ressources propres, les procédés de dérivation dont il dispose, il en choisit une et il laisse tomber les autres, ou, pour mieux dire, il ne les crée pas, il ne les appelle pas à l'existence. Ne lui demandez pas les raisons qui le décident, il n'en a pas conscience; elles sont instinctives et secrètes, mais elles n'en agissent que plus impérieusement. L'usage courant ne connaît pas ces hésitations des grammairiens qui mettent parfois, dans leurs paradigmes, deux formes l'une à côté de l'autre; partout et toujours, dans les limites d'un district de quelque étendue, d'une ville ou même d'un de ses quartiers, il prend résolument son parti et s'y tient pendant un temps plus ou moins long, jusqu'au jour où il en change, par l'effet d'une de ces causes qui modifient et qui renouvellent perpétuellement les langues.

On a donné, du mélange des deux dialectes, une de ces explica-

(1) Croiset, *Histoire de la littérature grecque*, t. I, p. 260.

tions que, par politesse, on qualifie souvent d'ingénieuses. On a émis l'idée que les chants qui constituent l'*Iliade* ont été composés d'abord en grec éolien; puis, plus tard, d'autres aèdes les auraient portés dans les villes ioniennes, et, pour en rendre l'intelligence plus facile à ce nouvel auditoire, il les auraient mis en langue ionienne, sans réussir pourtant à faire disparaître tout vestige de l'éolisme primitif; les formes éoliennes subsistantes seraient celles qui, en raison de difficultés métriques, auraient résisté à cette transposition. « Le texte de l'*Iliade*, répond M. Croiset, ne se prête pas à cette conjecture; car d'abord il renferme bien des formes éoliennes qui auraient pu, sans inconvénient pour la mesure, être transposées en ionien, et, en second lieu, si elle était exacte, il devrait y avoir des différences notables, au point de vue du nombre des formes éoliennes, entre les parties anciennes ainsi traduites et les plus récentes qui ne l'auraient pas été; or, en fait, cette inégalité n'existe pas. »

Cette hypothèse ne soutient donc pas l'examen; d'ailleurs, elle ne rend pas compte d'un autre des caractères qui sont propres à la langue homérique; elle n'explique pas l'existence simultanée, dans un idiome, de ces formes synonymes qui, sans avoir une origine dialectale différente, se remplaçaient l'une l'autre, au gré du poète; suivant les exigences de la mesure, il emploie tantôt l'une, tantôt l'autre de ces désinences. C'est toujours le même phénomène : par une suite d'opérations où interviennent nécessairement la réflexion et le choix, le poète épique s'est assuré la possession et le libre usage de ressources dont ne dispose nulle part la langue populaire; celle-ci a la simplicité, la détermination rigoureuse de toutes les œuvres que crée l'instinct.

Comme l'idiome qu'elle emploie, le mètre dont se sert l'épopée suppose, lui aussi, un long développement antérieur. Les philologues ont émis différentes conjectures sur les origines de l'hexamètre; quelle que soit celle que l'on préfère, on admettra que les Grecs n'ont pas dû trouver du premier coup un type rythmique aussi beau, aussi merveilleusement approprié à sa destination. Il a pu y avoir, pendant un certain temps, hésitation entre plusieurs rythmes différens, entre les rythmes anapestiques, par exemple, qui sont ceux de la marche ou de la danse, et les rythmes dactyliques, qui parurent moins sautillans et plus graves, mieux faits pour le cours soutenu du récit épique. Alors même que ceux-ci eurent prévalu, ce fut, comme le soupçonne Aristote, par une série de tentatives et de retouches que l'on en vint à donner au vers sa forme définitive (1). On avait peut-être commencé par le composer

(1) Aristote, *Poétique*, § 24 : Τὸ δὲ μέτρον τὸ ἡρωικὸν ἀπὸ τῆς πείρας ἥρμοκεν (sous-entendu τῇ ἐποποιίᾳ).

d'un moindre nombre de pieds; les métriciens croient y apercevoir la trace d'une soudure qui aurait réuni en un seul tout deux parties autrefois distinctes; puis on se préoccupa de lui assurer l'ampleur qui convenait à la noblesse du thème, et il est possible que l'on ait essayé d'aller jusqu'à des systèmes de sept à huit dactyles; mais, à l'épreuve, on reconnut que six de ces groupes constituaient le plus grand nombre de syllabes que le chanteur pût aisément prononcer sans reprendre haleine; au-delà de cette limite, l'effort se faisait sentir. La voix commençait même à tomber, au moment où elle atteignait cette limite; ainsi s'explique le parti que l'on prit d'écourter le pied final, de remplacer le dernier dactyle par un trochée. La syllabe terminale était à peine entendue, dans le mouvement que faisaient les poumons afin de se remplir d'air pour lancer le vers suivant; on s'habitua donc à ne point attacher d'importance à la quantité de cette syllabe, et ce fut ainsi que le spondée remplaça souvent le dactyle à la fin de l'hexamètre. On arriva de même, par toute une suite d'expériences, à faire un choix entre les différentes coupes ou *césures* que comportait le vers; tandis que l'on s'attachait à éviter celles qui paraissaient mal sonner, les autres étaient recherchées pour l'effet heureux qu'elles produisaient, et elles donnaient le moyen de varier les allures du vers sans en rompre la cadence.

Ce vers dont la destinée et le rôle ont été si brillans, cette langue dont la richesse fournit au poète tant de formes toutes prêtes à entrer dans le vers et à y prendre une place comme marquée d'avance, tout cela témoigne très haut de cette activité poétique, de cette élaboration prolongée qui avaient précédé l'apparition des deux grandes épopées. Si de l'étude des formes on passe à celle de la valeur et du sens des mots, on a la même impression : partout on rencontre, dans l'*Iliade*, ce que l'on peut appeler l'élément antérieur et primitif, celui que ne suffisent pas à expliquer le poème lui-même et les habitudes d'esprit qu'il suppose, les traditions qu'il met en œuvre. Prenez, par exemple, les épithètes dites *homériques*, ces adjectifs que l'on voit reparaître chaque fois que revient le nom qu'elles qualifient. Pour peu que l'on ait quelque idée des lois qui président à l'évolution de l'intelligence et des idiomes qui lui servent à exprimer ses pensées, on sent, on devine que ce n'est pas l'auteur de l'*Iliade* qui a introduit ces épithètes, comme un ornement cherché et voulu, dans la trame de sa poésie. Si l'on embrasse, dans une vue d'ensemble, toute l'histoire du développement de la langue grecque, on peut dire que ces épithètes correspondent à la seconde des phases qu'a traversées cette langue, à la seconde période de cette vie qui devait être si longue et si pleine.

La science n'atteint point et ne peut pas étudier, par l'observation directe, les premiers balbutiemens et les débuts de la parole articulée; aucun linguiste n'a vu une langue se créer sous ses yeux; cependant l'étymologie ouvre plus d'un jour sur les profondeurs mystérieuses de cette période initiale et sur les phénomènes qui la caractérisent; la rigueur des méthodes que suit aujourd'hui cette analyse des élémens du langage permet d'avoir confiance dans les résultats ainsi obtenus. Dans la plus ancienne forme du langage, la distinction de l'adjectif et du substantif n'existe pas encore; à proprement parler, il n'y que des adjectifs. Toutes les choses sont dénommées, non par un signe abstrait qui les représente avec tous leurs attributs secondaires, mais par une épithète qui fait revivre, qui renouvelle une des principales sensations que l'objet a produites quand il a été pour la première fois perçu par l'intelligence. Pour ne prendre qu'un exemple, la mer, c'est *la salée* (ἅλς), ou *la troublée* (θάλασσα) (1), ou bien encore c'est *le chemin*, le chemin qui mène partout (πόντος) (2). Peu à peu ces mots, affaiblis et comme usés par une longue répétition, finissent par perdre leur valeur pittoresque; leur sens primitif s'oublie. A mesure que l'intelligence note de plus nombreux attributs des choses, elle s'accoutume à désigner chacun des êtres qui l'entourent par un terme qui acquiert la vertu de rappeler à l'esprit tout un groupe d'idées accessoires, de propriétés secondaires. Les adjectifs primordiaux pâlissent et se décolorent; ils deviennent de vrais noms.

Cependant l'homme est trop jeune encore, trop sensible, trop aisément étonné; il voit encore autour de lui trop de neuf et d'imprévu pour se résigner du premier coup à ce changement de régime; quand commencent à se flétrir et à perdre de leur éclat les premiers noms des choses, l'esprit se prend à trouver que les termes usuels ne sont pas assez représentatifs; il sent le besoin de leur rendre cette couleur qui s'était évanouie, cette puissance qu'ils avaient pour parler à l'imagination. C'est alors que naît, pour satisfaire ce désir, toute une nouvelle génération d'épithètes descriptives. Ainsi, à la longue, la notion du sens étymologique de l'expression θάλασσα s'était perdue; quand on prononçait ce mot, il ne suscitait plus qu'une idée assez vague, celle de cette grande masse liquide qui enveloppe la Grèce et ses îles. Voulait-on que l'esprit ne s'en tînt pas là, qu'il éprouvât quelqu'une des impressions déjà ressenties dans le voisinage et au spectacle de la mer,

(1) Θάλασσα, dit Max Muller (*Essais sur la mythologie comparée*, 1 vol. in-8°, 1873, traduction G. Perrot, p. 62), est une forme dialectique de θάρασσα ou τάρασσα, exprimant les vagues agitées de la mer (ἐτάραξε δὲ πόντον Ποσειδῶν).

(2) De la racine *pad*, marcher. Max Muller, *Essais sur la mythologie comparée*, p. 61.

c'était aux adjectifs que l'on demandait ce réveil de la sensation. L'un, πολύφλοισβος, évoquait le bruit de la vague qui vient à intervalles réguliers battre ses rivages; un autre, ἁλμυρός, faisait songer au goût salé de ses eaux; ceux-ci, εὐρύπορος, ἀτρύγετος, rappelaient son étendue indéfinie ou son éternelle stérilité, qui contraste avec la fécondité de ces guérets que l'on ensemence et que l'on moissonne chaque année. Ces épithètes de formation secondaire se distinguent tout d'abord à ce trait que ce sont, en général, des mots composés; qu'elles soient faites, comme c'est le cas le plus ordinaire, de deux radicaux différens, ou bien d'un radical unique et d'un suffixe de dérivation, la complexité de ces élémens est l'indice d'un état déjà très avancé de la langue. La plupart de ces termes ont dû être créés par les poètes, par les auteurs de ces hymnes, dont nous n'avons plus que de courts fragmens ou des imitations très postérieures, et surtout par ces chanteurs épiques dont Homère fut le continuateur et le glorieux héritier.

A l'origine, quand l'homme commença de s'élever au-dessus de la bestialité, la première poésie, c'était la langue même. Chaque mot était à la fois une image et l'expression d'un sentiment, une description et un cri de joie et d'amour ou d'horreur et de haine, d'admiration ou d'effroi. C'était tout un poème en raccourci; ce serait le plus beau de tous, parce que c'est le plus sincère et le plus naïf, s'il était encore lisible, si la signification primitive du plus grand nombre des mots ne se dérobait aux analyses les plus subtiles. Comment la saisirions-nous aujourd'hui? Elle ne tarda point à s'obscurcir pour les créateurs mêmes de la langue; elle leur échappait à mesure qu'ils percevaient de nouveaux rapports et que, pour les noter, ils faisaient passer les termes du sens particulier au sens général, du sens propre au sens figuré. C'est alors que, grâce à quelques âmes privilégiées, plus réfléchies et plus susceptibles de fortes émotions que ne le sont les âmes vulgaires, naquit une seconde poésie, celle qui emprunta le secours du rythme et de la musique. Le poète arrive ainsi à tirer de sa langueur l'imagination assoupie, à lui rendre, pour un moment, la faculté d'être aussi vivement touchée par la beauté et par la variété du monde qu'elle l'a été jadis, aux jours lointains de son enfance; il y réussit encore aujourd'hui, trois mille ans après Homère, dans notre siècle de raisonnement abstrait, de sciences exactes et d'industrie. Le choix des épithètes est un des plus puissans moyens qu'il emploie à cet effet. Le substantif ne nous suggère qu'une idée indéterminée et comme incolore de l'objet; l'épithète nous le fait voir par une sorte d'hallucination. Plus la poésie s'adresse à une société raffinée et plus elle recherche les épithètes dites de circonstance, celles qui rendent les aspects variés, momentanés, successifs des choses.

L'esprit, accoutumé, par un continuel usage de l'abstraction, à réunir sous un même terme tout un nombreux groupe d'attributs qu'il considère comme connexes, ne trouve plus plaisir à se les entendre rappeler, à s'entendre dire que la mer est agitée ou qu'elle est stérile. Ces notions sont entrées dans le concept même de la chose ; il n'y a plus d'intérêt à les en détacher. La poésie des âges reculés connaît aussi les épithètes de circonstance et les emploie souvent avec un goût exquis ; mais ce qu'elle a de particulier, c'est l'usage qu'elle fait des épithètes qui, comme un déterminatif nécessaire, reparaissent chaque fois qu'est mentionné un certain objet. Ces épithètes définissent les propriétés essentielles, peignent les états continus et durables. C'est que l'idée des choses et des hommes n'est pas encore, dans les esprits, assez ferme et assez arrêtée pour qu'ils ne se complaisent pas à voir qualifier l'objet par ses attributs les plus sensibles. Ceux-ci lui causent encore une sorte de surprise et de joie perpétuelle ; le monde n'est pas encore assez vieux, les hommes ne sont pas assez blasés sur son ordonnance et sur sa marche pour ne plus s'étonner de rien, pour admettre, sans réflexion et par une sorte d'induction machinale, qu'il leur offrira demain les scènes auxquelles il les a fait assister la veille. Cette affirmation sans cesse réitérée de la permanence des êtres rassure en quelque manière l'intelligence ; celle-ci croit découvrir ainsi de nouveau, à chaque instant, les phénomènes naturels ; elle jouit de sa découverte ; on ne la lassera jamais en lui répétant que l'aurore teint de rose le monde qui renaît au matin, ou que les grands bœufs qui traînent la charrue ont des jambes torses et des cornes recourbées.

La création de ces épithètes, la saveur et l'agrément qu'on y trouvait, ne s'expliquent donc que par un état d'âme qui correspond à un moment très particulier, à une heure fugitive de la vie et du développement de la race grecque. Ce qu'elles représentent, ce sont les derniers efforts, les derniers effets de cette force créatrice qui avait donné naissance au langage. Ces épithètes, inséparables du nom qu'elles accompagnent, forment avec lui un groupe dont les élémens, sans être soudés l'un à l'autre comme dans le mot composé, sont pourtant unis par le lien étroit d'une juxtaposition constante ; elles ont ainsi quelques-uns des caractères de cette poésie spontanée qui naquit d'elle-même sur les lèvres à peine entr'ouvertes de l'humanité, quand celle-ci commença de donner des noms aux choses. D'autre part, les matériaux qui constituent ces épithètes ont été choisis avec goût et assemblés avec art, en vue de la place qu'elles devraient occuper dans le vers ; à ce titre, elles relèvent déjà de cette poésie savante qui joue de la langue comme d'un instrument, qui sait y chercher et y trouver les mots

les plus lumineux et les plus brillans, ceux aussi que le timbre de leur son et la quantité de leurs syllabes rend les plus aptes à faire vibrer, en vertu de certaines affinités mystérieuses, toutes les cordes de la sensibilité, à mettre l'imagination en branle et à lui donner ainsi la plus vive et la plus délicate des jouissances.

Ces épithètes reviennent presque à chaque vers dans l'*Iliade;* mais, si nous en avons bien compris la valeur et la portée, elles remontent à une plus haute antiquité. Je ne sais qui a dit que la mythologie homérique était déjà de la mythologie défraîchie. Les dieux n'étaient, à l'origine, que les forces mêmes de la nature avec lesquelles ils se confondaient; dans l'*Iliade*, ils sont devenus des personnes morales, à âme et à visage d'homme; or, pour créer des types tels que ceux de Zeus et d'Apollon, d'Aphrodite et d'Athéna, des types dont chacun représente déjà un notable effort d'abstraction et de pensée, il faut que l'intelligence soit sortie de l'âge des longs et candides émerveillemens. On n'en est pas assez loin encore pour avoir perdu le sens et le goût de ces beaux adjectifs, de leur ampleur sonore et de leur puissance expressive; on continue d'en user parce qu'on y est accoutumé, parce qu'ils entrent bien dans le vers, parce qu'ils facilitent la tâche du poète; mais l'état d'esprit que traduisent ces épithètes n'est déjà plus tout à fait celui des contemporains d'Homère. Elles sont un legs du passé, d'un passé déjà lointain; comme une foule de phrases faites et de locutions qui portent la même empreinte et dont il serait intéressant de dresser la liste, elles font partie du fonds que ces premiers interprètes du génie grec ont amassé laborieusement et qu'ils ont transmis, comme un trésor qui grossissait d'année en année, au poète souverain qui devait en tirer la matière d'une œuvre immortelle.

Ce qui confirme l'induction psychologique en vertu de laquelle nous attribuons un caractère antérieur et primitif à celles des épithètes dites homériques qui définissent des phénomènes naturels ou des catégories d'êtres vivans, c'est une observation à laquelle donnent lieu ceux de ces qualificatifs qui sont attachés à la personne des dieux et des héros. Plusieurs de ces épithètes ne s'expliquent pas par les données mêmes du poème, par les traditions qui y ont été mises en œuvre. Deux exemples suffiront. Kronos est souvent mentionné dans l'*Iliade;* il y est toujours nommé ἀγκυλομήτης, le dieu « aux pensées crochues, rusé. » Or les seuls faits de son histoire légendaire qui soient rappelés dans l'*Iliade*, c'est qu'il est le père commun de Zeus, de Poseidon et de Hadès, et que Zeus l'a détrôné, qu'il l'a précipité là « où on ne jouit ni de l'éclat du soleil

qui monte au firmament, ni du souffle des vents, mais où l'on est enveloppé par les profondeurs du Tartare. » Où trouver, dans ces récits, rien qui justifie une épithète comme celle que nous venons de citer? Celle-ci est née certainement d'autres épisodes du mythe de Kronos, qui ne sont même pas visés dans les poèmes homériques ; elle fait allusion aux embûches que Kronos dressa pour saisir son père Ouranos et le dépouiller de sa virilité, puis au moyen qu'il imagina pour se garantir lui-même contre un accident de ce genre, en dévorant les fils que lui donnait Rhéa.

Voici qui est plus curieux encore et plus significatif. Prenez le premier des héros, Achille. C'est par sa vaillance incomparable et par la force irrésistible de son bras qu'il s'élève au-dessus de tous ses compagnons d'armes ; à peine le poète a-t-il une ou deux fois l'occasion de vanter sa légèreté à la course, quand il le montre fuyant devant le Scamandre qui précipite sur lui ses ondes bouillonnantes, puis, bientôt après, poursuivant Hector autour des murs de Troie ; cependant, de la première à la dernière ligne de l'épopée, Achille est toujours le héros « aux pieds légers, » πόδας ὠκὺς Ἀχιλλεύς. Pour rendre raison de cette apparente anomalie, il faut supposer que les premiers chants où Achille ait fait figure racontaient son adolescence passée parmi les forêts du Pélion et ces chasses où, dans les ravins et sur les plateaux de la montagne, il arrivait à lutter de vitesse avec son maître le centaure. Les aèdes, qui s'emparèrent ensuite de ce personnage, lui conservèrent ce surnom, sous lequel il était déjà connu de leurs auditeurs ; ils le lui gardèrent d'autant plus volontiers que cette épithète leur fournissait une fin de vers commode. A ses débuts, la poésie épique avait certainement tous les caractères de l'improvisation, et il lui en est toujours resté quelque chose, jusque dans de grands poèmes comme l'*Iliade* et l'*Odyssée;* la mémoire, quelque souple et tenace qu'on la suppose, trouve un secours précieux dans ces groupes de mots qui viennent se ranger comme d'eux-mêmes dans un des compartimens du cadre métrique; pendant que la bouche les prononce, l'esprit a le temps de se reposer et de reprendre haleine en vue d'un nouvel effort.

Ce n'est pas seulement dans certaines des épithètes qui caractérisent les héros que se laisse deviner tout ce long travail d'invention poétique et de formation graduelle qui a précédé l'*Iliade;* ce poème, et avec lui l'*Odyssée*, témoignent en plus d'un endroit du rôle que jouaient déjà, dans les plaisirs de la société grecque, ces récits rythmés de guerre et d'aventures. Ici, c'est Achille qui, retiré dans sa tente, charme les loisirs de son oisiveté forcée en chantant, au son de la lyre, « les prouesses des vaillans, » ἄειδε δὲ

κλέα ἀνδρῶν (1). Composait-il des espèces de ballades ou récitait-il des cantilènes que lui avaient appris les aèdes ? Le poète ne le dit point, et il n'indique pas non plus quel était le thème des chants de ce Thamyris, le seul aède qui soit nommé dans l'*Iliade*, dont les Muses furent jalouses et dont elles châtièrent l'orgueil en le rendant aveugle et muet (2). Si le poète est presque absent de l'*Iliade*, c'est peut-être parce que celle-ci ne représente que la vie du camp, que la guerre et ses péripéties sanglantes ; la vraie place de l'aède, c'est, dans le palais du roi, la salle où se réunissent ses parens, ses compagnons et ses hôtes, la salle du festin où l'on passe, à se divertir, des journées entières et une partie de la nuit. Là, entourés d'auditeurs qui ne se lassent pas d'écouter, Phémios et Démodocos, l'un à Ithaque et l'autre chez les Phéaciens, célèbrent les amours adultères d'Arès et d'Aphrodite, les exploits des Achéens sous les murs de Troie et les maux qu'ils y ont subis, les ruses qui leur ont assuré la victoire, enfin les périls et les désastres du retour ; on les remercie par des paroles comme celles qu'Ulysse adresse à Démodocos : « Les aèdes sont dignes d'honneur et de respect parmi tous les hommes qui habitent sur la terre, car la Muse leur a enseigné le chant et elle aime la race des aèdes (3). »

Si les tableaux de bataille qui remplissent l'*Iliade* n'ont pas fourni à son auteur l'occasion de montrer l'aède dans l'exercice de sa fonction sociale, l'*Iliade*, cependant, elle aussi, rappelle, sous une autre forme, les poèmes qui l'ont précédée. Tydée, le père de Diomède, avait été le héros de chants qui étaient encore très répandus au temps d'Homère ; c'est ce que permet de supposer une allusion deux fois répétée aux exploits qui signalèrent Tydée quand, seul des Argiens, il pénétra, comme *messager*, comme parlementaire, dirions-nous, dans la ville de Thèbes, quand il ne craignit pas d'y provoquer tous les Thébains à des exercices de force et d'adresse, et se tira, au retour, par sa seule vaillance, d'une embuscade où pensaient le faire périr ceux dont il avait humilié l'orgueil. Dans la bouche d'Agamemnon, qui exhorte Diomède à se couvrir d'autant de gloire que l'a fait son père en cette occurrence, les phases principales de l'aventure sont clairement indiquées ; nous avons là comme une analyse de ce chant d'une Thébaïde antérieure à l'*Iliade* (4). Ailleurs, Pallas, dans une circonstance semblable, se contente d'un résumé bien plus succinct ; mais, dans ces quelques

(1) *Iliade*, IX, 189.
(2) *Iliade*, II, 594-600.
(3) *Odyssée*, VIII, 479-481.
(4) *Iliade*, IV, 375-401.

vers, elle n'oublie aucun des détails qui ont de l'importance; c'est bien le même récit qu'elle vise (1).

Tydée, dont le souvenir est ainsi plusieurs fois évoqué dans l'*Iliade*, n'y paraît pas; il est censé avoir péri bien avant que commence la guerre de Troie; mais l'*Iliade* met en scène un contemporain de Tydée, Nestor. Nestor est presque inutile à l'action, car son bras, appesanti par l'âge, n'est plus d'aucun secours, et ce n'est pas son éloquence un peu diffuse, c'est celle d'Ulysse, plus nerveuse et allant plus droit au fait, qui, dans les conjonctures difficiles, entraîne et décide le conseil des rois. Pourquoi donc le poète fait-il reparaître sans cesse Nestor sur la scène et ne le mentionne-t-il jamais qu'avec honneur? Pourquoi lui fait-il prendre sans cesse la parole, dont il abuse quelquefois? C'est que Nestor, l'ancêtre légendaire des Néléides, de ces grandes familles qui tenaient le premier rang à Milet, à Éphèse et dans la plupart des cités ioniennes, était, quand parut l'*Iliade*, un personnage déjà très populaire, au moins dans une moitié de la Grèce asiatique; il était le héros de prédilection des aèdes de l'Ionie. De même que tous les exploits dont Nestor entretient les chefs grecs datent du premier âge de sa vie, de même le personnage appartient tout entier à un cycle antérieur où a été le prendre, déjà célèbre, le poète de l'*Iliade*.

« Le vieux cavalier Pélée, l'excellent conseiller et harangueur des Myrmidons, » est comme une autre épreuve, moins nette de contour, du type de Nestor. Comme celui-ci, il est encore vivant au moment où son fils combat devant Troie; mais, tandis que Nestor est venu voir Antiloque faire ses premières armes en champ clos, Pélée est resté en Thessalie, où, triste et seul, il attend celui qui ne doit pas revenir, et ce trait ajoute quelque chose au tragique de la destinée d'Achille. Il est cependant fait bien souvent allusion, dans l'*Iliade*, aux aventures de Pélée, à cette lutte étrange qui fit entrer l'époux mortel dans la couche d'une déesse, à ces noces auxquelles assista tout l'Olympe; on devine que Pélée, lui aussi, a dû avoir, chez les Éoliens, sa *geste*, qui précéda peut-être celle d'Achille, qui en fut comme la préface. La légende de Pélée, telle que la raconte Apollodore, est le sec résumé d'une *Péléide* perdue. Il serait aisé de signaler, dans l'*Iliade* et dans l'*Odyssée*, bien d'autres exemples de ces personnages que le poète mentionne au passage sans rien expliquer; maints épisodes qui supposent une action assez complexe,

(1) *Iliade*, v, 801-809. La *Dolonie*, petite composition qui fut d'abord étrangère à l'*Iliade* et ne s'y agrégea qu'assez tard, fait aussi allusion à cette prouesse de Tydée. Ce devait être là une des parties les plus goûtées de la *geste* de Tydée.

avec des péripéties variées, sont indiqués en quelques vers. On sent que le poète compte sur la mémoire de ses auditeurs pour animer et pour développer cette sorte de sommaire, pour susciter dans l'imagination, au premier appel, la vue rapide et claire des incidens sur lesquels il ramène leur attention et des différens acteurs qui s'y trouvent mêlés.

C'est ainsi que, derrière la scène où se joue le drame de l'*Iliade*, apparaît, comme dans le lointain d'une toile de fond, toute la luxuriante végétation de l'épopée naissante, cette *silva carminum*, comme dit Wolf, cette forêt de poèmes qui, par les beaux jours et sous la tiède chaleur d'un printemps que le monde ne reverra plus, jaillit si drue et si vigoureuse d'un sol où pullulaient les germes, des profondeurs fécondes de l'âme grecque. Ces poèmes que nous apercevons ainsi aux limites de notre horizon, dont nous pouvons affirmer l'existence, mais que nous ne lirons jamais, comment et par quels traits s'en distingue l'*Iliade?* Pourquoi a-t-elle vécu, tandis que ses sœurs aînées sont mortes presque avec la génération qui les avait vues naître et qui les avait saluées de ses applaudissemens? Quelle idée convient-il de se faire du rôle et de l'œuvre de celui que l'antiquité a nommé Homère? Peut-être serons-nous mieux en mesure de répondre à ces questions maintenant que, sans apporter ici tout l'appareil de preuves que demanderait une démonstration complète, nous avons indiqué tout au moins, par quelques brèves remarques et par quelques exemples choisis, comment la critique peut s'appliquer avec succès à chercher dans Homère ce que nous appellerons les élémens préhomériques. Cette méthode, si nous ne nous faisons illusion, conduit à des résultats qui, aujourd'hui même, après tant de théories et de redites, ont encore le mérite d'une certaine nouveauté.

III.

On a vu combien sont singuliers les caractères qui distinguent la langue de l'*Iliade*, et comme on a mal réussi à les expliquer. Au contraire, le mélange, en proportions inégales, des deux dialectes et la multiplicité des formes équivalentes, tout cela devient facile à comprendre si l'on se place à un autre point de vue, si l'on fait une très large part à l'action personnelle et à la libre volonté de l'auteur de l'*Iliade*. Des aèdes qui l'avaient précédé, les uns, les plus anciens peut-être, avaient employé l'éolien, et les autres, l'ionien, lequel comportait d'ailleurs presque autant de variétés qu'il y avait de villes dans la confédération ionienne ; quelques-uns même avaient sans doute déjà donné l'exemple d'allier les uns aux autres, dans un même chant, des élémens empruntés aux deux dialectes. Ioniens et

Éoliens ne vivaient-ils pas côte à côte sur les rivages occidentaux de l'Asie-Mineure? N'y avait-il pas, entre les deux groupes, d'étroits rapports de race et d'intérêts, d'idées et d'affaires, un commerce quotidien et comme une pénétration réciproque? Telle ville, comme Smyrne, avait été fondée par les Éoliens; mais les Ioniens avaient fini par y prendre le dessus et par la rattacher à leur ligue nationale. Il n'y avait pas, entre les deux peuples ou plutôt entre ces deux branches d'un même peuple, de frontière définie qui pût arrêter les chantres épiques; ceux-ci, par profession, étaient d'éternels voyageurs; la parole étant le seul moyen dont ils disposassent pour produire au dehors leurs inventions et leurs pensées, il leur fallait chercher chaque jour un nouvel auditoire, et, pour le trouver, se déplacer sans cesse, courir le monde par terre et par mer, aller de Milet, la reine de l'Ionie, jusqu'à l'éolienne Cymé, puis se laisser porter par le vent, sur quelque barque de pêcheur où ils payaient leur passage en chansons, jusqu'à Délos, où les Ioniens, en habits de fête, se donnaient rendez-vous autour du vieil oracle d'Apollon; ils revenaient ensuite par Chios et par Lesbos. Dans cette vie errante, l'aède devait acquérir une connaissance pratique et familière de tous les parlers divers qui étaient en usage sur ce littoral et dans les îles contiguës. En même temps, pour satisfaire ses auditeurs et pour les servir suivant leurs goûts, il lui fallait savoir les plus beaux des chants qu'avaient fait entendre ses prédécesseurs; il pourrait ainsi mettre en scène les héros les plus populaires et les plus aimés, tout en relevant l'intérêt du récit par quelques additions heureuses, par un grain de nouveauté; car « la chanson la plus nouvelle, » disait-on déjà du temps de ces vieux poètes, « est celle que les hommes écoutent le plus volontiers (1). »

Dans ces conditions, supposez un poète, supérieur à ses devanciers par l'originalité de son génie, qui naît à propos, vers la fin d'un siècle qu'a tout entier rempli et charmé la riche floraison des cantilènes épiques; supposez-le cédant à l'ambition de composer une œuvre plus considérable et mieux liée qu'aucune de celles qui se sont jusque-là disputé la faveur des Grecs d'Asie, concevant le plan et mûrissant la pensée de l'*Iliade;* pour réussir dans cette entreprise, il lui faudra une langue noble, riche et variée, qui se prête en même temps avec toute la souplesse possible aux exigences du mètre. Afin de se donner cet instrument, l'inventeur, le novateur que nous nous figurons, puisera tout ensemble dans l'ample trésor de tous ces parlers locaux qu'il a entendus retentir à son oreille et dans celui de l'idiome poétique déjà élaboré par les aèdes antérieurs, par ceux de l'Éolie et par ceux de l'Ionie; il saura mettre à

(1) *Odyssée*, I, 351.

contribution tout à la fois les deux principaux dialectes de la Grèce orientale avec leurs variétés secondaires et les formules, les épithètes, les termes de tout genre qui, pour avoir été déjà souvent usités dans ces narrations, étaient dès lors comme investis d'une sorte de dignité supérieure; il prendra plaisir, les anciens l'ont déjà remarqué, à relever la simplicité de sa phrase par l'emploi de mots vieillis, qui réveilleront l'attention de l'auditeur et paraîtront bien à leur place dans ces tableaux d'un passé héroïque, plus grand et plus glorieux que le présent (1). Par le jeu simultané de tous ces procédés, il continuera, mais avec plus de décision, le travail qu'avaient commencé ses devanciers; il achèvera de créer une langue composite, une langue artificielle, si l'on veut, qui, grâce à ses mérites propres et au succès prodigieux de l'*Iliade*, restera désormais pour toujours la langue de l'épopée; elle remplira cette fonction non-seulement entre les mains des poètes cycliques, les successeurs immédiats d'Homère, mais bien plus tard encore, jusqu'au temps d'Apollonios de Rhodes, le poète érudit, et même de Nonnos de Pannopolis, ce dernier né, ce fils posthume de la muse grecque.

La langue de l'*Iliade*, c'est donc une langue littéraire, dans le même sens et au même titre que celle des odes de Pindare, des chœurs de la tragédie attique et de la prose d'Hérodote; formée d'élémens empruntés à des sources très différentes, elle a pourtant, des premières aux dernières lignes du poème, une unité de ton qui ne peut être obtenue que par un dessin suivi, par un choix réfléchi. Si l'on n'en a pas reconnu plus tôt le véritable caractère, c'est que, par l'effet des habitudes prises, on a grand'peine à se représenter l'intelligence s'acquittant de cette tâche sans le secours des lettres; mais il n'est pas plus difficile d'accomplir, par un simple travail de tête, cette œuvre de sélection et d'habile combinaison qu'il ne l'est de composer et de retenir, à l'aide de la seule mémoire, des chants d'une certaine étendue; or il n'est plus aujourd'hui personne qui s'imagine que les aèdes aient jamais écrit par avance les récits qu'ils faisaient entendre dans la salle du banquet, quand ils avaient détaché la lyre de la colonne où elle était pendue et qu'ils s'étaient assis, comme le dit l'auteur de l'*Odyssée*, sur le siège aux clous d'argent.

Le poète dont l'intervention opportune a doté l'épopée de la langue qu'elle ne désapprendra plus n'en a-t-il pas fait autant pour le mètre dont elle se servira désormais jusqu'au jour où elle mourra de vieillesse? Ce qui est certain, c'est que l'aède qui a inventé l'hexamètre et qui l'a mis en vogue était un homme d'un goût particulièrement

(1) Croiset, *Histoire de la littérature grecque*, t. I, p. 262-264.

délicat, que distinguait de ses rivaux une oreille plus sensible et plus fine. On est tenté de croire qu'il n'est autre qu'Homère. Consultez l'histoire de la poésie lyrique, qui succédera, en Grèce, à la poésie épique; tous les poètes dont elle a fait la gloire, tous ceux qui s'y sont fait admirer pour la puissance de leur imagination et pour les beautés originales de leur style ont été, en même temps, les créateurs de formes rythmiques nouvelles; on devait à Archiloque le trimètre iambique et le tétramètre trochaïque, à Arion le dithyrambe, à Alcée et à Sapho les strophes qui portent leur nom.

En tout cas, si l'auteur de l'*Iliade* n'a pas eu le mérite de l'invention, ce que nous ne saurons jamais, tout au moins ne peut-on lui refuser l'honneur d'avoir compris combien ce type était supérieur à tous ceux qui lui avaient fait et qui lui faisaient peut-être encore concurrence, à tous ceux que la poésie naissante avait mis à l'essai. Par le parti qu'il en tira, il lui valut le privilège de devenir et de rester à tout jamais le *mètre héroïque*, comme l'appelaient les Grecs, c'est-à-dire le seul mètre qui fût digne d'être employé à célébrer les prouesses des héros, ces ancêtres légendaires de la race hellénique, les brillans acteurs de cette histoire merveilleuse à laquelle l'imagination grecque, même après Hérodote et Thucydide, s'intéressa toujours bien plus vivement qu'à l'histoire vraie. Cet instrument, tel qu'il se révélait dans l'*Iliade*, parut aux générations qui suivirent si accompli de tout point, que personne, même dans les siècles les plus raffinés, ne tenta d'en modifier le jeu, d'en raccourcir ou d'en allonger les cordes, d'en changer le timbre. Les étrangers mêmes en subirent la séduction. Lorsque Rome s'éprit de la Grèce, le premier souci des écrivains philhellènes, ce fut d'importer l'hexamètre en Italie et de l'y acclimater; or l'entreprise était malaisée. Le fond primitif du latin était pauvre en dactyles; par l'effet des contractions qu'y avaient subies nombre de désinences nominales et verbales, on y trouvait surtout des iambes, des trochées et des spondées. Ennius et ses continuateurs ne s'arrêtèrent pas à ces difficultés. Pour que la langue admît les systèmes dactyliques, ils la remanièrent hardiment, ils mirent de côté certaines formes récalcitrantes, ils en introduisirent de nouvelles, et, grâce à ces expédiens, ils firent si bien que Lucrèce et Virgile, deux siècles plus tard, n'éprouvaient plus aucun embarras à couler le métal de leurs pensées dans le moule dont les aèdes éoliens avaient jadis tiré la matière d'un idiome où les voyelles brèves surabondaient, ici appuyées l'une sur l'autre, là séparées par des consonnes simples, et où le dactyle naissait sans effort de leur multiplicité.

Cet artiste, sûr de son propos, qui sait choisir avec une liberté si judicieuse et si hardie, dans les élémens de provenance diverse qu'il a sous la main, ceux dont il pourra tirer le meilleur parti,

on le retrouve dans toute la composition de son œuvre, dans l'emploi qu'il fait des mots et dans la manière dont il les groupe, dans la nature des combinaisons auxquelles il a recours afin de varier ses tableaux, dans le ferme dessin des caractères, dans la noblesse et la simplicité de l'action. Ainsi, d'ordinaire, il use largement, comme l'avaient fait ses devanciers, de ces épithètes descriptives et permanentes dont nous avons essayé d'expliquer l'origine et la raison d'être; n'ont-elles pas le double avantage de faire plaisir à ses auditeurs en répondant à un besoin secret de leur esprit, et d'alléger en même temps l'effort d'attention et de mémoire auxquels sont condamnés, par l'effet des conditions où s'exerce alors la faculté poétique, et le poète qui compose et le rapsode qui, l'œuvre une fois créée, se charge de la faire vivre? Mais, si ces épithètes abondent dans la narration et dans les discours où l'orateur prend son temps, comme elles deviennent rares dès que c'est la passion qui éclate et que, pour en traduire les emportemens, les mots se pressent sur les lèvres! On n'en trouve qu'un bien petit nombre dans les invectives qu'échangent Agamemnon et Achille; il n'y en a pas une seule dans ce couplet par lequel Achille, la voix toute sifflante de haine et de colère, répond à Hector, qui, avant d'engager la lutte suprême, lui demande de convenir que le cadavre du vaincu sera rendu à ses proches pour recevoir de leurs mains la sépulture :

« Hector, ennemi détesté, ne me parle pas de promesses mutuelles. Point de sermens entre les lions et les hommes; point d'entente entre les loups et les agneaux; la haine, et toujours la haine! De même entre toi et moi : ni amitié ni promesse; il faut que l'un ou l'autre meure et qu'il rassasie de son sang Arès, l'opiniâtre combattant. Appelle à toi toute ta vertu; c'est maintenant qu'il est à propos d'exceller à manier la lance et à combattre. Plus de fuite pour toi; Pallas-Athéné va te dompter par mon fer; tu paieras en une seule fois les deuils de tous mes amis, massacrés par ton fer (1)! »

Là où les données du thème que développe le poète s'accommodent de ces épithètes, elles rendent encore un autre service; elles distraient et elles reposent l'esprit, que risqueraient de fatiguer, à la longue, toutes ces scènes de bataille et de carnage; elles lui font sentir discrètement un contraste qui l'émeut toujours, celui des misères auxquelles est en proie la race éphémère des hommes et de l'éternité de la nature, de son immortelle sérénité. Il en est de même des comparaisons. Comme le dit très bien M. Croiset, « elles

(1) *Iliade*, XXII, 261-272. Nous empruntons à M. Croiset, qui a cité aussi ce passage, son excellente traduction.

étendent de la manière la plus heureuse l'horizon du poème. Dans un récit de guerre, elles nous font voir incidemment, et comme par d'ingénieuses échappées de vue, des scènes de chasse, des épisodes de la vie rustique ou urbaine, et plus souvent encore les aspects divers de la nature. »

On n'a, sans doute, aucune raison de penser que l'*Iliade* ait été le premier poème où aient paru ces comparaisons; à leur fréquence même, au caractère de la formule qui sert à les introduire, on sent qu'elles étaient déjà dans les habitudes de la narration épique ; mais, d'autre part, il n'y avait certainement rien de pareil dans les plus anciennes cantilènes. Celles-ci étaient encore de la poésie populaire; elles en avaient la brièveté un peu sèche et se passaient de transitions ; elles se contentaient de résumer, en quelques mots heurtés et rapides, les phases principales de l'action. Ce n'est qu'un art déjà très avancé qui a pu avoir l'idée de chercher dans ces peintures accessoires, dans ces ressemblances et ces analogies, un moyen de rendre plus forte et plus vive l'impression que voulait laisser tel détail du récit. L'exemple de ces comparaisons descriptives a donc été donné par quelque prédécesseur immédiat d'Homère; mais, avec celui-ci, ces courtes descriptions auraient pris plus de relief et de couleur. Peut-être faut-il voir encore la marque de la supériorité de son génie dans une particularité qui nous a toujours frappé. Nulle part le poète ne décrit pour le plaisir de décrire, comme le feront souvent ses imitateurs ; il semble avoir compris que la nature ne se suffit pas à elle-même, qu'elle n'est pour l'homme qu'un cadre où se déploie son activité, qu'une source inépuisable de sentimens et de pensées; aussi presque toutes ces comparaisons se terminent-elles par un trait qui indique comment tel ou tel phénomène de la nature retentit dans le cœur de l'homme. L'homme n'est jamais absent de ses tableaux. Rappelez-vous, par exemple, un passage célèbre du poème, celui où la plaine tout étincelante des feux allumés par les Troyens est comparée au ciel resplendissant d'étoiles. En quelques beaux vers, le poète rappelle l'effet d'une de ces nuits transparentes et lumineuses où l'œil distingue au loin les crêtes des montagnes, leurs pentes et les ravins qui en sillonnent les flancs; il s'arrête sur ce mot : « Le pâtre se réjouit en son âme (1). » Ailleurs, le poète peint le brouillard que le vent du sud répand autour des sommets et sur les hauts pâturages, ou bien la nuée orageuse que le zéphyr pousse devant lui sur la mer qui devient noire comme de la poix (2) ; là encore, la nature est aperçue à travers les sentimens de l'homme, définie, dans la variété de

(1) Γέγηθε δέ τε φρένα ποιμήν. *Iliade*, VIII, 555-559.
(2) *Iliade*, III, 10-12, et IV, 276-280.

ses aspects, par l'influence que les divers incidens de sa vie exercent sur celle de l'homme, sur ses mouvemens et sur ses actions. Dans la première de ces comparaisons, Homère, au lieu d'insister, comme le ferait peut-être un poète moderne, sur les formes qu'affectent les masses mobiles de ces vapeurs que roule et que chasse la brise, songe surtout à la terreur du berger, dont la vue, au milieu de la brume, « ne porte pas plus loin qu'un jet de pierre, » et qui craint pour son troupeau. Dans la seconde de ces peintures, c'est encore aux émotions et au trouble du berger que nous assistons ; celui-ci, du haut de quelque promontoire escarpé, a regardé venir l'orage ; au moment où vont l'atteindre le vent et les averses, il se hâte, plein d'effroi, de rassembler ses brebis, et il les entraîne vers une grotte où elles seront à l'abri,

ῥίγησέν τε ἰδών, ὑπό τε σπέος ἤλασε μῆλα.

C'est surtout la délicatesse de l'art homérique que l'on admire dans la sobriété de ces descriptions si pittoresques à la fois et si concises ; pour faire sentir toute la puissance de cet art, il faudrait étudier, l'une après l'autre, les figures des héros du poème. On n'aurait pas de peine à montrer que ces héros, ceux du moins qui occupent le devant de la scène, ne sont pas des types généraux, des images incertaines et vagues, comme il y en a trop dans l'*Énéide*. Chacun d'eux se distingue par des traits qui lui sont propres, qui en font une personne vivante, un individu. Tous ces personnages ont un caractère commun, le courage militaire ; mais dès que l'on y regarde d'un peu près, on s'aperçoit que ce courage n'a pas partout la même physionomie et la même couleur ; suivant que l'on passe de l'un à l'autre des acteurs du drame, il offre des variétés et des nuances très curieuses. Ajax, fils de Télamon, c'est surtout la force de résistance, c'est le type du courage d'*endurance*, comme on dirait en anglais (1) ; ce n'est pas sans motif qu'Homère, quand il le peint abrité sous son large bouclier et arrêtant, par sa résistance, la marche en avant de toute une armée, le compare à l'âne, que les coups qui pleuvent sur son dos ne peuvent faire bouger du champ où il a trouvé sa pâture (2). Ulysse, c'est le courage réfléchi, ingénieux, inventif ; c'est, si l'on peut rapprocher ces deux mots, le courage prudent. Que reste-t-il donc pour Diomède ? Le fils de Tydée représente le courage aventureux et emporté ; Diomède est de ceux pour qui le péril est par lui-même un attrait, qui vont à la bataille et au danger comme à une fête. La lutte l'enivre ;

(1) Ce mot, d'un usage courant dans le parler populaire de la Normandie, mériterait de passer dans la langue littéraire.

(2) *Iliade*, XI, 558-563.

c'est dans ces momens que, comme le dit Aphrodite qu'il a blessée, « il combattrait même Jupiter (1). »

Homère a donné aux héros grecs une plus grande importance qu'aux héros troyens. Du côté des Grecs, les caractères sont plus nettement dessinés et plus variés. C'est pourtant chez les Troyens que l'on trouvera une autre forme du courage, la plus noble de toutes, le courage par devoir, celui du soldat qui se sait condamné à périr et qui n'en va pas moins à la bataille pour donner l'exemple à ses compagnons et pour payer sa dette à la patrie (2). Mieux que toutes les autres, cette forme du courage s'allie aux tendres affections. Seul de tous ces héros, Hector est époux et père. Chez lui, l'amour de sa cité natale, l'amour de sa femme et de son fils, ne sont pas étouffés par cette ardeur presque sauvage qui entraîne au combat les autres héros. Hector est le plus touchant de tous les héros ; il est le plus complet, parce qu'il a l'âme la plus riche et la plus large ; c'est, en un certain sens, le plus moderne, celui dont le courage se rapproche le plus de l'idée qu'une société civilisée se fait de cette vertu. On retrouverait dans Sarpédon quelque chose du même caractère, de cette douceur qui tempère la force, de ce sentiment du devoir qui fait que l'on se sacrifie sans illusion, mais non sans orgueil. Dans les paroles et sur les traits de l'un et de l'autre, il y a cet accent, ce triste et fier rayon qu'y met la conscience d'un sacrifice généreux.

Quant à Achille, ce dieu mortel, il réunit en sa personne tous les dons que se partagent les autres chefs des deux peuples. Il a tous les courages à la fois : le courage obstiné d'Ajax, — voyez-le soutenir l'assaut incessant et fougueux que lui livrent les flots conjurés du Scamandre et du Simoïs ; — le courage intelligent d'Ulysse, — il remet son épée au fourreau quand la voix d'Athéné, c'est-à-dire celle de la réflexion, le détourne d'engager contre Agamemnon une lutte où il ne serait pas suivi par l'opinion de l'armée; — le courage brillant de Diomède, celui dont l'exaltation joyeuse supprime jusqu'à l'idée du danger. Il se sait condamné comme Hector, et par un arrêt encore plus certain, à mourir sur le champ de bataille; et, s'il s'immole plutôt à l'amour de la gloire qu'aux intérêts de l'armée qui ne peut triompher sans lui, son image n'en a pas moins cette poésie et ce charme mélancoliques qui, dans la fiction comme dans l'histoire, s'attachent aux figures de ces jeunes héros que couchent dans la poussière, un jour de victoire, la flèche d'un Pâris ou la balle d'un soldat inconnu. Deux traits de caractère donnent à Achille, dans ce groupe tragique, une physionomie à part et

(1) *Iliade*, v, 363.
(2) *Iliade*, vi, 361-370; 442-447; 476-494.

très originale : nous voulons parler de son amitié pour Patrocle et de sa tendresse pour sa mère.

Achille a bien laissé à Skyros une femme et un fils ; dans le camp, il a une captive qui partage sa couche, Briséis aux belles joues ; mais la grande passion de sa vie, c'est son affection pour le compagnon de sa jeunesse, pour Patrocle. Patrocle, à côté d'Achille, c'est la bonté, la sagesse, le conseil toujours écouté patiemment, sinon toujours suivi. A la nature violente d'Achille, il faut un contrepoids ; il faut quelqu'un qui la retienne ou plutôt qui la ramène, car il n'est pas possible d'arrêter l'élan de cette colère au moment même où elle s'emporte et se déchaîne. C'est ensuite que Patrocle intervient, qu'il gagne quelque chose sur des résolutions qui semblaient d'abord absolues et invincibles ; c'est ainsi que, dans la pitié que lui inspirent les désastres des Grecs, il réussit à obtenir d'Achille cette concession qui lui sera fatale à lui-même. Ce qui gagne les cœurs à Patrocle, on le devine dans la courte lamentation que Briséis prononce sur son cadavre ; elle rappelle comment il la consolait et l'encourageait, comment il lui promettait un avenir meilleur qui ferait oublier un passé douloureux, et elle résume sa plainte en ce dernier vers, qui mérite de ne point être oublié : « C'est pourquoi je ne cesserai de te pleurer, toi qui as toujours été si doux pour moi (1). » La touchante simplicité de cet hommage fait comprendre comment Achille a pu aimer assez Patrocle pour que, séparé de lui par la lance d'Hector, son affliction se tourne en haine sauvage contre le meurtrier, en une haine qui va jusqu'à la férocité.

Par un contraste qui donne encore à ce personnage une physionomie plus particulière et plus attachante, ce vainqueur terrible dont le cri seul suffit à faire reculer toute l'armée des Troyens, cet implacable qui s'acharne sur le corps de son ennemi vaincu, Achille, quand il se trouve en présence de Thétis, redevient le petit enfant qui court en pleurant conter à sa mère ce qui lui a fait de la peine et se cacher la tête dans son sein, se laisser bercer et consoler par ses caresses. Sans doute, ces faciles effusions s'expliquent en partie par l'âge de l'humanité que peint Homère ; dans tous ces héros, il y a de l'enfant ou tout au moins de l'adolescent ; mais, de tous, Achille est celui chez qui ce caractère devait le plus se marquer. Ulysse est trop réfléchi, trop rusé et trop fier de sa ruse pour avoir de ces attendrissemens abandonnés et de ces épanchemens sur l'épaule maternelle : il en rougirait ; quand ses yeux se mouillent, alors que, chez les Phéniciens, il écoute Démodocos chanter les maux que les Grecs ont soufferts devant Troie, il se

(1) *Iliade*, XIX, 300.

cache la tête sous son manteau, pour qu'on ne le voie pas pleurer. Achille, au contraire, est à la fois le plus jeune des héros et le plus primesautier, celui qui s'est le moins fait une contenance et un rôle, celui qui cède le plus vite et le plus volontiers à son premier mouvement. Ses émotions sont trop vives et trop fortes pour qu'il n'éprouve pas le besoin de les répandre au dehors. La donnée même du poème et les conditions de cette vie de camp, où le danger était toujours proche, ne permettaient pas de mettre auprès de lui une épouse; mais son ami pouvait partager sa tente et être le premier confident de toutes ses joies et de toutes ses douleurs; mais, dans les grandes occasions, sa divine mère, la plus charmante des déesses, pouvait sortir des flots pour venir l'écouter et le plaindre sur la grève.

Pour découvrir le vrai fond de cette âme mobile et sensible, il faudrait encore assister à l'entrevue de Priam et d'Achille, au revirement qui s'y produit quand le vieillard, « portant à sa bouche les mains de l'homme qui a tué son fils, » adresse à son hôte la prière qui commence par ces mots : « Souviens-toi de ton père, ô Achille égal aux dieux! » Mais cette analyse, si l'on voulait l'appliquer à tous les personnages de l'*Iliade,* risquerait de mener loin; il n'en faut pas tant pour prouver que le poète excelle à marquer, par des nuances finement saisies, les différens aspects que prend, d'un homme à un autre, tel ou tel défaut, telle ou telle qualité. On a vu de quelle manière il arrive à créer des êtres qui, malgré leur apparente simplicité, sont nettement définis et par suite bien vivans, plus vivans que ne le sont, dans le monde réel, ces êtres effacés et vulgaires qui ne se distinguent pas les uns des autres par des caractères franchement accusés. Que nous voilà loin de la poésie naïve et populaire qui se contente d'ébaucher, par quelques touches hardies et brusques, des portraits qu'elle n'achève pas et qui laissent souvent l'esprit incertain!

Où se révèlent plus clairement encore une maturité d'esprit et une science de composition que l'on est surpris tout d'abord de trouver ici, c'est dans l'artifice, déjà signalé, par lequel le poète a mêlé à l'action de l'*Iliade* un héros qui, d'après l'âge que lui attribue la légende, ne devait pas figurer parmi les preux qui prirent Troie. En s'arrangeant pour donner une place à Nestor dans les rangs de l'armée d'Agamemnon, Homère a eu la pensée d'établir un lien entre les générations héroïques et d'en indiquer la suite; il a, de plus, cherché et obtenu un effet dont le succès était certain. On pourrait, au besoin, s'aider de nos chansons de geste ou même d'œuvres littéraires bien plus modernes, des pièces historiques de Shakspeare et des romans de Balzac, pour se représenter le genre de plaisir que devait goûter le public du temps à voir reparaître

là, dans un rôle nouveau, sous des traits dont quelques-uns s'étaient déjà gravés dans la mémoire, tandis que d'autres se montraient pour la première fois, un personnage que l'on avait déjà rencontré dans d'autres chants. C'est comme lorsqu'on retrouve après bien des années, vieilli et déjà changé, mais pourtant encore reconnaissable, un camarade d'enfance, un ami de jeunesse. Dans les récits qui faisaient de Nestor le contemporain d'Hercule et de Pirithoüs, « le cavalier Gérénien, » comme on l'appelait, était vanté pour sa bravoure, pour ses rapides incursions sur le territoire ennemi, pour ses exploits de force et d'agilité; mais sans doute il se distinguait déjà par un don précoce de réflexion et de sagesse. Il était l'Ulysse de ce premier cycle, et peut-être avait-il mérité dès lors le titre qu'il porte dans l'*Iliade*, celui de « l'harmonieux harangueur des Pyliens, » λιγὺς Πυλίων ἀγορητής. En passant sur sa tête, les années lui ont enlevé la force de combattre; mais elles ont beaucoup ajouté à son expérience, elles ont mûri sa sagesse, elles en ont augmenté le crédit et l'autorité. Les contes où il se complaît servent à établir son identité; les premiers auditeurs de l'*Iliade*, en le voyant, dès le début du poème, siéger parmi les chefs et chercher à empêcher la querelle d'éclater entre Agamemnon et Achille, ont dû être charmés de saluer, au milieu de ces figures dont plusieurs peut-être n'éveillaient pas en eux de souvenirs, un visage qui leur était familier. Avec cette finesse de perception que donnait à ces illettrés l'habitude qu'ils avaient de ces récitations épiques, le principal divertissement de leur vie, avec la bonne foi et le sérieux qu'ils y portaient, ils ont dû noter curieusement les différences et les ressemblances; rien n'a dû leur échapper de ce que le poète ajoutait à l'image qu'ils avaient dans l'esprit, et c'était pour eux une jouissance de comparer le vieillard au jeune homme, de le sentir, dans cette existence qui avait dépassé le terme moyen de la vie, à la fois un et divers, d'expliquer son présent par son passé, son rôle actuel par son caractère d'autrefois, que l'âge avait marqué de son empreinte, sans en effacer la physionomie et l'expression première.

IV.

Je n'ai jamais, pour ma part, rouvert l'*Iliade* sans avoir, dès l'abord, en relisant le premier chant, le sentiment très vif d'un grand dessin conçu clairement et exécuté d'une main sûre. On se rappelle cette exposition magistrale où des incidens si bien amenés mettent aux prises Achille et Agamemnon, où, dans la dispute qui s'engage, les voix s'enflent par degrés, et, de réplique en réplique, montent jusqu'à cette invective superbe qui provoque la menace de l'Atride, menace bientôt suivie d'effet; Achille se retire

sous sa tente, fait appel à Thétis, et celle-ci arrache à Zeus la promesse de donner la victoire aux Troyens tant que les Grecs n'auront pas réparé l'injustice commise. Toute la suite du poème n'est-elle pas le développement de cette sorte de programme, et de si spacieux propylées seraient-ils en rapport avec l'édifice de très médiocre dimension que supposent ceux qui prétendent trouver le noyau de l'*Iliade* dans une *Achilléide* très courte, qui n'aurait compris que le tiers ou le quart du poème que nous avons aujourd'hui sous les yeux, et à laquelle seraient venues s'ajouter, en divers temps, la plupart des scènes dont se compose aujourd'hui cette épopée? C'est ce qu'a très bien mis en lumière Sainte-Beuve, dans une page qui méritait de ne pas être oubliée; nous ne résisterons pas au plaisir de la citer :

« Ce qui me paraît, dit-il, demeurer bien évident, et sauter aux yeux quand ils lisent au naturel et sans les lunettes des systèmes, c'est que le sujet et le héros de l'*Iliade*, c'est Achille. Il paraît peu, il se retire tout d'abord; on ne l'a envisagé, dans cette première scène de colère, que pour le perdre de vue aussitôt; mais sa grande ombre est partout, son absence tient tout en échec. C'est pour le venger que Jupiter châtie les Grecs et porte son tonnerre du côté des Troyens. Si Hector se hasarde hors des murs, c'est qu'Achille se tient sur ses vaisseaux; s'il hésite, malgré les présages favorables, avant de franchir le seuil et la muraille du camp, c'est qu'Achille à tout moment peut reparaître. La grande et solennelle députation de Phœnix, d'Ajax et d'Ulysse, compose, en quelque sorte, le milieu moral du poème et nous transporte au centre même de l'absence d'Achille. Cela donne patience au lecteur et lui rafraîchit, s'il en avait besoin, la mémoire, l'image toute-puissante du héros. Ce vaisseau noir, à l'extrémité de l'aile droite du camp, domine tout; les regards à chaque instant se retournent vers lui comme vers une divinité muette; il recèle la foudre presque à l'égal de l'Ida. Si Ajax, le grand Ajax, occupe la première place dans la défense et résiste *comme une tour*, le poète répète toujours qu'Ajax n'est que le second des Grecs, de même que l'autre Ajax, aux instans de poursuite, est appelé le plus léger, mais toujours après Achille. Ces deux Ajax, ce n'est donc encore, l'un en force et l'autre en légèreté, que la monnaie d'Achille. Et qu'est-ce que Patrocle, dès qu'il apparaît, sinon son ami, son suppléant, un autre lui-même? Il en a les armes, et lui seul tient la clé de cette indomptable colère. Achille n'a pas cessé d'être présent à la pensée jusqu'au moment où il se retrouve en personne, gémissant et terrible, remplissant d'un bond l'arène pour ne plus la quitter. Qu'il y ait eu des épisodes intercalés, des scènes d'Olympe *à tiroir*, ménagées çà et là pour faire transition et relier entre elles quelques-unes des rapsodies, c'est possible, et la saga-

cité conjecturale peut s'y exercer à plaisir et s'y confondre; mais si l'on est sans prévention, on ne peut méconnaître non plus un grand ensemble et ne pas voir planer dans toute la durée de l'action la haute figure du premier des héros, de celui qui agitait en songe et qui suscitait Alexandre. »

Ce grand ensemble que devinent et que saisissent ainsi d'emblée, dans l'*Iliade*, les vives intuitions du goût, on prétend qu'il n'a pu ni se former, ni surtout se transmettre et se conserver sans le secours de l'écriture. On a répondu par des considérations qui étaient de nature à lever ces doutes ou tout au moins à en affaiblir singulièrement la portée. « Je trouve, disait M. Girard, que cette argumentation veut expliquer l'inexplicable, et qu'elle se meut en grande partie dans l'incertain. Si j'essaie de me représenter l'âge fortuné auquel on fait remonter la première origine de l'épopée hellénique, cette naissance de la Grèce que le monde n'a vue qu'une fois, dit Wolf lui-même, et qu'il ne reverra plus jamais, au milieu de cette merveilleuse jeunesse, si simple et si riche, où les sens et l'imagination se partagent l'homme tout entier, où les premiers sentimens de l'humanité ont tant de force et tant de grandeur, en vérité, je serais plutôt tenté de me demander si les facultés d'un poète de génie ont des limites que de leur en imposer d'arbitraires. On nie que la mémoire d'un Homère ait été assez forte pour suffire seule à une grande composition. Qu'en sait-on? »

Il en est de même pour ces assertions tranchantes qui prétendent établir l'impossibilité d'une récitation suivie de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*; « des remarques analogues à celles que nous venons de présenter paraissent en diminuer de beaucoup la valeur. Il ne faut pas nous flatter de trop bien connaître l'époque homérique, et surtout il faut nous garder, en lui prêtant nos mœurs, de nous substituer aux véritables auditeurs de ces antiques poèmes. Songeons un instant à ce que devaient être, à l'apogée de la civilisation athénienne, lorsque tant d'autres objets sollicitaient la curiosité des Grecs, les représentations des concours tragiques, à combien de pièces devait suffire, en un ou plusieurs jours, l'attention des spectateurs, et, si je ne me trompe, nous reconnaîtrons deux choses : d'abord qu'il ne fallait pas plusieurs semaines ni même beaucoup de jours pour réciter de suite les seize mille vers de l'*Iliade*, la plus longue des deux épopées; ensuite, qu'on ne doit pas se défier si vite de cette foule d'auditeurs que nous cherchons à nous figurer autour d'Homère ou des homérides qui chantent son œuvre. Platon nous représente un contemporain de Socrate, le rapsode Ion d'Éphèse, dans un temps où on lisait Homère et où le drame avait produit la plupart de ses chefs-d'œuvre, passionnant avec les vers du vieux poète un

public de plus de vingt mille personnes; il nous les montre les yeux étincelans, pleurans, épouvantés. Quelles ne furent donc pas les émotions des premiers auditeurs d'Homère, dans cette ardeur encore neuve de curiosité, quand le poète leur apportait l'unique nourriture de leur esprit et de leur âme, quand toute science religieuse et humaine, toute idée de gloire et de patriotisme, n'avaient d'autre interprète que lui? Croit-on qu'ils dussent laisser facilement échapper l'impression des caractères homériques si fortement tracés, ou que les lignes si simples et si grandes des principales situations dussent se confondre dans leurs esprits oublieux ou distraits? Il paraît probable, au contraire, que la suite de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* était aussi sensible pour eux qu'elle a jamais pu l'être pour aucun lecteur d'aucun temps. »

On ne saurait méconnaître la justesse de ces observations, et cependant l'esprit de ceux mêmes qu'elles touchent le plus conserve encore quelque inquiétude; on en revient toujours à se demander comment, dans de telles conditions, un poète a pu produire une œuvre si étendue, si bien liée, si voisine de la perfection, une œuvre qui, à peine née, suscita nombre d'imitations, dont une seule, l'*Odyssée*, approcha du modèle. Pour n'être pas troublé par cette question, il faut s'être convaincu que cette poésie est, à sa manière, une poésie savante et réfléchie. Si nous ne nous trompons, les chants des aèdes, tels que Phémios et Démodocos, sont à l'Iliade ce que l'*Ailinos*, le *Lityersès*, les *Thrênes* qui s'improvisaient au chevet des morts, les *Péans* et les *Hymnes* primitifs, les *Nomes* attribués à Olénos qui se chantaient à Délos, ce que toute cette poésie lyrique populaire est aux compositions des Archiloque, des Alcman, des Alcée et des Sapho. Le rapport est le même; toute la différence serait que les maîtres de la lyrique ionienne, dorienne et éolienne ont pu se servir de l'écriture (il n'est d'ailleurs pas certain qu'ils en aient fait un grand usage), tandis que l'auteur de l'*Iliade* n'avait pas cette ressource. Il ne l'avait point, mais il n'en sentait pas le besoin. L'erreur et le préjugé, l'erreur qui fausse nos jugemens, le préjugé que renouvellent sans cesse et qu'enfoncent chaque jour plus avant dans notre esprit les habitudes du milieu où nous vivons, c'est d'attacher une importance capitale à l'introduction des signes graphiques. Parce qu'aujourd'hui nous ne savons plus nous en passer, nous sommes portés à croire que l'intelligence, avant de les avoir à sa disposition, a langui dans une sorte d'enfance, qu'elle n'a pu se tendre et se concentrer par la méditation en vue de l'acte créateur. Or c'est plutôt le contraire qui est le vrai. Platon l'a si bien montré dans une page célèbre du *Phèdre* qui n'a de paradoxal que l'apparence : « Père de l'écriture, » dit un roi thébain au dieu Thoth qui est venu lui apporter son invention, « par une bienveillance naturelle pour

ton ouvrage, tu l'as vu tout autre qu'il n'est; il ne produira que l'oubli dans l'esprit de ceux qui apprennent, en leur faisant négliger la mémoire. En effet, ils laisseront à ces caractères étrangers le soin de leur rappeler ce qu'ils auront confié aux lettres; ils ne s'appliqueront plus à en garder, par leurs propres forces, le souvenir intérieur et vivant. »

Rien de plus juste, dans un certain sens. Sans l'écriture, il est vrai, point de prose possible, et, par suite, point de science. Seule, l'écriture permet de classer, de conserver, de consulter à volonté ces longues séries de faits et de raisonnemens qui fournissent la matière de l'histoire, des sciences d'observation et des sciences mathématiques; mais on ne saurait nier, d'autre part, que, du jour où l'esprit compte sur la plume pour enregistrer la pensée au fur et à mesure qu'elle se produit, il n'est plus tenu de garder en lui-même toute une suite d'idées bien liées, qui, toujours présentes, reparaissent et défilent au premier commandement, dans l'ordre logique. Or cet effort suffit pour donner naissance à l'œuvre d'imagination, au plus beau des poèmes. Là, il n'y a qu'une action à inventer et des caractères à développer. Plus la réflexion aura été prolongée, intense, obstinément fixée sur un même objet, et plus le poète aura chance d'arriver à voir ses personnages vivre et s'agiter sous ses yeux, comme des êtres réels; mieux il se les représentera avec la diversité de leurs physionomies et de leurs gestes familiers, de manière à lire dans leurs âmes, à savoir d'avance ce que chacun d'eux devra dire et faire dans telle ou telle circonstance. Cette vision, par sa force et sa netteté, ira presque jusqu'à l'hallucination. Comme l'esprit humain, tout en changeant d'outils, ne change pas de nature, aujourd'hui encore la faculté poétique s'exerce dans des conditions qui rappellent à beaucoup d'égards celles où étaient placés les inventeurs des plus anciennes fictions, les auteurs des premières épopées de l'Inde, de la Grèce et de la Germanie. Il est tel romancier qui ne commence à écrire que lorsque, à force d'y penser, il a réglé, jusque dans les moindres détails, toute la marche de son intrigue, lorsqu'il a arrêté tout le canevas de son dialogue. Tel poète moderne ne remettait au papier le dépôt de son œuvre que le jour où la pièce entière, ode, élégie ou drame, était achevée dans sa tête; n'eût été la tentation d'user des instrumens que l'on a sous la main, tentation à laquelle on finit toujours par céder, il aurait composé ainsi, sans trop de peine, tout un volume. Le difficile, ce n'est donc pas de beaucoup obtenir de la mémoire, — plus on lui demande et plus elle donne, surtout quand elle est aidée par le rythme, — c'est d'avoir du génie, un génie comme celui qui éclate dans l'*Iliade*.

Dans ces derniers temps, on a demandé souvent à la méthode

comparative d'éclairer de ses lumières cet obscur problème de la question homérique ; on a cherché, dans la Grèce, dans l'Inde, en Scandinavie, en Germanie, en Espagne, chez les Slaves, enfin un peu partout, comment les choses s'étaient passées chez les peuples qui ont eu, eux aussi, sous une forme quelconque, une épopée nationale, où sont venus s'agréger et se fondre, dans une œuvre d'ensemble, les principaux mythes et les plus anciennes traditions d'une race ou d'une tribu, les souvenirs, altérés et embellis par l'imagination populaire, des grandes luttes héroïques, des migrations aventureuses et des chefs qui les ont conduites. A la suite de ces études, on a cru pouvoir distinguer, d'une manière générale, dans l'histoire de ce travail et de cet enfantement poétiques, les deux périodes que l'on a appelées la période de production et la période de rédaction. Le premier de ces termes n'a pas besoin d'être expliqué ; le second désigne l'époque, plus ou moins tardive, où l'on a recueilli, en y faisant un choix, des chants et des récits qui, jusqu'alors, avaient été conservés, quelquefois pendant plusieurs siècles, par voie de transmission orale. La distinction est fondée ; pris dans leur ensemble, les faits la confirment. Il y a donc lieu de l'appliquer à la Grèce, comme aux autres nations chez lesquelles l'épopée est arrivée à son plein épanouissement, l'épopée, cette fleur merveilleuse et rare qui ne réussit pas dans tous les terrains et dont ne se parent pas tous les printemps. En Grèce, la première de ces deux périodes, c'est celle que remplissent ces aèdes qui ont tiré de la carrière, qui ont taillé, qui ont amené sur le chantier les matériaux de l'édifice grandiose que construisit plus tard un maître architecte; ce qui répondrait à la seconde, ce seraient les poèmes homériques, ce seraient l'*Iliade* et l'*Odyssée*. Sans doute, il peut paraître étrange d'entendre parler de rédaction à propos du legs d'un siècle qui ne savait pas écrire ; ce mot fait songer tout d'abord au travail d'un scribe qui fixe sur le papier les fictions qui, jusqu'à ce moment, ont volé de bouche en bouche. La contradiction n'est d'ailleurs qu'apparente ; elle n'est que dans les termes. Certains peuples, comme, par exemple, les Scandinaves et les Germains, vivaient à côté de nations civilisées, qui possédaient l'alphabet depuis des centaines d'années ; lorsque, chez eux, l'épopée diffuse et populaire eut fait son temps, lorsque s'éveilla le désir de ramasser les épis et de lier la gerbe, on avait déjà emprunté à ses voisins l'usage des lettres. Il n'en était pas de même des contemporains d'Homère ; leurs relations avec les Phéniciens ne remontaient pas assez haut pour qu'ils leur eussent déjà dérobé le secret

De peindre la parole et de parler aux yeux.

S'ensuit-il que l'esprit grec n'ait point passé par les mêmes phases, et qu'il n'ait pas, à une heure donnée, éprouvé le même besoin? Ce besoin, il l'a certainement ressenti, quand se fut formé, quand eut grossi le trésor des mythes sourians ou sévères et des beaux contes de batailles et de voyages; mais il l'a satisfait à sa manière, et ce qui nous étonne comme un vrai tour de force ne semble pas lui avoir coûté de peine. On ne se fait pas une juste idée de ce qu'il y a de ressources dans l'intelligence, de sa souplesse et de son élasticité. L'étude comparative des langues, dès qu'elle étend ses recherches au-delà des limites du monde aryen, suffit à prouver que l'homme emploie à l'expression de ses idées des instrumens très divers, qu'il tire un excellent parti de ceux mêmes qui nous paraissent les plus imparfaits. Ce qui est vrai des idiomes l'est aussi des littératures; celles-ci, suivant les temps et les lieux, arrivent à des résultats presque pareils par des procédés fort différens. Deux phénomènes, très curieux et tout exceptionnels, caractérisent le premier âge de la poésie grecque, ce que l'on peut appeler sa période épique. L'œuvre où sont venus se grouper et s'ordonner les élémens préparés par les générations antérieures, cette œuvre qui fera oublier toutes ses devancières, s'en distingue par ses proportions plus amples et par sa beauté supérieure; elle est d'ailleurs, elle aussi, fille de la mémoire, et c'est sur la mémoire reconnaissante et fidèle de ceux qu'elle a charmés qu'elle compte pour ne pas périr. De plus, il s'est trouvé que le rédacteur, le *compilateur* (on a cru quelquefois que c'était là le sens étymologique du mot Homeros), était un homme de génie; personne ne contestera ce titre au poète de l'*Iliade*.

A l'heure marquée où tout concourait à favoriser cette entreprise, il s'est donc rencontré un poète d'une originalité singulière qui a pu s'emparer, pour en faire son profit, de tous les fruits du travail antérieur. Il a employé, tout en les perfectionnant, les formes rythmiques et la langue poétique qu'avaient créées les aèdes; des linéamens encore incertains de la légende, il a tiré le cadre d'une action restreinte et bien définie; il a prêté aux traits des personnages de son drame un air de vie et à leurs paroles un accent que l'on n'avait pas connus jusqu'alors; il a produit ainsi une œuvre, l'*Iliade*, qui, tout en se rattachant à ce qui l'avait précédée et en ne changeant rien aux habitudes du public, a provoqué tout d'abord une vive admiration, a paru très supérieure à tout ce que l'on se souvenait d'avoir entendu. Un second poète, presque égal au premier, quoique son imagination ait moins de puissance et d'éclat, a composé l'*Odyssée;* il s'était si bien aidé du modèle qu'il avait sous les yeux, il s'en était si habilement approprié la langue, il en avait imité avec tant de goût la savante ordonnance,

en introduisant déjà dans son ouvrage plus d'artifice et de complication, que les générations suivantes ont confondu les deux auteurs, qu'elles n'en ont plus fait qu'une seule personne. Ainsi attribués au seul Homère, les deux poèmes ont bientôt acquis, dans tout le monde grec, une situation à part, une popularité qui les mettait hors ligne et au-dessus de toute comparaison. C'est ce que démontre un fait capital qui domine toute cette recherche. Les poètes cycliques ont ajusté leurs poèmes sur l'*Iliade* et sur l'*Odyssée*. Pour ne nous occuper ici que de l'*Iliade*, les *Chants cypriaques* arrêtaient leur récit au jour où Agamemnon et Achille avaient reçu en prix ces captives, Chryséis et Briséis, qui devaient devenir ensuite la cause des malheurs des Grecs ; de même la *Petite Iliade* prenait la suite des événemens après la mort de Patrocle et les conduisait jusqu'à la chute d'Ilion. Aucun de ces poèmes ne racontait, avec d'autres incidens, les aventures qui forment la matière même de l'*Iliade*. Il y a là un des plus forts argumens que l'on puisse alléguer en faveur de l'opinion que nous avons soutenue. D'après divers indices, c'est vers le temps des premières *Olympiades* que les plus anciens des poètes dits *cycliques*, Arctinos de Milet, Leschès de Mitylène et Stasinos de Cypre, ont repris et continué, dans des conditions nouvelles, avec l'aide de l'écriture, la tâche qu'Homère avait si brillamment inaugurée, la coordination de tous ces récits où s'était jouée librement la fantaisie des premiers chanteurs épiques ; or si, dès ce moment, l'*Iliade* assujettissait ainsi les poètes du *Cycle* à certaines données qu'ils n'étaient pas libres d'écarter, si elle leur prescrivait et le point de départ et le terme de leurs narrations, c'est qu'elle était déjà constituée, c'est que ce grand corps avait déjà la stature et les contours que nous lui connaissons. L'*Iliade* de l'antiquité classique, notre *Iliade*, existait donc au milieu du VIIIe siècle ; on peut le conclure de l'influence qu'elle a exercée sur la formation des poèmes cycliques, comme on a, de nos jours, affirmé l'existence de la planète Neptune, sans la voir, d'après les mouvemens qu'elle imposait aux astres voisins.

Tout indirecte qu'elle soit, cette preuve n'en a pas moins une valeur sérieuse, que n'a pu méconnaître M. Croiset; il ne cherche point à nier qu'Arctinos, quand « il entreprit de compléter l'*Iliade* par le dehors en la continuant, » l'ait connue telle, à quelques détails près, que la lisait Hérodote; mais si, selon lui, l'*Iliade* ressemblait dès lors à « cet être vivant, un et complet » auquel Aristote devait plus tard la comparer, elle n'était pas née avec ce caractère; il n'y avait pas été imprimé par une pensée ordonnatrice et maîtresse, par celle du poète qui avait eu le premier l'idée de raconter la dispute d'Achille avec Agamemnon et ses conséquences funestes. Ce poète n'aurait composé que quelques chants,

tels que la *Querelle*, les *Exploits d'Agamemnon*, l'*Ambassade*, la *Patroclie*, les *Adieux d'Hector et d'Andromaque*, la *Mort d'Hector*. Ces chants répondaient bien aux phases principales d'une même action ; mais c'était là le seul lien qui les réunît, lien bien faible et bien lâche ; dans ce premier état, ils n'étaient même pas rattachés les uns aux autres par des transitions qui permissent de les réciter à la suite ; ils ne formaient pas une série continue. La beauté de ces narrations leur aurait aussitôt valu l'avantage de jouir auprès du public contemporain d'une faveur exceptionnelle ; ceux qui les répétaient, pour aller au-devant des désirs de leurs auditeurs, se seraient appliqués à étendre ce thème devenu si vite populaire ; ils auraient obtenu ce résultat au moyen de ce que M. Croiset appelle les *chants de développement* et les *chants de raccord*. Ce travail aurait été poursuivi, pendant un siècle et plus, de l'an 900 environ jusque vers les premières *Olympiades*, par les membres de cette école de chanteurs épiques que l'on nommait les Homérides, et qui paraissent avoir habité surtout l'île de Chios ; il aurait créé cet ensemble et fait l'unité là où il n'y avait d'abord que des chants connexes, mais isolés, des fragmens épars.

Nous ne saurions suivre ici M. Croiset dans le compte qu'il rend de cette opération. Malgré tout ce qu'il y a d'ingénieux dans ses remarques et de subtil dans ses raisonnemens, il n'arrive pas plus que ceux qui l'ont précédé dans cette voie à faire comprendre comment l'unité a pu sortir de la multiplicité. On parle de noyaux de cristallisation, ou bien d'un centre organique autour duquel seraient venues se grouper, par l'effet d'une sorte d'attraction, les parties les plus récentes du poème. Ce sont là de pures métaphores, et, comme dit le vieux proverbe, comparaison n'est pas raison. Un poème n'est ni un minéral, ni une plante ; c'est une simple projection de la pensée, une suite de pensées traduites par des mots ; or ce qu'il faudrait alléguer, pour rendre vraisemblable l'hypothèse que l'on propose, c'est un autre exemple, bien attesté, d'un beau poème qui, avec cette unité de composition et de ton, serait, comme Vico le disait de l'*Iliade*, l'œuvre non pas d'un homme, mais de toute une nation.

Nous ne discuterons pas non plus, — il y aurait trop à dire, — le critérium auquel M. Croiset prétend reconnaître les parties du poème qui appartiennent à Homère, c'est-à-dire au plus ancien et au mieux doué des nombreux auteurs de l'*Iliade*. Il analyse deux ou trois chants où il croit trouver la première esquisse de toute la fable ; puis il attribue ou il retire à Homère les autres rapsodies suivant qu'elles ressemblent à ces chants qu'il a pris comme types ou qu'elles en diffèrent. En partant de ce principe, ce qu'il refuse de porter à l'actif d'Homère, ce n'est pas seulement tout ce qui peut sembler languissant et médiocre, c'est encore plus d'un mor-

ceau justement admiré, sous ce prétexte que les beautés n'en sont pas du même ordre et du même genre que dans les chants qu'il considère comme primitifs ; il n'y retrouve pas ce qu'il appelle « la grande manière homérique. » L'entrevue de Pâris et d'Hélène après le combat singulier, la scène où Hélène, sous les yeux des vieillards troyens, monte aux murs de Troie pour nommer à Priam les principaux chefs de l'armée grecque, la rencontre d'Héra et de Zeus sur le sommet de l'Ida, enfin jusqu'à la merveilleuse prière de Priam prosterné aux pieds d'Achille, tout cela est fort beau sans doute, mais n'appartient plus à Homère. Que penser d'une méthode qui aboutit à de pareils résultats? Est-il rien de plus hasardé, de plus arbitraire, de plus dangereux? En procédant ainsi, on aurait bientôt fait de démontrer que le même homme ne peut avoir écrit *Macbeth*, le drame le plus sombre et le plus tragique qui fut jamais, et les charmantes fantaisies du *Songe d'une nuit d'été*. Dans Victor Hugo, sans parler du poète dramatique, on trouverait au moins quatre poètes différens : celui des premières *Odes*, celui des *Feuilles d'automne* et des *Chants du crépuscule*, celui des *Châtimens*, celui de la *Légende des siècles*.

Restent les contradictions que l'on a signalées dans l'*Iliade*. A tout prendre, elles sont sans importance et ne portent que sur des détails. On en a relevé de plus graves dans des livres tels que l'*Énéide* et le *Don Quichotte*, livres dont chacun n'a qu'un auteur, un auteur qui savait écrire et qui pouvait se relire. D'ailleurs, ces légères discordances s'expliquent encore mieux dans l'hypothèse d'un poème, né d'un effort unique, que dans celle d'un ouvrage qui, composé de pièces de rapport, aurait été l'objet de plusieurs revisions successives, revisions au cours desquelles on aurait remarqué et fait disparaître ces incohérences. Quant aux inégalités de l'exécution, il n'est pas nécessaire, pour en rendre raison, de supposer la collaboration de plusieurs poètes qui ne pouvaient avoir tous le même génie. Quelque soigné qu'il soit, tout récit étendu comporte des parties secondaires, des morceaux de transition, qui ne sauraient avoir le même intérêt et le même éclat que les scènes capitales. De tout temps, d'ailleurs, l'inspiration a eu ses défaillances. Peut-on citer un poète, je dis des plus grands, qui, dans une œuvre de longue haleine, soit partout égal à lui-même? Pourquoi ne pas admettre avec Horace, en toute simplicité, que, lui aussi, le bon Homère sommeille quelquefois,

Quandoque bonus dormitat Homerus?

Qu'on ne s'y trompe point : nous ne nous flattons pas d'avoir prouvé l'existence d'Homère. De tels problèmes ne sont pas suscep-

tibles d'une solution rigoureuse, qui s'impose comme une vérité démontrée. Tout ce que l'on peut se proposer, en pareille matière, c'est de faire voir que l'hypothèse pour laquelle on se prononce est encore celle qui offre le moins de difficultés, celle qui est le mieux d'accord avec l'ensemble des faits sur lesquels a pu porter l'observation, et avec ce que l'on sait des lois auxquelles est soumis le développement de l'esprit. Sans doute, ce n'est qu'au prix d'un puissant effort pour nous détacher de toutes nos habitudes et pour sortir de nous-mêmes que nous arrivons à admettre cette conception d'un poète illettré composant de tête un poème qui, si large que l'on fasse la part aux interpolations, devait bien avoir, de premier jet, au moins dix mille vers. Ce qui ajoute à notre embarras, c'est que ce poème a certains des caractères de ces œuvres savantes qui viennent, vers le moment où s'achève un mouvement littéraire, faire oublier, par l'harmonie de leurs proportions et par la perfection de leur forme, tous les essais antérieurs, tous ces ouvrages d'où elles ont tiré les élémens de la langue qu'elles emploient, des idées qu'elles expriment et des personnages qu'elles créent. Un pareil phénomène déconcerte et surprend la critique ; elle a peine à s'expliquer cette alliance d'une naïveté si sincère et d'un art si consommé; elle comprend mal comment ce poète, chez qui la pensée a des teintes d'aurore et qui a pris la première fleur de tous les sentimens humains, est en même temps un maître d'une habileté si prodigieuse, un maître que l'on imitera désormais sans l'égaler.

Nous ne nous dissimulons pas ce qu'il y a là d'insolite et d'étrange ; nous croyons pourtant avoir montré que l'Homère multiple et flottant de Wolf et de ses continuateurs est encore plus invraisemblable que l'Homère de la tradition, ou tout au moins que celui dont nous avons entrevu l'image et dessiné le rôle. L'*Iliade* telle que nous la connaissons reste, il est vrai, quelque chose d'unique en son genre, une sorte de miracle du génie poétique de la Grèce ; mais, après tout, elle est moins inexplicable qu'une *Iliade* à laquelle je ne sais combien de poètes auraient mis la main, et qui se serait, pour ainsi dire, faite toute seule, ou que celle des commissaires de Pisistrate, que l'*Iliade* par une *Société de gens de lettres*, comme disait Sainte-Beuve. Toutes ces théories, qui n'éclairent rien et qui ne font que rendre les ténèbres plus épaisses, n'ont de spécieux que leur partie négative. Ne serait-il pas sage d'en revenir au mot de La Bruyère : « On n'a guère vu jusqu'à présent de chef-d'œuvre de l'esprit qui soit l'ouvrage de plusieurs. »

GEORGE PERROT.

LE

DUC DE RICHELIEU

EN RUSSIE ET EN FRANCE

Nous avons déjà signalé la féconde activité de la Société impériale d'histoire de Russie, dont l'empereur Alexandre III, avant son avènement au trône, était le président. Elle a organisé de vastes recherches dans les archives de l'empire et des états étrangers, dans les collections privées comme dans les collections publiques. Ses publications, dont les premières datent de 1867, comprennent aujourd'hui tout près de soixante volumes. Elles intéressent au plus haut degré non-seulement l'histoire de la Russie, mais la nôtre et celle de toute l'Europe. Je prendrai comme exemple un des volumes les plus récemment parus et dont l'éditeur est M. Alexandre Polovtsof, sénateur de l'empire, actuellement président de la société. Ce livre ne renferme pas moins de *deux cent cinquante-cinq* pièces, tirées surtout des archives russes ou du dépôt de notre ministère des affaires étrangères. Toutes ces pièces ont été publiées dans la langue des originaux, c'est-à-dire en français : il n'y a de russe que le titre du volume, les tables des matières et la savante préface de l'éditeur. Toutes sont relatives à l'un des personnages les plus importans à la fois de l'histoire de Russie et de l'histoire de France : ce duc de Richelieu, qui fut le créateur du port d'Odessa et le colonisateur de la Petite-Russie, et qui, cinquante-trois ans avant M. Thiers, fut le libérateur du territoire.

Chose singulière, cet homme, qui fut l'un des plus grands du XIXe siècle, n'a pas encore son historien. On peut dire que nous n'avons sur lui que des pages détachées; d'une part, les années

qu'il passa hors de France n'ont été racontées que dans les histoires locales consacrées à Odessa et à la Russie du Sud, comme celles de Skalkovski et de Smolianinof, et dans la récente monographie de M. Pingaud intitulée : *le Duc de Richelieu en Russie* (1) ; d'autre part, c'est dans les histoires générales de la restauration, celles de Vaulabelle, Viel-Castel, Alfred Nettement, M. Hamel, qu'il faut chercher son rôle comme premier ministre et ministre des affaires étrangères en France. Sa vie a été si singulièrement partagée entre le service de Russie et le service de France qu'elle semble demander à ses historiens des compétences toutes différentes et la connaissance de deux mondes tout à fait dissemblables. Cependant les deux parts qu'il a faites dans son existence s'expliquent l'une par l'autre, la seconde par la première. On ne comprendrait pas l'influence salutaire qu'il a eue sur Alexandre Ier et l'étendue des droits qu'il avait à son concours, si on ne pouvait apprécier l'étendue des services qu'il lui avait rendus comme gouverneur d'Odessa et de la Russie méridionale. C'est parce qu'il avait donné à ce souverain tout un royaume, en peuplant de vastes déserts et en créant ce nouveau monde qui s'appelle la *Nouvelle-Russie*, qu'il lui a été possible ensuite de sauver les provinces françaises de l'Est et de nous conserver l'Alsace et la Lorraine : Odessa avait payé d'avance la rançon de Strasbourg et de Metz.

Nous allons essayer d'esquisser cette vie de Richelieu dans son ensemble et dans sa logique ; nous la raconterons à l'aide des notes rédigées, peu de temps après sa mort, par la duchesse de Richelieu, le comte de Langeron, le négociant Sicard, à l'aide aussi de quelques fragmens autobiographiques de Richelieu lui-même, mais surtout à l'aide des rapports adressés par lui à son impérial ami, de sa correspondance avec ce prince et avec les hommes d'état russes sous les règnes de Catherine II, Paul Ier et Alexandre; nous insisterons sur les faits qui ont pu échapper à ses biographes précédens et dont nous devons la révélation à M. Polovtsof. Nous montrerons successivement Richelieu dans ses années de jeunesse, puis gouverneur d'Odessa et de la Petite-Russie, puis premier ministre de Louis XVIII, à deux reprises, de 1815 à 1822.

I.

Armand-Emmanuel-Sophie-Septimanie du Plessis, né à Bordeaux en 1766, est le cinquième duc de Richelieu : le premier fut le grand cardinal, ministre de Louis XIII; le second, un petit neveu du cardinal-duc ; le troisième, le célèbre maréchal, le vainqueur de Minorque

(1) Dans son livre intitulé *les Français en Russie et les Russes en France.*

et de Closterseven ; le quatrième, le duc Joseph, père de notre héros. Celui-ci a porté successivement trois titres : il fut d'abord comte de Chinon ; puis, en 1788, à la mort du maréchal, duc de Fronsac ; enfin, en 1791, à la mort de son père, duc de Richelieu. A quatorze ans, on lui avait fait épouser Rosalie de Rochechouart ; mais, aussitôt après la cérémonie, on l'avait fait partir avec son précepteur, l'abbé Labdan, pour un voyage qui ne dura pas moins de quatre ans (1780-1784), et pendant lequel il visita l'Italie, la Suisse, l'Allemagne et les Pays-Bas. Cette alliance si précoce, réduite d'abord à une simple formalité, était un de ces mariages de convenance, si fréquens dans la société du XVIIIe siècle, où les deux familles voyaient surtout l'union de deux fortunes et de deux blasons. Richelieu et sa femme, qui semblent avoir eu l'un pour l'autre surtout de l'estime, du respect, de l'amitié, ont passé ensemble bien peu de jours : la duchesse se trouva séparée du duc d'abord par les campagnes contre les Turcs, puis par la révolution et l'émigration, enfin par les quatorze années que Richelieu consacra à l'administration de la Nouvelle-Russie. Elle lui survécut, et, en 1824, à la prière de M. Lainé, rédigea une Notice sur l'illustre défunt.

Richelieu, de retour à Paris, reçut une charge à la cour et le grade de sous-lieutenant dans un régiment de dragons. Il eût pu mener la vie frivole des jeunes courtisans, mais il ne leur ressemblait guère ; surtout, il ne tenait en rien de son aïeul, le galant maréchal. « Né avec un esprit plus solide que brillant, nous dit le comte de Langeron, peu fait pour la frivolité de la société de son temps, il y portait une réserve, disons même un embarras et quelquefois un air de pédanterie dont les causes étaient trop respectables pour qu'on osât en plaisanter ; sa vertu en imposait même aux jeunes gens de son âge, qui l'estimaient, en s'éloignant de lui ; il n'était pas à leur hauteur et se trouvait déplacé avec eux ; il était timide et embarrassé avec les femmes... » Il avait fait de bonnes études classiques ; il avait voyagé, et ses notes de voyage montrent avec quel esprit d'observation et quel sérieux. Tandis que les Français de son temps affectaient volontiers de ne savoir que leur langue, il surprenait agréablement les étrangers par la facilité avec laquelle il parlait l'allemand, l'anglais ou l'italien et, plus tard, le russe. Des idées à la mode, il ne s'était assimilé que les plus pratiques ; il était plutôt de l'école des physiocrates que de celle des philosophes, et la nouvelle économie politique lui était familière.

Tout le monde était frappé de sa ressemblance physique avec son grand-père, dont il différait si fort au moral : « il était d'une taille élevée et élancée, fort maigre, un peu voûté ; » d'une figure charmante, en ses années de jeunesse, et qui resta agréable jusqu'à la fin de sa vie ; avec « deux grands yeux noirs pleins de feu ; » un

peu myope; le teint fort brun, les cheveux crépus et très noirs, mais qui devaient blanchir de bonne heure. A la cour de Louis XVI, il parut un puritain ; s'il avait vécu plus avant en notre siècle, on n'eût pas manqué de le classer parmi les doctrinaires. Malgré ses origines méridionales, sa naissance bordelaise, son teint brun, son titre gascon de Fronsac, c'était presque un homme du Nord par son tempérament moral. Il aimait les Allemands, constate encore Langeron : « L'estimable bonhomie de leur société et leur ton sententieux et froid convenaient à son esprit. » S'il tenait, par quelque côté, à la brillante jeunesse, à la gentilhommerie de son temps, c'était par la passion des armes ; mais dans son courage même il semble qu'il soit entré moins de fougue que de froide intrépidité.

L'oisiveté de la vie de cour et de garnison lui pesait : à peine ce « petit duc, » encore comte de Chinon, avait-il retrouvé sa jeune épousée, qu'il songeait déjà à quitter Paris. En 1787, — il avait alors vingt et un ans, — à la nouvelle de la déclaration de guerre entre les Turcs et les Russes, il demanda au roi la permission de prendre du service en Russie. Le *genius* qui devait gouverner toute sa carrière le hantait déjà. Cette démarche contrariait-elle les vues politiques du cabinet de Versailles? ou le roi fut-il choqué de voir qu'un jeune homme, qui, par grâce insigne, avait obtenu la charge de premier gentilhomme de la chambre, ne parût pas estimer à son prix une si haute valeur? Tout ce que nous savons, c'est qu'on refusa la permission demandée. Richelieu resta donc en France, et la révolution naissante l'y trouva. La duchesse nous dit que, tout au commencement de cette crise, il était de ceux qui désiraient la réforme des abus, qu'il eut « ce rêve des belles âmes, le bonheur du peuple, » mais que ces sentimens n'altérèrent point son amour pour son roi. Aux journées d'octobre, il accourut de Paris à Versailles, à pied, par un chemin détourné, afin d'avertir le roi de l'arrivée des bandes parisiennes. Il lui donna le conseil de se mettre à la tête de ses gardes, d'évacuer le château et de se porter en arrière, en lieu sûr. Louis XVI, ici encore, n'osa prendre la décision hardie qui eût pu le sauver. On ne voit pas que Richelieu ait pu rendre d'autres services à une cause désormais perdue. La révolution paraît lui avoir rendu la liberté qui lui avait été refusée par le roi en 1787 ; il put voyager en Allemagne, séjourner à Francfort, puis à Vienne. Tout cela le rapprochait de la Russie, l'acheminait vers sa destinée.

Dans ses *impressions* de voyage en Allemagne, on trouve de nombreuses observations sur l'agriculture, l'industrie, le commerce, les routes, la population, les réformes de Joseph II, un sentiment très vif des beautés de la nature, et aussi de piquantes remarques sur les princes et principicules de l'empire. Il y a là toute une ga-

lerie de portraits : l'archevêque-électeur de Mayence, « d'un esprit rétréci et d'un orgueil précisément en raison inverse de sa naissance, » distingué surtout « par la foule de valets grands et petits qu'il traîne à sa suite, » n'ayant pas moins de mille quatre cents personnes dans son cortège, « y compris Mlle de Gudenhofen, nouvellement créée comtesse, et qui fait chez lui les fonctions de premier ministre ; » l'archevêque-électeur de Cologne, « dont la politesse, surtout à l'égard des Français, est à peu près nulle, » mais qui ne manque pas d'esprit et auquel on peut même reprocher de « trop sacrifier au plaisir de le faire briller ; » l'archevêque-électeur de Trèves, dont Richelieu affirme qu'il n'a « jamais vu de prince plus poli, plus affable et surtout doué d'un tact plus fin ; » le landgrave de Hesse, qui fait la traite de ses soldats, s'imagine, à force de pédantisme militaire, copier le grand Frédéric, et, dans ses manœuvres de parade, se donne un mouvement prodigieux, croyant que toute l'Europe a les yeux sur lui ; » enfin, « cette foule de princes, comtes et barons d'empire, tous souverains comme le roi de France l'était autrefois, régnant sur deux villages et la plupart sur une multitude de quadrupèdes ordinairement en beaucoup plus grand nombre que leurs sujets, et parmi lesquels on pourrait leur assigner une place à beaucoup plus juste titre que parmi les têtes couronnées. » Richelieu eut la bonne fortune d'assister aux fêtes du couronnement de Léopold à Francfort, et son récit complète heureusement ceux que Gœthe, Lang et Forster nous ont laissés sur ces solennités impériales. Même en Allemagne, Richelieu retrouve l'écho de nos divisions politiques : il entend parler des *patriotes* et il entend discourir les émigrés. Il est surtout affecté de la violence et de la légèreté de ces derniers :

Je désirerais bien vivement, écrit-il, de pouvoir persuader à cette multitude de Français qu'à mon grand étonnement et à celui de tous les gens qui les entendaient solliciter, prier, pour engager les princes à se liguer et à envahir leur patrie, que ce serait pour eux-mêmes un très fâcheux et très malheureux événement. En effet, ils connaissent assez l'esprit de vertige qui règne maintenant en France pour savoir qu'au premier bruit de l'entrée des troupes allemandes, la reine, peut-être le roi, et surtout tout ce qui, dans chaque province, aurait le vernis d'aristocratie, noble ou ecclésiastique, serait impitoyablement massacré... Je puis, sans hasarder la vérité, affirmer qu'une des raisons pour lesquelles les Français ont été mal reçus à Francfort, c'est la véhémence de leurs propos et leurs fréquentes et instantes sollicitations pour qu'il se forme une ligue contre la France.

Ainsi, dans ces simples notes de voyage, on voit déjà se dessiner,

chez le jeune officier de vingt-quatre ans, l'économiste qui renouvellera la face de la Nouvelle-Russie et l'homme d'état qui, en France, luttera courageusement contre les violences des *ultra*.

A Vienne, il rencontre le prince Charles de Ligne et le comte de Langeron, dont le nom devait être un jour inséparable du sien. Ces trois jeunes gens dînaient ensemble chez le vieux prince de Ligne, lorsqu'un officier, arrivé en courrier de l'armée russe, vint leur annoncer que celle-ci allait mettre le siège devant Ismaïl. « Il ajouta, comme par un pressentiment, que le siège serait sûrement très vif, que le pacha qui commandait dans la place était un homme courageux, qu'à la tête d'une garnison nombreuse il attendrait l'assaut, qui ne pouvait manquer d'être très chaud. Il n'est pas inutile de dire que cet homme tirait de sa tête toutes ces savantes conjectures. » Aux premiers mots du courrier, Richelieu regarde le prince Charles ; celui-ci le regarde aussi, et, ajoute Langeron dans sa Notice, « ils se devinent : leurs âmes étaient faites pour s'entendre. — Allons-y ! s'écria le jeune Richelieu. — Lâche qui s'en dédit ! » répliqua Charles. Et le départ est décidé.

Le vieux prince de Ligne pleura bien un peu ; mais il ne put qu'encourager son fils. Richelieu n'avait personne pour l'encourager, mais personne aussi pour le retenir. C'était bien, cette fois, son étoile qui se levait et qui lui montrait le chemin. Et puis, nous dit le duc, « j'étais las de porter toujours un uniforme sans avoir jamais reçu un coup de fusil. » Le voyage projeté n'était pas précisément une partie de plaisir : il s'agissait de 500 lieues à parcourir, en grande partie par des pays déserts, par un hiver déjà rigoureux, presque sans bagages, sans équipage et, en ce qui concerne Richelieu, avec peu d'argent. Le 10 septembre avait eu lieu ce dîner mémorable : le 12, à deux heures du matin, Charles de Ligne et Richelieu se mirent en route. Langeron était parti la veille.

On ne manqua pas, raconte le duc, de discourir beaucoup à Vienne sur ce départ précipité. Tous les gens de poids, toutes les têtes froides, accoutumés à envisager en tout sens le parti qu'ils prennent et à ne rien donner à la fortune, blâmèrent ouvertement notre résolution, et la légèreté française joua un grand rôle dans leur critique.

Ils traversèrent la Moravie, la Silésie, la Gallicie, et Richelieu reprend son carnet de voyage pour nous faire part de ses observations sur les résultats de l'administration autrichienne dans les provinces polonaises. A mesure qu'ils avançaient, le pays devenait plus sauvage : en Bukovine, en Moldavie, on se trouvait déjà en pleine barbarie. Mais, assure le noble aventurier, « je puis assurer

que, même versés dans un fossé plein de neige, au milieu de la nuit, l'idée d'être fâchés d'être partis de Vienne ne nous est pas venue. »

C'est ainsi, après dix jours et dix nuits de voyage, qu'on arriva à Bender, le quartier-général du prince Potemkin (prononcez *Patiômkine*). Là, on retrouva d'autres Français, que la passion des armes avait également chassés des antichambres de Versailles et déportés en ces régions désolées, entre autres le vaillant comte Roger de Damas. En même temps, on eut une déception cruelle : on apprenait qu'il n'avait jamais été question d'assaillir Ismaïl, que la campagne était finie, à telles enseignes que Damas se disposait à rentrer en France. Cependant on se présenta à l'audience de Potemkin, et Richelieu eut la première révélation de cette Russie encore tout asiatique de Catherine II. Il a une jolie page sur le personnage étrange, qui semblait moins le généralissime d'une armée européenne qu'une sorte de grand-vizir de la sultane chrétienne, un satrape ou un pacha délégué par elle pour régner sur un pays cinq ou six fois plus vaste que le royaume de France :

Rien ne m'avait préparé, nous dit Richelieu, au spectacle qui frappa mes yeux en entrant dans le salon du prince : un divan d'étoffe d'or sous un superbe baldaquin, cinq femmes charmantes mises avec tout le goût et la richesse possibles, une sixième vêtue avec toute la magnificence du costume grec, couchée sur des coussins à la manière orientale. Le prince Potemkin assis seul auprès d'elle, vêtu d'une espèce de pelisse fort large, assez semblable à nos robes de chambre. C'est le vêtement qu'il affectionne le plus, et souvent il n'a que celui-là, parce que, dessous, il peut être quasi nu. Cinquante officiers de tout grade, debout, garnissant le fond de la salle, qui était éclairée par un très grand nombre de bougies...

Le prince Potemkin, dont le pouvoir, surtout à l'armée, ne connaît point de bornes, est un de ces hommes extraordinaires, aussi difficiles à définir que rares à rencontrer, mélange étonnant de grandeur et de faiblesse, de ridicule et de génie... Il possède, tant au moral qu'au physique, beaucoup de cette supériorité qui imprime le respect et captive l'obéissance. Sans avoir voyagé et sans presque jamais lire, il réunit des connaissances très étendues dans tous les genres... On peut dire de lui que, s'il ne lit pas les livres, au moins il lit les hommes... Il pompe les connaissances des gens qu'il rencontre, et, sa mémoire le servant à souhait, il s'approprie sans peine ce que les autres hommes ne se procurent qu'à force de peines et de travaux... L'habitude de l'autorité, la certitude de maîtriser tout jusqu'à l'opinion, surtout dans un pays où elle est presque sans force, fait que ce que l'on nomme dans un autre pays le *respect humain* n'a

aucune influence sur sa conduite... La position où le prince Potemkin se trouve à l'égard de l'empire russe surpasse tout ce que l'imagination peut se figurer de plus absolu. Rien n'est impossible à sa puissance : il commande aujourd'hui depuis le mont Caucase jusqu'au Danube, et il partage encore avec l'impératrice le reste du gouvernement de l'empire. Ses richesses sont immenses... Il prend à sa volonté dans toutes les caisses... Plusieurs tables nombreuses et magnifiquement servies, une foule de valets de tous étages, des comédiens, des danseurs, un orchestre, tout ce qui peut servir aux plaisirs d'une capitale accompagne le prince Potemkin au milieu des camps et du tumulte des armes... La crainte de n'être pas cru peut seule empêcher de rapporter les choses inconcevables en tout genre qu'opère un simple signe de sa volonté.

C'était à se demander si nos deux Français n'étaient pas tombés dans le camp turc en croyant arriver à l'armée russe. Le prince Potemkin les reçut « d'une manière très distinguée, » les admit pendant trois jours à sa table. Bientôt l'expédition rêvée par eux devint « de plus en plus vraisemblable. » Le troisième jour au soir, le prince les expédia sur Ismaïl. Lui-même se dispensa de s'y rendre : « des raisons politiques et, peut-être plus que tout, l'envie de ne pas quitter la princesse Dolgorouki dont il était fort épris, l'en empêchèrent. »

Au camp sous Ismaïl, on se canonnait déjà. Richelieu put admirer la bravoure du soldat russe, qu'il proclame « le meilleur soldat de l'Europe, » mais il fut étonné de l'insuffisance dans le commandement, de l'encombrement, du désordre barbare, qui présidaient à toutes les opérations. Dans les attaques, les troupes étaient si mal dirigées qu'elles croisaient leurs feux et qu'il tombait plus de Russes par les balles de leurs camarades que par celles des Turcs. Jamais le gentilhomme français n'aurait pu imaginer que la vie humaine pût avoir si peu de prix. Les soldats ne se ménageaient pas plus que leurs officiers ne les ménageaient. On gaspillait leur sang comme s'il n'eût été d'aucune valeur. Après le combat, l'ignorance des chirurgiens russes était telle et le service de santé si mal organisé que tout blessé était un homme mort. N'était-on pas assuré de combler les vides avec le recrutement? et qu'était un soldat, après tout, sinon un serf arraché à la glèbe et revêtu de l'uniforme? « On frémit en pensant à l'horrible consommation d'hommes qui se fait inutilement dans cette armée. »

Beaucoup de temps et beaucoup de vies furent dépensés dans une série d'attaques mal conçues et mal exécutées, à la fois aventureuses et timides ; les chefs se disposaient à lever le siège, et l'on

embarquait déjà les canons sur la flottille de la Kilia, lorsqu'un ordre arriva de Bender. Potemkin enjoignait « non d'*attaquer*, mais de *prendre* la place. » En même temps, cet original envoyait au camp un autre original, l'homme le plus propre à relever le moral des chefs et à fanatiser les soldats, le comte Souvorof, le futur capitaine des batailles d'Italie et d'Helvétie.

Cet homme singulier, écrit Richelieu, qui ressemble plus à un chef de Cosaques ou de Tatars qu'au général d'une armée européenne, est doué d'une intrépidité et d'une hardiesse peu communes... Ses succès, fortifiant le préjugé commun à tous les Russes de l'inutilité des précautions et de la science contre les Turcs, augmentent encore leur insouciance totale pour tout ce qui compose l'art de la guerre. La manière de vivre, de s'habiller et de parler du comte Souvorof est aussi singulière que ses opinions militaires... Il mange dans sa tente, assis par terre autour d'une natte, sur laquelle il prend le plus détestable repas... Il s'endort ensuite pendant quelques heures, passe une partie de la nuit à chanter, et, à la pointe du jour, il sort presque nu et se roule sur l'herbe, assurant que cet exercice lui est nécessaire pour le préserver des rhumatismes. Il n'a point de chevaux à lui et, lorsqu'il veut faire une reconnaissance, il monte sur le premier cheval de Cosaque qu'il rencontre; il part à toutes jambes; il va ainsi jusque sur le bord du fossé, sans s'embarrasser ni des coups de canon, ni du danger réel d'être pris... S'il n'est pas insensé, il dit et il fait du moins tout ce qu'il faut pour le paraître; mais il est *heureux*, et cette qualité, dont Mazarin faisait tant de cas, est, à bon droit, fort estimée de l'impératrice et du prince Potemkin.

Voilà sous les ordres de qui notre brillant gentilhomme de Versailles allait faire ses premières armes. Le 20 octobre, on adressa une dernière sommation aux Turcs; le 21 éclata une effroyable canonnade, « la plus terrible dont l'histoire de la guerre fasse mention; » le 22, on donna l'assaut.

Cette sanglante journée a fait une vive impression sur Richelieu, et son récit en prend parfois une puissance descriptive et une intensité de pittoresque remarquables. Il nous peint cette ville d'Ismaïl, « véritable volcan dont le feu sortait de toutes parts; » ce « cri universel de *Allah!* qui se répétait tout autour de la ville » et auquel répondait le cri de guerre des Russes; les décharges de mousqueterie si multipliées qu'il n'avait « jamais vu à l'exercice un feu de file aussi nourri et aussi soutenu; » les soldats affolés, sourds aux commandemens, épuisant dans une fusillade forcenée leurs dernières cartouches; les cris des femmes et des enfans qu'on

massacre; les Turcs subissant la mort avec l'impassibilité du fatalisme; l'ardeur du régiment de Polotski, à la tête duquel son aumônier, voyant que tous les officiers étaient tués, se place bravement, le crucifix d'une main et le sabre de l'autre, promettant, comme un apôtre de l'islam, la couronne du martyre à ceux qui marcheraient en avant, menaçant de l'enfer ceux qui reculeraient; la fureur des victorieux portée à un tel paroxysme que, « malgré la subordination qui règne dans les troupes russes, le prince Potemkin, l'impératrice elle-même, n'auraient pu, malgré toute leur puissance, sauver la vie à un Turc; » enfin cette effroyable boucherie de 30,000 musulmans, dont plus de 2,000 femmes et enfans, et dont le récit étonna Potemkin lui-même et lui fit passer l'envie de visiter sa conquête.

J'aperçus, raconte le duc, un groupe de quatre femmes égorgées, entre lesquelles un enfant d'une figure charmante (une jeune fille de dix ans) cherchait un asile contre la fureur de deux Cosaques qui étaient sur le point de la massacrer... Je n'hésitai pas à prendre entre mes bras cette infortunée, que ces barbares voulurent y poursuivre encore. J'eus bien de la peine à me retenir et à ne pas percer ces misérables du sabre que je tenais à la main. Je me contentai cependant de les éloigner, non sans leur prodiguer les coups et les injures qu'ils méritaient, et j'eus le plaisir d'apercevoir que ma petite prisonnière n'avait d'autre mal qu'une coupure légère que lui avait faite au visage le même fer qui probablement avait percé sa mère. Je découvris, en même temps, qu'une petite médaille d'or, qui pendait à son cou avec une chaîne du même métal, représentait l'image du roi de France. ... Cette dernière circonstance acheva de m'attacher entièrement à elle; et, comme elle vit, par le soin que je prenais à la préserver de tout danger, que je ne voulais lui faire aucun mal, elle s'accoutuma à moi... Le nombre des morts était infiniment accru, et souvent je fus obligé de franchir plusieurs cadavres en tenant dans mes bras ma petite, à qui je voulais épargner l'horreur de fouler aux pieds les corps de ses compatriotes.

Pendant l'action, Richelieu avait reçu deux balles dans ses habits; Charles de Ligne, qui combattait d'un autre côté, avait été assez grièvement atteint au genou; Langeron était sain et sauf. Aucun des convives du dîner de Vienne ne manquait donc à l'appel. Quant à Potemkin, « plein de confiance dans le succès d'une expédition dont il avait ordonné positivement la réussite, il n'avait pris d'autres mesures que celle de faire tenir des canonniers la mèche allumée auprès de leurs pièces, afin qu'à l'arrivée du courrier toute la ville de Bender et les environs apprissent que la forteresse d'Ismaïl était au pouvoir des Russes. » Il fit le plus gracieux accueil à

nos Français; mais ceux-ci, rassasiés de gloire militaire, soucieux des événemens de France, n'aspiraient plus qu'à retourner en Occident. Richelieu, Charles de Ligne et Roger de Damas repartirent donc le 14 novembre et arrivèrent à Vienne. Catherine II, en récompense des exploits de Richelieu, lui avait accordé la croix de Saint-George et fait don d'une épée d'or. Elle écrivait à Grimm : « Il n'y a qu'une voix sur le duc de Richelieu d'aujourd'hui. Puisse-t-il jouer le rôle du cardinal un jour en France, sans en avoir les défauts! En dépit de l'assemblée nationale, je veux qu'il reste duc de Richelieu et qu'il aide à rétablir la monarchie. » Vingt-trois ans devaient se passer avant que le vœu de l'impératrice s'accomplît. C'est dans l'hiver de 1790 à 1791 que Langeron, dans sa *Notice*, place le premier voyage à Pétersbourg de son ami, devenu, par la mort de son père, duc de Richelieu, et sa présentation à l'impératrice. Il y a là évidemment une erreur. La correspondance de Grimm avec Catherine en fait foi. « Le duc, écrit-il à la date du 10 avril 1791, à son retour d'Ismaïl.., m'a parlé de son extrême regret de ce que la mort de son père, — qui, par parenthèse, n'est pas une perte, — l'ait obligé de revenir ici (à Paris) en toute hâte et empêché de suivre le prince brillant (Potemkin) à Pétersbourg. » Et à la date du 11 mai : « Le duc de Richelieu, dont le nom *ismaïlitique* était Fronsac, et qui vient de faire une course à Londres, a la tête tournée de sa croix de Saint-George : il en a une joie d'enfant. »

Richelieu héritait, avec son nouveau titre ducal, une immense fortune, montant à près de 500,000 livres de revenu, mais fortement grevée par la mauvaise administration de son père. « Son extrême délicatesse, lit-on dans la *Notice* de la duchesse, lui imposa la loi de n'en jouir qu'après que les dettes très considérables de son père seraient payées. » Pendant son voyage d'Angleterre, il apprit que Louis XVI le rappelait auprès de lui, pour son service personnel. « Malgré les réflexions infiniment désagréables qu'a fait naître en foule la résolution que j'allais prendre, écrit-il à sa femme, j'ai obéi à la voix du devoir et je suis parti sur-le-champ. » Le roi était installé aux Tuileries, et les Tuileries n'étaient guère sûres. La fermentation était grande dans Paris, et, quelques jours après l'arrivée du duc, trois officiers de la garde nationale manquèrent d'être pendus dans le jardin même du palais. « Je vous assure, écrit-il encore, qu'il m'a fallu plus de courage et de dévoûment pour me décider à revenir qu'il n'en aurait fallu à un poltron pour monter à l'assaut d'Ismaïl. »

Lorsque le roi exécuta la fugue de Varennes, Richelieu ne fut pas mis dans le secret, où la légèreté de la reine avait cependant mis le coiffeur Léonard. Il n'apprit qu'en même temps que tout le monde

le départ de la famille royale. Il fut « navré de douleur de n'avoir pas été trouvé digne de cette confiance que son attachement avait droit d'exiger. » Cependant, dès qu'il apprit le retour de Louis XVI, il reprit son service auprès de lui. On ne sait encore qu'imparfaitement les raisons qui, en août 1791, le décidèrent à repartir pour la Russie. Estimait-il qu'il n'y avait plus rien à faire pour le salut de la monarchie et avait-il deviné la faiblesse incurable du roi et l'incapacité de son entourage? Ou bien la reconnaissance pour les faveurs dont l'avait comblé Catherine II, le désir de se distinguer sur un théâtre où ses grandes facultés trouveraient leur emploi, ou enfin un pressentiment obscur de ses destinées, l'entraînaient-ils vers l'Orient? Ce qu'il y a de certain, c'est que, dans la séance de l'assemblée nationale du 27 juillet 1791, il fut donné lecture d'une « lettre d'Armand Richelieu (il n'est pas question de duc), qui, quoique Français, est en ce moment au service de Russie; il demande un passeport pour aller remplir ses engagemens; il promet de revenir aussitôt la guerre finie, et il désire que les connaissances militaires qu'il y acquerra le mettent à portée de concourir un jour à la gloire de sa patrie. » L'assemblée accorda le passeport demandé, en ordonnant « que le motif en serait exprimé dans son procès-verbal. » Les grandes propriétés que Richelieu possédait en France, le souci du bien-être de sa femme et de sa belle-mère, l'intérêt des créanciers de son père, tout lui faisait un devoir de ne pas quitter la France sans avoir pris cette garantie. Il est important pour nous de constater que ce n'est point en qualité d'*émigré* qu'il a passé la frontière, mais bien avec l'autorisation formelle de l'assemblée.

C'est dans l'hiver de 1791 à 1792 que se placent son premier séjour à Saint-Pétersbourg, sa présentation à Catherine par Nassau-Siegen, un demi-Français, amiral de la flotte russe, enfin sa grande faveur auprès de l'impératrice, qui lui accorda le grade de colonel et l'admit dans ses réunions intimes de l'Ermitage, grâce si enviée et si rare que, comme le constate Langeron, « on n'y avait jamais vu quelqu'un du grade ni de l'âge de M. de Richelieu. »

Cependant cette sorte de pacte que le passeport de juillet 1791 avait établi entre Richelieu et l'assemblée de France ne fut guère observé de part et d'autre. Langeron nous dit que l'impératrice chargea Richelieu de porter au prince de Condé 60,000 ducats pour l'entretien du corps d'émigrés qu'on avait rassemblé dans le Brisgau. Puis il fit avec ce corps et avec l'armée autrichienne, en qualité d'officier de l'état-major russe, les campagnes de 1792, 1793 et 1794. Il assista aux sièges de Valenciennes, de Condé, du Quesnoy, de Dunkerque, de Maubeuge, etc. Il paya de sa personne, dirigea les travaux du génie devant les places, chargea les colonnes républicaines à la tête des troupes autrichiennes. Malgré le titre d'offi-

cier russe dont il se couvrait, il faut donc le considérer comme un soldat de Condé. S'il n'était pas un émigré de droit, il était bien un émigré de fait, un émigré de cœur. Rien d'étonnant si nous voyons, en mai 1792, sa femme, « la femme Richelieu, » protester contre le séquestre dont les biens de son mari sont menacés, repoussant la qualification d'émigré qu'on veut attribuer au duc, invoquant son passeport de 1791, alléguant son titre d'officier au service de Russie, produisant une attestation signée de Novikof, le chargé d'affaires russe à Paris. Il est probable qu'en 1792, et sur des raisons assez plausibles, le séquestre dut être prononcé. Puis la convention déclara les domaines du duc biens nationaux et fit procéder à la vente d'une partie de ses propriétés. Enfin sa femme elle-même fut jetée en prison et n'en sortit qu'après thermidor. La gêne de la duchesse fut alors extrême, celle du duc également. A certains momens, surtout après sa disgrâce sous Paul Ier, Richelieu fut réduit à vivre avec trente sous par jour. « Je reçus à cette époque, écrit Mme de Richelieu, une lettre de lui qui m'annonçait sa triste situation et me témoignait que le *nec plus ultra* de son ambition serait de recueillir de son immense fortune 1,000 écus de rente. Quelle douleur j'éprouvai de ne pouvoir même pas, sur ma dot, les lui assurer ! Ses biens étaient vendus en partie et la nation s'était emparée du reste. Je sortais de prison, et le bien de ma mère était sous le séquestre. »

C'est au printemps de 1794 que Richelieu reparut en Russie, accompagné de Langeron, qui avait partagé toutes ses aventures de guerre. Ils furent assez heureux, — Potemkin étant mort, — pour trouver un autre protecteur, le vieux maréchal Roumantzof, un autre héros des guerres turques, le vainqueur de Kagoul. Langeron le dépeint comme un « homme d'un esprit supérieur, d'un grand talent, mais d'un caractère dur et bizarre, chef exact et sévère, mais plutôt calculateur qu'audacieux et plus habile général qu'intrépide soldat. » Il prit les deux Français en affection, nomma Richelieu colonel en second de son régiment de cuirassiers et Langeron vice-colonel de son régiment des grenadiers de la Petite-Russie. Ce fut pour eux une bonne fortune, car, dit encore Langeron, « ils ne trouvaient plus à la cour de Russie les mêmes prévenances qu'autrefois; M. de Richelieu ne fut plus admis aux sociétés de l'Ermitage; la cause des Bourbons et celle de la noblesse française étaient perdues, et on les expédia assez sèchement à leurs régimens, où ils allaient plutôt par nécessité que par attrait. »

Richelieu avait inutilement essayé de lutter contre ces dispositions de Catherine. Ses lettres à son ami le comte Razoumovski, alors ambassadeur de Russie à Vienne, témoignent de l'amertume qu'il en ressentit : « Si l'on avait eu pour but de me dégoûter

absolument, on n'aurait pas pu s'y prendre autrement, et, pour peu que cela dure, on y parviendra; car la pauvreté et le malheur se supportent, mais l'humiliation ne se supporte pas... J'avais cru que je jouirais des faveurs qui m'avaient été accordées à mon dernier voyage, les *petites entrées* étant une grâce qui, une fois accordée, ne pouvait, jusqu'à présent, plus être ôtée. » Vainement s'est-il adressé à Esterhazy, à Markof; ceux-ci l'ont renvoyé au favori du jour, Platon Zoubof. Encore un type étrange que ce dernier amant de Catherine !

J'ai toujours, continue le duc, trouvé sa porte fermée, et je n'ai pu parvenir à le voir qu'à sa toilette du matin, cérémonie la plus indécente dont il soit possible de se faire idée. On arrive à dix heures pour attendre l'heure à laquelle il se frisera, ce qui n'est jamais fixé. La seule fois que j'y ai été, j'ai attendu jusqu'à une heure, qu'on nous a fait entrer. Il était assis vis-à-vis d'une table de toilette et lisait des gazettes; nous l'avons tous salué, sans qu'il nous rendît notre salut. On lui a apporté des papiers à signer, et, au bout de trois quarts d'heure, je me suis approché de lui. Il m'a dit quelques mots; je lui ai rappelé notre affaire, dont M. de Markof avait eu la bonté de lui parler le matin. Il ne m'a pas répondu un seul mot et a appelé une autre personne. Peu accoutumé à cette manière, je gagnai la porte et m'enfuis un moment après, un peu honteux peut-être d'une impolitesse aussi grande... M. Esterhazy prétend que la manière dont on me traite est une façon de faire voir aux Français qu'ils n'ont rien à espérer et de dégoûter tous ceux qui y sont, ainsi que ceux qui pourraient avoir envie d'y venir... Vous sentez, mon cher ambassadeur, combien il est désagréable d'aller mendier ainsi son pain de porte en porte. J'aimerais mieux le gagner comme cadet, à la pointe de mon épée, que de l'obtenir comme colonel de cette manière.

Voilà où en était réduit l'arrière-neveu du grand cardinal et le petit-fils du maréchal! N'aurait-il pas mieux valu subir en France la loi de l'égalité que de souffrir à l'étranger de si cruels dédains?

C'est dans leurs garnisons de Volhynie que la mort de Catherine II et l'avènement de Paul Ier surprirent Richelieu et Langeron. Le nouveau prince témoigna d'abord quelque faveur au jeune duc : il le nomma général-major et le fit colonel des cuirassiers de l'empereur; plus tard même, en 1799, il l'éleva au grade de lieutenant-général. Mais combien le service était devenu plus dur sous le fantasque souverain ! Paul Ier détestait ce régiment de cuirassiers, « qu'il croyait avoir été rempli des espions dont sa mère l'entourait, » et s'en prenait au nouveau colonel, qui n'en pouvait mais. Richelieu était bien un militaire; mais, dit Langeron, il n'était pas

un *caporal;* ni lui ni ses hommes n'étaient très avancés dans « la science profonde de la parade. » Autre tort aux yeux du tsar. Or, à chaque instant, il fallait manœuvrer sous ses yeux. « A chaque manœuvre, une faute, même légère, enflammait la fureur de Paul, et M. de Richelieu, réprimandé sans cesse, grondé, chassé du service, repris, rechassé encore, épuisa toutes les disgrâces. » Un jour, il courut, sans ordres, avec son régiment éteindre un incendie; cela mit le comble à la colère du tsar et à la disgrâce du duc. Celui-ci dut quitter le service de Russie et se retirer à Vienne.

Coup sur coup, deux grands changemens eurent lieu en Europe. Bonaparte était premier consul, et les gens avisés pouvaient prévoir qu'il n'en resterait pas là. Ainsi se réalisait le pressentiment que Richelieu exprimait, dans une lettre du 29 août 1793, au comte Razoumovski : « Je persiste à croire que, par la force des choses, les Français auront un roi, mais que ce roi ne sera pas de la maison de Bourbon. » D'autre part, Alexandre Ier succédait à l'empereur Paul. Il adressait à Richelieu, qu'il appelle son « cher duc, » la lettre la plus aimable, lui disant combien il serait content « de le voir à Pétersbourg et de le savoir au service de Russie, auquel il pouvait être si utile (juin 1802). » N'étant encore que grand-duc héritier, il lui avait déjà témoigné une sincère amitié, l'avait admis dans son intimité, lui confiant ses chagrins et ses inquiétudes. Tous deux avaient souffert des caprices tyranniques de Paul Ier : il était donc naturel qu'Alexandre, après son avènement, se souvînt de l'ami des mauvais jours.

Cependant quelque temps se passa avant que Richelieu pût rentrer au service. L'établissement en France d'un nouvel ordre de choses lui faisait espérer de pouvoir rentrer dans une partie de ses biens : l'intérêt des créanciers de son père lui faisait un devoir de tenter une démarche. Il fallait d'abord obtenir de Bonaparte la permission de rentrer en France; Alexandre recommanda ses intérêts à Caulaincourt, l'envoyé de France à Pétersbourg, ainsi qu'à l'envoyé de Russie en France, Kalitchef. « Le 2 janvier 1802, raconte la duchesse, revenant de la messe, j'aperçus une voiture allemande qui traversait ma rue; mon cœur me dit bien vite que c'était *lui*. Il arriva plus vite que moi dans notre maison, et ce fut lui qui m'y reçut. Les tambours, les poissardes vinrent aussitôt le féliciter de son retour. Je ne crois pas que tous les émigrés aient été ainsi fêtés. » Bonaparte lui avait bien accordé un passeport pour rentrer en France; mais il lui refusait sa radiation de la liste des émigrés, formalité qui seule permettrait à Richelieu de rentrer dans ses biens. On mettait à cette grâce des conditions, comme une promesse de soumission et l'acceptation de l'amnistie, que le duc refusait de subir. Il se défendait également d'entrer au service de

la France, comme l'y engageait Talleyrand. La duchesse, sa femme, alla voir la future impératrice Joséphine ; lui-même écrivit à Bonaparte une lettre très digne. Toutes ces démarches restèrent sans résultat. « M. de Richelieu, écrit sa femme, n'hésita jamais sur le parti qu'il devait prendre. La ligne de l'honneur était toujours la sienne; aucun sacrifice ne lui coûtait pour la suivre. Il abandonna donc, pour la seconde fois, sa famille, ses amis et sa fortune, pour aller en chercher une à la pointe de l'épée. Ce ne fut qu'après son retour en Russie, quand sa faveur auprès d'Alexandre préoccupa les politiques français, que le premier consul, qui avait alors intérêt à ménager le tsar, consentit à céder. Le décret de radiation ne fut donc pas un acte spontané de clémence, mais plutôt le résultat d'une sorte de négociation diplomatique, dans laquelle se sont surtout employés Kalitchef et Talleyrand. L'empereur Alexandre dut même s'adresser directement à Bonaparte. La duchesse est donc en droit d'écrire que Richelieu fut heureux de tenir son « bonheur de cet auguste bienfaiteur et d'être délivré de la reconnaissance envers l'usurpateur. » Rentré en possession de ses biens, il envoya une procuration à sa femme pour gérer ses biens et désintéresser les créanciers. « S'il ne me reste rien, lui mandait-il, eh bien ! je pourrai marcher la tête haute, et ce que j'aurai, je ne le devrai qu'à moi. »

II.

C'est ici que se terminent les années de jeunesse de Richelieu et que commence son grand rôle historique. Quand il reparut à Pétersbourg, en septembre 1802, Alexandre lui fit un accueil non-seulement bienveillant, mais affectueux. « L'empereur m'a reçu encore mieux que je ne m'y serais attendu, écrit-il ; il m'a permis de le voir souvent et familièrement, ce dont je profite avec plaisir, non parce qu'il est l'empereur, mais parce que c'est un homme aimable et attachant comme j'en ai peu connu. » Il faut insister sur le caractère intime et cordial de l'amitié qui unissait ces deux hommes : il donne la clé des faits qui suivront ; il explique comment il fut possible à Richelieu de se rendre si utile d'abord à la Nouvelle-Russie, puis à la France elle-même.

Alexandre lui avait fait don d'une terre dont le revenu, 12,000 et bientôt 24,000 livres, s'il ne compensait pas les pertes qu'il avait faites en France, assurait du moins son existence. En 1803, l'empereur le nomma gouverneur d'Odessa. En 1805, il le nomma gouverneur-général de la Nouvelle-Russie, c'est-à-dire de la région qui s'étendait du Dniester au Caucase; elle comprenait les pays d'Odessa, Kharkof, Kherson, Ekatérinoslav, la Crimée, le Kouban,

le rivage du Caucase. C'était tout un empire, celui-là même sur lequel Richelieu avait vu régner Potemkin avec la pompe et la nonchalance d'un despote oriental, et qu'il allait désormais gouverner avec la simplicité, l'activité et la probité d'un administrateur européen, élevé dans les doctrines économiques et les idées philanthropiques du XVIIIe siècle français. Où son prédécesseur avait maintenu les traditions et les mœurs de l'Asie, il allait faire pénétrer la civilisation de l'Occident. Où celui-là n'avait pu, en un jour de magnificence trompeuse et pour donner un décor au voyage triomphal de Catherine, que faire surgir des cités éphémères et des villages d'opéra comique, celui-ci allait bâtir pour l'éternité.

Odessa avait été fondé en 1793 : c'était, à l'origine, une petite bourgade tatare appelée Kodja-Bey, avec un fortin turc. Les académiciens de Pétersbourg, consultés par Catherine II, donnèrent à cette bourgade le nom d'une antique cité hellénique qu'on supposait avoir existé quelque part dans le voisinage, Odessos. On y envoya des douaniers, des soldats et des fonctionnaires. Mais la colonie végéta obscurément jusqu'à l'avènement d'Alexandre et à l'installation de Richelieu. On y comptait à peine quelques Occidentaux ; les autres habitans, au nombre de quatre ou cinq mille, étaient des Russes, Polonais, Grecs, Arméniens, Juifs, Turcs et Tatars. « Quelques toises de jetée, commencée pour abriter un petit coin de la rade, raconte le négociant Sicard dans sa *Notice* sur Richelieu, un bureau de douane et de quarantaine, établis et resserrés sur le bord de la mer, sous de petits hangars en bois ou de mauvaises bâtisses, étaient les seuls établissemens pour le commerce. Deux cabanes couvertes en chaume, servant d'églises, et quelques casernes c'étaient tous les établissemens publics. Des huttes couvertes en terre ou en paille pour maisons, éparses çà et là sur l'alignement des rues, où croissait l'herbe, formaient ou indiquaient la ville. » Richelieu, pour palais de gouvernement, se contenta d'un rez-de-chaussée composé de cinq chambres. Il eut d'abord pour unique mobilier des tables et des bancs de bois. Quand il voulut se donner le luxe d'une douzaine de chaises, on dut les faire venir de Kherson. C'est lui qui appela dans Odessa le premier menuisier, le premier serrurier et le premier boulanger qu'on y ait vus.

Si l'on veut savoir ce qu'est devenu Odessa pendant les onze années de son administration, il faut lire la *Notice* de Sicard et surtout les trois Rapports que le duc de Richelieu adressait à l'empereur Alexandre en 1810, 1812 et 1813. Les maisons furent construites à l'européenne sur un plan général d'alignement. Les rues furent pavées, éclairées, plantées d'arbres. Un vaste môle, des quais magnifiques, des docks immenses entourèrent le port. Odessa fut pourvu d'une cathédrale imposante et de deux églises pour le rite

catholique et pour le rite grec, d'un théâtre et d'un conservatoire de musique, d'une salle de bal, d'un jardin botanique, d'une quarantaine. Il y eut un *institut* pour l'éducation des garçons et des filles de la noblesse, un *gymnase* ou école secondaire pour l'enseignement des connaissances nécessaires au commerce : ce que nous appellerions aujourd'hui l'*enseignement spécial*. Les gens de métier furent organisés en *zechs* ou corporations. Il y eut une police, un service de santé, des médecins pour la vaccination, qui n'avait été cependant introduite, même en France, qu'en 1800. Richelieu créa un bureau de change, un hôtel de la Monnaie, une banque d'escompte, une société d'assurance maritime, la première qu'ait connue la Russie. A Odessa, comme dans le reste de la monarchie, les contestations entre négocians devaient être portées devant les tribunaux ordinaires, dont la compétence était médiocre, la procédure lente et coûteuse : Odessa dut à son gouverneur le premier tribunal de commerce qu'on ait vu dans l'empire. Successivement toutes les nations européennes accréditèrent à Odessa leurs consuls. En 1804, le nombre des habitans s'élevait déjà à 8,000 ; il était d'environ 40,000 en 1812. Le renom du duc de Richelieu y attira quantité de Français ; c'est ainsi que Sicard y vint en 1804 : « A cette époque, nous dit-il, j'étais à Marseille ; on y parlait à peine d'Odessa, sans avoir nulle idée de la ville ni du pays, et conséquemment de son commerce, et je vis décider trois ou quatre expéditions pour Odessa, sur ce que le jeune duc de Richelieu, comme on l'appelait alors, en était gouverneur ; ce fut sous les mêmes auspices que je me décidai aussi moi-même à y venir pour quelques mois. »

Au milieu de cette splendeur nouvelle de la cité, le duc observa la même simplicité de vie. Parmi les monumens dont il dota la ville, le palais du gouverneur fut seul oublié. Il gagna surtout le cœur des habitans par ses manières unies et affables, qui n'ôtaient rien à sa dignité et à son air de grand seigneur. Il aimait à se promener seul par les rues, à entrer dans les magasins et les fabriques, à converser avec les industriels, les ouvriers, les paysans. Il connaissait par son nom chaque chef de maison et presque chaque habitant. Un des principaux négocians, faute de comprendre l'utilité d'un de ses actes d'administration, avait porté plainte à Pétersbourg ; le duc entra un jour chez lui et y fit une frugale collation. En sortant, il dit à la personne qui l'accompagnait : « Puisque j'ai rencontré cet homme, j'ai tâché de lui faire voir que je ne lui en voulais pas pour sa plainte contre moi. » Sicard raconte qu'à son arrivée à Odessa, pendant qu'il était encore à la quarantaine, il vit venir à lui un officier-général qui s'informa de sa santé et du but de son voyage, lui demanda des nouvelles commerciales de Marseille et lui offrit ses services en l'engageant à aller le voir à son entrée

en ville ; c'était le duc de Richelieu. A d'autres il disait : « J'espère que vous serez des nôtres et que vous ferez de bonnes affaires pour vous et pour nous ; vous ne rencontrerez ici ni embarras, ni difficultés ; en cas contraire, adressez-vous à moi et vous obtiendrez justice et protection. » Parlant les principales langues de l'Europe, il pouvait, comme Mithridate, dont il était à certains égards le successeur, s'adresser à chacun dans l'idiome qui lui était propre. Une autre comparaison qui s'offre à l'esprit, c'est celle que n'a pas manqué de faire Sicard : « Déjà la réputation du gouvernement doux d'Idoménée attire en foule de tous côtés des peuples qui viennent s'incorporer aux siens et chercher le bonheur sous son aimable domination. » Dans ce pays neuf, dont l'essor aurait pu être aisément comprimé par l'abus de la paperasserie et de la réglementation, Richelieu avait pris pour maxime : « Ne réglons pas trop ! »

Avant lui, sur cette plage déserte, il n'y avait pas un arbre, et l'on n'aurait pu y trouver un fruit ou un légume : il encouragea la plantation des jardins, le développement de la culture maraîchère, et bientôt Odessa put fournir de primeurs la Russie et la Turquie. Il aimait les arbres et avait lui-même un petit jardin où il se plaisait à planter, greffer et tailler. Il faisait venir des graines de toute sorte et les distribuait à ses familiers, les engageant à les semer. « Un fruit obtenu de nos plantations, dit Sicard, l'enchantait ; il s'en emparait et le montrait pour prouver le succès. » Un habitant avait devant sa porte deux acacias qui souffraient de la chaleur ; le duc entra chez lui et lui dit : « Je vous en prie, donnez un peu d'eau à ces arbres, vous me ferez plaisir. Si vous ne voulez pas le faire, permettez que je les fasse arroser moi-même. » Cette plage de sable sur laquelle s'élève Odessa dut à Richelieu son premier vêtement de verdure.

Quant aux provinces, dont il devint gouverneur-général à partir de 1805, la transformation ne devait pas être moins extraordinaire. La Nouvelle-Russie, jusqu'alors, avait été une sorte de désert, présentant, soit des steppes sablonneuses, comme un petit Sahara européen, soit des steppes herbacées, comparables à la Prairie d'Amérique et où Bas-de-Cuir et les autres personnages de Fenimore Cooper ne se seraient pas trouvés dépaysés. Pourtant les steppes herbacées couvraient le sol le plus fertile de l'Europe, ce *tchernoziom*, cette terre noire, cet humus profond, dont la fécondité, déjà au temps d'Hérodote, étonnait les Grecs, nourrissait presque sans travail les Scythes Laboureurs, et plus tard emplissait les greniers d'Athènes. Seulement, depuis les invasions barbares, le désert avait repris ses droits ; les tribus agricoles avaient été chassées ou exterminées par les tribus nomades ; les Tatars de Crimée et les Cosaques du Dniéper inondaient tour à tour ces plaines de leurs escadrons dévastateurs, et ce qui est aujourd'hui un champ de blé plus grand

que la France entière, n'était qu'un *border* disputé entre toutes les races et où leurs incursions périodiques avaient fait disparaître laboureurs et charrues. Au printemps, c'était une poussée d'herbes vigoureuses, si hautes que le cavalier y disparaissait tout entier avec son cheval; en automne, c'était une plaine d'herbes desséchées où s'allumaient parfois d'immenses incendies. Sur les *kourganes*, tertres élevés qui recouvraient les sépultures de guerriers inconnus, qui rompaient seuls la monotonie de la steppe et que l'on comptait alors par milliers, se profilait parfois la silhouette d'un cavalier cosaque ou tatare qui interrogeait l'horizon et cherchait à s'orienter sur cet océan de verdure.

Depuis que Catherine II avait mis à la raison les Cosaques zaporogues, ces brigands chrétiens, et les Tatars de Crimée, ces brigands musulmans, le voyageur avait un peu plus de sécurité, et quelques essais de vie sédentaire et agricole avaient pu se produire. Elle avait fait détruire la *setche*, ce camp retranché que les Zaporogues avaient établi dans les îles et les marais du Bas-Dniéper, où ils se cachaient avec leur trésor et leur butin de guerre, et où, vivant comme une confrérie de moines militaires, ils ne toléraient la présence d'aucune femme. Elle les avait transplantés des bords du Dniéper à ceux du Kouban, les organisant en Cosaques de la Mer-Noire et utilisant ces barbares en les opposant à d'autres barbares, les Tcherkesses. Elle avait bâti sur le Dniéper, qui coulait désormais sous ses lois, Ekatérinoslav *(gloire de Catherine)* et la forteresse de Kherson. Elle avait renfermé les Tatars dans la presqu'île de Crimée, les avait d'abord isolés du contact des Turcs en les faisant déclarer indépendans, les avait cernés en fondant sur leurs rivages ses ports et ses forteresses d'Eupatoria, Sévastopol, Caffa, Kertch, enfin les avait déclarés sujets russes et forcés de renoncer à la vie guerrière pour se consacrer, les uns, dans leur ancienne capitale de Bakhtchi-Séraï, à de petites industries, les autres, dans les vallées verdoyantes de la presqu'île, à la culture de la vigne et des arbres fruitiers. Mais au nord de la Crimée erraient encore les hordes des Nogaïs. Sur le Don, que les Russes tenaient par les places d'Azof et Taganrog, étaient établis ces fameux Cosaques du Don, qui, par leurs rébellions, avaient tant de fois ébranlé l'empire russe, et qui, organisés et enrégimentés, formaient la cavalerie légère de l'empire, et, par leur multitude, faisaient la terreur de l'Allemagne. Si l'on passait la Mer-Noire et si l'on abordait aux rivages du Caucase, on rencontrait le Kouban, petit fleuve qui limitait de ce côté le territoire russe; au-delà commençait le monde turbulent et indompté des peuplades caucasiennes. Parmi toutes ces barbaries, quelques groupes de colons russes, serbes, allemands, s'adonnaient à l'agriculture, et, sur quelques points du rivage, à Balaklava, à Ialta, à Marioupol, à Ta-

ganrog, des groupes de réfugiés grecs, également appelés par Catherine, s'adonnaient à l'agriculture, surtout au commerce, et renouvelaient aux pays scythiques les traditions de l'ancienne civilisation hellénique. Cependant, tant nomade que sédentaire, la population de ces vastes régions ne faisait pas la vingtième partie de ce qu'elle est actuellement. Il y a autant de différence entre la Nouvelle-Russie d'alors et celle d'aujourd'hui qu'entre l'Amérique des Peaux-Rouges et l'Amérique des Anglo-Saxons. L'homme qui fut l'initiateur et l'agent le plus actif d'une si prodigieuse transformation, c'est le duc de Richelieu. Sa nomination au poste de gouverneur-général fait *époque* dans l'histoire de cet immense pays.

Comme le remarque Sicard, le sort de ces régions était étroitement lié à celui de la ville dont Richelieu fut d'abord le gouverneur : la Nouvelle-Russie ne pouvait prospérer que par Odessa et Odessa que par la Nouvelle-Russie ; cette cité des sables était la capitale désignée, le centre nécessaire de civilisation, le port par lequel devaient s'écouler les productions du Bug, du Dniéper, du Don, du Kouban, et par lequel la culture européenne pouvait pénétrer et rayonner dans cette barbarie ; et, en revanche, pour que la ville grandît en richesse et en magnificence, il fallait que les ressources inépuisables des *terres noires* fussent mises en valeur.

Reprenant les traditions de Catherine, Richelieu appela des colons français, surtout alsaciens, et des colons allemands, surtout wurtembergeois. Les troubles de l'empire turc lui envoyèrent des Grecs, des Roumains, des Bulgares, des Arméniens. On voit, par sa correspondance avec le prince Kotchoubey, combien ils étaient préoccupés de ne perdre aucune occasion d'acquérir des hommes, alors infiniment plus précieux que la terre et sans lesquels la terre n'avait pas de prix. « Vous me parlez de nos colons, lui écrivait Kotchoubey ; mais, puisque vous êtes vraisemblablement en ce moment-ci en Bessarabie et peut-être en Moldavie, ne pourriez-vous ménager avec le général Michelson les choses de manière que, sans dire gare ni faire semblant de rien, il puisse nous arriver de l'autre rive du Danube des Grecs et des Bulgares? L'occasion est unique, et vous pourriez faciliter, moyennant des charrois moldaves et valaques, ces immigrations... Vous pourriez peut-être aussi attirer en Crimée beaucoup de chrétiens établis en Anatolie. » C'est par ces arrivages de réfugiés, par le mouvement qui entraînait les paysans du nord de la Russie vers les *terres chaudes*, que toutes les villes du sud, Kozlof en Crimée, Rostof sur le Don, Taganrog sur la mer d'Azof, Tiraspol sur le Dniester, Ekaterinoslav, Elisabethgrad et Kherson sur le Dniéper, sortirent de leur insignifiance; que des centaines de villages se constituèrent ; que les champs de blé succédèrent aux prairies de *stipe plumeuse* ; que la population s'éleva

de 300,000 âmes à près de 2 millions; que la terre décupla partout de valeur et que la Nouvelle-Russie ne tarda pas à prendre un essor comparable à celui du Far-West américain. Richelieu, qui s'intéressait passionnément aux choses de l'agriculture et qui, en ce pays neuf, pouvait s'inspirer des exemples de Sully, fit planter des mûriers, encouragea l'élève du mouton et surtout celle du mérinos, essaya de propager la culture du colza, introduisit les machines agricoles. Partout il multiplia les écoles, et, à Kharkof, fonda l'université.

Il ne lui suffisait pas d'appeler des colons européens : il voulut faire concourir à cette œuvre de civilisation même les élémens barbares les plus réfractaires. Les Tatars de Crimée, ces anciens dominateurs du sud, qui avaient autrefois poussé leurs ravages jusqu'à Moscou, que le fanastisme musulman et leurs récentes infortunes aigrissaient contre les autorités russes, il réussit à les apprivoiser. « Il les choyait, pour ainsi dire, raconte Sicard, avec une bonté particulière, combattait leur apathie naturelle, les excitait à régulariser les limites de leurs propriétés, qui, indéterminées sous le précédent gouvernement, donnaient lieu à des contestations sans fin... Ils respectaient et chérissaient le duc de Richelieu, en chef et en père. » Il les protégea contre les soupçons du gouvernement russe; pendant la guerre qu'on soutenait alors contre les Turcs, celui-ci avait imaginé de réduire les Tatars à l'impuissance en leur enlevant leurs chevaux. C'eût été la ruine de ces populations. Il faut voir avec quelle chaleur Richelieu plaide leur cause auprès du général Viazmitinof, ministre de la guerre :

Vous n'ignorez pas, mon cher général, que les Tatars de la montagne n'ont exclusivement d'autre moyen de subsister que leurs chevaux, qui leur servent à tous les transports; que ceux mêmes de la plaine en tirent la plus grande partie de leurs ressources. S'ils en sont privés, quel horrible résultat pour ces malheureux! Et quel effet moral l'exécution de cette mesure aura-t-elle, en répandant parmi les chrétiens la terreur la plus grande et aigrissant, non sans raison, les mahométans, qui, jusqu'à présent, ne nous ont donné aucune raison de les maltraiter!.. Où trouver la nourriture pour cette multitude de chevaux? Songez aussi aux abus inséparables d'une telle émigration, aux vols, aux pillages! Vous verrez qu'il en résultera la ruine immanquable des habitans de la presqu'île et de ceux des steppes de Pérékop et du Dniéper. Nous tomberons donc dans un inconvénient plus grand que celui que nous voulons éviter... Je me mets à vos genoux pour vous supplier de ne pas exiger de nous cette mesure, qui ferait le malheur du pays.

En même temps qu'il défendait si chaudement leurs intérêts, le duc assemblait ses administrés musulmans ; « il leur tint un langage sévère et imposant, leur fit sentir leur devoir de soumission pleine et entière en cette occasion plus qu'en toute autre ; leur parla de sa confiance personnelle en homme qui saurait l'apprécier si elle était justifiée, ou la venger si elle était trahie ; et les Tatars de Crimée ne donnèrent que des preuves du plus parfait dévoûment. » Plus tard même, dans la guerre contre Napoléon, on tira de la presqu'île plusieurs régimens d'excellente cavalerie légère.

Les Tatars Nogaïs commençaient à ressentir les conséquences du changement qui s'opérait autour d'eux dans le régime de la terre. Comme les Peaux-Rouges d'Amérique, ils voyaient le progrès de l'agriculture européenne restreindre pour eux les facilités de la vie nomade. Ils étaient la dernière horde errante de l'Europe, les derniers témoins de cette existence à la scythe qui, pendant trente siècles, depuis les temps d'Hérodote, d'Anacharsis et de Darius, fils d'Hystaspe, avait régné sans partage sur l'immensité de la steppe. Leur nombre décroissait et ils tendaient à disparaître. Richelieu résolut de les sauver en les fixant au sol, en les transformant de pasteurs en laboureurs. Il ne voulut employer que les moyens de persuasion. Il leur donna pour inspecteur un Français, Jacques de la Fère, comte de Maisons, les visita dans leurs campemens, leur fit comprendre que l'agriculture leur procurerait des ressources plus assurées, récompensa ceux qui échangeaient leur tente contre une cabane, leur bâtit une mosquée, construisit le petit port d'Iénitchi, afin qu'ils pussent écouler leurs produits, et enfin les dota d'une capitale, la ville neuve de Nogaïsk.

Plus embarrassans peut-être étaient les débris des Zaporogues, devenus les Cosaques de la Mer-Noire ou du Kouban, mais conservant leurs vieux instincts de pillage, leur organisation anarchique, leurs théories sur le célibat, leur horreur du mariage et leur mépris de la famille. Depuis qu'ils ne pouvaient plus, comme des janissaires et des mameluks, se recruter d'aventuriers et de prisonniers de guerre, c'était encore une tribu intéressante qui, faute de se renouveler par des naissances, était en train de disparaître. Les terres n'étaient plus cultivées, les fonds de la colonie étaient gaspillés par les chefs, la défense de la ligne du Kouban contre les Tcherkesses n'était plus assurée ; les Cosaques, dépourvus de toute école, végétaient dans l'ignorance antique et dans la misère ; ils ne savaient opposer à leurs ennemis que des remparts formés de claies de bois, que les Circassiens incendiaient à l'aide de flèches enflammées. Richelieu renforça la colonie par l'incorporation de vingt-cinq mille colons, originaires du Dniéper comme

les Zaporogues, et ayant mené comme eux la vie cosaque; mais déjà beaucoup plus civilisés, et qui emmenaient avec eux leurs familles. Il plaça là-bas encore un Français, le comte Louis de Rochechouart, son parent, qui réorganisa militairement la colonie, enseigna aux Cosaques la nouvelle tactique des troupes à cheval, leur donna un uniforme, mit sur pied dix régimens de cavalerie, dix d'infanterie, une artillerie volante, construisit trente redoutes pour tenir en respect les Tcherkesses. Richelieu envoya leurs officiers se former ou se perfectionner à Pétersbourg, et, pour introduire parmi ces colons militaires le point d'honneur et l'émulation, obtint qu'ils recrutassent un escadron de Cosaques pour la garde impériale. Il remit de l'ordre dans leurs finances, leur assura une justice exacte et impartiale, établit chez eux des écoles, un hôpital, un haras, une bergerie modèle de mérinos, une fabrique pour les draps d'uniformes. Il mit fin à l'arbitraire des chefs, réforma les mœurs, vit se multiplier les mariages et les naissances. Il créa un centre urbain leur capitale d'Ekatérinodar (*présent de Catherine.*) En un mot, d'une horde de bandits vicieux et nuisibles, il fit sortir une colonie florissante de quarante mille âmes et des troupes qui comptèrent parmi les meilleures de l'empire.

Avant de recommencer contre les Tcherkesses une guerre de dévastation, il essaya de leur faire apprécier les bienfaits de la paix et du commerce, et se rendit à la limite de leurs campemens : même il manqua d'être pris dans une embuscade que lui dressèrent les chefs, à la suite d'une entrevue qu'il avait eue avec eux. « Sans un Cosaque qui les découvrit à temps, écrit-il à Mme de Montcalm, je tombais au beau milieu. Les cent cinquante Cosaques qui composaient mon escorte, réunis à ceux du poste voisin, tombèrent si vigoureusement sur les cinq cents brigands qu'ils les défirent, en prirent un grand nombre et m'amenèrent à l'instant plusieurs prisonniers, entre autres le chef de la bande, prince de la plus grande naissance, de qui j'ai su tout le projet mignon de ces messieurs, qui était de tailler en pièces tout ce qui m'accompagnait et de ne garder en vie que moi seul, en m'emmenant dans les montagnes. Il y avait même un cheval de main préparé pour m'y conduire plus commodément... Vous pensez que je la leur garde bonne, et que cette gentillesse ne leur passera pas ainsi. Cet hiver, quand la neige qui couvre leurs montagnes ne leur permettra pas d'y retirer leurs femmes et leurs enfans, non plus que leurs bestiaux, j'irai leur rendre visite. » Cependant il obtint quelques résultats : les chefs des tribus les moins récalcitrantes ou les plus exposées à ses représailles lui confièrent leurs enfans pour qu'il leur fît donner à Odessa une éducation européenne. Il créa, comme naguère Fai-

dherbe au Sénégal, une sorte d'école des otages. Grâce à lui, nous dit Sicard, « des accents russes, français, allemands ont, par ces élèves du gymnase d'Odessa, retenti dans les vallées du Caucase pour la première fois. »

Ainsi, des rives du Dniester aux rivages de la Colchide, le nouveau gouverneur était toujours en mouvement, faisant succéder aux plantations, aux constructions, aux règlemens scolaires ou commerciaux, les coups de main contre les barbares, universel en son activité comme l'avaient été les proconsuls de Rome, digne de prendre pour sa devise celle de Bugeaud en Algérie : *Ense et aratro*.

Son œuvre fut plus d'une fois traversée, ou par la guerre de Turquie, ou par les guerres contre Napoléon, ou par l'apparition de la peste.

Les hostilités contre la Turquie avaient commencé en 1806, pendant que la Russie avait encore à soutenir la première lutte contre Napoléon, celle qui se termina par la paix de Tilsit. Dès 1806, Michelson avait envahi la Moldavie : en 1810, les Turcs furent battus à Batynia, en 1811 à Slobodzéi. Cette guerre, en se prolongeant portait un coup à la prospérité naissante d'Odessa, car c'était surtout dans l'empire turc et à Constantinople que s'exportaient alors les blés de la Nouvelle-Russie. Du moins, Richelieu obtint de son gouvernement que le négoce ne fût pas interrompu ; il démontra que les grains que n'exporterait plus Odessa seraient amenés à Constantinople par les navires des autres nations ; que parmi les sujets turcs, ce seraient surtout les chrétiens qui souffriraient de cette mesure ; qu'il n'y aurait qu'une perte sèche pour le trafic russe, sans aucune compensation politique. Pendant presque toute la durée de la guerre, tandis qu'on se battait sur le Danube, les négocians des deux empires trafiquaient paisiblement dans le port d'Odessa. A un seul moment, en 1810, Richelieu se relâcha de ses principes de libre échange. Apprenant que Constantinople était faiblement approvisionné et que le pain y était cher et mauvais, espérant que la famine contraindrait le sultan à la paix, il céda à l'insistance des ministres russes et prohiba l'exportation des blés. Mais l'événement apporta la justification des doctrines qu'il avait jusqu'alors professées : Constantinople fut ravitaillé par des navires venus de Grèce et d'Égypte. Alors, il se rendit en personne à Pétersbourg et, à force d'instances, obtint que l'empereur revînt sur une mesure dont le commerce russe était seul à souffrir.

En sa qualité de gouverneur militaire, il avait dû se préoccuper d'envoyer des renforts à l'armée russe et d'assurer son approvisionnement. Au début de la guerre, il s'était même mis à la tête des troupes de ses gouvernemens ; il avait contribué à la prise d'Akkermann, à celle de Kilia, et se disposait à s'emparer de cette

forteresse d'Ismaïl, témoin de ses premiers exploits. Là, il fut arrêté par une fièvre dangereuse, dut céder le commandement à Langeron et revint malade à Odessa. En 1811, il put reprendre un rôle actif, mais dans la direction de l'est. Il passa le Kouban, conquit le port tcherkesse d'Anapa, occupa le port turc de Soudjouk-Kalé, et guerroya pendant une vingtaine de jours contre les tribus du Caucase, soulevées à la voix du sultan. En 1812, il préparait un coup de main dirigé contre la capitale même de l'empire turc.

En février 1811, Richelieu adressait une lettre découragée à sa sœur, Mme de Montcalm : « Pauvre Odessa ! pauvre pays des bords de la Mer-Noire, où je me flattais d'attacher mon nom d'une manière glorieuse et durable ! je crains bien qu'ils ne retombent dans la barbarie dont ils ne faisaient que de sortir. Quelle chimère aussi était la mienne de vouloir édifier dans un siècle de ruines et de destruction, de vouloir fonder la prospérité d'un pays quand presque tous les autres sont le théâtre de calamités qui, je le crains, ne tarderont guère à nous atteindre ! Il est plus qu'évident que la Providence l'ordonne ainsi, et qu'il ne reste plus qu'à se soumettre, gémir ou se taire. »

Le désir de paix était cependant assez vif de part et d'autre. La guerre épuisait également les deux empires. En 1809 déjà, Roumantsof, ministre des affaires étrangères, écrivait à Richelieu à propos d'un grand dignitaire turc qui s'était réfugié sur le territoire russe : « Sa Majesté, qui se persuade que c'est par ordre de son maître que ce transfuge a cherché asile en son empire, me charge de vous demander s'il ne serait pas possible d'employer l'ex-capitan à préparer la paix. » Ce qui retardait celle-ci, c'est que les Russes entendaient s'annexer la totalité des deux provinces roumaines et certains points sur le littoral caucasien ; or, on sait qu'en 1812, à la paix de Bucharest, ils durent se contenter de la Bessarabie, c'est-à-dire d'une très petite partie de la Moldavie. Richelieu se désespérait de voir s'éterniser le conflit oriental, non-seulement parce qu'il avait à cœur les intérêts d'Odessa, mais parce qu'il prévoyait dans quel embarras mortel allait se trouver la Russie, si une guerre française venait s'ajouter à la guerre turque. Il fallait l'ardeur de ses convictions et aussi la cordialité de ses rapports avec Alexandre pour qu'il osât insister auprès de celui-ci sur des points aussi délicats :

Les rapports continuels que nous avons avec Constantinople, écrivait-il, me confirment dans l'opinion où j'étais que les Turcs ne consentiront jamais à la paix aux conditions exigées par nous. C'est un fait dont il n'est plus permis de douter, non plus que de la prolongation indéfinie d'une guerre qui occupe six divisions et coûte à Votre Ma-

jesté annuellement, par les maladies seules, un tiers des hommes qui y sont employés. Cet état de choses si funeste à présent, quelles suites affreuses n'aurait-il pas si vous étiez attaqué du côté de la Vistule? On ne peut y penser sans frémir... Si l'on vous voit fort et dégagé de tout embarras, la France vous respectera, l'Autriche et la Prusse reprendront un peu de confiance. Que d'avantages, Sire! Et peuvent-ils être contre-balancés par le triste avantage d'acquérir la Valachie dévastée, en se donnant une frontière militaire très mauvaise et aigrissant les Turcs à jamais? En gardant la Moldavie et les places, Votre Majesté sauve l'honneur de ses armes, acquiert une belle province, accomplit les plans de l'impératrice Catherine... Au nom de Dieu, Sire, daignez écouter la voix d'un serviteur fidèle qui vous est profondément dévoué! Peut-être, hélas! bientôt il ne sera plus temps. Aujourd'hui, vous pouvez avoir le Séreth : qui sait si, dans deux ans, vous pourrez défendre le Dniester! Tous vos moyens ne seront pas de trop pour repousser l'orage qui vous menace : rassemblez-les, Sire, et que vos flancs soient libres pendant que vous combattrez sur votre front!

Plus tard, quand Alexandre a cédé sur les provinces roumaines, quand il ne s'agit plus que de quelques postes en Asie, Richelieu revient à la charge avec une insistance nouvelle : « J'ignore quels peuvent être les points que les Turcs ne veulent pas accorder en Asie; mais je doute qu'ils vaillent la peine de rompre le traité... Votre Majesté peut disposer de 50,000 hommes en cas de paix avec les Turcs, et 50,000 hommes de plus sur un point peuvent décider du sort d'un empire. »

Les prédictions de Richelieu allaient toutes se réaliser : on allait se trouver trop heureux de renoncer non-seulement à la Valachie, mais même à la Moldavie, et encore, dans la lutte contre Napoléon, l'armée de Tchitchagof arriverait-elle trop tard du Midi pour pouvoir barrer à l'envahisseur la route de Moscou. Pour qu'on pût sauver la Ville sainte, il s'en manqua juste de ses 50,000 hommes. Une prévision du duc qui se trouva aussi exacte, c'est l'assurance qu'il avait donnée que les Turcs, dès que la paix serait conclue, ne reprendraient plus les armes, même à l'appel du conquérant français. La Porte, en effet, « ne fut point dupe des belles promesses de Napoléon, » ou plutôt elle fut dupe d'un invincible besoin de repos. Dans la lutte suprême de 1812, où ses destinées étaient en jeu en même temps que les nôtres, elle resta obstinément neutre.

Arrivons au rôle que joua le duc pendant la guerre franco-russe. Pour le comprendre, il est utile de revenir en arrière et de nous rendre compte de ses sentimens à l'égard de Napoléon. Nous avons vu que celui-ci avait eu la maladresse de laisser au tsar Alexandre

tout l'honneur de ses mesures tardives de clémence à l'égard de Richelieu ; ce fut donc envers Alexandre que celui-ci s'en montra reconnaissant, tandis qu'envers Napoléon il ne conserva que le ressentiment de démarches infructueuses et de refus réitérés. En outre, il restait un royaliste français : la révolution, sous la forme nouvelle que lui imposait l'impérialisme, ne lui apparaissait ni moins usurpatrice des droits du trône, ni moins spoliatrice des droits des sujets. Enfin, il s'était sincèrement attaché à la fortune d'Alexandre et s'était dévoué aux intérêts de sa seconde patrie. Lors de la guerre précédente, il avait déjà demandé à partir pour l'armée. Il ne tint pas à lui qu'il ne combattît les Français à Austerlitz, à Eylau, à Friedland. En 1806, n'écrivait-il pas à Razoumovski : « Mes regrets de ce que l'empereur, par une délicatesse dont je dois lui savoir gré, mais qui m'a paru exagérée, n'a pas voulu se servir de moi dans cette guerre, durent encore malgré l'événement. »

Après Tilsit, quand les sentimens d'Alexandre changèrent à l'égard de Napoléon, ceux de Richelieu ne changèrent pas. Roumantsof, Kotchoubey, qui ne voulaient d'abord connaître le nouveau souverain des Français que sous le nom de Bonaparte et même de Buonaparte, se décident, dans les lettres, même confidentielles, que nous avons sous les yeux, à l'appeler Napoléon, puis l'empereur Napoléon. Pour Richelieu, il reste Bonaparte. A l'époque où les deux empereurs échangent mille prévenances à Erfurt, où Roumantsof espère fonder la grandeur de la Russie sur l'alliance française, où Spéranski essaie d'introduire dans l'empire les institutions et les codes de Napoléon, seul Richelieu ne désarme pas. En février 1810, quand on était tout à la joie de la Finlande conquise et de la Valachie occupée, Richelieu, dans une lettre au tsar, prévoit la rupture avec la France. Un an après, quand elle était encore loin d'être décidée, il écrit au tsar pour demander à servir : « Que je n'aie pas la douleur, s'écrie-t-il, d'être inactif dans cette lutte du génie du bien contre le génie du mal... Que Dieu vous protège dans cette juste cause si intéressante pour tous les êtres puissans ! C'est celle de la liberté du monde contre l'usurpation, de l'humanité contre la tyrannie. Puissiez-vous être destiné par la Providence à arrêter ce torrent de maux ! » Lorsque l'éventualité qu'il a prévue se dessine plus nettement, il reprend : « Quand donc le génie du mal cessera-t-il de lutter dans notre triste Europe contre celui du bien ! Peut-on penser de sang-froid à tout celui que vous auriez fait à la Russie, si la colère de Dieu n'eût pas suscité le perturbateur du monde ? » Enfin, lorsque Alexandre lui annonce la rupture et déclare compter « sur son zèle et son activité, » Richelieu se réjouit presque de la sanglante solution :

Quelque affligeant que soit pour l'humanité, écrit-il à l'empereur, de voir un million d'hommes s'égorger pour satisfaire la vanité et l'ambition d'un seul homme qui veut être le fléau de ses semblables, il me semble pourtant qu'on doit préférer encore la guerre à l'état forcé où nous nous trouvions, qui, tôt ou tard, devait amener le résultat que nous voyons. Puisse la Providence se lasser une fois de protéger le crime, l'injustice et la violence! Jamais personne plus que vous, Sire, ne s'est efforcé de mettre de son côté le bon droit, la justice et la modération. L'Europe entière, même les peuples qui combattent contre vous, ne peuvent s'empêcher de vous regarder comme le défenseur de leur liberté et de former en secret des vœux pour vos succès. Pour faire triompher une si belle cause, il faut surtout de la fermeté et de la persévérance. Prolonger la guerre sera tout gagner, et la ferme résolution de ne pas faire une paix honteuse, fût-on même à Kazan, en procurera promptement peut-être une glorieuse.

Quel patriote russe, s'appelât-il Rostoptchine, aurait pu parler un plus énergique langage? Ce que demande Richelieu, c'est la guerre à outrance, la guerre où l'on ne comptera pour rien de sacrifier Moscou, la guerre qui ne se terminera ni au Niémen, ni au Dniéper, ni au Volga. En même temps, il appartient à ce groupe de politiques russes ou étrangers qui tendirent à idéaliser aux yeux mêmes d'Alexandre le rôle qu'il avait à jouer, l'amenèrent à se considérer comme le champion de l'indépendance des peuples et de la liberté du monde, qui tournèrent son amour même de la paix en une résolution obstinée d'assurer la paix par une guerre implacable. Pourquoi faut-il que toute cette énergie ait été tournée contre la France, qui, — l'événement ne l'a que trop montré, — était solidaire de son empereur et ne pouvait que triompher ou périr avec lui? Or, on ne trouve pas chez Richelieu l'ombre d'un scrupule ou d'une émotion, quand c'est le sort de la France qui est en jeu. N'est-on pas en droit d'accuser en lui une certaine dureté de cœur et un oubli par trop complet de la terre natale?

Richelieu, pour la troisième fois, renouvela sa requête pour servir à l'armée; il est vrai que ce serait à l'armée de Tormassof, et que celle-ci ne semblait destinée qu'à agir contre l'Autriche, l'alliée temporaire et peu sûre de Napoléon; mais qui ne prévoyait déjà que c'était dans des flots de sang français que Russes et Autrichiens scelleraient leur réconciliation? C'est peut-être la bonne étoile de Richelieu qui l'empêcha d'acquérir la gloire néfaste qu'il ambitionnait; elle lui suscita, dans sa résidence même, un autre ennemi que Napoléon.

Richelieu, à la réception du manifeste impérial annonçant la guerre, avait convoqué les notables d'Odessa. Il leur avait adressé

une harangue éloquente et passionnée. Il les avait exhortés à tout sacrifier pour le salut de l'empire, à se montrer de vrais Russes, assurant que nulle récompense des services qu'il avait pu leur rendre ne serait plus précieuse à son cœur. Il donna l'exemple des sacrifices patriotiques en déposant une somme de 40,000 roubles, qui formait alors toute sa fortune. Enfin, il se disposait à prendre le commandement de ses contingens et à partir pour l'armée.

Tout à coup, des bruits sinistres commencèrent à se répandre dans la ville. Une trentaine de personnes moururent coup sur coup d'une maladie évidemment contagieuse. On n'osait encore prononcer ce mot terrible : la peste. Bientôt les symptômes et les effets de cette épidémie, la rapidité foudroyante de sa propagation, ne laissèrent plus aucun doute. Des jours sombres commencèrent pour Richelieu. Il n'avait pas seulement à protéger Odessa : il répondait du reste de l'empire et presque de l'Europe entière, car le fléau, de cette porte qu'il avait ouverte sur l'Orient, pouvait gagner Moscou et Pétersbourg, prendre à revers les armées russes, se répandre avec elles en Allemagne et en France, ajouter ses ravages à ceux de la guerre, du typhus et de la pourriture d'hôpital. Quelques villages au nord d'Odessa étaient déjà attaqués. Le départ des contingens pour l'armée n'avait laissé à la disposition de Richelieu que quelques centaines de Cosaques. Il prit alors les résolutions les plus énergiques : le cordon sanitaire fut établi assez loin vers le nord, entre Boug et Dniester; d'autres lignes cernèrent les villages infestés; à Odessa même, il fut enjoint aux habitans de se renfermer dans leurs demeures jusqu'à ce qu'on pût savoir celles qui étaient atteintes. Chaque matin, des commissaires choisis parmi les notables passaient devant ces maisons, déposaient sur le seuil les provisions pour toute la journée. Quand on put se rendre compte de la topographie du fléau, on établit des lazarets aux portes de la ville, on y enferma les malades d'une part et les suspects de l'autre. Les médecins russes étaient fort inexpérimentés, trop peu nombreux, et plusieurs d'entre eux avaient déjà succombé. Richelieu eut la chance de trouver un Français, Saloz, vétérinaire d'une bergerie près d'Odessa. Il avait autrefois suivi à Paris les cours de Desgenettes, le célèbre médecin de l'armée française d'Égypte, fameux par les cures qu'il accomplit lors de la peste de Jaffa. Saloz, sur vingt malades, réussissait à en guérir quatorze. Ainsi ce fut la science française, la médecine de Desgenettes et les procédés chimiques de Berthollet qui contribuèrent au salut de la Russie. Mais quel horrible spectacle offrit alors Odessa! Ces rues, ces quais, ces ports, naguère si vivans, étaient déserts; les maisons étaient hermétiquement fermées; de temps à autre paraissaient des hommes qui, avec des crocs de fer, traînaient les cadavres aux fosses pleines de chaux. Tous les paiemens étaient suspendus

et les échéances ne devaient courir qu'à dater du rétablissement des communications. Richelieu put démontrer que l'éclosion de la peste n'était point due à quelque négligence dans le service de prévoyance : à la Quarantaine, en effet, tous les étrangers mis en observation restaient en bonne santé. Quoiqu'il n'eût rien à se reprocher, il était désespéré : « Ah ! disait-il en se laissant tomber sur une pierre, je ne puis y tenir; mon cœur se fend de devoir employer toute mon autorité à rendre désertes ces rues quand j'ai travaillé pendant dix ans à les peupler et à les animer. » L'épidémie dura six mois, d'août 1812 à février 1813 ; elle emporta dans Odessa deux mille six cent cinquante-six personnes.

Une suite de la peste presque aussi fâcheuse que la peste, c'est le zèle qui s'empara tout à coup de certains hauts fonctionnaires dans les provinces qui confinaient à celles du duc. Ils avaient laissé Richelieu lutter seul contre le fléau et respirer une atmosphère empoisonnée. Quand tout fut fini, ils s'empressèrent à l'envi, prescrivirent des fumigations, établirent des quarantaines rigoureuses, multiplièrent les cordons sanitaires, enlevèrent les laboureurs à leurs semailles pour les employer à ces corvées, firent tout ce qu'il fallait pour entraver les communications et briser l'essor du commerce renaissant. Vainement le duc protestait contre ces mouches du coche et ces ouvriers de la douzième heure : « A Odessa, écrivit-il en mai, à Odessa, où la communication est libre, où les églises et les théâtres sont remplis de monde, où, à Pâques, j'ai embrassé plus de deux cents personnes de tout état, il n'y a pas de trace de la maladie. » — « Un monsieur, que le prince a envoyé sur le Boug pour y commander le cordon, a requis douze cents hommes de plus, dont huit cents à cheval, et cela quand il n'y avait plus de peste depuis cinq mois ! Je crois, Dieu me pardonne, qu'ils seraient charmés qu'elle revînt... Il faut espérer que le bon Dieu nous débarrassera bientôt de tout cela, comme il l'a fait de la peste. »

C'est au milieu des circonstances les plus défavorables, la guerre de Turquie, les deux guerres contre la France, l'ébranlement général de l'Europe, une meurtrière épidémie, que Richelieu avait pu accomplir son œuvre. Quand il partira, il laissera une grande cité de commerce, des villes florissantes, de vastes cultures qui, dans les mauvais jours, devaient être le grenier à blé de l'Europe, des tribus barbares conquises à la civilisation, partout la richesse et l'activité où il n'avait trouvé que de mornes solitudes.

Dans cette page si glorieuse pour le génie civilisateur de la France, il est équitable d'inscrire, à côté du nom de Richelieu, ceux d'autres Français qui ont contribué au succès de ses efforts : Langeron, qui fut son principal lieutenant et devint son successeur ; le marquis de Traversay, qui éleva les fortifications de Kherson et de Sé-

vastopol ; le comte de Maisons et Louis de Rochechouart, qui initièrent les Nogaïs et les Zaporogues à la culture européenne ; le comte de Saint-Priest, qui fut président du tribunal de commerce à Odessa ; Sicard et Albrand, de Marseille, qui s'appliquèrent à multiplier les relations entre ces deux grandes villes commerçantes qui toutes deux portent un nom grec ; le chevalier de Rosset, inspecteur de la Quarantaine ; le conseiller de commerce Raimbert ; l'ingénieur Bazaine, père du trop fameux maréchal ; l'ingénieur Potier, qui dessina le boulevard maritime d'Odessa ; les architectes Schaal et Thomon, qui donnèrent les plans de la Bourse et du théâtre ; l'horticulteur Dessemet, qui organisa le jardin botanique ; Pictet de Rochemont, Réveillod, les demoiselles Rouvier, qui créèrent des bergeries modèles ; Compère, fondateur d'un grand établissement d'agriculture ; Clari, qui monta une manufacture de coton à Caffa ; le marquis de Castelnau, qui écrivit l'*Histoire de la Petite-Russie ;* Devallon, qui lui donna son premier journal, *le Messager de la Russie méridionale ;* l'abbé Nicolle, qui fut le directeur d'abord de l'institut, puis du lycée d'Odessa ; Delavigne, Pagnès de Sauvigny, Belin de Ballu, Jeudy-Dugour, qui furent professeurs de l'université de Kharkof à ses débuts ; Paul Dubrux, qui inaugura les recherches archéologiques sur le littoral de la Mer-Noire. Tous ces Français, et bien d'autres dont l'énumération serait trop longue, rendirent presque plus de services à la Russie en créant sa grande colonie du midi que Napoléon ne lui avait fait de mal en prenant Moscou.

III.

Dès qu'il avait appris la restauration de Louis XVIII, Richelieu lui avait écrit pour l'assurer que, « condamné par les circonstances les plus impérieuses et par les ordres précis de l'empereur à n'être que le spectateur éloigné de ces événemens, » il n'en ressentait pas une joie moins vive « et comme bon Français et comme fidèle serviteur. » Le souci de ses intérêts en France, un désir bien naturel de revoir les siens après une si longue absence, le besoin de récréer ses yeux et son esprit fatigués par les horreurs auxquelles la peste l'avait contraint d'assister, lui firent souhaiter de revoir le pays natal. Il espérait revenir ensuite dans « sa chère Odessa ; » mais ses administrés et ses collaborateurs avaient le pressentiment qu'ils lui faisaient des adieux définitifs. Le jour de son départ fut un jour de deuil pour la cité. Une foule immense l'accompagna jusqu'aux faubourgs ; plus de deux cents personnes le suivirent jusqu'au premier relai de poste pour partager avec lui un dernier repas. « Mes amis, épargnez moi, répétait-il ; arrachez-moi à cette triste scène. »

C'est en confondant leurs pleurs que gouverneur et gouvernés se séparèrent (septembre 1814).

Lors de son entrée à Paris, une des premières visites d'Alexandre avait été pour la duchesse de Richelieu : « Votre mari m'en veut un peu, lui dit-il, de ne pas l'avoir mené avec moi; si j'eusse prévu que cette campagne eût une aussi heureuse issue, il serait ici; mais je vous l'enverrai bientôt. » Richelieu s'en était remis à l'empereur du parti qu'il devait prendre, assuré, disait-il, « en suivant l'impulsion qu'il plaira à Votre Majesté de me donner, de ne m'écarter jamais de la route de l'honneur et du devoir. » C'est à Vienne, en octobre, qu'il revit enfin le tsar. Là encore, ce fut des affaires de la Nouvelle-Russie tout autant que des affaires de France, et bien plus que de ses affaires personnelles, qu'il entretint l'empereur. C'est là qu'il lui remit des mémoires étendus sur toutes les questions d'économie politique qui intéressaient la colonie. C'est à Vienne, puis à Paris, qu'il plaida pour la constitution d'Odessa en un port franc, assurant que c'était le seul moyen de développer les ressources de cette ville, de donner l'essor au commerce de la région, de prévenir la contrebande et, en même temps, le renouvellement de l'épidémie, dont les importations clandestines étaient si souvent le véhicule. C'est là qu'il exposa ses idées sur la liberté du transit à travers les pays entre Baltique et Mer-Noire. C'est là qu'il fit approuver la création à Odessa d'un *lycée,* c'est-à-dire d'une école destinée à la noblesse, la préparant au métier des armes et assurant à ses élèves certains privilèges. Le lycée, dont la création fut alors décidée, est celui qui porte encore le nom de Richelieu, comme celui de son véritable fondateur.

A Paris, il fut trompé dans l'espoir qu'il avait conçu de rentrer dans ses biens : « Mes statues et mes tableaux mêmes, écrivait-il, placés aux musées du Louvre et des Tuileries, ne peuvent m'être rendus ni payés. Pour de la terre, je n'en possède pas la largeur d'un écu; cela est un peu triste surtout pour mes sœurs, qui sont bien pauvres. Quant à moi, pourvu que la France soit heureuse, je n'aurai pas le moindre regret. » Mais les autres émigrés, qui éprouvèrent presque tous des déceptions analogues, ne se résignaient pas comme lui. Ce qui l'inquiétait le plus, dès cette époque, c'était l'état moral du pays et l'ardeur des haines de parti :

Le peuple a besoin de repos, écrivait-il à Saint-Priest, et ne demande qu'à être tranquille. Avec un peu plus de sagesse dans *un certain parti,* un peu plus de modération, de patience, il ne serait pas impossible d'atteindre un but désirable pour tous : celui de l'affermissement de la famille royale et, par conséquent, de la tranquillité; mais il y a, *dans notre parti même,* des têtes bien chaudes, pour qui les choses ne

vont jamais assez vite, et qui, à force de courir, pourraient bien renverser la machine, si on les laissait faire. L'expérience les a peu instruits, quoiqu'elle ait été sévère.

Alexandre avait chargé Richelieu de sonder le terrain à la cour de France, en vue d'un projet de mariage entre le duc de Berry et sa sœur la grande-duchesse Anna Paulovna. Le projet échoua, et le duc de Berry épousa une de ses cousines des Deux-Siciles. Au reste, la Russie n'était guère en faveur auprès de la première restauration. Louis XVIII avait exprimé publiquement sa reconnaissance au régent d'Angleterre, mais il croyait n'en devoir aucune au tsar. Pendant le séjour de celui-ci à Paris, il avait affecté à son égard l'étiquette et les prétentions d'un Louis XIV. Au congrès de Vienne, Talleyrand n'usait de l'influence que la force des choses rendait à la France que pour contrecarrer les vues d'Alexandre. On a beaucoup admiré l'habileté du fameux diplomate ; mais on ne peut nier qu'elle fut employée alors non dans un intérêt national, mais dans un prétendu intérêt dynastique. Alexandre souhaitait alors réunir sous son sceptre la totalité de la Pologne, ce qui eût été très heureux surtout pour la Pologne ; la Prusse consentait à lui céder ses provinces polonaises et à ne pas s'établir sur la rive gauche du Rhin, à la condition qu'on lui laissât annexer la totalité du royaume de Saxe. Rien n'eût été plus avantageux à notre pays que cette triple combinaison ; c'est pourtant à la combattre que la diplomatie de Talleyrand épuisa toutes ses ressources ; il se rapprocha de l'Autriche et de l'Angleterre, qui étaient alors les deux puissances les plus décidées à nous ôter tout moyen de relèvement ; il signa avec elles un traité secret, en vertu duquel, si la guerre sortait des prétentions de la Russie, c'est celle-ci que nous aurions eue à combattre. Tout autre était la politique que Richelieu cherchait dès lors à faire prévaloir à Paris : on voit, par une lettre de l'ambassadeur de Russie auprès de Louis XVIII, que le duc aurait voulu éloigner du Rhin à la fois la Prusse et l'Autriche, réaliser une entente cordiale entre la France et la Russie, employer leur effort commun à protéger les petits états menacés par les convoitises des deux grandes puissances germaniques. Malheureusement, Richelieu, à part son nouveau titre de pair de France, n'avait alors aucune situation officielle. « Je n'avais aucune part aux affaires, écrira-t-il plus tard : le public m'y fourrait toujours, mais la cour jamais. » L'influence de Talleyrand et de Fouché restait prépondérante.

Tout à coup éclate à Paris la nouvelle du retour de Napoléon Le roi s'enfuit ; le duc l'accompagne, faisant soixante-douze lieues en cinq jours sur le même cheval. « J'ai vu, écrivait-il indigné à Langeron, j'ai vu ces infâmes soldats crier aujourd'hui *Vive le*

roi! à tue-tête, et le lendemain passer à Bonaparte. Je vous avoue que jamais aucun événement de ma vie ne m'a fait une impression semblable. Il y a un vernis de honte et d'humiliation auquel on ne peut s'accoutumer. Ou je me trompe fort, ou nous marchons à grands pas vers la barbarie. Les nations deviennent des armées; les armées ne respirent que la guerre et le pillage; elles s'isolent de la patrie; et, si une fois cet esprit soldatesque prend le dessus, malheur aux sociétés européennes! Il n'y aura plus besoin de barbares étrangers pour les détruire : ces barbares sortiront de leur sein pour les déchirer. J'aperçois le moment où l'on ne pourra plus vivre que par son épée et pour son épée. » Étaient-ce là préjugés persistans d'émigré, ou était-ce connaissance insuffisante du pays où il avait recommencé à vivre depuis si peu de temps? Assurément Richelieu n'aperçoit qu'une partie de la vérité ; il ne se rend pas compte des froissemens de toutes sortes qui ont amené ce soulèvement presque unanime du peuple et des soldats contre une dynastie et une aristocratie revenues ensemble de l'émigration, et que, comme il le disait lui-même, *l'expérience avait peu instruites.* Il annonçait à Langeron qu'il était parti de Gand pour Vienne, afin d'obtenir d'Alexandre la permission de faire cette campagne, « qui est bien politiquement dirigée contre Buonaparte, et non contre la France. » Or, à bien peu de temps de là, il allait être mieux en mesure que personne d'apprécier si la coalition européenne ne menaçait que *Buonaparte.*

Après la seconde abdication de Napoléon, les haines et les convoitises des puissances qui étaient les plus voisines de nous se manifestèrent avec un tel redoublement de fureur que Louis XVIII lui-même fut bien obligé de reconnaître que le seul appui qu'il pût invoquer était celui de la Russie. Alexandre était évidemment le plus impartial des souverains coalisés; son empire ne touchait pas à nos frontières; il n'avait rien à prétendre dans nos dépouilles; la nouvelle prise d'armes contre Napoléon ne lui avait coûté aucun sacrifice sérieux; il avait plutôt intérêt à ce que la France ne fût point affaiblie à l'excès. Lui seul pouvait faire contrepoids aux prétentions des trois autres puissances, qui ne demandaient pas moins que le démembrement de notre pays, et parlaient de nous enlever la Flandre, la Lorraine, l'Alsace, une partie de la Champagne, de la Franche-Comté et du Dauphiné. Dès lors, il n'était plus possible de conserver Talleyrand au ministère des affaires étrangères : Alexandre avait pu lire à Vienne le texte du traité que le diplomate avait signé avec l'Angleterre et l'Autriche. Mais par qui le remplacer comme négociateur, et en même temps qui charger de former un nouveau ministère?

L'homme qui avait rendu tant de services à la Russie, qui était

l'ami en même temps que le serviteur d'Alexandre, qui avait les droits les mieux fondés à sa bienveillance, qui avait, l'année précédente, proposé le mariage russe et préconisé l'alliance russe, n'était-il pas tout indiqué? Non-seulement on devait préférer à tout autre le duc de Richelieu, mais il était le seul que l'on pût choisir. En une situation si critique, pour mettre résolument Alexandre dans les intérêts de la France, pour pouvoir opposer son désintéressement à l'âpreté des convoitises anglaises, autrichiennes, prussiennes, c'était presque un ministre russe qu'il fallait placer à la tête du ministère français. On voit par sa correspondance avec quelle énergie Richelieu se défendit d'assumer un tel fardeau dans de telles circonstances. Vainement il allégua qu'il était « depuis longtemps étranger aux hommes et aux choses de ce pays. » C'étaient précisément les relations qu'il s'était créées à l'époque où il restait étranger à la France qui le recommandaient et l'imposaient presque au choix du roi; c'était cela seul qui diminuait pour lui les « difficultés énormes » de sa nouvelle tâche. Alexandre ne put même donner un gage plus certain de ses bonnes intentions qu'en pesant sur le duc pour forcer son consentement. Suivant l'expression de Richelieu, ce furent les *ordres mêmes* du tsar qui triomphèrent de sa résistance. Comme il l'écrivait au comte Gourief : « Mes souverains naturel *et adoptif* l'ont voulu, et je n'ai plus dû qu'obéir. »

On vit alors ce spectacle extraordinaire d'un ministre des affaires étrangères et d'un président du conseil de France, qui, de Paris, continuait presque à administrer la Nouvelle-Russie, prodiguait les conseils à son successeur Langeron, faisait décréter Odessa port franc, complétait l'organisation du lycée Richelieu ; et un empereur de Russie initié aux secrets de notre politique extérieure et intérieure, chargé de défendre pied à pied nos provinces frontières, appelé à intervenir dans les difficultés que la famille même du roi créait au gouvernement de celui-ci, constamment sur la brèche pour sauver une place forte, écarter les revendications de créanciers avides, morigéner le comte d'Artois, relever le courage de Louis XVIII et de son premier ministre, donner même des conseils sur la conduite à tenir à l'égard de notre ancienne colonie de Saint-Domingue.

La tâche de Richelieu restait encore bien difficile. Il était « convaincu qu'il ne tiendrait pas six semaines. » Il ne se méprenait pas en disant qu'il connaissait mal le pays et la société qu'il avait à régir ; il était surtout frappé des mauvais côtés de la situation et n'apercevait pas encore les merveilleuses ressources que, si abattue qu'elle soit, possède toujours la France. « Tous les principes du jacobinisme, comprimés pendant dix ans, ont reparu, et il semble bien difficile de faire rentrer ce torrent dans ses limites. Dieu sait ce qu'il adviendra de ce malheureux pays. Il semble qu'il doive

continuer à présenter un exemple de la justice divine. Le fléau de l'invasion étrangère, bien plus affreuse sous tous les rapports que l'année dernière, n'est encore rien auprès de l'immoralité de ce peuple et des dangers qu'elle fait craindre; personne n'est corrigé ni de son exagération, ni de ses préjugés. » A ce moment, il n'a en vue que les *jacobins,* dénomination sous laquelle on confond alors les impérialistes et les démocrates. Mais bientôt les royalistes exagérés, les *ultra*, les hommes de la *chambre introuvable*, lui donnent bien d'autres soucis. Les chambres, qui se sont réunies, « quoique composées d'hommes excellens, sont si échauffées dans le sens contre-révolutionnaire, qu'elles exaspèrent l'autre parti, de manière à le pousser au désespoir. » Il est obligé d'avoir plus d'une fois recours à l'empereur de Russie. « J'ose vous assurer, sire, que, sans un langage énergique, sans une volonté formellement énoncée de maintenir l'ordre établi, il sera renversé par des gens qui mettent leurs passions à la place des principes... La fureur des partis ne nous laisse presque que le choix entre les extravagances et les crimes. L'assemblée nous menace sans cesse de nous échapper et de se livrer à un système de réaction qui amènerait infailliblement la ruine du pays et celle de la maison royale. » Il a déjà été obligé de sacrifier Ney, et l'on peut trouver qu'un tel sacrifice, qui devait être si funeste à la dynastie, lui coûte bien peu de regrets. Ses campagnes de 1793 à 1795 sur les frontières de la république et l'exécution du héros de la Moskova, voilà les deux pages qu'il faudrait pouvoir effacer de sa vie. Cependant on lui demande d'autres têtes, et il n'est pas sûr que l'amnistie, si hérissée qu'elle soit de réserves et de réticences, ne soulève pas la chambre; mais, ajoute-t-il : « Sire, aucune puissance humaine ne peut me faire embrasser un système de persécutions et de vengeances qui doit faire couler des flots de sang et amener la perte de la France et de la famille royale. » Dans ses confidences à Langeron, il est encore plus explicite : « On ne peut se faire entendre des gens avec qui l'on parle qu'en prenant le langage de la passion; avec celui-là, l'on est sûr de réussir, auprès des femmes surtout, qui se mêlent de tout, et contribuent à entraîner les hommes, même les plus sages. Ce que j'entends ici tous les jours me fait frémir; les gens de mœurs les plus douces ne parlent que supplices, vengeances, bourreaux. »

La situation de la France était épouvantable : 150,000 soldats étrangers occupaient nos provinces; les Prussiens surtout s'étudiaient à se rendre insupportables aux malheureux habitans; nous avions à Paris une sorte de dictateur anglais, Wellington; on avait dévalisé nos musées, pillé nos arsenaux; nous n'avions ni armée ni finances; les impôts étaient écrasans et les réclamations de toute sorte, des puissances ou des particuliers, pleuvaient

sur nous; une classe entière de Français était proscrite, et on les massacrait dans le Midi; l'industrie et le commerce étaient ruinés; les pluies diluviennes de 1816 préparaient la disette de 1817; notre seul réconfort, au milieu de tant de maux et de périls, c'était le souverain qui pouvait nous reprocher l'incendie de sa capitale!

Et vous croyez peut-être que les Français, écrivait Richelieu à Langeron, ressentent uniquement l'horreur de cette situation? Point du tout! ils sont occupés de leurs querelles de parti, de faire ôter une place à celui-ci, qui n'est pas à la hauteur, pour la faire donner à cet autre. Ils se déchirent les uns les autres; la violence de leurs passions est inextinguible; ils me rappellent les Grecs du bas-empire... Les salons de Paris sont des arènes où l'on est toujours prêt à se prendre par la tête pour une nuance d'opinion. Aussi je n'y mets pas le pied, et d'ailleurs je serais mal reçu dans un grand nombre, car il faut que vous sachiez que je suis une espèce de jacobin, parce que je ne partage pas les exagérations et les folies.

Richelieu n'était donc pas un *ultra*; mais il n'était point un libéral. Il avait des doutes sérieux « sur le bien à espérer en France du régime représentatif et des assemblées délibérantes. » La liberté de la presse, c'est-à-dire de ce qu'il appelle « les pamphlets et les diffamations périodiques ou semi-périodiques, » lui semblait aussi dangereuse, et l'on doit reconnaître que les excès de la presse royaliste justifiaient ses répugnances. Il est visible qu'il apportait d'Orient des idées particulières en matière de gouvernement. Pour lui, le gage de salut, ce n'était point la charte; c'était uniquement le roi, la dynastie, l'institution royale, seul point fixe, seule unité visible de la France. Son administration d'Odessa faisait qu'il croyait aux hommes, non aux institutions. Il était, au fond, un partisan du *despotisme éclairé*, tel que Voltaire l'avait compris, tel que lui-même l'avait pratiqué sur la Mer-Noire. Et quelle différence avec sa vie d'ici et celle de là-bas, où il n'avait à compter ni avec les haines de parti, ni avec les compétitions des coteries, ni avec les criailleries des assemblées, ni avec les journaux; où chaque heure était bien employée et où chaque effort était fécond; où il ne rencontrait que des fronts inclinés et des visages reconnaissans; où il pouvait se promener tranquillement parmi ses créations comme un bon propriétaire dans son parc!

Si vous voyiez la vie que je mène, écrit-il à Langeron, vous en auriez réellement pitié. Ce n'est pas le travail qui m'effraie, mais à toute privation et aux souffrances il faut un dédommagement. A Odessa, un nouveau village, une nouvelle plantation, un arbre me délectait le

cœur et me consolait des peines que je pouvais éprouver. Ici, nulle compensation!.. Plût à Dieu que je n'eusse pas bougé d'Odessa!.. Que vous dirai-je de ma situation? D'un seul mot, c'est que je consentirais, sur mon honneur, à me faire couper le bras gauche pour en être dehors... Ma santé dépérit chaque jour, et, d'une manière ou d'une autre, bientôt il en faudra finir... Pauvre Odessa! pauvre Crimée! qu'êtes-vous devenues? Au reste, peut-être y retournerai-je, et plutôt que vous ne pensez. Et peut-être pourrai-je encore m'occuper du bien de ce pays, où tout est neuf, où les hommes ont de quoi s'étendre, tandis qu'ici on est si serré les uns contre les autres qu'on étouffe.

Il étouffe si bien que, dans chacune de ses lettres à l'empereur Alexandre, il cherche à obtenir la promesse qu'il pourra quelque jour « se retirer auprès de lui. » A la fin cependant, l'horizon s'est un peu éclairci. Grâce à Alexandre, malgré les Anglais, les Autrichiens et les Prussiens, Richelieu a sauvé nos provinces frontières; il a fait réduire le chiffre des indemnités réclamées par les états et les particuliers; il a obtenu, à Aix-la-Chapelle, l'évacuation anticipée du territoire; il a décidé le roi à renvoyer la chambre introuvable et à en convoquer une nouvelle, qui, sans doute, ne portera pas « la livrée d'un parti. » Enfin, avec les blés d'Odessa et de la Nouvelle-Russie, il a nourri la France et empêché la disette de dégénérer en famine. « Si nous arrivons à refaire une France, écrivait-il à l'empereur, c'est à Votre Majesté que nous le devrons. » En 1818, la France est refaite, en effet. Elle est maîtresse de son territoire; elle est rentrée dans le concert européen; elle voit sa prospérité reprendre son essor; elle commence à s'habituer à la charte et à la liberté.

Dès lors, Richelieu cessa d'être l'homme nécessaire. Son ministère se disloqua, et un cabinet, dont Decazes était l'âme et Dessolles le président titulaire, lui succéda. Malgré l'opposition des libéraux avancés et des royalistes intransigeans, malgré les scrupules de Richelieu, qui ne voulait pas ajouter aux charges du pays et qui écrivit une lettre très patriotique et très noble, les chambres lui votèrent la création d'un majorat avec 50,000 francs de revenu. C'était à la fois une légère indemnité pour les pertes que lui avait infligées la révolution et une glorieuse récompense nationale au libérateur du territoire.

Il put revenir, au moins en pensée, à son Odessa, « où l'on ne connaissait ni intrigues, ni passions haineuses, ni *ultra*, ni *citra*. » Il recommandait le littérateur franc-comtois Charles Nodier pour y diriger un journal littéraire, politique et commercial. Enfin il demandait à l'empereur la permission de revoir les bords de la Mer-

Noire. Malheureusement, l'entente cordiale entre les deux cabinets de France et de Russie avait été un peu affectée par son départ du ministère. « Vos successeurs, lui écrivait Nesselrode, peuvent être les meilleurs gens du monde ; mais ce n'est pas vous, mon cher duc. Vous trouvez donc assez naturel que l'empereur ait pris le parti très sage d'aller, pour le premier moment, un peu bride en main en fait d'épanchemens et de confiance. » Le même sentiment se trouve exprimé, quoique de manière plus discrète, dans une lettre de l'empereur.

Le ministère Decazes ne devait pas durer longtemps : l'élection de Grégoire, l'assassinat du duc de Berry, le renversèrent et firent souffler de nouveau un vent de réaction. Richelieu fut, pour la seconde fois, appelé aux affaires : c'était dans des conditions qu'on peut trouver encore moins favorables que la première fois. En 1815, il se présentait en homme étranger aux coteries et uniquement dévoué à la cause nationale ; en 1820, il reparaissait en homme de parti, en chef d'un ministère de répression et de réaction, ayant pour mission de revenir sur toutes les lois libérales en matière de presse et de système électoral. Alexandre dut lui écrire pour relever son courage : « Vous êtes appelé par le roi à devenir le médiateur entre les passions extrêmes et les partis qu'elles enfantent... C'est assez vous dire que les vœux des alliés de Sa Majesté très chrétienne et les miens aussi vous accompagnent dans la carrière laborieuse que vous allez fournir. »

L'attitude des puissances étrangères était redevenue menaçante. On affectait de rendre la France responsable des troubles qui commençaient à se manifester dans certaines parties de l'Europe. « Si le cabinet des Tuileries, écrivait Capo d'Istria à Richelieu, n'avait point cessé d'être sous votre direction, si une sage modération avait continué à présider au gouvernement intérieur de la France, croyez-vous que l'on ait encore osé parler de *quadruple alliance?* Croyez-vous qu'une poignée de savans ou d'élèves d'universités eût suffi pour exciter tant d'alarmes et pour donner occasion au système absurde qu'on s'efforce d'établir en Allemagne?.. Croyez-vous que ce fussent des démagogues forcenés qui seraient venus apprendre à Ferdinand VII que l'Espagne ne peut plus être gouvernée par des camarillas?.. C'est vous, vous seul, vous de votre personne, qui pouvez donner à l'Europe une France utile et bienfaisante... Moins votre personne à la tête du ministère français, il n'y a plus de France pour le monde! »

Ainsi, le rôle qu'on attribuait à Richelieu était encore grand : en enrayant la révolution en France, il devait l'enrayer en Europe et, du même coup, modérer les idées de réaction auxquelles commen-

çaient à s'arrêter les souverains de la sainte-alliance. Il pouvait contenir à la fois les révolutions et les contre-révolutions, être à la fois un conservateur et un libéral.

A cette époque, un changement très curieux se produit dans les relations d'Alexandre et de Richelieu. En 1815, l'empereur était peut-être plus libéral que le duc; il avait plus de confiance que lui dans les chartes et les institutions représentatives; il avait contribué à faire obtenir à la France une constitution; il en avait donné une à la Pologne; il rêvait d'en doter un jour la Russie. A partir de 1820, il se rapproche des gouvernemens absolus, devient l'âme de la *politique des congrès*, pousse à la répression des mouvemens allemands, espagnols, italiens, entre en conflit avec les chambres polonaises et, par esprit conservateur, abandonne même les Grecs à la tyrannie ottomane. Dans l'atmosphère despotique de la Russie, sous l'influence néfaste d'Arakhtchéef, il tend à redevenir un despote. Au contraire, Richelieu, qui, en 1815, nous était arrivé avec les idées et les goûts les moins parlementaires, subit de plus en plus l'influence du milieu français. Il commence à se réconcilier avec le régime des chambres et la liberté de la presse. En France, il est plus libéral que l'étiquette du ministère qu'il préside, plus libéral que l'œuvre qu'on lui a imposée. Il aperçoit mieux les bons côtés du caractère français; il admire avec quelle rapidité le pays s'est relevé, à tel point que, tandis que tous les autres gouvernemens font des emprunts, le sien a pu même diminuer les impôts. En Europe, il comprend la légitimité de certains griefs des peuples contre leurs gouvernans. Bref, il est devenu un homme de son pays, de son temps, et il démêle parfaitement les caractères de ce temps, fécond malgré ses agitations, qui n'est que le laborieux enfantement d'un avenir meilleur. « Je reconnais, écrit-il à Capo d'Istria, que l'époque actuelle est marquée par la Providence pour des changemens et des modifications dans l'ordre des sociétés. C'est à rendre le passage de l'ordre ancien à l'ordre nouveau exempt de secousses et de convulsions que les hommes appelés à s'occuper des affaires publiques doivent s'attacher aujourd'hui. Ceux qui, comme nous, ont déjà adopté ces institutions nouvelles, sont dans l'obligation de les affermir et de les consolider de tous leurs efforts. Ce n'est que par ce moyen qu'on peut espérer se préserver de nouvelles révolutions. » Ainsi, l'Europe doit enfin passer de l'âge despotique à l'âge parlementaire, et c'est par la liberté seulement qu'on peut prévenir les bouleversemens sociaux. Voilà une profession de foi qui est toute nouvelle chez Richelieu.

Aussi le voyons-nous combattre auprès d'Alexandre et de ses conseillers l'idée d'une intervention à main armée dans les affaires de Naples : « Que la voie des armes ne soit admise que quand tous les

autres moyens seront épuisés ! Il me semble que c'est le seul rôle qui convienne au roi Ferdinand. Je ne conçois pas comment l'Autriche pourrait vouloir lui en tracer un autre qui, en le déshonorant, reverserait aussi une partie de la honte sur ceux qui seraient censés l'avoir imposée. » Il prévoit que la mission qu'on veut confier à une armée autrichienne pour le rétablissement du despotisme à Naples est très propre à provoquer le soulèvement de l'Italie tout entière. Il démêle très bien que la question qui s'agite dans la péninsule est plus nationale encore que libérale : on y déteste la domination ou l'influence autrichienne plus encore qu'on n'y désire des constitutions.

Certes, continue-t-il, ce n'est pas ainsi qu'on rétablira, d'une manière solide, l'ordre et la paix dans cette belle contrée, et je plains vivement les gouvernemens et les peuples. Le sort qui les attend sera bien malheureux. Quel rôle le roi de Naples va-t-il jouer dans cette circonstance? Va-t-il déclarer que tout ce qu'il a fait lui a été arraché par la violence? Proclamera-t-il à la face de l'Europe que toutes les promesses qu'il a faites au moment de son départ n'avaient pour but que de mettre un peu plus tôt sa personne en sûreté? Je répugne à croire tant de bassesses. Si cela avait lieu, la royauté serait frappée partout, et nous en ressentirions vivement le contre-coup... J'espère que vous parviendrez à persuader à l'Autriche de tolérer à Naples quelques institutions sans lesquelles il me paraît impossible que cette famille puisse régner.

Alexandre fait la sourde oreille aux sages conseils de Richelieu; et, en effet, l'invasion d'une armée autrichienne en Italie provoque le soulèvement du Piémont; le roi de Naples est rétabli, mais après s'être déshonoré et en subissant la dure tutelle de la cour de Vienne. Même en Espagne, la « fierté castillane » se raidit contre les menaces de la sainte-alliance, et la révolution s'y accentue. Alexandre ne s'en montre que plus obstiné. Il réserve à la France, en Espagne, le rôle que vient de jouer l'Autriche en Italie. Il est intéressant de voir l'ancien gouverneur d'Odessa, l'ancien serviteur d'Alexandre, se montrer beaucoup moins docile à la direction de la Russie que ne le seront plus tard les Villèle, les Chateaubriand et les Mathieu de Montmorency. Sa réponse est même très nette : « Je suis convaincu qu'une pareille tentative aurait pour la maison de Bourbon les mêmes résultats qu'a eus la guerre d'Espagne pour Buonaparte, avec cette différence que, dans ce cas, la chose irait bien plus vite... Je regarderais comme traître à sa conscience, à ses devoirs, celui qui la conseillerait et qui s'y prêterait. » On voit combien Richelieu fut plus sage que ses successeurs. Pour lui, en Espagne aussi

bien qu'en Italie, il n'y a qu'un remède efficace : c'est une bonne constitution comme celle qui régit la France, et dont il apprécie les mérites chaque jour davantage. Même dans les affaires d'Orient, il se montre plus libéral, plus humain que l'empereur Alexandre, qui semblait cependant désigné pour être le champion de l'indépendance des peuples chrétiens, mais qui s'obstine à confondre les aspirations nationales des Hellènes avec les revendications des démocrates occidentaux.

Je vous suis très obligé, écrivait Richelieu à Sicard, de votre exactitude à me tenir au courant des affaires de ces pauvres Grecs, qui me paraissent avoir pris, pour secouer le joug, le moment le plus inopportun. Je crains bien qu'il n'arrive de grands malheurs ; car les révolutions et les contre-révolutions ne se font pas à l'eau de rose dans ces contrées comme dans les nôtres... Dans tous les cas, je prévois une suite de massacres et de dévastations dont il est difficile de poser le terme. Dans ces circonstances, nous avons fait, je crois, tout ce qui dépendait de nous... Outre ce que nous avons dit à Constantinople, nous avons renforcé nos stations dans le Levant... Notre pavillon se montrera partout et prêtera son appui à tous les êtres souffrans et opprimés.

Est-ce donc un mince honneur pour Richelieu que d'avoir fait tous ses efforts pour empêcher la funeste expédition d'Espagne et préparé l'expédition libératrice de Grèce?

Si, par une juste reconnaissance, il se montre déférent envers les conseils de son « souverain adoptif, » tout en lui résistant quand la cause de la liberté ou l'intérêt du pays se trouve en jeu, il faut noter sa fière attitude à l'égard des autres puissances. Quand l'Autriche menace d'occuper les états du roi de Piémont, « tout vaudrait mieux pour nous, s'écrie-t-il, que de laisser voir à notre peuple des sentinelles autrichiennes au bout du pont du Var ou du pont de Beauvoisin ! » Quand l'Angleterre, sous prétexte de châtier les Barbaresques, essaie d'imposer sa suprématie aux autres marines européennes, « je ne consentirai jamais, écrit le duc, qu'un brick français se trouve sous les ordres d'un amiral anglais. » Voilà le langage que tenait Richelieu au lendemain de l'invasion.

En 1821 prit fin son second ministère. L'homme qui était entré aux affaires pour contenir les aspirations révolutionnaires succombait sous les intrigues des ultra-royalistes. Ses ennemis l'accusaient d'être *trop* Russe, eux qui allaient subir aveuglément les plus fâcheuses influences de la Russie ; on oubliait que c'était parce qu'il avait été *assez* Russe qu'il avait pu sauver la France des convoitises anglaises et allemandes. Il revint à son projet de voyage

sur la Mer-Noire, mais il trouva convenable de l'ajourner. Il écrivait, non sans amertume, à Sicard : « Aujourd'hui, on ne manquerait pas de dire que je vais vendre à la Russie les secrets de la France, comme on m'accusait de lui vendre ses intérêts ; car il faut que vous sachiez que, pendant que chez vous on nous reproche d'être trop Anglais, ici j'ai été accusé, par ceux qui se sont faits mes ennemis, de trahir la France pour la Russie. »

Il ne revit pas Odessa. Quoiqu'il n'eût que cinquante-six ans, les fatigues et les émotions l'avaient épuisé. Peu de mois après sa retraite, en juin 1822, la marquise de Montcalm annonçait à Alexandre la mort de son frère. Elle n'avait pas tort de lui écrire : « C'est à Votre Majesté qu'il a dû les seules années heureuses de sa vie. » Richelieu fut pleuré en Russie comme en France. Tandis que le cardinal de Bausset prononçait son éloge à la chambre des pairs et que Dacier et Villemain préparaient ceux qu'ils devaient prononcer aux académies, Alexandre Ier exprimait en ces termes le jugement qui restera celui de la postérité dans les deux pays : « Je pleure le duc de Richelieu, disait-il à notre ambassadeur, comme le seul ami qui m'ait fait entendre la vérité. C'était le modèle de l'honneur et de la loyauté. Les services qu'il m'a rendus éternisent en Russie la reconnaissance de tout ce qu'il y a d'honnête. Je le regrette pour le roi, qui ne trouvera dans aucun autre un dévoûment aussi désintéressé. Je le regrette pour la France, où il fut mal apprécié, et à laquelle cependant il a rendu et devait rendre encore de si grands services. »

En Russie, son nom devait rester inséparable de celui de la Nouvelle-Russie, comme le nom de Pierre-le-Grand de celui de la Russie baltique, comme le nom de Catherine II de la Russie Blanche, comme le nom d'Ivan-le-Terrible de la Russie du Volga. Bien qu'il eût opéré ses conquêtes non sur l'ennemi, mais sur le désert, il mérite de prendre place parmi ceux qui ont fait la grandeur de l'empire. Sur les huit universités de la monarchie, deux font remonter à lui leurs origines, Odessa et Kharkof. Ce Français a été un des grands hommes d'état de la Russie. Ce n'est pas sans raison que la reconnaissance des peuples a élevé la statue de Richelieu sur les quais d'Odessa, entre les solitudes qu'il a animées, la mer qu'il a couverte de vaisseaux marchands, les ports, les docks, les théâtres, les palais, les églises, les établissemens d'instruction qu'il a fondés.

En France, il tint, après vingt-quatre ans, la promesse qu'il avait faite en 1791 à l'assemblée nationale, de faire profiter la patrie des mérites qu'il aurait acquis au service étranger : il empêcha le démembrement du pays.

Parmi les souvenirs ou les spectacles de la Terreur jacobine, du despotisme impérial, de la sanglante réaction de 1815, entre les

partis acharnés l'un contre l'autre jusqu'à la destruction de la patrie, sous le poids de l'occupation étrangère, des contributions écrasantes, de la famine, il a réussi à faire naître un régime régulier, normal, pacifique. Il réalisa la prédiction de Catherine sur le rôle qu'il devait jouer dans le rétablissement de la monarchie, et il y fut grandement aidé par le petit-fils de Catherine; mais ce ne fut point, comme l'impératrice l'avait en vue, la vieille monarchie avec les vieux abus qu'il rétablit.

Il a enseigné à la restauration comment il fallait s'y prendre pour vivre; il a su faire à l'intérêt français le sacrifice même de ses préjugés, lui qui n'était point d'abord un libéral; c'est, au contraire, par un retour à l'esprit de parti et sous la direction de sectaires étroits qu'après lui la restauration a été ruinée. Les fautes de ses successeurs ne peuvent ôter à Richelieu l'honneur d'avoir été un des fondateurs en France de la liberté politique et du régime parlementaire.

Enfin, dans les relations entre les deux pays, il fut le partisan convaincu d'une entente cordiale entre la France et la Russie, idée qui a déjà pour elle la consécration du temps, car ses premiers champions furent en Russie Pierre-le-Grand, et en France l'historien Saint-Simon; idée qui a donné à plusieurs reprises de féconds résultats pour la grandeur de notre pays et l'indépendance de l'Europe. Au temps de Louis XV et d'Élisabeth, c'est cette entente qui brisa l'essor de la Prusse; au temps de Louis XVI et de Catherine II, c'est elle qui maintint l'indépendance de la Bavière contre les convoitises autrichiennes et la liberté des mers contre la tyrannie britannique; au temps de Bonaparte et de Paul Ier, de Napoléon et d'Alexandre Ier, elle faillit changer les destinées du monde; au temps de Charles X et de Nicolas, elle assura la renaissance de la Grèce; au temps de Napoléon III et d'Alexandre II, elle prépara l'émancipation des nations chrétiennes de l'Orient, et, aujourd'hui, comme au temps du duc de Richelieu, elle apparaît comme une garantie de l'équilibre européen.

Grâce à la publication de M. Alexandre Polovtsof, on aperçoit mieux l'unité qui domine toute la carrière de Richelieu comme gouverneur de la Nouvelle-Russie ou comme président des ministres de Louis XVIII. C'est une grande page à la fois de l'histoire de France et de l'histoire de Russie qui se trouve ainsi reconstituée et dont les lettres françaises doivent être reconnaissantes aux travaux de la Société impériale de Saint-Pétersbourg.

ALFRED RAMBAUD.

LA

PROTECTION LÉGALE

DE L'HONNEUR

L'honneur des particuliers et des hommes publics n'a jamais été moins assuré de respect que de nos jours. La licence de la presse est sans bornes, malgré les restrictions légales dont elle supporte encore l'apparence, et les nouvelles mœurs qu'elle a créées, chez les écrivains et dans le public, favorisent encore ses excès. Devant la publicité effrénée des insultes et des scandales de tout genre, les effrontés affectent le dédain, en alléguant qu'ils ne trouveraient nulle part, pour leur honneur outragé, une réparation efficace. Beaucoup recourent au duel, dont la pratique, peu meurtrière d'ailleurs, s'est tellement multipliée dans certains milieux, qu'il a perdu toute signification. Quelques-uns se font justice eux-mêmes, presque toujours impunément. Les plus honnêtes et les plus fiers se dérobent aux devoirs publics, pour éviter les occasions de mettre leur honneur en péril. La société perd le respect d'elle-même, en s'habituant à ne rien respecter dans aucun de ses membres. Nul sujet n'appelle, avec plus d'urgence, les réflexions des bons citoyens. Nous voudrions chercher à éclairer ces réflexions en remontant aux principes de droit qui régissent cette matière si délicate de l'honneur, et en exposant quelques-unes des réformes qui pourraient la soustraire à un état de désordre dont il est impossible de se dissimuler la gravité.

I.

Ce n'est pas sans raison que la considération et l'honneur ont, pour l'opinion et pour la loi elle-même, la valeur d'une propriété. Il s'y attache, en effet, des avantages d'ordre moral et d'ordre matériel, tout ensemble, qui s'acquièrent, comme tous les genres de propriété, par le travail personnel ou par héritage, et qui se justifient, dans cette double origine, comme tous les genres de propriété et comme tous les droits en général, parce qu'ils sont une force au service du devoir.

Chacun se sent plus fort, dans ses rapports avec les autres hommes, s'il est entouré de considération, d'estime ou de respect. Notre intérêt bien entendu, — et l'intérêt de nos devoirs ne s'en sépare pas, — exige donc que nous nous efforcions, par tous les moyens légitimes, de nous concilier ces sentimens, et, puisqu'ils s'attachent aux familles comme aux individus, nous avons le droit d'en rechercher le bénéfice pour nos enfans comme pour nous-mêmes. Il y a une juste présomption d'honneur, pour tous les membres d'une même famille, où, par l'effet de l'éducation et des exemples, par l'effet même de l'hérédité, se sont toujours maintenues des traditions honorables. Cette présomption forme très légitimement ce qu'on appelle un « héritage, » un « patrimoine d'honneur. » Ce patrimoine, comme toute autre propriété, peut s'évaluer en argent, au profit de celui qui l'a créé ou de ses ayans-droit. C'est ce que font les tribunaux quand ils accordent des dommages-intérêts pour l'honneur offensé.

La valeur intrinsèque d'un tel patrimoine est rarement pure de tout alliage. La considération n'exprime que des jugemens humains, où l'erreur, le caprice, les préjugés de toute sorte ont tant de part. Elle se donne souvent à la situation extérieure plutôt qu'au vrai mérite, et alors même qu'elle ne tient compte que des titres personnels, elle est loin d'en être l'exacte et adéquate appréciation. Le hasard est pour beaucoup dans la façon dont elle s'acquiert et dont elle se perd. S'il n'est pas permis de la dédaigner, il est sage de ne pas en faire l'unique ou le principal but de nos efforts. Il faut toujours, pour soi-même ou pour autrui, se réserver le droit d'en appeler de l'opinion courante à l'opinion mieux informée, et, quel que soit le succès de cet appel, garder la liberté de son propre jugement, en s'efforçant d'y apporter toute la droiture et toute l'impartialité possibles.

Le droit ne va pas toutefois, en ce qui concerne autrui, jusqu'à permettre, en tout état de cause, de dépouiller quelqu'un d'une considération que l'on juge mal acquise. C'est un nouveau rappro-

chement avec la propriété. La propriété est respectable, de quelque façon qu'elle ait été acquise, quand elle remplit les conditions exigées par la loi pour sa conservation et pour sa transmission. Il en est de même pour la considération, avec cette différence qu'ici les conditions légales ne sauraient être l'objet d'une détermination aussi exacte. Elles ne sont même l'objet d'une détermination d'aucune sorte. La loi est muette, et nécessairement muette, parce qu'elle est incompétente, pour tout ce qui concerne l'acquisition, la possession et l'héritage de l'honneur ; elle n'intervient que pour le protéger, et elle protège, dans la plupart des cas, le faux honneur comme le vrai.

II.

Cette indifférence forcée de la loi pour la qualité de l'honneur révolte bien des consciences. C'est, avec l'insuffisance de la réparation légale, l'une des excuses du duel. Quand mon honneur est attaqué, je ne gagne rien à poursuivre en justice mes calomniateurs. Non-seulement l'effet de leurs calomnies sera aggravé par la publicité du procès, et ne sera pas compensé par les dommages-intérêts, l'amende et la prison qui pourront leur être infligés ; mais que prouvera cet arrêt même, que je suppose rendu en ma faveur? Il attestera seulement que j'ai été atteint dans mon honneur par des allégations dont il n'établira pas, et dont moi-même je n'aurai pas été admis à établir la fausseté. Le duel, du moins, quelle qu'en soit l'issue, est une réfutation indirecte des imputations qui prétendent me déshonorer, car la preuve de courage que j'y ai donnée prouve ou semble prouver que je suis un homme de cœur.

Le duel est excusable, dans l'état de nos mœurs et de nos lois ; mais il n'est qu'excusable. C'est, d'un côté, pour toute offense, la peine de mort prononcée et appliquée par l'offensé lui-même. C'est, de l'autre, la faculté, pour l'offenseur, de se soustraire à la peine dont il est menacé, en cherchant lui-même à tuer celui qu'il a offensé. C'est, pour les deux adversaires, le hasard d'un combat et les conditions inégales de force, d'adresse et de sang-froid prenant la place de la justice. C'est enfin, dans l'effet moral où il trouve son excuse, une justification très imparfaite de l'honneur. Si l'offensé prouve son honneur en ne craignant pas de provoquer son offenseur en duel, celui-ci prouve également le sien en acceptant la provocation. La justification vaut pour tous les deux, et elle n'établit pas mieux que l'arrêt d'un tribunal, dans un procès où la preuve n'a pas été admise, s'il y a eu calomnie ou simple diffamation. Elle ne fait que substituer une forme de l'honneur à celle qui est en question, et les deux, loin de se confondre, ne sont pas

même équivalentes. On peut être un très malhonnête homme et faire montre de bravoure, une épée ou un pistolet à la main. Une contenance plus ou moins ferme n'atteste même pas le véritable courage. Imposée par le préjugé du duel, elle n'est quelquefois qu'un effort tout extérieur qui cache la défaillance intérieure; quelquefois aussi, elle est due tout entière à la confiance d'une supériorité éprouvée dans le maniement des armes. On n'est pas nécessairement un homme de cœur pour être un bretteur habile. On n'est pas, d'un autre côté, un lâche pour faiblir momentanément dans un combat de quelques secondes, où bien des causes toutes physiques peuvent faire trembler la « carcasse, » comme disait Turenne de son propre corps, sans qu'elle cesse de revêtir une âme fière et vaillante.

III.

Le duel n'est excusable que par l'impuissance de la loi et de la justice légale. Cette impuissance est de deux sortes : elle porte, soit sur l'appréciation même de l'honneur, soit sur la réparation qu'il a le droit d'obtenir quand il a été offensé.

Nul ne demande et ne croit possible une appréciation générale de l'honneur dans un texte législatif; mais on voudrait que, dans les arrêts judiciaires, sur des cas particuliers, l'honneur vrai fût apprécié, et, par suite, fût seul protégé. On voudrait, en d'autres termes, que les débats et le jugement fissent toujours la lumière sur la distinction entre la simple diffamation et la calomnie.

La distinction n'est pas étrangère à la loi. La calomnie seule est punie quand il s'agit d'un fonctionnaire public, ou, s'il s'agit d'un particulier, quand elle s'est produite sous la forme d'une dénonciation adressée à l'autorité judiciaire.

Pourquoi, dans ces deux cas, les débats judiciaires et l'arrêt du tribunal portent-ils sur la vérité ou la fausseté des faits et, par suite, sur la qualité même de l'honneur qui a été mis en cause par des allégations infamantes? C'est qu'on peut remplir un devoir, d'un côté, en signalant les abus commis par un fonctionnaire, de l'autre, en dénonçant à la justice un fait légalement qualifié de crime ou de délit. S'il y a eu possibilité d'un devoir, il y a exercice légitime d'un droit, et le dénonciateur doit être admis à en faire la preuve, en établissant la vérité de ses allégations. Dans les deux cas, la considération mal acquise cesse d'être un droit respectable pour autrui.

En est-il ainsi dans tous les autres cas? Alceste dirait oui, et, de nos jours surtout où les moins rigoristes répugnent à trouver quelque ridicule dans Alceste, beaucoup lui donneraient raison.

Sans être un Philinte, nous n'hésitons pas, sous certaines réserves que nous indiquerons tout à l'heure, à soutenir l'opinion contraire. Nous traiterons d'abord la question au seul point de vue du droit naturel, et nous nous efforcerons de prouver que la pratique du droit positif y trouve en principe sa justification.

N'est-ce pas un devoir, dit Alceste, de démasquer le vice honoré, de lui faire perdre cette considération qu'il usurpe et d'appeler sur lui un juste mépris? Il y a des cas, sans aucun doute, en dehors des abus commis dans l'exercice des fonctions publiques et des méfaits légalement punissables, où il est permis, où c'est même un devoir de flétrir publiquement un malhonnête homme. Je connais les vilenies, impunies et impunissables, d'un homme riche et puissant, aussi habile à éluder les règles du code civil et les défenses du code pénal qu'à tromper l'opinion publique. Je suis témoin de tout le mal qu'il fait, sans remplir dans l'état aucune fonction, par l'influence que lui donne une considération dont je le sais indigne. Je me fais un devoir de combattre cette influence néfaste en rétablissant la vérité, toute la vérité. Des juges pourront me condamner comme diffamateur : la conscience de tous les honnêtes gens m'absoudra. J'aurai peut-être violé le droit positif, mais je me serai tenu dans les limites du droit naturel et de la morale.

Nous ne recherchons pas pour le moment si le droit positif devrait s'approprier cette nouvelle dérogation au principe général qu'il a posé du respect de la considération acquise. Nous restons sur le terrain du droit naturel, et nous nous demanderons seulement si, sur ce terrain, un tel cas pourrait cesser d'être une exception et fournir une règle générale, applicable à tous les autres cas.

Pourquoi, dans l'hypothèse que nous avons faite, y a-t-il un droit? C'est qu'il y a possibilité précise et déterminée d'un devoir. Je dois au public la révélation d'un secret que je suis seul ou presque seul à posséder, quand cette révélation peut mettre fin à un odieux et funeste abus d'influence. C'est, il faut bien le remarquer, un devoir d'assistance, c'est-à-dire un devoir qui reste vague et indéterminé dans sa formule générale et que les circonstances semblent seules revêtir d'un caractère rigoureux. Ici, il a ce caractère, et s'il est accompli dans des intentions absolument pures, sous la pression d'une juste indignation et d'un amour désintéressé du bien public, l'acte qu'il a non-seulement permis, mais commandé, est digne de tous les éloges. Le même acte est encore respectable quand il est inspiré par d'autres mobiles, quand il est, par exemple, un acte de vengeance ou quand un intérêt de parti y a la plus grande part. Il n'a plus la valeur morale d'un devoir accompli ; il garde celle de l'exercice d'un droit. Le droit, dans les actions qu'il

autorise, fait abstraction de leurs motifs. Il n'exige pas, suivant l'exacte et profonde distinction de Kant, qu'elles soient accomplies par devoir, mais qu'elles soient conformes au devoir ; cette condition est remplie dans notre hypothèse. Voilà pourquoi, quels que soient les mobiles du service rendu au public par la révélation d'un secret infamant pour un homme faussement honoré, nous y devons reconnaître un droit dont l'exercice n'est soumis qu'à une condition : la preuve de la vérité des faits allégués.

Une autre hypothèse montrera, mieux que tout argument, combien un tel droit est exceptionnel. Je connais encore un secret infamant, ne concernant cette fois qu'un père de famille, qui vit dans une sphère modeste, entouré de l'affection et du respect des siens et en possession de l'estime générale. Il a fait tous ses efforts pour racheter, par une vie sans reproche, une seule faute, déjà ancienne, ignorée de presque tous. La considération dont il jouit et dont il tire profit n'est pas moins usurpée, car il la perdrait si sa faute était connue. Elle est, dans une certaine mesure, un vol fait au public, puisqu'elle porte avec elle des avantages qui vont à un moins digne, au détriment peut-être d'un plus digne. C'est donc, dans cette hypothèse, comme dans la précédente, faire œuvre utile que de révéler la vérité. C'est remplir encore envers le public un devoir d'assistance. — Le devoir est-il vraiment le même? A-t-il les mêmes caractères? Le service que je rends est petit et indéterminé. Le mal que je fais est immense. Je détruis le bonheur de toute une famille. Je fais plus : je retire au père de famille l'autorité dont il a besoin pour remplir ses devoirs envers ses enfans ; car je lui dérobe leur respect, sans lequel l'autorité paternelle n'est rien. Je mets enfin à néant, pour une tache unique, tous les titres que ma victime a pu conquérir, par une longue série d'actions honorables, à l'estime de nos concitoyens.

Qu'importe? dira-t-on : il ne s'agit ici que des intérêts d'un individu et d'une famille. Le devoir fait abstraction des raisons d'utilité. *Fais ce que dois, advienne que pourra.* — On oublie que le devoir d'assistance, — et on ne peut pas invoquer un autre devoir, — a précisément pour objet des actes utiles, soit à quelques-uns, soit à tous. Les raisons d'utilité, loin de pouvoir être écartées, sont ici dominantes.

Non, dira-t-on encore : la révélation d'une vérité qui fait cesser une usurpation d'honneur, c'est-à-dire un véritable vol, n'est pas un devoir de pure assistance, c'est un devoir de stricte justice, contre lequel ne saurait prévaloir aucune considération d'un autre ordre. — On donne ici au devoir de justice une extension contraire à sa définition juridique, comme à sa conception philosophique. D'homme à homme, dans cette « société générale du genre humain » que re-

connaissait la sagesse antique, la justice n'embrasse que des devoirs négatifs, absolument et universellement obligatoires. Elle n'est que le respect d'autrui et de tout ce qui appartient à autrui. Dans les sociétés plus restreintes, dans la famille, dans l'état, elle comprend des devoirs positifs, dont l'objet et le caractère sont déterminés par les relations mêmes qui constituent ces sociétés. Le père quand il punit un enfant coupable, le magistrat quand il condamne un malfaiteur, font acte de justice; mais le fait de venir en aide, par la révélation d'un acte plus ou moins répréhensible, soit à la justice légale, soit à cette justice toute morale qui a son siège dans les consciences, ne peut être qu'un devoir d'assistance. Il n'a pas le caractère strictement obligatoire d'un devoir de justice. Les circonstances seules en font un devoir, et ce n'est encore qu'un devoir large, dont il est permis de discuter dans chaque cas, non-seulement le mode particulier d'accomplissement, mais l'opportunité. Ce sera souvent un acte libre, qui pourra être plus ou moins méritoire ou simplement exempt de reproche, mais auquel il sera permis de se soustraire, sans avoir à rougir d'aucune faute. Ce pourra être aussi, dans certaines circonstances, un acte contraire au devoir et même, dans le sens propre du mot, un acte d'injustice.

Ici, en effet, le devoir de justice retrouve sa place, non pour commander la dénonciation, mais pour la condamner. Je suis non-seulement de bonne foi, mais sûr de mon fait, quand je révèle un secret d'où dépend l'honneur d'une famille. Je ne commets pas moins une véritable injustice, si je n'ai pas pesé toutes les conséquences de cette révélation, et si ces conséquences peuvent être telles qu'elles dépassent de beaucoup le juste châtiment de la faute que je fais connaître.

Même dans la dénonciation en forme, adressée à l'autorité judiciaire, sur des faits légalement qualifiés de délits ou de crimes, une conscience scrupuleuse ne saurait faire abstraction des conséquences. Et cependant le service rendu à la société est nettement défini, et je ne livre à la justice qu'un coupable, dont la responsabilité est également circonscrite dans des bornes précises. Je n'en dois pas moins me demander si, en appelant sur lui des poursuites et une condamnation, dont les plus extrêmes rigueurs sont strictement mesurées par le code pénal et qui ne sauraient l'atteindre au-delà du terme de la prescription légale, le mal que je ferai à lui-même et à sa famille n'est pas hors de proportion avec le bien que la société pourra retirer de son châtiment. Je dois, en un mot, tenir compte, non-seulement de sa culpabilité, mais de ce que je puis savoir de sa vie tout entière, avant et après sa faute; car celle-ci a pu être atténuée par les entraînemens de son passé et en partie effacée par ses efforts ultérieurs pour la racheter.

Combien la double appréciation des circonstances de la faute et des conséquences de la dénonciation est-elle plus obligatoire, quand il s'agit d'une de ces fautes que le code n'a pas prévues ou que la prescription soustrait à ses rigueurs, et qui ne relèvent que de la conscience publique! Ici, d'un côté, toutes les garanties protectrices de la loi font défaut, et, de l'autre, si le châtiment, dans sa forme propre, reste tout moral, il est sous l'empire des passions aveugles auxquelles obéit trop souvent l'opinion, et il peut avoir, dans l'ordre matériel lui-même, les plus terribles contre-coups. Enfin, combien de fois les moyens de défense, d'excuse et d'atténuation ne manqueront-ils pas, alors même qu'ils auront toute liberté de se produire et de se discuter dans un procès public? Ces fautes que la loi ne peut atteindre, par suite de leur caractère indéterminé ou de la longueur du temps écoulé depuis qu'elles ont été commises, sont les plus difficiles à établir ou à expliquer, soit en elles-mêmes, soit dans l'ensemble de leurs circonstances. Souvent on ne réussira, de part et d'autre, qu'à faire naître et à entretenir le doute. Or, devant la justice, le doute profite à l'accusé; mais devant l'opinion, par suite d'une malignité naturelle, il profite surtout à l'accusateur.

L'un des pires effets de ces révélations, même lorsqu'elles sont le mieux fondées et qu'elles ne s'inspirent que de motifs désintéressés, c'est qu'elles ne mettent pas seulement en cause la véracité de l'accusateur et l'honneur de l'accusé; elles rejaillissent presque toujours sur des tiers par les débats qu'elles provoquent. Elles entraînent la divulgation de douloureux secrets de famille, et s'il s'agit de la propre famille de l'accusé, elles pourront le mettre dans la cruelle alternative de sauver son honneur aux dépens de l'honneur des siens ou de sacrifier le premier au second.

Nous avons supposé jusqu'ici des allégations bien fondées et produites de bonne foi, dans une intention honorable; mais on ne peut compter, dans la réalité, sur la réunion de ces trois conditions. On ne joue pas volontiers le rôle d'accusateur dans un pur esprit de justice. Il faut, si l'on est ou si l'on prétend rester honnête, y être poussé par quelque passion, dont l'effet le plus ordinaire sera de fausser le jugement et d'altérer la bonne foi. On croit aisément ce qu'on désire croire; on est facile sur les témoignages et sur les preuves. On est facile aussi sur les mobiles d'une révélation qu'on a plaisir à faire. Ceux mêmes qui ne s'en font pas honneur comme d'un acte de justice aiment à n'y voir qu'une anecdote innocemment piquante. Les uns s'en exagèrent à eux-mêmes la gravité, les autres l'atténuent; des deux côtés, on fait effort en sens contraire pour se dissimuler ce qu'un tel acte peut avoir d'odieux.

Soit, dira-t-on : du moment qu'on trompe les autres en se trom-

pant soi-même, on est sans droit ; mais le droit subsiste toujours quand il est exercé en toute sincérité et en toute honnêteté. — Oui, s'il s'agissait de pure morale, mais la sphère du droit est différente. Elle n'est pas étrangère à la morale, puisqu'elle y trouve son point d'appui ; elle ne comprend que des actes dont le libre accomplissement, dans ses conditions générales, peut intéresser la morale ; mais elle n'exige pas l'approbation particulière de la morale pour chacun de ces actes pris en lui-même. Le droit n'est pas une simple faculté, reconnue et consacrée par la morale ; c'est une faculté qui s'impose au respect d'autrui. Or le respect d'autrui ne serait jamais assuré s'il devait être précédé d'un jugement, non sur les actes extérieurs et manifestes de la faculté à laquelle il s'applique, mais sur les mobiles intérieurs, toujours plus ou moins douteux, de ces actes. Un intérêt moral consacre les droits de la propriété : il ne restreint pas ces droits au bon usage de la propriété. L'intérêt social, qui est également un intérêt moral, veut que les abus commis par les fonctionnaires publics et les crimes ou les délits commis par des particuliers puissent être librement dénoncés ; il n'exclut du droit qu'il consacre que les dénonciations calomnieuses ; il n'en exclut pas les dénonciations qui ne sauraient prouver l'entière pureté de leurs mobiles. Si un intérêt du même ordre autorisait les dénonciations sur des actes de la vie privée qui ne sont pas légalement punissables, il leur laisserait la même latitude : elles ne sortiraient du droit, quels que fussent leurs mobiles, que si elles étaient convaincues d'imposture.

Nous avons admis des cas où de telles dénonciations peuvent devenir légitimes, parce qu'elles répondent à des devoirs précis envers la société. Elles pourraient encore se justifier par des devoirs envers nos amis ou nos proches, si elles avaient pour but de les éclairer sur les dangers que leur fait courir une confiance mal placée. Elles seraient, dans ce dernier cas, d'autant plus légitimes qu'elles ne comporteraient pas la publicité qui fait seule, proprement, de ce genre de révélations, une atteinte à la considération bien ou mal acquise. Une seule cause pourrait les rendre illicites : ce serait la révélation d'un secret professionnel. Il y aurait ici un de ces conflits de devoirs pour lesquels il est téméraire de poser d'avance des règles générales, et dont la solution, quelle qu'elle soit, dans chaque cas particulier, peut laisser indécises les consciences les plus éclairées et les plus droites. J'admire, mais je ne saurais imiter l'assurance du casuiste qui n'hésitera pas, soit à condamner, soit à absoudre la révélation d'une maladie honteuse par le médecin qui l'a soignée, quand cette révélation est faite à un ami pour soustraire sa fille à la souillure physique et morale d'un mariage indigne.

En dehors de ces cas, qui sont exceptionnels, l'honneur privé, quelle qu'en soit la valeur en lui-même et dans son origine, doit être à l'abri de toute atteinte. On a pu railler ce qu'il y a d'excessif dans la maxime que « la vie privée doit être murée. » La vie privée est, en même temps, la vie de société. Elle est largement ouverte à toutes les relations, non-seulement d'amitié, mais de convenance. Les plus solitaires ne pourront tellement s'*emmurer* qu'ils échappent à tout regard indiscret et à toute révélation maligne. Les curiosités et les médisances du monde peuvent être, au point de vue de la morale, plus ou moins innocentes ou plus ou moins blâmables : elles violent le droit quand elles tendent à détruire, par une révélation publique, en dehors des exceptions qui pourraient autoriser une telle révélation, une considération justement ou même injustement acquise, et, dans ce cas, toutes les preuves qu'elles pourraient offrir de leur véracité ne les rendraient pas plus légitimes.

IV.

La considération personnelle doit être assurée de respect. L'honneur héréditaire a les mêmes droits. Il ne doit être flétri ni dans le fils ni dans aucune des générations qui suivront, tant qu'elles s'en montreront jalouses. Le respect qui lui est dû comporte sans doute les mêmes exceptions que le respect de l'honneur personnel. Il s'abaisse devant l'obligation d'un service à rendre, soit à la société, soit à nos proches ou à nos amis. Un nom honoré est une force dont on peut abuser pour acquérir une influence dangereuse ou pour obtenir d'injustes avantages. Il peut donc être permis, dans un péril pressant, de le dépouiller de son prestige usurpé. L'exception relative aux fonctionnaires publics ou aux malfaiteurs ne trouve plus ici son application, puisqu'ils ne seraient plus personnellement en cause ; mais une autre exception en prend la place : c'est celle des droits de l'histoire. L'historien est un justicier, et sa justice doit pouvoir s'exercer librement, soit dans ses récits, soit dans ses jugemens, à l'égard de tous les faits qui rentrent dans le cadre qu'il s'est choisi. Son droit, comme celui du dénonciateur devant la justice pénale, n'a d'autre limite que la calomnie intentionnelle.

L'historien n'est respectable toutefois que s'il fait œuvre d'historien. Celui qui, dans un récit historique, introduirait hors de tout propos un personnage obscur dans le seul dessein de flétrir un de ses descendans, ne pourrait se prévaloir des droits de l'histoire. A plus forte raison, celui qui, dans un écrit quelconque, évoquerait, pour déshonorer un contemporain dans sa famille et dans son nom, un

souvenir d'ordre tout privé, ne pourrait dire pour sa justification : c'est de l'histoire! Ici il n'y aurait qu'une agression contre l'honneur d'un vivant, et l'offensé, à quelque date que remontât le souvenir évoqué, aurait le droit d'en demander réparation.

V.

La considération personnelle ou héréditaire n'est pas seulement atteinte par des imputations formelles : elle souffre aussi, et quelquefois plus gravement, parce que la défense lui est plus difficile, par des insinuations, par des propos ou des gestes injurieux. De telles attaques, quel qu'en soit le fondement ou le mobile, ne sauraient s'autoriser des mêmes exceptions qui peuvent rendre légitime une accusation directe. Il peut être permis de dénoncer un fait déshonorant; mais le droit n'existe et ne peut se justifier qu'à la condition de s'exercer ouvertement et sans détour.

L'injure est toujours illicite, alors même qu'elle a le caractère et l'excuse d'un acte de courage; l'insinuation peut être, dans certains cas, l'exercice d'un droit ou même l'accomplissement d'un devoir. Elle est quelquefois, sous un régime tyrannique, la suprême ressource de ceux qui se font un devoir de faire connaître des vérités déplaisantes pour les puissans, utiles pour tous. L'artifice qui s'y déploie est plus qu'une preuve d'esprit ou de courage; c'est un effort d'honnêteté et de patriotisme.

On range encore parmi les atteintes à l'honneur, non plus des écrits, des paroles ou des gestes, mais certains actes qui n'ont pas besoin d'une dénonciation pour déshonorer leurs auteurs, tous les actes, en un mot, où se montrent publiquement des vices honteux : l'improbité, la lâcheté, la cruauté, la débauche. On y range même d'autres actes, dont les auteurs n'échappent pas à une juste flétrissure, mais qui sont, en même temps, considérés comme déshonorans pour leurs victimes elles-mêmes : l'adultère, à l'égard de l'époux trompé, et, à l'égard des femmes et de leurs familles, le viol, la séduction, l'abandon. Les coupables sont qualifiés, d'une manière générale, de « larrons d'honneur. » Cette idée d'un honneur passif, en quelque sorte, qui dépendrait, non des actes accomplis, mais des actes subis, n'est pas un pur préjugé. Elle atteste le haut prix qui s'attache à la chasteté des femmes et la solidarité des devoirs qui, dans le mariage et dans la famille, en font, pour chacun, l'objet de la plus jalouse vigilance. L'honneur, ainsi entendu, est l'expression, je ne dirai pas, avec M. Alexandre Dumas, d'un « capital, » mais d'un droit, dont le respect doit être assuré, non-

seulement devant l'opinion, mais devant la loi, par des garanties spéciales.

VI.

Tout droit reste imparfait et boiteux tant qu'il n'est pas déterminé, garanti et protégé par la loi et par les pouvoirs qui la représentent. L'honneur ne fait pas exception; mais, de tous les droits, c'est celui qui a toujours trouvé, dans l'état légal, l'appui le moins assuré. Dans notre législation, nul article d'aucun code n'en donne une définition exacte et précise ; nulle juridiction n'a réussi à réprimer d'une façon à la fois équitable et efficace les outrages qu'il peut subir. La justice civile lui fait attendre, après de longs délais et des débats plusieurs fois renouvelés, en première instance, en appel, en cassation, où il reçoit le plus souvent de nouvelles et plus graves atteintes, une réparation presque toujours insuffisante. En police correctionnelle, les délais sont un peu plus courts; mais l'honneur y est exposé aux mêmes périls, de la part des témoins ou des avocats, et la réparation qu'il peut espérer n'est ni plus sûre ni plus efficace. La juridiction des cours d'assises abrège également les délais, mais le résultat est encore plus incertain et, dans l'hypothèse la plus favorable, la réparation n'a pas plus de valeur. La tendance habituelle du jury est d'acquitter également l'offenseur et l'offensé : le premier pour son offense, quelle qu'en soit la gravité, le second pour la vengeance qu'il en a tirée, fût-ce par le meurtre. Le code pénal lui-même déclare « excusable, » et, par suite, exempt de toute peine, le meurtre commis par un mari sur sa femme, s'il l'a surprise en flagrant délit d'adultère.

En signalant de nouveau l'insuffisance des garanties légales en matière d'honneur, nous ne faisons que constater l'incompétence de l'état dans tout ce qui touche à l'ordre moral proprement dit. Cette incompétence, toutefois, ne doit être considérée que comme relative. Partout où il y a des droits, quel qu'en soit l'objet, l'ordre légal ne saurait abdiquer. Il peut n'offrir qu'une protection imparfaite, mais il doit offrir toute la protection compatible avec ses conditions propres.

Les conditions de la protection légale, en ce qui concerne l'honneur, se rapportent à la loi, à la juridiction, à la réparation.

La loi, nous l'avons reconnu, ne peut enfermer l'honneur dans des définitions précises ; mais elle peut définir les cas dans lesquels il reçoit sa garantie.

La règle générale qui attache le droit de l'honneur au seul fait de la considération acquise, quelle qu'en soit l'origine ou la valeur

morale, s'impose au droit positif, plus sûrement encore qu'au droit naturel. Le droit positif ne s'applique directement qu'aux faits extérieurs; il n'entre que d'une manière indirecte et restreinte dans l'ordre tout intérieur des sentimens, des pensées, des intentions. Cette condition du droit positif est même, par suite des liens qui lui subordonnent, dans une certaine mesure, le droit naturel, une raison de plus pour que le droit naturel lui-même soit obligé, dans la plupart des cas, de faire abstraction de la façon dont l'honneur a été acquis.

Le droit positif, comme le droit naturel, garantit également l'honneur personnel et l'honneur héréditaire, et il protège l'un et l'autre contre la diffamation, l'injure, les insinuations malveillantes. Les exceptions sont aussi les mêmes. Le droit positif est directement intéressé dans celles que nous avons indiquées en premier lieu : la révélation des abus commis par les fonctionnaires publics et la dénonciation des crimes ou des délits. Ces deux exceptions ont, en effet, leur base, soit dans les institutions politiques et administratives, soit dans la loi pénale. Nous y avons ajouté une troisième exception, pour laquelle le droit positif semble beaucoup moins compétent : les imputations portant sur des faits étrangers aux fonctions publiques et en dehors des prévisions du code pénal, dans le cas où un devoir déterminé serait intéressé à leur révélation. Rien de plus délicat que l'appréciation d'un tel ordre de faits; rien qui paraisse davantage exclure toute action légale et relever de la seule juridiction des consciences. Il y a, toutefois, dans les imputations dont il s'agit, l'exercice ou l'abus d'un droit, et un tel droit touche à de trop graves intérêts, de l'ordre matériel comme de l'ordre moral, pour qu'il échappe entièrement aux déterminations et aux garanties légales. Nous croyons que la loi doit le reconnaître dans sa généralité, en laissant aux tribunaux le soin d'apprécier les circonstances particulières qui peuvent seules en déterminer la légitimité ou l'abus. L'appréciation est d'ailleurs possible, sans sortir des limites propres de l'ordre légal. L'ordre légal, en effet, dans l'exercice du pouvoir judiciaire, ne peut s'abstenir entièrement d'entrer dans la considération des intentions. Il y entre avec plus de réserve que la psychologie ou la morale; il n'en autorise l'affirmation ou la négation que d'après leurs indices les plus manifestes. Il n'exigera pas, pour admettre la preuve d'un fait déshonorant, que le dénonciateur justifie de l'entière pureté de ses intentions; il recherchera seulement si un devoir est intéressé dans la dénonciation et si elle porte en elle-même l'apparence de la bonne foi. Les débats judiciaires, dans les questions de toute nature, appellent sans cesse une semblable recherche: il n'y a aucune raison pour qu'elle leur soit soustraite en matière d'honneur.

VII.

Cette immixtion inévitable de l'ordre judiciaire dans l'ordre moral est la principale raison d'être de l'institution du jury et le meilleur argument de ceux qui en réclament l'extension en toute matière, civile ou pénale. Le jury est, en effet, de toutes les institutions publiques, la moins officielle en quelque sorte, celle qui représente le mieux, à côté des décisions abstraites et générales de la loi, le jugement de la conscience. Dans les questions d'honneur surtout, où la conscience parle toujours plus haut et plus clairement que la loi, nulle juridiction ne saurait valoir celle du jury. Il est impossible de se dissimuler cependant combien, dans notre pays, cette juridiction s'est montrée impuissante, pour cet ordre de questions particulièrement, à protéger les intérêts moraux et matériels dont elle est l'arbitre. Un double défaut la vicie dans son fonctionnement général : un niveau trop peu élevé et un cadre trop uniforme. Ce double défaut est une des conséquences de ce « paradoxe de l'égalité, » si justement et si opportunément mis en cause par un écrivain libéral et sensé (1). De ce que tous les citoyens ont des droits égaux, nous en concluons que tous les citoyens sont aptes à faire des jurés, et qu'ils doivent également, pour tout ordre de questions, concourir à former un seul et même jury. Tous les jurés inscrits sur une même liste sont, en effet, considérés comme tellement égaux que le sort seul choisit entre eux; mais il ne s'ensuit pas que toutes les listes de jurés doivent être uniformément égales et embrasser, dans leur ensemble, l'universalité des citoyens. Le jury représente la conscience, mais la conscience éclairée et diversement éclairée, suivant la nature des questions sur lesquelles elle est appelée à prononcer.

Nous ne voulons pas discuter ici, à propos d'une question particulière, les garanties générales de capacité qui devraient être demandées au jury. Nous voulons seulement justifier, pour les affaires d'honneur, l'institution d'un jury spécial ou plutôt de jurys spéciaux.

Le nom de droit commun a un tel prestige que les protestations s'élèvent de tous côtés, comme d'elles-mêmes, dès qu'on laisse soupçonner l'intention de proposer une juridiction exceptionnelle. Nous possédons cependant, et même en assez grand nombre, des institutions de ce genre : les conseils de guerre, les tribunaux de commerce, les tribunaux administratifs, les conseils investis d'une juridiction disciplinaire pour certains ordres de professions ou de

(1) *Le Paradoxe de l'égalité*, par M. Paul Laffite.

fonctions. Ces derniers conseils ont même le caractère de *jurys d'honneur* pour les actes qui leur sont déférés comme entachant la dignité de telle profession ou de telle fonction. L'institution de jurys spéciaux pour toutes les affaires d'honneur serait une extension légitime de cette juridiction disciplinaire, contre laquelle nul ne songe à protester au nom du droit commun.

La juridiction disciplinaire n'est appelée à connaître que des fautes directement commises par un avocat, un magistrat, un professeur, contre son honneur et l'honneur du corps auquel il appartient : les procès qui ont pour objet la dénonciation de ces mêmes fautes ou de fautes du même ordre, imputées à d'autres catégories de personnes, sont renvoyées devant les tribunaux ordinaires. On leur applique la règle qui veut que la compétence du tribunal soit réglée par la qualité de l'accusé. On oublie que, dans les questions de diffamation, il y a, en réalité, deux accusés, le diffamateur et le diffamé, et que la situation du second est, au fond, plus grave et plus digne d'égards que celle du premier. Nous commettons envers le plaignant, dans un procès en diffamation, une injustice manifeste, quand nous prenons pour juge de son honneur, quel que soit son rang ou sa situation dans la société et dans l'état, le plus humble tribunal ou un jury de douze citoyens quelconques, désignés par le sort. La constitution a établi, pour toute accusation portée contre le chef de l'état et les ministres, la plus haute des juridictions : celle du sénat : la loi de la presse soumet l'honneur du chef de l'état et des ministres, dans les matières mêmes où l'honneur du pays y est impliqué, à la juridiction du jury ordinaire. L'honneur des fonctionnaires de tout ordre relève également du jury ordinaire, sans souci des juridictions spéciales qu'ils ont le droit de revendiquer ou le devoir de subir, quand ils sont l'objet d'une accusation en forme. Des civils quelconques, dans un procès en diffamation, disposent de l'honneur militaire, pour lequel un conseil de militaires, diversement composé suivant le grade de l'inculpé, a toujours paru, en principe, la seule juridiction légitime.

Il y aurait certainement une injustice d'un autre ordre à ne tenir compte, dans un tel procès, que de la qualité de la personne dont l'honneur est en cause. Il faut aussi des garanties à celui qui est poursuivi comme diffamateur. Les intérêts d'un civil, accusé de diffamation envers un militaire, seraient insuffisamment protégés, s'il ne devait être jugé que par des militaires. Il faut des jurys mixtes où les deux ordres d'intérêts soient équitablement représentés. Les jurys d'honneur, qui se constituent officieusement dans certains cas, offrent des modèles dont la loi devrait s'inspirer.

Nous dépasserions le but que nous nous sommes proposé si nous entrions dans le détail de la composition de ces jurys d'honneur,

dont nous réclamons l'institution légale. Les jurés pourraient, soit être désignés par les deux parties, comme dans les jurys officieux, soit être l'objet d'un tirage au sort, comme dans le jury ordinaire, sur des listes dressées d'avance. Toute la différence, dans ce dernier système, consisterait à substituer des listes spéciales à la liste générale, par exemple pour le cas où un magistrat aurait été diffamé par un journaliste, deux listes, l'une de magistrats, l'autre de journalistes, dans chacune desquelles les jurés seraient pris en nombre égal. Le droit de récusation pourrait d'ailleurs s'exercer dans les mêmes formes. D'autres combinaisons également légitimes pourraient être proposées. Un seul point est essentiel : c'est que toutes les conditions soient réunies pour donner au jugement qui sera rendu, dans une matière aussi délicate, la plus haute autorité.

VIII.

Nous ne voudrions, pour l'honneur offensé, qu'une réparation purement civile. La mauvaise foi et l'intention malhonnête sont trop difficiles à établir, lors même que les accusations sont reconnues mal fondées, pour qu'une condamnation pénale soit toujours assurée de l'assentiment des consciences. Une réparation civile sera suffisante si elle est accordée par des juges dont les lumières et l'impartialité soient incontestables.

La réparation peut être de deux sortes : morale ou matérielle. La réparation morale repose sur l'autorité du jugement ; elle est assurée par sa publicité. Elle sera entière si la fausseté des imputations a pu être établie. Elle sera nécessairement imparfaite s'il subsiste des doutes ou si la preuve n'a pu être admise.

Nul jugement, si éclairé qu'on le suppose, ne peut être certain de dissiper, en toute matière, toute obscurité ; mais, lorsqu'on a le malheur de ne pouvoir mettre son honorabilité au-dessus de tout soupçon, un jugement favorable, prononcé par d'honnêtes gens, même s'il contient ou s'il implique l'aveu de quelque doute, reste toujours le plus haut témoignage et la meilleure réparation que l'on puisse espérer.

La situation est plus pénible si les faits mêmes qui font l'objet de la diffamation n'ont pu être discutés. Nous avons exposé les raisons qui, en thèse générale, sauf les cas exceptionnels, doivent faire écarter une telle discussion. Elle ne doit pas être imposée au plaignant et, lors même qu'il l'accepte ou qu'il la réclame, il faut prévoir le cas où elle pourrait nuire à des tiers. Il faut même prévoir un cas plus odieux : celui d'une connivence entre le diffamateur et le diffamé pour provoquer un débat public où l'honneur

d'un tiers pourrait être impunément mis en cause, à son insu et sans qu'il eût la possibilité de se défendre. Il faut donc se résigner, dans la plupart des procès en diffamation, à des jugemens qui ne donnent pleine satisfaction à aucune des deux parties, puisque ni la véracité de l'une ni l'innocence de l'autre n'auront pu être établies. De tels jugemens sont-ils cependant dépourvus de toute valeur morale? Il en serait ainsi en l'absence de tous considérans; mais si les verdicts du jury ordinaire ne comportent pas de considérans, il en est autrement des verdicts d'un jury spécial, dans une matière spéciale, où tout est affaire d'opinion et de sentiment, et où les moindres nuances ont parfois plus d'importance que le fond. Ici, les considérans auront la valeur, sinon d'un témoignage formel sur des faits déterminés, du moins d'une appréciation générale du caractère et de la situation respectives de chacune des deux parties, et si le plaignant obtient gain de cause, ils pourront indiquer, d'une façon suffisamment claire, le degré de la réparation morale qui paraît due à son honneur.

La réparation morale se complète par la réparation matérielle, sous la forme de dommages-intérêts. Les dommages-intérêts ont eux-mêmes, indirectement, une valeur morale; car ils marquent, par un signe sensible, le cas que font les juges de l'honneur dont ils sont les arbitres. Les juges anglais le comprennent bien, quand ils font varier, suivant les circonstances, les dommages-intérêts d'un *farthing* à plusieurs milliers de livres sterling. Les juges français se sont toujours montrés plus réservés dans la fixation du chiffre des dommages-intérêts. Ils semblent craindre d'aller au-delà de ce qu'exige la réparation du tort matériel causé par une atteinte à l'honneur. Une réparation pécuniaire ne s'applique, en effet, proprement et directement, qu'à ce genre de tort. Le tort moral et le tort matériel sont même d'ordre si différent qu'on semble montrer trop peu de souci du premier quand on réclame une compensation pour le second. En France, beaucoup de plaignans en diffamation, et ce ne sont pas les moins honorables, affectent de ne pas demander de dommages-intérêts ou de ne demander qu'un chiffre insignifiant. Peut-être obéissent-ils aussi à un autre mobile que le sentiment désintéressé de leur honneur. Ils peuvent craindre, s'il demandent un chiffre élevé, de subir, de la part des juges, un rabais qui, en pareille matière, semblerait une diminution de leur honneur. Un tel rabais est, en effet, dans les habitudes de la magistrature française, et il est quelquefois justifié par des prétentions exorbitantes. Il n'est pas moins très regrettable en lui-même, s'il a pour effet d'arrêter chez les plus dignes, par un excusable sentiment de fierté, les réclamations les plus légitimes. Il faudrait, pour éviter d'y donner lieu, que le plaignant n'eût à formuler aucune demande et qu'il

se bornât à soumettre au jury le tort fait à son honneur, sans distinguer entre le tort moral et le tort matériel. Les jurés ne prendraient pour base, dans l'évaluation de l'un et de l'autre, que leur propre appréciation, telle qu'elle résulterait des débats. Or, quelle que soit la différence de nature entre le tort moral et le tort matériel, l'évaluation du second repose tout entière sur celle du premier, et il ne faut pas craindre d'étendre à l'un le degré de gravité que l'on reconnaît à l'autre. Tout autre mode d'appréciation est arbitraire; car il est impossible de calculer en eux-mêmes les effets matériels d'une imputation diffamatoire ou calomnieuse. Nous voudrions donc que le juge français, comme le juge anglais, se montrât très large dans la fixation des dommages-intérêts, en ne tenant compte que de la gravité de l'offense. Il ne doit craindre ni de manifester par là, sous une nouvelle forme, son sentiment sur le tort moral, ni d'exagérer la réparation du tort matériel.

Un chiffre élevé donnerait enfin satisfaction à un troisième intérêt, qui est en cause dans tout procès, même de l'ordre civil : l'intérêt social. La société se protège elle-même dans son ensemble, quand elle protège les droits privés. Elle souffre de toute violation d'un droit quelconque, et elle en souffre de toute façon, par le désordre qu'apporte chaque acte particulier d'injustice, par la contagion d'actes semblables se suscitant en quelque sorte les uns les autres, par la tentation enfin qu'éprouvent les victimes de ces actes à en tirer directement vengeance, si la réparation légale est trop lente ou paraît trop insuffisante. Ce dernier danger est surtout à craindre dans les offenses à l'honneur, et il ne peut être évité que par une réparation exemplaire. Des dommages-intérêts élevés sont la forme la plus sûre d'une telle réparation. A ce titre encore, ils se recommandent à la sollicitude des juges de l'honneur.

Les jurys d'honneur ne seraient pas seulement compétens en matière de diffamation, ils devraient être appelés à prononcer dans tous les autres cas où l'honneur d'une personne souffre du fait d'autrui, et leur sentence, si elle est favorable, devrait avoir partout le double caractère d'une réparation morale et d'une réparation matérielle. Nous avons indiqué ces cas : les injures par des paroles, des écrits ou des gestes, les insinuations malveillantes, les actes qui ont pour effet d'entacher l'honneur de leurs victimes elles-mêmes. Il ne suffit pas que ces derniers soient réprimés par la justice pénale; ils appellent une réparation particulière pour le tort qu'ils font à l'honneur d'autrui, et cette réparation serait justement obtenue, sous la forme d'un jugement spécial, par un de ces tribunaux spéciaux auxquels devraient ressortir toutes les questions d'honneur.

ÉMILE BEAUSSIRE.

LE

POLITIQUE ET LE POLITICIEN

On raconte que Glaucon, fils d'Ariston, tourmenté d'une ambition aussi précoce que généreuse, aspira dès sa plus tendre jeunesse à devenir un personnage dans Athènes et quelque chose dans l'état. Il se promettait d'arriver par degrés aux plus grandes charges, d'être avant peu un autre Thémistocle, un autre Périclès. Il n'avait pas encore vingt ans qu'on l'entendait discourir dans les assemblées. Prompt, hardi, décisif, il s'attribuait une compétence universelle, avait une opinion sur les points les plus controversés. Le plus malheureux des hommes est celui qui a un discours tout prêt et qui ne trouve pas à le placer. Glaucon prenait d'assaut la tribune, et les huissiers devaient user ou de finesse ou de violence pour l'en faire descendre. Ses amis lui représentaient en vain qu'il se rendait ridicule, il ne sentait que le ridicule des autres.

Il rencontra un jour Socrate, et Socrate s'appliqua à lui démontrer que la politique est une science, qu'il est encore plus difficile de gouverner une cité qu'une maison, que cela demande quelque étude, une certaine préparation, qu'il est dangereux de discourir d'un ton d'oracle sur des choses qu'on ignore, qu'on s'attire par là plus de blâme que de louanges, plus de mépris que de considération. Bref, Socrate raisonna Glaucon, le confessa, le pressa si vivement par ses petites questions courtes qu'il lui arracha l'aveu de ses ignorances. Cet adolescent éprouva quelque embarras, son embarras se tourna en confusion, sa confusion en repentir, et il renonça, pour quelque temps du moins, à se mêler des affaires publiques. Cette histoire ressemble à un conte de fées; il est vrai qu'elle se passait il y a plus de deux mille ans, et que

dans ce temps le monde était plus jeune. Depuis lors, il a, sinon beaucoup marché, du moins beaucoup roulé, et les Glaucon ne rougissent plus de leurs péchés. Ils ont un front d'airain, une imperturbable assurance, un invincible entêtement, et s'il leur arrivait de rencontrer un Socrate qui entreprît de les confesser, la confusion serait pour Socrate.

Un savant professeur de droit à l'université de Munich, M. Franz de Holtzendorf, correspondant de l'Institut de France, est convaincu, comme Socrate, que la politique est une science et qu'il faut avoir appris beaucoup de choses pour gouverner un état. Il a essayé de démontrer sa thèse dans un livre qui vient d'être traduit en français (1). Les politiques trouveront peut-être qu'il se montre fort exigeant, qu'il leur demande plus qu'ils ne peuvent donner. Socrate, qui procédait plus simplement qu'un professeur de Munich, se contentait de dire à Glaucon : « Tu veux nous gouverner. Le devoir d'un homme d'état est de rendre sa patrie plus prospère et plus glorieuse. Sais-tu comment il faut s'y prendre pour enrichir un peuple, quel est le meilleur système d'impôts, le meilleur moyen d'accroître les revenus d'Athènes et de relever ses finances? Si nous étions en guerre avec nos voisins, saurais-tu dire avec quelque précision quel est leur fort et leur faible et en quoi nous leurs sommes supérieurs? Si nous voulions envoyer quelque part une colonie, as-tu voyagé? Connais-tu les pays lointains, leur climat, leurs ressources, les chances qu'auraient nos colons d'y prospérer? »

Si Glaucon avait rencontré dans l'agora d'Athènes M. de Holtzendorf et qu'il fût entré en propos avec lui, sa confusion eût redoublé. Le savant professeur lui aurait dit : « Les impôts et les colonies ont leur importance, mais ce ne sont que des points secondaires. Un homme qui aspire à gouverner un peuple doit se dire qu'un gouvernement a charge d'âmes et au moins trois missions à remplir. Jaloux de la grandeur de son pays, un vrai politique s'identifie avec ses intérêts et ses traditions, dont il a fait une étude approfondie. Il le met en état d'affronter tous les hasards, de se défendre victorieusement contre les entreprises de ses voisins. Il prévoit tous les cas, tous les accidens possibles, et il faut avoir étudié le passé pour prévoir l'avenir. Mais la politique du dehors n'est rien sans la politique du dedans. Un vrai gouvernement est le défenseur de la paix publique, l'arbitre des partis et de leurs querelles, le garant des droits de chacun et surtout du droit des faibles, et il est de son devoir de protéger les minorités contre la tyrannie d'une majorité oppressive. Enfin il doit travailler à la civi-

(1) *Principes de la politique, introduction à l'étude du droit public contemporain*, par Franz de Holtzendorf. Traduction de M. Ernest Lehr, conseil de l'ambassade de France en Suisse. Hambourg, 1887.

lisation ou à ce qu'on appelle à Munich le perfectionnement social. Il est tenu de veiller sur les intérêts des classes souffrantes, d'accroître la richesse de la nation par de sages mesures économiques, d'augmenter la valeur de l'individu en s'occupant de son éducation, de créer une aristocratie de l'intelligence en fondant des universités, en protégeant les lettres, les arts et les sciences. Glaucon, puisque tu veux gouverner Athènes, acquiers au préalable toutes les connaissances nécessaires pour devenir un grand diplomate, un juriste presque infaillible et un réformateur très éclairé. »

L'homme d'état, tel que le conçoit M. de Holtzendorf, serait un homme universel, et les hommes universels sont infiniment rares. On connaît de grands ministres qui, après avoir excellé dans la politique du dehors, se sont montrés inférieurs à eux-mêmes dans la politique du dedans, et ont compromis le repos public par leurs préjugés ou leurs passions. D'autres, très exercés dans le maniement des partis, ont manqué l'occasion d'agrandir leur pays ou n'ont pas su discerner les réformes utiles des réformes dangereuses. Mais ce qu'ils ont fait suffit à leur gloire, et pour mériter le nom de grand homme d'état, c'est assez d'avoir fait preuve d'une aptitude exceptionnelle pour la diplomatie, ou d'avoir rétabli la paix dans une époque troublée, ou enfin d'avoir eu le courage de réformer des abus nuisibles et l'art de rajeunir ou de remplacer des institutions vieillies.

Qu'un homme d'état s'adonne de préférence à la politique du dehors ou à la politique du dedans, il doit savoir beaucoup de choses. « Il peut d'autant moins se passer de science, dit M. de Holtzendorf, que dans nos pays civilisés les relations de la vie sont plus compliquées, et qu'il dispose lui-même de moins de loisir pour régler ses entreprises d'après ses observations personnelles... Un heureux coup de main exécuté par un officier ignorant ou le pur hasard qui a permis une fois à un incapable de gagner le gros lot à la loterie de la guerre sont de faibles titres à notre confiance. La biographie des grands généraux et des grands hommes d'état modernes témoigne des vastes et profondes études qui avaient préparé leurs plans et leurs entreprises et de la judicieuse application qu'ils ont su faire de l'expérience acquise par leurs devanciers. » Mais l'étude toute seule ne suffit pas, et M. de Holtzendorf en convient ; il estime que la politique est à la fois un art et une science. J'aimerais mieux dire que, comme la médecine, elle est un art savant. L'histoire ne se répète jamais, et ses enseignemens sont souvent trompeurs. Un homme d'état serait bien naïf s'il se disait : « Dans un cas tout semblable au mien, Pitt recourut à tel expédient ; faisons comme lui, je m'en trouverai bien. » Les circonstances varient sans cesse et les cas se diversifient à l'infini. La politique ne sera jamais qu'une science conjecturale. On a défini la doctrine des probabilités l'ensemble des règles par lesquelles on calcule le nombre de chances

qu'a un événement de se produire. Les politiques ne sont sûrs de rien, ils doivent se contenter du probable, leurs certitudes sont très incertaines. Le grand Frédéric comptait toujours avec « sa sacrée majesté le Hasard, » et le ministre célèbre qui se vantait de ne s'être jamais trompé a prouvé par sa chute que l'erreur suprême est de se croire infaillible.

Si dissemblables d'humeur et de génie que puissent être les grands hommes d'état, si diverses que soient leurs aptitudes, certains traits leur sont communs et leur donnent un air de famille. M. de Holtzendorf en a indiqué quelques-uns; il est facile d'en signaler d'autres. Je suis sûr d'être approuvé par lui si je dis qu'en règle générale ils se défient également des spéculatifs et de leurs idéalités, des empiriques et de leur orviétan. Ils habitent de préférence les régions moyennes, à mi-distance entre ciel et terre; ils savent que les idées intermédiaires sont le fond de la vie humaine, et rien ne vaut à leurs yeux une pratique éclairée. Ils s'élèvent quelquefois sur les sommets; ils y rencontrent les philosophes et les poètes, qui leur procurent des excitans, mais ce n'est pas auprès d'eux qu'ils se renseignent. Souvent aussi ils descendent dans les bas-fonds pour y chercher les outils dont ils ont besoin; ils ont de grosses besognes à expédier, et ils prennent leurs instrumens où ils les trouvent. Un poète grec a dit qu'il ne faut pas gouverner pour les drôles, mais qu'il est bien difficile de gouverner sans eux. Les grands politiques ne sont pas toujours très délicats dans le choix de leurs auxiliaires, il y a des nécessités qu'ils subissent, ils s'en vengent par le mépris. Ils savent que le monde ira toujours comme il va, que ce coquin d'homme ne changera jamais, et que si tout n'est pas bien, il suffit que tout soit passable.

Ils ne sont pas des inventeurs, des créateurs d'idées; souvent même, ils n'ont rien d'original ni de neuf, rien qui leur soit propre. Ils vivent sur le fonds commun, ils ont toujours des précurseurs. Longtemps avant eux, on avait dit : « Voilà ce qu'il faudrait faire. » Mais personne n'avait su le faire, et ils l'ont fait. Les fatalistes, tels que le comte Tolstoï, qui a tant raisonné et déraisonné sur Napoléon Ier, regardent le grand homme d'état comme une marionnette dont la destinée tient les fils. Carlyle le considérait, au contraire, comme une sorte de révélateur, et ne voyait dans l'histoire universelle qu'une suite de biographies de héros mises bout à bout : le dernier en date était Carlyle. La vérité est que le grand homme d'état est de son pays et de son siècle, qu'il en partage les aspirations, mais qu'il transforme des sentimens confus en idées claires, des forces inconscientes en outils intelligens, et qu'il découvre des moyens d'exécution dont personne ne s'était avisé avant lui. Des milliers d'Italiens avaient inventé l'Italie avant Cavour; des centaines de milliers d'Allemands avaient inventé l'unité de l'Allemagne avant M. de Bismarck. Mais le

moyen? Ce sont eux qui l'ont trouvé, et l'idée, qui n'était qu'un rêve, a pris une forme et un corps; elle est apparue sur le théâtre du monde, au grand soleil de l'histoire.

Toutes les entreprises sont difficiles. Le politique ne se rebute jamais; à la fois très indifférent et très passionné, il surmonte aisément ses dégoûts. Il joint à un esprit tranquille, posé, une volonté inquiète et toujours chaude; les années peuvent passer sur lui sans le refroidir. Il a la vue longue et l'éternelle jeunesse du désir. Il ne brusque la fortune que lorsqu'elle semble s'offrir et que, par ses avances, elle l'invite à la prendre. Il biaise, il préfère les voies lentes et obliques quand elles lui semblent moins dangereuses; il mesure le temps par grandes journées, et il est sûr de sa patience. Il en est des grands desseins politiques comme de ces pièces de théâtre bien bâties, où les situations n'ont tout leur prix qu'à la condition d'être savamment amenées, et où le poète emploie toutes les ressources de son talent à les préparer de loin. M. de Holtzendorf les compare aux navigations lointaines : « Le navigateur, dit-il, a derrière lui le port d'où il est parti, devant lui le port où il veut se rendre. La force et la direction du vent, les courans de la mer lui dictent l'orientation de sa voilure, de sorte que chaque heure peut y amener un changement. Quand on observe sur une carte marine les courbes, souvent très sinueuses, indiquant la route que des navigateurs de grande expérience ont été forcés de suivre pour arriver à destination, on peut se faire une idée des détours qu'il faut faire parfois pour atteindre un but politique éloigné. » Après la paix de Villafranca, Cavour crut tout perdu, et les bras lui tombèrent. Il se remit bientôt de son accablement; il se servit de Garibaldi et de ses chimères, et les chemins détournés le menèrent où il voulait aller.

Aussi souple qu'opiniâtre, le vrai politique concilie aussi la grandeur des desseins avec une attention soutenue et diligente aux petites choses. Il n'y a pas pour lui de minuties, et il ne fait aucun cas des à-peu-près. Il a constaté plus d'une fois qu'il suffit d'un détail manqué pour gâter un grand ouvrage. Il sait que tout se tient, que les causes sont des effets et que les effets sont des causes, « que dans la vie politique les germes de maladie ne restent jamais fixés sur le premier objet qu'ils ont infecté, qu'ils sont contagieux de leur nature; qu'inversement, toutes les fois que le corps de l'état s'est fortifié en un point, les heureuses conséquences du traitement se font sentir ailleurs. » On a dit que le propre du génie philosophique est d'apercevoir les concrets dans les abstraits, les abstraits dans les concrets. Le propre de l'homme d'état est de découvrir le général dans le particulier, le particulier dans le général, l'avenir dans le présent, de tout rapporter à son idée et de tout voir dans l'ensemble. Comme l'araignée, il a tissé laborieusement sa toile fil après fil, et, immobile au

centre, la couvant des yeux tout entière, il attend sa mouche, c'est-à-dire l'occasion souhaitée.

Il est tenu d'être à la fois un homme de principes et un homme d'accommodemens. La politique, comme la religion, comme l'amour, a ses casuistes et ses jansénistes, et les jansénistes, qui sont d'ailleurs des oiseaux rares, finissent toujours mal. « Les reproches que les partis se jettent réciproquement à la tête, a dit M. de Holtzendorf, peuvent se résumer en ces deux formules : on est sans principes ou on est à cheval sur les principes. Le mieux est de préférer l'entre-deux. » Si l'homme d'état n'avait pas de principes, il ne pourrait avoir un parti; ce serait un général sans armée. Au surplus, personne ne pourrait compter sur lui, et le plus grand homme du monde est hors d'état de rien faire s'il ne dispose de cette force considérable qu'on appelle le crédit ou la confiance. Voltaire disait que le vrai politique est celui qui joue selon les règles et qui gagne à la longue, que le mauvais politique est celui qui ne sait que filer la carte et qui tôt ou tard est reconnu. Il ajoutait que l'histoire nous fournit plus d'exemples d'illustres filous punis que d'illustres filous heureux.

Bien que le vrai politique représente une idée, il se prête facilement aux transactions, aux compromis. Il ne remplit son programme que s'il le peut; il fait passer avant tout l'intérêt de l'état. Il préfère les inconséquences, quand elles ne sont pas trop criantes, à la raideur inflexible et à l'orgueilleuse logique qui causent des malheurs et quelquefois des désastres. Il ne dira jamais : « Périsse le monde plutôt que mes principes! » Il s'inspire de la maxime : « Vous les reconnaîtrez à leurs fruits. » Mais toutes les fois qu'il sacrifie ses opinions à la raison d'état, il s'entend à sauver les apparences. Comme le remarque M. de Holtzendorf : « L'apparence est une grande réalité, elle est l'idole devant laquelle s'inclinent les foules. L'homme d'état doit s'en préoccuper avec autant de sollicitude qu'un médecin des fantômes qui hantent l'esprit surexcité de son malade. » L'homme d'état est un auteur dramatique qui ne se contente pas d'écrire sa pièce, il la monte, la met en scène. Souvent il brosse lui-même sa toile de fond, il se fait peintre en décors et il donne ses instructions à sa claque. C'est une partie de son office qu'il lui est interdit de négliger; il ne saurait se passer d'un peu de charlatanerie, et il faut l'excuser si la pièce est bonne. L'imagination des foules est une puissance, et c'est par les petits moyens qu'on lui impose ou qu'on la séduit. Malheur à l'homme public qui ne se met pas en règle avec elle!

Mais quelles que soient la pénétration ou la fertilité de son génie, l'abondance de ses ressources, l'homme d'état n'arrive à rien sans une certaine trempe de la volonté; mieux vaudrait pour lui manquer de sagesse que de caractère. Comme nous tous, il a ses nerfs, il doit s'en faire obéir, garder ses secrets, les défendre contre la curiosité de ses

ennemis et l'indiscrétion de ses amis. Il n'a pas de confident à qui il se livre tout entier; il y a des choses qu'il ne peut dire à personne et qu'il ose à peine se dire à lui-même. Il se mêle à l'humaine cohue, il affecte de se prêter à tout, il parle librement, avec un séduisant abandon, il a des épanchemens de cœur, et jusque dans le monde il est solitaire et caché. C'est surtout sous le régime parlementaire que l'exercice des grandes vertus politiques devient difficile et périlleux. Les ministres constitutionnels ont affaire à des assemblées qui sont aussi curieuses que des femmes. Elles ont l'humeur interrogeante, elles veulent tout savoir, elles s'imaginent qu'on leur manque quand on leur cache quelque chose, et si on ne leur cachait rien, on ne pourrait rien faire. Ajoutez que les assemblées sont un milieu énervant; elles ont le goût des spectacles, des incidens dramatiques, de la politique à sensation. L'homme d'état doit garder son sang-froid dans cette atmosphère surchauffée; à quelque degré qu'il possède le don de la parole, il n'en connaît pas les entraînemens, et il est moins fier de ce qu'il dit que de ce qu'il réussit à ne pas dire.

Ce qui fait sa force, c'est que non-seulement il ne craint point les responsabilités, il les aime, il les recherche; c'est un lourd fardeau qu'il porte avec plaisir. Il ose et il n'hésite pas à répondre de tout ce qu'il ose. Il se sent fait pour gouverner; il ne gouverne pas trop, ce qui serait un défaut grave, mais il ne peut admettre qu'on gouverne à sa place. M. de Holtzendorf parle d'or quand il affirme que la fonction propre des assemblées législatives est de voter les lois et le budget, « qu'elles ne doivent jamais aspirer à gouverner elles-mêmes, qu'elles ont tort d'exiger que le pouvoir exécutif soit absolument subordonné à leur bon plaisir; que, lorsqu'elles sont bien conseillées, elles se bornent à stimuler le gouvernement en cas de lenteurs ou d'omissions préjudiciables, à réclamer de lui des renseignemens sur des événemens dont il méconnaît l'importance, à contrôler après coup sa conduite et à lui demander compte de ses fautes et de ses maladresses. » — « En d'autres termes, ajoute-t-il, elles ne doivent pas faire de la politique préventive, mais s'en tenir à la critique des faits. La république romaine avait parfaitement compris et appliqué ce principe à l'égard de ses magistrats supérieurs. »

Malheureusement les assemblées modernes se soucient peu de ce qui pouvait se passer dans les beaux temps de la république romaine. Elles cherchent à étendre leurs prérogatives, à empiéter sur le droit d'autrui, et ce n'est pas une petite affaire pour un ministre que de combattre leurs usurpations, de les remettre à leur place. C'est cependant le premier de ses devoirs. Il peut être le plus accommodant des hommes, le plus coulant dans les questions qui n'intéressent que son amour-propre; il prend aisément son parti de certains procédés et des petites contrariétés, il a l'humeur souple, facile, et laisse croire aux

sots qu'ils ont quelque influence sur ses conseils. Mais il représente l'autorité de l'état, et il ne souffre pas que la force du gouvernement s'affaiblisse dans ses mains, ni qu'on le dépouille de la liberté d'action que les lois lui réservent. Il aime mieux s'en aller, il est presque sûr de revenir. Il peut dire comme Phèdre :

Dans leurs yeux insolens j'ai vu ma perte écrite.

Mais il se dit aussi : « Un jour, ils auront peur et leur lâcheté me rappellera. » Tout le monde se croit capable de conduire un vaisseau par un temps calme; l'équipage raisonne et parle haut. Mais quand la mer se démonte, on devient plus modeste, on a des égards pour le pilote, on attend d'être au port pour critiquer ses manœuvres.

Il n'y a pas d'institutions parfaites. Le régime parlementaire a de si précieux avantages que les peuples qui en ont pris l'habitude ont bien de la peine à s'en passer. Mais il a cet inconvénient que les vrais hommes d'état y sont souvent à l'étroit, à la gêne. On leur demande compte non-seulement de ce qu'ils ont fait, mais de leurs projets et de leurs pensées les plus secrètes. Un contrôle excessif, indiscret, tyrannique, les réduit quelquefois à l'impuissance, la nécessité de se défendre et de se conserver les oblige à se distraire des grands intérêts dont ils ont la garde, et une partie considérable de leur force se perd en frottemens. En revanche, le gouvernement parlementaire procure de grandes facilités et de merveilleuses espérances aux hommes qui ont le goût de gouverner sans en avoir la vocation, à ceux qu'on nomme les politiciens. M. de Holtzendorf, qui n'aime que la grande politique, n'a pas daigné parler des politiciens. C'est pourtant une espèce très importante, et il faut bien que nous nous occupions d'elle, car elle s'occupe beaucoup de nous; elle joue un grand rôle dans nos affaires; quand elles ne vont plus, elle y est pour quelque chose. Si Glaucon, fils d'Ariston, n'avait pas suivi les conseils de Socrate, il serait devenu un politicien, et Athènes s'en serait mal trouvée; il n'avait pas assez de talent pour faire du bien, on en a toujours assez pour faire du mal.

On peut définir d'un mot le politicien en disant que pour lui la politique n'est ni un art ni une science, mais un métier. Honnêtement ou non, il en vit, et comme de tous les métiers c'est, selon lui, le plus attachant, le plus glorieux, il souhaite d'en vivre à perpétuité. D'ordinaire, il commence par être un courtier d'élections, après quoi il travaille pour son compte. Arrive-t-il à se faire nommer député, sa principale préoccupation est de l'être toujours. A cet effet, il lui importe de passer aux yeux de ses électeurs pour un homme influent, qui est en mesure de demander beaucoup et d'obtenir tout ce qu'il demande. Son fonds de roulement est son influence, et il s'applique de tout son

pouvoir à l'accroître sans cesse. Les moyens qu'il emploie sont divers. Tel député, homme sérieux, qui a de l'étude, acquiert une réelle compétence dans certaines questions spéciales, et ses connaissances peuvent servir à d'autres que lui. Ce député n'est pas un politicien. Les vrais politiciens dédaignent les spécialistes, ils se piquent de tout savoir sans avoir rien appris. Il y en a qui ont du talent pour la parole et le don de s'échauffer à froid. Tel autre, qui ne sait pas parler ou que la tribune épouvante, a l'esprit d'intrigue et de manège. Tel autre a un journal qui travaille à sa gloire, et dans les temps troublés, il a ce double bonheur que du même coup son importance et son tirage augmentent. Que s'il réussit à faire croire à son étoile et à devenir chef d'un petit groupe, il peut tout espérer. Mais les politiciens n'ont pas tous les mêmes ambitions. Les uns, qui ont de la vanité, rêvent de devenir ministres; d'autres, méprisant les viandes creuses et préférant l'être au paraître, aiment mieux passer leur vie à faire et défaire des cabinets, et, sans contredit, c'est le parti le plus sûr.

En général, la politique du dehors laisse le politicien assez indifférent. On en connaît qui sont de bons patriotes, et si la patrie était en danger, on pourrait compter sur eux. Mais le patriotisme du politicien est intermittent. Dans l'habitude de la vie, il se soucie très peu de ce qui se passe au-delà des frontières, et il ne faut pas lui demander de sacrifier à la sûreté ou à la gloire de son pays ses opinions qu'il prend pour des principes. Quant à la politique du dedans, il la comprend à sa façon. Il n'est pas de ces niais qui considèrent la paix publique comme le souverain bien; il aime à remuer les eaux tranquilles, il sème le vent au risque de récolter la tempête : si on ne disputait plus, que deviendraient les politiciens? Ses électeurs l'ont nommé pour faire triompher leurs idées, leur programme. Il est souvent assez intelligent pour trouver ce programme absurde; mais il a le courage de l'absurde. Tout compromis lui paraît méprisable, et il traite ses adversaires sans ménagement : il a tous les droits, il leur laisse tous les devoirs. S'il fait partie de la majorité, il estime que le seul droit des minorités est de se soumettre, sans en appeler; s'il représente une minorité, il la tient pour la vraie majorité. N'eût-il derrière lui qu'un tout petit groupe, il ne dit pas : mes amis et moi; il dit : nous, et nous, c'est la nation, c'est quelquefois l'univers.

Il est de son naturel grand partisan des réformes; mais qu'il s'agisse de douanes, d'impôts, d'écoles ou du recrutement de l'armée, il ramène tout à la politique, et fait de tout une question de parti. Peu lui importe que la loi qu'il vote soit inapplicable, il a trouvé une occasion de plus d'affirmer ses principes. Il a sans cesse devant les yeux les meneurs d'élections qui l'ont fait élire, et ceux qu'il courtise le plus sont les plus déraisonnables, parce que d'habitude la déraison

crie et gesticule, tandis que la raison est modeste et quelquefois silencieuse. Il désire qu'en toute occurrence son attitude soit irréprochable, c'est-à-dire qu'on ne puisse jamais le soupçonner de préférer son bon sens aux intérêts de son parti, qui sont les siens. Le neveu de Rameau semblait peindre les politiciens quand il parlait de ces hommes qui passent leur vie à prendre et à exécuter des positions. « J'abandonne aux grues, disait-il, le séjour des brouillards, je vais terre à terre et je prends mes positions. » Il affirmait qu'au surplus tout le monde en fait autant, et quand on lui disait : « Il y a pourtant un être dispensé de la pantomime, c'est le philosophe qui n'a rien et qui ne demande rien, » — il répliquait : « Où est cet animal-là? »

Le vrai politicien, qui ne pense qu'à augmenter son influence, estime que la seule mission sérieuse d'un ministère est de lui accorder avec empressement et de bonne grâce tout ce qu'il demande pour ses électeurs, pour ses cliens, pour ses amis et les amis de ses amis. Il ne pourrait s'accommoder ni d'un gouvernement qui n'aurait pas beaucoup de places à donner, ni d'un gouvernement qui se sentirait assez fort pour lui refuser quelque chose. Il admet bien en principe qu'un gouvernement doit gouverner, mais il s'attribue le droit de gouverner le gouvernement. Il s'ingère dans toutes les administrations, il entend avoir les bureaux dans sa main, il décide du choix des fonctionnaires, il les avance, il les révoque à son gré. Il laisse aux ministres la responsabilité, il ne leur ôte que le pouvoir, qu'il garde pour lui. En vertu de ce bel arrangement, ceux qui répondent de tout ne peuvent rien, et ceux qui ne répondent de rien peuvent tout. C'est le paradis des irresponsables.

Il y a des politiciens pervers, qui savent que plus le bois est pourri, plus les parasites ont de chances d'y trouver un logement commode et une abondante nourriture. Il en est d'autres qui, de la meilleure foi du monde, croient servir leur pays en énervant le pouvoir, en relâchant la discipline, en affaiblissant de jour en jour tous les ressorts de l'état. Ils ont décidé depuis longtemps que, pour qu'un pays soit vraiment libre, il faut que tout le monde ait le droit d'attaquer le gouvernement, sans que le gouvernement ait le droit de se défendre. Ne leur parlez pas d'un pouvoir fort et responsable; ils veulent que le pouvoir, qui est l'ennemi, soit à la fois très responsable et très faible. Ils ne peuvent concevoir la liberté sans un peu de désordre, sans une certaine confusion, et ils ne craignent pas le grabuge.

Leur vraie pensée est que, dans un état bien ordonné, leur influence ne tarderait pas à s'amoindrir, et leur influence leur est chère, le salut de l'humanité en dépend. Ils ne sauraient trouver la garantie de leur bonheur que dans l'instabilité ministérielle. Un ministère faible, chancelant, est obligé de compter avec eux; s'il venait à s'affer-

mir, ils auraient bientôt fait de former des coalitions pour le renverser. Il faut que chacun fasse son métier. Si on représentait au politicien qu'il emploie ses votes à accroître son importance et qu'il passe sa vie à conclure des marchés, il répondrait fièrement qu'il ne demande rien que pour ses amis, et il montrerait à l'univers ses mains nettes. Qu'il vienne à découvrir que quelque gouvernant conclut des marchés moins honnêtes, il crie au scandale, il proteste, il fulmine. Ce n'est plus un politicien, c'est Caton et son austérité farouche. Il s'érige en juge d'instruction ou en procureur-général, il se drape dans sa robe rouge, et on voit monter à son front des sueurs de vertu indignée.

J'ose affirmer que Xénophon s'est trompé, qu'il s'est laissé abuser par de faux rapports, que, quoi qu'il en dise, Glaucon, fils d'Ariston, ne suivit point les conseils de Socrate. Quand on se flatte d'avoir une vocation, on ne résiste pas à ses appels. Glaucon devint politicien, et comme il possédait quelque talent de parole et beaucoup d'esprit d'intrigue, il acquit promptement une assez grande influence, qu'il employait à perdre de réputation tous les hommes qui avaient du crédit et de l'autorité dans Athènes; car il pensait, lui aussi, qu'un pays ne peut être glorieux et prospère que lorsqu'il a un gouvernement incapable de gouverner.

Un scandale éclata. Il se trouva qu'un parent de l'archonte éponyme avait profité de sa situation pour se faire payer les services qu'il rendait. Glaucon s'indigna, il poursuivit le criminel, fit nommer une commission d'enquête chargée d'informer contre les corruptions et les corrupteurs de la république, et, comme il arrive d'ordinaire, il mêlait les exagérations aux vérités, il confondait les indices avec les preuves, les présomptions avec les évidences, il croyait aveuglément aux faux bruits, aux récits controuvés, aux rapports les plus téméraires, qu'on appelait à Athènes des potins, et il considérait comme son ennemi personnel quiconque se permettait d'avoir un doute ou de suspendre son jugement. Son nouveau métier le charmait. Les commérages, les délations lui semblaient de délicieux ragoûts; quand on en a tâté, tout autre plaisir, y compris le vin et les femmes, paraît un peu fade. Ce n'était plus le Glaucon d'autrefois; il portait sur son front la majesté d'un président d'aréopage, et il promenait dans les rues comme dans les échoppes ses yeux d'inquisiteur, qui faisaient trembler les coupables et même les innocens. Il soupçonnait celui-ci, il dénonçait celui-là. A l'entendre, on aurait pu s'imaginer qu'Athènes était un foyer de pestilence, qu'à l'exception de Glaucon et de ses amis, elle ne renfermait que de malhonnêtes gens et des âmes vénales, en quête d'acheteurs.

Un jour qu'il était descendu au Pirée pour les besoins de son en-

quête, il se trouva face à face avec Socrate, qui sortait de chez le vieux Céphale, père d'Euthydème et de Lysias, et Socrate lui dit : « Glaucon, défie-toi de l'intempérance de ton zèle. Si on t'en croyait, Athènes serait une caverne, et cette cité me paraît plus honnête que beaucoup d'autres. La nature humaine est encline au mal, et sous tous les régimes, dans tous les temps, dans tous les lieux, il y a eu des corrupteurs et des corrompus ; tu en trouverais facilement à Sparte et à la cour des rois de Macédoine. Au surplus, le patriotisme devrait t'empêcher de laver ainsi notre linge sale en public, sur l'agora, au grand soleil. Nous avons des voisins. Ne vois-tu pas que toute la Grèce est aux fenêtres? Nos amis secouent tristement la tête, nos ennemis triomphent, et les cafards prennent les dieux à témoin de nos iniquités, en ayant bien soin de cacher leurs mains qui sont moins propres que les nôtres. » Glaucon le regarda de haut en bas, fronça le sourcil et répondit : « Je dois interroger tantôt deux généraux, un patron de navire, un coiffeur, trois portiers et quatre marchandes de sardines. Je t'écouterai quand j'aurai plus de loisir. » A quelques jours de là, il dînait chez Agathon avec Aristophane. Quand les tables furent enlevées et qu'on eut terminé les libations aux dieux libérateurs, le grand poète, se tournant vers le tribun, lui récita des vers qu'il venait de composer et qui signifiaient à peu près : « Intrépide et emphatique braillard, tu remplis tout de ton audace, l'Attique, l'assemblée du peuple, les finances, les décrets, les tribunaux. Comme un torrent bourbeux, tu as bouleversé notre ville ; tes criailleries, tes vociférations intéressées assourdissent Athènes. Tu as quelque chose à gagner dans cette affaire, et tu ressembles au pêcheur qui, posté sur une roche escarpée, guette les thons. »

Les politiciens ont leurs années grasses et leurs années maigres ; quand ils abusent de leurs prospérités, leur déchéance est proche. Telle nation leur témoigne longtemps une excessive indulgence, et les traite en enfans gâtés, à qui on passe toutes leurs fantaisies. Le jour arrive où elle s'aperçoit que, faute d'un gouvernement ferme et stable, ses affaires languissent ou s'embrouillent, qu'elle décline dans l'estime du monde, que ses amis s'éloignent d'elle et que ses ennemis cessent de la redouter. Alors elle prend en haine, en dégoût, les brouillons qui la discréditent, et elle acclame le dictateur qui l'en délivre. Le remède est souvent pire que le mal ; mais, comme le remarque fort sensément M. de Holtzendorf : « Les peuples ont rarement plus d'une idée à la fois, et à chaque époque on a regardé comme le bonheur suprême le contraire des abus dont on souffrait le plus dans le moment présent. »

G. Valbert.

REVUE LITTÉRAIRE

THÉOPHILE GAUTIER.

Histoire des œuvres de Théophile Gautier, par le vicomte de Spœlberch de Lovenjoul, 2 vol. in-8°. Paris, 1887; Charpentier.

Il y a deux opinions sur Théophile Gautier. La première, qui était la sienne, selon toute apparence, est celle de sa famille et de ses amis, de ses disciples et de ses biographes. C'est aussi celle des *artistes*, ainsi qu'ils s'appellent volontiers eux-mêmes, race pour laquelle, vous et moi, si nous existons, nous ne sommes guère que la matière de leurs observations, l'objet de leurs dédains, et l'occasion de leurs triomphes. Et, généralement, c'est l'opinion de tous ceux qui professent qu'en littérature le fond n'importe guère, mais seulement et uniquement la forme; le style et non pas la pensée; la manière enfin dont on dit les choses, et non point les choses que l'on dit. Pour M. Émile Bergerat, l'un de ses disciples et même de ses gendres, la gloire de Gautier est donc, « *de toutes les contemporaines*, celle qui est appelée à grandir le plus dans l'avenir. » De même, pour M. Charles de Lovenjoul, — le curieux, patient et heureux chercheur à qui nous devions déjà l'*Histoire des œuvres de Balzac*, et qui vient de passer trente-quatre ans à réunir les matériaux épars d'une *Histoire des œuvres de Théophile Gautier*, en deux volumes in-octavo, — Gautier,

s'il n'est pas le plus grand écrivain de son siècle, est du moins « *le plus parfait styliste français de son temps*, et peut-être de tous les temps ; » c'est-à-dire l'homme qui a le mieux connu, depuis qu'il y en a une, les ressources, les richesses, les secrets de la langue française. Et il le serait enfin pour M. Edmond de Goncourt, — ainsi qu'on le voit dans son *Journal*, récemment publié, — si lui-même, l'auteur de *la Faustin* et des *Frères Zemganno*, sans l'oser dire en propres termes, ne se croyait autant ou plus de droits à ce titre.

D'autres, cependant, pensent tout autrement. Styliste, si l'on veut, et le « plus parfait de tous les temps, » pour peu que l'on y tienne, ils le veulent encore, des temps qui furent et des temps qui seront; car l'éloge est mince à leurs yeux. Il leur paraît seulement qu'en vérité, sous prétexte de style, Gautier a trop manqué d'idées ; et, sous ces formes, admirables d'ailleurs, cherchant le fond et ne le trouvant pas, ils ne reconnaissent dans ce « fier génie » qu'une espèce de peintre ou d'aquafortiste, — n'ont-ils pas dit d'émailleur ? — égaré dans la littérature. Bien loin de croire que la gloire de Gautier doive aller toujours grandissant, son œuvre même est pour eux destinée à périr promptement tout entière. Car, disent-ils, « il ne part de rien, et c'est aussi là qu'il arrive ; et, chemin faisant, il n'y a pour nous ni instruction, ni émotion, ni intérêt, même de curiosité ; rien que de la fantaisie vagabonde, des descriptions, et du style riche qui se promène capricieusement autour de rien. » Et c'est assez pour des artistes, mais c'est trop peu pour les bourgeois, qui composent la postérité. Telle est entre autres l'opinion qu'exprimait il n'y a pas longtemps M. Émile Faguet, dans un chapitre de ses pénétrantes et remarquables *Études littéraires sur le XIXe siècle* (1). Et M. Scherer, plus sévère encore, ou moins sensible peut-être aux séductions du style riche, des arabesques et des astragales, n'avait pas craint, avant M. Faguet, d'appeler quelque part Théophile Gautier « l'écrivain le plus étranger qui fut jamais à toute conception élevée de l'art, aussi bien qu'à tout emploi viril de la plume. » Il fit beau voir, à cette occasion, dans *le Figaro*, la grande colère de M. Bergerat, sous le nom de Caliban, qu'il portait alors, — et qu'il n'a pas fait servir sans doute à de plus pieux, mais tout de même, quelquefois, à de meilleurs usages.

Pour nous, s'il faut choisir, l'une et l'autre opinion nous semble également excessive, et la seconde est peut-être moins juste, mais la première, en revanche, est plus fausse. En effet, quand on a écrit, comme Gautier, selon le calcul approximatif de M. Bergerat, deux cent cinquante ou trois cents volumes, dont pas un d'ailleurs n'a fait époque ou date, ni marqué dans l'histoire littéraire d'un temps la fin ou le commencement de

(1) Voyez la *Revue* du 1er décembre 1886.

quelque chose, on n'est pas un grand écrivain, ni même une « gloire » de ce temps. Or, vers ou prose, il faut bien l'avouer, on pourrait, dans une histoire de la littérature contemporaine, oublier ou négliger, sans qu'il y parût seulement, l'œuvre presque entière de Théophile Gautier. Si Lamartine n'avait pas écrit *les Méditations*, ou Hugo *les Orientales*, je vois ou je crois voir assez clairement ce qu'il nous manquerait, et, si je puis ainsi parler, je vois le trou que cela ferait; mais *Albertus*, mais *la Comédie de la mort*, mais *España*, mais *Émaux et Camées*, si nous ne les avions pas, que dira-t-on bien qu'il nous manquerait? Quelques pièces, peut-être, ornemens et joyaux de nos *Anthologies*, admirables, sans doute, quoique non pas incomparables, comme on s'est plu trop souvent à le dire, mais rien de vraiment important ou même de très original, — si l'on veut bien considérer les imitations que l'on a faites, et qu'il leur est arrivé quelquefois de passer leurs modèles. Quant à *Fortunio*, *Mademoiselle de Maupin*, *le Capitaine Fracasse*, quelques qualités de style que l'on y vante, et en consentant qu'elles y soient, *les Trois Mousquetaires* du vieux Dumas, les romans d'Eugène Suë ou de Frédéric Soulié, *les Mystères de Paris* ou *les Mémoires du Diable*, ne tiennent pas seulement plus de place dans les bibliothèques, ils en occupent une plus importante aussi dans l'histoire du roman contemporain. A moins que ce ne soit donc dans le feuilleton dramatique ou dans le compte-rendu des *Salons* de peinture, Gautier n'a rien laissé qui paraisse assuré de survivre. Et c'est pourquoi, dans le siècle où nous sommes, de bien moindres stylistes, mais qui ont écrit parce qu'ils avaient quelque chose à dire, ce qui est après tout l'une des fins de l'art d'écrire, ou qui l'ont dit sans presque y songer, sont de bien autres écrivains que lui.

Mais, en le remettant à sa vraie place, fort au-dessous de Lamartine, d'Hugo, de ce Musset dont il rêvait, nous dit-on, de refaire les poèmes avec des « rimes plus soignées, » fort au-dessous de Vigny même, — quels que soient, j'en conviens, chez le noble auteur de *Moïse* et d'*Elva* les défaillances ou les manques de l'exécution, — je voudrais que l'on eût rendu plus de justice, d'abord, et une justice plus exacte, à de très réelles et assez rares qualités de poète, et non pas seulement de styliste, qui furent bien celles de Théophile Gautier. Telle est d'abord, sinon peut-être cette incuriosité du présent et ce détachement de la chose publique, où je veux bien qu'il se mêlât un peu d'affectation et d'ostentation, et un vif désir d'irriter le « bourgeois, » mais au moins, selon son expression, telle est cette « nostalgie, » très sincère, d'un autre ciel et d'un autre temps, d'une autre vie, moins uniforme et moins civilisée, moins rectiligne et plus libre, plus pittoresque et plus magnifique. Les louangeurs du passé ne sont pas tous autant de poètes; il y en aurait trop; mais il n'y a pas non plus de vrai poète, sans cette

« nostalgie » de ce qui fut et qui n'est plus. Tel est encore ce don de voir, de montrer et de peindre, cette imagination « plastique, » ainsi qu'on l'a très bien nommée, qui est d'un peintre, si l'on veut, ou d'un sculpteur, non moins nécessaire, cependant, ou même essentielle au poète que ne l'est à l'orateur une imagination « musicale, » en quelque sorte, et le don de satisfaire, de séduire, d'enchanter l'oreille. Une poésie vague, avec du sentiment et même du mouvement, mais sans contours ni couleurs, n'est en vérité qu'une espèce de métaphysique, un peu plus prétentieuse que l'autre. Et telle est enfin cette faculté ou fécondité d'invention verbale, ce sens de l'épithète ou de l'adjectif, divers et nuancé, qu'il aimait lui-même à vanter en lui, et qu'en effet de plus grands que lui n'ont pas eu comme lui. Tout est bleu dans Lamartine, et tout est « fauve » dans Hugo. D'ailleurs, les qualités qui manquent à Gautier sont assez nombreuses, et d'assez de prix, — mouvement et sentiment, éloquence et passion, harmonie et pensée, je n'en rappelle ici que quelques-unes, — pour que l'on ne lui marchande point celles qu'il eut d'un vrai poète, je le répète, et non pas seulement d'un artiste. C'est un poète fort incomplet, qui, connaissant lui-même les bornes de son propre talent, a eu la sagesse de ne les point passer, en même temps que l'habileté de faire croire aux siens qu'elles étaient les bornes de l'art, mais c'est un poète, et il faudra lui en garder le nom.

Quoi que l'on pense, au surplus, de son œuvre elle-même, et quand elle serait destinée, comme on le croit, à périr prochainement tout entière, je voudrais encore et surtout que l'on eût reconnu, sur toute une direction, si je puis ainsi dire, de la littérature contemporaine, l'influence considérable des exemples, des conseils et des paradoxes de Gautier. « Je m'entourerai de jeunes gens, disait-il un jour à M. Émile Bergerat, et je les initierai aux secrets de la forme et aux mystères de l'art; » et, en effet, c'était là sa vraie vocation. Mais ce rôle de maître ou d'initiateur dont il rêvait en souriant de faire l'occupation de sa vieillesse, il oubliait qu'il l'avait tenu, sans presque s'en douter lui-même, dans les premières années du second empire; — et nous le voyons aujourd'hui. Favorisé par les circonstances; Lamartine étant presque oublié tout vivant, Hugo retiré là-bas dans son île, Vigny toujours enfermé dans sa « tour d'ivoire, » Musset déjà plus d'à demi mort, et Sainte-Beuve, enfin, « rangé » dans la critique; l'auteur de *Mademoiselle de Maupin* s'est ainsi trouvé, pour toute une génération de jeunes gens, l'unique représentant du romantisme, et je dirais volontiers, si je ne craignais, en le disant, de soulever ses os dans sa tombe, qu'il en est devenu le Malherbe ou le Boileau. Parmi les poètes qui se sont fait connaître depuis 1848, combien en pourrait-on citer, et lesquels, qui n'aient plus ou moins subi l'influence de Théophile Gautier, ou encore,

et plus exactement, par l'intermédiaire de Théophile Gautier, l'influence de Victor Hugo? Mais, sans vouloir ici préciser une comparaison qui, comme toutes les comparaisons de ce genre, n'a de valeur ou d'intérêt qu'autant qu'elle demeure un peu vague, ce que Malherbe a fait *contre* Ronsard, et avec colère, Gautier, lui, l'a fait *pour* Hugo, avec respect et avec amour. En l'imitant, il l'a expurgé; il le châtiait en le couronnant de fleurs; il obligeait le torrent romantique à rentrer dans ses rives; il en réparait les ravages; et en en régularisant les conquêtes, il en assurait la durée.

On dit à ce propos, et nous-même nous l'avons rappelé tout à l'heure, sans y souscrire, mais sans y contredire, que Gautier a manqué d'idées : ce n'est toutefois qu'une manière de parler, et sur laquelle il est bon de s'entendre. Non, Gautier n'a point d'idées, cela est vrai, sur les rapports de l'exécutif avec le judiciaire; il n'en a pas non plus sur la question du libre arbitre ou sur le mystère de la grâce; il en a moins encore, — et quoi que son gendre ait pu dire de l'*omniscience* de son beau-père, — sur la variabilité des espèces et sur la conservation de la force. Mais un poète a-t-il besoin d'en avoir? Et, quand il en a, j'entends sur de pareilles matières, ne lui sont-elles pas plutôt un embarras qu'un secours? C'est une question que l'on peut poser. On aimerait d'ailleurs que Gautier, pour sa gloire ou son honneur même, eût quelquefois été plus riche de son fonds; et, beaucoup de choses qu'il ne comprenait guère, il avait le droit de ne pas les comprendre, mais on aimerait qu'il eût évité d'en parler comme il fait, par exemple, dans le *Journal* de M. de Goncourt. S'il suffit cependant qu'un poète ait ses idées sur son art, nul n'en a eu de plus précises, de plus personnelles, et souvent aussi de plus intolérantes que Théophile Gautier. On en trouvera l'expression, étrangement grossie par la liberté d'une conversation entre hommes, dans ce même *Journal* de M. de Goncourt; on la retrouvera, déjà plus décente et plus raisonnable, dans le livre de M. Émile Bergerat; et Gautier lui-même, enfin, nous l'a donnée dans les deux morceaux qui contiennent toute sa poétique : la *Notice sur Charles Baudelaire*, écrite en 1868, pour servir d'introduction à l'édition « définitive » des *Fleurs du mal*, et le rapport, daté de la même année, sur *les Progrès de la poésie française depuis* 1830. Sous l'abondance, la richesse, l'étrangeté même des métaphores dont il aime à se servir, et qui font sa manière de penser, qu'il faut connaître pour l'entendre et savoir ce qu'il veut dire, les idées de Gautier ne sont pas seulement plus nettes qu'on ne l'a bien voulu dire, elles sont plus profondes. Et, — j'irai jusque-là, — quoique poète aussi lui, je ne sais vraiment si Sainte-Beuve, écrivant ce « rapport, » y eût mis plus de choses. Mais il n'a certainement ni jamais ni nulle part mieux parlé

de certains « secrets »ou « mystères » de l'art que Gautier ne l'a fait dans sa *Notice sur Charles Baudelaire.*

Ce que cette poétique a de plus curieux et même d'assez inattendu, étant celle de l'homme dont le « gilet rouge » ou le « pourpoint rose » de la première d'*Hernani* a fait, dans l'histoire littéraire du temps, le type du romantique chevelu, c'est de procéder point par point de la poétique d'Hugo, et cependant, point par point aussi, d'en être le contrepied. Par exemple, ce que le romantisme avait proclamé, si l'on peut ainsi dire, de toute la force de la voix du maître, c'était le principe de l'individualisme dans l'art, ou le droit pour le poète, et pour chacun de nous, de se mettre lui-même en scène, et de remplir les oreilles des hommes du bruit harmonieux de ses lamentations. Confessez-vous les uns aux autres, et confessez surtout les autres avec vous. Après les *Méditations*, les *Feuilles d'automne*, et après les *Feuilles d'automne*, les *Nuits*, c'est-à-dire les chefs-d'œuvre, peut-être, du lyrisme moderne. Mais, après eux, ou après elles, que de *Nuits*, que de *Feuilles*, que de *Méditations* qui n'avaient servi qu'à montrer combien peu d'hommes ou même de poètes ont ainsi le droit de nous occuper d'eux-mêmes! C'est pourquoi, tout ce que la langue, le rythme et la rime avaient réalisé de conquêtes sur la timidité classique ou pseudo-classique, en osant traiter pour la première fois ces sujets si longtemps interdits au poète, Gautier n'avait garde de ne pas l'accepter; il s'en empare et se l'approprie. Mais c'est pour poser aussitôt le principe contradictoire, et pour faire de l'*impersonnalité* de l'œuvre d'art la mesure même de sa perfection. On ne doit mettre de soi dans son œuvre que son talent ou son génie, si les dieux vous en ont donné, mais non pas son histoire, celle de ses amours ou des amours de ses amis. « Le poète doit voir les choses humaines comme les verrait un dieu du haut de son Olympe, les réfléchir dans ses vagues prunelles et leur donner, avec un détachement parfait, la vie supérieure de la forme. » Et, à la vérité, quoique ce soient ses propres paroles, ce n'était pas en son nom qu'il exprimait cette doctrine, ce n'était que comme étant celle de l'auteur des *Poèmes antiques* et des *Poèmes barbares*, M. Leconte de Lisle. Trop romantique encore pour s'élever jusqu'à cette hauteur d'impassibilité, Gautier se contentait de ne pas se mêler lui-même, sa famille et ses amis, à sa prose ou dans ses vers. Mais c'est bien là qu'il tendait; et, pour en donner une preuve en passant, c'est à cette faculté de se distinguer de son œuvre, de se dédoubler, de revivre par l'imagination les siècles disparus et les civilisations éteintes, qu'il a dû quelques-unes de ses meilleures inspirations : *Une Nuit de Cléopâtre*, *Arria Marcella*, *le Roman de la momie.*

Un autre principe encore du romantisme, c'était celui de la liberté dans l'art, et, par ces mots magiques, en 1850, on était édifié, de-

puis près de vingt ans, sur ce qu'il fallait entendre. Plus d'entraves, plus de règles, plus de critiques surtout, mais à chacun le droit d'écrire mal, si c'était sa manière; et nul, dit-on, sur ce chapitre, n'était plus amusant à entendre que Gautier lui-même. Il a d'ailleurs écrit tout un livre, et l'un de ses meilleurs, sur les *Grotesques* du temps de Louis XIII, Théophile, Saint-Amant, Scarron, pour les venger à la fois des règles et des dédains de Boileau. Ce n'en est pourtant pas moins lui, nouveau tyran des mots et des syllabes, — et je ne le dis pas pour l'en reprendre, mais au contraire pour l'en louer, — c'est lui, l'auteur d'*Émaux et Camées*, qui a réintégré dans l'art, avec le respect et le souci de la forme, des règles nouvelles, si l'on veut, mais guère moins étroites que les anciennes. « Tout s'apprend en ce monde, répétait-il volontiers, et l'art comme le reste. En résumé, qu'est-ce que l'art? Une science aussi, la science du charme et de la beauté. » Cette science du charme et de la beauté, nos pères, moins prétentieux, l'appelaient tout simplement le style, mais c'était bien la même science, au moins dans son principe, sinon dans ses moyens et dans ses procédés. Et je m'étonne, sans doute, que Gautier, dont après tout ce n'était point l'affaire, n'ait point vu qu'en donnant ces leçons de son art, il en revenait tout bonnement à ce Boileau qu'en toute autre occasion il maltraitait si fort. Mais je m'étonne encore bien plus que de très honnêtes gens, qui jurent volontiers par Boileau, se soient moqués si souvent, et d'ailleurs agréablement, des Parnassiens, de Gautier, de leur préoccupation de la rime rare ou riche, et généralement de l'importance qu'ils attachent à une question de langue, de grammaire et de métrique. C'est comme ceux qui reprochent au Jésus-Christ de M. Zola ce qu'ils ne pardonnent pas seulement, mais encore ce qu'ils admirent chez le Panurge de Rabelais.

Mais, on ne saurait trop le redire, les vers ne sont pas de la prose, et la prose n'est pas des vers. Secondaire peut-être en prose, — et encore ceci vaudrait-il bien la peine d'être longuement discuté, — la question de forme est capitale en vers. Elle l'est surtout dans une langue telle que la nôtre, peu sonore d'elle-même, où peu de mots font naturellement image, où le vocabulaire habituel du poète ne diffère qu'à peine de celui du philosophe ou de l'historien. C'est là, pour écrire en vers, qu'il faut avoir appris et compris « le pouvoir d'un mot mis en sa place; » là, qu'il faut savoir trouver, dans la difficulté même de la rime, une source, comme disait autrefois Malherbe, de « nouvelles pensées; » là surtout, qu'il ne faut jamais prendre une licence, ou seulement une liberté que ne souffrirait pas la prose; là, enfin, qu'il faut se rappeler qu'une « belle pensée » ou un « cri du cœur, » ne se séparent pas des mots qui les traduisent. « Vouloir séparer le vers de

la poésie, dit à ce propos Théophile Gautier, c'est une folie moderne qui ne tend à rien moins que l'anéantissement de l'art lui-même. » Il a raison; mais il s'ensuit qu'en poésie comme en peinture, si le « métier » se distingue de « l'art, » il ne s'en distingue guère. Mais bien moins encore se distinguent-ils l'un de l'autre, et tous les deux de la poésie même, depuis que l'invention d'une prose prétendue poétique n'a laissé subsister de différence entre le prosateur et le poète que celle de la facture. Et dans un temps où tout ce qui se dit en vers pourrait aussi bien se dire en prose, il fallait donner à la forme plus d'importance encore qu'elle n'en avait jamais eue... ou supprimer les vers.

Bien loin donc de reprocher à Gautier cette superstition de la forme, il convient au contraire de lui en savoir autant de gré que l'on en saurait peu à un savant ou à un érudit, à un philologue ou à un métaphysicien. Trop forts de leur génie, Lamartine et Musset, par exemple, avaient écrit et surtout rimé trop négligemment; Hugo lui-même, quoique plus *artiste* ou plus habile artisan de mots, prodigieux inventeur de rythmes et merveilleux assembleur de rimes, trop souvent emporté par son mouvement même, s'était donné trop de libertés. Ils pouvaient être, ils étaient même déjà devenus d'un dangereux exemple. D'ailleurs, parmi leurs inventions, si la plupart étaient singulièrement heureuses, il y en avait de moins bonnes, et si l'on ne voulait pas qu'on les imitât précisément par leurs mauvais côtés, le temps, — après *les Burgraves* et après *la Chute d'un ange*, — était sans doute venu d'y pourvoir. Ce fut l'œuvre propre de Théophile Gautier, le rôle qu'il joua, comme nous disions, sans presque le savoir lui-même. Et si quelques rares écrivains, depuis tantôt un demi-siècle, non-seulement en vers, mais en prose, sont devenus plus scrupuleux que personne peut-être ne l'avait été de 1830 à 1850, ils le doivent en partie à Théophile Gautier. L'invention manque, aujourd'hui, mais non pas l'habileté ou l'adresse, ni même, parmi les jeunes gens, une aptitude générale à revêtir d'une forme « impeccable » les idées qu'ils n'ont point, mais qu'ils auront peut-être un jour. Ils savent qu'il y a un art d'écrire, et ils l'apprennent à tout événement; et quand, par hasard, ils ont un commencement d'idée, si l'on peut leur faire une critique, c'est d'être, en l'exprimant, presque trop esclaves des règles les plus extérieures de cet art.

Enfin, au droit que le romantisme réclamait encore pour le poète, en imitant la nature même, de la refaire à son image, c'est bien encore Gautier qui a opposé le premier le principe ou l'obligation contradictoire : celle de la soumission absolue du poète, comme du peintre, à l'objet qu'il imite. Le commencement et la fin de l'art, pour Gautier, c'est l'imitation; et la première loi de l'imitation, pour l'auteur du

Voyage en Espagne, c'est l'exactitude. Son cerveau, comme il aimait à le dire lui-même, faisait métier de « chambre noire, » et son art n'intervenait dans sa sensation que pour en fixer plus profondément l'image. Le romantisme choisissait, et, après l'avoir choisi, transformait, de parti-pris et de propos délibéré, l'objet de son imitation ; Gautier choisit encore le sien, mais quand il l'a choisi, son unique souci n'est plus que de le reproduire. Par là, c'est encore lui que nous retrouvons aux origines du naturalisme contemporain. Romantique dans le choix du sujet, ne prenant d'ailleurs qu'un intérêt médiocre au spectacle de la vie de son temps, ses procédés ou ses moyens sont cependant déjà ceux du naturalisme. Sans doute, il se retient sur la pente ; et cette faculté qu'il a de tout décrire, l'artiste et le poète qui sont en lui l'empêcheraient encore de l'appliquer à tous les objets indistinctement, si d'ailleurs la laideur et la vulgarité n'offensaient son dilettantisme, n'échappaient d'elles-mêmes à son attention, n'étaient pour lui comme inexistantes. Il n'aimait vraiment à travailler que dans une matière aussi précieuse et aussi rare que son art ; et plutôt que d'écrire *Madame Bovary*, par exemple, ou l'*Éducation sentimentale*, il fût allé jusqu'aux Indes chercher ses sujets de tableaux. Mais si les procédés de l'*Éducation sentimentale* ou de *Madame Bovary* sont bien ceux de *Salammbô*, ceux de *Salammbô* sont ceux aussi du *Roman de la momie*. Et je dis qu'en les introduisant dans l'art, Gautier d'abord, et les naturalistes à sa suite, y ont introduit des scrupules tout nouveaux d'exactitude et de précision. Et je veux bien d'ailleurs qu'ils soient quelque peu pédantesques, et qu'un peu moins de style, un peu plus d'émotion, fissent beaucoup mieux notre affaire ; mais ce sont de louables scrupules ; et on n'y pourrait désormais renoncer qu'au grand dommage de la sincérité, de la vérité, de la probité de l'art.

Si nous voulions maintenant poursuivre, il serait aisé de retrouver bien d'autres traces encore de cette influence de Gautier jusque sur nos contemporains. Lorsque, par exemple, de nos jours mêmes, nos petits poètes et nos jeunes romanciers affectent de considérer le théâtre comme un « art inférieur, » ce n'est sans doute pas de l'auteur du *Chandelier* ni de celui de *Ruy Blas* qu'ils ont hérité cette belle maxime ; c'est de Flaubert, dont le rêve eût été pourtant de se voir applaudir sur la scène, et, par Flaubert, c'est de Gautier, qui n'était lui-même qu'à moitié convaincu de sa propre opinion, mais qui se revanchait ainsi de l'ennui de son feuilleton dramatique. De même, quand ils se désintéressent de la vie de leur temps, — ce qui est une manière de ne s'intéresser qu'à eux, — c'est de Gautier qu'ils tiennent encore cette leçon, car ce n'est pas de Lamartine ou de Victor Hugo, lesquels d'ailleurs eussent aussi bien fait, pour leur repos et pour leur gloire, de se mê-

ler moins à la politique. Ce n'est pas non plus de Balzac ou de George Sand, ni de Sainte-Beuve ou de Michelet. Et quand ils professent enfin superbement la doctrine de l'art pour l'art, ou de « l'autonomie de l'art, » ainsi que disait Gautier, quel est donc l'homme, dans ce siècle agité que nous vivons, qui en aura été le vrai représentant? Flaubert, si l'on veut, mais avant Flaubert, encore Gautier, dont ce ne sera pas le titre le moins sûr à l'attention de la postérité.

Il est dans la nature, il est de belles choses :
Des rossignols oisifs, de paresseuses roses;
Des poètes rêveurs, et des musiciens
Qui s'inquiètent peu d'être bons citoyens,
Qui vivent au hasard, et n'ont d'autre maxime,
Sinon que tout est bien, pourvu qu'on ait la rime.
. . . . . .
Il est de ces esprits qu'une façon de phrase,
Un certain choix de mots tient un jour en extase.
. . . . . .
D'autres seront épris de la beauté du monde,
Et du rayonnement de la lumière blonde.
Ils resteront des mois assis devant des fleurs,
Tâchant de s'imprégner de leurs vives couleurs.

Si ces vers ne sont peut-être pas des meilleurs qu'il ait faits, si le prosaïme en est même surprenant, du moins le sens en est-il clair, et peuvent-ils passer pour significatifs. C'est Gautier qui a incarné de notre temps la doctrine de l'art pour l'art; et, d'avoir incarné une doctrine, dans l'histoire de l'art, c'est toujours quelque chose. On pourrait ajouter qu'il importe peu qu'elle soit fausse, ou même qu'il n'y a rien de plus avantageux pour une doctrine d'art. En art, comme en science, et autre part encore, la vérité, une fois trouvée, devient vite anonyme, et c'est l'erreur, assez souvent, qui perpétue dans la mémoire des hommes, le renom de ses inventeurs.

Là-dessus, il serait un peu long de traiter la question de l'art pour l'art, et, d'ailleurs, pour y revenir aujourd'hui, nous y touchions trop récemment encore (1). Bornons-nous donc à dire qu'elle est moins difficile et surtout moins embrouillée qu'on ne le veut bien dire, et qu'il suffirait presque à la trancher d'une distinction, la plus simple du monde. Elle ne se pose point en sculpture, en peinture, en musique; on n'a jamais débattu s'il était possible ou permis de démontrer une thèse en couleurs; on n'a jamais douté qu'il fût dangereux de vouloir traiter en musique un problème social; en un mot, on n'a jamais nié sérieusement que l'art de peindre ou celui de faire des bruits harmonieux

(1) Voyez la *Revue* du 1er novembre 1887.

fussent à eux-mêmes leur raison d'être et leur unique but. On demande maintenant si l'art d'écrire a ou n'a pas d'autre but que lui-même? La réponse est fort simple. Oui, pour les poètes, l'art peut être son propre but à lui-même, et si

> Les quatrains de Pibrac et les doctes tablettes
> Du conseiller Matthieu

sont en vers, tablettes et quatrains, ils ont tort. Qu'on les remette en prose ! Mais pour tous les autres écrivains, et dans tous les autres genres, non pas même pour les romanciers ou les auteurs dramatiques, et à moins qu'ils ne se veuillent eux-mêmes condamner d'infériorité, l'art ne peut être à lui-même son but. Ici, comme dans cette question de forme, dont nous avons dit quelques mots plus haut, on a eu le tort de vouloir appliquer les mêmes principes à la prose et aux vers, et l'erreur est presque de même nature que si l'on voulait constamment appliquer les mêmes principes de critique à la peinture et à la musique. Les vers sont faits pour le « divertissement; » prenez le mot dans son sens le plus noble et le plus élevé; la prose est pour « l'action; » et je prends le mot, comme on l'entend bien, dans son sens le plus étendu. Un discours est un acte, une histoire est un acte, un jugement est un acte, *la Nouvelle Héloïse* est un acte, *le Mariage de Figaro* est un acte.

En sa qualité de poète, je ne saurais donc m'étonner de trouver en Gautier un représentant de l'art pour l'art. C'est à peine même si je regretterai qu'il ne se soit pas fait de son art une conception plus élevée, c'est-à-dire, qu'étant capable d'écrire *Émaux et Camées*, il n'ait pas essayé d'écrire *Jocelyn* ou *la Légende des siècles*. Au contraire, et, si nous sommes juste, il faut l'admirer de n'avoir rien tenté au-delà de ses forces. Car, enfin, admirons-nous Voltaire pour avoir écrit *la Henriade*, ou Diderot pour être l'auteur du *Père de famille;* et n'eussent-ils pas été mieux avisés ou plus prudens, se connaissant mieux l'un et l'autre, de ne point forcer leur talent? N'ayant point le souffle lyrique, et s'en étant de bonne heure aperçu, mais doué d'un talent descriptif singulier, Gautier s'est contenté de décrire. Encore bien moins puis-je m'indigner qu'au risque de s'entendre accuser de paresse ou de coupable indifférence, n'étant qu'un artiste, il ait voulu vivre uniquement pour son art. Car, ce ne serait point une bonne chose que ce désintéressement, s'il gagnait tout le monde, et il ne faut pas le prêcher; mais ce n'est pas non plus une mauvaise chose qu'il y ait des écrivains, ou des poètes au moins, qui ne se soucient que de leur poésie, ou, comme ils disent maintenant, que de leur « écriture; » et leur exemple a son prix, aussi lui. On peut d'ailleurs être bien assuré qu'il ne

sera pas contagieux; et, pour quelques hommes de lettres qui se feront des lettres un but, il n'en manquera jamais qui ne s'en feront qu'un moyen. Les lettres n'auront été qu'un but pour Gautier, et je ne puis le lui reprocher, et, si l'on me pousse trop, je suis homme à l'en féliciter.

Il a, d'ailleurs, — et j'en reviens à son vrai titre d'honneur, — exercé une influence considérable, et pour cette raison, comme nous avons essayé de le montrer, son nom vivra et son souvenir. Il ne grandira point, quoi qu'en puissent penser M. Émile Bergerat et M. Charles de Lovenjoul, mais je ne crois pas qu'il tombe non plus dans l'oubli profond que lui prédisait M. Émile Faguet. Non-seulement dans l'histoire de la poésie française contemporaine, mais encore dans ce que l'on pourrait appeler l'histoire des idées littéraires du siècle, il nous semble en effet que sa place est dès à présent marquée. Laissons de côté la question de l'art pour l'art, et supposons qu'*Émaux et Camées* ou le *Roman de la momie* ne soient plus lus un jour que des curieux de lettres; mais comment le *naturalisme* est-il sorti du *romantisme?* — car il en est sorti, et ce père a beau maudire ce fils, ce fils a beau manquer de respect à ce père, ils n'en sont pas moins le père et le fils, le fils et le père. — C'est ce que l'on ne peut comprendre qu'en étudiant l'influence de Théophile Gautier. Là est sa véritable originalité, et là sa sûreté contre les changemens de la mode et du goût. Si les lecteurs l'oublient ou le négligent, les historiens de la littérature le leur rappelleront. Et quand ils ne pourront, comme nous-même, qu'indiquer d'un seul trait la transition, et l'étudier que dans un seul personnage, ils préféreront Théophile Gautier à Sainte-Beuve et à Mérimée, qui ont joué un peu le même rôle, romantiques, devenus, eux aussi, naturalistes sur leurs vieux jours.

F. Brunetière.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 novembre.

Ils vont vite, ces étranges événemens qui ont surpris la France, plus vite en vérité que les morts de la ballade allemande! Ils ne marchent pas, ils se précipitent et nous entraînent avec eux à travers de singulières obscurités. En peu de temps, en peu de jours, peut-on dire, d'heure en heure, tout s'est aggravé, tout a pris des proportions inattendues.

Une mauvaise affaire de police correctionnelle est devenue la plus inextricable affaire d'état; un procès subalterne est devenu une crise universelle. Elle a commencé, en effet, cette crise aujourd'hui redoutable, par la découverte de quelques trafiquans véreux surpris dans un commerce louche de faveurs officielles. Une fois déchaînée, elle n'a plus connu ni frein ni limite, elle s'est étendue à tout, menaçant de tout submerger. Elle a eu ce funeste succès de passionner les esprits, d'allumer toutes les suspicions, de mettre en déroute les pouvoirs publics, le gouvernement, le parlement, l'administration, la magistrature elle-même. Ce n'étaient, au premier instant, à part les comparses, que deux ou trois généraux pris, les malheureux, en flagrant délit de complicité avec les trafiquans de faveurs, avec la plus vulgaire des aventurières. Bientôt tout a changé de face par l'intervention de la chambre, qui a tout brouillé avec son enquête, par l'impuissance du ministère,

qui a laissé tout s'envenimer, par la guerre civile de la police et de la magistrature, par l'apparition d'un nouveau personnage, qui a éclipsé tous les autres. Ce personnage, c'est le propre gendre de M. le président de la république, M. Wilson, de toutes parts mis en cause pour ses opérations et ses trafics, pour avoir abusé de son influence et de sa position de famille. Ces accusations, d'abord assez vagues, n'ont pas tardé à se préciser, par un hasard qui a fait découvrir en pleine audience une supercherie destinée à abuser la justice, une substitution de pièces accomplie au profit de M. Wilson, sans doute avec la connivence de la police, — et on n'a plus pu reculer devant une demande en autorisation de poursuites. Malheureusement, derrière M. Wilson, il y avait M. le président de la république, atteint maintenant dans sa considération, accusé d'avoir laissé s'établir à ses côtés, au palais même de l'Élysée, une agence suspecte, un ministère inavoué de trafics scandaleux, sous la direction d'un membre de sa famille. C'était une étrange complication. Sur ces entrefaites, le ministère, plus que jamais embarrassé de sa position fausse, menacé d'une interpellation dangereuse au Palais-Bourbon, est allé un peu légèrement, peut-être volontairement, au-devant d'un échec qui ne lui a pas manqué. Il a demandé, sous prétexte de laisser s'accomplir jusqu'au bout la conversion de la rente, un ajournement de discussion qui lui a été refusé, et il a sur-le-champ donné sa démission; mais alors s'est révélée une situation toute nouvelle. Ce n'était plus seulement une crise ministérielle, c'était une crise présidentielle qui venait de s'ouvrir; c'était pour M. Jules Grévy la nécessité d'une abdication devant l'animadversion croissante des partis, des républicains du parlement, qui, après l'avoir exalté il y a un an à peine en lui décernant un second septennat, le condamnent aujourd'hui à une humiliante retraite.

Le fait est que, dès ce moment, M. Grévy n'a plus trouvé aucun concours pour former un ministère. Il s'est adressé à l'auteur de l'interpellation devant laquelle M. Rouvier venait de tomber, à M. Clémenceau, qui, le premier, lui a signifié, avec une respectueuse brutalité, qu'il n'avait plus qu'à s'en aller, qu'on ne pouvait plus rien pour lui ni avec lui. Il s'est adressé à d'autres républicains du parlement, à M. Floquet, à M. Goblet, à M. de Freycinet, qui paraissent avoir répondu à peu près de même, en refusant aussi leur secours pour refaire un gouvernement. Les uns et les autres commettaient, sans aucun doute, un acte des plus graves et dont ils n'ont peut-être pas senti toute la portée, en plaçant le président sous le coup d'une sorte de sommation révolutionnaire, en le mettant dans l'impossibilité de rester à un poste où il est censé être le gardien inviolable de la constitution. M. Jules Grévy ne s'est pas visiblement laissé décourager et convaincre du premier coup. Il a cru peut-être à un égarement

momentané d'opinion, à une effervescence qui s'apaiserait. Il s'est enfermé dans son droit constitutionnel comme dans une citadelle déjà plus qu'à demi démantelée, sans se hâter de capituler. Il a gagné du temps, en se donnant l'agrément de conversations variées avec tous les médecins consultans, avec des hommes de toutes les nuances républicaines, depuis M. Henry Maret, qui est un radical d'un esprit libre, jusqu'à M. Ribot. Bientôt, cependant, assailli de toutes parts, harcelé d'inimitiés croissantes, délaissé par ses amis, voyant le vide et l'abandon partout autour de lui, il a fini par comprendre qu'il n'avait plus qu'à céder à la bourrasque, à préparer sa retraite. Il n'a plus eu d'autre ressource que d'appeler à son aide le ministère démissionnaire pour l'assister à ses dernières heures, en ajournant sa propre démission à jeudi. Et c'est ainsi qu'après être parti, il y a quelques semaines, de la plus vulgaire des aventures, on est arrivé rapidement, au pas de course, à cet état indéfinissable qui dure depuis quelques jours déjà, où s'est dévoilée la plus étrange anarchie, où il n'y a plus rien d'intact, où il reste à peine une apparence de ministère, une ombre de président, où la France enfin est réduite à se demander quel sera demain son gouvernement. On en est là aujourd'hui. Voilà la succession des faits dans ce qu'on peut appeler la grande tragi-comédie du jour !

C'est assurément une situation aussi bizarre que périlleuse, et ce qui en fait la gravité, ce qui en est aussi la moralité, c'est que tous ces incidens qui viennent de se dérouler ne sont évidemment qu'un signe révélateur, la manifestation criante d'un mal profond subitement mis à nu. On aurait beau s'en défendre et chercher des subterfuges, en effet, ce qui est atteint aujourd'hui, c'est un régime; ce qui se passe depuis quelques semaines, c'est le procès d'un parti, d'une politique républicaine, c'est la liquidation bruyante, confuse, d'un règne de près de dix années. L'accident de corruption qui a décidé la crise n'est rien ou presque rien; le seul fait sérieux, c'est l'état moral et politique qu'on a obstinément créé, qui a préparé et aggravé l'explosion.

Certes, si jamais un parti est arrivé à la direction des affaires dans des conditions favorables pour lui, c'est le parti républicain. Il a trouvé à son avènement d'immenses désastres à demi réparés, des finances habilement reconstituées, un pays tranquille, disposé à entrer dans le régime que la force des choses lui faisait, un état suffisant de paix morale et religieuse, des institutions judiciaires et administratives éprouvées. Il pouvait se promettre de réformer avec le temps, avec de la prudence et de l'art, s'il le voulait. Il n'a pu se contenir, il s'est précipité dans les affaires comme en pays conquis. Il a préféré tout remanier et tout agiter, mettre partout son esprit de domination et ses

préjugés : il a tout désorganisé par passion de parti, par entraînement de secte! Là où il y avait la paix morale, les républicains des majorités parlementaires ont mis la guerre des croyances et des consciences sous prétexte de laïcisation. Ils ont cru se populariser, surtout servir leurs intérêts électoraux, par des travaux de toute sorte et des prodigalités : ils ont en réalité gaspillé la fortune de la France, épuisé le crédit, accumulé les déficits dans le budget, — dans ce budget qui n'est même pas encore voté pour l'année prochaine. Ils ont tenu à « épurer » la magistrature, c'était le mot à la mode, c'était aussi le moyen d'avoir une magistrature à leur image et à leur usage; ils n'ont réussi qu'à affaiblir les garanties de la justice, à troubler les juges et à diminuer peut-être la confiance du public. Ils ont voulu avoir une administration à eux, et ils y ont introduit l'esprit de parti et de favoritisme, les délations, les vexations tyranniques, surtout cette idée qu'il suffisait d'être républicain pour avoir droit à tout, même à une décoration. Ils n'ont pas supprimé la préfecture de police à Paris: ils l'ont énervée dans sa constitution, dans son personnel, dans son action; ils l'ont à peine défendue contre le grand ennemi, le conseil municipal de Paris, occupé encore aujourd'hui à faire destituer les commissaires de police coupables d'avoir empêché l'exhibition du drapeau rouge.— Les radicaux ont mené la campagne, les modérés républicains ont suivi, n'osant ou ne pouvant résister. Qu'en est-il resulté? C'est que tout s'est amoindri par degré, tous les ressorts se sont relâchés, toutes les idées de moralité publique et d'administration régulière se sont altérées, et un jour est venu où, par une humiliation de plus, la main d'une vulgaire intrigante a suffi pour faire éclater partout la confusion, l'anarchie depuis longtemps préparée. Ce jour-là, il s'est trouvé que tout se décomposait à la fois, que la préfecture de police ne savait plus ce qu'elle faisait ou jouait on ne sait quel rôle inavoué, que la magistrature restait indécise et paralysée, que tous les pouvoirs avaient perdu la tête dans l'effroyable bagarre. C'est là le résultat des fausses politiques, c'est là qu'on est arrivé après dix ans de règne passés à abuser de tout, à tout confondre et à tout désorganiser!

Le goût instinctif, invétéré de l'illégalité et de l'arbitraire dans un intérêt de parti perd les républicains, qui n'ont pas su même garder, dans cette espèce de naufrage, le dernier et précieux avantage de la position que les circonstances leur avaient faite. Par une fortune extraordinaire, la république, qui n'avait jamais passé que comme un ouragan en France, avait eu, à sa troisième apparition dans notre pays, la chance de s'établir régulièrement, pacifiquement, d'être même votée par une assemblée conservatrice. Elle avait son organisation, sa constitution, avec une origine toute légale. C'était son honneur, c'était aussi sa force. Malheureusement, les républicains ont une telle

habitude de tout violenter, que le jour où ils sont arrivés aux affaires ils ont commencé à usurper, à empiéter de toutes parts. La chambre républicaine n'est pas une convention, elle procède cependant comme une convention, elle a le goût jacobin de l'omnipotence. Elle a créé des commissions avec l'arrière-pensée de pénétrer dans les administrations publiques, de se substituer au gouvernement et même quelquefois à la justice. Elle a eu, elle a encore une commission du budget qui, sous prétexte de régler les dépenses de l'état, désorganise des services, supprime des lois et supprimerait au besoin des traités. Elle est arrivée ainsi, par le fait, à fausser toutes les conditions d'un gouvernement régulier, aussi bien que du régime parlementaire, à préparer l'incohérence. Il y avait du moins une institution devant laquelle les républicains s'étaient à peu près arrêtés jusqu'ici, c'était la présidence. Eh bien! l'institution n'est plus intacte, elle a perdu son inviolabilité. Ceux qui sont allés l'autre jour à l'Élysée signifier un congé plus ou moins déguisé à M. Jules Grévy ont fait en réalité un coup d'état, et ce qu'il y a de plus singulier, c'est qu'ils l'ont fait sans titre, sans mandat, sans un vote des chambres, par impatience, par panique. Ils n'ont pas vu qu'ils n'atteignaient pas seulement un président, qu'ils tuaient du même coup la présidence : car enfin que devient en tout cela la constitution? Que signifie désormais la présidence de sept ans? Quel est maintenant l'hôte de l'Élysée qui pourrait résister le jour où l'on pourrait invoquer contre lui un mouvement d'opinion plus ou moins sincère, où des chefs parlementaires s'entendraient pour lui refuser leur concours? C'est la brèche ouverte dans les institutions. Là où les uns ont passé, les autres passeront!

Les circonstances, dit-on, ont été plus fortes que les volontés. C'est M. Jules Grévy qui a tout fait, tout précipité par son obstination à défendre M. Wilson devant une opinion surexcitée, à engager la considération du président et de la présidence dans les affaires de son gendre. Il est certain que M. Grévy s'était fait une position où il ne pouvait plus guère rester à l'Élysée, qu'il pouvait être soupçonné d'avoir été négligent ou complice en laissant s'établir dans son propre palais une agence équivoque. Il s'était trop compromis; il n'avait jamais été, dans tous les cas, un président assez éclatant pour dominer l'opinion. Il était moralement perdu, c'est possible; mais c'est ici précisément une circonstance curieuse de plus. Les républicains étaient assurément les derniers qui eussent le droit de se faire les juges de celui qui est encore le président de la république. Ils sont plaisans avec leurs indignations soudaines et leurs pudeurs offensées! En réalité, ils savaient depuis des années ce qui se passait à l'Élysée. Ils n'ignoraient rien, ni le ministère de M. Wilson, ni la nature des opérations du gendre de M. le président de la république. Ils savaient depuis longtemps tout ce qu'on

dit aujourd'hui, et ils ne nommaient pas moins, il y a quelques années, M. Wilson rapporteur-général du budget, sans doute afin de lui donner plus d'autorité ou de facilité pour exercer son influence et distribuer ses faveurs. Ils n'ignoraient pas non plus apparemment que M. Grévy était le beau-père de M. Wilson ; ils connaissaient ses habitudes, ses familiarités, ses relations, ses faiblesses, et ils n'ont pas moins, il y a un an, renouvelé son septennat. Ils savaient tout, et quand ils accusent aujourd'hui M. le président de la république, c'est eux-mêmes, c'est leur complicité ou leur silence qu'ils accusent en même temps. M. Grévy a sans doute le malheur d'être le beau-père du correspondant de femmes suspectes. Il a commis bien d'autres fautes encore, surtout celle de n'avoir pas vu que le travail de désorganisation universelle, de destruction auquel il se prêtait, finirait par arriver jusqu'à lui. Il expie aujourd'hui, un peu durement, non sans une certaine justice toutefois, son imprévoyance. Ceux qui l'accusent, les républicains qui l'accablent, montrent leur inconsistance, et le plus clair est que les uns et les autres, par leurs connivences, par leurs aveuglemens, ont contribué à cette crise où tout s'effondre, où pour le moment M. Jules Grévy seul s'en va sans gloire, sinon sans bruit.

Et maintenant il faudrait sortir, si c'était possible, de ce gigantesque imbroglio. La succession de M. Grévy est ouverte, il l'a déclaré dans ses entretiens, il va le déclarer dans un message, c'est entendu; on ne pourrait essayer de le retenir sans tomber dans le ridicule. Par qui sera-t-il remplacé à l'Élysée? Quelle sera la signification de cette élection présidentielle, dénoûment improvisé d'une crise qu'il faut bien appeler révolutionnaire? Les candidats se pressent et se mêlent, M. Jules Ferry, M. de Freycinet, M. Floquet, M. Brisson ; ils ont tous leurs partisans, leurs adversaires, sans avoir naturellement les mêmes chances. La lutte est engagée passionnément, furieusement, entre grands électeurs, et il n'est pas jusqu'à M. Déroulède qui ne s'en mêle, allant au Palais-Bourbon signifier ses volontés, menaçant, si on ne s'arrête pas devant son *veto*, de descendre dans la rue à la tête d'une formidable armée de patriotes et de socialistes ! C'est l'élément baroque du drame électoral; mais comme M. Déroulède n'est pas un dictateur imposant ses volontés, et qu'il faut être sérieux, le problème du scrutin reste ce qu'il est. Quel sera l'élu du congrès qui va se réunir ces jours prochains à Versailles? Avant tout, se sont hâtés de dire les républicains orthodoxes, la première condition est d'en finir avec les divisions, de recourir à la recette merveilleuse et infaillible de la concentration. Pourvu que la droite soit exclue de toutes les combinaisons et que tout se passe entre républicains, c'est l'essentiel; le reste sera ce qu'il pourra ! Et quand la droite serait exclue de tout, même de la chambre, quand, par un miracle qui ne semble pas près de s'opérer,

tous les républicains se réuniraient sur un seul nom, en serait-on plus avancé? Nos tristes affaires seraient-elles plus éclaircies? Est-ce que c'est la droite qui a fait les embarras de la république, qui a créé cette situation où s'accumulent les ruines morales et les misères? S'il est une vérité éclatante, c'est que tout le mal est venu de cette politique de prétendue concentration et de radicalisme qui, depuis dix ans, a tout agité, tout brouillé, tout décomposé. Si le nouveau président, peu importe son nom, entre à l'Élysée pour représenter le même système de capitulations et de concessions au radicalisme, la question est tranchée; ce n'est pas une solution, c'est la continuation et l'aggravation des crises de gouvernement, des conflits stériles, des désordres financiers, des guerres religieuses, des trafics de parti, de la désorganisation, de tout ce qui a ruiné le pays.

On dissertera tant qu'on voudra, on épuisera les tactiques et les intrigues : quel que soit l'élu de demain, la seule solution est une politique qui, sans tenter de vaines réactions, se propose résolument de pacifier les esprits, de remettre l'ordre dans les finances, de gouverner avec une libérale équité, d'assainir un peu l'atmosphère de la vie publique. Ce ne serait pas encore facile assurément; ce serait, dans tous les cas, le seul moyen de répondre aux vœux de ce vaillant et honnête pays de France qui ne s'émeut plus aisément, qui finit même par assister avec un certain scepticisme aux plus étranges spectacles, et ne reste si patient après tout que parce qu'il garde une inépuisable confiance dans sa fortune.

Les affaires de la France ne sont sûrement pas sans avoir quelque retentissement au dehors. Il y a eu des temps où elles auraient eu plus qu'un vain retentissement, où les délibérations de nos chambres, les crises de nos institutions et de notre gouvernement, toutes ces choses qui représentent plus ou moins une révolution, auraient remué l'Europe. Aujourd'hui, elles sont suivies avec un certain intérêt hésitant par quelques-uns, si l'on veut, avec une malveillance ironique par d'autres, avec une curiosité assez froide par tous; elles sont considérées comme les phases d'une crise indéfinissable, sans influence extérieure. On ne se dit pas assez peut-être que, sous cette apparence de trouble et de confusion, il y a une nation toujours vivace, toujours puissante, qui mérite d'être comptée, qui pourrait se ressaisir d'un instant à l'autre, surtout en face d'un péril évident pour son indépendance ou sa dignité. On ne voit qu'un gouvernement en désarroi, des institutions décriées, des partis qui paralysent tout par leurs discussions, et le plus triste, le plus malheureux effet de ces agitations, est d'affaiblir notre pays dans son autorité et dans son crédit, de le mettre, pour ainsi dire, temporairement en dehors des grandes questions qui ne cessent de se débattre, qui intéressent le monde. Ce n'est

point, si l'on veut, que le moment soit plus critique aujourd'hui qu'hier; il l'est autant dans tous les cas, et le plus clair est que la France est réduite à retrouver un gouvernement, un équilibre intérieur, tandis que les autres états, qui ont sans doute leurs difficultés, mais qui gardent leur liberté, poursuivent leurs desseins, nouent leurs alliances, font leurs affaires avec leurs parlemens ou sans leurs parlemens.

Ce n'est qu'une simple coïncidence : toujours est-il qu'à la veille de l'ouverture récente du parlement allemand, l'empereur Alexandre III de Russie est arrivé à Berlin avec toute sa famille retournant à Saint-Pétersbourg. Il a fait une apparition de quelques heures, entre deux trains, et cette visite, si longtemps douteuse, rendue aujourd'hui au vieil empereur Guillaume, dans des circonstances difficiles par suite des relations des deux empires, plus pénibles encore par suite de la maladie du prince impérial d'Allemagne, cette visite a visiblement gardé un caractère marqué de gravité et de réserve. Tout s'est passé assurément avec la stricte correction de l'étiquette. Le prince Guillaume, qui prend décidément de plus en plus le rôle de prince héritier, a été envoyé à la rencontre du tsar. Le vieil empereur Guillaume est allé lui-même attendre son neveu Alexandre III à l'ambassade de Russie, et il a passé avec lui la revue de la garde d'honneur fournie par le régiment de l'empereur Alexandre. La tsarine a conduit ses enfans au vieux monarque. M. de Bismarck, revenu tout exprès de Friedrichsruhe, — par ordre, dit-on, — aurait demandé à être reçu ou aurait été appelé par le souverain russe, et a eu avec lui un assez long entretien. Le soir, avant le départ, il y a eu au palais un banquet de gala où des toasts ont été échangés. La population de Berlin, seule, pour sa part, semble avoir peu prodigué son enthousiasme sur le passage du cortège impérial russe; elle a réservé ses acclamations pour son empereur ! Tout cela a été l'affaire d'une rapide journée d'hiver passée en politesses officielles, en conversations, en explications. Qu'en est-il réellement? La visite de l'empereur Alexandre III est-elle restée tout simplement un acte de courtoisie et de déférence dû après tout à un vieux parent, à un vieux souverain atteint dans ses affections paternelles, menacé dans son grand âge de perdre son fils, le premier héritier de sa puissance et de sa gloire? Est-ce un événement politique destiné à modifier une situation, à sceller ou à préparer la réconciliation des deux empires, assez divisés depuis quelque temps? C'est particulièrement le secret de l'entretien que le chancelier d'Allemagne a eu avec Alexandre III. Les deux interlocuteurs avaient beaucoup à se dire, s'ils ont voulu tout expliquer.

A en juger par les apparences, l'entretien n'a pas laissé, sans doute, d'être délicat. M. de Bismarck a dû certainement ne rien négliger pour impressionner l'esprit du tsar, pour convaincre son interlocu-

teur de la pureté de ses pensées, de la sincérité de sa politique. Il a pu parler de la France; il a sûrement parlé aussi de la Bulgarie, de l'Orient, en désavouant toute hostilité contre la politique russe dans les Balkans. Il a mis toute son éloquence à dissiper les préventions que le tsar portait à Berlin : c'est vraisemblable, et comme il faut qu'un peu de comédie se mêle toujours aux choses les plus sérieuses, le chancelier se serait efforcé, dit-on, de démontrer à Alexandre III qu'on l'avait abusé par d'audacieuses falsifications de dépêches, destinées à dénaturer les intentions et les actes de sa diplomatie. Et à qui, s'il vous plaît, seraient dues ces falsifications? Elles seraient tout simplement l'œuvre des orléanistes, qui n'auraient d'autre occupation que de chercher à brouiller l'Allemagne et la Russie, de souffler partout la guerre! Que viennent faire en tout cela les orléanistes? Quel intérêt ont-ils à conspirer contre le repos de l'Europe? Une fois dans la voie des confidences, M. de Bismarck ne se serait pas arrêté à mi-chemin : il aurait dévoilé au tsar un autre mystère, une autre conspiration: il lui aurait dit qu'il y avait à la cour même de Berlin un parti peu nombreux, mais influent, qui passe son temps à le représenter, lui le chancelier, comme l'ennemi de la Russie, comme l'interprète infidèle des volontés de son propre souverain, de l'empereur Guillaume. Le chancelier a dit ce qui lui a plu et le tsar a cru ce qu'il a voulu ! Ce ne sont peut-être pas, après tout, les orléanistes ni même les ennemis de cour qui, depuis quelque temps, ont interdit à la banque de Berlin de recevoir en gage les titres russes, qui se préparent en ce moment à augmenter les droits d'entrée sur les blés d'Odessa, qui entretiennent une guerre perpétuelle de police à la frontière contre tout ce qui est russe, qui ont resserré dernièrement la triple alliance. Il serait intéressant de savoir si les deux puissans interlocuteurs se sont expliqués sur ces divers points de la politique entre les deux empires, et ce qu'ils ont décidé avant de se quitter, l'un pour rentrer à Pétersbourg, l'autre pour retourner momentanément à Friedrichsruhe.

Le fait est que la visite de l'empereur Alexandre a pu sans doute dissiper quelques nuages, mais qu'en définitive on n'est pas beaucoup plus avancé, et c'est dans ces conditions que le parlement allemand a été ouvert par un discours qui se ressent visiblement d'une situation assez sombre et assez incertaine. Ce qui assombrit la situation à Berlin, c'est la préoccupation de la santé du prince impérial, préoccupation que la vieillesse du souverain rend plus vive encore. Ce qui peut paraître incertain tient à tout un ensemble de choses en Europe. Ce discours, que le secrétaire d'état, M. de Bœtticher, est allé lire l'autre jour, à défaut de l'empereur, à la salle blanche du palais, est sans doute suffisamment rassurant. Il désavoue toute intention de

guerre, ce qu'il appelle « le penchant peu chrétien qui pousse un pays à attaquer ses voisins. » Il assure que l'empire allemand n'a d'autre pensée que de « consolider la paix en concluant des alliances qui ont pour but de prévenir tout danger de guerre, de mettre l'Allemagne et les puissances alliées en état de repousser en commun des attaques injustes... » Voilà pour la triple alliance, à laquelle tout le monde s'étudie à donner la couleur la plus innocente, un caractère tout défensif ! Ce discours, prononcé pour l'empereur Guillaume, est, si l'on veut, pacifique, provisoirement tranquillisant par ses déclarations sur la politique extérieure; il l'est un peu moins par la proposition nouvelle d'une augmentation des forces militaires. Il fait marcher ensemble les désirs de la paix et les prévisions de la guerre. Par une curieuse particularité, le discours lu au parlement allemand ne dit pas un mot de la visite de l'empereur Alexandre à Berlin, et l'omission semblerait précisément justifier ceux qui croient que rien n'est changé, que le voyage du tsar laisse la situation telle qu'elle était, le compte toujours ouvert entre les chances de paix et les chances de guerre. Le seul homme qui pourrait aujourd'hui dissiper les doutes et aider à voir plus clair serait M. de Bismarck. Il reste à savoir si le terrible chancelier verra quelque intérêt à revenir un de ces jours de Friedrichsruhe pour prononcer un de ces discours qui déchirent tous les voiles, ou s'il ne trouvera pas plus habile, plus profitable, de prolonger l'indécision, de demeurer une sorte d'arbitre silencieux entre les alliés qu'il s'est assurés et la Russie qu'il s'efforce toujours de regagner.

Au fond, dans tout ce qui se passe aujourd'hui, dans ces entrevues qui se succèdent, dans ces discours, dans ces alliances qui se nouent, il y a une chose singulière : tout le monde veut la paix, tout le monde a ses raisons de désirer la paix; on ne s'allie ou on ne s'arme que pour se défendre; on ne se résoudra à la guerre que si on est attaqué! Hier encore, en recevant une délégation de son parlement qui venait s'associer à ses chagrins, l'empereur Guillaume a tenu le même langage : il veut être prêt, — « si quelque attaque,.. » a-t-il dit, sans achever sa phrase. Et comme tout le monde désavoue avec une égale force, avec le même empressement, toute pensée d'agression, on peut rester longtemps ainsi, — jusqu'au jour où l'imprévu, apaisant tout ou aggravant tout subitement, peut décider de la plus étrange, de la plus énigmatique des situations où l'Europe ait jamais été.

Comme l'Allemagne, l'Italie, qui a pris un rôle dans les combinaisons du jour, vient d'avoir, elle aussi, son ouverture de parlement, et son discours royal, expression de ses vœux et de ses ambitions. L'Italie, ce n'est pas difficile à voir, est dans un moment où elle se sent un peu gonflée, un peu étourdie de ses succès, de l'honneur qu'elle a eu d'aller à Friedrichsruhe. Elle se voit admise parmi les premières

puissances de l'Europe, appelée à figurer dans les grandes combinaisons; elle traite de pair avec l'Allemagne, avec l'Autriche, l'ancienne dominatrice au-delà des Alpes. Elle est satisfaite, et le roi Humbert, parlant un peu le langage de M. Crispi, a pu dire que son cœur exultait de joie, que « l'Italie, forte de ses armes, sûre de ses alliances, amie de tous les gouvernemens, continue sa marche ascendante dans la famille des grands états, va maintenant de front avec les premiers et ne craint plus d'avoir à reculer. » Le roi Humbert s'est empressé d'ajouter à cette manifestation d'une joie patriotique la déclaration rassurante que tous ses efforts sont pour la conservation de la paix, que, dans ce désir de paix, il est d'accord avec les autres grands états de l'Europe, ses alliés. Rien de mieux : c'est le mot d'ordre de la triple alliance. L'Italie est probablement sincère, d'autant plus qu'elle est comme tout le monde, plus peut-être que tout le monde, intéressée à la paix, qu'elle n'est, pour sa part, ni contestée ni menacée dans son existence, et que de plus elle a largement, — c'est le roi qui le dit, — de quoi occuper son activité avec ses propres affaires.

L'Italie, en effet, a d'abord aujourd'hui ce qu'on pourrait appeler son expédition du Tonkin, une expédition d'Abyssinie qu'elle poursuit, non plus seulement avec quelques détachemens, mais avec une petite armée, quatre ou cinq brigades sous les ordres du général de San-Marzano. Que se propose-t-elle réellement? Est-ce une campagne pour réparer la petite mésaventure essuyée l'an dernier par les armes italiennes, pour conquérir la sûreté de l'établissement de Massaouah? Est-ce une guerre véritable contre le souverain abyssin, le négus, qui paraît résolu à une vigoureuse résistance? C'est, dans tous les cas, une entreprise délicate, qui n'est point, sans doute, au-dessus de la valeur des soldats italiens, qu'il peut néanmoins être sage de limiter, si le cabinet de Rome ne veut pas se laisser entraîner dans les difficultés inextricables de toutes les expéditions lointaines et indéfinies. D'un autre côté, le roi Humbert, dans son discours, trace le plus vaste programme de travaux parlementaires: reconstitution des ministères, réforme de l'administration des provinces et des communes, unification du code pénal et de l'administration de la justice par la création d'une cour de cassation unique, réorganisation des finances par la limitation des dépenses exagérées et par la restitution au gouvernement du droit de proposer seul des dépenses nouvelles, bien d'autres choses encore : tout y est! Voilà, certes, de quoi occuper une session et même plusieurs sessions. Pour le moment, le successeur de M. Depretis à la présidence du conseil, M. Crispi, qui paraît aussi ambitieux dans sa politique intérieure que dans sa politique extérieure, n'a point sans doute à craindre une opposition bien sérieuse. Il a pour lui le prestige d'un récent succès diplomatique, un peu aussi le désarroi des partis, et,

dans la discussion de l'adresse, il a pu obtenir sans peine une sorte d'unanimité; mais ce n'est qu'un commencement, et l'Italie en est encore à savoir où la conduira la politique de M. Crispi, si ces succès bruyans dont on la flatte sont une garantie ou un danger pour sa sécurité, pour son avenir!

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Le jour même où l'opération de la conversion entrait dans sa période d'exécution, le 14 courant, le 3 pour 100, après avoir oscillé de 80.72 à 80.92, restait à 80.87. Après quinze jours écoulés, la rente se tient à 81.80. La hausse est de près d'une unité, et cependant le pays vient de traverser une crise des plus graves, crise dont il n'est pas encore sorti et qui peut réserver, au moment de sa solution, plus d'une surprise. Rarement contraste plus frappant s'est présenté entre l'attitude du marché financier et le caractère des circonstances politiques dont la Bourse subit d'ordinaire l'influence. Le délai de dix jours imparti aux rentiers pour opter entre la conversion et le remboursement était à peine ouvert que les événemens se sont précipités: l'affaire Caffarel-Limousin devenait l'affaire Wilson; le préfet de police, suspecté de soustraction de pièces judiciaires, était suspendu de ses fonctions; une demande d'autorisation de poursuites contre un député, gendre du président de la république, était adressée à la chambre et votée à l'unanimité; deux jours plus tard, le cabinet Rouvier était renversé sur le dépôt d'une interpellation Clémenceau; immédiatement après était engagée par tous les organes de la presse une campagne des plus violentes contre le chef de l'état; celui-ci était mis en demeure de démissionner, et ses hésitations venaient se heurter à une grève minis-

térielle ; pas un homme politique, depuis M. Clémenceau jusqu'à M. Ribot, n'acceptait de M. Grévy la mission de former un nouveau cabinet ; le président de la république, placé dans l'impossibilité de gouverner, annonçait enfin sa résolution de se retirer ; la crise ministérielle se transformait en crise présidentielle.

Nous en sommes là maintenant ; le message de démission sera lu le 1er décembre, et le lendemain, jour anniversaire du fameux coup d'état, le Congrès se réunira à Versailles pour élire le successeur de M. Grévy. Que sera le nouveau président ? Personne n'oserait se hasarder à prédire le résultat de l'aventure où le pays a été entraîné par la misérable affaire des décorations.

Ce qui est rassurant, au milieu de ce grand désarroi politique, c'est l'imperturbable sang-froid qu'a su conserver le monde financier. Nous ne parlons pas seulement des grandes maisons de banque, qui constituent à peu près seules la spéculation depuis que le krach et ses suites ont fait fuir le petit public, mais aussi de cette innombrable armée de rentiers qui, confians dans la solidité du crédit de la France, ne se laisse émouvoir par aucun incident, si grave qu'il paraisse, et ne livre pas ses inscriptions, au grand désespoir des quelques vendeurs qui persistent encore à tenter la fortune selon les anciennes formules, et qui, depuis des mois et des années, paient régulièrement les frais de toutes nos crises.

Si jamais occasion a dû paraître belle à des spéculateurs à la baisse, c'était bien celle qui s'offrait à eux il y a quinze jours. Tout ce qu'ils prévoyaient de mauvais est arrivé ou peu s'en faut : nous sommes en plein gâchis politique ; la conversion a failli être compromise ; le budget est indefiniment ajourné ; on ne sait de quoi sera fait le lendemain à l'intérieur ; au dehors tout est menaçant, et les destinées de l'Europe semblent attachées à la double agonie d'un vieil empereur et de son héritier. C'est dans de telles conditions que la rente s'avise de monter de 1 fr. Que se fût-il donc passé s'il n'y avait eu tant de causes de baisse ? Les vendeurs à découvert ne devraient jamais oublier de méditer les enseignemens du grand écart qui existe entre les Consolidés anglais, cotés au-dessus de 103, et la rente 3 pour 100 française cotée au-dessous de 82.

La rente n'a pas monté seule. Les fonds étrangers ont tous gagné du terrain, plus ou moins, malgré les incidens de la visite du tsar à Berlin, malgré l'imbroglio bulgare, malgré les craintes toujours aussi vives de l'Autriche-Hongrie à l'égard des préparatifs belliqueux, vrais ou faux de la Russie.

L'entrevue des deux empereurs, qui a eu lieu le 18, et dont la signification pacifique a été accentuée par l'entretien du tsar avec le prince de Bismarck, a fait naître sur les places austro-allemandes l'es-

poir d'une atténuation momentanée de la tension qui existe dans les relations entre Berlin et Saint-Pétersbourg. Les fonds russes, que la décision singulière prise par la Banque de l'empire d'Allemagne, la veille même de la visite de l'empereur Alexandre à Berlin, avait fait très vivement reculer, se sont peu à peu relevés vers les cours antérieurs. Le Hongrois 4 pour 100 or a regagné quelques centimes et se tient aux environs de 81; l'Italien, que le discours si optimiste prononcé par le roi Humbert, à l'ouverture du parlement, avait laissé en apparence indifférent, a été porté ensuite de 96.87 à 97.40 ; l'Extérieure a gardé le cours de 67. Il n'est pas jusqu'aux valeurs helléniques et ottomanes qui n'aient bénéficié de cette disposition générale au relèvement des cours. Le Consolidé turc, malgré l'extrême détresse du trésor, a de nouveau franchi le cours de 14 francs.

La fermeté si remarquable de nos fonds publics n'est donc pas un fait isolé, particulier; elle se rattache à l'ensemble des résultats généraux produits dans le reste de l'Europe et dans tous les autres états civilisés du monde entier par les grands phénomènes économiques de la diffusion du crédit et de l'abaissement du taux de l'argent. Considérée en elle-même et dans sa relation avec les circonstances ambiantes, la reprise de nos rentes s'explique par la faiblesse de la spéculation engagée à la baisse, comparée aux forces dont dispose la communauté des grands établissemens de crédit intéressés à la hausse, l'habitude constante du monde financier d'escompter les effets probables des événemens avant que ceux-ci soient accomplis (dans l'espèce, l'élection du nouveau président de la république), enfin le succès relatif de la conversion.

En temps normal, les résultats qu'a donnés cette opération eussent constitué un échec assez sérieux. Mais si l'on tient compte des incidens au cours desquels elle a été engagée et s'est achevée, on peut les considérer comme le témoignage le plus éclatant de la solidité du crédit de notre pays. Bien que, pendant toute la durée du délai fixé pour l'option, le 3 pour 100 fût coté à peine au-dessus du cours où les rentiers auraient eu intérêt à demander le remboursement, les demandes n'ont atteint qu'une somme de 80,187,514 francs sur un capital total de 840 millions à convertir. L'état n'aura donc à payer que moins du dixième des sommes qui pouvaient être exigées de lui. Il n'a même pas pour cela à faire appel au concours de la Banque, qu'il s'était réservé pour parer à toute éventualité. Il dispose de fonds suffisans, et les rentiers qui ont tenu à être remboursés recevront leur argent le 6 décembre, soit 100 francs en capital par titre de 4 1/2 ou de 4 pour 100 de rentes, plus l'intérêt couru du 22 septembre dernier à la même date.

Mais on sait que l'opération ne consistait pas en une simple con-

version, et qu'elle impliquait encore la souscription, réservée par privilège aux porteurs des rentes à convertir, à un capital d'environ 165 millions de francs en rentes 3 pour 100. Il a été souscrit un total de 1,799,282 francs de rentes, ce qui représente environ 50 millions de capital, un peu moins du tiers des rentes offertes au public. En fait, le trésor doit rembourser 80 millions en espèces, et écouler environ pour 115 millions en titres de la nouvelle rente. Ce n'est rien en comparaison de ce que l'on pouvait redouter. Mais on ne peut s'empêcher de songer que, si la politique n'avait pas contrarié l'opération de la manière la plus fâcheuse, il n'y aurait eu aucun remboursement à opérer, et les rentes offertes auraient été intégralement souscrites.

Depuis l'achèvement de la conversion, deux types de rente ont disparu de la cote, le 4 pour 100 et le 4 1/2 ancien ; ils sont remplacés, mais à titre temporaire, par un 3 pour 100 nouveau libéré, jouissance janvier 1888, qui, dans un mois, sera confondu avec l'ancien, et par un 3 pour 100 nouveau non libéré, qui conservera sa cote spéciale jusqu'en juillet 1888, époque fixée pour le dernier versement.

Pendant que le 3 pour 100, après avoir fléchi d'abord de 80.87 à 80.40 sur la démission du ministère Rouvier, se relevait de 80.40 à 81.80 sur l'annonce de la démission du président de la république et sur l'heureuse issue de la conversion, la rente amortissable s'élevait de 83.90 à 84.95, et le 4 1/2 nouveau de 106.87 à 107.32. Les cours ont été constamment très soutenus sur le marché du comptant. La cote des obligations du Crédit foncier et de nos grandes Compagnies a présenté très peu de fluctuations. A aucun moment, la crainte de complications intérieures n'a provoqué un commencement de déclassement. L'obligation Nord est restée à 405 francs, celle de l'Orléans à 400, les autres à leurs prix antérieurs, plus ou moins rapprochés du cours rond.

La Banque de France avait monté, sur quelques achats effectués en vue des bénéfices que cet établissement pourrait retirer du concours promis éventuellement au trésor pour la conversion. Une fois les résultats constatés, les espérances de bénéfices exceptionnels se sont évanouies, et l'action est revenue à 4,250. Le Crédit foncier a repris environ 15 francs à 1,380, la Banque de Paris 10 francs à 755, le Gaz 12 francs à 1,312, le Suez 22 francs à 2,012. Plusieurs établissemens de crédit, comme la Banque d'escompte, le Crédit lyonnais, le Crédit mobilier, la Banque ottomane, la Lænderbank autrichienne, la Banque des pays hongrois, ont monté de quelques francs. Parmi les actions de chemins de fer, celles du Nord et du Midi chez nous, celles des Chemins Méridionaux à l'étranger, accusent seules un certain progrès.

La hausse considérable des prix du cuivre a produit une vraie révo-

lution dans les cours de certaines valeurs minières; le Rio-Tinto a monté de plus de 100 francs dans cette dernière quinzaine; les actions de Tharsis ont progressé de 25 pour 100. Il règne toujours une certaine agitation sur le marché où se négocient au comptant des valeurs comme le Nickel, la Société industrielle des métaux, la Compagnie Edison, les titres de mines de diamans ou de mines d'or, etc. Les prix s'élèvent ou s'abaissent d'un jour à l'autre, avec des écarts qui défient toute explication plausible.

L'action de Panama ne s'est pas relevée encore de la dépréciation considérable subie au commencement du mois, sous l'influence de rumeurs défavorables mises en circulation sur l'état des travaux et sur l'insuffisance des ressources dont disposerait encore la compagnie. Pour combattre cette influence, M. de Lesseps a publié, le 15 courant, une lettre adressée par lui au président du conseil des ministres, et dans laquelle, après avoir exposé la situation de l'entreprise, il sollicite de nouveau des pouvoirs publics l'autorisation d'émettre des obligations à lots pour une somme de 600 millions de francs. A l'appui de cette requête ont été publiés également une lettre de M. de Lesseps, de la même date, aux actionnaires et obligataires de la compagnie, et une autre du 25 septembre dernier aux membres de la commission supérieure consultative des travaux du canal de Panama. Il résulte de ces documens que M. de Lesseps est résolu à ouvrir le canal de Panama à l'exploitation avant qu'il ne soit achevé complètement à niveau, et à construire provisoirement un système d'écluses sur une partie du tracé; qu'il a traité dans cette intention et à forfait, pour la totalité de la construction, avec l'ingénieur Eiffel, et qu'il évalue à 1,500 millions le montant définitif de la dépense à prévoir pour la réalisation de ce nouveau programme. Les souscriptions antérieures ont produit 900 millions à 1 milliard, mais à des conditions de plus en plus onéreuses. De là l'immense intérêt, pour la compagnie et pour tous les intéressés, à l'obtention de l'autorisation demandée par M. de Lesseps d'émettre en obligations à lots le solde des emprunts reconnus nécessaires.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

AMOUR D'AUTOMNE

PREMIÈRE PARTIE.

I.

Un dernier coup de sifflet; l'eau bouillonne le long des flancs de la *Couronne de Savoie*, qui fait trois fois par jour le tour du lac, et le bateau quitte lentement le chenal du petit port d'Annecy. Le timonier, juché sur la passerelle, commence à manœuvrer la roue du gouvernail; là-haut, sur un ciel d'un bleu très doux, sa silhouette précise semble découpée à l'emporte-pièce. Niché dans sa cabine étroite, le capitaine distribue des billets aux passagers. — Le mois de juin s'ouvre à peine et l'heure est matinale; néanmoins, les voyageurs sont assez nombreux. — A l'avant, des paysannes, coiffées du chapeau de paille savoyard à bords plats, reviennent du marché et encombrent les bancs de leurs paniers; des cultivateurs, la veste sur l'épaule, causent en patois du prix des bestiaux; cinq ou six bourgeois d'Annecy discutent entre eux bruyamment les dernières élections municipales; et trois prêtres, assis à l'écart, la soutane retroussée, le bréviaire sur les genoux, s'entretiennent à mi-voix des affaires de l'évêché. — A l'arrière, une quinzaine de touristes, presque tous étrangers, occupent les bancs du pourtour et, tournés vers les montagnes, la lorgnette à la main, s'absorbent dans la contemplation du lac. Deux dames encore jeunes, droites et hautaines, au milieu d'un monceau de paquets, fument des cigarettes et dialoguent avec volubilité dans un idiome slave qu'elles entrecoupent de mots français; — une matrone mûre et obèse,

voilée de gaze marron, lit à haute voix le guide Murray à deux longues *young ladies* au nez rouge, au chignon en colimaçon et à la poitrine indigente; debout devant elles, élancé, roux et blafard, un gentleman écoute cette lecture, en serrant frileusement ses épaules dans un plaid à carreaux verts et bleus. — Autour d'un guéridon, quatre jeunes Américains boivent des grogs à l'eau de seltz en fumant d'énormes cigares suisses, ce qui provoque les grimaces et les éternuemens d'une dame française, assise sur un pliant près de son mari. La dame s'ennuie et admire médiocrement le paysage; elle se retourne vers son compagnon, plongé dans la lecture du *Soleil*, et murmure entre deux bâillemens : « C'est singulier, voilà cinq jours que nous sommes en Savoie et je n'ai pas encore vu un seul *petit Savoyard!..* »

A travers les groupes circule un grand gaillard en jaquette brune et en chapeau de paille, qui remplit sur le bateau les fonctions de cicerone et de photographe. Portant à la main ses albums reliés par une courroie, il vend des photographies et des plans du lac aux étrangers. On entend par intervalles sa voix insinuante se mêler aux conversations, et on saisit à travers le tapage de la chaudière des lambeaux de son boniment :

— Désirez-vous, madame, un souvenir de votre voyage?.. Assurément le guide Joanne est excellent, mais il ne vous donne pas tous les détails que vous trouverez sur cette petite carte...

En ce moment, il s'approche de la dame anglaise et de ses deux filles, et leur explique les avantages de son plan à vol d'oiseau :

— Vous avez, dit-il en étendant solennellement son bras vers la gauche, vous avez là-bas, dans ce massif d'arbres, la maison où est mort Eugène Suë, et plus loin, à mi-hauteur, une grange où venait se reposer Jean-Jacques Rousseau...

Les Anglaises restent impassibles; alors, sans se décourager, il se tourne vers le gentleman qui grelotte dans son plaid, et continue :

— Cette carte, monsieur, est le seul souvenir emporté par la reine d'Angleterre, lors de son passage à bord de la *Couronne de Savoie.*

— *Oh! indeed!..* s'exclame l'homme au plaid, et, chatouillé dans son amour-propre britannique, il met la main à son porte-monnaie.

Le cicerone, ayant étrenné, poursuit de groupe en groupe ses explications et ses offres de service. Il est arrivé tout à fait à l'extrémité de l'avant, près d'un voyageur solitairement appuyé à la balustrade :

— Monsieur!.. un souvenir de votre voyage?.. Assurément le guide Joanne est excellent, mais...

Le voyageur l'interrompt par un merci bref et agacé, puis se replonge dans sa profonde méditation contemplative.

Vêtu d'un complet de drap gris, coiffé d'un feutre rond à pe-

tits bords, qui laisse voir à plein sa figure, il est assez grand et bien découplé. Il a le front large, la tournure élégante, l'air encore jeune, bien que quelques fils gris dans sa courte barbe brune, de petits plis autour des paupières, un teint mat et fatigué, indiquent qu'il a sûrement dépassé la quarantaine. Sa bouche, à demi voilée par la barbe et les moustaches, a de bonnes lèvres dont l'expression doit être charmante lorsqu'il daigne sourire; ses yeux bruns couleur café sont lumineux et caressans, encore qu'on y lise la langueur un peu ennuyée d'un homme qui a beaucoup vécu. — Pour le moment, il paraît occupé à regarder le paysage grandiose à la fois et riant qu'on découvre devant soi dès que le bateau glisse sur le lac.

L'eau est d'un vert lustré et tendre. Des frissons tantôt argentés et tantôt mordorés la moirent à la moindre brise. Le soleil luit partout. A droite, il baigne l'énorme croupe allongée du Semnoz d'une blonde couleur, très claire à l'endroit où les roches se dénudent, plus foncée et plus chaude aux places où s'épaississent des forêts de sapins; à gauche, dans la verdure, il fait pétiller des pointes de clochers de village, des murs blancs et des toits de vendangeoirs disséminés dans les vignes. Vers le fond du lac, cinq plans de montagnes s'échelonnent et s'enchevêtrent, noyés de brumes transparentes qui veloutent les contours, arrondissent les arêtes, puis s'envolent en fumées blanches et vont former comme un chapeau de nuées autour des cimes les plus hautes. Déjà quelques-unes sont entièrement dégagées et découpent leurs crêtes hardies sur un azur éblouissant, qui semble les poudrer de sa lumière bleue : — le Parmelan s'allonge comme un rempart crénelé entre Annecy et Thônes; la géante du lac, la Tournette, domine tout le paysage avec ses tours en ruine et ses formidables épaulemens où scintillent des plaques de neige. — La lumière attendrie du matin harmonise toutes ces lignes et fond dans une tonalité sans cesse changeante le vert phosphorescent des vignes, l'or des blés, la verdure épaisse des noyers trapus et le velours presque noir des sapins. Une brise légère traverse la nappe céruléenne du lac, y fait des risées couleur d'aigue-marine et apporte jusque sur le bateau l'odeur des vignobles qui commencent à fleurir.

Cet air salubre et parfumé semble ragaillardir le méditatif voyageur en veston gris, penché à l'avant. Sa figure s'éclaire, ses yeux s'animent, ses narines mobiles se dilatent comme pour mieux aspirer cette brise d'est, qui arrive chargée de tonifians parfums végétaux. Ce n'est plus le même homme. Tout à l'heure la fatigue accentuait les rides de ses paupières et creusait, des ailes du nez au coin des lèvres, deux plis qui le vieillissaient; maintenant sa taille se redresse, ses épaules s'effacent, son teint se colore : on dirait qu'il a

retrouvé dans les eaux du lac un renouveau de jeunesse. Il allume un cigare et tire de la poche de son veston une lettre à l'enveloppe déchirée, qu'il se met à relire attentivement.

La lettre, timbrée d'Annecy, est adressée à M. Philippe Desgranges, square d'Orléans, rue Taitbout, et en voici le contenu :

« Talloires, 28 mai 1886.

« Mon bon Philippe, voilà bientôt vingt-six ans que nous nous connaissons, et notre amitié ne s'est jamais refroidie. Après quatre années de vie en commun, ni l'éloignement, ni l'âge, ni nos façons de vivre si différentes, n'ont pu affaiblir les sympathies qui nous avaient solidement mariés l'un à l'autre au quartier latin. La vraie amitié est pareille aux plantes de nos montagnes ; une fois qu'elles ont pris pied dans la terre qui leur convient, ni le vent, ni la neige, ni le soleil ne peuvent compromettre leur vitalité persistante ; elles accrochent vigoureusement leurs racines dans les fissures du roc. Ainsi avons-nous fait ; quand je t'ai dit adieu à la gare de Lyon, en septembre 1864, nous nous sommes promis que l'herbe d'oubli ne pousserait jamais sur le chemin qui allait s'allonger entre nous, et nous nous sommes tenu parole. — Dans mon ermitage du Vivier, en face des montagnes qui m'y emmurent, j'éprouve en ce moment une mélancolique satisfaction à me rappeler nos premières lettres bourrées de détails et, de loin en loin, nos courtes entrevues à Lyon ou à Dijon, où nous nous donnions rendez-vous, afin, disais-tu dans ton style d'avocat, « de ne point laisser courir la prescription. » Depuis lors, il n'est pas une circonstance intéressante de notre vie, pas un gros ennui ou un petit bonheur, qui n'ait donné lieu à un échange de correspondance. Aujourd'hui, mon cher vieux, c'est encore pour te faire part d'une grave éventualité que je t'adresse cette lettre. Elle te trouvera, je l'espère, à Paris.

« Tu te souviens de notre dernière réunion, à Dijon, dans l'étroit fumoir de l'hôtel de la Cloche, par une pluvieuse journée d'août. Tu revenais de l'une de tes expéditions galantes, et j'avais été conduire un malade aux eaux de Bourbonne. Si tu te le rappelles, tu t'étonnas de me voir, moi, fumeur obstiné, refuser un cigare, et je t'avouai que, depuis quelque temps, une affection des voies respiratoires m'avait forcé de renoncer au tabac. Nous en plaisantâmes ensemble ; mais, dès mon retour, la maladie s'est aggravée. Maintenant je suis fixé : je suis irrévocablement atteint de cette mystérieuse et perfide affection que, nous autres médecins, nous appelons l'angine de poitrine. Voici déjà trois ans que je souffre ; les crises deviennent de jour en jour plus violentes. Je suis déjà condamné à vivre emprisonné dans ma chambre, et je prévois qu'avant

peu j'irai, comme disent nos Savoyards, *garder les poules de M. le curé,* c'est-à-dire dormir sous l'herbe du cimetière de Talloires. Je puis mourir dans un de ces étouffemens qui m'angoissent; il faut donc que je prenne des mesures pour assurer l'avenir et la tranquillité de ma fille Mariannette.

« Elle va avoir vingt-deux ans, mais, bien qu'elle soit majeure, la pauvre enfant sera exposée à de fâcheux ennuis lorsqu'il s'agira de liquider ma succession. Tu sais dans quelles conditions elle est née, et comment mon mariage avec la brave fille qui était sa mère m'a brouillé avec mes deux sœurs. Mariannette, après mon décès, ne peut compter sur le bon vouloir de sa famille paternelle; quant aux parens éloignés de sa défunte mère, ce sont de pauvres paysans ignorans, qui ne peuvent lui être d'aucun secours. — Ma fortune, il est vrai, est assez ronde et lui donnera une confortable aisance, mais nos terres sont en partie indivises avec celles de mes sœurs; il faudra procéder à un partage, et ces dernières n'épargneront rien pour grossir leur part au détriment d'une orpheline qu'elles détestent. Elles ne reculeront même pas devant un procès, et Mariannette, peu au courant des affaires, laissera un bon morceau de son avoir entre les mains des avoués. Je voulais arranger tout cela de mon vivant, mais cette maladie qui m'a cloué au Vivier ne me l'a pas permis.

« En ces graves et pressantes conjonctures, j'ai pensé à toi, mon ami. Tu es avocat et, bien que tu n'aies pas beaucoup pratiqué, tu sais assez de droit et tu as assez d'expérience pour être le conseil et le protecteur de Mariannette. Je fais donc appel à ton dévoûment, à cette vivace amitié qui a poussé au soleil de notre jeunesse et qui embaume encore notre maturité. Si tu es libre, accours à Talloires. Hâte-toi, car je sens, à certains prodromes qui ne trompent pas, l'approche d'une nouvelle crise et je voudrais te voir avant de quitter ce monde... Enfin, quoi qu'il arrive, je compte sur toi, Philippe! Sois pour Mariannette un soutien éclairé, un second père. Ne la quitte que lorsque tous les obstacles seront aplanis. S'il se peut même, si plus tard tu trouves un brave garçon qui lui plaise, occupe-toi de la marier, et ne te désintéresse de ma fille que lorsque son avenir sera solidement assuré. — J'aurais encore bien des choses à te dire, mais la fatigue me gagne. Viens vite, mon bon Philippe! J'espère durer assez pour te présenter moi-même à Mariannette... Mais si, par malheur, je ne devais plus te revoir, je t'embrasse bien fort et... je compte sur toi!

« Ton vieux copain,

« MARCELIN DIOSAZ. »

II.

Par une fâcheuse coïncidence, Philippe n'était pas à Paris quand cette lettre lui fut adressée. Il ne la trouva qu'à son retour, et quelques jours se passèrent avant qu'il pût se mettre en route. Aussi était-ce avec une nerveuse anxiété qu'il regardait le bateau glisser sur le lac. On était arrivé déjà au ponton de Veyrier. — Sur la pente tapissée de vignes, parmi des massifs de verdure, les maisons de campagne à la toiture en auvent ouvraient au midi leurs galeries enguirlandées de pampres. Près du ponton, des paysannes, debout dans l'eau transparente, jambes nues et jupes retroussées, tordaient le linge de leur lessive dans un éclaboussement de gouttelettes diamantées. Des rires et des éclats de voix montaient sous les noyers de la rive. Le spectacle de cette activité matinale serrait brusquement le cœur de Philippe Desgranges. En écoutant le rire de ces laveuses si gaillardes et allègres, il se demandait si, dans ce même moment, son ami Diosaz n'agonisait point en vue du lac joyeusement animé et ensoleillé. Il regrettait de n'avoir pas mis à exécution le projet tant de fois discuté, tant de fois ajourné, d'une visite à Diosaz dans sa maison du Vivier. Quel plaisir c'eût été de parcourir avec lui ce pays de Savoie si original et si peu connu, et d'y évoquer sur les cimes des montagnes les spectres toujours chers de leur jeunesse évanouie!..

Insensiblement, de même que, là-bas, les montagnes réfléchissaient dans le miroir du lac leurs pentes drapées de vignes ou de prairies, leurs croupes rocheuses ou boisées, Philippe voyait se refléter dans sa mémoire ces années de jeunesse, avec leurs impatiens désirs, leurs espérances verdoyantes, leurs ambitions hautaines.

Il avait connu Marcelin Diosaz dans un hôtel d'étudians, voisin du Panthéon. Bien que ce dernier achevât alors sa médecine et eût cinq ans de plus que Philippe, ils s'étaient peu à peu sentis attirés l'un vers l'autre par de secrètes et irrésistibles affinités. — Marcelin était un montagnard robuste et inélégant, à l'œil bleu, limpide et fin. Sous des formes rudes, il cachait une exquise délicatesse d'âme, un sens très vif de tout ce qui est beau. — Philippe, fils de riches bourgeois des environs de Paris, était aussi un délicat, mais un délicat épris de plaisir, curieux de sensations neuves et rares. De bonne heure son esprit avait été aiguisé et affiné par la vie parisienne, et il affectait une répugnance dédaigneuse pour tout ce qui est trop simple, trop facile, trop clair. — Le même goût pour les choses difficiles et les cimes inexplorées avait tout d'abord rapproché

ces natures si différentes. La même foi philosophique et la même admiration pour certains hommes politiques avaient fortifié cette sympathie naissante et peu à peu établi un commerce d'amitié entre les deux étudians. L'esprit robuste et fin à la fois de Diosaz, pénétrant profondément l'esprit subtil et mobile de Philippe, l'avait rendu plus consistant et plus solide, de même que certains alliages donnent à l'or plus de cohésion et de résistance. Finalement, ces deux personnalités s'étaient si bien amalgamées, qu'en dehors des heures de cours, on les rencontrait presque toujours ensemble.

Ils vivaient dans une étroite intimité, partageant le même appartement à l'hôtel, la même table dans un restaurant du carrefour de l'Odéon, le même cabinet de lecture, les mêmes plaisirs de la journée ou de la soirée. Entre onze heures et minuit, on les voyait descendre, bras dessus bras dessous, des hauteurs de Bullier; on les rencontrait, les dimanches d'été, dans les bois de Chaville ou de Verrières, Diosaz herborisant et Philippe chevauchant quelque dada paradoxal. Ils n'avaient point de secret l'un pour l'autre et se confiaient leurs bonnes fortunes. La seule différence qui existât entre eux, c'est que Diosaz conservait longtemps la même maîtresse, tandis que Desgranges partait toujours en quête de nouvelles aventures d'amour, étrangement compliquées. Tous deux étaient ambitieux, mais avec des perspectives très opposées : Philippe rêvait de luttes politiques en pleine vie parisienne et visait à la députation; — Diosaz aspirait au moment où il pourrait s'établir dans son pays récemment annexé, y acquérir de l'influence et contribuer au progrès économique et intellectuel de cette nouvelle province française.

Comme la date de ces rêves de jeunesse était déjà lointaine!.. Et comme le temps avait amené des résultats tout autres que ceux auxquels les deux amis avaient rêvé!.. Sur les hauteurs où leur fougue ambitieuse les poussait jadis, tous deux avaient cru voir l'avenir souhaité se dérouler harmonieusement et logiquement, comme du sommet d'une montagne on voit les bois succéder aux pâturages, les routes fuir dans la plaine, et les villages s'allonger au bord des rivières. Mais la vie vécue ressemble aussi peu que possible à la vie contemplée de loin à travers les illusions de la jeunesse. Peu d'hommes sont assez doués de volonté et de ténacité pour suivre sans gauchir la route qu'ils se sont d'avance tracée; même lorsqu'ils ont la volonté persistante d'aller droit au but, ils doivent lutter avec d'autres hommes également doués d'une volonté opiniâtre; ils doivent compter avec les obstacles que la destinée jette au travers du chemin, avec les révolutions, les passions, la maladie, — et surtout avec la mort.

Diosaz, reçu docteur, était retourné à vingt-neuf ans en Savoie;

il s'était établi à Talloires, dans le domaine paternel du Vivier, et y avait mené la vie affairée d'un médecin et d'un propriétaire campagnard. Il y avait fait, à la vérité, beaucoup de bien et y avait acquis une légitime influence. Mais il s'y était heurté aussi à des pierres d'achoppement. Pris d'un amour très vif pour une simple fille de *chalézan* (1), qui était servante au Vivier, il l'avait épousée pour légitimer une enfant née de cette liaison. Cette mésalliance, dans un pays où les distances sociales sont encore rigoureusement marquées et maintenues, l'avait brouillé avec sa famille. Son prestige en avait souffert, et, à l'heure même de la maturité, quand il comptait récolter la moisson qu'il avait semée, la maladie le terrassait, et c'était la mort qui allait peut-être le moissonner à son tour.

Philippe, lui, était resté à Paris, et avait eu, au barreau, des débuts brillans ; mais les vulgarités de la cuisine procédurière l'avaient vite dégoûté. Riche, célibataire, indépendant, il n'avait pas le stimulant nécessaire d'un gagne-pain quotidien, et ne prenait guère au sérieux sa profession. Il ne plaidait que de loin en loin, et, plus souvent qu'au Palais, on le rencontrait dans des sociétés d'artistes et de journalistes, où son esprit dédaigneux de la banalité et son dilettantisme de mondain se trouvaient plus à l'aise. Il n'avait point renoncé cependant à se faire une situation politique ; mais c'est surtout dans le monde des politiciens qu'il importe d'être tenace et persévérant. Philippe Desgranges, sans cesse tenté par l'*éternel féminin*, sans cesse à la recherche de ce qu'il appelait « l'inconnue, » c'est-à-dire d'un amour qui pût lui donner des émotions rares et non encore goûtées, n'avait ni le zèle ardent, ni l'activité persistante, ni la souplesse nécessaires à un futur homme d'état. D'ailleurs, au moment où il atteignait la trentaine et où il commençait à faire sa trouée, une passion absorbante l'avait détourné de sa voie. Il était devenu l'ami très intime d'une femme mariée à un puissant manieur d'argent. Peu à peu les fils légers et soyeux qui l'attachaient à cette mondaine et séduisante amie s'étaient multipliés et entrecroisés avec une telle complication, qu'au bout de quelques années ils avaient formé un filet souple et résistant, dans lequel Desgranges s'était trouvé bel et bien emprisonné...

III.

La pente de ces méditations rétrospectives avait insensiblement détourné Philippe Desgranges de la contemplation des aspects changeans du lac. Il entendait à peine, comme un accompagnement berceur de ses rêveries, le halètement de la machine et le clapotement

(1) Locataire d'un chalet dans la montagne.

frais des aubes du bateau. On avait stoppé à Menthon-Saint-Bernard, dont on voyait le château, à mi-hauteur, émerger d'un parc montueux avec ses grises façades nues et ses toits d'ardoises très aigus. Maintenant, on se dirigeait vers Saint-Jorioz. Cinq ou six voyageurs venaient de s'embarquer, et on entendait la voix insinuante du photographe crier à la famille anglaise :

— Menthon, patrie de saint Bernard !.. Nous traversons le lac dans sa plus grande largeur... Vous avez, à gauche, la muraille du Parmelan, et ici, vers la droite, la Tournette, 2,354 mètres d'altitude...

Mais le bruit des voix, le va-et-vient des passagers, les fuyantes perspectives des montagnes, brusquement entrevues et disparues, ne parvenaient pas à attirer l'attention de Philippe. De plus en plus, sa pensée, repliée sur elle-même, était en train d'évoquer le passé, et, dans l'eau bleuissante du lac, l'image de son amie, la belle Mme Camille Archambault, se reflétait telle que la jeune femme lui était apparue quinze ans auparavant.

Il la revoyait, comme dans une hallucination, au fond d'un petit salon où une vingtaine de personnes étaient réunies et où l'on faisait de la musique.— Il avait la perception très nette de cette pièce haute de plafond, tendue d'une étoffe vieil or, avec un meuble de velours de Gênes et une longue glace drapée, sur le tain de laquelle se détachait une étude de Diaz représentant des baigneuses sous bois. Camille s'était assise devant un piano à queue, sur la table duquel il s'était lui-même accoudé et d'où il apercevait son buste élégant, élancé et mince, avec le commencement de la jupe bouffante. Elle portait un corsage échancré en pointe, laissant voir le dos assez loin entre les épaules, et une poitrine plus développée que ne le faisait supposer la gracilité de sa taille. De ce corsage aux tons neutres se détachait un cou svelte aux inflexions délicates, supportant, comme une hampe fine supporte une belle fleur, une figure d'une originalité attirante. — Les cheveux d'un blond roux, retroussés sur le sommet de la tête, de façon à bien dégager la nuque, retombaient en boucles légères au-dessus d'un front étroit et haut que ces frisons masquaient à demi ; les yeux jetaient une flamme fauve sous de minces sourcils ; le nez était long et effilé, la bouche, relevée aux coins et moqueuse. L'ensemble rapp lait ces têtes de Prudhon qui enfoncent dans le souvenir leur regard chaste et hardi. L'une des fluettes mains blanches courait sur le clavier, et on entendait avec l'envolement des notes les pendeloques des bracelets cliqueter sur les touches. — Philippe, croyant la jeune femme occupée à déchiffrer un air, l'étudiait avec une curiosité croissante, quand brusquement elle releva la tête, rencontra les yeux du jeune homme fixés sur elle et soutint obstinément son re-

gard. Ce fut elle qui l'obligea à baisser les yeux, tandis que du coin des lèvres elle ébauchait un ironique sourire.

Après une heure de musique, on avait organisé une sauterie. Philippe, ayant invité Mme Archambault, était frappé, dès les premières paroles échangées, de l'originale tournure d'esprit de cette jolie femme. Il y avait en elle un mélange de coquetterie piquante et de pudique retenue qui décontenançait. Elle passait sans aucune raison apparente d'une gaîté tapageuse et gamine à une soudaine mélancolie, de l'ironie gouailleuse à l'enthousiasme exubérant. Chez cette jeune femme de vingt ans, aux allures étourdies, on devinait une nervosité à fleur de peau, un maladif besoin de sensations aiguës; des mouvemens d'âme désordonnés, comme ceux d'une balance affolée et qui ne peut plus retrouver son équilibre. De toutes les catégories de l'espèce féminine, c'étaient ces natures névrosées et excessives que Philippe redoutait le plus, précisément parce qu'elles exerçaient sur lui un plus mystérieux attrait. Aussi son premier mouvement fut-il de se garer et de se tenir à l'écart. Mais il y a des rapprochemens qui semblent d'avance combinés par une inflexible destinée. Mme Archambault remarquait le trouble de Desgranges et pressentait déjà qu'elle en était la cause provocatrice. Elle s'attendait à ce qu'il vînt grossir le troupeau de ses cavaliers servans, et le soin que Philippe mettait à l'éviter la mortifiait. Bientôt, irritée de cette agaçante réserve, c'était elle qui prenait les devans, — elle qui, jusqu'alors, avait la réputation de rester indifférente aux adorations qui bourdonnaient autour de sa beauté!

Philippe entendait encore sa voix aux intonations à la fois mélodieuses et coupantes lui murmurer un soir, dans un coin du salon vieil or : « Monsieur Desgranges, pourquoi ne m'avez-vous jamais rendu visite? » — Et, comme il s'excusait en alléguant qu'il ignorait quel était son jour : — « Oh! avait-elle repris en ouvrant et en refermant son éventail, ne venez pas à mon jour, vous vous ennuieriez trop... Je suis toujours chez moi de cinq à sept... Venez-y demain! » — Il y était allé, l'avait trouvée seule, en était reparti déjà à demi ensorcelé, et y était retourné assidûment. Puis, un soir de janvier, tandis qu'elle était pelotonnée frileusement dans la pénombre d'une large chauffeuse de peluche, il s'était penché vers elle; lentement, silencieusement, il lui avait baisé les yeux, et, avec une brusquerie farouche, elle s'était jetée dans ses bras...

Il se rappelait avec un frisson mélancolique combien, dans les premières années, avaient été exquises ces furtives heures de tendresse, arrachées aux devoirs domestiques, aux importunités mondaines, soigneusement enveloppées de mystère, espacées sagement à de longs intervalles. N'ayant point d'enfans, Mme Archambault,

pendant les fréquentes absences de son mari appelé à l'étranger par ses spéculations, jouissait d'une grande liberté. Ayant tous deux la même répugnance pour les ridicules trivialités de l'amour clandestin à Paris, ils s'arrangeaient de façon à passer ensemble une semaine entière dans quelque coin de la province, bien obscur, où ils savouraient comme deux jeunes mariés une trop courte, mais paradisiaque lune de miel. Philippe retrouvait dans sa mémoire les détails précis de ces brèves et mystérieuses stations d'amour, pleines d'imprévu, où le charme d'un pays nouveau s'ajoutait aux délices attendries d'un plaisir goûté avec sécurité : — une auberge dans un village de Touraine, où ils avaient vécu huit jours enfermés, tandis que les giboulées d'avril tintaient aux fenêtres et qu'à travers les vitres humides ils apercevaient les voiles carrées des bateaux qui descendaient la Loire; — un vieil hôtel silencieux à Angoulême, entre cour et jardin, à peine fréquenté par quelques officiers de la garnison, et où ils dînaient en tête-à-tête, sous de grands tilleuls, en vue de la vallée de la Charente verdoyante et touffue ; — une maison de garde, dans la forêt de Laigue, où ils occupaient une petite chambre aux cloisons de sapin et où ils ne rentraient qu'à la nuit close, avec des brassées de fleurs et de fruits sauvages...

Puis étaient venus des jours plus orageux et plus difficiles. Malgré toutes ces prudentes précautions, leur amour avait transpiré au dehors; le mari, devenu soupçonneux, avait été pris d'une tardive inquiétude. Il avait exigé de sa femme qu'elle le suivît dans ses voyages, et, avec les difficultés accrues, une certaine amertume s'était mêlée à la douceur de la commune tendresse des deux amans. L'absence avait irrité la nervosité de Camille. Le moindre retard dans la correspondance éveillait sa jalousie, et Desgranges recevait des lettres pleines de reproches tempêtueux. Pour le voir librement, Mme Archambault était obligée d'inventer des combinaisons laborieuses qui ne réussissaient pas toujours. Alors la fièvre la prenait, et, quand ils se revoyaient enfin, après mille traverses, elle reprochait à Philippe de ne pas lui savoir assez gré des efforts qu'elle avait dû faire pour ménager une rencontre.

Ces réunions, bien des fois ajournées ou contremandées, ne pouvaient plus guère avoir lieu qu'aux bains de mer ou dans quelque station thermale. Camille s'y faisait envoyer par un médecin à sa dévotion. Au reçu d'un télégramme impératif, Philippe devait tout quitter pour courir les chemins, car la jeune femme ne comprenait pas que Desgranges ne fût point immédiatement prêt à partir. Ayant bravé plus d'un danger pour préparer cette entrevue, elle exigeait qu'il laissât tout pour accourir auprès d'elle. A ce régime de brusques et fantasques assignations, il était impossible

que Philippe pût travailler avec suite et mener à bien ses projets ambitieux. Aussi y avait-il renoncé; mais ce renoncement pénible, cette absolue abdication de son indépendance, cette conscience qu'il avait d'une carrière désormais fermée, d'une vie manquée irrémédiablement, aigrissaient son humeur et irritaient ses nerfs. Plus d'une fois il avait protesté contre des exigences qu'il trouvait déraisonnables, et ses essais de révolte s'étaient toujours apaisés à la suite d'une crise de larmes, suivie de tendres supplications. D'ailleurs, la vue seule de Camille suffisait à triompher de ces velléités de rébellion. Le caractère entier et passionné, l'étrange et séduisante tournure d'esprit de cette originale créature agissaient comme un charme sur Philippe, ét le ramenaient subjugué et repentant à son ancien servage...

Tandis que Desgranges se livrait à ce rétrospectif examen de conscience, le bateau longeait un haut promontoire boisé qui semblait, ainsi qu'un mur à pic, fermer brusquement le lac. En face, sur une presqu'île bordée de peupliers et de marronniers, le château de Duingt, avec ses tourelles pointues et sa façade blanche, s'avançait dans la verdure, comme pour achever de barrer l'entrée du *petit lac*. La machine siffla, et ce déchirement aigu interrompit la méditation de Philippe. Au même moment, il entendit le guide-photographe haranguer la famille anglaise à laquelle il s'était attaché :

— Voici Talloires, l'un des plus beaux sites du lac et l'endroit préféré des touristes...

Le bateau doublait la pointe du promontoire et décrivait une courbe lente dans une anse bordée de vignes, au fond de laquelle les anciens bâtimens d'une abbaye de bénédictins, transformée en hôtel, dressent leurs toits bruns au-dessus de l'épaisse verdure d'un massif de marronniers. Entre les vignobles et les arbres des vergers, l'unique rue du village apparaissait, chauffant au soleil ses auvens hospitaliers, ses galeries de vieux bois fusé et ses toitures moussues. — Au-delà du village et des vignes, des pentes boisées et ravinées montaient en muraille verdoyante jusqu'aux roches en encorbellement, où l'église de Saint-Germain est suspendue comme un nid de mouettes à une falaise; puis des forêts résineuses succédaient aux cultures, des pâturages dorés de lumière se découpaient dans le velours sombre des sapins et se continuaient presque à pic, jusqu'aux assises rocheuses où les bastions de la Tournette contemplaient le fond du lac bleuissant et son cirque de montagnes harmonieusement groupées.

Philippe Desgranges avait saisi sa valise et s'était joint aux passagers qui se préparaient à quitter le bateau. En examinant attentivement ces nombreux voyageurs qui se rendaient si matin à

Talloires, il fut soudain frappé de leur attitude compassée et de l'uniformité du costume qui les endimanchait : les hommes étaient pour la plupart vêtus de redingotes noires et les femmes portaient des toilettes de couleur sombre. En même temps il entendit le tintement monotone d'une cloche d'église, et un funèbre pressentiment le prit. Son cœur s'était anxieusement serré, et, à peine débarqué, il s'informa, près de l'homme du ponton, du chemin qui conduisait au Vivier.

— Vous n'avez qu'à suivre ces messieurs et ces dames, répondit le pontonnier; ils se rendent tous au Vivier pour la *sépulture*...

— La sépulture!.. Est-ce que M. Marcelin Diosaz?..

— Oui, monsieur, il est mort avant-hier, et on l'enterre ce matin.

IV.

Les gens débarqués du bateau avaient pris un chemin montant à travers les vignes. Philippe pénétra derrière eux dans l'unique et tortueuse rue de Talloires, à laquelle des façades percées de rares fenêtres, et accidentées d'angles saillans ou rentrans, donnent un aspect de passage fortifié. Il arriva ainsi à l'extrémité du village, en face d'une habitation un peu isolée, dont la porte cochère large ouverte laissait voir librement la disposition intérieure. — Située entre cour et jardin, cette maison était bâtie dans le goût des confortables demeures savoyardes du commencement du siècle. Élevée au-dessus d'un sous-sol, couverte de toits en auvent, elle était flanquée de deux pavillons aux toitures aiguës, que reliaient des *loggie* à l'italienne. L'une de ces galeries, sur lesquelles prenaient jour les portes et les fenêtres de l'appartement, était enguirlandée de glycines et de chèvrefeuilles, et regardait les flancs de la montagne; — l'autre, orientée au midi, faisait face au lac et au château de Duingt, bâti sur la rive opposée. Tout autour du corps de logis, des parterres en fleurs, ombragés de hauts platanes, des vergers plantés de noyers et des vignes bruissantes de sauterelles, descendaient mollement jusqu'au bord de l'eau. Du seuil du porche béant, rien qu'en embrassant cet ensemble d'un rapide coup d'œil, on devinait quelle fête du regard une habitation aussi heureusement située devait offrir à ses hôtes à toute heure du jour.

Mais, à ce moment, le contraste de la joie du dehors avec le funèbre appareil de l'intérieur avait quelque chose de cruellement poignant. — A gauche, sous les quinconces des platanes, les enfans du bourg stationnaient sur deux files : les garçons conduits par le maître d'école; les filles, par des sœurs en cornette noire. Devant la façade d'entrée, les pompiers, en blouse et en képi, évoluaient gravement sous l'œil de leur capitaine, tandis qu'entre les feuil-

lages luisans des grenadiers et des citronniers, on distinguait les voiles de mousseline et les cagoules blanches à cordelière, dont les femmes de la confrérie des pénitentes s'enveloppent par-dessus leur robe de deuil.

Guidé par un petit homme qui remplissait les fonctions de *pleureur* et que drapait jusqu'aux pieds un manteau d'escot noir, Philippe, la poitrine et la gorge serrées, gravit le massif escalier de marbre du pays qui accédait au premier étage, et se laissa conduire jusqu'à la chambre mortuaire. — Le cercueil y reposait sur des tréteaux, entre quatre cierges allumés et près d'un vase plein d'eau bénite. Desgranges secoua l'aspersoir sur le poêle de velours qui recouvrait la dépouille de Marcelin Diosaz. Un sanglot se nouait dans son gosier, à la pensée qu'il était arrivé trop tard pour serrer la loyale main de son ami. Il revoyait en imagination Diosaz descendant des bois de Chaville, une chanson montagnarde aux lèvres, il se remémorait son aimable figure rosée, ses yeux fins et rieurs, et sa petite moustache châtaine. Il songeait que cette joie, ce sourire, cette exubérante vitalité, tout cela était enfermé maintenant dans cette boîte de chêne, et que jamais plus cette vivante personnalité ne reparaîtrait à la claire lumière du jour. Il lui semblait que tout ce qui lui restait d'activité, de verdeur et de sève disparaissait avec la dépouille de ce compagnon des jours heureux, et qu'en escortant le corps jusqu'au cimetière, il mènerait aussi le deuil de sa jeunesse...

— Monsieur veut-il mettre un crêpe? demanda le pleureur, qui remarqua l'émotion de Philippe et devina un ami du défunt.

Il le conduisit vers une pièce contiguë à la chambre mortuaire, où une servante ornait de longs crêpes les chapeaux que les invités lui présentaient à tour de rôle. Ce cérémonial accompli, Philippe se glissa dans le salon plein de monde, dont les volets étaient clos et où l'orpheline recevait les embrassades ou les condoléances de chaque nouvel arrivant. Dans un groupe de femmes en deuil et sous les longs voiles noirs qui l'enveloppaient, il put à peine entrevoir le jeune visage altéré et les yeux gros de larmes de la pauvre enfant secouée par des sanglots mal étouffés. Il la salua, tandis que les regards curieux des assistans le dévisageaient; puis, honteux de son veston gris au milieu de ces vêtemens de deuil, il se retira discrètement et alla s'appuyer à la balustrade de la galerie extérieure.

La cloche de l'église tintait toujours, et le clergé, crucifix en tête, entrait dans la cour sablée.

— Messieurs, dit à voix haute le *pleureur*, le mort quitte sa maison!

Les têtes se découvrirent, pendant qu'au long des degrés fleuris

de chèvrefeuille, le cercueil descendait, porté par quatre montagnards, en veste et en chapeau rond, ayant en bandoulière une large serviette blanche dont le nœud était fixé dans les bâtons placés sous la bière. — Le convoi défila lentement à travers le jardin : d'abord les enfans, cierges en main sur deux files, et les pompiers marquant lourdement le pas ; puis, derrière le cercueil, la confrérie des pénitens ; enfin la famille, suivie des dames espacées sur deux rangs, et les hommes fermant le cortège dans le même ordre. — La longue procession se déroula dans la rue tortueuse jusqu'à l'église, entourée d'un modeste cimetière, où l'on voyait, près de l'entrée, une fosse béante attendant son hôte. Les assistans étaient si nombreux que l'église fut pleine avant que la queue du convoi y arrivât. Au fond de la nef bourrée de gens agenouillés, en face de l'autel étoilé de cierges et à quelques pas de la bière, Philippe distinguait la forme noire et prosternée de la jeune fille, dont les épaules étaient secouées par une nouvelle explosion de douleur.

Le clergé, lent et solennel, procédait avec pompe aux cérémonies du service religieux. La messe était chantée avec grand renfort de voix d'enfans de chœur. On devinait, à la façon consciencieuse dont les officians psalmodiaient le *Dies iræ*, qu'il s'agissait d'un mort d'importance. Dans cette nef resserrée et sans bas-côtés, par cette matinée de juin, la chaleur était suffocante. On avait cependant laissé les portes grandes ouvertes, et, dans le cadre du portail cintré, on voyait un coin bleu du lac, une croupe verte de montagne, et, tout au loin, des frissons de champs de blé mûrissant dans un poudroiement de soleil. Tandis que le curé, d'une voix bien timbrée, aux articulations nettes et sonores, chantait la prose : *Vere dignum et justum est, æquum et salutare, nos tibi semper et ubique gratias agere*,.. une sauterelle, envolée des jardins du voisinage et encore éblouie de clarté, se posait sur la coiffe noire d'une paysanne occupée à égrener son chapelet. Des enfans la remarquaient et se la montraient du doigt avec un sourire, et Philippe, machinalement, suivait sur les bonnets des prieuses le sautillement effaré de cette buveuse de soleil, égarée au milieu de l'office des Morts.

Après l'absoute, on enleva le corps, les cierges s'allumèrent, et le cortège, se reformant dans le cimetière, fit le tour extérieur de l'église, au-dessus de laquelle les pâturages verts des hautes cimes avaient l'air de s'élever comme un mur immense. Le soleil de midi tombait d'aplomb sur les têtes nues, une pénétrante odeur de foin coupé emplissait le petit cimetière. On eût dit qu'avant de l'enfermer sous la terre, on voulait montrer à Marcelin Diosaz, dans toute leur radieuse beauté, les montagnes et le lac qu'il avait tant aimés. — Le cercueil descendit dans la fosse. Le prêtre murmura le dernier

Requiescat in pace, les cierges s'éteignirent, et Philippe se retrouva dans la rue, au milieu de la foule qui s'éparpillait.

Il ne crut pas convenable de se présenter sur-le-champ à Mlle Diosaz pour l'informer de l'objet de son voyage. Il remit sa visite à l'après-midi, et entra dans l'auberge où il avait fait porter sa valise. Après avoir essayé vainement de manger, il alluma un cigare pour tuer le temps, et, accoudé à la fenêtre de sa chambre, il se remit à songer au mort qui reposait maintenant dans la terre pierreuse de l'étroit cimetière. — Le cirque des montagnes était à ce moment baigné de soleil. Çà et là, quelques ombres seulement s'y marquaient en taches violettes. Une paix lumineuse, un sommeil d'enchantement prenait possession des villages riverains et de la luxuriante marge de blés, de prairies et de vignobles qui s'arrondissait autour du lac. L'eau, d'un bleu soyeux au soleil et d'un bleu verdi à l'ombre, n'avait pas une ride. Ce silence d'assoupissement n'était troublé que par un chant de coq, un bruit de rames et un sourd bruissement d'insectes. Peu à peu, Philippe Desgranges se sentait enveloppé d'un calme bienfaisant. Ses nerfs se détendaient, son cerveau se rassérénait. Cette tranquillité limpide et reposante était si différente de la fièvre parisienne qui l'agitait encore la veille! Il se figurait être transporté dans un monde nouveau, — un monde aux sites intimes et aux larges horizons, à la lumière à la fois colorée et pacifique, dont il n'avait jamais eu aucune idée. — Dans la paix endormie du village, il entendit tout à coup deux heures sonner à l'horloge de l'église, et se dit qu'il était temps de retourner au Vivier.

Il redescendit l'unique rue déserte, pleine de soleil, et se retrouva devant la porte, maintenant close, du logis Diosaz. Les fenêtres donnant sur la route étaient ouvertes; des tapis, des matelas pendaient au dehors; des femmes allaient et venaient dans l'intérieur, et il comprit qu'on remettait en ordre l'appartement où son ami avait expiré. Il était peu au courant des usages campagnards, et la hâte avec laquelle on procédait le choqua. Il agita la sonnette, ayant l'esprit déjà prévenu contre l'héritière de Marcelin Diosaz. Qu'était-ce que cette Mariannette, fille d'une paysanne et légitimée par un mariage subséquent? Était-elle vraiment digne de la tendre sollicitude dont Diosaz l'avait entourée jusqu'au dernier jour? N'avait-elle pas trop maternisé peut-être; et Philippe allait-il se trouver en face d'une provinciale à l'esprit étroit et positif, ayant dans le sang un peu de la dureté et de la rapacité des gens de campagne?.. N'importe! Diosaz l'avait aimée. C'était pour l'amour du défunt et non par intérêt pour elle-même que Philippe venait lui offrir ses services.

Une vieille servante en deuil avait ouvert la porte. Il lui expli-

qua qu'il désirait parler à Mlle Diosaz, donna sa carte et attendit, devant les massifs du jardin, qu'on lui apportât la réponse de l'orpheline.

Après quelques minutes, la servante redescendit et lui fit signe de la suivre.

Il gravit de nouveau l'escalier où il avait vu passer le cercueil de Diosaz et fut introduit dans le salon, maintenant vide, où s'était pressée la foule des invités en deuil. La pièce était restée obscure et close, à l'exception d'une porte-fenêtre entre-bâillée, et dans l'écartement de laquelle on apercevait les pampres enroulés autour des piliers de la galerie, un coin de jardin plein de rosiers, et un bout de la nappe bleue du lac. Ébloui par la lumière de l'extérieur, Philippe ne distinguait rien d'abord dans ce salon enténébré. Un froissement d'étoffe et un point blanc qui s'agitait dans l'ombre attirèrent brusquement son attention ; il entrevit une personne vêtue de noir, affaissée dans un fauteuil et roulant dans ses doigts la carte que la servante avait apportée.

Il s'inclina, et ses yeux s'accoutumant à l'obscurité, il parvint à distinguer plus nettement la figure de Mlle Diosaz. Elle s'était levée, avait indiqué un fauteuil au visiteur et restait debout sans parler.

Philippe vit devant lui une svelte silhouette de jeune fille, un visage aux traits à la fois fermes et délicats, éclairé par deux grands yeux bruns, où il reconnut l'expression des yeux de Diosaz. Elle était nu-tête, et ses épais cheveux châtains, plaqués sur les tempes, encadraient un ovale très pur, au teint mat, à la bouche fine. Ses lèvres pâlies étaient agitées par un frémissement douloureux.

— Mademoiselle, commença Desgranges en s'approchant, j'étais un vieil ami de votre père, et, bien que vous ne me connaissiez pas...

— Vous vous trompez, monsieur, interrompit-elle d'une voix qui tremblait, je vous connais... Mon père parlait souvent de vous... Mon père! reprit-elle avec un accent déchirant, mon Dieu, pourquoi faut-il qu'il ne soit plus là?.. Je ne peux pas m'accoutumer à l'idée qu'il a quitté sa maison!..

Des sanglots l'interrompirent, et Philippe, très ému lui-même, la laissa pleurer sans pouvoir trouver un mot. Elle essuya farouchement ses yeux, et, tendant la main à l'ami de son père :

— Il désirait tant vous voir!.. Il y a trois jours, il faisait encore des projets pour le moment où vous arriveriez... Trois jours, et puis plus rien... Ah! c'est trop tôt, c'est trop cruel!..

Philippe, navré lui-même, serrait affectueusement la main de la jeune fille.

— Ma pauvre enfant, reprit-il, je comprends tout votre chagrin... Pleurez, ne vous contraignez pas!.. Les larmes font du bien... Si c'est un soulagement que de savoir sa propre douleur partagée, dites-vous que vous êtes en présence d'un ami profondément affligé à la pensée qu'il ne reverra plus son ami. Il me semble que c'est un morceau de ma vie qui s'en est allé, et je me reproche amèrement d'être arrivé trop tard...

Mlle Diosaz avait relevé la tête, et ses yeux mouillés brillaient dans la pénombre.

— C'est injuste, murmura-t-elle, comme si elle se parlait à elle-même, de faire mourir ainsi un homme dans la force de l'âge... Dieu est cruel!.. Il m'enlève un père, et il laisse vivre tant de choses qui me sont maintenant indifférentes!.. Quand vous êtes entré, je me demandais pourquoi le jardin était encore là, comme si rien ne s'était passé, et comment *ses* rosiers pouvaient encore fleurir, maintenant qu'*il* est mort?..

Philippe écoutait parler l'orpheline avec un étonnement mêlé de sympathie. Il ne s'était pas attendu à trouver, au fond de ce coin perdu de la province, une nature si franche, si peu maniérée, exprimant sa douleur avec tant d'énergique simplicité.

— Oui, répliqua-t-il, la mort est cruelle; mais, si brutale qu'elle soit, elle ne détruit pas la personnalité tout entière de ceux que nous avons aimés... Leur souvenir reste et converse encore avec nous... Voulez-vous, mademoiselle, que je vous lise la lettre que votre père m'écrivait il y a huit jours, et où il était question de vous?

— Oh! je vous en prie! s'écria-t-elle; il me semblera que je retrouve un peu de lui!

Elle s'était rassise, les mains nouées sur ses genoux, le buste penché en avant, et ses grands yeux fixés sur Desgranges, qui avait déplié la lettre de Diosaz. Il la lut lentement, presque en entier, omettant seulement quelques réflexions qu'il jugeait inutile de faire connaître à la jeune fille. Celle-ci, en entendant cette lecture où revivait toute l'âme affectueuse et tendre de son père, s'était remise à pleurer doucement, silencieusement. Philippe se sentait pénétré d'une émotion croissante, et, quand il acheva les dernières phrases de la lettre, sa voix altérée était presque aussi mouillée de larmes que les yeux de Mariannette.

— Maintenant, mademoiselle, dit-il en repliant le papier où Diosaz avait écrit ses suprêmes recommandations, et sur les lignes duquel l'orpheline attachait des regards avides, presque jaloux, — maintenant vous êtes au courant de la mission toute particulière qui m'a été confiée, et j'attends vos instructions.

— Pourquoi faire? demanda-t-elle, comme brusquement réveillée d'un songe.

— Mais, reprit-il un peu étonné, pour me mettre à même de remplir le mandat assez délicat dont m'a chargé Diosaz... J'aurai besoin d'avoir le détail des immeubles pour lesquels un litige est à craindre... Il me faudra entrer en rapport avec votre notaire et avec celui de vos tantes; enfin prendre les mesures conservatoires nécessaires à la sauvegarde de vos intérêts... Il est donc indispensable que nous examinions ensemble les papiers du défunt...

— Non, non! se récria-t-elle d'une voix suppliante, n'exigez pas cela!.. Je ne peux pas... Je ne veux pas!

— Pourtant?.. objecta-t-il, ébahi.

— Quoi! reprit-elle avec un accent presque indigné, quand la terre sous laquelle on vient de mettre mon père est encore fraîchement remuée, vous croyez que je vais discuter des questions d'intérêt, fouiller des tiroirs pour chiffrer sa fortune?.. Et si, comme vous le craignez, pour m'assurer la possession de quelques lambeaux de terre, il faut plaider, vous vous imaginez que j'aurai le cœur d'étaler en public les secrets de famille de mon père et de traîner ses sœurs devant les tribunaux?.. Non, monsieur, ne me parlez de rien de pareil... Je veux qu'on me laisse en paix avec mon chagrin et mes souvenirs... Je n'ai aimé qu'une personne au monde : mon père... Je veux vivre en esprit avec lui, comme s'il était encore dans sa maison, et je n'entends pas qu'aucune autre occupation vienne me distraire de mon deuil!

Elle s'était levée, et, dans son geste saccadé, impératif, il y avait comme un absolu commandement enjoignant à Desgranges de ne plus insister. Il s'était levé à son tour et la considérait avec étonnement. Bien qu'au fond de son esprit sceptique et raisonneur il taxât d'enfantillage romanesque l'indignation de l'orpheline, et encore qu'il fût ennuyé de la résistance inattendue de la jeune Savoyarde, il ne pouvait s'empêcher d'admirer l'obstination de cette enfant, qui ne voulait pas être troublée au milieu de sa douleur. La figure expressive de Mariannette, en ce moment animée par la surexcitation, aidait encore à développer en lui ce sentiment admiratif. Le sang qui était monté au visage de la jeune fille avait rosé ses joues et allumé ses prunelles; elle était en ce moment très jolie, malgré ses traits tuméfiés et ses paupières rougies par les larmes. — Philippe essaya une dernière objection :

— Je respecte votre chagrin, mademoiselle; mais, si vous aimez votre père, il me semble que la meilleure marque d'affection que vous puissiez lui donner, c'est de respecter les volontés qu'il a clairement exprimées.

Elle secoua obstinément la tête :

— Mon père a rempli le devoir d'un bon père en s'occupant de mon avenir; moi, je fais mon devoir de fille aimante en le pleurant et en ne pensant qu'à lui... N'insistez plus !

Philippe comprit que, dans un pareil moment, toutes ses objurgations viendraient échouer devant cet entêtement de la tendresse filiale. Il pensa qu'il fallait laisser au temps le soin de modifier les idées de cette jeune montagnarde. Il s'inclina de nouveau respectueusement :

— Permettez-moi en ce cas, mademoiselle, de prendre congé de vous... Je souhaite que votre pieuse obstination n'ait pas de résultats fâcheux pour votre repos; mais je crains bien que votre famille, moins scrupuleuse, ne vienne vous arracher à ces douloureuses pensées que je respecte... Toutefois, comme j'ai, moi aussi, un devoir impérieux et respectable à remplir, je vous demande la permission de me représenter devant vous dans un mois... D'ici là, peut-être, la force des choses vous aura inclinée à changer de manière de voir.

Elle secoua les épaules d'un air tristement incrédule :

— A quelque moment que vous vous présentiez, monsieur Desgranges, vous serez toujours le bienvenu dans la maison de votre ami.

— Au revoir, mademoiselle!..

Il était déjà sur la galerie, quand elle le rappela :

— Monsieur, balbutia-t-elle, si j'ai été un peu brusque avec vous, ne m'en veuillez pas... Je me sens si malheureuse!

— Je ne vous en veux pas, mademoiselle, je vous comprends...

— Eh bien! ajouta-t-elle avec un accent de prière, si vous ne me gardez pas rancune, confiez-moi pour quelque temps la lettre que vous a écrite mon père... Je voudrais la relire... Songez!.. C'est mon seul bonheur maintenant de vivre avec tout ce qui reste de lui!..

Philippe hésita tout d'abord; puis, espérant que peut-être cette lecture amènerait l'orpheline à des résolutions plus raisonnables, il lui donna la lettre.

— Je viendrai vous la redemander dans un mois, dit-il.

Elle arrêta un moment sur lui de grands yeux reconnaissans; ils se serrèrent la main et il s'éloigna.

V.

Le résultat négatif de son entrevue avec Mlle Diosaz désorientait Philippe. Il s'était arrangé pour rester absent de Paris jusqu'à la fin de l'automne, et il ne se souciait guère d'y retourner. D'un

autre côté, il trouvait peu récréatif d'attendre pendant des semaines, à Talloires, le moment où se modifieraient les résolutions de l'orpheline. Il décida d'occuper son loisir forcé en visitant la Savoie, qu'il ne connaissait pas. Par le col d'Entrevernes, il gagna les Bauges, et s'enfonça dans les solitudes de ce pays de grands pâturages et de hautes forêts. Il atteignit Chambéry, remonta la vallée de l'Isère jusqu'à Albertville, et, par d'étroites gorges boisées, franchit les montagnes qui le séparaient de Chamonix. Les aspects, tantôt grandioses et tantôt intimes, du paysage savoyard le charmèrent : — les aiguilles neigeuses, toutes blanches sur le ciel bleu, avec de noires sapinières à leurs pieds ; les pâturages élevés où fument çà et là des feux de pâtres et où chantent les *clarines* des troupeaux ; — la vivacité fraîche des verdures, mêlée aux colorations et aux mirages d'une lumière déjà méridionale. — Philippe se plongeait dans cette nature virginale et robuste comme en un bain de renouveau. Il y retrouvait les merveilleux aspects de la Suisse, mais avec plus de simplicité et de calme ; — une Suisse baignée de couleurs plus chaudes, plus italiennes, sans le tapage agaçant des touristes, sans la banalité des gîtes et l'apprêt théâtral du décor.

Au bout de quatre semaines, la pensée des tracasseries procédurières au milieu desquelles Mlle Diosaz, livrée à elle-même, se débattait peut-être, lui donna comme un remords du plaisir qu'il prenait, et il se remit en route pour Talloires. Il y revenait plus gaillard, plus allègre et mieux portant. Pendant ces excursions à travers le pays de Marcelin Diosaz, le souvenir de son ami mort ne l'avait pas quitté. A chaque surprise nouvelle du paysage, il se remémorait l'enthousiasme avec lequel l'étudiant savoyard parlait des beautés de sa terre natale. Les glaciers, les forêts et les cascades lui rappelaient telle ou telle conversation de leur jeunesse, et il lui semblait entendre la voix du défunt résonner derrière lui. Aussi, en retraversant le lac, s'était-il juré, quoi qu'il advînt et quelque difficulté qu'il rencontrât, de remplir fidèlement, près de Mariannette, la mission posthume dont il était chargé.

Quand, un jeudi du commencement de juillet, le bateau de l'après-midi déposa Philippe sur le ponton de Talloires, le village était, comme en juin, enveloppé du même calme recueilli, bercé dans son sommeil par la même mélopée assourdie des sauterelles des vignes : seulement le ciel était tendu d'un transparent voile de minces nuages blancs, dont la surface, pareille à de la neige foulée, laissait filtrer une lumière plus tendre sur le lac d'un vert cendré. Après s'être installé à l'Abbaye et avoir secoué la poussière du voyage,

Desgranges résolut d'aller immédiatement informer Mlle Diosaz de son retour. Au lieu de remonter vers le bourg, il suivit, à l'ombre des peupliers, un chemin de halage qui serpentait entre les vignes et la berge, et passait au bas du clos du Vivier. Tout en longeant le talus sinueux, fleuri de reines-des-prés, il se demandait dans quelles dispositions il retrouverait Mariannette, et quels nouveaux argumens il emploierait pour la convaincre. Il aperçut bientôt la façade méridionale du logis Diosaz. Les platanes étendaient leur ombre sur les pelouses fraîchement tondues; les rosiers piquaient çà et là d'une note rouge la verdure des vignes, et la *loggia* aux volets verts entre-bâillés semblait dormir à l'abri des glycines qui festonnaient ses piliers. Philippe contourna lentement le clos de vignes, longea un sentier caillouteux aboutissant à la route, et tout à coup, arrivé à l'angle de la maison, s'arrêta, intrigué par un spectacle très inattendu.

La route était grouillante d'enfans, fillettes et garçons, se bousculant bruyamment pour approcher plus près du mur, au-dessus duquel régnait la terrasse du premier étage. Toutes les conditions et tous les âges étaient représentés. Il y avait des marmots en robe et des adolescens aux vêtemens devenus trop courts pour leurs membres allongés par une brusque croissance; des bambins de sept à huit ans et de grandes filles qui allaient en avoir seize. Tout ce jeune monde aux cheveux embroussaillés, aux yeux agrandis par une mystérieuse convoitise, était couvert de haillons d'un arrangement pittoresque et curieux. Les robes déteintes et effilochées laissaient voir des jambes nues enfoncées dans des souliers ferrés, des cous hâlés et des bras grêles. Des filles étaient coiffées de feutres d'homme, à l'abri desquels étincelaient leurs yeux bleus. Des garçonnets n'avaient pour tout vêtement qu'une chemise sans bouton et une culotte en lambeaux. De joyeux rires illuminaient ces yeux d'enfans, découvraient des dents blanches et égayaient toutes ces mines épanouies. Çà et là, quelques filles, plus correctement vêtues, tricotaient un bas d'un air sage et gourmandaient l'impatience de la troupe.

Dominant tout ce grouillement enfantin, Mlle Mariannette Diosaz en personne était accoudée au parapet de la terrasse, entre un grand sac de gâteaux secs, une sébile remplie de gros sous et un paquet de hardes neuves. Très affairée, nu-tête, la taille serrée dans sa robe de deuil, les cheveux frisottant autour de son visage animé, elle s'égosillait à établir un peu d'ordre dans ce fouillis de têtes remuantes et de bras tendus vers elle.

— Allons, disait-elle d'une voix impérative, très nette, musicalement timbrée, les filles d'abord!.. Que les garçons se reculent!..

Ceux qui n'obéiront pas n'auront rien... J'ai apporté des gâteaux pour les tout petits... Marie Brogny, toi qui es la plus sage, tu vas les prendre dans un coin et leur distribuer cela...

En même temps, elle jetait le sac à l'aînée des fillettes, tranquillement occupées à tricoter leurs bas.

— Maintenant, reprit-elle, les grandes auront des fichus, des tabliers et des chapeaux de paille... Qu'on se place par rang d'âge, et que celles auxquelles j'aurai donné sortent des rangs au fur et à mesure... Etiennette Villaz, ton feutre ne tient plus sur ta tête; tiens, voici un chapeau neuf... Toi, Joséphine, tu donneras ce châle à ta mère, qui a un mauvais rhume...

Ainsi, à tour de rôle, son bras, sans cesse en mouvement, envoyait par-dessus le parapet, à celle-ci un mouchoir, à celle-là un col, à une autre un tablier d'indienne. La distribution allait être terminée, quand Mlle Diosaz poussa une exclamation en avisant soudain une nouvelle venue qui se présentait au pied de la terrasse.

— Comment, Philomène Malfroy, toi aussi!.. Une grande fille!.. Tu n'as pas honte de venir quémander avec des bambines?.. Quel âge as-tu?

La grande fille ainsi interpellée portait encore des vêtemens de fillette où elle paraissait fort à l'étroit, bien qu'elle fût mince et élancée comme une asperge sauvage. Sa jupe trop courte montrait une paire de jambes nues, brunes et nerveuses; sa poitrine déjà formée menaçait de faire éclater son corsage à l'etoffe usée; sous son chapeau de paille, on apercevait une figure maigre, allongée, avec des yeux brillans et des lèvres de chèvre gourmande. — Elle répondit en baissant sournoisement les yeux, tandis qu'un sourire futé élargissait sa bouche :

— J'aurai dix-sept ans à la Saint-Maurice, mademoiselle.

— C'est l'âge où une fille doit travailler chez elle au lieu de vagabonder par les champs, comme tu en as l'habitude... Je vais te donner de quoi te confectionner un casaquin, mais à condition que tu le coudras toi-même... Le tien a grand besoin d'un remplaçant... Maintenant, au tour des garçons!.. J'ai des sous pour les plus petits et des livres pour les plus sages...

Les garçons se poussaient en tendant leur chapeau. Mariannette accompagnait chacun de ses menus cadeaux tantôt d'un conseil et tantôt d'une réprimande; le tout lancé d'une voix nette et ferme, avec un mélange de vivacité et de bonté. Elle souriait rarement et, dans le son même de ses paroles, on sentait percer un accent de tristesse; toutefois, il semblait à Philippe que la douleur de la jeune fille n'avait plus l'amertume et l'exaltation du premier jour. Au moment où la distribution allait être terminée, il franchit brus-

quement la foule des bambins et, planté au bas de la terrasse, le chapeau à la main, il dit d'un ton moitié grave, moitié plaisant :

— Moi aussi, mademoiselle, j'aurais une grâce à vous demander.

En reconnaissant Philippe, Mariannette ébaubie ne put s'empêcher de rougir. Elle abandonna vivement la terrasse et descendit elle-même ouvrir la porte au voyageur.

— Entrez, monsieur Desgranges! murmura-t-elle... Excusez-moi; vous me surprenez au milieu de ma distribution du jeudi... Je l'avais suspendue depuis un mois, et il m'en a coûté de la reprendre... Mais les enfans trouvaient le temps long, et j'ai eu pitié d'eux.

Tout en parlant, elle avait conduit Philippe sous les platanes, à l'ombre desquels s'arrondissait une table de pierre, entourée de sièges rustiques. Elle avait présenté une chaise au visiteur et s'était assise elle-même. Accoudée sur la table, les deux mains jointes sous son menton, elle tenait son visage tourné vers Desgranges et semblait attendre qu'il parlât le premier. Au frémissement des lèvres de Mlle Diosaz, à l'humide éclat de ses yeux, celui-ci devinait qu'elle était en ce moment très émue, et il hésitait à aborder de nouveau un sujet nécessairement pénible. Il y eut entre eux une minute de silence, interrompue seulement par le gazouillis d'un chardonneret qui avait niché dans les platanes; puis Philippe commença doucement :

— Vous le voyez, mademoiselle, je suis homme de parole... Un mois s'est passé depuis que j'ai eu l'honneur de me présenter devant vous, et voici que je viens de nouveau vous tourmenter. Pardonnez mon insistance indiscrète et permettez-moi d'espérer que, cette fois, je réussirai à vous convaincre.

Elle eut un mouvement de la gorge, comme pour renfoncer un sanglot, puis d'une voix raffermie :

— Oui, monsieur, répliqua-t-elle, je suis prête à obéir aux recommandations de mon père... Ne me croyez pas l'esprit versatile, cependant... J'ai, au contraire, le défaut d'être très entêtée... Mais, ajouta-t-elle avec un accent indigné, ainsi que vous l'aviez prévu, d'autres personnes se sont chargées de troubler le silence dans lequel je voulais me renfermer... C'est odieux!.. Mes tantes n'ont pas même attendu la fin de mon premier mois de deuil pour entrer en dicussion avec moi... Venez, monsieur, vous trouverez là-haut les citations que j'ai reçues par huissier, et vous les examinerez, ainsi que les papiers laissés par mon père!

Elle s'était levée et précédait Philippe sur les marches de l'escalier. Sous l'auvent de la galerie du premier étage, une vieille ser-

vante, coiffée d'un bonnet de linge à longs tuyaux, tricotait activement.

— Perronne, dit Mlle Diosaz, tu vas ouvrir et aérer la *chambre verte*.

La paysanne savoyarde releva vivement la tête et montra un visage bruni, durci comme un vieux bois sculpté; elle piqua une aiguille dans ses mèches grises, puis, regardant alternativement sa jeune maîtresse et le visiteur étranger :

— Le cabinet de travail de défunt monsieur ! s'écria-t-elle, eh ! bon Dieu ! pauvre demoiselle, allez-vous encore vous y calfeutrer comme l'autre matin, pour en sortir avec les sangs tournés et les yeux brûlés à force de pleurer ?.. Il faudrait pourtant voir à vous faire une raison !..

— Obéis-moi, Perronne, répliqua Mariannette... Voici monsieur qui était le meilleur ami de mon père... Il aura besoin de travailler dans la chambre verte, car il veut bien s'occuper de mettre de l'ordre à nos affaires... Va donc vitement ouvrir les volets.

La servante s'achemina lourdement vers la chambre verte, où ils la suivirent. Quand les volets furent entre-bâillés, Philippe aperçut dans un coin le bureau de Marcelin Diosaz, encore couvert de lettres et de liasses de papier, le cartonnier surmonté d'un buste de Saussure, la bibliothèque vitrée et l'armoire contenant les préparations pharmaceutiques nécessaires à un médecin de campagne. Sur la tablette de la cheminée, il reconnut sa photographie, qu'il avait jadis envoyée à Diosaz et que celui-ci avait soigneusement encadrée.

— Mon père, dit Marionnette, après un moment de silence, se tenait presque constamment ici dans les derniers momens de sa vie, et c'est ici que vous me permettrez, monsieur, de vous installer... Vous trouverez là, sur le bureau, les papiers timbrés dont je vous ai parlé, et, dans ce tiroir, la clé du cartonnier... J'espère que vous voudrez bien prendre vos repas chez nous. Vous y serez un peu mieux qu'à l'Abbaye et vous pourrez travailler plus à votre aise. — Tu entends, Perronne, ajouta-t-elle en se tournant vers la servante occupée à épousseter les meubles, M. Desgranges mangera avec moi... Dès ce soir, tu mettras un second couvert et tu organiseras ton dîner en conséquence.

Philippe essaya de protester en déclarant qu'il ne voulait d'aucune façon être une cause de dérangement pour Mlle Diosaz. Elle le regarda d'un air étonné :

— Ne me refusez pas, insista-t-elle, vous me chagrineriez... Mon père se réjouissait tant de vous faire les honneurs du Vivier !.. Laissez-moi au moins la consolation de le remplacer,.. autant que me le permet mon isolement. Dans nos campagnes savoyardes, on ne

sait pas faire de cérémonies, et ce qu'on offre est toujours offert à plein cœur... C'est convenu, n'est-ce pas?

Philippe s'inclina en signe d'assentiment.

— Je désirerais, demanda-t-il, jeter, sur-le-champ, un coup d'œil sur le vilain grimoire de l'huissier de vos tantes... Me le permettez-vous?

— Je vous en prie, monsieur, ne vous préoccupez pas de moi... Perronne veillera à ce que rien ne manque à votre installation. Nous soupons ici à sept heures, mais quand vous serez las de votre lecture, si vous voulez descendre au jardin, je serai heureuse de vous tenir compagnie... Au revoir, monsieur Desgranges, et merci d'avance.

Resté seul, Philippe prit d'abord connaissance des actes d'huissier dont lui avait parlé Mariannette. Il s'agissait d'une demande en partage des immeubles restés indivis entre Marcelin Diosaz et ses tantes, suivie d'une assignation en restitution de certains fruits indûment perçus, prétendait-on, par le défunt. Ainsi que l'avait prévu Diosaz, sous les expressions entortillées du jargon juridique, on devinait une intention bien arrêtée de harceler impitoyablement l'orpheline. Philippe était arrivé à temps, et il n'y avait plus une minute à perdre. Aussi, séance tenante, commença-t-il à fouiller le cartonnier et à trier les papiers qui y étaient contenus. Il s'absorba si bien dans cette besogne que deux heures s'écoulèrent sans qu'il s'en doutât, et qu'il entendit tout à coup derrière la porte la voix de Mariannette :

— Monsieur Desgranges, disait la jeune fille, le souper est prêt, et Perronne déclare que, si on tarde encore, son rôti ne sera plus mangeable!

Il s'excusa, mit les paperasses sous clé, lava ses mains poudreuses et se rendit dans la salle à manger, où la jeune fille l'attendait. Elle lui indiqua sa place, en face de la fenêtre, dont la baie encadrait tout un pan de la montagne de Saint-Germain, magnifiquement éclairée par le soleil couchant. Le regard s'y reposait gaîment sur une verte perspective de prés et de taillis, avec un premier plan où des peupliers d'Italie élançaient leurs sveltes fuseaux de feuillées frémissantes.

En dépliant sa serviette, Philippe surprit dans les yeux de Mlle Diosaz, tournés vers lui, une inquiète expression interrogatrice.

— Tout marchera bien, je l'espère, affirma-t-il pour la rassurer... Demain, j'irai à Annecy voir votre notaire, et je tâcherai, en même temps, de confesser l'avoué de vos tantes. Elles me paraissent mettre dans cette affaire un acharnement ridicule et odieux.

Les yeux de Mariannette redevinrent humides.

— Je ne sais pourquoi elles m'en veulent, soupira-t-elle, à moins qu'elles ne me fassent un crime d'avoir été bien aimée par mon père et de l'avoir bien aimé!

Ils cessèrent de parler du procès, et la conversation roula uniquequement sur Marcelin Diosaz. On a toujours prétendu qu'un bon repas pris en commun est le meilleur moyen de rapprocher intimement des personnes étrangères l'une à l'autre; mais, indépendamment de la familiarité qui s'établit plus facilement entre deux convives, le cher souvenir de Diosaz était un puissant trait d'union entre Philippe et Mariannette, bien que les différences d'âge, d'habitudes et de milieux semblassent creuser pour tout le reste un fossé profond entre eux. — A l'exception de deux années passées dans un couvent, à Chambéry, la jeune fille n'avait jamais quitté son père.

— Nous nous aimions tant! disait-elle à Philippe, nous ne nous séparions presque jamais. J'accompagnais mon père dans ses tournées à travers les villages; il m'apprenait à panser les malades et me donnait mes premières leçons de botanique. De temps à autre, nous faisions des ascensions sur les montagnes voisines. Une fois, nous sommes montés sur la Tournette. Dans les endroits difficiles, mon père me portait dans ses bras. Quand nous sommes arrivés au *Fauteuil*, nous nous sentions si heureux d'être tous les deux seuls, là-haut, en face de ce grand spectacle, que nous nous sommes embrassés en pleurant... Quand il fera un temps bien clair, il faudra que vous montiez à la Tournette. Vous verrez comme c'est beau, le Mont-Blanc et ces soixante lieues de montagnes neigeuses qui fuient devant vous!..

Dans l'animation que Mariannette mettait à vanter les beautés alpestres, Philippe retrouvait un écho des descriptions colorées de Marcelin Diosaz. Cette jeune Savoyarde, si enthousiaste et si simple, si sincère à la fois et si digne dans sa douleur, si tendre et si énergique, l'étonnait autant que le pays lui-même. Dans le milieu mondain et artificiel où il avait vécu, il n'avait jamais rencontré de jeunes filles semblables. Celles qu'il avait connues étaient maniérées et poseuses, ou hardies comme des garçons. Aucune n'avait cette fraîcheur d'âme unie à cette maturité de caractère. Tandis qu'elle le servait, il la regardait attentivement. Il admirait ces yeux purs que jamais n'avait teints un crayon noir, ces joues et ces lèvres saines dont jamais un cosmétique n'avait terni la fleur ni empâté le modelé. Assurément, elle avait les attaches des poignets trop fortes, et une Parisienne eût dédaigné la robustesse de ses mains que rougissait un sang trop riche. On devinait en elle un peu du tempérament de la paysanne, sa mère; mais tout cela était salubre, franc et bien équilibré. Cela sentait bon, comme la terre fraîchement remuée et l'herbe récemment coupée.

— Et à part vos excursions dans la montagne, demanda-t-il, n'êtes-vous jamais sortie?

— Je n'ai pas été plus loin qu'Annecy et Chambéry.

— Jamais vous n'avez été au théâtre?

— Oh! Dieu non!

— Ni au bal?

— Au bal?.. Si, une fois, dit-elle en souriant... J'avais reçu la visite d'une amie, et mon père avait été appelé dans la soirée auprès d'un malade; alors nous résolûmes de nous donner au moins une fois dans notre vie l'illusion d'un bal. Toute la provision de bougies fut employée à illuminer l'appartement. Nous avions bouleversé les commodes et les armoires pour nous confectionner des toilettes, et quand le salon fut éclairé *a giorno*, nous y entrâmes solennellement toutes deux en robes décolletées. Nous valsions dans la grande pièce vide, n'ayant que nos voix comme orchestre. De temps à autre, Perronne apparaissait avec des sirops sur un plateau et nous offrait des rafraîchissemens. Lorsque mon père rentra, il s'amusa beaucoup de notre idée, et, se mettant de la partie, il nous fit danser à tour de rôle, tandis que l'une de nous jouait des valses au piano... Voilà l'unique bal auquel j'aie assisté, et jamais je n'ai ri de si bon cœur... Ah! voyez-vous, nous étions trop heureux et cela ne pouvait durer!

En l'entendant, Philippe se trouvait transporté à mille lieues de son monde de politiciens affairés, d'artistes fiévreux et de femmes nerveuses. Ce que Mariannette lui racontait ressemblait si peu à la vie que ce Parisien parisiennant avait menée depuis qu'il était sorti de l'adolescence! Et Mariannette elle-même, dans sa simplicité de rose paysanne, était si différente de ces créatures compliquées et factices, étrangement et délicieusement perverses, dont il avait fait jusque alors sa société préférée!.. Ce caractère tout d'une pièce le désorientait et en même temps exerçait sur lui une action calmante et reverdissante.— Lorsque, vers neuf heures, il prit congé de l'orpheline, il se sentit moralement réconforté et rajeuni. Au dedans de lui, une source vive semblait avoir soudain jailli; —une de ces fontaines printanières et vierges, comme nous en sentions parfois sourdre dans nos cœurs, à l'aube de la prime jeunesse, au fond du collège, quand nous venions de lire de beaux vers, ou qu'à travers les fenêtres du dortoir, nous voyions au loin les collines empourprées par un clair soleil de mai...

VI.

Le ciel de la Savoie et le voisinage de Mariannette eurent encore une autre influence sur Philippe: ils lui rendirent le goût du travail. Après un examen sommaire des titres de propriété de l'orpheline, il s'était d'abord imaginé qu'une seule conférence avec les gens d'affaires d'Annecy suffirait à aplanir toutes les difficultés. Mais

il connaissait mal la province, où la lenteur tâtillonne des esprits formalistes, les inimitiés locales, les querelles politiques compliquent les questions les plus simples en apparence. Après des pourparlers diffus avec un notaire bavard et un avoué retors, il pressentit que les adversaires de Mlle Diosaz emploieraient le vert et le sec pour embrouiller les choses. Il se remit donc bravement à l'étude de la procédure et du droit civil, qu'il avait un peu perdus de vue. Pendant des après-midi entières, enfermé dans la chambre verte, il compulsait des dossiers, feuilletait le code, analysait des pièces, et il était étonné de ne pas trouver le temps aussi long qu'il l'aurait cru.

A la vérité, cette besogne aride était variée d'agréables intermèdes. Lorsque Philippe, fatigué de déchiffrer des actes ou de minuter des projets d'exploits, descendait au jardin pour respirer, il y trouvait Mariannette occupée à ébourgeonner sa treille ou à étendre du linge sur la haie. Le grand sourire clair du lac, joint à la vue de cette jeunesse en train de s'épanouir, suffisait pour lui rafraîchir le cerveau. D'ailleurs la monotonie des heures d'étude était coupée par le dîner et le souper qu'on prenait pour ainsi dire en plein air, pendant les jours de grande chaleur. On dressait la table sur la galerie, entre les vignes grimpantes des piliers, et il semblait qu'on fût de plain-pied avec le jardin et la montagne. Fatigué de la cuisine trop raffinée et des vins savamment frelatés des dîners parisiens, Philippe savourait avec volupté les simples menus des repas ordonnés par Perronne. — Le vin rose qui pétillait dans son verre était le produit des vignes voisines; le poisson sortait du lac; les côtelettes et les gigots provenaient de petits moutons de montagne à la chair succulente et fine; les vaches de la maison avaient fourni la crème et le beurre; les légumes et les fruits avaient été cueillis le matin même dans le potager; les fleurs du jardin égayaient la nappe blanche, et le tout était servi par les mains adroites de Mariannette, qui, assise en face de Desgranges et le regardant avec ses yeux limpides, semblait une émanation de tout ce qu'il y avait de fraîcheur et de beauté aux entours: — la transparence du lac, le parfum des fraises, la saine beauté des roses, la lumière colorée des montagnes aux lignes harmonieuses, un peu de tout cela se retrouvait en elle. Avec cette cordialité bonne enfant qui caractérise les mœurs savoyardes, elle était vite arrivée à traiter son hôte d'une façon respectueusement familière, et lui-même, mis à l'aise par la franchise de cet accueil, avait pris avec elle les façons quasi paternelles d'un vieil ami.

Parfois, au milieu de ses élucubrations juridiques, Philippe, penché sur un dossier, entendait s'entr'ouvrir la porte de la chambre verte. C'était Mariannette qui entrait discrètement et qui apportait

comme un rayon de soleil dans le poudreux refrognement noir des livres et des paperasses de la chambre d'étude. Elle reprochait doucement à son conseil de mener une vie trop casanière et le poussait à prendre quelques distractions au dehors.

Un soir, elle lui dit : — Monsieur Desgranges, si vous voulez m'en croire, vous quitterez votre besogne une heure plus tôt, nous avancerons le souper, je vous montrerai le plus joli des hameaux de Talloires, — Angon, où j'ai une course à faire... C'est à un quart d'heure d'ici, et je suis certaine que vous serez content de votre promenade...

Après le souper, ils gagnèrent Angon en longeant les bords du lac. Mariannette n'avait rien exagéré et le site était d'une intimité charmante. — En face du hameau, un torrent jaillissait d'une fissure de la montagne. Il tombait d'un seul jet à travers les hêtres, faisait tourner un moulin accroché à la paroi rocheuse, puis se creusait un lit dans les pierres jusqu'à l'extrémité d'une verte presqu'île, plantée de vignes et d'arbres fruitiers, autour de laquelle le lac étendait sa nappe soyeuse. Un chemin caillouteux et rapide suivait la pente du ruisseau et, çà et là, sur les berges, une vingtaine de maisons isolées les unes des autres par d'étroits jardinets et de grands arbres s'éparpillaient irrégulièrement. Chaque habitation avait son escalier extérieur de pierre ou de bois, conduisant à l'étage élevé au-dessus des celliers ; sa galerie à claire-voie, protégée par le large auvent de la toiture savoyarde ; son fenil libéralement aéré, d'où s'exhalait une salubre odeur de foin. Aux balustrades fuselées des galeries, des vignes montaient et retombaient en désordre ; des pots de fuchsias et de géraniums égayaient d'une note rouge la verdure des pampres et le brun foncé des charpentes. Parfois une cage, où chantait un chardonneret, y pendait à côté de la claie où séchaient les fromages. De robustes noyers, poussés à l'angle des façades, croisaient leurs branches au-dessus du chemin, et enveloppaient le hameau tout entier d'une obscure et aromatique fraîcheur. Cette voûte feuillue où se perdaient les toits moussus courait ainsi jusqu'au lac, et, à l'extrémité de la coulée de verdure, on voyait fuir tout au loin, sur l'eau bleue, une barque dont la voile blanche se gonflait, ou dont les rames scintillaient au soleil.

A Angon, tout le monde connaissait Mariannette. La ménagère occupée à écosser des haricots sous l'auvent de sa galerie ; le paysan en bras de chemise, qui rebattait sa faux sous le cintre d'un cellier, lui envoyaient un respectueux bonjour. Elle avait pour tous un sourire et un mot aimables ; s'arrêtant près de chaque seuil, interrogeant sur sa santé une fillette assise près de sa vache dans un bout de pré ; demandant des nouvelles de son mari à une

femme qui gravissait les degrés de pierre, droite sur ses hanches, les bras levés et arrondis pour soutenir un paquet d'herbes qu'elle portait sur la tête. Philippe admirait la façon naturelle et affable avec laquelle elle s'intéressait aux détails de la vie rustique. Elle savait causer avec les paysans dans une langue aisée, simple, familière et digne à la fois. — Quand elle se fut entendue avec l'un d'eux sur certains travaux urgens à effectuer dans ses vignes, elle conduisit son hôte jusqu'à l'extrémité de la presqu'île. Là, plusieurs de ces bateaux plats en usage au bord du lac étaient amarrés à des pieux. Mariannette regardait silencieusement la surface tranquille de l'eau limpide, que le couchant commençait à empourprer. Tout à coup, elle demanda à Philippe :

— Savez-vous ramer, monsieur Desgranges ?

Il répondit affirmativement.

— En ce cas, si vous le voulez, nous reviendrons au Vivier par eau... La soirée est si belle que ce serait dommage de ne pas vous montrer le fond du lac au soleil couchant... Je vais prier notre vigneron de nous prêter ses rames et son bateau.

Elle rebroussa chemin et alla parler au vigneron, qui émergea bientôt de l'obscurité du sentier, avec une paire de rames sur l'épaule. — Quelques minutes après, le bateau s'éloignait lentement du talus.

Mariannette s'était assise à l'arrière et Desgranges ramait à l'avant. Pour être plus à l'aise, il avait jeté son feutre à ses pieds. Lorsque, dans la manœuvre, son corps se renversait en arrière, les rougeurs du soleil déclinant éclairaient à plein son buste élégant, sa barbe en pointe, son teint hâlé déjà et son front large surmonté de cheveux coupés en brosse. Le mouvement qu'il se donnait, et aussi l'illumination du soir, rosaient son visage et allumaient ses yeux aux paupières allongées. Il s'était opéré en lui un soudain rajeunissement. Tout à l'heure encore, Mariannette l'avait surpris courbé sur les paperasses du cartonnier, le dos rond et le front plissé, ayant dans son attitude quelque chose d'alourdi et de fatigué ; maintenant elle était émerveillée de lui voir tant de lueurs dans la physionomie, tant de vigueur et de souplesse dans le jeu des articulations, et elle ne put s'empêcher d'en faire naïvement la remarque :

— Oh ! s'écria-t-elle, mais vous ramez comme un jeune homme !

Le compliment parut médiocrement flatter Philippe, qui répliqua d'un ton piqué :

— C'est en effet une habitude de jeunesse... J'ai beaucoup canoté jadis ;.. car, nous autres Parisiens, nous ne sommes pas aussi inhabiles aux exercices du corps qu'on le croit en province.

— Vraiment?

— Vous vous imaginiez, je suis sûr, que nous étions tous déjetés et ramollis par une vie d'oisiveté et de plaisir?

— Oh! non... Seulement... Elle s'arrêta court et reprit : — Pardonnez-moi, j'ai sur l'existence qu'on mène là-bas des idées très vagues et sans doute très fausses... Ici, en général, j'en conviens, on a de Paris une assez mauvaise opinion, et les mères de famille craignent d'y envoyer leurs enfans.

— Hum!.. Elles n'ont pas tout à fait tort.

— Pensez-vous?.. Moi, je crois que, lorsqu'on doit se gâter, on se gâte tout aussi bien en province... Voyez mon père, il est revenu de Paris avec le cœur intact et l'esprit encore mieux trempé.

— Oh! ma chère enfant, Diosaz était un diamant, lui; rien ne pouvait l'entamer... Mais il y a des caractères faibles, et, là-bas, les tentations sont si fortes!

— Oui, je sais, repartit-elle ingénûment.

— Comment? s'exclama-t-il, stupéfait d'une affirmation aussi catégorique.

— Je m'explique mal... J'ai entendu dire que les jeunes gens s'y perdent dans de mauvaises compagnies; seulement j'imagine que ces choses-là ne se passent que dans des milieux inférieurs et très corrompus,.. tandis que dans la bonne société, chez les gens bien élevés...

— Les gens bien élevés se perdent avec les femmes de leur monde, voilà toute la différence! riposta ironiquement Philippe.

— Quoi! il y a des femmes et des jeunes filles du monde qui se respectent aussi peu?

— Des jeunes filles, je ne dis pas, mais des femmes, assurément.

— C'est une honte! murmura-t-elle.

Philippe se mordit les lèvres. Il se repentait maintenant d'avoir laissé échapper cette boutade sceptique et quasi inconvenante. De quoi allait-il parler à cette jeune fille? Le regard droit et honnêtement ébahi de Mariannette le décontenançait. Il rompit brusquement les chiens.

— Je m'en veux, reprit-il, de vous entretenir d'aussi laides choses en face d'un spectacle pareil... Je n'ai pas encore vu votre pays aussi absolument beau que ce soir!

Ils étaient arrivés au milieu du *petit lac*. Du côté d'Annecy, le reflet du ciel orange répandait sur l'eau très calme une éblouissante coulée d'or à chatoiemens vermeils. Barrant cette nappe incandescente, la presqu'île de Duingt y découpait avec vigueur son château et ses feuillages presque noirs. Puis l'eau se décolorant insensiblement prenait une teinte verte toujours plus tendre, jusqu'au

Bout-du-Lac, où elle se fondait dans les vapeurs gris bleu qui fumaient à la base des montagnes, tandis que les crêtes les plus élevées, encore effleurées par le soleil, semblaient lavées d'une suave couleur mauve. — Philippe ni Mariannette ne parlaient plus. Ils étaient uniquement occupés à jouir de la calme beauté de cette radieuse tombée du jour. Tout en ramant, Desgranges regardait Mlle Diosaz, assise à l'autre bout de la barque et se profilant dans ses vêtemens noirs sur l'eau frissonnante et dorée. Sous une fanchon de crêpe, ses cheveux châtains, délissés par l'air humide, frisottaient en fines crêpelures sur ses tempes, et les vermeils reflets du couchant y mettaient comme une auréole. Le dernier empourprement du soir éclairait d'une virginale lueur ses grands yeux bruns et l'ovale de son visage, allongé et fin comme celui des figures de femmes du Vinci.

Peu à peu, le soleil disparut tout à fait derrière le Semnoz, et la vivacité des colorations s'assourdit. Le lac était devenu d'un vert foncé; sur toute sa surface, on n'entendait d'autres bruits qu'un frais clapotement d'eau contre les berges et le rythme des rames maniées par Philippe. Le bateau se rapprochait de la rive, et on débarqua au bas des vignes, dans le petit port du Vivier.

Au moment où Desgranges prenait congé de Mariannette, elle lui dit :

— Ah! cette fois, il ne faut pas que j'oublie... Monsieur Desgranges, j'ai une restitution à vous faire.

Elle tira de sa poche un petit carnet, et de ce carnet une lettre que Philippe reconnut.

— Voici, ajouta-t-elle en la lui tendant, la lettre que vous avez bien voulu me confier... Je l'ai gardée peut-être trop longtemps, excusez-moi;.. mais, en la relisant, il me semblait que j'entendais encore mon père... Merci de me l'avoir laissé lire, bien qu'elle contînt... des choses qui n'étaient écrites que pour vous.

En regagnant l'Abbaye, Philippe rumina longuement ces derniers mots. — Qu'avait-elle voulu dire en parlant de ces choses écrites pour lui seul?.. Il se souvint tout à coup du passage où Diosaz faisait allusion à « ses expéditions galantes, » et il éprouva une sorte de malaise moral en songeant que ce passage avait dû attirer l'attention de Mariannette. Bien qu'il eût plus du double de l'âge de Mlle Diosaz, cela le gênait. — Ces quelques mots jetés au courant de la plume avaient dû ouvrir à la jeune fille de singulières échappées sur les mœurs de l'homme qui était devenu son conseil, et Philippe en était quelque peu confus. Pour se rasséréner, il se répéta l'adage : *Omnia sana sanis.* Mlle Diosaz était si ignorante du mal que cette plaisanterie avait dû glisser sur son esprit sans y laisser d'impres-

sion fâcheuse. — Elle l'avait remarquée cependant, sans quoi sa réflexion, en rendant la lettre, n'aurait eu aucun sens. Et de nouveau il sentait une piqûre d'ennui, à l'idée que cette phrase avait pu le peindre à l'esprit de la jeune fille sous des couleurs équivoques.

Lorsqu'il fut rentré dans sa chambre d'auberge, un autre incident acheva de troubler sa quiétude morale. Il trouva sur sa table une lettre de Mme Archambault. Cette longue épître, écrite à la hâte sur un papier anglais épais, fort à la mode à ce moment, était décousue, effervescente et évaporée : l'image même de la personne qui l'avait rédigée. Il y avait de tout dans ces quatre pages serrées et recroisées de lignes griffonnées en travers : des effusions passionnées, des papotages mondains et des reproches.

Camille disait son ennui de se trouver si éloignée de Philippe; puis, brusquement, elle passait au récit d'une reprise de la *Belle Hélène,* à laquelle elle avait assisté la veille. — La pièce lui avait paru froide en comparaison de l'enthousiasme des représentations d'autrefois. Judic faisait d'Hélène une petite bourgeoise ; elle n'avait pas le diable au corps et la lyrique extravagance de Schneider. Du reste, dans la société parisienne, tout se rapetissait et se vulgarisait : Mme de Trois-Fontaines venait de s'enfuir avec son maître d'hôtel ; le banquier Akar, en rentrant du cercle, avait surpris sa femme en conversation criminelle avec un petit employé de ministère et s'était ridiculement colleté avec ce gratte-papier. Paris s'ennuyait, et Camille subissait l'influence du milieu. Puisque Philippe était encore retenu en Savoie pour plusieurs mois, elle comptait se faire envoyer à Aix, où il pourrait la rejoindre. Son mari ne voulait pas entendre parler de ce voyage, mais elle saurait lui forcer la main. Il lui était impossible de vivre loin de Philippe, et, coûte que coûte, dût-elle faire un éclat, elle irait le retrouver... Elle était trop lasse de la vie qu'elle menait! — Suivait une litanie de plaintes contre la destinée en général et contre Desgranges en particulier...

Après cette soirée si intime et si recueillie, passée sur le lac en compagnie de Mariannette, la lettre de Mme Archambault, fiévreuse et mondaine, toute résonnante de l'écho des commérages parisiens, toute pleine d'orageuses récriminations, fit à Philippe l'effet d'une note discordante. Elle l'impressionnait désagréablement, comme une violente odeur de musc et de patchouli qu'on respirerait tout à coup parmi les salubres émanations d'une forêt. Il résolut d'y répondre immédiatement pour exhorter son amie à la patience et à la sagesse, et pour la supplier de ne pas exciter les soupçons de son mari en mettant à exécution ses projets de voyage. — Tandis qu'il

s'ingéniait à chercher des mots tendres, discrètement persuasifs pour formuler des conseils de prudence, il était étonné de la difficulté qu'il éprouvait à remplir les pages de sa lettre. Involontairement, il repensait à sa conversation avec Mlle Diosaz, et l'image de Mariannette s'interposait entre lui et la personne à laquelle il écrivait. — Assurément Mme Archambault lui était chère. Depuis quinze ans, ils étaient étroitement liés l'un à l'autre, et il lui devait les plus vives, les plus délicates émotions d'amour qu'il eût ressenties. Mais quelle différence entre cette femme maladivement nerveuse, se décidant toujours par à-coups violens, passant brusquement de l'exaltation au désespoir, et cette franche, droite et saine nature de jeune fille!.. Philippe, suivant insensiblement la pente où l'entraînait cette comparaison, ne pouvait s'empêcher d'imaginer quelle eût été sa destinée, si, à vingt-cinq ans, il avait rencontré une fille semblable à Mariannette et s'il l'eût épousée?.. Il avait passé les plus belles années de sa jeunesse en quête de plaisirs raffinés, de subtiles et rares émotions amoureuses; maintenant, arrivé à la pleine maturité, il se demandait s'il n'avait pas, comme dans la fable de La Fontaine, joué le rôle de « l'homme qui court après la fortune, » tandis que celle-ci va s'asseoir à la porte de « l'homme qui l'attend dans son lit. » — La volupté la plus exquise et la plus rare n'était-elle pas, tout bonnement, l'amour d'une vierge qu'on épouse, dont on découvre seul les beautés non encore épanouies, et dont on fait la compagne des bons et des mauvais jours, des peines et des joies de toute sa vie?..

VII.

— Dites-moi, mon brave homme, suis-je bien sur le chemin qui descend à Talloires?..

Philippe Desgranges venait de parcourir le plateau montueux qui sépare Saint-Germain de Menthon-Saint-Bernard, et d'où on a toute la perspective du lac. S'étant arrêté au bord d'une clairière où plusieurs sentiers se croisaient, il interrogeait un vieux paysan, occupé à faire paître deux chèvres dans les broussailles.

Ce pasteur de chèvres était âgé d'au moins soixante-dix ans. Coiffé d'un chapeau haut de forme, cassé, graisseux et roussi; vêtu d'un habit-veste en loques, il se tenait très droit sous ces haillons décolorés. Son corps sec, sa barbe blanche, ses yeux vifs éclairant une maigre figure, lui donnaient une tournure et une physionomie étranges.

— Oui, monsieur, répondit-il en soulevant son chapeau cabossé,

vous êtes sur le propre chemin qui mène à la route de Talloires... Il est bien mauvais en cet endroit-ci, mais il s'améliore quand on a passé Perroir.

Philippe regardait curieusement le bonhomme, ses chèvres et le paysage rocailleux, où des genêts mettaient çà et là une tache d'or. — A un jet de pierre, une source s'était creusé un réservoir au pied d'un noyer; et, dans une cassure de roche, une masure en ruine montrait son toit de chaume effondré et ses murs croulans.

— Vous habitez près d'ici? demanda-t-il.

— Moi et mes chèvres, répliqua le vieux, nous demeurons dans cette maisonnette que vous voyez là, sous ce noyer.

Desgranges jeta un coup d'œil sur la masure et fut pris de compassion. Cette ruine ne devait guère mieux abriter le bonhomme que ses vêtemens en haillons.

— Comment pouvez-vous loger là pendant les mauvais temps! s'écria-t-il.

— Ah! dame, reprit l'autre philosophiquement, on vit comme on peut... Il y a des nuits, quand il pleut, où je suis obligé de tenir mon parapluie ouvert au-dessus de mon lit, et ça n'est guère commode, à mon âge... Je n'ai pas toujours été aussi mal loti, monsieur... J'étais entrepreneur de mon métier et j'avais du crédit dans toute la contrée. Mais un maudit pont que j'avais soumissionné et que le torrent a emporté m'a mis sur la paille... Aujourd'hui, je ne trouverais pas seulement à emprunter de la braise sur une pelle!..

Desgranges fouilla dans sa poche et donna une pièce blanche au vieux, qui parut ravi.

— Merci, monsieur, continua-t-il, vous êtes bien offrant; merci de tout mon cœur!..

Puis, le regardant attentivement, il ajouta :

— Vous n'êtes pas du pays, et cependant je crois bien vous avoir déjà vu au Vivier... N'est-ce point vous qui êtes venu pour épouser Mlle Diosaz?

— Hein? s'exclama Philippe stupéfait.

— Dame, ça se dit dans la paroisse; et, entre nous, vous n'auriez point tort... C'est une bien parfaite demoiselle et richement pourvue... Grand merci encore, monsieur, et grand bonheur je vous souhaite en mariage!..

Philippe quitta brusquement le gardeur de chèvres et descendit d'un air soucieux les dernières pentes de la montagne. — Que signifiait cette ridicule histoire de mariage? Il fallait qu'elle fût déjà bien accréditée dans le village pour que ce vieux mendiant la con-

nût! Desgranges était d'autant plus vexé, qu'au fond il se reconnaissait coupable d'imprudence. En devenant l'hôte assidu de Mariannette, il avait lui-même contribué à donner quelque vraisemblance à cette supposition. L'innocente familiarité de Mlle Diosaz, leurs promenades en tête-à-tête aux environs, avaient pu le faire considérer comme un épouseur par les gens qui ignoraient les rapports d'étroite amitié existant entre lui et Marcelin Diosaz. — Il y avait là un danger auquel ils n'avaient songé ni l'un ni l'autre. Ces commérages absurdes pouvaient compromettre la tranquillité et l'avenir de Mariannette. Maintenant qu'il était averti, son devoir exigeait qu'il agît avec plus de réserve.

Il songeait à ces choses en débouchant sur la route et se disait qu'il était urgent de chercher à remédier au mal. Les affaires de la succession Diosaz seraient encore longues à débrouiller, et Philippe était tenu en conscience de faire cesser une situation préjudiciable à la jeune fille. Mariannette avait l'âge où l'on songe à se marier, et les assiduités équivoques de Desgranges risquaient d'éloigner les partis honorables qui eussent été tentés de se présenter. — Pourquoi, en mûrissant cette dernière réflexion, Philippe, dans l'arrière-fond de son cœur, se sentait-il piqué par une pointe de mélancolie? L'idée que l'un de ces prétendans éventuels viendrait, fier de sa jeunesse, courtiser Mariannette au Vivier et réussirait à se faire aimer, avait lentement déterminé en lui un obscur et insidieux mouvement de jalousie dont il osait à peine constater l'éclosion. Quelle raison avait-il de s'émouvoir de la sorte? Il était tout naturel qu'un jeune homme devînt amoureux de Mlle Diosaz ou qu'elle-même fît choix d'un fiancé. En quoi cela pouvait-il le froisser, lui, Philippe, — quadragénaire aux cheveux déjà gris, et de plus attaché, quasi marié moralement à une femme du monde par une liaison de quinze années? — Eh bien! si fait, cela le froissait. A quoi bon se mentir à soi-même?.. Il se sentait entraîné vers Mariannette par un courant d'attraction composé d'élémens assez compliqués, mais parmi lesquels une admiration très tendre l'emportait de beaucoup sur la simple et paternelle amitié du commencement. L'orpheline du Vivier le séduisait par la grâce virginale de ses vingt ans, par son caractère loyal et franc, par la santé de son âme et la beauté de son corps. Ce sentiment très vif n'était peut-être pas encore de l'amour, mais à coup sûr c'était plus qu'une tranquille amitié.

Le résultat de cet examen de conscience l'effraya. Si l'état de son cœur était déjà tel après trois semaines d'intimité, Philippe s'avouait qu'il y avait urgence à se mettre en garde contre une si rapide séduction. La constatation de cette affection naissante était une rai-

son de plus pour couper court aux propos des commères du village. Il lui fallait apporter plus de discrétion dans ses rapports avec Mariannette, espacer davantage ses visites au Vivier. Pour cela, il était nécessaire de trouver un biais qui lui permît de rester à Talloires et de continuer à s'occuper de la succession, tout en se tenant prudemment à l'écart.

Tandis qu'il cherchait à voir clair dans son cœur et à découvrir une solution, Philippe était parvenu au point culminant de la route qui domine Talloires et le *petit lac*. Il longeait le clos du Toron, et il allait prendre un raccourci pour descendre au bourg, quand, sous les arbres de bordure, il aperçut, fixé à l'un des peupliers de l'entrée, un écriteau avec ces mots : *appartement meublé à louer*. — C'était là une coïncidence singulière et comme une réponse aux interrogations qu'il se posait mentalement. Il résolut de visiter ce logement, et s'engagea sous les arbres verts qui formaient une sorte de vestibule ombreux au seuil du domaine.

Il suivit une avenue montante, qui s'enfonçait entre un talus de vignes, à droite, et une banquette gazonneuse plantée de pommiers, à gauche. Elle aboutissait à un antique mur ombragé de sapins, percé d'un porche que surmontait un toit de tuiles à dos d'âne et d'où retombait la draperie d'une vigne vierge. La maison faisait face à cette ouverture, au fond d'une cour déserte, où des graminées et des coquelicots poussaient à foison. Le logis était spacieux, bâti au commencement du XVIIIe siècle, ainsi que l'indiquait une date gravée au-dessus de la porte principale. La galerie du premier étage s'abritait sous la saillie très large d'un toit de tuiles noircies, qui dessinait haut sur le ciel ses pans coupés, terminés par d'élégans épis faîtiers. Vers la gauche, en contre-bas, verdoyait un potager aux allées moussues, bordées de quenouilles rabougries. — Philippe traversa ce clos, où les légumes poussaient tant bien que mal en compagnie du chiendent et des seneçons, et atteignit la façade postérieure qui avait vue sur le lac. De ce côté, les portes-fenêtres se trouvaient de plain-pied avec un parterre où une table de pierre et de bancs rustiques étaient disposés à l'ombre d'un poirier. Là aussi, la vigne vierge tapissait un pan de mur et retombait en longues traînes sur un vieux prunier effondré au-dessus du potager.

Tout cela avait un air d'abandon et de retour à la vie sauvage. Il s'en exhalait une senteur humide et automnale, particulière aux antiques demeures, où l'on semble respirer encore l'intime poésie d'un siècle défunt. La physionomie originale de cette maison contemporaine de Jean-Jacques et de Mme de Warens, le pittoresque fouillis des jardins, la solitude du site, plurent à l'imagination et aux

instincts artistes de Philippe Desgranges. Ce qui acheva de le charmer fut un promenoir herbeux qui partait de la maison, coupait en écharpe la pente du vignoble et s'allongeait jusqu'au promontoire du Roc-de-Chère. De là, on dominait l'Abbaye et son avenue de marronniers, la petite anse de Talloires avec ses barques amarrées à la berge, la pointe des peupliers où le ponton mirait dans l'eau profonde son étroite estacade, l'unique rue du bourg et l'entière surface du *petit lac*, dont la nappe bleue caressait les molles découpures de la presqu'île de Duingt et de la pointe d'Angon. Tout autour s'arrondissait le cirque majestueux des montagnes aux élancemens superbes et aux formes élégantes. Ce magnifique décor nageait dans une limpide lumière, laissant voir les moindres détails des cimes bleuâtres ou dorées, et cela gagna le cœur de Philippe.

Il décida de se cloîtrer au Toron pendant le reste de son séjour à Talloires, et se mit immédiatement en quête du maître du logis. Ce propriétaire n'habitait pas le pays, mais il avait donné pleins pouvoirs au *granger*, qui occupait une dépendance du domaine. Ce fut ce dernier qui fit visiter la maison à Desgranges. On s'entendit rapidement sur le prix de la location. Il fut convenu que la *grangère*, qui avait été en condition à Annecy, soignerait le ménage et cuisinerait les repas du nouveau locataire, et Philippe s'arrangea pour coucher au Toron dès le lendemain.

Il redescendit à Talloires, satisfait de la résolution qu'il avait prise, mais en même temps un peu embarrassé de la façon dont il l'expliquerait à Mlle Diosaz. D'une part, il ne voulait pas que cette explication fût trop précise et de nature à troubler l'innocente sécurité de Mariannette; mais, d'un autre côté, il craignait que l'étrangeté de sa brusque détermination ne chagrinât la jeune fille. Aussi fut-ce avec une mine perplexe et soucieuse qu'il aborda l'orpheline. Il la trouva en conférence avec Perronne, la cuisinière.

— Vous nous surprenez en train d'agiter une grave question, dit-elle gaîment à Philippe; on a apporté une truite à Perronne, et nous discutions à quelle sauce nous vous la ferions manger demain... La préférez-vous au court-bouillon ou au blanc?

C'était l'occasion pour Desgranges de déclarer que le lendemain il ne serait plus le commensal de Mlle Diosaz; mais il lui répugnait de s'expliquer devant Perronne. Il se contenta de murmurer une réponse évasive. Vers la fin du dîner, Mariannette elle-même lui facilita une entrée en matière. Elle avait remarqué la préoccupation de son hôte, et elle lui demanda timidement :

— Qu'avez-vous, monsieur Desgranges?.. Votre promenade de tantôt vous a-t-elle fatigué?

— Non pas, ma chère enfant, elle m'a fort intéressé, au contraire... Et puis, tout en flânant, j'ai découvert une maison où je serai mieux logé qu'à mon auberge.

Elle ouvrit de grands yeux étonnés :

— Vous voulez quitter l'Abbaye?

— Oui, je travaillerai plus tranquillement dans mon nouveau gîte.

— Où allez-vous demeurer?

— Au Toron.

— Au Toron? se récria-t-elle, y pensez-vous?.. La maison n'a pas été restaurée depuis cinquante ans; elle est d'ailleurs située loin du bourg, et ce sera bien incommode pour venir prendre vos repas au Vivier.

— Aussi, repartit Philippe, ai-je l'intention de manger désormais chez moi; je vous demande la permission de n'être plus votre hôte que de loin en loin... La *grangère* du Toron me cuisinera mes repas.

Mlle Diosaz releva vivement la tête; puis, regardant son interlocuteur d'un air attristé :

— Vraiment, est-ce sérieux ce que vous m'annoncez là?

— Très sérieux... Demain, je ferai transporter au Toron les papiers et les livres qui me sont nécessaires...

— Monsieur Desgranges, interrompit-elle d'une voix un peu altérée, votre résolution inattendue m'inquiète... Répondez-moi franchement : quelqu'un ici vous a-t-il manqué d'égards?.. Perronne est parfois un peu grognon; moi-même je suis une maîtresse de maison très inexpérimentée... Vous ai-je involontairement froissé?

— Non, mon enfant, répliqua-t-il d'un ton affectueux, vous êtes la meilleure et la plus charmante des hôtesses; Perronne s'est montrée pour moi pleine de prévenances, et je n'ai de ma vie été plus choyé et gâté qu'au Vivier.

— Alors pourquoi nous quittez-vous?

— Je vous le répète, parce que je veux presser plus activement mon travail, et qu'en prenant mes repas au Toron, je perdrai moins de temps.

— Vous en perdriez moins encore en mangeant au Vivier, où vous avez une bibliothèque sous la main et un cabinet de travail bien outillé... Non, reprit-elle avec des yeux humides, vous ne me dites pas la vérité, et votre manque de confiance me mortifie... Avouez que vous avez un autre motif de vous reléguer au Toron!

En voyant les yeux mouillés et la figure chagrine de Mariannette, Philippe eut un remords, et, ne voulant pas peiner davantage Mlle Diosaz :

— Je vous l'avoue, dit-il, oui, il y a un autre motif... Mais, bien qu'il soit sérieux, il a des apparences si invraisemblables que j'ai un peu honte à vous le confesser... Je me suis décidé à cesser d'être votre hôte, parce que mes assiduités au Vivier donnent lieu dans le bourg à des interprétations compromettantes!..

— Compromettantes!

Elle réfléchit un moment. — Pour qui?

— Pour vous, naturellement.

Les joues de Mariannette rougissaient et ses yeux s'assombrissaient.

— Mais enfin que dit-on? demanda-t-elle.

— On dit que je suis venu ici pour vous épouser et que nous devons nous marier prochainement.

La physionomie de la jeune fille s'éclaircit; elle frappa ses mains l'une contre l'autre et éclata de rire.

— Perronne, cria-t-elle à la vieille servante qui entrait pour desservir, écoute la nouvelle!.. Sais-tu ce qu'on dit dans le bourg? On prétend que je vais me marier avec M. Desgranges!..

La bouche prudente de Perronne se plissa un moment et grimaça un vague sourire.

— Ce n'est pas une nouvelle pour moi, répondit-elle... Il y a déjà plusieurs jours que je la savais... Si je ne vous en ai pas parlé, mademoiselle, c'est que je craignais de vous tourmenter et de vexer M. Desgranges.

— Mais c'est absurde! s'exclama Mariannette.

— Oui, reprit Philippe, piqué de la brusque vivacité de cette exclamation, c'est absurde, en effet... J'ai plus du double de votre âge, et je pourrais être votre père. Mais enfin, dans les villages aussi bien que dans les villes, on est peu enclin à la charité... Quoique ces commérages n'aient pas le sens commun, j'ai cru agir sagement en mettant plus de distance entre mes visites au Vivier.

— M. Desgranges va loger au Toron et il y prendra ses repas. Perronne, murmura Mariannette avec humeur, il ne mangera pas ta truite et tu peux la donner à ton chat!

— Eh! ma pauvre demoiselle, riposta Perronne en fronçant son tablier, M. Desgranges a peut-être raison... L'autre tantôt, au four banal, les femmes jacassaient sur ce prétendu mariage comme des poulailles dans un courtil... Il n'est que temps de leur clore le bec!..

— Vous voyez que cette brave femme est de mon avis, reprit Philippe, quand il se retrouva seul avec Mariannette; si risibles que soient ces propos en l'air, ils peuvent avoir des conséquences regrettables, et votre père, mon enfant, s'il eût vécu, eût été le

premier, malgré l'amitié qui nous liait, à approuver la réserve que je m'impose... J'espère que vous me donnerez aussi votre approbation.

Mariannette l'écoutait, très émue. — Assurément, il devait avoir raison : ces commérages villageois, propagés sans doute par la malveillance de ses tantes, étaient fort désagréables pour elle. — Puis une autre pensée lui vint. Elle se demanda si Philippe n'était pas lui-même ennuyé tout autant et plus qu'elle de défrayer la curiosité locale. Qui sait s'il n'avait pas quelque secret motif de se blesser du rôle que la sotte imagination des gens du bourg lui faisait jouer?.. — Après avoir réfléchi un moment, elle secoua la tête :

— Je comprends, murmura-t-elle, et je n'insiste plus.

Philippe prit congé de la jeune fille, et ils se serrèrent la main sur le seuil de la porte.

— Au revoir, monsieur Desgranges, et merci, dit-elle d'une voix attristée; je regrette que vous ne puissiez plus être mon hôte... J'espère, du moins, que vous n'oublierez pas trop le chemin du Vivier, et que vous m'aiderez de vos conseils, malgré tout...

Elle n'acheva pas. Elle éprouvait un embarras, mêlé d'un peu de fâcherie, à revenir sur l'incident qui avait motivé la résolution de Philippe. — Longtemps après son départ, elle se tint accoudée à l'appui de la galerie. Des rougeurs lui montaient au front, tandis qu'elle se répétait les dernières paroles de Desgranges, et elle restait pensive, en face du lac sur lequel la nuit azurée descendait doucement.

André Theuriet.

(La deuxième partie au prochain n°.)

LA

CONQUÊTE DE L'ALGÉRIE

LE GOUVERNEMENT DU GÉNÉRAL BUGEAUD.

I.

L'OFFENSIVE CONTRE ABD-EL-KADER. — OCCUPATION DE MASCARA.

I.

La nomination du général Bugeaud au gouvernement de l'Algérie fut d'abord accueillie, de l'autre côté de la Méditerranée, avec surprise, et sinon avec mécontentement, on peut dire assurément sans faveur. L'ancienne hostilité du général contre la conquête, surtout le souvenir fâcheux du traité de Tafna, ne le recommandaient pas à la sympathie des colons, et laissaient même, parmi les militaires, à l'exception de ceux qui avaient combattu sous ses ordres à la Sikak, une certaine inclination à la défiance. Instruit de cette disposition générale des esprits, le maréchal Soult, président du conseil et ministre de la guerre, se hâta d'expédier en Algérie la dépêche suivante, avec l'ordre de lui donner la plus grande publicité possible : « Le général Bugeaud ne tardera pas à partir pour

Alger. On ne doit pas inférer de sa nomination que l'occupation sera restreinte ; la campagne qui doit s'ouvrir au printemps prouvera le contraire. »

Aussi, dès son débarquement, le 22 février 1841, en prenant la direction des affaires auxquelles l'ancien chef d'état-major du maréchal Valée, le général Schramm, avait pourvu depuis un mois par intérim, le premier soin du nouveau gouverneur fut-il d'éclairer et de ramener à lui l'opinion par des déclarations dont la franchise devait lever tous les doutes chez les esprits droits et raisonnables.

« Habitans de l'Algérie, disait-il dans une proclamation à la population civile, à la tribune comme dans l'exercice du commandement militaire en Afrique, j'ai fait des efforts pour détourner mon pays de s'engager dans la conquête absolue de l'Algérie. Je pensais qu'il lui faudrait une nombreuse armée et de grands sacrifices pour atteindre le but ; que, pendant la durée de cette vaste entreprise, sa politique pourrait en être embarrassée, sa prospérité intérieure retardée. Ma voix n'était pas assez puissante pour arrêter un élan qui est peut-être l'ouvrage du destin. Le pays s'est engagé, je dois le suivre. J'ai accepté la grande et belle mission de l'aider à accomplir son œuvre ; j'y consacre désormais tout ce que la nature m'a donné d'activité, de dévouement et de résolution. Il faut que les Arabes soient soumis, que le drapeau de la France soit seul debout sur cette terre d'Afrique. Mais la guerre, indispensable aujourd'hui, n'est pas le but. La conquête serait stérile sans la colonisation. Je serai donc colonisateur ardent, car j'attache moins de gloire à vaincre dans les combats qu'à fonder quelque chose d'utilement durable pour la France... Formez donc de grandes associations de colonisateurs ; mon appui, mon zèle de tous les instans, mes conseils d'agronome, mes secours militaires, ne vous manqueront pas. L'agriculture et la colonisation sont tout un. Il est utile et bon, sans doute, d'augmenter la population des villes et d'y créer des édifices ; mais ce n'est pas là coloniser. Il faut d'abord assurer la subsistance du peuple nouveau et de ses défenseurs que la mer sépare de la France ; il faut donc demander à la terre ce qu'elle peut donner... »

Aux militaires, il disait : « Soldats de l'armée d'Afrique, le roi m'appelle à votre tête. Un pareil honneur ne se brigue pas, car on n'ose y prétendre ; mais si on l'accepte avec enthousiasme pour la gloire que promettent des hommes comme vous, la crainte de rester au-dessous de cette immense tâche modère l'orgueil de vous commander. Vous avez souvent vaincu les Arabes, vous les vaincrez encore ; mais c'est peu de les faire fuir, il faut les soumettre... La campagne prochaine vous appelle de nouveau à montrer à la France ces vertus guerrières dont elle s'enorgueillit... Je serai attentif à mé-

nager vos forces et votre santé... C'est par des soins constans que nous conserverons nos soldats. Notre devoir, l'humanité, l'intérêt de notre gloire, nous le commandent également. Soldats! à d'autres époques, j'avais su conquérir la confiance de plusieurs des corps de l'armée d'Afrique; j'ai l'orgueil de croire que ce sentiment sera bientôt général, parce que je suis bien résolu à tout faire pour la mériter. Sans la confiance dans le chef, la force morale, qui est le premier élément de succès, ne saurait exister. Ayez donc confiance en moi, comme la France et votre général ont confiance en vous. »

Tandis que ces proclamations, affichées au coin des rues, dans tous les carrefours, étaient lues avec satisfaction par la foule civile et militaire, dans le palais du gouvernement, l'intérêt grandissait encore; car c'était le gouverneur lui-même, qui, avec sa verve originale et franche, développait devant les fonctionnaires assemblés les idées qu'il n'avait pu que résumer pour le dehors. A dater de cette première épreuve, on peut dire que le gouverneur était assuré d'avoir conquis, à très peu d'exceptions près, son public; mais parmi ces rares exceptions, il y en avait une qui était considérable et avec laquelle il était indispensable de compter. « Il y a ici, disait, au mois d'octobre 1840, le capitaine de Montagnac, un général qui est tous les généraux d'Afrique, c'est Changarnier; sa réputation va toujours grandissant, et bientôt la terre ne sera plus assez vaste pour le contenir. » Dans ces deux phrases, il n'y a pas un mot de trop; c'est l'expression de la réalité même. Accoutumé, sous l'autorité confiante du maréchal Valée, à tout régler militairement, à tout entreprendre, à tout exécuter, à tout faire, Changarnier s'était créé, dans cette campagne de 1840, une situation sans égale. L'orgueil qui le dévorait et dont ses mémoires inédits, s'ils sont jamais publiés intégralement, révéleront au lecteur étonné l'incommensurable excès, ne lui permettait pas de se ranger, de s'incliner sans protestation, sinon sans révolte, sous la main ferme et décidée d'un général qui voulait être, de fait comme de droit, le commandant en chef. Aussi, dès la première heure, Changarnier saisit-il l'occasion de prendre, vis-à-vis du général Bugeaud, une attitude, non pas d'insubordination déclarée, mais de désapprobation intérieure et de résistance morale.

En recevant, le jour même de son arrivée, les généraux présens à Alger, le gouverneur venait de les avertir qu'au printemps il allait employer leur « audace en dehors du petit cercle où on l'avait trop longtemps cloîtrée. » — « Nous vous remercions de cette promesse, mon général, répondit aussitôt Changarnier, mais nous y comptions d'avance. Quand Alger était occupé par quelques milliers d'hommes, leurs sorties ne dépassaient pas la Chiffa; à mesure que l'effectif s'est élevé, la guerre s'est étendue. Maintenant que M. le maréchal Valée

a occupé Médéa et Miliana, et en a fait des places de dépôt, il vous sera facile de la porter plus loin avec l'augmentation de forces qu'on vous envoie, quand nous avons déjà bien réduit celles d'Abd-el-Kader. » Ce n'était qu'une escarmouche ; mais la preuve de l'antagonisme était faite. Ni d'un côté ni de l'autre on ne cherchait d'ailleurs à rompre ; Changarnier tenait à gagner d'abord sa troisième étoile, et le gouverneur, qui connaissait les mérites aussi bien que les défauts de son lieutenant, ne voulait pas écarter trop tôt du service d'Afrique un véritable homme de guerre.

Après avoir embrassé d'un coup d'œil l'ensemble des affaires, accompagné du général de Tarlé, chef d'état-major, des généraux Changarnier, Duvivier, Baraguey d'Hilliers, des commandans de l'artillerie et du génie, le gouverneur fit une course rapide à Blida, puis de retour à Alger, où il avait appelé d'Oran le général de La Moricière, il arrêta, de concert avec lui, le 27 février, ses vues pour la campagne prochaine. Il y avait déjà plus d'un mois que, le 21 janvier, à Paris, il les avait fait connaître au ministre de la guerre.

On savait que depuis les premières opérations du maréchal Clauzel contre Mascara et Tlemcen, Abd-el-Kader, sans négliger ces deux villes dont la possession était pour lui d'un intérêt surtout politique, avait reculé beaucoup plus loin ses établissemens militaires et très judicieusement établi sur la limite du Tell et des Hauts-Plateaux sa base d'opérations, de manière à maintenir au nord sa domination sur le pays cultivable et à la propager en même temps au sud à travers les vastes espaces de la région pastorale. Ainsi s'étaient élevés du sud-ouest au nord-est les établissemens de Sebdou, Saïda, Takdemt, Taza et Boghar. D'après ces données, le général Bugeaud avait réglé son plan : c'était dans l'ouest que devait être porté le grand effort de la campagne. Il n'avait pas encore apprécié le profit que pouvait rapporter l'occupation de Médéa et de Miliana.

Un officier du génie, le général de Berthois, avait proposé d'entourer d'un fossé de 10 kilomètres de développement la première de ces places. « Tout cela est chimérique, écrivait à ce propos le gouverneur au ministre de la guerre ; il faut se borner à y avoir une petite garnison ayant, en outre de ses provisions, un mois de vivres pour une colonne agissant tout autour. Miliana est peut-être plus difficile encore à approvisionner ; je suis plus convaincu que jamais des immenses inconvéniens de son occupation ; certainement je me garderais de l'occuper si c'était à faire. Je n'occuperais pas même Médéa. Je raserais ces deux villes et je partirais de Blida pour faire mes excursions. » Mais, enfin, les deux places existaient ; il ne fallait plus chercher qu'à en tirer un parti quelconque.

« Les colonnes partant de Médéa et de Miliana, disait, dès le mois de janvier, le général Bugeaud, ne peuvent aller bien loin ; elles

ne peuvent faire que des incursions passagères qui n'obtiennent que des résultats presque insignifians, sauf la destruction de quelques moissons. Elles laisseraient à l'ennemi la libre jouissance de l'ouest et de ses dépôts. Il faut viser à quelque chose de plus décisif. Je crois, depuis longtemps, que c'est dans la province d'Oran qu'on peut lui porter les plus rudes coups, parce que c'est de là qu'il tire ses principaux moyens en hommes et en tributs. Si l'effectif était suffisant, je voudrais occuper Mascara avec 6,000 hommes d'infanterie, les Douair et les spahis; une colonne de 4,000 hommes serait disponible à Mostaganem, place qui deviendrait la base d'opérations et de ravitaillement de la colonne de Mascara. » Cependant, avant l'occupation de Mascara, une opération préliminaire lui paraissait indispensable, la destruction des magasins et des ateliers établis par Abd-el-Kader à Takdemt.

Par un heureux accord, qui ne devait pas durer toujours, les idées du général Bugeaud se trouvaient être exactement celles du général de La Moricière, de sorte que celui-ci rentra satisfait à Oran et se mit à disposer tout pour l'exécution du programme convenu. Par un concert non moins heureux, le ministre de la guerre s'y associa pareillement et ne marchanda pas les envois de troupes au gouverneur. L'effectif de l'armée d'Afrique, au 1er janvier 1841, était de 61,374 Français et de 3,648 indigènes; la moitié à peu près de cet effectif était cantonné dans la province d'Alger; le surplus était réparti presque également entre les provinces d'Oran et de Constantine. Au nombre des renforts qui élevèrent, dès le mois de mai, le total de l'armée au chiffre de 78,000 hommes, il faut noter le 6e léger, le 56e de ligne, et surtout cinq des dix bataillons de chasseurs à pied, créés tout récemment sur le modèle du bataillon de tirailleurs de Vincennes, qui avait brillamment fait ses débuts en Afrique l'année précédente.

Avant d'engager la série des opérations qui devaient s'attaquer à la puissance d'Abd-el-Kader dans le Titteri comme dans le beylik d'Oran, le gouverneur voulut donner lui-même ses instructions au général de Négrier, qui venait de remplacer à Constantine le général Galbois. Son voyage fut rapide. Parti d'Alger le 7 mars, il était rentré le 18. Inflexible dans l'application de ses principes de guerre, il avait condamné les deux tiers des postes retranchés qui s'étaient multipliés dans la grande province de l'est; Ghelma, Smendou, El-Arouch au nord, Sétif à l'ouest, furent seuls épargnés. Pendant son absence et d'après ses ordres, le général Baraguey d'Hilliers avait fait évacuer le camp du Fondouk à l'extrémité orientale de la Métidja.

A la fin de mars, tout était prêt pour l'entrée en campagne. Le premier dessein du gouverneur était de ravitailler, ce n'est pas

assez dire, de bourrer de vivres et de munitions Médéa et Miliana, afin d'assurer, non pas seulement la vie et la défense de leurs garnisons, mais encore et surtout l'action et la mobilité des colonnes qu'il avait décidé d'en faire sortir. C'est ainsi que, pendant les neuf derniers mois de l'année 1841, il n'y eut pas moins de seize convois de ravitaillement, neuf pour Médéa, sept pour Miliana.

La difficulté cependant n'était pas médiocre, car les moyens de transport étaient notoirement insuffisans. Depuis que le général Bugeaud, dans ses campagnes de 1836 et de 1837, avait proscrit les lourds charrois, et substitué autant que possible aux bêtes de trait les bêtes de somme, il aurait fallu que l'administration militaire eût augmenté et surtout maintenu à un chiffre élevé le nombre de celles-ci en conséquence. Or, au printemps de 1840, elle avait bien réuni jusqu'à 2,600 mulets, ce dont elle était justement fière; mais, un an après, à la fin du mois de mars, au moment de marcher, il n'en existait plus que 600, et de ces 600, les deux tiers seulement se trouvaient valides. Le général Bugeaud, qui, devant une difficulté, quelle qu'elle fût, n'était jamais à court, mit immédiatement en réquisition, suivant un tarif raisonnable, tous les mulets d'Alger et du Sahel. Il fit plus : en dépit des protestations et des cris d'horreur qu'arrachait aux officiers de cavalerie la seule idée d'un pareil scandale, il décida que tous les chevaux de troupe, conduits en main, porteraient un sac de riz ou de farine, du poids de 60 kilogrammes.

II.

Le 30 mars, le corps expéditionnaire se mit en mouvement, toucha le lendemain à Blida et fit halte près de Haouch-Mouzaïa, le 1er avril. Persuadé, comme le maréchal Valée, naguère, qu'on devait trouver quelque part dans la montagne cette communication directe entre Blida et Médéa que Changarnier avait inutilement cherchée l'année précédente, Duvivier s'était fait fort d'y réussir. Pendant qu'il partait d'Aïn-Tailazid avec trois bataillons à l'aventure, le gros de la colonne, couvert par Changarnier sur la gauche, montait sans obstacle au col de Mouzaïa, bivouaquait le soir au bois des Oliviers, versait le convoi dans Médéa et revenait coucher au même bivouac.

C'était, comme on pouvait s'y attendre, contre Duvivier que s'était porté l'effort de l'ennemi. Attaqué sur un terrain encore plus tourmenté que celui d'où Changarnier, en 1840, s'était tiré non sans peine, fusillé par des embuscades de Kabyles que soutenait le bataillon régulier de Barkani, il dut à l'énergie du colonel Bedeau

qui faisait, avec le 17e léger, l'arrière-garde, de sortir, mais non pas indemne, de ce pas dangereux.

Ce premier succès enhardit d'autant plus le lieutenant d'Abd-el-Kader qu'il fut rejoint dans la nuit par le bataillon de Sidi-Mbarek et par une colonne de 1,200 à 1,500 cavaliers arabes. Il n'y eut guère qu'une escarmouche, le 3 avril au soir ; mais le lendemain, dès la pointe du jour, pendant que l'armée remontait vers le col, l'affaire s'engagea plus sérieuse, comme au 20 mai 1840. Heureusement le général Bugeaud s'entendait beaucoup mieux que le maréchal Valée à manier les troupes. Tournés par deux bataillons du 23e et du 53e, et menacés d'être pris à revers, les réguliers disparurent dans les ravins, et la cavalerie arabe, qui s'était avancée pour les soutenir, ne tarda pas à faire demi-tour. Au plus vif de ce combat, le général Changarnier fut atteint à l'épaule d'une blessure qui, d'abord jugée grave, ne l'empêcha pourtant pas de remonter à cheval et de continuer son service.

Le 6 avril, un second convoi fut conduit de Haouch-Mouzaïa à Médéa sans coup férir ; le gouverneur employa la journée du lendemain à visiter la place, où le 53e releva les zouaves, et le 8 avril, la colonne expéditionnaire, sous des torrens de pluie qui lui furent beaucoup plus désagréables que les balles kabyles, regagna Blida, d'où les différens corps rejoignirent pour une douzaine de jours leurs cantonnemens. Leurs pertes, un peu atténuées, n'auraient été, d'après les rapports officiels, que de vingt et un tués et de deux cent dix blessés.

A peine de retour à Alger, le gouverneur y reçut, le 10 avril, le duc de Nemours, appelé au commandement d'une division. Depuis plus d'un mois, il avait été précédé sur la terre d'Afrique par son frère le duc d'Aumale, qui venait de marcher, avec le grade de lieutenant-colonel, à la tête du 24e de ligne, à côté du colonel Gentil. « Je vous prierai, mon général, avait-il écrit au gouverneur, de ne m'épargner ni fatigues ni quoi que ce soit. Je suis jeune et robuste et, en vrai cadet de Gascogne, il faut que je gagne mes éperons. Je ne vous demande qu'une chose, c'est de ne pas oublier le régiment du duc d'Aumale quand il y aura des coups à recevoir et à donner. » — « Vous ne voulez pas être ménagé, mon prince ? Je n'en eus jamais la pensée, avait répondu le général Bugeaud ; je vous ferai votre juste part de fatigues et de dangers ; vous saurez faire vous-même votre part de gloire. » Et, de fait, cette petite expédition de dix jours, ce prologue d'une campagne plus longue dans un champ plus étendu, avait suffi pour mettre en relief les qualités à la fois brillantes et sérieuses du duc d'Aumale.

Un jeune officier du 24e, le lieutenant Ducrot, écrivait dans une

lettre intime à son père : « Il est impossible de trouver un jeune homme plus aimable, plus gracieux que Henri d'Orléans. Comme lieutenant-colonel, il est parfait : administration, comptabilité, discipline, il s'occupe de tout et, ce qui paraîtra plus extraordinaire, en homme entendu. Il est brave autant qu'un Français peut l'être, et désireux de prouver à la France qu'un prince peut faire autre chose que parader. En expédition, il n'emmène aucune suite et vit avec nos officiers supérieurs. Tout ce que je demande, c'est que le régiment prenne sa bonne part de combats et de succès ; avec un lieutenant-colonel comme le nôtre, personne ne peut rester en arrière. »

Médéa venait de recevoir quatre cent mille rations ; au gré du gouverneur, il en fallait davantage, et, de plus, il y avait à commencer le grand ravitaillement de Miliana. Le 22 avril, les corps, rappelés en campagne, furent réunis à Blida ; le mauvais temps les y retint jusqu'au 26. La colonne expéditionnaire était constituée en deux divisions ; la première, commandée par le duc de Nemours et sous ses ordres par le général Changarnier, se composait du 17e léger, du 24e et du 48e de ligne ; la seconde, ayant à sa tête le général Baraguey d'Hilliers, comprenait les zouaves, le 2e bataillon d'Afrique et deux bataillons détachés du 26e et du 58e. Les tirailleurs indigènes formaient réserve avec le 1er et le 4e régimens de chasseurs d'Afrique, les gendarmes français, les gendarmes maures, un fort détachement du génie et six obusiers de montagne. Pour donner à Baraguey d'Hilliers, qui d'ailleurs était l'ancien de Duvivier, une division active, le gouverneur avait appelé celui-ci au commandement militaire et à l'administration supérieure d'Alger. « Vous avez fait vos preuves dans la guerre d'Afrique, lui avait-il écrit ; d'autres ont besoin de les faire. A chacun sa part de gloire et d'administration. » C'était un commencement de défaveur ; Duvivier en eut un vif ressentiment.

La pluie ayant cessé, le 27, les opérations commencèrent. Le convoi destiné à Médéa y fut conduit sans difficulté, le 29 ; puis, après un jour de repos, la colonne prit, dans la direction de Miliana, le chemin plus court que Changarnier avait déjà reconnu et suivi en 1840. Le 2 mai, à six heures du matin, l'avant-garde atteignit la gorge d'où l'Oued-Boutane amène au Chélif les eaux du Zaccar. Une cavalerie nombreuse se tenait en observation à quelque distance dans la plaine ; on pouvait l'évaluer à neuf ou dix mille chevaux. Pendant que le convoi montait lentement vers la place, un millier de Kabyles se jeta inopinément sur son flanc gauche, qui était mal couvert, et y causa quelque désordre ; mais cette petite échauffourée n'eut d'autre effet que de retarder le déchargement des mulets.

En étudiant le terrain et la disposition de ce qu'on pouvait apercevoir des forces ennemies aux alentours, le général Bugeaud conçut l'espoir de les attirer le lendemain à sa suite et de leur infliger d'un seul coup une défaite décisive. Il fit donc sans tarder le plan de ce qu'il a toujours appelé, avec une complaisance mêlée de regret, « sa bataille sous Miliana. » L'infanterie se prolongeait au-dessus de l'Oued-Boutane, sur les hauteurs de la rive droite, depuis le seuil du défilé jusqu'à 2 ou 3 kilomètres de la place; derrière elle, dans le fond, étaient massés le convoi et les escadrons de chasseurs. Le soir venu, le gouverneur fit appeler le général Changarnier et lui donna en particulier ses instructions, afin de lui faire bien comprendre la manœuvre qu'il avait décidée.

La composition des deux divisions avait subi quelques modifications; ainsi le 17e léger avait passé de la première à la seconde, le 58e et le bataillon d'Afrique de la seconde à la première. C'était celle-ci qui occupait la gauche de la ligne; elle avait pour mission de tenir ferme sur ses positions et de servir de pivot à la droite, qui, simulant une retraite, devait reculer d'abord, puis, quand l'ennemi serait descendu en force dans la vallée, exécuter contre lui un retour offensif. Enfin le gouverneur avait prescrit au colonel Bedeau d'embusquer, pendant la nuit, les deux bataillons du 17e léger dans Miliana, d'en sortir brusquement au signal du canon, de se jeter sur les derrières de l'ennemi et de lui couper la retraite.

Le 3 mai, au point du jour, les troupes de la 1re division étaient rangées suivant les données de ce programme. Tout à gauche, entre le bataillon d'Afrique et le détachement du génie, postés de part et d'autre sur les hauteurs extrêmes des deux rives, le seuil du défilé était gardé par un des deux bataillons du 24e, sous les ordres du duc d'Aumale; l'autre, commandé par le colonel Gentil, se tenait avec le 58e un peu en-deçà des crêtes, et se reliait à droite avec les corps de la deuxième division, tirailleurs indigènes, zouaves et 26e de ligne. En face de cette ligne de bataille, l'ennemi développait la sienne. Dans la plaine du Chélif, la cavalerie arabe s'était rapprochée, prête évidemment à charger la colonne française au débouché du vallon. Sur le versant des montagnes, au sud-ouest de Miliana, on apercevait, derrière les drapeaux d'Abd-el-Kader, trois forts bataillons de réguliers, entre deux grosses masses de fantassins kabyles. Le général Bugeaud évaluait à une vingtaine de mille combattans, infanterie et cavalerie, les forces que l'émir avait appelées et concentrées sur ce terrain.

Entre six et sept heures du matin, les premiers coups de feu avaient été tirés; les Kabyles commençaient à descendre, et les réguliers suivaient lentement. « Quand j'aurais conduit moi-même toutes ces troupes pour les faire tomber dans le piège que je leur

avais tendu, a dit le général Bugeaud dans son rapport, je ne les aurais pas dirigées autrement qu'elles ne firent. Tout le monde autour de moi rayonnait d'espérance, et moi-même je pensais sérieusement que je ferais au moins 2,000 prisonniers. Je fis sonner la retraite pour mes tirailleurs; mais les Kabyles, ignorant nos sonneries, crurent que c'était la charge; ils rétrogradèrent. Je défendis alors l'usage des sonneries et du tambour; tous les commandemens durent être faits à la voix. Cependant l'ennemi hésitait toujours et avançait peu. » Si le général Bugeaud était habile aux ruses de guerre, Abd-el-Kader ne l'était pas moins. Cette retraite si bien réglée, si méthodique, si lente, lui parut suspecte.

Les heures s'écoulaient ainsi, en tirailleries sans conséquence, quand tout à coup, un peu avant midi, le gouverneur entendit sur sa gauche des feux de salve et le son de la charge. Il était à l'extrême droite, auprès du 26e; en vain courut-il pour arrêter ce mouvement intempestif; il n'était plus temps : zouaves, tirailleurs, 24e, 58e, étaient lancés. Il n'y avait plus qu'à les soutenir. Un escadron du 4e chasseurs et les gendarmes maures étaient sous la main du général; il les fit partir à fond de train. De Miliana cependant, le 17e léger arrivait à la course; mais il n'y avait plus ni réguliers ni Kabyles même à prendre à revers; les premiers ne s'étaient jamais aventurés assez près et les autres s'étaient hâtés de fuir; en un quart d'heure, tout avait disparu. Il ne restait qu'une centaine de morts sur le terrain et quelques prisonniers entre les mains du vainqueur.

Qu'était-il donc arrivé à la gauche pour qu'elle eût ainsi dérangé les combinaisons du général en chef? Vers onze heures et demie, une grosse colonne de Kabyles s'était formée en avant d'elle, dans un ravin dérobé aux vues du gouverneur. Évidemment Abd-el-Kader voulait savoir ce qu'il y avait dans cette région mystérieuse et silencieuse. Contrairement aux instructions données à la droite, la gauche avait ordre seulement de tenir ferme; il ne lui avait pas été prescrit de rétrograder. En cédant du terrain d'ailleurs, elle eût risqué de compromettre la cavalerie et le convoi entassés dans la gorge de l'Oued-Boutane. La colonne kabyle avançait; elle n'était plus qu'à 200 ou 300 mètres des crêtes en-deçà desquelles se tenaient couverts le bataillon du 24e et celui du 58e. Était-il prudent de la laisser avancer davantage? Sur l'avis du général Changarnier, le duc de Nemours donna l'ordre de prendre l'offensive. Les deux bataillons se dressèrent, couronnèrent les crêtes, fournirent la salve, et, tambour battant, baïonnette croisée, se jetèrent sur les Kabyles. L'impétuosité de ce mouvement entraîna de proche en proche les corps échelonnés vers la droite, et ce fut ainsi qu'en moins de quelques minutes la charge battit sur toute la ligne.

Avant trois heures, toute l'armée débouchait dans la plaine du Chélif; de la cavalerie arabe, on ne voyait plus que la poussière soulevée par sa retraite. Le bivouac fut installé, comme d'habitude, auprès du marabout de Sidi-Abd-el-Kader.

Le soir venu, comme d'habitude aussi, le général Bugeaud convoqua dans sa tente les généraux et les chefs de corps. Avant de donner l'ordre pour le lendemain, il se mit à faire une conférence critique sur les incidens de la journée. Il commença par s'accuser lui-même d'une première faute, qui était d'avoir établi sa ligne de combat sur la rive droite de l'Oued Boutane plutôt que sur l'autre rive; puis il passa au mouvement de la gauche, à l'offensive trop précipitée, selon lui, qu'elle avait prise, et, par suite, au médiocre résultat d'une affaire qui pouvait tout décider. « Une demi-heure de patience intelligente de plus, dit-il en manière de conclusion, et au lieu d'un succès incomplet, nous en aurions eu un très grand. » Faites d'abord avec mesure et d'un ton calme, ces observations furent accueillies en silence par le duc de Nemours, qui n'en parut aucunement blessé. Il n'en fut pas ainsi du général Changarnier; le mot de « patience intelligente, » qu'il sentait bien envoyé à son adresse, l'avait piqué au vif. Sa réplique s'en ressentit; elle fut sèche, aigre, cassante. Il donna des raisons qui pouvaient être bonnes, mais l'accent du raisonneur n'était pas fait pour convaincre, encore moins pour adoucir et persuader son interlocuteur. Le général Bugeaud était irascible, et comme l'éducation ni l'usage du monde n'avaient refréné son tempérament, il lui arrivait souvent de donner à ses contradicteurs de terribles coups de boutoir. « Il y a des années que je fais la guerre, venait de dire Changarnier, et, pour mon métier, je crois bien le savoir. » — « Eh! monsieur, repartit tout à coup le gouverneur, le mulet du maréchal de Saxe a fait vingt campagnes, et il est toujours resté mulet. » Ainsi finit la conférence; le gouverneur y coupa court en donnant brièvement l'ordre; et les auditeurs de cette étrange controverse se séparèrent, plus ou moins scandalisés, plus ou moins satisfaits, car il y avait des uns et des autres. L'anecdote du mulet fit rapidement le tour du bivouac; on en rit beaucoup, même parmi ceux qui appréciaient au plus haut la valeur du général Changarnier; mais, à cause de son orgueil et de la raideur de son caractère, il n'avait pas autant d'amis qu'il se plaisait volontiers à le croire.

Le 4 mai, le général Bugeaud suivit la rive droite du Chélif jusqu'à El-Kantara, passa le pont, et, le lendemain, remonta par la rive gauche en ravageant le territoire des Beni-Zoug-Zoug. Cette journée du 5 mai fut une belle journée de cavalerie. Il n'y eut pas moins de trois engagemens distincts contre trois corps venus de trois points différens. Le premier fut le plus vif et le plus disputé.

Abd-el-Kader y combattit en personne, à la tête de ses cavaliers rouges, qui, après avoir tenu tête aux gendarmes français et aux gendarmes maures, ne cédèrent que devant la charge des deux régimens de chasseurs d'Afrique. A peine ce premier combat avait-il pris fin, qu'on vit apparaître successivement les goums de l'ouest amenés par Miloud-ben-Arach, et ceux de l'est amenés par Barkani; mais ni les uns ni les autres n'osèrent s'engager à fond. Après une courte fusillade, dès qu'ils virent qu'on marchait résolument à eux, ils tournèrent bride et disparurent. « Commencée par un combat brillant, a dit le général Bugeaud dans son rapport, cette journée a été encore intéressante par cette circonstance que trois gros corps de cavalerie, formant entre eux un triangle au milieu duquel je me trouvais, ont été battus et mis en fuite par environ 1,100 chevaux, que soutenaient quelques bataillons d'infanterie. Ces faits sont de nature à déconsidérer la cavalerie de l'émir aux yeux des populations arabes. » Après avoir traversé sur trois colonnes les montagnes des Soumata, dont les gourbis furent brûlés, le corps expéditionnaire descendit dans la Métidja pour prendre un repos de quelques jours.

Pendant l'absence du gouverneur, le khalifa Ben-Allal-ben-Sidi-Mbarek avait tenté un coup de main sur Koléa la sainte, la cité consacrée par les vertus des illustres marabouts ses ancêtres; énergiquement commandée par le chef de bataillon Poërio, de la légion étrangère, la petite garnison s'était victorieusement défendue. Malheureusement, à quelques jours de là, près d'Ouled-Fayet, au cœur même du Sahel, les Hadjoutes avaient surpris et détruit un détachement d'une quarantaine d'hommes imprudemment aventurés par le capitaine Muller.

Le 10 mai, un arrêté du gouverneur appela le général de Bar au commandement du territoire d'Alger; Duvivier, qui en avait été investi trois semaines auparavant, demanda sa mise en disponibilité immédiate. En transmettant sa demande au maréchal Soult, ministre de la guerre, le général Bugeaud y ajouta les observations suivantes : « M. le maréchal Valée avait nommé le général Duvivier commandant de la province de Titteri; c'était une illusion, car M. Duvivier n'a jamais commandé que dans les murs de Médéa. Il a réclamé vainement les troupes que M. le maréchal lui avait promises à la fin de la campagne. Depuis que j'ai pris le commandement, M. Duvivier a plusieurs fois réclamé l'exécution des promesses faites par mon prédécesseur. Je me suis attaché à lui prouver, par des calculs d'effectifs et surtout de subsistances, que cela ne se pouvait pas en ce moment, mais je lui promettais que, si la campagne tournait bien, je lui donnerais 3,000 ou 4,000 hommes pour achever la soumission du pays et changer son titre fictif en

investiture réelle. Il ne se payait d'aucune de mes raisons et soutenait que je le pouvais dès à présent; que, quant aux subsistances, il *s'arrangerait* pour vivre. On ne se décide pas à des actes aussi graves sur des assurances de cette nature. J'ai donc résisté, et M. Duvivier a pris l'attitude de mécontent. Au fond, son mécontentement avait une cause plus puissante : il jalousait Baraguey d'Hilliers, qui lui enlevait le rang d'ancienneté ; il jalousait encore plus La Moricière, qui, étant son cadet, a un beau commandement bien réel. Il m'a demandé un congé que je lui ai accordé sans regret, parce que, avec du talent et du courage, il a un esprit bizarre et inquiet qui lui a fait perdre beaucoup dans l'armée. Dans ces derniers temps, il avait peu la confiance des troupes. Il est fâcheux qu'il ait quelques travers d'esprit, car il a de grandes qualités militaires, et je ne doute pas qu'après avoir pris quelque repos, dont il a d'ailleurs besoin, il ne puisse rendre encore à la France des services distingués. »

Quels qu'aient été les défauts et les torts de Duvivier, nous ne pouvons pas oublier qu'il date en Afrique de 1830, et lorsque, après avoir peiné à la tâche depuis l'aube du jour, se voyant préférer un ouvrier de l'onzième heure, il s'éloigne, c'est un devoir pour nous de saluer avec respect et regret son départ.

III.

Le général Bugeaud avait hâte de rejoindre La Moricière dans la province d'Oran. Comme il voulait diviser les forces d'Abd-el-Kader et frapper en même temps, par des coups simultanés, l'imaginanation des Arabes, il avait décidé que, pendant qu'il marcherait à la destruction de Takdemt, Baraguey d'Hilliers marcherait à la destruction de Boghar et de Taza. C'est pourquoi il avait reconstitué la colonne expéditionnaire à peine revenue de Miliana. Dix bataillons, 1,100 chevaux des chasseurs d'Afrique, des gendarmes et des spahis, deux compagnies de sapeurs, quatre sections d'obusiers de montagne, deux sections d'ambulance et 850 mulets de bât, voilà l'ensemble des forces qu'il confiait à celui de ses lieutenans qui avait alors ses préférences.

Depuis que, dans les derniers jours de février, La Moricière était venu prendre les instructions de son chef, pas une heure n'avait été perdue, pas un détail sacrifié pour donner à l'exécution de son programme toute la perfection possible. Comme c'était de Mostaganem que devait partir le corps expéditionnaire, La Moricière y avait fait construire des baraquemens pour 15,000 hommes et 3,000 chevaux, des magasins aux vivres, des magasins d'habillement, d'équi-

pement, de harnachement, et tous ces magasins étaient remplis jusqu'aux combles d'approvisionnemens de toute espèce.

Les panégyristes de Bugeaud et ceux de La Moricière se sont disputé pour ainsi dire le soldat, et, cherchant à l'accaparer chacun au profit de son saint, ils se sont efforcés d'attribuer exclusivement, les uns à celui-ci, les autres à celui-là, des innovations heureuses, des améliorations qui sont en fait l'œuvre commune de tous les deux et de quelques autres encore. Telle avait été imaginée par La Moricière aux zouaves; telle par Bugeaud l'année de la Sikak; telle au 2e léger par Changarnier; telle par les troupiers eux-mêmes : ainsi du sac de campement décousu et transformé en tente-abri; ainsi de la couverture coupée en deux; ainsi de la large ceinture de laine plusieurs fois roulée autour du corps; ainsi de la cravate de cotonnade substituée au *col-carcan*. L'administration, surtout les bureaux de Paris, avaient beau crier au scandale et menacer les novateurs d'imputer sur leur solde les dépenses non prévues, le progrès allait son chemin.

Les premières années qui suivent 1840 sont, grâce aux nécessités de la guerre d'Afrique, une époque de transition. Voici les chasseurs à pied, avec leur shako-casquette, leur tunique, leur ceinturon, leur cartouchière, leur carabine; bientôt l'infanterie va délaisser les buffleteries croisées sur la poitrine; le *shako-boisseau* sera peu à peu remplacé par le képi, qui s'appellera d'abord la casquette; au fusil à pierre va se substituer l'arme à percussion.

Bugeaud comme La Moricière, La Moricière comme Bugeaud, encouragent ces transformations. Ils ont les mêmes idées sur l'allègement des colonnes, et par conséquent des élémens qui les composent. Bugeaud écrit d'Alger, le 14 avril, à La Moricière : « Je vois avec grande satisfaction que vous vous occupez des détails; c'est avec les détails bien faits et constamment soignés que l'on obtient des succès à la guerre. Malheur aux généraux qui négligent les détails! Simplifiez vos sacs autant que possible : ils ne doivent contenir qu'une chemise, une paire de guêtres, une trousse réduite au strict nécessaire, les cartouches et les vivres. Les soldats ne doivent porter que la paire de souliers qu'ils ont aux pieds, mais il faut qu'elle soit bonne et déjà essayée. »

Quand le général Bugeaud débarqua, le 15 mai, à Mostaganem, avec le duc de Nemours, il trouva tout, hommes et choses, dans le plus bel ordre. Les troupes amenées d'Oran par La Moricière comprenaient : un bataillon du 6e léger, deux bataillons du 13e léger, deux du 15e léger, deux du 41e de ligne, deux du 56e, à quoi il faut ajouter les deux bataillons de zouaves venus d'Alger avec le gouverneur. La cavalerie se composait du 2e régiment de chasseurs d'Afrique, des spahis réguliers d'Oran, et de 500 Douair et

Sméla. Comme, à Takdemt, il pouvait y avoir un siège à faire, des murs à renverser par le canon ou par la sape, le général Bugeaud emmenait par exception, outre une batterie de montagne, trois pièces de 8 et trois de 12, enfin un certain nombre de prolonges chargées de munitions, d'outils et d'engins à l'usage du génie. Outre les vivres charriés, chaque homme en portait pour huit jours dans le sac, et les chevaux de la cavalerie étaient chargés chacun de 60 kilogrammes de riz. Le corps expéditionnaire était formé en deux divisions, commandées, la première par le duc de Nemours, la seconde par La Moricière.

Des itinéraires tracés par le capitaine d'état-major de Martimprey, d'après les indications et les dires des indigènes recueillis par le commandant Daumas et le capitaine d'artillerie Walsin-Esterhazy, avaient permis de dresser une carte des communications entre Mostaganem, Mascara et Takdemt, et ce travail était si bien fait qu'après l'expédition le général Bugeaud put en signaler au ministre le mérite vraiment extraordinaire : « Nous n'avons trouvé, a-t-il dit dans son rapport, aucun mécompte ni sur les distances, ni sur la configuration des lieux, ni sur les eaux, ni sur les cultures. » A la direction théorique le capitaine de Martimprey allait joindre la direction pratique de la marche de chaque jour. Escorté des guides arabes et suivi d'un cavalier porteur d'un fanion décoré d'une étoile rouge sur fond blanc, il devait précéder d'une quarantaine de pas la tête de la colonne. Sous le surnom d'*Étoile polaire,* ce fanion ne tarda pas à devenir célèbre dans la division d'Oran.

Tout étant prêt et la place de chacun réglée dans la colonne, elle se mit en mouvement, le 18 mai. Huit jours après, le 25, sans autres incidens que l'échange de quelques coups de fusil à l'arrière-garde, elle déboucha devant un fort en pierre d'où s'élevait dans l'air immobile un long panache de fumée ; c'était Takdemt. Après y avoir mis le feu, Abd-el-Kader se tenait en observation avec une troupe de cavaliers sur la hauteur voisine ; on envoya contre lui les zouaves : il s'éloigna. Pendant ce temps, le lieutenant-colonel Pélissier, chef d'état-major de la division, entrait avec le capitaine de Martimprey dans le fort. Sous la première voûte, ils virent un chien et un chat pendus l'un en face de l'autre ; ces deux victimes allégoriques étaient là sans doute pour faire allusion à l'inimitié du musulman et du *roumi*. Le 26, dans la matinée, le génie fit sauter les magasins, la fabrique d'armes, et ouvrit de larges brèches dans les murs solidement construits. Aussitôt après l'explosion des fourneaux, le corps expéditionnaire se remit en marche, sauf une embuscade que le gouverneur laissa dans les ruines. Il avait bien prévu que les Arabes ne manqueraient pas d'y venir voir ; ils y vinrent

en effet pour leur malheur, après quoi l'embuscade rejoignit allègrement la colonne.

On suivait la route, ou plus exactement la direction de Mascara ; car de route il n'y avait pas trace. Selon l'habitude constante des Arabes, qui, au lieu de s'opposer à un mouvement offensif, attendent pour se montrer le moment du retour, la nombreuse cavalerie d'Abd-el-Kader ne cessait de harceler par une fusillade, peu meurtrière d'ailleurs, l'arrière-garde et les flancs de l'armée. Près de Fortassa, elle parut d'abord plus entreprenante ; car, ayant gagné les devans, elle occupait une série de hauteurs que les Français devaient nécessairement franchir. Déjà le général Bugeaud croyait tenir cette bataille dont il attendait depuis si longtemps la chance ; vain espoir : dès que l'infanterie eût fait ses dispositions d'attaque, l'ennemi tourna bride et s'éloigna au galop.

Il ne tenta pas plus sérieusement de défendre Mascara qu'il n'avait défendu Takdemt. L'armée y arriva, le 30 mai. La ville, absolument déserte, n'était heureusement pas détruite. Il fut facile d'y trouver des locaux pour l'hôpital, les magasins, le casernement. « Il serait possible, disait le gouverneur, d'y loger 6,000 ou 7,000 hommes, et il serait avantageux de les y maintenir ; la difficulté ne consiste que dans les moyens de les y faire vivre. » Bien qu'il fût devenu sincèrement *algérien*, le général Bugeaud n'apportait pas encore dans ses conceptions de néophyte la robuste conviction des vieux croyans, tels que La Moricière ou Cavaignac. Quand naguère Duvivier avait assuré qu'à Médéa il saurait « s'arranger » pour vivre : « On ne se décide pas à des actes aussi graves, avait répondu le gouverneur, sur des assurances de cette nature. » Pour Mascara, ses préoccupations étaient au moins égales.

Il y a, sur ce sujet, dans les mémoires si intéressans et si véridiques du général de Martimprey, une anecdote significative. Alors simple capitaine d'état-major, mais chargé du service topographique et gardien de *l'Étoile polaire*, il avait été invité à dîner, au bivouac de Fortassa, par le gouverneur, avec trois députés en tournée d'Afrique, le colonel de La Rue, aide-de-camp du ministre de la guerre, les officiers du duc de Nemours et ceux de l'amphitryon. « La conversation, toujours animée autour du général en chef, dit M. de Martimprey, eut, ce jour-là, pour texte, la difficulté de faire la guerre dans un pays dénué de ressources comme l'Algérie. Or nous étions campés au milieu de très belles moissons, et nous avions pour sièges des gerbes de blé. Excité à la contradiction par la vue de ces richesses agricoles, je me hasardai à dire que je voudrais bien savoir si les légions romaines ne vivaient pas sur ce pays qu'on appelait alors le grenier de l'Italie. Je n'avais pas fini cette malheureuse phrase que la foudre m'avait déjà frappé. Le général me reprocha

d'être l'écho du général de La Moricière et du colonel Cavaignac, et de venir à dessein lui dire en face, et en choisissant mon auditoire, qu'on pouvait vivre sur le pays, afin que, si plus tard il ne le soumettait pas, on pût soutenir que cet échec tenait à ce que lui, général Bugeaud, s'était refusé à employer les moyens qu'on lui avait indiqués pour y parvenir. Mes excuses furent mal reçues. J'avais indiqué qu'il y avait des ressources à tirer de ces moissons qui couvraient la terre : un ordre du jour me chargea d'assurer avec elles l'approvisionnement des magasins de Mascara. » D'abord étourdi de cet ordre qui lui tombait sur la tête, le capitaine, encouragé par La Moricière, se mit résolument à l'œuvre.

Après deux journées de repos à Mascara, débarrassé de l'artillerie de campagne et de réserve qui devait servir à la défense de la place, le corps expéditionnaire avait repris, le 1er juin, la direction de Mostaganem. La garnison de Mascara, sous le commandement du colonel Tempoure, se composait des deux bataillons de son régiment, le 15e léger, d'un bataillon du 41e de ligne, dont le chef était le commandant Géry, de trois compagnies de sapeurs et d'un détachement de canonniers. L'administration avait versé dans ses magasins de vivres un approvisionnement de cinquante jours. Il s'agissait d'augmenter ou de maintenir au moins à niveau cet approvisionnement, en fait de céréales. Le colonel Tempoure et surtout le commandant Géry s'y prêtèrent; ils fournirent au capitaine de Martimprey des corvées de moissonneurs; malheureusement c'était trop tôt: ni l'orge ni le blé n'étaient assez mûrs; le rendement en grains fut médiocre; mais on eut de la paille pour le couchage des malades. Il en était des boutades du général Bugeaud comme des bourrasques d'équinoxe : violentes et courtes. Quand il revint à Mascara, il fit bonne mine au capitaine moissonneur et lui donna les moyens de continuer son œuvre.

Le retour à Mostaganem ne s'était pas aussi paisiblement exécuté que le voyage de Takdemt. Au lieu de prendre le chemin connu par El-Bordj, le gouverneur avait voulu couper au plus court, à travers les montagnes des Beni-Chougrane; mais le défilé d'Akbet-Kredda se trouva plus difficile qu'il n'avait pensé. C'était une arête étroite, séparée à droite et à gauche par des ravins infranchissables de deux crêtes parallèles qu'Abd-el-Kader avait fait occuper par de bons tireurs. Ce fut l'arrière-garde, composée de trois bataillons détachés des 6e et 13e léger et du 41e de ligne, sous les ordres du général Levasseur, qui eut particulièrement à souffrir; elle eut 70 hommes hors de combat, dont 10 morts. Le 3 juin, le corps expéditionnaire rentrait à Mostaganem, et le duc de Nemours s'embarquait pour France.

Si le général Bugeaud était parfois exigeant, impatient, rude avec

ses lieutenans, il faisait loyalement valoir leurs services et leurs droits à des récompenses justement méritées. A la fin de mai, les généraux Changarnier et La Moricière furent nommés, le premier commandeur, le second officier de la Légion d'honneur; le colonel Bedeau fut promu maréchal-de-camp; le duc d'Aumale lui succéda au commandement du 17e léger.

IV.

Parallèlement à l'expédition de Takdemt et de Mascara, la division d'Alger avait fait avec aussi peu de difficultés et autant de succès la sienne. Partie de Blida, le 18 mai, sous les ordres du général Baraguey d'Hilliers, elle avait, par Médéa et Berouaghia, gagné au sud Ksar-el-Boghari et Boghar, qu'elle avait détruits le 23, et, plus à l'ouest, Taza, qu'elle atteignit le 25, le jour même où la division d'Oran atteignait Takdemt. Ainsi, trois des grands établissemens d'Abd-el-Kader subirent en quarante-huit heures le même sort.

Au-dessus de la porte de Taza était gravée sur une plaque de marbre l'inscription suivante, qui fut envoyée à Paris : « Bénédiction et faveur sur l'envoyé de Dieu! Louanges à Dieu! Cette ville de Taza a été construite et peuplée par le prince des croyans, notre seigneur El-Hadj Abd-el-Kader (que Dieu le rende victorieux!). Lors de son entrée, il a rendu témoignage à Dieu de ses œuvres et de ses pensées, et alors il a dit : Dieu m'est témoin que cette œuvre m'appartient et que la postérité m'en conservera des souvenirs. Tous ceux qui se rapprocheront de moi et qui apparaîtront sur mes terres prospères, recherchant avec empressement la paix et la tranquillité, trouveront après moi et jusqu'à l'éternité l'exemple de mes bonnes œuvres et de mes bienfaits. »

Si fière et sitôt démentie, que valait cette inscription au prix de ces quelques mots français tracés à la hâte sur le mur d'un cachot? ✠ *55 prisonniers et un capitaine sont partis le 13 mai 1841 où ne savons pas. — Le 13 mai 1841, dix heures, sans savoir où nous allons à la grâce de Dieu.* « Tout un drame, dit avec une généreuse émotion le capitaine Blanc dans ses *Souvenirs d'un vieux zouave*, tout un drame était enfermé dans ces lignes grossières. Cette croix qui les commençait et ces mots *A la grâce de Dieu* qui les terminaient sont d'une grande éloquence. La confidence que le pauvre soldat adresse à des amis inconnus, qui ne la liront peut-être jamais, débute par le signe de la résignation et finit par un cri d'espérance. » Dieu l'a entendu.

Un événement extraordinaire et de favorable augure venait de se passer dans la Métidja. Sous le gouvernement du maréchal Valée, un

sous-intendant militaire, M. Massot, avait été surpris et enlevé avec quelques autres voyageurs sur la route de Douéra par des coureurs hadjoutes. Sur les vives instances de la famille du sous-intendant, le maréchal autorisa l'évêque d'Alger, Mgr Dupuch, qui s'intéressait au prisonnier, à négocier son échange. L'évêque écrivit directement à l'émir ; l'émir lui répondit que non-seulement il ne faisait pas d'objection à l'échange, mais qu'il était en disposition d'en étendre et d'en appliquer le principe à tous les prisonniers en général. La question agrandie de la sorte exigea des explications plus amples. Le général Bugeaud confirma l'autorisation donnée par son prédécesseur. Enfin, des deux côtés, on paraissait d'accord, lorsqu'un incident imprévu faillit tout compromettre.

C'était le 18 mai que l'évêque devait se rencontrer auprès de Haouch-Mouzaïa avec le khalifa Ben-Allal ; or ce fut ce jour-là même que le général Baraguey d'Hilliers sortit de Blida pour l'expédition de Boghar. Surpris par ce mouvement, le khalifa se crut trahi ; l'évêque eut toutes les peines du monde à le convaincre de sa bonne foi ; il y réussit néanmoins, et l'échange se fit le lendemain dans le bois des Kareza. Avec quelle joie au cœur et quelle reconnaissance à Dieu le pasteur ramena au troupeau les ouailles recouvrées ! Et quelles bénédictions l'accueillirent quand il reparut dans Alger avec elles !

Moins d'un mois après, le 15 juin, il y eut un second échange. Ce fut au camp du Figuier, près d'Oran, que finirent heureusement leur émouvant pèlerinage ces 55 soldats et ce capitaine partis de Taza, le 13 mai, à la grâce de Dieu. La plupart appartenaient au 3e léger ; ils avaient été pris, le 12 août 1840, près de Koléa, dans une embuscade où 80 de leurs camarades avaient perdu la vie.

Dans ces négociations d'échange, il y avait sans doute, du côté d'Abd-el-Kader, un sentiment d'humanité dont il convient de lui tenir grand compte, mais il y avait aussi un expédient politique. Toujours préoccupé de retenir sous sa main des tribus dont la fidélité lui était suspecte, il faisait répandre partout le bruit qu'il était en arrangement avec les Français, et qu'après la paix faite, il saurait, selon la justice, récompenser et punir.

Le général Bugeaud ne s'y trompait pas. « Sans nul doute, écrivait-il, le 5 juin, au ministre de la guerre, en prenant et détruisant Boghar, Taza et Takdemt, en occupant Mascara, nous venons de frapper un coup moral et matériel qui peut devenir très funeste à la puissance de l'émir ; mais il ne faut pas se le dissimuler, cette puissance ébranlée n'est pas détruite. L'émir a évité avec soin et habileté d'engager son armée régulière ; avec elle et la cavalerie des tribus les plus dévouées, il comprimerait longtemps encore peut-être les dispositions qu'un certain nombre de tribus auraient à faire leur sou-

mission, si nous cessions d'agir, si nous rentrions sur la côte, et surtout si Mascara était évacué ou n'était occupé que par une faible garnison privée de toute communication avec l'armée. L'occupation permanente de Mascara par une force agissante me paraît donc, ainsi qu'à tous les gens qui réfléchissent, le point capital pour résoudre enfin cette difficile question. Ce n'est qu'à ce prix que nous pouvons espérer d'obtenir la soumission des tribus entre cette ligne et la mer. »

Pour mettre une grosse garnison dans Mascara, il y fallait réunir de gros approvisionnemens. Rentré le 3 juin à Mostaganem, le général Bugeaud en repartit le 7, avec un énorme convoi, qui, trois jours après, versait son chargement dans les magasins de la place. En descendant de cheval, le gouverneur fit appeler le capitaine de Martimprey, et lui dicta sur l'heure le tarif des prix à payer par l'intendance pour les grains et la paille que les troupes allaient récolter. « Vous voyez, dit-il au jeune officier, que je veux mettre vos idées à l'essai. Vous serez récompensé si elles portent fruit; dans le cas contraire, vous aurez à vous repentir de vos erreurs. » Le capitaine n'eut pas à se repentir. Comme son grade ne lui donnait pas assez d'autorité pour diriger en chef l'opération à laquelle toutes les troupes devaient prendre part, il fut mis sous les ordres du colonel Randon, du 2e chasseurs d'Afrique, et lui servit, dans cette campagne agricole, de chef d'état-major.

La plaine d'Eghris est immense et féconde; du 13 au 24 juin, on y fit, la faucille en main, le fusil en bandoulière, les *métives*; il y avait bien un peu de temps de perdu à surveiller les nombreux cavaliers qui de loin voyaient avec déplaisir moissonner leurs champs. En fin de compte, on introduisit dans Mascara 2,500 quintaux métriques de paille, autant d'orge, et seulement 140 de froment. Ce n'était pas assez pour y laisser encore ce que le gouverneur appelait « une force agissante, » mais c'était un bon commencement.

Le 25 juin, le corps expéditionnaire revint par El-Bordj à Mostaganem; il y arriva le 27, n'ayant eu, dans la montagne, qu'une fusillade sans conséquence à l'arrière-garde. Le général Bugeaud avait laissé dans Mascara trois bataillons sous les ordres du commandant Géry, qui fut bientôt après nommé lieutenant-colonel. Beaucoup d'officiers, La Moricière en tête, étaient d'avis qu'il eût mieux valu y installer d'ores et déjà une garnison beaucoup plus nombreuse, capable, à force d'audace et d'activité, de vivre aux dépens de l'ennemi, sans avoir besoin de ravitaillement. C'était bien la pensée du gouverneur; mais le moment ne lui paraissait pas encore venu de tenter une expérience qui, pour être efficace et décisive, exigeait des garanties plus sérieuses.

« Dès le mois de septembre, — écrivait-il au maréchal Soult le 28 juin, à peine rentré à Mostaganem, — la division d'Oran reviendra à Mascara avec un grand convoi. Elle trouvera dans ses magasins les grains qu'elle y a déposés et qu'elle va y déposer encore ; elle trouvera l'établissement perfectionné, des moulins établis avec les meules que nous avons enlevées à quelques lieues de Mascara ; elle pourra alors parcourir tout le pays à deux ou trois marches à la ronde et vider des silos, parce que la contrée est réellement fertile en grains. Ainsi la division d'Oran aura pour la première fois, en Afrique, appliqué le grand principe de faire vivre la guerre par la guerre. » En conséquence, avant de se rembarquer pour Alger, le gouverneur prescrivit au général de La Moricière de conduire à Mascara, sans retard, un nouveau convoi, d'y moissonner jusqu'au 20 juillet, puis de revenir à Mostaganem, et de laisser reposer les troupes pendant les mois d'août et septembre. Ces ordres furent exécutés.

Le 5 juillet, La Moricière était à Mascara, et la moisson recommença le 6. Le 13, à deux lieues au nord-est de la ville, il y eut un engagement sérieux auprès du marabout de Sidi-Daho. Soutenus par les cavaliers rouges de Moustafa-ben-Tami, les Arabes, dont on allait enlever les récoltes, se ruèrent sur les moissonneurs ; les bataillons de garde les arrêtèrent, puis, en quelques minutes, l'ordre de travail changé en ordre de combat, La Moricière prit l'offensive ; zouaves, spahis, chasseurs d'Afrique, s'élancèrent, débusquèrent l'ennemi des hauteurs qu'il occupait et le poursuivirent deux heures durant dans la plaine. La température était excessive ; les troupes, haletantes de chaleur et de fatigue, avaient besoin de repos. Déduction faite des grains qu'elles avaient consommés, l'approvisionnement de la place s'était accru de 300 quintaux métriques de blé et de 1,500 quintaux de paille. Le 15 juillet, La Moricière donna le signal du départ.

Abd-el-Kader et trois de ses khalifas, Bou-Hamedi, Ben-Tami, Miloud-ben-Arach, s'étaient réunis pour lui disputer la retraite ; après trois jours de combat, la division rentra, le 19, à Mostaganem ; elle avait eu 106 blessés et 13 morts.

« Il ne faut pas se dissimuler, écrivait le gouverneur au maréchal Soult, que les Arabes, ayant toujours attaqué et poursuivi notre colonne jusqu'à deux lieues de Mostaganem, compteront cela comme une victoire, bien qu'ils ne nous aient pas fait un prisonnier ni pris un seul cadavre. Abd-el-Kader, qui est le plus habile menteur du monde, publiera ce prétendu triomphe dans toute l'Algérie et jusque dans le Maroc. Il n'est pas moins certain que cette illusion remontera un peu ses affaires, en amoindrissant la terreur que nous avons imprimée aux tribus. Si nous étions dans

une autre saison, nous aurions bientôt réparé cela; mais les deux mois de repos forcé qui vont suivre seconderont merveilleusement l'habile charlatanisme de l'émir. Il faudra quelques rudes leçons dans les premiers jours d'octobre pour ramener les choses au point où elles étaient dans les premiers jours de juillet. »

Abd-el-Kader avait alors un succès beaucoup moins contestable à faire valoir. La tribu la plus considérable des environs de Mostaganem, les Medjeher, ayant montré quelque disposition à s'accorder avec les Français, le colonel Tempoure, commandant de la place, était sorti, dans la nuit du 5 au 6 juillet, avec une colonne de 1,600 hommes, et s'était avancé jusqu'à Souk-el-Mitou, sur le Chélif, afin de donner confiance aux hésitans ; mais à peine au bivouac, au lieu des soumissions qu'il s'attendait à recevoir, ce furent des coups de fusil qui l'accueillirent. Les tribus voisines, surtout les Beni-Zerouel, avaient pris les armes ; Abd-el-Kader leur envoya un escadron de khielas; soutenus et animés par ce renfort, ils attaquèrent avec plus de vivacité le colonel, qui eut fort à faire pour se maintenir.

Le soir venu, quelques cheiks des Medjeher arrivèrent en secret jusqu'à lui ; mais tout en lui laissant entrevoir pour l'avenir une soumission qui ne pouvait pas être immédiate, ils lui conseillèrent de décamper sans retard, parce qu'il aurait le lendemain sur les bras tous les Kabyles soulevés depuis Tenès jusqu'à Mostaganem. Le colonel suivit ce conseil et rentra de nuit dans la place. C'était un triomphe pour Abd-el-Kader; il vint chez les Medjeher, irrité, implacable, fit tomber quelques têtes, et confisqua les biens de ceux qui échappèrent à ses chaouchs.

Le général Bugeaud avait fait répandre, dans la plaine d'Eghris, des proclamations qui engageaient les tribus des environs à se soumettre; Abd-el-Kader lui fit faire cette réponse hautaine et qui, sur un certain point, avait la valeur d'une riposte : « De la part de tous les Hachem de l'est et de l'ouest, des habitans d'Eghris et des autres Arabes, leurs voisins, au chrétien Bugeaud. Tu nous demandes de nous soumettre à toi et de t'obéir : tu nous demandes l'impossible. Nous sommes la tête des Arabes ; notre religion est, aux yeux de Dieu, la plus élevée, la plus honorée et la plus noble des religions, et nous te jurons par Dieu que tu ne verras jamais aucun de nous, si ce n'est dans les combats. Dans l'égarement de votre raison, vous, chrétiens, vous voulez gouverner les Arabes ; mais les paroles de ceux qui vous ont fait concevoir ces espérances ne sont que des mensonges illusoires. Occupez-vous de mieux gouverner votre pays; les habitans du nôtre n'ont à vous donner que des coups de fusil. Quand même vous demeureriez cent ans chez nous, toutes vos ruses ne nous feront aucun tort. Nous mettons tout notre

espoir en Dieu et en son prophète. Notre seigneur et notre iman El-hadj-Abd-el-Kader est au milieu de nous.

« Si, comme vous nous le dites, vous aviez de la puissance et de l'influence, vous n'auriez pas causé la ruine de Méhémet-Ali. Vous lui aviez promis de l'aider contre ses ennemis, et pourtant les Anglais sont venus l'attaquer ; ils se sont emparés de ses villes à force ouverte, ils lui ont fait courber la tête sous leurs drapeaux, et vous l'avez abandonné ! Aussi votre nom est-il méprisé par tous les peuples de votre religion, et vous êtes restés, vous et votre allié, exposés aux insultes de l'Anglais.

« Ce continent est le pays des Arabes, vous n'y êtes que des hôtes passagers ; y resteriez-vous trois cents ans, comme les Turcs, il faudra que vous en sortiez. Ignores-tu que notre pays s'étend depuis Oudjda (Maroc) jusqu'à Frickia (Tunis), Djerid, Tell et Sahara, et qu'une femme peut parcourir seule cette vaste étendue, sans craindre d'être inquiétée par qui que ce soit, tandis que votre influence ne s'étend que sur le terrain que couvrent les pieds de vos soldats. Quelle haute sagesse ! quelle raison est la tienne ! Tu vas te promener jusqu'au désert, et les habitans d'Alger, d'Oran et de Mostaganem sont dépouillés et tués aux portes de ces villes ! »

A ce dernier trait, il n'y avait rien à répliquer ; c'était une vérité malheureusement trop justifiée par les faits ; quant à la situation de Méhémet-Ali en Égypte, le reproche était plus sanglant encore.

V.

En dépit de sa déconvenue à Souk-el-Mitou, le colonel Tempoure se complaisait dans l'idée de soustraire à l'autorité d'Abd-el-Kader les tribus voisines de Mostaganem, et de lui opposer, comme au temps du maréchal Clauzel, un rival musulman. Il avait un candidat sous la main : c'était le fils d'un ancien bey d'Oran, qui se nommait Hadj-Moustafa. Abd-el-Kader s'étant éloigné après ses exécutions sanglantes, les grands des Medjeher s'étaient de nouveau mis en relations avec le colonel et lui avaient promis de reconnaître son client pour chef. Sur ces nouvelles attrayantes, le général Bugeaud n'avait pas hésité à se rendre d'Alger à Mostaganem. Par un arrêté du 9 août, il nomma bey de Mascara et de Mostaganem Hadj-Moustafa ; il lui donna pour khalifa son frère Ibrahim, et pour agha un serviteur éprouvé de la France, El-Mzari. Il décida en outre que le bey aurait un bataillon et un escadron turcs, dont l'organisation et le commandement furent confiés, sur la proposition de La Moricière, à deux officiers d'artillerie qui savaient l'arabe ; le capitaine

Bosquet eut à former les coulouglis du bataillon; le capitaine Walsin Esterhazy, les mekhalias ou cavaliers du bey.

Les échos d'Alger, où était revenu le gouverneur, retentissaient des merveilleuses nouvelles de Mostaganem; la correspondance du colonel Tempoure n'y suffisait pas : toutes les tribus avaient les yeux tournés vers le bey; c'était une attraction générale : après les Medjeher, les Cheurfa, les Bordjia, les Beni-Zerouel, les Flitta; partout, dans la vallée du Bas-Chélif et de la Mina, dans le Dahra même, on n'attendait que la venue du bey pour se donner à lui. L'enthousiaste colonel suppliait le gouverneur d'arriver au plus vite : « Nous irons, lui écrivait-il, promener notre bey chez toutes les tribus de l'est, et vous réaliserez, j'en suis sûr, ce que je vous disais, il y a quelques jours, qu'il était téméraire de penser; vous irez de Mostaganem à Mascara, de soumissions en soumissions, en passant chez les Flitta, et vous ferez votre jonction avec le général de La Moricière au milieu de cette plaine d'Eghris, accompagné d'un goum d'Arabes si puissant qu'il ne pourra rester aux fiers Hachem d'autre parti que la soumission. »

Moins enflammée, l'imagination de La Moricière ne laissait pas d'entrevoir et de faire flotter devant les yeux du général Bugeaud des visions de mirage : « Nous pouvons espérer, dans la campagne d'automne, lui écrivait-il le 29 août, sinon détruire complètement la puissance de l'émir, du moins la diminuer assez pour qu'il soit forcé de nous abandonner les deux tiers de la province d'Oran. Pour arriver à ce but qui, s'il était atteint, résoudrait la question d'Afrique, il suffit que vous veniez à Mostaganem avec les deux bataillons de zouaves et un bataillon quelconque. Vous en sortiriez avec 3,500 hommes d'infanterie, la cavalerie, quatre ou six pièces de montagne et des vivres pour douze ou quinze jours. Vous prendriez avec vous le bey, ses drapeaux et ses troupes, et vous le présenteriez aux tribus, faisant ainsi une course sans avoir de point fixe de direction et sans autre but que d'agir sur les populations. Nul doute que les tribus ne viennent se rallier au nouveau bey que vous leur avez donné; mais il ne faut pas laisser échapper l'occasion. Ce qui est facile aujourd'hui coûtera peut-être plus tard des millions et beaucoup de sang. »

Le bon sens du gouverneur était un peu défiant; cependant il se laissa prendre à ces belles promesses. Il arriva, le 19 septembre, à Mostaganem avec un bataillon de zouaves; le 23e de ligne l'y avait précédé. Il trouva la division d'Oran toute prête à marcher; il en fit deux parts. Onze bataillons, un escadron de chasseurs d'Afrique, une batterie de montagne, les Douair et les Smela constituèrent la colonne dite de ravitaillement avec laquelle La Moricière devait conduire un premier convoi à Mascara; sept bataillons, cinq escadrons

de chasseurs, quatre de spahis, deux sections de montagne, le bataillon turc et les mekhalias du bey formèrent la *colonne politique* dont le général Bugeaud s'était réservé le commandement.

Le 21 septembre, la colonne politique se mit en mouvement la première; elle employa deux jours à traverser le territoire des Medjeher, qui n'avait que 7 ou 8 lieues de largeur; c'était pour donner aux cavaliers de la tribu le temps de rejoindre. A la fin de la seconde journée, il n'en était venu que 300; dès lors, le gouverneur augura mal des soumissions promises. Du 24 au 28, il attendit au bivouac de Sidi-bel-Hacel sur la Mina; rien ne vint. Le 28, à onze heures du soir, il passa la rivière, fit 7 lieues pendant la nuit et pénétra, au point du jour, dans les montagnes où s'étaient retirés les Ouled-Sidi-Yaya des Flitta. Il leur tua quelques hommes, fit plus de 300 prisonniers, ramena 2,000 têtes de bétail, et revint avec ses prises à Mostaganem, où venait de rentrer la colonne de ravitaillement.

Après avoir versé 450,000 rations dans Mascara, cette colonne avait été légèrement harcelée au retour. Un nouveau convoi était préparé; il comprenait 260,000 rations, un matériel d'hôpital, des outils, du fer, des instrumens aratoires, des graines pour semence, etc. Cet énorme chargement s'ébranla le 4 octobre; le lendemain, ce fut le tour de la colonne, qui n'avait plus raison ni droit de s'appeler *politique;* le projet du gouverneur était de retourner chez les Flitta, auxquels il venait de donner une première atteinte.

En approchant d'El-Bordj, La Moricière apprit qu'Abd-el-Kader l'attendait à ce défilé avec des forces qu'on évaluait à 9,000 hommes, dont 1,200 ou 1,300 réguliers. Embarrassé de son énorme convoi, et cependant pressé par le lieutenant-colonel Pélissier, son chef d'état-major, et par d'autres officiers aventureux, de pousser en avant, quoi qu'il en dût coûter, La Moricière refusa sagement de suivre un avis que désapprouvait le vaillant chef des Douair, Moustafa-ben-Ismaïl. Après avoir fait avertir le général Bugeaud, qu'il savait être à peu de distance sur l'Oued-Hillil, affluent de la Mina, il manœuvra de manière à se rapprocher de lui. La prudence et la crainte de la responsabilité ne sont pas une seule et même chose; l'état-major du gouverneur, et, dit-on, le gouverneur lui-même, eurent le tort de les confondre, et, tout en louant la judicieuse conduite de La Moricière, d'ajouter à leurs éloges quelques réflexions injustes et malséantes.

Quoi qu'il en soit, les deux colonnes se rejoignirent dans la nuit du 6 au 7 octobre. Aussitôt le gouverneur en modifia la composition; il confia au général Levasseur le convoi, les bagages et la moitié de l'infanterie; l'autre moitié, avec toute la cavalerie, fut donnée à La Moricière, sous la direction immédiate du général en

chef. Abd-el-Kader, qui la veille était campé près d'Aïn-Kebira, ne s'y trouvait plus; il avait rétrogradé jusqu'à l'Oued-Maoussa, au débouché des ravins dans la plaine d'Eghris.

Le 8, au point du jour, le général Bugeaud lança contre lui toute sa cavalerie, chasseurs d'Afrique, spahis, Douair et Smela, mekhalias, Medjeher, 1,800 chevaux environ. A la gauche, les Medjeher se heurtèrent aux cavaliers rouges, qui les ramenèrent vigoureusement; sans l'intervention des zouaves accourus au pas de course, ces malheureux Arabes étaient perdus; leur chef, Ben-Carda, le principal auteur de leur soumission au bey de Mostaganem, fut tué dès le commencement. Ce n'était qu'un premier choc; le combat fut soutenu longtemps encore par les khiélas de l'émir avec une fermeté qui fit l'étonnement de leurs adversaires et mérita leur estime. Ils se rallièrent trois fois et ne cédèrent qu'à la troisième charge; leur étendard, pris et repris, passa plusieurs fois par des mains différentes, mais ils finirent par l'emporter dans leurs rangs. Le soir venu, leurs vedettes échangeaient avec celles des spahis de Jusuf des complimens sur leur mutuelle vaillance.

Le 9 octobre, le général Levasseur conduisit le convoi jusqu'à Mascara. Deux jours après, le général Bugeaud, laissant dans la place ses gros bagages, ses malades et la moitié de son infanterie, traversa la plaine d'Eghris à la recherche de l'émir et des Hachem-Gharaba, ses compatriotes, qui s'étaient retirés dans les montagnes boisées des Ktarnia, entre l'Oued-Hammam, qui est l'Habra supérieur, et le Sig. Cette poursuite dans un pays difficile ne donna que des résultats sans importance; pour s'en revancher, le gouverneur alla détruire, le 16 octobre, la Guetna de Sidi-Mahi-ed-dine. C'était là qu'était né Abd-el-Kader; c'était dans cette zaouïa qu'il avait passé sa première enfance. Il y avait quelques pauvres logis de tolba et de serviteurs qui furent livrés aux flammes avec la maison natale de l'émir. La veille, son frère, Sidi-Saïd, y résidait encore. Cette destruction d'un lieu de prière, de calme et d'étude, était-elle bien nécessaire?

A l'ouest, les Hachem-Gharaba s'étaient mis hors d'atteinte; à l'est, les Hachem-Cheraga n'avaient pas attendu davantage l'approche des Français. On disait qu'ils avaient émigré au-delà des montagnes qui ferment au midi la plaine d'Eghris. Après avoir refait ses vivres à Mascara, le général Bugeaud prit, le 19 octobre, la direction du sud. S'il ne rencontrait pas les Hachem, il était sûr d'arriver à Saïda, l'avant-dernier de ces établissemens militaires que le génie d'Abd-el-Kader avait su, presque sans ressources, créer sur la limite du Tell et des Hauts-Plateaux; celui-ci détruit après Takdemt, Taza et Boghar, Sebdou, tout à l'ouest, resterait seul à détruire.

La distance depuis Mascara n'était pas grande, une vingtaine de lieues tout au plus, mais en pays de montagne. La colonne la parcourut en trois marches. Le dernier bivouac fut mis en émoi par une échauffourée qui, sans la solidité des troupes et la vigilance du général Bugeaud, aurait pu tourner en panique. Le service de sûreté avait toujours été l'objet des préoccupations du gouverneur et très fréquemment le sujet des conférences qu'il faisait volontiers à ses officiers en station comme en campagne. Il insistait, entre autres prescriptions, sur le changement des grand'gardes à la tombée de la nuit.

Dans l'admirable petit livre qui a pour titre : *les Zouaves et les chasseurs à pied*, le duc d'Aumale a fait, en trois coups de crayon, de ce détail du service en campagne, une esquisse d'une réalité saisissante : « Tandis que les camarades de tente s'endorment entre leurs deux *couvertes*, la grand'garde change de place en silence, car sa position aurait pu être reconnue. Le factionnaire qu'on voyait au haut de cette colline a disparu ; mais suivez l'officier de garde dans sa ronde et, malgré l'obscurité, il vous fera distinguer, sur la pente même de cette colline, un zouave couché à plat ventre tout près du sommet qui le cache, l'œil au guet, le doigt sur la détente. Un feu est allumé au milieu de ce sentier, qui traverse un bois et qu'un petit poste occupait pendant le jour ; mais le poste n'est plus là. Cependant le maraudeur, l'ennemi qui s'approche du camp pour tenter un vol ou une surprise, s'éloigne avec précaution de cette flamme, autour de laquelle il suppose les Français endormis ; il se jette dans le bois et il tombe sous les baïonnettes des zouaves embusqués qui le frappent sans bruit, afin de ne pas fermer le piège et de ne pas signaler leur présence aux compagnons de leur victime. »

Le 21 octobre, au bivouac de Sidi-Aïssa-Manno, le dernier avant Saïda, un bataillon d'angle avait négligé ces précautions : pendant la nuit, des réguliers de Ben-Tami s'approchèrent, tombèrent sur des hommes endormis et les fusillèrent. Il y eut quelques minutes de désordre. Heureusement, dès les premiers coups de feu, le général Bugeaud, qui dormait tout habillé sur son lit de camp, était sorti de sa tente ; il avait mis sur pied les compagnies les plus voisines, trois du 15e léger, deux des zouaves, et les avait lancées là où les lueurs de la fusillade étaient les plus vives. En moins d'un quart d'heure, l'échauffourée prit fin ; les assaillans se dérobèrent en laissant quelques-uns des leurs sur le terrain et les rumeurs allaient cesser quand elles reprirent soudain, mais pour un motif bien différent. La comédie avait succédé au drame : on riait, et le gouverneur ne fut pas le dernier à prendre sa part d'une gaîté dont il était la cause. En portant la main à sa tête, il s'était aperçu qu'il était coiffé

d'un vulgaire bonnet de coton; aussitôt il demanda sa casquette, un sorte de képi à grande visière qui était bien connu des troupes; et le lendemain, quand la marche fut reprise, les zouaves, accompagnant la fanfare, improvisèrent *la Casquette du père Bugeaud.*

Le 22 octobre, on arriva devant Saïda, qu'on trouva, comme Takdemt, comme Taza, comme Boghar, abandonnée, en flammes. « Cette enceinte, où Abd-el-Kader renfermait une grande partie de ses provisions et de ses munitions, écrivait le commandant de Montagnac, contenait dans son intérieur quelques constructions insignifiantes et quelques baraques pour un petit nombre d'habitans. A un des angles de cette enceinte était une habitation d'un goût exquis, dans le style arabe, décorée de moulures en plâtre parfaitement dessinées, de bas-reliefs en marbre très bien sculptés, de jolies galeries soutenues par plusieurs rangs de colonnes; portes et fenêtres à ogives, dalles en marbre blanc, etc.; une véritable bonbonnière. C'était là que l'émir venait se reposer des fatigues de la guerre et jouir d'un repos qui lui permettait de caresser mollement toutes ses grandes idées d'avenir. Tout a été la proie des flammes que lui-même avait allumées. L'enceinte, dont le mur était de 1^{m},80 d'épaisseur, a été sapée à force de pétards, qui ont trouvé une résistance que nos constructions les plus solides n'offriraient peut-être pas. Toujours des destructions! Triste pensée, lorsque l'on songe avec quel peu de ressources cet homme éminemment remarquable avait formé de pareils établissemens! »

Au sud de Saïda s'étend, de l'ouest à l'est, une vaste région de pâturages qui est comme la frontière des Hauts-Plateaux; c'est la Yakoubia. Les tribus qui l'habitent, ou mieux la parcourent, ont été de tout temps en hostilité avec les populations agricoles du nord, surtout avec les Hachem, et c'était pour les surveiller et les contenir qu'Abd-el-Kader avait construit Saïda. La ruine de la forteresse était pour elles le commencement de la revanche; pour l'achever, l'une d'elles, les Assasna, s'offrit à conduire les Français vers la retraite où se trouvait cachée une grosse fraction des Hachem. Dans la nuit du 23 au 24 octobre, on suivit les guides; ils avaient promis le concours de deux ou trois autres tribus, qu'au point du jour on vit en effet paraître; mais à l'endroit où ils avaient dit qu'on devait trouver les Hachem, on ne trouva rien que leurs traces. En poussant plus loin, à l'est, on atteignit quelques traînards et quelques mulets chargés d'effets militaires évacués des magasins de Saïda: les mauvais plaisans assuraient que la capture se réduisait à deux ballots de boutons de guêtre.

Le général Bugeaud, qui n'était pas patient, commençait à se fâcher. Le 26, au bivouac de Tagremaret, sur l'Oued-el-Abd, la cavalerie venait de rentrer d'un fourrage qui n'avait donné que de

maigres résultats, quand on entendit tout à coup une vive fusillade. C'était une attaque soudaine des khiélas de Ben-Tami sur une cinquantaine de spahis attardés. Remonter en selle et courir à leur aide, le lieutenant-colonel Jusuf en tête, fut pour leurs camarades l'affaire d'un instant. Quand les fourrageurs, qui avaient d'abord tourné bride, se virent soutenus, ils reprirent avec élan l'offensive, et bientôt la mêlée devint générale. On se tirait littéralement de part et d'autre à brûle-pourpoint, car les burnous prenaient feu. L'étendard des réguliers, qu'ils avaient failli perdre dans le combat du 8 octobre, leur fut enlevé décidément par le sous-lieutenant Fleury. Au bout d'une demi-heure, les khiélas étaient en déroute, et Jusuf ramenait au bivouac ses spahis ivres d'orgueil. C'était bien à eux seuls qu'appartenait le triomphe : les chasseurs d'Afrique, mal conduits, étaient arrivés trop tard.

« Mon premier mouvement, a dit le général Bugeaud dans son rapport, avait été de regretter un engagement que je croyais devoir achever d'exténuer ma cavalerie sans compensation ; au mécontentement succéda bientôt l'admiration. Je ramenai au camp ma cavalerie victorieuse et dans l'enthousiasme. Les dépouilles sanglantes des vaincus étaient portées devant elle par un peloton, au milieu duquel se trouvait l'étendard conquis et qu'accompagnaient vingt-deux chevaux de prise. Les trompettes sonnaient des fanfares auxquelles succédaient des chants guerriers. C'était un spectacle enivrant qui frappa au plus haut degré nos nouveaux alliés, accoutumés à redouter la cavalerie rouge d'Ad-el-Kader. »

Beau sujet pour un peintre militaire ; s'il plaisait à quelqu'un de nos artistes de le porter sur la toile, voici, dans les mémoires du général de Martimprey, une autre esquisse qui ne laisse pas d'ajouter au pittoresque : « Le retour des spahis au camp fut triomphal et mérite d'être décrit, parce qu'il donne une idée de cette époque. Ils revinrent musique en tête; derrière marchaient les prisonniers, la corde au cou ; puis plusieurs rangs de cavaliers menant en main les chevaux de prise tout sellés, les armes suspendues à l'arçon; enfin un double rang de spahis, le fusil haut, et ayant chacun une tête au bout du canon. Les escadrons, précédés de leurs blessés et de leurs morts portés sur des cacolets et sur des litières, fermaient la marche. »

Le 27 octobre, les tribus de la Yakoubia retournèrent à leurs douars avec les grains qu'elles avaient découverts dans les silos creusés par les Hachem ; la colonne expéditionnaire se replia sur Mascara, d'où le général Bugeaud avait fait sortir le lieutenant-colonel Géry pour concourir à ses opérations ; mais la pluie et le froid, qui survinrent inopinément, ne lui permirent pas de les poursuivre. De Mascara, le gouverneur regagna Mostaganem. En traversant la

plaine de l'Habra, il reçut d'un bel esprit arabe ce singulier message : « On nous a dit que vous autres Français aimez les chevaux à courte queue : nous attendons que nos jumens en produisent un pareil pour vous le conduire en signe de soumission. »

On a déjà vu ce que lui avait écrit, au mois de juin, Abd-el-Kader : « Tu vas te promener jusqu'au désert, et les habitans d'Alger, d'Oran et de Mostaganem sont dépouillés et tués aux portes de ces villes ! » Dans la nuit du 21 au 22 octobre, un parti de Beni-Amer était venu jusque sous les murs d'Oran, à travers la ligne des blockhaus, saccager les campemens où les Douair et les Smela, qui combattaient sous les yeux du gouverneur, avaient laissé leurs femmes, leurs enfans et leur avoir.

Malgré cette malheureuse affaire, la campagne d'automne, sans avoir donné tout ce qu'on s'en était promis au début, n'en avait pas moins porté un coup sensible à l'autorité d'Abd-el-Kader. Parties d'Oran le 14 septembre, la majeure partie des forces de la division rentraient, le 5 novembre, à Mostaganem ; elles avaient donc marché, campé ou combattu pendant cinquante-trois jours ; jamais troupe française n'avait encore été si longtemps dehors en Afrique.

Avant de s'embarquer pour Alger, où il rentra le 10, le gouverneur régla la distribution des commandemens dans la province de l'ouest ; il confia Oran au colonel Tempoure, appela le général Bedeau à Mostaganem, et réserva Mascara pour La Moricière, qui eut ordre de s'y porter avec 6,000 hommes et d'y établir le quartier-général de la division sans retard.

VI.

Le général Changarnier a écrit dédaigneusement dans ses mémoires : « Pendant l'été et une partie de l'automne, le gouverneur put se promener dans les plaines et dans quelques-unes des montagnes les plus faciles de la province d'Oran, sans livrer un seul combat digne de ce nom, mais en faisant des progrès sensibles dans l'art de conduire les troupes. Dans le même temps, le général Baraguey d'Hilliers, rencontrant encore moins d'obstacles, parcourt les parties les plus ouvertes de la province d'Alger, épuise les troupes, s'en fait exécrer, et encombre de malades les hôpitaux et les infirmeries régimentaires de cette province. » Le fait est que, depuis son expédition sur Boghar et Taza, le général Baraguey d'Hilliers avait ravitaillé Médéa et Miliana dans la dernière quinzaine de juin et que, la chaleur étant devenue très forte, les hommes étaient entrés en foule à l'hôpital.

A l'automne, les opérations de ravitaillement furent reprises.

Les instructions données par le gouverneur au général lui prescrivaient de constituer à Miliana comme à Médéa un approvisionnement de 500,000 rations et de 300,000 cartouches, de ne laisser que 800 hommes dans la dernière et 1,200 dans l'autre, enfin d'agir aux environs contre les tribus les plus hostiles. Cette année-là, quoiqu'on fût tout à la fin de septembre, la température était encore excessive. La journée du 29 fut particulièrement pénible. « Avec bien de la peine, dit le général Baraguey d'Hilliers dans son rapport, la colonne parvint à une lieue du Gontas ; mais, arrivés à ce point, beaucoup de soldats tombèrent épuisés de fatigue. Nous gagnâmes le col avec le convoi, et, avec tous les sous-officiers et brigadiers montés de la division, on envoya prendre les hommes dont la route était jonchée. » Miliana put être ravitaillée le lendemain. Un second convoi y fut conduit encore le 10 octobre. Dans ces deux expéditions, Ben-Allal disputa sérieusement à la colonne le défilé de Chab-el-Keta.

Que faisait cependant le général Changarnier? Le gouverneur, qui, malgré ses griefs personnels, estimait à leur valeur les talens de ce vigoureux soldat, était assez en peine d'accorder cette considération de métier avec la préférence de goût qu'il avouait pour Baraguey d'Hilliers. Après avoir essayé d'abord de diriger sur Oran Changarnier, qui ne parut pas disposé à s'y rendre, il lui avait donné trois mois de congé; mais, le congé passé, il fallut bien lui trouver de l'emploi. Baraguey d'Hilliers eut donc à lui céder, pour les derniers ravitaillemens de Médéa, le commandement de la colonne active. « Il entrait dans mes projets, écrivait avec un peu d'embarras le gouverneur au maréchal Soult, d'alterner ce commandement entre ces deux officiers, tous deux très appréciables. »

Au retour de Médéa, le 29 octobre, Changarnier trouva, — on pourrait plus exactement dire se procura, — au bois des Oliviers, la chance d'un beau retour offensif contre Barkani, qu'il avait su attirer dans une embuscade très habilement préparée. « L'ennemi, dit le rapport du général, avait lâché pied et ne présentait plus qu'une masse confuse d'un millier de fantassins réguliers et kabyles et d'une centaine de cavaliers qui, pressés à l'extrême gauche par le commandant de Mac-Mahon, à la tête du 10e bataillon de chasseurs, au centre, par un bataillon du 24e et le 3e bataillon de chasseurs, à droite, par la cavalerie, que les colonels de Bourgon et Korte, et le capitaine d'Allonville, des gendarmes maures, poussèrent avec la plus grande vigueur sur des crêtes étroites et crevassées, se trouva cernée de trois côtés et refoulée contre un rideau de fer qui semblait devoir lui enlever toute chance d'échapper à notre poursuite; mais ces marcheurs exceptionnels, jetant leurs

armes au fond des ravins et se débarrassant même d'une partie de leurs vêtemens, pour être plus agiles, atteignirent les crêtes et disparurent au milieu de rochers, de ravines et d'anfractuosités inextricables. Ils laissèrent néanmoins, sur le terrain que nous pûmes atteindre, 80 cadavres, tous tués à coups de sabre et de baïonnette. »

Un dernier ravitaillement de Médéa, le 11 novembre, dont il n'y a rien de particulier à dire, mit un terme aux mouvemens de la division d'Alger pendant la campagne d'automne.

VII.

C'était M. Guizot qui avait fait nommer le général Bugeaud au poste éminent qu'il occupait. Le gouverneur de l'Algérie en était reconnaissant au ministre des affaires étrangères, et quand ses relations avec le ministère de la guerre devenaient difficiles ou délicates, c'était à M. Guizot qu'il avait recours. « Vous me demandez, lui écrivait-il le 6 novembre 1841, en quoi vous pouvez m'aider? le voici : le plus grand service que vous puissiez me rendre pour le moment, c'est de faire récompenser raisonnablement mon armée. Après avoir été prodigue envers elle sous le maréchal Valée, qui obtenait tout ce qu'il demandait pour les plus minimes circonstances, on est devenu extrêmement avare. L'armée d'Afrique, de laquelle j'ai exigé beaucoup cette année, compare les époques, et la comparaison ne m'est pas avantageuse, puisque j'exige beaucoup plus de fatigue et que j'obtiens beaucoup moins de faveurs. J'ai cru devoir ramener les bulletins à la vérité et à la modestie qu'ils doivent avoir chez une armée que, pour la rendre capable de faire de grandes choses, on ne doit pas exalter sur les petites. On a cru que nous avions peu fait, parce que nous n'avons pas rédigé de pompeux bulletins pour de petits combats; mais on devrait savoir que nous ne pouvons pas avoir en Afrique des batailles d'Austerlitz, et que le plus grand mérite dans cette guerre ne consiste pas à gagner des victoires, mais à supporter avec patience et fermeté les fatigues, les intempéries et les privations. Sous ce rapport, nous avons dépassé, je crois, tout ce qui a eu lieu jusqu'ici. La guerre a été poussée avec une activité inouïe, tout en soignant les troupes autant que les circonstances le permettaient, et elles le reconnaissent. Le soin que je prends d'elles et la vigueur de nos opérations me font un peu pardonner la rareté des récompenses; mais, si la parcimonie continuait, il pourrait en être autrement. Il est de l'intérêt du pays que mon autorité morale ne soit pas affaiblie. Je comprends qu'il est délicat pour vous de toucher cette corde dans le

conseil ; cependant il peut se présenter une occasion favorable et naturelle de dire votre mot. Vous pouvez d'ailleurs avoir un entretien particulier avec le roi. J'espère que Sa Majesté ne m'en veut pas pour avoir eu quelques petites vivacités avec M. le duc de Nemours, que j'ai du reste fort bien traité. Plût au ciel que tous les serviteurs de la monarchie lui fussent aussi dévoués que je le suis et eussent mes vivacités ! »

« Il est de l'intérêt du pays, disait le général Bugeaud, que mon autorité morale ne soit pas affaiblie. » Elle lui parut, en ce temps-là, menacée, autrement que dans la question des récompenses, par un incident sans aucune portée, mais qui, la malignité publique et la presse aidant, devait prendre en un moment des proportions excessives.

Vers la fin de novembre, le général Bugeaud avait témoigné au maréchal Soult le désir de prendre un congé, afin de pouvoir assister aux discussions des chambres et régler quelques affaires de famille. La demande du gouverneur, soumise par le maréchal au conseil des ministres, fut accueillie sans difficulté ; mais comme il n'y avait en Algérie que des maréchaux de camp, parmi lesquels il aurait été difficile de prendre un intérimaire sans froisser les autres, le conseil décida qu'un lieutenant-général serait envoyé de France, et son choix se porta sur un aide-de-camp du roi, le vicomte de Rumigny, qui avait fait avec honneur, à la suite du duc d'Orléans, la campagne de 1840. « Il demeure bien entendu, écrivait le maréchal Soult au général Bugeaud, le 3 décembre, que le lieutenant-général de Rumigny ne sera qu'intérimaire, et qu'il devra revenir auprès du roi aussitôt que vous serez de retour à Alger pour y reprendre le commandement de l'armée et le gouvernement de l'Algérie. »

Par un caprice du vent et de la fortune, le navire de l'état qui portait la dépêche ministérielle fut détourné de sa route, jeté sur les côtes d'Espagne, et n'entra dans le port d'Alger qu'après le débarquement inattendu du personnage dont il avait mission d'annoncer officiellement l'arrivée prochaine. L'expression de débarquement inattendu n'est pas tout à fait exacte, car les journaux de France avaient annoncé déjà la nomination du général de Rumigny, en y ajoutant même des commentaires qui ne laissaient pas de faire dresser l'oreille au public et surtout au principal intéressé.

L'une des faiblesses du général Bugeaud était une susceptibilité presque maladive, non-seulement aux morsures, mais même aux moindres piqûres de la presse ; or certains journaux, qui voulaient passer, comme d'habitude, pour avoir les informations les plus sûres, laissaient entendre qu'on n'avait pas toujours été satisfait en

haut lieu du gouverneur pendant la dernière campagne, et que, toutes convenances gardées, l'intérimaire désigné pouvait bien être un successeur. Aussi, quand le général de Rumigny tomba comme des nues à Alger, l'accueil que lui fit le général Bugeaud fut d'une cordialité incertaine : « J'avouerai à monsieur le maréchal, écrivait le nouveau-venu au ministre de la guerre, le 15 décembre, que le premier mouvement de sa part me parut être un mouvement de surprise. »

Quelques jours se passèrent, du côté du général Bugeaud, en hésitations apparentes; enfin, le 20 décembre, ayant reçu des nouvelles d'Oran qui lui parurent d'une grande importance, il écrivit à l'intérimaire qui ne l'était pas même encore : « Dans de telles conjonctures, je crois bien servir les intérêts du pays et du roi en restant à mon poste. N'est-il pas naturel qu'ayant amené des résultats par une campagne énergique, je désire les recueillir? Vous êtes trop loyal pour ne pas répondre : Oui, c'est naturel, c'est même juste. »

M. de Rumigny était un homme respectable; il se trouvait, par le hasard des circonstances, dans le malaise d'une situation que chaque jour rendait plus fausse et plus embarrassante; plus jeune de grade que le général Bugeaud, il aurait eu un moyen de s'en tirer en acceptant un commandement sous ses ordres, et volontiers il l'eût fait, sans un empêchement moral qu'il expliquait ainsi au ministre de la guerre : « A ses qualités, disait-il du général Bugeaud, se mêle une répugnance prononcée pour toute hiérarchie militaire; il aime surtout à donner des ordres directs aux grades subalternes sans les faire passer par les grades supérieurs. Il en résulte des discussions inévitables, et, dans mon saint respect pour la discipline, il m'est de toute impossibilité de me soumettre à ces conditions. » Enfin, en décidant que, pendant l'absence du général Bugeaud, qui devait se rendre à Oran, le général de Rumigny prendrait le commandement d'Alger par intérim, le maréchal Soult crut faire cesser l'imbroglio; il ne fit que compliquer celui-ci d'un autre.

Notifiée au général de Bar, qui venait d'être nommé chef d'état-major-général à la place du général de Tarlé, à Changarnier, à La Moricière, à Bedeau, à tous les maréchaux de camp en un mot, la décision ministérielle fut, comme elle devait l'être, accueillie respectueusement par tous, un seul excepté, Baraguey d'Hilliers, qui, par un mouvement d'orgueil absolument injustifiable, demanda son rappel en France. On verra plus tard comment prirent fin tous ces conflits d'amour-propre, fondés ou non, sérieux ou ridicules.

CAMILLE ROUSSET.

LE

COMBAT CONTRE LE VICE

LA RÉPRESSION.

I.

LES LIEUX DE DÉTENTION PROVISOIRE. — LE VAGABONDAGE ET LA MENDICITÉ.

Dans une petite nouvelle intitulée *l'Innocence d'un forçat*, Charles de Bernard raconte la dramatique histoire d'un procès criminel où un galant homme se trouve injustement compromis en même temps qu'un forçat libéré, et il ajoute cette réflexion sarcastique : « Le forçat avait pour lui les amis de l'humanité, les philanthropes de profession, les émancipateurs de nègres, et tous les individus occupés de l'avenir des nations et du progrès social, race abondante en âmes sensibles, pour qui un homme parfaitement dédaigné tant qu'il est innocent devient, pour peu qu'il sorte du bagne, un être prodigieusement précieux et recommandable. » Je ne sais si la race des âmes sensibles est devenue moins abondante depuis l'époque déjà éloignée où écrivait

Charles de Bernard, mais de nos jours le trait tomberait à faux. La tendance est plutôt de considérer les libérés comme des bêtes incorrigibles et malfaisantes, contre lesquelles il faut se mettre en garde par tous les moyens possibles. Mais s'il était démontré que le régime de nos prisons, loin d'effrayer ces bêtes, les rend au contraire plus malfaisantes encore, peut-être le sentiment de la sécurité publique menacée vaudrait-il un retour d'intérêt aux questions que soulève l'organisation de notre système pénitentiaire, questions discutées avec tant de passion par la génération de 1830. Peut-être aussi finirait-on par reconnaître que les philanthropes de profession et les émancipateurs de nègres (pour parler comme Charles de Bernard), qui demandent avec obstination la réforme de nos prisons, ne sont pas tout à fait des songe-creux. Sans doute, je suis un peu de cette famille, car je ne crains pas de dire qu'il y a, sur ce point, fort à faire, et je voudrais communiquer ma conviction aux rares lecteurs qui demeurent fidèles à cette aride série d'études. Ils ne s'étonneront pas si, après les avoir entretenus de la criminalité et de ses progrès, je leur parle aujourd'hui de la répression et de son inefficacité.

I.

Un individu poursuivi par la clameur publique est arrêté dans la rue, ou bien, au contraire, il a été appréhendé à son domicile par un agent de la force publique porteur d'un mandat de justice. Que va devenir cet individu? Dans quel lieu va-t-il tout d'abord être conduit? Pendant tout le temps que durera sa détention préventive, à quel régime va-t-il être soumis? S'il est condamné, dans quel établissement subira-t-il la peine portée contre lui? A toutes ces questions, nous aurons occasion de répondre, en suivant cet individu d'étape en étape, depuis l'instant où la main de la justice s'abat pour la première fois sur lui jusqu'à celui où elle le remet en liberté, après lui avoir fait expier sa faute. Cette austère promenade à travers les lieux consacrés à la répression n'aura pas seulement pour résultat de nous édifier sur leur organisation intérieure; elle nous amènera aussi à traiter certains problèmes de législation criminelle dont la solution est inséparable (on commence, mais malheureusement un peu tard, à s'en apercevoir aujourd'hui) de toute réforme sérieuse de nos établissemens pénitentiaires.

A partir du moment où il a été appréhendé au corps par un agent de la force publique, l'inculpé (pour me servir du terme juridique) perd la faculté de disposer de sa personne; mais il n'est pas pour cela en état d'arrestation légale. Cette saisie individuelle n'a pour but que de le maintenir à la disposition de la justice jusqu'au mo-

ment où il pourra être interrogé régulièrement par le magistrat compétent. C'est seulement à l'issue de cet interrogatoire que cette arrestation provisoire sera transformée en arrestation définitive, et que l'inculpé sera écroué à la maison d'arrêt en vertu d'un mandat d'arrêt ou de dépôt (il est inutile ici de signaler les différences assez minutieuses qui séparent ces deux mandats) signé par un juge d'instruction. L'article 609 du code d'instruction criminelle faisant défense aux gardiens de maisons d'arrêt, sous des peines assez sévères, de recevoir ni retenir aucune personne, si ce n'est en vertu d'un mandat ou d'un arrêt de justice, il a été nécessaire de créer, pour répondre aux exigences de la pratique quotidienne, un assez grand nombre de lieux de détention provisoire, que la statistique pénitentiaire réunit sous le nom générique de *chambres et dépôts de sûreté*. Ces lieux de détention étaient, en 1884 (date de la dernière statistique pénitentiaire), au nombre de 3,129, sans compter ceux de la Seine : 64,795 individus y avaient subi pendant l'année 71,446 journées de détention. C'est dire que chaque inculpé y avait fait un séjour assez court. Néanmoins l'aménagement intérieur de ces dépôts n'est pas chose aussi indifférente que sont malheureusement portées à le croire les municipalités qui en sont responsables. Les individus appartenant aux catégories morales et sociales les plus différentes passent, en effet, par ces lieux de détention, depuis l'ivrogne ou la prostituée arrêtés sur la voie publique, jusqu'au voleur ou à l'assassin, sans parler des innocens qui, sous le coup d'une accusation injuste ou tout simplement pris dans une bagarre, peuvent parfaitement y faire un séjour plus ou moins prolongé. Ces premiers contacts de la prison ne sont pas chose indifférente, et il en peut résulter chez ceux qui les ont subis d'irrémédiables souillures. Que, dans les petites localités où ces lieux de détention sont habituellement vides, ils consistent tout simplement en une petite chambre plus ou moins bien aménagée, il n'y a donc rien là qui ne soit très naturel ni qui présente beaucoup d'inconvéniens. Mais dans les grandes villes, où le nombre des arrestations quotidiennes est considérable, où les violons (pour me servir de l'expression populaire) ne désemplissent pas, l'entassement et la promiscuité présentent des inconvéniens très sérieux. Pour certaines natures, ces premières heures de la détention sont peut-être les plus cruelles de toutes; au moins ne faudrait-il pas en aggraver l'horreur en leur imposant des intimités dégradantes.

Je ne saurais dire comment sont aménagés les dépôts des grandes villes de France. Le hasard m'en a fait cependant visiter un il y a quelques années, celui de Lille ; je me souviendrai toujours d'y avoir vu cinq ou six femmes à demi nues, entassées dans un taudis qu'éclairait à peine une ouverture percée dans le haut de la muraille, et que garnissaient, pour tout mobilier, quelques planches

jetées sur la terre nue, tandis qu'un trou creusé dans un coin était destiné à recueillir les immondices. Un maître d'équipage soigneux eût certainement hésité avant de faire passer la nuit à ses chiens dans un lieu aussi malpropre et aussi humide. J'ignore comment sont organisés les lieux de détention provisoire des autres grandes villes de France, Lyon, Marseille, Bordeaux ; mais on ne saurait guère espérer que les municipalités de ces villes en prennent grand souci lorsque la capitale elle-même leur a donné pendant longtemps et leur donne encore un déplorable exemple d'incurie. Le plus souvent, dans les pages que l'on va lire, c'est Paris qui nous servira de champ d'études, et l'on verra combien il s'en faut que la ville-lumière soit aussi la ville-modèle.

Il existe à Paris quatre-vingts postes de police, à chacun desquels sont annexés deux violons, l'un pour les hommes, l'autre pour les femmes. Assez rarement, les postes de police sont installés dans un immeuble appartenant à la ville. Le plus souvent, ils sont établis tellement quellement, dans une boutique louée à cet effet, à laquelle on a fait subir les transformations indispensables. Quant à l'aménagement intérieur de ces postes, je crois bien qu'à la préfecture de police on ne s'en était guère inquiété jusqu'au jour où il se trouva un explorateur courageux pour les visiter. Ce fut un membre de la grande commission d'enquête instituée par l'assemblée nationale, M. Bournat, qui, dans un rapport rendu public, signala le premier l'installation déplorable tant de ces postes eux-mêmes que des violons qui y sont annexés. En lisant le rapport de M. Bournat, on ne sait lesquels sont le plus à plaindre, des coquins qu'on y enferme ou des braves gens qui ont charge de les garder : insuffisance et infection de l'air respirable, chaleur excessive en été, froid glacial en hiver, tels sont les principaux inconvéniens que M. Bournat a relevés dans ces postes. Mais le pire de tous est leur exiguïté. J'emprunte à son rapport la description suivante :

« Dans ce poste, il y a trois violons. Le premier est d'une superficie d'environ 4 mètres. Il est complètement obscur. Il est impossible, par le guichet, d'y rien apercevoir, et cependant il contient cinq détenus. L'odeur qu'on y respire est infecte. Un second violon, réservé aux femmes, n'est pas plus grand, et cependant on y enferme quelquefois jusqu'à dix ou douze femmes. C'est encore un des postes qui reçoivent quelques-unes des razzias pratiquées par la police sur les filles en contravention. On en a vu dans ce poste jusqu'à vingt-sept à la fois. Celles qui ne peuvent entrer dans le violon séjournent dans la salle des gardiens. Quant au local destiné au troisième violon, on en a fait un dépôt à charbon. On ne pouvait guère lui donner une autre destination ; un détenu n'y pourrait respirer. Il n'y a pas la plus petite ouverture par où puis-

sent entrer l'air et la lumière. Ces violons, déjà si peu aérés, sont complètement empoisonnés, comme tous les autres, par les *tinettes*. Ils sont de plus tout à fait insuffisans. Du 1er novembre au 31 décembre, il y a eu 247 personnes arrêtées : c'est une moyenne de quatre par jour. »

Si j'ai choisi cette description parmi tant d'autres, ce n'est pas que l'aménagement de ce poste de police soit particulièrement défectueux; au contraire. Mais, il est parfois curieux de soulever un coin du voile qui cache les dessous de notre civilisation brillante et dissimule à nos regards les misères et les malpropretés d'en bas. Ce poste infect, où des femmes sont entassées, parfois au nombre de dix à douze, dans un espace de quatre mètres carrés, a été installé tout exprès, il y a quinze ans, par un architecte éminent, dans les dépendances du nouvel Opéra.

Rendons cependant justice à qui de droit. Dans ces dernières années, des efforts sérieux ont été faits pour remédier aux principaux inconvéniens signalés par le rapport de M. Bournat. Une organisation mieux entendue du service des gardiens de la paix a réduit le nombre des heures qu'ils sont obligés de passer dans l'atmosphère viciée du poste. Certains violons ont été aménagés à nouveau ; d'autres entièrement reconstruits. Enfin de véritables progrès ont été réalisés, mais il reste encore beaucoup à faire ; j'ai pu m'en convaincre par mes yeux. J'ai en effet sollicité et obtenu l'autorisation de m'embarquer dans une de ces voitures cellulaires vulgairement appelées *paniers à salade*, qui, trois fois par jour, ramassent les détenus de chaque violon pour les conduire à la préfecture, et j'ai fait ainsi une tournée assez originale à travers Paris, non sans exciter la curiosité de mes compagnons de route, qui me prenaient (je le dis sans nulle vanité) pour un détenu de distinction. Le mode de transport n'est pas très confortable; les cellules en bois sont un peu étroites pour qui a les jambes longues, et les voisins assez répugnans. Mais il faut savoir payer l'expérience à quelque prix. J'ai pu m'assurer ainsi que certains postes avaient subi d'heureuses transformations, entre autres celui de la rue Drouot, qui, divisé en un assez grand nombre de cellules claires et bien aérées, pourrait servir de modèle. Mais la plupart continuent à présenter les inconvéniens signalés dans le rapport de M. Bournat : insuffisance du local et infection de l'air. En un mot, il y a encore fort à faire, et malheureusement, pour plus d'une raison, la transformation des postes de police de la ville de Paris sera fort lente. C'est à la préfecture de la Seine qu'il appartient de fournir à la préfecture de police les postes et les violons dont celle-ci n'a que l'entretien. Toute transformation ou

reconstruction d'un de ces postes suppose donc une entente préalable entre ces deux administrations, et quiconque est un peu au courant des affaires parisiennes sait que pareille entente est toujours longue à établir. Puis il y a la question d'argent, et, pour un objet aussi vulgaire, il ne serait peut-être pas très facile de dénouer les cordons de la bourse tenue par le conseil municipal. Aussi faut-il ne pas se montrer trop ambitieux et renoncer au projet qui avait été conçu sous l'empire, et qui, du reste, n'avait jamais reçu même un commencement d'exécution, de construire dans chaque quartier un bâtiment *ad hoc* où seraient concentrés tous les services relatifs à la sécurité publique : commissariat de police, postes de sapeurs-pompiers, poste de police, violons, etc. Mais à chaque renouvellement de bail, à chaque construction d'un poste de police nouveau, la préfecture de police devrait exiger que la préfecture de la Seine lui livrât un local comprenant au moins, outre deux violons suffisamment spacieux affectés aux hommes et aux femmes, deux cellules spéciales réservées, l'une pour les enfans, l'autre pour les personnes appartenant à une catégorie sociale un peu supérieure. On ne saurait, en effet, sans les exposer à des périls dont je pourrais citer des exemples, enfermer des enfans avec des adultes; et, quant à l'impossibilité morale d'enfermer dans le même espace de quelques mètres carrés, pour vingt-quatre ou quarante-huit heures, des individus qui n'appartiennent pas au même milieu social, on me permettra de l'établir par une anecdote. J'avais pris, une certaine nuit, rendez-vous avec le commissaire de police d'un quartier excentrique pour quelques visites que nous devions faire dans sa circonscription. Lorsque j'arrivai, vers minuit, au poste où nous devions nous rejoindre, j'appris qu'il avait dû s'absenter, ayant été requis pour un constat d'adultère. Peu de temps après il revenait, en effet, ramenant sa capture, une petite femme assez jolie, dont je crois voir encore le mantelet noir et le chapeau rose mal rattaché. Je me fis conter son histoire. C'était la femme d'un gros marchand du quartier, que son mari avait fait surprendre en flagrant délit d'adultère avec un ténor de café-concert. Or il se trouvait précisément que, dans le violon réservé aux femmes, on venait d'amener une prostituée arrêtée sur la voie publique en état d'ivresse. Comment faire subir un pareil contact à cette malheureuse femme, qui pleurait à sanglots? Après délibération, le commissaire de police lui offrit galamment son propre fauteuil de bureau, et elle acheva sa nuit dans le poste des gardiens, où elle put méditer tout à son aise sur la jalousie des maris et le danger des ténors. Mais tous les commissaires de police ne sont pas tenus à autant de galanterie, et peut-être n'est-il

pas très prudent de mettre en éveil celle des sergens de ville, en faisant coucher une femme au milieu d'eux.

Ainsi, dès ces premières heures de la détention, nous trouvons, tant en province qu'à Paris, ce que nous rencontrerons bien souvent au cours de cette enquête : la promiscuité, la promiscuité brutale, sans tempéramens, sans précautions, avec tous les avilissemens qu'elle entraîne. Heureusement, cette détention provisoire n'est jamais de bien longue durée. En province, les individus qui sont enfermés au violon en sont généralement extraits le matin ou le soir, c'est-à-dire après une nuit ou une journée de séjour, pour être conduits à la maison d'arrêt. Régulièrement, le gardien-chef ne devrait point les admettre, puisque, n'ayant encore été interrogés par aucun magistrat, ils ne sont point détenus sous mandat d'arrêt ou de dépôt. Aussi ne sont-ils point écroués, mais simplement reçus à titre provisoire, et leur écrou n'a lieu que le lendemain, après qu'ils ont été interrogés, et sur le vu du mandat signé par le juge d'instruction. Il y a là une légère dérogation à la prohibition absolue de l'article 609 du code d'instruction criminelle, que je signale seulement pour mémoire, et pour montrer combien les us et coutumes ont souvent en France plus de force que la loi. A Paris, les choses se passent différemment. Le grand nombre de ces arrestations provisoires a rendu nécessaire la création d'une prison spéciale où les détenus des quatre-vingts postes de police sont concentrés tous les jours et demeurent sous la main de la justice jusqu'à ce qu'il soit statué sur leur sort. Ce lieu de détention encore provisoire s'appelle le dépôt central de la préfecture de police. De toutes les prisons de la Seine, c'est peut-être la moins connue et la plus rarement visitée. C'est cependant la plus curieuse, et il ne sera pas sans intérêt d'y passer quelques instans.

II.

Je me suis servi tout à l'heure de cette expression *les dessous* de la civilisation. Appliquée au dépôt de la préfecture de police, l'expression n'a rien de métaphorique. Le dépôt est bien un *dessous*, comme on dit en langue de théâtre, puisqu'on a jugé bon de l'aménager dans les substructions du Palais de Justice, sous la très belle et majestueuse façade qui regarde la place Dauphine. Mais de cette majesté les détenus du dépôt sont un peu les victimes, et toute l'installation intérieure de la prison (entre autres détails, les prises d'air et de lumière) a été subordonnée à des exigences architecturales dans lesquelles l'hygiène n'avait rien à voir. L'amour de la symétrie a fait également attribuer au quartier des femmes le même nombre ou à peu près de mètres superficiels qu'au

quartier des hommes. Or le nombre des femmes arrêtées étant beaucoup plus faible que celui des hommes, il en résulte que les femmes sont au large, tandis que les hommes sont à l'étroit. Mais la symétrie est une si belle chose en soi-même, qu'on ne saurait demander à un architecte d'avoir cure de ces détails. Laissons donc de côté ces mesquins reproches adressés à l'œuvre de M. Duc, et jetons un coup d'œil sur l'aménagement intérieur du dépôt.

Le quartier des hommes comprend deux salles communes et environ quatre-vingts cellules. C'est pendant leur passage au greffe, et d'après une impression sommaire résultant de leur accoutrement, de leur tenue, et aussi de la nature de l'infraction relevée contre eux, qu'un triage est opéré entre les arrivans, par les soins d'un surveillant expérimenté, triage à la suite duquel les uns sont mis en cellule, les autres versés dans la salle des *blouses*, les autres dans celle des *chapeaux*. On se demandera peut-être d'où vient cette dénomination bizarre, mais les lecteurs assidus de Balzac n'en seront point étonnés. Ils se souviendront, en effet, que, dans l'histoire de Ferragus, chef des dévorans, Balzac établit doctement que tant vaut le chapeau tant vaut l'homme, et que c'est d'après l'état de son couvre-chef qu'il faut juger de sa condition sociale. Sans avoir probablement lu Balzac, les surveillans du dépôt ont confirmé la vérité de cette observation, en donnant ce nom familier à celle des deux salles communes où l'on enferme les individus dont la mine et l'aspect général révèlent une certaine éducation primitive. C'est l'aristocratie du dépôt, mais une aristocratie qui a subi bien des revers et des déchéances. Les habitans, peut-être faudrait-il dire les habitués de cette salle, ont un certain air de naufragés, mais de naufragés qui seraient honteux de leur sort. Ils fuient la curiosité, et on sent que les regards fixés sur eux leur sont pénibles. S'il était possible de les prendre chacun à part et de leur faire conter leur histoire, on reconnaîtrait que, dans les défaillances, dans les vilenies même de beaucoup d'entre eux, il faut faire la part de la malchance et de la misère. Mais le seul égard qu'on puisse leur témoigner est de ne pas les contempler trop longtemps comme des bêtes curieuses et de les laisser à leurs réflexions silencieuses et solitaires. Il est assez remarquable, en effet, qu'entre les hôtes de la salle des chapeaux la familiarité ne semble point régner. Ils se promènent rarement par groupes et n'échangent point de bruyans propos. On dirait que chacun d'entre eux a honte de se trouver avec les autres. C'est tout le contraire dans la salle des blouses. Ici nous sommes en pleine démocratie. Des hommes en blouse blanche ou bleue, en veste, « et surtout en guenilles, » sont lâchés en liberté au nombre de cent cinquante à deux cents, dans une salle basse qui s'éclaire assez mal par d'étroites fenêtres pratiquées dans

le haut du mur. La plupart sont nu-tête ou n'ont pour couvre-chef qu'une mauvaise casquette. Ils causent tout haut, rient, s'interpellent les uns les autres avec l'air insouciant d'hommes auxquels il ne serait rien arrivé d'extraordinaire et qui se trouveraient dans leur élément. Un seul gardien les surveille ; mais comme il serait en danger, perdu au milieu de la salle, et qu'ils auraient bien vite fait de l'étouffer en l'acculant dans un coin (c'est ce qu'on appelle, en terme d'argot, donner une *pousse*), il se promène sur une sorte de balcon en bois qui domine la salle, comme un officier de marine sur son banc de quart. Si on les regarde du haut de ce banc, à peu près comme au Jardin des Plantes on regarde les ours au fond de leur fosse, ils n'en paraissent pas autrement émus. Ils lancent vers vous un regard distrait ou gouailleur et reprennent leur promenade ou leur causerie. Ce sont, en effet, les familiers du logis : mendians, vagabonds, filous, libérés en rupture de ban. Ils y sont maintes fois venus et ils y reviendront encore. Peu leur importe donc l'attention dont ils sont l'objet, et je ne sais si l'insouciance des *blouses* ne produit pas une impression plus triste que l'air humilié des *chapeaux*.

Quant aux cellules, elles sont très diversement occupées. Quelques-unes ont une destination particulière. C'est ainsi que la cellule n° 86, plus spacieuse que les autres, est spécialement destinée à recevoir les individus (et il y en a toujours plusieurs) atteints d'infirmités : boiteux, manchots, aveugles, etc. C'est la cellule des miracles. Il n'est pas très à l'honneur de la nature humaine d'avoir à dire que, si on les met ainsi à part, c'est par la même précaution qui, dans un chenil bien tenu, fait mettre à part les chiens malades, pour que les autres ne leur tombent pas dessus à belles dents. La misère n'est guère compatissante à la misère, et les infirmités dont ces malheureux sont atteints, au lieu d'exciter la compassion de leurs compagnons de détention, les exposeraient plutôt à leurs lazzi et à leurs mauvais traitemens. Dans les cellules ordinaires, on met par principe tous les individus arrêtés sous une inculpation qui présente quelque gravité. Si l'individu arrêté paraît en proie à une certaine exaltation, ou si la gravité même de l'accusation dirigée contre lui donne à penser qu'il pourrait attenter à ses jours, on le place dans une cellule double, sous la surveillance d'un autre détenu (système qui n'est pas sans présenter de sérieux inconvéniens), ou même, dans certains cas exceptionnels, sous celle d'un inspecteur de la sûreté. C'est ainsi que j'ai eu occasion de voir au dépôt ce triste Pranzini, dont la figure insignifiante et l'aspect vulgaire auraient désenchanté bien des curiosités malsaines. On détient également en cellule les individus accusés de crime contre les mœurs, ou bien ceux auxquels leur condition sociale rendrait particulièrement

pénible le contact des autres détenus : depuis l'étudiant compromis dans une rixe de brasserie jusqu'au *bookmaker* arrêté à l'hippodrome de Longchamp. Enfin un certain nombre de cellules, plus spacieuses et plus aérées que les autres, sont spécialement affectées aux enfans.

Autrefois, les enfans, quel que fût le motif de leur arrestation, étaient enfermés tous en commun, au nombre parfois de trente ou quarante, dans une même salle, et ils dormaient la nuit sur un lit de camp garni de paillasses. Leur journée oisive s'écoulait également dans cette salle ou dans deux étroits préaux, sous la surveillance assez illusoire d'un gardien. Cette promiscuité absolue entre des enfans égarés, mendians, vagabonds et voleurs, avait donné lieu à de vives réclamations, dont je me suis moi-même fait l'écho (1). La préfecture de police a fait droit à ces réclamations, et dans l'annexe ajoutée au dépôt, elle a fait réserver aux enfans un certain nombre de cellules. Mais le petit nombre de ces cellules a pour conséquence que chacune reçoit plusieurs enfans à la fois. On peut se demander si l'intimité forcée qui s'établit entre trois ou quatre enfans oisifs et enfermés ensemble toute la journée, dans un espace étroit, sous une surveillance intermittente, ne présente pas autant d'inconvéniens que la promiscuité absolue sous une surveillance constante. Il faudrait que chaque enfant, pendant le temps très court qu'il passe au dépôt, fût absolument isolé, comme il le sera plus tard à la Petite-Roquette, pendant le temps de sa détention préventive. Mais ce *désidératum*, l'exiguïté même du bâtiment ne permettra jamais de le réaliser, et c'est là une raison de plus pour déplorer l'erreur d'architecture, cause première de toutes les difficultés au milieu desquelles se débat la préfecture de police, faisant, là comme ailleurs, de son mieux, avec beaucoup d'intelligence et d'humanité.

Il ne faut pas quitter le quartier des hommes sans avoir passé par l'infirmerie, non pas que, par elle-même, l'infirmerie, petite pièce longue, étroite, garnie de couchettes assez peu confortables, ait rien de très particulier, mais parce qu'il est impossible d'y faire une visite sans toucher au doigt quelques-unes des défectuosités de notre assistance publique. Beaucoup de pauvres diables ne viennent, en effet, échouer au dépôt que faute d'un établissement hospitalier qui puisse les recevoir. Tel était en particulier le cas d'un malheureux que j'y ai vu, dont les jambes enflées refusaient de le porter, et qui pansait lui même, tant bien que mal, ses ulcères avec un pot de pommade. Trois jours de suite, il s'était présenté à la consultation du bureau central.

(1) Voyez la *Revue* du 1er juin 1878.

Trois jours, il avait été refusé. Le quatrième, de guerre lasse, *il s'était rendu*, suivant son expression, et il était venu au poste se faire arrêter, se déclarant lui-même sans profession et sans domicile. Si nos hôpitaux, à peine suffisans pour les cas de maladies aiguës qu'ils sont appelés à recevoir, étaient complétés par quelques infirmeries destinées, comme les infirmeries des *workhouses* anglais, à recevoir les malades de misère et de fatigue, qui ont surtout besoin de quelques jours de soin et de repos, le nombre des arrestations pour vagabondage et mendicité diminuerait d'une façon assez sensible. Mais l'assistance publique a bien autre chose à faire de son argent!

Un spectacle à peu près analogue m'attendait dans l'infirmerie des femmes, beaucoup mieux tenue, soit dit en passant, que celle des hommes. J'y remarquai une femme qui portait au front une contusion encore toute fraîche, et je me fis raconter son histoire, fort simple du reste. Veuve sans enfans, elle gagnait péniblement sa vie du travail de ses dix doigts, lorsque la maladie vint fondre sur elle. Pendant le séjour assez long qu'elle avait fait à l'hôpital, son mobilier et ses effets avaient été saisis, puis vendus, faute du paiement de son terme de loyer. Prématurément renvoyée de l'hôpital avant que ses forces ne fussent revenues (sans doute pour rendre son lit vacant), le jour même de sa sortie elle s'était évanouie de faiblesse dans la rue, et s'était abîmée la figure contre un angle de trottoir. Portée sans connaissance au poste, elle avait dû avouer, en reprenant ses sens, qu'elle était sans domicile ni moyens d'existence, et elle avait été envoyée au dépôt, sous la prévention de vagabondage. Elle racontait son histoire en pleurant, sans récriminer du reste, et se bornant à demander avec un fort accent de terroir qu'on lui procurât les moyens de retourner à Rhodez, son pays natal. Je connais assez les traditions de la préfecture de police pour pouvoir affirmer que quelque mesure d'humanité aura été prise en sa faveur, mais un renvoi moins prématuré de l'hôpital, un séjour d'une semaine ou deux à la maison de convalescence du Vésinet, quelques secours prélevés sur la fondation Monthyon en faveur des convalescens, auraient épargné à cette pauvre femme l'angoisse et l'humiliation d'une arrestation. Il ne faut pas se figurer que ces natures un peu frustes soient moins sensibles que d'autres à cette humiliation. Parfois c'est tout le contraire, et elles sont plutôt disposées à s'exagérer la souillure de la prison, même momentanée. Il y a quelques années, l'asile de nuit de la rue Saint-Jacques avait reçu une femme, jeune encore, dont les yeux étaient usés par son métier de repriseuse de dentelles, et qui ne pouvait plus se livrer à aucun travail. Des démarches avaient été faites auprès de la préfecture de police pour que cette femme fût reçue au dépôt de

mendicité de Villers-Cotterets, où elle aurait pu finir sa vie dans des conditions fort douces. Mais comme elle était étrangère au département de la Seine, il fallait, pour la constituer à l'état de vagabondage légal, qu'elle fût passagèrement écrouée au dépôt. Vainement lui fut-il expliqué que ce n'était là qu'une formalité, qu'elle ne serait point confondue avec les autres femmes, mais soignée à l'infirmerie : jamais elle ne voulut consentir à franchir le seuil du dépôt, et, sans doute, dans la crainte qu'on ne l'y conduisît de force, elle quitta furtivement l'asile de nuit. On n'a jamais su ce qu'elle était devenue.

Le quartier des femmes présente au dépôt un aspect beaucoup plus satisfaisant que celui des hommes, et cela grâce, ainsi que je l'ai dit, à l'emplacement proportionnellement plus grand, grâce aussi à la meilleure tenue qui est due, pour beaucoup, au personnel chargé de la surveillance. Il n'est pas douteux que la monomanie laïcisante, qui sévit si durement sur les administrations publiques, ne finisse par atteindre, un jour ou l'autre, celle des prisons, et j'aurai tout à l'heure à noter quelques prodromes de cette affection fâcheuse. Mais je ne vois pas trop comment l'on s'y prendra pour laïciser le dépôt de la préfecture de police, car il ne sera pas possible, faute de place, d'en transformer l'aménagement intérieur, et encore moins de trouver un personnel laïque qui accepte de vivre dans les conditions où vivent les sœurs de Marie-Joseph. Celles-ci sont au nombre de vingt. Neuf couchent dans des cellules identiques en tout point à celles des détenues; les onze autres dans un dortoir commun. Comme lieu de rafraîchissement physique et moral, elles n'ont qu'un préau, faisant également pendant à celui des détenues, et une petite, bien petite chapelle, où il est rare qu'on n'en trouve pas une ou deux prosternées dans une adoration muette, demandant sans doute à la prière un remède aux défaillances passagères de leur courage. On ne saurait imaginer, en effet, une tâche plus ingrate que la leur. Elles n'ont point la récompense qui doit venir en aide à leurs compagnes dans la charité : le sentiment du bien qu'elles font, de l'influence qu'elles acquièrent sur les âmes. Tout ce qu'elles peuvent se proposer, sauf dans les cas très rares qui amènent leur intervention personnelle, c'est de maintenir l'ordre et d'imposer un peu de décence à ce personnel féminin qui se renouvelle chaque jour et ne fait que leur passer par les mains.

Ce personnel se divise en deux catégories très distinctes : les inculpées de droit commun et les femmes détenues administrativement en vertu des règlemens sur la police des mœurs. Bien qu'il ne fût pas malaisé de prévoir que le nombre des femmes appartenant à la seconde catégorie serait beaucoup plus grand que

celui des femmes appartenant à la première, deux salles de dimensions identiques leur ont été réservées. Aussi en est-il résulté cette conséquence que les inculpées de droit commun sont très au large, tandis que les femmes détenues administrativement sont entassées les unes sur les autres. Cet entassement a été encore accru par une mesure récente. On garde aujourd'hui au dépôt, au lieu de les envoyer à Saint-Lazare, les femmes inscrites qui ont à subir une détention de quatre jours pour contravention aux règlemens qu'elles doivent observer. Dans la langue du métier, cela s'appelle : faire ses quatre jours. La salle affectée aux femmes inscrites est à peine suffisante pour recevoir celles qui s'y pressent quotidiennement, au nombre de cent cinquante à deux cents. La sœur chargée de la surveillance est perdue en quelque sorte au milieu de cette foule, et c'est même un singulier contraste à l'œil que celui de son ajustement sévère et de son attitude impassible dans la petite chaise où elle est assise, avec l'accoutrement et la tenue de ces femmes débraillées, qui rient et causent à haute voix, ou bien s'entassent dans les coins pour y dormir les unes sur les autres. L'aspect de cette salle est, il faut en convenir, assez choquant, mais les vices de l'aménagement et l'encombrement sont ici plus forts que toute la bonne volonté des sœurs. Cette promiscuité brutale présenterait même les plus sérieux inconvéniens, si les femmes qui y sont soumises n'étaient de celles dont il reste véritablement bien peu de chose à espérer. C'est, en effet, une règle absolue que toutes les femmes arrêtées pour un fait de prostitution, et qui ne sont pas inscrites sur les registres de la police, doivent être isolées. Le grand nombre de cellules dont on peut disposer au quartier des femmes permet que cette règle ne soit jamais violée. Les cellules affectées aux insoumises (c'est ainsi qu'on les nomme en langage administratif) donnent toutes sur un très long couloir, dans lequel se promène constamment une sœur. Quelques-unes de ces femmes, ou plutôt de ces jeunes filles, tombent, après leur arrestation, dans des crises de désespoir et de larmes qui peuvent dégénérer en attaques de nerfs et rendre nécessaire leur transport à l'infirmerie. Mais d'autres, — et c'est malheureusement le plus grand nombre, — affectent de conserver une attitude cynique et provocante. Rien qu'en ouvrant le petit judas pratiqué dans la porte de leur cellule, on peut s'assurer de la disposition morale où elles se trouvent. Les unes vous regardent avec effronterie, les autres se tournent contre la muraille, dans le coin le plus obscur de la cellule, ou se cachent la tête dans les mains, et il y a même quelque charité à ne pas leur imposer trop longtemps l'humiliation de se sentir regardées.

Les cellules qui ne sont pas affectées aux insoumises servent aux

inculpées de droit commun dont les dehors trahissent une certaine éducation, ou qui sont sous le coup de quelque grave accusation. Il y a quelques années, au lendemain de la commune, j'y avais vu Louise Michel, sans pressentir sa gloire, et j'ai reconnu plus tard, sans surprise du reste, dans une photographie exposée à la devanture d'une boutique, les traits de l'ex-institutrice, dont la physionomie énergique et un peu farouche m'était restée dans la mémoire. A ma dernière visite, j'y ai trouvé encore une institutrice dont le cas était, suivant moi, beaucoup plus intéressant. Elle avait fait en Allemagne l'éducation d'une jeune fille de noble famille, dont le nom est bien connu en France, et, cette éducation terminée, elle était revenue à Paris, dans l'espérance d'y trouver une place. Elle y avait dévoré rapidement ses petites économies, et après avoir traîné pendant quelques mois sa misère par les rues, elle n'avait pu résister à la tentation de dérober quelques objets de toilette à l'étalage des grands magasins du Louvre, afin de relever un peu son ajustement. Elle pleurait en racontant son histoire, et alléguait pour s'excuser que tous les objets dérobés par elle avaient été retrouvés dans sa chambre. Toute différente, pleine de fierté et presque d'arrogance, était l'attitude d'une autre femme, dont la situation paraissait au premier abord bien plus digne de pitié. C'était une aveuglenée. Malgré son infirmité, elle avait été admise dans une pension de jeunes filles comme maîtresse de piano. Mais elle s'était mise en tête d'écrire un roman, et la maîtresse de pension, trouvant, à tort ou à raison, qu'il y avait incompatibilité entre la profession de femme-auteur et celle de donneuse de leçons de piano, l'avait mise en demeure d'opter. Son choix avait été aussitôt fait, et elle était partie emportant son manuscrit. Elle n'avait pas tardé à tomber dans la misère, et elle avait été arrêtée comme étant sans profession ni domicile. Elle repoussait avec une sorte d'impatience toutes les offres charitables qui lui étaient faites, et demandait qu'on lui procurât une seule chose : un éditeur.

Si j'ai retenu mes lecteurs un peu plus longtemps peut-être que de raison au dépôt de la préfecture de police, c'est à cause de la variété des types qu'on y rencontre. On y trouve, en effet, réuni, et on y prend sur le vif le tout-Paris du crime, de la débauche et de la misère : dans le quartier des hommes, l'assassin de haute volée, le malfaiteur vulgaire, le vagabond et le mendiant d'habitude, et aussi le meurtrier par jalousie, ou le pauvre diable qui n'est coupable que de sa mauvaise fortune; dans le quartier des femmes, la mère qui a sacrifié les jours de son enfant, l'amante qui a joué du vitriol, l'épouse adultère surprise en flagrant délit, et aussi la proxénète, la prostituée de bas étage, l'enfant précoce qui sera un jour la courtisane en renom ; — tous et

toutes dans l'accoutrement qu'ils avaient au moment de leur arrestation, en habit de drap fin ou en haillons, en robe de soie ou d'indienne, les mains encore sanglantes ou les pieds encore crottés, divers d'aspect, de condition, de fortune, mais tous au fond victimes des mêmes faiblesses ou des mêmes passions, de ces faiblesses et de ces passions qui sont aussi les nôtres. Lorsque nous les retrouverons plus tard dispersés dans nos différens établissemens pénitentiaires, ils seront dissimulés sous un même costume, courbés sous un même joug, mâtés par une même discipline, et ils auront tous pris, à la longue, une sorte d'aspect uniforme. Ce ne seront plus que des détenus; ici, ce sont encore des hommes, pris sur le vif et cueillis (suivant l'expression populaire si triviale, mais si juste) dans le plein épanouissement de leur floraison malsaine. C'est donc là qu'il serait le plus intéressant de les observer et de les étudier de près. Mais le peu de temps qu'ils y séjournent n'en laisse guère le loisir. Le dépôt n'est, en effet, qu'un lieu de passage. Puisque nous avons tant fait que d'y entrer, voyons comment on en sort.

Pour sortir du dépôt, il y a trois portes : la grande instruction, la citation directe et le *sans-suite*. Les inculpés sont dits renvoyés à la grande instruction lorsque les magistrats qui siègent au petit parquet ont pensé qu'il y avait lieu de procéder à une instruction en règle. Ils sont alors envoyés, les hommes à Mazas, les femmes à Saint-Lazare, où nous les retrouverons. La citation directe, au contraire, envoie directement le prévenu, comme le terme l'indique, devant le tribunal de police correctionnelle, en vertu de la loi du 20 mai 1863 sur les flagrans délits. On a critiqué cette loi comme pouvant donner lieu à des erreurs sur les personnes, précisément à cause de la rapidité avec laquelle les magistrats procèdent, et comme offrant aux prévenus trop de facilité pour se faire condamner sous des noms supposés. Mais à cet inconvénient, le service d'anthropométrie, que j'ai décrit dans une récente étude, obviera de plus en plus efficacement, et la loi par elle-même, en abrogeant les lenteurs de la procédure et en désencombrant les prisons, a produit d'excellens effets. Si rapide que soit le passage des prévenus du dépôt au tribunal, ils traversent cependant une nouvelle étape, d'assez courte durée, il est vrai, mais pendant laquelle il est intéressant de les accompagner. Le nom officiel de ce troisième lieu de détention provisoire est le Dépôt judiciaire. Son nom véritable, par lequel il est désigné dans la langue courante, aussi bien des détenus que des magistrats, est la *Souricière*. C'est un singulier endroit que cette souricière. Elle est installée dans les substructions du bâtiment qui contient les chambres de police correctionnelle, et communique avec ces chambres par un escalier in-

térieur dont peu d'honnêtes gens ont gravi les marches. Dans ces substructions, quatre-vingt-sept cellules ont été pratiquées, dans la pensée, pourrait-on croire, d'isoler chaque prévenu. Mais pour qu'on obtînt ce résultat, il aurait fallu en construire le double. La souricière ne reçoit pas seulement, en effet, les prévenus qui sont sur le point d'être jugés. Les inculpés, hommes ou femmes, dont l'affaire est en cours d'instruction, y viennent quotidiennement de Mazas et de Saint-Lazare pour y subir des interrogatoires. La population moyenne de la souricière est de 150 à 200 individus par jour, ce qui oblige à mettre deux ou trois détenus par cellule. C'est fournir aux uns l'occasion d'intimités malsaines et imposer aux autres l'humiliation de contacts dégradans, intimités et contacts d'autant plus étranges qu'un certain nombre de ces individus sont, comme prévenus, soumis à Mazas à l'isolement le plus rigoureux. Quant à la surveillance, il n'y faut pas compter. Non-seulement les individus enfermés ensemble dans chaque cellule peuvent faire tout ce qu'ils veulent, mais de cellule à cellule la conversation n'est pas impossible. Il n'est même pas sans exemple que des communications aient été échangées entre le quartier des hommes et celui des femmes, au temps où celui-ci était surveillé par un gardien, remplacé depuis lors par deux religieuses. Tous ces vices d'installation ont été maintes fois signalés par les chefs du parquet, sous la surveillance desquels est placé le dépôt judiciaire, et quelques améliorations ont pu être obtenues. C'est ainsi qu'on a épargné aux femmes un long défilé sous les regards et les lazzi des hommes enfermés dans leurs cellules, et qu'on a construit pour elles un certain nombre de cellules supplémentaires en bois, véritables petites boîtes qui rappellent les étroits compartimens des paniers à salade. Mais c'est là tout ce qu'on a pu faire, et le mal provenant de l'insuffisance du local est sans remède. C'est encore une affaire, je dirai d'architecture, pour ne pas dire d'architecte. Il fallait que le dépôt judiciaire tînt dans les substructions de la police correctionnelle, et on l'y a fait tenir. L'emplacement était insuffisant : peu importe. On a entassé les détenus, et tout a été dit.

Arrivons maintenant aux *sans-suite*. C'est le terme consacré pour exprimer, ainsi que les mots mêmes l'indiquent, qu'il n'est donné aucune suite à l'arrestation. Le sans-suite peut être judiciaire ou administratif. Non-seulement, en effet, tous les individus qui sont traduits au petit parquet ne sont pas livrés par le petit parquet à la justice, mais tous ceux qui entrent au dépôt ne sont pas traduits au petit parquet. Le sort d'un certain nombre d'entre eux est réglé dans les bureaux mêmes de la préfecture de police, après examen des procès-verbaux de l'arrestation et interrogatoire sommaire. Mais quelle que soit l'autorité qui sta-

tue, la condition de ceux qui font l'objet d'un sans-suite est la même, et cette condition n'est pas aussi enviable qu'on pourrait le croire. En fait, pour beaucoup de ces malheureux hôtes du dépôt, l'instant de la mise en liberté est précisément celui qu'ils redoutent. Ils sont sans ressources et sans domicile. Le dépôt est un endroit où l'on mange à peu près à sa faim, où l'on est passablement couché et où l'on passe la journée à causer sans rien faire. Ils ne sont pas pressés de le quitter : — « Où voulez-vous que j'aille? » disent beaucoup d'entre eux. Ceux qui tiennent ce langage sont, pour la plupart, des mendians et des vagabonds, et ce sont eux qui, à Paris, fournissent près de la moitié des arrestations, vingt mille sur quarante-deux mille. La mendicité et le vagabondage sont les deux délits sur la proportion desquels l'influence de la misère se fait le plus directement sentir. Comme c'est précisément l'étroite connexité entre la criminalité et la misère qui m'a inspiré la pensée de ces études, et comme à Paris en particulier la répression du vagabondage et de la mendicité touche par certains côtés à des questions d'assistance publique, on me permettra, au prix d'une digression, d'indiquer comment la loi en use avec les vagabonds et les mendians, et comment la pratique en use avec la loi.

III.

La loi n'envisage point du même œil le mendiant et le vagabond. Entre les mendians, elle distingue; elle ne distingue point entre les vagabonds. « Le vagabondage est un délit, » dit l'article 269 du code pénal, procédant ainsi par la forme tout à fait inusitée d'une affirmation qui montre bien le caractère conventionnel du délit, et l'article 270 définit ainsi les vagabonds : « ceux qui n'ont ni domicile certain ni moyens d'existence, et qui n'exercent habituellement ni profession ni métier. » Celui qui tombe sous cette définition encourt, par ce seul fait, la peine de trois à six mois d'emprisonnement. Pour la mendicité, au contraire, le code pénal fait une distinction. Dans les lieux où il existe un *établissement destiné à obvier à la mendicité*, le seul fait d'avoir mendié entraîne la peine de trois à six mois d'emprisonnement. Il n'en est pas de même dans les lieux où il n'existe pas d'établissement de cette nature. Dans ces lieux, le mendiant d'habitude et valide est seul passible d'une peine. En d'autres termes, le code pénal admet que, dans les lieux où il n'existe point de dépôt de mendicité, le mendiant puisse avoir une excuse : l'infirmité ou la misère accidentelle. Il n'en admet point pour le vagabondage, qui lui semble toujours coupable, et volontaire. En fait, cela est-il juste? Assurément non. Le vagabon-

dage, aussi bien que la mendicité, est un de ces délits dont la misère est complice et dont le nombre oscille avec le niveau de la prospérité publique. Les poursuites pour vagabondage ont augmenté depuis quelques années ; la moyenne de la dernière période quinquennale a été de 15,000 ; celle de la période précédente était de 10,000. A quoi tient cette augmentation? Tout simplement à ce que la crise industrielle et agricole a rendu plus difficile de trouver du travail. Il y a donc des vagabonds par misère, tout comme il y a des mendians. Dans quelle proportion? cela est impossible à dire, car il faut reconnaître qu'il y a dans le nombre une certaine quantité de paresseux, qui ont le travail en horreur. Mais les traiter tous en criminels, et ne pas faire la distinction entre ceux qui ne veulent pas et ceux qui ne peuvent pas travailler, est d'une extraordinaire dureté. La loi eût été plus humaine si elle eût traité les vagabonds comme les mendians, et si elle eût également prévu la création d'établissemens destinés à obvier au vagabondage. Mais cela seul ne suffirait pas, comme nous allons le voir par l'exemple des mendians.

En statuant que, dans les lieux où il existe un établissement pour obvier à la mendicité, tout mendiant même infirme, même accidentellement réduit à la misère, était punissable, le législateur a évidemment pensé que ces établissemens recueilleraient tous les infirmes, tous les individus incapables de subvenir à leurs besoins, ou du moins leur distribueraient des secours qui les dispenseraient de demander l'aumône sur la voie publique, sans quoi la disposition de la loi n'aurait aucun sens. Or en est-il ainsi dans la réalité des choses? Remarquons tout d'abord qu'il n'existe en France que quarante et un dépôts de mendicité (1). Il est vrai que certains départemens s'associent pour envoyer leurs mendians dans le même dépôt ; mais il n'en reste pas moins que près de la moitié des départemens français n'ont, contrairement à un décret de 1808 qui leur en faisait un devoir, créé aucun établissement pour obvier à la mendicité. Mais dans les départemens où il existe des dépôts de mendicité, ces dépôts sont-ils au moins assez spacieux pour recevoir tous les individus infirmes ou incapables de gagner leur vie? Ou bien, si ces établissemens ne sont pas suffisans, les secours publics sont-ils organisés d'une façon assez prévoyante et assez large pour que toute misère accidentelle soit rapidement soulagée, et toute misère habituelle, résultant d'une infirmité constante, suffisamment secourue? Il faudrait, pour répondre à cette question, faire, département par département, une enquête qui ne serait assurément pas sans intérêt. Mais si nous nous bornons à étudier comment les choses se pas-

(1) Sous l'ancien régime, il y avait déjà un dépôt de mendicité par généralité, soit en tout trente-deux. On voit qu'en un siècle, la progression du nombre de ces dépôts n'a pas été considérable.

sent à Paris, nous verrons combien l'assistance hospitalière ou charitable reste au-dessous des prévisions de la loi.

Le nombre des arrestations pour mendicité, opérées à Paris en 1886, s'est élevé à 5,955, dont 4,660 hommes et 1,295 femmes. Les arrestations pour vagabondage se sont élevées à 14,685, dont 13,579 hommes et 1,106 femmes, ce qui donne un total de 20,640. Le nombre des entrées au dépôt ayant été, durant cette année 1886, de 42,167, on voit que près de la moitié des arrestations qui s'opèrent à Paris dans une seule année est imputable à la misère ou à la paresse. (On pourrait aussi imputer à la misère un certain nombre d'arrestations pour vol). Mais ce chiffre de 20,640 arrestations ne représente pas autant d'individus distincts, et comprend un certain nombre de doubles emplois. En effet, la jurisprudence du parquet de la Seine, tempérant, ainsi que je l'indiquais tout à l'heure, la dureté de la loi, ne traduit en police correctionnelle pour vagabondage que les individus arrêtés trois fois en quinze jours. Ainsi s'explique l'écart considérable entre le chiffre des individus arrêtés, 14,685, et celui des individus livrés par le parquet à la police correctionnelle, 2,838. Un écart moins sensible, mais encore considérable, s'observe, et pour la même raison, entre les individus arrêtés pour mendicité, 5,955, et ceux traduits par le parquet devant le tribunal correctionel, 3,056. Enfin il faut tenir compte que sur ces 5,894 vagabonds et mendians traduits devant le tribunal, 240 ont été acquittés, mais ont pu très bien avoir été arrêtés une seconde fois dans l'année, et qu'il en est de même des 5,554 mendians et vagabonds condamnés, les peines prononcées contre eux étant généralement de très courte durée et ne dépassant jamais trois mois de prison au maximum. C'est précisément le grand nombre des individus comparaissant à plusieurs reprises devant la justice qui constitue la difficulté de la répresssion. Ce perpétuel circuit de la rue au dépôt, du dépôt au parquet, du parquet à la rue, à peine interrompu pour quelques-uns par un court séjour en prison, décourage les agens chargés de la répression sur la voie publique, et ce découragement explique la tolérance qui, depuis quelques années, laisse nos rues s'encombrer de mendians. Mais, d'un autre côté, cette indulgence, à quelques yeux excessive, de la magistrature, s'explique également lorsqu'on sait combien illusoire et parfois combien cruelle est la répression. La meilleure manière de se rendre compte de ces difficultés est d'assister à l'interrogatoire des mendians et des vagabonds, soit au petit parquet, soit plutôt au deuxième bureau de la préfecture de police, chargé, comme je l'ai dit, du service des arrestations.

Les opérations du deuxième bureau sont multiples. Non-seulement il doit statuer sur la suite à donner aux procès-

verbaux d'arrestation qui lui sont transmis par les commissaires de police, mais il doit aviser aux mesures que comporte la situation des individus que le parquet refuse de poursuivre, la prévention de mendicité ou de vagabondage ne lui paraissant pas suffisamment établie, et il doit encore disposer de ceux qui, ayant subi une condamnation pour mendicité, sont, aux termes de l'article 274 du code pénal, laissés à la disposition de l'administration pour être détenus, pendant un temps plus ou moins long, dans un dépôt de mendicité. Rien n'est intéressant comme d'assister au détail de ces opérations quotidiennes. C'est ainsi, par exemple, que, dans une seule matinée, j'ai eu sous les yeux les deux types si distincts du vagabond par habitude et du vagabond par accident. L'un se disait dessinateur : tête fine et intelligente, œil animé et insolent ; après une condamnation pour escroquerie, il avait été compromis dans la commune et déporté pour son plus grand bien. Amnistié comme tous les autres, il était revenu à Paris, et y vivait tantôt de filouteries et tantôt d'industries interlopes, entre autres de la vente de cartes obscènes. Porteur d'un nom honorable, il déclarait avec fierté renier sa famille, et il est probable que ce reniement était réciproque. L'autre était, au contraire, un malheureux garçon jardinier, qui, travaillant d'habitude chez les maraîchers des environs de Paris, se trouvait, depuis cinq jours consécutifs, sans place, sans domicile par conséquent, et avait été arrêté la nuit précédente, par d'inexorables gendarmes, dans les fossés des fortifications. Il n'y avait pas à hésiter sur le parti à prendre : traduire le premier, mettre en liberté le second, qui s'en alla tout joyeux, emportant sous son bras le morceau de pain dont on venait de le gratifier au dépôt, et qui certainement ne s'est pas fait reprendre s'il a pu trouver de l'ouvrage.

Bien différens aussi étaient les deux cas suivans de mendicité. L'un de ces mendians était un homme d'assez bonne apparence, appartenant à une famille honorable. Son fils occupait une position assez élevée dans l'université; lui-même, ancien fonctionnaire de l'administration des douanes, touchait une petite pension de retraite. La mendicité était chez lui une passion, une manie, qui s'alliait à des goûts de bohême. Il aimait mieux rôder, se traîner de cabaret en cabaret, ramasser des bouts de cigares sur le trottoir, et demander l'aumône si les ressources lui faisaient défaut, que vivre dans son intérieur d'une vie tranquille, en fumant une pipe honnête au coin de son feu ; et lorsqu'on lui demandait pourquoi il s'obstinait à déserter ainsi le toit conjugal, il répondait d'un air important : « C'est la faute de ma femme ; elle est cléricale et vulgaire. »

Tout autre était l'histoire d'une pauvre femme, qui sortait de

Saint-Lazare. Épouse légitime d'un ouvrier de Paris, elle avait été abandonnée par son mari au troisième enfant. De sa profession, elle était couseuse de sacs, et son budget était bien simple à dresser. A dix sous par sac et à trois sacs par jour (à supposer que les commandes ne fissent pas défaut), cela faisait un salaire quotidien de trente sous. Pour nourrir, loger et vêtir trois personnes, c'était court ; aussi peu à peu avait-elle pris l'habitude de mendier pour joindre les deux bouts. Arrêtée, puis remise en liberté, elle s'était fait reprendre plusieurs fois. Celle-là rentrait parfaitement dans la définition de la loi : mendiante d'habitude et valide. Aussi avait-elle été condamnée par le tribunal à trois jours de prison, et il s'agissait de savoir si elle serait envoyée au dépôt de mendicité ou rendue à ses enfans. Ainsi fut fait. Mais son cas relevait évidemment de la charité publique, et ne faisait que mettre en lumière à la fois la mauvaise organisation et l'insuffisance des secours distribués par les bureaux de bienfaisance. Cette mauvaise organisation et cette insuffisance de la charité publique sont une conclusion à laquelle il est impossible de ne pas arriver également, lorsqu'on voit défiler sous la prévention de mendicité ou de vagabondage des vieillards et des vieilles femmes incapables d'un travail sérieux, des infirmes hors d'état de subvenir à leurs besoins, des malades repoussés des hôpitaux comme incurables ; en un mot, tous les vaincus du combat de la vie, qui devraient être recueillis comme on recueille les blessés sur le champ de bataille, et qu'on laisse au contraire étaler au grand soleil leurs misères et leurs plaies. La première conclusion à laquelle conduit l'étude de la mendicité et du vagabondage à Paris est donc l'insuffisance des secours publics, qu'il s'agisse des malades à soulager ou des indigens à secourir, et malheureusement cette insuffisance ne fait que s'accroître. Le budget des pauvres est en déficit, tout comme celui de l'état ; ses dépenses s'accroissent par l'effet d'une administration dispendieuse, ses recettes diminuent par suite de la méfiance justifiée qu'inspire la gestion des nouveaux bureaux de bienfaisance. Pour arriver à rétablir l'équilibre, on est obligé d'entamer le capital et de diminuer les dépenses ou du moins certaines dépenses. C'est ainsi que, cette année, on a vendu des rentes, et sous prétexte de modification dans le système de répartition des secours, on a rayé un grand nombre de malheureux qui étaient inscrits sur les listes des bureaux de bienfaisance. Mais on tourne ainsi dans un cercle vicieux, car, en diminuant les secours, on augmente la misère, et c'est la misère qui alimente en grande partie le vagabondage et la mendicité.

Cependant il faut reconnaître qu'il existe également un assez

grand nombre de vagabonds par goût et de mendians par profession. Les premiers sont faciles à reconnaître, en quelque sorte, au premier aspect. Ce sont presque toujours des individus jeunes, ou du moins dans la force de l'âge. De bonne heure, ils se sont déshabitués du travail régulier, et ils ont commencé à vivre de hasard et de métiers interlopes, ne faisant œuvre de leurs bras que sous l'aiguillon de la faim, et, plutôt que de s'embaucher dans un atelier, préférant gagner quelques sous à ouvrir les portières des voitures ou à courir après les cochers. Ils alternent entre la prison et la liberté, prenant gaîment leur parti de vivre de temps à autre, pendant une quinzaine de jours ou même davantage, aux frais du gouvernement, rencontrant, comme nous le verrons tout à l'heure, dans les prisons de la Seine, une société tout à fait de leur goût, et profitant souvent de l'occasion pour y comploter quelques bons coups. Ceux-là finiront par le vol et la maison centrale, sinon par l'assassinat et la Nouvelle-Calédonie. Si, dès le début, une punition sévère les atteignait; s'il existait en outre, pour eux comme pour les mendians, des maisons de travail où ils fussent conduits à l'expiration de leur peine, et contraints de rester jusqu'à ce que, par leur travail, ils se fussent procurés un certain pécule, on en sauverait peut-être un certain nombre. Il est à remarquer que le code pénal de 1810 en usait ainsi avec eux, et que l'article 271, relatif au vagabondage, se terminait ainsi : « Les vagabonds demeureront, après avoir subi leur peine, à la disposition du gouvernement pendant le temps qu'il déterminera, eu égard à leur conduite. » Les termes de cet article donnaient parfaitement au gouvernement le droit d'infliger aux vagabonds, comme aux mendians, un temps de détention supplémentaire. Mais comme le gouvernement ne faisait aucun usage de cette faculté, la réforme de 1832 remplaça cette disposition par la surveillance de la haute police, qui a, autrefois du moins, car aujourd'hui elle est supprimée, compliqué la question, en multipliant les condamnations pour rupture de ban. Peut-être y aurait-il lieu d'en revenir à cette disposition du code de 1810 en créant pour les vagabonds des maisons de travail analogues aux dépôts de mendicité, et en les ouvrant même par avance aux individus sans domicile et sans moyens d'existence, qui seraient réellement désireux de travailler. C'est la solution que préconise M. le pasteur Robin, dans un excellent livre intitulé : *Hospitalité et Travail*, dont j'ai déjà eu occasion de parler. C'est l'idée du *workhouse* anglais, et, malgré les préjugés qui existent en France contre les *workhouse*, cette institution telle qu'elle fonctionne aujourd'hui, à Londres du moins, où j'en ai visité plusieurs, n'est déjà pas tant mauvaise.

Quant aux mendians d'habitude, ce sont aussi des paresseux, mais

d'une autre nature, moins aventureux, plus casaniers, ayant généralement un domicile fixe, parfois une petite occupation, mais qui, plutôt que de se tuer de travail, aiment mieux s'adresser à la charité publique. On leur offrirait un salaire assuré en échange d'un travail régulier que peut-être ils le refuseraient. S'ils ont quelque infirmité à exhiber, cette infirmité devient pour eux un gagne-pain, et peut-être n'accepteraient-ils pas non plus volontiers d'en guérir. Parfois ils refusent l'asile que la préfecture de police peut leur offrir, à Villers-Cotterets ou à Nanterre. A la discipline nécessairement un peu sévère du dépôt de mendicité, ils préfèrent encore leur liberté misérable. Quant aux histoires de mendians volontaires dans la paillasse desquels on trouve, après leur mort, des sacs d'argent, il en faut décidément faire son deuil. Ayant lu récemment une histoire de ce genre dans un grave journal, j'ai voulu en avoir le cœur net : il n'y avait pas un mot de vrai. Plus fréquentes, mais rares encore, sont les simulations d'infirmités, bien que les mendians d'habitude fassent parfois montre en ce genre de beaucoup d'ingéniosité. Mais ce qui est malheureusement plus commun, c'est que l'infirmité trop réelle devient un gagne-pain pour la famille du malheureux infirme. Tel ne voudrait pas mettre dans un asile son père aveugle ou sa mère paralytique, parce qu'il en tire parti en le promenant dans les rues ou en l'exhibant sous une porte cochère. Ce sont surtout les enfans qui deviennent victimes de ces exploitations éhontées. Aucun mouvement n'est plus naturel que de donner un sou à un petit garçon ou à une petite fille qui vous demande l'aumône, au nom de sa mère malade ou de ses petits frères qui n'ont pas mangé. Mais il est fort à craindre que cet enfant ne soit un instrument dans les mains de ses propres parens, au grand détriment de sa moralité dans le présent et dans l'avenir. Peut-être même est-il victime d'un exploiteur, bien qu'une loi du 7 décembre 1874 punisse sévèrement cette coupable industrie. C'est entre ces espèces multiples que la préfecture de police est obligée de se reconnaître, traduisant les uns qui seront peut-être acquittés, relaxant les autres qui le seraient certainement, recommandant ceux-ci à telle ou telle société charitable qui acceptera d'en prendre soin, enfin prenant elle-même la charge de ceux-là dans les deux maisons dont elle dispose. L'une est le dépôt de mendicité de Villers-Cotterets, devenu un véritable hospice de vieillards ou d'incurables, dont les pensionnaires, une fois qu'ils y ont été admis, ne sortent plus guère que pour aller au cimetière. L'autre est celle de Nanterre, récemment ouverte en remplacement de l'immonde dépôt de Saint-Denis, dont la fermeture, demandée pour la première fois en 1842, a été prononcée il y a quelques mois.

J'ai visité, il y a peu de temps, cette maison de Nanterre, et je

crois bien être le premier qui y ait pénétré en curieux. Elle vaut cependant la peine d'être vue. C'est, en effet, un des ces magnifiques spécimens de gaspillage architectural dont nos administrations françaises se plaisent à donner l'exemple. Le devis primitif était de 8 millions; elle en a déjà coûté 13, et elle n'est pas achevée. Aussi a-t-il fallu quatorze ans pour l'amener au point où elle en est. Là où la brique, le fer et le sapin auraient suffi, on a prodigué la pierre de taille et le chêne. C'est ainsi que, la maison ayant la forme d'un grand rectangle dont la base est assez étroite, un passage couvert, qui court le long des murs, met en communication les divers bâtimens qui composent la maison. Des colonnes en fonte, un pavement en bitume auraient parfaitement suffi : colonnes et pavement, tout est en pierre de taille. C'est un petit Karnak. L'escalier qui monte à l'infirmerie est en pierre de taille également, avec frises sculptées et plaques de marbre. Tous les lambris de l'infirmerie sont en vieux chêne, même les cloisons qui séparent les salles de malades du couloir central. Le cabinet du directeur ferait envie à un préfet et conviendrait à un ministre. En un mot, tout est à l'avenant. Aussi l'administration de la préfecture de police, effrayée de l'argent qu'elle a dépensé, a-t-elle cherché le moyen de faire des économies, et, obéissant plutôt à la crainte de déplaire au conseil municipal qu'à ses propres traditions, elle a fait porter ses économies sur le service religieux. Le plan primitif de la maison comportait au centre une grande chapelle, presque une église, impartialement flanquée, à droite d'un oratoire protestant, à gauche d'une synagogue. La chapelle est et demeurera inachevée : les murs, qu'on a conduits jusqu'à moitié hauteur, commencent à tomber en ruine :

> Pendent opera interrupta, minæque
> Murorum ingentes.

De l'oratoire protestant on a fait une cantine ; je ne crois pas qu'on ait touché à la synagogue. Cette population de 3,000 individus, hommes et femmes, dont beaucoup ont sollicité leur admission volontaire et y finiront leur vie, est donc systématiquement privée de toute possibilité d'assister à un service religieux. Aussi a-t-on fait également l'économie du traitement de l'aumônier. Une petite affiche manuscrite, apposée dans le coin d'une des salles, informe les pensionnaires que ceux qui en feront la demande *expresse* pourront, *à leurs derniers momens*, obtenir l'assistance d'un prêtre et un service religieux. Pour ceux-là, on va chercher (y va-t-on?) le vicaire d'un village voisin, et le service religieux consiste en quelques prières dites sur le cercueil, à la Morgue même, en présence des autres cadavres. Mais pour ceux qui n'ont point eu la prévision de régler eux-mêmes leurs funérailles, pour ceux qui s'éteignent peu

à peu, inconsciemment, comme s'éteignent ceux qui meurent de vieillesse et de misère, on suppose qu'ils ont manifesté l'intention d'être enterrés civilement, et on les conduit, sans cérémonie d'aucune sorte, dans un cimetière qui est un champ, où ils sont enfouis sans inscription ni croix.

Malgré ces économies, on sera vraisemblablement obligé à de nouvelles dépenses dans la maison de Nanterre, et cela à cause de la substitution d'un personnel laïque au personnel congréganiste, en vue duquel la maison avait été aménagée. Un bâtiment voisin de la chapelle devait loger toute la communauté. Ce bâtiment est occupé aujourd'hui par six gardiennes laïques, qui seules, étant célibataires, ont bien voulu s'en accommoder. Il a fallu loger les autres, avec leurs familles, dans les bâtimens de l'administration. La maison de Nanterre n'ayant pas encore toute la population qu'elle est destinée à contenir, les choses pour le moment peuvent aller ainsi. Mais lorsqu'elle sera à son complet, tant comme détenus que comme gardiens et gardiennes, force sera bien d'agrandir le bâtiment où logent actuellement les gardiennes, leurs enfans et leurs maris. Je ne parle pas de la dépense annuelle qui résultera du remplacement d'un personnel uniformément rétribué au taux de 650 fr., par un personnel dont les traitemens varient d'un minimum de 800 à un maximum de 1,500, et je crois même de 2,000 francs. Quant à ce personnel lui-même, je ne voudrais absolument rien articuler contre lui. Il faut se garder de ces condamnations générales prononcées contre toute une catégorie de femmes à raison du costume qu'elles portent ou plutôt qu'elles ne portent pas, car on risque par là de méconnaître des dévoûmens réels. Je dirai même que quelques-unes de ces gardiennes m'ont paru de bonnes personnes, remplissant avec autant de zèle, quoique peut-être avec un peu moins de tenue que les religieuses, des fonctions assez rebutantes. Je dois cependant relater un petit fait que le hasard a porté à ma connaissance. En me promenant dans une des salles réservées aux femmes, j'avisai dans un coin une note manuscrite, signée par le directeur, qui défendait en termes sévères aux gardiennes de couper les cheveux des pensionnaires, et qui s'élevait avec vivacité contre cette *mutilation* infligée à des femmes. Je m'informai des motifs qui avaient rendu cette prohibition nécessaire, et j'appris que, lors de l'ouverture de la maison de Nanterre, une revendeuse en cheveux était venue demander assez naïvement, au nouveau directeur, si elle pouvait continuer à acheter aux gardiennes les cheveux des détenues, *comme elle faisait à Saint-Denis*. De là cette note que je ne pus qu'approuver ; mais je me demandai en même temps si, dans une maison tenue par des sœurs de Marie-Joseph, pareille interdiction eût été nécessaire.

La maison de répression de Nanterre contient, comme l'ancienne maison de Saint-Denis, trois catégories différentes de détenus (1) : les mendians libérés, mais que l'administration retient en vertu des pouvoirs que lui confère l'article 274 du code pénal ; les individus en hospitalité, et les individus détenus par mesure administrative. Cette dernière catégorie est assez difficile à définir, et il faut convenir que la détention dont ils sont l'objet est un peu arbitraire ; mais, si on les garde sous clé, c'est dans leur intérêt même. Ce sont généralement des indigens étrangers ou originaires de la province, qui sollicitent leur rapatriement ou leur admission dans quelque hospice départemental, et qu'on héberge en attendant que leur affaire soit réglée. Ce sont aussi des parens pauvres, des cousins Pons et des cousines Bette, se réclamant de familles aisées auxquelles on s'efforce de les faire reprendre, mais qui ne mettent pas beaucoup d'empressement à se charger de ce fardeau. Quant aux individus en hospitalité, ce sont des malheureux qui, las de lutter contre la misère, « se sont rendus, » suivant l'expression dont ils se servent eux-mêmes, et viennent dire à la police : « Faites de moi ce que vous voudrez. » Les traduire pour vagabondage serait inhumain, et d'ailleurs n'avancerait à rien, car, au bout de quinze jours ou trois semaines de prison, ils seraient rendus à la liberté et se trouveraient sur le pavé comme auparavant. On les reçoit donc et on les garde plus ou moins longtemps, quelques-uns toujours, mais ceux-là seulement qui sont atteints de quelque incapacité de travail ou parvenus à l'extrême vieillesse. Le grand nombre d'estropiés ou de demi-aveugles qu'on trouve parmi eux explique leur histoire. Quelques-uns sont atteints de maladies absolument incurables. C'est ainsi que j'ai vu un malheureux cloué dans son lit par une paralysie générale ; il avait perdu l'usage de tous ses membres, sauf la main gauche, dont il se servait péniblement pour écarter les mouches qui venaient se poser sur sa figure, comme si elles sentaient déjà le cadavre. Il faut convenir que la préfecture de police décharge ici l'Assistance publique d'une partie de ses devoirs, et qu'elle reçoit des individus dont la vraie place serait aux Incurables, à Bicêtre ou à la Salpêtrière. Les plus tristes à voir sont encore ceux que l'âge ou la misère a amenés au dernier degré de l'usure physique. Toutes les déchéances, toutes les horreurs de la vieillesse, que Juvénal a décrites en des vers énergiques :

(1) La maison de Nanterre doit servir, en outre, à l'emprisonnement correctionnel et contient deux quartiers cellulaires : l'un pour les hommes, l'autre pour les femmes, comprenant chacun 200 cellules. Mais, ces quartiers n'étant pas encore occupés, nous n'avons point à en parler quant à présent.

deformem et tætrum ante omnia vultum
Dissimilemque sui, deformem pro cute pellem,
Pendentesque genas. . .
. . . cum voce trementia labra
Et jam læve caput, madidique infantia nasi,
Frangendus misero gingiva panis inermi,

visages déformés, peau semblable à du cuir, joues tombantes, lèvres tremblantes, chefs dénudés, nez humides, gencives édentées, rien ne manque à ce triste cortège d'infirmités qui accompagne les dernières années de l'être humain. Les uns, hommes et femmes, ne bougent jamais de l'infirmerie, où ils sont livrés à toutes les humiliations inconscientes du gâtisme, et je ne crois pas que plus beaux lambris aient jamais contemplé plus triste misère. D'autres, sans être tombés aussi bas, ne sauraient s'associer à la vie générale de la maison, monter les escaliers, se promener dans les cours, empêchés qu'ils sont par leur état de faiblesse ou d'infirmité. On a dû affecter à ces demi-invalides, dans le quartier des hommes et dans le quartier des femmes, deux salles spéciales, situées au rez-de-chaussée, où ils dorment, mangent et passent leur journée à ne rien faire. Que feraient-ils? Ceux-là, cependant, sont encore des consciens. Ils ont leurs souvenirs, leurs regrets, leurs anecdotes. Je remarquai par hasard, dans cette foule, un vieillard qui avait encore l'œil assez vif, et je lui demandai son histoire. C'était un ancien paillasse. De sa vie, il n'avait fait d'autre métier que de suivre, de foire en foire, une troupe de saltimbanques et de divertir le public avec ses lazzi, donnant et recevant à tour de rôle des giffles et des coups de pied bien appliqués. Cette vie nomade ne l'avait pas empêché de se marier. Il avait épousé *la tante*, et j'appris par cette occasion qu'il y a, dans toutes les troupes de saltimbanques, un personnage féminin de ce nom qui joue les rôles comiques. Le ménage faisait d'assez bonnes journées. Le mari gagnait 5 francs par jour, et il tirait, en outre, quelques petits profits de la vente de ses calembours imprimés. Mais aux paillasses surtout doit s'appliquer le proverbe: Ce qui vient de la flûte s'en retourne au tambour.» Et puis, ajoutait-il d'un air important, il avait eu des revers. Bref, il n'était plus apte même à recevoir des giffles. A bout de calembours et aussi à bout de ressources, il avait sollicité son admission à Saint-Denis, d'où il venait d'être transféré à Nanterre. Il paraissait prendre avec philosophie sa nouvelle condition, et ne se préoccupait que d'une chose : savoir s'il aurait la libre disposition d'une somme de 30 fr., sur laquelle il comptait pour améliorer son ordinaire à la cantine, et qui provenait d'une quête faite à son profit par ses anciens camarades à la foire de Neuilly.

On sépare avec raison les individus qui sont hospitalisés ou détenus administrativement, et ceux qui ont subi des condamnations. Ces der-

niers sont en effet les moins intéressans, bien qu'on trouve parmi eux un certain nombre de malheureux dont les infirmités expliquent assez la triste histoire. Mais il n'est pas rare d'y rencontrer aussi des hommes vigoureux et dans la force de l'âge. Il est bien difficile de croire que ceux-là n'auraient pas pu trouver à gagner leur vie. Ce qui est véritablement douloureux, c'est d'y voir des jeunes gens, presque des enfans. Tel était le cas d'un garçon de dix-sept ans à peine, dont la physionomie assez fine et douce avait attiré mon attention. A l'entendre, son père était mort, sa mère vivait « avec du monde. » Il avait dû quitter le domicile maternel, et, n'ayant pu trouver du travail, il s'était mis à mendier. Ce qu'il n'ajoutait pas et ce que son dossier révélait, c'est que, très jeune, il avait fait montre d'assez mauvais instincts, et qu'il avait été, sur la demande de son père, enfermé six mois à la Petite-Roquette. Une société charitable, à laquelle cette situation fut indiquée, ne put rien faire pour lui à raison de ses antécédens fâcheux, et il fallut le laisser suivre son sort, qui, probablemement, le conduira un jour ou l'autre à la Nouvelle-Calédonie. Et, cependant, avec ses cheveux bouclant naturellement et ses beaux yeux à fleur de tête, de combien de parens ce garçon n'aurait-il pas fait l'orgueil à la sortie de Stanislas ou de Condorcet? Atavisme et fatalité, dirait le professeur Lombroso. Pourquoi pas aussi bien mauvaise éducation et misère?

Si on retient les mendians pendant un temps plus ou moins long à Nanterre (je ne parle pas de ceux qui y sont hospitalisés à perpétuelle demeure), c'est pour leur permettre de se constituer, par leur travail, un petit pécule qui les mette en état de subvenir à leurs besoins. Il a donc été nécessaire d'installer dans la maison un certain nombre d'ateliers. Les travaux auxquels on emploie les pensionnaires de la maison sont fort simples et ne nécessitent pas un long apprentissage : coupage de poils de lapin, dépeçage d'ajustemens de drap, confection de filets, etc. Mais, à cause de cela même, ces travaux sont peu rémunérés; chacun des pensionnaires peut se faire environ de dix à douze sous par jour. Du pécule ainsi amassé, une partie est laissée à leur disposition pour leur permettre d'améliorer leur ordinaire à la cantine. Il ne faut donc pas compter qu'ils puissent amasser plus de 10 francs par mois. On les remet généralement en liberté, qu'ils le demandent ou qu'ils ne le demandent pas, lorsque leur pécule atteint 20 ou 30 francs. Tous les jours on en renvoie ainsi douze ou quinze, qu'on lâche tout uniment sur la grande route, sans s'inquiéter de ce qu'ils deviennent. En m'en retournant moi-même, j'en ai rencontré plusieurs qui cheminaient clopin-clopant, usés qu'ils sont presque tous par l'âge ou appesantis par quelque infirmité. Comme presque tous ces mendians ont été arrêtés à Paris, et comme il faut bien qu'ils y retournent pour y trouver de

l'ouvrage, car ce n'est pas Nanterre qui leur en offrira, il y aurait humanité à les ramener, à ne pas les mettre dans l'alternative de dépenser, pour prendre une place de chemin de fer, quelques sous de leur pauvre pécule, ou de se traîner péniblement, de Nanterre à Paris, non sans faire peut-être plus d'une halte dans les nombreux cabarets qui bordent la route. Comme les mendians à destination de la maison de répression arrivent de Paris en voiture, rien ne serait plus facile que d'utiliser pour les libérés le retour de ces mêmes voitures. Je signale cette petite amélioration à l'administration de la préfecture de police, toujours soucieuse de bien faire quand on la laisse à elle-même.

En somme, l'ouverture de cette maison nouvelle de Nanterre, remplaçant la hideuse maison de Saint-Denis, constitue sur l'état de choses antérieur un progrès signalé. Le grand nombre de places dont la préfecture de police va pouvoir disposer, jusqu'à ce que la maison soit pleine, apportera peut-être même un soulagement momentané à cette plaie de la mendicité parisienne, qui a pris, depuis quelques années, une si grande extension, un peu parce que la misère s'est accrue, un peu parce que la répression s'est affaiblie. Mais ce soulagement ne peut être que momentané, car la préfecture de police ne peut pas indéfiniment se substituer à l'assistance publique, héberger les vieillards qu'elle devrait faire entrer à Bicêtre, soigner les infirmes qu'elle devrait admettre aux Incurables. Pour le vagabondage, en tout cas, le problème reste entier, puisque, sur le vagabond libéré, l'administration n'a aucun droit. Pour les mendians et les vagabonds, le problème ne sera résolu, dans la mesure où il peut l'être, au sein d'une société où les rangs des malheureux sont aussi pressés, qu'aux deux conditions suivantes : assurer rapidement à tous ceux qui sont victimes d'une infortune imméritée les secours de la charité publique ou privée; atteindre par un châtiment énergique ceux qui au travail préfèrent la paresse ou l'aumône. Or, à Paris et dans les grandes villes, l'organisation de l'assistance publique est déplorablement insuffisante; elle n'existe qu'à l'état rudimentaire dans les campagnes. Quant à la charité privée, sans méconnaître les immenses services qu'elle sait rendre, on est obligé cependant d'avouer qu'elle a ce double défaut d'être inégale et intermittente. Il ne faut donc pas compter, dans l'état actuel des choses, sur ces moyens préventifs pour combattre la mendicité et le vagabondage. La suite de notre enquête montrera si du moins la répression en est assurée d'une façon efficace.

HAUSSONVILLE.

LA

JEUNESSE DE LAVOISIER

Papiers de famille, Manuscrits et Correspondance, communiqués par M. E. de Chazelles.

I. — LES ORIGINES, LES PREMIERS TRAVAUX.

La famille de Lavoisier est originaire de Villers-Cotterets. Antoine Lavoisier, mort en 1620, était un simple postillon, chevaucheur des écuries du roi ; son fils fut maître de poste, et ses descendans s'élevèrent peu à peu dans la hiérarchie sociale. L'un d'eux occupait, à la fin du XVIIe siècle, les fonctions de procureur au bailliage de Villers-Cotterets; marié, en 1705, à Jeanne Waroquier, fille d'un notaire de Pierrefonds, il envoya son fils Jean-Antoine faire ses études à la Faculté de droit et y prendre le titre d'avocat.

Jean-Antoine, né en 1713, succéda, en 1741, à son oncle Waroquier, procureur au parlement de Paris, et vint habiter, au cul-de-sac Pecquet, qui s'ouvrait sur la rue des Blancs-Manteaux, la maison où se trouvait l'étude du vieux procureur. L'année suivante (1), il épousait Mlle Émilie Punctis, fille de Clément Punctis, avocat, secrétaire du vice-amiral de France, et de Marie-Thérèse Frère. Le 26 août 1743 naquit celui qui devait immortaliser le nom de Lavoisier ; baptisé le même jour à l'église Saint-Merry, l'enfant eut pour marraine sa grand'-mère, Mme Punctis, et pour parrain son grand-oncle, messire Laurent Waroquier, prêtre, procureur et receveur du collège de Beauvais ; de ce dernier, il reçut le prénom de Laurent en même temps qu'on lui donnait celui d'Antoine, qui, depuis deux siècles, était porté par les aînés de la famille (2).

(1) 14 juin 1742.

(2) Registre des actes de la paroisse de Saint-Merry pour l'année 1743 : « Le lundi

Les premières années de Lavoisier s'écoulèrent dans la maison du cul-de-sac Pecquet. Cette impasse, transformée depuis en passage par le percement de la rue de Rambuteau, n'était pas alors la ruelle obscure que nous connaissons aujourd'hui. Tout entourée de vastes espaces découverts, elle était limitée par les jardins de l'hôtel de La Trémouille, de l'hôtel de Mesme et du couvent des religieux de La Merci. Lavoisier avait deux ans quand naquit sa sœur, Marie-Marguerite-Émilie, mais le bonheur ne devait pas habiter longtemps sous le toit de Jean-Antoine Lavoisier; en 1748, il perdit sa jeune femme, et, resté veuf avec deux enfans en bas-âge, il abandonna sa maison et vint demeurer avec sa belle-mère, Mme Punctis, qui, frappée d'un double deuil, venait aussi de perdre son mari. Mme Punctis habitait alors rue du Four-Saint-Eustache (1) avec une seconde fille, Constance, alors âgée de vingt-deux ans. Mlle Constance Punctis se dévoua entièrement à la tâche d'élever les enfans de sa sœur; grâce à sa chaude et intelligente affection, les orphelins n'eurent pas à souffrir de l'abandon où les avait jetés la mort de leur mère; tout porte à croire que Mlle Punctis refusa de se marier pour ne pas abandonner les devoirs qu'elle s'était imposés.

Lavoisier père était en mesure de donner une éducation complète à son fils et de ne rien négliger pour son instruction; de son côté, il avait peu de fortune, en dehors des bénéfices de sa charge de procureur, mais la famille Punctis était riche : le père de Mme Punctis, Christophe Frère, laissa en mourant, en 1754, une fortune de 137,000 livres, partagée entre trois héritiers. Aussi Antoine-Laurent fut-il envoyé au collège Mazarin, dont il suivit les cours en qualité d'externe (2). Il fut élevé au sein d'une famille d'honnêtes gens, où se développèrent les sentimens de loyauté, de justice, d'amour du travail dont sa vie devait être un perpétuel exemple.

Gai, affectueux, comme le montrent ses lettres de jeunesse, plein d'ardeur pour l'étude, il eut de nombreux succès et obtint, en 1760, le second prix de discours français, au concours général, dans la classe

26 août 1743 a été baptisé Antoine-Laurent, né de ce jour, fils de M. Jean-Antoine Lavoisier, procureur au parlement, et de D^lle^ Émilie Punctis, son épouse, de cette paroisse, cul-de-sac Pecquet, le parrain M. Laurent Waroquier, prêtre et procureur du collège de Beauvais, y demeurant; la marraine dame Marie-Thérèse Frère, épouse du sieur Clément Punctis, rue Saint-Louis, paroisse Saint-Gervais; ont signé : Frère, — Punctis, — Waroquier, — Lavoisier. »

(1) Aujourd'hui rue de Vauvilliers.

(2) Le collège Mazarin ou collège des Quatre-Nations avait été fondé par disposition testamentaire de Mazarin en faveur de trente jeunes gens nobles, originaires des provinces réunies à la France par les traités de Munster et des Pyrénées. Il ouvrait en même temps ses portes aux externes, et était, de tous les collèges de Paris, celui qui était le plus fréquenté, à cause de l'organisation de ses cours de sciences. (*Recherches historiques sur le collège des Quatre-Nations*, par M. A. Franklin, 1862)

de rhétorique (1). A ce moment, la maison de Mme Punctis était de nouveau attristée par un deuil cruel : la sœur de Lavoisier, Marie-Marguerite-Émilie, venait de mourir, à peine âgée de quinze ans ; dès lors, toutes les affections se concentrèrent sur Antoine-Laurent, tous les rêves d'avenir se réunirent sur ce jeune homme dont le cœur aimant, la vive intelligence, les succès de collège, devaient consoler de leurs douleurs les trois êtres qui ne vivaient que pour lui.

Comme la plupart des hommes de science, Lavoisier eut d'abord l'amour des lettres, et rêva la gloire de l'écrivain. Il ébaucha un drame en prose dont la *Nouvelle Héloïse* était le sujet, mais en écrivit seulement les premières scènes. En même temps, il s'occupait des sujets de prix proposés par des académies de province, et dont les doctrines, objet de ses méditations, semblent l'avoir guidé dans sa carrière. « La droiture du cœur est aussi nécessaire dans la recherche de la vérité que la justesse de l'esprit, » tel était le sujet d'éloquence mis au concours par l'académie d'Amiens, tandis que celle de Besançon demandait : « Si le désir de perpétuer son nom et ses actions dans la mémoire des hommes est conforme à la nature et à la raison. »

Cette période d'essais littéraires fut de courte durée ; dès son année de philosophie, il avait pris le goût des sciences. Au sortir du collège, il suivit les cours de la Faculté de droit, et se fit recevoir avocat au parlement (2) ; mais, à la même époque, il se constituait ce fonds solide et étendu d'instruction qui lui permit d'être éminent dans toutes les branches des sciences où le conduisit son génie. Il étudiait les mathématiques et l'astronomie avec le savant abbé de La Caille, qui, après avoir passé quatre ans au cap de Bonne-Espérance pour mesurer l'arc du méridien, déterminer la longueur du pendule et dresser un catalogue d'étoiles, avait installé un petit observatoire au collège Mazarin ; il apprenait la botanique avec Bernard de Jussieu et l'accompagnait dans ses herborisations ; Guettard lui enseignait la minéralogie et la géologie ; enfin, il suivait, au Jardin du roi, les cours de Rouelle, et s'exerçait dans son laboratoire aux manipulations de la chimie. Rouelle était alors dans tout l'éclat de sa renommée ; professeur plein de verve et de passion, il exposait les faits de la science dans un langage précis, en dehors des théories obscures et inféconds dont tant de savans se plaisaient à les envelopper ; sa réputation était immense : des auditeurs de tout âge accouraient

(1) Voir l'*Intermédiaire des chercheurs et des curieux*, 1886, p. 480.

(2) Il fut reçu bachelier en droit le 6 septembre 1763 et licencié le 26 juillet 1764. (Registres de l'ancienne Faculté de droit.)

de toutes les parties de l'Europe aux cours du Jardin du roi; parmi eux, l'enthousiaste Diderot. Quoique les leçons de Rouelle n'aient jamais été imprimées, elles étaient dans les mains de tous les chimistes; ses élèves rédigeaient avec soin les notes recueillies au cours; l'un de ces rédacteurs était Diderot, dont le manuscrit, multiplié par la copie, répandait les doctrines de Rouelle (1). Si celui-ci marqua peu par ses travaux originaux, il eut néanmoins une grande influence sur les progrès de la chimie, ses disciples furent les chimistes les plus éminens de la fin du XVIIIe siècle : Macquer, Bucquet, Bayen, Darcet et Lavoisier. Celui-ci, au sortir des leçons de Rouelle, les revoyait dans une des copies de la rédaction de Diderot et méditait sur les sujets qu'il venait d'entendre; déjà il jetait sur le papier de courtes réflexions, où il exposait ses premières vues sur la nature des corps et des élémens. Enfin, ne négligeant aucune des branches des sciences, il étudiait aussi l'anatomie et acquérait, sur la structure du corps humain, les connaissances qui devaient lui permettre de devenir plus tard le rénovateur de la physiologie comme il le fut de la chimie.

Au milieu de ces études variées, il cherchait sa voie; d'abord, à vingt ans, il semble se vouer surtout à l'étude des mathématiques, en même temps qu'il est attiré par la météorologie; dès ce moment, il commence, dans sa maison de la rue du Four-Saint-Eustache, des observations barométriques qu'il devait poursuivre toute sa vie avec la plus grande regularité, les relevant plusieurs fois par jour, et les continuant même dans ses voyages d'affaires; pour établir des comparaisons nécessaires, il chargeait alors sa chère tante Punctis ou son cousin Augez de Villers des observations à Paris, pendant qu'il les poursuivait en Normandie ou dans les Vosges. Se proposant de découvrir les lois qui président aux mouvemens de l'atmosphère, il avait compris qu'il fallait un nombre considérable d'observations, poursuivies pendant plusieurs années, et faites dans des lieux différens; dès 1767, il avait un correspondant à Strasbourg. Plus tard, quand il eut acquis la fortune et la réputation, il fit construire à ses frais plusieurs baromètres et, après les avoir rigoureusement comparés, les adressa à divers savans avec lesquels il entretenait une correspondance active : à Montmorency, c'était le père Cotte, de l'Oratoire, connu par ses travaux de météorologie; à Rochefort, Charles Romme, professeur de navigation, dont les travaux sur la construction des vaisseaux reçurent les récompenses de l'Académie (2); à Lorient, le commandant de la marine Thévenard;

(1) Voyez la *Revue scientifique* de 1884, t. XXIV, p. 99 et 184.

(2) Il était le frère cadet de Gilbert Romme, qui, d'abord professeur de mathématiques, devint membre de la Convention et fut exécuté après l'insurrection de prairial an III.

à Brest, M. Blondeau, professeur d'hydrographie ; enfin, à Alep et à Bagdad, M. de Beauchamp, vicaire-général de Babylone ; et de 1770 à 1788, Hatton La Gainière, fourrier des logis de la reine, qui habitait Fresnay-le-Vicomte, dans le Maine, lui envoyait l'état des pluies tombées dans l'année. Malheureusement le travail d'ensemble dans lequel il devait tirer les conclusions des observations relevées pendant plus de trente ans n'a jamais été fait ; c'est une des œuvres de Lavoisier dont la mort a empêché la réalisation.

Les occupations si multipliées de sa jeunesse, son incroyable ardeur au travail, ne lui permettaient guère de remplir ses devoirs de société ; aussi, pour s'y soustraire, eut-il, à dix-neuf ans, l'idée d'invoquer des raisons de santé ; il se mit pendant quelques mois au régime exclusif du lait (1). Ses amis, du reste, le croyaient malade ; l'un deux, M. de Troncq, lui envoyait du gruau et lui écrivait en 1763 : « Votre santé, mon aimable mathématicien, est comme celle de tous les gens de lettres dont l'esprit est plus fort que le corps ; aussi ménagés vos études et croiés qu'une année de plus sur la terre vaut mieux que cent dans la mémoire des hommes. »

A cette heure de la vingtième année, Lavoisier vivait heureux, en compagnie des hommes les plus distingués de son temps, qui, de ses maîtres, devenaient ses amis, entouré des affections de la famille dans cette maison de la rue du Four-Saint-Eustache, où l'on ne recevait que quelques intimes, car la grand'mère, Mme Punctis, aimait la solitude et la tranquillité. Parmi ces intimes se trouvait le naturaliste Guettard, dont l'influence semble avoir déterminé la vocation du jeune Lavoisier, que séduisait en même temps la gloire de Buffon. Guettard s'était d'abord fait connaître comme botaniste, et était entré à ce titre à l'Académie en 1743 ; puis, abandonnant en partie cette étude, il s'était adonné à la géologie et à la minéralogie, et, le premier, avait eu l'idée d'établir des cartes minéralogiques indiquant, par des caractères spéciaux, la nature du sol, les mines et les carrières. Il avait fait dans ce dessein de nombreux voyages en France et à l'étranger ; mais, sentant que la vie d'un homme était insuffisante pour mener à bonne fin la tâche qu'il s'était proposée, il voulut s'adjoindre un collaborateur jeune et actif qui pût continuer son œuvre, et s'adressa à Lavoisier, qui avait alors vingt ans. Dès 1763, celui-ci, même avant d'avoir terminé ses études de droit, fut le collaborateur de Guettard ; pendant trois ans, il parcourut la Brie, le Vexin, le Soissonnais, une partie de la Champagne et les environs immédiats de Paris, relevant les coupes de terrains, recueillant des échantillons,

(1) Note manuscrite de Mme Lavoisier.

continuant ses observations barométriques. Chaque année, il passait ses vacances à Villers-Cotterets, chez sa tante Prévost ou sa tante Lavoisier (1); mais il n'y restait pas inactif : il étudiait la forêt de Villers-Cotterets et poussait jusqu'à Lagny, Chaumont, La Ferté-Milon et Château-Thierry; une autre fois, il visita la Beauce, alla jusqu'à Orléans, Moulins et même jusqu'à Thouars, dans le Poitou. De toutes ces excursions, il rapportait de nombreux cahiers d'observations de minéralogie, de géologie et même de botanique, sur lesquels il jetait ses vues personnelles sur les coquilles fossiles, les terres, les charbons de terre, etc... Son premier travail original date de cette période; ce sont des recherches sur les différentes espèces de gypse, exécutées en 1764 et présentées à l'Académie dans la séance du 27 février 1765, qui inaugurent la longue série de mémoires dont il devait, pendant trente années, enrichir les recueils de l'Académie. Il examina les nombreuses variétés de gypse (pierre à plâtre), détermina leur solubilité dans l'eau, et fut le premier à expliquer la cause de la prise du plâtre, en montrant que le gypse, par l'action de la chaleur, perd une certaine quantité d'eau qu'il reprend pendant le gâchage, ce qui est la cause de sa solidification. Les qualités maîtresses de son esprit apparaissent déjà dans ce travail d'un jeune homme de vingt et un ans : il n'avance que les faits de l'expérience, et se garde de toute hypothèse prématurée. Après avoir constaté que le plâtre très fortement calciné ne peut plus s'unir à l'eau, il ajoute : « Je pourrais hasarder ici quelques conjectures; peut-être même parviendrais-je à les rendre probables, mais je les regarde comme déplacées dans un mémoire de chimie, où l'on ne doit marcher que l'expérience à la main. »

Après ce travail, il fut quelque temps détourné des recherches de chimie par des études d'un autre genre. L'Académie, sur la demande du lieutenant de police Sartines, qui offrait une récompense de 2,000 livres, avait proposé en 1765, comme sujet de prix à décerner l'année suivante : *Le meilleur moyen d'éclairer, pendant la nuit, les rues d'une grande ville, en combinant ensemble la clarté, la facilité du service et l'économie.* Lavoisier résolut de concourir; dans son mémoire très détaillé, il étudia successivement les lanternes simples à chandelle et à huile, les lanternes à réverbère elliptiques et hyperboliques, la nature des différens combustibles, la forme des mèches, etc., et termina par des expériences relatives à l'intensité de la lumière, comparée à la consommation. Pour rendre sa vue plus sensible aux faibles différences d'intensité lu-

(1) Mme Sulpice Waroquier, mariée à Antoine-Louis Prévost, procureur au bailliage de Villers-Cotterets, était sœur de Jeanne Waroquier, grand'mère de Lavoisier.— Quant à Mme Lavoisier de Villers-Cotterets, c'était également une grand'tante : elle était la femme de Nicolas-Hyacinthe Lavoisier, frère d'Antoine, grand-père d'Antoine-Laurent.

mineuse, il eut la volonté de s'enfermer pendant six semaines dans une chambre tendue de noir, sans voir un seul instant la lumière du jour. Telles étaient déjà sa puissance de travail, sa volonté tenace dans la poursuite de la vérité, sa précision dans la recherche scientifique. « L'unique objet que je me propose, dit-il, étant de concourir au bien de mes concitoyens, le terme fixé par l'Académie ne sera pas celui de leur être utile. » Enfin, dans ses calculs sur le prix de revient de l'éclairage de Paris, le jeune savant déploie déjà les qualités d'ordre et de méthode qui le placeront au premier rang des financiers et des économistes.

L'Académie partagea le prix de 2,000 livres entre trois fabricans, Bailly, Bourgeois et Leroy, qui avaient surtout fait des essais publics avec des lanternes de diverses formes; mais elle distingua spécialement le mémoire de Lavoisier, dont l'épigraphe était un hémistiche de Virgile : *Signabit viam flammis*, et, sur le rapport élogieux des membres de la commission, résolut de décerner à l'auteur une médaille d'or donnée par le roi. Elle lui fut remise dans la séance du 20 août 1766, et les journaux signalèrent au public ce jeune savant qui méritait les récompenses de l'Académie avant d'avoir accompli sa vingt-troisième année (1). Quoique de nombreuses occupations eussent semblé le détourner plus tard des questions de l'éclairage, Lavoisier faisait encore des expériences, en 1767, pour les réverbères de la rue des Prouvaires; en 1783, il proposait un nouveau mode d'éclairage des salles de spectacle.

A peine avait-il été récompensé par l'Académie, que Lavoisier, dont la jeunesse, comme l'âge mûr, ne connut pas une heure inoccupée, reprenait l'œuvre à laquelle Guettard l'avait associé; ce même mois d'avril, il parcourait de nouveau les environs de Paris, déterminant le relief du sol à Corbeil, Arpajon, Rueil, etc., et, à la fin de l'année, recommençait ses excursions géologiques dans la Brie. Entre temps, il lisait, étudiait, et notait les réflexions que lui suggéraient ses lectures. Ainsi, à propos de deux mémoires parus dans les volumes de l'académie de Berlin, il se demande ce qu'est la matière du feu, de quelle nature sont les élémens; d'abord il s'imagine que l'air n'est que de l'eau réduite en vapeur, ou plutôt de *l'eau combinée à la matière du feu;* puis, au même instant, il modifie cette première conception; il rend une existence propre à l'air atmosphérique, qui *contient en dissolution le fluide igné et de l'eau;* déjà il médite sur les grands problèmes dont il lui est réservé de donner la solution.

(1) « Le public a vu avec plaisir cette distinction si flatteuse pour un jeune auteur, et dont il n'y avait pas eu d'exemple à l'Académie des Sciences. » (*Journal des Sçavans* de septembre 1766.)

Sa grand'mère, Mme Punctis, étant morte au commencement de l'année 1766 (1), Lavoisier père, pour simplifier les formalités de la succession, décida de faire émanciper son fils, dont la majorité légale n'avait lieu qu'à l'âge de vingt-cinq ans, et l'acte d'émancipation fut passé le 7 février (2).

II. — LE VOYAGE AVEC GUETTARD, L'ATLAS MINÉRALOGIQUE DE LA FRANCE.

Guettard, ayant fait adopter par le ministre Bertin son projet d'atlas minéralogique de la France, reçut, en 1767, la mission officielle de visiter la Lorraine et l'Alsace. Il pensa naturellement à se faire accompagner par son jeune collaborateur, qui, depuis plusieurs années, avait déjà fait ses preuves auprès de lui, et pour lequel Guettard, resté célibataire, avait conçu une affection paternelle.

Guettard n'était pas, au dire de son biographe Condorcet, d'une humeur accommodante; brusque et emporté, il ne supportait pas la contradiction. Très pieux, absolument dévoué aux jésuites, chez qui il avait fait son éducation et qu'on venait de chasser, leur expulsion était pour lui un sujet constant de discussions passionnées dans lesquelles il ne ménageait pas à son adversaire les expressions les plus désobligeantes. Dans la vie ordinaire, il était d'une franchise brutale : « Vous ne me devez rien, disait-il à un de ses nouveaux confrères de l'Académie, qui le remerciait; si je n'avais pas cru qu'il fût juste de vous donner ma voix, vous ne l'auriez pas eue, car je ne vous aime pas. » — « Peu d'hommes, dit Condorcet, ont eu plus de querelles. » Il n'avait rien des manières des gens du monde; mais, sous des dehors désagréables, il possédait un fonds d'honnêteté absolue; rude pour les hommes au pouvoir, il était plein de bienveillance et de bonté pour ses inférieurs, dont il savait facilement se faire aimer (3). Tel était le compagnon de voyage

(1) Le 12 janvier 1766.

(2) Les témoins furent : Clément Augez de Villers, cousin issu de germain maternel; Louis Fauvel, ancien gouverneur des pages de la chambre de M. le duc d'Orléans, régent du royaume, cousin paternel; Nicolas Frère, bourgeois de Paris, cousin au troisième degré maternel.

(3) Dans les papiers de Guettard, qu'il avait légués à Lavoisier, se trouve la minute d'une lettre qu'il adressait à une dame et qui justifie le jugement de Condorcet : « Vous ne devez pas être surprise de ce que je suis résolu de me retirer des sociétés, mais plutôt de ce que j'ai osé y rester si longtemps, ayant aussi peu de goût et de talens que j'ai. Comment peut s'y présenter un homme qui n'a pas un grand chapeau comme Janot ou Blaise,.. qui n'a pas un catogan ou une petite queue de rat ou de souris, qui n'a pas un péquin à filets brodés devant pour habit, une veste d'un basin le plus fin, une culotte d'un basin semblable ou d'une toile de coton le mieux filé, un caleçon de la plus belle toile de Hollande? Comment ose-t-il se montrer sans

avec lequel Lavoisier n'eut jamais que d'excellens rapports, et dont il disait, en 1786, en écrivant à Malesherbes : « M. de Condorcet se propose de travailler cet hiver à l'éloge de M. Guettard. On y verra partout l'homme de bien, l'homme sensible, l'observateur de la nature, un homme enfin qui mérite votre estime et votre amitié. »

Le voyage fut décidé pour le mois de juin 1767 ; il devait se faire à cheval, à cause du mauvais état des chemins. Lavoisier fit ses préparatifs de départ en réunissant les instrumens nécessaires à ses observations : trois thermomètres, un baromètre et un aréomètre d'argent, construit sur ses indications et destiné à la détermination de la densité des eaux potables ou minérales, enfin une petite boîte de réactifs, le tout confié aux soins du domestique Joseph, qui accompagnait les voyageurs. On se mit en route le 14 juin, à trois heures de l'après-midi; avant de partir, Lavoisier avait fait une dernière observation barométrique ; il confiait le soin de relever chaque jour les indications du baromètre à son ami Augez de Villers (1). Son père, sa tante, tout inquiets d'un voyage qui doit conduire l'enfant bien-aimé dans les montagnes des Vosges et même en Suisse, lui font mille recommandations. « Désormais au logis attristé de la rue du Four, on guettera le facteur à chaque poste comme le *Messie*, » écrira plus tard Mlle Punctis.

Lavoisier était heureux de ce voyage en compagnie du *cher docteur, l'excellent M. Guettard*, dont la gaîté abrège les longueurs du chemin, escorté de Joseph, qui a la mission de veiller sur lui. Il est jeune, bien portant, curieux de voir des pays nouveaux, avide de science ; il a un aimable compagnon, un serviteur dévoué, un bon cheval, cinquante louis dans sa poche, et il prévoit qu'il va

des bas de fils à brins moins gros qu'un cheveu? N'est-ce pas un audacieux s'il se montre sans souliers mignons et qui laissent voir le cou-de-pied et sans des boucles dignes du harnois de Bucéphale? De quel terme peut-on se servir pour le désigner s'il n'a pas une chemise d'une toile aussi fine que la mousseline, et si elle n'est pas ornée de manchettes et de jabot d'un point d'Alençon ou de Flandre le plus recherché? Ah! madame, quel homme que cet homme; c'est un monstre dans la société! D'où vient-il? C'est au moins un Hottentot, un Taïtien. Que faire d'un semblable sauvage? Derrière, derrière, qu'il n'offusque du moins pas les gens, ou plutôt qu'il reste dans son antre : il n'est pas fait pour vivre avec les humains.—Si encore cet ours mal léché avait des talens, mais il n'en a pas le plus petit; il ne joue pas au trictrac ni aux échecs; il ne sait pas le piquet, encore moins l'ouiste. Que faire de cet animal? S'il parle, ce n'est pas de pompons, d'ajustemens et de frisures, de robes, de grecques, de chemises, de rubans à la Malbrough; il ne sçait pas les nouvelles, il ne lit pas même le journal du jour. Derrière, derrière, un tel fagot! il fait peur! — Ce portrait est celui d'un homme que je connais bien; je m'y reconnais; en conséquence, j'avais depuis longtemps l'intention de me retirer des sociétés, je l'exécute pour vous en débarrasser. Que peut-il faire de mieux? rien, sans doute; laissez-le tranquille »

(1) Clément Augez de Villers était petit-fils de Claude Augez, écuyer du roi, et de Marguerite Frère, sœur de la grand'mère de Lavoisier.

récolter une moisson de faits intéressans, Mais sa joie est obscurcie par les émotions de la séparation ; il a trouvé les siens tellement attristés, son père si profondément ému de cette séparation qui doit durer plus de trois mois, que le soir même, à Brie-Comte-Robert, il écrit pour les rassurer, leur dire que tous les voyageurs sont en *joye et en santé*, sans oublier d'indiquer, comme il le fera à chaque lettre, que les chevaux se portent bien et mangent de fort bon appétit. C'est, dès lors, un échange continuel de lettres entre Lavoisier, son père et sa tante, une correspondance intime où éclate à chaque phrase la tendresse qui les unissait si étroitement. A peine le jeune voyageur a-t-il quitté Paris depuis huit jours qu'il ressent déjà le regret de la maison paternelle ; il lui semble qu'il est absent depuis des mois ; sa pensée est toujours auprès de son père et de Mlle Punctis. Il lui faut, pour se résigner, faire appel à toute sa force de volonté, se représenter combien le voyage sera agréable, et *surtout*, comme il dit, *qu'on y fera de bonne besogne*.

Les voyageurs s'arrêtent à Chaumont, en Bassigny, à Langres, et arrivent le 28 juin à Bourbonne-les-Bains. Tant qu'ils sont en pays connu de Lavoisier père et de Mlle Punctis, qu'ils reçoivent l'hospitalité chez des amis de M. Guettard ou de la famille Lavoisier, les habitans de la rue du Four sont assez rassurés ; mais leurs inquiétudes redoublent au moment où les voyageurs vont pénétrer dans des régions nouvelles et entreprendre des excursions dans les montagnes des Vosges. Le père ne peut s'habituer à l'absence de son fils, et Mlle Punctis sent toutes ses alarmes s'augmenter ; tout est pour elle un sujet d'effroi : « Je commence à vous perdre de vue et m'en alarme, écrit-elle le 25 juin. Je crains pour vous la chaleur qui commence vivement, je crains les armes que vous avez sur vous, quoiqu'elles peuvent vous être d'une grande utilité pour les bêtes et gens, et je crains les mines ; mon cœur n'est soulagé qu'en vous engageant, par notre tendre amitié, à user encore de plus de prudence, s'il est possible, que vous ne vous étiez promis. » Puis, comme dans toutes ses lettres, qui commencent par un *vous* cérémonieux, arrive le tutoiement familier : « Notre crainte est que tu ne reçoives pas toutes les lettres que nous t'écrivons, et ton père propose, si tu juges convenable, pour qu'on y fasse plus d'attention à la poste, de mettre *à M. Lavoisier, envoyé par le roy dans les Vosges*. Nous espérons aujourd'huy recevoir de tes nouvelles ; il nous en faut souvent pour soutenir ton absence. Nous attendons le facteur comme le Messie. Tu sais nos conventions ; cela nous suffit, mais ne nous néglige pas, car notre situation seroit à plaindre ; c'est notre soutien... Porte-toi bien, mon cher enfant, ménage-toi, pense un peu à moi seulement pour te conserver, et crois à la tendresse sincère de ta meilleure amie. »

C'est surtout l'excursion projetée aux mines de Sainte-Marie qui épouvante tant Mlle Punctis; elle y revient sans cesse : « La crainte de Sainte-Marie-aux-Mines m'obsède ; que je serai tranquille lorsque vous serez de retour de ces mines qui sont toutes mes inquiétudes! » Et un autre jour, elle écrit: « En nous donnant souvent de tes nouvelles, c'est autant de preuves de tendresse que tu nous donnes; nous en avons besoin plus que jamais. Plus tu t'éloignes, plus mes inquiétudes redoublent, surtout à l'approche de Sainte-Marie-aux-Mines. Conservez-vous pour un père et une tante qui ne vivent que pour vous. » Et puis ce mot charmant: « Une lettre n'est pas arrivée que nous attendons déjà la suivante. » Lavoisier père n'est pas moins pressant et moins tendre : « Faites en sorte de nous donner plus souvent de vos nouvelles, un mot de votre main qui annonce que vous êtes en bonne santé, la date du jour et du lieu où vous écrivez. Nous n'en voulons pas davantage. Vous sçavez combien nous vous aimons et par conséquent combien nous sommes inquiets quand nous sommes plusieurs jours sans recevoir de vos nouvelles. »

Malgré sa bonne volonté, le jeune homme ne pouvait toujours satisfaire aux désirs de son père ; les communications postales étaient rares et difficiles, souvent les voyageurs devaient séjourner dans de petites villes qui n'avaient pas de bureaux de poste ou n'expédiaient qu'un courrier par semaine. Plus d'une fois, il fallut envoyer des exprès porter les lettres à la ville voisine; et combien elles mettaient de temps à parvenir à leurs destinataires : un mois de Paris à Strasbourg! On le comprend facilement en apprenant qu'aux environs de Bourbonne-les-Bains une chaise de poste attelée de quatre chevaux parcourait en une heure la distance d'une lieue.

Si Lavoisier, malgré l'intérêt du voyage, regrettait la maison paternelle, Mlle Punctis ne manquait pas de le faire revivre dans ce milieu aimé en le tenant au courant de tout ce qui arrivait aux familiers du logis, lui parlant de sa chatte qui a un beau chaton, des maçons qui ont réparé les écuries, du brelan que l'on continue à jouer, mais sans intérêt, depuis qu'il n'y a plus pour l'égayer ni Lavoisier, ni M. Guettard, *le cher docteur*. Toute la vie de Mlle Punctis est concentrée dans sa tendresse pour son neveu; elle a toutes les joies et toutes les souffrances d'une mère; elle et son beau-frère n'arrivent à supporter les tristesses de la séparation qu'en s'occupant sans cesse de l'absent, en travaillant à lui être agréable. Aidés du cousin de Villers, ils rangent à nouveau sa bibliothèque, ils mettent en place les nombreux volumes qu'il a achetés à Strasbourg, ils déballent les caisses d'échantillons de minéralogie qu'il envoie fréquemment. A chaque instant, ils ont à remplir les commissions qu'il leur confie : aujourd'hui, l'envoi de grains

et de demi-grains pour charger l'aréomètre; un autre jour des thermomètres pour remplacer les siens hors de service. Quand son père devra le rejoindre à Bourbonne-les-Bains, il faudra lui apporter un habit de drap vert ou gris avec un petit galon d'or; et Mlle Punctis de se mettre en mouvement, de choisir l'étoffe la plus solide, de consulter le tailleur, qui dit que le drap gris n'est plus de mode : *on fera un habit vert dont le drap est magnifique.* Mais où se montre toute la sollicitude de Lavoisier père, empressé de contenter les moindres désirs de son fils, c'est à propos des poissons rouges que désire Mme de Brioncourt, chez qui les voyageurs avaient été aimablement reçus. Lavoisier recommande alors à son père de se procurer des poissons rouges au Palais-Royal, par l'intermédiaire de Marianne, la gouvernante de M. Guettard (1), et de les lui apporter à Bourbonne. Pour le coup, le père témoigne sa surprise ; mais que saurait-il refuser? « Il faudra, écrit-il, que nous tenions le vase qui les contiendra à la main, et encore n'est-il pas du tout certain que nous les portions en vie. Voilà une vilaine commission et bien embarrassante pour des voyageurs. J'oublierai l'embarras et les peines quand je ferai réflexion que je vais vous rejoindre et vous embrasser. » Les lettres du voyageur ne respirent pas moins de tendresse; plein d'affection pour son père et sa tante, de paroles amicales pour les familiers de la maison, M. de Chavigny, M. de La Fleutrie, il n'oublie pas les serviteurs et Jeannette et Comtois, et la femme du domestique Joseph. Toute cette correspondance intime jette un jour précieux sur ces intérieurs bourgeois du XVIIIe siècle, où règnent les plus pures vertus de famille.

Lavoisier a laissé le journal détaillé de son voyage; on peut le suivre jour par jour, heure par heure, et se rendre compte de sa régularité au travail. Chaque matin, avant le départ, entre cinq et six heures, il relève les indications du baromètre et du thermomètre, il répète ses observations plusieurs fois dans la journée, et en fait une dernière le soir, à quelque heure qu'on arrive au gîte de la nuit. Sur son chemin, il observe tout : la nature du sol, le relief du terrain, la végétation, et souvent l'écriture heurtée de ses notes indique qu'il les a prises sans descendre de cheval. Il visite les mines, les manufactures, ici une fabrique d'acier, là un atelier de blanchiment de toiles; quand il ne peut parcourir une localité, il interroge ceux qui la connaissent, principalement les carriers, les maçons, et apprend d'eux où se trouvent les pierres de taille, les moellons, la chaux, le plâtre qu'ils emploient. Dans les villes qu'il

(1) Guettard était attaché au duc d'Orléans comme conservateur de son cabinet d'histoire naturelle, et habitait le Palais Royal.

traverse, il voit les cabinets des amateurs d'histoire naturelle, en fait un inventaire rapide. A chaque localité où il s'arrête, il prend la température et la densité non-seulement des eaux minérales, mais encore des eaux potables : l'eau de la Seine à Troyes, l'eau du Rhin à Bâle. Il ne séjourne pas dans une auberge sans examiner l'eau qu'on lui sert ; il ne néglige rien, et signale à Troyes les manuscrits les plus précieux de la bibliothèque des oratoriens. Chaque soir, il complète son journal de voyage, fait sa correspondance, et n'oublie pas d'inscrire les dépenses de son voyage.

Lavoisier devait, en outre, collectionner des échantillons de roches et de minéraux, destinés au cabinet du ministre d'état Bertin, sous les auspices duquel il accomplissait le voyage ; mais ce n'était pas sans difficulté qu'il pouvait se procurer des ouvriers, faire fabriquer les caisses et les expédier. Pendant cette excursion, il fit dix-neuf envois au ministre, sans compter la collection particulière qu'il réunissait pour lui-même.

L'itinéraire des voyageurs, après les avoir conduits à Provins, Troyes, Chaumont, Langres, les amena le 26 juin à Bourbonne-les-Bains ; de là ils passèrent successivement à Vesoul, Villersexel, Lure, Ronchamps, où ils visitèrent une mine de houille ; à Luxeuil, et enfin à Giromagny, où ils s'arrêtèrent plusieurs jours pour aller à Bussang et gravir le ballon d'Alsace. Fatigués d'abord par les grandes chaleurs, ils eurent à subir ensuite des pluies et des orages presque continuels. Les Vosges intéressèrent vivement Lavoisier : « Je n'ay jamais rien vu qui m'ait tant frappé en histoire naturelle ; nous avons vu des choses admirables. La personne qui est à la tête des mines est extrêmement honnête et fort instruite : nous avons été comblés de politesses ; nous avons dîné et soupé chez lui ; nous nous sommes trouvés sept personnes à table, tous Parisiens, à l'exception de M. Guettard. Je suis prodigieusement occupé, » ajoute-t-il. C'est qu'en effet Guettard et Lavoisier s'étaient tracé un journal de route, et ils se trouvaient en retard sur leurs prévisions par des circonstances inattendues, comme une excursion à une mine aux environs de Lure, un accident arrivé au domestique Joseph.

Après avoir vu Belfort, Montbéliard et Altkirk, ils arrivèrent à Bâle le 25 juillet, et descendirent à l'hôtel de la Couronne. Le séjour de Bâle fut plein d'intérêt ; Bâle renfermait, en effet, un grand nombre d'hommes distingués, Daniel Bernouilli, Dassonne, Raillard, Bruchner, qui, estimant grandement les travaux de Guettard, lui firent, ainsi qu'à son jeune compagnon, le meilleur accueil et leur ouvrirent leurs riches cabinets d'histoire naturelle. Lavoisier n'oubliait pas de marquer dans ses lettres l'impression que lui fit la ville, la beauté du Rhin *qui y coule avec une rapidité prodi-*

gieuse, et les sentimens qu'il éprouva à Domant, où il alla saluer le tombeau de Maupertuis (1). Les observations barométriques faillirent être interrompues par un accident : le baromètre fut cassé, et Bâle ne renfermait aucun ouvrier capable de le réparer; heureusement qu'un habitant, M. Jacques Bavière, *Aux trois pots rouges*, en possédait un qu'il voulut bien céder. Après Bâle, les naturalistes visitèrent Mulhouse, Thann, Gerardmer, où ils gravirent la cime la plus élevée des Vosges, accompagnés d'un peintre qu'ils avaient engagé pour dessiner une vue panoramique des montagnes, et qu'ils gardèrent jusqu'à Colmar, après s'être ainsi formé une collection importante de dessins. A Sainte-Marie, les mines étaient inondées; ils n'y purent descendre. Que d'alarmes se serait épargnées Mlle Punctis, si cet événement lui avait été connu ! A Strasbourg, où ils arrivèrent le 3 septembre, Lavoisier eut la joie de trouver les thermomètres envoyés par son père; il y fit la connaissance d'hommes éminens, entre autres de deux chimistes, Spielmann, l'auteur renommé des *Instituts de chimie*, et Erhmann, qui devait être plus tard un des admirateurs des grandes découvertes de Lavoisier. Celui-ci avait la plus grande hâte d'arriver à Strasbourg, pour y trouver un M. Brakenof que l'abbé Chappe d'Hauteroche avait chargé de relever les observations barométriques pour les comparer à celles que Lavoisier faisait de son côté. Enfin notre jeune savant eut le plaisir de trouver chez le libraire Kœnig un grand choix de livres de chimie, publiés en Allemagne et inconnus à Paris; il en acheta pour 500 livres, en écrivant à son père qu'il craignait bien que la somme ne fût un peu considérable, mais certain que celui-ci ne trouverait rien à reprendre dans les dépenses de son fils.

Pendant quelque temps, les voyageurs eurent à souffrir de la chaleur en Alsace, surtout à Thann. Après Strasbourg, les pluies vinrent de nouveau les contrarier; ils firent leur voyage de retour par Saverne, Phalsbourg, Baccarat, Remiremont, Plombières, Épinal, Luxeuil, Mirecourt et Nancy, dans l'intention de gagner vers le 6 octobre Bourbonne-les-Bains, où Lavoisier père devait venir à leur rencontre. Plus d'une fois ils durent s'arrêter dans de pauvres villages, où à peine purent-ils trouver un logement; ainsi Lavoisier écrit de Caumont : « Nous sommes logés ici dans le plus villain cabaret que nous ayons vu dans toute notre route; nous sommes logés dans une espèce de grenier mal fermé, où nous sommes empestés par une provision d'oignons qu'on y a mis pour sécher;

(1) « Nous avons été voir à deux lieues de la ville le tombeau d'un homme célèbre qui, après avoir mesuré la terre sur le pôle, après avoir rempli la France et la Prusse de sa réputation, est venu mourir dans un coin ignoré de l'univers. » (Lettre de Lavoisier.)

nous n'avons que de méchans lits de plume épais de deux doigts; on a couru tout le village pour y trouver deux couvertures... Ce n'est pas la première fois que nous avons éprouvé le même sort, mais nulle part nous n'avons été si mal. »

Cependant Lavoisier père se mettait en route pour Bourbonne-les-Bains, au-devant de son fils, qui se hâtait de son côté, dans l'impatience de l'embrasser, et lui écrivait le 28 septembre : « Je vois se rapprocher le moment qui doit nous réunir; nous avons encore gagné un jour sur notre route; ainsy nous arriverons à Bourbonne le 7 du mois d'octobre; nous y arriverons vers les une heure de l'après-midy, au plus tard. » Aussitôt le père, qui reçoit cette lettre à Chaumont, s'empresse de partir; il lui faut se presser, s'il veut être au rendez-vous. A Langres, ses amis ne peuvent le retenir qu'une heure; il doit repartir sans retard pour être à Bourbonne le soir même. Le voyage ne lui fut pas facile : à Montigny, les chevaux manquent; en vain on veut le retenir pour la nuit, il insiste. On ramasse des chevaux dans la campagne, on attelle la chaise de poste et l'on repart par une pluie torrentielle. A peine si l'on fait une lieue par heure. La nuit surprend l'impatient voyageur dans les bois où, *pour se désennuyer, il cherche s'il ne verra pas quelques loups;* enfin il arrive à Bourbonne, chez son ami, M. Robert, où il accueille avec joie le souper qu'on lui offre. Le lendemain, dès six heures, il est debout : c'est le jour même qu'il verra son fils. Que les heures lui paraissent longues! A chaque instant, il interroge sa montre; il s'habille, il déjeune, il fait des visites : il n'est encore que dix heures! Il suppute les distances; le fils chéri doit être à cinq ou six lieues. Quelque diligence qu'il fasse, il ne peut arriver avant une heure. Pour tromper l'ennui de l'attente, il écrit longuement à sa belle-sœur, Mlle Punctis, pour lui raconter tous les détails du voyage. Une heure sonne, les voyageurs ne paraissent pas encore; on se décide à dîner sans plus attendre; le père, distrait, à toujours les yeux tournés vers la place. Au moment où l'on sort de table, il aperçoit son fils qui précède Guettard; il se précipite au-devant de lui. Le jeune homme saute à bas de son cheval, le père et le fils s'embrassent tendrement, et tous deux reviennent lentement à la maison, où un nouveau dîner est servi; et, pendant trois heures d'intimes conversations, ils s'accablent de questions. Mais le travail du jour n'est pas terminé; il faut étiqueter et emballer de nouveaux échantillons pour M. Bertin, besogne à laquelle le père se met avec joie, tandis que le fils travaille à l'analyse des eaux de Bourbonne ou s'occupe de mettre au courant les notes de son journal. Le lendemain, on repart par des chemins détestables, où la chaise de poste enfonce dans la terre glaise jusqu'au moyeu; à peine si quatre chevaux peuvent la traîner. A Chaumont, on se sépare de nouveau;

le père est obligé de se rendre à Villers-Cotterets, tandis que Guettard et son collaborateur se dirigent sur Paris, après avoir laissé en chemin le domestique Joseph, qu'ils chargent de garder le cheval de Lavoisier, blessé par la maladresse d'un maréchal-ferrant. Le 19 octobre, jour où Mlle Punctis comptait les minutes à son tour, ils arrivaient à une heure à Champigny et le soir à Paris. Après les instans consacrés aux épanchemens de famille, Lavoisier, fidèle au plan de conduite qu'il s'était tracé, ne manqua pas, avant de prendre le repos nécessaire après une si longue journée de route, de faire, à onze heures et demie, une dernière observation barométrique. Mlle Punctis ne jouit pas longtemps de la présence de son neveu; deux jours après, il partait pour Villers-Cotterets, où son père était déjà rendu, et où il était ardemment désiré par ses autres parens. Pendant son séjour à Villers-Cotterets, il ne perdit pas un instant, et augmenta la somme de ses observations météorologiques et géologiques. Enfin il rentra à Paris avec son père dans le milieu du mois de novembre : la famille était reconstituée.

Il rapportait de son voyage une masse considérable de documens qu'il s'occupa de mettre en ordre; il réunit ses nombreuses analyses d'eaux dans un mémoire étendu, qui ne fut pas imprimé de son vivant (1), en même temps qu'il travaillait avec Guettard à utiliser leurs observations communes pour dresser l'atlas minéralogique de la France. En 1770, seize cartes étaient gravées. Guettard, rendant compte à l'Académie de l'état d'avancement de l'atlas minéralogique, s'applaudissait du concours précieux que lui avait prêté son collaborateur (2). Celui-ci, du reste, malgré ses travaux ultérieurs, ne négligea pas cette œuvre et en poursuivit constamment la réalisation; en 1772, il signalait au ministre Bertin la difficulté de suivre le plan primitif, d'après lequel l'atlas devait contenir deux cent trente cartes. Suivant un devis qu'il demandait à l'ingénieur-géographe Dupain-Triel, la gravure seule aurait coûté 85,000 livres, et comme on projetait de faire en même temps un atlas géographique extrêmement exact, il s'ensuivait que, les indications minéralogiques devant avoir la même exactitude, il était nécessaire de relever les fouilles, les carrières, les mines, au quart de cercle et à la planchette. Tel qu'il était projeté, l'atlas ne pouvait être établi qu'avec une dépense de 50,000 louis et au bout de soixante à quatre-vingts ans. Lavoisier proposa donc à Bertin de borner l'atlas minéralogique à vingt-huit cartes, de la dimension de celles de Cassini; dans ces conditions, la publication serait terminée au bout de cinq ans, avec une dépense totale de 45,000 livres.

(1) *Œuvres complètes*, t. III, 1864.
(2) *Journal de physique* de l'abbé Rozier, 1775.

Il avait, à cet effet, réuni une société de capitalistes qui offraient de faire toutes les dépenses moyennant une subvention de 18,000 livres, payable en quatre ans (1). Déjà il avait préparé la réalisation du projet et adressait un appel aux naturalistes dans une lettre (2) où, plein de déférence pour Guettard, et avec une modestie et une réserve qui ne se sont jamais démenties, il disait : « Vous avez eu la bonté d'annoncer au public les soins que M. Guettard venait de donner pour compléter, autant que possible, l'atlas minéralogique de la France, et vous m'avés même attribué plus de part que je n'en mérite à cet ouvrage. » En outre, il faisait imprimer une sorte de questionnaire, tiré à sept cent cinquante exemplaires, et envoyé aux naturalistes et aux ingénieurs habitant les régions sur lesquelles on n'avait encore que des renseignemens incomplets; de plus, il s'associait avec Dupain-Triel et faisait dresser à ses frais une carte d'ensemble de la France minéralogique (3).

Un autre que lui devait recueillir l'honneur de cette publication. Malgré l'accueil favorable fait à son projet par Bertin, le manque de fonds en empêcha d'abord l'adoption, puis des intérêts particuliers vinrent s'y opposer. Guettard se retira, et un nouveau collaborateur sut se faire imposer par le pouvoir. C'était le chimiste Monnet, ancien concurrent de Lavoisier à l'Académie des Sciences, où il ne devait jamais parvenir. Nommé inspecteur-général des mines en 1774, Monnet fit divers voyages pour compléter certaines cartes, et gardant le plan primitif, ajoutant de nouvelles cartes à celles qui étaient déjà gravées, ayant en main tous les documens remis par Guettard et Lavoisier, il publia, en 1780, un atlas minéralogique incomplet, en laissant sur le titre le nom de Guettard (4), mais en s'attribuant la plus grande part du travail. Il cita, il est vrai, Lavoisier comme l'auteur des seize premières cartes, mais il utilisa sans son aveu et sans le nommer les matériaux préparés pour le reste du travail, et négligea d'indiquer que les coupes placées en marge de chaque carte étaient le résultat des nivellemens faits au baromètre par Lavoisier. Celui-ci en fut vivement froissé : « On ne rappelle ces détails, dit-il dans une note, que pour faire sentir avec combien d'impudence s'est conduit M. Monnet en s'emparant des planches qui appartiennent au roy, et sur lesquelles

(1) Note autographe de Lavoisier.

(2) Elle fut publiée, en août 1772, dans les *Observations de physique* de l'abbé Rozier.

(3) Lavoisier, fidèle à ses amitiés, fit, en 1793, un rapport au bureau de consultation sur les travaux de Dupain-Triel, et demanda pour lui le *maximum* des récompenses nationales.

(4) *Atlas descriptif et minéralogique de la France*, rédigé par ordre du roi par MM. Guettard et Monnet. — Publié par M. Monnet, d'après ses nouveaux travaux, in-folio, 1780.

MM. Guettard et Lavoisier ont des droits avant lui, ou pour ainsi dire sur lesquelles il n'en a aucun. » Il trouva toujours en Monnet un adversaire obstiné qui, en 1778, attaquait encore les doctrines nouvelles en publiant une soi-disant *Démonstration de la fausseté des principes des nouveaux chimistes* (1).

Lavoisier s'intéressa toute sa vie aux recherches géologiques. En 1767, il rédigeait des instructions pour un voyageur qui accompagnait le gouverneur de Saint-Domingue; en 1771, il s'occupait du classement du cabinet d'histoire naturelle de Bertin; et la même année, il invitait Borda et Pingré à faire des observations d'histoire naturelle dans les pays où ils séjourneraient pendant le voyage que ces deux savans devaient faire sur la frégate la *Flore*, en vue d'examiner les meilleurs moyens de déterminer les longitudes (2). Plus tard, à l'assemblée provinciale de l'Orléanais, il poursuivait encore le projet de l'établissement de l'atlas minéralogique.

D'autres travaux de la jeunesse de Lavoisier ne furent publiés que longtemps après : une note sur une espèce de stéatite (3), sur une mine de charbon de terre (4), en collaboration avec Guettard, et enfin un long mémoire de géologie qui parut seulement en 1789 dans les Mémoires de l'Académie (5).

III. — L'ENTRÉE DE LAVOISIER A L'ACADÉMIE ET AUX FERMES-GÉNÉRALES.

Les amis que Lavoisier comptait à l'Académie attendaient avec impatience le moment de l'introduire dans leur compagnie. Dès 1766, lors de la nomination de Cadet, ils l'avaient fait mettre sur la liste des candidats avec Monnet, Sage, Baumé, de Machy, Jars et Valmont de Bomare (6). Pendant le voyage des Vosges, l'astronome Maraldi, ainsi que Duhamel du Monceau, entretenaient souvent Lavoisier père des bonnes dispositions de l'Académie ; aussi, quand le chimiste Baron mourut, au commencement de 1768 (7), le jeune savant avait des chances sérieuses de succès ; mais il se trou-

(1) Monnet, ennemi de la révolution, perdit son emploi; il mourut à Paris en 1817.

(2) Lettre de Lavoisier à Borda, du 5 octobre 1771. — La *Flore*, commandée par le lieutenant de vaisseau de Verdun, appareilla de Brest le 29 octobre 1771 et y rentra le 8 octobre 1772.

(3) *Œuvres complètes*, t. I, p. 238.

(4) *Œuvres complètes*, t. II, p. 241.

(5) *Observations générales sur les couches modernes horizontales qui ont été déposées par la mer et sur les conséquences qu'on peut tirer de leurs dispositions relativement à l'ancienneté du globe terrestre.*

(6) L'élection de Cadet eut lieu le 23 avril 1766; il remplaçait comme adjoint chimiste Macquer, promu à la place d'associé. (Archives de l'Académie des Sciences.)

(7) Baron, mort à l'âge de cinquante-trois ans, était connu par de bonnes recherches sur le borax, sur le chlorure de potassium; il avait donné, en 1745, une nouvelle édition annotée de la *Chimie* de Lemery.

vait en présence d'un concurrent redoutable, le métallurgiste Gabriel Jars. Jars, attaché au service des mines, avait d'abord dirigé l'exploitation des mines de plomb argentifère de Poullaouen en Bretagne, les mines de houille d'Ingrande en Anjou, puis, chargé de diverses missions par le gouvernement, il avait visité les mines de Saxe, d'Autriche, de Carinthie, de Bohême, du Harz, de Suède, de Norvège, les manufactures de Hollande et celles d'Angleterre, d'où il rapporta les procédés, encore inconnus en France, de la fabrication du minium (1). Jars avait trente-six ans; il était soutenu par Buffon, trésorier de l'Académie, et par le ministre Saint-Florentin, qui désirait vivement que l'Académie reconnût les services importans rendus à l'état par le savant ingénieur.

L'Académie, d'après le règlement de 1699, modifié en 1716, était composée de membres de diverses catégories, jouissant de droits inégaux : douze honoraires, choisis parmi les grands seigneurs, et qui seuls pouvaient être présidens ou vice-présidens ; dix-huit pensionnaires ; douze associés et douze adjoints répartis en géomètres, astronomes, mécaniciens, chimistes et botanistes ; de plus, elle comptait des associés libres, des associés étrangers (2), des pensionnaires vétérans et des associés vétérans. Les honoraires et les pensionnaires avaient seuls voix délibérative dans les élections ou dans les affaires intéressant l'Académie. Les deux associés de la classe dans laquelle se présentait une vacance étaient cependant appelés à dresser avec les trois pensionnaires la liste des candidats. La position des adjoints, du reste, était encore plus subalterne ; pendant les séances, ils s'asseyaient sur des banquettes placées derrière les fauteuils des associés, mais avaient le droit de se mettre à côté de ceux-ci, si quelque place était libre (3).

Lors de la vacance produite par la mort de Baron, la liste des candidats fut dressée par les pensionnaires chimistes La Condamine, Bourdelin et Malouin, et les adjoints Rouelle et Macquer. Les votans comprenaient, comme honoraires, les ministres Maurepas, Bertin, de Saint-Florentin et de Machaut, le maréchal duc de Richelieu, le comte de Maillebois, Malesherbes, le cardinal de Luynes, Paulmy d'Argenson, Trudaine et le marquis de Courtanvaux. Les pensionnaires étaient : les géomètres Mairan, Fontaine, d'Alembert ; les

(1) Éloge de Jars, par de Fouchy, secrétaire perpétuel de l'Académie. (*Mémoires de l'Académie* pour 1769.)

(2) Les associés étrangers comprenaient, en 1769, Morgagni, Daniel Bernouilli, Van Swieten, Haller, Euler, Linné, etc. Comme associés ordinaires, il y avait de La Lande, Bezout, Tenon, Tillet, Rouelle, Macquer; parmi les adjoints, le comte de Lauraguais, le docteur Portal, le botaniste Adanson, l'abbé Bossut, l'abbé Chappe d'Auteroche, Bailly, etc.

(3) Sur l'organisation de l'ancienne Académie des Sciences, voir E. Maindron, *l'Académie des Sciences*, 1 vol. in-8°.

astronomes Cassini de Thury, Le Monnier, Maraldi; les mécaniciens Nollet, Vaucanson, de Montigny; les anatomistes Morand, d'Aubenton, Hérissant; les botanistes Bernard de Jussieu, Duhamel du Monceau, Guettard, Le Monnier, médecin de la cour; les chimistes La Condamine, Bourdelin, Malouin, le secrétaire perpétuel Grandjean de Fouchy et le trésorier Buffon (1).

L'élection eut lieu le 18 mai 1768. Lalande raconte qu'il contribua à la nomination de Lavoisier *par cette considération qu'un jeune homme qui avoit du savoir, de l'esprit, de l'activité, et que la fortune dispensait d'embrasser une autre profession, serait très naturellement très utile aux sciences* (2). Les amis de Lavoisier furent en majorité. Il fut présenté en première ligne ou, comme on disait alors, *il eut les premières voix*, Jars eut les secondes; mais le choix appartenait au roi, l'Académie n'ayant que le droit de présentation. Le ministre Saint-Florentin décida que Jars serait nommé à la place laissée vacante par la mort de Baron; et ne voulant pas blesser le sentiment de la majorité des académiciens, il créa provisoirement une nouvelle place d'adjoint chimiste, donnée à Lavoisier. Il fut convenu, en outre, que, lors d'une prochaine vacance parmi les adjoints chimistes, il n'y aurait pas lieu de procéder à une nouvelle élection (3). Cette vacance ne tarda pas à se produire: un an après environ, Jars mourait subitement, au cours d'un voyage en Auvergne, le 20 août 1769.

La nomination de Lavoisier à l'Académie fut une grande joie pour ses amis et sa famille. Son père, qui venait d'être gravement malade, et dont l'état de santé avait, durant tout l'hiver, vivement inquiété les siens, en vit sa convalescence égayée; de tous les côtés arrivaient les félicitations. Un parent, Augez de La Voye, lui écrivait ces paroles prophétiques: « Quels progrès doit produire la maturité d'une jeunesse si utilement employée! » L'heureuse tante Punctis avait aussi sa part de complimens: « Je vois la joie briller dans vos yeux, lui écrit M. de La Voye, en apprenant que ce cher neveu, l'objet de toutes vos complaisances, est nommé à l'Académie des Sciences. Quelle satisfaction que dans un âge si tendre, où les autres jeunes gens ne songent qu'à leur plaisir, ce cher enfant ait fait de si grands progrès dans les sciences, qu'il obtienne une place que l'on n'obtient ordinairement, après beaucoup de peine, qu'à plus de cinquante ans (4)... »

(1) Le plus ancien membre de l'Académie était de Mairan, qui en faisait partie depuis cinquante ans, et avait été secrétaire perpétuel : Bernard de Jussieu, Duhamel du Monceau, qui soutenaient Lavoisier, étaient de l'Académie, le premier depuis quarante-trois ans, le second depuis quarante ans.

(2) *Notice sur Lavoisier*, par Lalande.

(3) *Archives de l'Académie des Sciences*, année 1768.

(4) Voici une jolie lettre de Mlle Julie Augez de La Voye à Mlle Punctis : « Bonjour,

L'Académie se réunissait deux fois par semaine, le mercredi et le samedi, de trois heures à cinq heures. Ce fut à la séance du 1er juin 1768 que Lavoisier vint siéger pour la première fois; sa puissance de travail, l'universalité de ses connaissances, le firent aussitôt charger de nombreux rapports : sur l'aréomètre de Cartier, la théorie des couleurs, les lanternes de Dufourny, les soufflets à chute d'eau, etc.; et, pendant vingt-cinq ans, il fut un des membres les plus actifs de cette Académie, à laquelle il donna la primeur de ses grandes découvertes, et dont il devait plus tard défendre avec une ardeur indomptable les droits et l'existence.

Au commencement de 1769, il s'occupa d'une question qui intéressait vivement les Parisiens. L'ingénieur Deparcieux, préoccupé de fournir à Paris de l'eau potable de bonne qualité, avait longtemps cherché le moyen de dériver les sources voisines et, après des études approfondies, avait proposé d'y amener les eaux de l'Yvette, qui prend sa source près de Lonjumeau et se jette dans l'Orge. Le projet fut accueilli avec enthousiasme par les Parisiens, mais Deparcieux mourut en 1768, et, peu de temps après, un carme déchaussé, le père Félibien de Saint-Norbert, attaqua vivement son projet. Lavoisier en prit la défense, en s'adressant non aux hommes de science, mais surtout au public et aux administrateurs de la ville. Il fit insérer au *Mercure de France* le mémoire qu'il avait lu à l'Académie le 15 juillet, et où il démontrait l'inanité des critiques du père Félibien. L'Académie le chargea alors d'examiner le travail de M. d'Auxerois, qui sollicitait le privilège de l'établissement d'une pompe à feu pour élever et distribuer les eaux de la Seine. Lavoisier lui présenta, l'année suivante, un long mémoire où il étudiait en détail les frais d'établissement des pompes à feu (1). Ainsi aucun sujet ne lui était étranger; il touchait à toutes les questions avec la même clarté de vue, la même précision de raisonnement. Ses travaux ne furent pas sans influence sur les décisions de l'administration, qui se prononça pour l'exécution des plans de Deparcieux (2).

ma chère cousine, comment vous portez-vous? Que j'ai de plaisir à m'entretenir avec vous; je ne puis vous exprimer le plaisir que la nomination de mon cher cousin m'a fait; je ne sais si c'était amitié ou connaissance qui me l'avait toujours fait penser. Vous allez dire que je fais bien la connaisseuse pour une petite provinciale. Si vous saviez, ma chère cousine, je m'en tiens une fois plus droite; il semble que ce soit moi qui ai eu tous les suffrages de ces messieurs. Moi qui ne suis que sa cousine, je juge par là du plaisir que cela vous a fait, vous qui l'aimiez tant et qui étiez à portée de voir combien il mérite les suffrages... » Mlle Julie de La Voye épousa M. Romand, qui fut, pendant la Révolution, payeur-général de l'armée de l'Ouest.

(1) *Œuvres complètes*, t. III, p. 208 et 227.

(2) L'état des finances de la ville ne permit pas de réaliser le plan de Deparcieux, dont un arrêt du conseil avait confié l'exécution à Péronnet et à Chezy : le devis s'éle-

Les recherches scientifiques de Lavoisier furent interrompues à ce moment par les devoirs que lui imposaient ses fonctions dans la ferme générale, où il était entré en mars 1768, peu de jours après sa nomination à l'Académie. Désireux de se consacrer à la science, et sentant qu'une grande fortune lui en faciliterait les moyens et lui assurerait l'indépendance, il cherchait les moyens de faire fructifier par son travail la fortune personnelle qu'il tenait de sa mère. Sur le conseil d'un ami de la famille, M. de La Galaizière (1), il entra dans les fermes à titre d'adjoint du fermier-général Baudon, qui lui céda un tiers de son intérêt dans le bail d'Alaterre. Les collègues de Lavoisier à l'Académie ne virent pas d'un œil favorable cette détermination ; ils craignirent que ses nouvelles fonctions ne l'éloignassent de la science ; l'un d'eux, le géomètre Fontaine, aux observations de ses confrères, répondit : « Tant mieux ! les dîners qu'il nous donnera seront meilleurs (2). »

Les fonctions de Lavoisier l'obligeaient à des tournées d'inspection ; l'année même de sa nomination, il parcourut la Picardie ; mais, tout en remplissant les devoirs d'adjoint, il n'oubliait aucun de ses devoirs de savant. Durant ce voyage, comme lors de tous ceux qu'il fit pour les fermes, il poursuivait avec une régularité absolue ses travaux ; chaque jour il faisait des observations barométriques, prenait des notes de minéralogie et de géologie, en même temps qu'il augmentait la somme de ses connaissances en visitant les principales manufactures des provinces qu'il parcourait. Deux jours après avoir lu à l'Académie son mémoire sur les eaux de l'Yvette, il commençait une nouvelle tournée d'inspection, qui dura du 18 juillet 1769 au 7 janvier 1770, pour visiter les lignes des postes de douaniers et inspecter les manufactures de tabac. Il séjourna successivement à Châlons-sur-Marne, Charleville, Épernay, Soissons, Lille, Reims, d'où il adressa à Macquer l'observation d'une aurore boréale. Placé sous les ordres du fermier-général Paulze, il entretenait avec celui-ci une volumineuse correspondance, toute relative aux affaires de la ferme. Rentré à Paris au commencement de 1770, il fit quelques rapports à l'Académie et lui lut son important mémoire sur l'attaque du verre par l'eau. Peu après, il fut chargé de se rendre au Havre et à Dieppe, afin d'expérimenter un instrument présenté par Cassini, et destiné à

vait, en effet, à 8 millions. La question ne fut reprise qu'en 1786, époque à laquelle un ancien capitaine d'artillerie, M. de Fer de La Nouerre, proposa un plan un peu différent et plus économique ; les travaux, commencés en 1788, furent suspendus l'année suivante et définitivement arrêtés par les événemens de la révolution. (Belgrand, *les Anciennes eaux de Paris*, p. 305 et suiv.)

(1) M. de La Galaizière, intendant de Lorraine, eut le titre de chancelier de Pologne, quand Louis XV donna la Lorraine à son beau-père Stanislas Leczinski.

(2) *Notice biographique rédigée par Mme Lavoisier* (manuscrit inédit).

mesurer les hauteurs et à déterminer la latitude; ces expériences, dans lesquelles il eut comme collaborateur Fourray, professeur d'hydrographie au Havre, l'occupèrent tout le mois d'avril (1).

Il repartit en tournée le 9 août, en compagnie des fermiers-généraux Jacques Delahante, de Parseval et de Bouilhac fils. Ce n'était certes pas un voyage d'agrément. J. Delahante, qui ne connaissait que les affaires de la ferme, lisait à ses collègues, en attendant le dîner, soit un mémoire sur l'état actuel de la régie du tabac en France et en Lorraine, soit un travail sur l'établissement de pompes à feu dans les salines de la Franche-Comté; puis c'étaient des conférences sur la manufacture de Dunkerque, sur celle de Gravelines, et plusieurs mémoires que Lavoisier devait rédiger et soumettre à ses compagnons sur la culture du tabac, en réponse aux questions posées par Paulze, qui était chargé de ce département. Les fermiers-généraux parcoururent toute la région du nord: Lille, Dunkerque, Gravelines, Boulogne. Lavoisier, dans ses journaux de voyage, à ses notes de fermier-général et à ses observations scientifiques, joint ses impressions de voyageur; la description des vieilles églises qu'il visite, le récit d'une excursion au champ de bataille de Fontenoy, tout est sujet de satisfaction pour son ardente curiosité (2)... Au bout de quinze jours, ses compagnons retournèrent à Paris; il continua seul son voyage d'inspection, qui le mena de nouveau à Reims, à Soissons, dans le Clermontois, et ne se termina qu'au mois de février 1771.

A ce moment, enfin, il put reprendre ses travaux de laboratoire. Diverses questions l'occupèrent alors; outre les rapports que lui confia l'Académie, il entreprit des expériences sur l'emploi de l'alcool dans l'analyse des eaux pour la précipitation fractionnée des sels, l'action de l'eau sur le mercure; il analysa diverses eaux et s'attacha surtout à l'eau de mer; poursuivant la réalisation de l'atlas minéralogique, il opéra des nivellemens dans Paris et aux environs, détermina la hauteur des clochers, des moulins, au-dessus du niveau de la Seine, au pont Royal; il se proposait, en même temps, de répéter l'expérience qu'il avait faite, en 1770, sur l'attaque du verre par l'eau; d'en entreprendre de nouvelles sur le nitre, sur l'indigo; de rechercher les causes de la variation du baromètre; de refaire les tables de correction de ses aréomètres; de compléter son mémoire de 1766 sur l'éclairage, etc. (3).

(1) *Œuvres complètes*, t. IV, p. 55.

(2) Le 25 août, il lut à la séance publique de l'académie d'Amiens un mémoire sur l'histoire minéralogique de la France et particulièrement de la Picardie. (*Journal économique*, 1771.)

(3) Registre des expériences, mémoires et rapports que je me propose de faire pour l'Académie, commencé le 11 mai 1771. (Note autographe de Lavoisier.)

IV. — LE MARIAGE DE LAVOISIER.

Les fonctions de Lavoisier l'avaient mis en relations avec le fermier-général Paulze, qui sut promptement apprécier le mérite de son jeune collègue, et, peu de temps après, fut heureux de lui donner sa fille en mariage.

Jacques Paulze, avocat au parlement, était entré dans les fermes comme adjoint, puis avait été nommé, en 1768, titulaire, par le contrôleur des finances Laverdy, en remplacement de Daugny, démissionnaire (1). Financier habile et probe, il tint souvent tête à l'abbé Terray dans les questions d'affaires; intelligent et instruit, il fut directeur de la compagnie des Indes; c'est lui qui réunit et fournit à l'abbé Raynal, son commensal, les documens qui servirent à écrire la célèbre *Histoire philosophique des Deux-Indes.* Il avait épousé, en 1752, à Montbrison, Mlle Claudine Thoynet, fille d'une sœur de l'abbé Terray, alors simple conseiller-clerc au parlement. Il était resté veuf, quelques années après, avec trois fils, Balthazar, Christian et Joseph-Marie, et une fille, Marie-Anne-Pierrette, née en 1758 (2). Mlle Paulze n'avait pas treize ans quand Terray, devenu contrôleur-général, cédant aux instances de la baronne de La Garde, qui avait une grande influence sur lui, se mit en tête de marier sa petite-nièce à un comte d'Amerval, gentilhomme âgé et sans état, frère de Mme de La Garde. Paulze ne craignit pas, au risque de compromettre sa fortune, de résister aux volontés de son oncle, le tout-puissant contrôleur des finances, dont il dépendait comme fermier-général. Après une première réponse dilatoire, il lui écrivit la lettre suivante, qui fait honneur à son caractère :

« Lorsque vous m'avés parlé, mon cher oncle, du mariage de ma fille, je n'ai regardé ce projet que comme fort éloigné, et j'ai dû penser qu'il seroit assorti par l'âge, le caractère, la fortune et les autres convenances; je ne trouve aucun de ces avantages. M. d'Amerval a cinquante ans, ma fille n'en a que treize ; il n'a pas 1,500 francs de rente, et ma fille, sans être riche, dès ce moment peut en apporter le double à son mari; son caractère ne vous est pas connu, mais il ne peut convenir à ma fille, ni à vous, ni à moi; j'ai encore

(1) C'est Daugny qui fit élever l'hôtel qui sert aujourd'hui de mairie au IXe arrondissement, rue Drouot.

(2) Baptisée, le 20 janvier 1758, à la paroisse de Saint-André de la ville et bailliage de Montbrison.

là-dessus des renseignemens certains. Ma fille a pour lui une aversion décidée; je ne lui ferai certainement pas violence. »

De son côté, Mme de La Garde s'efforçait de gagner la jeune fille et de triompher de son opposition, en faisant briller à ses yeux la prochaine sortie du couvent et l'éclat d'une présentation à la cour; mais Mlle Paulze avait la plus grande répugnance pour M. d'Amerval, *fol d'ailleurs, agreste et dur, une espèce d'ogre,* disent les mémoires du temps (1). Aussi Terray fut d'abord vivement irrité contre Paulze, et lui témoigna son mécontentement en le menaçant de lui retirer la direction du département du tabac. Michel Bouret, alors fermier-général, prit avec chaleur la défense d'un collègue dont l'activité et l'intelligence étaient si nécessaires à la compagnie : « Je suis fâché, dit-il à Terray, qu'il vous ait déplu, mais sa conduite vous plaira aux fermes, et ses talens vous mettront en état de faire un bon bail; il est le seul homme en état de rétablir l'ordre dans différentes parties des fermes (2). » Le contrôleur-général, cédant aux instances de Bouret, laissa son neveu à la tête de son département; mais il n'en persistait pas moins dans ses projets de mariage. Paulze, redoutant de nouvelles sollicitations, se résolut à marier sa fille le plus tôt possible, pour la soustraire aux poursuites de d'Amerval, et songea à l'unir à Lavoisier. Le mariage fut décidé au mois de novembre 1771. Tous les amis et les parens de Paulze lui adressèrent les plus chaudes félicitations; Trudaine de Montigny le complimente de son choix; Mme Caze, sœur de Mme Paulze, et par conséquent nièce de l'abbé Terray, écrit à Paulze en faisant allusion aux projets du contrôleur-général : « Quel bonheur pour ma nièce d'avoir échappé au danger qui l'a environnée et d'être aujourd'hui au moment d'un établissement où elle trouve avec vous tous les avantages et les augures du plus parfait bonheur. Elle est si formée, si raisonnable, que je ne doute point qu'elle ne fasse le bonheur de son mary. »

Devant cette décision, toute la famille se demanda quelle conduite tiendrait l'abbé Terray, dont les volontés étaient dédaignées; assisterait-il au mariage de sa petite-nièce, alors qu'il était brouillé avec son frère aîné, M. Terray de Rozières, procureur-général à la cour des aides, qui offrait son hôtel, l'hôtel d'Aumont, pour la signature du contrat, la maison de Paulze étant trop petite? Que fera l'abbé? s'écrivaient tous ses parens. L'abbé accepta la situation sans récriminer et rendit ses bonnes grâces à Paulze; non-seulement il pro-

(1) *Mémoires de l'abbé Terray*, ou plutôt sur l'abbé Terray, p. 102. Ce pamphlet est de 1776.

(2) *Correspondance de Paulze.*

mit d'assister à la signature du contrat, mais il voulut que le mariage fût célébré à la chapelle du contrôle-général, rue Neuve-des-Petits-Champs (1). Le contrat fut passé, le 4 décembre 1771, par Me Duclos-Dufresnoy, notaire de l'abbé Terray. Lavoisier était alors âgé de vingt-huit ans; sa fiancée en avait quatorze : tous deux avaient perdu leur mère en bas-âge, mais Lavoisier, plus heureux que Mlle Paulze, élevée au couvent, avait eu l'affection maternelle de la chère tante Punctis. Lavoisier était grand (2); il avait les cheveux chatains et les yeux gris, la bouche petite, un aimable sourire, un regard d'une grande douceur. Mlle Paulze était de taille moyenne (3); elle avait les yeux bleus très vifs, les cheveux bruns, qui, dans ses portraits, sont recouverts, à la mode du temps, d'une perruque blonde fort disgracieuse, la bouche petite, un teint d'une grande fraîcheur.

L'assistance était nombreuse à la signature du contrat, dans les salons de l'hôtel d'Aumont; plus de deux cents personnes étaient présentes, gentilshommes, savans, hommes d'état, fermiers-généraux, dames de la cour, de la finance ou de la bourgeoisie : M. Bertin, ministre-secrétaire d'état; M. de Trudaine, intendant des finances, M. de Sartine, lieutenant-général de police; M. Demars, conseiller de la chambre des comptes; haut et puissant Jacques-Joseph-Marie Terray, chevalier, ministre d'état, contrôleur-général des finances; Terray de Rozières; Montigny, maître des requêtes; des fermiers-généraux : Bouret, Douet, Grimod de la Reynière, Danger, Faventines, Puissant, Gigaut de Crisenoy, Delahante, Didelot, etc.; l'Académie était représentée par d'Alembert, Cassini de Thury, Bernard de Jussieu (4). Parmi les dames se trouvaient Mme la duchesse de Mortemart, la marquise d'Asfeld, la comtesse d'Amerval, Mme de Chavigny, Mme de Rozières, etc. ; c'était toute une compagnie choisie d'hommes distingués et de femmes élégantes. Le notaire, trouvant sans doute Mlle Punctis et Mme Lalaure (5) de trop mince condition, ne les a pas énumérées dans la liste des témoins; mais Mlle Punctis, qui assurait à son neveu 50,000 livres au jour de son décès, réclama comme donataire l'honneur de signer le contrat avant tous les témoins, quelque haut placés qu'ils fussent, et apposa sa signature immédiatement après les jeunes époux et les pères; de même pour Mme La-

(1) Lettres de Caze et de Terray de Rozières à Paulze.

(2) 5 pieds 4 pouces, 1m,72.

(3) Elle avait 5 pieds, 1m,62.

(4) Guettard voyageait alors en Italie; il avait envoyé de Rome ses félicitations à son jeune ami.

(5) Marie-Marguerite Frère, mariée à Nicolas Lalaure, avocat au parlement et censeur royal en jurisprudence, était grand'tante de Lavoisier.

laure, qui assurait dès à présent à son petit-neveu une part dans sa succession. Paulze n'avait pas à ce moment une grande fortune; les premières années de sa gestion comme fermier-général lui avaient laissé un déficit plutôt qu'un bénéfice; aussi ne donnait-il à sa fille qu'une dot de 80,000 livres, sur lesquelles 21,000 étaient payées comptant; le reste devait être versé dans l'espace de six années. On ne peut accuser Lavoisier d'avoir fait un mariage d'argent : il était beaucoup plus riche que Mlle Paulze. Du côté maternel, il possédait plus de 170,000 livres; son père lui donnait en le mariant 250,000 livres en avances d'hoiries; mais il avait emprunté près de 1 million pour faire les fonds d'avance de la ferme-générale; il y était alors intéressé pour la moitié d'une charge et y avait placé 780,000 livres. Après le paiement des intérêts des sommes empruntées, sa place d'adjoint à la ferme devait lui rapporter environ 20,000 livres.

Le mariage fut célébré le 16 décembre 1771, à la chapelle de l'hôtel du contrôle-général des finances, rue Neuve-des-Petits-Champs, par le curé de la paroisse de Saint-Roch. Les témoins de Lavoisier étaient deux parens éloignés : M. Hurzon, chevalier, intendant de la marine de Provence, et le fermier-général Jacques Delahante, écuyer, secrétaire du roi; du côté de Mlle Paulze, ses deux grands oncles maternels, le ministre Terray et son frère Terray de Rozières. Les jeunes époux allèrent habiter une maison de la rue Neuve-des-Bons-Enfans avec Lavoisier père et Mlle Punctis, jusqu'au jour où Lavoisier, nommé régisseur des poudres, demeura à l'Arsenal.

On peut dire qu'ici se termine la jeunesse de Lavoisier, la première période de sa vie, où les recherches scientifiques les plus diverses l'occupèrent; bientôt il va trouver sa voie, et commencer, dans les premiers jours de 1773, ses recherches sur les fluides élastiques, qui l'amèneront peu à peu à ses grandes découvertes de la combustion et de la respiration.

ÉDOUARD GRIMAUX.

SOUVENIRS DIPLOMATIQUES

LA

PRUSSE ET SON ROI

PENDANT LA GUERRE DE CRIMÉE

II[1].

LES COURS ALLEMANDES PENDANT LA GUERRE. — LA CRISE A BERLIN. — NAPOLÉON III ET L'ARMÉE DE CRIMÉE. — L'AUTRICHE ET LA RUSSIE.

I. — LA COALITION DE BAMBERG.

Il n'était pas aisé de suivre les phases de la guerre sourde engagée à Francfort, pendant la guerre d'Orient, entre l'Autriche, la Prusse et les cours secondaires. Les quatre royaumes moyens, la Bavière, la Saxe, le Wurtemberg et le Hanovre, assistés souvent de l'électeur de Hesse, des ducs de Bade, de Nassau et de Darmstadt, avaient la prétention de jouer en Allemagne, réunis dans une

(1) Voyez la *Revue* du 1er novembre.

commune action diplomatique, le rôle de troisième puissance. Leurs ministres pratiquaient la politique de bascule, en se portant tantôt vers la Prusse, tantôt vers l'Autriche, dont la rivalité était toujours vivante, soit qu'elle se dissimulât, soit qu'elle éclatât. Il entrait dans leur tactique de ne s'expliquer qu'au sein de l'assemblée fédérale, collectivement avec les deux grandes puissances, et de déterminer la majorité par leurs voix coalisées. Leur ambition était peu mesurée ; ils ne craignaient pas de revendiquer pour la Confédération germanique le droit d'intervenir dans les questions européennes, et d'être représentée dans les congrès. Ils voulaient bien défendre l'Autriche contre la Russie, mais à la condition qu'elle ne l'attaquerait pas et qu'elle se concerterait préalablement avec eux. Ni la Prusse ni l'Autriche n'admettaient que leur politique extérieure pût être à la merci d'une coalition fédérale. Souvent elles s'entendaient et n'arrivaient à Francfort qu'avec des résolutions arrêtées pour les imposer à leurs confédérés. Toutefois, divisées comme elles l'étaient dans la question d'Orient, il leur était difficile de ne pas rechercher séparément l'appui des cours allemandes. La diplomatie prussienne, comme le renard de la fable, promettait monts et merveilles aux petits états qui lieraient partie avec elle ; la diplomatie autrichienne s'adressait à la Bavière et lui offrait, dans le cas où ses propositions ne seraient pas adoptées par la Diète, une alliance séparée avec des avantages proportionnés aux sacrifices. C'étaient des accords perfides, des manœuvres souterraines, des échanges incessans de notes diffuses, d'explications embrouillées qui ne menaient à rien. « Il me serait difficile, écrivait M. de Moustier à son ministre, de faire comprendre l'embarras que j'éprouve à vous donner une idée claire de ce qui se passe en Allemagne : s'il y avait plus d'ordre et de logique dans ce que j'écris, il y aurait moins de vérité. »

M. de Bismarck devait révéler à Francfort les ressources de son esprit et montrer qu'il savait accommoder ses principes aux circonstances. Après avoir déversé le ridicule sur les confédérés de Bamberg et combattu leurs velléités ambitieuses, il trouva utile de les prendre sous son égide pour faire pièce à l'Autriche et l'amener à composition. Le second rang lui pesait ; il voulait avoir les mêmes droits et les mêmes prérogatives que le délégué impérial.

Mais cette manœuvre, habile comme stratégie, ne constituait pas à la Prusse une situation nouvelle et bien nette en Allemagne. La coalition de Bamberg s'inspirait de la même pensée que la coalition de Darmstadt, qui jadis avait valu un éclatant échec à l'ambition prussienne. L'esprit des coalisés était resté le même ; il n'y avait pas à Berlin un seul des représentans des cours allemandes, sauf peut-être celui du Wurtemberg, qui ne déclarât, à qui voulait

l'entendre, que jamais ils ne se sépareraient de l'Autriche ; que si, aujourd'hui, ils contrariaient leur protectrice naturelle, c'était dans son propre intérêt, pour l'arracher à ses entraînemens. Aucun ne cachait son manque de sympathie pour la Prusse et son intention de se rallier à l'Autriche le jour où elle serait forcée de tirer l'épée et de réclamer, sous le coup d'un danger, l'appui de la Confédération germanique. Il eût été difficile au gouvernement prussien, lié par le traité du 20 avril, poussé par l'opinion et forcé de remplir ses devoirs de confédéré, de ne pas mettre, le cas échéant, ses forces au service du cabinet de Vienne.

Les gouvernemens allemands, par leurs tergiversations et leurs menées, rendaient à la Russie un mauvais service. Une attitude résolue de l'Allemagne, ralliée aux puissances occidentales, eût hâté la paix et facilité au comte de Nesselrode l'acceptation des conditions qui lui étaient notifiées par les quatre puissances. — « A quatre, avait dit l'empereur Nicolas, en 1853, à notre ambassadeur, le général de Castelbajac, vous me dicterez la loi, mais cela n'arrivera jamais, car je suis sûr de l'Autriche et de la Prusse. » S'il avait pu pressentir leurs défaillances et les équivoques de leur politique, s'il s'était rendu compte de leurs jalousies et de leurs secrètes ambitions, il n'eût pas provoqué une lutte qui devait abréger sa vie et porter aux destinées de son pays une irréparable atteinte.

L'Allemagne, il faut bien le reconnaître, en dehors du maintien de la paix, qui était capital, il est vrai, n'avait au fond qu'un intérêt secondaire dans la question d'Orient, c'était la liberté du Danube. Le retrait de la Russie des Principautés danubiennes et leur occupation par l'Autriche lui donnaient à cet égard pleine satisfaction. Au contraire, il importait beaucoup à la Prusse de maintenir son rôle de grande puissance. Elle ne pouvait être quelque chose en Allemagne qu'à la condition d'être beaucoup en Europe. C'était la conviction de l'héritier présomptif. Les intrigues et les compromissions répugnaient au caractère du prince de Prusse; il aimait les situations dignes et nettes. « Quand on ne veut plus rien être, écrivait-il déjà en 1824 à un de ses amis, pourquoi faire semblant d'être quelque chose et entretenir une armée au prix d'immenses efforts? » Il écrivait aussi : « Les alliés feront défaut à l'heure du danger à une nation qui abandonne son rang et qui, en abandonnant son rang, n'est plus pour les autres puissances un élément de concours auquel on s'intéresse (1). » Mais la perspective d'être impliqués dans un conflit, sans bénéfices appréciables et tangibles, rendait perplexes les conseillers du roi Frédéric-Guillaume. Ils

(1) *Sous les Hohenzollern, souvenirs du général de Natzmer.*

déploraient les difformités géographiques de la Prusse, ils auraient voulu les redresser et combler les échancrures qui creusaient ses flancs.

« Comment voulez-vous, nous disait M. de Manteuffel, que l'idée d'une guerre ne nous rende pas hésitans, craintifs? Les avantages qu'elle nous offre n'ont rien de séduisant; nous serions forcés ou de tenir garnison en Autriche, ce qui ne saurait convenir à une armée prussienne, ou de marcher sur Varsovie, et alors nous nous trouverions, comme le dit le roi, à la tête de tous les révolutionnaires, de tous les gens armés de faux. D'ailleurs, que faire en Pologne? Nous avons un million de Polonais, cela nous suffit, et reconstituer la Pologne en royaume serait nous forcer de lui rendre Dantzig. » La restitution de Neufchâtel que caressait le roi et la revision du protocole du 8 mai sur la succession danoise n'étaient pas, aux yeux du ministre, un dédommagement suffisant aux sacrifices d'une intervention active. Un remaniement de la carte, assurant à la Prusse le premier rang en Allemagne et lui permettant de combler les solutions de continuité de son territoire entre les anciennes et les nouvelles provinces de la monarchie, tel était le prix, sans qu'il osât l'avouer, que le cabinet de Berlin mettait à son concours. Mais le groupement des alliances et le programme de la guerre ne comportaient pas de transformations au centre de l'Europe. La France et l'Angleterre, en s'alliant, n'avaient-elles pas hautement proclamé leur désintéressement et déclaré qu'elles ne poursuivraient aucun avantage personnel? C'est parce que le gouvernement prussien savait qu'il ne serait procédé à aucune modification territoriale qu'il s'appliquait à gagner du temps et à ménager ses ressources.

Ambitieux et réaliste, M. de Bismarck cherchait, de son côté, des dédommagemens sans en trouver à sa convenance.

« Pourquoi, disait-il, entreprendre une guerre dont la Prusse n'a rien à attendre? Il faut qu'elle reste maîtresse de ses destinées et puisse choisir le moment où ses intérêts la porteront à intervenir. La France et l'Angleterre proclament leur désintéressement; mais l'Angleterre, en fermant la Mer-Noire aux Russes, assure son commerce et ses possessions indiennes, et en détruisant Sébastopol, la France assure sa prépondérance dans la Méditerranée. Que donnerait-on à la Prusse à titre de compensation? Un morceau de la Pologne sans doute, dont elle n'a cure. L'Esthonie et la Courlande n'amélioreraient pas sa situation géographique; elles la brouilleraient à jamais avec la Russie. Le mot de guerre de principe qu'affectent les alliés ne signifie rien. C'est au nom des principes que la Prusse a fait la guerre au Danemark, ce qui n'a pas empêché la France et l'Angleterre de contrecarrer dans la Baltique ses intérêts

les plus proches. Qui nous dit, d'ailleurs, qu'après la paix Napoléon III et Alexandre II, étroitement réconciliés, ne s'entendront pas à ses dépens? » M. de Bismarck ne croyait ni à la profondeur ni à la durée de l'antagonisme de la France et de la Russie; leur alliance était aux débuts, comme elle l'est au terme de sa carrière, sa grande préoccupation. Il estimait que l'heure viendrait où les puissances belligérantes, épuisées par la lutte, compteraient avec le gouvernement prussien, et qu'avec un peu de chance et beaucoup d'habileté, on pourrait s'assurer l'alternat dans la présidence de la Diète et, peut-être, la création d'une confédération restreinte dans le Nord.

C'était une politique. Toutefois, comment la faire prévaloir? Elle exigeait du tact, de l'unité de vues et d'action, toutes choses qui manquaient à Berlin.

Seul, à la tête des affaires, maître de ses mouvemens, M. de Bismarck eût peut-être réussi, par sa dextérité diplomatique, à se maintenir en équilibre entre les puissances belligérantes et à s'assurer même, sans payer comptant, des compensations au jour de la paix. Il n'y fallait pas songer avec un roi esclave de ses impressions, dominé par les partis.

Adhérer au traité du 2 décembre, dont la Prusse s'était assimilé les bases en signant le protocole du mois de décembre 1854, et prendre dans la conférence de Vienne le rôle de modérateur, semblait être, tout compte fait, le parti le plus digne et le plus sage, car l'effacement, dit Polybe, ne donne pas d'amis et n'ôte pas d'ennemis. C'était la politique que le roi Léopold, en sa qualité de souverain neutre, intéressé à une prompte pacification, recommandait au roi Frédéric-Guillaume. « Vous êtes engagé, disait-il, à une guerre défensive à la suite de l'Autriche, mais tout indique que vous n'éviterez pas la guerre offensive. Il serait dès lors plus habile, dans votre intérêt et dans celui de nous tous, de reprendre votre position européenne en adhérant au traité du 2 décembre. Il serait dangereux de s'y refuser, car ce serait, en laissant la guerre se perpétuer, réveiller des idées de conquêtes dont vous n'auriez peut-être pas, en ayant mécontenté tout le monde, lieu de vous féliciter (1). »

(1) Le roi Léopold disait aussi à M. de Brokhausen, le ministre de Prusse à Bruxelles : « Vouloir s'appuyer sur les états secondaires d'Allemagne serait pour la Prusse une politique imprévoyante, dangereuse. Les cours allemandes ne sont aptes à faire *chorus* que lorsqu'il s'agit de négation; elles feront défaut quand on réclamera leur appui dans une guerre provoquée contre la France. Engager une lutte contre cette puissance sans provocation serait une aberration qui ne saurait entrer sérieusement dans les vues d'une saine politique; ce serait une entreprise hasardée, périlleuse, car l'Angleterre serait infailliblement de son côté. Elle est trop intéressée à l'alliance française, trop acharnée contre la Russie pour ne pas faire cause commune avec son

Le conseil était sage ; si on l'avait suivi, la Prusse eût grandi en autorité et en considération, elle eût hâté la paix et rendu à la Russie, en lui enlevant de décevantes espérances, un signalé service.

L'événement, il est vrai, n'a pas justifié les appréhensions du roi des Belges; le centre de l'Europe a évité la guerre, l'esprit de conquête n'a pas prévalu, mais la Prusse n'en est pas moins sortie des complications orientales moralement et diplomatiquement amoindrie, et peu s'en est fallu que, par son exclusion du congrès, conjurée par Napoléon III, elle ne descendît au rang de seconde puissance.

Les lois de l'histoire, pour les plus clairvoyans, sont souvent impénétrables. Les fautes qui devraient perdre les états tournent à leur salut et sont le point de départ de leur grandeur future. « Nous sommes à cheval, la route est ouverte devant nous, et le destin est derrière, » disait Charles XII, au moment d'entrer en campagne.

II. — LA DIPLOMATIE DES TROIS PUISSANCES BELLIGÉRANTES A BERLIN.

Le gouvernement anglais s'indignait des équivoques de la politique prussienne. Lord Clarendon adressait à Berlin des notes violentes que son chargé d'affaires, en l'absence de lord Bloomfield, traduisait sans adoucissemens dans ses entretiens avec le ministre des affaires étrangères. Lord Loftus ne glissait pas, il appuyait, en touchant aux points les plus vulnérables; il parlait avec désinvolture des provinces rhénanes et menaçait la Prusse d'être exclue de la paix. « L'Angleterre nous menace, disait M. de Manteuffel au comte d'Esterhazy, de nous exclure de toute participation à la paix, mais quand le moment sera venu, tout le monde aura besoin de nous, et la Russie ne signera pas la paix sans la Prusse. » Le baron de Manteuffel cédait à des illusions ; l'empereur Alexandre eut peu de souci du cabinet de Berlin, lorsqu'à bout de forces, il réclama la paix ; l'exclusion de la Prusse du congrès entrait au contraire dans le jeu de sa diplomatie. « Si la Prusse n'intéresse pas la France à son sort, écrivait M. de Bismarck le 10 février 1856, elle n'entrera pas au congrès ; elle ne peut compter ni sur l'Angleterre, ni sur l'Autriche, ni sur la reconnaissance de la Russie. »

La diplomatie française, pas plus que la diplomatie anglaise, ne

alliée contre ceux qui voudraient l'attaquer. Elle n'hésiterait pas à lui laisser carte blanche en Allemagne; infidèle à ses traditions, elle verrait peut-être même avec satisfaction les provinces rhénanes tomber au pouvoir de la France. » (*Correspondance de M. de Bismarck.*)

se méprenait sur la tactique du cabinet de Berlin, mais elle était accommodante ; elle savait qu'au fond M. de Manteuffel penchait de notre côté, elle faisait la part aux exigences passionnées qui souvent s'imposaient à ses déterminations. Le gouvernement de l'empereur se flattait, en s'appuyant sur les correspondances de sa légation à Berlin, qu'un jour ou l'autre le dernier mot resterait aux tendances du ministre. Désespérant d'entraîner la Prusse dans la guerre, il s'efforçait à la maintenir du moins dans une neutralité sympathique.

La diplomatie russe à Berlin n'était pas aussi résignée ; elle avait de puissantes intelligences dans la place, elle espérait l'emporter de haute lutte. Les allures du baron de Budberg étaient cassantes. Il dédaignait l'art de la persuasion, il avait recours à l'intimidation pour faire prévaloir, auprès d'un souverain impressionnable, la politique de son gouvernement. Il traitait de mécréans tous ceux qui n'étaient pas dévoués à la sainte Russie. Les propos qu'il décochait contre la cour, lorsqu'elle inclinait trop ostensiblement vers les alliés, étaient parfois sanglans. Il connaissait l'empire des mots sur l'esprit du roi ; il se rappelait qu'en 1848 une véhémente apostrophe du baron de Prokesch n'avait pas peu contribué au refus de la couronne impériale d'Allemagne, qu'une députation du parlement de Francfort était venue offrir à Frédéric-Guillaume IV. « Jamais je ne croirai, avait dit l'envoyé d'Autriche, que Votre Majesté ceindra sa tête royale d'une couronne sortie de la fange révolutionnaire, d'une couronne de c...*eine, Schweine-Krone* (1). »

C'est au président du conseil surtout que s'en prenait le ministre de Russie pour se venger de ses mécomptes. Souvent il le traitait de Turc à More. « N'oubliez pas les services que l'empereur Nicolas vous a rendus en 1848, prenez garde de le blesser, » lui disait-il, au moment où la Prusse paraissait vouloir entrer avec les puissances occidentales dans une quadruple alliance. M. de Manteuffel répondait qu'il serait désolé d'indisposer le tsar, mais que, n'étant pas son conseiller, il devait avant tout se préoccuper des affaires de son pays. Le ministre prussien connaissait par expérience la violence de l'empereur Nicolas, mais la façon blessante dont M. de Budberg interprétait le mécontentement de son souverain l'ulcérait profondément (2). Il se voyait chaque jour en butte à ses récrimi-

(1) Le roi était sous l'impression de l'apostrophe du baron de Prokesch lorsqu'il écrivait à M. de Bunsen : « La couronne dont vous vous occupez pour votre malheur est déshonorée surabondamment par l'odeur de charogne que lui donne la révolution de 1848. Quoi ! cet oripeau, ce bric-à-brac de couronne pétri de terre glaise, de fange, on voudrait le faire accepter à un roi légitime, bien plus, à un roi de Prusse ! »

(2) *La Prusse, la Cour et le Cabinet de Berlin.* Voir la *Revue* de 1857.

nations, il s'apercevait qu'il éventait toutes ses démarches, qu'on le tenait au courant de ses moindres propos et qu'il trouvait moyen de dénouer les trames les plus secrètes de sa politique. Il laissait le roi rallié à ses idées, et il le retrouvait le lendemain converti à celles de ses adversaires. Il écrivait à Pétersbourg : « Ne comptez pas sur nous, nous ne pouvons vous suivre ; » et il lui revenait que le tsar était certain qu'avant peu la Prusse prendrait fait et cause pour la Russie.

III. — L'ANGLETERRE ET LA DISGRACE DU PARTI LIBÉRAL EN PRUSSE.

Le roi, en effet, mis en demeure par la France et l'Angleterre de signer le traité qui devait consacrer l'entente établie à Vienne et dont on débattait les clauses, à Paris et à Londres, dans d'interminables négociations, s'était brusquement dérobé. Il ne voulait plus entendre parler de rien, bien que le cabinet des Tuileries se montrât disposé à lui donner toutes les garanties qu'il réclamait au sujet d'un soulèvement en Pologne, du passage des troupes françaises à travers l'Allemagne, de l'intégrité de ses possessions et de celles de la Confédération germanique. Il télégraphia à M. de Bunsen de suspendre tous pourparlers avec le cabinet anglais, il désavoua les engagemens qu'il avait pu prendre, et annonça l'arrivée à Londres du général de Grœben avec une lettre officielle et une lettre particulière pour la reine Victoria. L'ambassadeur apprenait en outre que le général était chargé de procéder à une enquête sur sa conduite. Son crime était d'avoir rappelé, dans un de ses rapports, les humiliations que la Russie avait fait subir à l'Allemagne, et d'avoir préconisé une revision de la carte. Dans ses combinaisons, la Russie perdait la Finlande, la Crimée ; l'Autriche émancipait la Lombardie en échange des Principautés danubiennes, et la Prusse s'assurait la haute main en Allemagne. Le roi l'accusait d'avoir trempé dans un complot et d'avoir surpris sa religion ; il lui reprochait de vouloir se servir traîtreusement de l'Allemagne, de connivence avec les puissances occidentales, pour démembrer la Russie, en violation des protocoles, qui se bornaient à garantir la sécurité des chrétiens et l'intégrité de l'empire ottoman. L'ambassadeur s'attendait à des complimens, et il était désavoué, mis en demeure de se justifier, invité d'office à prendre un congé. « Le roi, écrivait le prince Albert, veut que Bunsen ait une indisposition diplomatique de quelques mois, mais Bunsen ne veut pas être indisposé. » Son attitude, malheureusement, n'était pas exempte de reproches : il avait trop découvert son souverain, il s'était mépris sur

le fond de sa pensée (1). Les choses n'étaient pas aussi avancées à Berlin qu'il se l'était imaginé et le faisait espérer à lord Clarendon. Il n'avait pas le tact et le calme du ministre du roi à Paris. Le comte de Hatzfeld trouvait qu'il était plus sage et plus loyal de ne pas monter la tête au gouvernement de l'empereur, si enclin aux illusions, au sujet des bonnes dispositions de la cour de Potsdam. Il connaissait l'esprit variable du roi, il ne se souciait pas d'être désavoué. Le comte de Goltz, plus tard, n'eut pas les mêmes scrupules. Il mit sa gloire et son honneur à leurrer l'empereur et l'impératrice, qu'il affectait d'admirer passionnément.

L'envoyé extraordinaire que le roi envoyait à Londres, le comte de Grœben, était un officier de cavalerie qui ne savait pas le premier mot de la politique qu'il avait mission d'expliquer au gouvernement britannique. « Il n'est ni sorcier ni diplomate, écrivait le prince Albert au baron de Stockmar; il n'a pas lu un seul document officieux sur la question d'Orient, il n'a eu que six heures pour faire ses malles, après avoir été informé de sa mission. Voilà l'homme chargé de convaincre l'Angleterre que les intentions de l'empereur Nicolas sont pures, que nous ne devons pas faire la guerre à ce pauvre souverain; vous pouvez vous imaginer quelles ont été les réponses. »

Le roi, du reste, s'expliquait lui-même, dans les deux lettres, l'une officielle, l'autre personnelle, qu'il adressait à la reine (2) : « Bunsen est devenu fou, disait-il; sa haine contre la Russie lui fait perdre la tête : il refuse d'obéir à mes ordres, il veut à tout prix me procurer un bon pourboire si je fais la guerre. C'est de la démence. Le temps des diplomates est passé, c'est aux rois maintenant de faire leurs affaires. J'aime John Bull, j'adore la reine, mais je leur préfère la loi de Dieu, écrite dans ma conscience. Je suis décidé, ajoutait-il, à garder une attitude de complète neutralité, et j'ajouterai avec orgueil que mon peuple partage mon avis. — « Que nous importe le Turc, dit-il; qu'il reste debout ou qu'il tombe, en

(1) Lettre du prince Albert au baron de Stockmar, 11 mars 1854.— « M. de Bunsen est tombé en grand discrédit ici. Après avoir dépeint d'une façon très vive l'empressement de la Prusse à se joindre aux puissances occidentales et nous avoir incités à forcer le ministère prussien à faire de nouvelles déclarations, prétendant que son gouvernement avait besoin de ce stimulant, il est devenu, depuis le changement de front de son maître, très raide avec lord Clarendon ; il dit que la Prusse n'entend être ni menée ni dominée, etc. Aussi l'irritation contre la Prusse est-elle très vive et nullement imméritée. Après nous avoir exprimé ses appréhensions contre la France, elle affecte maintenant la crainte de la Russie, comme si en un instant elle allait être avalée. Cette attitude paralyse l'Autriche et jette le désaccord dans le concert européen. »

(2) Le prince Albert et la reine Victoria. (Extraits de sir Théodore Martin, traduits de l'anglais par Augustus Craven.)

quoi cela nous regarde-t-il? Ce sont les Turcs qui souffrent et non pas nous. L'empereur Nicolas, par contre, est un digne gentleman qui ne nous a fait aucun tort. » — « Votre Majesté reconnaîtra que le gros bon sens de l'Allemand du Nord est difficile à réfuter. — Quand même le comte Grœben arriverait trop tard, quand même la guerre serait déclarée, je ne renoncerais pas à mon espoir. Plus d'une guerre a été déclarée sans qu'on arrivât pour cela aux coups de canon. Que la volonté de Dieu soit faite! »

La reine Victoria avait du devoir des souverains une haute idée; elle fit aux lettres de Frédéric-Guillaume, dans le plus pur allemand, une réponse sévère et mordante. Elle ne s'expliquait pas ce qui avait pu le déterminer, dans un moment critique, décisif, à lui fausser brusquement compagnie. « L'envoyé de Votre Majesté, disait-elle, a pris part à la conférence et à toutes ses décisions, et quand Votre Majesté me dit que les attributions des souverains commencent lorsque celles de la diplomatie cessent, je me refuse d'admettre cette distinction, car ce que fait mon ambassadeur, il le fait en mon nom, et je me trouve non-seulement liée par l'honneur, mais contrainte par une impérieuse obligation d'en accepter les conséquences, quelles qu'elles soient, et de ne pas déserter la ligne de conduite que, d'après mes ordres, il aura suivie... Votre Majesté me demande de sonder la question à fond, pour l'amour de la paix, et de construire un pont d'or à l'honneur impérial... Tous les expédiens, toute l'ingéniosité de la diplomatie et toute notre bonne volonté ont été épuisés, depuis neuf mois, en de vains efforts pour édifier ce pont: projets de notes, conventions, protocoles, etc., sont sortis par centaines des chancelleries, et l'encre qui a servi pour les rédiger suffirait pour former une seconde Mer-Noire. Mais tous ces projets ont échoué devant l'opiniâtreté de votre impérial beau-frère.

« Quand Votre Majesté me dit qu'elle est aujourd'hui décidée à garder une attitude de complète neutralité, et que, dans cet esprit, elle en appelle à son peuple, qui répond avec un profond sens pratique: « C'est aux Turcs qu'on fait violence, et l'empereur ne nous a pas fait tort, » je ne vous comprends pas. Un tel langage dans la bouche du roi de Hanovre ou du roi de Saxe, passe encore; mais, jusqu'à présent, je m'étais plu à regarder la Prusse comme une des cinq grandes puissances qui, depuis la paix de 1815, ont été les garantes des traités, les gardiennes de la civilisation, les soutiens du droit et les arbitres futurs des nations. Pour ma part, c'est ainsi que j'ai compris le devoir sacré qui leur incombait, tout en comprenant parfaitement les obligations sérieuses et pleines de danger qui accompagnent ces devoirs. En renonçant à ces obligations, vous enlevez à la Prusse le rang qu'elle a tenu jusqu'ici, et

si votre exemple trouve des imitateurs, la civilisation européenne devient un jouet qu'on jette aux vents ; le droit n'a plus de champion, ni l'opprimé d'arbitre à qui on en appellera.

« ... Il est si peu dans ma pensée de vous persuader par un appât, que rien ne m'a fait plus de peine que le soupçon exprimé en votre nom par le général de Grœben, que l'Angleterre voulait vous tenter en faisant miroiter à vos yeux la perspective de certains avantages. Cette supposition manque de tout fondement ; elle est démentie par les termes mêmes du traité qui vous a été soumis, et par lesquels les parties contractantes s'engagent à *ne s'attribuer, sous aucun prétexte, le moindre avantage personnel par suite de la guerre.* Votre Majesté n'aurait pas pu donner une plus grande preuve de son désintéressement qu'en signant ce traité.

« Vous pensez que la guerre pourrait être évitée, même déclarée. Ce n'est pas mon avis. Les paroles de Shakspeare : « Évitez d'entrer dans une querelle, mais, quand vous y êtes, soutenez-la de manière que votre adversaire ait crainte de vous, » sont profondément gravées dans le cœur de tout Anglais. »

Frédéric-Guillaume ne se laissa pas émouvoir par ces royales admonestations. Il était dans la disposition d'esprit d'un souverain qui croit avoir sauvé son autorité ; il était fier d'avoir ressaisi son pouvoir et son autorité.

Le duc de Saxe-Cobourg, qui, dans ces temps troublés, apparaissait fréquemment à Berlin, vint trouver le ministre de France. Il lui confia que le roi, plus décidé que jamais à ne rien faire, pestait contre tout le monde, qu'il s'exprimait en termes méprisans sur ses entours, qu'il lui avait dit que tous l'avaient trompé, mais qu'il *les surveillait de près* et les menait avec une main de fer.

« Le duc Ernest, écrivait M. de Moustier, juge ici les choses et les hommes d'une manière que je trouve sévère. Il croit que le rêve du roi serait de se mettre à la tête d'une grande confédération d'états neutres ; il agirait dans ce sens non-seulement en Allemagne, mais aussi à Bruxelles, à La Haye, à Copenhague, à Naples et même à Washington. Le duc partage les préventions de M. d'Usedom et de ses amis contre M. de Manteuffel ; il voudrait qu'il fût renversé ; il affirme que les Russes redoublent à Berlin leurs moyens de corruption. Les petits états intriguent, dit-il, mais il faudra, malgré tout, qu'ils marchent ; la défiance que la Prusse inspire en Allemagne est si grande qu'aucun d'eux n'hésitera lorsqu'il s'agira de se prononcer définitivement entre elle et l'Autriche. »

Le duc Ernest de Saxe-Cobourg s'agitait beaucoup à cette époque. Ambitieux et amoureux de popularité, il se voyait, dans l'éclat de sa jeunesse et la force de son intelligence, réduit, par le droit

de primogéniture, à régner sur une principauté minuscule de 200,000 âmes, tandis que son frère, le prince consort, et son oncle, le roi Léopold, jouaient un rôle considérable dans la politique européenne. Il poursuivait de grands desseins; il rêvait la couronne impériale, que Frédéric-Guillaume, trop scrupuleux, avait laissé échapper, en 1849. Il attirait à Gotha les chefs du *National-Verein*, inspirait leurs journaux et présidait des tirs patriotiques. Sans enfans, et fort de l'appui moral qu'il trouvait dans ses alliances de famille, il ne craignait pas de contrecarrer le cabinet de Berlin et de se rendre populaire, au détriment du roi de Prusse, en s'adressant aux passions nationales. — Il avait deux capitales, Cobourg et Gotha, qui se disputaient sa présence. Lorsqu'il était mécontent de Gotha, il s'installait avec sa cour et son théâtre à Cobourg; et, lorsqu'il avait lieu de se plaindre de Cobourg, il ramenait ses dignitaires et ses chanteurs à Gotha. Compositeur, il condamnait ses sujets à applaudir sa musique. Ses œuvres, dont l'une, *Santa-Chiara*, dut à la munificence de l'empereur d'être représentée à Paris à grands frais et avec un éclatant insuccès, lui coûtaient peu de labeurs; le maître de sa chapelle notait et orchestrait, disait-on, les mélodies qu'il chantait ou sifflait en arpentant son cabinet. Il publie aujourd'hui ses *Mémoires* pour se consoler des déboires que lui ont valus la politique et la musique. Le premier volume, qui vient de paraître, révèle un penseur et un écrivain.

IV. — LA CRISE A BERLIN.

L'évolution de Frédéric-Guillaume avait été aussi brusque que radicale. Tous les partisans de l'alliance occidentale étaient tombés en disgrâce; on avait défendu au comte de Pourtalès de s'occuper des affaires d'Orient, et lorsque le baron de Manteuffel, pour réagir contre les influences russes, était venu, suivant son habitude, offrir sa démission, il s'était attiré une riposte qui l'étourdissait et le clouait à sa place. « Allons, mon cher, nous sommes en carême, lui avait dit le roi, plus de mascarades ! » Le mot fut répété par les adversaires du ministre et méchamment commenté dans les cercles russes.

Que s'était-il passé pour que Frédéric-Guillaume cédât à de pareils emportemens? Étaient-ce les rapports de Francfort ou ceux de Pétersbourg qui avaient produit dans son esprit une réaction aussi inopinée? Les personnes bien informées prétendaient que cette volte-face si violente était l'œuvre du parti de la cour, que le général de Gerlach, M. Niebuhr et le feld-maréchal de Dohna s'étaient servis opportunément des menaces proférées par le tsar pour im-

pressionner sa majesté et l'amener à rompre les négociations que ses envoyés extraordinaires poursuivaient à Paris et à Londres. L'empereur Nicolas avait une diplomatie active, vigilante. Il était renseigné, par le menu, sur tout ce qui se tramait à Berlin, il tenait le fil des pourparlers qui se poursuivaient à Paris et à Londres ; il savait que déjà les préparatifs de la mobilisation prussienne étaient commencés, et que quelques généraux parlaient même d'un mouvement sur Varsovie. En voyant la Prusse prête à s'engager avec ses ennemis, il avait, soit par calcul, soit par tempérament, donné libre cours à ses colères. Il n'avait pas ménagé à son beau-frère les propos blessans ; il avait débaptisé les régimens qui portaient les noms des princes de la famille royale et défendu à ses officiers de porter dorénavant des décorations prussiennes ; c'était plus qu'il ne fallait pour déconcerter le roi et le faire reculer. M. de Pourtalès, M. de Goltz, M. d'Usedom furent congédiés, et M. de Bunsen, soumis aux humilians interrogatoires du général de Grœben, qui prétendait qu'on l'accusait à Berlin d'avoir proposé à lord Clarendon le démembrement de la Russie, envoya sa démission. Il s'est plaint depuis, dans ses mémoires, d'avoir été calomnié par ses adversaires à la cour ; il a dit que, pour le perdre dans la faveur du roi, ils avaient envoyé des agens secrets à Londres chargés de le surveiller et de dénaturer ses actes et ses paroles.

La crise prit un caractère aigu ; il semblait que la politique russe allait définitivement l'emporter. Elle venait de frapper un coup décisif ; elle avait obtenu la révocation du ministre de la guerre, le général de Bonin, qui, dans une commission de la chambre, s'était refusé à admettre l'éventualité d'une alliance russe. « Il est des choses, avait-il dit, qu'il n'est pas permis de prévoir : Solon, à Athènes, n'admettait pas qu'on pût prévoir le parricide. »

Le roi avait invité le général à dîner ; avant de se mettre à table, il l'avait pris à part et lui avait annoncé les larmes aux yeux que, si content qu'il fût de ses services, ses idées politiques différaient trop des siennes pour qu'il pût le conserver. Il l'avait ensuite serré dans ses bras et fait asseoir à table en face de lui, au milieu de ses ennemis. Ce qui ajoutait à la confusion du général de Bonin, c'est que la veille il avait travaillé avec le roi, qui avait approuvé tous ses projets, sans rien lui laisser pressentir.

Le cabinet anglais prit au tragique la disgrâce de l'ambassadeur prussien à Londres et du général de Bonin. Lord Bloomfield fut chargé de donner à M. de Manteuffel lecture d'une dépêche véhémente. Lord Clarendon déplorait la révocation de M. de Bunsen et la mise en disponibilité de tous les amis du prince de Prusse ; il y voyait une déviation manifeste de la politique suivie jusqu'alors. Le

président du conseil écouta la lecture de la dépêche anglaise avec des marques sensibles de déplaisir; il refusa d'en garder copie. La mercuriale dépassait la mesure.

Le roi écrivit à Londres pour se plaindre de l'animosité de la diplomatie de la reine : « Pourquoi Bloomfield, disait-il, me considère-t-il comme un ennemi secret de l'Angleterre? Si mon amour de la paix est une hostilité secrète, il n'a pas tort. » — Le prince Albert lui répondit : sa lettre était un réquisitoire. Loin de blâmer les procédés des diplomates anglais, il les justifia : « Leur animosité, disait-il, est partagée par l'Angleterre, par la France et même par une partie de la nation allemande. » Il rappela au roi ses variations. Les quatre puissances avaient marché en parfait accord jusqu'au mois de mars 1854, lorsqu'il rejeta la quadruple alliance proposée par l'Autriche, ferma les chambres et frappa de disgrâce tous ses serviteurs mal vus à Pétersbourg. Depuis lors, le cabinet de Berlin s'est appliqué à paralyser l'Autriche, à l'empêcher de se joindre résolument aux puissances occidentales, M. d'Arnim n'a plus reparu dans les conférences de Vienne, et la Russie a obtenu du roi cette *bienveillante neutralité* qu'elle avait en vain sollicitée au début et qui est en réalité, pour la France et l'Angleterre, un acte d'hostilité. « Je sais que vous agissez en vue de la paix, ajoutait le prince, mais vous ne devez pas être surpris si nous montrons du déplaisir à un gouvernement dont la politique tend à prolonger la guerre, à mettre des obstacles à la paix et à ouvrir toute grande la porte à la révolution, à un gouvernement qui rend à la Russie les plus grands services en fomentant la division en Allemagne, en contrecarrant l'Autriche, en nourrissant le commerce russe et en empêchant que la question européenne qui a été soulevée par les méfaits de la Russie soit résolue dans l'intérêt de l'Europe unie. »

Le prince terminait en disant que le roi, en permettant à la Russie de compter sur son appui, lui ménageait d'amers désappointemens, qu'elle lui reprocherait un jour de n'avoir servi qu'à aggraver les conditions de la paix, et que la Prusse, finalement, serait rendue responsable, par tout le monde, des souffrances et des pertes qu'une action opportune et bien combinée de toutes les puissances aurait pu conjurer.

L'Angleterre n'y allait pas de main morte ; elle prenait le roi et son gouvernement brutalement à partie, sans tenir compte de leurs susceptibilités. Son attitude et son langage contrastaient étrangement avec les procédés toujours courtois de la France.

Le ministre de l'empereur évita de se plaindre officiellement, mais, M. de Bismarck s'étant présenté à la légation, l'entretien porta naturellement sur les événemens du jour. « M. de Bismarck, écrivait M. de Moustier, m'a parlé du rappel de M. de Bunsen, qu'il a

trouvé indispensable. — « Si vous saviez, m'a-t-il dit, combien il a dépassé ses instructions, fait des ouvertures et suivi des négociations dont il n'était pas chargé, vous n'en seriez pas surpris. — Je n'ai pas à défendre M. de Bunsen, ai-je dit, mais je m'aperçois qu'on est impitoyable pour quiconque est favorable à la politique des puissances occidentales, dont la Prusse est cependant l'alliée en ce moment, tandis qu'à ceux qui sont entièrement dévoués à la Russie tout est permis ; ils peuvent livrer les secrets du pays, raconter les moindres actes et les moindres paroles du roi, écrire lettres sur lettres à Pétersbourg et en recevoir : ils ne font que grandir en dignité et en influence. Si l'on traitait avec une égale sévérité tous ceux qui se mêlent de ce qui ne les regarde pas, nous n'aurions pas à nous plaindre. » M. de Bismarck, qui, dans sa dernière conversation avec moi, m'avait avoué que le roi était entouré d'hommes qui poussaient jusqu'à la trahison le dévoûment à l'empereur Nicolas (1), s'est borné à plaider les circonstances atténuantes sur tous ces points; puis, passant à la grande politique, il s'est livré à des considérations dont voici la substance : la Prusse, n'ayant presque aucun intérêt dans la question d'Orient, devait s'en mêler avec beaucoup de prudence et s'abstenir de toute participation active; que nous devions trouver cela d'autant plus juste que la gravité de la situation devait être en partie imputée aux gouvernemens alliés ; que tout se serait arrangé si d'abord l'Angleterre ne se fût pas pressée, après le commentaire donné par le comte de Nesselrode à la note de Vienne, de déclarer que cette note n'était plus acceptable, et si ensuite nous n'avions pas fait entrer nos flottes dans la Mer-Noire sans avoir consulté la Prusse et l'Autriche sur ces deux actes, ajoutant que cependant la conférence de Vienne avait été établie pour discuter en commun les moyens d'action de ses membres. Je n'ai pas eu de peine à réfuter ces assertions et à montrer à M. de Bismarck combien sa mémoire le servait mal, et il a doucement battu en retraite.

« Ayant dit quelques mots sur les sentimens de jalousie et de défiance que quelques personnes en Prusse nourrissent encore contre la France, et qui leur faisait méconnaître ce qu'il y avait entre

(1) Dépêche de M. de Moustier : — « Les opinions sur les sentimens de M. de Bismarck sont partagées, peut-être parce qu'il n'en a pas encore de bien arrêtés. On l'accuse d'être Russe plus qu'il ne le mérite, sans doute à cause de ses attaches avec le parti de la Croix et du rôle qu'il a joué au début des complications orientales. Je n'ai trouvé chez lui pas la moindre sympathie pour la Russie; loin de là, il s'est exprimé assez vertement sur l'entourage du roi, disant qu'il se trouvait auprès de Sa Majesté des personnes qui regardaient l'empereur Nicolas comme étant bien plus leur souverain que le roi de Prusse, et qu'elles poussaient cette manie parfois jusqu'à *la trahison;* je ne sais pas si en se servant du mot de *trahison,* il faisait allusion aux pièces secrètes qui récemment ont été livrées à la cour de Russie. »

les deux pays d'intérêts communs, M. de Bismarck s'est écrié qu'il savait bien que la France ne serait pas jalouse de l'agrandissement de la Prusse et que, quant à lui, il serait le premier à conseiller à son pays la politique d'agrandissement, s'il avait un autre souverain; mais celui-ci ferait comme en 1849, il laisserait échapper tout ce qu'on lui mettrait dans les mains; « aussi n'y faut-il pas songer, et c'est justement parce que nous n'avons rien à gagner dans tout ceci que nous ne devons pas nous en mêler. »

« Je me suis hâté de répondre que les longues guerres amenaient parfois des changemens territoriaux, par la force même des choses, mais qu'une politique *préméditée* d'agrandissement n'était ni très honnête ni très prudente; que nous n'avions nul désir d'encourager la Prusse à spolier ses voisins, mais que le développement naturel de sa prospérité et de son influence ne nous causerait aucune jalousie.

« M. de Bismarck s'est aussi beaucoup étendu sur les éminentes qualités de l'empereur Napoléon et sur la haute sagesse qui préside à ses actes. — « Si nous avions su cela plus tôt, a-t-il dit, on aurait peut-être pu s'entendre plus vite pour empêcher ce qui est arrivé, et, aujourd'hui encore, nous pourrions peut-être agir autrement si nous avions certitude plus grande de l'avenir qui est réservé à la France. »

« J'ai répondu que l'esprit politique ne consistait pas à se croiser les bras sous le prétexte qu'on ignorait l'avenir, mais à le deviner et à agir en conséquence. »

Cet entretien aigre-doux, aggravé par de fâcheuses allusions à Iéna et à Waterloo (1), fut le dernier entre le ministre de France à Berlin et l'envoyé de Prusse à Francfort. Ils n'étaient pas faits pour s'entendre. M. de Bismarck voyait en M. de Moustier un obstacle, et M. de Moustier voyait en M. de Bismarck un danger. Leur instinct ne les trompait pas; ils devaient se retrouver face à face en 1867 comme ministres des affaires étrangères, et se combattre après Sadowa, lors de l'affaire du Luxembourg, dans des conditions inégales, l'un représentant une politique triomphante et le second une politique désemparée. M. de Bismarck, arrivé au pouvoir, ne trouva d'oreilles complaisantes ni chez le prince de la Tour-d'Auvergne, le successeur de M. de Moustier à Berlin, ni chez le baron de Talleyrand, le prédécesseur de M. Benedetti. Il avait été plus heureux avec le remplaçant de M. de Tallenay à Francfort. M. de Montessuy, qu'il n'a pas suffisamment apprécié dans ses correspondances (2), avait cru faire un coup de maître en écrivant à Paris

(1) Voir *la France et sa politique extérieure en 1867*, t. Ier, p. 31.

(2) « Aura-t-il, écrivait M. de Bismarck, *cet esprit de prudence et de conciliation qui*

lettres sur lettres pour recommander sa personne et ses combinaisons à la sollicitude attentive du gouvernement de l'empereur. Il était fier de servir de parrain auprès de notre politique à un aussi utile partenaire. Il eut à déchanter après Sadowa.

Déjà M. de Bismarck avait une politique personnelle, et bien qu'au dire de ses dépêches il fût l'esclave de la discipline prussienne, souvent il la faisait prévaloir aux dépens de son ministre, qui n'osait lui résister ouvertement. Ce dernier ne respirait que lorsqu'il retournait à son poste. « Le président du conseil a repris courage, écrivait M. de Moustier; M. de Bismarck va retourner à Francfort et le colonel de Manteuffel à sa garnison; il espère qu'après leur départ les choses pourront aller mieux. » Le prince-chancelier a rappelé depuis, avec orgueil, devant le Reichstag, que le roi Frédéric-Guillaume, lors de la guerre d'Orient, l'appelait sans cesse à Berlin pour le consulter, et que c'est à ses inspirations et à son attitude à la Diète que la Prusse et l'Allemagne doivent de n'avoir pas été entraînées dans la guerre contre la Russie. Dans ses fréquentes apparitions à la cour de Potsdam, en 1854 et 1855, il prêchait en effet l'abstention; il donnait cours à sa mauvaise humeur contre l'Autriche, et souvent réussissait à la communiquer à son souverain. Il ne cessait de répéter que l'empereur François-Joseph ne partageait pas les idées du comte de Buol, qu'il ne songeait pas à faire la guerre à la Russie, qu'il ne l'attaquerait pas s'il n'était pas attaqué, que jamais il ne tirerait l'épée sans être certain du concours militaire de la Prusse, et il en concluait que le roi était, en réalité, l'arbitre de la situation; aussi conseillait-il la médiation armée et l'isolement. Mais le roi tenait ces conseils pour téméraires; il craignait que le dévoûment des cours allemandes pour la Russie ne fût pas assez profond pour leur faire surmonter les jalousies et les défiances que leur inspirait la Prusse, et qu'au jour de l'épreuve la coalition ne vînt à se dissoudre. D'ailleurs l'isolement lui pesait; il se désolait parfois avec colère du blocus politique qui se faisait autour de son pays, il voulait à tout prix le rompre et rentrer dans le concert européen, surtout lorsque les alliés remportaient des victoires et que les chances de la paix augmentaient.

V. — LE TRIOMPHE DU PARTI RUSSE A BERLIN.

M. de Budberg restait maître du terrain, tous ses adversaires étaient écartés; il n'avait plus qu'un effort à faire pour obtenir, sinon l'assis-

le distinguent, au dire de ses lettres de créance? D'après ce qu'on sait de lui, on en doute assez généralement.— Il continue à expédier quatre rapports par semaine; je ne sais vraiment pas où il peut *dénicher* les élémens d'une pareille correspondance. »

tance de la Prusse, du moins sa neutralité armée. C'était trop demander au roi; il ne se souciait pas de tomber de Charybde en Scylla. Si, par une manœuvre hardie, il s'était dégagé des puissances occidentales, il ne lui convenait pas de prendre, ne serait-ce qu'indirectement, fait et cause pour la Russie. Le sentiment public, tenu en éveil par le parti libéral, s'y serait d'ailleurs opposé. « *Il faut que cela finisse*, disait la *Gazette nationale;* ce cri retentit dans tout le pays contre le parti maudit qui ne se lasse pas de mettre en suspicion et d'appeler révolutionnaires les sentimens qui émanent des traditions les plus glorieuses de la monarchie; — ce parti qui se flatte d'avoir le monopole de la vraie foi et qui ne croit à rien, si ce n'est à son misérable système, — ce parti qui se dit patriote et qui tend les bras à l'étranger. »

L'aversion contre la Russie et les tendances du parti de la Croix se manifestaient hautement, non-seulement dans la presse, mais aussi dans la seconde chambre. « L'alliance russe est impossible, disait le comte de Goltz, au nom de la commission d'emprunt; la Prusse et l'Allemagne ont intérêt à ce que leur grand et redoutable voisin n'augmente pas en puissance. L'histoire nous dit quelles en seraient les conséquences. Deux fois déjà la Russie s'est inféodée la Prusse. A la paix de Tilsitt, elle s'est agrandie à ses dépens. Ses droits prohibitifs, son système vexatoire de douanes, les charges qu'elle fait peser sur la navigation de la Vistule, portent à notre commerce les plus grands préjudices. Nous ne saurions oublier l'hostilité avec laquelle elle a combattu la politique prussienne en 1850, et contrecarré le mouvement national du Shlesvig et du Holstein. Comment ne pas tenir compte de l'antipathie du peuple prussien contre la Russie, antipathie profonde qui, en dehors des faits historiques, se fonde sur l'intolérance religieuse et les formes despotiques de son gouvernement? » C'était pour la première fois que l'alliance russe était discutée et attaquée publiquement dans les chambres prussiennes et qu'on y prévoyait une alliance avec la France. Le fait était nouveau, surprenant: il témoignait de la révolution qui s'était opérée dans les idées et les sentimens.

On s'attendait à un changement de ministère, à une évolution vers le parti féodal; c'était trop augurer de la volonté du roi et ne pas tenir compte assez de la ténacité de M. de Manteuffel, qui semblait vissé à son portefeuille. D'ailleurs le parti de la Croix n'était pas assez aveugle pour se dissimuler son impopularité et pour ne pas comprendre combien il lui serait difficile de diriger les affaires.

Le président de Gerlach ne se souciait pas d'accepter un portefeuille; il préférait agir dans les coulisses, sans responsabilité.

Un seul homme aurait pu remplacer M. de Manteuffel, c'était M. de

Bismarck. On savait qu'il rêvait d'être ministre des affaires étrangères, mais il était trop mal vu à Paris, à Vienne et à Londres pour qu'on pût songer à lui. Tel qu'on le connaissait, entier et dominateur, il ne se serait jamais prêté au rôle que M. de Manteuffel endurait à Potsdam. L'heure de M. de Bismarck n'était pas venue. Il se serait usé dans des luttes stériles avec un souverain mystique, fantasque, scrupuleux, qui intervenait à tout instant dans les affaires et qui cependant n'était pas en état de les diriger lui-même; il serait arrivé au pouvoir prématurément, sans avoir mûri ses desseins, posé ses jalons à Paris et à Pétersbourg, avant de disposer de l'armée qu'allait réorganiser le prince régent et qui devait permettre à son génie politique mêlé d'audaces et d'artifices de tout oser. La fortune prépare les voies à ceux qu'elle a marqués. Il était dit que M. de Bismarck accomplirait l'œuvre à laquelle il était prédestiné avec un roi sage, résolu, vaillant, pénétré des traditions de sa maison.

M. de Manteuffel garda son portefeuille, cette fois un peu à contre-cœur; ses amis et même les libéraux le supplièrent de ne pas déserter son poste; ils craignaient que le parti de la Croix, ne dût-il rester que quinze jours au pouvoir, ne fît un mal irréparable.

« Le parti russe, écrivait M. de Moustier, après avoir satisfait ses animosités personnelles, n'ose pas ou ne peut pas prendre le pouvoir. Son impopularité s'est accrue dans cette crise, tandis que la nôtre non-seulement a diminué, mais tend à se changer en sympathie. Le baron de Manteuffel, bien que meurtri et affaibli, finira par ressaisir son ascendant sur le roi, avec sa patience persévérante et son bon vouloir pour l'Occident. Le roi, effrayé de ce qu'il vient de faire, reculera; mais ce qu'il y a d'irréparable dans ce qui vient de se passer, c'est la disgrâce du général de Bonin. Son grand crime est d'avoir préparé une convention avec le général autrichien de Hess, un plan de campagne sérieux, et fait une liste des officiers-généraux auxquels il destinait les commandemens et qu'il avait choisis parmi les moins favorables à la Russie. »

Le prince de Prusse voyait successivement tous ceux qu'il honorait de sa bienveillance sacrifiés aux influences qui enveloppaient la raison du roi. La destitution du général Bonin, qu'il affectionnait, le fit sortir de sa réserve. Il écrivit à son frère pour se plaindre de la persécution organisée contre ses amis; il appréciait avec sévérité l'ensemble de la politique et annonçait qu'il allait partir pour Bade, à moins qu'un ordre de sa majesté ne le lui interdît. L'incident n'eut pas de suite; il se termina dans l'encre et dans les larmes.

Lorsque l'année suivante, le 11 juin 1855, le prince de Prusse célébra le vingt-cinquième anniversaire de son mariage avec la princesse de Saxe-Weimar, des députations accoururent avec de riches

présens de tous les points du royaume. Le soir, dans une fête organisée en son honneur, à laquelle assistaient la princesse et ses deux enfans, mais où tous les membres de la famille royale, sauf le prince Adalbert, brillaient par leur absence, il fut l'objet d'ovations enthousiastes. L'instinct populaire semblait pressentir qu'il serait le régénérateur de la patrie.

VI. — NAPOLÉON III ET L'ARMÉE DE CRIMÉE.

Les armées alliées, qui avaient si brillamment débuté sur la terre antique de la Chersonèse par la bataille de l'Alma, étaient, depuis près d'un an, condamnées à poursuivre, exposées à toutes les privations, un siège meurtrier. Sébastopol, « le nid d'aigle de la puissance moscovite, » paraissait imprenable; chaque mamelon était par la défense transformé en citadelle; dès qu'une redoute était prise, il s'en élevait une seconde : on désespérait du succès. Aussi l'empereur, au mois de mars 1855, cédant aux élans de son cœur, voulait-il, pour soutenir le moral de ses soldats, payer de sa personne et se mettre à la tête des armées. Sa détermination était hasardeuse, impolitique ; elle impliquait une régence, et la dynastie n'était pas encore assez solidement assise pour permettre à un souverain dont les origines étaient contestées d'exposer son prestige et sa personne, à l'extrémité de l'Europe, dans une expédition ingrate, périlleuse : la fortune pouvait le trahir. Ses conseils et ses entours, préoccupés des partis hostiles, craignaient qu'une révolution n'éclatât pendant son absence (1). M. Drouyn de Lhuys, de tous les conseillers de Napoléon III, se prononça le plus résolument contre le départ. Pour le conjurer, il s'adressa à l'Autriche et à l'Angleterre. Il savait que les ministres anglais soulevaient contre l'intention manifestée par l'empereur de jalouses objections (2) ; il ne leur convenait pas de laisser amoindrir leur rôle en lui abandonnant le commandement suprême.

M. Drouyn de Lhuys proposa au cabinet de la reine et au cabinet autrichien de se concerter sur les conditions de la paix. Il se rendit à Londres pour s'expliquer avec lord Clarendon et lord Palmerston, les membres les plus influens du ministère. L'entente ébauchée, il rejoignit lord John Russell à Vienne, avec des pouvoirs qui lui permettaient de conclure la paix ou de rompre les conférences. Le comte de Buol-Schauenstein l'attendait impatiem-

(1) *Mémoires de lord Malmesbury* · « Persigny dit qu'il faut à tout prix empêcher l'empereur d'aller en Crimée, dût-on faire la paix, car, s'il y va, il y aura une révolution. »

(2) Lord Clarendon était venu au camp de Boulogne pour dissuader l'empereur.

ment ; il en était déjà à regretter le traité du 2 décembre (1), signé avec la France et l'Angleterre, et qui, dans de certaines éventualités prévues par un article secret, pouvait l'entraîner dans la guerre.

Le comte de Buol était grand de taille, beau de visage ; ses succès mondains et sa rapide carrière l'avaient déséquilibré ; il était enclin à l'orgueil, pour ne pas dire à la fatuité. Le prince de Bismarck disait d'un diplomate qui portait haut comme le ministre autrichien : « On n'a jamais pu savoir au juste s'il est dinde ou paon. » Ce mot appliqué au comte de Buol eût été excessif. L'expérience des affaires ne lui faisait pas défaut ; ce qui lui manquait, c'était l'intuition, ce don précieux indispensable aux hommes d'état. Sa science gouvernementale n'avait rien de personnel ; il la puisait dans les préceptes du prince de Metternich. Le jour où il voulut sortir de l'ornière tracée et s'inspirer des maximes hardies et peu scrupuleuses du prince de Schwartzenberg, il succomba à la tâche. De tous les plénipotentiaires qui ont signé la paix de Paris, le comte de Buol-Schauenstein était, avec le comte Walewski et lord Clarendon, celui qui donnait du diplomate grand seigneur l'image la plus parfaite. Il apparaît au premier plan sur la toile qui, dans le salon d'honneur du ministère des affaires étrangères, représente les membres du congrès assis dans un fauteuil, devant le tapis vert, assombri, méditatif. Derrière lui, dans le fond, on aperçoit le comte de Cavour et le baron de Manteuffel. C'est par la grâce de Napoléon III qu'ils ont pu pénétrer dans le sanctuaire et participer aux délibérations, l'un contre le gré de l'ambassadeur d'Autriche, le second contre la volonté de l'ambassadeur d'Angleterre. Rien dans leur tournure ne dénote le gentilhomme de race. Leur tenue est négligée, bourgeoise ; mais derrière les verres de leurs lunettes brillent des regards pénétrans, obliques, qui laissent deviner d'ardentes convoitises. Les anciens de la carrière ne passent jamais devant ce tableau sans un serrement de cœur. Je le revis au mois de mai 1871, dans de dramatiques circonstances, le 22 au matin, après l'attaque des fédérés contre le Ministère, troué de balles fratricides ; peu s'en fallut que, dans cette nuit tragique, que j'ai retracée un jour d'une

(1) Par le traité du 2 décembre, la France, l'Angleterre et l'Autriche convenaient de poursuivre en Orient un but déterminé : le rétablissement de la paix au moyen d'arrangemens propres à éviter le retour des complications qui l'avaient troublée. L'Autriche s'engageait à défendre la Moldavie et la Valachie contre tout retour des forces russes ; l'occupation autrichienne ne devait porter aucun préjudice aux opérations militaires des troupes françaises, anglaises et turques dans les Principautés. Un article secret, ayant la même valeur que le texte officiel, stipulait que, dans le cas où la Russie refuserait d'accepter les conditions débattues et concertées dans les conférences de Vienne, on procéderait immédiatement aux mesures résultant d'une alliance offensive et défensive. La France et l'Angleterre garantissaient le *statu quo* en Italie.

plume frémissante, ce legs de nos grandeurs passées, dernier souvenir d'une guerre glorieuse et de rapides années de prépondérance, ne périt dans la tourmente qui emportait la fortune de la France (1).

L'Autriche, en signant le traité du 2 décembre 1854, avait espéré que les coups portés à la Russie par la France et par l'Angleterre seraient rapides et décisifs, et qu'il lui suffirait de leur prêter son concours moral pour bénéficier de la guerre et s'assurer une grande situation dans la vallée du Danube et dans les Balkans. Elle s'apercevait tardivement qu'elle s'était exagéré la puissance d'action des deux alliés, et que, s'ils devaient éprouver de graves échecs, elle se trouverait directement aux prises avec les armées russes, sans pouvoir compter avec certitude sur l'assistance de l'Allemagne. La puissance navale de la Russie dans la Mer-Noire la préoccupait moins que la prépondérance russe sur la Vistule au cœur de l'Europe, aux points douloureux de ses frontières ; elle était encore plus soucieuse de ses possessions italiennes et de son autorité séculaire en Allemagne que de l'intégrité de l'empire ottoman. Elle ne demandait pas mieux que de peser diplomatiquement sur le cabinet de Pétersbourg pour lui imposer la paix, mais elle éprouvait une grande répugnance à se jeter dans la guerre sans être certaine du concours militaire de la Confédération germanique. La question d'Orient, malgré sa gravité, ne parvenait pas à détacher son attention de la question allemande. Son premier ministre se préoccupait à juste titre des sympathies russes qui se manifestaient dans les cours d'Allemagne et qu'à Francfort la Prusse exploitait à son détriment. Il n'avait plus qu'un souci : détendre les liens qu'il avait contractés et faire oublier au cabinet de Pétersbourg l'hostilité de ses procédés. « La convention du 2 décembre, disait M. de Bismarck, lui fait éprouver les angoisses du rat dans une maison prête à s'écrouler. » La paix s'imposait à la politique autrichienne; M. de Buol ne négligea aucune habileté pour la faire prévaloir.

Après de longs débats, les trois ministres tombèrent d'accord. Leur projet reposait sur le principe de la limitation. Il était interdit à la Russie de dépasser l'effectif actuel de ses forces navales dans l'Euxin ; les alliés se réservaient le droit d'y envoyer quatre frégates, et, en cas de danger, d'y pénétrer avec leurs flottes. Les détroits restaient fermés à la Russie; on tenait à mettre Constantinople à l'abri d'une attaque militaire partant de la Crimée. La Turquie devait participer aux avantages du droit public de l'Europe, et les puissances signataires s'engageaient à faire respecter l'intégrité

(1) L'Allemagne et l'Italie, 1870 à 1871 : *le Ministère des affaires étrangères pendant les derniers jours de la Commune*, t. II, p. 433.

de ses possessions. L'Autriche acceptait toutes les conséquences du traité du 2 décembre; elle promettait de lui donner un caractère offensif si les propositions arrêtées par la conférence étaient rejetées; elle se chargeait de les notifier au cabinet de Pétersbourg sous la forme d'un *ultimatum*. Par un article secret, M. de Buol s'engageait, en outre, à considérer comme *casus belli* tout développement excessif donné à la marine russe dans l'Euxin, et il se déclarait prêt à signer avec nous une convention militaire au moment de la notification de l'*ultimatum*. M. Drouyn de Lhuys avait lieu d'être satisfait de sa mission : le but ostensible de la guerre était atteint; l'Autriche lui avait concédé tout ce qu'il pouvait espérer en face de notre situation militaire en Crimée.

L'empereur, tandis qu'on négociait à Vienne, était parti pour l'Angleterre, où il était l'objet d'ovations enthousiastes (1). Il avait télégraphié à M. Drouyn de Lhuys, le 15 avril 1855, avant de quitter Paris : « J'ai reçu votre courrier; tout ce que vous avez dit et fait à Vienne est si bien, que je n'ai aucune instruction nouvelle à vous donner. Je pars pour Londres. » Il était à ce moment en parfaite communauté de vues avec son secrétaire d'état. Mais ses idées se modifièrent au contact des hommes politiques anglais; elles ne cadraient plus avec les arrangemens qui avaient prévalu à la conférence. Dès son retour, le 25 avril, il télégraphiait à M. Drouyn de Lhuys que, n'étant pas suffisamment renseigné sur la teneur et l'esprit du traité, il ne pouvait l'autoriser ni à refuser ni à accepter. Il annonçait qu'il allait écrire à Londres pour savoir ce que ferait le gouvernement anglais, en ajoutant que son opinion était de rompre. « Je n'accepterai pour rien au monde, disait-il, quoi que ce soit qui maintienne l'état d'avant la guerre; il est temps que les incertitudes cessent. » Il était ravi de son voyage en Angleterre; « il a été admirable sous tous les rapports, » disait la dépêche (2).

M. Drouyn de Lhuys ne pouvait s'y tromper : l'empereur refusait de sanctionner les combinaisons qu'il avait si laborieusement préparées. Sa déception fut vive; il croyait avoir bien mérité de son pays et de son souverain, et ses efforts étaient méconnus. Un instant, il put croire à un retour vers sa politique. Déjà François Joseph l'avait admis en audience de congé, lorsque l'empereur lui télégraphia : « Ne partez pas encore; attendez que j'aie réfléchi. » Le lendemain, toute incertitude était levée : M. Drouyn de Lhuys quittait Vienne,

(1) *Mémoires de lord Malmesbury*.— « Les ministres anglais et français ont persuadé à Napoléon de rendre visite à la reine, dans l'espoir de l'empêcher d'aller en Crimée. »

(2) *Les Quatre ministères de M. Drouyn de Lhuys*, par le comte Bernard d'Harcourt, ancien ambassadeur.

déçu, froissé dans son amour-propre. Cependant il ne se tint pas pour battu.

L'empereur avait du goût pour sa personne et de la déférence pour ses opinions. Le ministre lui démontra que, s'il repoussait ses arrangemens, le parti français à Vienne serait sacrifié, que l'Autriche se rapprocherait de la Russie, et que, réconciliée avec elle, il se formerait au centre de l'Europe, contre nous, une neutralité armée aussi redoutable dans la paix que dans la guerre. Son éloquence ébranla la répugnance qu'éprouvait l'empereur à se prêter à des négociations avec la Russie tant qu'il n'aurait pas remporté un grand succès militaire. M. Drouyn de Lhuys fut autorisé à recommander itérativement à la sollicitude de lord Clarendon un nouvel examen de l'*ultimatum* sorti des délibérations de la conférence. Sa communication fut mal accueillie.

L'Angleterre avait été surprise par les événemens sans être prête; mais aujourd'hui qu'elle disposait de toutes ses ressources, elle entendait ne pas déserter la partie tant que la Russie ne serait pas abattue. A ses yeux, la guerre ne faisait que commencer ; elle désavouait lord John Russell, qui, quelques mois après, dut abandonner son portefeuille. M. Drouyns de Lhuys et le comte de Buol-Schauenstein avaient négligé de compter avec l'obstination britannique. Le cabinet de Londres affirmait qu'une limitation artificielle de la puissance militaire et navale de notre adversaire dans la Mer-Noire ne serait pas une compensation suffisante aux immenses sacrifices qu'on s'était imposés, et qu'une paix qui obligerait la France et l'Angleterre à se rembarquer sans avoir planté leur drapeau sur la place qui, depuis près d'un an, était l'objectif de leurs efforts, loin d'affaiblir l'influence de la Russie en Orient, ne servirait qu'à rehausser son prestige. Lord Clarendon refusa de ratifier le projet de convention soumis à son acceptation. Son ambassadeur à Paris reçut l'ordre de déclarer que, si la France désertait l'alliance, l'Angleterre seule, au besoin, poursuivrait les hostilités. Lord Cowley était *persona grata* aux Tuileries; l'empereur appréciait son jugement et sa loyauté. Il se rendit d'autant plus aisément à ses argumens qu'ils répondaient à ses convictions. Il reconnut que signer la paix sans avoir remporté une éclatante victoire porterait au prestige des alliés une irréparable atteinte et remettrait tout en question. Il pria M. Drouyn de Lhuys, qui assistait à l'entretien, de revenir sur les instructions qu'il avait adressées au comte Walewski. C'était lui demander de désavouer son œuvre ; il s'y refusa, certain qu'avant peu l'empereur, en voyant la France s'épuiser dans d'infructueux efforts, reconnaîtrait la sagesse de ses conseils et que, désenchanté de l'alliance anglaise, il le rappellerait pour lui

assurer l'alliance autrichienne, dont il était le représentant convaincu.

M. Drouyn de Lhuys avait rapporté de sa mission de sombres impressions, qui, à certains égards, justifiaient l'obstination qu'il mettait à défendre ses combinaisons ; il avait constaté que personne à Vienne, ni les diplomates ni les généraux, ne croyait au succès de notre expédition. C'était aussi le sentiment qui dominait en Allemagne. « Je trouve ici, écrivait M. de Moustier, beaucoup de froideur et d'incrédulité pour le succès de nos armes, surtout dans les régions gouvernementales. Ce qu'on en dit ressemble à une oraison funèbre. On ne se préoccupe que de l'éventualité de nos défaites. »

Les Russes avaient pu conserver la liberté de leurs communications ; elle leur permettait de se ravitailler en vivres et en munitions. La lutte du monde ancien et du monde nouveau semblait engagée et devoir se vider au prix d'immenses holocaustes sur les plateaux de la Crimée. Déjà « l'année avait perdu son printemps, » disait Périclès, en prononçant l'oraison funèbre de la jeunesse athénienne moissonnée à Samos ; les armées alliées, cruellement éprouvées, pleuraient leurs chefs. Ni le maréchal de Saint-Arnaud ni lord Raglan ne devaient entrevoir la fin de la campagne qu'ils avaient glorieusement ouverte. Ils succombèrent de la même maladie : l'un au lendemain d'une victoire, le chef anglais au lendemain d'un échec (1) ! Des luttes nouvelles, de nouveaux, d'immenses efforts, telle était la perspective qui s'offrait à la France et à l'Angleterre devant Sébastopol. M. Drouyn de Lhuys ne voyait plus de salut que dans une étroite alliance avec l'Autriche ; il donna sa démission. L'empereur le supplia de reprendre son portefeuille ; il lui écrivit une lettre instante, affectueuse, pour le faire revenir sur sa détermination. Ce fut en vain. Le ministre ne lui dissimula pas qu'il était profondément blessé d'avoir été désavoué, en présence et sur les instances de lord Cowley. « Vous avez affaibli mon autorité, disait-il dans sa réponse, en désapprouvant mes actes devant un ambassadeur étranger. » Il était d'ailleurs convaincu que l'obstination de l'Angleterre à poursuivre la lutte aboutirait immanquablement à des désastres, et il ne se souciait pas de présider à des catastrophes. Il désespérait inopportunément des forces de la

(1) Après l'attaque du 19 juin contre Malakoff. — *Mémoires de lord Malmesbury*. Lord Raglan est mort atteint du choléra ; l'insuccès de l'attaque de Malakoff aggrava son état. Il avait été le bras droit de lord Wellington pendant la guerre de la péninsule. Il était bien tourné, élégant et charmant de sa personne, et d'un sang-froid remarquable au feu. « Il avait le calme qui ne le quitte jamais, » disait Saint-Arnaud dans sa fameuse dépêche sur l'Alma.

France et de la fortune naissante de Napoléon III. « Son premier mouvement, disait-on, est toujours sage, mais il s'en méfie. »

Nous n'avions ni politique ni position en Europe, lorsque l'empereur confia à M. Drouyn de Lhuys le portefeuille des affaires étrangères ; personne ne comptait avec nous, on nous traitait en brebis galeuse. Avec une rare sagacité et une remarquable vigueur, il s'était emparé de la question embrouillée des lieux saints pour faire reprendre à la France sa place parmi les grandes puissances. Par de savantes combinaisons, il avait rompu le faisceau de la sainte alliance, s'était uni à l'Angleterre et avait réussi à transformer la Prusse et l'Autriche, habituées à prendre le mot d'ordre à Pétersbourg, en gardes avancées de l'Occident contre la Russie, et juste au moment où son souverain, grâce à l'habileté de ses conceptions diplomatiques, allait devenir l'arbitre du monde, il sortait du pouvoir en enfant boudeur. S'il possédait quelques-unes des qualités que les anciens exigeaient de leurs généraux et de leurs hommes d'état, il lui manquait la *felicitas*. Une sorte de mauvais sort, de disgrâce fatale, pesait sur toutes ses entreprises.

Sa démission eut de fâcheuses conséquences. Elle fournit au cabinet de Vienne, préoccupé des agissemens de la Prusse en Allemagne, le prétexte qu'il guettait pour recouvrer une partie de sa liberté d'action, paralysée par le traité du 2 décembre, et elle permit à la Russie, dès qu'elle vit l'Autriche se détacher des puissances occidentales et procéder à des réductions militaires, de dégarnir ses frontières de Pologne et de porter toutes ses forces en Crimée. « Prenez vos mesures, télégraphiait le maréchal Vaillant au général Canrobert, des renforts considérables vont arriver aux Russes (1). » Les troupes concentrées en Pologne prenaient part, en effet, quelques semaines après, à la bataille de la Tchernaïa.

Le cabinet de Vienne se réfugiait dans l'abstention, tout en déclarant qu'il restait fidèle à notre alliance, à l'heure où tout le conviait à l'action. La contradiction permanente entre ses actes et ses paroles était le trait caractéristique de sa politique. Adversaire de la Russie, il lui prêtait le secours de son immobilité. Les tergiversations et les équivoques de sa conduite eurent pour l'avenir de l'Autriche de funestes conséquences. M. de Bismarck les exploita à la Diète de Francfort pour miner son crédit en Allemagne et préparer la revanche d'Olmütz ; l'empereur Alexandre jamais ne les pardonna à François-Joseph, et l'empereur Napoléon ne s'en souvint que trop à Plombières.

Le 30 avril 1855, Napoléon III montait à cheval les Champs-Élysées,

(1) *La Guerre de Crimée*, par M. Camille Rousset.

seul avec un aide-de-camp. Arrivé à la hauteur du Rond-Point, un assassin, Pianori, tira sur lui, presque à bout portant, deux coups de pistolet sans l'atteindre. L'empereur continua sa promenade au pas, sans manifester d'émotion; le pistolet ne l'effrayait pas, il ne redoutait que le poignard, « car ceux qui s'en servent, disait-il, ne tremblent pas, ils ont d'avance fait le sacrifice de leur vie. » Les révolutionnaires italiens lui donnaient un premier avertissement; ils lui rappelaient les sermens du carbonaro. Les coups de pistolet des Champs-Élysées et les bombes de l'Opéra l'ont heureusement épargné, mais ils ont fait à la France de mortelles blessures.

L'attentat eut dans les cours européennes un profond retentissement. Elles commençaient à croire à la solidité et à la durée du régime impérial, et déjà elles s'apercevaient combien son existence était précaire. Le roi Frédéric-Guillaume fut le premier à féliciter l'empereur de sa miraculeuse préservation.

« Je dormais déjà, télégraphiait-il au comte de Hatzfeld, au moment où la nouvelle m'est parvenue. L'empereur doit être promptement instruit de ma consternation, de ma sympathie, de ma joie la plus vive. »

Cette chaleureuse dépêche, communiquée aussitôt aux Tuileries, effaça de fâcheux souvenirs.

Le comte Walewski remplaça M. Drouyn de Lhuys; il était loin d'avoir son esprit et son expérience, mais il joignait, — ce qui vaut mieux souvent, — à un sens droit le bonheur. Il fut le ministre heureux du règne.

VII. — LA MORT DE L'EMPEREUR NICOLAS. — LE ROI ET SON MINISTRE.

La scène changeait à Berlin chaque jour; les plus fières résistances précédaient les plus humbles résolutions. Frédéric-Guillaume, après l'éclatante satisfaction donnée à la politique russe, en 1854, était revenu sur ses pas. Il avait éprouvé le besoin d'atténuer le mauvais effet que son coup de tête avait produit en France et en Angleterre. Le général de Wedel était parti pour Paris avec des instructions nouvelles, moins pour conclure l'alliance que pour gagner du temps. « Les pourparlers traînaient. Dès qu'on se croyait d'accord, le négociateur prussien soulevait de nouvelles objections et demandait de nouvelles garanties. Il nous prêtait des arrière-pensées : il prétendait qu'aussitôt le traité signé, la France l'invoquerait pour le passage de ses troupes à travers l'Allemagne. Nous avions beau déclarer qu'il n'entrait pas dans nos plans d'attaquer la Russie sur la Vistule, l'envoyé du roi n'en dé-

mordait pas. Il réclamait aussi des garanties contre un soulèvement en Pologne. La demande était blessante, M. de Manteuffel le reconnaissait. « Ce n'est pas contre vous, disait-il, que Sa Majesté tient à se prémunir, mais contre lord Palmerston, qui est sa bête noire. » Ne rien faire de sérieux, ne courir aucun risque, telle était la politique royale (1).

La mort subite de l'empereur Nicolas, au mois de mars 1855, devait fournir de nouveaux prétextes au cabinet de Berlin pour ajourner la conclusion du traité. « Le roi est plongé, disait-on, dans un deuil profond; il a besoin de se remettre du coup imprévu qui le frappe pour reprendre les pourparlers. »

La cour de Prusse était en effet bouleversée, en proie aux plus vives émotions. Le 1er mars, elle apprenait soudainement que l'empereur, atteint d'une fluxion de poitrine, était en danger, et, quelques heures après, une dépêche lui annonçait sa mort. Devant cette fin si brusque, toutes les conjectures étaient autorisées (2).

(1) *Projet de traité entre la Prusse et la France, janvier* 1855. — Dans le préambule du projet de convention, il est dit que les hautes parties contractantes, pour mettre un terme aussi prochain que possible à la guerre actuelle et garantir à l'Europe un moyen de rétablir la paix sur des bases solides et durables, ont résolu de signer le présent *traité*. (Il n'y a pas d'alliance offensive et défensive.) — I. Les hautes parties contractantes se réfèrent aux déclarations consignées dans les protocoles du 9 avril et du 23 mai, dont les principes serviront de base aux futures négociations de paix. Elles s'engagent à n'entrer dans aucun arrangement avec la Russie sans avoir délibéré en commun. — II. Si la Russie n'accepte pas les conditions réglées par un *complet accord* des quatre puissances sur les bases mentionnées dans l'article 1er du présent traité, et si les négociations sont rompues, la Prusse promet *la coopération active* pour les faire accepter par la Russie. Des délibérations auront lieu entre la Prusse et la France pour s'entendre sur les moyens les plus efficaces de réaliser l'objet de leur alliance. — III. Pour le cas où les hostilités viendraient à éclater entre la Prusse et la Russie, les hautes parties contractantes se promettent réciproquement leur alliance défensive et offensive. Elles se soutiendront réciproquement par leurs forces de terre et de mer, qui seront déterminées, s'il y a lieu, par des arrangemens subséquens. Il est entendu que, conformément aux lois fondamentales de la Confédération germanique, les troupes françaises ne toucheront pas le territoire fédéral. — IV. Dans le cas prévu par l'article précédent, il est entendu que les hautes parties contractantes ne recevront aucune ouverture ni aucune proposition tendant à la cessation des hostilités sans s'être entendues entre elles. — V. Cet article a trait aux arrangemens militaires auxquels on procédera d'un commun accord. — VI. Le présent traité sera porté par les hautes parties contractantes aux puissances représentées à la conférence de Vienne. — VII. Si la Prusse ne prend pas une part active aux mesures dirigées contre la Russie, elle se réserve de s'arranger avec l'Autriche pour la défendre contre les attaques de la Russie sur son territoire limitrophe de la Pologne. — VIII. Tout acte révolutionnaire dans la Pologne russe étant contraire aux intérêts limitrophes de la Prusse sera énergiquement réprimé.

(2) Lord Malmesbury raconte que Napoléon III passa la dépêche qui lui annonçait la mort de l'empereur Nicolas au docteur Conneau en lui demandant : « Connaissez-vous cette maladie? »

L'esprit restait confondu, atterré; jamais les arrêts du destin ne s'étaient manifestés plus dramatiques. Il semblait qu'on entendît la voix de Bossuet en face de cette mort foudroyante, mystérieuse, frappant la monarchie au milieu de ses vicissitudes.

Pétersbourg donnait dans ces tristes jours un affligeant spectacle. L'empereur Nicolas, naguère le plus majestueux et le plus adulé des souverains, était traîné aux gémonies. Tous les revers lui étaient imputés. La France a connu ces brusques retours. Les peuples ne voient que la défaite; ils oublient les jours de prospérité.

L'impératrice douairière télégraphia au roi qu'avant de mourir, l'empereur l'avait priée de lui demander de rester l'ami de la Russie et de ne pas oublier le testament de son père (1).

On abusait des dernières paroles de l'empereur Nicolas; tandis que les proclamations de Pétersbourg disaient que sa dernière pensée s'était reportée sur ses soldats, à Berlin on racontait qu'il avait dit en expirant : « Je n'ai pas pu résister à la douleur d'être trahi par l'Autriche. » L'insinuation était cruelle; les haines politiques ne désarment pas devant le spectacle de la mort.

Le roi ne faisait qu'écrire des lettres qu'il arrosait de ses larmes; il ne voulait entendre parler de rien. « Comment voulez-vous que je m'occupe d'affaires, disait-il à son conseiller, qui s'efforçait de le ramener aux réalités, et surtout d'une alliance avec les puissances occidentales, le corps de l'empereur Nicolas est encore chaud! »

Dans les cercles diplomatiques, on se rappelait les dédains du tsar pour son beau-frère, et l'on se demandait si la douleur de Frédéric-Guillaume n'était pas de celles dont aisément on se console. « Le roi est consterné, mais soulagé, » disait le ministre de Saxe.

Le chagrin du prince de Prusse était plus simple, plus vrai; il

(1) Le testament de Frédéric-Guillaume III a été écrit treize ans avant sa mort, le 1er décembre 1827. Voici le passage de cet acte qu'on invoquait à Pétersbourg : « Ne néglige pas, autant qu'il sera en ton pouvoir, la paix entre les puissances de l'Europe, mais avant tout tâche de maintenir la bonne intelligence entre la Prusse, la Russie et l'Autriche. Leur union est comme la pierre fondamentale de la grande alliance européenne.» — Ces conseils n'étaient pas impérieux, ils demeuraient subordonnés à la possibilité. Le parti de la Croix en exagérait à plaisir la portée. Aucune pensée hostile à la France ne les avait inspirés. Frédéric-Guillaume avait le goût de nos mœurs, de nos usages, de nos spectacles, de notre langue. Ses malheurs ne l'avaient rendu ni amer ni injuste. Il fit placer le portrait de Napoléon Ier, qu'il demanda à Louis XVIII, dans le musée de Berlin, en face de la statue de César, et donna aux princes d'Orléans, après 1830, de précieux témoignages de sympathie. Il n'eût ni encouragé ni toléré la sauvage aversion que, depuis, le parti féodal prussien a manifestée à la France.

était attaché à son beau-frère, bien qu'il n'approuvât pas sa politique. — « On le dit dans les meilleurs termes avec le nouvel empereur, » écrivait M. de Moustier. — Notre ministre, malgré sa sagacité, ne se doutait pas, en signalant à son gouvernement, au courant de la plume, à titre de simple renseignement, l'affection du prince pour son neveu, que leur intimité aurait pour la France d'aussi funestes conséquences. L'influence des causes secondaires sur le cours des événemens échappe aux diplomates les plus prévoyans.

Le roi alléguait la mort de l'empereur Nicolas et l'incertitude sur la politique de son successeur pour suspendre les négociations et retenir près de lui ses envoyés extraordinaires à Londres et à Paris. Il avait fort mal accueilli lord John Russell, qui lui avait demandé une audience en traversant Berlin pour se rendre aux conférences. « C'est au moment, disait-il avec humeur, où m'arrivaient de Pétersbourg les nouvelles les plus déchirantes, qu'il est venu se planter devant moi, comme un bâton, pour me parler politique. »

Malgré les manifestations de sa douleur et son détachement apparent des affaires, il n'en persistait pas moins à vouloir participer aux délibérations ouvertes à Vienne. Il disait bien : « Si l'on ne veut pas m'épouser, je resterai vieille fille ; » sa résignation n'avait rien de sincère. L'entrée dans la conférence était son idée fixe ; mais la paix n'étant pas certaine, il faisait dépendre la signature d'un traité avec les trois puissances de son admission, tandis que les alliés faisaient dépendre son admission de sa signature ; on tournait dans un cercle vicieux.

N'entrer dans la conférence que si la paix est assurée et ne pas s'y trouver si elle est compromise, telle était la stratégie du roi. Il comptait sur son esprit pour se tirer des mauvais pas, il croyait avoir partie gagnée chaque fois qu'il trouvait un expédient ; plutôt que de se lier, il préférait vivre au jour le jour et guetter les chances imprévues. Il était aussi content de lui que la Russie, la France, l'Angleterre et l'Autriche l'étaient peu. Chaque jour, il devenait plus manifeste que, tant qu'il verrait un moyen quelconque d'échapper à un engagement et tant que M. de Manteuffel ne donnerait pas sérieusement sa démission, on n'en obtiendrait rien.

Le parti russe n'était pas plus heureux ; il suppliait le roi de ne pas laisser le jeune empereur en détresse et de lui donner un témoignage de sympathie en se rencontrant avec lui à Bromberg, sur la frontière prussienne : c'était peine perdue.

Le prince de Prusse, cependant, était allé au mois de juillet à Pétersbourg. Il s'était abstenu de paraître aux funérailles de l'em-

pereur Nicolas; sa présence aurait pu, à ce moment, être mal interprétée. Il ne résista pas au désir de donner à sa sœur l'impératrice douairière, si cruellement éprouvée, un témoignage de sympathie. « Son voyage, disait lord Bloomfield, ne modifiera pas ses sentimens; il tiendra aux Russes un langage dont ils n'auront pas lieu d'être satisfaits. » M. Balan, le directeur politique, disait de son côté : « Le prince a de la fermeté et de la franchise, ce qu'il dira produira bon effet; cela prouvera à beaucoup de gens que nous ne sommes pas, à Berlin, aussi Russes qu'ils voudraient le croire. »

Pour motiver l'inaction de son maître, le ministre s'appliquait à nous mettre le plus qu'il pouvait en méfiance contre l'Autriche. « Si vous comptez sur son concours armé, disait-il, vous courrez risque d'être joués; elle a tout promis, tout signé, elle ne tiendra rien. » Il persistait à prétendre que l'empereur François-Joseph, en désaccord avec le comte de Buol, ne ferait la guerre dans aucune hypothèse et que son idée persévérante était de se réconcilier avec Pétersbourg. C'était aussi l'avis des représentans des cours secondaires; ils prétendaient que les circulaires pressantes que le cabinet de Vienne adressait aux gouvernemens allemands n'avaient d'autre but que de nous jeter de la poudre aux yeux.

VIII. — L'AUTRICHE APRÈS LA RUPTURE DES CONFÉRENCES.

Les conférences s'étaient rompues sur la question de la limitation des forces navales de la Russie dans l'Euxin. Le prince Gortchakof avait déclaré qu'il ne transigerait pas sur un seul vaisseau, dût-on lui en accorder mille, et le comte de Buol, non-seulement dans la dernière séance de la conférence avait refusé de faire de la limitation un *casus belli*, mais il était allé, en résumant les délibérations, jusqu'à rendre hommage à la modération de la Russie et à attribuer l'insuccès des négociations moins au mauvais vouloir du plénipotentiaire russe qu'aux exigences de M. de Bourqueney et de lord Westmoreland.

Le traité du 2 décembre n'était pas déchiré, mais il n'était plus, en réalité, qu'une lettre morte. La situation du cabinet de Vienne devenait périlleuse; il n'avait satisfait personne, il restait isolé, en butte aux récriminations. « L'Autriche, disait le prince Albert, est fâchée contre elle-même, contre Dieu, contre le monde entier, et elle a grandement raison de l'être, car, avec sa politique ambiguë, elle s'est mis tout le monde à dos (1). » Napoléon III lui donnait de

(1) Lettre du prince Albert au baron de Stockmar.

son côté, publiquement, un avertissement significatif : « Nous sommes encore à attendre, disait-il dans le discours du trône du 2 juillet, que le cabinet de Vienne exécute ses engagemens, qui consistent à rendre efficace le traité d'alliance. » M. de Buol, qui déjà avait escompté les Principautés danubiennes, se retournait inquiet et déçu vers l'Allemagne. Le temps des lauriers était passé ; au lieu de jouer un grand rôle en Europe et de s'affirmer dans les Balkans, il se voyait réduit à flatter la Prusse et à solliciter son appui à Francfort. La Diète était son plus solide refuge. L'adhésion de l'Allemagne aux bases du traité du 2 décembre devait lui assurer d'une manière irrévocable les concessions faites par le prince Gortchakof à la conférence de Vienne.

Il s'adressait mal, la Prusse triomphait : elle tenait à faire sentir à sa rivale le prix de son alliance et à prouver aux états secondaires de l'Allemagne combien sa politique avait été bien inspirée en ne s'engageant d'aucun côté ; plus on la cajolait, plus elle se montrait revêche, altière. « L'Autriche nous fait beaucoup d'avances, disait M. de Manteuffel avec une pointe d'orgueil, mais je ne suis pas d'humeur à lui tendre la main, je m'en méfie, je vois une carte à solder au bout de ses caresses ; elle voudrait nous mettre à dos une partie de ses dépenses militaires, sous le prétexte d'avoir assuré la liberté de la navigation du Danube. » Au fond, ce qu'il voulait, c'était de souffler la médiation au comte de Buol. « Ce serait un bon tour à lui jouer, » disait-il à un de ses familiers. Il spéculait sur les déceptions que le cabinet de Vienne avait values à la France et à l'Angleterre pour se rapprocher d'elles et leur offrir d'appuyer à Pétersbourg des propositions de paix plus avantageuses que celles de l'Autriche. C'est cette arrière-pensée qui lui faisait dire à lord Bloomfield, avec une vivacité qui ne lui était pas habituelle : « L'Autriche est une puissance avec laquelle nous ne ferons rien et avec laquelle personne ne fera jamais rien. Vous vous en apercevrez de plus en plus. Je sais que vous n'êtes pas contens de nous, je ne vous en blâme pas ; nous n'avons pas fait, sans doute, ce que vous espériez, mais du moins nous ne vous avons pas trompés. »

L'Autriche n'était pas aussi perfide qu'on se plaisait à nous le faire croire. Sa situation était complexe, il ne lui était pas aisé de prendre un parti rapide, violent ; elle avait à se prémunir de tous les côtés contre la révolution en Italie, et dans ses provinces slaves, contre les menées russes en Orient et contre les agissemens de la Prusse en Allemagne : son anxiété était naturelle. La politique autrichienne, si hardie, presque téméraire, après les exploits du prince Mentchikof à Constantinople, était devenue prudente, inquiète. Ses hésitations, cependant, n'impliquaient pas une défection de prin-

cipes et d'intentions dont nous aurions pu sérieusement prendre ombrage. Elle affirmait sa fidélité au traité du 2 décembre, elle ne nous refusait ni son concours moral ni son assistance diplomatique, tant que nous maintiendrions nous-mêmes les principes de l'alliance. Mais serions-nous en mesure de la soutenir contre une attaque éventuelle de la Russie? Pouvait-elle compter sur nous en Allemagne et surtout en Italie? On prétendait que Napoléon III n'avait pas rompu ses attaches avec les révolutionnaires italiens. N'avait-il pas dit un jour au baron de Hubner en fumant : « J'ai confiance en l'Autriche, mais vous savez que je puis mettre le feu à l'Europe aussi aisément qu'à cette cigarette. » Il est des mots, seraient-ils dits en souriant, qu'on n'oublie pas. On parlait aussi d'une entente directe qui, par des voies occultes, se poursuivait entre Paris et Pétersbourg. Ces appréhensions ne se manifestaient pas seulement à Vienne, elles avaient cours aussi à Berlin. « Le général de Gerlach, écrivait M. de Bismarck, appréhende un rapprochement entre la France et la Russie; je ne le contredis pas, car je contredirais du même coup notre auguste maître, mais je n'y crois pas. »

IX. — LA PRINCESSE DE LIÉVEN ET LE BARON DE SEEBACH.

La présence de Mme la princesse de Liéven à Paris, en pleine guerre, n'avait pas peu contribué à accréditer ces bruits dans les chancelleries. On prétendait qu'elle traitait avec M. de Morny, qui, auprès de l'empereur, représentait les tendances pacifiques. Mme de Liéven n'avait pas de mission politique, son séjour en France était au contraire sévèrement jugé à Pétersbourg. Elle était venue à Paris sous le prétexte de le traverser pour se rendre à Nice, mais elle y était restée, retenue par ses amis, par ses habitudes, et aussi par de brillans souvenirs. Elle avait occupé dans la société parisienne une haute situation, justifiée par les grâces de son esprit, surtout du temps de sa grande intimité avec M. Guizot, dont s'effarouchait Louis-Philippe dans ses entretiens avec Victor Hugo. Mme de Liéven, jusqu'au début des complications orientales, correspondait avec sa cour; elle lui révélait le dessous des cartes de notre politique; ses correspondances, comme celles que Grimm et Voltaire entretenaient avec Catherine II, lui apprenaient, sous une forme piquante, les choses intimes de la ville et des Tuileries que la diplomatie officielle négligeait ou ne soupçonnait pas. Souvent aussi elle servait de porte-parole; elle disait, sous le manteau, ce qu'on se refusait à écrire. Son rôle avait cessé avec la guerre. Lord Aberdeen, dont elle était la confidente, avait disparu de la scène, et l'événe-

ment avait démenti ses prévisions (1). D'une haute faveur elle était tombée en disgrâce. Elle subissait la peine de ses erreurs; comme M. de Kisselef, elle avait mal vu, mal renseigné : on lui imputait une partie des fautes commises. Impressionnée par les propos frondeurs des salons, elle s'était trompée sur les destinées réservées à Napoléon III; elle n'avait cru ni à la solidité de son trône, ni à la durée de son règne : elle l'avait pris pour « un aigle de passage. » On lui reprochait surtout d'avoir contrecarré la politique conciliante du comte de Nesselrode et poussé aux résolutions violentes en mettant en doute, jusqu'à la dernière heure, l'éventualité d'une alliance entre la France et l'Angleterre. L'insuccès a toujours, dans tous les pays et sous tous les régimes, engendré les récriminations.

A Paris, où les impressions sont si vives et si mobiles, et les résolutions si rapides et si changeantes, la diplomatie étrangère, plus que dans toute autre capitale, est exposée aux méprises. Rien ne lui est plus aisé que d'être renseignée, les secrets d'état sont colportés dans les cercles et dans les boudoirs; mais le difficile, pour elle, est de discerner le vrai du faux, de réduire les informations à leur valeur, de se dégager de l'esprit de parti et d'asseoir ses jugemens avec sérénité sur des données certaines.

Le cabinet de Pétersbourg avait, auprès de la cour des Tuileries, un intermédiaire moins compromettant et plus autorisé que Mme la princesse de Liéven : c'était le ministre de Saxe, le gendre du comte de Nesselrode. Le baron de Seebach, chargé de la protection des sujets russes en France, était moins le représentant du comte de Beust que de son beau-père; il s'était donné pour tâche de réconcilier la France avec la Russie. Si la paix ne fut pas son œuvre, il la facilita du moins dans les négociations intimes qui précédèrent le congrès de Paris. L'importance que lui donnait sa parenté, et qu'il ne dissimulait pas volontiers, portait ombrage aux Anglais; ils savaient l'empereur faible, changeant : ils craignaient qu'il ne se laissât entraîner par l'envoyé saxon dans de scabreux pourparlers. Leur diplomatie nous prêchait la circonspection, la méfiance; elle tenait les représentans des petites cours allemandes pour des hôtes dangereux, habiles à nous berner, à surprendre nos secrets, et, pour se grossir, toujours prêts à répéter ce qu'on leur confiait. « Lord Bloomfield, écrivait M. de Moustier, nous engage à tenir nos secrets militaires mieux gardés; il prétend que tout ce qui se fait au ministère de la guerre, nos plans d'opération et le

(1) *Mémoires de lord Malmesbury.*—« 12 décembre 1853.—L'empereur Nicolas pense que lord Aberdeen ne s'alliera jamais avec la France, et que le moment est venu de tomber sur la Turquie. Il paraît que lord Aberdeen a écrit à la princesse de Liéven que rien ne pourrait l'amener à faire la guerre à la Russie. »

montant de nos effectifs, est aussitôt révélé aux Russes. » — « Priez votre collègue, télégraphiait le maréchal Vaillant, de vous confier d'où partent les indiscrétions. » — « Lord Bloomfield, répondait notre envoyé, refuse de s'expliquer, mais il nous engage à redoubler de surveillance. » M. de Moustier n'était pas homme à se décourager: il revint à la charge; ce ne fut qu'après de vives instances que son collègue consentit à s'expliquer. Il nous apprit par qui et comment nous étions trahis. Le gouvernement anglais en savait plus long que le maréchal Vaillant sur ce qui se passait dans son département.

La politique anglaise jouait alors franc jeu; ses agens n'avaient pas de secrets pour les agens français, ils leur communiquaient leurs dépêches et jusqu'à leurs correspondances particulières. Jamais alliance entre deux pays n'a été interprétée par leur diplomatie avec une solidarité plus intime et plus correcte que celle de la France et l'Angleterre pendant la guerre de Crimée.

La réconciliation de la France et de la Russie n'était pas imminente, mais tout indiquait qu'elle serait prochaine et cordiale. Les bruits de rapprochement étaient dans l'air; ils dominaient le bruit du canon de Sébastopol. L'armée russe et l'armée française se battaient courtoisement, sans haine, sans acharnement; les sympathies de deux peuples perçaient dans leurs journaux, elles se manifestaient sur les champs de bataille, durant les armistices; elles se révélaient dans le traitement des prisonniers et des blessés, dans les relations personnelles des diplomates, et Napoléon III ne faisait que traduire le sentiment de la France lorsque plus tard, au congrès de Paris, il s'appliquait à ménager la dignité de la Russie, à la relever de ses défaites par la courtoisie de ses procédés et la modération de ses exigences. « Nous accorderez-vous la paix? disait l'empereur à l'envoyé russe. — Je viens vous la demander, Sire, » répondait le comte Orlof. — Ce n'est pas le langage qu'on tenait à M. Thiers et à M. Jules Favre en 1871; on les blessait dans leur dignité, on leur appliquait le *Væ victis* des temps barbares.

L'Autriche ne s'y trompait pas : elle prévoyait qu'aussitôt la paix conclue, elle aurait à compter avec la France et la Russie étroitement réconciliées; que l'une lui reprocherait ses défaillances et la seconde son ingratitude. Ce n'est pas le courroux du cabinet des Tuileries que le comte de Buol redoutait le plus. La diplomatie française était polie, conciliante; les procédés hautains n'étaient pas dans ses traditions; elle était patiente et savait transiger. La diplomatie russe, au contraire, se montrait alors altière, vindicative; elle passait sans transition des caresses aux menaces. Il entrait dans sa tactique de frapper les imaginations et de donner à réfléchir aux gouvernemens par des coups de théâtre. C'est ainsi que le prince Mentchi-

kof, en 1853, escorté de généraux et d'amiraux, avait terrifié la Porte par l'inconvenance de sa tenue et par l'impertinence de ses allures, et que le comte Orlof, en 1854, était apparu à Vienne, sombre et mystérieux comme un héros de mélodrame. Pour impressionner la cour d'Autriche et lui arracher plus sûrement, sous l'empire de la frayeur, une déclaration de neutralité, il était resté plusieurs jours sans voir le ministre des affaires étrangères et sans solliciter d'audience du souverain, renfermé dans une affectation de mystère et d'indifférence. Cette mise en scène, qui, dans d'autres temps, n'eût pas manqué son effet, ne servit cette fois qu'à rendre plus saillante la dissidence entre les deux politiques.

L'empereur Nicolas eut à subir le sort des gouvernemens grisés par de longs succès. Il ne s'était pas aperçu qu'il avait froissé, fatigué tout le monde par ses prétentions et ses ingérences; il ne s'était pas douté des blessures qu'il avait faites, des rancunes qu'il avait provoquées. « La violence n'a qu'un cours borné, au lieu que la vérité subsiste éternellement, » a dit Pascal, sage précepte que devraient méditer ceux qui croient fonder leur domination sur la force.

Le tsar devait perdre, en cédant à d'orgueilleuses inspirations et à de faux calculs, la prépondérance que vingt-cinq années d'habileté et de bonheur continu lui avaient assurée. Il avait cru, en face des appréhensions que l'avènement du second empire soulevait en Allemagne et en Angleterre, que l'Europe entière était avec lui et qu'elle lui permettrait de réaliser ses desseins en Orient. Il n'avait pas mis en doute l'appui de l'Autriche et de la Prusse, depuis quarante ans les alliés et l'avant-garde de sa politique; dans ses étranges entretiens avec sir George Hamilton Seymour, il n'avait rien négligé pour diviser le gouvernement français et le gouvernement anglais, et tout l'échafaudage de ses savantes combinaisons s'était brusquement écroulé. L'Angleterre et la France s'alliaient contre toute attente, et l'Autriche et la Prusse se retournaient contre lui pour appuyer par leur diplomatie, sinon par leurs armes, ceux qui le combattaient dans la Mer-Noire et dans la Baltique. Il n'avait pas compris que Napoléon III, auquel il avait refusé à son avènement le titre de frère, en inaugurant un gouvernement autoritaire, pourrait à son gré disposer des inépuisables ressources de son pays et jouer sur le terrain diplomatique un rôle prépondérant. C'est contre la Russie que la fortune de la France s'était brisée en 1813, c'est contre la France, en Crimée, qu'allait se briser la fortune de la Russie.

G. Rothan.

UN PROBLÈME

DE

MORALE ET D'HISTOIRE

LES BORGIA

I.

LES DÉBUTS D'ALEXANDRE VI

I. *Johannis Burchardi Argentinensis Diarium*, 1483-1506, édition Thuasne. Paris; Leroux. — II. *Dispacci di Antonio Giustinian, ambasciatore veneto in Roma*, 1502-1505, édition Villari. Florence; Le Monnier. — III. Edoardo Alvisi, *il Duca Valentino*. Imola, 1878. — IV. Gregorovius, *Geschichte der Stadt Rom im Mittelalter*, tome VII, et *Lucrezia Borgia*.

Une récente publication, le *Journal* de Jean Burchard, chapelain et maître des cérémonies au Vatican de 1483 à 1506, a dû ramener beaucoup de personnes curieuses des singularités dramatiques de l'histoire vers une famille dont le nom seul réveille tout un cortège de légendes sinistres. Grâce aux notes quotidiennes de ce prêtre, on peut désormais suivre, dans le détail de leur vie intime, le pape Alexandre VI Borgia et son fils César. La correspondance d'Antonio Giustinian, ambassadeur de Venise près de la cour de Rome, permet de contrôler page par page une partie du récit de Burchard ; mais Giusti-

nian, qui était un fin diplomate de l'école vénitienne, très habile dans l'art d'observer les figures et de scruter les paroles, nous a laissé en outre les principaux élémens d'une psychologie d'Alexandre VI ; ses dépêches, complétées par la *Légation* de Machiavel, nous laissent encore pénétrer, aussi avant que possible, dans la conscience ténébreuse de César. Ces deux hommes, qui ont été pendant quelques années la terreur de l'Italie, et dont l'œuvre, interrompue par la mort mystérieuse du père, a donné tous ses fruits funestes sous les pontificats de Jules II, de Léon X, de Clément VII, apparaissent donc avec leur physionomie vraie, dans la complexité de leurs passions, de leurs vices et de leurs ambitions. Nous les voyons agir, et nous comprenons les motifs de leur action ; nous les entendons parler, et, s'ils mentent, nous savons quel intérêt ils ont à mentir. Leurs caractères sont en parfait équilibre avec les conditions de leur puissance ; il leur fallait cette duplicité et ces accès de violence implacable pour se maintenir sur les sommets vertigineux où la fortune les avait portés. Mais ont-ils assez expié leur grandeur sanglante, le père, par l'effroi qu'il avait de son fils et l'angoisse avec laquelle, vers la fin de son règne, il sentait venir la ruine de l'entreprise commune; César, par l'impuissance désespérée dans laquelle la volonté tenace, soit de Venise, soit de la France l'a enchaîné au moment où il croyait tenir enfin son rêve, une royauté en Italie, et par l'écroulement de toutes ses espérances, en quelques heures, quand Alexandre mourut? Ont-ils été, l'un et l'autre, également coupables envers l'Italie, l'église et la chrétienté? Le procès que l'opinion des érudits et des honnêtes gens a institué sur cette famille est-il irrévocablement clos, et les documens précis que tout le monde peut lire désormais n'autorisent-ils point une revision de cette lamentable cause historique?

Je crois que l'on peut reprendre le dossier criminel des Borgia, à la condition d'apporter à cette étude nouvelle la tranquillité d'âme et les scrupules d'un juge. Depuis Guichardin jusqu'à une époque toute récente, ils n'ont guère provoqué que des réquisitoires passionnés ou des plaidoyers d'avocats sollicitant l'indulgence de la postérité, dénaturant les faits, exagérant les bonnes intentions, atténuant les mauvaises, altérant même au besoin l'état civil des enfans d'Alexandre VI. Il faut se méfier des colères oratoires de Guichardin, mais plus encore de l'apologie romanesque du père Olivier ou des falsifications historiques du docteur Nemeke. Les essais de justification fondés sur une connaissance exacte de l'histoire, la *Lucrèce Borgia* de Gregorovius, le *Cesare Borgia* de M. Alvisi, sont pleins de vues excellentes, mais il convient de compter avec le parti-pris général du livre, où la façon de présenter les faits est souvent paradoxale. En vérité, un témoin absolument dépourvu

d'esprit, un sacristain médiocre, égoïste, réfractaire à tout sentiment délicat, tel que Jean Burchard, est une des plus utiles sources d'information. Il nous a rendu, comme un miroir et un écho, tout ce qu'il a vu, tout ce qu'il a entendu dans le cours des trois pontificats terribles de Sixte IV, d'Innocent VIII, d'Alexandre VI ; il n'est point de fait grave de son *Journal* qui ne se retrouve, soit dans les chroniques contemporaines, soit dans les dépêches des ambassadeurs. Ce qui le rend précieux, c'est une absence désolante de sens moral. Les critiques qui ont soulevé des doutes sur l'authenticité du *Diarium*, rejeté comme pamphlet calomnieux, oubliaient deux choses : l'une, que l'église elle-même avait sauvé de la destruction les nombreux manuscrits du *Journal*, en faveur des descriptions précises du cérémonial de la chapelle pontificale, dont il est rempli ; l'autre, que, chez Burchard, il ne se trouve point la plus légère trace d'invective, de malice ou de haine. Quand il note une infamie, il est à cent lieues de penser que c'est une infamie. La sérénité de ce chapelain est merveilleuse. Une seule fois, dans sa vaste chronique, il a été ému sincèrement, profondément, et la douleur a rehaussé un instant la platitude naturelle de son latin. C'était le soir de l'entrée de Charles VIII à Rome. Tandis que Burchard veillait, au palais de Venise, sur le souper du roi, je ne sais qui osa envoyer à sa maison des garnisaires français, avec leurs chevaux. On mit à la porte, sous la pluie battante, les mules du maître des cérémonies vaticanes. A son retour, il vit l'attentat dans toute son horreur ; les chevaux ultramontains « mangeaient mon foin, dit-il, *fenum meum consumebant.* » Il retourna près de Charles VIII et fit une affaire d'état. Le roi donna, avant de se coucher, l'ordre de délivrer la maison de Burchard de ses hôtes. Le chapelain reprit alors le calme de sa conscience. « Je les fis placer, écrit-il bonnement, chez les voisins. »

Certes, cet homme est incapable de nous tromper sciemment. Il ne raconte rien dont il ne soit très sûr. Il ne commente jamais les faits qu'il rapporte. A deux ou trois reprises, il refuse de nous rendre les bruits de la rumeur populaire, et nous informe nettement de sa discrète résolution. Au delà du rituel de ses cérémonies, rien ne l'intéresse. Son horizon est le plus borné du monde, mais ce qu'il y aperçoit est d'autant plus clair et digne de créance. Jamais il ne s'est douté que l'église chancelait, que la chrétienté était dans l'angoisse, que la politique de Rome inquiétait l'Europe. Il lui suffisait que, sur l'autel papal, les cierges fussent convenablement allumés, et que le pape ne revêtît point une chape rouge à la place d'une chape violette. Retenons donc auprès de nous, comme un témoin perpétuel, le pauvre sire ; à lui seul, il a plus de révélations à nous faire que tous les hauts personnages, — l'ambassadeur

Giustinian excepté, — que nous devons interroger. Il a assisté, de la coulisse, au drame entier, dont les autres n'ont vu qu'un acte ou qu'une scène.

I.

Il faut, avant d'aborder cette histoire des Borgia, se défaire résolument d'un préjugé et d'une erreur qui en fausseraient tout à fait l'intelligence. Le préjugé consiste à s'imaginer qu'Alexandre et César ont été en dehors des lois communes de l'humanité, qu'ils ont dépassé par leurs crimes et leurs vices la mesure de scélératesse permise à la fin du xve siècle,—et du xve siècle italien. Les personnes qui cherchent volontiers leurs informations sur le passé dans le théâtre ou le roman n'hésitent pas à gratifier pareillement Lucrèce d'une sorte de monstruosité morale. Nous serions donc en présence d'un triple cas de tératologie historique. Ce n'est point sans doute à des fous que nous aurions affaire, mais à des êtres d'exception, en qui la méchanceté s'est déchaînée avec une fureur incroyable, sans autre raison que la volupté perverse du mal, la joie maladive que donnent de grandioses extravagances. Cette vue se prête bien à l'éloquence et au pamphlet; elle est faite pour séduire des poètes; on la découvrira sans peine dans les chapitres colorés que Michelet a écrits sur les Borgia, et ce tableau de la Rome papale, farouche, avec ses ruines hantées par des bandits, et, au Vatican, des orgies dignes d'Héliogabale, « au milieu, un banquier, entouré de Maures et de Juifs; c'était le pape, et sa Lucrezia, tenant les sceaux de l'église. » La vision est saisissante, mais elle fait aux Borgia à la fois trop d'honneur et une réelle injure. Ne voyons pas en eux des figures extraordinaires, démesurées, tels qu'ont été certains empereurs romains. Néron nous déconcerte par l'incohérence de sa nature, l'absurdité du mal qu'il a fait : les chrétiens de son temps ont vu en lui l'antéchrist, la bête infernale sortie du puits de l'abîme ; il sût mêler, d'une façon si inattendue, la férocité, la luxure, le goût des pompes colossales, les raffinemens et l'ironie d'un comédien lugubre, que, présentée par Tacite et Suétone, son histoire nous semble un insolent défi jeté à la raison humaine. La taille des Borgia est loin d'être aussi haute; il n'y a point de désaccord entre leur vie de tyrans italiens et la politique de leur tyrannie ; il n'est aucune de leurs violences que n'expliquent facilement les nécessités de cette politique, nécessités d'un jour, contredites par celles du lendemain, que manifesteront des violences nouvelles ; petite politique, égoïste et empirique, mais poursuivie, à l'aide de moyens atroces, avec une logique et une clairvoyance parfaites. Ce grand cadre de la vieille Rome, qui con-

venait si bien à Caligula et à Néron, ou à certains papes du moyen âge, tels qu'Innocent III et Boniface VIII, renferme encore, il est vrai, l'étrange famille, mais elle ne le remplit plus à la manière de ces maîtres du monde, soit temporel, soit spirituel. Les Borgia sont, l'un le roi de l'état ecclésiastique, l'autre le duc de Romagne. Leur champ d'action est l'Italie seule; ils y jouent une tragédie où les destinées de l'Occident ne sont plus engagées; un Sforza, un Malatesta, un Aragon, eussent donné un spectacle aussi émouvant si l'hégémonie de la péninsule leur avait été livrée. Les princes italiens du xve siècle sont véritablement leurs pairs, et, replacés dans leur compagnie, les Borgia reprennent leurs proportions justes. Leur immoralité n'est pas un jeu de la nature, mais la loi même de la tyrannie italienne. Après Alexandre VI, Pierre-Louis Farnèse, fils de Paul III, a parfois dépassé en perversité César Borgia lui-même; plus tard encore, Carlo Caraffa, neveu de Paul IV, a bouleversé la péninsule par une politique étourdie que César n'eût point pratiquée. La notion du bien et du mal, la loyauté, la bonté et la pudeur étaient-elles donc abolies dans ces âmes superbes, qui menaient le chœur d'une civilisation de premier ordre et rehaussaient la corruption de leurs cours de tout l'éclat de la renaissance? Je n'hésite pas à répondre affirmativement. Dans toutes ces consciences se retrouve la même lacune. Mais l'explication du douloureux phénomène moral est dans le *Prince* de Machiavel. La tyrannie du xve siècle traînait à sa suite la fatalité de son origine; elle était illégitime par son point de départ même, par l'attentat du *prince nouveau* contre les libertés communales ou les pouvoirs féodaux; la papauté, bien que puissance séculaire, avait été atteinte de cette contagion depuis plus de cent ans; elle avait été condamnée à lutter jusqu'à l'extermination contre les grandes familles féodales de Rome, et à jeter en pâture aux neveux pontificaux les domaines des barons. A partir de Sixte IV, c'était l'Italie elle-même qui, de proche en proche, devenait la proie du népotisme. Or, comme tous ces princes dont la maison a été fondée par la violence et ne subsiste que par le crime, les papes de la renaissance ont dû recourir, pour assurer leurs ambitions, à une politique impitoyable, mêlée de fourberie et de cruauté; comme eux, ils ont dû écraser sans merci leurs ennemis intérieurs, les comtes et les villes, les condottières indociles et les cardinaux trop puissans, les moines, qui veulent ramener sur la terre les libertés du royaume de Dieu, jusqu'aux humanistes, qui parlent trop haut de la libre république de Tite-Live. Renard et lion, dit Machiavel, il fallait être alors l'un et l'autre : au dedans, pour espérer un lendemain; au dehors, sur leurs frontières, chez leurs alliés, chez leurs rivaux, les tyrans italiens, et le pape, comme tous les autres, ont à se défendre contre la conspiration

permanente, l'intrigue auprès des souverains de l'Occident, la violation des traités, les trames des exilés, des *fuorusciti*, qui préparent leur retour par le régicide ou l'émeute populaire. Il n'est pas un prince qui n'ait contre lui tous ses voisins immédiats, et, pour appuyer secrètement la politique de ses ennemis, quelqu'une des puissances de l'Europe : si celles-ci, occupées ailleurs, sont neutres, il reste toujours Venise, république patricienne, qui hait également tous ces tyrans et dont la main s'aperçoit dans tous les désastres qui les accablent. C'est pourquoi ils n'ont, pour durer, qu'une ressource, la terreur et le parjure. Les Médicis, qui ont eu longtemps plus d'humanité que les autres, ont été frappés par des sectaires en pleine église et dépossédés; ils ne sont enfin rentrés en 1512 à Florence qu'après avoir épouvanté la Toscane par le massacre de Prato. Les Borgia ont été de ce monde qui ne connaissait ni douceur, ni scrupules, ni remords ; ils ont mené cette guerre sauvage qui n'a point connu de droit des gens. En nous, c'est la conscience moderne qu'ils étonnent. Mais, pour l'Italie princière, « l'hôtellerie de douleur » que Dante avait chantée déjà, ils n'ont été ni une déception ni une surprise.

Le préjugé que je viens de signaler se compliquait encore, pour les Borgia, d'une idée historique qu'il s'agit de redresser, sinon on risquerait de considérer leur figure et leur œuvre sous une sorte de verre grossissant. Alexandre VI, dit-on, était pape : c'est donc l'église romaine qu'il entraîna dans la complicité de sa politique, l'église chrétienne dont sa vie a compromis l'honneur, le christianisme, dont il était responsable, aussi bien en face de l'histoire que devant Dieu, et que lui et tous les siens ont renié impudemment. Cette notion a préoccupé d'une façon différente un certain nombre d'historiens. Les uns l'ont employée à assombrir davantage le tableau de ce pontificat, aggravant ainsi la culpabilité de la famille de tout le poids d'une véritable apostasie. D'autres, persuadés que la grâce divine n'avait pu à un tel point être impuissante, se sont récriés, ont imaginé je ne sais quelle conspiration de calomniateurs, ligués contre les Borgia, ou plutôt contre l'église, supposant la légende introduite au sein de l'histoire, déclarant apocryphes et mensongères les dépositions des témoins et les relations des chroniqueurs, en première ligne celle du chapelain Burchard, qu'on n'avait point lu parallèlement avec les récits ou les pièces diplomatiques des contemporains. L'opinion qui, dans Alexandre VI, place au premier rang le pontife et le pasteur des âmes, a donc servi à la fois à redoubler la sévérité de quelques-uns de ses juges, à exciter le zèle de ses avocats. Mais cette opinion est contredite par la réalité historique. La papauté avait longtemps incarné l'église elle-même, et, par l'église, la religion de tout le monde chrétien. Dans

les plus mauvais siècles du moyen âge, au temps où les papes se voyaient presque tous chassés de Rome par le peuple, les barons ou les empereurs, les pontifes, même exilés, remplacés par des antipapes, avaient tenu d'une main souveraine la règle de la foi universelle. Les hérésies, les philosophies, les infractions à la discipline ecclésiastique, les entreprises des princes, tous les intérêts qui, de près ou de loin, touchaient au christianisme, avaient constamment abouti à un concile du Latran, à une décision du pape, à un acte solennel de l'autorité apostolique. Rien ne se faisait ou ne se disait en Occident qui ne dût recevoir l'approbation ou le blâme de Rome. L'Italie et l'Europe tourmentaient de mille manières le suzerain du patrimoine de saint Pierre; elles s'inclinaient toujours en tremblant quand l'évêque de Rome parlait au nom de Dieu. Les têtes rebelles qui n'avaient point fléchi furent frappées d'une façon terrible: l'empereur Henri IV, Arnauld de Brescia, Frédéric II, le roi Manfred. La fonction politique du pape, précaire et sans cesse suspendue à Rome et dans le domaine ecclésiastique, indécise et contestée dans le reste de l'Italie, excepté au moment des ligues communales contre l'empire, était, quand elle agissait au loin, d'une grandeur incomparable. Quand le pape se tournait vers l'empereur, le roi de France ou la terre-sainte, il montrait dans son geste et sa parole toute la puissance surhumaine du sacerdoce. Ce furent les temps héroïques de la papauté romaine, qui s'arrêtèrent brusquement après Boniface VIII. Par l'attentat de Philippe le Bel, les princes commencèrent d'annuler le droit de l'église à intervenir dans les affaires religieuses de l'Europe. L'exil d'Avignon fut une déchéance tout autant pour l'église que pour son chef. Le pape perdit alors le prestige de cet épiscopat œcuménique que Rome seule pouvait contenir; hors de Rome, capitale spirituelle et politique du monde, il ne semble plus, aux hommes du moyen âge, qu'un archevêque français. L'église, protégée et surveillée par le roi de France, ne fut plus, comme jadis, la suprême autorité morale, plus haute que tous les rois, et qui, dans la misère même de son siège à Rome, faisait à tous la loi. Ses décisions doctrinales, qui n'étaient plus promulguées au Latran, ne furent plus que l'œuvre impuissante d'une église nationale. La chaîne qui, par le pape, rattachait l'église à Dieu, parut rompue en son anneau essentiel. C'est bien le sentiment des grands chrétiens et des politiques de l'Italie au XIVe siècle: Dante, Pétrarque, sainte Catherine de Sienne. Le pape rentra dans Rome, mais, grâce à l'horrible désordre du schisme d'Occident, il ne fut plus capable de ressaisir toute sa primauté apostolique. L'Europe se demanda, durant plus d'un demi-siècle, où étaient l'église et le pape véritables, et les conciles de Constance et de Bâle purent seuls empêcher le morcellement de la chrétienté en église

indépendante. Mais ces conciles eux-mêmes amenèrent un amoindrissement nouveau dans la puissance religieuse du saint-siège. Ils attribuèrent à l'épiscopat la suprématie doctrinale et le droit de discipline qui avaient fait, antérieurement à tous ces troubles, la force du pontife romain; ils constituèrent théoriquement l'église en monarchie parlementaire. A chaque élection, le pape dut jurer, entre les mains de ses cardinaux, les capitulations par lesquelles il abdiquait en faveur du sacré-collège les prérogatives les plus grandes du gouvernement de l'église. Dès le lendemain, il avait oublié ses sermens, et s'efforçait de revenir à la plénitude de ses anciens pouvoirs. Les papes de la seconde moitié du xve siècle ont tous déchiré la charte pontificale. Cet acte de mauvaise foi n'eut pour aucun d'eux des conséquences graves. Les cardinaux italiens se souciaient médiocrement des intérêts de l'église universelle; chacun d'eux, rêvant de la tiare, voyait sans déplaisir une usurpation qui tendait non pas à relever la puissance spirituelle de leur maître, mais à consolider dans sa personne une réalité dont les grands papes d'autrefois n'avaient jamais connu que l'ombre, le principat ecclésiastique, la royauté temporelle de Rome.

Or, pendant les cent cinquante années qui vont de la captivité d'Avignon au pontificat de Pie II, le régime politique et social de l'Italie avait changé de fond en comble. La tyrannie avait remplacé les communes. Les provinces s'étaient, bon gré mal gré, constituées en principats. Milan appartenait aux Visconti, puis aux Sforza; Florence s'était accommodée du régime indécis du premier Médicis; le royaume des Deux-Siciles était, avec les Aragons, une monarchie taillée sur le patron des royautés européennes; il y avait des tyrans à Bologne, à Ferrare, à Rimini, à Pérouse, dans chacune des villes de Romagne, dans chaque tour féodale, pour ainsi dire; mais ici, le baron ou le duc n'attendait plus rien de la fidélité de ses sujets dont il était le despote; il ne reconnaissait au-dessus de soi aucun suzerain. Ce fut, pour le pontificat romain, une inexorable nécessité de s'adapter à ce milieu, de chercher des conditions de vie pareilles à celles des autres puissances italiennes. La politique nationale d'Innocent III et de Boniface VIII, l'hégémonie des cités guelfes avait fait son temps; il n'y avait plus ni Guelfes ni cités; la chimère d'une église libre, mais privée d'un domaine indépendant, au sein d'une Italie princière, était insoutenable; la papauté eût été confisquée par les Aragons ou les Médicis, comme elle l'avait été, au xe siècle, par les barons de Tusculum ou par les empereurs. Le seul parti à prendre, pour les papes, fut d'être tyrans au même titre que tous les autres; plus grave était leur déchéance religieuse, plus pressante était l'obligation de faire grande figure dans la péninsule, afin de retrouver par la diplomatie une si-

tuation analogue à celle dont ils avaient joui au temps de leur maîtrise mystique sur le monde. Dès qu'ils se sentirent libres du côté de la chrétienté, par la fin du schisme, la clôture des conciles, la répression des hérésies de Huss et de Wicleff, les papes du xve siècle se mirent à édifier leur grandeur temporelle. Les dernières traces de l'autonomie communale de Rome disparaissent sous Martin V, antérieurement à 1450. Nicolas V, Calixte III, premier pape Borgia, Pie II, Paul II, sont rois de Rome sans conteste; mais leur royauté est encore chancelante dans le patrimoine, où les vieilles familles gardent, sur leurs fiefs, toute l'indiscipline féodale. D'autre part, ces pontifes se rallient, par le mécénat, par la protection des humanistes et des artistes, à la civilisation princière de la renaissance; mais, pour eux, accueillir la renaissance, c'est-à-dire l'esprit de critique et les lettres païennes, c'était témoigner une fois de plus de leur abandon du rôle théologique soutenu par l'ancien pontificat. Le règne de Pie II, qui va de 1458 à 1464, marque le terme dernier de cette crise historique de l'église romaine. Quelques années auparavant, Eugène IV avait encore essayé, non sans grandeur, de réconcilier l'église d'Orient avec la foi latine; sa tentative avait échoué. Mais Nicolas V, quatre ans avant l'élection de Pie II, avait été pris pour arbitre par toute l'Italie, et avait présidé à la signature d'une trêve de vingt-cinq ans entre Rome, Naples, Florence, Milan et Venise. Avec ce pape, le saint-siège fut quelques jours, et pour la première fois, le point d'équilibre de la péninsule. Puis Calixte III, revenant, mais trop tard, à la tradition purement ecclésiastique, s'attacha, avec une passion tout espagnole, à la croisade contre les Turcs; il mourut, convaincu de l'impuissance politique de la papauté en matière religieuse. Pie II reprit le projet de croisade; il voulut rétablir la primauté de Rome sur les églises nationales. Louis XI lui accorda l'abolition de la *pragmatique* de Bourges, mais le parlement et l'université aidèrent le roi à l'observer en dépit du pape. Quant à la croisade, ce pape aimable usa à la préparer les dernières forces de sa vie. A Ancône, au moment de mourir, il conjurait, en pleurant, son ami Bessarion de ramener à Rome sa dépouille mortelle. Il s'était trompé en venant seul au bord de cette mer, sur le chemin de Jérusalem, que les chrétiens avaient oubliée. C'est à Rome qu'il donnait sa dernière pensée, à la capitale toute temporelle de la royauté pontificale, au souvenir des lettres antiques, à la civilisation séculière dont la papauté allait partager avec Florence la direction pendant plus d'un demi-siècle, après avoir d'abord tranquillement fermé l'Évangile.

Or, dans le temps même où une grande crise sociale obligeait la papauté à se retirer du gouvernement œcuménique du monde,

pour se renfermer dans une royauté italienne, l'Occident commençait une évolution historique analogue à celle de l'Italie, et sortait du cadre vague de la vieille chrétienté pour entrer dans les formes définies des nationalités européennes. Le déclin profond de l'empire, l'affaiblissement du pouvoir spirituel des papes, furent à la fois des effets et des causes dans ce renouvellement des conditions politiques de l'Europe. Les peuples prirent une conscience claire de leur vie nationale quand le sens de la vie générale baissa chez les deux maîtres mystiques de l'humanité ; le pape et l'empereur virent leur puissance universelle perdre tout le terrain gagné par l'autonomie individuelle des nations. La majorité politique de celles-ci rendit caduque la tutelle sociale de ses anciens patrons. Les nations, à mesure qu'elles se reconnaissaient maîtresses d'elles-mêmes, s'enfermaient en des frontières plus précises, la famille chrétienne se morcelait en familles particulières toutes prêtes à se combattre les unes les autres ; l'autorité pontificale s'arrêtait à chacune de ces frontières et ne passait au-delà qu'à la condition de se conformer au droit public de la nation ; le pontife semblait de plus en plus un prince séculier au même titre que les autres, et les rois de l'Europe étaient tous disposés à le traiter en prince étranger, et, à l'occasion, en ennemi.

Cette période originale de l'histoire de l'église, où les papes n'eurent plus rien d'apostolique, s'ouvrit par le règne de Paul II, grand seigneur d'esprit léger, tout occupé de statues grecques, et de fêtes carnavalesques. Elle se termina en 1527, par une catastrophe inouïe, le sac de Rome, Saint-Ange, l'humiliation du pontife aux pieds de Charles-Quint. La tyrannie ecclésiastique perdit alors sa valeur politique en Italie, son importance diplomatique en Europe. Mais sa ruine fut, comme l'avait été sa grandeur, entraînée dans le mouvement général de la péninsule. Par Milan et par Naples, l'empereur tenait l'Italie entière ; ce qui restait de princes, à Florence, à Ferrare, à Mantoue, dépendait étroitement de l'étranger. Le pontificat romain, dépossédé de son action temporelle, commença dès lors une évolution très belle vers les traditions de son passé. Les papes comprirent que l'église, déchue politiquement, devait retrouver l'ascendant religieux qui fit sa force au temps où elle était si faible sur son domaine terrestre. Paul III Farnèse, qui avait grandi dans la corruption de Rome sous Alexandre VI, réunit le concile de Trente. L'église œcuménique rendit à son chef l'autorité doctrinale que Constance et Bâle avaient affaiblie ; elle lui remit un droit de discipline tel que le saint-siège n'en avait jamais exercé de plus rigoureux. Mais lorsque, sous Paul IV, les Caraffa prétendirent restaurer la puissance temporelle dont Clément VII avait vu la chute, lorsque le neveu du pape, le cardinal Carlo,

voulut recommencer la tragédie de César Borgia et mettre aux prises en Italie, au profit du saint-siège, la France et l'Espagne, on s'aperçut à quel point la scène manquait aux acteurs; Rome et l'église, qui avaient tout permis aux Borgia, se levèrent contre les insensés dont la politique retardait de soixante ans; Paul IV mort, le peuple jeta au Tibre sa statue, et le sacré-collège fit étrangler le cardinal-neveu. L'église romaine, si longtemps sourde aux cris de la chrétienté, demandait enfin hautement la réformation, dont le nom seul faisait jadis sourire Léon X. Pie IV rappela le concile, et saint Pie V, un moine, un inquisiteur, achevant de reconstituer le sacerdoce, poursuivit l'hérésie avec l'inflexibilité dogmatique d'un Innocent III, et fut assez fort, comme évêque universel, pour pousser une dernière fois, dans la croisade de Lépante, l'Europe chrétienne contre l'islamisme. Le bercail apostolique avait retrouvé son pasteur; l'église, aidée par la milice de Jésus, recouvra, sous Sixte-Quint, son rôle religieux dans la politique générale de l'Occident. Elle n'était plus, en Italie, qu'un principat débile, et l'Italie n'était plus qu'un grand fief de l'Espagne.

Je viens d'esquisser les conditions morales et politiques où l'histoire du xve siècle italien a placé les Borgia. Nous ne les jugerons ni comme un accident ni comme une exception; ni leur conscience ni leur politique n'étaient une nouveauté; ces virtuoses ont jeté des notes violentes, mais pas une seule note fausse, dans le concert de la renaissance. Il ne s'agit point ici de diminuer, par une bienveillance paradoxale, leur responsabilité historique, mais de la mesurer équitablement. J'ai dû d'abord les remettre au juste point de vue, à la lumière vraie qui leur conviennent, en les tirant du clair-obscur poétique où leurs figures se tenaient comme de formidables fantômes. Le préjugé romanesque une fois écarté, nous pouvons aborder de beaucoup plus près l'histoire vraie des Borgia.

II.

L'Italie, disait Jules II, est une lyre à quatre cordes, qui sont Rome, Naples, Florence et Milan. Les quatre cordes avaient été un jour d'accord; depuis Nicolas V, l'harmonie s'était rompue; la fédération italienne semblait une chimère. Chaque fois que l'une des grandes puissances, Milan, Florence ou Venise, devenait comme le noyau d'un système d'alliances avec les tyrans de second ou de troisième ordre, Ferrare, Bologne ou Sienne, Rimini, Imola, Urbin, Mantoue ou Piombino, tout le reste de l'Italie s'inquiétait; une clameur s'élevait qui dénonçait la trahison ourdie contre les libertés de la péninsule et l'établissement projeté de la « monarchie unique. » Ce cauchemar avait envahi tous les esprits, et il est bien singulier

que l'appréhension d'une royauté italienne ait à ce point troublé les tyrans, les condottières, les humanistes, dans le temps même où le sentiment de la patrie italienne était le plus étranger à toutes les consciences. Chacun des grands tyrans était soupçonné à son tour; les Sforza et les Aragons se renvoyaient, à la fin du xve siècle, la même accusation. Quand Ludovic le More appela Charles VIII, personne ne douta qu'il n'eût le dessein de régner sur la péninsule. C'était encore Venise que l'on redoutait le plus communément, bien qu'elle n'eût qu'un point d'appui territorial très faible; mais elle était riche, et, par sa diplomatie, très forte dans les conseils de l'Europe. Guichardin affirme que Cosme de Médicis, aidant François Sforza à devenir tyran de Milan, « a sauvé la liberté de toute l'Italie, que Venise aurait asservie. » Le même historien a écrit cette maxime, qui explique bien le préjugé italien contre Venise : « La république n'accorde la liberté qu'à ses citoyens propres. » Avec Venise, ce n'était point de fraternité politique, mais de vassalité qu'il s'agissait. Un traité passé entre les tyrans et Venise, maîtresse de l'hégémonie italienne, eût été la ruine du principat. Ce n'est qu'entre puissances semblables, rapprochées par la communauté de régime et d'intérêts, que peut s'établir un concordat équitable. Rome et Venise, où le pouvoir était électif, la société aristocratique, les traditions de gouvernement très fixes, avaient l'une avec l'autre d'étroites affinités, et l'Italie ne redoutait rien tant que leur bon accord. Le sens très pratique et doublé d'égoïsme de Venise écarta le plus souvent ce danger, et quand, à la fin d'Alexandre VI, la tyrannie ecclésiastique fut sur le point de s'étendre sur la plus grande partie de la péninsule, l'Italie éperdue se tourna vers Venise, et attendit un instant de la république le salut du principat.

Sixte IV, vingt ans avant le second pape Borgia, montra ce que le saint-siège prétendait être désormais, non-seulement l'arbitre, mais le patron de tous les états italiens, et la façon nouvelle par laquelle il oserait rechercher cette prépondérance. Ce moine franciscain, fils d'un batelier de Savone, savant homme, inaugura une politique absolument dépourvue de principes, emportée comme en un tourbillon, sans lendemain, mais dont les contradictions et les violences devaient concourir à un plan rigoureux, opiniâtrément suivi, pour la grandeur exclusive non pas de l'église romaine, mais de la famille pontificale. La méthode insolente des Borgia, la chasse aux alliances italiennes et l'abandon cynique des alliés de la veille, fut inventée par les Rovere, et le cardinal Rodrigo Borgia, qui avait vendu sa voix et son crédit au conclave, lors de l'élection de Sixte IV, reçut de ce pape, en récompense de ce service, une édifiante éducation politique. On vit alors, autour de Rome et contre Rome, se

former et se dénouer les ligues avec une rapidité vertigineuse : Milan, Florence et Venise, Naples, Ferrare, Urbin, Rimini, Bologne, se formaient, sur un signe du pontife, en groupes accidentels que la trahison renouvelait sans cesse. Sixte IV trahissait tout le monde, et Venise trahissait le plus volontiers Sixte IV. Celui-ci, surpris, en 1484, d'une perfidie plus inattendue de la république sérénissime, entra dans une colère si grande, qu'il prit la fièvre et mourut en deux jours.

Mais cette politique incohérente servait la passion dominante de Sixte IV, l'établissement de ses neveux, les Rovere et les Riario. Le népotisme n'était pas une nouveauté dans l'histoire du saint-siège ; les papes, à mesure qu'ils grandissaient comme princes temporels, s'étaient de plus en plus appuyés sur leur famille ; mais jamais, jusqu'alors, ils n'avaient prétendu fonder, pour leurs neveux, une puissance territoriale. Pie II avait appelé à Rome tous les Piccolomini, ses parens, et tous ses amis siennois ; il leur avait prodigué les dignités ecclésiastiques ou séculières, quelques fiefs sans importance, les charges de la cour romaine, et n'oublia même pas sainte Catherine, sa compatriote, qu'il canonisa. Ce népotisme était innocent. Sous Sixte IV, ce fut un brigandage. Aux cinq neveux cardinaux, à Pietro Riario, qui passait pour son fils, à Julien Rovere, le futur Jules II, il livra l'église : Pietro, la veille encore petit frère de Saint-François, fut fait d'un seul coup patriarche de Constantinople, archevêque de Florence, de Séville et de Mende, et accablé de riches bénéfices. En deux ans, ses favoris, ses chevaux, ses comédiens et ses poètes dévorèrent tout, et Pietro, écrasé de dettes, mourut d'épuisement. Peu de semaines avant sa mort, il avait conçu un projet extraordinaire, pour lequel il sollicita la complicité de Galéas-Marie Sforza ; il s'agissait, avec l'aide du tyran devenu roi de Lombardie, d'arracher à l'oncle son abdication et de prendre la tiare ; c'était une folie, mais il en resta toujours quelque chose dans la tradition du népotisme pontifical, et César Borgia jugera peut-être que cette idée avait du bon. Le pape pleura le traître et reporta toute sa tendresse sur son frère Girolamo Riario, ancien scribe de la douane de Savone. Il acheta pour lui Imola à Taddeo Manfredi et le maria à une fille naturelle de Galéas Sforza, Catarina. Puis il demanda pour Jean Rovere, frère de Julien, une fille de Frédéric d'Urbin ; il donna à ce neveu Sinigaglia et Mondovi, terres de l'église. Mais Sixte IV avait des ambitions plus hautes encore, et jeta son dévolu sur la Toscane. A Florence, les deux frères Médicis, Laurent et Julien, gouvernaient avec douceur, comme avait fait Cosme, par l'opinion plutôt que par un pouvoir bien défini. Ils avaient contre eux un parti, les Pazzi ; le pape se mit en relation avec les chefs de la faction, et, au Vatican même, l'assas-

sinat des Médicis fut préparé. L'archevêque de Pise, Salviati, était l'âme de la conspiration ; autour de lui on trouve, entre autres conjurés, deux prêtres et un condottière du pape. C'est à la cathédrale, au moment de l'élévation, que les meurtriers devaient agir. Le cardinal-neveu Raphaël Riario, un enfant de dix-sept ans, se tenait près de l'autel, dans sa simarre rouge. Julien fut tué sur place. Laurent put s'enfuir et se barricader dans la sacristie. Florence se souleva en criant : *Palle! Palle!* Le peuple pendit Salviati, l'étole au cou, à une fenêtre de la seigneurie; Riario, tremblant, demanda grâce. On l'épargna par pitié pour sa jeunesse; il garda, dit un contemporain, un visage livide toute sa vie. La conspiration avait manqué. Sixte IV excommunia Laurent et mit la ville en interdit. Le peuple força ses prêtres à célébrer la messe. Le clergé se réunit en synode et demanda le concile. En appeler du pape à l'église était un nouveau crime. Sixte IV jeta sur la Toscane ses alliés, Alphonse d'Aragon et Frédéric d'Urbin. Quand il fit la paix avec la noble ville, les premiers citoyens de Florence durent s'agenouiller aux pieds du pape, devant la porte close de Saint-Pierre, au chant du *Miserere*. Il frappa chacun d'eux de la baguette symbolique des confesseurs, et leur pardonna en père de miséricorde.

Il fallait renoncer à la Toscane, dont l'indépendance était devenue, au lendemain du régicide, une cause nationale pour l'Italie. Sixte IV put donner encore Forli à Girolamo ; il cherchait le moyen de conquérir ou d'acheter Faenza, Ravenne, Rimini. La guerre contre Ferrare, en 1481, avec l'alliance vénitienne, devait achever un beau duché d'Italie orientale. Mais les princes se groupèrent encore autour de Ferrare, comme ils l'avaient fait autour de Florence. La péninsule se montrait décidément rebelle au népotisme des Rovere. Le plus simple était donc de prendre leurs fiefs aux sujets directs de l'église. Sixte IV lança les Orsini contre les Colonna et les Savelli. On commença par la guerre civile à Rome; le quartier des Colonna fut assiégé, incendié; le palais du Quirinal, malgré la promesse du pape à ses cardinaux, fut pillé sous la direction du neveu Girolamo; le protonotaire Lorenzo arraché tout sanglant à sa maison et enfermé au Saint-Ange. Puis les pontificaux marchèrent contre les Colonna du Latium. Le pape, que l'invention de l'artillerie intéressait fort, avait béni les canons à Saint-Jean-de-Latran. Girolamo mit en feu la campagne romaine. Fabrizio Colonna, pour sauver la tête de son frère Lorenzo, négociait alors avec Sixte IV ; celui-ci demanda la citadelle de Marino, qui lui fut rendue le 25 juin. Le 30, à l'aurore, on conduisit Lorenzo dans la cour intérieure du Saint-Ange, on lui lut une sentence de mort. Il ne prononça ni une prière ni une plainte, et mit tranquillement sa

tête sur le billot. Puis, le corps fut porté aux Saints-Apôtres, l'église des Colonna. La mère attendait, en deuil, sous le portique, entourée des patriciennes de sa famille; elle fit ouvrir le cercueil, prit par les cheveux la tête de son fils, la souleva et dit : « Regardez, voici la tête de mon enfant et la bonne foi du pape Sixte ! »

Le 12 août 1484, le chapelain Burchard écrivait : « Aujourd'hui, vers cinq heures de nuit, est mort notre très saint-père en Jésus-Christ et seigneur Sixte IV, pape, par la divine Providence ; que Dieu daigne recevoir son âme avec pitié. *Amen!* » Il faut lire, dans le *Chroniqueur du Vatican*, le récit de ces étonnantes funérailles. L'appartement du pape fut pillé en un clin d'œil par les valets et les prélats. On dut emporter le mort dans sa couverture et une tapisserie arrachée à la porte de sa chambre. On le coucha nu sur une table de la salle du *Papagallo*, pour le laver. Burchard ne trouva ni aiguière ni bassin ; « enfin le cuisinier apporta le chaudron qui servait à laver la vaisselle, avec de l'eau chaude, et le barbier Andréa envoya un bassin de sa boutique ; nous lavâmes le corps du pontife, et, comme nous n'avions pas de serviette pour l'essuyer, je déchirai la chemise dans laquelle il était mort et m'en servis... Nous l'habillâmes, sans chemise, d'une soutanelle, d'une paire de pantoufles données par l'évêque de Cervia. » On le revêtit d'ornemens de rencontre, d'une vieille chasuble trouée, mais on ne put trouver ni rochet ni croix pectorale ; il fallut cinq ou six heures pour obtenir une vingtaine de cierges ; huit cardinaux seulement suivirent la procession funèbre du palais à Saint-Pierre. Ils s'empressèrent de rentrer chez eux. La personne du pape n'était plus sacrée; la perversité de la tyrannie avait effacé de son front le signe du sacerdoce. Le sentiment populaire, comme celui de l'église elle-même, ne reconnaissait plus en lui le légat de Dieu.

Sixte IV n'était pas descendu dans les caveaux funèbres de Saint-Pierre, que le peuple romain, soulevé contre les neveux, brûlait leurs palais, tandis que les factions Orsini et Colonna se massacraient dans les rues, que les cardinaux et les nobles barricadaient l'entrée de leurs maisons. Rome traversa des jours horribles jusqu'à l'élection d'Innocent VIII. Ce pape, encore un Génois, fut élu, comme son prédécesseur, grâce à une scandaleuse simonie. Borgia avait espéré la tiare pour cette fois ; il compta les voix de ses partisans, et, les jugeant trop peu nombreuses, il les vendit, la sienne comprise, au cardinal Cibò. L'élection fut conduite par Julien de la Rovere, qui allait être, sous deux pontificats, le personnage le plus puissant et le plus dangereux du sacré-collège. Innocent VIII s'empressa de reprendre, dans la politique italienne, le jeu des alliances inauguré par Sixte ; avec Gênes et Venise, il sou-

tint la révolte des barons napolitains contre les Aragons alliés de Florence et de Milan; il menaça Ferdinand de la restauration d'une dynastie française. Les Orsini passèrent au roi des Deux-Siciles, les Colonna et les Savelli au pape; la guerre civile se ralluma dans Rome et la campagne romaine. Le pape, redoutant l'entrée de Virginio Orsini, rappela, pour les armer, les assassins bannis par Paul II et Sixte IV, et lâcha sur la ville les pires brigands de toute l'Italie. Venise s'empressa de dénoncer l'alliance et refusa son contingent. Alphonse de Calabre s'empara du Latium. Quand la famine fut dans Rome, et qu'en dehors des murs, jusqu'aux montagnes latines, tout fut brûlé, le pontife fit la paix : il abandonnait, sans aucun remords, les barons du Midi à la fureur de leur maître, qui les attira dans un piège et les fit égorger en masse. La politique guerroyante réussissait mal à Innocent. C'était un prince timide; son fils Franceschetto et ses neveux avaient une âme d'usuriers médiocre et avide; ils ne songeaient qu'à s'enrichir vite, et, Rome regorgeant toujours de spadassins et de vagabonds, ils imaginèrent un tarif pour les assassinats et des abonnemens qui assuraient la tranquillité des criminels. Franceschetto touchait 150 ducats par meurtre. En 1490, le saint-père faillit mourir. Son fils mit la main sur le trésor de l'église, et l'intervention des cardinaux seule l'empêcha de le faire passer en Toscane. Il se souciait fort peu d'un principat en Italie. Son père, afin de l'établir en Romagne, fit poignarder bien inutilement le neveu de Sixte IV, Girolamo Riario, tyran de Forli et d'Imola. Catarina Sforza, la veuve, vit jeter par une fenêtre le cadavre nu de son mari; elle s'enferma dans la citadelle de Forli et la défendit contre la populace pour son fils Ottavio jusqu'à l'arrivée des secours de Bentivoglio et de Jean Galéas. Franceschetto dut se contenter d'un riche mariage dans la famille du premier banquier de l'Italie, Laurent le Magnifique.

Entre Sixte IV et Alexandre VI, ce pontificat, dont toutes les entreprises avortèrent, semble misérable. Avec Innocent VIII, toute dignité, toute pudeur a disparu, non-seulement chez le pontife, mais encore au sein du sacré-collège et de l'église. Laurent de Médicis, envoyant à Rome son fils, le cardinal Jean, âgé de dix-sept ans, disait au futur Léon X : « Vous allez dans la sentine de tous les vices, et vous aurez de la peine à vous y tenir décemment. » Les contemporains virent avec stupeur le pape reconnaître ouvertement ses enfans, comme eût fait un Sforza. Sixte IV, lui du moins, laissait passer Girolamo pour son neveu. Quand le sultan Bajazet eût confié à Innocent, au prix d'une pension de 40,000 ducats, la garde de son frère Djem, on s'étonna que le prince musulman, fils de Mahomet II, logeât, avec ses janissaires et ses musiciens, au palais apostolique. Il sembla aux bonnes gens de Rome

que, sur Saint-Pierre, le croissant se levait à côté de la croix. Comme le principat ecclésiastique était devenu l'objet d'une insolente enchère, chacun des cardinaux avait bien le droit de tout espérer du prochain conclave. Enfermés dans leurs palais fortifiés, munis de tours, dont les portiques et les loges intérieures abritaient parfois une petite armée et son artillerie, entourés de leurs hommes d'armes, de leurs centaines de valets, de leurs *bravi*, ils renouvelaient, à la fin du xve siècle, les souvenirs laissés par la féodalité romaine au plus mauvais moyen âge. Ils sortaient à cheval, l'épée au flanc, couverts d'une armure, entourés de leurs neveux, de leurs cliens, de leurs spadassins. Ils étendaient leur influence dans Rome par les pires moyens : ils nourrissaient, sous le portail de leurs palais, des foules de gueux prêts à tous les coups de main ; ils protégeaient, par le droit d'asile, les bandits qui se réfugiaient près d'eux ; ils empêchaient, dans leurs quartiers, l'exécution de la justice pontificale. Les cardinaux Savelli et Colonna devaient envoyer de nuit des troupes contre les gens du cardinal La Ballue, qui avaient délivré des criminels, et, sous les yeux de leur maître, déchiré les parchemins judiciaires et blessé le bourreau du pape. Aux fêtes du carnaval, qui commençait à Noël, on voyait passer à travers Rome les cavalcades, les chars allégoriques, chargés de musiciens et d'histrions, ornés des armes des cardinaux qui, par l'éclat de leurs folies, caressaient la vieille passion des Romains pour les spectacles magnifiques et gratuits. Ce luxe coûtait très cher, et les princes de l'église, gorgés de bénéfices et rompus à la simonie, demandaient encore au jeu des ressources peu canoniques. Ils jouaient donc, mais en redressant d'une main douce les écarts de la fortune. Une nuit, le cardinal Riario avait gagné 14,000 ducats d'or à Franceschetto ; celui-ci se plaignit à son père, qui condamna à restitution le trop heureux joueur, mais les ducats d'or étaient déjà dépensés.

Les cardinaux se dérobaient sous la main du pontife. Chacun d'eux, se considérant comme un pape *in petto*, résistait aux volontés du maître, se défiait de tous ses confrères comme d'autant de rivaux et les haïssait. Le sacré-collège, condamné à la guerre intestine, se façonnait à l'image de la tyrannie italienne ; il recherchait des alliances et des patronages en Italie et à l'étranger. Les deux grandes puissances catholiques, la France et l'Espagne, avaient la plus nombreuse clientèle : l'empereur, Venise, les Aragons et les Sforza se partageaient le reste. Tout consistoire tenu au Vatican était comme le champ clos où se livrait sourdement le combat désespéré pour la tiare. Le cardinal de Médicis y rencontrait le cardinal Riario, le complice des meurtriers de son père et de son oncle ; le vice-chancelier de l'église, Rodrigo Borgia, chef du parti espagnol, s'y

querellait avec La Ballue, chef du parti français : celui-ci jetait à Borgia les plus sanglantes injures, le traitait d'apostat, de *marrano* et d'impudique ; Innocent VIII accueillait avec des paroles de colère les cardinaux qui s'étaient trop tôt réjouis de sa mort, et leur disait : « C'est moi qui hériterai de vous tous. » Du haut en bas de la société ecclésiastique, chez les moines comme dans l'église séculière, le respect des choses de Dieu était mort. Aux funérailles du cardinal camerlingue d'Estouteville, les moines se battirent à coups de torche, dans San-Agostino, autour du cadavre qu'ils voulaient dépouiller de sa chape de brocard ; on emporta le cardinal à la sacristie ; la meute furieuse l'y suivit et lui arracha ses vêtemens épiscopaux. De tous côtés, la conscience populaire se troublait, des prophéties couraient Rome et l'Italie, annonçant pour l'année 93 la chute de la puissance pontificale. A Florence, Savonarole encourageait, par l'audace de ses sermons, les espérances des républicains attendant la fin de la tyrannie médicéenne et la révolte des âmes chrétiennes aspirant à la réforme du christianisme. Le roi Ferdinand d'Aragon dénonçait les scandales de la famille régnante au Vatican et priait l'empereur de sauver, malgré elle, la sainte église. Ce fut, pour la chrétienté, une consolation médiocre de retrouver le fer de lance qui avait percé le flanc du Sauveur : le sultan Bajazet en fit présent au pape, et Rodrigo Borgia, du haut des loges de Saint-Pierre, éleva l'auguste relique sur Rome prosternée. Quelques jours plus tard, Innocent VIII entrait en agonie. Son médecin juif tenta, pour le sauver, une expérience criminelle : il fit passer dans les veines du pontife le sang de trois jeunes garçons. « Les enfans moururent, dit Infessura, le juif prit la fuite et le pape ne guérit point. » Mais il laissait au monde chrétien une interprétation inattendue du *Sinite parvulos ad me venire* de Jésus, et l'impression douloureuse d'un règne flétri par le trafic éhonté des choses saintes.

Le 6 août 1492, vingt-trois cardinaux ouvrirent le conclave dans la chapelle Sixtine, sous la garde des ambassadeurs et des nobles de Rome. On entoura le Vatican de troupes, et l'enchère simoniaque de la tiare commença. Les concurrens étaient nombreux ; chacun d'eux représentait quelque puissance de l'Europe ou de la péninsule, ou même des droits de famille à la succession du royaume ecclésiastique. Ascanio Sforza était le frère du premier tyran de l'Italie. Julien Rovere et Riario se recommandaient de Sixte IV ; Lorenzo Cibò semblait l'héritier direct d'Innocent VIII ; Borgia se rattachait à Calixte III ; Orsini et Colonna avaient pour eux la grandeur séculaire de leurs familles. La France et Gênes soutenaient ouvertement Rovere. Borgia opposa à celui-ci le cardinal Sforza, mais Ascanio, dont la maison menaçait toute l'Italie, sentant que ses chances étaient trop faibles, se rangea derrière le vice-chancelier

et mena la cabale en faveur de Rodrigo. Borgia était Espagnol, et l'Espagne, victorieuse de ses derniers Maures et unie à Naples, passait alors au premier rang des nations chrétiennes. Orsini seconda les efforts d'Ascanio. Pendant trois jours, le conclave ressembla à un comptoir de banquiers. Borgia donna à Sforza, en argent, la charge de plusieurs mulets, son palais et son mobilier, tous ses bénéfices et la vice-chancellerie de la cour romaine. A Orsini, il promit des fiefs; à Colonna et à sa famille, l'abbaye de Subiaco et tous ses châteaux à perpétuité; à Michiel, l'évêché de Porto; à Sclafetano, Nepi; à Savelli, Cività-Castellana. Le patriarche de Venise, Gherardo, dont la tête branlante, selon Infessura, disait toujours oui, se contenta de 5,000 ducats. L'œuvre du Saint-Esprit devenait très facile. Dans la nuit du 10 au 11 août, le nom de Borgia sortit du calice électoral. Au petit jour, la croix parut à une fenêtre du conclave, et l'on cria à la ville endormie l'élection d'Alexandre VI. Puis la cloche du Capitole sonna en volées solennelles la première heure du pontificat nouveau; le peuple accourut au vieux Saint-Pierre, dont la façade, revêtue de mosaïques, étincelait joyeusement dans un rayon d'aurore. Le cardinal Sanseverino, qui était d'une force peu commune, souleva entre ses bras le pape Alexandre et le mit sur le trône, derrière le maître-autel de la basilique. Il bénit alors la foule frémissante, la ville et le monde. L'église romaine était à ses pieds, le sacré-collège adorait en lui le vicaire de Jésus-Christ, et le jeune cardinal de Médicis murmurait à l'oreille du cardinal Cibò : « Nous voilà dans la gueule du loup : il nous dévorera tous, si nous ne trouvons le moyen de lui échapper. »

III.

Ce règne s'annonçait, en effet, d'une façon menaçante pour l'Italie et l'église. La rencontre de conditions très graves, d'accidens imprévus, rendait alors plus incertain l'équilibre des tyrannies italiennes, et la personne même du nouveau pape, son origine et ses ambitions de famille, étaient, pour les observateurs clairvoyans, du plus mauvais augure. La mort prématurée de Laurent le Magnifique, en avril 1492, avait fait disparaître l'hégémonie morale des Médicis sur la péninsule. Sous Sixte IV et Innocent VIII, Laurent avait su maintenir, par son union avec les Aragons, la paix de l'Italie, et, quand le saint-siège troublait cette paix, Florence employait heureusement sa diplomatie à la rétablir contre lui. Pierre de Médicis, médiocre et violent, incapable de conserver au dehors l'ascendant politique de sa maison, ne pouvait, au dedans, maîtriser la démagogie qu'en substituant au gouvernement libéral, fondé sur l'opinion, de Cosme et de Laurent, un régime despotique analogue à

celui de Milan. Mais le tyran de Florence cessait d'être le patron politique de l'Italie, et celle-ci avait ainsi perdu son modérateur; elle se trouvait attirée, en deux directions contraires, par deux principats ennemis l'un de l'autre, les Sforza et les Aragons, livrée à tous les hasards que le saint-siège provoquerait à son gré, en penchant, soit du côté du nord, soit du côté du midi. A Milan, la situation semblait des plus périlleuses. A l'usurpation des Visconti et des Sforza sur les libertés publiques, Ludovic le More avait ajouté une usurpation personnelle, par l'emprisonnement du maître légitime, son neveu, Jean Galéas. Ludovic, menacé par les républicains lombards et le parti du prince dépossédé, se voyait perdu s'il n'appelait l'étranger. Milan, maîtresse des passages des Alpes, était la clé de l'Italie. Dès 1492, on sentait passer, du haut en bas de la péninsule, comme le souffle précurseur d'une invasion. Savonarole ne fut point un prophète le jour où il annonça la venue du nouveau Cyrus chargé par Dieu de frapper d'une verge de fer les princes, les peuples et l'église. L'aventureux Charles VIII était l'allié naturel de Ludovic; il pouvait être aussi bien le complice d'Alexandre VI. Le pape et le duc de Milan montraient au roi de France la même proie, Naples, l'héritage de Charles d'Anjou. La papauté était alors angevine autant qu'au XIIIe siècle; elle convoitait le protectorat des Deux-Siciles aussi ardemment qu'aux époques normande et souabe. Elle ne voulait pas abandonner le rêve d'une suzeraineté pontificale établie sur le midi napolitain et gracieusement consentie par un vassal français. Cette suzeraineté, que jadis Grégoire VII avait recherchée pour la grandeur de l'église romaine, les papes du XVe siècle ne la souhaitaient plus qu'à titre de grand fief bon à partager entre leurs neveux et leurs fils. Mais Calixte III, le premier Borgia, et Sixte IV, n'avaient vu dans cet intérêt qu'une question purement italienne, tandis qu'Innocent VIII, réveillant la politique séculaire du saint-siège, avait ranimé un instant la tradition angevine dans la personne de René de Lorraine, fils de René d'Anjou, comte de Provence. Rodrigo Borgia, pape espagnol, chargé d'une famille avide, aurait-il le souci de la paix et de l'indépendance de l'Italie? L'Espagne altière de Ferdinand et d'Isabelle se tiendrait-elle longtemps en dehors du champ de bataille où les destinées de la dynastie espagnole des Aragons seraient engagées? Le matin même de l'exaltation de Rodrigo, tous ces problèmes se présentaient d'une façon plus ou moins distincte à la pensée des cardinaux italiens. Il était au moins certain que, tout à l'heure, l'étranger seul pourrait accorder la lyre italienne; mais quelles cordes seraient brisées sous ce pontificat inquiétant, là était le secret de l'avenir.

Certes, le passé d'Alexandre VI n'était point fait pour rassurer les

esprits. Il avait alors plus de soixante et un ans. C'était un juriste, élève de l'école de Bologne, peu lettré, que les livres, la science, les antiquités, les arts n'ont jamais charmé. A vingt ans, il fut créé, par son oncle Calixte III, archevêque de Valence, sa patrie, et cardinal-diacre, puis vice-chancelier de l'église. Il possédait d'innombrables bénéfices, et, sous Sixte IV, il était le plus riche des cardinaux après d'Estouteville. Il fut légat en Espagne, et écrivit sur le droit canonique conformément à la doctrine de l'absolue puissance des papes. Il vivait en grand seigneur, comme les cardinaux Sforza et Riario; il n'était point comparable pour l'énergie de la volonté au cardinal Rovere. Il se dérobait à la curiosité populaire, caressant, au fond de son palais, les espérances d'une ambition obstinée, heureux de couver ses richesses et de faire la fortune de ses enfans. Jadis, le doux Pie II lui avait reproché paternellement, en un long monitoire, la liberté de ses mœurs et ses soupers trop joyeux avec les dames de Sienne. Vers 1467, il s'était lié avec Vanozza Catanei, plus jeune que lui de onze ans; cette femme, une Romaine de naissance obscure, eut deux ou trois maris très indulgens, à qui Rodrigo donna des places lucratives dans l'administration apostolique. Rien n'indique qu'elle fut comparable, pour l'esprit, aux grandes courtisanes de ce temps ; elle vécut discrètement, dans l'ombre du pontificat : Burchard ne la mentionne qu'une seule fois, à propos de la plus tragique histoire de la famille. Mais elle vieillissait plus vite que Borgia, et celui-ci, trois ans avant son élection au saint-siège, avait voulu goûter la joie d'une seconde jeunesse. Giulia Farnese, Giulia la Bella, dont la chevelure d'or était fameuse dans toute l'Italie, enfant de quinze ans, fiancée par hasard à un Orsini, devint donc, dès le mois de mai 1489, la favorite du futur pontife. Son frère Alexandre, qui aida à cette brillante fortune, reçut plus tard le chapeau rouge. Avec lui commença la grandeur politique de Farnèse. Ce jeune cardinal, qui, sous Innocent VIII, avait fait emprisonner sa mère, calomnieusement accusée par lui, fut le pape Paul III.

Cependant, ni Vanozza ni Giulia ne pouvaient inquiéter l'église et l'Italie. Un tyran de Rome, endormi dans le plaisir, eût rassuré Naples, Florence et Milan. Les contemporains ont admiré ce prince ecclésiastique, « haut de taille, toujours souriant, aux yeux noirs, aux lèvres merveilles, à la santé robuste, infatigable, » qui entraînait vers lui les dames « par son regard magnétique, » dit Gaspard de Vérone. Mais il portait entre ses bras, à la chaire de Saint-Pierre, une trop nombreuse famille ; toute une dynastie entrait avec lui dans le pontificat. On lui connaissait alors sept enfans. L'aîné, Pier Luigi, le premier duc de Gandia, était mort en 1491 ; une bulle de Sixte IV l'avait légitimé, au nom de Rodrigo Borgia, en 1481. Le second, don

Juan, duc de Gandia, avait été légitimé par le même pape en 1482. Il avait dix-huit ans, César en avait seize, Lucrèce douze, Joffré dix. Juan, César, Lucrèce et Joffré ont formé seuls la famille politique d'Alexandre VI; l'épitaphe de Vanozza, à Sainte-Marie-du-Peuple, ne rappelait que ces quatre noms. Girolama, Isabella, Laura, ne comptent point pour l'histoire. Giovanni, l'*infant romain*, qui passa pour le fils de Lucrèce et qui naquit durant le second veuvage de cette malheureuse femme, fut reconnu par deux bulles pontificales, en date du 1er septembre 1501, conservées à l'*Archivio* de Modène. Par le premier de ces actes solennels, Alexandre déclare que l'infant est fils de César Borgia de France; par le second, qu'il est son propre fils. Sur ce Giovanni, que Lucrèce, devenue duchesse de Ferrare, éleva à sa cour en qualité de frère, repose le plus douloureux mystère de la vie d'Alexandre VI, comme de celle de César. En 1498, Lucrèce avait, en effet, donné le jour à un fils dont la naissance coïncide exactement avec les dates portées aux bulles de 1501. Plusieurs autres actes de la chancellerie vaticane, en 1502, attribuent encore cette paternité à César. Ce double aveu de paternité, cette confession contradictoire nous permettent d'indiquer seulement les termes du triste problème, sans essayer de le résoudre. Toutefois, il est bien entendu qu'il ne s'agit point ici d'une légende romanesque sortie du préjugé populaire, mais d'un ensemble de documens historiques, confirmés par le témoignage constant des ambassadeurs italiens, et d'une question d'état que les bulles apostoliques ont franchement présentée à la conscience de la postérité.

Revenons donc aux aînés de cette maison singulière. En 1492, don Juan, duc de Gandia, vivait en Espagne, où il s'était marié; son ambition ne l'attirait point vers l'Italie; je crois qu'il vint plus tard, bien à contre-cœur, séjourner à Rome, où le fratricide l'attendait. César, petit étudiant à l'université de Pise, fut doté par son père, le jour même du couronnement, de l'archevêché de Valence, et, une année plus tard, reçut le chapeau rouge. C'était ainsi un candidat d'avenir à la papauté. Juan Borgia, neveu d'Alexandre, évêque de Monreale, prenait la pourpre le 1er septembre 1492, et tous les Borgia ecclésiastiques, cousins ou neveux, la revêtirent tour à tour. Lucrèce, qui avait été déjà fiancée avec don Chérubin de Centelles, puis avec Gasparo de Procida, deux Espagnols, vit offrir sa main à un Sforza, Jean de Pesaro; le mariage eut lieu le 12 juin 1493. Joffré, à l'âge de neuf ans, se réveilla chanoine et archidiacre de Valence. Mais le père songeait à établir son benjamin en quelques bons fiefs des Deux-Siciles; le 16 août 1493, on le fiança à doña Sancia, fille naturelle d'Alphonse de Calabre, petite-fille du roi Ferdinand, qui apportait en dot la principauté de Squillace. Il jeta son camail aux orties, et représenta innocemment l'in-

térêt politique des Borgia du côté des Aragons, comme le faisait sa sœur Lucrèce du côté des Sforza.

Alexandre tendait ainsi la main à la fois à Milan et à Naples. Les mariages de ses enfans marquèrent toujours l'orientation de sa politique. Il semblait que l'église ne lui eût confié le gouvernement de la chrétienté que pour le bien de sa propre famille. Pendant plus de deux années, jusqu'à l'entrée de Charles VIII à Rome, il eut une conduite hésitante et effacée, si on la compare aux entreprises de la fin du règne. Le principat italien était encore intact, et l'égoïsme paternel du pape se sentait mal à l'aise. Il reprenait alors, sans y rien ajouter, la tradition de ses prédécesseurs. Au dehors comme au dedans, il louvoyait avec une certaine timidité, caressait les Orsini, se rapprochait de Ferdinand, qui était alors le premier homme d'état de la péninsule; puis, sur un signe de Ludovic le More, penchait vers les Sforza et nouait une ligue avec Milan, Venise, Sienne, Ferrare et Mantoue. « A ce moment, dit Guichardin, Ludovic regardait comme un échec pour lui-même tout abaissement de la grandeur d'Alexandre. » L'alliance n'eut point d'effet sérieux, grâce à l'inévitable trahison de Venise. Le pape commença donc une nouvelle évolution vers les Aragons, disgracia le cardinal Ascanio Sforza et parut se rallier à la politique italienne et nationale de Ferdinand. L'usurpateur de Milan, menacé par ce mouvement qui rompait l'équilibre de la péninsule, se rejeta du côté de la France; une partie du sacré-collège, Julien Rovere, Colonna et Savelli en tête, s'unirent à lui pour appeler l'étranger; l'idée de la déposition du pape indigne, qui fut jusqu'à la fin le tourment d'Alexandre VI, grandissait parmi les cardinaux dissidens et jusque dans les conseils des rois catholiques d'Espagne. Julien, l'implacable ennemi des Borgia, courut à Lyon pour décider Charles VIII. Le plan de l'invasion fut arrêté entre ces deux hommes. Jules II, qui poussa plus tard le cri désespéré *Fuori i Barbari*, et usa toutes ses forces à chasser l'étranger de la péninsule, fut ainsi le premier complice d'une politique qui ruina l'Italie et bouleversa l'histoire de l'Europe.

Le seul prince qui, après Laurent de Médicis, fût capable de ressaisir l'hégémonie italienne et d'intimider Charles VIII, Ferdinand, disparut alors. Il mourut, dit Burchard, *sine luce*, *sine cruce*, *sine Deo*. Son fils Alphonse II, fourbe et vil, orgueilleux et cruel, demeurait le seul allié d'Alexandre, le dernier défenseur de l'Italie. Pierre de Médicis, dont la puissance chancelait, ne se prononçait ni pour la France ni contre elle; Venise se tenait dans une neutralité prudente; tous les petits tyrans étaient gagnés à la cause française. Personne ne savait au juste ce que Charles venait faire en Italie, et lui-même, il n'en était pas bien sûr; mais on comprit, dès ses premières étapes, qu'une heure fatale pour la tyrannie avait

sonné. En quelques semaines, ce fut, du nord au midi, une véritable décomposition politique. Le pape et Alphonse II, éperdus, suppliaient le sultan turc de les secourir. Charles VIII, lui disaient-ils, enlèvera Djem, et le rétablira sur le trône de Mahomet. Bajazet répondait au pape, par une lettre que Burchard et Sanudo nous ont conservée, que, « pour le repos et l'honneur du saint-père, et sa propre tranquillité, » il était bon de faire mourir d'abord son frère Djem, « qui est d'ailleurs mortel, et prisonnier de Sa Sainteté, » et cela, « le plus tôt possible, et de la meilleure façon qui plaira à Sa Sainteté ; » Djem sortirait ainsi « des angoisses de cette vie, et son âme passerait en un monde plus heureux. » Le sultan voulait seulement le corps de Djem, et promettait au pape, comme prix du sang, 300,000 ducats, son amitié perpétuelle et la paix des chrétiens d'Orient. Cependant Ludovic hâtait le trépas de son neveu, et, à peine en possession du titre de duc de Milan, trahissait Charles VIII et prêtait l'oreille à l'appel du pape et aux conseils de Venise. Toutes les villes de Toscane se levaient contre Florence ; Florence chassait Médicis et se livrait au roi ; Pise précipitait dans l'Arno le lion de marbre de Florence, en criant : *Popolo ! Libertà !* Le vieil état communal renaissait sous les pas de l'armée française. Le pape enfin perdait la tête ; il traitait avec tout le monde à la fois : avec l'empereur Maximilien contre Charles VIII, avec Charles VIII contre l'église et le concile dont la chrétienté menaçait le saint-siège ; il ouvrait Rome à une armée napolitaine marchant contre l'armée française, voyait avec épouvante les Orsini et les Colonna passer les uns après les autres dans le camp français, armait fièvreusement le Saint-Ange et les bourgeois de Rome, offrait des armes aux Espagnols et aux marchands allemands, enfermait au Saint-Ange son argenterie et ses tiares, faisait seller des chevaux pour fuir, il ne savait de quel côté. Tous les malheurs s'abattaient à la fois sur sa tête. Les cardinaux, qui chevauchaient dans le cortège du roi, préparaient le décret de déposition et le dossier d'un procès de simonie. Une compagnie française, commandée par le capitaine d'Allègre, arrêtait du côté de Viterbe Giulia Farnèse et son escorte. Charles VIII, imitant la chasteté de Scipion, ne voulut point voir Giulia la Bella, mais il lui imposa une rançon de 3,000 ducats. Cette aventure tragicomique fut, pour Alexandre, le coup de grâce. Il abandonna tout au roi, le passage libre à travers Rome et le gouvernement militaire de la ville ; le droit de conquête sur le tyran de Naples dont il renvoyait l'armée ; la couronne des Deux-Siciles ; quatre ou cinq villes du patrimoine ecclésiastique ; il renonçait à l'alliance turque et remettait le sultan Djem à Charles ; il rendait Ostie à Julien Rovere ; il livrait son fils, le cardinal César, comme otage de sa foi pontificale. On lui laissa donc les clés de l'église universelle, et la

blonde fille des Farnèse lui fut rendue. Lui-même, le 1er décembre, il l'accueillit à sa rentrée dans Rome. « Sa Sainteté, écrit l'ambassadeur de Ferrare, portait un pourpoint noir, avec des bandes de brocart d'or, une belle écharpe à l'espagnole, le poignard et l'épée, des bottes espagnoles et un berret de velours très galant. » Au moment même où il revêtait ce costume de troubadour, le principat ecclésiastique se tenait sur une pointe d'aiguille; Alphonse II, qu'il abandonnait, ne pensait plus qu'à se sauver avec ses trésors, en Sicile ou en Espagne; Ludovic le More disait à l'ambassadeur de Ferrare : « J'attends l'estafette qui m'apportera cette bonne nouvelle : le pape pris et décapité. » Alexandre se jeta donc dans les bras du roi, et la plus belle armée de l'Europe défila le long des rues de Rome, avec ses canons et son infanterie, le soir du 31 décembre 1494 : du fond du Vatican, le pape vit la lueur des feux de joie et entendit les cris du peuple acclamant la France, les Colonna et le cardinal Rovere. Pendant vingt jours, il chercha à éluder la signature définitive du traité qui renfermait la déchéance politique du saint-siège; il finit par refuser l'investiture des Deux-Siciles. Il amusa Charles du spectacle des cérémonies pontificales, et, quand le roi prit la route de Naples, il lui donna les deux otages promis, Djem et César. Mais à Velletri, César se glissa hors du camp français, déguisé en palefrenier, et à Naples, Djem mourut, selon le désir de son frère Bajazet, après avoir mangé ou bu, dit Burchard, « des choses qui ne convenaient pas à son estomac. » La lâcheté d'Alphonse d'Aragon rendit à Charles la conquête du Napolitain très facile. Le roi des Deux-Siciles abdiqua, sans avoir combattu, laissant à son fils Ferdinand II une couronne déshonorée. Le pape, le duc de Milan, Venise, le roi d'Espagne, l'empereur, formèrent à la fin de mars 1495, contre Charles VIII, une ligue qui fut le prélude des guerres pour l'équilibre européen, et le premier acte d'une incessante intervention de l'Europe dans les affaires d'Italie. Charles revint sur ses pas; il renonçait à la terre-sainte, à Constantinople, à cette vision de l'Orient qui avait éclairé les jours tristes de sa jeunesse; il ne cherchait plus qu'à sortir au plus tôt du guêpier italien. Alexandre VI se garda bien, cette fois, de l'attendre au seuil de sa ville sainte. En dépit des Romains, qui s'offraient à le défendre dans le Saint-Ange, il courut jusqu'à Orvieto, puis à Pérouse, entraînant à sa suite les troupes de la ligue et celles de l'église, les ambassadeurs et le sacré-collège. Après Fornoue, il rentra dans Rome, le 27 juin 1495. Zorzi, l'ambassadeur vénitien, le décida à lancer contre le roi de France un monitoire très sévère, dans lequel il menaçait Charles des foudres canoniques s'il ne s'engageait à ne plus rien tenter à l'avenir contre l'Italie et le saint-siège. Alexandre

ne pouvait comprendre encore que désormais toute question italienne serait, d'une façon plus ou moins directe, une question française.

Mais les Borgia étaient des gens avisés, qui tiraient profit des leçons de l'histoire. L'orage une fois passé, ils regardèrent l'Italie et la virent couverte de ruines. Le principat était mortellement atteint. Les Médicis avaient disparu de Florence. Les Sforza étaient convaincus de haute trahison envers la péninsule; entre la Lombardie et la France, les Alpes s'étaient abaissées; le duc d'Orléans, maître du Milanais, avait recouvré les droits héréditaires de sa grand'mère Valentine Visconti. Les Aragons avaient abdiqué pour ne point voir l'ennemi; Ferdinand II était obligé de reconquérir son royaume ville par ville. Alphonse II mourut en novembre 1495, Ferdinand II en octobre 1496; son oncle Frédéric lui succéda, mais on sentait bien que la succession de Naples était ouverte, et que les Aragons, soutenus seulement par le crédit de l'Espagne, avaient fini leur temps en Italie. La tyrannie pontificale avait en vérité le moins souffert de l'invasion française. Ainsi, sur l'échiquier italien, une pièce importante était tombée, deux autres avaient perdu toute valeur; Rome et Venise seules conservaient leur situation politique. La dynastie des Borgia se vit donc en face de conditions toutes nouvelles; le rôle et les ambitions du saint-siège devenaient tout à coup singulièrement plus vastes qu'au temps de Sixte IV et d'Innocent VIII. L'attitude hésitante, la politique contradictoire d'Alexandre VI, allaient faire place à un plan d'action très fermement suivi. Il s'agissait, dans le désarroi et la décadence des vieilles tyrannies, de fonder un état nouveau, une maison régnante qui, appuyée sur l'église romaine, eût été en peu d'années l'arbitre de la péninsule. Pour le moment, le pape n'attendait rien de l'étranger; la ridicule expédition de Maximilien contre Florence, en 1496, lui montra l'impuissance momentanée de l'empire; il croyait la France bien loin, et ne soupçonnait pas encore l'approche de l'Espagne. Il avait sous la main son fils aîné, don Juan de Gandia, dont la grandeur temporelle pouvait être l'orgueil de son pontificat. Il se contentait alors, pour commencer l'établissement princier de ce jeune homme, du domaine même de l'église qu'il démembrait et des fiefs des vassaux de l'église qu'il dépossédait. Il lui remettait le gouvernement du patrimoine, et lui donnait Ostie, Corneto, Cività-Vecchia, Viterbe. Les Orsini, le vieux Virginio, leur chef, son fils Jean Jordan, tous les capitaines de cette grande famille avaient pris du service sous les étendards de Charles VIII ou dans l'armée florentine. Le pape confisqua donc leurs châteaux par bulle apostolique, nomma son fils gonfalonier de l'église, lui fit cadeau d'une armée, et l'envoya, accompagné du duc d'Urbin, de Fabrizio Co-

lonna et d'Antonio Savelli, au siège de Bracciano, que défendaient Alviano et sa femme Bartolomea, la sœur de Virginio. L'entreprise tourna fort mal ; les pontificaux furent refoulés jusque sous les murs de Rome, et une armée, commandée par deux capitaines à la solde de la France, Carlo Orsini et Vitellozzo, les força de se battre, le 23 janvier 1497, près de Soriano. Ce fut un désastre. Le duc d'Urbin fut pris, le duc de Gandia blessé, le cardinal Lunate, légat du saint-père, s'enfuit avec une telle hâte qu'il en mourut. Le pape appela à son aide Gonzalve de Cordoue, général du roi catholique, et Prospero Colonna ; mais Venise intervint et l'obligea à signer une paix peu glorieuse. Pour 50,000 florins d'or, il abandonnait aux Orsini le droit d'être maîtres chez eux à perpétuité.

Certes, le premier acte de la politique paternelle d'Alexandre VI finissait d'une façon fâcheuse. Mais les Borgia étaient beaux joueurs. Le véritable virtuose de la famille, César, cardinal de Valence, se préparait à entrer en scène. Au commencement de l'année 1497, il avait plus de vingt ans. Il se trouvait embarrassé dans les replis de sa robe de pourpre, qui l'empêchait d'être général d'armée, prince séculier, modérateur de l'Italie. Il souffrait avec peine l'alliance matrimoniale de sa maison avec les Sforza, et, pour délivrer les Borgia d'une entrave gênante et les détacher d'un gouvernement trop compromis en Italie et à l'étranger, il jugea bon de supprimer le mari de sa sœur Lucrèce, Jean Sforza de Pesaro. Rompre avec Milan, c'était s'acheminer à une entente avec la France. Jean Sforza fut donc condamné. Le jour des Rameaux, il reçut encore à Saint-Pierre la palme bénite de la main du pape. Les chroniques de Pesaro racontent ainsi par quel hasard il échappa à une mort violente, dans le cours de la semaine sainte. « Un soir, Giacomino, camérier du seigneur Jean, se trouvait dans la chambre de Mme Lucrèce. César, frère de celle-ci, entra ; Giacomino, par l'ordre de Madame, s'était caché derrière un fauteuil. César parla librement à sa sœur, et dit que l'ordre était donné de tuer Jean Sforza. Quand il fut parti, Lucrèce dit à Giacomino : « Tu as entendu? Va et avertis-le. » Le camérier obéit à l'instant, et Sforza se jeta sur un cheval turc, et à bride abattue vint en vingt-quatre heures à Pesaro, où son cheval tomba mort. » César se fit ainsi un ennemi mortel ; mais il prit en même temps une leçon de prudence et une salutaire aversion pour les paroles inconsidérées. Le pontife déclara, en vertu de son autorité canonique, la nullité du premier mariage de sa fille. Lucrèce, qui aima sincèrement tous ses maris, pleura quelques jours le premier chez les nonnes de Saint-Sixte.

Cependant Alexandre comblait de bienfaits Juan de Gandia. Le 7 juin, il l'investit du duché de Bénévent, enclave ecclésiastique du royaume de Naples, en ajoutant à ce fief Terracine et Ponte-Corvo.

Il choisissait en même temps César comme légat apostolique au couronnement prochain de Frédéric d'Aragon. Mais César avait alors de bien autres visées. La condition de cadet lui semblait aussi insupportable que celle d'homme d'église. Pour tenter de grandes choses, refondre en un moule nouveau la tyrannie italienne du xve siècle, et recueillir au nord et au midi de la péninsule des héritages si beaux, il devait être d'abord l'héritier présomptif de sa maison. Il ne pouvait attendre, car Juan était jeune, et Alexandre vieillissait. Une seule voie était rapide et sûre pour atteindre ce but excellent. Il la prit, si horrible qu'elle fût, sans hésiter.

Le mercredi 14 juin 1497, Juan et César, « fils bien-aimés du pape, » écrit Burchard, avaient soupé chez leur mère Vanozza, dans une vigne de celle-ci, près de Saint-Pierre-aux-Liens, sur les hauteurs de l'Esquilin. Vers le milieu de la nuit, le cardinal pressa son frère de se retirer au palais apostolique, où Juan habitait; ils reprirent leurs chevaux ou leurs mules, et descendirent la colline, suivis d'un très petit nombre de valets; ils allèrent ainsi côte à côte jusqu'à la région où se trouvait la vice-chancellerie, l'ancien palais de leur père, non loin de Campo-di-Fiore; là, ils s'arrêtèrent; le duc voulait, avant de rentrer au Vatican, « aller se divertir quelque part; » il prit donc congé du cardinal, et rebroussa chemin, ne retenant près de soi qu'un seul de ses serviteurs, et, en outre, un homme « qui était venu au souper la figure masquée, » et qui, depuis plus d'un mois, chaque jour le visitait secrètement et masqué, au palais. Le duc, ayant en croupe ce mystérieux personnage, chevaucha jusqu'à la place des Juifs; là, il se sépara de son unique valet, en lui enjoignant de l'attendre, à cet endroit même, jusqu'au jour, puis de s'en aller, si son maître ne reparaissait point vers quatre heures du matin. Juan et l'homme masqué s'enfoncèrent dans les ruelles tortueuses et noires qui tournent autour du Ghetto. Le duc ne reparut plus au Vatican; son serviteur fut retrouvé, au petit jour, sur la place des Juifs, mortellement blessé; des bourgeois charitables le recueillirent, mais il ne put rien révéler sur son maître. Le 15 juin, avant midi, les gens du duc, inquiets de cette absence prolongée, firent avertir le pape. Alexandre prit peur; il espérait cependant encore que Juan rentrerait le soir au palais; il avait, pensait-il, rendu nuitamment visite à quelque courtisane, et craignait de sortir en plein jour d'une maison suspecte. Le soir vint, et le pape, épouvanté, ordonna à ses sbires de commencer une enquête. On explora tout d'abord les rives du Tibre; et un certain Giorgio Sclavo, qui, couché dans une barque ancrée au milieu du fleuve, veillait chaque nuit sur un dépôt de bois établi à Ripetta, témoigna des faits suivans. Dans la nuit du mercredi au jeudi, vers deux heures, il avait vu deux hommes à pied sortir de

la ruelle qui longe encore aujourd'hui, du côté gauche, l'église de San-Geronimo ; ils avaient observé avec une grande attention et en silence le chemin qui suit le Tibre, et, n'apercevant personne, étaient rentrés dans la ruelle ; quelques instans plus tard, deux autres hommes étaient venus du même endroit, avaient sondé du regard les alentours comme les premiers, puis avaient fait un signe d'appel : alors était apparu un cavalier monté sur un cheval blanc, ayant un cadavre en croupe, dont la tête et les jambes pendaient de chaque côté, et que les deux premiers *bravi* soutenaient à droite et à gauche. On se dirigea vers un point escarpé de la rive, le lieu même d'où l'on jette les ordures au Tibre ; là, le cavalier fit tourner au cheval le dos au fleuve, et les deux hommes qui s'étaient montrés les derniers, prenant le cadavre l'un par les bras, l'autre par les jambes, l'enlevèrent du cheval, le portèrent jusqu'au bord et le précipitèrent dans l'eau de toutes leurs forces. Le cavalier demanda s'il était bien tombé, ils répondirent : « *Signor, si.* » Le cavalier s'était alors retourné, et, comme le manteau du mort flottait au fil de l'eau, il avait demandé quelle était cette chose noire qui nageait. Les autres dirent : « C'est le manteau, » et ils lancèrent des pierres pour l'enfoncer. Puis, tous les cinq se retirèrent : deux hommes prirent par la ruelle de San-Geronimo, en regardant toujours avec soin çà et là ; le cavalier et les deux autres s'en allèrent du côté de l'hôpital Saint-Jacques. Giorgio n'avait plus rien vu. Les serviteurs du pape lui reprochant de n'avoir pas aussitôt prévenu le gouverneur de Rome, il répondit que, dans sa vie, il avait vu, la nuit, une centaine de cadavres jetés au Tibre, à la même place, et qu'il n'y prenait plus garde. On convoqua les bateliers et les pêcheurs de Rome, et, le 16 juin, dans l'après-midi, trois cents barques commencèrent cette lugubre recherche. On retira le duc de Gandia, tout vêtu, ayant sous sa ceinture ses gants et 30 ducats, et percé de neuf blessures, l'une à travers la gorge, les autres à la tête, à la poitrine et aux jambes. On le mit sur une barque, qui descendit jusqu'au Saint-Ange ; là, sous la direction du chapelain Burchard, on le déshabilla, on le lava et on le revêtit de son costume de capitaine-général de l'église. Après le coucher du soleil, les gentilshommes de don Juan, tous les prélats de la maison apostolique, les camériers et les gardes du pape, portant des torches et pleurant « avec une grande clameur, » accompagnèrent le mort jusqu'à Sainte-Marie-du-Peuple ; il avait la figure découverte et « semblait dormir. » Quand le cortège parut sur le pont Saint-Ange, on entendit, selon un témoignage recueilli par Sanudo, un cri terrible, plus lamentable que tous les autres : c'était l'adieu suprême d'Alexandre VI, qui, d'une fenêtre de la citadelle, regardait pour la dernière fois la face pâle de son enfant. Mais César ne parut point

alors ; il semble, à lire Burchard, qu'il fût en ce moment à cent lieues de Rome : personne de sa maison ne suivit le deuil de son frère mort. Le pape, dit Burchard, eut une douleur si profonde « qu'il s'enferma dans sa chambre et pleura très amèrement. » Le cardinal de Ségovie et ses serviteurs les plus intimes se tenaient derrière la porte, le suppliant de leur ouvrir ; il ne les laissa entrer qu'au bout de plusieurs heures. Il ne voulut ni boire ni manger, depuis le matin du jeudi jusqu'au samedi ; jusqu'au dimanche, il ne dormit pas une minute ; enfin, « il se laissa toucher par les sollicitations continuelles des gens de sa maison, et mit fin, autant qu'il le put, à son deuil, pensant d'ailleurs *qu'un grand péril résulterait pour sa personne même d'une douleur trop prolongée.* »

Burchard interrompt ici, avec une remarquable prudence, jusqu'au 7 août, la rédaction de son *Journal.* Mais ces derniers mots du chapelain donnent à réfléchir. Alexandre connaissait l'assassin ; il l'avait soupçonné dès le jeudi, quand on vint lui dire : « Le duc n'est pas rentré cette nuit au palais. » L'ambassadeur florentin, Braccio, écrit, le 17 juin, au conseil des Dix, que « le pauvre seigneur » est tombé dans un piège longuement préparé, car « l'homme masqué qu'il a pris en croupe lui avait souvent parlé, toujours masqué, et toujours de nuit. » Braccio fait entendre que l'aventure amoureuse où on l'a sans doute entraîné n'était qu'une amorce ; « certes, celui qui a imaginé et dirigé le crime avait bonne cervelle et bon courage ; de toutes façons, c'est un grand *maestro.* » Une enquête fiévreuse porta pendant deux semaines sur toutes sortes de personnes ; on mit les valets du duc à la torture ; on interrogea le comte de la Mirandola et sa fille, dont le palais était dans la région de Ripetta. Le cardinal Sforza, Jean de Pesaro, les Orsini, le duc d'Urbin, même don Joffré, le plus jeune des enfans Borgia, dont la femme, doña Sancia, passait pour la maîtresse de son beau-frère Juan, se virent soupçonnés à la fois. Puis, la haute police pontificale arrêta tout à coup ses investigations. Toute la chrétienté s'était émue : l'empereur, le doge de Venise, Savonarole, le cardinal de la Rovere, écrivaient au pape pour le consoler. Il disait, le 19 juin, devant le sacré-collège : « Si j'avais eu sept papautés, je les aurais données pour la vie de mon fils. » Cependant, il voulut que le mystérieux attentat entrât dans l'oubli. Rome entière murmurait le nom du meurtrier ; « mais personne, dit Raphaël de Volterra, n'ose le prononcer tout haut. » Trois ans plus tard, on se mit à parler plus librement ; l'ambassadeur vénitien Polo Capello écrivait de César : « C'est lui qui a fait assassiner et jeter au Tibre, la gorge ouverte, son frère le duc de Gandia. » La conduite ultérieure d'Alexandre VI, sa demi-abdication entre les mains de César, confirma le jugement des contemporains et assura celui de l'histoire.

Nous ne savons rien de la première entrevue de ces deux hommes, le cardinal de Valence et le pape, dans les jours qui suivirent l'assassinat de don Juan. César demeura encore cinq semaines à Rome, avant de remplir sa légation près du roi Frédéric. Le 10 août, le dernier roi de la dynastie aragonaise fut couronné à Naples par les mains du fratricide; le 4 septembre, le sacré-collège recevait César à sa rentrée dans Rome et l'accompagnait au Vatican. Le consistoire se forma autour du pontife : Alexandre embrassa son fils et descendit du trône sans lui dire une seule parole.

Au lendemain même du meurtre, il conçut une pensée très haute, et témoigna aux cardinaux et aux ambassadeurs du désir qu'il avait d'entreprendre la réforme de l'église, sans tenir compte ni de sa puissance pontificale, *ni de sa vie*. Séance tenante, il avait nommé une commission préparatoire de six cardinaux. Le même jour, il fit part de ses intentions réformatrices aux princes italiens et aux rois de l'Europe. Il écrivit au roi d'Espagne qu'il était disposé à se démettre du pontificat. Il n'avait, sans doute, ni assez de vertu ni assez de génie pour réformer le christianisme et purifier, par l'observance de l'évangile, la royauté ecclésiastique. Mais il pouvait au moins réprimer les plus crians abus et imposer à l'église de Rome la décence extérieure qu'elle avait eue sous Pie II. Il lui appartenait aussi de commencer la réforme par lui-même et tous les Borgia, et de mettre fin à sa politique de famille. Mais il n'était plus le maître de sa propre volonté. Quand les cardinaux lui lurent le projet de réformation, il les arrêta en leur objectant que la liberté du pontife serait trop enchaînée. Il fit de César une sorte d'exécuteur testamentaire de Juan, et lui confia, pour être rendus plus tard au fils de celui-ci, les joyaux du mort. Non-seulement il consentait à retirer César de l'église, mais il forma un instant le projet extravagant de lui donner en mariage sa belle-sœur, la femme de Joffré, la très légère Sancia d'Aragon, et de coiffer en échange Joffré du chapeau rouge de César. Cependant, dans les longues nuits d'hiver, le fantôme de don Juan errait sous les voûtes du palais apostolique, et le pape crut entendre maintes fois la plainte de son fils assassiné. En février 1498, pour fuir cette obsession, il s'établit au château Saint-Ange. Peu à peu, la triste ombre se tut et ne vint plus. La conscience d'Alexandre VI s'était apaisée. Le règne occulte de César Borgia soulageait son père de la part la plus lourde du gouvernement dans la tyrannie de la renaissance. L'action lui devenait facile, car il n'était plus que l'instrument d'une ambition formidable qu'il admirait en la servant. Mais jamais l'église n'avait traversé de jours aussi extraordinaires que ceux qu'elle vit durant les six années où le véritable roi de Rome fut César de France, duc de Valentinois.

ÉMILE GEBHART.

REVUE DRAMATIQUE

Comédie-Française : *la Souris*, comédie en 3 actes, de M. Édouard Pailleron ; *la Nuit de juin*, pièce en 1 acte, mêlée de prose et de vers, de M. Maurice Lecorbeiller. — Porte-Saint-Martin : *la Tosca*, drame en 5 actes et 6 tableaux, de M. Victorien Sardou. — Odéon : *Beaucoup de bruit pour rien*, comédie en 5 actes et 8 tableaux, en vers, de M. Louis Legendre, d'après Shakspeare. — Ambigu : *Mathias Sandorf*, pièce à grand spectacle, en 5 actes et 16 tableaux, tirée du roman de M. Jules Verne, par MM. William Busnach et George Maurens.

Dans *la Souris*, M. Pailleron s'est mis en frais de sensibilité comme dans *l'Étincelle*, M. Pailleron a dépensé, prodigué l'esprit comme dans *le Monde où l'on s'ennuie*. Aussi bien ni la sensibilité ne manquait dans cette dernière pièce, ni l'esprit dans la précédente ; et ces deux ressources réunies étaient déjà celles de *l'Age ingrat*. Pourquoi donc, après des ouvrages si heureux, celui que voilà est-il accueilli avec une faveur plus tiède ?

Oui, sans doute, il y avait dans *l'Étincelle* une manière de pathétique : à telles enseignes que beaucoup de personnes y sentaient palpiter un je ne sais quoi de Musset. Dans *le Monde où l'on s'ennuie*, cette revue de ridicules, toute l'intrigue n'était que l'histoire des fiançailles de Roger et de Suzanne ; et cette histoire, exquise en un point, a paru tout entière agréable (1). Mme de Sauves et son mari, dans *l'Age ingrat*, étaient l'héroïne et le héros d'une sorte de roman où le cœur déduisait discrètement ses raisons ; et cette partie de la pièce, quand ils voulaient louer complètement l'auteur, n'était pas négligée des gens attentifs (2). — Mais, dans la nouvelle comédie, c'est aussi le jeu de l'amour qui se joue entre ces trois personnages : une jeune femme,

(1) Voir la *Revue* du 1er mai 1881.
(2) Voir la *Revue* du 15 novembre 1885.

un homme encore jeune, une jeune fille. Et ces personnages sont les principaux, la question de leur bonheur ou de leur malheur fait l'intérêt essentiel de l'ouvrage; et le spectateur le plus frivole ou le plus distrait ne peut s'y tromper.

D'autre part, l'ingénue de *l'Étincelle* était une ingénue du genre enjoué, c'était même un éclatant spécimen du genre; et sa marraine et le galant officier qui leur tenait tête ne restaient pas non plus à court de verve. Et la douairière et le sous-préfet et les autres, dans ce monde où l'on s'ennuyait si plaisamment, quelque dépense de reparties qu'ils eussent faite, ne se trouvaient pas davantage embarrassés. Et, dès avant eux, ce mari à qui les troubles de « l'âge ingrat » ne faisaient rien perdre de ses moyens, — au contraire, — et cette comtesse anglaise du Café anglais, et ces célibataires variés et leurs compagnes, toute cette bande semblait ignorer que la gaîté pût jamais faire défaut ou qu'on pût l'épargner : tous ces gens-là, évidemment, avaient un crédit illimité sur le trésor d'inventions facétieuses de l'auteur. — Mais celui-ci, à l'heure qu'il est, ne paraît pas ruiné ni avare; il prête encore sa joviale humeur aux silhouettes qui gesticulent dans sa lanterne magique, à telle ou telle particulièrement qui ne fait qu'aider au drame : une seule aurait de quoi défrayer de drôleries tout Marivaux transformé en farces.

Comment donc, si l'on est curieux d'équité, s'expliquer ce refroidissement? Pour se justifier, les inconstans nous disent : « Il y a du sentiment, il y en a beaucoup dans *la Souris*, mais il y a de la sentimentalité; il y a de la délicatesse, mais il y a de la préciosité aussi. » — La belle affaire! Avec le sentiment, n'y avait-il pas trace de sentimentalité dans *l'Étincelle?* Avec la délicatesse, n'y avait-il aucune préciosité dans *le Monde où l'on s'ennuie?*.. Ces déserteurs disent encore : « Il y a de l'esprit dans cette pièce, mais il y en a de plusieurs sortes : il y en a de naturel, mais il y en a de factice; et, parmi ce factice, il y en a de trop facile et de banal; et, factice ou naturel, il y en a de vulgaire. » — Mais cet assortiment d'épices de qualités différentes, n'était-ce pas déjà l'assaisonnement du *Monde où l'on s'ennuie* et de *l'Age ingrat?* Qu'il s'agisse de sentiment ou d'esprit, cet alliage ou plutôt ce mélange d'un peu de fausse monnaie avec la bonne, c'est le caractère de l'abondante richesse de M. Pailleron.

Non, les causes de cette modération d'enthousiasme après de pareils transports de faveur, les véritables causes ne sont pas celles que l'on donne : elles sont plus particulières au présent ouvrage, elles ont aussi plus de force; elles en ont assez pour que le public, même à son insu, ait subi leur puissance. L'une, la plus profonde, est de l'ordre du sentiment, où l'auteur a pris son sujet; l'autre, moins secrète, non moins efficace, est de l'ordre de l'esprit, où l'auteur a choisi quelques-uns de ses plus importans moyens d'exécution.

Le sujet, d'abord, est ingrat. Il tient de la gageure, et d'une terrible espèce de gageure, qui exige tout l'effort de l'art (M. Pailleron ne le ménage pas, mais on le sent), et qui, même gagnée, n'inspire pas à l'assistance une satisfaction, une sécurité parfaites. Quand Molière imagina *l'École des femmes*, il n'avait plus l'âge d'Horace, mais bien plutôt celui d'Arnolphe; et pourtant, aux discours enflammés d'Arnolphe, son Agnès répond tout net :

Horace avec deux mots en ferait plus que vous!

Et Molière est avec Horace, avec Agnès, avec l'ardente galanterie du jouvenceau et la naïve tendresse de la fillette, contre Arnolphe et sa passion. Il se conforme, en dépit de son amour-propre personnel et peut-être de son amour, au simple vœu de la nature : elle ordonne que la jeunesse attire la jeunesse, elle souhaite que la moustache blonde se marie aux lèvres roses; tant pis pour la barbe grise! Il est vrai que Molière, dédiant son œuvre à une princesse de dix-neuf ans, se contenta de lui écrire : « Je ne vois point ce que Votre Altesse Royale pourrait avoir à démêler avec la comédie que je lui présente. » Il n'aurait pu s'autoriser de ce qui suivait pour lui adresser un placet galant. Il se concilia du moins le public et la postérité, à qui ce courageux bon sens, cette juste soumission à la nature, avaient quelque chance de plaire : il se montrait, en cette occasion, à la fois moraliste et auteur dramatique.

M. Pailleron, comme dédicace, en tête de la *Souris*, a mis une réduction du sonnet d'Arvers, un joli madrigal, d'une discrétion un peu voyante. C'est que la pièce pourrait s'intituler : *la Revanche d'Arnolphe*. Elle ne va pas toute seule, comme on pense bien, cette revanche; il faut que l'auteur y aide. Il y met, en effet, toute son adresse, toute sa grâce. Il ne peut faire cependant, quelques ingénieux moyens qu'il emploie, il ne peut faire que la fin soit approuvée par le cœur ni même par la raison. Si spécieusement qu'il définisse l'amour de ce quadragénaire pour cette petite fille, le poète ne réussit pas à nous faire agréer cet amour. « Paternité charmante, » soit : lorsqu'elle veut, à la fin, exercer son charme, l'exercer tout de bon, cette paternité nous gêne, et je dirais, pour un peu, qu'elle nous révolte. Lorsqu'on en vient au fait, lorsque le héros, pour la première fois, tutoie l'héroïne, quelques insidieuses mélodies qu'il ait filées jusqu'à cette note dominante, elle détonne. Prêtez l'oreille! Le virtuose qui souffle ce duo n'ose pas commander à la pauvrette (un soprano aigu) de rendre au ténor ce tutoiement : elle ne pousse pas jusque-là, devant nous, sa complaisance filiale. Mais le ténor insiste, il tutoie derechef, il tutoie éperdument; et, sans avoir l'imagination bien vive, sans présager ce qui sera, en présence de ce qui est, tout simplement, le bonhomme public se

rejette en arrière. Séduit tout à l'heure, quoique un peu laborieusement, par la magie d'une suite d'aimables phrases, il secoue le sortilège : il voit, maintenant, où l'on a voulu le conduire. Après avoir goûté ces gentillesses, peu s'en faut qu'il ne se récrie, avec cette franchise d'une âme saine et cette rudesse de parole dont un saint homme donnait récemment l'exemple, en réponse à de délicieux et scandaleux sophismes : « Tout cela, » déclare l'abbé Taconet, tirant la moralité de *Mensonges*, le dernier roman de M. Paul Bourget, « tout cela, c'est de grandes saletés ! »

Un malheur, à présent, qui se joint au mal nécessaire de l'ouvrage : pour encourager son Arnolphe et nous disposer à voir d'un bon œil son retour d'assurance, — et aussi pour suspendre l'action et l'égayer par des péripéties amusantes, — M. Pailleron a inventé que ce héros fût courtisé par deux personnes accessoires, et que ces personnes fussent diversement ridicules. Or, le ridicule de la première, s'il existe dans la réalité, est tellement rare que personne, hormis l'auteur, ne le connaît; celui de la seconde est suspect de n'exister nulle part, tant il semble excessif. Par ces deux raisons, le public ne s'intéresse ni à l'une ni à l'autre. Et comme déjà elles prennent leurs aises dans le premier acte, comme elles encombrent le second et ne sont qu'à peine plus réservées dans le troisième, — tantôt ensemble et se renvoyant la balle, et tantôt, ce qui est pis encore, se succédant, pour établir une série de contrastes, en des scènes exactement alternées, — ces deux mauvaises fées nuisent à l'ouvrage encore plus que son vice intime : ah ! pourquoi M. Pailleron les a-t-il invitées ! Il leur prête son humeur, toute sa belle humeur, dont elles se servent l'une contre l'autre, et toutes les deux contre nous : plus il en a, plus c'est terrible ! Mieux vaut, pour une pièce de théâtre, un personnage un peu niais, qui est à sa place, qu'un personnage trop spirituel qu'on souhaiterait de mettre dehors.

Voilà, de bonne foi, les véritables causes de cette déconvenue, qui surprend le public autant que l'auteur. Mais une victoire un peu molle n'est pas un désastre ; et c'est encore une victoire que nous enregistrons. Si ce n'est pas une de ces victoires triomphantes à l'envi des plus belles défaites, c'est encore une victoire acceptable, et même acceptable avec honneur : assez de mérites, en somme, l'assurent et la justifient.

Et d'abord la partie essentielle, sinon peut-être la plus considérable, de cette comédie, est traitée avec autant d'art que les admirateurs ordinaires de M. Pailleron le pouvaient espérer : — c'est de la partie sentimentale que je fais ce juste éloge. — Il s'engage donc, ce débat amoureux, entre trois personnes. Pour favoriser son candidat au bonheur, pour augmenter les chances de son Arnolphe et lui permettre d'emporter le prix, M. Pailleron l'a débarrassé d'Horace et même de tout

autre homme : le marquis Max de Simiers est le seul mâle de la pièce. Dans la maison de campagne où se passe l'action, il n'y a même pas un valet : apparemment, depuis *Ruy Blas*, Arnolphe s'est souvenu de Mascarille ; il a renvoyé Alain, par prudence. A parler sérieusement, il se peut qu'une telle précaution trahisse une certaine défiance de la thèse ou du thème qui est le support fragile de cette œuvre ; après tout, elle est sage, et d'ailleurs elle donne à l'ensemble un aspect original : n'est-ce pas la première fois, sauf peut-être en quelque ballet, qu'on voit sur le théâtre un seul coq pour autant de poules, — celle-ci d'abord, qui est charmante, et cette fine poulette, et puis ces deux-là, l'une étique et l'autre dodue, l'une « traînant l'aile et tirant le pied, » l'autre à la houppe éclatante et à l'ergot insolent, quatre rivales enfin, sans compter la présidente du concours, cette bonne vieille poularde ! Regardons-y d'un peu près : s'il a écarté Horace, en retour, le poète, pour reconstituer le drame, a suscité en face d'Agnès, devenue l'admiratrice d'Arnolphe, une sérieuse émule : voilà le trio. Écoutons-le, il chante à merveille.

Elle est charmante, en effet, presque trop charmante, cette jeune femme qui doit, à la fin, se sacrifier à la jeune fille : (elle acquitte ainsi la dette contractée dans *l'Étincelle*, — dont *la Souris*, en un certain sens, est la contre-partie ; notons, d'ailleurs, que « l'étincelle, » ici, jaillit du cœur de l'homme, d'un cœur où quelque reste de feu a toujours refusé de s'éteindre). Parisienne réfugiée à la campagne, Clotilde, comtesse Woïska, est une Francillon qui a tourné court et bien tourné. Peut-être avait-elle dans le sang et les nerfs moins d'ardeur et d'énergie que l'héroïne de M. Dumas ; peut-être est-elle vraiment, comme elle le confesse, « de la race des sœurs » plutôt que de la race des amoureuses, même fidèles à un seul et juste amour. Mais surtout elle a eu cette chance que son mari, un étranger perdu de débauche, est devenu gâteux assez tôt : pendant qu'on emmenait ce malheureux dans une maison de santé, elle est sortie du tourbillon des plaisirs mondains. Retirée chez sa mère, une bonne provinciale, soudain, elle voit reparaître en visiteur un compagnon des anciennes fêtes, un camarade ou plutôt un ami. Avec quelle mutinerie décente et quel mélancolique enjouement elle lui rappelle que, dans cette rumeur grisante de Paris, lui, un viveur, il a murmuré naguère d'utiles avis à son oreille ! « Vous m'avez dit : Laissez donc cela aux autres, Clotilde, vous n'êtes bonne qu'à faire une honnête femme, vous !.. Ce que cela m'a vexée !.. Mais que c'était bien à vous ! Vous êtes un honnête homme, mon ami ! » Et, si elle évoque ce souvenir, c'est que, présentement, trop touché de ses vertus et de ses grâces, il est tout près, ce Mentor, de lui chuchoter d'autres paroles, qu'elle n'a pas le droit d'écouter. Et, sentant l'approche de cet amour, qui ne lui déplaît pas, elle veut le détourner, avec une rare simplicité de courage, vers une

tête blonde qui lui est chère, où le voile nuptial pourra se poser : « Vous qui donniez autrefois de si bons conseils à celles qui sont folles, vous n'en donneriez pas maintenant de mauvais à celles qui sont sages! » — Oui, vraiment, elle nous séduit dès l'abord, cette grave et souriante figure. Si douce que nous soit sa présence, il est bon que, par un caprice de l'intrigue, elle disparaisse pendant le deuxième acte : nous ne sommes déjà que trop attachés à cette prochaine victime. Au troisième, et jusqu'au dénoûment, il est bon que, par un artifice un peu étrange, elle cache à tout le monde, à nous comme à sa mère, la nouvelle de son veuvage, qu'elle est allée vérifier dans l'intervalle. Nous ne sommes que trop rengagés dans une raisonnable amitié pour elle, et notre sympathie n'est que trop fortifiée par un surcroît d'estime et de pitié : elle écoute avec une résignation si fière et si modeste, avec une dignité si spirituelle et si touchante, avec une possession de soi tellement dénuée d'apparat, l'étrange confidence de cet amoureux qui, pendant son absence, a si vite changé d'objet! Enfin, chargée d'une mission de confiance auprès de sa rivale, elle s'en acquitte avec tant de désintéressement! Et ce n'est pas le désintéressement d'une Romaine de tragédie ou d'un ange de mélodrame, non, mais celui d'une femme et d'une Française, qui se détache, non sans lutte contre elle-même, d'un espoir longtemps caressé. Elle a d'ailleurs assez de délicatesse, et, au service de cette délicatesse, une volonté assez forte pour que sa rivale chérie ne se doute pas de son sacrifice. Oh! l'aimable créature! Nous admettons à peine que cet homme d'esprit, plus âgé qu'elle de dix ans, la délaisse pour épouser la voisine, de dix années encore plus jeune qu'elle. Tant mieux, au fait: elle nous reste! Il faut remercier M. Pailleron en même temps qu'on le félicite : il n'a jamais tracé un caractère plus exquis.

« La petite sœur me plaisait bien aussi, disait un libertin de ma connaissance, mais enfin on ne peut pas tout avoir! » Dans l'honnête harem que M. Pailleron nous présente, c'est l'aînée que nous choisirions; mais la petite sœur nous plaît aussi. Toute menue et silencieuse, l'originale entrée que fait cette *souris* blanche! « La fille du premier mariage de mon second mari,.. » c'est ainsi que Mme de Moisand, la mère de notre amie Clotilde, détermine son état civil; Cendrillon amoureuse, voilà comment nous définissons d'emblée cette petite personne qui sort du couvent. L'énigme qu'on pressent au fond de ses yeux clairs, sous ses bandeaux blonds, n'est pas sans attrait : un sentiment timide, rabattu encore par la sévérité d'une marâtre (assez débonnaire au fond, mais inintelligente et gauche), voilà cette passion romanesque, rapportée du « parloir » à la maison. Elle se fait jour, au deuxième acte, sous le coup d'une plaisanterie un peu dure. Ne s'avise-t-il pas, celui que la fillette aime en secret, d'offrir une poupée à « mademoiselle Souris? » — « Je m'appelle Marthe de Moisand, monsieur! »

répond-elle, très émue et très brave ; et elle se retire sans ajouter un mot. Mais elle reparaît, et comme le maladroit quadragénaire s'excuse d'avoir ainsi traité « une grande jeune fille de dix-huit ans, » — c'est l'âge qu'elle a sincèrement déclaré tout à l'heure, — elle interrompt, par une ruse gentille : « Dix-neuf ! » On la dispenserait peut-être de raconter à ce monsieur la mort de sa mère : ce récit, où l'on attend vainement quelque détail particulier et qui n'aboutit à aucun effet spécial, semble une entreprise quelque peu indiscrète sur la sensibilité du public. Mais l'agréable enfantillage que la révélation de ce vœu, fait en commun avec deux amies : un an après la sortie du couvent, on y rentrerait si l'on était dégoûtée du monde ! La naïve rouerie que celle de ce jugement sur le fiancé d'une des trois conjurées, — déjà infidèle, celle-ci, à sa vocation : — «Un enfant, figurez-vous... Il n'a pas vingt-cinq ans ! » Après cette innocente invite, il est naturel que l'entretien tourne en duo d'amour. Il est interrompu ; mais, à la reprise, quelle jolie façon à cette jeune fille de trahir son secret, — par l'éloge d'une de ses rivales, de la plus digne, de celle qui mérite vraiment d'être enviée, — par l'aveu de son aversion pour les deux autres, oh ! les vilaines ! qui ne peuvent exciter que la jalousie. Enfin, au troisième acte, elle désarme notre préférence pour Clotilde par la confiance qu'elle met en elle, par la sincérité de sa confession, et même, pendant quelques minutes, par sa courageuse intention de renoncement ; et lorsqu'elle se trouve de nouveau en tête-à-tête avec ce galant homme qui, lui aussi, par un scrupule de sa raison, prétend renoncer à son espérance, elle nous émeut par la défense pudique et presque muette et par la persistance de son amour ; et, lorsqu'il se ravise et qu'il en vient, par une pente insensible, jusqu'à la presser, à la sommer d'ouvrir son cœur, nous lui savons gré, du moins, de la chasteté de son aveu : elle a honte... Qu'elle épouse son Arnolphe ! Il n'y a pas moyen de lui en vouloir... ; mais, décidément, « la petite sœur » nous plaisait bien aussi.

Quant à ce vainqueur, à ce héros de roman parisien, qui traîne tous les cœurs après soi, il est bien évident que c'est à disposer les nuances de son caractère que l'auteur s'est appliqué avec prédilection. Nous ne pouvons que sourire de lui, mais ce ne sera pas sans indulgence : nous le reconnaissons pour notre prochain, et pour un prochain qui n'est, en somme, ni méprisable ni odieux. Le marquis de Simiers « avait fait de l'amour sa carrière, » ce qui ne laisse pas d'être plaisant, mais il en convient lui-même. Alors qu'il est menacé par la limite d'âge, il se plaint franchement de la gêne qu'il éprouve, « enfermé entre le désir et le ridicule ; » et il donne ces définitions de la vie et de la mort : « Ce n'est que quand on commence à aimer, qu'en vérité l'on commence à vivre ; et ne plus aimer, c'est commencer à mourir... » Hé ! voilà, savez-vous, qui n'est pas tellement sot ! — Après avoir essayé de son ardeur, qui ne s'éteint pas encore, auprès d'une

femme qui mériterait de la rallumer, il se tourne vers une jeune fille qui vaudra peut-être un jour sa rivale : avec curiosité, d'abord, il assiste à l'éveil de ses sentimens; bientôt, à ce jeu, c'est sa fatuité, à lui, qui se réveille, et il flambe tout à fait. La légèreté de son égoïsme, alors qu'il se dégage de la personne qu'il avait tentée dans le commencement, est bien humaine et bien élégante; si nous ne lui pardonnions déjà pour le spectacle réjouissant que cette frivolité nous offre, il faudrait l'absoudre ensuite pour ses consciencieux efforts, quand il essaie, dans un plaidoyer adressé à sa nouvelle conquête, de perdre la cause de sa passion. Et, tout à la fin, l'éclat de cette sincère passion renverserait nos derniers scrupules, s'ils n'étaient d'ordre naturel, éternel, inébranlable : « Horace avec deux mots... » Il faut toujours en revenir là !

Saluons au passage Mme de Moisand, cette bonne dame qui donne en trois mots une idée de sa vie entière : « J'ai été mariée deux fois, j'ai toujours aimé mes maris, mes maris m'ont toujours aimée. » Mais à quoi bon insister sur ces deux comparses, Hermine de Sagancey et Pépa Raimbault? La bonne dame, en son ingénuité presque cynique, se figure qu'elles peuvent être d'une singulière utilité dans sa maison : elle les découple toutes les deux sur la piste du beau Max, elle s'essouffle à les animer, croyant qu'elle travaille ainsi au salut de Clotilde. Il faut qu'elle se fasse des illusions, sinon sur leur bonne volonté, au moins sur leur mérite! On ne les préférera jamais, ni à Clotilde ni à personne. Nous avons dit quel dommage elles causent à cette comédie. Non pas que cette précieuse à la morphine, Mme de Sagancey, ne soit en elle-même une caricature assez neuve et peut-être assez juste; mais elle prend trop de place pour un personnage dont le modèle ne peut se rencontrer que par accident. Le cas de Mlle Pépa Raimbault est plus grave : on soupçonne qu'elle n'a jamais existé, ni à Séville ni aux Batignolles, d'où elle prétend tirer ses origines. C'est que, pour avoir exagéré à ce point les traits d'une écervelée « moderne, » M. Pailleron paraît l'avoir imaginée hors des temps. Il a estimé, sans doute, que l'esprit ferait tout passer; et il a prêté le sien à cette jeune personne, sans réserve aucune, le pire comme le meilleur. O l'enchanteur prodigue! Sa filleule favorite vomit pêle-mêle des pierreries et des crapauds. Et, le plus fâcheux, c'est que, par une sorte de contagion, la vulgarité de Mlle Raimbault a gagné le voisinage : une étrange grossièreté de mœurs règne en plusieurs parties de cette pièce. La renchérie Mme de Sagancey n'est pas exempte du fléau, ni, hélas! le marquis de Simiers. « Je suis démodé, dit-il, jusque dans mon titre : marquis, comme dans l'ancien répertoire! jusque dans ma politesse avec les femmes, jusque dans mon respect pour elles... » Mais envers la petite Marthe, sa maussaderie et son badinage, tour à tour, sentent pareillement la mauvaise éducation; il n'est pas embarrassé pour payer l'effronterie

de Pépa en insolence; et lorsqu'il trouve une lettre qui traîne, ce raffiné de courtoisie, une lettre d'une jeune fille à une jeune fille, il la lit sans barguigner, de l'air le plus naturel du monde. Voilà ses façons, à ce monsieur qui s'accuse de représenter l'ancien régime : c'est bien heureux, ma foi ! qu'il n'entreprenne pas de se mettre en règle avec le nouveau ! « La rue dans le salon, » d'après l'auteur de *la Souris*, c'est la formule de la société contemporaine. Il a son pessimisme, lui aussi, qui, dans les solennités académiques, raille si galamment les pessimistes. Assurons-le qu'il y a encore dans la rue de bonnes gens qui ne s'appellent pas à tout bout de phrase « marquis,.. » « baronne,.. » « comtesse,.. » et qui ne lisent pas une lettre trouvée; — il y en a même dans les salons.

Enfin, M. Pailleron ne saurait, sans ingratitude, rester aussi féroce pour une société qui produit encore de pareils comédiens. M. Worms a joué la première moitié de son rôle avec un brio, une élégance rapide et fringante qu'on ne lui connaissait pas; il s'est retrouvé dans la seconde ce qu'il est à son ordinaire, un merveilleux virtuose de la passion. Mlle Bartet, sous le nom de Clotilde, c'est la perfection humaine, et Mlle Reichemberg, sous le nom de Marthe, la perfection extra-humaine : on peut disputer si l'une est préférable à l'autre; l'important, c'est que nous ayons toutes les deux. Mlle Montaland représente assez finement la mère, avenante et effarée; Mlle Broisat rend bien l'afféterie de la langoureuse Hermine. Des juges trop délicats ou chagrins ont reproché à Mlle Samary l'exubérance de Pépa : elle joue le rôle, à mon sens, tel qu'il est écrit. On voulait, apparemment, qu'elle le transposât en mineur ! Sans la franchise de sa verve, qui est naturelle et saine, le personnage semblerait plus choquant. Un air de retenue le rendrait inexcusable. Supposez que Mlle Reichemberg s'y essaie... « Oh ! là là ! » comme dit Pépa. Un enfant de chœur chantant du Béranger !

Il faut cependant que je parle enfin de *la Tosca !* D'ordinaire, que j'étudie une pièce au lendemain de son apparition ou trois semaines après, je ne suis pas embarrassé pour dire la vérité : ceux qui me font l'honneur de me lire le savent bien. Mais M. Sardou, cette fois, a rendu la tâche difficile aux critiques d'arrière-garde : en présence des *reporters* stupéfaits, il a chargé nos éclaireurs et le gros de notre armée avec une telle *furia* d'admiration pour son propre ouvrage, une telle ardeur de mépris pour quiconque ne l'adorait pas ! Moi, traînard, isolé, si je ne conviens pas que ce drame est irréprochable, je vais être égorgé sur les corps de MM. Sarcey et Jules Lemaître, hachés menu comme chair à pâté. Pauvre Lemaître !.. Il écrivait ses feuilletons comme tout ce qu'il écrivait, en homme de lettres, en artiste, c'est-à-dire avec bonne foi. Eût-il produit récemment, pour son compte personnel, un petit chef-d'œuvre (il en est bien capable !), il n'aurait pas mis plus de complaisance à voir *la Tosca* tout en beau ; fût-il, au contraire,

resté en-deçà de son espérance, il n'aurait pas trouvé ce drame plus mauvais : « Eh bien ! aurait-il dit, cela fait deux pièces manquées au lieu d'une ! » — D'autre part, si je ne jure pas que *la Tosca* est de tout point exécrable, on va me soupçonner de lâcheté. Je suis tenté à la fois d'échapper à un tel soupçon et au danger... Je me connais, je sais de quel côté la tentation est la plus forte : il vaut mieux, dans l'intérêt de M. Sardou, que je ne m'arrête pas davantage à ces pensées; voici mes impressions, notées au fur et à mesure pendant ce spectacle, et présentées sans art.

Après une exposition de mélodrame... Oui, de mélodrame : deux hommes, qui se voient pour la première fois, causent abondamment : le second déclare au premier qu'il est un prisonnier évadé, un condamné à mort; le premier jure d'exposer sa vie pour sauver le second, et nous sommes assurés, à son accent, qu'il tiendra parole; au cours de l'entretien, ils échangent des confidences sur leurs bonnes fortunes et se disent les noms de leurs maîtresses avant de se dire leurs noms, à eux... Baste ! Il faut une exposition : l'auteur ne fait pas de façons, voilà tout. Après ce début, voici une scène de comédie charmante. La Tosca, une chanteuse à la mode, vient trouver son amant, le peintre Mario, dans cette église où il achève un tableau de sainteté. Elle offre des fleurs à la madone, et, sous les yeux indulgens de son idole céleste, en bonne Italienne, elle taquine et câline son idole de chair : elle gronde Mario sur son peu de piété, en frôlant amoureusement ses moustaches. Et soudain, elle s'aperçoit que dans le visage de cette Madeleine, qu'il peint sur le mur, il a mis quelque chose d'une angélique marquise; elle devient jalouse : pourquoi les yeux bleus de cette drôlesse du monde? Une Madeleine ne peut-elle avoir aussi bien ses yeux noirs, à elle, la Tosca? Dans sa gaîté, dans sa jalousie, dans toutes ses manières d'aimer, cette jeune femme est également mutine; infiniment diverse, elle est toujours vive et naturelle, spirituelle et gracieuse. Au fait, c'est Mme Sarah Bernhardt qui revient pour la figurer parmi nous : l'enfant prodigue, en ses voyages, n'a rien perdu, ni de ce talent dont elle a prodigué les trésors, ni même de son charme enfantin. Le personnage est digne de l'artiste : voilà un éloge.

L'action se passe à Rome, en 1800, alors que les troupes et la police du roi de Naples occupent la ville éternelle, après la chute de la République Parthénopéenne, à la veille de Marengo. Je connais un peu les mœurs de l'époque et du pays, les raffinemens de corruption de cette cour et les raffinemens de cruauté de ses agens. Emma Lyon, devenue lady Hamilton, règne sur la reine; le crime de porter des cheveux courts, à la mode française, est puni de mort, et de quelle mort!.. La torture est rétablie. Mammone est glorifié, — ce chef de partisans

qui buvait du sang humain et, pour ornemens de sa table, aimait les têtes coupées. — Le juge Troubridge envoie à lord Saint-Vincent, « avec un panier de raisins frais pour son déjeuner, la tête d'un jacobin proprement arrangée dans une boîte; » il s'excuse de ne pas l'avoir adressée à Nelson « sur ce que le temps était trop chaud pour un semblable message. » Et tout cela parmi des galanteries à peine croyables, même à la fin du XVIIIe siècle. Des cannibales en perruque poudrée, en bas de soie, voilà les acteurs qui s'offrent à M. Sardou. Il a dit naguère, avec le talent que l'on sait, les élégances des « Merveilleuses, » à Paris, sous le Directoire; avec un semblant de génie, les horreurs de Bruxelles sous le duc d'Albe, et de Sienne au temps des Guelfes et des Gibelins. Je me réjouis de voir entre ses mains de pareils monstres, fleurs prodigieuses d'une civilisation flétrie et d'une barbarie remontante.

Au deuxième acte, en effet, dans une fête donnée au palais Farnèse, nous admirons le chatoyant appareil de la cour napolitaine; et c'est parmi les caquets des belles dames et de leurs sigisbées que le régent de police éveille la jalousie de la Tosca. Au troisième, dans la villa de Mario, où ce limier survient, guidé par cette imprudente jalousie, c'est le tour des horreurs! Le proscrit est arrivé ici déguisé en femme, avec des habits prêtés par sa sœur, la marquise aux yeux bleus. Il est blotti dans une cachette : il faut que son ami improvisé, son hôte chevaleresque, ou bien la maîtresse de cet hôte le livre au bourreau. Sur la scène, la Tosca et le régent de police; à la cantonade, mais tout près, derrière cette porte, Mario et des tortionnaires. On donne la question à l'homme, en serrant peu à peu un écrou qui lui enfonce trois pointes d'acier dans la nuque et les tempes; on pose des questions à la femme, et, selon ses réponses, on ralentit ou l'on précipite le supplice; on ne desserrera l'écrou que lorsqu'elle aura dit le secret qu'on lui demande : où est le proscrit? Et cette femme adore cet homme! Et il lui défend de parler! Double torture : physique dans la coulisse, morale sous nos yeux, — oui, sous nos yeux, car la mimique de Mme Sarah Bernhardt l'exprime avec une extraordinaire variété de contorsions (il faut bien dire le mot), mais de contorsions naturelles et harmonieuses. Aussi, à la fin de ce « tableau, » après que la Tosca, émue par un cri déchirant de l'héroïque Mario, a révélé enfin la cachette du condamné (ce malheureux, qui a entendu, échappe à la potence par le poison), oh! alors, l'émotion du public est à son comble! Et quand Mario est ramené en scène, le visage défait, les tempes étoilées de deux taches sanglantes, un murmure de dégoût et d'indignation s'échappe de l'orchestre et des loges : les nerfs révoltés s'en prennent à l'auteur, qui a trop tablé sur leur complicité. J'avoue que, pour ma part, j'ai supporté ce spectacle. Je ne sais si je tolérerais le *Roi Lear*, — celui de Shakspeare et non de Jules Lacroix, —

où je verrais Cornouailles crever d'un coup de talon un des yeux de Glocester, et d'un coup d'ongle arracher l'autre : « A bas, vile gelée ! » Mais j'ai vu, à la Comédie-Française, les yeux d'Œdipe-Roi couler en larmes de sang sur ses joues pâles... Et mes voisins aussi ont pardonné cette abomination ! Mais pour eux, apparemment, tout à l'heure la mesure était pleine : un rien l'a fait déborder.

Cependant une jolie scène de comédie et un épisode affreux, réglé par un maître en l'art de produire et de suspendre et de redoubler les effets de théâtre, voilà jusqu'ici tout le meilleur de la pièce ; j'attends ce qui va suivre. Hélas ! ce qui suit, c'est l'entretien de Laffemas et de Marion, furieusement et grossièrement renouvelé par le régent de police et la Tosca, dans une chambre du château Saint-Ange. « Ce sera une belle chose, s'écrie le traître, que l'accouplement de mon désir et de ta haine ! » Mais lorsqu'il a donné (elle le croit, du moins !) l'ordre de fusiller Mario avec des fusils chargés à poudre, et lorsqu'il a signé un sauf-conduit pour son amant et pour elle, notre Marion coupe court aux entreprises du scélérat et à sa rage amoureuse : elle saisit un couteau de table et le lui plante dans la poitrine ; il était temps !.. Après quoi, elle injurie son cadavre ; et tout à coup, reprenant ses sentimens de chrétienne et de catholique, elle pose un crucifix sur la poitrine du mort, un flambeau allumé à sa droite, un autre à sa gauche. Le trait, je le veux bien, est ingénieux ; il me paraît plus théâtral que sublime. Ce qui est sublime, par exemple, à l'honneur de Mme Sarah Bernhardt, c'est la pantomime du meurtre : à l'énergie forcenée des mouvemens, il est surprenant qu'on joigne ainsi la noble pureté des attitudes. Pittoresque et tragique, ce n'est plus la Tosca, une héroïne de passage, qui se propose à nos regards : c'est l'éternelle Judith, figure des justes vengeances !

Et puis ?.. Et puis, rien : deux tableaux vivans. La Tosca pénètre dans la prison de Mario, et l'avertit de faire le mort quand on le fusillera ; on emmène le jeune homme, pour cette cérémonie, sur la plate-forme du château. — Nous y voilà : dans le fond, le panorama de Rome (un beau décor après plusieurs autres) ; au premier plan, de dos, un homme étendu ; c'est Mario. La Tosca l'appelle doucement, elle lui crie dans l'oreille, elle le secoue : il ne bouge pas. Selon les instructructions ambiguës de son chef, intelligibles pour lui seul, le commandant du peloton d'exécution a fait charger les fusils à balle : Laffemas et Marion se trouvent quittes. Restée seule de quatre personnages, la Tosca ne reste pas longtemps : du haut du parapet, elle se jette dans le Tibre.

Auprès de Mme Sarah Bernhardt, il faut louer M. Berton pour l'autorité, la distinction, le grand style avec lequel, dans le tableau de la torture, il représente le régent de police ; après eux, M. Dumény, pour l'aisance et la simplicité dont il fait preuve dans le rôle de Mario.

La Tosca est un éclatant succès plutôt qu'un succès d'estime : pour M. Sardou, je rêvais l'un et l'autre. Après la scène de comédie du premier acte, je me voyais encore en droit d'espérer les deux : je me suis réjoui trop tôt.

Au lendemain de la première représentation, j'ai lu dans le *New-York Herald* que tous les Américains de Paris constataient cette réussite; je la constate avec eux. Mais ce même journal promet à ce drame qu'il restera toujours à titre de *Sardou's chef d'œuvre;* je me souviens trop des ouvrages qu'on veut sacrifier à celui-ci, pour que l'éloge ne me paraisse pas impertinent. *La Tosca* n'est pas le chef-d'œuvre de M. Sardou; et n'eût-il fait que cette pièce, j'hésiterais à la qualifier ainsi. Au temps où l'acteur Odry faisait pâmer de rire les Parisiens, quelqu'un dit un jour, sans y penser, que *les Saltimbanques* étaient un chef-d'œuvre : « Un chef-d'œuvre?.. s'écria Ponsard. Il faut que je le relise!.. » De M. Victorien Sardou, depuis *Patrie* et *la Haine*, — même après *Théodora*, et même après *le Crocodile*, — j'attendais un drame que je pusse relire ou du moins lire tout entier.

Le matin même où le *New-York Herald* accordait à *la Tosca* ce passeport pour le Nouveau-Monde et pour l'éternité, un journal français publiait une boutade de M. Sardou sur Shakspeare : « Hamlet, c'est idiot!.. » L'Odéon, la semaine dernière, a hasardé une comédie en vers, imitée de ce Shakspeare, et d'une de ses œuvres qui n'a pas l'importance d'*Hamlet* et qui se relit pourtant : *Beaucoup de bruit pour rien*. Je ne puis examiner aujourd'hui les huit tableaux de M. Legendre avec le soin qu'ils méritent. Mais je serais bien étonné si, d'ici au jour où j'en parlerai, la mode ne prenait pas d'aller les voir. Une fabulation habile, des vers de poète comique, — et aussi des vers de poète, — une musique de scène d'un rare mérite (elle est de M. Benjamin Godard), des costumes délicieux et des décors à l'avenant, voilà plus qu'il n'en faut pour faire passer une agréable soirée. *Beaucoup de bruit pour rien* sera le plaisir des grandes personnes, et surtout de celles qui aiment l'élégance en toutes choses, comme, à l'Ambigu, *Mathias Sandorf*, un amusant *mélo* tiré par MM. Busnach et Maurens du roman de M. Jules Verne, sera le plaisir des petits enfans.

Mais un à-propos n'attend pas : disons tout de suite que, ce 11 décembre, — jour anniversaire de la naissance d'Alfred de Musset, — avec *le Caprice*, où Mlle Legault a été fort applaudie, la Comédie-Française a donné *la Nuit de juin*, de M. Maurice Lecorbeiller. Vers la fin d'un ingénieux à-propos ou avant-propos en prose, où l'on a vu s'entretenir avec un oncle de fantaisie un Alfred de Musset du Musée Grévin, Mlle Dudlay, figurant la Muse, a déclamé de beaux vers, écrits selon le sentiment et selon la façon du poète qu'il s'agissait de fêter.

LOUIS GANDERAX.

LES

LIVRES D'ÉTRENNES

Ils sont nombreux, cette année, comme l'an dernier, comme toujours, aussi nombreux que jamais, et, quelque plaisir que l'on eût à les feuilleter, ou même à en lire de plus près quelques-uns, ils sont trop. Auteurs, dessinateurs, graveurs ou éditeurs, qu'ils nous pardonnent donc si, pour être non pas certes complet, mais seulement pour essayer de ne faire tort à personne, nous sommes obligé, nous aussi, comme l'an dernier, comme toujours, d'être plus court que nous ne le voudrions. Et, de leur côté, que les lecteurs, s'ils nous trouvent tout de même trop long, ne nous en imputent pas uniquement la faute, — mais à l'abondance de la matière et à l'émulation des éditeurs pour leur plaire.

Parmi tous ces beaux livres, il y en a d'abord deux ou trois dont nous sommes un peu étonné d'avoir à parler dans le temps des étrennes. Tel est le volume de MM. Edmond et Jules de Goncourt sur *Madame de Pompadour* (1), et tel est celui de M. Pierre Loti : *Madame Chrysanthème* (2). MM. de Goncourt ne sont pas beaucoup « à la mode » en ce moment, et la publication de leurs Mémoires, à tous égards quelque peu scandaleux, leur a fait cette année beaucoup de justes ennemis,

(1) *Madame de Pompadour*, nouvelle édition, illustrée de 50 gravures hors texte, d'après les gravures du temps, 1 vol. in-8°. F. Didot.

(2) *Madame Chrysanthème*, roman japonais, aquarelles et dessins de MM. Rossi et Myrbach, 1 vol. in-8°. Calmann Lévy.

sans leur attirer, je pense, aucun nouvel admirateur. Il y aurait donc de la cruauté à insister davantage. Mais enfin, si les livres d'étrennes, selon l'antique usage, qui avait bien sa raison d'être, et sans prêcher la vertu ni le renoncement, devraient pouvoir être lus ou feuilletés indifféremment par tout le monde, on eût sans doute mieux fait d'attendre un autre temps et une autre occasion pour publier cette nouvelle édition de *Madame de Pompadour*. Souhaitons seulement que l'an prochain M. de Goncourt ne nous offre pas une *Madame du Barry !* Car alors, il n'y aurait plus de raison, en 1889, de ne pas nous donner *la Fille Élisa*, avec gravures hors texte, d'après les gravures du temps. Quant à *Madame Chrysanthème*, nous apprécions, nous estimons, nous aimons trop le talent de M. Pierre Loti, non moins rare et non moins singulier dans ce « roman japonais » que dans le *Roman d'un spahi*, ou dans *le Mariage de Loti*, pour ne pas lui dire qu'il s'est aussi, lui, en le publiant dans le temps des étrennes, certainement trompé de date. Et, pourquoi ne le répéterions-nous pas? puisque nous l'avons déjà dit ici même, il se trompe encore, après *Mon frère Yves* et *Pêcheurs d'Islande*, il se trompe d'en revenir au récit de ses amours exotiques. Après Aziyadé, Rarahu; après Rarahu, Fatougaye; après Fatougaye, Mme. Chrysanthème, c'est vraiment beaucoup de Japonaises, de négresses, de Taïtiennes et de Turques; c'est aussi beaucoup de confidences; et dont l'intérêt, trop personnel, n'ajoute rien à celui de ces descriptions qui ont fait de Loti le Bernardin de Saint-Pierre de cette fin de siècle. J'aurais bien encore quelque chose à dire du volume de Gyp, *les Chasseurs* (1), illustré des spirituels et amusans dessins de Crafty. Beaucoup plus libre, et, pour ce seul motif, bien moins heureux que l'illustration, le texte n'en est point à l'usage des pensionnats de jeunes filles, ni même peut-être de jeunes gens. Mais puisqu'il ne s'agit guère en tout cela que d'une question d'opportunité, passons nous-même, et venons-en bien vite aux livres où nous ne trouverons qu'à louer.

Ce sera sans doute être bien indulgent au nouveau volume de M. Octave Uzanne : *le Miroir du monde* (2); et, de fait, en toute autre occasion, nous nous égaierions volontiers de ce style prétentieux et précieux dont M. Octave Uzanne, pour parler comme l'un de ses auteurs favoris, excelle à « empaqueter sa pensée. » Car, écoutez-le lui-même : sous ce titre énigmatique, M. Uzanne s'est donc proposé de « parfaire une œuvre de polylogie légère, scintillante comme les zigzags du paradoxe, ou inattendue comme les foucades d'un esprit in-

(1) *Les Chasseurs*, par Gyp, dessins de Crafty, 1 vol. in-8°. Calmann Lévy.

(2) *Le Miroir du monde*, avec 160 illustrations en couleurs de M. Paul Avril, 1 vol. in-4°. Quantin.

dépendant; » et cela ne veut rien dire, et nous voilà bien renseignés, et il était bien plus simple d'annoncer qu'on allait parler de tout, sans nous en rien apprendre. Mais les illustrations de M. Paul Avril sont d'un goût si particulier, quelquefois si bizarre, mais souvent si heureux, l'exécution matérielle en est si parfaite, ou « inattendue, » comme dit M. Uzanne, et encore plus ingénieuse, que si ce n'est pas un livre à lire que *le Miroir du monde*, c'est un des plus agréables albums que l'on puisse feuilleter; — et c'est quelque chose dans la circonstance.

M. Uzanne, d'ailleurs, est trop homme d'esprit pour s'étonner que nous préférions à son livre ces romans déjà classiques où l'illustration, quelle qu'en soit la valeur, continue cependant, et comme il convient, d'être dominée par le texte. Voici donc les *Nouvelles* (1) de Mérimée, quelques-unes au moins de ses *Nouvelles*, illustrées par quatorze artistes différens, dessinateurs ou graveurs, et précédées d'une courte *Préface* de M. Jules Lemaître. Nous ne reprocherions à cette *Préface* que d'être trop courte, si son élégante brièveté n'était un hommage à la dédaigneuse délicatesse de l'auteur de *Mateo Falcone* et de l'*Enlèvement de la redoute*. Mais si l'illustration du volume est assurément « des plus curieuses pour les amateurs de gravures, » nous sommes de ceux qui aimeraient mieux qu'elle fût tout entière d'une seule main. Voici encore, dans la *Bibliothèque des chefs-d'œuvre du roman contemporain*, le *Roman d'un jeune homme pauvre* (2), de M. Octave Feuillet. Sous le prétexte commode que de nouveaux éloges ne sauraient rien ajouter à la réputation de ce roman célèbre, nous pourrions nous borner à en signaler cette nouvelle et très belle édition. Mais nous l'avons relu, puisque l'occasion nous en était offerte, et en le relisant, nous l'avons admiré et aimé encore davantage, et on nous permettra de le dire. Réel et poétique, noble et gracieux, chaste et hardi, spirituel et émouvant, tout ce qu'il était jadis, quand il enchanta pour la première fois les imaginations, le *Roman d'un jeune homme pauvre* l'est encore; et, en dépit de M. Zola, ce qu'il est encore après trente ans, on peut être assuré qu'il le demeurera. Et voici encore *François le Champi* (3). De tous les « romans champêtres » de George Sand, s'il en fallait choisir un et le mettre au-dessus des autres, ne serait-ce pas celui-ci? Mais si nous le disions trop haut, et que notre opinion fît fortune, peut-être découragerions-nous les éditeurs, après *François*

(1) *Nouvelles* de Mérimée, dessins de MM. Aranda, de Beaumont, Bramtot, Le Blant, Merson et Sinibaldi, 1 vol. in-8°. Librairie des Bibliophiles.

(2) *Le Roman d'un jeune homme pauvre*, avec de nombreux dessins de M. L. Mouchot, 1 vol. in-4°. Quantin.

(3) *François le Champi*, aquarelles et dessins de M. Eugène Burnand, 1 vol. in-8°. Calmann Lévy.

le Champi, de nous offrir quelque jour, illustrés par la même main et imprimés avec le même soin, *la Mare au diable* et *la Petite Fadette;* et, en vérité, nous ne sommes pas pour cela assez ennemis d'eux, de George Sand, et surtout de notre propre plaisir.

Il est vrai que les éditeurs nous donnent cette année trop de romans illustrés pour que nous ne puissions voir là qu'un hasard ou une coïncidence. Évidemment le goût public y est, comme l'on dit, et ce n'est pas nous qui nous en plaindrons. C'est ainsi que, dans cette même *Bibliothèque* dont nous parlions à l'instant, M. Champollion a très heureusement illustré le *Raphaël* (1) de Lamartine, et M. G. Cain, plus heureusement peut-être encore, *la Cousine Bette* (2) de Balzac. Aussi bien quiconque aime les livres connaît le prix de cette belle collection, également précieuse par le choix des auteurs et par l'élégance de l'exécution typographique. Une autre collection, dont les amateurs savent également le prix, c'est celle que poursuit, depuis déjà bien des années, sous le titre de *Petite Bibliothèque artistique*, l'éditeur Jouaust: elle s'est enrichie cette année d'un premier volume dont il serait inopportun, en ce moment, de rappeler le contenu trop gaulois; et d'une traduction nouvelle de *Mes Prisons* (3) de Silvio Pellico, illustrée de dessins de M. Bramtot. — Je n'ai garde par là de vouloir dire ou insinuer que *Mes Prisons* soient un roman.

Ce n'est pas seulement nos romans que nos dessinateurs illustrent, ce sont encore les romans étrangers. Tel est le fantastique récit d'Adalbert de Chamisso, *Peter Schlemihl, ou l'homme qui a perdu son ombre* (4), traduit jadis en français par lui-même, — Chamisso, comme on le sait, était d'origine française, — orné de très jolies illustrations de M. Myrbach, et précédé d'une *Préface* de M. Henry Fouquier. Elle est bien un peu philosophique, cette *Préface*, et conséquemment un peu prétentieuse, pour ceux du moins qui comme nous, pas plus qu'au *Reflet perdu* d'Hoffmann, ne sauraient attribuer d'autre portée que celle d'un joli conte au *Peter Schlemihl* de Chamisso. Mais quoi! dans une *Préface*, il faut bien mettre quelque chose; et quand on n'a rien à y mettre, le talent ne consiste-t-il pas à l'y mettre tout de même? M. Louis Énault, lui, n'a point mis de *Préface*, mais seulement une dédicace à son imitation ou adaptation d'une fantaisie d'Auerbach : *Ville et Village* (5). Ne connaissant pas cette « fantaisie, » nous dirons donc tout simplement que le sujet nous en a paru de lui-même assez sentimental et larmoyant pour que M. Louis Énault, sans

(1) *Raphaël*, 1 vol. in-8°. Quantin.
(2) *La Cousine Bette*, 1 vol. in-8°. Quantin.
(3) *Mes Prisons*, 1 vol. in-18. Librairie des Bibliophiles.
(4) *Peter Schlemihl*, 1 vol. in-4°. Librairie des Bibliophiles.
(5) *Ville et Village*, d'après B. Auerbach, 1 vol. in-8°. Rothschild.

le secours d'aucun Auerbach, l'eût bien trouvé à lui tout seul. Le volume est d'ailleurs fort beau, d'une très belle exécution typographique, et les *bois*, qui doivent être allemands, en sont remarquables.

Nous arrivons aux livres d'histoire, parmi lesquels il convient d'en signaler deux tout d'abord : *les Cahiers du capitaine Coignet* et le *Napoléon Ier et son Temps* de M. Roger Peyre. Les *Cahiers du capitaine Coignet* (1) ont fait une assez belle fortune, et d'ailleurs très méritée, depuis le jour déjà lointain où M. Lorédan Larchey les publia pour la première fois. Après avoir passé de l'humble et modeste format des livres qui ne sont pas sûrs d'eux-mêmes au format accoutumé des ouvrages de lecture courante, les voici qui s'étalent aujourd'hui dans le format triomphant des livres d'étrennes. Ils ont trouvé d'ailleurs en M. J. Le Blant le plus éloquent interprète qu'il leur fût possible de trouver, le plus original, et cependant, et en même temps, le plus fidèle à la forte et parfois admirable naïveté du texte. Car, il faut savoir lire *les Cahiers du capitaine Coignet;* et justement parce qu'ils ne furent point sans doute écrits pour l'impression, il y a une certaine manière de les lire; mais quand on la connaît, ils nous apprennent beaucoup sur les dernières années de l'ancien régime, sur la révolution, sur l'empire, et beaucoup de choses que l'on demanderait vainement à d'autres livres, mieux composés et plus savans.

Ce que nous en disons n'est pas au moins pour rabaisser le *Napoléon* (2) de M. Roger Peyre, lequel, s'il mériterait d'être bien accueilli en tout temps, le sera sans doute mieux encore, en cette année 1887, où le *Napoléon* de M. Taine a été l'occasion de tant et de si vives controverses. Dans ce beau volume, à qui nous ne reprocherons que son épaisseur ou son poids, qui le rendent assez malaisément maniable, ce que le bibliophile Jacob avait fait pour le *Moyen âge* d'abord, et depuis pour le XVIe, le XVIIe, le XVIIIe siècle, et enfin la révolution, M. Roger Peyre l'a donc fait pour le consulat et l'empire. C'est une histoire pittoresque ou le tableau d'une époque, représentée dans la diversité de ses manifestations, et, autant que possible, d'après le témoignage authentique des documens contemporains. On a ainsi, comme en images, dans une série de beaux volumes exécutés d'après le même plan, illustrés par les mêmes procédés, une suite presque entière, pour ainsi dire, de l'histoire de France. Et c'est pourquoi, bien que celui-ci, si nous en croyons les éditeurs, « forme le couronnement de l'œuvre entreprise par feu Paul Lacroix, » nous espérons que le succès qui ne lui manquera point les persuadera de pousser plus avant

(1) *Les Cahiers du capitaine Coignet;* avec 18 héliogravures et 66 gravures intercalées dans le texte, 1 vol. in-4°. Hachette.

(2) *Napoléon Ier et son Temps;* illustré de 12 planches en couleur et de 300 gravures, 1 vol. in-4°. Firmin Didot.

encore l'an prochain, et, après un *Napoléon*, de nous donner une *Restauration*.

Rapprochons de ce *Napoléon Ier* le volume de M. Dick de Lonlay : *Nos gloires militaires* (1), un peu moins « luxueusement, » mais encore fort heureusement et abondamment illustré. Depuis Bouvines et Cérisoles jusqu'à Iéna et Solférino, c'est une succession de récits de batailles que je ne sais d'ailleurs si l'auteur a été très bien inspiré de mettre sous la plume ou dans la bouche d'autant de capitaines Coignet ou de sergens Fricasse. On peut dire cependant, et en songeant à quel public s'adresse M. Dick de Lonlay, que l'artifice, puisqu'il permet de donner au récit plus d'animation, d'intérêt et de vie, n'est pas illégitime. Et on doit ajouter qu'en unissant ainsi dans la commémoration d'un même culte patriotique les souvenirs de la France nouvelle avec ceux de l'ancienne, M. Dick de Lonlay donne un exemple que plus d'un historien, — et d'un homme politique, — devrait avoir le courage d'imiter.

D'autres ouvrages d'histoire ne sont pas, si l'on veut, plus « sérieux, » mais tout de même d'un autre caractère, et surtout d'une valeur à laquelle, si l'illustration n'ôte rien, on ne peut pas dire non plus qu'elle ajoute grand'chose. Quand, par exemple, M. Bida n'aurait pas illustré de ses belles compositions la *Jeanne d'Arc* (2) de Michelet, cette *Jeanne d'Arc* n'en resterait pas moins, avec son « excellent Annibal, » l'un des fragmens d'histoire ou d'épopée dont l'étrange et grand historien était lui-même le plus justement fier. On l'a bien vu, depuis que tant d'autres ont tenté après lui de traiter eux aussi ce redoutable sujet. Celui-ci a versé tout entier dans l'hagiographie; celui-là en a parlé comme de Bertrand du Guesclin ou de Rodrigue de Villandrando ; un autre a cru bien faire de lui donner des traits d'une Mme Roland : Michelet seul peut-être, s'il n'a pas représenté Jeanne d'Arc telle qu'elle fut, l'a du moins représentée telle que l'a faite la légende; et quand il s'agit des Jeanne d'Arc, ce n'est pas l'histoire, c'est la légende qui est la vérité.

Nous aimerions maintenant à parler du second volume de l'*Histoire des Grecs* (3), de M. Victor Duruy; mais qu'en pourrions-nous dire que nous n'en ayons déjà dit, ou que nos lecteurs n'en sachent par eux-mêmes et pour l'avoir apprécié dans les rares extraits que nous en avons donnés ici même? S'il nous est permis cependant, et à mesure

(1) *Nos Gloires militaires*, 1 vol. in-4°, orné de 8 planches en couleurs et de 275 gravures.

(2) *Jeanne d'Arc*, 1 vol. in-8°, contenant 10 eaux-fortes, d'après les dessins de M. Bida. Hachette.

(3) *Histoire des Grecs*, t. II, *Depuis les guerres médiques jusqu'au traité d'Antalcidas*, illustré de 276 gravures d'après l'antique, et accompagné de cartes et de planches en couleur, 1 vol. in-8°. Hachette.

que l'œuvre avance vers son terme, d'en signaler l'une des qualités qui nous frappe le plus, c'est la rare indépendance d'esprit ou plutôt encore la singulière liberté de jugement dont ce beau volume nous est un nouveau témoignage. On n'est pas plus maître de ses opinions que M. Victor Duruy, et dans un sujet plus encombré, si l'on peut ainsi dire, d'idées toutes faites, on ne fait pas son choix, et on ne fait pas entrer les siennes propres avec plus de simplicité, de décision et d'autorité.

Après les livres d'histoire, les récits de voyage, qui sont eux-mêmes presque de l'histoire, ou, à tout le moins, de la géographie; et pour courir d'abord au plus loin, *l'Extrême Orient* (1) de M. Paul Bonnetain. Ce très beau volume fait partie d'une collection dans laquelle ont déjà paru, l'an dernier, *les Environs de Paris*, et l'année précédente, *l'Angleterre*, *l'Écosse* et *l'Irlande*. Indo-Chine, Chine et Japon, M. Paul Bonnetain, sur beaucoup d'auteurs de récits de voyages, a cette première supériorité d'avoir vu de ses yeux quelques parties au moins des contrées dont il parle. Mais, s'il a bien vu, c'est une autre question, dont il faudrait, pour être juge, ou avoir soi-même visité l'Orient, ou connaître par d'autres tableaux les qualités descriptives de M. Paul Bonnetain; et là-dessus, il faut l'avouer, ni son *Opium*, ni *le Nommé Perreux* ne nous ont assez renseigné. Contentons-nous de dire que sa Chine ne ressemble pas trop à celle du général Tcheng-Ki-Tong, c'est une première garantie; qu'au contraire, son Japon ne diffère qu'à peine de celui de Pierre Loti, c'en est une seconde; et si nous ajoutons que les récits qu'il nous en faits se lisent facilement et avec plaisir, il n'en faudra pas davantage pour recommander son volume aux curieux. — Nous ne mentionnerons que pour mémoire, ayant à peine eu le temps de le feuilleter, le *Kurdistan* (2) de M. Henry Binder.

M. Camille Lemonnier n'est-il point Belge? et si ce n'est pas une raison pour qu'il ait bien vu la Belgique, au moins n'en est-ce pas non plus une pour lui disputer le droit de la décrire. N'a-t-il point aussi débuté jadis par des romans d'une violence assez *naturaliste?* et si nous préférons d'autres romans aux siens, nous convenons volontiers que c'est une assez bonne école que le *naturalisme* pour y apprendre l'art de voir et celui de traduire exactement ce que l'on a vu. Toujours est-il que *la Belgique* (3), dont nous connaissions quelques fragmens par *le Tour du monde*, excellent livre à parcourir, ne l'est pas moins à lire. Il nous serait facile à ce propos de faire des phrases, et voire quelque peu de « psychologie. » Entre la

(1) *L'Extrême Orient*, illustré de 450 gravures, 1 vol. in-8°. Quantin.

(2) *Au Kurdistan, en Mésopotamie et en Perse*, illustré de 200 gravures, 1 vol. in-8°. Quantin.

(3) *La Belgique*, illustré de 324 gravures sur bois, 1 vol. in-4°. Hachette.

nature du talent descriptif de M. Camille Lemonnier, et celle du sol qu'il décrit, de la civilisation qui s'y est développée, de l'art même au besoin dont nous prendrions pour modèles une kermesse de Rubens ou des buveurs de Jordaens, en oubliant soigneusement les vierges de Memling ou les portraits de Van-Dyck, nous pourrions découvrir des analogies, des affinités et des correspondances. Mais quoi ! ni le lecteur ni M. Camille Lemonnier n'en seraient sans doute plus avancés. Et pour louer ce beau livre selon son mérite, n'en pouvant dire tout ce que nous voudrions, personne ne nous en voudra, ni l'auteur ni ceux à qui nous recommandons sa *Belgique*, de n'en avoir au moins rien voulu dire de banal. Il convient seulement d'ajouter que l'illustration en est d'un *caractère* tout à fait remarquable.

Le *Littoral de la France* (1), de M. Charles-Félix Aubert, est un bon livre aussi, dont nous avons déjà signalé les quatre premiers volumes, et dont nous ne louerons pas aujourd'hui moins volontiers le cinquième, qui contient la description des côtes languedociennes, du cap Cerbère jusqu'à Marseille. Un sixième et dernier volume : *De Marseille à la frontière italienne*, qu'on nous promet pour l'année prochaine, complétera cet intéressant, curieux et instructif ouvrage. On est étonné, en effet, nous l'avons dit, et nous le répétons, en parcourant ces cinq volumes, de voir à quel point nous sommes ignorans de nous-mêmes et comme étrangers sur notre propre sol. La France pourtant est un heureux pays, dont il y n'a pas un village perdu dans les sables qui ne soit curieux à connaître. C'est surtout une vieille terre, dont il n'y a pas un pouce où ne soient attachés de nombreux et charmans ou tragiques souvenirs. Et c'est pour l'avoir bien compris, — si bien compris que son enthousiasme en devient parfois un peu déclamatoire, — que l'auteur du *Littoral de la France* en a fait cet excellent livre, agréable sans mensonge, pittoresque sans prétention, et instructif sans pédantisme.

Avant d'en venir aux livres où l'instruction se mêle à l'amusement, et où l'agréable même semble n'avoir pour objet que de faire accepter l'utile, c'est ici le lieu de dire quelques mots de la *Vie rustique* (2) de M. André Theuriet, illustrée de compositions et de dessins de M. Léon Lhermitte. Dans ces pages, qui compteront sans doute parmi les meilleures qu'il ait écrites, et comme si, en touchant la terre, son talent robuste et sain y retrouvait des forces nouvelles, M. André Theuriet a voulu fixer au moins le souvenir de ces scènes de la vie de campagne dont nous voyons tous les jours, sous l'influence de tant de causes diverses, l'antique physionomie changer, et,

(1) *Le Littoral de la France*, t. v, illustré de 300 gravures et de nombreuses planches et cartes en couleurs, 1 vol. in-8°. V. Palmé.

(2) *La Vie rustique*, avec 118 compositions de M. Léon Lhermitte, 1 vol. in-4°. Launette.

si l'on nous permet de joindre ces deux barbarismes ensemble, se vulgariser en s'industrialisant. Tant mieux, si l'on les trouve odieux ! Comme d'ailleurs M. Theuriet nous l'explique lui-même, pour le comprendre, et traduire non-seulement sa pensée, mais la nuance de ses regrets, il ne pouvait souhaiter de plus habile interprète, plus sévère et cependant plus personnel que M. Léon Lhermitte, qui sût mieux rendre les divers aspects de la vie des champs, sans en sacrifier aucun détail, mais aussi sans en altérer, sans en adoucir ou sans en exagérer, la rude simplicité. De cette collaboration d'un vrai poète et d'un vrai peintre est sorti ce beau livre dont nous regretterons que l'éditeur n'ait pas fait, car il le pouvait, un plus beau livre encore, avec les procédés dont on dispose aujourd'hui, mais qui n'en est pas moins l'un des plus originaux, — et à peine ai-je besoin d'ajouter l'un des plus intéressans à lire qu'on nous ait offerts cette année.

Nous voudrions pouvoir en dire autant du livre de M. le baron de Vaux, sur *les Hommes de cheval* (1), mais, en vérité, l'illustration ne nous en a point paru très heureuse ni très heureusement entendue, et quant au texte même, — puisse l'auteur nous pardonner ce blasphème ! — nous ne nous doutions pas que l'équitation fût un si grand art, si mystérieux, ni que, de bien monter à cheval, cela consacrât un homme à l'immortalité. Dirai-je qu'il m'a paru, en parcourant le livre de M. de Vaux, que d'excellens cavaliers n'étaient pas éloignés de partager une opinion qu'autrement j'oserais à peine exprimer? Mais je dirai du moins que ni Crafty ni Gyp, dans *les Chasseurs*, ni, dans leur livre sur *les Chasses à courre en France et en Angleterre* (2) MM. Donatien Lévesque et Arcos ne nous avaient habitués à prendre si sérieusement ou si gravement la chose. Qui a tort, qui a raison? Les spécialistes décideront. Pour nous, nous aimons mieux la seconde manière, et, puisqu'il s'agit ici de livres d'étrennes, et d'images, les spirituels et vifs dessins de M. S. Arcos suffiraient à nous entraîner du côté où l'on s'amuse. Vivent les hommes de cheval ! je les estime, je les admire, je les envierai même, si l'on veut, mais enfin qu'ils n'en demandent pas plus, et qu'ils ne nous fassent pas de leur art un sacerdoce.

Nous ne disposons plus que de quelques pages, et nous sommes effrayé du nombre de livres dont nous n'avons rien dit encore. Heureusement que l'émulation même des éditeurs entre eux nous va faciliter la tâche, et qu'aux « notices individuelles » peuvent maintenant succéder les indications collectives, depuis qu'il n'y a plus un éditeur qui n'ait aujourd'hui sa *Bibliothèque d'éducation et de récréation*.

La librairie Laurens inaugure cette année la sienne, sous le titre de

(1) *Les Hommes de cheval*, avec 160 illustrations en couleur, en bistre et en noir, 1 vol. in-8°. Rothschild.

(2) *En Déplacement*, avec dessins de M. S. Arcos, 1 vol. in-8°. Plon.

Bibliothèque d'histoire et d'art, par les six volumes suivans : *les Monumens de Paris*, par M. de Champeaux ; *l'Art pendant la révolution*, de M. Spire Blondel; *Versailles et les Trianons*, par M. Paul Bosq ; *les Statues de Paris*, par M. Paul Marmottan ; enfin, *la Peinture* et *l'Art dans la parure et dans le vêtement*, deux volumes tirés, l'un de la *Grammaire des arts du dessin*, de Charles Blanc, et l'autre d'un autre ouvrage du même écrivain. On peut dire que *les Monumens de Paris* et *les Statues de Paris* forment ensemble une sorte de guide à travers les rues de Paris, dont *Versailles et les Trianons* seraient en quelque sorte la continuation ou le prolongement jusqu'en Seine-et-Oise. Pour *la Peinture* et *l'Art dans la parure et le vêtement*, quand les ouvrages dont ils sont tirés ne seraient pas eux-mêmes devenus quasi classiques, ce serait encore assez, pour les recommander, du nom de Charles Blanc. Enfin M. Spire Blondel, en étudiant l'histoire de l'art de la révolution, s'il n'a peut-être pas, comme il l'eût voulu sans doute, entièrement justifié la révolution du reproche de vandalisme, n'a pas laissé d'attirer l'attention des curieux sur quelques faits mal ou peu connus et dignes cependant de l'être mieux ou moins imparfaitement. Tous ces volumes, très bien imprimés, et heureusement illustrés, font honneur à leur éditeur.

Le dirons-nous également des quatre volumes nouveaux qui viennent cette année s'ajouter à la *Bibliothèque historique illustrée* de la librairie Firmin-Didot : *les Arts et métiers au moyen âge ; l'Industrie et les arts décoratifs aux deux derniers siècles; le Théâtre et la musique jusqu'en* 1789*; l'École et la science jusqu'à la renaissance?* L'illustration, tirée des beaux volumes de Paul Lacroix, en est sans doute irréprochable et d'une valeur *documentaire* certaine; mais le texte n'en est-il pas un peu superficiel, ou, si l'on aime mieux, le contenu en répond-il à l'ambitieuse ampleur des titres, et l'exécution typographique est-elle toujours digne de la maison Didot? Ce sont des questions que nous ne trancherons point, mais qu'il nous semble bon de soumettre aux honorables éditeurs, car il ne faudrait pas enfin, pour le rendre, comme l'on dit, accessible à toutes les bourses, et sous prétexte de bon marché, que le livre d'étrennes devînt insensiblement, et de négligence en négligence, une confection ou un article de pacotille. Les volumes de la *Bibliothèque des mères de famille* nous ont paru, dans leur genre plus modeste, exécutés plus soigneusement : signalons parmi eux *la Benjamine*, de Mme S. Blandy, et *Autour du poêle*, contes et récits, traduits par M. Labesse du suédois de M. Gustaffson.

On sait qu'à elle toute seule, la librairie Hachette pourrait défrayer cette courte *Revue* des livres d'étrennes, — avec son *Tour du monde*, son *Journal de la Jeunesse*, ou avec sa *Bibliothèque blanche*, sa *Bibliothèque bleue*, sa *Bibliothèque des merveilles*, sa *Bibliothèque rose*. Faut-il avouer que nous n'avons lu ni *les Saltimbanques*, de Mme Cazin, ni *Bernard*, *la*

gloire de son village, de M. George Fath, ni même *Petits monstres et Poules mouillées*, de Mme de Pitray? mais voilà des titres pleins de promesses, qui ne sauraient manquer de séduire le jeune public auquel ils s'adressent; et voilà des auteurs dont les noms nous sont assez connus et le genre de talent, pour les pouvoir signaler en toute confiance et nous tenir assuré de n'en être pas démenti. Nommons également dans une autre collection : *Un patriote au XIVe siècle*, par Mme de Witt; *Danielle*, par M. Golomb, *Second violon*, par Mme J. Girardin, dont les récits nous ont intéressé souvent autant ou plus que de prétentieux romans, et surtout *Capitaine*, de Mme P. de Nanteuil. Celui-ci mérite sans doute une mention toute particulière. Ce sont des aventures de terre et de mer que les parens feront bien de lire par-dessus la tête de leurs enfans. Car l'intérêt, — sans dépasser la portée des jeunes esprits, — en est sérieux et touchant, et d'une réalité de vie qui attache. C'est un heureux début où l'auteur a su réunir à un degré rare les principaux mérites du genre, composition ingénieuse et attrayante, distinction de la forme, élévation morale... De jolies illustrations de Myrbach ajoutent encore à l'agrément du texte. Si nous avons d'ailleurs omis de dire que tous ces volumes, sans exception, sont illustrés de nombreuses et spirituelles gravures de MM. Zier, Tofani, Myrbach, etc., c'est une omission que nos lecteurs ont déjà réparée.

Enfin dans la *Bibliothèque des merveilles*, qui s'accroît cette année, comme toujours, de quatre volumes nouveaux : *le Pétrole*, de M. Wilfrid de Fonvielle, *les Papillons*, de M. Maindron, *les Merveilles de l'Horlogerie*, par MM. Portal et Graffigny, et *Ninive et Babylone*, de M. Joachim Ménant, nous insisterons plus particulièrement sur son dernier ouvrage, comme étant d'un véritable assyriologue, et pour cette raison, dans son modeste format, comme contenant, sur ces grandes civilisations disparues, les renseignemens ou les détails les plus précis, les plus sûrs, et d'une valeur scientifique encore supérieure à l'agrément avec lequel ils nous sont présentés.

C'est toute une bibliothèque, elle aussi, que nous offre cette année, comme d'ordinaire, la librairie Hetzel, et où, si nous regrettons longtemps encore, avec ses fidèles lecteurs, de ne plus voir le nom de Stahl, nous retrouvons toujours son esprit, ses intentions et sa tradition. Deux romans nouveaux de M. Jules Verne, *Nord contre Sud* et *le Chemin de France*, ne manqueront pas d'être bien accueillis du public habituel du fécond et ingénieux conteur. Pourquoi font-ils l'un et l'autre partie de la série des *Voyages extraordinaires?* C'est le secret de M. Jules Verne. Mais, en réalité, *Nord contre Sud* n'est qu'un dramatique récit du temps de la guerre de Sécession, et quant au *Chemin de France*, avec les complications où se plaît l'esprit de M. Jules Verne, c'est un récit tout contemporain.

Dans le *Bachelier de Séville*, M. André Laurie continue de nous représenter ces *Scènes de la vie de collège dans tous les pays*, dont nos lecteurs se rappelleront sans doute que nous avons loué plus d'une fois déjà l'intérêt, l'agrément et l'exactitude. Comme l'indique d'ailleurs le titre même de son nouveau volume, c'est en Espagne que M. André Laurie nous invite cette année à le suivre, à Séville, au collège Santa-Maria de los Angeles, où il nous semble que les études ne devraient guère être solides, si la guerre civile et l'insurrection militaire les entrecoupaient aussi souvent que M. Laurie nous le donnerait à croire. Mais il ne s'agissait évidemment pour lui que d'entremêler un peu de romanesque aux renseignemens très précis qu'il nous donne. C'est l'esprit, comme on sait, de la *Bibliothèque d'éducation et de récréation;* et nous ne saurions pour notre part entièrement l'approuver, mais il est évident aussi que le grand nombre des lecteurs ne partage pas notre avis. Le *Bachelier de Séville* est illustré de nombreux dessins d'un artiste espagnol, M. Atalaya, auxquels sans doute on ne reprochera pas de manquer de couleur locale.

Voici maintenant *l'Oncle Philibert*, de M. S. Blandy, avec illustrations de M. Adrien Marie; *la Madone de Guido Reni*, par M. Bénédict, illustrée par le même artiste; *les Jeunes filles de Quinnebasset*, imitées de l'anglais ou plutôt de l'américain de M. S. May, par M. J. Lermont, et avec dessins de M. Paul Destez, amusant récit, dont la provenance transatlantique ne saurait être un instant douteuse, — ou nous serions bien attrapé. Voici encore le livre de M. P. Gouzy : *Promenade d'une fillette autour d'un laboratoire*, entretiens sur la physique et la chimie, qui peuvent convenir à de grandes filles et même peut-être à de grands garçons. Et voici enfin les albums que l'on sait, toujours aussi divertissans, et toujours également appropriés au goût ou aux préoccupations coutumières de leur public enfantin : *Pierre et Paul; l'Age de l'école; Du Haut en Bas*: et *l'Ane gris*.

Aussi bien, en fait d'albums, en est-il beaucoup d'autres encore que nous devrions citer, et trois ou quatre au moins dont nous ne voulons pas finir sans avoir dit deux mots; comme les *Dernières Scènes humoristiques* de R. Caldecott, à la librairie Hachette, ou, à la librairie Plon, *Compères et Compagnons*, texte et dessins de Mars, *la Chasse à tir*, texte et dessins de Crafty, et *la Civilité puérile et honnête*, dessins de M. Boutet de Monvel, avec un texte de « l'oncle Eugène, » dont nous ne voulons pas soulever le masque, puisqu'il a cru devoir en mettre un, mais qui nous a vraiment semblé paru un oncle très expert aux bonnes manières, et dans l'art aussi de les enseigner spirituellement.

F. B.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 décembre.

Voici donc le cap des tempêtes doublé pour cette fois! C'est fait, c'est voté et même déjà vieux de dix jours. Un hôte, qui croyait avoir son bail signé et scellé pour sept ans, a dû quitter l'Élysée, un autre hôte y est entré. Il y a, en un mot, un nouveau président de la république française, M. Sadi Carnot, dont le nom est sorti au dernier moment, presque à l'improviste, de la mêlée ardente et tumultueuse des compétitions. M. Carnot a eu la fortune d'être choisi comme le plus inoffensif et le plus modeste des présidens. Tout a bien fini, si l'on veut; mais ce n'est pas sans peine et sans effort que la transition s'est accomplie. La crise n'est point arrivée au dénoûment sans avoir remué bien des passions et ébranlé les institutions, sans avoir passé par bien des péripéties meurtrières pour la dignité des hommes aussi bien que pour la paix publique, sans avoir dévoilé une situation étrange, presque fantastique, douloureuse et menaçante pour le pays.

Depuis deux mois, à dire vrai, depuis qu'elle avait commencé par de vulgaires et avilissantes divulgations livrées en pâture à une opinion surexcitée, cette crise n'a pas cessé un instant. Elle n'a fait que s'étendre et s'envenimer avant de se précipiter. Elle a par degrés tout envahi, tout compromis, et le gouvernement, et la chambre, et la magistrature, et l'administration de la police, pour finir par atteindre le président de la république lui-même, M. Jules Grévy, qui s'est trouvé brusquement entraîné dans la déroute de son gendre, diminué dans sa considération, menacé dans l'inviolabilité de sa magistrature. Évidemment, M. Grévy ne s'est pas douté d'abord de la gra-

vité de ce qui se passait autour de lui; il a traité toutes ces affaires assez légèrement, en politique peu sérieux et un peu vulgaire. Il ne s'est aperçu du danger que lorsqu'il n'était plus temps, lorsque déjà se déchaînaient contre lui les animosités croissantes du parlement, les manifestations populaires, lorsqu'il s'est vu réduit à ne plus même pouvoir refaire un cabinet à la place du ministère Rouvier, tombé en essayant de le couvrir. Il représentait encore, il est vrai, la constitution; il n'avait plus la force morale pour la défendre. Débordé de toutes parts, il n'a su ni céder à propos, avec dignité, ni résister dans la mesure où il l'aurait pu peut-être. Il s'est débattu dans une médiocre agonie, tantôt promettant sa démission pour le lendemain ou le jour suivant, tantôt se dérobant par le silence, jouant avec les événemens et avec les chambres, ayant même un instant l'air d'attendre un retour de l'opinion, d'accepter pour complices les plus étranges auxiliaires. Il n'a fait qu'ajouter à la confusion des esprits, irriter les passions, attirer dans la rue les manifestations tumultueuses, qui ont commencé à se répandre partout, prenant d'heure en heure le caractère et les allures de la sédition. Quand il a eu tout épuisé, quand il a vu qu'il n'avait plus rien à espérer ni de l'opinion, ni du parlement, ni de la lassitude universelle, il a fini par se rendre, sans cacher sa mauvaise humeur. Il a envoyé aux chambres, sous le coup d'une sorte de sommation, un message qui n'était qu'un mélange de dépit et d'impuissance, une vaine représaille contre les animadversions dont il se croyait la victime, une revendication tardive et irritée du droit constitutionnel violé dans sa personne. Le fait est que M. Grévy, qui n'avait déjà su ni céder ni résister à propos, s'est préparé la plus maussade des retraites, — moins heureux que M. le maréchal de Mac-Mahon, qui, placé lui aussi, quoique pour d'autres raisons, dans une situation difficile, savait quitter le pouvoir avec la généreuse et délicate fierté d'un serviteur désintéressé du pays. Le président d'hier s'est retiré en vaincu vulgaire, laissant partout après lui l'incertitude et la confusion avec l'anxiété du lendemain.

Ce n'est là encore, en effet, qu'un acte du drame, une phase de cette crise publique. M. Grévy était emporté par un orage qu'il n'avait su ni prévoir ni apaiser. Comment allait-il être remplacé à l'Élysée? Quel serait l'heureux ou le malheureux élu du congrès appelé aussitôt à se réunir à Versailles? Les candidats ne manquaient pas : M. Jules Ferry, M. de Freycinet, M. Floquet, M. Brisson, sans compter les candidats dont on prononçait à peine encore le nom, comme M. Sadi Carnot, et les candidats involontaires, comme M. le général Saussier, qui entendait, — il l'avait déclaré d'avance, — rester dans son rôle de soldat et de gardien de Paris. A demeurer strictement dans la vérité des faits, M. Jules Ferry était évidemment au premier rang, il avait les chances les plus sérieuses; mais déjà en peu de temps tout avait

changé de face par l'agitation confuse et bruyante qui avait commencé à envahir Paris aux derniers jours de la présidence de M. Grévy. Il y avait désormais un grand électeur qui venait d'entrer en scène, avec qui il fallait visiblement compter : c'est l'esprit révolutionnaire qui reprenait son rôle, organisant les manifestations, donnant des mots d'ordre par les journaux les plus violens ou par les discours des réunions publiques, affectant au besoin des airs de patriotisme, et sous toutes les formes menant la campagne la plus furieuse contre un seul homme, — M. Jules Ferry! Le grand ennemi, c'était maintenant M. Jules Ferry, et pour un peu, après avoir accablé M. Grévy d'ignominies, on serait revenu à lui en haine du successeur qu'on craignait de voir entrer à l'Élysée. Pendant quelques jours, M. Jules Ferry a été l'objet de tous les outrages, de toutes les menaces, de toutes les vociférations des manifestans ameutés autour du Palais-Bourbon. On ne cachait pas les desseins les plus sinistres; on ne dissimulait pas que l'élection de M. Ferry serait considérée comme un défi auquel on répondrait par la guerre civile. C'était peut-être pour M. Jules Ferry un titre de plus auprès de ceux qui pouvaient être tentés de mesurer sa valeur aux attaques dont il était l'objet; c'était aussi peut-être pour d'autres plus timorés, moins impatiens de combat, un motif de réflexion.

Qu'est-il arrivé? Le congrès s'est réuni dans ces conditions violentes, et, jusqu'au dernier moment, il est certain qu'on n'a pas su ce qui allait arriver. L'esprit de paix ou de concession a probablement soufflé à propos dans l'assemblée de Versailles. Le fait est que M. Jules Ferry n'a point été élu, que M. de Freycinet a eu encore moins de chances, que le préféré du scrutin a été le moins militant des candidats, M. Sadi Carnot, à qui M. Jules Ferry, du reste, après une première épreuve, s'est empressé lui-même de se rallier. Et c'est ainsi que de cette vaste agitation, qui a commencé il y a deux mois par des révélations scandaleuses, qui n'a pas tardé à devenir une crise révolutionnaire, est sortie, en fin de compte, une présidence qui peut être considérée comme une trêve. On ne peut pas assurément s'en plaindre; on ne saurait non plus se faire illusion. Il ne faudrait pas se méprendre sur le sens intime et la moralité de cette série d'incidens qui ont conduit le pays au point où il en est encore à se demander si depuis quelque temps il n'a pas fait un mauvais rêve.

La paix du moment, la paix matérielle, est revenue à Paris sans doute. L'élection de M. Carnot y a contribué; peut-être aussi les prévoyantes et énergiques mesures de défense prises contre les tentatives de désordre ont-elles eu leur influence. Tout a mieux fini qu'on ne le craignait, c'est entendu. Ce qui vient de se passer n'a pas moins sa signification et éclaire d'un jour singulièrement saisissant toute une situation dont la fragilité est l'essence. On a beau inscrire dans la constitution la stabilité par l'inviolabilité temporaire de la première magistrature de l'état,

il n'en est ni plus ni moins à la première occasion, tout reste livre aux passions, à l'imprévu qui peut éclater sous bien des formes. C'est, dit-on, la faute de M. Grévy, qui s'est compromis lui-même, qui s'est placé dans des conditions où il ne pouvait plus être qu'un président diminué et suspect. — Oui, sans doute, M. Grévy, après s'être laissé mettre dans une position délicate, n'a su ni se dégager, ni en imposer, ni ressaisir son autorité perdue. Il a commis toutes les fautes qu'on voudra. Les chefs de partis, à leur tour, les radicaux du parlement surtout, n'ont pas pu résister à leur goût d'omnipotence. Dès le premier moment, ils ont fait visiblement ce qu'ils ont pu pour réduire M. Grévy à l'impuissance, à la nécessité d'une capitulation. Ils lui ont signifié son congé aussi clairement que possible. Le résultat, c'est que pour les uns et pour les autres, par les fautes des uns et des autres, la constitution n'a plus été qu'un chiffon de papier. Le secret de la république a été divulgué une fois de plus : c'est l'éternelle et dangereuse mobilité des choses et des hommes. Ce qui vient de se passer prouve qu'on reste dans la constitution tant qu'elle ne gêne pas, et que le jour où elle gêne, on l'arrange à sa façon, on la respecte en la tournant. On ne fait pas une violence matérielle au chef de l'état par un décret de déchéance, on le force à donner sa démission. Il est désormais avéré que la présidence de la république n'est plus qu'une présidence du conseil plus ou moins déguisée, soumise comme celle-ci à toutes les fluctuations des partis. C'est la première moralité de ces récens événemens; mais ce qu'il y a de plus grave, c'est le rôle qu'a pris décidément la rue dans cette malheureuse crise.

On peut se plaire, par une sorte de décence publique, à voiler cette cruelle vérité; il n'est pas moins tristement évident que les manifestations, les outrages, les menaces, les excitations au meurtre, toutes les violences révolutionnaires déployées depuis quelque temps, ont pesé sur l'élection présidentielle. Les chefs de l'agitation, du reste, ne s'en cachent pas; ils se sont hâtés de s'attribuer le succès. Ils se sont fait un mérite de la campagne qu'ils ont conduite, et il est de plus certain désormais qu'ils ne se bornaient pas à des paroles, que les manifestations qu'ils lançaient dans la rue n'étaient que le préliminaire d'une action d'un autre genre. On sait, à n'en plus douter, qu'il y avait un lieu, tout simplement l'Hôtel de Ville, où le bureau du conseil municipal était en permanence, où la guerre civile était préparée, organisée, dans le cas où M. Jules Ferry aurait été élu. C'était le couronnement des polémiques meurtrières et des manifestations tumultueuses! L'insurrection contre une décision légale de l'assemblée nationale, tel était le dernier mot! Les agitateurs ne sont pas allés jusque-là, ils se sont arrêtés; mais ils croient désormais avoir le secret de mettre la rue en mouvement pour tenir tête au besoin à tous les pouvoirs légaux. C'est le rêve de tous les révolutionnaires! Ils pour-

raient sans doute se tromper dans leurs calculs. Malheureusement, avec toutes leurs déclamations, il y a un autre résultat qu'ils sont plus sûrs d'atteindre. Voilà ce qui arrive en effet : pendant des semaines, pendant des mois, on s'épuise à couvrir un homme de tous les outrages, à le désigner aux sicaires, à remuer toutes les passions de guerre civile, toutes les colères contre lui, et un jour vient où un obscur fanatique s'en va tout simplement essayer de tuer « cet homme avec tranquillité ! » C'est toute l'histoire de cet attentat commis ces jours derniers en pleine salle des Pas-Perdus de la chambre des députés contre M. Jules Ferry, qui a heureusement échappé aux coups du meurtrier. La tentative qui a été dirigée contre M. Jules Ferry, et qui n'a eu d'autre succès que de tourner vers l'ancien président du conseil tous les regards, toutes les sympathies, est évidemment l'épilogue de la triste campagne poursuivie depuis quelques semaines. C'est aussi une des moralités de cette longue crise, et si les événemens ont un sens, c'est qu'il faut enfin sortir de cette atmosphère d'excitations et de haines, c'est qu'on doit, par la fermeté de conduite d'abord, par des lois nouvelles s'il le faut, se hâter de raffermir la paix publique pour rendre quelque confiance au pays.

Quelle sera maintenant la politique de la présidence nouvelle entrant à l'Élysée dans ces conditions? Elle semblerait résulter des circonstances où il s'agit bien plus de tout préserver que de tout ébranler; elle est peut-être indiquée aussi par le caractère du nouveau président, qui arrive au pouvoir libre d'engagemens, avec des intentions sincères, des qualités modestes et un esprit modéré. M. Carnot n'a pas sans doute devant lui une œuvre des plus aisées, et il a pu le voir tout d'abord par les difficultés qu'il a éprouvées à organiser son gouvernement, à former un cabinet. A vrai dire, ce qu'il aurait eu probablement de mieux à faire, c'est de garder pour le moment l'ancien ministère, dont le chef, M. Rouvier, a montré autant d'art que de mesure et comme président du conseil et comme ministre des finances; mais on a tant parlé de la nécessité d'avoir un ministère nouveau d'union sur le modèle du scrutin présidentiel, que M. Carnot s'est prêté à toutes les combinaisons. M. Goblet s'est chargé le premier de faire un ministère allant des républicains les plus conservateurs aux radicaux les plus caractérisés, aux partisans de la mairie centrale de Paris, — il choisissait bien son moment! — et il a naturellement échoué. Le ministre de l'intérieur de l'ancien cabinet, M. Fallières, qui est lui-même un homme modéré, a tenté à son tour l'aventure : il a concilié, fusionné, et il en a été pour sa diplomatie. M. Tirard, appelé sur ces entrefaites au secours de M. le président de la république, a fini par réussir; il a formé, en gardant M. Flourens aux affaires étrangères, un cabinet qui semble peu brillant, qui borne vraisemblablement son ambition à être un cabinet d'affaires, et qui est

réduit à commencer par demander des douzièmes provisoires. Le programme ministériel est sans doute celui que M. Carnot vient de tracer dans son premier message aux chambres, et où il fait appel à l'entente des partis pour s'occuper en commun des affaires du pays, pour arriver, s'il se peut, sans s'exposer à un échec fastueux, au grand centenaire, à l'exposition universelle de 1889.

Ce ne sont que les premiers pas, les premiers essais d'un gouvernement qui vient de naître, qui a encore à se débrouiller et à se fixer. M. Carnot, avec son nom, avec ses honnêtes intentions, peut assurément, s'il le veut, être un président utile; mais ce n'est pas avec des mots qu'on se tirera d'affaire. Pour M. le président de la république comme pour les hommes qu'il peut associer à son gouvernement, la première condition est de renoncer à une illusion et de s'avouer une vérité. L'illusion, c'est cette concentration républicaine dont on abuse, qui n'est qu'un mot vide de sens ou une hypocrisie de conciliation impossible, un artifice de circonstance et, en définitive, l'anarchie organisée dans le gouvernement. La vérité qu'il faut s'avouer, c'est qu'on se trouve en face d'une situation épuisée et ruinée, à laquelle on ne peut remédier que par une politique sérieusement et résolument réparatrice. La faiblesse de beaucoup de républicains est de sentir le mal et de reculer devant le remède. Ils ne s'y trompent pas; ils comprennent qu'avec la politique suivie depuis dix ans, on est arrivé à des finances compromises, aux troubles des consciences, aux confusions administratives,— et, en fin de compte, à cette crise d'anarchie que la France vient de traverser, qui n'est peut-être que suspendue. Ils le sentent; mais dès qu'il faut prendre une résolution, ils s'arrêtent, ils craignent toujours d'être accusés de pactiser avec la droite, ils n'osent plus se décider. Eh bien! on tournera tant qu'on voudra, ce n'est qu'avec ceux qui acceptent les conditions de gouvernement qu'on peut gouverner; ce n'est qu'avec une politique loyalement, libéralement conservatrice qu'on peut remettre l'ordre dans les finances, rendre à l'administration ses ressorts nécessaires, refaire un peu de paix morale, raviver enfin dans le pays une confiance tarie ou diminuée par les déceptions.

Le mot de M. Thiers, les républicains à demi clairvoyans ne peuvent plus s'y méprendre, est et reste vrai plus que jamais: « La république sera conservatrice ou elle ne sera pas!.. » Elle se ressaisira par un énergique effort, elle se pliera aux conditions invariables de la vie régulière, aux nécessités d'un gouvernement sérieux, ou elle se débattra dans l'inexorable alternative, toujours exposée à « finir dans l'imbécillité ou dans l'anarchie. » Dernière et invincible moralité de ces événemens dont la France reste depuis quelque temps le témoin consterné!

Il en est des grandes affaires internationales comme des affaires

intérieures des peuples. Quand on est sorti de l'ordre, le progrès serait d'y rentrer, et, en attendant, le désordre qui se prolonge porte invinciblement ses fruits, la confusion de tous les rapports, le trouble de toutes les situations, un état permanent ou intermittent de fièvre pour l'Europe tout entière. On ne sait jamais ce qui en est, ce qui pourra arriver demain, quelles sont les relations réelles des puissances entre lesquelles se jouent les destinées du monde. Lorsqu'il y a quelque temps, l'entrevue du tsar avec l'empereur Guillaume paraissait indéfiniment ajournée, ou même devenue impossible, on ne pouvait se défendre de voir dans ce seul fait le signe d'une situation délicate, peut-être difficile. Lorsque, plus récemment, l'empereur Alexandre III s'est décidé à passer par Berlin et s'est rencontré avec le vieil empereur d'Allemagne, avec M. de Bismarck lui-même, le premier mouvement a été de penser que cette visite, sans avoir un effet absolument décisif, pouvait du moins avoir adouci les rapports des deux empires. A peine cependant le souverain russe a-t-il été rentré à Pétersbourg, l'agitation a de nouveau envahi les esprits. Il y a eu d'abord le grand secret divulgué par un journal allemand, le secret des pièces falsifiées, des documens imaginés pour abuser le tsar, du complot orléaniste organisé pour préparer la conflagration de l'Europe! Cela pouvait ressembler à une comédie; mais presque aussitôt un point bien autrement sombre est apparu à l'horizon : c'est la concentration ou la prétendue concentration russe sur les frontières de la Galicie ou autour de Varsovie. La Russie, disait-on, aurait assemblé une armée de 100 à 150,000 hommes en Pologne, et ces mouvemens militaires ne pouvaient être sans motif. L'Autriche paraît s'en être émue, puisque, dans le premier moment, elle a réuni en toute hâte un conseil de guerre où a été appelé l'archiduc Albert, destiné à être le généralissime des armées autrichiennes. Pendant ce temps, l'Allemagne en est restée à ses recherches, à ses commentaires sur les dépêches falsifiées, et M. de Bismarck n'est pas sorti de son immobilité énigmatique. C'est au milieu de ces incidens, de ces préoccupations que l'Europe vit depuis quelques jours, tournant tour à tour ses regards vers Vienne ou Saint-Pétersbourg, et surtout vers Berlin, interrogeant l'horizon, fouillant les journaux, attendant une explication. Qu'y a-t-il dans tout cela?

Évidemment, si on en vient si aisément à tout craindre, à tout supposer, c'est qu'on se sent dans un état où tout est devenu possible. Au fond, rien n'est sensiblement changé dans une situation où les événemens accumulent depuis longtemps les complications et les incohérences. Le seul fait précis et saisissable à travers tout, aujourd'hui comme hier et pas plus aujourd'hui qu'hier, c'est qu'il y a une question toujours en suspens, cette question de Bulgarie, sur laquelle la

Russie n'a pas pris son parti, parce qu'en définitive elle ne peut pas peut-être le prendre. Là est le point vif et délicat. Il est bien clair que la Russie n'admet pas l'ordre de choses qui a été créé dans les Balkans avec l'assentiment ou la tolérance d'une partie de l'Europe, de l'Autriche surtout; non-seulement elle ne l'admet pas, elle reste de plus parfaitement résolue à combattre tout ce qui s'est fait sans elle ou contre elle en Bulgarie, et comme d'un autre côté, par suite des alliances qui se sont formées au centre de l'Europe, sur lesquelles s'appuie l'Autriche, la Russie se sent isolée au Nord, elle a pu être assez naturellement conduite à prendre quelques précautions. La Russie, en maintenant sa politique vis-à-vis des Balkans, a voulu n'être pas prise au dépourvu sur ses frontières occidentales. C'est là apparemment l'explication de ce qu'on appelle ses concentrations, qui ne sont pas dans tous les cas assez sérieuses pour avoir un caractère offensif. L'Autriche cédera-t-elle à la tentation de répondre à ces mesures par d'autres mesures militaires? C'est possible. L'Autriche se hâtera de déclarer qu'elle ne veut pas attaquer sa voisine, la Russie déclarera qu'elle ne veut pas attaquer l'Autriche, on restera en présence; on y était déjà, on y sera encore tant que la question de Bulgarie ne sera pas résolue. Quel est le rôle de M. de Bismarck dans cette confusion qui n'est point assurément sans danger? Le chancelier, dans son entretien de Berlin, a pu sans doute avouer les obligations qui le liaient à l'Autriche; il a dû en même temps ménager la Russie, éviter de la pousser à bout. M. de Bismarck joue son jeu au milieu de ces complications. Il veut pouvoir se servir de cette triple alliance qu'il a nouée, qu'il tient dans sa main; il voudrait sûrement aussi détourner la Russie de toute autre alliance, se réserver la possibilité de rentrer en intimité avec Pétersbourg. Il veut, en un mot, rester l'arbitre, et il n'est point impossible qu'un de ces jours il essaie de dénouer par quelque nouveau coup de théâtre cette question bulgare, qui reste provisoirement comme une menace entre la Russie et l'Autriche.

C'est la saison des parlemens et des débats parlementaires. Après les délégations autrichiennes, qui n'ont fait que passer; après le Reichstag de Berlin, rassemblé pour discuter ou voter de nouveaux projets militaires, et les chambres italiennes, récemment ouvertes par le roi Humbert, les cortès d'Espagne viennent à leur tour de se réunir à Madrid. Cette session nouvelle du parlement espagnol a été inaugurée avec quelque solennité par la reine régente, qui s'est rendue au palais législatif accompagnée de sa cour, portant encore les signes du deuil. Son fils, le futur roi Alphonse XIII, un enfant de moins de deux ans, était de la cérémonie, héros ou témoin bien inoffensif de cette scène publique. La reine Christine a su, par un mélange de sagesse, de bonne grâce et de parfaite loyauté, se faire aimer

et respecter de tous comme la meilleure protectrice de cette jeune royauté dont elle a la garde, qu'elle présentait l'autre jour avec orgueil aux cortès. Elle s'est fait une honnête popularité dont elle recueillait les témoignages cet été dans ses voyages, qu'elle a retrouvée au milieu des représentans du pays, et qui est la garantie, la force de la monarchie. Le discours qu'elle a prononcé en ouvrant les chambres est l'œuvre et le programme de son cabinet. Il touche discrètement, quoique assez longuement, aux principaux points des affaires de l'Espagne, sans avoir rien de précis ou de bien décisif. En réalité, ce n'est qu'un programme, ou, si l'on veut, un thème livré aux partis qui se retrouvent en présence. La monarchie est sortie victorieuse de l'épreuve qu'elle a subie par la mort du dernier roi; la situation parlementaire et ministérielle reste ce qu'elle était il y a cinq mois, lorsque le président du conseil, M. Sagasta, se voyait obligé de clore précipitamment la session, pour éviter des conflits qui menaçaient de s'envenimer. Les difficultés n'ont pas diminué, et les discussions qui vont se rouvrir semblent devoir être assez vives pour préparer au gouvernement de Madrid de sérieux embarras, peut-être même des occasions de crises nouvelles.

Quelle est au vrai la situation à Madrid? Depuis deux ans qu'il est au gouvernement, le chef du cabinet espagnol, M. Sagasta, a été certainement un tacticien plein de ressources et un serviteur utile de son pays. Arrivé au pouvoir dans les circonstances les plus sombres, au lendemain de la mort du roi Alphonse, lorsque l'Espagne se trouvait avec un héritier de la couronne qui n'était pas encore au monde, une princesse étrangère appelée à exercer la régence, et des partis extrêmes enhardis à profiter d'une si douloureuse crise, il a joué le rôle d'un conciliateur habile. Par la politique libérale qu'il a inaugurée, il a désarmé jusqu'à un certain point les révolutionnaires; par sa fidélité à la monarchie, il a rassuré les conservateurs : il a été l'homme du moment et il a, dans tous les cas, contribué à replacer l'Espagne dans des conditions infiniment meilleures. Malheureusement, la difficulté pour lui est toujours de garder l'équilibre entre des partis qu'il veut rallier ou ménager, de suivre un programme sans soulever de dangereuses hostilités, ou même sans mettre le trouble parmi ses alliés et quelquefois jusque dans son propre ministère. A ce jeu de tactique, le président du conseil a souvent réussi; il a été aussi plus d'une fois près d'échouer. C'est peut-être là qu'il en est aujourd'hui; il va avoir dans tous les cas fort à faire. M. Sagasta compte toujours, sans doute, sur sa majorité, qu'il a réunie à la veille de l'ouverture de la session et qu'il s'est efforcé de rallier par son habile parole. Il est cependant exposé à rencontrer sur son chemin de sérieux adversaires. Les conservateurs, dirigés par M. Canovas del Castillo, ne lui

créeront pas de difficultés dans toutes les affaires où l'ordre public est en jeu, ils le soutiendront, comme ils l'ont soutenu jusqu'ici, dans les circonstances essentielles; mais ils sont dès ce moment disposés à combattre quelques-uns des projets ministériels. A leur tour, les réformistes, conduits par le général Lopez Dominguez, par M. Romero-Robledo, menacent le cabinet de leur hostilité. Et comme les questions qui divisent les esprits ne manquent pas, il n'est pas impossible qu'un jour ou l'autre, sur un point habilement choisi, l'opposition trouve des alliés jusque dans le camp ministériel lui-même. C'est ce qui peut arriver à l'occasion des réformes militaires dont le ministre de la guerre, le général Cassola, a pris l'initiative, qui soulèvent de vives répugnances dans tous les partis, qui de plus feraient peser une lourde charge sur les finances de l'Espagne déjà assez embarrassées. C'est ce qui peut arriver encore à l'occasion d'une proposition que le chef du parti conservateur, M. Canovas del Castillo, vient de faire pour remédier à la détresse agricole et industrielle du pays, par un relèvement de tarifs sur les céréales étrangères. C'est ce qui peut se produire à tout moment à propos des désordres administratifs de Cuba ou de Porto-Rico, de la politique un peu décousue suivie au Maroc, des interpellations qui vont se succéder au congrès. Il en résulte, au début de cette session nouvelle, une situation quelque peu tendue, tout au moins assez difficile, où la monarchie n'est plus en cause, mais où le ministère de M. Sagasta peut être emporté à l'improviste par une bourrasque d'opposition.

Et au-delà de l'Atlantique, les États-Unis ont, eux aussi, leur saison politique avec la réunion de leur congrès, avec le message annuel de leur président. La grande république fait ses affaires à sa manière, dans les conditions qui lui sont propres, sans s'inquiéter de ce que font les autres, de ce qu'on pense en Europe. Dans la libre et puissante vie qu'elle s'est créée, elle a assurément ses violences et ses incohérences; elle n'est pas à l'abri des corruptions, des explosions anarchiques. Elle se défend quand il le faut, même quelquefois brutalement. Il n'y a que quelques jours, sans écouter les conseils humanitaires de nos bons radicaux français, les républicains américains n'ont point hésité à laisser peser la lourde main de la justice sur les instigateurs de meurtre de Chicago, sur des anarchistes qui avaient poussé à l'assassinat de quelques policemen. Les Américains donnent beaucoup à la liberté, à l'initiative individuelle; ils sont d'autant plus implacables parfois dans leurs répressions. Ce n'est qu'un incident pour une nation toujours occupée à faire énergiquement et grandement ses affaires.

Une des choses les plus curieuses, les plus instructives, est certainement l'histoire financière des États-Unis depuis vingt ans, cette his-

toire sur laquelle le dernier message du président, M. Cleveland, vient de jeter un jour nouveau. Épuisée par une guerre sanglante et ruineuse, accablée sous le poids d'une dette de plus de 15 milliards, la république américaine ne s'est pas dit comme d'autres que c'était le moment d'être prodigue, de dépenser et de dépenser encore, d'ajouter à la rançon de la guerre toute sorte de dettes nouvelles de fantaisie. Elle n'a eu, au contraire, d'autre préoccupation que de se libérer, de dégager ses finances, et elle n'a reculé devant aucun moyen. A défaut d'autres impôts possibles, elle s'est hérissée de tarifs douaniers, qui n'avaient rien de libéral, il faut l'avouer, mais qui, en protégeant, en surexcitant la production nationale, ont procuré d'un autre côté au trésor d'immenses ressources pour l'amortissement de la dette. Les chefs successifs de la république américaine ne se sont laissé détourner par rien de ce grand objet. Ils ont réussi, ils ont amorti une grande partie de la dette ; on paie même par anticipation des obligations de l'état dont l'échéance est encore lointaine. Le résultat dépasse aujourd'hui toutes les prévisions. Le dernier message de M. Cleveland constate que le trésor est en possession d'excédens qui deviennent à leur tour un embarras, une cause de perturbation économique, et il ne voit d'autre remède que de procéder à une large revision de tarifs, de décharger l'état d'un excès de richesse. Voilà un phénomène étrange, fait pour donner à réfléchir à ceux qui n'ont eu d'autre politique financière que d'abuser du crédit et de préparer des déficits. Que penseront de plus nos radicaux d'un président qui, en recevant, il y a quelques jours, les délégués de l'union évangélique de New-York, a pu dire que « chercher à développer l'enseignement religieux, c'était contribuer grandement au progrès des institutions américaines ? » C'est à ne plus s'y reconnaître pour nos républicains français ! C'est pourtant avec tout cela, avec le respect des forces religieuses comme avec la prévoyance financière, que la république américaine n'a cessé de grandir, qu'elle est sortie victorieuse de toutes ses crises.

CH. DE MAZADE

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Il était difficile, à la fin du mois dernier, de dire comment allait finir la crise présidentielle. La rue commençait à s'agiter; des menaces d'insurrection étaient dans l'air; la guerre civile était prêchée hautement dans les meetings anarchistes, et elle allait être préparée au conseil municipal. Le marché financier, au milieu de cette tourmente, ne s'est pas départi du plus grand calme. La hausse des fonds publics, qui venait de se produire au lendemain de la clôture des opérations relatives à la conversion du 4 1/2, se maintenait intacte en liquidation; le 3 pour 100 ne perdait que 12 centimes (81.85) sur le cours de compensation du 31 octobre.

Cette liquidation, qui aurait pu être si laborieuse, a été au contraire étrangement facile. Reports modérés, capitaux abondans, prix rémunérateurs pour la spéculation haussière, tels en ont été les traits saillans; on eût dit que rien ne s'était passé en politique qui pût porter atteinte aux affaires et au crédit.

L'amélioration des cours s'est accentuée aussitôt après la liquidation, et l'élection de M. Sadi Carnot à la présidence de la république a été accueillie comme un événement tout naturel; il ne semblait pas qu'une autre solution eût jamais paru possible. Le 3 pour 100 a été porté à 82.70. S'il s'est ensuite maintenu à peu près immobile à ce cours, sans franchir immédiatement une nouvelle étape, ce n'est pas parce que de nouveaux motifs d'inquiétude ont surgi dans l'intervalle, c'est parce que la hausse réalisée provoquait nécessairement des réalisations de bénéfices, et que tout changement de cours quelque peu brusque est suivi d'un temps d'arrêt nécessaire pour la consolidation, même lorsque tout au dehors paraît favoriser la fermeté du marché.

Or, depuis l'élection de M. Sadi Carnot, on a eu la très courte, mais très vive alerte causée sur les places allemandes par la dénonciation de certaines concentrations de troupes russes en Pologne, et, de plus la crise présidentielle, une fois résolue, a laissé subsister une crise ministérielle d'un singulier caractère, qui n'a été close que dans la matinée du 13, par la publication dans le *Journal officiel* des noms des membres composant le nouveau cabinet.

Les articles alarmans des journaux d'Allemagne et d'Autriche ont à peine fait perdre à nos rentes 0 fr. 10 ou 0 fr. 15 pendant deux jours,

et la Bourse a patiemment attendu que M. Sadi Carnot eût réussi à trouver une première combinaison ministérielle. En fin de compte, le monde financier, sans se laisser dominer par le moindre sentiment d'appréhension touchant le maintien de la paix au dehors et l'apaisement des difficultés politiques à l'intérieur, est resté, à travers toutes les péripéties d'une crise longue et sérieuse, fidèle à sa conviction que l'année 1887 ne devait pas s'achever sans un commencement de reprise des affaires.

Rien n'est plus heureux, au point de vue de cette reprise des affaires qui s'annonce, que cette disposition de la Bourse à l'optimisme quand même, disposition faite à la fois d'indifférence sceptique et de confiance raisonnée. D'une part, les petits capitalistes, porteurs d'inscriptions de rentes ou d'obligations des chemins de fer, du Crédit foncier et de bonnes valeurs industrielles, ont pris l'habitude des crises ministérielles au dedans et des menaces de guerre au dehors. Ils ont constamment vu les premières se dénouer paisiblement et les secondes se dissiper sous l'action de l'immense désir et de l'universel besoin de paix, communs à tous les peuples de l'Europe. Ils sont donc devenus réfractaires à l'inquiétude, laissent passer sans s'émouvoir les bourrasques passagères, et ne jettent plus comme jadis, à la moindre alerte, leurs titres sur le marché.

D'un autre côté, la petite spéculation a pour ainsi dire complètement disparu depuis le krach, et le marché, aujourd'hui, est dirigé par quelques puissantes maisons de banque ou institutions de crédit qui disposent des capitaux et du temps, savent toujours rester maîtresses du terrain où elles manœuvrent, et, n'opérant jamais au jour le jour, continuent au lendemain des crises, sans s'être laissé détourner de leurs desseins, les opérations momentanément suspendues.

Le monde des banquiers et des capitalistes a donc bravement pris son parti, non de se désintéresser absolument des péripéties de la politique intérieure, mais de ne plus les suivre timidement, de les tenir hors de leurs calculs, de soustraire à leur influence le terrain des affaires. Aussi la période du 1er octobre au 15 décembre a-t-elle été pour un assez grand nombre de valeurs une période de hausse considérable. La part de la spéculation a été naturellement prépondérante dans ce mouvement, mais elle y est intervenue à son heure, après réflexion, et sur des données sérieuses.

Dans ce grand déplacement de cours auquel nous venons d'assister depuis deux mois, les actions de mines ont tenu le premier rang. On a commencé par les titres de mines diamantifères de l'Afrique méridionale. Des actions qui, il y a un an ou deux, valaient à peine 400 fr., ont été portées jusqu'à 1,200 francs. Des fusions entre compagnies ont donné l'élan à toute la liste. Les actions Roulina, admises récem-

ment à la cote officielle, s'y négocient à 500, après être parties de 250 il y a quelques semaines. De 250 également, les Bulfontein ont atteint 490 francs.

Sont venus ensuite les titres des mines de cuivre. Le métal, qui valait 40 livres sterling la tonne il y a peu de temps, a monté à Londres jusqu'à 75 livres, en brûlant toutes les étapes. L'action de Rio-Tinto a monté parallèlement de 180 francs à 480 francs, suivie de titres dont on avait presque oublié l'existence, comme le Domingo, qui vaut aujourd'hui 350, et le Tharsis, qui de 80 fin septembre a été porté à 166.

La Société industrielle des métaux ne pouvait que s'associer à une si vive reprise ; de 485 la voici élevée à 800 francs. Les actions d'Aguilas (plomb argentifère) valaient 37 fin septembre; on les cote maintenant 92. Le Vigsnaes (mine de cuivre de la Scandinavie), oublié il y a deux mois à 82, monte en une journée de 100 francs, et vaut actuellement 230. Le Malfidano (zinc) n'a gagné que 30 francs de 995 à 1,025, mais la Vieille-Montagne (mine de zinc également) s'est élevée de 200 à 260. De même certaines mines d'argent : le Laurium est à 550 après 480, le Lexington à 90 après 50 ; et des mines d'or, comme l'Uruguay, 150 après 80 ; le Golden-River, 490 après 195 ; le Callao, 160 après 90 francs.

Les autres valeurs ont eu leur part de hausse, actions de banques, de chemins de fer, d'entreprises industrielles diverses. Du 10 novembre au 13 décembre, la Banque de France a gagné 100 francs, la Banque de Paris 16, le Crédit foncier 40, le Crédit lyonnais 13, le Mobilier 14 la Banque du Mexique 15, la Banque ottomane 12.

Sur le Suez, 100 francs de reprise; sur le Panama, 90. La spéculation haussière poursuit partout le découvert formé sur primes depuis plusieurs mois. Forte reprise également sur le Gaz de 1,305 à 1,347 francs. Le Lyon gagne 15 francs à 1,255, le Midi 7 à 1,171, le Nord 26 à 1,566, l'Orléans 15 à 1,315. Les Chemins étrangers n'ont pas été aussi favorisés. Ceux d'Autriche n'ont guère varié, ceux d'Espagne ont assez vivement baissé et ont repris quelque peu dans les derniers jours. Les Omnibus, les Voitures, les Docks, les Transatlantiques, presque tous les titres industriels de bonne réputation, sont recherchés comme placement.

Sur le marché des obligations, un fait intéressant et caractéristique : les titres, jouissance juillet, du Lyon, du Midi, du Nord, de l'Orléans et de l'Ouest, sont tous au-dessus de 400 francs (410 le Nord, 405 le Midi et l'Orléans). Les autres, jouissance octobre, se tiennent à 398 ou 399. L'obligation Nord de l'Espagne atteint 381, celle du Saragosse 360, celle des Autrichiens 404.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

TABLE DES MATIÈRES

DU

QUATRE-VINGT-QUATRIÈME VOLUME

TROISIÈME PÉRIODE. — LVIIe ANNÉE.

NOVEMBRE. — DÉCEMBRE 1887.

Livraison du 1er Novembre.

Thérésine, deuxième partie, par M. Albert DELPIT. 5

Lutte entre la religion et la philosophie au temps de Socrate, par M. Victor DURUY, de l'Académie française. 44

Souvenirs diplomatiques. — La Prusse et son roi pendant la guerre de Crimée. — I. — L'Allemagne et les complications orientales, Olmutz, les Débuts de M. de Bismarck, le roi Frédéric-Guillaume IV, par M. G. ROTHAN. 72

Les Héros du Grand-Port, par M. le vice-amiral Jurien de LA GRAVIÈRE, de l'Académie des Sciences. 101

Le Socialisme d'état dans l'empire allemand. — I. — Programmes socialistes et statistique professionnelle, par M. Charles GRAD, député au Reichstag. 124

La Vie de Charles Darwin, par M. Henry de VARIGNY. 161

Le Jugement d'un nègre sur la race nègre, par M. G. VALBERT 201

Revue littéraire. — Le Code civil et le théâtre, a propos d'un livre récent, par M. F. BRUNETIÈRE. 214

Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 226

Le Mouvement financier de la quinzaine. 237

Livraison du 15 Novembre.

Études diplomatiques. — La Seconde lutte de Frédéric II et de Marie-Thérèse. — IX. — Campagne de Frédéric en Saxe et Prise de Dresde, par M. le duc de BROGLIE, de l'Académie française. 241

Thérésine, troisième partie, par M. Albert DELPIT. 275

La Philosophie et les Sciences, par M. BARTHÉLEMY-SAINT HILAIRE, de de l'Institut de France. 310

L'Expédition du Tage, par M. le vice-amiral Jurien de LA GRAVIÈRE, de l'Académie des Sciences. 347

Le Plat de Taillac. — Souvenirs de l'Agenais, par M. Th. BENTZON. . . 387
Poésie. — A une Pièce d'or, par M. François COPPÉE, de l'Académie française. 438
Revue musicale. — Théâtre de l'Opéra : le Centenaire de *Don Juan*, la Cinq-centième représentation de *Faust*, par M. Camille BELLAIGUE. . . 443
Revue dramatique. — *Sœur Philomène* et *l'Abbé Constantin* au théâtre, par M. Louis GANDERAX. 454
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 465
Le Mouvement financier de la quinzaine. 477

Livraison du 1er Décembre.

Charybde et Scylla. Proverbe, par M. Octave FEUILLET, de l'Académie française. 481
Études diplomatiques. — La Seconde lutte de Frédéric II et de Marie-Thérèse. — X. — Derniers incidens et Fin de la lutte, par M. le duc de BROGLIE, de l'Académie française 505
Thérésine, dernière partie, par M. Albert DELPIT. 534
La Question homérique, par M. George PERROT, de l'Institut de France. . 577
Le Duc de Richelieu en Russie et en France, par M. Alfred RAMBAUD. . . 618
La Protection légale de l'honneur, par M. Émile BEAUSSIRE, de l'Institut de France. 663
Le Politique et le Politicien, par M. G. VALBERT. 681
Revue littéraire. — Théophile Gautier, par M. F. BRUNETIÈRE 693
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 705
Le Mouvement financier de la quinzaine. 717

Livraison du 15 Décembre.

Amour d'automne, première partie, par M. André THEURIET. 721
La Conquête de l'Algérie. — Le Gouvernement du général Bugeaud. — I. — L'Offensive contre Abd-El-Kader, Occupation de Mascara, par M. Camille ROUSSET, de l'Académie française. 763
Le Combat contre le vice. — La Répression. — I. — Les Lieux de détention provisoire, le Vagabondage et la Mendicité, par M. le comte d'HAUSSONVILLE. 793
La Jeunesse de Lavoisier, d'après des documens inédits, par M. Édouard GRIMAUX. 826
Souvenirs diplomatiques. — La Prusse et son roi pendant la guerre de Crimée. — II. — Les Cours allemandes pendant la guerre, Napoléon III et l'Armée de Crimée, L'Autriche et la Russie, par M. G. ROTHAN. 853
Un Problème de morale et d'histoire. — Les Borgia. — I. — Les Débuts d'Alexandre VI, par M. Émile GEBHART. 890
Revue dramatique. — *La Souris* de M. Édouard Pailleron a la Comédie-Française, *la Tosca* de M. Victorien Sardou a la Porte-Saint-Martin, par M. Louis GANDERAX 920
Les Livres d'étrennes. 933
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 945
Le Mouvement financier de la quinzaine. 956

Paris. — Maison Quantin, 7, rue Saint-Benoît.

AP
20
R5
pér.3
t.84

Revue des deux mondes

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET
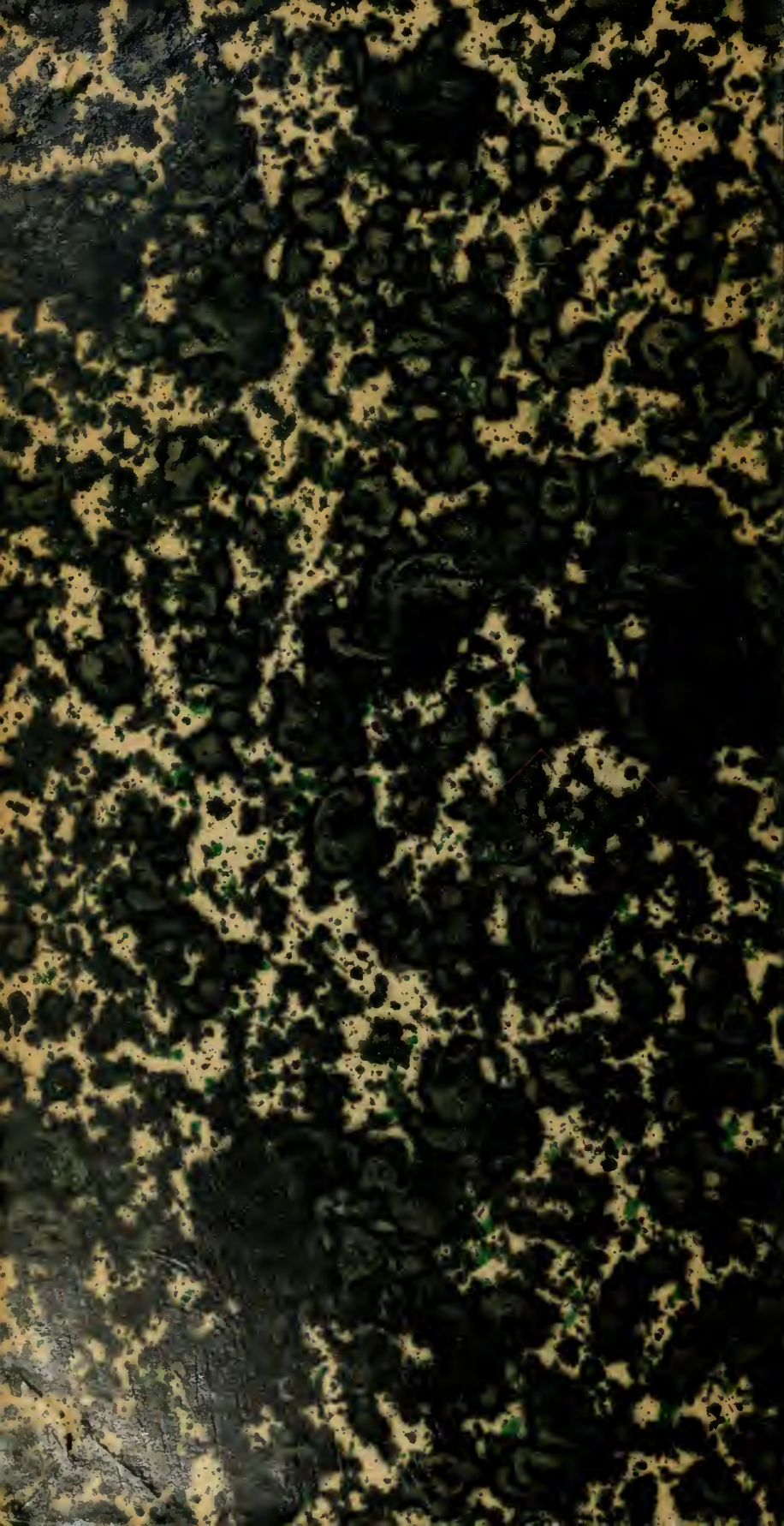
UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY